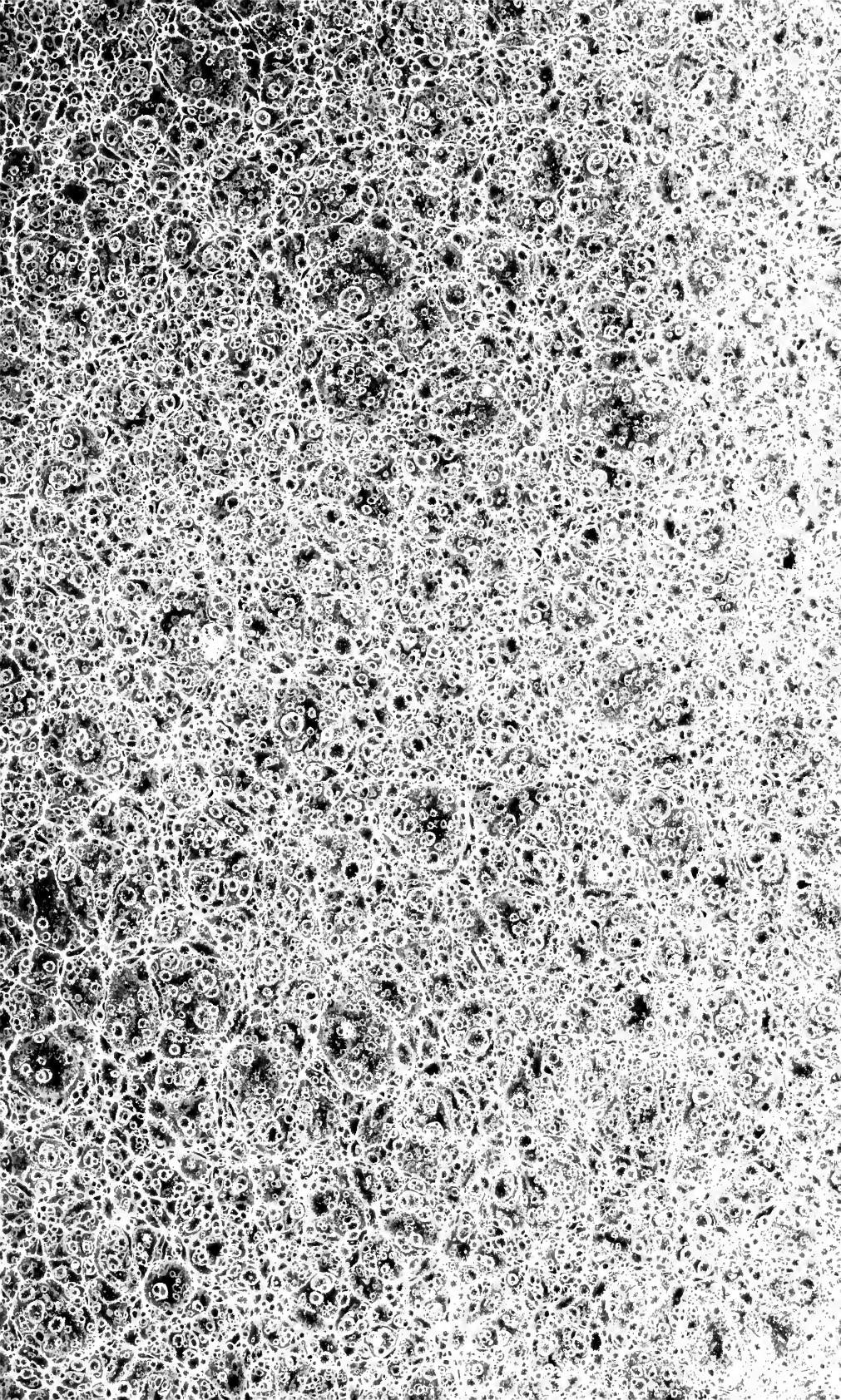




TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF  
JAMES D. PERKINS,

OCT. 1901.





REVUE  
DES  
DEUX MONDES

TOME TROISIÈME

---

DIX-NEUVIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

---

PARIS  
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES  
RUE SAINT-BENOÎT, 20

—  
1849

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY

7 153

---

---

DE

# L'ÉPOPÉE CHRÉTIENNE

DEPUIS

LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A KLOPSTOCK.

---

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'USAGE DU MERVEILLEUX CHRÉTIEN.

---

## I.

Il n'y a pas dans l'histoire de plus curieuse rencontre que celle de la civilisation grecque et de la civilisation judaïque, toutes deux également intolérantes, l'une qui traite de barbares tous ceux qui ne la connaissent pas, l'autre qui traite d'infidèles tous ceux que son Dieu ne s'est pas choisis pour peuple et pour élus. La civilisation grecque est conquérante : elle s'approprie les traditions et les souvenirs des peuples étrangers; elle leur prend leurs dieux et leurs héros, et elle en fait des dieux et des héros de la Grèce; elle a l'art de se substituer partout aux civilisations qui l'ont précédée, et, grâce à cet esprit de conquête et d'usurpation, le monde entier peu à peu devient grec. La civilisation grecque avance ainsi, toujours triomphante, jusque dans un coin de la Syrie,

où vivait une petite nation soumise, depuis sa captivité dans Babylone, à tous les maîtres de l'Asie. Arrivée là, la civilisation grecque s'y installe, comme elle a fait partout, sans prévoir d'obstacles. Elle consacre à Pan et aux nymphes l'ancre d'où sort le Jourdain; elle construit un théâtre à Jérusalem, à Tibériade un palais orné de peintures qui, malgré la défense de la loi de Moïse, représentent des figures d'animaux; elle place à Joppé, au bord de la mer, la délivrance d'Andromède par Persée, un de ces héros d'Orient que la Grèce s'était appropriés; elle fonde des villes au sein de la Palestine, Scythopolis entre autres, qui ne manque pas de rapporter son origine à Bacchus; elle fait adopter sa langue par les Juifs: c'est en grec que les apôtres annoncent l'Évangile au monde; c'est en grec que Philon et Josèphe défendent la loi judaïque. La civilisation grecque semble avoir vaincu là comme ailleurs, et c'est là pourtant qu'elle vient échouer.

La lutte fut vive entre les deux civilisations. La civilisation juive n'a point la force qui attire, mais elle a la force qui repousse; elle n'est pas faite pour conquérir, mais pour résister. L'esprit grec s'approprie les élémens qui lui sont étrangers; l'esprit juif rejette obstinément tout ce qui n'est pas juif. L'esprit grec est souple et facile, il est fait pour s'étendre; l'esprit juif est raide et inflexible. Chez les Juifs, rien ne change: la loi ne suit pas les caprices du peuple; elle est écrite dans le livre que Dieu même a donné à son peuple; elle est immuable et sacrée; elle est confiée à la garde d'une tribu, qui elle-même est la tribu sacrée, et qui est séparée de tout le peuple. Les lévites ne prennent de femmes que parmi les filles des lévites (1). Cette loi, transmise ainsi de générations en générations, contient toute la religion, toute la philosophie, toute la politique et toute l'histoire primitive du peuple juif. Il n'est pas permis d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher. Les enfans l'apprennent dès leurs premières années, en apprenant à lire; les hommes et les vieillards la lisent et l'étudient sans cesse. « Les autres peuples, dit Josèphe (2), mettent leur gloire à changer de lois et de coutumes; nous mettons la nôtre à garder inviolablement les institutions de nos pères, et nous mourons avec joie, s'il en est besoin, pour les maintenir. » — « Que la Grèce s'enorgueillisse de ses poètes, de ses orateurs et de leur beau langage, le Juif est fier de posséder la vérité; il la tient

(1) « Ceux qui exercent le sacerdoce ne peuvent se marier qu'à des femmes de la même tribu.... Il faut avoir une preuve constante par nombre de témoins qu'elles sont descendues de l'une de ces anciennes familles de la tribu de Lévi.... Que s'il survient quelque guerre, les sacrificateurs dressent sur les anciens registres de nouveaux registres de toutes les femmes de race sacerdotale qui restent encore, et ils n'en épousent point qui aient été captives, de peur qu'elles n'aient eu quelque commerce avec des étrangers. »

(Josèphe contre Apion, liv. 1<sup>er</sup>, chap. 11.)

(2) Josèphe contre Apion, liv. II, chap. VI.



des mains mêmes de Dieu, et c'est là ce qui fait sa force (1). » Les Juifs cèdent volontiers aux Grecs la gloire littéraire; mais ils se réservent la vérité, comme les Romains se réservaient la victoire.

Ce qui fait que la civilisation judaïque est la seule en Orient qui ait résisté à la civilisation grecque, c'est que la civilisation judaïque était une religion. C'est là ce qui a soutenu les Juifs dans leurs luttes contre les rois de Syrie. Ils ont continué d'être un peuple, parce qu'ils avaient un Dieu, un temple et un livre sacré. C'est une chose d'autant plus remarquable, qu'après Alexandre, en Orient, il n'y a plus de peuple; les royaumes de Syrie et d'Égypte ne sont pas des nations, ce sont des réunions d'hommes d'un même climat sous une même loi. Les Juifs seuls sont un peuple, parce qu'ils ont un culte distinct, un gouvernement à part, une poésie née de leur religion et de leur gouvernement, qui ne ressemble pas plus à la poésie grecque que le culte et le gouvernement juifs ne ressemblent aux cultes et aux gouvernemens de la Grèce.

Ce fut surtout la politique qui poussa les rois de Syrie à persécuter la religion des Juifs. Jehovah n'était pas seulement le dieu des Juifs, il était leur roi, et il empêchait l'unité de l'empire syrien. De là la haine que les rois de Syrie conçurent contre le culte des Juifs; ils entreprirent de le détruire, non pour gagner à Jupiter des adorateurs, mais pour avoir eux-mêmes des sujets plus soumis.

Ils furent aidés dans leur projet par un parti qui se forma chez les Juifs. Ce parti, qui fut le parti helléniste ou grec, préférait aux institutions et aux mœurs sévères de sa patrie les institutions et les mœurs faciles de la Grèce. Peut-être aussi trouvait-il la Grèce plus savante et plus ingénieuse que la Judée, et cédait-il à la séduction des lettres et des arts que le culte juif semblait proscrire ou consacrer si exclusivement à Dieu, que les jouissances en étaient interdites aux hommes. « En ce temps-là (sous Antiochus Épiphanes, 176 avant Jésus-Christ), dit le livre des *Machabées* (2), il y eut dans Israël des enfans d'iniquité qui dirent : Allons et faisons alliance avec les nations qui nous environnent, parce que, depuis que nous nous sommes retirés d'avec elles, nous sommes tombés dans beaucoup de maux. » Ainsi, le parti helléniste préférait l'humanité à la patrie, et il abjurait cette haine farouche de l'étranger qui faisait la vertu des Juifs. Selon la sagesse humaine, le parti helléniste avait raison; car supprimez le mystérieux dessein de Dieu sur le peuple qui doit enfanter le Sauveur, la séparation des Juifs d'avec tous les peuples de la terre est une faute et un malheur. Les hellénistes se mirent donc à vivre selon les coutumes des gentils (3);

(1) *Josèphe contre Apion*, liv. 1<sup>er</sup>, chap. 1<sup>er</sup>.

(2) Liv. 1<sup>er</sup>, chap. 1<sup>er</sup>, v. 12.

(3) *Machab.*, liv. 1<sup>er</sup>, chap. 1<sup>er</sup>, v. 14.

ils établirent à Jérusalem un gymnase où les jeunes gens s'exerçaient aux jeux et aux sciences de la Grèce. Bientôt le roi Antiochus, préoccupé de l'idée d'établir dans son empire l'unité de lois et d'administration (la manie de la régularité administrative est un genre d'intolérance propre à la civilisation), ordonna que chaque peuple abandonnât sa loi particulière, et, pour mieux soumettre les Juifs à cet ordre, il vint lui-même à Jérusalem, entra dans le temple, pénétra dans le lieu saint (1), brisa les ornemens sacrés, et détruisit enfin tous les symboles du culte et de la nation judaïques. Alors beaucoup de Juifs sacrificèrent aux idoles et violèrent le sabbat; la statue de Jupiter olympien fut placée dans le temple sur l'autel du Très-Haut, et le temple des dix tribus séparées de Juda, qui était bâti sur le mont Garezim, fut appelé du nom de Jupiter hospitalier. Les mœurs de la Grèce triomphaient à Jérusalem jusque dans leurs ordures; car l'amour grec avait déjà ses partisans parmi les Juifs (2); les lévites eux-mêmes, méprisant le temple et négligeant les sacrifices, couraient aux jeux de la lutte, aux spectacles et aux exercices du disque, comme s'il n'y avait eu de beau que les arts de la Grèce et que la gloire fût d'y exceller(3). Personne, enfin, n'osait plus avouer simplement qu'il était Juif (4).

C'est à ce moment que quelques hommes, qui avaient gardé l'amour

(1) Voici à ce sujet un conte singulier rapporté par Apion : « Quand le roi Antiochus pénétra dans le temple des Juifs, il trouva, derrière le voile qui cachait le sanctuaire, un homme dans un lit, avec une table auprès de lui couverte de viandes exquisés tant en chair qu'en poisson. Cet homme, voyant le roi, se jeta à ses genoux, et le conjura de le délivrer. Antiochus le releva et lui demanda qui il était, qui l'avait amené dans ce temple, et pourquoi on l'y traitait avec tant de somptuosité et de délicatesse. Alors cet homme, fondant en pleurs, lui répondit qu'il était Grec, et que, passant par la Judée, il avait été pris, amené et enfermé dans le temple, et traité de la sorte sans être vu de qui que ce soit. Au commencement, il avait eu de la joie de se voir si bien traité; mais bientôt il avait eu des soupçons, et, ayant interrogé ceux qui le servaient, il avait appris qu'on se nourrissait ainsi pour observer une loi inviolable parmi les Juifs; que cette loi était de prendre tous les ans un Grec, et, après l'avoir engraisé pendant un an, de le mener dans une forêt, le tuer, offrir son corps en sacrifice avec certaines cérémonies, manger de sa chair, jeter le reste dans une fosse, et jurer une haine immortelle aux Grecs. Quant à lui, il y avait déjà près d'un an qu'il était dans le temple; il n'avait plus que quelques jours à vivre, et il conjurait le roi, par son respect pour les dieux de la Grèce, de le délivrer du péril où le mettait la cruauté des Juifs. » Ce récit rappelle les traditions répandues dans le moyen-âge sur la cruauté des Juifs. Au moyen-âge, on croyait aussi que les Juifs enlevaient tous les ans un enfant chrétien, qu'ils crucifiaient et dont ils mangeaient la chair. C'était une superstition partout répandue. De nos jours même, cette superstition existe encore en Orient, témoin, il y a quelques années, le procès des Juifs de Damas, accusés tout récemment d'avoir tué un religieux et d'avoir bu son sang. Ils ont été suppliciés, et ce n'est qu'après leur mort que la justice turque les a reconnus innocens.

(2) *Machab.*, liv. II, chap. iv, v. 12.

(3) *Ibid.*, v. 14 et 15.

(4) *Ibid.*, chap. vi, v. 6.

de l'ancienne loi, se retirèrent dans le désert (1). Bientôt leur nombre s'accrut. Judas Machabée se mit à leur tête après Matathias son père. Ils vainquirent les armées de Syrie, et ce fut de cette fuite au désert que sortit le salut de la Judée. Les Juifs, grâce au courage des Machabées, continuèrent à être un peuple, un royaume et une église, jusqu'à ce que parût parmi eux le *prophète fidèle* (2).

Ce *prophète fidèle*, ce messie tel que l'attendaient les Juifs, ne devait pas communiquer aux étrangers la loi de Moïse, qui était le secret et le privilège du peuple élu; mais il devait soumettre les gentils à l'empire des Juifs. L'idée, que Mahomet accomplit plus tard en Orient, d'avoir un peuple saint dominateur des peuples infidèles, est l'idée que les Juifs se faisaient de leur messie, avec cette différence que Mahomet aime à faire des prosélytes, tandis que le messie juif doit repousser les prosélytes avec le double fanatisme de l'esprit de secte et de l'esprit national. Au lieu d'accomplir la mission que lui auraient donnée les préjugés jaloux des Juifs, le messie chrétien appela les gentils à une loi nouvelle, qui n'était ni la loi juive, ni la loi païenne. La vocation des gentils a eu cela de remarquable, qu'elle rompit la barrière qui séparait les Juifs du reste du monde; mais elle n'abassa pas cette barrière devant la civilisation grecque, comme avait fait le parti helléniste à Jérusalem sous la domination des rois de Syrie; elle l'abassa devant une civilisation supérieure à la civilisation grecque et à la civilisation juive, et née de cette dernière. Les Juifs hellénistes voulaient être des Grecs; les Machabées voulaient n'être que des Juifs. Des uns et des autres, Jésus fit des chrétiens, c'est-à-dire un peuple; je me trompe, une église nouvelle.

Les *Actes des Apôtres* sont le récit de cette grande conciliation que fit le christianisme entre la civilisation grecque et la civilisation juive. Parmi les apôtres, ceux qui avaient encore l'esprit du judaïsme résistaient à cette vocation des gentils. Ils ne comprenaient pas que le Saint Esprit se répandit dans les nations étrangères, et ils blâmaient saint Pierre d'avoir baptisé le centenier Corneille; mais saint Pierre leur répondait: Si Dieu a donné la grace aux gentils comme à nous, qui croyons en Jésus-Christ, qui suis-je pour m'opposer à la volonté de Dieu (3)?

J'admire la ténacité du judaïsme, et cependant je suis persuadé, quand je lis Philon et Josèphe, et que je vois ces deux grands lettrés juifs s'approcher comme ils le font de la civilisation et de la littérature grecques, je suis persuadé que le judaïsme aurait fini par être vaincu par la ci-

(1) *Machab.*, liv. I<sup>er</sup>, chap. II, v. 29.

(2) *Judei et sacerdotes eorum consenserunt hunc (Simon Machabée) esse ducem suum et summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis.*

(*Machab.*, liv. I<sup>er</sup>, chap. IV, v. 41.)

(3) *Actes des Apôtres*, chap. II, v. 17.

vilisation grecque, si le christianisme n'était pas venu le renouveler et lui rendre la ferveur et la fermeté religieuses qui l'avaient soutenu autrefois. Philon et Josèphe ont beau vanter les institutions de Moïse et les défendre contre l'orgueil des Grecs, ils les altèrent en les comparant avec les institutions grecques. Ils n'y trouvent pas seulement des différences dont ils s'enorgueillissent, ils y trouvent aussi des ressemblances et des supériorités dont ils tirent vanité. Ils finissent par être des philosophes déistes au lieu d'être des docteurs de la synagogue; l'unité de la divinité, que la philosophie grecque et romaine avait su retrouver dans la confusion du vieil Olympe païen, est la seule idée que Philon et Josèphe semblent garder de la religion de Moïse et qu'ils n'ont pas de peine à faire accepter par la société grecque et romaine; mais, comme cette idée est devenue une idée commune au monde ancien, par cela même elle n'est plus juive. Le judaïsme avait besoin, pour vivre, que le polythéisme continuât à lui faire contraste. Quand le polythéisme tournait au déisme, le judaïsme avait une raison d'être de moins. Le christianisme vint relever par sa foi nouvelle la barrière qui s'abaissait entre le judaïsme et le polythéisme. Cette foi nouvelle, par ses dogmes merveilleux, rétablissait entre le monde païen et le peuple élu la différence que le judaïsme avait établie par ses rites singuliers. La civilisation grecque trouva là un nouvel obstacle qu'elle ne put ni renverser ni tourner. Aussi recula-t-elle devant cet adversaire qui venait remplacer le vieil adversaire, au moment où celui-ci commençait à languir dans la lutte; et une fois qu'elle eut cessé de vaincre, la civilisation grecque elle-même commença à être vaincue: sa soumission date de la fin de ses conquêtes.

Ne croyons pas cependant que la victoire de la civilisation chrétienne ait été facile, prompte et complète. Comme le christianisme empruntait au monde ancien sa langue et ses arts; comme, de plus, il appelait dans son sein, pour les convertir, les gentils, c'est-à-dire les fils du monde ancien, le monde ancien faisait effort pour donner au monde nouveau non-seulement la forme, mais aussi le fond, non-seulement la phrase, mais la pensée et les mœurs. Au xv<sup>e</sup> siècle, en Italie, au moment de la renaissance, cet effort sembla un instant victorieux. La renaissance des lettres grecques et latines devint presque une résurrection du paganisme.

Je voudrais rechercher comment la poésie chrétienne a pu résister au voisinage et au commerce des lettres et des arts du monde antique. Je ne prendrai pas pour objet de cette recherche la poésie dramatique, ou même la poésie élégiaque; ces deux sortes de poésies empruntent trop au monde et à la vie civile pour que la pensée chrétienne puisse s'y développer librement. Je prendrai la poésie épique, parce que ce genre de poésie a besoin de merveilleux, et que le merveilleux vient

toujours de la religion. Dans la poésie épique même, je prendrai particulièrement ce que j'appelle l'épopée chrétienne, je veux dire le mystère de la rédemption humaine.

Résumons brièvement ce que nous venons de dire. La civilisation juive résiste à la civilisation grecque; elle y résiste parce qu'elle s'appuie sur la foi religieuse. Vaincus comme nation, les Juifs se relèvent comme église. Le temple soutient l'état. Le judaïsme, cependant, eût succombé et la civilisation grecque l'eût emporté, détruisant les traditions religieuses et poétiques de la Judée, comme elle avait détruit les traditions religieuses et poétiques de l'Asie Mineure, quand le christianisme, en transformant le judaïsme, releva devant la civilisation grecque la digue qui s'écroulait. Chez les chrétiens comme chez les Juifs, la religion soutint la littérature et l'empêcha d'aller se confondre avec la littérature grecque et latine, non pas que cette littérature grecque et latine n'ait exercé une grande influence sur la littérature chrétienne; mais la littérature chrétienne garda son caractère original et perpétua, en se l'appropriant, l'indépendance de la poésie biblique. Le genre de poésie où cette indépendance éclate le mieux est la poésie épique, parce que c'est aussi dans ce genre de poésie que le merveilleux, c'est-à-dire la foi, est le plus de mise. Il y a surtout un genre d'épopée où le merveilleux chrétien touche au dogme: je parle de l'épopée qui a pour sujet la rédemption chrétienne. C'est cette épopée toute chrétienne dont je veux rechercher les éléments depuis les premiers siècles de l'ère moderne jusqu'à *la Messiade* de Klopstock, parce que, nulle part, le développement spontané de la pensée chrétienne, à travers l'influence de la littérature grecque et romaine, n'est plus visible, parce que nulle part la poésie ne tient de si près au dogme et n'y puise plus de force pour résister aux traditions étrangères.

## II.

Chose curieuse! la tradition grecque et romaine a tant d'ascendant encore dans la société moderne, qu'il s'est trouvé des grands hommes qui refusaient à l'épopée chrétienne le droit de naître et d'exister. Ils la déclarèrent impossible. Selon eux, la littérature, et surtout la poésie, ne devaient relever que du monde ancien. Le génie poétique n'avait rien à emprunter au christianisme. La foi chrétienne devait régler la conscience; elle ne pouvait pas, sans s'abaisser et sans se corrompre, inspirer les poètes, et surtout les poètes épiques. Telle est, au xvii<sup>e</sup> siècle, l'opinion de Boileau et de la plupart des grands hommes de ce temps. Boileau ne conçoit pas qu'il y ait un merveilleux chrétien. Comme le merveilleux chrétien touche au dogme, il refuse, par respect, d'en

faire un ressort poétique (1). Il ne comprend pas qu'il y ait un autre merveilleux que celui de la mythologie; aussi veut-il du même coup exclure de l'épopée tous les sujets modernes. Ainsi, selon Boileau, point de merveilleux chrétien, point de héros modernes. La littérature prend l'œuvre où l'avaient laissée les Grecs et les Romains; elle ôte le sinet. Les poètes épiques, s'il est des poètes qui soient tentés de ce genre de poésie, se serviront de l'ancien merveilleux; ils imiteront Homère et Virgile. Ce système a prévalu au xvii<sup>e</sup> siècle, et, quand Fénelon fit son *Télémaque*, il pratiqua les maximes de Boileau, c'est-à-dire qu'il fit un poème épique sans y rien mêler ni de la religion, ni de l'histoire modernes. Le christianisme, comme l'a remarqué M. de Chateaubriand, est pour beaucoup dans les pensées et dans les mœurs du *Télémaque*; il n'est pour rien dans le sujet et dans les ressorts poétiques employés par Fénelon : la scène est toute païenne, les caractères seulement, et comme malgré eux, sont chrétiens, parce qu'ils sont meilleurs que les caractères d'Homère. Il y a dans *Télémaque* une grande supériorité d'inspiration morale à côté d'une singulière docilité d'imitation poétique.

Il ne faut pas croire cependant que le système de Boileau ait triomphé sans obstacles. Le merveilleux chrétien qu'il attaquait fut vivement défendu, et la querelle entre les partisans et les adversaires de ce merveilleux, renouvelée au commencement du xix<sup>e</sup> siècle par M. de Chateaubriand, date du xvii<sup>e</sup> siècle. Malheureusement le merveilleux chrétien était défendu par les mauvais poètes et attaqué par les bons : Desmarets, auteur du *Clovis*; Coras, auteur du *David* et du *Jonas*; Boival, auteur de *Esther*, et tant d'autres faiseurs de poèmes épiques, défendaient ardemment l'usage du merveilleux chrétien. Avant eux, dans la préface de ses odes chrétiennes, Godeau, évêque de Vence, avait déjà espéré que désormais le Parnasse, comme il le disait, ne serait plus si éloigné du Calvaire. Il croyait qu'il y avait dans le christianisme une source féconde d'inspiration poétique (2). La cause était bonne, mais

- (1) De la foi d'un chrétien les mystères terribles  
 D'ornemens égayés ne sont point susceptibles;  
 L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés  
 Que pénitence à faire et tourmens mérités;  
 Et de vos fictions le mélange coupable  
 Même à ses vérités donne l'air de la fable.  
 Et quel objet enfin à présenter aux yeux  
 Que le diable toujours hurlant contre les cieux,  
 Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,  
 Et souvent avec Dieu balance la victoire!

(2) « Je confesse que je me suis laissé autrefois emporter à l'opinion de ceux qui croient que les muses cessent d'être civiles aussitôt qu'elles deviennent dévotes; qu'il faut qu'elles soient fardées pour être agréables, et qu'il est impossible d'assortir les lauriers profanes du Parnasse avec les palmes sacrées du Liban; mais je me suis détrompé; et, maintenant

les avocats la gâtaient. « J'en veux, disait le grand Condé, j'en veux aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. » Le public en voulait aussi au merveilleux chrétien d'avoir inspiré de si mauvais poèmes.

Examinons rapidement les pièces de ce vieux procès entre Boileau et les poètes épiques de Louis XIV. Il est curieux de retrouver les arguments et les idées de M. de Chateaubriand sous la plume de Desmarests et de Boival.

Desmarests se moquait fort de la tentative faite par Boileau dans le genre épique, à propos du passage du Rhin, et il censurait impitoyablement l'invention de ce dieu du Rhin qui s'oppose au passage de Louis XIV. Cette allégorie païenne, dans un sujet tout moderne, choquait à la fois dans Desmarests le littérateur, le chrétien et le courtisan : le littérateur, trouvait l'allégorie insipide, le chrétien la trouvait païenne et impie, et le courtisan surtout la trouvait injurieuse à la gloire du roi. C'était, disait-il, diminuer la gloire des actions de Louis que d'y mêler la fable :

Et quand du dieu du Rhin l'on feint la fière image  
S'opposant en fureur à ton fameux passage,  
On ternit par le faux la pure vérité  
De l'effort qui dompta ce grand fleuve indompté.

. . . . .  
A ta haute valeur c'est être injurieux  
Que de mêler la fable à tes faits glorieux (1).

C'est peu pour Desmarests d'accuser Boileau d'être quelque peu factieux, il l'accuse aussi d'être hérétique. Il dénonce au roi la fureur des ennemis de l'église, et il le conjure de sauver la sainte poésie :

Toi qui de tant de forts as chassé l'hérésie.

C'est hérésie, en effet, ou plutôt c'est impiété, selon Desmarests, que de

qu'un âge plus mûr m'a donné de meilleures pensées, je reconnois par expérience que l'Hélicon n'est point ennemi du Calvaire. » (*Discours de la Poésie chrétienne*, p. 9.)

(1) *Clovis*, épître au roi. — Boileau, qui a eu raison de ne pas corriger le passage du Rhin censuré par Desmarests, profitait pourtant quelquefois des critiques de son adversaire. Ainsi, dans ces quatre vers de l'*Art poétique* :

Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur,  
Mais pour nous bannissons une vaine terreur,  
Et, fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes  
Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges;

le troisième vers dans les premières éditions se lisait ainsi :

Et n'allons point parmi nos ridicules songes.

Desmarests, dans sa critique, se moqua de cette césure : *Et n'allons point parmi*, ajoutant qu'un tel poète ne devait point s'ériger en docteur de la poésie. Boileau obéit à la critique et corrigea son vers tel que nous le lisons aujourd'hui.

soutenir le merveilleux de la mythologie. La liberté de conscience ne doit pas être permise même en poésie, et il faut décréter par ordonnance du roi l'emploi du merveilleux chrétien. On voit que, quand Boileau disait :

Qui méprise Cotin n'estime point son roi  
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi,

il n'y avait dans cette épigramme aucune hyperbole.

Voilà les malices et les injures de la controverse. Venons maintenant aux raisonnemens. Quand Desmarets rappelle la grandeur des traditions hébraïques, ce qu'il y a de merveilleux dans les aventures du peuple juif; quand il montre la beauté de l'Évangile, même pour la poésie; quand il déroule l'enchaînement des miracles de Jésus-Christ, alors, comme le sujet le soutient, la faiblesse du poète paraît moins. C'est là, en effet, le beau côté du merveilleux chrétien; c'est par là qu'il peut lutter avec avantage contre le merveilleux païen; le merveilleux chrétien, surtout dans les sujets empruntés à l'Évangile, est aussi gracieux que le merveilleux païen, et il est toujours plus tendre et plus profond; en même temps que, dans les sujets empruntés aux Juifs, il est aussi grand que l'a jamais été le merveilleux homérique. Aussi Desmarets et Boival ont de quoi le défendre; mais ils le défendent avec leurs vers, ce qui gâte tout. Voici, par exemple, quelques vers de Boival, dont les argumens, qui sont bons, gagneraient beaucoup à être exprimés en prose :

Qui des deux est plus grand, si quelqu'un les compare,  
Ou le dieu de Moïse, ou le grand Jupiter?  
Ou le charme d'Hélène, ou le charme d'Esther?  
Ou le sage Nestor, ou le puissant Élie?  
Ou Vénus, ou Judith, honneur de Bêthulie?  
Ou le pieux Énée, ou le chef sans pareil  
Qui par une parole arrêta le soleil?  
Pallas ou Debora. . . . .  
Et si l'on veut encor comparer les fureurs,  
Qui des deux dans l'esprit causera plus d'horreurs,  
Ou d'Alecton la rage allumant les provinces,  
Ou celle d'Athalie, ivre du sang des princes?.....  
Pour te convaincre, impie, aux vérités rebelle,  
Fable pour fable, au moins, qui crois-tu la plus belle?....  
Aux grands effets de Dieu rien ne peut s'égalier,  
Et la feinte si haut n'a jamais pu voler (1).

Desmarets expose avec détail son système sur l'emploi du merveilleux dans deux de ses ouvrages en prose, la préface de son *Clovis* et

(1) Boival, *Les Plaintes de la poésie*.



son *Traité sur les Poèmes anciens*. Ce qui rend curieuse l'argumentation de Desmarets, c'est l'idée qu'il développe que, le christianisme ayant sur le paganisme une grande supériorité morale, cette supériorité doit profiter aux poètes chrétiens, et qu'à ce titre il doit être lui-même supérieur à Homère et à Virgile. Singulier argument, qui conclut de la fausseté de la religion à la fausseté des mœurs et des caractères poétiques, et qui croit que là où le culte repose sur l'erreur, l'homme ne peut pas retrouver la vérité dans les peintures qu'il fait de l'homme lui-même! Les païens, dit encore Desmarets, n'ont pas la perfection, car la perfection n'appartient qu'au christianisme (1). Comment donc leurs poèmes pourraient-ils être supérieurs aux poèmes modernes?—Du reste, Desmarets y met de la modestie et consent à ne pas s'enorgueillir lui-même s'il est supérieur à Homère et à Virgile, étant venu après eux; c'est à Dieu qu'il en rapporte la gloire. « On a dit aussi que ce n'est pas être humble que de se comparer à Virgile; mais l'humilité chrétienne ne nous oblige pas à nous estimer au-dessous des païens en esprit et en jugement. Au contraire, nous devons faire voir que nous avons bien plus de pitié de leurs défauts que d'envie de leur gloire, et qu'un chrétien qui connoît la grandeur, la beauté, la droiture et les merveilles de sa religion, et qui attribue à Dieu seul toutes ses lumières, a mille fois plus d'esprit et de jugement que n'en eurent jamais les plus grands génies des gentils, et ne tombera jamais dans les fautes où ils sont tombés, parce qu'il a une lumière au-dessus de toute lumière humaine qui le conduit, qui l'éclaire et qui lui fait voir les défauts grossiers des aveugles païens (2). »

Je ne veux pas analyser plus long-temps cette singulière argumentation dont l'erreur saute aux yeux de tout le monde. Non, le génie littéraire ne dépend pas de la foi, et ceux que Dieu éclaire de ses lumières, ceux dont il fait ses saints et ses élus, ne sont pas nécessairement de grands orateurs et de grands poètes. C'est à la vie éternelle que Dieu les a prédestinés, et non à l'immortalité littéraire. Bizarre idée, après tout, que de croire que Jésus-Christ est venu au monde pour donner aux hommes le génie poétique! La religion chrétienne n'en sera ni moins grande ni moins belle, parce que le païen Homère aura plus d'esprit que le chrétien Desmarets.

Le tort du merveilleux chrétien, selon ses adversaires, c'est de n'être point assez humain, c'est-à-dire assez passionné et assez dramatique. Le Dieu des chrétiens n'a pas les passions du Jupiter antique; il est souverainement bon, souverainement juste, souverainement puissant; ce qu'il veut, il le peut; ce qu'il dit, il le fait. Or, sans passions, sans

(1) « Ainsi, faute d'idée de perfection pour leurs dieux et pour leurs héros, et faute du vraisemblable que la seule véritable religion peut donner, ils n'ont pu approcher de la perfection de la haute poésie. » (*Clovis*, discours préliminaire.)

(2) *Traité des Poèmes*, p. 53.

changement de sentimens et de volonté, où est le drame? où est l'action? où est l'intérêt? La poésie s'accommodait mieux d'un Dieu moins juste et moins inflexible dans ses décrets.

Il est vrai que le Dieu des chrétiens ne change pas de volonté, et qu'il n'a au-dessus de lui aucune puissance; il n'est pas soumis aux arrêts de cette mystérieuse et aveugle divinité que les anciens appelaient le *Destin*, et à qui Jupiter lui-même obéissait. Il y a pourtant une force qui fait reculer sa puissance et qui fléchit sa colère. Cette force, c'est la prière et les larmes des mortels. Jéhovah est inflexible contre l'homme qui le brave; il se laisse émouvoir par l'homme qui le prie. « .... La miséricorde éternelle, dit M. de Chateaubriand, marche avec l'éternelle justice. Ce sont là les inconcevables mystères de la grace, les profondeurs impénétrables de la charité divine; Dieu permet que les prières des hommes ébranlent ses immuables décrets. Magnifique privilège des larmes de l'homme, que pourrait-on vous préférer dans cette odieuse idolâtrie, où les pleurs coulaient vainement sur des autels d'airain, où des divinités inexorables contemplaient avec joie les inutiles malheurs dont elles accablaient les mortels? Ne renonçons point à nos droits sur les décrets de la Providence; ces droits sont nos pleurs (1). » Ainsi, le Dieu des chrétiens se prête à l'épopée par sa miséricorde. Il est dramatique, parce qu'il menace au nom d'une justice souveraine et qu'il pardonne au nom d'une bonté également souveraine.

Dans le merveilleux chrétien il y a d'autres personnages qui se prêtent encore mieux à la passion, et M. de Chateaubriand ne manque pas de citer les démons, car l'enfer a été de tout temps la ressource des poètes chrétiens; mais la critique ne laissa pas M. de Chateaubriand en possession incontestée même de l'enfer : elle lui chicana jusqu'au diable, qu'elle prétendit, avec quelque raison, imité du titan Encelade caché dans les entrailles brûlantes de l'Etna, et du titan Prométhée qui, lui aussi, donna à l'homme le don de la science, et que Jupiter enchaîna sur le Caucase; Prométhée, aussi grand dans Eschyle que Satan dans Milton, puni comme Satan, mais inflexible et indomptable comme lui; Prométhée, enfin, qui dans le paganisme est la personnification de cette révolte contre Dieu, toujours vaincue et toujours indomptée, qui est le caractère même de Satan.

On disputait le diable à M. de Chateaubriand. Il essaya de prendre sa revanche à l'aide des anges; les anges, gracieux intermédiaires entre l'homme et la divinité. Ici viennent d'autres critiques. M. de Chateaubriand énumère les anges qui sont à la disposition du poète chrétien, brillante armée descendue du ciel, et qui en garde encore l'éclat (2).

(1) *Examen des Martyrs*.

(2) Videbitis cœlum apertum et angelos cœli ascendentes et descendentes.

(Saint Jean, 1, 51.)

Mais ces anges qu'énumère M. de Chateaubriand ne ressemblent guère, je l'avoue, aux anges que Bossuet loue dans son sermon des anges gardiens. « .... Sous l'ombrage des forêts on parcourt l'empire de l'ange de la solitude; on retrouve dans la clarté de la lune le génie des rêveries du cœur. Les roses de l'aurore ne sont que la chevelure de l'ange du matin. L'ange de la nuit repose au milieu des cieus, où il ressemble à la lune endormie sur un nuage; l'ange du silence le précède et celui du mystère le suit. Ne faisons pas l'injure aux poètes de penser qu'ils regardent l'ange des mers, l'ange des tempêtes, l'ange des temps, l'ange de la mort, comme des génies désagréables aux muses. C'est l'ange des saintes amours qui donne aux vierges un regard céleste, et c'est l'ange des harmonies qui leur fait présent des graces. L'honnête homme doit son cœur à l'ange de la vertu et ses lèvres à celui de la persuasion (1). »

J'ai deux reproches à faire à ces anges de M. de Chateaubriand : le premier, c'est qu'ils sont tellement allégoriques qu'ils sont à peine visibles. Je ne me représente l'ange de la solitude et l'ange des rêveries du cœur qu'à l'aide des figures de rhétorique; ils ressemblent à ces personnifications des passions humaines, à ces déités poétiques, comme l'Amour, la Haine, l'Envie, la Discorde, à l'aide desquelles Voltaire a cru animer sa *Henriade*. Que font ces abstractions fantastiques? quelle est leur mission? quelle est l'assistance qu'elles prêtent aux hommes? Sont-ce là nos bons anges gardiens? J'entends Bossuet inviter les saints anges à quitter le ciel, où ils ne voient que des bienheureux, à venir sur la terre « afin de rencontrer des affligés. » « Tous les hommes sont des prisonniers chargés des liens de ce corps mortel : esprits purs, esprits dégagés, aidez-les à porter ce pesant fardeau, et soutenez l'ame, qui doit tendre au ciel, contre le poids de la chair qui l'entraîne en terre. Tous les hommes sont des ignorans qui marchent dans les ténèbres : esprits qui voyez la lumière pure, dissipez les nuages qui nous environnent. Tous les hommes sont attirés par les biens sensibles : vous qui buvez à la source même des voluptés chastes et intellectuelles, rafraîchissez notre sécheresse par quelques gouttes de cette céleste rosée. Tous les hommes ont au fond de leurs ames un malheureux germe d'envie, toujours fécond en procès, en querelles, en murmures, en médisances, en divisions : esprits charitables, esprits pacifiques, calmez la tempête de nos colères, adoucissez l'aigreur de nos haines, soyez des médiateurs invisibles pour réconcilier nos cœurs ulcérés (2). » Je ne sais si je me trompe; mais ces assistances appropriées à nos misères me représentent la mission des anges d'une manière vive et touchante. Les anges de Bossuet ont la réalité de nos douleurs qu'ils consolent;

(1) *Génie du Christianisme*, liv. IV, chap. VIII.

(2) *Sermons*, t. II, p. 259.

ceux de M. de Chateaubriand ont l'indécision et la mollesse de nos fantaisies de joie ou de chagrin. Ils ne sont même pas des fictions; ils restent à l'état d'ombres et de rêveries.

Autre reproche : où mettra-t-on ces anges, capricieux enfans du génie de M. de Chateaubriand? Dans les forêts? dans le désert? au milieu des lueurs du matin ou des ombres du soir? Mais alors, voilà la nature repeuplée comme au temps du paganisme. M. de Chateaubriand fait un mérite au christianisme d'avoir chassé de la nature cette foule de sylvains, de faunes, de dryades, qui ôtaient à la campagne sa beauté et sa grandeur naturelles, qui l'encombraient plutôt qu'ils ne l'animaient. Il préfère aux chants des faunes et des dryades le murmure des vieilles forêts de l'Amérique; il préfère, en un mot, la nature à la mythologie. Il a raison. Heureux les poètes qui savent entendre et répéter cette voix de la nature qui retentit dans les bruits de la forêt et dans le murmure des eaux! Heureux ceux à qui Dieu a donné une ouïe merveilleuse et une bouche sonore pour redire les chants divins qu'ils entendent! Mais il n'est pas permis à tout le monde d'interpréter ainsi les voix de la nature; il n'est pas permis à tout le monde de faire de sa mélancolie une religion qui remplace les enchantemens du paganisme. Derrière cette mélancolie d'élite, que de mélancolies d'imitation! que de roucoulemens insipides entendus dans les forêts par je ne sais combien d'oreilles prétentieuses et redits par je ne sais combien de bouches monotones! Je dois, de plus, faire remarquer que, dans les forêts américaines, dont M. de Chateaubriand a si bien entendu le silence, je n'aperçois ni l'ange de la solitude ni l'ange des rêveries, et je ne m'en plains pas : je crains que tous ces anges ne soient que les pieux remplaçans des faunes et des sylvains. M. de Chateaubriand a baptisé ces demi-dieux; mais les baptiser, c'est les conserver, c'est montrer qu'ils n'étaient point inutiles et que la poésie aimait à les rencontrer au sein des bois et au bord des ruisseaux.

Il y a une autre réponse à faire à M. de Chateaubriand : les anciens ne mettaient pas des faunes et des sylvains dans toutes leurs forêts; il y avait des bois, et c'étaient les plus révéérés, auxquels ils laissaient la terreur de leur mystérieuse solitude : ceux-là avaient un dieu, mais un dieu inconnu et d'autant plus sacré.

Jam tum religio pavidos terrebat agrestes  
Diva loci...

disait Virgile, quand il faisait parcourir à Énée les collines et les bois du Capitole et de la roche Tarpéienne.

... Jam tum silvam saxumque tremebant,  
Hoc nemus, hunc, inquit, frondoso vertice collem  
Quis deus, incertum est, habitat deus...

Entre les beautés poétiques du paganisme et celles du christianisme, entre le merveilleux d'Homère et le merveilleux chrétien, quel est celui que je préfère? Je préfère, dirai-je très simplement, celui qui est le mieux employé. Le merveilleux ne vaut que ce que valent les poètes qui l'emploient. Qu'importe d'où vient l'inspiration! qu'importe d'où vient le souffle qui fait retentir les cordes de la lyre! C'est le son qu'il faut écouter, et, si le son est pur et beau, s'il retentit long-temps dans les cœurs, s'il émeut vivement les âmes, s'il est poétique enfin, ne cherchez plus d'où il vient: qu'il descende des sommets de l'Olympe ou des hauteurs du Sinaï, il est sacré. Dieu, qui a donné la poésie au monde comme plaisir ou comme consolation, n'a pas ordonné qu'elle marcherait toujours avec la vérité.

Dans la recherche que je veux faire de la formation de l'épopée chrétienne depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à Klopstock, j'écarte donc tout ce qui a rapport à l'origine du merveilleux; je ne m'inquiète pas de savoir si le merveilleux païen se prête mieux à la poésie que le merveilleux chrétien. J'étudie seulement l'usage que les poètes ont fait de ce merveilleux, qui était le fond même du sujet qu'ils traitaient, c'est-à-dire du mystère de la rédemption. Cette étude doit aussi, si je ne me trompe, faire comprendre comment et à quelles conditions se forme l'épopée.

Il y a deux sortes d'épopée: l'épopée que j'appelle naturelle et l'épopée littéraire. Il est difficile de saisir le secret du travail de l'épopée naturelle; elle s'élabore lentement dans l'imagination des peuples, comme les métaux au sein de la terre. Lorsque de grandes guerres ont agité une nation, lorsqu'un grand homme a paru dans le monde, l'imagination populaire reste long-temps encore ébranlée. Cette émotion est la source de l'épopée: elle enfante des fables, des récits, des légendes, d'abord confuses, bizarres, n'ayant ni suite ni enchaînement; mais bientôt tous ces récits divers se coordonnent et se combinent, ils forment un ensemble. Si maintenant naît un poète qui sache réunir et animer tous ces fragmens épars, alors il y aura quelque grande épopée telle que l'Iliade, née à la fois de l'imagination de tous et du génie d'un seul.

Il n'y a point, à proprement parler, d'épopée naturelle; nulle part un poème épique n'a existé sans qu'un poète l'ait fait. L'épopée naturelle est donc seulement la cause de l'épopée littéraire; sans l'épopée naturelle, point d'épopée littéraire. Le poète ne peut pas créer seul une fable et un héros; il les reçoit de la main du peuple, et il ne faut rien moins que l'imagination de tout le monde pour enfanter une pareille œuvre; mais, sans le poète, cet enfantement confus et désordonné expire bientôt.

Comme l'épopée naturelle n'est, pour ainsi dire, que le récit qu'un peuple se fait à lui-même des événemens de son histoire, de ses mœurs et de ses croyances, le caractère de cette épopée est très varié et très divers; il dépend des temps et des pays. Dans les siècles où la foi domine, l'épopée est religieuse : c'est l'époque des théogonies. Plus tard, quand les guerriers succèdent aux prêtres, l'épopée est guerrière et chevaleresque : c'est l'époque de l'Illiade chez les Grecs, de l'*Edda* héroïque et des *Nibelungen* chez les peuples modernes. Les romans de chevalerie sont le dernier écho de cette épopée guerrière. Quand le pouvoir militaire tombe à son tour, quand les corporations théocratiques ou féodales perdent leur pouvoir, quand l'homme commence à ne plus relever que de lui-même, et que l'individu, avec ses droits et son orgueil, remplace le fidèle et le citoyen, que devient alors l'épopée? L'époque que j'appellerais volontiers l'époque domestique a-t-elle son épopée comme l'époque théocratique et guerrière? Il n'y a plus d'épopée alors, mais il y a encore des récits : car l'homme ne renonce jamais au plaisir de se raconter à lui-même ses actions, ses sentimens et ses pensées; l'épopée de cette époque est le roman.

Le roman a une grande cause d'infériorité à l'égard de l'épopée : c'est qu'il est fait par des individus, tandis que l'épopée est faite par tout le monde. Pour faire une épopée, une légende, une tradition, chacun semble se cotiser, chacun apporte son obole au trésor commun; celui-ci un trait d'imagination, celui-là une circonstance touchante; chacun prête au héros de l'épopée, chacun le grandit et l'exhausse. Au moyen-âge, dit-on, quand on fondait une cloche, les fidèles apportaient une pièce d'argenterie qu'ils jetaient avec empressement dans la fonte, et c'est ainsi que le métal devenait plus pur et plus sonore. Dans l'épopée ou dans la légende, les héros ou les saints se font, pour ainsi dire, de cette manière : chacun contribue à l'œuvre, chacun y met du sien, et il n'est pas étonnant que l'ouvrage de tous vaille mieux que l'ouvrage d'un seul. Ajoutez que le roman a encore un autre désavantage : il est imprimé. La légende passe de bouche en bouche, de génération en génération, et se corrige à mesure qu'elle vieillit. J'embellis et je perfectionne le récit que m'a transmis mon père, sans craindre de gâter l'exemplaire. Le roman, au contraire, une fois qu'il sort du cerveau de l'auteur, tombe entre les mains de l'imprimeur, qui l'attache et qui le cloue, pour ainsi dire, sur un papier immobile, qui ne changera plus jusqu'à la fin des temps. Il est facile de faire une rature dans la légende, car la rature fait disparaître la ligne même qu'elle remplace. Cela ne se peut pas avec le roman imprimé. C'est ainsi que la légende s'enrichit et s'augmente, pour ainsi dire, à chaque génération; c'est ainsi qu'elle est toujours neuve et toujours jeune, parce que chaque siècle l'arrange à son gré, sans s'inquiéter de l'édi-

tion précédente, tandis que le roman s'oublie et perd son mérite, parce qu'il ne peut pas changer, et que la vieillesse s'empreint bien vite sur ses traits. Le roman, quand il est bon, dure à peine la vie d'une génération; la légende suffit à plusieurs siècles.

Nous avons cherché à définir ce que c'était que l'épopée naturelle : voyons l'épopée littéraire. Le mérite de l'épopée littéraire, c'est de suivre en quelque sorte l'épopée naturelle. L'épopée littéraire travaille sur l'épopée naturelle; elle la coordonne et la rédige. Plus l'épopée littéraire se rapproche de l'épopée naturelle, plus elle est vraie. Pour cela il faut plusieurs conditions : ainsi, il faut qu'il y ait une analogie quelconque entre l'épopée que chante le poète et l'époque à laquelle il appartient lui-même. Une époque ne peut faire l'épopée que d'une époque analogue. Ainsi, un siècle industriel ne peut pas faire l'épopée chevaleresque, ni un siècle incrédule l'épopée religieuse. C'est par là que pèchent ordinairement les épopées littéraires.

*La Messiade* (et ici je ne parle pas seulement de celle de Klopstock, je parle de toutes celles qui, sous des noms différens, ont précédé le poème allemand, et qui toutes ont essayé de chanter la rédemption chrétienne) est une épopée littéraire; mais elle a été précédée par une épopée naturelle qui l'inspire et qui la soutient. Cette épopée naturelle, l'histoire du Sauveur, a deux faces : dans l'Évangile, sa face de vérité, et dans les apocryphes, dans les légendes, sa face de superstition ou d'imagination. La légende a toujours vécu à côté de l'Évangile, l'épopée naturelle à côté de l'épopée littéraire; car, à toutes les époques de l'histoire de l'église, il y a eu des poètes lettrés qui essayaient de chanter Jésus-Christ et la rédemption de l'humanité et en même temps des légendaires qui faisaient le même récit à leur manière. Tantôt ces deux épopées parallèles se touchaient, et les poètes lettrés empruntaient aux poètes populaires; tantôt elles se séparaient, sans pourtant jamais se contredire, surtout de la part de la légende. La légende, en effet, n'a jamais contredit l'Évangile; elle s'est contentée d'y ajouter; elle a complété pour le peuple la religion par la superstition. J'aurai soin, d'une part, dans l'étude que je veux faire de l'épopée chrétienne, de noter la marche parallèle de ces deux récits et le commerce qui s'établit entre les deux épopées. Nous verrons aussi, d'autre part, quand nous arriverons à Klopstock, que son mérite est d'avoir réuni dans son poème ces deux épopées, l'épopée naturelle et l'épopée littéraire, et d'avoir donné par là à *la Messiade* sa dernière forme et sa plus belle expression.

SAINT-MARC GIRARDIN.

---

LES

**ÉTATS D'ORLÉANS.**

**(1560.)**

---

**ACTE DEUXIÈME.<sup>1</sup>**

**La scène est dans le château de Montargis.**

Il est huit heures du matin.

Un grand vestibule éclairé dans le fond par une galerie vitrée d'où la vue s'étend sur la cour d'honneur.

A gauche, la porte de la chambre à coucher du roi de Navarre; un hallebardier fait sentinelle devant la porte.

**SCÈNE PREMIÈRE.**

**BOUCHARD**, entrant par la galerie, suivi d'un valet.

**BOUCHARD**, à voix basse.

Qui t'a remis ce papier?

**LE VALET.**

Deux hommes que je ne connais pas, monsieur le chancelier.

**BOUCHARD.**

Où sont-ils?

**LE VALET.**

Sur le chemin d'Orléans, et déjà loin d'ici; ils courent à bride avalée.

**BOUCHARD.**

C'est bien. Voyons. (Le valet se retire dans la galerie.) Point d'adresse,

(1) Voyez la livraison du 15 avril.



point de signature, rien que des chiffres... Mais c'est la main du cardinal! Alors j'y suis. Avec un peu d'attention, ce sera bientôt lu. (Après une assez longue pause, il lit :) « Un valet du roi, porteur de lettres pour les princes, part ce soir d'Orléans. » Oui, c'est bien cela : « ... Part ce soir d'Orléans. Ne souffrez qu'il parle à personne. Emparez-vous des dépêches et remettez-les vous-même. Un mot de cet homme peut tout perdre. » Peste! encore de la besogne! Des dépêches, un valet... Tout cela est fort commode. M. de Lorraine ne doute de rien. Veut-il donc que je me mette à l'affût pour attendre son homme? N'ai-je pas mieux à employer mon temps que de faire ici le pied de grue? (Il va prêter l'oreille à la porte de la chambre du roi.) Notre ambassadeur est encore là. Ce bon M. de Bourbon, il doit avoir besoin que je lui donne un coup d'épaule. Heureusement d'Armagnac est avec lui. (Après avoir retu le papier qu'il tient encore à la main et l'avoir déchiré.) Prenons toujours nos précautions. (Il fait signe au valet de s'approcher.) Écoute. Tu vas aller chercher La Flèche et Gautier. Si vous voyez rôder par là une figure inconnue, vite, un bâillon sur la bouche, deux bonnes cordes aux deux poignets, et droit dans le caveau du donjon; puis vous viendrez m'avertir. Tu as bien entendu?

LE VALET.

Oui, monsieur le chancelier. (Il sort.)

## SCÈNE II.

BOUCHARD, seul, puis STEWART.

BOUCHARD.

Maintenant, je vais au secours de notre cardinal. Voilà demi-heure qu'ils sont en conférence. Ce n'est pas mauvais signe. J'aurais cru que M. le prince lui donnerait son congé dès les premières paroles. Entrons. (Il se dirige vers la porte de la chambre à coucher, mais, en portant les yeux du côté de la galerie, il aperçoit un homme enveloppé d'un manteau qui s'introduit avec précaution.) Eh! mais, serait-ce déjà le camarade? Parbleu! je connais ce masque-là! Le vieil Écossais du roi? (Élevant la voix.) Bonjour, monsieur Robert. Par quel hasard dans ces lieux? et pourquoi ces airs de mystère?

STEWART.

A chacun son tour. N'ai-je pas vu hier un chancelier de Navarre s'échapper à pas de loup du logis de M. de Lorraine?

BOUCHARD.

Que dites-vous là, s'il vous plaît?

STEWART.

J'ai détourné les yeux; qu'il me rende la pareille.

BOUCHARD.

Ah çà! vous radotez, mon ami. Moi, hier à Orléans!...

STEWART.

Je vous ai vu, de ces yeux vu.

BOUCHARD.

Vos yeux étaient troubles. Mais brisons là. Vous avez des lettres à me remettre?

STEWART.

Des lettres?

BOUCHARD.

Oui, des lettres. Ne faites pas l'étonné.

STEWART.

Je n'ai pas de lettres pour vous.

BOUCHARD.

Donnez-les-moi toujours.

STEWART.

Je n'en ai point.

BOUCHARD.

Donnez-les-moi, vous dis-je.

STEWART.

Non.

BOUCHARD.

Allons, bonhomme, comme tu voudras. (Il appelle.) Holà! (Les trois valets entrent et se jettent sur Stewart.) Tenez ferme. (A la sentinelle.) Mon ami, prêtez-leur main-forte. C'est un traître, un espion. (Stewart est bâillonné et garrotté. Ou l'emmène. La sentinelle revient à son poste. Bouchard s'adressant aux trois valets :) Attendez! Ouvrez son pourpoint. Ne trouvez-vous point des lettres?

UN DES VALETS.

Oui, monsieur le chancelier; en voici.

BOUCHARD, prenant une lettre.

Est-ce tout?

SECOND VALET.

Encore celle-ci, et puis quelque autre chose... un bijou, ma foi!

BOUCHARD.

Un bijou? Voyons. (Bas.) Un cachet aux armes d'Écosse! Vertudieu! quel butin! — Allez, mes amis, allez, ne le lâchez pas.

(Stewart cherche à se débattre, il est emporté par les valets.)

## SCÈNE III.

BOUCHARD, seul.

Voilà une affaire lestement faite. Maintenant, voyons ces dépêches. Ah! ah! l'écriture de la Montpensier. C'est bien. Les armes de la reine-

mère, encore mieux! — *A mes cousins de Bourbon.* Voilà, j'espère, du renfort pour ce cher cardinal. Allons, portons vite tout cela. (Il fait quelques pas vers la chambre à coucher.) Mais n'est-il pas prudent de s'assurer d'abord du contenu? (Il regarde les lettres.) Ces sceaux-là se lèveront aisément. Sachons de quoi il s'agit, c'est plus sûr. Et ce colifichet (Montrant le cachet aux armes d'Écosse.), quel usage en ferons-nous? Tout cela vaut bien la peine de se recueillir quelques instans.

(Il se dirige vers la galerie.)

## SCÈNE IV.

LE ROI DE NAVARRE, sortant de sa chambre à coucher, suivi du PRINCE DE CONDÉ.

LE ROI DE NAVARRE.

Holà! Bouchard, où allez-vous?

BOUCHARD, revenant sur ses pas.

Sire?...

LE ROI DE NAVARRE.

Écoutez, vous allez descendre aux écuries; vous y verrez mon frère le cardinal et M. d'Armagnac qui font brider leurs mules. Je ne veux pas qu'ils partent sans m'avoir dit encore quelques paroles. Allez, Bouchard, ne tardez pas.

(Bouchard sort.)

## SCÈNE V.

LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vive Dieu! mon frère, quel courage! Vous n'en avez donc pas assez de leurs sermons? Vous voulez recommencer?

LE ROI DE NAVARRE.

Quelques mots seulement.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pour moi, tout est dit, je n'irai point.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous en êtes le maître.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Me jeter, en plein jour, dans une chausse-trappe! Il n'y a que les fous qui se donnent ces plaisirs-là.

LE ROI DE NAVARRE.

Les fous, les fous... Vous croyez-vous bien sage, d'avoir rudoyé de la sorte notre frère et M. d'Armagnac? Ils s'en vont tout marris. Je veux me séparer d'eux en meilleurs termes.

LE PRINCE DE CONDÉ.

A cela ne tienne. Donnez-leur aussi mes baise-mains, mais, pour Dieu ! ne leur promettez rien.

LE ROI DE NAVARRE.

Ni promettre, ni refuser.

LE PRINCE DE CONDÉ.

La chose est claire, pourtant : mettez les pieds à la cour, vous n'en reviendrez pas.

LE ROI DE NAVARRE.

N'y point aller, c'est jouer bien gros jeu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Y aller, c'est perdre à coup sûr; les dés sont pipés.

LE ROI DE NAVARRE.

Moi, premier prince du sang, laisser ma place vide aux états... — Après tout, si MM. de Guise attentaient à ma personne, pensez-vous que les états le souffriraient ?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh ! bon Dieu ! les états, c'est une comédie ! Quand ils seraient pour nous, ce dont je doute encore, oseraient-ils élever la voix au milieu des hallebardes et des mousquets ?

LE ROI DE NAVARRE.

Mais la reine Catherine... nous avons son appui; le cardinal ne vous l'a-t-il pas dit ?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bel appui ! Est-ce elle qui commande aux cornettes de Cypierre ? Est-ce la reine Catherine qui fait marcher cette forêt de lances dont Orléans est enveloppé ? Et puis, fiez-vous donc aux femmes, et aux femmes de cette cour-là ! Vous savez bien ce qu'elles valent.

LE ROI DE NAVARRE.

En vérité, mon cher Louis, vous faites mon étonnement ! Vous qui toujours gourmandez ma prudence, vous voulez aujourd'hui que j'aie peur de mon ombre !

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, non, je ne veux rien. Allez, mon frère, faites-vous mettre en cage.

LE ROI DE NAVARRE.

Mon parti n'est pas encore pris.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allez... qu'attendez-vous ?

LE ROI DE NAVARRE.

J'attends le connétable. Nous lui avons promis...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pensez-vous donc qu'il vienne ?

LE ROI DE NAVARRE.

Il n'est pas homme à manquer au rendez-vous... Ce n'est pas qu'aujourd'hui tout le monde se fait attendre. (Tournant la tête du côté de la galerie.) Comprenez-vous ce Bouchard qui ne revient pas?... Le cardinal serait-il déjà parti ?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous voilà bien en peine. Que n'allez-vous y voir vous-même ?

LE ROI DE NAVARRE.

Parbleu ! vous avez raison. (Il sort.)

## SCÈNE VI.

LE PRINCE DE CONDÉ, seul. (Il suit des yeux le roi de Navarre.)

Je voudrais bien qu'on m'expliquât ce qui se passe chez cet excellent frère ! D'ou lui vient aujourd'hui cet amour du danger ? Lui si sage, lui qui jamais ne s'embarque que par le ciel le mieux étoilé, se lancer tête baissée dans un tel traquenard ! Il a donc bien peur de rompre avec le roi ? Je parie qu'il s'en va donner parole au cardinal... — Après tout, si j'étais à sa place, je n'hésiterais pas ; dès ce soir je serais à Orléans. Dieu sait ce qu'il m'en coûte de reculer devant ces deux cadets de Lorraine ! J'aurais tant de plaisir à les mesurer de l'œil !... Pour en avoir raison, il ne faut qu'un peu de cœur. — Mais paraître devant cette dédaigneuse qui me rendrait tout au plus mon salut ! Risquer ma tête pour qu'elle en soit moins émue que si son singe était malade ! Non, mille fois non ; je n'ai pas ce courage-là. Des dangers tant qu'on voudra, mais des dédains, des mépris de femme, je ne suis pas de taille à les braver. — Seigneur Dieu ! à quelle folie me voilà-t-il donc réduit ? quel rêve extravagant ai-je poursuivi depuis six mois ? Parce qu'un jour il m'a semblé... Non, je me fais pitié !... et j'ai quitté Nérac joyeux comme un enfant à la pensée que je me rapprochais d'elle ! Et pendant ce long voyage le cœur me battait à fendre mon pourpoint chaque fois qu'un message arrivait de la cour !... Mais elle songeait bien à moi ! Pas un mot, pas un signe, pas le moindre souvenir !... Tout à l'heure encore j'espérais que ce cardinal... Il venait de la voir, de lui parler... Mais non, j'ai eu beau l'interroger, rien, toujours rien. — Suis-je assez bafoué !... Je ne l'ai pas rêvé, pourtant, c'était bien elle, à Ambois, qui, pour mieux me convertir, me provoquait sans cesse à m'asseoir à ses côtés ; c'était bien elle qui, chaque soir, m'enivrait, comme à plaisir, de ses chansons, de ses douces poésies ; et quand, par hasard, en accordant son luth, ma main rencontrait la sienne, je ne vois pas qu'elle en fût

offensée! Et tout cela n'était que moquerie! et tout cela n'est plus que fumée! et je suis assez lâche pour en être amèrement chagrin! Ah! ma pauvre Limeuil, et vous toutes qui m'avez aimé, vraiment aimé, vous ririez bien de moi! Croiriez-vous que je n'aspire pas même à partager le bonheur de mon royal cousin? La plus modeste place dans un cœur, voilà tout ce que je demande, moi, Condé! N'est-ce pas de la sorcellerie? Un regard, un seul regard, me rendrait plus triomphant qu'une victoire en bataille rangée. Et dire que je ne l'aurai jamais, ce regard! Morbleu! du moins je ne le mendierai pas! Il est temps de briser cette ridicule chaîne. J'ai beau garder mon secret, il finirait par m'échapper. Sainte-Foy a déjà des soupçons, Noblesse fait le mystérieux, vous verrez que Bouchard lui-même finira par s'en douter. Je deviendrais bientôt la fable de l'univers. Il faut trancher dans le vif. Ce n'est pas à Orléans, c'est chez moi, c'est à La Fère que je veux aller. Puisque j'y suis résolu, bien résolu, pourquoi tarder? A quoi bon attendre le connétable? Avertissons mes gens, et que dans une heure nous soyons tous délogés. Holà! Sainte-Foy, Noblesse...

### SCÈNE VII.

LE MÊME, NOBLESSE, entrant par la galerie.

NOBLESSE.

Monseigneur, voici M. Dardois qui monte les degrés.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Noblesse, entendez-vous avec Sainte-Foy pour que dans une heure tous nos gens soient prêts à partir et tous mes chevaux bridés. Allez, faites diligence.

NOBLESSE.

Oui, monseigneur.

(Il sort.)

### SCÈNE VIII.

LE PRINCE DE CONDÉ, DARDOIS.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bonjour, Dardois. Viendriez-vous sans le connétable?

DARDOIS.

Non, monseigneur. J'ai pris les devans au sortir de la forêt. Vous le verrez bientôt.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je tremblais que par ces brouillards d'automne sa goutte ne lui eût joué quelque tour.

DARDOIS.

Nous avons la goutte, monseigneur, pour ne pas aller aux états; mais cette goutte-là ne rend pas bien malade. Si nous sommes en retard, la faute en est aux six cents lances qui marchent avec nous; il a fallu faire tant de haltes d'Écouen jusqu'ici! sans compter de longs détours pour éviter les bandes de Picardie qui se rendent à Orléans.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Encore des gens de guerre pour Orléans! Voilà des états qui seront bien gardés!

DARDOIS.

Oui, monseigneur, et qui n'en seront pas plus sûrs. Ces pauvres députés ne s'y trompent guère; à voir avec quelles figures ils quittent leurs provinces, on dirait qu'ils vont ramer pour le service du roi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bien fou qui se laisse prendre à monter sur cette galère!

DARDOIS.

Ah! monseigneur, quelle joie pour M. le connétable quand vous lui tiendrez ce langage! Il vous suit avec tant de souci depuis que vous avez quitté Nérac! Il appréhendait si fort que votre dessein ne fût d'aller plus avant!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non pas, s'il vous plaît.

DARDOIS.

Et moi, monseigneur, j'avais tant de hâte de vous confier des choses que je n'osais vous écrire!... J'ai passé de si mauvaises nuits depuis que ce malheureux Lassalgue....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Lassalgue?

DARDOIS.

Doutez-vous qu'il soit au pouvoir de MM. de Lorraine? et savons-nous ce qu'il leur aura dit?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oh! pour cela, soyez tranquille. Il est fidèle comme tous nos Basques. Qu'il soit pris, qu'il soit mort, à la bonne heure; mais qu'il ait parlé, je n'en crois rien, Dardois.

DARDOIS.

Alors MM. de Lorraine sont de bien grands sorciers.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Comment?

DARDOIS.

Avoir déjoué tout juste et point pour point tout ce que nous vous mandions.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous m'aviez donc écrit?

DARDOIS.

Hélas! oui, monseigneur, avec l'encre que vous savez....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et vous en aviez instruit Lassalgue?

DARDOIS.

Il le fallait bien, monseigneur, pour qu'il vous avertît.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ah! vous m'en direz tant!

DARDOIS.

Soyez-en sûr, ils ont tout lu. Vous comprenez maintenant quels dangers vous attendraient à Orléans!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas à moi, Dardois, c'est à mon frère qu'il faudra conter cela.

DARDOIS.

Quoi! le roi de Navarre veut aller aux états?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bel et bien.

DARDOIS.

Est-il possible!

## SCÈNE IX.

LES MÊMES, BOUCHARD, entrant rapidement par la galerie.

LE PRINCE DE CONDÉ, se retournant.

Qui va là?

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, pardon. — Monsieur Dardois voudrait-il me laisser dire un mot à M. le prince?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Une autre fois, Bouchard.

BOUCHARD.

Mais, monseigneur, c'est chose de conséquence, je vous jure.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Attendez... tout à l'heure.

BOUCHARD.

Monseigneur, il sera trop tard. Je manquerais à mes devoirs si je n'insistais pas.



LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh bien! voyons, parlez. — Dardois, veuillez descendre; vous m'annoncerez au connétable. Je veux aller le recevoir aux portes du château. (Dardois sort.)

BOUCHARD, à part.

Maintenant jouons serré. C'est notre dernière carte!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allons, Bouchard, parlez donc.

BOUCHARD.

Monseigneur, vous me voyez dans un grand embarras. Je donnerais le peu que je possède, et ma vie par-dessus le marché, pour que le roi, mon bien-aimé maître, n'allât pas à Orléans. Depuis qu'il s'est mis en tête un dessein que vous blâmez si justement, j'en perds le sommeil et l'appétit; et pourtant, si vous ne venez à mon secours, je vais peut-être le pousser, malgré moi, à se faire prendre à cette glu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'est-ce que cela veut dire?

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, vous n'allez comprendre. Tout à l'heure, pendant que le roi donnait les baisers d'adieu à M. le cardinal...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Comment! pas encore parti?

BOUCHARD.

Dans un instant il sera hors du château; mais, pendant qu'on disposait sa litière, le roi nous tournant le dos et tout entier à M. son frère, j'ai reçu certaines lettres qu'à leur forme et aux armes dont elles sont scellées, j'ai reconnues lettres royales et venant tout droit d'Orléans.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec impatience.

Eh bien!

BOUCHARD.

Je me suis senti fort empêché, car mon devoir me commandait de porter ces lettres à mon maître; et cependant je me disais : Si ce sont invitations pressantes, promesses, sauf-conduits, que sais-je? c'en est fait, nous ne pourrons jamais retenir le roi. Alors j'ai pensé que M. le prince de Condé pouvait seul prendre sur lui ce qu'il convient de faire. Je suis venu bien vite m'en remettre à sa prudence. Maintenant monseigneur doit comprendre, et j'espère qu'il pardonne mon insistance et mon importunité.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Très bien. Mais le messager, où est-il?

BOUCHARD.

Il ne s'est pas soucié de rester avec nous. J'ai pris les lettres, il m'a dit deux paroles, et je ne l'ai plus revu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais les lettres?

BOUCHARD.

Les voici, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Donnez vite. (Il jette les yeux sur la première lettre.) Ah! c'est de la duchesse. Il en a tant reçu de ces lettres-là, qu'une de plus... Vous pouvez la remettre. (Il prend la seconde lettre.) Quant à celle-ci, voyons : *A mes cousins MM. de Bourbon*. C'est la main de la reine-mère. Je l'ouvre, celle-ci. (Pendant qu'il lit des yeux.) Toujours la même antienne : la parole du roi, la sienne; ces mêmes phrases que le cardinal et d'Armagnac nous récitaient tout à l'heure... rien de plus.

BOUCHARD, à part.

Voyons si le *post-scriptum* produira plus d'effet.... L'y voici. Malepeste! comme il change de figure! Je ne me trompais pas. (Il tire de sa poche le cachet aux armes d'Écosse.) Puisqu'il en est ainsi, nous vous tenons, beau prince!

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, relisant le *post-scriptum*.

« La reine, notre chère fille, ne veut l'ouvrir qu'en compagnie de MM. ses cousins... » Enfin! elle se souvient que je suis au monde! Mais ce n'est pas elle qui me le dit! Elle aurait pu choisir un autre secrétaire. Tout ce qui vient de cette Florentine me semble louche et me met sur mes gardes. (Haut.) Bouchard, ne vous a-t-on remis que ces deux lettres?

BOUCHARD.

Pas d'autres, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais, que vous a-t-on dit?

BOUCHARD.

Seulement ces mots : deux lettres pour le roi et ceci pour M. le prince, pour lui seul.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pour moi! mais vous ne m'avez rien donné.

BOUCHARD.

Ah! pardon, monseigneur. (Il porte la main à son pourpoint.) Je ne sais pas trop ce que c'est : un bijou, un cachet, je crois.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Voyons. (A part.) Bénédiction! son cachet, son propre cachet! (Haut.) Et c'est à moi, vous en êtes sûr, que ceci est destiné?

BOUCHARD.

Oui, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous en êtes bien certain ?

BOUCHARD.

Assurément, monseigneur; à vous, et même à vous seul.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous avez bien entendu ?

BOUCHARD.

Parfaitement, monseigneur, et de mes deux oreilles.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec feu.

Voyez-vous, maître Bouchard, si vous aviez le malheur de me dire un mot de plus que la vérité, je vous les ferais couper, vos oreilles, pour vous apprendre à mieux écouter.

BOUCHARD.

Ah! bon Dieu! monseigneur, que vous ai-je donc fait pour m'attirer de telles paroles? Vous étiez si calme tout à l'heure, et maintenant...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Maintenant je suis très calme encore, mon cher Bouchard.

BOUCHARD, regardant le cachet que le prince tient à sa main et dont il ne détache pas ses yeux.

Je me doutais bien que c'était là quelque chose d'importance. Il y a des armes, je crois : ne sont-ce pas les armes du roi ?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oui, c'est le cachet du roi.

BOUCHARD.

Il paraît bien ciselé et d'un précieux travail : je conçois que monseigneur le regarde avec tant d'admiration. (A part.) Il ne m'écoute pas.

LE PRINCE DE CONDÉ, sans l'écouter et contemplant toujours le cachet.

Ah! ceci vaut mieux qu'une lettre. Son bijou favori! qui jamais ne quitte sa ceinture! que ses charmantes mains ont caressé tant de fois! Oui, ses mains!... Quel délire! Je crois les sentir dans les miennes.

BOUCHARD, à part.

Vive Dieu! il me semble qu'on vous oublie, monsieur le connétable! C'est bien, c'est bien!...

LE PRINCE DE CONDÉ, contemplant toujours le cachet.

A Chambord! Oui, j'irai, j'irai, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, quoi qu'il advienne. — Mais, prenons garde, Bouchard me regarde.... Et le connétable qui m'attend....

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, voudriez-vous me dire ce que je dois faire? Remettre cette lettre, c'est convenu; mais l'autre....

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'autre?... Comme vous voudrez; il importe assez peu maintenant.

BOUCHARD.

Maintenant? pourquoi donc, monseigneur?....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh bien! tenez, (Il lui donne la lettre ouverte.) la voici : vous direz au roi que je l'ai lue; qu'elle me semble digne de sérieuses réflexions. Ces paroles de la reine-mère ont bien leur poids; ce sont des paroles écrites. Dites-lui de ne point les perdre : s'il persistait dans son dessein, elles seraient d'un grand secours pour lui, et, qui sait? pour moi-même.

BOUCHARD.

Pour vous, monseigneur?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oui, pour moi. Croyez-vous donc, Bouchard, que je pourrais jamais laisser mon frère s'exposer seul à un tel danger?

BOUCHARD, repliant la lettre qu'il a parcourue.

Ah! monseigneur, je vous reconnais bien là! Mais, au nom du ciel! gardez-la cette lettre; je vous en prie, gardez-la.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et pourquoi?

BOUCHARD.

Je viens d'en lire assez : si je la montre au roi, tout est dit.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'est-ce donc?

BOUCHARD.

Le nom seul de la reine Marie, il y a de quoi nous faire partir sur l'heure.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous voulez rire. Comment, mon frère?....

BOUCHARD.

Serait-il possible que monseigneur ne s'en fût jamais aperçu?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, vraiment.

BOUCHARD.

Eh bien! monseigneur peut m'en croire.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais sa barbe grisonne.

BOUCHARD.

Est-ce un Caton pour cela?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, mais ce n'est point un fou, et jamais pareille démence.... (A part.)

Ah! M. mon frère, voilà donc qui m'explique.... Eh bien! nous y serons ensemble. Je me permets d'en avoir peu d'alarmes.... qui sait pourtant? les femmes sont si bizarres.... (Haut.) Bouchard, rendez-moi cette lettre; je serai de retour dans un instant; il vaut mieux que je la donne moi-même au roi.

BOUCHARD, rendant la lettre.

J'en suis ravi, monseigneur. Il me coûtait, en vérité, de faire à mon cher maître un si mauvais cadeau.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bouchard, écoutez-moi. Quelles que soient vos terreurs, n'insistez pas plus qu'il ne convient pour amener mon frère à votre avis. Le sien est-il si mauvais?... Je n'en sais rien. Les gens de cœur doivent toujours y regarder de très près avant de se donner des airs de poltrons. — Avertissez-le que le connétable s'approche, et que je suis allé hors du château lui souhaiter la bien-venue.

BOUCHARD.

Oui, monseigneur.

(Le prince de Condé sort.)

## SCÈNE X.

BOUCHARD, seul.

Ouf! l'ai-je ramené de loin ce beau galant! lui ai-je administré sagement mon narcotique amoureux! Parlez-moi d'avoir affaire à ces cœurs enflammés! — Pour le coup, M. de Lorraine sera content, j'espère; et son grand dédaigneux de frère, fera-t-il encore le dégoûté? Jamais ils ne sauront ce qu'ils te doivent, mon pauvre Bouchard! — J'avoue pourtant que, si la cure est belle, on m'a fourni un bon onguent. Je m'étais bien douté, à voir la rage du vieux hibou, que ce brimborion d'or valait plus que son poids. Comme les yeux lui sortaient de la tête pendant qu'on l'arrachait de son pourpoint! Que devait-il en faire, lui? Je n'en sais rien; mais, moi, je n'en ai pas mal usé. — Maintenant, monsieur le connétable, vous pouvez parler aussi haut qu'il vous plaira, nous sommes cuirassé et à l'abri de votre langue... Eh! mais, quel est ce bruit de chevaux?... (Il regarde aux fenêtres de la galerie.) Le connétable!... Laissons-les se fêter, s'embrasser tout à leur aise, et veillons à notre prisonnier. S'il s'échappait, quel remue-ménage!... Voyons si les portes sont bien closes et mes gardiens bien éveillés.

## SCÈNE XI.

LE CONNÉTABLE DE MONTMORENCY, LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ, DARDOIS, NOBLESSE, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU CONNÉTABLE, DEUX VALETS DU ROI DE NAVARRE PORTANT DES BOUTEILLES ET DES GOBELETS.

LE CONNÉTABLE, s'entretenant avec le roi de Navarre.

Non, sire, en vérité, pas la moindre fatigue. C'est une promenade qui nous a mis en santé, hommes et chevaux; et nous avons encore assez d'haleine s'il eût fallu pousser plus loin pour l'amour de vous et de M. notre neveu.

LE ROI DE NAVARRE.

Cher connétable, c'est votre vieille amitié qui vous fait oublier la longueur du voyage.

LE CONNÉTABLE.

Ajoutez-y que feu mon père m'a taillé des reins comme on n'en fait guère aujourd'hui. Moi, je ne suis bien que sur ma selle, et j'y mourrai, si Dieu le permet.

LE PRINCE DE CONDÉ.

En attendant, mon cher oncle, il n'est pas nécessaire de vous tenir debout. (Il fait signe aux valets de déposer sur la table les bouteilles et les gobelets.) Asseyons-nous, s'il vous plaît, à cette table.

LE CONNÉTABLE.

Pour boire un coup de votre vin? Je ne demande pas mieux, car j'ai grand chaud. (Se tournant vers ses gentilshommes :) Laissez-nous, vous autres. (Il s'assied; le roi de Navarre lui verse à boire. Les gentilshommes s'éloignent.)

LE PRINCE DE CONDÉ, bas à Noblesse.

Tous mes gens sont-ils prêts?

NOBLESSE, bas.

Oui, monseigneur, et les chevaux aussi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

C'est bien.

(Noblesse et Dardois se promènent dans la galerie.)

LE CONNÉTABLE, resté seul avec le roi et le prince.

Voilà plus d'un an, savez-vous, que nous n'avons passé une heure ensemble! Que de choses depuis un an! Dans quel état sont tombées nos affaires! Ne parlons pas de mes injures personnelles, j'ai coutume d'en faire bon marché; mais le royaume, ce pauvre royaume, abandonné à ces harpies! N'y a-t-il pas de quoi vous faire saigner le cœur?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Dites plutôt, connétable, nous mettre la dague au poing. C'est la guerre, voyez-vous, la guerre seule qui nous fera justice.

## LE CONNÉTABLE.

Je le crois comme vous, mais il faut prendre son temps.

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Le plus tôt sera le mieux! Je mettrai bas ces maudits étrangers ou j'y laisserai ma vie! et si je meurs, connétable, comptez sur mes amis pour me venger et vous servir.

## LE CONNÉTABLE.

Vos amis! cher neveu, vous n'oubliez qu'une chose : sont-ils du bois dont je fais les miens? Appelez-moi, si vous voulez, diseur de patenôtres, riez de mes vieilles idées, mais j'aimerais mieux toute ma vie garder au fourreau ma vieille épée que de prendre à mon service vos faiseurs de religions.

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Ne peut-on suivre chacun sa foi et marcher de concert contre l'ennemi commun?

## LE CONNÉTABLE.

Oh! que nenni! je suis trop vieux routier! On ne vit pas avec les charbonniers sans qu'il en reste aux doigts quelque chose... Ne vous fâchez pas, Condé; écoutez-moi : nous ne sommes pas ici pour nous complimenter; je vous ai déjà écrit brutalement votre fait, je vous le dirai de même. Vous avez été un peu bien prompt de rompre ainsi tout haut avec la messe?

## LE PRINCE DE CONDÉ.

J'avais rompu tout bas. Ce que je fais, je le dis.

## LE CONNÉTABLE.

Pas toujours, s'il vous plaît, monsieur mon neveu. Je sais plus d'un mari par le monde à qui vous ne dites pas tout ce que vous faites. La franchise est une belle chose; mais, quand on a l'honneur d'être fils de France, on doit y regarder à deux fois avant de faire divorce avec notre sainte mère l'église. — Allons, je ne suis pas venu pour vous sermonner. Laissons là votre profession et la belle colère où vous m'avez mis. C'est ma chère nièce, votre femme, qui vous a fait faire le saut : je comprends, vous avez racheté par là bien des péchés envers elle... Allons, allons... voudriez-vous m'en faire accroire? Moi, grace à Dieu, j'ai les cheveux trop blancs pour donner des soucis à ma femme; aussi, fût-elle huguenote encore plus obstinée que votre Étéonore, jamais elle ne me ferait changer. Mes neveux de Châtillon en savent quelque chose : ils y ont perdu leur latin. Mais, corbien! je n'en suis que plus résolu de ne donner ni paix ni trêve à cette insatiable famille qui s'en va ruinant notre France. Ils voudraient bien nous traquer tous dans leur baraque d'Orléans; mais vous n'êtes pas en humeur, je suppose,

de leur faire cette galanterie : vous vous gardez pour des temps meilleurs. Cela dit, voyons un peu comment disposer nos affaires.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous allez trop grand train, connétable. Parlons des états, s'il vous plaît. Vous pensez qu'il nous est loisible d'y faire défaut? Moi, je le confesse, je n'en crois rien.

LE CONNÉTABLE.

Quoi! vous avez envie d'aller à Orléans?

LE ROI DE NAVARRE.

Envie, non; mais il est des choses qu'il faut faire, sans en avoir envie.

LE CONNÉTABLE.

Vous voulez, sans défense, vous livrer à ces gens-là!

LE ROI DE NAVARRE.

Serai-je sans défense au milieu des députés des trois ordres? Cette noblesse n'aura-t-elle pas ses épées? Les gens du tiers ne seront-ils pas pour moi?

LE CONNÉTABLE.

Et les soldats dont la ville est pleine, pour qui seront-ils?— En vérité, je ne sais ce qui l'emporte en moi de l'affliction ou de la surprise! On me l'avait dit, je n'en voulais rien croire. — Ainsi, vous vous faites scrupule d'obéir aux invitations du roi! vous vous croyez protégé par sa parole! Mais vous oubliez donc dans quelle servitude est tombé cet enfant? Ses ordres! est-ce lui qui les donne? Ses promesses! est-ce lui qui les tient? Vous fiez-vous, par hasard, à sa mère? Triste caution! D'abord elle ne peut rien, et, pût-elle quelque chose, croyez-moi, ce ne serait pas pour vous servir.

LE ROI DE NAVARRE.

J'aurai ma sauvegarde dans mon bon droit. De quoi voulez-vous qu'ils m'accusent?

LE CONNÉTABLE.

On est toujours coupable quand on est sous la main de ses ennemis; au temps où nous vivons, l'imprudence est le plus mortel de tous les crimes. (Se tournant vers le prince de Condé.) N'est-ce pas votre avis, monsieur mon neveu? Aidez-moi donc si, comme je le suppose, les desseins de votre frère vous affligent autant que moi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Demandez-lui, mon cher oncle, quelle rude guerre je lui ai faite depuis un mois que nous cheminons de compagnie. Que ne lui ai-je pas dit! Je lui ai fait toucher au doigt tous les dangers de son entreprise.



LE CONNÉTABLE.

Eh bien! continuez; allons! courage!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Par malheur, mes discours ne l'ont pas plus touché que s'il était de pierre, et je ne sais, en vérité, si la contagion m'a gagné, ou si sa constance m'a vaincu, mais, plus nous approchons d'Orléans, moins je me persuade que nous puissions ni lui, ni moi, faire au roi et aux états si grave injure que leur tourner le dos.

LE CONNÉTABLE.

Comment! vous aussi! (A part.) et ce Dardois, qui tout à l'heure....

LE ROI DE NAVARRE.

Il veut rire, connétable; je ne me flatte pas de l'avoir converti.

LE CONNÉTABLE, d'un ton sévère.

Ah çà! messieurs, disons-nous des sornettes pour amuser les femmes?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, nous parlons sérieusement, très sérieusement; au point où en sont les choses, il n'est plus temps de reculer.

LE ROI DE NAVARRE, à part.

Que veut-il dire?... Je crois rêver!

LE PRINCE DE CONDÉ.

J'aimerais mieux qu'il en fût autrement. Je voudrais être encore à Poitiers ou à Tours. Là, je persisterais dans mon premier avis; mais ici, je dois le reconnaître, il n'est plus de saison.

LE CONNÉTABLE.

Comment! morbleu! parce que le piège est sous vos yeux, c'est une raison pour y tomber?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Écoutez-moi, connétable; tout se réduit à cette simple question : Sommes-nous en état de tenir la campagne? A Poitiers, à Châtelleraut, on venait s'offrir à nous de tous côtés. Nous pouvions en huit jours réunir trois mille lances, cinq à six mille fantassins de Périgord, et force gentilshommes bien montés, bien équipés. C'était une armée. Il est vrai qu'il fallait prendre un gros parti, planter hardiment la religion et mettre bas la messe.

LE CONNÉTABLE.

Tout beau!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Nous avons refusé.

LE CONNÉTABLE.

Et vous avez bien fait!

## LE PRINCE DE CONDÉ.

C'est à savoir. Les occasions perdues ne se retrouvent pas. Cherchez des hommes qui se fassent tuer de bon cœur seulement pour savoir par qui le roi sera servi de MM. de Lorraine ou de nous; moi, je n'en connais guère. Les gens ne laissent là leurs châteaux, leurs femmes et leurs biens, ils ne s'en vont coucher en plein champ, au risque de la vie, que si l'on se bat pour leurs croyances ou pour leurs propres affaires. Mais, n'en parlons plus, nous avons refusé. Tout le monde a été congédié. Nous n'avons plus que quelques serviteurs, et vous voulez que nous n'allions pas à Orléans!

## LE CONNÉTABLE.

Oui, morbleu! je le veux.

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais dès ce soir de Termes va se mettre à nos trousses. Voilà huit jours qu'il rôde autour de nous. Si, par miracle, nous lui échappons, notre plus bel exploit sera de nous sauver, mon frère en Béarn, moi en Picardie. Si, au contraire, nous tombons dans ses mains, où irons-nous? A Orléans; mais non plus en princes qui vont prendre leur place sur les marches du trône; on nous y conduira comme rebelles et vagabonds. Voilà les réflexions qui m'ont ramené à votre avis, mon frère. Vous voyez que je parle sérieusement.

## LE ROI DE NAVARRE.

En vérité, mon cher Louis, vous me faites encore mieux sentir combien j'avais raison.

## LE CONNÉTABLE.

Et moi, vous me faites damner tous les deux! Où diable avez-vous pris que vous ne soyez pas libres d'aller ou de ne pas aller aux états? Je n'y vais pas, moi; croyez-vous donc que de Termes va me donner la chasse? Je voudrais bien l'y voir! Avec mes six cents lances, je lui passerais sur le ventre. Venez avec moi, je me charge de vous conduire partout où bon vous semblera. Que n'allez-vous en Normandie, à Dieppe, par exemple? L'amiral se chargera bien de vous y faire respecter, et vous ne serez forcés de prendre les armes qu'à bon escient, quand et comment vous l'entendrez. Allons, est-ce convenu? Laissez-vous là vos rêveries? Venez, croyez-moi, ne perdons pas de temps....

## LE ROI DE NAVARRE.

Mon cher connétable, vous m'auriez ébranlé peut-être, si mon frère n'était venu me secourir. Mais, je me sens tellement affermi dans mon dessein, que pour rien au monde je n'y voudrais renoncer.

## LE CONNÉTABLE.

A merveille. Et vous, monsieur de Condé?

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous sentez, mon cher oncle, que je n'ai pas changé d'avis et de conduite sans avoir mûrement réfléchi. Je n'ai pas pour habitude de tourner à tous les vents.

## LE CONNÉTABLE.

Eh bien ! que la volonté de Dieu soit faite ! Ce n'est pas d'aujourd'hui, après tout, qu'il vous frappe d'aveuglement. Vous pouvez vous vanter l'un et l'autre de n'avoir jamais manqué d'agir au rebours de la raison, et je ne vous sais habiles qu'à perdre vos affaires et à ruiner vos amis. Puisque vous avez si grande hâte d'aller en cour, que n'y venez-vous il y a deux mois, à Fontainebleau ? La partie était belle alors. En entrant avec mon escorte, je les ai fait pâlir. Ils se sont abaissés devant moi jusqu'à confesser du désordre dans leur gestion des affaires ; ils nous ont concédé les états. En un mot, moi seul, je les traitais en petits garçons. Vous présents, nous les aurions chassés. Mais non, vous vous trouviez bien à Nérac. J'ai eu beau pester contre vous, ni lettres, ni messages ne vous en ont fait sortir. Et aujourd'hui, quand il est manifeste que vous ne pouvez rien à Orléans, rien que vous faire prendre comme de pauvres souriceaux, il faut, parce que c'est une folie, que vous vous y entétiez ! Il y a du sortilège là-dessous ! Croyez-moi, vous êtes endiablés, mes amis ; ou plutôt vous avez affaire à des sorciers que je connais un peu, et que le trésorier de MM. de Lorraine doit connaître encore mieux que moi.

## LE ROI DE NAVARRE.

Toujours vos soupçons, connétable ?

## LE CONNÉTABLE.

Oui, je le soutiens, et bientôt j'en aurai les preuves ; vous êtes trahis, vous êtes vendus à beaux deniers.

## LE ROI DE NAVARRE.

Mais par qui ?

## LE CONNÉTABLE.

Par tout ce qui vous approche. Cherchez qui vous prêchait de rester à Nérac il y a deux mois, voyez qui vous pousse à partir pour Orléans aujourd'hui, et vous saurez de qui je veux parler.

## LE ROI DE NAVARRE.

Non, vraiment. Descars et Jarnac, qui vous déplaisent tant, ne nous ont pas suivis.

## LE CONNÉTABLE.

Et leur ami, ce fin matois de chancelier...

## LE ROI DE NAVARRE.

Qui ? Bouchard ! je ne sache pas qu'il m'ait excité à me rendre aux états.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je dirai même qu'il paraît d'un avis tout contraire.

LE CONNÉTABLE.

Ne parlez pas, monsieur mon neveu; votre Sainte-Foy, ce mielleux Sainte-Foy, ne vaut guère mieux; Jarnac l'a pratiqué.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il faut donc soupçonner le genre humain tout entier.

LE CONNÉTABLE.

Et ce Basque que vous m'avez envoyé, n'est-ce pas encore un vaillant serviteur? Il a eu peur des lanières... (Se tournant vers Dardois qui s'approche.) Mais qui s'avise?... Ah! c'est vous, Dardois.

DARDOIS.

Je ne me permettrais pas d'interrompre monseigneur, mais...

LE CONNÉTABLE.

Mais quoi?... Voyons, parlez.

DARDOIS.

Je viens de voir entrer dans la cour du château M. d'Andelot, votre neveu.

LE CONNÉTABLE.

D'Andelot!

LE ROI DE NAVARRE.

D'Andelot! je le croyais à Orléans.

LE CONNÉTABLE.

Sans doute il y était, et depuis huit jours.

LE ROI DE NAVARRE.

Que veut dire ceci?

## SCÈNE XII.

LES MÊMES, D'ANDELLOT.

LE CONNÉTABLE.

Vous ici, d'Andelot! Vous ont-ils donc chassé d'Orléans?

D'ANDELLOT.

Non, je m'en suis chassé moi-même. Je m'y trouvais trop bien gardé.

LE CONNÉTABLE, se tournant vers le roi et le prince.

Eh bien! sire, vous l'entendez, et vous, monsieur de Condé? Vous savez s'il a le cœur vaillant, celui-là! (A d'Andelot.) Vous avez bien fait, mon neveu. Mais M. votre cousin et le roi son frère veulent en user autrement. Vous vous êtes échappé d'Orléans, ils se disposent à y entrer.

D'ANDELOT, avec vivacité.

Serait-il vrai, Condé? Et vous, sire? vous ne savez donc pas ce qui s'y passe?

LE CONNÉTABLE.

Voilà deux heures que je le leur dis.

D'ANDELOT.

Nos ministres chassés, Groslot sous les verrous...

LE ROI DE NAVARRE.

Comment! Groslot le bailli?

D'ANDELOT.

Lui-même.

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! voilà du nouveau. Un tel homme de bien!

LE PRINCE DE CONDÉ, vivement.

Oui; mais un tel bavard! Il aura fait quelque sottise, il la paie. Qu'y a-t-il là qui m'étonne? — D'Andelot a cru devoir quitter la ville: peut-être qu'à sa place j'en aurais fait autant: peut-être qu'à la mienne il ferait comme moi. Chacun est juge de sa façon d'agir.

D'ANDELOT.

Si vous le prenez ainsi, Condé, je me tais.

LE PRINCE DE CONDÉ, lui tendant la main.

Mais non, cher d'Andelot, parlez.

D'ANDELOT.

Eh bien! à votre place j'aurais eu cent bonnes raisons de plus d'éviter ce coupe-gorge. Moi pris, quel grand malheur! un soldat de moins, voilà tout. Tandis que le roi de Navarre et vous, mon cousin, sur qui tous les gens de bien placent leurs espérances, vous, nos chefs, nos drapeaux... Mais si vous vous livrez, autant vaut dire que vous voulez tout perdre et tout abandonner!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Au contraire, mon ami; c'est parce que notre naissance nous pose au premier rang, que nous devons payer de nos personnes. Songez que depuis six mois nous proclamons qu'il faut convoquer les états, qu'eux seuls peuvent rétablir les finances, restaurer la justice, assurer à chacun l'exercice de sa religion. Ces états, on nous les donne, les voilà qui vont s'assembler, et nous n'y serions pas! Mais c'est pour le coup qu'on aurait droit de dire: Vous voulez donc tout abandonner? — Vous aviez grand'raison tout à l'heure, cher connétable; oui, nous avons failli, gravement failli de n'être point venus à Fontainebleau. Je le disais à mon frère, il s'en souvient: quitter la partie, c'est la perdre. Nous semblons nous avouer coupables; nous renonçons à notre droit; nous décourageons nos amis. — Et vous voulez que deux fois nous com-

mettions même faute? MM. de Guise ne demanderaient pas mieux! Ils se soucient bien moins de nous tenir, qu'ils ne redoutent de nous voir. Croyez-moi, s'ils nous tendaient un piège, ils s'y prendraient autrement. Ils ne feraient pas tout ce fracas d'armes et de soldats. Morbleu! c'est parce qu'ils veulent nous effrayer qu'il faut aller leur tenir tête! Ne sommes-nous pas attendus par les députés de cette noblesse de Saintonge, d'Anjou, de Provence, d'Auvergne, qui nous prend pour ses défenseurs? N'est-ce pas à nous de faire entendre ses doléances, de soutenir ses privilèges? N'est-ce pas à nous aussi de plaider un peu pour ce pauvre peuple couchant sur la dure, mourant de faim, rongé d'impôts? Et je manquerais à ces devoirs sacrés par peur de quelques halberdes! Mais que fais-je donc en ce monde? Sans biens, sans dignités, sans renom, je ne possède qu'un peu d'honneur; laissez-moi demander à Dieu de le conserver tout entier.

D'ANDELOT, bas au connétable.

Quelle véhémence, mon cher oncle!

LE CONNÉTABLE, à d'Andelot.

Dites plutôt quel délire! (Il continue de causer à voix basse avec d'Andelot.)

### SCÈNE XIII.

LES MÊMES, SAINTE-FOY.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que voulez-vous, Sainte-Foy?

SAINTE-FOY.

Monseigneur, il y a là de pauvres diables qui se disent ministres du saint Évangile...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que puis-je faire pour eux?

SAINTE-FOY.

Ils demandent la faveur d'être admis devant vous.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas le moment...

LE ROI DE NAVARRE, à Sainte-Foy.

D'où viennent-ils, ces ministres?

SAINTE-FOY.

D'Orléans, sire.

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

D'Orléans? Tout le monde en vient donc?

SAINTE-FOY.

M. de Cypierre les a chassés. Depuis deux jours ils courent la campagne en mendiant; ils paraissent à demi morts de fatigue.

D'ANDELOT.

Et de faim, peut-être? Pourquoi leur refuser la consolation qu'ils demandent, mon cousin?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'on les mène à l'office, cela ne suffit-il pas?

D'ANDELOT.

Non; laissez-les monter.

LE CONNÉTABLE, d'un air un peu moqueur.

Vos frères en religion!... C'est trop juste. Ne vous gênez pas pour moi, monsieur mon neveu.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec impatience.

Eh bien! qu'ils montent. Allez, Sainte-Foy... Mais, qu'y a-t-il encore? (Un valet remet une lettre à Sainte-Foy et lui dit quelques mots.)

SAINTE-FOY.

Monseigneur, ce valet me donne une lettre que De Vaux, l'écuyer de M<sup>me</sup> la princesse, vient d'apporter.

LE PRINCE DE CONDÉ, prenant la lettre et l'ouvrant.

Ma femme!... que veut-elle? (Il lit à demi-voix, mais assez haut pour que le connétable, qui est près de lui, entende ce qu'il lit.) « Mon bien-aimé prince et mari, avant-hier, en passant par Paris, le cardinal s'est oublié à dire devant M<sup>me</sup> Duzès que, si vous alliez à Orléans, l'air y serait malsain pour vous. J'espère bien que vous n'y pensez pas (il baisse la voix); mais, s'il vous en venait la malheureuse idée, que cet avertissement vous profite.... (Il baisse encore plus la voix.) Au nom du ciel! n'allez pas.... » (Il finit par ne plus lire que des yeux.)

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! mon neveu, que vous dit-elle, cette bonne Éléonore?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pas grand'chose... un propos du cardinal...

LE CONNÉTABLE.

Mais ce propos, si j'ai bien entendu...

LE PRINCE DE CONDÉ, l'interrompant.

Me permettez-vous d'achever?... (Il continue à lire et dit en riant :) Elle aussi, elle veut que Cypierre soit un ogre, un cannibale... (Il arrive aux derniers mots de la lettre.) Comment! quelle folie!... Elle sera ici demain! (Il plie la lettre avec impatience.) A quoi bon?...

LE CONNÉTABLE.

La pauvre enfant! c'est la force de son amour qui la pousse à venir!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Se mettre en route... malade comme elle est!...

LE CONNÉTABLE.

Elle serait déjà morte, si votre dessein lui était connu! Il lui souvient d'Amboise. Mon neveu, vous l'attendrez, je pense?

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'attendre, je le voudrais... mais...

D'ANDELOT, *bas au connétable.*

S'il s'entête à se perdre, il l'aura bien voulu!

LE PRINCE DE CONDÉ, à Sainte-Foy.

Dites à De Vaux de s'en retourner. Je répondrai plus tard à la princesse. Écoutez, Sainte-Foy. (Il baisse la voix.) Que tous mes gens montent à cheval et sortent du château. Ils m'attendent sur le chemin d'Orléans. Vous m'avez compris?

SAINTE-FOY.

Oui, monseigneur.

(Il sort.)

LE PRINCE DE CONDÉ, *bas au roi de Navarre.*

Êtes-vous prêt à partir, Antoine?

LE ROI DE NAVARRE, *bas.*

Assurément.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vos gens sont avertis, vos mulets chargés?

LE ROI DE NAVARRE.

Oui; mais qui nous presse?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Si nous ne brusquons les choses, nous ne partirons pas.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais expliquez-moi...

LE PRINCE DE CONDÉ, *baissant encore plus la voix.*

Vous voyez bien qu'on nous coupe le passage. Cela me fatigue, il faut en finir.

LE ROI DE NAVARRE.

Mieux vaudrait, selon moi, n'y point aller ensemble.

LE PRINCE DE CONDÉ.

En vérité, cela vous conviendrait?

LE ROI DE NAVARRE.

Pourquoi nous exposer tous les deux?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je comprends...

LE ROI DE NAVARRE.

C'est à vous surtout qu'on en veut!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Très bien.



LE ROI DE NAVARRE.

Laissez-moi partir seul.

LE PRINCE DE CONDÉ, brusquement, mais toujours à voix basse.

J'en suis fâché; vous n'avez qu'un moyen de m'éviter à Orléans, c'est de n'y point venir.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous ne m'entendez pas... mon ami...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Quand je dis une chose, elle est faite. J'irai avec ou sans vous.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais ne vous fâchez pas!... Partons, partons... (A part.) Que veut-il dire? je m'y perds! (Il fait signe à Bouchard, qui, depuis un instant, est rentré en scène. Bouchard va lui parler.)

LE CONNÉTABLE, à d'Andelot, en lui montrant le prince de Condé et le roi de Navarre.

Qu'ont-ils donc à se parler si bas?

D'ANDELOT.

J'espère qu'ils hésitent!

LE CONNÉTABLE.

Vous leur faites trop d'honneur, mon neveu!

(Il continue de s'entretenir avec d'Andelot.)

LE PRINCE DE CONDÉ, après un instant de réflexion, s'approchant de son frère.  
Que vous disait Bouchard?

LE ROI DE NAVARRE.

Rien; c'est moi qui lui donnais des ordres.

LE PRINCE DE CONDÉ, baissant la voix.

Vous êtes bien sûr de lui, mon frère?

LE ROI DE NAVARRE.

Comment?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il ne vous a jamais trompé?

LE ROI DE NAVARRE.

Qui? Bouchard? Jamais, bon Dieu! D'où vous vient cette idée?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je ne sais... les paroles du connétable...

LE ROI DE NAVARRE.

Pur radotage!... Mais voici vos ministres.

LE PRINCE DE CONDÉ, sans écouter son frère, et se parlant à lui-même.  
Non, j'irai, tout est dit... j'en aurai le cœur net.

## SCÈNE XIV.

LES MÊMES, M. JOUVENEL, M. PERRAULT, SUIVIS DE  
PLUSIEURS MINISTRES PROTESTANS.

D'ANDELOT, allant au-devant des ministres.

Eh quoi! c'est vous, monsieur Jouvenel! vous, Perrault!...

JOUVENEL.

Ah! monseigneur, que Dieu soit loué! vous êtes donc sorti de ce repaire!

D'ANDELOT.

Dans quel état vous voilà!

JOUVENEL.

Ne parlons pas de nos maux! Sans pain, sans abri depuis deux jours, notre unique souffrance était que nos princes bien-aimés cheminaient dans l'ignorance de cette trahison, et s'en venaient se prendre au piège en croyant aller aux états. Mais, par bonheur, nous les voyons, et nous oublions nos misères. (S'adressant au prince de Condé.) Ah! monseigneur, Dieu veut sauver son église, puisqu'il vous a conservé! Vous vivant, le temple est debout!

D'ANDELOT, bas à Condé.

Comment leur dire que vous voulez partir, mon cousin? Je n'en ai pas le courage.

LE PRINCE DE CONDÉ, s'adressant aux ministres.

Messieurs, les perfidies dont vous êtes victimes ne doivent pas rester impunies. Il ne me suffit pas de vous plaindre, mon devoir est de vous venger. Nous allons, mon frère et moi, vous faire rendre justice, devant le roi, dans l'assemblée des états.

JOUVENEL.

Dieu vous en garde! monseigneur. Vous, aller à Orléans! Autant de pas vous faites vers la cour, autant vous approchez-vous de la mort!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vaines terreurs, croyez-moi! Je me sens assisté de Dieu, je descendrais sans peur dans la fosse aux lions.

JOUVENEL.

Mais c'est Dieu qui nous envoie, monseigneur! nous sommes ses messagers!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ils ne me toucheront pas un cheveu.

JOUVENEL.

Vous ne les connaissez pas, monseigneur!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et quand ils oseraient!... savons-nous les desseins de notre souve-

rain maître? Mon sang n'est-il pas à lui? Sans doute il me serait doux, et je lui en fais la prière, de ne jamais le répandre que sur les champs de bataille; mais si, pour l'honneur de son saint nom, il m'appelle à une autre mort, ne dois-je pas l'accepter? Songez-y, mes amis : le sang de notre Du Bourg, d'un simple conseiller, a fait sortir de terre des milliers de fidèles ; que ne ferait pas celui d'un fils de France?

JOUVENEL.

Non, monseigneur, daignez nous croire : ce qu'il nous faut, ce n'est pas la mort, c'est la vie d'un protecteur tel que vous. Le martyr ne convient qu'aux humbles serviteurs de Dieu. Si vous avez à cœur le salut de vos frères, n'allez pas à la cour, nous vous en prions à genoux.

(Jouvenel et la plupart des ministres s'inclinent en mettant un genou en terre.)

PERRAULT, resté debout et parlant à d'Andelot assez haut pour être entendu.

Monseigneur oublie donc qu'on ne joue pas ainsi d'un coup de dés le sort de toutes nos églises et la fortune de ce royaume!

(Le prince de Condé réprime une légère émotion et garde le silence.)

LE CONNÉTABLE, brusquement et se tournant vers les ministres.

Allons, messieurs, c'est assez. Levez-vous, ne perdez pas plus longtemps votre peine. Vous aurez beau leur montrer l'abîme, ils s'entêteront à ne le point voir. Ni vous, ni moi n'y pouvons rien. Je suis un vieux fou d'avoir fait, à mon âge, si long voyage pour si pauvre besogne. Tout ce que j'y gagne, c'est d'avoir appris en quelle estime on tient ici ma vieille et sincère amitié.

LE ROI DE NAVARRE.

Connétable, voilà de rudes paroles.

LE PRINCE DE CONDÉ, au roi de Navarre.

N'y répondons, mon frère, que par un respectueux silence. (Au connétable.) Vous trouverez bon, mon cher oncle, que nous prenions congé de vous : nous voulons vous quitter bons amis.

LE CONNÉTABLE.

Adieu donc.

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'événement dira qui s'est trompé; mais ce qui sera vrai, quoi qu'il arrive, c'est notre profonde reconnaissance pour votre paternelle affection. (Aux ministres.) Croyez, messieurs, qu'il m'en coûte de vous quitter et que vos paroles me restent au fond du cœur. (Se tournant vers d'Andelot.) Adieu, mon cher d'Andelot.

D'ANDELOT, s'approchant du prince de Condé et à demi-voix.

Puisque vous partez, mon ami, partez du moins bien accompagné. Attendez à demain; nous vous aurons quelques centaines de chevaux. Le connétable, j'en suis sûr, vous donnerait son escorte.

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, je ne fais rien à demi. Ou dix mille hommes bien armés, ou dix valets sans armes. Je n'ai pas les dix mille hommes, je prends les dix valets. Merci, mon ami, gardez vos gens; ils ne pourraient que nous compromettre.

LE ROI DE NAVARRE, s'approchant des ministres.

Allons, messieurs, modérez ce chagrin. Dans quelques jours vous serez rappelés, vous aurez votre grace.

FERRAULT.

Notre grace, sire! demandez d'abord la vôtre; demandez-la bien humblement, et Dieu veuille que vous l'obteniez!

LE PRINCE DE CONDÉ, bas à son frère.

Qu'avez-vous donc, Antoine?

LE ROI DE NAVARRE.

Rien.... ce n'est rien.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allons, partons.

LE ROI DE NAVARRE, avec hésitation.

Je vous suis.

LE PRINCE DE CONDÉ, à part.

D'où vient que je me sens si combattu?... (Haut.) Adieu, mon cher oncle.... Adieu, messieurs.

LE CONNÉTABLE, sans se détourner.

Adieu.

(D'Andelot suit les princes jusqu'à la galerie et revient auprès du connétable. Ils se serrent la main en silence. — Les ministres restent au fond de la salle dans un grand abattement. Dardois est auprès d'eux. — Sainte-Foy sort avec les princes. — Bouchard, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à la galerie, rentre dans la salle.)

## SCÈNE XV.

LES MÊMES, MOINS LES PRINCES ET SAINTE-FOY.

BOUCHARD, à part.

Enfin, les voilà partis!... Il était temps, la girouette commençait à virer...

LE CONNÉTABLE, se retournant.

Approchez, Dardois. Vous rêviez donc tantôt?...

DARDOIS.

Je vous jure, monseigneur, que M. le prince me l'avait dit de sa propre bouche...

LE CONNÉTABLE.

Les oreilles vous cornaient.

DARDOIS.

Demandez à Bouchard, monseigneur, je l'ai laissé avec le prince.

LE CONNÉTABLE.

Ah ! M. Bouchard !... Il ne suit donc pas son maître ?

BOUCHARD, s'approchant.

Non, monseigneur, le roi m'a laissé ses ordres pour le Béarn.

DARDOIS, à Bouchard.

Voyons, n'est-il pas vrai que tantôt M. de Condé tenait un autre langage ?

BOUCHARD.

Comment, tantôt ?

DARDOIS.

Parbleu ! quand vous êtes venu lui parler. Qu'aviez-vous à lui dire ?

BOUCHARD.

J'avais... je le suppliais de ne pas entraîner mon maître dans cette folle entreprise.

DARDOIS.

A d'autres, monsieur le chancelier. Vous seriez-vous si bien caché de moi pour lui conter de telles choses ?

BOUCHARD.

Qu'est-ce à dire ? (Dardois prend à part le connétable et d'Andelot et leur parle bas. Bouchard cherche à deviner ce qu'il leur communique et se dit :) Le jeu semble se brouiller ; je ferais bien de n'y pas laisser mon épingle.

(En se retournant pour sortir, il aperçoit un valet qui vient à lui avec précaution.)

LE VALET, à voix basse.

Monsieur le chancelier, l'homme s'est échappé !

BOUCHARD, à part.

Malédiction ! (Au valet.) Vous l'avez donc lâché, imbéciles ?

LE VALET.

Non, monsieur le chancelier, il a disparu.

BOUCHARD.

Où est-il ?

LE VALET.

Nous n'en savons rien.

BOUCHARD.

Va-t'en, butor. (Le valet sort.) Me cacher ? Non. Rejoignons les princes. Je prierai M. de Lorraine de me faire arrêter. Ce n'est que dans ses prisons qu'il y aura sûreté pour moi. (Il sort.)

## SCÈNE XVI.

LES MÊMES, MOINS BOUCHARD.

LE CONNÉTABLE, à Dardois et à d'Anselot.

Oui, c'est un drôle, je le sais, je le leur ai dit; mais ce qui est fait est fait. Dardois, avertissez nos gens que nous allons partir. (Dardois sort.) — Mon cher d'Anselot, je vivrais encore soixante-douze années que je ne m'en consolerais pas. Les insensés! se perdre à plaisir! ne rien écouter! Savez-vous ce que je m'imagine? Il doit y avoir encore quelque femme là-dessous.

D'ANSELOT.

Vous croyez?

LE CONNÉTABLE.

Avec ces galans, voyez-vous, c'est toujours là qu'il faut viser... Faites donc des projets, liez-vous, pour une partie sérieuse, à de tels sansonnets! Non, non. La leçon sera bonne, et, s'ils s'en tirent cette fois, nous ne ferons pas long-temps ménage ensemble. — Allons, mon neveu, quittons ce château... Mais que nous veut cet homme?

## SCÈNE XVII.

LES MÊMES, STEWART.

STEWART, dans une extrême agitation.

Parti!... est-il vrai? M. le prince est parti!... parti pour Orléans?...

D'ANSELOT.

Oui, mon ami; qu'avez-vous donc?

STEWART.

Ils m'ont garrotté, monseigneur... Comment, parti!... Ah! ma pauvre maîtresse!...

LE CONNÉTABLE.

Encore un fou! Morbleu! quelle journée!

STEWART.

Parti!... que va-t-elle dire!... Qu'on me donne un cheval, vite un cheval, au nom du ciel!

D'ANSELOT.

C'est à n'y rien comprendre.

JOUVENEL, s'approchant de d'Anselot.

Je connais cet homme, monseigneur: il est au service du jeune roi, (baissant la voix) et secrètement au nôtre; presbytérien d'Écosse.

STEWART, reconnaissant Jouvenel.

Ah! monsieur Jouvenel, un cheval, je vous en conjure, que je cours après le prince. Je suis sûr qu'on l'a trompé! Cet indigne Bouchard!...

D'ANDELOT.

Comment, Bouchard?

STEWART.

Oui, c'est lui... Un cheval, je vous en supplie.

D'ANDELOT, à un gentilhomme de la suite du connétable.

Eh bien ! qu'on le mène aux écuries.

LE GENTILHOMME.

Monseigneur, les écuries sont vides. Les princes n'avaient laissé qu'un cheval, M. Bouchard vient de le prendre.

D'ANDELOT.

Bouchard ? il a quitté le château ?

LE GENTILHOMME.

Oui, monseigneur.

LE CONNÉTABLE.

Conduisez cet homme au faubourg, et qu'on lui donne un de nos chevaux.

STEWART.

Grace à Dieu ! je vais partir !...

(Il sort précipitamment suivi de deux gentilshommes du connétable.)

JOUVENEL, s'adressant à Stewart, bien qu'il soit déjà dans la galerie et ne puisse plus l'entendre.

Que le Seigneur vous conduise ! qu'il se serve de vous pour éclairer l'esprit de ce malheureux prince. (Se tournant vers les ministres :) Nous, messieurs, élevons nos voix à Dieu, et invoquons son secours. Nous entonnerons le psaume trente-deuxième.

D'ANDELOT, au connétable.

Bouchard en fuite ! Dardois avait raison !... mais cet homme, quelle énigme....

LE CONNÉTABLE.

Je vous en ai dit le mot, croyez-moi. (Les protestans commencent à chanter.) Ah ! ah ! voilà une musique qui ne va pas à mes oreilles. J'aime mieux la voix de nos clairons. (A un de ses gentilshommes :) Allez dire qu'on sonne le boute-selle. (A d'Andelot.) Vous, mon neveu, restez avec eux, si vous voulez. Je vous laisse faire vos momeries et m'en retourne à Écouen.

D'ANDELOT.

Permettez-moi de ne pas vous quitter.

(Ils sortent. — Les ministres continuent à chanter.)

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

## ACTE TROISIÈME.

La scène est à Orléans.

La salle où s'est passé le premier acte.

Quelques instrumens de musique sont déposés dans le fond de la salle.

## SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE, MISS MARIE SEYTON.

LA REINE, sortant de son appartement et se parlant à elle-même.

Pas encore revenu!... Il est déjà deux heures... — Dis-moi, Marie, tu es sûre de l'avoir vu partir, ce bon Stewart?

MISS SEYTON.

Si j'en suis sûre, madame!.... Hier soir à neuf heures.... Ne l'ai-je point dit à votre majesté?

LA REINE.

C'est vrai, tu me l'as dit, et plus d'une fois... Je ne sais à quoi je pense... — Garde-toi bien surtout de laisser soupçonner qu'il soit venu prendre mes ordres...

MISS SEYTON.

N'ayez point de crainte, madame, je serai aussi muette que vous êtes bonne pour moi.

LA REINE.

Va, ma mie, rentre chez la reine; tu reviendras me dire si je peux la voir. — Mais que font là ces violes, ces cornets, ces hautbois.... Le sais-tu, Marie?

MISS SEYTON.

C'est un secret, je pense. Le roi veut, après souper, vous donner le plaisir du bal.

LA REINE.

Est-ce donc pour cela que tout à l'heure, à dîner, il ne me disait mot, parlant toujours tout bas à mes oncles et à Cypierre?

MISS SEYTON.

Mesdames de Guise et d'Aumale sont arrivées ce matin. On attend toutes vos plus grandes et belles dames, M<sup>me</sup> de Brézé, M<sup>me</sup> de Cerizay, M<sup>me</sup> de Cominges et tant d'autres. Tout le monde dit que la cour va changer de figure. Bourdeille a l'air radieux, Saint-Gelais vous prépare quelque galanterie; enfin, nous allons danser! Savez-vous, madame, qu'il en est grand temps!... Demain, dans la forêt, chasse avec toutes ces dames... Mais votre majesté paraît triste...



LA REINE.

Non, je souffre un peu ce matin. J'ai voulu lire, je n'ai pu; chanter, ma voix ne pouvait sortir...

MISS SEYTON.

Ah! ma bien-aimée reine, qu'avez-vous donc?

LA REINE.

Je ne sais... Je voudrais qu'il ne fût plus question des états : je ne serai tranquille que lorsque... Mais va donc, chère Marie, passe chez la reine; elle doit avoir achevé son dîner.

MISS SEYTON.

J'y vais, madame.

(Elle sort.)

## SCÈNE II.

LA REINE, seule.

Qui m'eût dit que jamais j'aurais cette impatience de voir la reine, de lui parler? Hélas! je meurs d'envie de savoir ce qui se passe. M'adresser à François, à mes oncles... je n'ose plus! La reine, il faut l'espérer, m'apprendra quelque chose. — Si du moins j'étais assurée que Stewart aura suivi mes ordres!... Cette lettre, cette infâme lettre!... Et les paroles de François!... Ah! ce serait affreux : j'en ai rêvé toute la nuit. Il me semblait qu'il venait, ce pauvre prince, qu'il me reprochait... Plutôt mille morts qu'un tel reproche venant de lui! Et pourquoi? D'où vient donc qu'il m'est si cher? C'est leur lettre... Oui, ce sont eux!... Hier encore, ce me semble, je ne pensais point à lui; je l'aurais revu sans trouble... Mais une telle perfidie!... Pouvoir être soupçonnée par lui... Ah! ma tête se trouble. Bon Dieu! que se passe-t-il en moi? J'étais si heureuse jusqu'ici! J'avais tant de joie d'être reine, tant de bonheur qu'une autre ne le fût plus! J'aimais tant à le lui faire sentir! à déjouer ses projets, à protéger ceux de mes oncles! Mes oncles, leur grandeur, celle de notre maison, tout cela me remplissait tant le cœur! Eh bien! tout cela ne m'est plus rien... — Ah! Seigneur! serait-il possible!... Mais non, mon amour pour François ne doit pas en souffrir. Quand mes oncles ne le tourmenteront plus comme ils font, il redeviendra pour moi ce qu'il était. Oui, je l'aimerai toujours... je le veux... Mon Dieu! prenez pitié de moi.

## SCÈNE III.

LA REINE, MISS SEYTON, LA REINE-MÈRE.

MISS SEYTON.

Madame, la reine se disposait à passer chez le roi. La voici elle-même.

LA REINE, allant au-devant de la reine-mère.

Vous me prévenez, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Bonjour, ma belle. (Elle la baise au front.) Eh! mon Dieu! comme vous voilà pâle!

LA REINE.

Ce n'est rien,... rien, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Le roi fait bien de vous donner le bal. Il faut danser, vous divertir. On vous a fait mener cet été une trop triste vie, mon enfant. Je sais que votre malheureux deuil y est pour quelque chose, mais il touche à sa fin, et c'est le devoir d'une reine de ne pas laisser l'ennui prendre pied dans sa cour. — Ne faudra-t-il pas aussi faire honneur à votre nouvel hôte?

LA REINE.

De qui parlez-vous?

LA REINE-MÈRE.

Quoi! vous ne savez pas... Le cardinal est de retour, son frère le suit de près.

LA REINE.

Son frère?...

LA REINE-MÈRE.

Oui, le roi de Navarre.

LA REINE.

Ab!... le roi de Navarre.

LA REINE-MÈRE.

C'est toujours cela. Condé s'entête à ne point venir.

LA REINE, à part.

Dieu soit loué!

LA REINE-MÈRE.

Mais on dirait vraiment que vous n'en êtes point fâchée? Voilà vos jolies couleurs qui commencent à reparaitre!... Il serait peu flatté, le galant cousin, s'il savait...

LA REINE.

Croyez, madame, que MM. de Bourbon peuvent aller, venir, rester chez eux, s'il leur convient; c'est le dernier de mes soucis.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez tort, ma fille; il importerait au service du roi que les princes fussent venus tous les deux. Mais, enfin, c'est chose faite.... Il faut au moins que celui qui vient soit dignement reçu. J'ai hâte de savoir si les mesures sont prises... ou bien s'il serait vrai, comme on vient de me le dire, que mon fils n'ait envoyé personne à sa rencontre, pas

un chevalier d'honneur, pas un laquais..... Il faut m'en expliquer.....  
Voulez-vous que nous entrons chez le roi ?

LA REINE.

Le roi, ma mère ? le voici.

#### SCÈNE IV.

LES MÊMES, LE ROI.

LE ROI.

Grace à Dieu ! je vous trouve enfin, Marie.

LA REINE.

Me cherchiez-vous, par hasard ?

LE ROI.

Oui, je vous cherchais.... Vous nous avez quittés si vite !

LA REINE.

Vous aviez tant d'affaires avec ces messieurs et si peu de choses à me dire ! Mais je ne vous fuyais pas, j'étais venue embrasser la reine.

LE ROI.

Vous ne pouviez mieux faire. — Bonjour, ma mère. (Il lui baise la main.)  
J'espère que vous voilà contente ! Avant une heure, nos cousins seront ici.

LA REINE-MÈRE.

Vos cousins ? vous voulez dire le roi de Navarre.

LE ROI.

Non pas, s'il vous plaît ; tous les deux.

LA REINE, à part.

Juste ciel !...

LA REINE-MÈRE.

Mais le cardinal de Bourbon ne vous a-t-il pas dit ?...

LE ROI.

Le cardinal radote, ou Condé s'est ravisé. Qu'importe !

LA REINE-MÈRE.

Et d'où vous vient ce bruit ?

LE ROI.

Ce bruit ? c'est le roi de Navarre lui-même qui nous a dépêché son  
chancelier, M. Bouchard ; un homme avisé, ma foi !

LA REINE, à part.

Et ce malheureux Stewart ! qu'a-t-il donc fait !

LA REINE-MÈRE.

Ainsi, la nouvelle est certaine ?

LE ROI.

N'en êtes-vous pas bien aise?

LA REINE-MÈRE.

Je m'en félicite pour vous, mon fils, et pour le royaume. Cela peut étouffer bien des intrigues et rabattre bien des orgueils. — Mais, dites-moi, vous vous proposez de les recevoir comme il convient à leur rang, à leur naissance?

LE ROI.

Assurément, c'est mon désir.

LA REINE-MÈRE.

Vous les traiterez....

LE ROI.

Comme ils le méritent; n'ayez pas peur, ma mère.

LA REINE, à part.

Je tremble d'avoir compris!...

LA REINE-MÈRE.

Qui avez-vous désigné pour les complimenter aux portes de la ville?

LE ROI.

Je ne sais; ce soin regarde mes oncles.

LA REINE-MÈRE.

Quelles gens de votre maison chargez-vous de leur servir d'escorte?

LE ROI.

Mes oncles ont dû les choisir.

LA REINE-MÈRE, avec vivacité.

Mais l'ont-ils fait? Assurez-vous-en du moins!

LE ROI.

Bon Dieu! ma mère, si vous n'avez fait venir ces malheureux cousins que pour m'en rompre la tête, j'avais cent fois raison de ne les pas vouloir! Vous me demandez des choses qui ne me regardent point. Encore une fois, c'est à mes oncles qu'il appartient de s'en mêler. C'est leur affaire, et non la mienne.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher François, regardez-moi. Vous ne me dites pas tout. Je vous connais: je vous défie de me rien cacher. Eh bien! prenez-y garde! c'est une faute insigne qu'on veut vous faire commettre! Il ne fallait pas mander les princes, si vous leur ménagiez un affront. Vous vous faites injure à vous-même, car ils sont votre sang; vous me manquez à moi, votre mère! N'avez-vous pas, hier encore, pris avec moi des engagements sacrés?

LE ROI.

Mes oncles s'en expliqueront avec vous, ma mère. Ils vous diront des choses!...

LA REINE-MÈRE.

Mais où sont-ils vos oncles? Faites que je leur parle. Il faut que j'en aie satisfaction; il le faut sur l'heure....

LE ROI.

Bonne mère, ne prenez pas feu si vite!

LA REINE-MÈRE.

Je ne prends feu, mon cher enfant, que par l'ardeur de vous bien servir.

LE ROI.

Je vais charger Robertet de découvrir où sont mes oncles : il vous les enverra; vous vous entendrez avec eux, et, s'il manque quelque chose à la réception des princes, on y pourvoira, je vous le promets.

(Il se dirige vers son appartement.)

LA REINE-MÈRE.

Vous me quittez, François?... Je vous suis...

LE ROI.

Restez, ma mère... Mes oncles vont venir...

LA REINE-MÈRE.

J'aime mieux les attendre dans votre cabinet.

LE ROI.

Non, s'il vous plaît, ma mère; ce sont eux qui viendront.

LA REINE-MÈRE.

Pourquoi?

LE ROI.

Cela vaut mieux.

LA REINE-MÈRE.

Mais pourquoi?

LE ROI.

Parce que je désire que vous restiez ici... et Marie avec vous... Nos cousins n'ont qu'à venir, ne faut-il pas leur faire honneur? — A bientôt, Marie. — Adieu, ma mère. (Il sort.)

## SCÈNE V.

LES MÊMES, MOINS LE ROI.

LA REINE-MÈRE, après un moment de silence et à demi-voix.

Que veut-il dire? L'ai-je bien entendu? Me défendre de le suivre! moi!... Ses oncles sont là, j'en suis sûre... Que font-ils? — Si j'entre, ils se tairont... Je ne saurai rien... Mieux vaut...

## SCÈNE VI.

LES MÊMES, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous voilà, duchesse? Que nous apprenez-vous?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Madame, le roi ne vient pas seul; le prince est avec lui.

LA REINE-MÈRE.

Nous le savons.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, à voix basse, et s'approchant de la reine-mère après avoir salué la reine qu'elle n'avait pas d'abord aperçue.

Votre majesté remarque-t-elle comme la reine paraît émue? Comme elle s'appuie sur la petite Seyton!

LA REINE-MÈRE, bas.

Je le vois : n'y prenons pas garde. (Haut.) Est-il vrai que personne n'ait encore mission d'aller saluer les princes?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

On le dit, madame, et ce bon cardinal de Bourbon en est tout mortifié : il parle de s'aller plaindre au roi.

LA REINE-MÈRE.

J'espère au moins que ses amis, que les miens, vont se porter au-devant d'eux.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Madame, (baissant la voix) je doute que personne ose s'y hasarder.

LA REINE-MÈRE.

Où en sommes-nous donc? Que veut dire cet effroi?... Duchesse, allez chercher le chancelier, amenez-moi d'Avanson, dites à Bourdeille de faire venir Sancerre, Morvilliers, Vieilleville... Ils se disent tous mes amis : je veux leur faire honte. Oseront-ils me refuser? Quel effort de courage! ne pas faire avanie à deux princes du sang royal!... Allez, duchesse, je vous prie, allez. (La duchesse sort.)

## SCÈNE VII.

LA REINE-MÈRE, LA REINE, MISS SEYTON.

LA REINE-MÈRE, à part.

Tout cela prend un air de mystère... Voyons si cette petite ne pourrait pas m'aider. (Haut, à la reine.) Ma fille, je n'hésite pas à vous ouvrir mon cœur. Croyez-moi, il se prépare ici des choses contre l'honneur, contre les intérêts du roi. Dieu me garde de rien soupçonner d'odieux!

mais refuser à ces princes leurs honneurs et préséances, c'est déjà trop. C'est leur mettre la rage au cœur, c'est les pousser peut-être à de coupables excès... MM. vos oncles ont l'ame trop haute pour si plate vengeance. Allez, ma fille, entrez chez le roi, osez parler, on vous écoutera.

LA REINE.

Ah! madame, de grace!... C'est bien assez qu'hier... Je vous en prie, ne me mêlez plus à tout cela.

LA REINE-MÈRE.

Tout cela vous regarde, ma fille, et beaucoup plus que moi! (A part.) Il suffit que je l'en prie... Je suis bien sotte! N'est-ce pas toujours de même?...

### SCÈNE VIII.

LES MÊMES, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Quoi! c'est vous, duchesse? vous déjà!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Madame, en descendant les degrés j'ai rencontré M. d'Avanson, M. de Sancerre, puis le chancelier. Ils étaient mandés chez le roi.

LA REINE-MÈRE.

En conseil?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Conseil extraordinaire, tous les membres convoqués.

LA REINE-MÈRE, à part.

Je savais bien que ces Guises étaient là! (Haut et se tournant vers la reine.) Ceci devient plus grave, ma fille; vous avez trop de sagesse et d'entendement pour ne le pas comprendre. Vous seule pouvez encore quelque chose. Allez, mon enfant... faites effort... Tout ce que je vous demande, c'est de rappeler au roi qu'il m'a promis de m'envoyer vos oncles, que je les attends ici.

LA REINE.

Ma mère...

LA REINE-MÈRE.

Vous hésitez?... Prenez garde... les princes vont venir!

LA REINE, avec entraînement.

Ah! vous avez raison; il faut tout faire pour les sauver!

LA REINE-MÈRE.

Les sauver? que soupçonnez-vous donc?

LA REINE.

Rien... je ne sais... une vaine terreur que j'ai tort d'écouter.

LA REINE-MÈRE.

Écoutez-la, ma fille.... Allez, ne tardez pas.

LA REINE, à part.

Oserai-je jamais?... (A miss Seyton :) Viens avec moi, Marie.

LA REINE-MÈRE.

Que Dieu vous aide, mon enfant!

## SCÈNE IX.

LA REINE-MÈRE, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Les sauver!.... vous l'avez entendue Jacqueline? Elle sait quelque chose... — Serait-il possible! ils oseraient!...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Ah! madame, qu'avons-nous fait en appelant ces pauvres princes! S'il doit leur arriver malheur, je ne m'en consolerais jamais.

LA REINE-MÈRE.

Eh! ma chère, que voulez-vous qu'il arrive à votre Navarrais? Soyez sans peur, on ne lui fera rien. Pour Condé, c'est autre chose.... On peut réveiller les souvenirs d'Amboise, on peut mettre à son compte ces derniers troubles du midi. Oui, j'aurais dû m'attendre..... et c'est moi qui l'aurai conduit dans leurs filets!... M'ètre donné tant de soins pour qu'ils aient le plaisir de perdre leur ennemi en se gaussant de moi! J'étouffe de colère.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Out-ils donc partie gagnée, madame? le conseil souffrira-t-il?...

LA REINE-MÈRE.

Le conseil! vous voulez rire?...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

M. de L'Hospital tiendra bon, je vous le promets, madame.

LA REINE-MÈRE, se promenant avec agitation.

M. de L'Hospital est homme de loi, on le prendra avec des mots.... Je compterais plus sur Marie; mais, devant ce conseil, que pourra-t-elle?... C'est le tête-à-tête qu'il lui aurait fallu!... Le temps marche, en attendant... N'hésitons pas... Oui, c'est le bon parti, c'est le seul... Ma chère duchesse, courez jusqu'au rempart : La Roche-sur-Yon et le cardinal y sont déjà sans doute. Pour Dieu! qu'ils empêchent leurs cousins d'entrer. Dites-leur que je prends tout sur moi. S'ils craignent d'être poursuivis, qu'ils se jettent sur la Loire; ils descendront où ils pourront, partout plutôt qu'ici. Vous m'entendez, duchesse?



M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Prenez ma chaise et allez vite; il doit être encore temps.

(M<sup>me</sup> de Montpensier sort.)

## SCÈNE X.

LA REINE-MÈRE, seule.

Ah! vous délibérez à quelle potence il faut les pendre! Je me permets de couper la corde, messieurs les conseillers.... — Mais ne suis-je pas allée bien vite? le péril est-il si grand? Si ces Guises étaient résolus à un tel coup d'audace, appelleraient-ils tous ces donneurs d'avis? — Pourquoi pas? Il leur faut une couverture; ils les consultent à main armée, comme dit Bourdeille. D'Avanson ne se fera pas tuer pour moi; Dumortier ne vaut guère mieux; Brissac et tous les siens sont à eux corps et ame; que pourra Sancerre, s'il est seul.... tout au plus avec le chancelier? C'est un conseil pour rire, mais il aura bon dos.— Allons, décidément, j'ai pris le vrai parti.

## SCÈNE XI.

LA REINE-MÈRE, LA REINE.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! ma fille, MM. vos oncles vont-ils venir?

LA REINE.

Je ne sais, ma mère. La salle du conseil était pleine... Le roi m'a fait passer dans sa chambre. Il m'a priée de ne point m'alarmer, de vous dire en son nom que tout se passerait comme le veut la justice et le droit de chacun. Pendant ce temps, j'entendais derrière la tapisserie un grand bruit: M. de Brissac parlait très haut en répondant au chancelier. Il m'a semblé que celui-ci finissait par se rendre.

LA REINE-MÈRE.

De quoi parlait-on?

LA REINE.

De papiers, d'écritures..... Je ne pouvais tout entendre; seulement j'ai compris qu'il s'agissait de MM. de Bourbon.

LA REINE-MÈRE.

Et vos oncles?

LA REINE.

Ils se taisaient.

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Très bien. Ils regardaient le jeu, Brissac tenait les cartes.

LA REINE.

Après quelques instans, le roi m'a priée de retourner vers vous et de bien recevoir nos cousins.

LA REINE-MÈRE.

Si Dieu le permet, ma fille, nous n'aurons personne à recevoir.

LA REINE.

Pensez-vous qu'ils ne viendront pas?

LA REINE-MÈRE.

Je l'espère, et je vois que vous le désirez. — Vous saviez donc ce qu'on leur réservait?

LA REINE.

Non, ma mère... mais... je voyais vos craintes, et...

LA REINE-MÈRE.

Ah! monsieur de Brissac, ce n'est pas assez d'avoir volé à Condé son gouvernement de Picardie, il vous faudrait encore..... Vous comptez sans votre hôte.

## SCÈNE XII.

LES MÊMES, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, entrant précipitamment.

Madame, il était trop tard.... les princes sont en ville.

LA REINE-MÈRE.

Que dites-vous, duchesse!

LA REINE, à part et la voix étouffée.

Les princes!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Ils s'approchent, madame; dans un instant ils seront ici. Je les ai reconnus de loin, à l'autre bout de l'Étape. Le cardinal et son cousin sont seuls avec eux.

LA REINE-MÈRE.

Seuls!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Oui, seuls. La place est couverte de soldats; les princes la traversent entre deux haies de hallebardiers.

LA REINE-MÈRE.

Quelles ridicules précautions!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Les grandes portes de l'hôtel sont fermées et barricadées comme s'il fallait soutenir un siège.

LA REINE-MÈRE.

J'espère pourtant qu'elles s'ouvriront pour laisser entrer le roi de Navarre...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Je n'en crois rien, madame.

LA REINE-MÈRE.

Pousserait-on l'insulte jusque-là !

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, dans le fond de la salle, regardant à une fenêtre.

Eh ! mon Dieu ! je ne me trompe pas... voilà le roi... Les portes restent fermées. Il faut, s'il veut entrer, qu'il descende de cheval et passe par la poterne.

LA REINE-MÈRE.

Quelle vilénie ! Un prince portant titre de roi !

LA REINE, à part.

Plaise à Dieu qu'on s'en tienne aux affronts !

LA REINE-MÈRE, se tournant vers la reine.

Ma fille, surveillons nos visages; gardons-nous de laisser voir des craintes qui, Dieu merci, peuvent être imaginaires. Pour l'honneur du roi, pour notre propre honneur, soyons calmes, soyons confiantes.

LA REINE.

Je tâcherai, ma mère... (A part.) Mon Dieu, je me soutiens à peine !

## SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ,  
LE CARDINAL DE BOURBON.

LE PRINCE DE CONDÉ, dans le vestibule et sans être vu.

Eh quoi ! pas un huissier !

LE CARDINAL DE BOURBON, dans le vestibule et sans être vu.

Personne ici pour annoncer le roi mon frère !

LA REINE-MÈRE, à M<sup>me</sup> de Montpensier.

Ma chère duchesse, levez la tapisserie, s'il vous plaît, et servez-leur d'huissier.

LE CARDINAL DE BOURBON, à M<sup>me</sup> de Montpensier, après qu'elle a soulevé la portière.

Ah ! madame, que vous êtes charitable ! Nous n'osions...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Entrez, messieurs, le roi n'est pas là ; mais (lui montrant les deux reines) vous pourrez prendre aisément patience.

(Les trois princes s'avancent et saluent les deux reines.)

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes les bien-venus, messieurs nos cousins; je voudrais dire les bien reçus, mais je n'ose, si j'en juge par ce qui se passe ici.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, il ne faut qu'un rayon d'espérance pour dissiper les plus sombres chagrins; la présence de vos majestés est pour nous ce rayon bienfaisant. En recevant si doux accueil, en contemplant tant de charmes, je perds jusqu'au souvenir des amertumes dont, il faut bien le dire, nous venons d'être abreuvés.

LA REINE-MÈRE.

Eh quoi! messieurs, se serait-on permis?...

LE ROI DE NAVARRE, à ses frères.

Ne fatiguons pas la reine de nos trop justes plaintes.

LE PRINCE DE CONDÉ, les yeux tournés vers la reine.

Nous avons mieux à faire...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ce n'est pas mon avis : rien de mieux à faire, s'il vous plaît, que de dire à la reine toute la vérité.

LA REINE-MÈRE.

Assurément, cardinal...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, mon frère; c'est ailleurs qu'il en faudra parler.

LE CARDINAL DE BOURBON.

C'est ici, c'est à la reine...

LA REINE-MÈRE, au cardinal.

Parlez, je vous en prie; expliquez-moi...

LE CARDINAL DE BOURBON, avec émotion.

Eh bien! madame, aurais-je pu m'attendre qu'en vous conduisant mes frères sur la foi de vos paroles...

LA REINE, l'interrompant.

Dites des paroles du roi, cardinal.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que la reine me pardonne d'oser la contredire : le cardinal a raison. Les ordres du roi, je les respecte, mais c'est aux dames que j'obéis; et sans cette lettre que votre majesté a daigné nous écrire hier, je le dis franchement, je ne serais pas ici.

LA REINE, à part.

Maudite lettre! il l'a reçue... Et ce Stewart?...

LA REINE-MÈRE.

Je vous reconnais, mon cousin; toujours galant.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il ne faut rendre à César que ce qui lui appartient.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Condé, laissez-moi donc dire à la reine ce que j'ai sur le cœur.

LE PRINCE DE CONDÉ, l'interrompant.

Il suffit de trois mots, mesdames : imaginez deux cadets de famille venant à noce sans y être invités, ou, mieux encore, deux vauriens conduits à la geôle entre deux files d'estafiers, voilà comme sont traités depuis une heure les plus proches parents du roi de France, venant s'asseoir sur les degrés du trône en l'assemblée des états.

LA REINE-MÈRE.

Vous voulez rire, monsieur de Condé ?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Hélas ! madame, il n'en dit pas assez. C'est pitié qu'on viole ainsi les plus saintes promesses ! Jugez de mon étonnement, lorsqu'en arrivant au rempart je me trouve en profonde solitude ; pas une âme de la cour, personne ; on eût dit que nous menions en terre deux pauvres pestiférés. A peine entrés en ville, les portes se ferment, les ponts se lèvent avec grand bruit de chaînes et verrous, comme si huit ou dix valets sur leurs mules allaient prendre Orléans d'assaut !...

LE ROI DE NAVARRE.

Ici c'est autre chose, les portes n'ont pas voulu s'ouvrir. Il m'a fallu mettre pied à terre dans la rue...

LE PRINCE DE CONDÉ, riant.

Moi, passe encore, un pauvre diable ! Mais, mon frère, un roi, entrant par un guichet !...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Et cette promenade entre ces hallebardiers qui semblaient nous garder à vue...

LE ROI DE NAVARRE.

Et les brocards de cette soldatesque !

LA REINE-MÈRE.

Assez, messieurs, assez, vous me désespérez ! Votre plaie m'est cuisante plus qu'à vous-mêmes, croyez-moi ! Ces insultes, c'est à moi qu'elles s'adressent, à moi qu'on a chargée de vous appeler en cour. Faites-moi l'honneur de penser que je n'en ai pas reçu confidence. Il faudra bien qu'on le confesse devant nous. Je ne suis rien ici, vous le savez peut-être, mais j'ai le droit de me plaindre, et je veux en user... (Se tournant vers M<sup>me</sup> de Montpensier.) Duchesse, faites-moi la grace d'aller voir si le roi veut recevoir ses cousins chez lui, ou si nous devons l'attendre ici. (M<sup>me</sup> de Montpensier sort. La reine-mère, se tournant vers le roi de Na-

varre.) Hélas! oui, mon frère, c'est ainsi qu'on me traite! Nous avons grand besoin...

(Elle continue à s'entretenir avec le roi de Navarre et le cardinal de Bourbon.)

LE PRINCE DE CONDÉ, s'approchant de la reine.

Je voulais épargner à votre majesté le récit de nos mésaventures.

LA REINE.

Et pourquoi, mon cousin?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Triste musique que de telles plaintes... bien triste au prix de celle dont les échos d'Amboise parlent sans cesse à mon cœur.

LA REINE, avec émotion.

Que dites-vous, mon cousin? Comment.... il vous souvient!...

LE PRINCE DE CONDÉ, à part.

Quel trouble!... Si ses yeux pouvaient au moins me dire... Mais ils ne quittent pas la terre!

LA REINE-MÈRE, toujours causant avec le roi de Navarre,  
mais élevant la voix.

Vous le voyez, mon frère, nous aurons rude besogne avec eux.

LE ROI DE NAVARRE, bas.

Comptez sur nous, madame.

LA REINE-MÈRE.

Avec l'aide de Dieu et des états nous en viendrons à bout.

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, le regard toujours tourné vers la reine.

Qu'elle est belle, mon Dieu!... Ses yeux ne se lèveront donc jamais!

#### SCÈNE XIV.

LES MÈMES, UN OFFICIER DES GARDES, entrant par la porte du vestibule.

L'OFFICIER DES GARDES, à haute voix, après avoir écarté la tapisserie.

Le roi!

LA REINE, à part.

Jésus! Marie! soutenez-moi!

## SCÈNE XV.

LES MÊMES, LE ROI, CHAVIGNY, BRÉZÉ, CYPIERRE, GENTILS-  
HOMMES DE LA MAISON DU ROI, OFFICIERS DES GARDES.

(Le vestibule se remplit d'archers des gardes suisse et écossaise. Le roi, à peine entré, s'arrête au fond de la salle. Le roi de Navarre et le prince de Condé vont au-devant de lui en s'inclinant profondément.)

LE ROI, au roi de Navarre.

Vous voilà donc, mon oncle. C'est bien fait de m'avoir amené votre frère selon mon commandement.

LE ROI DE NAVARRE.

Sire, je n'ai point amené mon frère; nous venons, aussi bien lui que moi, conduits par notre obéissance à votre majesté.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et par le devoir d'assister, comme les premiers de vos sujets, à l'assemblée des trois ordres du royaume.

LA REINE-MÈRE, s'avançant vers le roi.

Mon fils, avant de répondre à messieurs vos cousins, veuillez me dire comment et par ordre de qui deux princes de votre maison, tout à l'heure, en cette ville, ont reçu des insultes comme on n'en ferait pas à des gens sans aveu ?

LE ROI.

C'est bien, ma mère, c'est bien... je m'en informerai; mais nous avons d'abord à régler d'autres comptes.

LA REINE-MÈRE, à part.

Quelle est donc cette leçon qu'il va nous réciter ?

LE ROI.

Mon cousin de Condé, le devoir de siéger aux états n'est pas le seul qui vous attende ici.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que dois-je faire encore pour le service de votre majesté ?

LE ROI.

Vous justifier. Les accusations qui s'élèvent contre vous sont de telle nature qu'il vous importe d'en être absous comme à moi d'en être éclairci. Pour l'honneur du sang dont vous êtes, pour l'amour que je porte aux miens, je ne puis vous laisser sous le poids de telles charges. Quelles sont ces menées, ces complots, que vous entreprenez, me dit-on, contre ma personne et mon état? Je suis résolu à le savoir, et c'est pour l'entendre de votre bouche que je vous ai mandé.

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Sire, je ne supposais pas que ces accusations dussent être repoussées, sinon par le mépris. L'amour que vous portez à ceux de votre sang vous fait souhaiter que la lumière se fasse même sur des fables ridicules; elle se fera, sire. Quand mes accusateurs voudront bien se montrer, ils seront confondus : je les forcerai de confesser leur honte et leurs calomnies. Jusque-là, pour établir ma parfaite innocence, je n'ai qu'un mot à dire au roi : Si je me sentais coupable, je ne serais pas ici. Je quitte une province d'où je pouvais en sûreté défier tous mes ennemis. Je viens au milieu de gens que je sais conjurés à ma perte; j'y viens sans autre défense que mon droit et votre justice! est-ce là, je le demande, agir en criminel d'état?

## LE ROI.

Vous prenez légèrement mes paroles. Tout cela est plus sérieux que vous ne pensez, mon cousin. Les faits sont connus, j'ai les preuves sous les yeux... prenez-y garde!

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Des faits, des preuves!... dites d'odieux mensonges, d'infernales faussetés. Ah! sire, c'est moi maintenant qui vous demande, qui vous supplie de me faire voir face à face ces inventeurs de preuves, ces fabricans de complots. Je suis prêt à répondre à tout, soit qu'il leur plaise de fouiller encore à ces affaires d'Amboise dont je me suis pourtant assez bien lavé pour qu'on n'ose plus y revenir, soit qu'il s'agisse de désordres plus récents dont je suppose qu'ils m'auront fait honneur! Je sais comme ils s'y prennent pour nous perdre dans votre esprit, nous, vos plus proches et meilleurs parens. Que ne sont-ils donc là, sire, à vos côtés, où j'espérais les voir! Que ne puis-je arracher leur masque et vous les montrer tels qu'ils sont, aussi dangereux à votre couronne que funestes à la paix publique.

## LE ROI.

Mon cousin, défendez-vous, n'attaquez pas les autres.

## LE PRINCE DE CONDÉ.

S'ils ont un peu de cœur, c'est à la pointe de nos épées que nous viderons cette querelle; mais, s'ils ne se battent point, qu'ils se fassent au moins mes parties d'égal à égal, devant tels arbitres qu'il vous plaira de nous donner : pourvu que le juge soit libre, la sentence sera pour moi. Non-seulement je n'ai jamais eu le malheur, pas plus en pensée qu'en action, d'entreprendre quoi que ce soit contre votre personne et l'état de votre royaume, mais je soutiens qu'après les princes vos frères, vous n'avez pas deux serviteurs plus intéressés que mon frère et que moi à la grandeur, à la perpétuité de votre couronne; que mon bras, ma vie, mon sang, n'appartiennent qu'à vous et à l'état : voilà ce que j'affirme,



sire, et quiconque en cette cour, qu'il se montre ou bien qu'il se cache, osera m'accuser encore, je tiens qu'il en a menti comme un traître et comme un laquais!

LE ROI DE NAVARRE, bas au prince de Condé.

Calmez-vous, mon frère, calmez-vous!...

LE PRINCE DE CONDÉ, bas.

Je n'en dis pas assez... Vous voyez qu'on ne répond rien.

LA REINE-MÈRE, s'approchant du roi.

Mon fils, croyez-vous qu'un coupable vous parlerait ainsi?

LE ROI, bas à sa mère.

Il est des choses que vous ne savez point, ma mère; on vous les dira bientôt. Laissez-lui faire ses bravades. A quoi bon nous parler d'épées? il ne s'agit pas de se battre... (Élevant la voix.) Ce n'est pas en champ clos, mais en cour de justice, qu'on prouve son innocence, et puisque mon cousin est si sûr de la sienne, eh bien! nous verrons.

LA REINE.

François!...

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Mon fils, mon fils, vous me remplissez d'étonnement et de larmes! Où veut-on vous entraîner? Prenez garde, mon enfant!

LE ROI, bas.

Laissez-nous faire, nous savons où nous allons...

LA REINE, avec émotion.

Mon ami...

LE ROI, à demi-voix.

Et vous aussi, Marie?... Mais vraiment, ce M. de Condé...

LA REINE.

Que dites-vous?...

LE ROI, à demi-voix.

Je dis que je n'aime pas les sermons... c'est bien assez de ceux de ma mère. (Il se retourne et se dirige vers son appartement.)

LA REINE, avec force.

Il faut que vous m'écoutiez... Je vous suis.

LE ROI.

Non, restez... les femmes n'ont que faire à ces choses-là.

LA REINE, à part.

Mes forces sont à bout.

LE ROI, au moment de franchir la porte.

Dieu vous garde, mon oncle!... Brézé, ne sortez pas. — Suivez-moi, Chavigny. (Il sort. Les archers restent dans le vestibule; Brézé et grand nombre de gentilshommes dans le fond de la salle.)

## SCÈNE XVI.

LES MÊMES, MOINS LE ROI ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, à part.

Il s'en va!

LE CARDINAL DE BOURBON, bas à la reine.

Ah! madame, nous touchons à quelque tragédie!

LA REINE-MÈRE.

Ne m'en parlez pas, cardinal! (A part.) Que se passe-t-il là-dedans?

LE PRINCE DE CONDÉ, haut au roi de Navarre.

Eh bien! mon frère, que vous en semble? Nous ne verrons donc pas les maîtres de céans?

LE ROI DE NAVARRE, bas.

Mon cher Louis, ne parlez pas si haut!...

LE PRINCE DE CONDÉ, élevant un peu plus la voix.

Ce sont trop grands seigneurs! ils nous envoient leur page...

LE ROI DE NAVARRE.

Mon frère...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bien choisi, j'en conviens, et de bonne maison!

LE CARDINAL DE BOURBON, s'approchant rapidement du prince de Condé.

Tout ce monde vous entend, Louis! De grace, parlez plus bas!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que ne m'entendent-ils eux-mêmes! J'aurais voulu que ma voix portât plus haut tout à l'heure, assez haut pour atteindre à leurs oreilles; mais, par bonheur, en ce moment ils doivent en avoir l'écho!... (Le roi de Navarre et le cardinal entourent le prince, et paraissent l'engager à la prudence.)

LA REINE-MÈRE, s'approchant de la reine.

Ma fille, que fait donc là Brézé? Le roi ne vous a rien dit?...

LA REINE.

Rien, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Remarquez-vous comme on fait silence dans le fond de cette salle?... Ils ont l'air d'attendre quelque chose.

LA REINE.

C'est vrai!

LA REINE-MÈRE, bas au roi de Navarre.

Croyez-moi, passez dans ma chambre... et hâtez-vous!

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, les regards tournés vers la reine.

E Ses yeux s'obstinent à ne me point voir!

LE ROI DE NAVARRE, haut.

Mon frère, si la reine le permet, nous allons prendre congé d'elle.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, non, je suis trop bien ici !

LE ROI DE NAVARRE, bas, prenant son frère par le bras.

Venez, Louis, venez...

LA REINE-MÈRE, à la reine.

Ma fille, entrez avec nous, vous m'aidez à fêter vos cousins... (Baissant la voix) en moins nombreuse et meilleure compagnie... (Haut.) Venez, messieurs... (Elle aperçoit Chavigny sortant de l'appartement du roi.) Que vois-je ?

### SCÈNE XVII.

LES MÊMES, CHAVIGNY.

CHAVIGNY, au prince de Condé.

Messire Louis de Bourbon, prince de Condé, vous êtes mon prisonnier.

LA REINE-MÈRE, avec vivacité.

Un moment ! je prends le prince sous ma garde. Retirez-vous, s'il vous plaît.

CHAVIGNY.

Qui donc commande ici, madame ?

LA REINE-MÈRE.

Le roi, je pense, et non pas d'autres.

CHAVIGNY, lui présentant un papier.

Eh bien ! lisez.

LE PRINCE DE CONDÉ, prenant le papier.

Ceci ne regarde que moi... (Faisant geste à la reine-mère de ne point s'avancer.) Permettez, madame... Votre majesté se donne trop de soins. (Au cardinal de Bourbon qui lui saisit les mains en pleurant.) Eh bien ! mon frère, qu'avez-vous ?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ah ! mon cher Louis, c'est moi qui vous ai porté ces menteuses promesses !

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ne pleurez pas, mon frère ; il vaut mieux remercier madame (montrant la reine-mère) qui a fait de vous son prévôt des maréchaux pour conduire votre frère à la mort.

LA REINE-MÈRE.

Monsieur de Condé, pouvez-vous !... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

## LE PRINCE DE CONDÉ.

J'ai bien le droit, au terme où me voici, de parler clair à tout le monde! Vos larmes, madame, ne changeront rien à ce que vous avez fait. C'est vous qui nous avez conduits ici. Il fallait moins écrire, vous auriez moins à pleurer.

CHAVIGNY, au prince de Condé.

Votre altesse veut-elle me donner son épée?

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Tout-à-l'heure, s'il vous plaît. Sachons d'abord qui la demande. (Il ouvre le papier qu'il tient à la main.) Le roi.... (Il s'incline) ...et plus bas ont signé : Brissac. C'est tout simple! D'Avanson... (Il regarde la reine-mère.) Dumortier,... le chancelier!... Quels amis vous avez là, madame! que je vous plains d'être si mal servie!

LA REINE-MÈRE, à part.

Le chancelier!

## LE PRINCE DE CONDÉ.

Et vous voulez qu'on s'abuse à cette comédie quand vous n'en cachez pas mieux les ficelles! Vous trompée, vous, par nos ennemis! Ah! madame, vous leur faites trop d'honneur! Ils ne viennent pas du pays dont vous êtes et n'ont pas appris leur métier dans les comptoirs de Florence.

LA REINE-MÈRE, à part.

L'insolent!

LE ROI DE NAVARRE, à demi-voix.

Excusez-le, madame....

LE PRINCE DE CONDÉ, regardant de nouveau le papier.

Mais j'oubliais le plus beau!... Oui, voici qui vaut mieux... (Il tourne et retourne le papier.) J'ai beau chercher.... ni M. de Guise... ni M. de Lorraine... impossible de trouver leurs noms!... Les saintes gens! cela s'est fait sans eux!... Ils m'ont défendu peut-être.... Ah! que je rirais, bon Dieu! (A demi-voix) si tout le monde ici ne m'avait pas trahi! Mais comment en douter!... (Il tire de son pourpoint une lettre.) Monsieur de Chavigny, en échange de votre décret, je veux vous donner une lettre... elle est de main royale, je vous prie de la lire.... C'est la demande, vous m'avez apporté la réponse! (Il s'approche de la reine.) Madame, elle sera donc bien belle cette chasse où je suis convié?...

LA REINE.

Au nom du ciel! mon cousin, ce n'est pas moi, je vous jure....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas vous!... Non, vous n'avez pas signé ce décret, mais il vous plairait peut-être de le sceller de vos armes! (Il lui présente le cachet aux armes d'Écosse.)

LA REINE.

Grand Dieu! que faites-vous.... on vous voit.... parlez plus bas!

LE PRINCE DE CONDÉ, à voix basse.

Cruelle femme! je croyais qu'une autre ame habitait ce corps divin! et c'est la mort pour moi, la seule, la véritable mort, d'avoir été trompé par vous!

LA REINE, à voix basse.

Par moi! mais non, non, encore une fois non. Quelle horrible torture!

LE PRINCE DE CONDÉ, lui présentant de nouveau le cachet.

Prenez, madame, il peut encore servir à faire mourir quelqu'un.

LA REINE, avec énergie, mais à voix basse.

Assez, monsieur, c'est trop de cruauté. Cessez, ou je me perds devant toute cette cour.... Est-ce là ce que vous voulez?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que dites-vous?

LA REINE, d'une voix étouffée.

Quand ils entendront de ma bouche que cette lettre, c'est malgré moi qu'elle vous fut adressée! quand j'aurai dit tout haut que seule, à l'insu de tous, j'ai voulu vous sauver; oui, moi! Me croirez-vous alors?...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'entends-je?

LA REINE.

Vous n'êtes ici, sachez-le, que par une infernale méprise dont je n'ai pas le secret. Ce bijou que vous voulez me rendre, il devait vous dire : Ne venez pas.... ne venez pas, si... vous m'aimez.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Dieu!

LA REINE.

Le garderez-vous maintenant?

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

Ah! n'ajoutez rien.... Ne m'enlevez pas un bonheur auquel je ne puis croire.... Est-ce un rêve? Faut-il douter encore?... Non, non! voilà un regard qui m'a ouvert le ciel!

LA REINE, à part.

Dieu! qu'ai-je fait!...

LE PRINCE DE CONDÉ, se retournant vers Chavigny.

Monsieur de Chavigny, voici mon épée. — Je m'en remets de tout à Dieu. C'est de lui que je recevrai assistance et secours. (A demi-voix.) Il vient de m'apprendre trop bien qu'il ne m'abandonnait pas. (Haut.) Marchez, monsieur, je vous suis.

LE ROI DE NAVARRE, saisissant la main du prince.

Mon frère....

LE CARDINAL DE BOURBON, serrant aussi la main de son frère.

Quel désespoir !

LE ROI DE NAVARRE.

J'aurai raison de cette indignité!... Le roi m'écouterà....

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

Songez à vous, mon frère.... Si votre royauté vous sauve des verrous, ne vous en croyez pas plus libre pour cela.... Voilà M. de Brézé qui doit en savoir quelque chose : il m'a l'air de ne pas vous perdre de l'œil à quatre pas. Surveillez-vous et parlez peu. Adieu.

LE ROI DE NAVARRE, avec émotion.

Adieu !

(Le prince de Condé jette un dernier regard vers la reine et sort. Il est précédé par Chavigny et suivi par les archers écossais.)

## SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, MOINS LE PRINCE DE CONDÉ ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, au roi de Navarre après un moment de silence.

Allons ! mon frère, c'est à nous de le tirer de là ! J'oublie ses injures, ses soupçons. C'est en le sauvant que je me vengerai.... Venez, entrons chez le roi....

M. DE BRÉZÉ.

Le roi, madame, est en conseil.

LA REINE-MÈRE.

Et qu'importe ?

M. DE BRÉZÉ.

Vous ne pouvez lui parler, madame.

(Sur un signe de M. de Brézé, les deux hallebardiers placés devant la porte croisent leurs hallebardes.)

LA REINE-MÈRE.

Avez-vous donc aussi un décret contre moi ?

LA REINE, qui jusque-là est restée comme étrangère à tout ce qui s'est passé, se retourne et s'avance vers la porte.

Faites lever ces hallebardes, monsieur, je veux passer. (M. de Brézé fait un pas en arrière; les hallebardes se lèvent. La reine s'avance vers la porte et dit en se retournant :) Venez, ma mère!...

(Au moment où M. de Brézé semble vouloir empêcher la reine-mère et le roi de Navarre de suivre la reine, le duc de Guise paraît à la porte.)

## SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE DUC DE GUISE.

LA REINE, au duc de Guise.

Ah ! mon oncle, qu'avez-vous laissé faire au roi ! et que dira-t-on de nous ?

LE DUC DE GUISE.

Le roi ne rend compte à personne, et ce qu'il a fait est bien fait.

LA REINE.

N'importe, c'est une trahison ! Ce que j'en dis, c'est pour notre honneur et le vôtre, mon cher oncle.... Vous savez si je vous suis amie !

(Elle sort.)

## SCÈNE XX.

LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE BOURBON, M. DE BRÉZÉ, CYPierre, GENTILS-HOMMES, ARCHERS SUISSES DANS LE VESTIBULE.

LE ROI DE NAVARRE, au duc de Guise.

Monsieur le duc, on me défend cette porte. M'est-il donc interdit de voir le roi ?

LE DUC DE GUISE.

Mais le roi, ce me semble, est venu tout à l'heure parler lui-même à votre majesté. Est-il besoin que de nouveau ?...

LE ROI DE NAVARRE.

Depuis que le roi nous a fait cet honneur, ne s'est-il rien passé, monsieur le duc ?

LE DUC DE GUISE.

Je comprends votre affliction, sire ; mais, si le prince n'est pas coupable, rassurez-vous, justice sera bientôt rendue.

LE ROI DE NAVARRE.

Qu'on nous épargne au moins l'infamie d'une prison ! Que mon frère soit remis à ma garde !... J'en veux supplier le roi pour l'honneur de son sang.

LE DUC DE GUISE.

Le roi ? qu'y pourra-t-il ?

LE ROI DE NAVARRE.

Mais vous, monsieur le duc ?

LE DUC DE GUISE.

Moi, sire ? Je vous promets d'exposer au conseil le vœu de votre ma-

jesté. Vous saurez ce qui sera prescrit. Mais, croyez-moi, ne vous agitez pas... M. de Brézé va vous faire les honneurs de l'appartement qui vous est réservé.

LE ROI DE NAVARRE.

Je comprends.... (A M. de Brézé.) Eh bien! monsieur, montrez-moi le chemin. (A part.) Mon frère avait raison; aux barreaux près, me voilà logé comme lui!

LE CARDINAL DE BOURBON, saisissant la main du roi de Navarre.

Eh quoi! vous aussi, mon frère.... Ah! monsieur de Guise, pouvais-je m'attendre, hier, quand vous m'avez envoyé....

LE DUC DE GUISE.

Et moi, monsieur, pouvais-je deviner que MM. vos frères donneraient au roi de tels chagrins?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ce sera le malheur de ma vie! Tant que Dieu me laissera dans ce monde, je me reprocherai ce que vous m'avez fait faire!... — M'est-il permis au moins de suivre mon frère et de lui tenir fidèle compagnie?

LE DUC DE GUISE.

Vous m'étonnez, monsieur le cardinal! Le roi de Navarre n'est-il pas libre? Il peut voir qui bon lui semble. (Bas à Brézé.) Prenez les noms de tous ceux qui viendront; notez tout ce qu'il fera. Veillez-y, Brézé, les yeux bien ouverts; le jeu est sérieux pour vous. (Le roi de Navarre, après avoir salué la reine-mère, sort en donnant la main au cardinal, et accompagné de Brézé. Le duc de Guise à haute voix :) Cypierre! (Cypierre s'approche, le duc lui dit à l'oreille :) Courez voir ce qu'a fait Chavigny, et venez me dire si tout va bien de son côté.

(Cypierre sort, les archers et les gentilshommes se dispersent et s'éloignent peu à peu. La reine-mère et le duc de Guise restent seuls sur la scène.)

## SCÈNE XXI.

LA REINE-MÈRE, LE DUC DE GUISE.

LA REINE-MÈRE.

Maintenant, monsieur le duc, me parlerez-vous enfin?

LE DUC DE GUISE.

Madame, c'est pour parler à votre majesté que le roi m'a fait sortir du conseil.

LA REINE-MÈRE.

Il est bien temps!... Après un pareil coup, qu'avez-vous à me dire? Ai-je besoin qu'on m'explique ce que je viens de voir? Deux mots seulement : quel est ce grand mystère dont m'a parlé le roi? Qu'avez-vous découvert, s'il vous plaît, et à quel moment?



LE DUC DE GUISE.

Seulement... ce matin, madame...

LA REINE-MÈRE.

Ce matin?... Vous croyez donc parler encore à ce bon cardinal? Il serait homme à vous croire; mais moi... Ce qu'aujourd'hui vous savez, monsieur, vous le saviez hier. Ne le niez pas... Je le vois... Oui, dès hier,... et vous avez eu le cœur de me laisser écrire cette lettre, de m'associer à votre guet-apens, moi la veuve de votre maître, la mère de votre roi! Quel beau triomphe pour un victorieux comme vous!

LE DUC DE GUISE.

Madame, on ne peut qu'être fier de suivre les exemples de votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Qu'est-ce à dire?

LE DUC DE GUISE.

Que vos plus intimes serviteurs ne cessent depuis hier d'ameuter contre nous cette plèbe des états. Est-ce à votre insu, madame? Nous faites-vous confidence des ordres que vous leur donnez?

LA REINE-MÈRE.

Ce n'est pas là répondre... ou plutôt la réponse est claire : vous confessez que vous m'avez trompée! Et à quoi bon? qu'y gagnez-vous? Si vous étiez venu me dire franchement : « Voilà ce qu'on nous révèle, » ne vous aurais-je pas répondu : « Que justice soit faite! » Croyez-vous que je me soucie de ce brouillon de Condé et de son endormi de frère? Ne sais-je pas l'amitié qu'ils me portent? Ne donnerais-je pas de bon cœur tous les princes du monde, pour peu qu'il en advint quelque bien à mon fils! Oui, monsieur le duc, si nous nous étions entendus, nous aurions fait les choses de meilleure façon, sans cette perfidie qui va révolter tant de gens!... Mais ce n'était pas votre compte! mieux valait se cacher de moi. Vous vous croiriez perdus, si vous me laissiez un seul jour une occasion de bien servir mon fils. (Elle porte son mouchoir sur ses yeux.) Allez, messieurs, vos ennemis ont raison, vous n'êtes pas de loyaux serviteurs! Si vous aimiez le roi, vous ne feriez pas à sa pauvre mère cette guerre acharnée!

LE DUC DE GUISE.

Tout peut se réparer, madame. Il n'est jamais trop tard pour bien servir le roi. Prêtez-lui votre assistance, comme s'il l'eût implorée plus tôt. La faute vient de nous, ne l'en punissez pas.

LA REINE-MÈRE.

Voilà, monsieur le duc, des paroles dorées!... Je devrais ne pas m'y laisser prendre... Mais je suis si faible, hélas! (Elle pousse un soupir.) Voyons, où en êtes-vous? Le prince est arrêté, qu'allez-vous faire?

LE DUC DE GUISE.

Son procès.

LA REINE-MÈRE.

Devant ses pairs ? en plein parlement ? Prenez garde !

LE DUC DE GUISE.

Non, non, point de parlement ; Dubourg y a semé sa graine, et ces bonnets carrés n'en finissent jamais. Des juges d'épée mènent mieux les affaires.

LA REINE-MÈRE.

Y pensez-vous ? Pour un prince du sang...

LE DUC DE GUISE.

Les chevaliers de l'ordre sont d'étoffe, il me semble, à juger ce petit galant, tout prince qu'il est. Laissez faire, madame, ils lui apprendront à respecter un peu mieux son souverain seigneur.

LA REINE-MÈRE.

Les chevaliers de l'ordre !

LE DUC DE GUISE,

Ils vont être convoqués.

LA REINE-MÈRE.

Il les récusera.

LE DUC DE GUISE.

Qu'importe ?

LA REINE-MÈRE.

Et s'il proteste, que faites-vous ?

LE DUC DE GUISE.

Quand le crime est manifeste, on n'est pas embarrassé. Dieu nous a-t-il donné les preuves que nous avons pour qu'on s'amuse à y regarder de si près ?

LA REINE-MÈRE.

Vous avez donc des lettres de lui ?...

LE DUC DE GUISE.

Mieux encore. Un vrai flagrant délit. Les pièces sont là, madame...  
(Montrant l'appartement du roi.) Daignez venir en juger par vous-même.....

LA REINE-MÈRE.

Moi ! suis-je un homme de loi ?... Je n'y verrais que du feu.

LE DUC DE GUISE.

Le chancelier y a regardé de près, et c'est lui qui l'a dit : il y a crime d'état.

LA REINE-MÈRE.

N'importe ! croyez-moi, point de tribunal d'épée. Ne mettez pas les gens de justice contre vous. J'aimerais mieux, à votre place, allonger la prison que raccourcir le procès.

LE DUC DE GUISE, à part.

Maudite femme! je te vois venir.

LA REINE-MÈRE.

Que craignez-vous, tant qu'il est dans vos mains?

LE DUC DE GUISE.

Ce que nous craignons, madame!... Mais nous mériterions d'être jugés, d'être punis nous-mêmes, si nous avons le malheur de différer d'un jour un acte de justice dont le royaume attend son salut et sa tranquillité. Voulons-nous respirer en paix? Il faut bien en finir avec cette infernale race de mutins et de sectaires.

LA REINE-MÈRE.

Il faut surtout ne pas allumer le feu en croyant souffler pour l'éteindre. Ne l'oubliez, monsieur le duc, il y a une noblesse et un peuple en France.

LE DUC DE GUISE.

Oui, madame, un peuple qu'on empoisonne tous les jours, une noblesse à moitié rebelle : c'est pour cela qu'il est grand temps d'agir. Que restera-t-il debout dans ce royaume si nous souffrons qu'on s'attaque impunément à toutes choses? Vous m'étonnez, madame, je m'ébahis de vos ménagemens! N'est-ce donc pas à vous, n'est-ce pas à vos enfans qu'on déclare la guerre? Laissez choir notre sainte religion, laissez-nous dépouiller de ce reste d'autorité que le roi nous confie, et vous verrez qui soutiendra le trône de votre fils! Au lieu de gémir sur ce grand acte que vient de faire le roi, vous devriez remercier le ciel et nous encourager, car nous allons du même coup abattre vos deux plus grand ennemis, l'hérésie et la rébellion.

LA REINE-MÈRE.

Et si vous les faites pousser avec plus de furie? Voilà ma crainte, monsieur le duc. Vous coupez, vous ne déracinez pas. Mais brisons là. N'essayons pas de nous convertir, nous risquerions de nous mal quitter. Aussi bien, je vois revenir M. de Cypierre... Vous me saurez gré de lui céder la place. (M. de Cypierre reste dans le vestibule.)

LE DUC DE GUISE.

Cypierre attendra, madame.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez mieux à faire avec lui qu'avec moi... Adieu, monsieur le duc... Vous dites donc que ces pièces sont là... chez le roi?

LE DUC DE GUISE.

Votre majesté se ravise?...

LA REINE-MÈRE.

Puisque vous le souhaitez... je les veux voir.

LE DUC DE GUISE.

Elles sont aux mains de Robertet; il les communiquera à votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Très bien! Approchez, monsieur de Cypierre. (Le duc de Guise et Cypierre lui font un profond salut. Elle sort par la porte de l'appartement du roi après avoir dit à part :) Mon fils sera seul peut-être... Si Marie voulait m'aider... On peut essayer encore.

## SCÈNE XXII.

LE DUC DE GUISE, M. DE CYPIERRE.

LE DUC DE GUISE.

Parlez, Cypierre.

CYPIERRE.

Monseigneur, il est en lieu sûr. Chavigny nous fait une vraie bastille de cette maison des Jacobins. Dans une heure toutes les fenêtres seront murées; devant la porte un petit ouvrage en briques qui sera terminé ce soir; on l'arme de trois fauconneaux qui battront les trois rues. Je vous promets que personne ne viendra s'y frotter.

LE DUC DE GUISE.

Sait-on déjà par la ville?...

CYPIERRE.

Oui, monseigneur; mais on entend voler les mouches; pas un de ces marchands de cotignac n'ose seulement lever les yeux.

LE DUC DE GUISE.

Et lui, que dit-il, ce beau sire?

CYPIERRE.

Lui, monseigneur? Aussi tranquille que vous et moi, et d'une humeur presque riieuse...

LE DUC DE GUISE.

Nous verrons s'il rira long-temps. — Cypierre, entrez là. (Montrant l'appartement du roi.) Dites à mon frère que je l'attends.

CYPIERRE.

M. le cardinal? Il n'est plus chez le roi; je viens de le laisser au pied du degré, devisant avec Brissac.

LE DUC DE GUISE.

A quoi diable s'amuse-t-il? Les minutes sont des heures...

CYPIERRE.

Monseigneur n'attendra pas long-temps; le voici.

## SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien ! Charles, qu'avez-vous fait ? Tout est-il convenu ? L'ordre est-il convoqué ?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mon cher François, cette idée d'assembler l'ordre, il faut y renoncer.

LE DUC DE GUISE.

Et pourquoi ? Encore un bâton dans nos roues ! C'est le chancelier, je gage... Cypierre, allez-moi chercher ce M. de L'Hospital...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais non...

LE DUC DE GUISE, sans l'écouter.

Amenez-le-moi, s'il vous plaît... Je veux lui apprendre son état, et d'une verte façon... Allez.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais à quoi bon ?...

LE DUC DE GUISE, à Cypierre.

Allez, vous dis-je. (Cypierre, après avoir hésité un moment, sort.)

## SCÈNE XXIV.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais encore un coup, François, le chancelier n'y est pour rien ; c'est Brissac et moi qui, avant de rien ordonner, avons voulu faire notre compte, la liste en main.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien ?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien ! ce serait très douteux ; il n'y en a pas moitié parfaitement à nous.

LE DUC DE GUISE.

Il faut en créer.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout exprès ?

LE DUC DE GUISE.

Pourquoi pas ?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous sortons d'en faire. Dix-huit d'un coup, n'est-ce pas assez ? Dieu sait quels cris on a poussés !

LE DUC DE GUISE.

Eh bien ! n'en faites pas, mais n'appellez que les bons.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Choisir? ce ne sera plus l'ordre : autant vaudrait prendre les premiers venus.

LE DUC DE GUISE.

Prenez qui vous voudrez, pour Dieu ! mais allons vite. Si ce malheureux procès languit, il n'aboutira pas. Est-ce là votre compte? Le fossé est franchi; coûte que coûte, il faut aller au but. Arrangez-vous comme vous l'entendrez, choisissez la forme qui vous plaira, dissertez avec le chancelier sur tous les procès des princes du sang depuis le commencement du monde, je ne m'en mêle plus, pourvu que dans huit jours, ne l'oubliez pas, dans huit jours au plus tard, vous me donniez ce qu'il nous faut.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien ! voici mon plan, le chancelier l'accepte.

LE DUC DE GUISE.

Peste ! ce doit être beau !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Une commission du parlement viendra faire ici l'instruction. Cinq membres, c'est assez. Nous pouvons les avoir sous trois jours. J'ai fait mon choix. Je prends Viole, Bourdin, Faye, Dutillet et, comme il faut un nom qui sonne bien, le président de Thou.

LE DUC DE GUISE.

Mais êtes-vous sûr?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'en fais mon affaire. Je sais comment le prendre. — Jusque-là nous sommes d'accord avec le chancelier. Mais il s'imagine qu'une fois l'arrêt dressé nous irons le soumettre au parlement toutes chambres réunies. Dieu nous garde d'un tel enfantillage...

LE DUC DE GUISE.

A la bonne heure.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ces cascades judiciaires ne servent qu'à perdre le temps. Si l'arrêt nous semble bon, et il le sera, nous le porterons purement et simplement en conseil du roi, qui le confirmera, *omisso medio*. Vous comprenez?

LE DUC DE GUISE.

A peu près... Continuez toujours.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La procédure ayant été conduite par les gens de parlement, on ne pourra pas dire que nous jugeons sans forme de procès, et cependant,

sur simple signature des membres du conseil, il sera passé outre à l'exécution, avec bonne et suffisante apparence de justice. Que vous en semble?

LE DUC DE GUISE.

Cela me paraît très savant... Tâchez surtout que ce soit prompt.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Robertet prépare déjà les lettres aux commissaires; j'ajouterai seulement deux mots pour M. de Thou, et, dans une heure, tout sera parti. Que voulez-vous de mieux?

LE DUC DE GUISE.

Et vos témoins?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ils sont en route. Nous aurons demain ceux de Lyon, les autres suivront de près.

LE DUC DE GUISE.

Saint-André vous répond d'eux?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'y veillerai moi-même, soyez tranquille.

LE DUC DE GUISE.

Carrouge est parti, j'espère?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Depuis deux heures.

LE DUC DE GUISE.

Il faut qu'il enlève tout ce monde-là d'un tour de main.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il tombera d'abord chez la vieille papesse, lui dira comme quoi son bien-aimé gendre ne peut plus aller au prêche, la conduira prisonnière à Saint-Germain, et fera main-basse sur tous ses papiers.

LE DUC DE GUISE.

Qu'il cherche bien!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On nous apportera jusqu'au moindre chiffon écrit ou non écrit : nous savons trop ce que vaut le papier blanc. — Ensuite il fera même cérémonie chez Delahaye, l'intendant du cher cousin. Ce serait jouer de malheur si dans de si bons coins on ne dénichait pas quelques œufs de Navarre!

LE DUC DE GUISE.

C'est là maintenant qu'il faut viser. Rien de fait, ne l'oublions pas, si le Navarrais nous reste sur les bras.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

L'instruction sera dirigée dans ce sens.

LE DUC DE GUISE.

Robertet a le mot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui.

LE DUC DE GUISE.

Poussez-y le chancelier... Parlez-lui ferme, et ne badinez pas avec ce cafard-là.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous allez, s'il vous plaît, lui faire la leçon vous-même. Le voici. C'est sans doute Cypierre qui nous l'envoie.

## SCÈNE XXV.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CHANCELIER, au duc de Guise.

Monseigneur, vous me faites appeler?

LE DUC DE GUISE.

Oui, monsieur. J'ai peu de mots à vous dire. Le roi vous tient pour fidèle serviteur; mais il veut, vous m'entendez, que ce procès marche grand train.

LE CHANCELIER.

Monseigneur, il faut y mettre les formes de justice.

LE DUC DE GUISE.

Il faut surtout faire diligence. Il s'agit du salut du roi, et le crime est prouvé.

LE CHANCELIER.

Prouvé, monseigneur? Vous voulez dire qu'il y a présomption, et c'est pourquoi j'ai dû signer le décret de prise de corps; mais, de la présomption, il faut passer aux preuves.

LE DUC DE GUISE.

Ce sera vite fait, pourvu qu'on le veuille bien.

LE CHANCELIER.

Remarquez, monseigneur, que nous n'avons ni lettres ni aveu de M. le prince; s'il s'obstinait à nier ou seulement à se taire, nous ne pourrions le déclarer atteint et convaincu qu'après enquête, contre-enquête, audition de témoins...

LE DUC DE GUISE.

En voilà pour six mois, monsieur.

LE CHANCELIER.

Non, monseigneur, deux ou trois tout au plus.

LE DUC DE GUISE.

Comme vous y allez! Je ne vous donne seulement pas huit jours; prenez-y garde!



LE CHANCELIER.

Mais je croyais... (Se tournant vers le cardinal.) Vous m'aviez dit, monseigneur, qu'on renonçait aux chevaliers de l'ordre...

LE DUC DE GUISE, l'interrompant.

Les chevaliers de l'ordre, c'était le vrai moyen, je le soutiens encore. Mais, puisqu'on veut qu'il y ait des privilèges pour MM. les princes du sang, comme notre intention est de tout respecter, de ne pas soulever le plus léger murmure, nous permettons que le parlement s'en mêle, par commission bien entendu. Mon frère m'a dit que c'était votre avis.

LE CHANCELIER, regardant le cardinal.

Seulement pour abrégér la première instruction?....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Vous l'aurez votre commission; mais si vous la laissez battre les broussailles, s'amuser à la chicane, noircir du papier pour son plaisir, si vous ne la menez droit son chemin et droit au but, c'est à vous que le roi s'en prendra, je vous en avertis. Aux moindres lenteurs inutiles, nous cesserons de fermer l'oreille à bien des charités qu'on vous prête, monsieur le chancelier.

LE CHANCELIER.

Je me tais, monseigneur. Je méprise la calomnie et n'ai pas peur de la menace. Tout ce que je peux vous promettre, c'est de ne perdre une heure ni de jour ni de nuit pour instruire le procès.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Très bien, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Encore un mot. Ne vous croyez pas tenu d'instruire seulement contre M. de Condé. Si, sur votre chemin, vous rencontrez son frère, vous n'avez rien à ménager. Le roi l'estime ainsi. Ceci pour vous seul, monsieur: que, par malheur, l'éveil soit donné de ce côté, (il indique l'appartement de la reine-mère) le roi pourrait penser à vous, et nous aurions grand'peine à vous défendre.

LE CHANCELIER.

Qu'entendez-vous par là, monseigneur? Si vous me croyez capable d'oublier mes devoirs, il faudrait le dire franchement.

LE DUC DE GUISE.

Je parle d'indiscrétions qui se pourraient commettre, si vous n'étiez sur vos gardes.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mon cher chancelier, je vais vous envoyer Robertet. Nous voulons qu'il vous aide à préparer votre instruction. Je le mets à vos ordres.

## LE CHANCELIER.

A mes ordres, monseigneur? (Bas.) C'est moi qu'on pense mettre aux siens.

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas au duc de Guise.

Venez, mon frère, le roi doit être avec sa mère; il ne faut pas que cela dure trop long-temps. (Haut.) Bonjour, chancelier!

(Le chancelier s'incline, ils sortent.)

## SCÈNE XXVI.

LE CHANCELIER, seul.

Quelle violence! quel mépris de tout conseil, de toute raison! Pauvre royaume, par quelles gens te voilà conduit! sous quelle justice allons-nous vivre!... Si l'arrêt leur déplaît, ils le briseront... Tout doit marcher à leur caprice, même l'instruction d'un procès! — Ce Robertet!... mon surveillant!... C'est ce qu'il faudra voir! Je lutterai pied à pied tant qu'ils me laisseront debout. (Il aperçoit la reine-mère qui s'avance à pas lents, d'un air très préoccupé.) La reine!... Quel coup ce doit être pour elle! Que deviennent ses desseins et tout ce grand espoir en l'assemblée des états!...

## SCÈNE XXVII.

LA REINE-MÈRE, LE CHANCELIER.

LA REINE-MÈRE, sans voir le chancelier.

Ils me font fuir.... Tant d'insolence en si peu de mots! Ils veulent me rebuter, m'effrayer.... Je crois vraiment qu'ils en viennent à bout. (Apercevant le chancelier.) Ah! vous voilà, monsieur de L'Hospital; vous aussi vous n'abandonnez donc!

LE CHANCELIER.

Moi, madame?

LA REINE-MÈRE.

Avoir autorisé de votre nom l'iniquité qu'on fait faire à mon fils!

LE CHANCELIER.

Madame, on ne se gouverne pas comme on veut en compagnie de gens si audacieux et si puissans! Je n'avais de choix qu'entre deux conduites : déposer les sceaux entre les mains du roi, ou signer le décret qu'il avait signé lui-même. Le premier parti n'était bon qu'à moi seul, il me donnait ma liberté. Empêchait-il l'arrestation du prince? Hélas! non. Ses ennemis n'en triomphaient pas moins et, de plus, ils avaient la joie de mon départ. Mieux valait donc garder un poste où, si Dieu le permet, je puis maintenir le procès qui se prépare dans les voies de justice et de modération.

LA REINE-MÈRE.

Quel procès, chancelier? Ils se soucient bien d'un procès! Ne disent-ils pas qu'ils châtieront, quoi qu'il arrive?

LE CHANCELIER.

En gagnant du temps, madame, on rend vaines bien des prophéties.

LA REINE-MÈRE.

Mais comment gagner du temps avec des juges d'épée?

LE CHANCELIER.

Madame, ils y renoncent.... C'est une commission du parlement qu'on appelle.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous me rendez une lueur d'espoir....

LE CHANCELIER.

Par malheur, le prince a laissé commettre de bien graves imprudences....

LA REINE-MÈRE.

A qui le dites-vous?

LE CHANCELIER.

Si Dieu voulait du moins qu'il fût bien conseillé.

LA REINE-MÈRE.

Lui sera-t-il permis d'appeler ses conseils?

LE CHANCELIER.

J'en doute; mais, madame, s'il a de bons amis et si leur voix, ce que j'ignore, peut pénétrer dans sa prison, ils lui commanderont de s'enfermer dans un silence absolu....

LA REINE-MÈRE.

Bien.

LE CHANCELIER.

De ne reconnaître la compétence que du seul parlement en corps, les pairs siégeant ou appelés. Je n'en puis dire davantage.

LA REINE-MÈRE.

Cela suffit. — Ah! mon cher chancelier, que j'avais besoin de vos paroles! Mon courage était à bas. Si vous les aviez vus, tout à l'heure, entrer chez mon fils, l'arrogance à la bouche... Savez-vous quelle idée m'est venue dans l'esprit? Que, dans cette prison, Chavigny ou quelque archer venait de leur rendre un odieux service... Pourvu qu'il n'en soit rien!.. pourvu que ce pauvre Navarre soit lui-même en sûreté!... Rien ne m'étonnerait, chancelier; qui peut les arrêter? Ce malheureux François, ils le mènent en laisse! ils lui soufflent au cœur je ne sais quelle rage contre Condé... Tout ce qu'il faudra faire pour le perdre, il le fera... Et quand les princes seront à terre, nous y serons aussi,

croyez-moi. Vous le verrez, je m'y attends, ils me renverront à Florence.

LE CHANCELIER.

Quelle idée, madame! jamais le roi.....

LA REINE-MÈRE.

Mon salut, c'est le salut des princes. Il faut que je les sauve, il le faut; et je ne vois qu'un moyen de les sauver à coup sûr, c'est de les faire évader.

LE CHANCELIER.

Impossible, madame...

LA REINE-MÈRE.

Oh! si j'étais aidée...

LE CHANCELIER.

Vous tenteriez en vain... J'ose vous en prier, n'essayez pas.

LA REINE-MÈRE.

Vous croyez?

LE CHANCELIER.

C'est leur mort! leur mort certaine!

LA REINE-MÈRE.

Mais au moins, chancelier, gouvernez si bien ce procès...

LE CHANCELIER.

Madame, le prince fût-il coupable, ce qui n'est pas, j'espère, il a pour sauvegarde cette raison d'état qui défend qu'il succombe devant de tels ennemis. N'est-ce pas vous dire ce que doit faire un serviteur de la couronne...

LA REINE-MÈRE.

Ah! monsieur de L'Hospital, je l'ai souvent pensé, il n'y a que vous et moi qui aimions d'amour vrai le roi et ce pauvre royaume! Adieu. Ne m'abandonnez pas... je compte sur vous!

LE CHANCELIER.

Comptons sur Dieu, madame!

(Il s'incline. La reine-mère entre dans son appartement.)

UN HUISSIER, sortant du vestibule.

Le secrétaire du conseil, envoyé par monseigneur de Lorraine, demande à voir monsieur le chancelier.

LE CHANCELIER.

Dites à M. Robertet qu'il passe demain chez moi. A cette heure, je n'ai que faire de ses services. (Il sort.)

FIN DU TROISIÈME ACTE.

L. VITET.

(La fin au prochain n<sup>o</sup>.)

---

---

DE LA

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

## LA FRANCE DEPUIS 1850.

---

QUATRIÈME PARTIE. <sup>1</sup>

### AFFAIRES D'ITALIE JUSQU'EN FÉVRIER 1848.

---

Grégoire XVI mourut le 1<sup>er</sup> juin 1846. Son règne avait été long et laborieux. Au lendemain de son élection, 3 février 1831, avait éclaté la révolution de Modène. Quelques jours après, la Romagne entière était en feu. Bologne, Ancône, Pérouse, ouvraient leurs portes à l'insurrection victorieuse, et des hauteurs d'Otricoli les révolutionnaires italiens avaient pu menacer le patrimoine même de saint Pierre et jeter à la Rome des papes un premier défi. Les Autrichiens, il est vrai,

(1) Voyez la troisième partie dans la livraison du 15 décembre 1848. — L'intérêt qui s'attache en ce moment aux affaires d'Italie nous décide à interrompre l'ordre de ces études sur la politique extérieure du gouvernement de juillet pour donner la partie de ce travail consacrée aux relations de la France avec l'Italie depuis 1830, qui emprunte aux circonstances présentes un caractère particulier d'opportunité.

avaient eu facilement raison des troubles de 1831 : en 1833, l'occupation de Bologne par les troupes impériales et l'envoi d'une garnison française à Ancône avaient suffi à maintenir l'autorité du saint-siège; mais contre l'envahissement des idées libérales, contre le vœu des habitans des légations, revendiquant, à bon droit, les réformes promises, que pouvaient ces secours étrangers? Pour conjurer les périls chaque jour croissans, d'autres armes auraient été nécessaires. Heureux les Romains, si, avec les vertus du prêtre et la science du théologien, ils avaient pu, dans le chef que l'église venait de se donner, trouver aussi les dons de l'homme d'état et les lumières du prince temporel! Grégoire XVI, gardien vigilant des intérêts de la catholicité, et dans des temps difficiles continuateur prudent des traditions du saint-siège, fut moins heureux dans le gouvernement de ses propres états. Pontife humain, il avait été obligé, au début de son règne, d'accepter pour vengeurs de ses droits les implacables volontaires de Ravenne et de Forli. Monarque éclairé, il n'avait pas osé porter la main sur les abus de l'administration romaine. De son vivant, tout espoir avait été interdit à ses sujets d'obtenir jamais aucune de ces sages réformes alors si vivement désirées, et déjà mûries ou concédées sur d'autres points de la péninsule par des souverains plus prévoyans. Que d'embarras sa mort n'allait-elle pas léguer à son successeur! que de vieux ressentimens long-temps comprimés prêts à éclater! que d'espérances incessamment ajournées, promptes à renaître! et peut-être aussi de coupables projets, n'attendant, pour troubler de nouveau les états de l'église, que le signal d'un changement de maître!

Le moment était grave pour Rome, pour l'Italie, pour le monde entier. Ainsi le comprit la foule recueillie qui, le dimanche 14 juin au soir, vit clore et murer devant elle les portes du conclave. Ce n'était cette fois ni des intérêts des divers cardinaux, ni des rivalités ordinaires des cours de France et d'Autriche que s'entretenaient curieusement les groupes nombreux qui sillonnaient les vastes solitudes de la ville éternelle. La préoccupation était générale; l'anxiété se lisait sur tous les visages. Les membres du sacré collège, la plupart étrangers aux affaires, nommés presque tous par le dernier pape, voudraient-ils céder aux nécessités nouvelles? sauraient-ils découvrir et choisir entre eux tous celui que les temps appelaient? L'attente ne fut pas longue. Le 17 au matin, les clôtures du conclave tombaient, et, solennellement proclamé du haut des balcons du Quirinal, le nom du cardinal Mastai enivrait tous les cœurs de joie et d'espérance. L'élection du nouveau pape fut suivie de son intronisation. Revêtu de ses habits pontificaux, assis sur un fauteuil au bout d'une des longues galeries du Quirinal, Pie IX voulut recevoir les premiers hommages du public et donner sa bénédiction à ses sujets. Cependant, au sein de cette foule avide de

contempler ses traits, s'avancait, mêlé à tous et précédé par plusieurs personnes, l'ambassadeur de France, M. Rossi. Le pape le reconnut, l'appela, et, lui prenant affectueusement les mains, lui adressa les plus bienveillantes et les plus flatteuses paroles.

Témoin plus tard d'une sinistre scène, Rome a vu M. Rossi tomber sanglant sur les marches de ce trône qu'en vain il a voulu couvrir de son corps. Le gouvernement représenté alors par M. Rossi a-t-il lui-même, jusqu'au jour de sa chute, fait un instant défaut à la cause italienne libérale et modérée qu'au lendemain de son élection l'auguste pontife plaçait ainsi sous le patronage de la France? On va en juger.

Ce serait se faire une très incomplète et très fautive idée du mouvement qui, à Rome et dans le reste de l'Italie, agitait les esprits à l'avènement de Pie IX, que de le confondre, soit avec l'effervescence révolutionnaire excitée par la première invasion de nos armées républicaines, soit avec les agitations constitutionnelles de 1820, soit enfin avec les tentatives insurrectionnelles de 1831 et 1833. Il y aurait dans ce jugement autant d'injustice que de légèreté. Il est vrai, les anciennes fautes ne furent pas jusqu'au bout évitées; mais, si les dernières scènes qu'il va nous falloir raconter, si le dénouement fatal ne rappellent que trop un désastreux passé, hâtons-nous de le dire, l'origine et les débuts furent différens et plus heureux. En 1796, les idées politiques et philosophiques du xviii<sup>e</sup> siècle, franchissant pour la première fois les cimes des Alpes avec les soldats de Montenotte et d'Arcole, n'apparurent guère aux populations que comme autant de machines de guerre dirigées contre les souverains du pays, contre la noblesse et contre le clergé. Comprises à peine par les rares lecteurs de Voltaire et de Rousseau, et par les adeptes peu nombreux des économistes italiens du dernier siècle, ces modernes théories ne pénétrèrent jamais bien avant. Enseignées par de sceptiques vainqueurs, elles blessaient à la fois la conscience religieuse et la fierté nationale des vaincus. Si les classes moyennes se sont plus tard réconciliées avec ces mêmes institutions, c'est que, relevées par elles de leur condition inférieure, placées sous l'administration régulière de Murat à Naples, d'Eugène à Milan, mises directement, à Rome et à Turin, sous la tutelle éclairée des préfets de l'empire, elles comprirent à la longue le surcroît de bien-être et de considération qu'elles en pouvaient tirer. Moins sensibles à ces avantages, ou mécontentes de les devoir à la domination étrangère, les classes inférieures demeurèrent toujours ou profondément indifférentes ou sourdement hostiles au régime venu de l'étranger. Les importations constitutionnelles essayées en 1820 et 1821 ne furent pas mieux goûtées de la population, et les mouvemens insurrectionnels tentés à Bologne et à Ancône n'eurent pas, pour la même cause, plus de succès auprès du peuple des campagnes. Par leur inertie, les masses italiennes déjouèrent successi-

vement les efforts de ceux qui tantôt cherchèrent à leur imposer la civilisation par la conquête, tantôt voulurent proposer à leur imitation la constitution radicale de l'Espagne ou la charte libérale de la France. Chose singulière, précisément au moment où, abattus par tant de désappointemens et de revers, réduits à s'exiler au loin et à refouler au fond de leur cœur les sentimens de toute leur vie, les vétérans de la cause libérale renonçaient enfin à leurs tentatives impuissantes et désespéraient entre eux de l'avenir de leur pays, une secousse inattendue vint secouer l'universelle apathie. Ce ne fut point du sein des conciliabules tenus au dehors par les réfugiés italiens, ni des profondeurs des sociétés secrètes que partit l'appel auquel, pour la première fois, l'Italie entière devait répondre. Des hommes qui n'avaient jamais conspiré, qui faisaient profession d'obéir aux lois de leur pays, de respecter les souverains légitimes, des écrivains qu'aucune gloire n'entourait encore, simples gentilshommes tenus à l'écart des affaires publiques, prêtres modestes relégués dans les coins obscurs du sacerdoce, surent trouver tout à coup les accens qui allaient réveiller enfin tout un peuple endormi.

Il faut avoir vécu en Italie de 1840 à 1846 pour savoir l'effet prodigieux produit par les publications de M. le comte de Balbo, de M. le marquis d'Azeglio, de M. l'abbé Gioberti. Qu'y avait-il donc de si nouveau dans leurs écrits qui pût si fort frapper et émouvoir les esprits? Une seule chose, mais une chose éternellement nouvelle et saisissante; nouvelle et saisissante surtout pour qui a désappris de l'entendre : la vérité. Dans un langage vrai, précis, non dépourvu d'une certaine émotion contenue, MM. de Balbo et d'Azeglio, M. l'abbé Gioberti, faisaient entendre aux Italiens la vérité sur la nécessité d'une prompt transformation politique, la vérité sur les difficultés d'une pareille entreprise, la vérité sur les seuls moyens qu'il y eût selon eux de la conduire à bonne fin. En conviant leurs concitoyens à cette œuvre toute patriotique, les publicistes que je viens de nommer ne leur proposaient pas d'y procéder par la précipitation et par la violence. Non-seulement leur point de départ était tout autre que celui de leurs devanciers, mais ils ne craignaient pas de rompre ostensiblement avec eux, et de marquer, dès le début, la différence des doctrines. Au long cri de guerre poussé par la vieille école révolutionnaire, ils substituaient un incessant appel à la concorde. Bien loin de prêcher la révolte contre les princes, la haine contre le clergé, à mille lieues de vouloir semer l'ombrage entre les classes de la société et l'antagonisme entre les cités italiennes, sources anciennes de divisions et de ruines, ils conseillaient aux souverains la confiance dans leurs sujets, aux sujets l'affection pour leurs dynasties nationales, à chacun le respect des antiques croyances, l'oubli des étroites rivalités locales; ramenant tous leurs efforts à un



seul but : l'union en un grand parti des forces de tous les états indépendans de la péninsule. Il est triste aujourd'hui, utile cependant de rappeler ces sages avis trop oubliés de ceux qui les avaient reçus avec tant d'enthousiasme, et quelquefois de ceux-là même qui les avaient donnés avec le plus de talent et d'autorité. « Que l'on ne me dise pas, écrivait M. le comte César de Balbo en 1843, que les rebelles heureux fondent des droits nouveaux, de nouvelles légalités. Cela est vrai, mais à la condition d'être heureux. S'ils ne le sont pas, et jusqu'à ce qu'ils le soient, ce sont des rebelles; ils ont contre eux tous les gens de bien, nationaux et étrangers. Au contraire, ceux qui, dans une entreprise bonne en soi, suivent le droit actuel, la légalité, la légitimité (tous mots synonymes), unissent la bonté de la fin à la bonté des moyens. Ils ont pour eux leur conscience libre de tous remords, ce qui est une première force; ils ont aussi pour eux les gens de bien et l'opinion publique, ce qui est aussi une grande force; ils ne dépendent pas du hasard, ils peuvent attendre l'occasion, ce qui de toutes les forces est la plus grande dans une entreprise ardue et de longue haleine.... La France et l'Espagne nous ont fourni de terribles exemples, sans compter quelques petits exemples italiens. La première vertu nécessaire aux gouvernemens représentatifs, c'est la fermeté; la seconde, la tolérance mutuelle. Ces vertus sont-elles les nôtres? Mais, dira-t-on, si nous ne les avons pas, nous les acquerrons. C'est fort bien; mais n'est-il pas fâcheux que cette éducation doive se faire durant l'entreprise d'indépendance (1)? » Dans un petit écrit qui causa la plus grande sensation en Italie, M. le marquis d'Azeglio posait ces mêmes questions, et les décidait avec une raison égale. La position de cet écrivain était plus délicate encore, car son livre publié en 1846 avait pour but de faire connaître et d'apprécier les circonstances de l'insurrection récente de Rimini, insurrection d'origine assez singulière, mais qui, dans ses proclamations, avait arboré le drapeau modéré. « C'est une œuvre grave, disait M. d'Azeglio, voire même la plus grave qu'un homme puisse entreprendre, que de précipiter son pays dans la voie sanglante des révolutions; car, une fois lancé, il devient difficile, sinon impossible, de fixer précisément la limite entre le juste et l'injuste, entre ce qui est utile ou funeste. On peut être conduit aux actions les plus généreuses, les plus grandes, ou bien entraîné vers les plus fatales erreurs. On peut devenir l'occasion de biens ou de maux immenses, rencontrer la gloire ou l'infamie, devenir la cause du salut ou de la ruine d'un peuple entier.

« Se jeter de sa propre autorité dans une telle entreprise, y mettre la main et lui donner le branle, peut être le comble du courage, ou de

(1) *Delle Speranze d'Italia*, cap. VI. (Capo di Lago, 1843.)

la témérité, ou de la folie, mais c'est toujours un acte redoutable pour quiconque a souci de la justice, du bien de la patrie, du sort des autres hommes, de sa propre renommée et de celle de son pays. Tenter une révolution, c'est se constituer souverain arbitre de la volonté, de la propriété, de la vie d'un nombre indéfini de ses semblables. Le plus souvent ceux qui décident d'employer à l'exécution de leurs propres fins les biens les plus précieux, les droits les plus sacrés de leurs concitoyens, le font sans leur consentement, sans droit aucun, sans avoir été autorisés ni choisis. Qu'ils soient plusieurs au lieu d'un, cela ne change rien à la question, la responsabilité devient commune au lieu de rester individuelle. Maintenant, celui ou ceux qui disposent de la propriété d'autrui sans l'aveu des vrais et légaux possesseurs sont bénis s'ils l'améliorent; s'ils la détériorent, ils seront maudits et avec raison; car l'incapacité sert d'excuse à ceux que d'autres ont choisis, mais nullement à qui s'est choisi lui-même.... Dans les affaires d'état, il faut éviter les brusques transitions. Il est facile de proclamer des monarchies, des républiques, des constitutions; mais il n'est donné à personne de rendre des populations monarchiques, constitutionnelles ou républicaines, si elles ne le sont ni par leurs mœurs ni par leurs opinions. Toutes les férocités de la terreur n'ont point fait des républicains des Français qui ne l'étaient point. Les imitations des constitutions étrangères importées en Italie en 1821 n'ont pas rendu constitutionnels les Italiens, qui eux non plus ne l'étaient pas alors.... L'art de mûrir ses desseins et d'en préparer la réussite, l'art de construire l'édifice pierre par pierre, en commençant par où il faut commencer, c'est-à-dire par la fondation, est un art que nous ignorons nous autres Italiens, et sans lui cependant on ne fait rien, nous l'avons appris à nos dépens. Nous avons jusqu'à présent ressemblé à ce maître inexpérimenté de fiers et impétueux coursiers qui, sans prendre le temps de les atteler, sans se soucier d'ajuster ni les traits ni les rênes, fouette comme un fou, et, à peine lancé, se précipite et se rompt le cou.... Protester contre l'injustice, contre toutes les injustices ouvertement, publiquement, de toutes les manières, et dans toutes les occasions possibles, est, à mon avis, le procédé le plus nécessaire à l'époque où nous nous trouvons, et, quant à présent, le mode d'action le plus utile et le plus puissant. Point de protestation à main armée, comme à Rimini. Pour protester ainsi, il faudrait en Italie une bonne position militaire, deux cent mille hommes et deux cents canons en ligne de bataille. A réunir quelques rares baïonnettes, on s'attire la risée de l'Europe. Des armées faibles et peu nombreuses ne suffisent pas à donner l'autorité de la force; elles ôtent, ou du moins elles diminuent celle de la raison. La plus grande force d'une protestation, c'est d'être rigoureusement juste et de s'interdire rigoureusement la violence. Quand, chez une nation,

tout le monde reconnaît la justice d'une chose et la veut, cette chose est faite. En Italie, la grande œuvre de notre régénération se peut conduire les mains dans les poches (1).»

Ces invitations, si modérées, si fermes cependant, n'étaient pas les seules adressées aux peuples italiens. Avant les ouvrages de MM. de Balbo et d'Azeglio avait paru le livre de M. l'abbé Gioberti, intitulé : *del Primato civile et morale d'Italia*. Si, dans quelques parties de cet ouvrage, l'auteur avait critiqué sévèrement l'administration temporelle de Grégoire, il avait du moins montré pour le pouvoir du saint-siège la plus respectueuse déférence; il avait comme mis à l'avance sous l'égide du père commun des fidèles les libertés et l'indépendance futures de l'Italie. Tous ces écrits, moitié défendus, moitié tolérés par les polices italiennes, étaient recherchés avec avidité; ils avaient inondé toutes les villes, et, de proche en proche, ils étaient passés jusqu'aux mains des plus pauvres citoyens. Les membres du clergé n'étaient pas eux-mêmes les agens les moins actifs de cette propagande nouvelle. Les Ventura, les Mazzani, les Galuzzi, prédicateurs célèbres et populaires, avaient levé du haut de la chaire l'espèce d'interdit religieux qui avait jusqu'alors frappé les idées libérales. Si le bruit un instant répandu de l'élévation du cardinal Gizzi au pontificat avait été accueilli avec faveur, si les Romains applaudirent plus tard à son installation au poste de secrétaire d'état, c'est qu'il avait été nommé avec éloge dans le livre de M. d'Azeglio, c'est qu'il passait, à bon droit, pour un des membres du sacré collège les plus éclairés et les plus décidés à travailler efficacement à la grande alliance du catholicisme et de la liberté. Ces faits suffirent sans doute à expliquer et les transports de la multitude et les espérances des hommes plus réfléchis qui assistaient à l'avènement de Pie IX. Qui ne se serait figuré l'avenir paisible, en voyant chez le souverain tant de bonne volonté, chez les sujets tant d'affection et de si faibles exigences! Se penchant à l'oreille du représentant de la France, le cardinal Ferretti, ami et parent du nouveau pape, avait pu lui dire, avec une confiance trop naturelle en un pareil instant : « Soyez tranquille, monsieur l'ambassadeur, nous aurons les chemins de fer et l'amnistie, et tout ira bien. »

L'amnistie fut l'œuvre personnelle du pape. Publiée un mois après son élection, elle donnait la mesure de la clémence infinie du nouveau pontife. Les portes de la patrie étaient rouvertes à plus de quinze cents exilés. Il n'était pas immédiatement prononcé sur le sort d'un petit nombre de coupables, mais tout espoir était loin de leur être interdit. Le préambule du décret, écrit en entier, disait-on, de la main de Pie IX, était d'un esprit large et généreux. La veille, l'am-

(1) *Degli ultimi Casi di Romagna, di Massimo d'Azeglio*. (Capo di Lago, 1846.)

bassade de France avait été avertie de l'usage que le saint père allait faire de son omnipotence; le 16 au matin, elle reçut copie du décret lui-même; l'après-midi, il était affiché sur tous les murs. Quelle explosion de joie, quel épanchement de reconnaissance suivirent cette lecture, cela est impossible à raconter. En un clin d'œil, l'heureuse nouvelle fut répandue dans la ville : toutes les maisons vidèrent leurs habitans dans les rues et sur les places publiques; puis tout à coup, avant qu'aucun mot d'ordre n'eût été donné, par un mouvement irréfléchi, partirent des différens quartiers de Rome d'interminables processions d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfans, nationaux, étrangers, gens de toutes classes et de toutes professions, qui, sans chefs, mais avec un ordre admirable, vinrent apporter au saint père le témoignage spontané de la gratitude publique. Deux fois en peu d'heures, la vaste place du Quirinal avait été envahie, et à cette foule charmée, deux fois déjà, avant la fin du jour, Pie IX avait donné sa bénédiction. Cependant les habitans les plus éloignés n'avaient pu arriver encore. Une dernière bande, la plus nombreuse de toutes, ne déboucha sur la place qu'après la tombée de la nuit. Le pape était rentré dans ses appartemens : toutes les fenêtres du palais étaient déjà fermées. Contrairement à l'étiquette, qui ne veut point que les papes se laissent voir après le coucher du soleil, Pie IX consentirait-il à paraître une fois encore au balcon et à recevoir ce dernier hommage de ses sujets? L'anxiété était grande dans la foule. Cependant, si le pape n'eût point paru, nul doute, écrivait M. Rossi, que cette multitude ne se fût écoulée en silence. Mais laissons-le raconter lui-même la scène dont il fut témoin.

« Rome, 18 juillet.

« ... Tout à coup les applaudissemens redoublent; je n'en comprenais pas la raison, lorsque quelqu'un me fit remarquer la lumière qui perçait à travers les persiennes, à l'extrémité de la façade du palais pontifical. Le peuple avait compris que le saint père traversait l'appartement pour se rendre au balcon.

« Bientôt, en effet, le balcon s'entr'ouvrit, et le saint père, en robe blanche et mantelet rouge, apparut au milieu des flambeaux. Que votre excellence se représente une place magnifique, une nuit d'été, le ciel de Rome, un peuple immense, ému de reconnaissance, pleurant de joie, et recevant avec amour et respect la bénédiction de son pasteur et de son prince, et elle ne sera pas étonnée si j'ajoute que nous avons partagé l'émotion générale et placé ce spectacle au-dessus de tout ce que Rome nous avait offert jusqu'ici. Ainsi que je l'avais prévu, aussitôt que la fenêtre s'est fermée, la foule s'est écoulée paisiblement dans un parfait silence. On aurait dit un peuple de muets, c'était un peuple satisfait. »

Appréciant ensuite dans la même dépêche la valeur de l'acte dont il venait de raconter les merveilleux effets, l'ambassadeur de France ajoutait :

« L'amnistie n'est pas tout, mais c'est un grand pas de fait. J'espère que le nouveau sillon est ouvert, et que le saint père saura le continuer, malgré tous les obstacles qu'on ne manquera pas de lui opposer. »

Les obstacles que prévoyait M. Rossi ne tardèrent pas à apparaître. Ces obstacles ne vinrent pas seulement de l'inexpérience des hommes chargés de présider à la refonte totale d'une antique et détestable administration, ils naquirent surtout de la mauvaise volonté des agens inférieurs, fonctionnaires de tous les rangs, employés de tous les degrés, tous également intéressés au maintien des abus qu'il s'agissait de détruire. Pour triompher de tant de sourdes résistances, il aurait fallu renouveler la plus grande portion du personnel, ou tout au moins, par quelques éclatans exemples faits avec discernement, témoigner de la ferme intention où était le gouvernement de ne point se laisser détourner de la route qu'il s'était tracée. Malheureusement la même bonté d'âme qui avait rendu si facile au pape l'octroi d'une large amnistie lui rendait pénible l'emploi des mesures de rigueur. Il lui semblait dur de congédier sans pension une foule de salariés dont la coopération était inutile, sinon contraire, à l'accomplissement des réformes projetées; en les pensionnant aux frais de l'état, Pie IX craignait d'imposer une charge trop lourde à ses finances. Chacun de ceux qu'il aurait fallu sacrifier ne manquait pas d'ailleurs de puissans protecteurs. Parmi les membres du sacré collège, beaucoup, qui n'osaient s'opposer de front à des mesures jouissant alors de la faveur générale, arrivaient au même résultat en appuyant de leur crédit des personnages dont la présence aux affaires leur garantissait suffisamment le maintien de l'ancien état des choses. Fort de ses bonnes intentions qui n'avaient point changé, assuré de l'affection enthousiaste de ses sujets, Pie IX ajourna la solution de difficultés qu'il lui coûtait de trancher. Ces retards eurent non-seulement pour résultat de faire perdre un temps précieux, mais de compliquer les embarras mêmes qu'il souhaitait éviter. En effet, tandis que les partisans du régime ancien se flattaient d'arriver ainsi à leurs fins par des voies détournées, les esprits ardens s'aigrissaient, les hommes rassis commençaient eux-mêmes à s'inquiéter, et la popularité de Pie IX recevait une première atteinte. Le 7 novembre, le saint père, s'étant rendu à l'église de Saint-Charles-Borromée, fut accueilli par la multitude avec une froideur marquée qui l'attrista visiblement. Dans la même journée, survint la nouvelle de quelques troubles fâcheux dans les provinces. Pie IX et le cardinal secrétaire d'état Gizzi furent très émus. Le lendemain, 8 novembre, parurent plusieurs décrets instituant trois commissions, composées de prélats et de laïques, et chargées de donner leur avis : la première, sur la réforme de la procédure criminelle et civile; la deuxième, sur l'amélioration du système municipal, et la troisième, sur la répression du

vagabondage. La publication des nouveaux décrets suffit à réchauffer pour quelque temps l'enthousiasme attiédi.

Notre représentant à Rome avait trop de sagacité pour n'être point effrayé, dès le début, de la tournure que prenaient les relations du souverain et de ses sujets. Faire attendre des réformes sages et désirées assez long-temps pour provoquer l'impatience des masses, puis, au premier symptôme de mécontentement, à la première émotion populaire, les concéder précipitamment, paraissait à M. Rossi la plus détestable des combinaisons. Autorisé par les instructions du ministère français, il crut devoir apporter au gouvernement romain le secours de sa précieuse expérience. Que n'a-t-on pas dit sur les conseils rétrogrades que le cabinet du 29 octobre avait voulu faire accepter à la cour de Rome, sur l'opposition incessante de l'ambassade de France aux desseins libéraux du saint père! On va voir combien cette assertion était loin de la vérité. C'est un spectacle curieux et instructif que celui que donnait notre ambassadeur à Rome, ne perdant pas une occasion de signaler à l'avance les dangers contre lesquels, à peu de jours de distance, l'administration du pape ne manquait jamais de venir se heurter; indiquant précisément, au moment où elles étaient opportunes, où elles auraient été reçues avec reconnaissance, des concessions que, plus tard, il fallait accorder sans bonne grace et sans profit. Depuis les derniers mois de 1846 jusqu'à la veille de la révolution de février, M. Rossi ne se lassa pas, chaque fois que son assistance fut réclamée, de faire entendre de si sages paroles qu'elles n'ont depuis, hélas! que trop ressemblé à des prophéties.

Voici ce qu'il écrivait, le 18 décembre 1846, en rendant compte d'une première conversation avec le saint père :

« ..... Votre sainteté, lui dis-je en terminant, a commencé un grand pontificat. Elle ne laissera pas, j'en suis certain, avorter une si belle œuvre. Elle sait que nul n'y porte un intérêt plus vif que le roi, mon auguste souverain, et que son gouvernement. Notre politique est connue. Nous applaudissons hautement à tout ce qui consolide l'indépendance des états, la prospérité des nations, la paix du monde..... »

Puis il disait quelques lignes plus loin :

« ..... Qu'on ajoute à tout cela qu'après tout il n'y a rien de fait encore; qu'il n'y a eu jusqu'ici que des promesses, des projets et des commissions qui ne travaillent guère, et on ne sera pas surpris d'apprendre que le pays commence à se méfier et à s'irriter. Il n'accuse pas le pape de duplicité, mais il le suspecte de faiblesse..... Ce qu'il faut conclure de cet ensemble de faits, c'est qu'il importe plus que jamais de tranquilliser l'opinion, en lui montrant, par de sages mesures, que les promesses de sa sainteté n'ont pas été illusoire et que rien ne s'oppose à leur accomplissement. Aussi, j'ai, dans une nouvelle audience, répondu avec une entière franchise au saint père que tout retard dans

l'accomplissement des améliorations promises serait désormais une cause à peu près certaine de troubles; que si, au contraire, un commencement d'exécution venait rassurer les esprits, je ne doutais pas qu'on ne laissât au saint père tout le temps nécessaire pour procéder avec la lenteur et la maturité convenables. J'ajoutai que la création d'un gouvernement central et d'un cabinet me paraissait la mesure à la fois la plus urgente et la plus rassurante pour l'opinion (1). »

Au moment où M. Rossi traçait ce plan de conduite, aucune question dangereuse n'avait encore été soulevée à Rome. Les meneurs de l'opinion, préoccupés de réformes intérieures, administratives et financières, n'avaient point mis en avant des prétentions exagérées. Exécuté en temps opportun, un système de réformes partielles et successives aurait à peu près satisfait tout le monde. Il n'en fut pas long-temps ainsi. Vers la fin de l'année 1846, affluèrent à la fois les anciens condamnés politiques, amnistiés par le décret du 16 juillet, bon nombre d'Italiens que leurs opinions avaient jusqu'alors retenus hors de leur pays, et cette foule de visiteurs que l'hiver ne manque jamais d'attirer à Rome. L'influence des nouveaux arrivés ne tarda pas à se faire sentir. L'impulsion donnée aux esprits en fut non-seulement accélérée, mais profondément modifiée. Jusqu'alors, le mouvement réformateur, sorti, comme nous l'avons vu, des entrailles mêmes de l'Italie, était resté national, sans mélange d'éléments exotiques. Les étrangers, par leur manière quelque peu méprisante de parler des demi-concessions du pape; les réfugiés, par les habitudes d'opposition qu'ils avaient contractées dans la société des radicaux de France et d'Angleterre, par leurs tendances révolutionnaires, tournèrent peu à peu les yeux des Romains vers de nouvelles perspectives. Les exilés rentrés, tout en prodiguant à la personne même du saint pontife les témoignages d'une reconnaissance sans bornes, faisaient efforts pour lui imposer une politique qui ne pouvait être la sienne. Ils se montraient constamment hostiles aux opinions modérées. Avec cet instinct merveilleux qu'ont toujours les partis pour reconnaître leurs vrais et dangereux adversaires, ils s'attachèrent d'abord à ruiner, dans l'opinion publique, l'influence tutélaire que nous cherchions à exercer à Rome et à tourner vers l'Angleterre les regards des libéraux italiens. Un de leurs artifices ordinaires était de traduire et de répandre à profusion des articles du *Times*, dont les éloges exagérés contrastaient avec le ton moins bienveillant de quelques journaux français qui, à tort ou à raison, avaient eu le malheur de blesser profondément les susceptibilités italiennes. On ne parlait pas encore d'institutions constitutionnelles, dont nulle part, en Italie, le nom n'était alors ostensiblement prononcé; mais on

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 18 décembre 1846.

soufflait à l'oreille du peuple les mots de liberté de la presse, de garde civique, de représentation provinciale. Une fois en possession de ces puissans moyens d'action, on se sentait sûr d'obtenir promptement le reste. Mais comment arracher au pape des concessions si décisives? Pour gagner un point si important, rien ne coûta aux nouveaux meneurs. Ils employèrent tout à la fois l'extrême adulation ou une intimidation à peine déguisée.

Les manifestations populaires changèrent soudain de nature; elles cessèrent d'être l'expression instantanée, vive et naturelle de l'opinion publique. Concertées entre un petit nombre de personnes qui s'étaient donné pour mission de conduire le gouvernement de sa sainteté à un but dont elles ne disaient le secret à personne, ces *dimostrazioni in piazza* (c'était leur nom reçu à Rome) étaient tantôt enthousiastes et bruyantes quand on avait tiré du saint père l'octroi de quelques mesures populaires; froides et presque menaçantes quand on le soupçonnait de vouloir céder à l'influence des rétrogrades, parmi lesquels ne manquait jamais de figurer en première ligne le représentant du gouvernement français, car le gouvernement français s'opposait seul aux vellétés libérales de Pie IX! Tel était le mot d'ordre donné par les habiles du parti révolutionnaire, mot d'ordre trop fidèlement reçu, non-seulement par la population égarée des états romains, non-seulement par toute l'opposition française, mais par une portion trop considérable des hauts dignitaires et des membres les plus respectables du clergé et du parti catholique de France.

Que faisait alors celui que tant de correspondances erronées représentaient comme s'efforçant d'entraver, par ses objections, la marche libérale du gouvernement romain? Dans une conférence avec le pape et le cardinal Gizzi, il exposait de nouveau avec insistance le danger des attermoiemens et l'état d'inquiétude fâcheuse où on laissait les esprits. Il indiquait avec une précision nouvelle les remèdes applicables à la situation.

« 1° Donner dans les états pontificaux une satisfaction large et loyale au parti réformateur;

2° Éclairer et contenir le parti national, en lui faisant comprendre que l'impatience pourrait le perdre.

Ce double travail me paraissait *facile au pape*, dont on n'attendait que des réformes modérées, et désormais pratiquées dans presque tous les états européens, constitutionnels ou non; au pape qui peut s'adresser, avec autorité même, aux consciences dans ses états, et hors de ses états par des voies dont ne dispose pas un prince laïque; *conforme* à notre *politique* qui désire les réformes, sans troubles néanmoins pour la paix du monde et tout en laissant au temps ses droits; *honnête et utile en soi à l'Italie*, qui, plus développée sans doute qu'elle ne l'était il y a vingt ans, n'est pas en état cependant de tenter de grandes et puis-



santes aventures. Elle a devant elle deux voies, dont l'une, couverte de pièges et d'écueils, borde un abîme; dont l'autre, longue, il est vrai, mais facile, paraît conduire infailliblement au but. Qu'importe, s'il n'est pas atteint de notre vivant!... On a gaspillé une situation unique. Jamais prince ne s'est trouvé plus maître de toutes choses que Pie IX dans les premiers mois de son pontificat. Tout ce qu'il aurait fait aurait été accueilli avec enthousiasme. C'est pour cela que je disais : Fixez donc les remises que vous voulez; mais, au nom de Dieu! fixez-les, et exécutez sans retard votre pensée (1). »

Le gouvernement du saint père était loin de dédaigner ces utiles avertissemens; il remerciait avec effusion l'ambassadeur, mais il n'osait pratiquer une politique si hardie. Les scrupules du chef de la religion ne contribuaient pas peu à contenir dans Pie IX les tendances du prince libéral. Effrayé des pas déjà faits, de ceux qu'on lui demandait de faire encore, le saint père fit paraître le *motu proprio* du 12 juin, bientôt suivi de la notification du 22. Ces deux pièces témoignaient des doutes dont sa conscience était agitée. Dans la notification, après avoir rappelé ce que le pape avait fait, commencé ou promis pour la réforme du gouvernement temporel de ses états, après avoir répété que le saint père était fermement décidé à s'occuper de l'amélioration successive de toutes les branches de l'administration, le cardinal secrétaire d'état ajoutait que sa sainteté était également résolue à ne pas sortir des limites que lui prescrivait les conditions essentielles à la souveraineté temporelle du chef de l'église, et à conserver intact le dépôt qui lui avait été confié. « Le saint père, ajoutait-il, n'a pu en conséquence remarquer sans douleur les doctrines et les menées de quelques esprits agités, qui voudraient faire prévaloir auprès du pouvoir des maximes trop contraires au caractère élevé et pacifique du vicaire de Jésus-Christ, et faire renaître dans les populations des désirs et des espérances incompatibles avec l'établissement pontifical. »

Par ces proclamations inattendues, le gouvernement pontifical s'exposait de gaieté de cœur au danger que M. Rossi lui avait tant de fois signalé. Les paroles sévères et d'ailleurs bien méritées adressées aux exaltés excitaient leur colère, mais c'était mal prendre son temps, de leur jeter cette sorte de défi avant d'avoir, par aucune réforme accomplie ou en voie sérieuse d'exécution, rallié autour de soi les forces du parti modéré, laissé ainsi dans l'ignorance sur les intentions réelles du saint père. Pareille faute fut habilement mise à profit par les malintentionnés. Le pape fut représenté comme ayant passé entièrement sous le joug des partisans de l'ancien régime. Une consigne merveilleusement suivie interdit de se porter sur le passage de ce souverain, naguère salué de tant d'acclamations. Les têtes s'inclinaient encore respectueusement, mais froidement. Il n'y avait plus que tristesse et

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 28 juillet.

reproches sur tous les visages. A ces symptômes, dont le cœur du saint père souffrit cruellement, le gouvernement du saint-siège comprit son erreur; il lui fallut la racheter. Pour regagner sa popularité perdue, il annonça que l'on allait procéder à l'organisation de la garde civique et à l'installation d'une municipalité romaine. Quelques jours plus tôt, une seule de ces mesures eût complètement contenté l'opinion publique; à elles deux, elles suffirent à peine à ramener un peu de calme dans les esprits.

Cependant une journée s'approchait que tous les bons citoyens redoulaient. Il avait été convenu de donner une grande fête au pape le 16 juillet, jour anniversaire de l'amnistie, et chacun savait que les fauteurs ordinaires de troubles comptaient tirer grand parti de cette manifestation, qui, par le nombre des personnes, devait dépasser toutes celles qui l'avaient précédée. En effet, la veille, quand tout était à peu près disposé pour la solennité, des bruits étranges, précurseurs ordinaires des grandes commotions populaires, coururent la ville. Des écrits à la main, placardés sur les murs, annonçaient au peuple que la faction dite rétrograde avait choisi le jour de la fête pour provoquer une rixe sanglante entre le peuple et les troupes pontificales. On allait jusqu'à désigner le nom des prétendus conspirateurs, parmi lesquels on citait le cardinal Lambruschini, le colonel et le lieutenant-colonel des carabiniers, et jusqu'au gouverneur même de la ville de Rome, monseigneur Grassellini. L'animation était excessive dans tous les esprits, la terreur vive chez tous les honnêtes gens; il n'y avait pas de temps à perdre. Heureusement le parti modéré sut se mettre hardiment et habilement en avant. La garde nationale non encore organisée se constitua elle-même immédiatement. Les hommes les plus considérables de Rome, les membres principaux de la noblesse, se mirent à la tête du mouvement. Les Rospigliosi, Rignano, Borghese, Aldobrandini, Piombino, ouvrirent les vastes rez-de-chaussée de leurs palais aux bataillons de cette milice improvisée, et en acceptèrent le commandement. Le duc de Rignano (le même qui joua depuis un rôle important dans le cabinet romain qui précéda M. Rossi) rédigea et persuada, non sans peine, aux meneurs populaires de signer une pétition qui demandait au saint père la remise de la fête. Une fois les premiers noms apposés, la pétition fut à l'instant couverte de milliers de signatures. En même temps, parmi les personnes accusées de complot, les unes prenaient la fuite, les autres venaient se constituer elles-mêmes prisonnières aux mains de la garde civique, plusieurs étaient arrêtées et gardées à vue dans les corps de garde établis à chaque coin de rue. C'était peut-être le seul moyen de leur sauver la vie. Ainsi furent évités les désordres que l'on avait tant appréhendés; mais, il faut le dire, si la journée avait été bonne pour le parti des gens d'ordre,

qui, cette fois, sut se produire avec à-propos et énergie, elle n'avait pas été mauvaise non plus pour les révolutionnaires. La police de la ville avait été violemment retirée des mains de l'administration, la force armée mise en suspicion, les pouvoirs de l'autorité transportés aux mains des chefs de la garde civique et partout exercés sans contrôle, suivant les inspirations de la multitude. Depuis la démission du cardinal Gizzi, donnée le 16, jusqu'à l'arrivée du cardinal Ferretti (26 juillet), Rome avait été à la lettre dix jours sans gouvernement.

Dans ce peu de temps, la situation était devenue révolutionnaire.

Aux yeux de M. Rossi, le péril était extrême; il n'attendit pas l'arrivée du nouveau secrétaire d'état pour ouvrir les yeux des conseillers du saint père. Voici dans quels termes s'exprima l'organe de ce gouvernement que les partis exaltés accusaient de favoriser les vœux des rétrogrades :

« Je me rendis hier à la chancellerie d'état; je trouvai monseigneur Corboli assez ému. Je lui dis sans détour que je ne voulais pas revenir sur le passé, que je ne voulais pas rechercher s'il n'eût pas été facile de prévenir ce qui arrive, qu'alors on avait devant soi des mois, qu'on n'avait plus aujourd'hui que des jours, des heures peut-être; que la révolution était commencée, qu'il ne s'agissait plus aujourd'hui de la prévenir, mais de la gouverner, de la circonscrire, de l'arrêter; que, si on y apportait les mêmes lenteurs, de bénigne qu'elle était, elle s'envenimerait bientôt; qu'il devait se persuader qu'en fait de révolution, nous en savions plus qu'eux, et qu'ils devaient croire à des experts qui sont en même temps leurs amis sincères et désintéressés; qu'il fallait absolument faire, sans le moindre délai, deux choses : réaliser les promesses faites et fonder un gouvernement solide; en d'autres termes, apaiser l'opinion qui n'est pas encore pervertie, et réprimer toute tentative de désordre. Le parti conservateur, dis-je, existe; il s'est montré actif, intelligent, dévoué; il faut à la fois le satisfaire et le gouverner.

« Il convint pleinement de ces idées, et il m'indiqua comme la mesure la plus urgente et la plus décisive l'appel des délégués des provinces. Soit, lui dis-je; je crois, en effet, la mesure fort bonne, si elle est bien conduite, s'il y a en même temps un gouvernement actif et qui sache rallier autour de lui les forces du pays; mais, encore une fois, la perte d'un jour peut être un mal irréparable.

« Quelques minutes après cette conversation, le nouveau secrétaire d'état, le cardinal Ferretti, s'installait au Quirinal, les délégués étaient appelés à Rome; le directeur de la police, monseigneur Grassellini, se retirait; il était remplacé par monseigneur Morandi (1). »

Mais M. Rossi n'était pas seul à porter ce jugement et à adresser des conseils aussi avisés.

« Il faut, écrivait M. Guizot à notre ambassadeur à Rome, il faut que le pape se décide nettement à faire toutes les réformes indispensables, à les faire com-

(1) Dépêche du 18 juillet. M. Rossi à M. Guizot.

plètes, et à rentrer ensuite dans son office de gouvernement, qui consiste à faire, suivant les lois établies, les affaires quotidiennes et permanentes de la société (1)... »

Dans une autre dépêche, le ministre des affaires étrangères entrait dans plus de détails :

« ... M. Rossi était prié de donner son avis personnel et précis sur ce qu'il y a à conserver ou à modifier dans les plans de 1831. Il doit garder soigneusement notre position et porter hautement notre drapeau, ne pas éviter cependant d'agir occasionnellement avec ses collègues du corps diplomatique. Les puissances étrangères, même l'Autriche, sont raisonnables. La nécessité leur déplaît; elles la reconnaissent le plus tard possible, mais enfin elles l'acceptent. Proclamons les nécessités quand elles se présentent; soyons-en les interprètes en Europe. C'est notre rôle. Personne n'est plus que M. Rossi en état de le remplir et d'en tirer parti.... »

« Ne nous faisons pas autres que nous ne sommes, mais ne nous isolons pas. Dans l'action concertée, c'est nous qui prévaudrons.... »

« En cas de danger matériel et d'appel à un secours étranger, que rien ne se fasse *sans nous*. Qu'on ne demande rien à personne sans nous le demander à nous, *au moins* en même temps; nous ne manquerons pas à nos amis (2). »

Le gouvernement français ne s'en tint pas à ces seules assurances. Par son empressement à mettre à la disposition du pape les armes demandées pour la garde civique de Rome, il mettait son honneur à prouver que, de sa part, un prompt et cordial appui ne manquerait jamais aux desseins libéraux du saint-siège. En annonçant un premier envoi de fusils, M. Guizot laissait voir de nouveau quelques inquiétudes au sujet de la marche hésitante du gouvernement pontifical. Il pria M. Rossi de faire tout ce qui dépendrait de lui par ses conversations, par ses conseils, pour aider à la formation d'un parti modéré. Il exprimait l'opinion que M. de Metternich n'interviendrait que s'il y était sollicité. Le cabinet de Vienne fera, ajoutait-il, des préparatifs de défense secrètement ou patemment, suivant le besoin ou le caprice du moment, mais il ne veut rien compromettre (3).

La nomination du nouveau secrétaire d'état avait été bien accueillie par la population. Esprit droit et ferme, le cardinal Ferretti était plus qu'un autre capable de parer aux dangers de la situation. Il s'y appliquait avec un degré de résolution et de prudence qui déjà relevait les espérances du parti modéré, lorsqu'un nouveau ferment de désordres, inconsidérément ajouté à tant d'autres, vint redoubler tout à coup l'émotion publique, tout compliquer à la fois et tout aigrir. En vertu d'une clause des traités de 1815, l'Autriche avait droit de garnison *dans*

(1) Dépêche du 21 juillet. M. Guizot à M. Rossi.

(2) Instructions particulières à M. Rossi, juillet 1847.

(3) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi, 28 juillet 1846.

la place de Ferrare. L'exercice de ce droit avait dès le début donné lieu à quelques contestations de chancellerie entre le saint-siège et la cour de Vienne. Par le mot place, fallait-il entendre le château situé à peu près au centre de la ville, ou bien la ville elle-même? On s'était bientôt mis d'accord quant à la pratique. Les Autrichiens n'occupaient exclusivement que le château proprement dit, construction sans valeur, et possédaient dans l'intérieur de la ville plusieurs casernes qui logeaient l'excédant de troupes que le château ne pouvait contenir. La garde des barrières et des autres postes était restée aux troupes pontificales. Il était difficile que dans les circonstances présentes, depuis surtout la formation de la garde civique, un pareil état de choses n'amenât pas quelques occasions de conflit. Trop de gens se croyaient d'ailleurs intéressés à les faire naître. Des provocations ne tardèrent pas à être échangées entre les patrouilles autrichiennes et la garde civique de Ferrare. Quelques rixes individuelles troublèrent aussi de nuit la paix des rues. Il n'en fallut pas davantage au commandant des forces militaires de l'Autriche pour agir comme si la sûreté de la garnison autrichienne était compromise. Le 10 août, une division de troupes assez considérable passa le Pô, vint renforcer les bataillons qui occupaient la citadelle, prit position dans la ville, occupa les barrières et tous les postes qui jusque-là avaient été laissés sous le commandement des autorités. Après avoir protesté vivement, le cardinal légat de Ferrare avait dû céder et se soumettre. En aucun temps cette prise de possession, accomplie sans ménagement, avec grand fracas et une morgue insultante pour la susceptibilité italienne, ne serait passée inaperçue; mais, si l'on songe au milieu de quelles préoccupations la première nouvelle de l'occupation de la ville de Ferrare vint tomber à Rome, on pourra aisément se figurer quel surcroît de trouble elle y jeta. Toutes les imaginations y étaient encore échauffées par la découverte de la grande conspiration du 16 juillet. Aux yeux de la multitude, la coïncidence était frappante. Comment douter que l'invasion des états romains par les troupes impériales n'eût été combinée avec ce même parti qui avait inspiré le *motu proprio* de juin, et préparé l'affreux guet-apens si heureusement déjoué par l'héroïsme de la garde civique de Rome? Toutefois était-il possible, insinuaient perfidement les chefs du parti, que tant de trames eussent été entièrement dérobées à la connaissance du gouvernement? Combien n'y avait-il pas au sein même du gouvernement, dans le sacré collège, et tout autour du pape, d'agens avérés de l'Autriche! Mille rumeurs circulaient, l'animation était à son comble. Qu'allait faire le pape?

La brusque occupation sans concert préalable d'une ville importante de ses états avait froissé le saint père dans sa dignité de pontife, ayant droit à plus d'égards de la part d'une puissance catholique, et dans sa

juste susceptibilité de souverain temporel. En laissant même de côté la question résultant de l'interprétation des traités, il avait tout motif de protester contre le procédé employé. Le saint-siège protesta en effet en termes énergiques au double point de vue du droit et de la forme, et une soudaine et retentissante publicité fut donnée à cette protestation. En donnant ainsi carrière à leur sincère indignation, en cherchant à grandir plutôt qu'à diminuer les proportions du conflit survenu avec l'Autriche, les conseillers du pape ont-ils suivi les inspirations de la raison : ont-ils servi habilement les intérêts de leur souverain ? Il est permis d'en douter aujourd'hui. S'ils s'étaient figuré donner le change à l'opinion publique, détourner l'attention des mesures administratives intérieures, et changer utilement pour Pie IX le rôle de pape réformateur contre celui de chef de la nationalité italienne, les événements ne se sont que trop chargés de montrer la vanité de ces calculs. En réalité, et quoi qu'il en soit des intentions, la direction des affaires passa à cette époque aux mains des exaltés. Forts de l'appui inattendu qu'ils trouvaient dans le gouvernement pontifical, exploitant l'exaltation causée, dans les populations des légations, par les préparatifs de défense militaire, ils poussèrent résolument à la guerre contre l'Autriche. Le nouveau mot d'ordre partout répandu fut partout reçu avec enthousiasme. Au cri de *vivent les réformes !* poussé dans toutes les démonstrations populaires, vint s'ajouter cet autre cri plus populaire encore de *vive l'indépendance italienne !* De particulier aux états romains, le mouvement devint général ; il gagna tous les autres états de la péninsule. Chaque jour se posait davantage ce que, dans la discussion de l'adresse de 1848, M. Cousin appelait la redoutable question du remaniement des territoires. Les populations entraînaient leurs gouvernements à la ramorque dans une voie fatale.

A Florence, une émotion assez grande était entretenue par le voisinage des troupes pontificales réunies à Forlì. A Livourne, les esprits étaient plus montés encore ; mais nulle part dans la Toscane des hommes pervers n'étaient encore parvenus à troubler le sens d'une population ordinairement paisible et confiante dans son souverain. En rendant plus douce la censure, qui n'avait jamais été bien sévère, en apportant quelque changement dans le personnel d'une administration dont la douceur était proverbiale, Léopold avait donné à l'opinion de ses peuples toute la satisfaction qu'ils réclamaient alors. D'ailleurs, quand surgissait la question de l'indépendance, ce n'était pas vers la Toscane, mais vers le Piémont et sur le roi Charles-Albert que se tournaient naturellement tous les regards.

Ceux-là même qui caressaient le plus étourdiment la chimère d'une croisade universelle contre la domination des Autrichiens en Italie, savaient parfaitement que toute tentative était insensée, toute réussite

impossible, si l'on ne pouvait compter sur le concours énergique de la petite, mais brave armée piémontaise. Que ferait Charles-Albert? Pourrait-on, à l'occasion, compter sur lui? Rien ne trahissait la détermination qu'il entendait prendre. L'envie de la pénétrer était si grande, qu'à défaut de plus sûrs indices on s'était attaché à des circonstances qui n'avaient peut-être pas toute la portée qu'on leur attribuait, mais qui n'en étaient pas moins soigneusement observées et commentées. MM. d'Azeglio et de Balbo étaient tous deux Piémontais. On avait remarqué avec joie que leurs livres étaient, sinon vendus publiquement à Turin, du moins à peu près tolérés par la police; on se les procurait assez aisément, *con cautela*. MM. de Balbo et d'Azeglio ne paraissaient pas être vus de trop mauvais œil à la cour; le fils de M. le comte de Balbo était premier aide-de-camp du roi. On disait avoir vu le livre de M. l'abbé Gioberti aux mains du souverain; il en avait, disait-on, parlé avec éloge. C'étaient d'heureux symptômes. L'attention publique se portait en même temps sur de plus graves sujets. Quelques difficultés commerciales s'étaient élevées entre les cabinets de Vienne et de Turin à propos des droits sur les vins et des approvisionnements de sel que le Piémont allait chercher dans le Tésin. Les chancelleries de Vienne et de Turin s'étaient fait une guerre de tarif assez aigre; les gazettes officielles et censurées de Milan et de Turin avaient échangé l'une contre l'autre des récriminations assez vives. Tous les épisodes de cette controverse, dans laquelle l'administration sarde avait vigoureusement pris la défense du commerce national, avaient été suivis par les populations avec un vif intérêt. Au plus chaud de la querelle, le roi Charles-Albert, chose inusitée à Turin, avait été à plusieurs reprises salué par les acclamations de la multitude; mais ces manifestations avaient paru ne lui plaire qu'assez médiocrement, et le public s'en était bientôt abstenu. Il était rentré dans ses habitudes de circonspection et de silence, sans avoir oublié toutefois la cause qui l'en avait fait momentanément sortir. La confiance des Piémontais dans leur souverain s'était visiblement augmentée.

A Turin, le mouvement libéral dont Pie IX avait pris l'heureuse initiation n'avait pas eu le même retentissement que dans les autres cours d'Italie. Tant que la cause des réformes fut seule à l'ordre du jour, le public de cette ville, sinon l'élite de la société, demeura assez froid. On savait le gouvernement sérieusement engagé dans une lente refonte des parties défectueuses de l'administration; il ne se fit point d'effort pour hâter un travail qui demandait beaucoup d'études et dont on avait d'ailleurs déjà recueilli de premiers fruits; mais, sitôt qu'il fut question de nationalité, d'indépendance, de fédération italienne, d'un grand royaume à fonder dans le nord de l'Italie, ce fut autre chose. Il n'y avait pas un seul de ces mots qui ne trouvât son écho dans le cœur du

prince, aussi bien que dans celui du dernier de ses sujets. Ils y réveillaient cette profonde ambition nationale, fond même du caractère piémontais, qui est son honneur dans le présent, qui fera sa gloire peut-être dans l'avenir. Personne n'ignorait que monseigneur Corboli, arrivé de Rome à Turin depuis la nomination du cardinal Ferretti, négociait avec le gouvernement sarde une union douanière à laquelle tous les souverains d'Italie devaient être plus tard invités à prendre part. On se racontait avec satisfaction, à Turin, le bon accueil que l'administration avait fait à cette proposition du saint-siège. La joie publique fut plus vive et moins contenue quand on sut, après l'occupation de la ville de Ferrare, que le roi s'était exprimé, à ce sujet, en termes assez vifs sur le compte de l'Autriche. On citait, avec des commentaires infinis, les termes de deux billets qu'il aurait adressés à M. de Proni et à son secrétaire particulier, M. de Castagnette, et dans lesquels il parlait, disait-on, de tirer l'épée pour la sainte cause de l'Italie. Ces expressions furent vite répétées en Piémont, bientôt répandues dans l'Italie entière. Les esprits s'exaltaient de plus en plus.

C'est au plus fort de cette effervescence que le gouvernement français eut à prendre une décision sur l'incident de Ferrare. Il lui fallait parer à de nombreux dangers. Il avait à protéger l'Italie contre les colères de l'Autriche et ses vellétés d'intimidation, à préserver les gouvernemens italiens contre leurs propres entraînemens, à empêcher que les conseils inconsidérés de l'Angleterre ne les fissent se méprendre sur le véritable état de l'Europe; c'est-à-dire qu'il devait agir à la fois en Autriche, en Italie et à Londres. C'est ce que fit aussitôt le ministre des affaires étrangères de France.

Il fallait avant tout obtenir de l'Autriche qu'elle fit cesser un état de choses qui n'avait aucun avantage pour elle et qui entretenait une si funeste agitation. Une lettre officielle, qui avait été adressée par le prince de Metternich à M. Appony, et qui avait été communiquée par cet ambassadeur à notre gouvernement, ne permettait pas à notre ministre de prêter au gouvernement autrichien tout le mauvais vouloir dont on le croyait généralement animé vis-à-vis du pape. Dans cette pièce, datée d'août 1847, le prince, après avoir parlé de sa vieille expérience, après avoir établi les conditions qui faisaient, selon lui, la prospérité des états, portait un jugement détaillé sur la situation du pape et des états romains. « Je ne doute pas, disait-il, des bonnes intentions du saint père; mais pourra-t-il ce qu'il veut? Les révolutionnaires, les malintentionnés sont là pour tirer un parti funeste des réformes bonnes en elles-mêmes, et que l'Autriche est d'ailleurs disposée à approuver, puisqu'elle les a conseillées elle-même en 1831. Ne voudra-t-on pas mener le pape plus loin? doit-il s'y laisser mener? le peut-il? La position de chef de la communion chrétienne lui laisse-t-elle,



comme à tout autre chef d'état, le droit de tout faire dans le temporel? Cela est plus que douteux. Qu'il ne se laisse pas séduire par les doctrines des Gioberti et Lamennais, qui lui prêchent de s'appuyer sur le parti démocratique des idées catholiques, c'est là une fausse et funeste force. Si le pape voulait y avoir recours, il exposerait l'Europe aux plus grands dangers qu'elle ait courus depuis la chute du trône de France.» Cette appréciation ne manquait ni de vérité ni de raison; elle n'indiquait pas non plus des dispositions d'esprit intraitables. Dans la négociation qu'il entama de concert avec le saint-siège pour obtenir que les choses fussent remises à Ferrare sur un pied peu différent de l'état antérieur, le gouvernement français n'eut qu'à se louer de l'esprit du cabinet de Vienne. Il réussit à concilier sans éclat les prétentions contraires. Ainsi fut peu à peu atténué, puis enfin terminé à la satisfaction des deux partis, un conflit qui avait failli ouvrir, un an plus tôt pour la malheureuse Italie, les abîmes où de plus imprudens amis l'ont depuis précipitée.

Le moins pressé n'était pas de calmer la juste irritation du saint-siège. M. Guizot se hâta d'approuver et le fond et la forme de la protestation du pape; il exprimait seulement, vu l'état des esprits, quelques doutes sur la convenance de la publicité donnée à cette pièce.

« ..... Ou l'Autriche veut intervenir, et alors il ne faut pas lui en fournir le prétexte, ou elle ne le veut pas, et alors il faut lui laisser les moyens d'arranger les affaires à l'amiable. Le pape est maître d'arranger cette affaire purement avec l'Autriche ou de demander la médiation d'une puissance, la France, ou de deux puissances, la France et l'Angleterre, ou des puissances signataires des traités de Vienne. Tous ces moyens nous conviennent. Que pense M. Rossi du point de droit? Il fait doute pour beaucoup de bons esprits...

« Il faut se garder, en Italie, de fonder des espérances sur une conflagration européenne. Cette illusion a déjà perdu et peut perdre encore la cause italienne. Que chacun fasse ses affaires à part, les Romains à Rome, les Toscans en Toscane, les Napolitains à Naples, et le succès alors est possible. En dehors du respect des traités existans, il n'y a pas de succès possible. Le triomphe des réformes partielles dans chaque état amènera plus tard le triomphe de la cause nationale italienne. Y viser aujourd'hui, c'est viser à une révolution en Italie et risquer une conflagration générale..... La flotte française reste à portée de la Méditerranée (1). »

Turin était le lieu où il était le plus urgent de garantir les esprits contre de dangereuses illusions. M. Guizot écrivait à notre chargé d'affaires :

« Les populations italiennes rêvent, pour leur patrie, des changemens qui ne pourraient s'accomplir que par le remaniement territorial et le bouleversement de l'ordre européen, c'est-à-dire par la guerre et les révolutions. Des hommes,

(1) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi.

même modérés, n'osent pas combattre ces idées, tout en les regardant comme impraticables, et peut-être les caressent eux-mêmes au fond de leur cœur avec une complaisance que leur raison désavoue, mais ne supprime pas. Plus d'une fois, déjà, l'Italie a compromis ses plus importants intérêts, même ses intérêts de progrès et de liberté, en plaçant ainsi ses espérances dans une conflagration européenne. Elle les compromettrait encore gravement en rentrant dans cette voie. Le gouvernement du roi se croirait coupable si, par ses démarches ou par ses paroles, il poussait l'Italie sur une telle pente, et il se fait un devoir de dire clairement, aux peuples comme aux gouvernemens italiens, ce qu'il regarde, pour eux, comme utile ou dangereux, possible ou chimérique. C'est là ce qui détermine et la réserve de son langage et le silence qu'il garde quelquefois. Appliquez-vous, monsieur, à éclairer, sur ces vrais motifs de notre conduite, tous ceux qui peuvent les méconnaître, et si vous ne réussissez pas à dissiper complètement une humeur qui prend sa source dans des illusions que nous ne voulons pas avoir le tort de flatter, puisque nous ne saurions nous y associer, ne leur laissez du moins aucun doute sur la sincérité et l'activité de notre politique dans la cause de l'indépendance des états italiens et des réformes régulières qui doivent assurer leurs progrès intérieurs sans compromettre leur sécurité (1). »

Enfin, la sollicitude éclairée du gouvernement français pour les gouvernemens et les peuples italiens avait dû se porter aussi d'un autre côté. Depuis que nous patronions en Italie la cause des réformes modérées, là, comme ailleurs, l'Angleterre s'était portée la tutrice des opinions ardentes. Exploitant la mauvaise humeur que causait à quelques patriotes inconsidérés notre refus de nous associer au projet extravagant d'une levée de boucliers contre l'Autriche, la plupart des agens consulaires et une foule d'agens obscurs plus ou moins avoués par lord Palmerston s'appliquaient à montrer l'Angleterre comme prête à saisir le rôle que la France, protectrice infidèle et liée, disaient-ils, par d'autres engagements, n'osait jouer en Italie. Il était nécessaire que le cabinet anglais ne pût se méprendre sur la ligne de conduite vraiment libérale que nous entendions y suivre, et fût averti des maux qu'il risquait d'attirer sur un pays pour lequel ceux qui parlaient en son nom affichaient tant de sympathie.

Voici, sur ce sujet, un entretien dont l'ambassadeur de France à Londres crut devoir rendre compte à son gouvernement :

« Londres, 16 septembre, n° 78.

« ... Quelques momens de silence ont suivi cette première partie de notre conversation.

« Je l'ai rompu le premier.

« — Avez-vous, ai-je dit à lord Russell, quelques nouvelles d'Italie ?

« — Non, mais je pense en avoir bientôt; lord Minto est parti pour Rome; il passera par Berne, et nous rendra compte de tout ce qu'il aura vu.

(1) M. Guizot à M. de Bourgoing, chargé d'affaires à Turin, 18 septembre 1847.

« — Je suis charmé que vous ayez fait choix pour cette exploration d'un homme aussi excellent, d'un homme d'un cœur aussi droit et d'un esprit aussi net. Il trouvera la question de la guerre civile ajournée à Berne, mais seulement ajournée....

« — Et Rome ?

« — Au moment où j'ai quitté Paris, tout allait bien à Rome. Le pape, le parti modéré et le peuple marchaient en bonne intelligence. La garde civique était bien organisée et bien commandée. On paraissait d'accord sur les bases de la réforme du gouvernement pontifical, telles qu'elles sont posées dans le *memorandum* de 1831.

« — On nous écrit, en effet, que le pape, s'étant fait représenter ce *memorandum*, a trouvé qu'il répondait parfaitement à sa pensée.

« — Rien n'empêche le pape de procéder immédiatement à l'exécution, car, du côté des Autrichiens, il n'y a point d'opposition à attendre. Le *memorandum* a été signé par le gouvernement autrichien lui-même; d'ailleurs, M. de Metternich est trop sensé pour vouloir faire violence au pape et prendre à son égard le rôle de l'empereur Napoléon.... Mon inquiétude, ai-je dit à lord Russell, ne porte ni sur Rome, qui va bien, ni sur la Sardaigne, qui est contente, ni même sur Naples, dont le roi est fort en état de se défendre, témoin la facilité avec laquelle les tentatives de Reggio et de Messine ont été réprimées. Il n'arrivera là rien d'alarmant, et cependant il est certain que le mouvement général s'y fera sentir, et que les changemens qui se font à Rome pacifiquement et de gré à gré se feront partout. Nos inquiétudes portent précisément sur Lucques et sur la Toscane, et elles sont de deux sortes : d'une part, il ne paraît pas que le parti modéré se soit montré, qu'il se soit placé à la tête du mouvement; nous ne voyons là qu'une multitude qui crie, qui inonde la rue, et un gouvernement qui cède, qui s'humilie; d'une autre part, le gouvernement autrichien est à la porte, on l'insulte, on le provoque, on le menace. Il a, d'ailleurs, sur les princes qui gouvernent ces petits états, des droits de famille et des intérêts de réversion qui peuvent lui servir de prétextes. Là est le vrai danger.

« — Sans doute, m'a dit lord John; Neri Corsini est bien vieux, Gino Capponi est aveugle.

« — Là est le danger, je vous le répète; car que faire? Je ne puis que vous dire ce que j'ai déjà dit à lord Palmerston : tout souverain qui serait entravé par une puissance étrangère dans les réformes qu'il médite pour le bien de son peuple, tout peuple qui marchera dans cette voie d'accord avec son souverain, s'il invoque notre appui, est sûr de l'obtenir; mais, s'il s'agit d'exciter ou de soutenir des populations insensées en révolte contre des princes faciles et bienveillans, s'il s'agit de les soutenir dans l'entreprise plus insensée encore d'attaquer le gouvernement autrichien sur son propre territoire et de fonder un royaume d'Italie ou une république d'Italie, il ne faut pas compter sur nous.

« — Eh! d'accord! cela n'aurait pas le sens commun!

« — Par conséquent, dans l'état présent des choses, ce qui est pressant et nécessaire, ce n'est pas d'exciter, mais de calmer les esprits. Pour faire en politique des réformes durables, pour fonder par une révolution quelque chose qui subsiste, il faut deux conditions : du bon sens et de l'énergie, de la prudence et de la persistance. Sous ce double rapport, le passé des populations italiennes

ne nous est pas encore garant de l'avenir. Si elles savent profiter du bon moment, du vent qui souffle et de la bonne volonté de leur souverain, elles peuvent faire un grand pas, un pas immense et inespéré; mais, croyez-moi, ne leur conseillez pas autre chose, ne les excitez pas outre mesure. Si elles allaient trop loin, vous ne pourriez rien du tout pour les assister, et nous-mêmes, quand nous le voudrions, nous n'arriverions pas à temps.

« — Oh! assurément.

« Ici encore la conversation a été interrompue par quelques instans de silence (1)... »

L'ambassadeur de France, ayant eu occasion de traiter la même question avec un autre membre du cabinet, écrivait quelques jours après :

« Londres, 13 octobre, n° 82.

« J'ai insisté alors sur ces deux points, qu'il fallait calmer les populations et donner de l'activité aux gouvernemens, et sur le danger d'agir précisément dans le sens contraire, donnant à entendre clairement par là que l'Angleterre, jusqu'à présent, n'avait guère satisfait à cette double condition. Les peuples d'Italie, ai-je dit, n'ont pas besoin qu'on les enivre d'éloges et qu'on les pousse sur la place publique; ils ne sont que trop disposés à bien penser d'eux-mêmes et à prendre de vaines démonstrations, des chants, des danses et des cris de joie, pour des actes d'héroïsme patriotique. Ils ne sont que trop disposés à nous dire : « Faites nos affaires, et faites-nous des complimens. » Les gouvernemens italiens n'ont pas besoin qu'on les rassure; ils ne sont que trop disposés à se croiser les bras et à attendre leur salut des événemens. Rien ne réussit en ce monde qu'à la condition de marcher au but et de saisir l'occasion. Celle-ci est admirable; mais toutes les réformes qu'on veut faire devraient être faites depuis trois mois. On ne peut tenir, comme on le fait, des populations en effervescence pendant un temps indéfini, sans qu'il en résulte de graves désordres. Ce que je demande à lord Minto, c'est de presser le pape et de tranquilliser les exaltés.

« — Pourquoi M. Rossi n'agit-il pas dans ce sens?

« — Il ne fait pas autre chose, mais il est seul sur la brèche. Si vous voulez l'aider, ce sera très bon, bien entendu néanmoins que c'est en ce sens qu'il faut agir, et en ce sens seulement.

« Nous avons alors discuté les réformes de l'état pontifical; nous sommes tombés d'accord que le *memorandum* de 1831 posait des bases raisonnables, et que les gouvernemens de Toscane feraient à peu près ce que ferait le pape. »

Cependant le gouvernement français ne crut pas avoir comblé la mesure de ses devoirs parce qu'il avait cherché à calmer la juste irritation de la cour de Rome, à s'interposer entre elle et l'Autriche, à éclairer et à contenir le cabinet anglais. Il fallait prévoir le cas où d'autres inspirations viendraient à prévaloir. Le saint-siège resterait-il suffisamment maître de ses déterminations, résisterait-il toujours efficacement aux mouvemens irréflectés de ses populations? Les comman-

(1) Dépêche de M. de Broglie à M. Guizot, 16 septembre 1847.

dans des forces militaires autrichiennes en Italie se laisseraient-ils long-temps provoquer sans répondre par quelque acte de représaille qui, bon gré mal gré, engagerait la politique de leur gouvernement? Enfin, que ne pas craindre des menées de tant d'agens anglais dont la déplorable influence se faisait sourdement sentir sur tout le littoral italien? Préoccupés des mêmes pensées, le ministre des affaires étrangères à Paris et notre ambassadeur à Rome méditaient sérieusement les mesures qu'un prochain avenir allait peut-être rendre bientôt nécessaires.

Le 7 septembre, M. Rossi écrivait à M. Guizot :

« Ce que les masses veulent aujourd'hui sont : les réformes et le respect de l'indépendance. Sans doute, ce second sentiment, qui est aujourd'hui profond, général et développé, n'est pas favorable à l'Autriche; sans doute, il est à prévoir que les réformes contribueront peu à peu, successivement, à le développer davantage encore. Qu'y faire? A moins qu'on ne prétende exterminer l'Italie et en faire une terre d'ilotes. Il faut bien se résigner à ce qu'un avenir plus ou moins lointain révèle ce qui est dans son sein.

« Seulement on peut s'y préparer peu à peu et garder en attendant les bénéfices du présent. On ne doit surtout pas exciter des crises prématurées qui, quelle qu'en soit l'issue, seraient funestes ou dangereuses à tout le monde. Or, c'est là ce que paraît faire l'Autriche en se mettant en évidence, en provoquant le sentiment national par des mesures qui irritent sans effrayer, et surtout en s'attaquant, sans aucun motif plausible, au chef de l'église (1). »

Le même jour, M. Guizot écrivait à M. Rossi une lettre particulière, dans laquelle, allant au-devant de la pensée de son agent, il passait en revue les différentes hypothèses où il y aurait lieu de prendre au sujet de l'Italie des mesures de précaution graves. Il les énumérait ainsi :

« 1<sup>o</sup> Si les Autrichiens rentrent à Ferrare dans le *statu quo* qui avait précédé l'occupation de la ville, alors point de difficulté;

« 2<sup>o</sup> Demande de médiation du pape. Cette hypothèse a déjà été prévue et résolue;

« 3<sup>o</sup> Si les Autrichiens entrent dans les états romains sans le gré du pape, nous sommes prêts à entrer de notre côté, sauf à voir par quel point. Il serait essentiel que le pape provoquât de lui-même cette intervention, qui serait une garantie pour lui;

« 4<sup>o</sup> Ailleurs que dans les états romains, à Florence, à Modène, Parme ou Lucques, les Autrichiens entreraient à la suite de quelque insurrection ou autrement, sur la demande des gouvernemens légitimes, ou sans leur consentement : *c'est le cas le plus embarrassant*. Si les puissances secondaires de l'Italie chez lesquelles les Autrichiens interviendraient nous demandaient d'intervenir à notre tour, et ce serait leur intérêt, nous aurions un motif et un droit, mais cela serait grave. Que pense M. Rossi des solutions à donner à ces différentes

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 7 septembre 1847.

hypothèses, surtout aux deux dernières? que pense-t-il sur les moyens d'exécution (1)? »

A cette communication si précise succéda la lettre non moins formelle du 27 septembre (2). Produite à la tribune de la chambre des pairs lors de la discussion de l'adresse, cette pièce, on s'en souvient, rencontra une adhésion unanime et coupa court à toute controverse. Pressé par ses adversaires, M. le ministre des affaires étrangères venait de soulever une portion du voile qui couvrait sa politique extérieure, politique que nous mettons aujourd'hui tout entière sous les yeux du public, dont le malheur, en Italie, le tort peut-être, fut de ne s'être pas fait assez tôt et assez complètement connaître. Le gouvernement français appuya ses paroles d'actes plus significatifs encore. Par ses ordres, un corps expéditionnaire fut réuni aux environs de Toulon et de Marseille. Ces mesures étaient prises sans apparat, mais aussi sans mystère.

(1) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi, 7 septembre 1847.

(2) M. Guizot à M. le comte Rossi. — (Particulière.)

« Paris, le 27 septembre 1847.

« Notre politique envers Rome et l'Italie, quelques efforts que fassent nos ennemis de tout genre et de tout lieu pour la représenter faussement, est si simple, si nette, qu'il est impossible qu'on la méconnaisse long-temps. Que veut le pape? faire dans ses états les réformes qu'il juge nécessaires. Il le veut pour bien vivre avec ses sujets en faisant cesser, par des satisfactions légitimes, la fermentation qui les travaille, et pour faire reprendre à l'église, à la religion, dans nos sociétés modernes, dans le monde actuel, la place, l'importance, l'influence qui leur conviennent. Nous approuvons l'un et l'autre dessein. Nous les croyons bons l'un et l'autre pour la France comme pour l'Italie, pour le roi à Paris comme pour le pape à Rome. Nous voulons soutenir et seconder le pape dans leur accomplissement. Quels sont les obstacles, les dangers qu'il rencontre? Le danger stationnaire et le danger révolutionnaire. Il y a, chez lui et en Europe, des gens qui veulent qu'il ne fasse rien, qu'il laisse toutes choses absolument comme elles sont. Il y a, chez lui et en Europe, des gens qui veulent qu'il bouleverse tout, qu'il remette toutes choses en question, au risque de se remettre en question lui-même, comme le souhaitent au fond ceux qui le poussent dans ce sens. Nous voulons, nous, aider le pape à se défendre, et, au besoin, le défendre nous-même de ce double danger. Nous ne sommes pas du tout stationnaires et pas du tout révolutionnaires, pas plus pour Rome que pour la France. Nous savons, par notre propre expérience, qu'il y a des besoins sociaux qu'il faut satisfaire, des progrès qu'il faut accomplir, et que le premier intérêt des gouvernements, c'est de vivre en harmonie et en bonne intelligence avec leur peuple et leur temps. Nous savons, par notre propre expérience, que l'esprit révolutionnaire est ennemi de tous les gouvernements, des modérés comme des absolus, de ceux qui font des progrès comme de ceux qui les repoussent tous, et que le premier intérêt d'un gouvernement sensé et qui veut vivre, c'est de résister à l'esprit révolutionnaire. C'est là la politique du juste-milieu, la politique du bon sens, que nous pratiquons pour notre propre compte et que nous conseillons au pape, qui en a tout autant besoin que nous. Et non-seulement nous la lui conseillons, mais nous sommes décidés et prêts à l'y aider, sans hésitation aussi bien que sans bruit, comme il convient à lui et à nous, c'est-à-dire à des gouvernements réguliers qui veulent marcher à leur but, et non pas courir les aventures.

« Voilà pour le fait général; je viens aux faits particuliers et aux noms propres. On

C'est cette même division qui, augmentée à mesure que les circonstances sont devenues plus graves, deux fois embarquée et deux fois débarquée en six mois sans sortir du port, vient de quitter nos rivages pour aller réparer après coup le grand désastre qu'alors il s'agissait de prévenir. Le gouvernement français avait sujet de se prémunir contre toutes les éventualités, car les choses prenaient en Italie une allure précipitée. Les manifestations populaires se multipliaient non-seulement à Rome, mais dans toute l'Italie. A Livourne, à Pise, à Florence, le peuple avait réclamé l'institution d'une garde civique. A Gènes, il avait été question d'adresser une pétition au roi de Piémont. A Turin même, une portion de la population, réunie pour chanter des hymnes en l'honneur de Pie IX, était entrée en collision avec les agens de la force publique. Les syndics de la ville avaient, nouveauté singulière pour le pays, fait parvenir jusqu'au trône des remontrances sur la manière dont la police avait sévi contre les attroupemens. Il était difficile de ne pas reconnaître dans ces agitations, si générales et si souvent renou-

dit que nous nous entendons avec l'Autriche, que le pape ne peut pas compter sur nous dans ses rapports avec l'Autriche. Mensonge que tout cela, mensonge intéressé et calculé du parti stationnaire, qui veut nous décrier parce que nous ne lui appartenons nullement, et du parti révolutionnaire, qui nous attaque partout parce que nous lui résistons efficacement.

« Nous sommes en paix et en bonnes relations avec l'Autriche, et nous désirons y rester, parce que les mauvaises relations et la guerre avec l'Autriche, c'est la guerre générale et la révolution en Europe.

« Nous croyons que le pape aussi a un grand intérêt à vivre en paix et en bonnes relations avec l'Autriche, parce que c'est une grande puissance catholique en Europe et une grande puissance en Italie. La guerre avec l'Autriche, c'est l'affaiblissement du catholicisme et le bouleversement de l'Italie. Le pape ne peut pas en vouloir.

« Nous savons que probablement ce que le pape veut et a besoin d'accomplir, les réformes dans ses états, les réformes analogues dans les autres états italiens, tout cela ne plaît guère à l'Autriche, pas plus que ne lui a plu notre révolution de juillet, quelque légitime qu'elle fût, et que ne lui plaît notre gouvernement constitutionnel, quelque conservateur qu'il soit; mais nous savons aussi que les gouvernemens sensés ne règlent pas leur conduite selon leurs goûts ou leurs déplaisirs. Nous avons reconnu par nous-mêmes que le gouvernement autrichien est un gouvernement sensé, capable de se conduire avec modération et d'accepter la nécessité. Nous croyons qu'il peut respecter l'indépendance des souverains italiens, même quand ils font chez eux des réformes qui ne lui plaisent pas, et écarter toute idée d'intervention dans leurs états. C'est en ce sens que nous agissons à Vienne. Si nous réussissons, cela doit convenir au pape aussi bien qu'à nous. Si nous ne réussissons pas, si la folie du parti stationnaire ou celle du parti révolutionnaire, ou toutes les deux ensemble, amenaient une intervention étrangère, voici ce que, dès aujourd'hui, je puis vous dire : Ne laissez au pape aucun doute qu'en pareil cas nous le soutiendrons efficacement, lui, son gouvernement et sa souveraineté, son indépendance, sa dignité.

« On ne règle pas d'avance, on ne proclame pas d'avance tout ce qu'on ferait dans des hypothèses qu'on ne saurait connaître d'avance complètement et avec précision; mais que le pape soit parfaitement certain que, s'il s'adressait à nous, notre plus ferme et plus actif appui ne lui manquerait pas. » (*Moniteur*, n° 13, du jeudi 13 janvier.)

velées, les signes d'une grande effervescence des esprits, obstinément entretenue par des meneurs dont les projets ultérieurs se laissaient confusément entrevoir. Ce fut sur ces entrefaites que M. Bresson, se rendant à son poste de Naples, où il avait été récemment nommé ambassadeur, traversa tous les états de l'Italie. Il avait ordre de ne perdre aucune occasion de s'expliquer avec les souverains italiens et avec leurs ministres sur la vraie politique de la France. Le rôle considérable que M. Bresson avait joué dans les transactions diplomatiques les plus importantes et sa valeur personnelle donnaient à ses paroles le plus grand poids. Il s'appliqua à ne laisser nulle part aucun doute sur la pensée du cabinet français. Ses conversations avec les souverains pouvaient se résumer ainsi : « Hâtez-vous de donner des institutions à vos populations; ne provoquez point l'Autriche; si elle vient vous chercher chez vous, nous vous défendrons. »

Malheureusement une impression toute différente de celle que M. Bresson s'appliquait à produire naissait dans tous les lieux que l'envoyé anglais, lord Minto, venait à traverser. Ce n'est point que le langage tenu par le noble voyageur fût bien différent de celui de notre ambassadeur; mais le ton des personnes moins expérimentées qui l'entouraient n'était pas aussi circonspect. Les Italiens qui les fréquentaient puisaient dans leurs discours des motifs de se confirmer de plus en plus dans leurs fausses espérances, et jamais leurs dangereux desseins ne rencontraient parmi elles d'incommodes contradicteurs. Le public était flatté de voir un membre du cabinet de la reine Victoria quitter Londres pour venir s'occuper des affaires de la péninsule; il y voyait une preuve de la sympathie britannique pour la cause italienne. L'influence de l'Angleterre en était accrue. Malheureusement, plus cette influence se développait en Italie, plus la fièvre révolutionnaire redoublait d'intensité. La mission anglaise causait une émotion extraordinaire, dont les exaltés ne manquaient pas de s'emparer pour la traduire en mouvemens tumultueux. Ni les instructions de lord Minto, ni son langage officiel, ni ses entretiens particuliers n'avaient pour but de provoquer de semblables manifestations. Elles naissaient naturellement autour de lui et malgré lui; elles le précédaient ou le suivaient partout. Turin, Gènes, Florence, Rome, Naples, la Sicile, ne l'avaient pas plutôt reçu, qu'elles étaient visitées par l'émeute. On eût dit que le sol de l'Italie tremblait et s'enflammait de lui-même sous les pas de l'envoyé britannique.

A Turin, l'agitation populaire amena un changement de cabinet. M. de Villamarina, ministre de la guerre, chef de la portion libérale du cabinet sarde, avait demandé à être déchargé de la direction de la police, dont l'intervention un peu rude dans les derniers troubles avait soulevé quelques mécontentemens. Il avait accompagné sa réclamation de l'offre de sa démission. Le roi accepta la démission de son mi-



nistre de la guerre; mais il lui donna pour compagnon de disgrâce son rival M. de la Marguerite, ministre des affaires étrangères, chef avoué du parti absolutiste. Cette décision était conforme à la politique ordinaire et au goût personnel du monarque. Il ne lui déplaisait pas de déjouer les calculs des personnes qui se disputaient l'honneur de ses bonnes grâces, et de leur faire, selon une expression qui lui était familière, *tordre le museau*. Le roi manifestait assez clairement, par cet acte de sa volonté, qu'il entendait désormais être le maître et le bien faire paraître. Le choix de deux hommes honorables, mais qui n'avaient pas eu occasion de prendre couleur dans la politique, indiquait également combien il était éloigné de vouloir donner des gages exclusifs à aucun parti. L'opinion publique restait donc un peu désorientée et indécise sur ce qu'elle devait penser de la dernière modification ministérielle. Le 30 octobre, parut, dans la gazette officielle de Turin, un programme détaillé des réformes que le gouvernement se proposait d'introduire dans la législation et dans l'administration du royaume. Ces réformes solennellement annoncées étaient depuis long-temps attendues; mais ce qui excita la surprise et la joie générales, ce fut l'esprit vraiment libéral qui paraissait avoir présidé à cette concession. Les mesures principales étaient : la publication d'une procédure criminelle, avec publicité des débats; l'établissement d'un système nouveau d'administration communale et provinciale par des conseillers électifs et les syndics (maires) pris parmi eux; la convocation, au moins une fois par an, des conseillers extraordinaires; la création d'un registre d'état civil remis aux mains des autorités civiles, indépendamment de celui qui continuerait à être tenu par les curés; enfin, un règlement sur la presse, adoucissant les rigueurs de la censure. Il n'y avait pas une seule de ces mesures qui ne répondît, dans une juste proportion, à des besoins depuis long-temps ressentis plutôt qu'exprimés. La reconnaissance des populations fut profonde, vive, universelle; elle se fit jour de mille manières. La ville fut illuminée. Pendant plusieurs jours, le roi Charles-Albert ne put sortir sans être environné par une foule enthousiaste qui, laissant de côté ses anciennes habitudes de réserve, le poursuivait de ses acclamations. Quand vint le moment du départ de la cour pour Gênes, où elle passe habituellement l'automne, Turin et ses faubourgs furent sur pied pour voir passer le roi et lui faire cortège. Sur toute la route même curiosité, même empressement; point de cité qui n'eût dressé un arc de triomphe; les villages éloignés accoururent, musique en tête, jetant des fleurs sur le passage du souverain ou chantant quelque hymne composé en son honneur. A Gênes, ville méridionale, où les têtes sont plus ardentes, le transport fut à son comble : c'étaient des explosions de joie, des épanchemens d'admiration qu'il faut renoncer à rendre. Au retour du roi dans la capitale de ses états, l'émotion n'était pas encore

calmée. Les habitans de Turin se portèrent au-devant de lui. Charles-Albert, fatigué de la route ou contrarié de la répétition des mêmes scènes, sauta brusquement à cheval, et, par la rapidité de son allure, déconcerta un peu l'attente de la foule, qui ne l'accompagna pas moins jusqu'à son palais. D'où venait cette indifférence au sein d'un pareil triomphe? Quelle pensée pouvait absorber l'ame de ce souverain traversant, au milieu d'unanimes acclamations, des provinces entières ravies de le contempler? N'en doutons pas, une seule pensée, la pensée de toute sa vie, pensée ambitieuse que les Piémontais entrevoyaient avec fierté sur son front soucieux. Charles-Albert et l'indépendance italienne! ce cri, si vain partout ailleurs, poussé non loin des garnisons autrichiennes, sur les rives même du Pô, si près des champs qui virent les désastres de Novare, était sérieux et donnait à réfléchir. Peut-être le prince dont il frappait les oreilles pressentait-il que, pour le soutenir avec honneur, il lui faudrait sacrifier un jour sa couronne et la vie d'un grand nombre de ses sujets.

Au milieu de l'effervescence causée par les scènes que je viens de décrire, lord Minto arriva à Rome. C'était à lui que les révolutionnaires italiens attribuaient le changement survenu dans la politique sarde. Plus que jamais, il entra dans leurs vues de représenter l'envoyé anglais comme le promoteur ardent de l'indépendance italienne; il fallait persuader à la multitude que, si une lutte venait à s'engager contre l'Autriche, on trouverait à Londres l'appui qui manquerait à Paris. Il fut donc résolu qu'on ferait une ovation à lord Minto. Ce n'était pas difficile pour des gens qui avaient du jour au lendemain arrangé tant de magnifiques *dimostrazioni in piazza* d'en improviser une de plus. Bientôt, en effet, une foule de Romains, débouchant du Corso sur la place d'Espagne, envahit la cour intérieure de l'hôtel Melga, où logeait lord Minto, et fit retentir l'air de mille cris de vive lord Minto! vive l'indépendance d'Italie! En réponse à ces cris, des mouchoirs furent agités des fenêtres de l'hôtel. Était-ce lord Minto lui-même, quelques personnes de sa famille ou de sa suite? La foule ne prit pas souci de s'en informer. Les cris reprirent avec une ardeur plus grande. Tout cela dura un quart d'heure. Quand ceux qui avaient pris part à la démonstration se dispersèrent dans les rues, ils publièrent que lord Minto avait décidément pris l'indépendance de l'Italie sous sa protection. Le soir, dans les cafés et dans tous les groupes rassemblés sur le Corso, il était avéré que lord Palmerston allait avant peu faire la guerre à l'Autriche pour détruire en Italie les traités de 1815. Les radicaux de Paris écrivaient bien cela dans leurs journaux sans le croire, et pour faire pièce au ministère français; leurs amis les révolutionnaires de Rome le croyaient comme ils le disaient, et leur audace s'en augmentait d'autant.

Les affaires intérieures du saint-siège n'étaient pas non plus, à ce moment, sans difficulté. Les membres de la consulte d'état venaient d'être convoqués à Rome pour la fin de novembre. Qu'allait-il sortir de cette première réunion de citoyens envoyés par le pays pour s'occuper de ses affaires? La consulte d'état tenait, par son organisation, le milieu entre une représentation nationale et un conseil de gouvernement. Cette institution dépassait ce qu'on aurait d'abord osé demander, ce qui aurait été reçu avec reconnaissance; mais à peine les esprits, travaillés par d'autres desirs, excités par des émissaires étrangers, s'en contentaient-ils maintenant. Dans son allocution d'ouverture, le pape prit soin d'établir en termes très nets que les décisions de la consulte ne pouvaient être que des avis donnés au souverain, lesquels avis devaient être soumis aux ministres et aux membres du sacré collège. Il prononça aussi quelques paroles sévères et fit entendre des reproches généraux d'ingratitude adressés, il est vrai, aux habitans de quelques provinces qui avaient cru devoir accompagner leurs députés plutôt qu'aux députés eux-mêmes. Toutefois il en résulta une froideur assez marquée vis-à-vis de Pie IX. Il y eut au retour du cortège très peu de cris sur le passage du saint père. La consulte, assaillie à la fois par les deux partis extrêmes qui voulaient la diriger selon leurs fins, se tira assez bien de cette première épreuve. Son adresse ferme et respectueuse déjona les espérances des rétrogrades et des exaltés, et donna à penser qu'elle ne se laisserait mener ni par les uns ni par les autres. Le cardinal Antonelli fut nommé président de la consulte : c'était un bon choix. La municipalité romaine fut installée, et le prince Corsini désigné comme sénateur même de Rome. Ces nominations préoccupèrent beaucoup les esprits à Rome. Il y eut comme un moment de répit.

Les premières difficultés commencèrent dans le sein de la consulte à l'occasion de son règlement intérieur, dont la discussion souleva des questions épineuses. Les délibérations seraient-elles secrètes ou publiques? Les procès-verbaux au moins seraient-ils publiés? On comprend quel intérêt les partis devaient attacher à ces débats préliminaires. M. Rossi s'inquiétait de plus en plus en voyant le gouvernement expérimenté du pape prêt à en venir aux prises avec ce pouvoir terrible et nouveau pour lui d'une assemblée délibérante. Reprenant, sans se lasser, le double travail que nous avons déjà indiqué, il cherchait à agir des deux côtés à la fois; il conseillait aux uns la patience et la modération, il insistait auprès des autres pour qu'ils se dépêchassent de faire à temps les concessions indispensables; il tâchait de calmer les susceptibilités des délégués en leur faisant sentir qu'ils ne devaient pas être pointilleux sur les formes et entrer en lutte avec un pape qui avait

pris l'initiative de tant de mesures libérales, qu'ils se donneraient ainsi des torts gratuits vis-à-vis de l'opinion publique. Il faisait ensuite sentir aux conseillers du pape quel danger il y avait à n'avoir résolu à l'avance aucune question, à ne les avoir pas seulement étudiées. Tout était à refaire : administration, finances, législation, on n'avait songé à rien. Il était surtout frappé des conflits qui pouvaient naître entre ces délégués laïques et les autorités pontificales.

« Ce qui m'effraie toujours et de plus en plus, c'est la question du laïcisme. Elle est au fond de tout; je l'ai dit et répété au pape et au cardinal. Quelque grande que soit l'autorité morale du pape, les castes cléricales ne peuvent pas tenir tête aux radicaux, si le parti laïque modéré, mais mécontent, je ne dis pas se joint à eux, mais seulement les laisse faire : ce danger est réel. J'entends des paroles aigres, très aigres, sortir de bouches qui ne sont pas, certes, celles de radicaux. A leur point de vue, les laïques redoutent peu même une catastrophe, car ils se rappellent que déjà, en 1831, les puissances conseillaient la sécularisation partielle du gouvernement temporel, à plus forte raison l'exigeront-elles en 1848.

« J'ai insisté vivement pour que, dans le prochain *motu proprio* qui doit étendre et perfectionner le conseil des ministres, on fasse une part aux laïques. C'est à mes yeux le nœud de la question. En ralliant ainsi les modérés autour du gouvernement, on gagnerait la garde civique, on aurait un moyen d'action agréable et accepté sur la consulte, et l'on isolerait les radicaux (1).

Ces conseils n'étaient pas donnés en pure perte; ils agissaient lentement, mais enfin ils agissaient sur l'esprit du pape qui avait pris confiance dans les lumières supérieures de notre ambassadeur. Peu de temps après la conversation du 18 décembre, ayant effectivement admis dans son conseil quelques ministres laïques, il s'adressa à M. Rossi, et, plaisantant avec un enjouement plein d'amabilité et de bonne grace sur les expressions un peu françaises que M. Rossi employait quelquefois en parlant italien, il lui dit en souriant : *Ebbene, signor ambasciatore, l'avete dunque, vostro elemento laico.*

Du côté des impatiens de la consulte, et du public romain en général, la besogne de M. Rossi était plus difficile et son succès moins grand. Ce n'est point qu'il manquât à Rome de modérés, mais les modérés n'avaient point le courage de leur opinion. Ne se sentant pas appuyés par le pouvoir qui ne faisait rien pour eux, ils s'alliaient aux radicaux. Par faiblesse ils abandonnaient la cause des réformes pour la cause de l'indépendance. C'était s'épargner des embarras et se ménager à peu de frais les avantages d'une facile popularité; mais, pour obtenir un brevet de bon citoyen, cela ne suffisait pas : il fallait traiter

(1) M. Rossi à M. Guizot, 18 décembre.

la France de puissance rétrograde, l'accuser de trahison, rompre avec notre ambassade, et pousser à la guerre avec l'Autriche. Combien de nobles et de personnes bien placées dans le monde ne s'en faisaient faute qui sentaient cependant combien M. Rossi pensait juste, qui maudissaient tout bas les concessions déjà accordées, qui au fond du cœur souhaitaient peut-être la venue des Autrichiens pour mettre à la raison ceux avec lesquels ils n'osaient pas ne point frayer! Rien n'impatientait plus M. Rossi que de voir le parti modéré faire aussi fausse route. « Mais enfin, leur disait-il avec sa parole froide et mordante, que voulez-vous avec ces incessantes provocations contre l'Autriche? Elle ne vous menace point; elle reste dans les limites que les traités lui ont tracées. C'est donc une guerre d'indépendance que vous voulez? Eh bien! voyons, calculons vos forces : vous avez soixante mille hommes en Piémont, et pas un homme de plus en fait de troupes réglées. Vous parlez de l'enthousiasme de vos populations. Je les connais, ces populations. Parcourez vos campagnes, voyez si un homme bouge, si un cœur bat, si un bras est prêt à prendre les armes. Les Piémontais battus, les Autrichiens peuvent aller tout droit jusqu'à Reggio en Calabre sans rencontrer un Italien. Je vous entends : vous viendrez alors à la France. Le beau résultat d'une guerre d'indépendance que d'amener une fois de plus deux armées étrangères sur votre sol! Des Autrichiens et des Français se battant sur les champs de bataille de l'Italie, n'est-ce pas là votre éternelle, votre lamentable histoire? Et puis, vous voulez être indépendans, n'est-ce pas? Nous, nous le sommes. La France n'est point un caporal aux ordres de l'Italie. La France fait la guerre quand et pour qui il lui convient de la faire. Elle ne met ses bataillons et ses drapeaux à la discrétion de personne. »

Hélas! le temps n'était plus où ces vives apostrophes pouvaient servir. Le pouvoir était déplacé; il était passé aux mains des masses conduites par des chefs aussi violens que dépourvus d'intelligence. Des scènes déplorables ne prouvaient que trop chaque jour quel ascendant ce petit nombre de meneurs avait conquis sur ce peuple de Rome naturellement si doux, naguère encore si plein d'affection et de respect pour son souverain. Il avait été question de donner une fête pour le 1<sup>er</sup> janvier 1848. Le pape avait décidé que la fête n'aurait pas lieu. Grande rumeur à ce sujet. Pie IX céda comme à son ordinaire; il consentit même à sortir pour se montrer au peuple. Aussitôt la foule environne sa voiture en hurlant autour des portières toutes sortes de cris incohérens. Des enfans déguenillés grimpent sur les marchepieds. Un tribun sans valeur, auquel nos gazettes ont donné une sorte de célébrité, Cicerovacchio, monte derrière la voiture du pape et agite audessus de sa tête un énorme drapeau tricolore. Qu'il était amer, pour

ceux qui assistaient à ce triomphe presque dérisoire, de se rappeler que, sur cette même place du Quirinal, dix-huit mois auparavant, le saint pontife avait été presque adoré par la foule agenouillée ! Combien peu de temps avait suffi à ce peuple égaré pour méconnaître ainsi la plus grande autorité qui soit dans le monde ! Que fallait-il augurer de l'avenir ? « Ce n'est encore qu'une tempête dans un verre d'eau, disait M. Rossi ; Turin et Naples sont les parois du verre : si ces parois viennent à rompre, tout est à craindre. »

Ce fut de Naples, en effet, que partit l'impulsion qui vint, dans ce moment de crise, si fort accélérer la marche du mouvement révolutionnaire en Italie. Jusqu'alors le gouvernement napolitain avait paru assister avec indifférence et presque avec humeur au grand œuvre de la régénération italienne inauguré par Pie IX au lendemain de son avènement, et sinon accomplie partout avec succès, du moins tentée dans tous les états de la péninsule. Il n'y a personne sachant un peu en détail ce qu'était, à cette époque, le régime intérieur du royaume des Deux-Siciles, qui ne comprenne quelles devaient être les appréhensions du roi de Naples et combien elles étaient naturelles. Il ne pouvait douter que la même agitation libérale qui avait mis en émoi tous les esprits italiens pénétrât bientôt dans les provinces voisines des légations et jusqu'au sein de sa capitale, et n'y réveillât de nombreuses et vives sympathies. Quelle satisfaction donner aux exigences qui s'allaient produire ? Ces réformes que partout ailleurs les populations italiennes sollicitaient avec ardeur de leurs souverains, qu'elles se montraient si heureuses de recevoir, ces institutions législatives et administratives, objet de leur ambition, tout cela était depuis long-temps en plein exercice dans la portion des états de sa majesté sicilienne située de ce côté du Phare ; car, il faut l'avouer, si la constitution politique du royaume de Naples était défectueuse, la constitution législative et administrative des provinces de la terre ferme laissait en elle-même peu de chose à désirer. Nous avons nous-même exposé autrefois dans ce recueil (1) comment toutes les traditions françaises avaient, dans cette portion de l'Italie, survécu à l'occupation. La plupart de nos institutions, légèrement modifiées, quelquefois améliorées, notamment en ce qui regarde le code pénal et de procédure criminelle, régissaient Naples depuis 1815. Les abus (ils étaient nombreux) dont les populations avaient à se plaindre tenaient aux habitudes fâcheuses des hommes chargés d'appliquer ces institutions, plutôt qu'aux institutions elles-mêmes. En matière de gouvernement à Naples, la lettre était bonne, si l'on peut s'exprimer ainsi ; l'esprit seul était mauvais. Malheureusement on ne

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> décembre 1844.

pouvait espérer agir sur l'imagination des populations en leur disant que dorénavant elles seraient gouvernées comme toujours elles auraient dû l'être, et qu'elles ne verraient plus désormais à la tête de leurs affaires que des hommes dignes de leur confiance. Le roi, moins que personne, ne se faisait illusion. Il le sentait bien, une seule concession lui restait à faire qui pût calmer l'impatience de ses peuples : l'octroi d'une constitution. C'était du premier pas dépasser tout ce que les autres princes avaient osé. Entre une inaction complète ou cet acte de résolution, point de milieu possible. Cela valait la peine de réfléchir et peut-être d'attendre un peu; mais, ainsi qu'il est toujours arrivé au gouvernement napolitain dans toutes les crises qu'il lui a fallu traverser, ses plus fâcheux embarras surgirent du côté de la Sicile. Il est impossible d'étendre à l'organisation intérieure de la Sicile les éloges que nous donnions tout à l'heure à l'administration des provinces napolitaines. Le régime habituel de cette île, c'était le règne incontesté du chaos et de l'anarchie. Une fois de plus encore, le gouvernement napolitain devait chèrement expier sa coupable négligence des intérêts siciliens, l'oubli complet de ses devoirs envers la plus belle portion des états de sa majesté le roi des Deux-Siciles. Dès le milieu de 1847, le retentissement des premières réformes introduites par Pie IX surexcita dans toute l'étendue de la Sicile le désir d'une prompte répression des abus dont on souffrait depuis si long-temps. Les symptômes évidens du mécontentement populaire ne permettaient pas de se faire illusion. Si l'on s'obstinait à refuser les légitimes satisfactions, il était trop à craindre qu'au lieu d'une juste demande de réforme on n'eût à repousser bientôt des prétentions de séparation ou d'indépendance. Le roi Ferdinand ouvrit les yeux; il comprit la nécessité d'envoyer dans la Sicile des hommes publics autres que ceux qui en avaient jusqu'alors dirigé les affaires. Dans les premiers jours de décembre 1847, le duc de Serra-Capriola, homme de bien et capable, ambassadeur du roi de Naples à Paris, reçut de son souverain l'avis de sa nomination comme lieutenant-général en Sicile et l'invitation pressante de retourner à Naples pour se rendre immédiatement à son poste. En même temps, le roi promit formellement que, pour le 12 janvier 1848, il aurait envoyé, avec le nouveau lieutenant-général, les réformes qu'il croyait nécessaires dans l'état présent de la Sicile. Le choix du duc de Serra-Capriola ne pouvait pas ne pas être agréable aux Siciliens, et les engagements pris au sujet des réformes avaient calmé leurs esprits. Des accidens insignifiants en eux-mêmes, comme il n'en survient que trop dans les affaires publiques, déconcertèrent cette combinaison. Le duc de Serra-Capriola, retardé dans ses préparatifs de départ, détourné de sa route par des circonstances de famille, n'arriva à Naples qu'un mois après la réception des ordres du roi. Ce retard mit le roi dans l'impossibilité de tenir

la promesse faite aux Siciliens. Frustrés dans leurs espérances, aigris par l'idée qu'on avait voulu se jouer de leur bonne foi, ceux qui avaient reçu avec le plus de reconnaissance les assurances du souverain et prêché le plus haut la confiance dans sa parole, furent les plus ardents à se plaindre, les plus enclins à accepter, comme moyen d'en finir avec des ministres sans sincérité, l'idée de secouer définitivement le joug napolitain. Depuis quelque temps, à Palerme comme dans presque toutes les villes populeuses, il y avait un espèce de club sous le nom de Casino. Là se réunissaient des personnes de tout rang et de toutes conditions, nobles, négocians, gens d'affaires si nombreux en Sicile, et des soi-disant gens de lettres connus par leur opposition au gouvernement napolitain. Les émissaires étrangers ne manquaient point non plus; ils échauffaient de leur mieux des ressentimens qui ne demandaient qu'à éclater. Le 12 janvier trouva le peuple de Palerme mécontent et prêt à s'insurger. L'émeute qui troubla cette ville pendant les journées du 12 et du 13 janvier pouvait être aisément apaisée, si le ministère napolitain eût envoyé sur les lieux une personne digne de sa confiance et agréable aux Siciliens. Il eut le tort de conseiller les mesures de rigueur, enchanté de trouver cette occasion de châtier sévèrement les habitans de la Sicile. Le général Désauget fut chargé de conduire une expédition militaire de l'autre côté du Phare; mais, soit par l'effet d'instructions particulières du monarque qui répugnait à verser le sang de ses sujets, soit par suite des principes du général contraires au but de sa mission, l'expédition échoua. Les Siciliens, après avoir repoussé les troupes napolitaines, sans calculer les suites de leur levée de boucliers, se révoltèrent contre leur souverain légitime, et se jetèrent ouvertement dans l'insurrection.

Des circonstances aussi graves triomphèrent des hésitations du roi Ferdinand. Déjà il avait éloigné de ses conseils deux ministres qui passaient pour les plus hostiles aux idées libérales. Le 18 janvier, parut un décret qui donnait des attributions nouvelles et presque représentatives aux consultes déjà existantes de Naples et de Sicile. Le comte d'Aquila était nommé lieutenant-général en Sicile. Des ministres particuliers étaient désignés pour cette portion des domaines de la couronne. Le 19 janvier, un édit sur la censure annonçait de grands adoucissements dans le régime de la presse. Une large amnistie était publiée. Le 23 janvier, le roi annonçait à ses sujets l'octroi d'une constitution. Le 27, il composait un cabinet où figuraient comme président du conseil le duc de Serra-Capriola, le prince Dentice, le prince Torrella, hommes distingués, jouissant de la confiance publique; le prince de Cassaro, ancien ministre disgracié, était nommé président de la consulte. Le 29, la constitution promise était définitivement concédée.

Qu'on se figure l'effet de ces nouvelles arrivant coup sur coup dans



toutes les villes de la péninsule. Le roi qui passait pour le moins libéral de l'Italie avait en quelques instans laissé loin derrière lui, par ces concessions inattendues, tous les autres princes. Il ouvrait une ère nouvelle. L'inauguration à Naples du système constitutionnel, cette forme la plus populaire de la liberté romaine, ravit de joie tous les patriotes italiens; les gouvernemens de Rome, de Florence et de Turin en furent singulièrement effrayés. Ils avaient chez eux quelque chose de plus dangereux qu'une constitution, si libérale qu'elle fût; ils avaient des presses clandestines, des clubs en permanence, des émeutes triomphantes; il leur répugnait de franchir ce pas nouveau. Il fallut cependant s'exécuter de bonne grace et concéder par avance ce qu'il était impossible de refuser long-temps. A Florence, à Livourne, des constitutions furent publiées sur le modèle de celle de Naples. A Rome, l'hésitation fut plus grande. Les formes d'un gouvernement constitutionnel étaient-elles compatibles avec l'existence du pouvoir du chef de l'église? Une commission fut nommée pour examiner cette question; elle se mit en rapport avec M. Rossi. Le courrier qui portait à Paris un mémoire de l'ambassade de France sur cet important sujet se croisa avec celui qui venait annoncer à Rome la nouvelle de la révolution de février. Il faudrait, on le voit, méconnaître les faits et les dates pour prétendre, comme l'ont fait depuis un an plusieurs orateurs et publicistes, que le mouvement révolutionnaire de Paris arracha aux souverains d'Italie l'octroi des chartes constitutionnelles. Elles étaient déjà concédées à Naples, à Turin et à Florence; à Rome même, on s'engageait dans cette voie. Quel fut à Naples l'effet des événemens de Paris, nous allons le dire en terminant.

Au plus fort des troubles de la Sicile, lord Napier, chargé d'affaires d'Angleterre, que l'opinion publique, à Naples, disait fort mêlé aux scènes qui se passaient de l'autre côté du Phare, vint trouver le duc de Serra-Capriola et lui offrit ses bons services pour le gouvernement napolitain, lui déclarant qu'il comptait se rendre en Sicile dans l'espoir de ramener à la raison les sujets de sa majesté sicilienne. Le duc de Serra-Capriola ne fit pas d'objection à ce voyage. M. le comte de Montessuy, chargé d'affaires de France depuis la mort de M. Bresson, inquiet de l'influence que son collègue d'Angleterre pourrait exercer en pareille occurrence, témoigna au ministre des affaires étrangères de Naples le désir de se rendre aussi en Sicile. Le duc de Serra loua sa détermination et l'en remercia. Comme M. de Montessuy annonçait à lord Napier le projet de l'accompagner dans son excursion à Palerme, celui-ci, évidemment contrarié, lui répondit : « Si c'est pour arranger les affaires de Sicile, croyez-moi, mon cher collègue, ne vous en mêlez pas. En Chine ou partout ailleurs, la France et l'Angleterre pourraient

s'entendre; mais, *en Sicile, l'Angleterre a des intérêts particuliers qui ne doivent pas regarder la France.* » Peu de jours après cette conversation, ce n'était plus lord Napier qui devait passer en Sicile, c'était lord Minto. M. de Bussièrès, notre nouvel ambassadeur à Naples, qui venait d'arriver, voulut accompagner lord Minto, comme M. de Montessuy avait voulu accompagner lord Napier. Survint la nouvelle de l'installation de la république. Lord Minto partit seul. On sait ce qui est advenu.

Nous n'avons rien à ajouter à ce simple récit. Le gouvernement tombé en février 1848 a-t-il gêné en rien le mouvement réformateur italien, ou bien l'a-t-il, autant que cela dépendait de lui, favorisé et développé? Nous tenons cette question pour vidée par les faits, par les dates, par les pièces que nous avons citées. M. Guizot et M. Rossi ont-ils eu tort de recommander aux princes et aux peuples italiens de ne pas désertir la cause des réformes pour la cause de l'indépendance, de ne pas aller follement attaquer l'Autriche chez elle? Après les déroutes de Milan et de Novare, il n'y a pas deux réponses possibles. « Parmi les sentimens qui animent les populations italiennes, disait M. Guizot en janvier 1848 (1), et qui leur font désirer des événemens que je regarde comme chimériques; il en est de très généreux, de très nobles, de très bons, qu'il est douloureux d'affliger; mais il vaut mieux les affliger que de les tromper. » — Si jamais la liberté périt en Italie, disait M. de Montalembert dans la même discussion, si jamais l'Autriche y reprend l'ascendant qu'elle semble destinée à y perdre, ce sera grace aux révolutionnaires italiens, à eux seulement. Ils sont les véritables complices, les seuls et les plus dangereux complices de l'influence et de la prépondérance autrichienne. — M. Guizot et M. de Montalembert étaient-ils alors les vrais amis de l'Italie et de bons prophètes? ou bien était-ce M. de Lamartine, prêchant du haut de la tribune française à cette nation abusée la rupture des traités et la croisade contre l'Autriche? M. de Lamartine et les révolutionnaires qui couvraient sa parole de leurs frénétiques applaudissemens se sont trouvés au pouvoir quand a éclaté la lutte terrible qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. Comment ont-ils tenu leurs engagements? Quel rôle ont-ils fait jouer à la France? Hélas! nous avons eu tous à en rougir, et par honneur il faut s'en taire. Aujourd'hui, si notre pays reprend le rôle qu'il lui convient de jouer en Italie, c'est qu'enfin il a abandonné les errements de leur détestable politique. Contre qui s'avance en ce moment l'expédition française? N'est-ce pas précisément contre les exaltés qui accusaient si fort jadis les ten-

(1) Discussion de la chambre des pairs. (*Moniteur* du 15 janvier.)

dances rétrogrades de l'ancien gouvernement français, contre ces entrepreneurs d'émeutes qui, sur la foi de leurs amis de Paris, ont effrontément promené par toute l'Italie leur soi-disant souveraineté populaire, proclamant l'indépendance de la Sicile, chassant Léopold de Florence, Pie IX du Vatican, toujours prêts à se révolter, jamais prêts à combattre, et qui se sauvent maintenant à Rome devant les soldats de la république française, comme en Lombardie ils se sont enfuis devant les soldats de Radetzky?

Tant et de si douloureuses catastrophes sont pleines d'enseignemens; personne n'a le droit de les dédaigner. Puissent ses malheurs profiter au moins à l'Italie et lui éviter de nouvelles et fatales erreurs! A l'avènement de Pie IX, l'Italie souhaitait des réformes modérées; plus tard, elle a violemment aspiré à l'indépendance. La cause de l'indépendance n'a pas triomphé, mais la cause des réformes n'est pas perdue. Que l'Italie attende, qu'elle prenne patience, qu'elle se souvienne des conseils de M. Guizot et de M. Rossi. Ne lui reste-t-il pas la liberté? Par la liberté, elle pourra peut-être un jour, Dieu aidant, reconquérir l'indépendance.

O. D'HAUSSONVILLE.

---

---

# PEINTURE MONUMENTALE.

---

TRAVAUX DE M. H. FLANDRIN A L'ÉGLISE SAINT-PAUL DE NIMES.

---

N'est-ce pas un bonheur et un devoir, au milieu des inquiétudes qui nous pressent, de maintenir les droits de l'art, d'en garder pieusement le culte, et de poursuivre le beau avec un nouvel amour, lorsque tant de sombres images enveloppent et menacent la civilisation effrayée? Remercions les talents supérieurs restés fidèles à l'inspiration, et qui, sans refuser de prendre part aux émotions et aux dangers de la patrie, n'en accomplissent pas moins leur noble tâche à travers les tristesses de l'heure présente. Ne jeter ni sa plume ni son pinceau, continuer de chercher en silence les strophes ailées ou les créations idéales qui élèvent les âmes vers l'éternelle beauté, c'est là un office tout aussi sérieux, c'est un devoir tout aussi utile en ces temps de désordre que bien d'autres fonctions plus bruyantes. A quelle époque avons-nous eu plus besoin de tout ce qui soutient l'âme au-dessus de la matière, de tout ce qui apaise les cœurs et ennoblit l'intelligence? Au moment où *l'austérité* de nos tribuns voudrait supprimer les merveilles de l'art, il est bien que les artistes ne se lassent pas de charmer et de moraliser le peuple; on verra mieux de quel côté est le véritable esprit démocratique. Je faisais ces réflexions en visitant à Nîmes cette charmante église Saint-Paul, où un artiste éminent vient d'achever, je ne crains pas de le dire, une des grandes pages de la peinture contemporaine. Quel calme bienfaisant on éprouve à étudier cette belle œuvre! Quelle sérénité parfaite! Comme l'esprit se purifie et s'élève! Comme on déteste plus franchement, dans cette atmosphère de paix, toutes les mauvaises passions qui nous assiègent!

Le maître habile à qui nous devons les peintures de Saint-Germain-des-Prés,

M. Hippolyte Flandrin, vient en effet d'ajouter un précieux titre à ceux qui avaient commencé la célébrité de son nom. Chargé de décorer le chœur de l'église Saint-Paul de Nîmes, il a prouvé une fois de plus combien les grandes épreuves de la peinture monumentale profitent à un talent bien doué, et quelle vigueur, quelle maturité, quelles ressources nouvelles, en un mot, doit y déployer une imagination fortement préparée par l'étude. Il y a plusieurs années déjà que des juges éclairés indiquaient cette voie comme la plus féconde. Ils désiraient que les artistes sérieux pussent donner l'essor à toutes leurs facultés dans la méditation d'une œuvre de longue haleine, au lieu de passer trop vite d'une étude à l'autre dans une série de compositions diverses. Ils montraient quel avantage il y a pour le peintre à s'enfermer long-temps au sein d'une œuvre unique, à en chercher le vrai style, et, une fois maître de la forme, à la réaliser sans peine, sans effort, avec le calme sentiment de la puissance, sur toute l'étendue d'un vaste poème. C'est M. Gustave Planche qui, le premier, si je ne me trompe, à l'occasion des travaux de M. Delacroix à l'ancienne chambre des députés, proclamait, il y a douze ans, cette importance de la peinture monumentale, et demandait que l'école française pût y trouver de nouveaux et glorieux développemens (1). Des voix bien autorisées sont venues se joindre à la sienne; en appréciant ici même avec une distinction parfaite le brillant hémicycle de M. Delaroche à l'École des Beaux-Arts, M. Vitet ajoutait aux raisons dogmatiques l'enseignement de l'histoire; il citait les exemples de Pérugin à Pérouse, de Raphaël au Vatican, d'André del Sarto à l'*Annunziata* de Florence, de Léonard de Vinci à Milan, et il concluait ainsi : « Puissent donc tous ceux qui, aux divers degrés du pouvoir, ont mission de protéger les arts, comprendre combien il serait utile que tous ces encouragemens qu'on épargne en petites sommes fussent concentrés sur un certain nombre de monumens dont on confierait la décoration tantôt à nos maîtres les plus habiles, tantôt aux jeunes gens de plus haute espérance ! Et ce n'est pas seulement à Paris, c'est par tout le royaume qu'il faudrait en faire l'essai. N'y a-t-il pas en province des églises, des hôtels-de-ville, des tribunaux, dont les murailles pourraient se couvrir soit des scènes sacrées de la religion, soit des hauts faits de notre histoire ? Et ne serait-ce rien, pour enflammer une âme d'artiste, que l'honneur d'une telle mission, et l'espoir de faire une œuvre qui devienne un jour pour toute une ville un sujet d'orgueil et d'illustration (2) ? » Je n'ai pu résister au plaisir de citer ces paroles qui, tracées il y a huit ans, nous servent à marquer nos progrès. Depuis le jour où M. Vitet exprimait ce vœu, les travaux de M. Delacroix au Luxembourg, de M. Ingres à Dampierre, de M. Hippolyte Flandrin à Saint-Germain-des-Prés, ont justifié les espérances que faisait concevoir cette éducation du talent par la peinture murale. Quant aux villes de province, il y en a une qui a dignement répondu à l'appel que je viens de transcrire, c'est celle qui a confié au peintre de Saint-Germain-des-Prés le chœur de l'église Saint-Paul. Célèbre déjà par tant de précieux monumens, la ville de Nîmes ne regrettera pas l'intelligente sollicitude de ses administrateurs; les peintures de M. Flandrin lui seront bientôt une illustration nouvelle et le plus légitime sujet d'orgueil.

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1837.

(2) *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1841.

L'église Saint-Paul offrait un large champ à l'imagination du peintre. Les deux nefs latérales, en se prolongeant vers l'extrémité de l'édifice, donnent au chœur un développement plein de variété et de richesse; elles forment, aux deux côtés du chœur et de l'abside principale, deux galeries élégantes terminées par de petites absides. Le chœur apparaît donc comme divisé en trois parties, et ces parties sont liées entre elles par des arceaux bien ouverts qui permettent d'embrasser presque toute la décoration réservée au peintre par l'architecte. Malheureusement il n'y a pas là une seule muraille dont les dimensions aient fourni à M. Flandrin l'occasion d'une grande scène dramatique, comme à Saint-Germain-des-Près le *Portement de Croix* et l'*Entrée du Christ à Jérusalem*. Les ouvertures des arceaux et les divisions de l'architecture ne laissent guère que la grande abside entièrement libre; dans toutes les autres parties du bâtiment livrées à son pinceau, l'artiste était obligé de placer des figures isolées. Il a sauvé cet inconvénient par la hardiesse d'une composition à la fois simple et savante, qui fait concourir toutes ces figures distinctes à l'expression d'une même pensée, à l'harmonie d'un sujet unique.

Plaçons-nous en face de l'autel. La première chose qui frappe la vue, c'est la grande abside du milieu. C'est aussi là que le peintre a tracé la partie la plus importante et comme la pensée même de son œuvre. Un Christ colossal est assis sur son trône, dans une attitude pleine de grandeur et de calme. La majesté divine éclate dans la sérénité de son front, dans la tendre profondeur de son regard, dans ce mélange de bienveillance et de force qu'exprime si harmonieusement cette belle figure. Ses bras, ouverts sans effort, semblent appeler à lui les humains. Est-ce l'ordre donné par la puissance suprême? est-ce une invitation de l'amour infini? C'est l'un et l'autre, c'est la puissance de la bonté. Qui ne se prosternerait devant la bonté? qui ne serait vaincu par elle? Regardez : à droite, un roi est comme abîmé aux pieds du Christ; à gauche, c'est un esclave qui frappe aussi de son front les marches du trône divin. Celui-ci offre ses chaînes, celui-là son sceptre et sa couronne. Le premier et le dernier des mortels, le plus puissant parmi les maîtres du monde et le plus misérable parmi les êtres déshérités, l'un avec ses vêtements de pourpre, l'autre nu et bruni par le soleil, ils sont là tous deux dans la même poussière; un même niveau courbe leurs fronts. Avec ces trois figures, avec ce Christ si fort, si doux, et ces deux personnages prosternés, M. Hippolyte Flandrin a écrit sur l'abside de Saint-Paul une composition du premier ordre. Soyez simple, a dit un maître, et vous serez fort. M. Flandrin a prouvé la justesse de cette parole féconde; il a atteint à la grandeur par la simplicité, et cette grandeur est la seule vraie. L'égalité des hommes devant Dieu ne pouvait être exprimée par des moyens plus simples et produire une impression plus religieuse. Aucun effort, aucune prétention; en opposant le roi et l'esclave, le peintre ne cherche pas une vaine antithèse, et il évite sans peine, par la sincérité du sentiment, cette emphase déclamatoire qui est l'écueil de la peinture monumentale. Ici, l'on ne songe même pas à ce danger, tant il y a de naturel et de noblesse dans ces savantes lignes, tant on est pénétré par la profonde tendresse de l'expression! A droite et à gauche de ce groupe sur lequel tout l'intérêt se concentre, le peintre a placé debout, dans une attitude méditative et calme, les deux grands apôtres du Christ, ceux qui, par des mérites opposés, ont jeté les premiers fondemens de son église. Ces deux

figures ne servent pas seulement à encadrer avec art la scène que je viens de décrire, elles en complètent naturellement la pensée. De tous les dogmes moraux du christianisme, le plus neuf, le plus original, si je puis ainsi parler, celui qui établit la plus profonde distance entre l'enseignement de Jésus et les trésors de l'antique sagesse, c'est la fraternité de tous les hommes et leurs mêmes devoirs, leur même néant devant le Dieu unique. Cette grande vérité étant exprimée dans la scène qui remplit le milieu de l'abside, il convenait de faire apparaître aux deux extrémités les fondateurs et les gardiens du dogme, saint Pierre avec saint Paul. La gravité de leur maintien imprime encore à tout le tableau un singulier caractère de force; austères, immobiles, solidement posés sur leurs pieds comme un rocher sur sa base, tout exprime en eux la puissance et présage l'éternelle durée du dogme qui met de niveau tous les humains. Je recommande particulièrement le saint Paul; la beauté sévère de son visage, la fermeté de son regard, la majestueuse draperie qui enveloppe son corps sans nuire à la liberté de ses mouvemens, en font une des meilleures créations du peintre.

Ces cinq figures sont peintes sur un fond d'or; mais, on le croira sans peine, il n'y a que cela de byzantin dans le chœur de l'église Saint-Paul. M. Flandrin ne pense pas que la peinture religieuse doive reproduire les formes du moyen-âge et renoncer à tous les progrès de l'art moderne. Ce fond d'or qu'il emprunte à la tradition byzantine convient d'ailleurs admirablement à certains sujets religieux exécutés par la peinture murale; il détache les lignes avec plus de fierté, donne aux figures un caractère de grandeur approprié au monument, et, s'il s'agit surtout d'un symbole abstrait, d'une peinture philosophique et religieuse où la réalité ait moins de part, il est impossible de blâmer ce ciel de convention qui semble transporter les personnages au sein d'une sphère idéale. C'est là tout ce que l'auteur a emprunté aux procédés pittoresques du moyen-âge, et aucun juge éclairé ne s'en plaindra. Quant aux formes du dessin, quant à cette peinture enfantine, si gracieuse au *xiii<sup>e</sup>* siècle et si déplaisante au *xix<sup>e</sup>*, M. Flandrin se garde bien de l'imiter. Il ne veut pas, comme une certaine école en France et comme plusieurs peintres de Munich, confondre l'archaïsme avec l'art. Il sait que l'inexpérience candide dont nous sommes charmés dans les *Paradis* de Fra Angelico ne serait qu'un mensonge ridicule chez des hommes à qui les maîtres de la renaissance ont légué tant d'exemples de vérité et de perfection savante. S'il s'efforce, sans doute, de dérober aux artistes des primitives écoles cette tendresse profonde, cet incomparable amour qui nous enchante sous les bizarreries et les imperfections du dessin, il veut toujours que ce sentiment se traduise par des formes belles et vivantes. Marier la grace naïve du moyen-âge à la beauté souveraine des maîtres modernes, unir l'inspiration du dominicain de Fiesole aux conseils du peintre d'Urbino, telle est l'ambition qui l'anime; cette tâche mérite bien qu'on y applique une volonté forte et des facultés éminentes.

Il y a cependant un détail par lequel M. Flandrin se rattache encore à la tradition des anciennes écoles d'Italie, c'est lorsqu'il a donné à son Christ des dimensions colossales dans une scène où les autres personnages ne sont pas plus grands que nature. Si le Christ de Saint-Paul de Nîmes se levait de son trône, il aurait dix-sept pieds de haut. Je ne déciderai pas dogmatiquement si un tel sys-

tème, à le juger d'une manière absolue, doit être accepté ou blâmé; c'est l'exécution seule, en pareille matière, qui absout ou condamne la hardiesse du peintre. Certes, quand on voit sur les absides des vieilles basiliques italiennes ces grandes figures de Christ souvent si imposantes et si saintes, on ne se demande pas s'il y a là une règle observée ou violée, on est ému et l'on admire; c'est aussi ce qui arrive à Saint-Paul de Nîmes : l'audace de la pensée exigeait une rare intelligence dans l'exécution, et M. Flandrin y a trouvé l'occasion d'un triomphe. Son Christ est assis, et, quoique trois fois plus grand que les personnages placés près de lui, il ne s'élève pas au-dessus d'eux de manière à détruire l'accord de la composition. Assez grand pour que sa noble tête domine toute la scène et porte majestueusement l'empreinte divine que lui a donnée le peintre, il ne l'est pas assez pour distraire le regard étonné. On est frappé de la grandeur morale et de la sublimité de l'expression avant d'avoir réfléchi à ce qu'il y a d'extraordinaire dans les dimensions du corps. Rien ne trouble, en un mot, l'harmonie parfaite de cette belle œuvre. Et puis tout ne se tient-il pas dans un travail sérieusement conçu? En plaçant ses personnages dans un ciel d'or, en leur ouvrant une sphère surnaturelle, M. Flandrin se donnait aussi plus de liberté pour les proportions de la figure principale, en sorte que ces deux choses, le fond d'or et la colossale grandeur du Christ, bien loin de n'être qu'une fantaisie du pinceau, relèvent d'une combinaison savante et se justifient mutuellement.

Sur les deux murailles qui enferment cette partie du chœur et conduisent à l'abside, M. Flandrin avait, pour ainsi dire, trois étages différens à peindre. A l'endroit le plus rapproché du sol, aux deux côtés des arceaux ouverts sur les galeries latérales, il a placé les quatre évangélistes. A gauche, voici saint Luc et saint Mathieu; à droite, saint Jean et saint Marc. Ces quatre figures, sans donner lieu à des remarques spéciales, sont empreintes de cette beauté calme que M. Flandrin interprète avec tant de bonheur. Le saint Jean est plein de grace. Les attributs des évangélistes forment comme un sujet à part qui remplit un vide, et pourtant se marie très bien aux figures dont ils dépendent. Je recommande surtout l'ange de saint Mathieu; agenouillé, les mains jointes, il adore le livre saint qui retrace l'enseignement de Jésus, et certes, à la douceur inaltérable de son visage, à l'expression de bonheur qui illumine son regard, il est facile de reconnaître le messager de la bonne nouvelle.

Au second étage, et immédiatement au-dessus des grands arceaux, M. Flandrin a voulu exprimer l'adoration du saint des saints; au-dessus des évangélistes, l'adoration de celui que la bonne nouvelle vient d'annoncer au monde. De chaque côté, à droite et à gauche de l'autel, deux des blancs messagers de l'infini, deux archanges, volent l'un vers l'autre, hardiment et gracieusement lancés dans l'espace comme de mystiques encensoirs. Au-dessous d'eux, le peintre a tracé ces mots : *Sanctus, sanctus, sanctus*; mais c'est surtout dans leurs regards, dans l'empressement de leur attitude, dans l'admirable élan de leurs corps, qu'il a exprimé l'adoration. Entendez-vous comme ils chantent, comme ils lancent au plus haut des cieux l'éternel hosanna!

Enfin, si vous levez les yeux, vous apercevez, à gauche, tout en haut de l'édifice, les quatre grands théologiens de l'église grecque. Ils sont assis deux à deux,



car l'arcade qui laisse pénétrer la vue dans la galerie latérale du chœur coupe cette partie de la muraille et divise par groupes la vénérable assemblée. Saint Grégoire de Nazianze est auprès de saint Basile, et l'artiste ne pouvait mieux faire que de les associer l'un à l'autre; n'est-ce pas par l'éclat de la pensée, par l'élégance et la sérénité de l'imagination qu'ils se distinguent tous deux au milieu des théologiens de leur temps? On souhaiterait peut-être sur la figure de saint Basile un peu plus de cette grâce poétique qui brille dans l'*Heptaméron*; le peintre ne s'est pas assez souvenu que l'évêque de Césarée est, avant tout, le plus suave et le plus harmonieux écrivain du iv<sup>e</sup> siècle. Au contraire, c'est l'action, c'est l'autorité, c'est l'indomptable énergie du commandement qui triomphe dans l'éloquence de Chrysostôme et d'Athanase; on aime à voir réunis ces deux grands chefs dont les luttes et les malheurs rappellent la période héroïque de l'église d'Orient. Le type de saint Chrysostôme reproduit parfaitement le caractère de sa vie et de ses travaux; sa large tête, son abondante chevelure, la flamme de son regard, tout concourt à exprimer la puissance. Ce n'est pas seulement l'orateur à la bouche d'or que nous avons devant les yeux, c'est le patriarche, le souverain de l'église de Constantinople. J'en dirai autant de saint Athanase; à cette belle barbe blanche, à cet austère visage creusé par la méditation bien plus encore que par les fatigues d'une vie errante, je reconnais l'invincible athlète qui, du fond de son désert, luttait presque seul contre l'église révoltée, et triomphait des ariens. Ces quatre figures font le plus grand honneur à l'intelligence et à l'habileté du peintre; le dessin est large, la couleur harmonieuse, et les draperies pleines de souplesse et de majesté ajoutent encore à l'effet de ces beaux types.

A droite, et parallèlement aux pères grecs, voici les quatre principaux docteurs de l'église latine. Saint Augustin et saint Ambroise regardent saint Athanase et saint Jean-Chrysostôme; saint Jérôme et saint Léon-le-Grand font face à saint Basile et à saint Grégoire de Nazianze. Ces figures me paraissent mériter les mêmes éloges que celles des pères grecs. D'éminens critiques, je le disais tout à l'heure, ont eu bien raison de remarquer combien la peinture monumentale donne de force et d'assurance au pinceau. Une fois maître du style qui convient au sujet, l'artiste n'a plus à recommencer de nouvelles études, comme celui qui passe d'un tableau à un tableau d'un genre tout différent; il n'a qu'à persévérer dans la même voie, à appliquer sans hésitation le résultat de ses précédens travaux, et, à mesure qu'il avance dans la vaste composition qui l'occupe tout entier, il affermit, il agrandit sa manière. Les pères de l'église latine sont peints avec une largeur et une aisance qui attestent la fécondité de la peinture murale, en même temps qu'elles révèlent la sérieuse préparation de l'artiste. Il était difficile d'éviter la monotonie en représentant ces huit docteurs assis; M. Flandrin a évité cet écueil, et il semble qu'il l'ait évité sans effort, tant la beauté des traits et la variété des expressions corrigent, sans qu'on y pense, l'uniformité des attitudes! Ces deux belles galeries couronnent merveilleusement les riches murailles que je viens de décrire; les docteurs siègent au plus haut de l'empyrée, et, graves, loin du bruit de la foule, ils méditent, comme dit Bossuet, sur l'incompréhensibilité des mystères. Au-dessus de la prédication évangélique, au-dessus de l'adoration des anges, il y a le plus beau spectacle qui

puisse réjouir la divinité, je veux dire l'effort respectueux et hardi de la pensée de l'homme, lorsqu'elle interprète les paroles saintes et développe de siècle en siècle la philosophie des choses révélées.

Telle est cette première partie de l'œuvre de M. Hippolyte Flandrin : dans le fond, une grande composition, où la plus haute idée morale est rendue avec une simplicité hardie; à droite et à gauche, une série de figures qui retracent à l'esprit l'enseignement du Christ et l'interprétation des pères, c'est-à-dire la tradition primitive, le fondement vénéré de cette loi dont le plus sublime dogme est inscrit sur l'abside en éclatans caractères.

Entrez maintenant dans la galerie à droite, vous verrez en face de vous un des meilleurs épisodes de ce beau poème. M. Flandrin avait à peindre, au-dessous d'une fenêtre, la partie inférieure de la muraille qui conduit à l'abside latérale; il a pensé qu'il devait associer par une même conception le sujet de cette muraille et celui de l'abside, car deux compositions trop distinctes dans cette galerie étroite se seraient nuï l'une à l'autre, tandis que, réunies par la volonté du peintre, elles donnent à cette partie de l'édifice un développement et une richesse inattendue. Il a donc figuré sur la muraille une procession de martyrs qui se dirigent vers l'abside, et, sur cette abside, il a peint le ravissement de saint Paul. La procession des martyrs est d'un grand caractère; douze ou treize personnages, revêtus de la victorieuse auréole, s'avancent avec une gravité douce, avec une joie mâle et contenue. Ils tiennent de longues palmes dans leurs mains. Le bonheur du triomphe éclate dans leurs yeux; bonheur austère, triomphe pacifique et sans faste, comme celui d'une grande âme après le devoir accompli. Je ne saurais me défendre d'une sympathie profonde pour cette peinture idéale, pour cet art vraiment philosophique, si habile à traduire par de belles formes les intimes sentimens de la conscience. Ce pur accord de la vérité intérieure et de la beauté qui ravit les yeux n'est-il pas le but suprême de l'art? Ce n'était pas assez pour M. Hippolyte Flandrin d'avoir si bien interprété les secrètes émotions de ses héros; il a placé au-dessus de cette procession deux anges qui éclairent plus nettement encore la pensée de la scène. L'un d'eux exprime la victoire de l'homme sur ses passions; de sa main gauche il tient avec force et serre sur sa poitrine le joug dont il a débarrassé son front, tandis que sa droite, résolûment tendue, agite la glorieuse palme qu'il vient de conquérir. Le mouvement de ce bras droit est admirable; on sent, sous le calme du succès, le frémissement de la lutte, et la belle inscription tracée sur le mur semble s'échapper des lèvres de l'ange : Seigneur! tu as brisé mes liens, *dirupisti vincula mea*. L'autre, animé peut-être d'une énergie plus radieuse encore, est vraiment l'ange du martyre : appuyé de sa main gauche sur sa longue épée, il saisit de sa main droite et, d'un geste superbe, il élève triomphalement vers le ciel son immortelle couronne. Ce n'est plus l'ange du combat, c'est l'ange de la victoire. La gradation des deux idées est rendue avec un dramatique intérêt qui satisfait complètement l'esprit, en même temps que la pureté des lignes, la souplesse des ajustemens, la grace enfin de ces beaux corps blancs détachés sur un fond bleu, attirent et enchantent le regard. Le ravissement de saint Paul, représenté sur l'abside, est la conclusion naturelle des peintures qui décorent cette galerie. Sur les ailes de la méditation et de l'amour, *l'homme du troisième ciel*, comme

dit Bossuet, monte magnifiquement dans l'espace infini. Le mouvement de ses bras levés à la hauteur de la tête, ses pieds rapprochés sans raideur, la souplesse harmonieuse de tous ses membres, expriment avec une clarté parfaite le mystique élan qui l'emporte et le soutient sans effort. Ses regards plongent vraiment dans les profondeurs éthérées; voilà bien l'extase de l'âme dans les royaumes de l'idéal. Deux anges complètent la scène; agenouillés, les mains jointes, les ailes étendues, on dirait de vigilans gardiens chargés d'intercepter les rumeurs d'en bas et de protéger la contemplation de l'apôtre.

La galerie correspondante offre une disposition analogue. En face de la procession des martyrs se déploie, avec une grace charmante, la procession des vierges sages. Elles tiennent dans leurs mains les mystiques lampes dont elles n'ont pas renversé l'huile. Les unes s'avancent les yeux baissés, les autres dirigent leurs regards vers l'hémicycle où l'artiste a peint le couronnement de la Vierge. Dans ses travaux de Saint-Germain-des-Prés, en dessinant les cartons des vitraux, en peignant cette jeune reine qui porte dans ses mains le modèle de l'église, M. Flandrin avait montré déjà une aptitude particulière pour ces créations élégantes; la grace exquise, la poétique sérénité des vierges de l'église Saint-Paul, ne surprendront pas ceux qui ont suivi les progrès de son talent. Un peu plus haut, le peintre a placé, comme dans la galerie des martyrs, deux anges, ou, si l'on veut, deux vertus, qui semblent les guides naturels de ce groupe si harmonieux et si pur. La première est la Chasteté et la seconde l'Amour divin. L'ange de la chasteté est un type d'une candeur céleste, et celui qui représente l'amour divin exprime à merveille le calme de la possession suprême, la béatitude que rien ne vient plus troubler. La beauté recueillie de ces deux figures forme un contraste heureux avec la virile énergie des deux anges qui dominent le groupe des martyrs. Enfin le couronnement de la Vierge, qui termine cette galerie comme le ravissement de saint Paul termine la galerie de droite, est une scène d'une suavité adorable. Comment ne pas être touché du recueillement naïf de la Vierge, de la douceur infinie qui règne sur la physionomie de Jésus? En couronnant celle qui fut sa mère ici-bas, le Christ est pénétré d'attendrissement, et il serait impossible d'offrir la couronne avec une délicatesse plus tendre, de la donner, j'ose le dire, avec plus de timidité et d'amour. Les maîtres italiens ont conçu de deux manières ce gracieux sujet. Les uns illuminent les profondeurs du ciel pour couronner plus glorieusement la mère du Christ, et c'est au milieu des anges et des rayons d'or qu'elle reçoit le diadème; les autres, ne représentant que Jésus et la Vierge, donnent à la scène un aspect plus familier et semblent préférer les nuances de l'expression moitié divine et moitié humaine à toutes les splendeurs mystiques du paradis. C'est ce dernier parti qu'a adopté M. Hippolyte Flandrin. Il n'y a point de légions d'anges agenouillés autour du groupe sacré, point de ciel éblouissant, point de trônes et d'ornemens symboliques. N'ayant à sa disposition qu'un espace assez restreint, le peintre n'a voulu ni amoindrir ses personnages, ni distraire l'attention du spectateur; tout l'intérêt se concentre sur la Vierge agenouillée et sur le Christ qui s'incline vers elle. Fidèle ici comme dans le reste de son œuvre à cette sobriété de lignes qui est le vrai style de la peinture monumentale, il semble pourtant s'être attaché d'une façon plus particulière à l'idéale candeur de l'expression. M. Flan-

drin a été plus énergique et plus grand dans maintes parties de la composition; il n'a jamais été plus tendre ni plus doucement inspiré.

Par ses travaux de Saint-Paul de Nîmes, M. Hippolyte Flandrin a indiqué d'une manière lumineuse le grand problème qu'il s'est posé et la généreuse ambition qui le possède. Unir la science consommée de l'art moderne à la profonde tendresse des primitives écoles, associer la beauté hardie de la renaissance à l'expression ingénue du moyen-âge, ce doit être le but invariable de la peinture religieuse. Ces deux conditions sont difficiles à remplir; mais celui qui néglige l'une ou l'autre n'accomplira jamais une œuvre digne de représenter les grandes scènes ou les dogmes sublimes du christianisme. Si vous obéissez à de puérides fantaisies archaïques, si, méprisant la beauté que vous ne pouvez atteindre, vous reproduisez avec prétention les fautes naïves des maîtres du *xiii<sup>e</sup>* siècle, vous ressemblerez à un homme qui s'étudierait à bégayer le langage de ses premières années; mais, si vous ne conservez pas, malgré toute l'expérience de l'âge mûr, quelque chose de l'enfance du cœur, si l'émotion, la grâce, la candeur, tous les purs sentimens des vieilles écoles, ne brillent pas sous les formes magistrales de vos créations, vous pourrez être un grand peintre, vous ne serez pas le peintre de la pensée religieuse. C'est l'originalité de M. Hippolyte Flandrin d'avoir poursuivi ce but avec une persévérance infatigable. Il ne s'est laissé distraire ni par les fantaisies de la mode ni par des essais qui conviendraient mal à son talent. L'archaïsme prétentieux des néo-catholiques ne l'a pas séduit, pas plus que les dramatiques succès de plusieurs peintres contemporains n'ont tenté son intelligence, destinée à des triomphes d'une autre nature. Il a sagement consulté la vocation de son pinceau, et il a agrandi de jour en jour le domaine où il s'enfermait. La peinture murale, avec l'idéale grandeur et la calme dignité qu'elle exige, lui promet à l'avenir les plus légitimes triomphes : tous ses progrès passés nous sont un sûr garant des œuvres qu'il nous doit. Dans ses travaux de l'église Saint-Séverin, quoique maître déjà d'une forme très habile, M. Hippolyte Flandrin se cherchait encore lui-même; ses peintures de Saint-Germain-des-Prés ont révélé un talent désormais sûr de ses forces; à Saint-Paul de Nîmes, il a fait un pas de plus, et la belle scène de l'abside, les pères grecs et latins, les processions des vierges et des martyrs, le ravissement de saint Paul et le couronnement de la Vierge doivent compter parmi les meilleures productions de ce temps-ci. En ce qui concerne surtout le grand art de la composition, M. Flandrin n'a rien fait qui égale ses travaux de l'église de Nîmes; il a joint la simplicité à la richesse, et, ne pouvant arrêter l'esprit du spectateur sur un petit nombre de pages, il a obligé toutes les parties de son œuvre à s'unir harmonieusement dans une même pensée, dans un poème d'une majestueuse ordonnance.

On voit que cette grave épreuve de la peinture murale réalise les espérances qu'elle faisait concevoir pour le développement de l'école française. Les travaux de M. Ingres à Dampierre, de M. Delacroix au Luxembourg, de M. Delaroche aux Beaux-Arts, avaient déjà, par des mérites très différens, mis en pleine lumière cette bienfaisante influence; dans le genre tout spécial de la peinture religieuse, le chœur de l'église Saint-Paul confirmera la démonstration. Espérons que ces heureux exemples ne seront pas perdus. Espérons qu'il sera donné à nos artistes,

aux maîtres déjà éprouvés et aux jeunes talents qui promettent le plus, d'assurer et d'agrandir leurs facultés dans ces nobles luttes de la grande peinture. L'Allemagne nous avait devancés dans cette voie. Cette éducation que nous réclamons pour nos peintres n'a pas manqué depuis trente ans aux écoles allemandes, et beaucoup de talents habiles y ont acquis une élévation inattendue. Quel soit cependant le mérite de M. Cornelius, de M. Schnorr, de M. Kaulbach, quelque sympathie qu'on éprouve pour les larges fresques de M. Philippe Veit à Francfort, pour les suaves compositions de M. Steinlé à la cathédrale de Cologne, l'école française est assez forte pour maintenir sa supériorité, même dans ce nouveau domaine, si les circonstances lui permettent d'y déployer toutes ses ressources. La France républicaine, souhaitons-le pour sa gloire, continuera ce qu'avait commencé la monarchie; elle imprimera à l'art une impulsion nouvelle en lui ouvrant les grands travaux destinés aux jouissances et à l'éducation du peuple. La ville de Nîmes a donné un bel exemple. Au milieu des désastres de l'année dernière, elle n'a pas retranché de son budget les sommes nécessaires à la décoration de l'église Saint-Paul. Cette bonne pensée a obtenu sa récompense. Les peintures de M. Hippolyte Flandrin vont être livrées au public, et elles honoreront l'intelligence de la cité autant que le pinceau de l'artiste. Quoi de plus sage, en effet, que l'encouragement du beau? Sans aucune prétention dogmatique, l'art vraiment digne de ce nom exerce une influence profonde; les idéales conceptions de la peinture et de la poésie sont aussi une propagande contre les passions mauvaises, propagande secrète dont on se défie moins et par laquelle bien des cœurs sont insensiblement transformés. Ne négligeons rien de ce qui élève les âmes; en face des barbares qui nous menacent, n'abandonnons aucune des ressources de la civilisation; accomplissons par tous les moyens, par le dessin et par la parole, par la science et par la poésie, cette prédication morale dont notre société bouleversée a besoin, et que l'art, au lieu d'être l'égoïste plaisir des raffinés, émeuve et charme la multitude par la grandeur et la simplicité de ses travaux!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

---

# ADRIENNE LECOUVREUR

DRAME DE MM. EUGÈNE SCRIBE ET LEGOUVÉ.

---

Adrienne Lecouvreur est assurément une des figures les plus poétiques de l'histoire du théâtre; et je comprends très bien que MM. Scribe et Legouvé, voulant nous montrer sous un aspect nouveau le talent de M<sup>lle</sup> Rachel, aient choisi cette gracieuse comédienne. La vie d'Adrienne Lecouvreur, réduite à ses élémens positifs, telle que nous l'ont transmise les biographes, offre, en effet, tout ce qui peut séduire l'imagination. A quinze ans, Adrienne s'ignorait elle-même et n'entrevoyait pas même d'une façon confuse la destinée glorieuse qui lui était réservée; le hasard seul décida de sa vocation. Son père, pauvre chapelier, était logé près du Théâtre-Français, dans la rue qui s'appelle aujourd'hui rue de l'Ancienne Comédie. Adrienne, en écoutant le récit des succès obtenus par les comédiennes du jour, conçut le projet d'aborder elle-même la carrière dramatique. A l'âge de quinze ans, elle était applaudie sur les théâtres de société. Née dans les dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle, en 1690, pendant douze ans, c'est-à-dire de 1703 à 1717, elle éprouva son talent dans tous les rôles, ou du moins dans les rôles les plus difficiles de Corneille, de Racine et de Molière. Parvenue à l'âge de vingt-sept ans, elle venait de signer un engagement avec le théâtre de Strasbourg quand elle reçut pour la Comédie-Française un ordre de début. Sa première soirée fut une soirée de triomphe. Elle était, nous disent les contemporains, d'une taille peu élevée; mais il y avait dans sa marche tant de noblesse et de majesté; son regard, ses attitudes exprimaient si bien la grandeur, la passion ou la sérénité du personnage qu'elle s'était chargée de représenter; sa voix, dont le timbre était

un peu voilé, trouvait pour toutes les nuances de l'émotion ou de la pensée des inflexions si variées; il y avait dans toute sa personne tant de jeunesse et de mobilité, tant de grace imprévue et de hardiesse souveraine, que les spectateurs, fascinés par le charme de sa diction, par l'expression de son visage, oubliaient complètement la comédienne et ne voyaient plus que l'héroïne. A cet égard, les témoignages les plus imposans se présentent en foule : il nous suffira d'en citer un seul, celui de Voltaire.

Adrienne Lecouvreur fit au théâtre une véritable révolution. A l'époque de ses débuts, la déclamation tragique et parfois même la déclamation comique n'étaient guère qu'une sorte de cantilène; cette cantilène, pour n'être pas notée, n'en était pas moins soumise à des lois inexorables; il n'était permis à personne, sous peine d'encourir le dédain ou la colère de l'auditoire, de violer les traditions musicales d'un rôle établi par le chef d'emploi. M<sup>me</sup> Duclos, née en 1664, c'est-à-dire vingt-six ans avant Adrienne Lecouvreur, était alors en possession de la faveur publique: déclamer autrement qu'elle, parler au lieu de chanter, substituer la familiarité à l'emphase, le ton simple et naturel aux grands effets de voix, régler ses inflexions d'après le mouvement même de la passion, semblait une témérité. C'était rompre en visière à tous les préjugés de la foule, c'était lui déclarer nettement qu'elle était depuis longues années engagée dans une ornière ridicule. Pourtant Adrienne n'hésita pas un instant. Comme elle avait eu le bonheur de ne pas recevoir les leçons d'un maître applaudi, comme elle s'était nourrie surtout de lecture et de réflexion, comme elle avait comparé librement l'idéal de Monime, de Roxane, de Pauline, de Cornélie, aux étranges personnifications que la foule admirait, comme elle avait consulté sa conscience, interrogé son cœur, sans tenir compte des maximes consacrées, la vérité même, la vérité simple et austère, était pour elle une plaine unie; pour se montrer naturelle, pour traduire fidèlement la pensée du poète, Adrienne n'avait qu'à s'écouter, et son cœur se peupla bientôt de souvenirs. Voltaire, si nous en croyons une lettre adressée par lui à Thiriot un an après la mort d'Adrienne, fut son admirateur, son ami et son amour. D'Argental fut moins heureux; nous avons deux lettres charmantes d'Adrienne, où se montre à nu toute la loyauté de son âme : la première est adressée à M<sup>me</sup> de Ferriol, mère du comte d'Argental; la seconde à M. d'Argental lui-même. M<sup>me</sup> de Ferriol voulait exiler son fils pour le guérir de sa passion pour Adrienne; M<sup>me</sup> Lecouvreur supplie M<sup>me</sup> de Ferriol de garder son fils près d'elle et lui demande conseil sur la conduite qu'elle doit tenir envers lui. Elle offre, elle promet de lui écrire dans les termes qui paraîtront à M<sup>me</sup> de Ferriol les plus sages, les plus décisifs. Adrienne avait dix ans de plus que M. d'Argental, et, pour le guérir, elle prend avec lui un accent maternel. Il est impossible de lire ces deux lettres

sans un véritable attendrissement, tant il y a d'éloquence et de persuasion dans la vérité qui éclate à chaque ligne. L'art ne joue aucun rôle dans ces naïfs épanchemens; c'est un cœur droit qui dit simplement ce qu'il sent, et l'absence même de l'art donne à ces deux lettres une valeur, un attrait que l'art nous offre bien rarement.

Adrienne se piquait-elle de fidélité? D'après le témoignage de ses contemporains, elle prenait toutes ses affections au sérieux; elle ne changeait pas pour le plaisir seul de changer; elle ne cherchait pas dans l'inconstance un sujet de triomphe. Pour qu'elle se décidât à reprendre son cœur, à disposer d'elle-même comme d'un bien libre de tout engagement, il fallait qu'elle fût pleinement convaincue de l'infidélité de son amant. Aussi ceux mêmes qui l'avaient quittée se rattachaient à elle par un tendre souvenir. Au milieu même des plaisirs nouveaux qu'ils poursuivaient, ils gardaient au fond du cœur la touchante image d'Adrienne. Parmi les hommes qu'elle aima, Maurice de Saxe est peut-être celui à qui elle dut ses plus grandes joies et ses plus grandes douleurs. Son attachement pour Maurice présente tous les caractères de la passion la plus exaltée. Tendresse, dévouement, abnégation, tout se trouve réuni dans l'amour d'Adrienne pour le jeune guerrier qui devait, quinze ans après la mort de sa maîtresse, gagner la bataille de Fontenoy. On sait qu'Adrienne mit en gage ses bijoux et sa vaisselle plate pour envoyer 40,000 livres à son amant élu duc de Courlande. Chose triste à dire, et qui malheureusement se vérifie chaque jour sous nos yeux, la passion d'Adrienne pour Maurice était d'autant plus vive, d'autant plus profonde, qu'elle s'adressait à un homme incapable de la récompenser dignement, pour qui l'amour n'était qu'un plaisir, un passe-temps de quelques heures. Plus d'une fois Adrienne vit Maurice la quitter pour des femmes qui n'avaient ni l'éclat de sa beauté, ni la noblesse de son cœur; mais, comme il est dans notre destinée de nous attacher aux créatures que nous aimons bien plus encore par les bienfaits qu'elles nous doivent que par les bienfaits que nous en avons reçus, elle dévorait sa douleur et lui pardonnait généreusement. On a dit que les nombreuses infidélités de Maurice avaient abrégé la vie d'Adrienne, et qu'elle était morte de chagrin. Cette assertion ne repose sur aucun témoignage de quelque valeur. On a dit aussi qu'elle avait été empoisonnée par une de ses rivales; or, il est avéré que son corps, ouvert après sa mort, ne présentait aucune trace de poison. Adrienne est morte après douze ans de triomphes éclatans; si elle a souffert pour avoir trop aimé, si plus d'une fois elle a gémé sur l'inconstance de l'homme qu'elle chérissait de toutes les forces de son âme, la gloire l'a consolée plus d'une fois; l'énergie même, la sincérité qu'elle apportait dans tous ses rôles, suffisaient pour abrégier sa vie. Elle avait senti trop vivement toutes les grandes passions pour atteindre à la vieillesse. Quand elle mourut, elle n'avait pas quarante ans.



Quoique Adrienne remplît à la fois les premiers rôles tragiques et les premiers rôles comiques, et qu'elle n'ait jamais échoué dans aucune de ses tentatives, il paraît cependant qu'elle excellait surtout dans les rôles tragiques; Pauline, Roxane et Cornélie lui allaient mieux que Célimène. Il est permis de croire que le commerce familier de Molière n'a pas été inutile au talent d'Adrienne. Le souvenir de Célimène devait donner à Pauline, à Cornélie, à Roxane un accent plus naturel, plus pénétrant. Talma, comme Adrienne, étudiait Molière assidument. Quoiqu'il n'ait jamais osé aborder publiquement les rôles d'Alceste et d'Arnolphe, on sait qu'il s'était occupé de la composition de ces deux personnages.

Faut-il s'étonner qu'une femme habituée à vivre parmi les grands hommes de l'antiquité se soit sentie entraînée, par une passion toute-puissante, vers l'émule de Charles XII, vers le jeune capitaine qui renouvelait à Mittau, comme en se jouant, l'héroïque défense de Bender? Ces deux ames familiarisées avec les grandes choses, l'une par la pensée, l'autre par l'action, ne devaient-elles pas se rencontrer dans une mutuelle admiration? Rien, à coup sûr, n'est plus naturel, plus facile à comprendre que les amours de Maurice et d'Adrienne. Toutefois, si le comte de Saxe, par le nombre et la variété de ses exploits, par la précocité de sa valeur, semble appartenir au roman plus qu'à la vie réelle, la manière dont il entendait, dont il gouvernait l'amour n'a rien de poétique. Il n'a jamais eu la peine de résister à ses passions, ou plutôt il n'en a jamais connu, écouté qu'une seule, la passion de la gloire. La guerre, avec ses dangers, ses enivremens, a rempli toute sa vie. Les femmes les plus belles, les plus jeunes, les plus dignes d'amour, ne l'ont pas distrait un seul jour de sa passion pour les batailles. Depuis Adrienne Lecouvreur jusqu'à la duchesse de Courlande, qui plus tard fut impératrice, depuis les filles d'honneur de la duchesse jusqu'aux plus grandes dames de Versailles, il n'a jamais vu dans la beauté, dans la jeunesse, dans la pleine possession de ces dons précieux, qu'une distraction de quelques instans. Aussi ne s'est-il jamais montré bien scrupuleux dans le choix de ses plaisirs. Non-seulement il s'abandonnait à l'inconstance, sans jamais se reprocher la douleur qu'il laissait derrière lui; mais il ne rougissait pas de feindre pour une femme qui pouvait le servir un amour qu'il ne ressentait pas, et d'offrir à celle qu'il chérissait pour quelques jours les caresses qu'il avait flétries par le mensonge. Pour caractériser nettement toute la souplesse de ses principes à cet égard, il suffit de rappeler l'aventure ridicule qui le brouilla sans retour avec la duchesse de Courlande. Arrêté au milieu de la nuit par une duègne armée d'une lanterne, au moment où il portait sur ses épaules une des filles d'honneur de la duchesse, il voulut, sans quitter son fardeau, renverser du pied la lumière accusatrice, perdit l'équilibre, et tomba sur la duègne avec sa maîtresse. Or, la veille même de cette ridicule aventure, il avait joué près de

la duchesse de Courlande le rôle d'amant passionné. La duchesse, justement irritée, le congédia sans vouloir l'entendre, et fit bien. Un homme capable de se partager ainsi entre deux femmes est-il vraiment capable d'aimer? Que les cœurs sincères se chargent d'écrire la réponse. Dans ce partage de sa personne, Maurice ne pouvait invoquer l'entraînement des sens, car la jeune et belle fille qu'il prenait chaque nuit à sa fenêtre et qu'il rapportait avant l'aube s'était donnée à lui. Pourquoi donc prodiguait-il à une femme qu'il n'aimait pas les sermens et les caresses que la jeune fille avait seule le droit de revendiquer? Pourquoi? C'est qu'il n'aimait pas d'un amour sincère celle qu'il croyait aimer, c'est qu'il n'y avait pas place dans son cœur pour une passion exclusive, pour une passion souveraine. L'infidélité était pour lui sans remords, parce qu'il se trompait lui-même, parce qu'il s'abusait sur la nature de ses sentimens; il trahissait sa maîtresse sans trouble, sans honte, parce qu'il ne la préférait pas au monde entier. Si le plaisir était plus vif dans les bras de la jeune fille, la duchesse abusée servait l'ambition de Maurice, et cette seule pensée imposait silence au repentir.

Adrienne Lecouvreur a tenu dans la vie du comte de Saxe moins de place peut-être que la fille d'honneur de la duchesse de Courlande; peut-être ne l'a-t-il pas aimée d'un amour plus vrai, plus sincère; mais comme elle était entourée d'hommages, comme les seigneurs de la cour s'empressaient autour d'elle, comme les plus grands esprits louaient à l'envi sa grace, sa beauté, la finesse de ses reparties, la sagacité de ses jugemens, la vanité le ramenait près d'elle, et sa crédule maîtresse inventait, pour lui pardonner, un repentir qu'il ne connaissait pas. Il ne paraît pas d'ailleurs que la mort d'Adrienne ait été pour Maurice une douleur bien profonde. Les femmes de la cour, à cette époque, n'étaient pas d'une vertu farouche, et le comte de Saxe trouva sans peine, à Versailles, des consolations.

Le mariage et le divorce de Maurice figurent comme un épisode insignifiant parmi ses aventures galantes. Avait-il à se plaindre de sa femme? Aucun témoignage n'autorise à le croire. Elle l'aimait et ne pouvait cacher sa jalousie; car Maurice, malgré la beauté et la jeunesse de sa femme, n'avait pas tardé à la tromper. Après avoir vécu loin d'elle pendant plusieurs années, il profita d'un voyage entrepris pour recueillir la succession de sa mère et se dégagea d'un lien qu'il n'avait jamais pris au sérieux.

Un tel personnage convient-il au théâtre? Un cœur ainsi fait, pour qui l'amour n'est qu'une distraction, peut-il prendre part à une action dramatique? Il est permis d'en douter, car le poète se trouve placé entre deux écueils. S'il respecte fidèlement les données de l'histoire, il ne peut engager Maurice de Saxe que dans une action politique, et l'homme court le danger de s'amoindrir dans la grandeur des événemens; s'il veut au contraire l'engager dans une action passionnée, il

est forcé de le dénaturer, de lui prêter des sentimens qu'il n'a jamais connus, et nous avons le droit de lui demander pourquoi il baptise d'un tel nom un homme que l'histoire désavoue. Entre ces deux écueils, quelle route choisira le poète? Il me semble difficile de répondre à cette question de manière à lever tous les scrupules, car si Maurice de Saxe a gagné des batailles, si Fontenoy et Raucoux ont placé son nom au premier rang dans l'histoire militaire de notre pays, ce n'est pas une raison pour voir en lui un personnage politique. Par son courage héroïque, et plus encore par l'habileté consommée de ses combinaisons stratégiques, il a décidé du sort de l'Europe, il a relevé le drapeau de la France, humilié l'orgueil de l'Angleterre, mais les grands événemens accomplis par son bras n'ont été ni prévus ni préparés dans sa pensée. Acteur sur le champ de bataille, il n'était, dans l'ordre politique, aux yeux du penseur, qu'un pur agent. Il conduisait à merveille ses bataillons comme les pièces d'un échiquier, mais, la bataille une fois gagnée, ce n'était pas lui qui remaniait la carte de l'Europe. Derrière le grand capitaine on ne trouve pas l'homme d'état. C'est pourquoi Maurice de Saxe, tel que nous le montre l'histoire, ne me semble pas offrir l'étoffe d'un personnage dramatique. Le poète veut-il laisser dans l'ombre le tacticien éprouvé qui excitait l'admiration du chevalier Folard vingt ans avant de gagner la bataille de Fontenoy, qui rendait compte au grand Frédéric de ses opérations militaires, qui soumettait à son jugement les plans qu'il venait de réaliser? S'il supprime le guerrier pour nous montrer l'homme aux prises avec la passion, que devient l'histoire, que devient la vérité? Pour trancher cette difficulté, pour imposer silence à toutes les objections, il faut plus que de l'adresse, plus que de l'habileté, plus que du savoir faire, il faut un rare bonheur. Pour inventer la passion dont l'histoire ne parle pas, pour trouver dans le grand capitaine l'étoffe d'un Hamlet ou d'un Roméo, pour toucher à l'histoire, pour l'assouplir sans la dénaturer, il ne suffit pas d'avoir l'œil pénétrant, la main légère. Arrivons à l'œuvre de MM. Scribe et Legouvé.

Au premier acte, nous sommes chez la duchesse de Bouillon. Nous assistons à la toilette de la duchesse qui s'entretient familièrement avec un abbé de cour. L'abbé, cela va sans dire, est amoureux de la duchesse et soupire discrètement. Dans l'espérance de réussir auprès de la femme qu'il aime et qui n'a pas encore reçu l'aveu de sa passion, il imagine de lui révéler l'infidélité de son mari. Aux premiers mots qu'il prononce, croyant l'étonner par son récit, la duchesse l'arrête bravement et achève sans embarras ce qu'il racontait en hésitant, partagé entre la crainte de l'affliger et le désir d'exciter sa colère. « N'est-ce que cela, vraiment? Le duc aime la Duclos. Je le savais. La Duclos m'a prise pour confidente et ne fait rien sans me consulter. Vraiment, l'abbé, vous êtes d'une pauvreté désolante. Vous ne savez rien; votre unique occu-

pation est de recueillir les nouvelles, et vous arrivez toujours chez moi les mains vides. Mais à quoi donc pensez-vous ? » L'abbé s'excuse de son mieux et parle de son amour. La duchesse l'écoute sans dépit, sans étonnement, et veut bien lui promettre une récompense s'il réussit à découvrir le nom de la nouvelle maîtresse du comte de Saxe. Malgré la vivacité de son langage, malgré la curiosité jalouse qui éclate dans ses yeux, l'abbé ne devine pas que le comte est son rival, son rival heureux. Plein d'espoir et de joie, il promet de se mettre en campagne et de revenir bientôt avec le secret qui inquiète si fort la duchesse. Le duc arrive tenant à la main une cassette qui lui a été confiée par l'Académie des sciences. Lié d'amitié avec les hommes les plus illustres de son temps, il s'est appliqué à l'étude de la chimie et doit analyser la poudre contenue dans cette cassette, poudre terrible qui a déjà servi à consommer bien des crimes, et nommée dans le monde *poudre de succession*. Après quelques propos insignifiants où il trouve moyen de placer les complimens à double sens que Voltaire lui a plus d'une fois adressés, le duc se retire avec l'abbé, auditeur résigné de toutes les œuvres de monseigneur. Enfin le comte de Saxe arrive chez la duchesse, qui lui demande avidement l'emploi de son temps depuis l'heure de son retour. Maurice se tire d'affaire assez adroitement. Mais la duchesse aperçoit à sa boutonnière un bouquet noué d'un ruban. De qui tient-il ce bouquet ? D'une jeune fille qu'il a rencontrée à la porte de l'hôtel ? En vérité ? L'étrange bouquetière qui noue ses fleurs avec un ruban vert et or ! La jalousie de la duchesse, déjà éveillée par des rumeurs confuses, s'attache à ce bouquet comme s'il devait lui révéler le nom de sa rivale. Il lui faut à tout prix une explication franche et complète. La duchesse donne rendez-vous à Maurice le soir même dans la petite maison que le duc a louée pour la Duclos. J'oubliais de dire qu'Adrienne Lecouvreur doit venir le lendemain réciter des vers dans le salon de M<sup>me</sup> de Bouillon, car la duchesse a pris Adrienne sous son patronage. Ainsi, dès le premier acte, nous avons sous les yeux les principaux personnages de la pièce. Si Adrienne ne paraît pas, la duchesse lit à M<sup>me</sup> d'Aumont une lettre signée d'Adrienne, qu'Adrienne n'a jamais écrite, mais empreinte d'une vivacité ingénieuse, d'une touchante modestie. Tous les élémens du drame qui va se dérouler devant nous sont contenus dans les scènes que nous venons de raconter. Il n'y a pas un mot, pas un incident qui ne doive, dans quelques instans, servir au développement de l'action.

Au second acte, nous sommes dans le foyer de la Comédie-Française; les comédiens arrivent et s'entretiennent des querelles de coulisses. On joue *Bajazet*. Adrienne Lecouvreur doit remplir le rôle de Roxane, au grand déplaisir de la Duclos. Acomat fait une partie d'échecs avec son confident. Michonnet, régisseur du théâtre, chante sur tous les tons l'éloge d'Adrienne, qui arrive enfin, son rôle à la main. L'entrevue qu'elle a eue le matin même avec Maurice trouble singulièrement la

sérénité habituelle de sa pensée. Michonnet s'aperçoit qu'Adrienne n'est pas livrée tout entière au soin de sa gloire dramatique et la supplie d'être belle. « Sois tranquille, mon ami, répond Adrienne, je serai belle, j'en suis sûre, car il m'aime, car je l'ai vu ce matin, et ce soir il sera là, il me l'a promis, je le verrai, je serai belle, je serai sublime; » et Adrienne se remet à étudier son rôle. Maurice, en entrant au foyer de la Comédie-Française, invoque les ombres glorieuses dont le souvenir remplit sa pensée, sans qu'il soit possible de deviner s'il veut parler des grands poètes qui ont fondé le théâtre ou des comédiens habiles qui ont interprété leurs ouvrages. Il aperçoit Adrienne et la serre dans ses bras. Quelle joie, quel bonheur de se revoir après une si longue absence ! Ici commence un dialogue où la passion n'est pas toujours exempte d'emphase et de puérilité. Si Adrienne aime vraiment Maurice, elle n'a pas besoin, pour lui inspirer de nobles sentiments, d'héroïques projets, de demander conseil aux tragédies de Corneille. Pauline, Émilie, Camille, n'ont rien à lui apprendre. Son cœur, comme tous les cœurs vraiment épris, nourrit en lui-même une flamme généreuse, et le souvenir de Pauline et de Camille, loin de prêter aux paroles d'Adrienne un accent plus poétique, leur donne volontiers quelque chose de factice. Quant à la fable des *Deux Pigeons*, je ne vois pas trop ce qu'elle vient faire dans cet entretien passionné. J'admire profondément la fable des *Deux Pigeons*, mais je ne comprends pas comment ce récit, d'une simplicité si touchante, se trouve mêlé aux amours d'Adrienne et de Maurice. Maurice avait emporté, en quittant Paris, Corneille, Racine et La Fontaine. Le lendemain d'une bataille, il relisait avec délices les beaux vers qu'il avait entendus de la bouche d'Adrienne. En écoutant Pauline et Camille, il croyait l'écouter elle-même. A la bonne heure ! Mais La Fontaine, il n'a guère songé à l'ouvrir, quoiqu'il l'eût reçu des mains d'Adrienne. Il ne connaît pas même la fable des *Deux Pigeons*, et, pour ma part, je ne m'en étonne pas. Je serais bien surpris, au contraire, si Maurice parlait de La Fontaine comme de sa lecture familière. Le duc de Bouillon, qui se croit trompé par la Duclos et qui se réjouit de sa trahison, invite à souper toute la Comédie-Française. Adrienne consent à se montrer dans cette fête, et reçoit du duc lui-même la clé de sa petite maison.

Au troisième acte, comme chacun l'a déjà deviné, Adrienne, Maurice et la duchesse de Bouillon se trouvent réunis. Cependant Maurice n'est pas un seul instant placé entre ces deux femmes. La duchesse arrive la première au rendez-vous, et ne cache pas son dépit. Au moment où l'impatience va devenir de la haine, Maurice paraît et se justifie. S'il a tardé si long-temps, c'est qu'il a été suivi. La duchesse l'écoute en souriant, et accepte comme vraies toutes ses excuses. Alors, mais alors seulement, Maurice comprend toute la misère de son double

rôle. Il ne veut pas mentir plus long-temps, et avoue à la duchesse qu'il ne l'aime plus, qu'il aime une autre femme. Son nom ? Il ne consent pas à le dire. Je me vengerai, dit la duchesse. Je saurai son nom, aucune puissance humaine ne pourra la dérober à ma colère. Au bruit des voix joyeuses qui éclatent dans la chambre voisine, la duchesse se croit surprise par son mari, et s'écrie : Si le duc me voit, je suis perdue. Cette crainte paraîtra sans doute exagérée à tous ceux qui se souviendront de l'entretien de la duchesse avec l'abbé au premier acte. Une femme qui sait toute la vie de son mari, qui connaît jour par jour ses moindres aventures, qui met de moitié dans ses amours la maîtresse de son mari, qui emprunte sa main et sa petite maison pour donner rendez-vous à son amant, ne doit pas trembler à si bon marché. Ne peut-elle pas d'un mot imposer silence à la colère ? Vous me demandez comment je me trouve ici ? J'y suis venue pour vous épier, pour vous confondre. Pourtant la duchesse s'enfuit et se cache. Le duc croit que Maurice a donné rendez-vous à la Duclos, et doute encore, malgré les dénégations réitérées de Maurice. Adrienne, à son tour, en voyant Maurice, en écoutant les railleries et les complimens que le duc et l'abbé adressent au comte, s'étonne et s'alarme ; mais un mot de Maurice suffit pour la rassurer : Je t'aime, je n'aime que toi ; la femme cachée ici n'est rien pour moi ; mais il faut la sauver, et tu la sauveras, j'ai compté sur toi. Adrienne, heureuse et confiante, promet de la sauver. Les deux femmes échangent dans l'ombre quelques paroles inquiètes ; sans se deviner mutuellement, elles pressentent d'une façon confuse qu'il y a entre elles un secret terrible. Cependant Adrienne, fidèle à sa promesse, livre à la duchesse la clé que le duc lui a remise, et la duchesse peut enfin s'échapper par le jardin ; mais, en quittant Adrienne, elle prononce quelques mots menaçans auxquels Adrienne répond avec un accent de bienveillance écrasant : Vous me haïssez, je vous protège.

Au quatrième acte, nous retournons chez la duchesse. Tous ses amis sont réunis pour entendre Adrienne. Cette fête est, pour M<sup>me</sup> de Bouillon, une double joie. Non-seulement elle reçoit chez elle une comédienne adorée de la foule, adorée de la cour ; mais ce soir même M<sup>me</sup> de Noailles donne une fête où elle voulait inviter Adrienne ; M<sup>me</sup> de Bouillon a été assez heureuse pour deviner, pour prévenir le projet de M<sup>me</sup> de Noailles. Les soupçons de la duchesse, qui d'abord s'étaient portés sur M<sup>me</sup> d'Aumont, prennent une direction nouvelle dès qu'Adrienne a parlé. À l'embarras de Maurice placé près de la duchesse, Adrienne devine sa rivale, sa rivale qu'elle a sauvée la veille. Au timbre voilé de cette voix qu'elle n'a entendue qu'un instant, la duchesse reconnaît la rivale qui lui a ravi le cœur de Maurice et jure de se venger. Adrienne, qui pressent le danger et ne veut pas succomber sans défense, récite en se tournant vers la duchesse les vers adressés par Phèdre à Oenone.

Elle accable sa rivale en lui lançant comme autant de traits empoisonnés chacune des paroles de cet admirable morceau. Elle n'est pas une de ces femmes hardies

Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,  
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

La duchesse, comme pour justifier l'application, sourit gracieusement et joint ses complimens à ceux de l'assemblée : Adrienne est perdue.

Au cinquième acte, nous sommes chez Adrienne. Michonnet, témoin de l'humiliation de la duchesse, comprend que la vie d'Adrienne est menacée. Un valet apporte une cassette de la part de Maurice. Adrienne l'ouvre d'une main tremblante et reconnaît le bouquet qu'elle a donné à Maurice; elle voit dans ces fleurs ainsi renvoyées un signe d'abandon, et les couvre de baisers et de larmes. Avant de les jeter au feu, elle leur adresse quelques paroles empreintes d'un sentiment vrai, mais dont la forme gagnerait beaucoup à devenir plus simple, et les respire une dernière fois. Ce dernier baiser est son arrêt de mort. Ce bouquet empoisonné a vengé la duchesse. Maurice arrive pour recevoir le dernier soupir d'Adrienne. Vainement il essaie de la sauver, de ranimer ses forces en lui rendant le bonheur qu'elle croyait perdu sans retour. Toutes ses paroles de tendresse sont impuissantes; le poison circule dans les veines d'Adrienne, qui meurt en récitant d'une voix égarée quelques lambeaux du rôle d'Hermione.

Il y a certainement une grande habileté dans la construction de ce drame; mais cette habileté est de telle nature qu'elle se passe de la poésie, et même réussit à la rendre parfaitement inutile. Les ressorts employés par MM. Scribe et Legouvé suffiraient au développement d'une douzaine d'actions; et ces ressorts sont mis en œuvre avec tant d'adresse, les incidens s'engendrent si rapidement, que la foule, livrée tout entière à la curiosité, ne songe pas à se demander la valeur réelle des personnages. Plusieurs scènes sont écrites avec un soin que nous ne sommes pas habitué à rencontrer dans les ouvrages de M. Scribe. Mais le caractère dominant de toute cette composition, c'est l'habileté extérieure poussée à ses dernières limites. Dans ce drame, où la poésie joue un si petit rôle, où les grandes pensées, les sentimens passionnés ne se montrent guère que sous la forme de souvenirs, et se placent sous le patronage de Corneille et de Racine, il n'y a pas une phrase, pas un mot inutile. Le dénoûment est préparé dès le premier acte, et si bien préparé, que les esprits exercés n'ont plus rien à deviner quand le rideau tombe sur la cassette mystérieuse. La clé donnée au second acte par le duc est, à proprement parler, tout le troisième acte; car, sans cette clé, le troisième acte serait impossible. Les paroles échangées dans l'ombre entre Adrienne et la duchesse contiennent le germe du qua-

trième acte; car, si la duchesse ne reconnaissait pas dans la voix d'Adrienne la voix de celle qui l'a sauvée la veille, elle ne l'insulterait pas du regard, et Adrienne ne l'accablerait pas de son mépris. Enfin, le bouquet donné à Maurice par Adrienne n'est pas moins utile au dénouement que la cassette mystérieuse. Dans ce drame si habilement construit, personne ne parle, personne ne marche au hasard : tout est complé, tout est prévu, tout est préparé. Mais à qui s'intéresser? Quel rôle joue Maurice placé entre ces deux femmes? Il n'aime pas Adrienne assez résolument pour braver la haine de la duchesse; il hésite entre la femme qui peut servir son ambition et le cœur passionné qui s'est donné à lui tout entier. Il n'est ni assez ambitieux pour renoncer à l'amour, ni assez amoureux pour renoncer à l'ambition. Il ne trouve d'accens vrais qu'en face de la mort. Quand les lèvres d'Adrienne pâlissent, quand son regard s'éteint, quand ses veines se glacent, alors, alors seulement, il commence à comprendre tout le prix de la femme qui l'aimait et qu'il va perdre sans retour. Adrienne, plus vraie, plus tendre que Maurice, n'a cependant pas toute la vérité, toute la tendresse qu'elle devrait avoir. Il semble que, pour aimer Maurice d'un amour infini, elle ait besoin de sentir les élan de son cœur sanctionnés par le génie de Corneille. Au lieu de s'abandonner librement aux inspirations de son amour, elle demande conseil à ses souvenirs. Si parfois son cœur trouve des paroles ardentes, plus souvent encore sa mémoire évoque des images consacrées par l'admiration de la foule. Quant à la duchesse de Bouillon, il est impossible de s'intéresser à son amour pour Maurice. Tout son amour n'est que vanité. Si Maurice n'était pas le héros du jour, fût-il cent fois plus beau, plus jeune, plus aimant, elle ne l'aimerait pas. Sa jalousie même n'est que vanité. Si Maurice, au lieu de lui préférer une comédienne, lui préférait M<sup>me</sup> de Noailles ou M<sup>me</sup> d'Aumont, elle souffrirait moins et ne souhaiterait pas si avidement la vengeance. Le duc n'est qu'un personnage ridicule et parfaitement insignifiant. Michonnet, malgré sa tendresse contenue pour Adrienne, rappelle trop clairement le père de la débutante. L'abbé n'offre rien de nouveau. Si bien que toute cette pièce, conçue avec une infaillible prévoyance, conduite avec une vigilance assidue, achevée avec un soin scrupuleux, n'ajoute pas une page à l'histoire de l'art dramatique.

Toute la pièce a été faite pour M<sup>lle</sup> Rachel. En nous plaçant à ce point de vue qui n'a rien de littéraire, nous est-il permis de nous montrer satisfait? Si toute la pièce est dans un rôle, ce rôle est-il complet? L'actrice chargée de ce rôle ne laisse-t-elle rien à souhaiter? La première question est déjà résolue. Quant à la seconde, la réponse n'est pas difficile. Si le drame qui s'appelle *Adrienne Lecouvreur* n'ajoute pas une page à l'histoire de l'art dramatique, le rôle d'Adrienne Lecouvreur n'ajoute pas une ligne à l'histoire du talent de M<sup>lle</sup> Rachel.



Parlerai-je de la manière dont elle récite la fable des *Deux Pigeons*? Malgré le charme qu'elle a su mettre dans quelques vers de cette fable, La Fontaine, je crois, s'étonnerait fort, en l'écoutant, de l'accent pathétique prêté au plus tendre des deux pigeons. M<sup>lle</sup> Rachel, sous les traits d'Adrienne, s'est-elle montrée plus tendre, plus naïve, que sous les traits de Monime ou d'Esther? Il y a dix ans, à l'époque de ses débuts, l'accent de la tendresse semblait refusé à ses lèvres; a-t-elle trouvé aujourd'hui l'accent qu'elle ignorait il y a dix ans? Au troisième acte elle n'a qu'un mot à dire, et le dit très bien; mais ce mot si bien dit serait-il d'aventure tout un monde nouveau? Le triomphe de M<sup>lle</sup> Rachel n'est-il pas tout entier dans le quatrième acte? Et ce quatrième acte si vanté, si applaudi, que nous apprend-il d'imprévu, d'inattendu? Le sens prêté aux paroles de Phèdre par Adrienne Lecouvreur peut-il d'ailleurs être avoué par le goût? Est-il permis de détourner ainsi au profit d'une application personnelle le sens légitime d'un morceau gravé dans toutes les mémoires? Est-ce le cinquième acte qu'on voudrait nous donner pour une révélation? Peut-être M<sup>lle</sup> Rachel eût-elle trouvé pour l'expression du désespoir des accents d'une puissance, d'une vérité toute nouvelle, si les paroles placées dans sa bouche eussent été elles-mêmes empreintes de puissance et de nouveauté; mais la confusion d'Oreste et de Maurice, d'Adrienne et d'Hermione, ne permettait pas à M<sup>lle</sup> Rachel de se renouveler. Elle s'est souvenue d'elle-même et ne pouvait faire autre chose.

M<sup>lle</sup> Rachel dit-elle la prose aussi bien que les vers? Sa voix a-t-elle toute la souplesse, toute la simplicité, toute la naïveté dont les vers se passent quelquefois et dont la prose ne peut jamais se passer? Il nous faudrait, pour résoudre ces questions, une pièce autrement faite, autrement écrite qu'*Adrienne Lecouvreur*. Dans la prose que nous avons entendue il y a quinze jours, comme dans les vers que nous entendons depuis dix ans, nous avons trouvé toutes les fautes de prosodie auxquelles M<sup>lle</sup> Rachel se laisse aller habituellement, et que personne ne songe à relever, comme si la vérité ne pouvait arriver jusqu'à elle. Mon *d'sir*, mon *cœur*, mon *honneur*, *hélas!* n'en déplaît à M<sup>lle</sup> Rachel, sont des mots qui n'ont jamais fait partie de notre langue. Les petites bourgeoises se résignent à dire : mon *désir*, mon *cœur*, mon *honneur*, *hélas!* — et la langue ne s'en trouve pas plus mal. Après *Adrienne Lecouvreur*, M<sup>lle</sup> Rachel reste pour moi ce qu'elle était. Elle dit très habilement toutes les paroles qui expriment les passions violentes, la colère, la jalousie, la haine. Jusqu'ici, la tendresse ne semble pas faite pour ses lèvres, et je persisterai dans ma conviction jusqu'à preuve du contraire. Quant aux fautes de prosodie que j'ai signalées et qui blessent toutes les oreilles délicates, j'espère qu'elle voudra bien y renoncer.

GUSTAVE PLANCHE.

---

# LE PROPHÈTE

DE M. MEYERBEER.

---

L'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* vient de remporter une nouvelle et brillante victoire. *Le Prophète* a été représenté sur le Théâtre de la Nation. Chose singulière ! les obstacles sans nombre qui, contre la volonté du compositeur, ont retardé jusqu'à ce jour l'exécution d'une œuvre qui est terminée depuis 1843, semblent avoir été suscités par une volonté intelligente et propice qui aurait voulu préparer à M. Meyerbeer un cadre digne de son génie éminemment dramatique, car le sujet du *Prophète* a une bien grande analogie, hélas ! avec les tristes événemens qui se sont accomplis en Europe depuis un an.

A la suite de la réforme religieuse opérée par Luther au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, il y eut, en Allemagne, un grand mouvement populaire qui en fut la conséquence extrême et faillit bouleverser de fond en comble toute la société civile. Il se rencontra alors, comme de nos jours, des esprits ignorans et sauvages qui, peu satisfaits de la liberté de conscience qu'on venait à peine de conquérir sur le catholicisme tout-puissant, voulurent tirer de ce débat dogmatique des conclusions sociales qui effrayèrent les chefs mêmes de la réforme. C'est aussi au nom de l'égalité et de la fraternité évangéliques que ces énergumènes, disons le mot, que les *socialistes* du xvi<sup>e</sup> siècle soulevèrent les classes pauvres, particulièrement les paysans, contre les seigneurs et les châteaux, qu'ils pillaient et brûlaient avec fureur. Ces sectaires redoutables qui ont épouvanté l'Allemagne de leurs monstrueuses folies s'appelaient anabaptistes, parce que, voulant rompre avec la tradition et répudier l'héritage du passé, ils imposaient à leurs néophytes un nouveau baptême, symbole de la vie nouvelle qu'ils apportaient aux nations. Parmi les nombreux illuminés qu'on vit surgir de toutes

parts, se disant envoyés de Dieu pour annoncer le règne futur de l'égalité des conditions, le plus original de tous fut un nommé Bokold, connu sous le nom de Jean de Leyde, parce qu'il avait été élevé dans cette ville, où il avait exercé tour à tour l'humble profession de tailleur et de cabaretier. Fils d'un bailli de La Haye, il avait perdu ses parens de très bonne heure. Sans famille, sans lien fixe qui le rattachât à l'ordre établi, abandonné à toutes les vicissitudes de la fortune et à tous les courans d'idées de ce siècle tumultueux, Jean voyagea beaucoup. Il alla en Angleterre, en Portugal, et, après quatre années de vagabondage, il retourna à Leyde où, ayant épousé la veuve d'un batelier, il ouvrit une petite auberge. Jeune et rempli de cette vague ambition qui ne sait où se fixer, Jean de Leyde s'occupait de littérature, de poésie et surtout de théologie, la science favorite du temps. Il savait presque toute la Bible par cœur, et il aimait à prêcher sur ce texte fécond en commentaires de toutes sortes. Telles étaient les dispositions de son esprit. lorsque, quittant son auberge aussi pauvre qu'il y était entré, il alla se fixer, en 1533, dans la ville de Munster.

La capitale de la Westphalie était alors le centre où aboutissaient toutes les intrigues des anabaptistes. Jean devint bientôt le défenseur le plus énergique de leurs misérables doctrines. L'évêque de Munster ayant été obligé de quitter la ville, les anabaptistes s'emparèrent du gouvernement et proclamèrent Jean Bokold roi et prophète de la *Jérusalem nouvelle*. Il fut couronné dans la cathédrale de Munster avec une pompe extraordinaire. Il entoura sa personne d'un luxe oriental et d'un sérail de jolies femmes, afin de mieux ressembler au type vénéré de la royauté hébraïque, le sage Salomon. Il marchait dans les rues la tête ornée d'une couronne d'or, et sur sa poitrine on voyait un collier magnifique supportant un globe traversé par deux épées avec cette inscription : *Roi de la justice sur le monde!* Sur la ceinture qui fixait sa robe flottante on lisait : *La puissance de Dieu est ma force!* Au milieu de ces étranges folies qui servaient à éblouir les yeux du peuple, au milieu des voluptés qu'il aimait à savourer, Jean de Leyde n'oubliait pas le côté sérieux et difficile de sa position. Il se montrait vigilant, capable, réprimant les esprits téméraires, encourageant les faibles par ses prédications, envoyant des émissaires de tous côtés pour tâcher de soulever les populations en sa faveur. Après un siège de six mois, soutenu avec une grande vigueur, les troupes de l'évêque de Munster pénétrèrent dans la ville par une nuit orageuse de l'année 1535. Jean fut pris dans une tour avec deux de ses complices et mis à mort quelques mois après avec des circonstances horribles. Le supplice de Jean de Leyde arrêta les progrès des anabaptistes, l'une des sectes les plus redoutables qu'ait suscitées le protestantisme. Tels sont les principaux faits historiques qui ont fourni à M. Scribe la donnée de son li-

bretlo. Il nous reste, avant d'examiner la partition de M. Meyerbeer, à indiquer rapidement la marche du drame qui a inspiré le musicien.

Au lever du rideau, l'œil se repose sur un frais paysage hollandais qui représente les environs de la ville de Dordrecht. Au milieu d'une troupe de paysans et d'ouvriers qui prennent leur repas du matin, on voit apparaître la jeune Berthe, toute joyeuse de son prochain mariage. Elle court au-devant de Fidès, qu'elle aperçoit sur le sommet d'une petite colline. C'est la mère de son fiancé qui vient la prendre pour la conduire auprès de son fils Jean, établi très honorablement dans un faubourg de la ville de Leyde. Pauvre orpheline et humble vassale du comte d'Oberthal, Berthe ne peut quitter le village qui l'a vue naître sans la permission de son seigneur. Berthe et Fidès se disposent donc toutes deux à aller trouver le comte d'Oberthal, dont on voit le château crénelé, lorsqu'elles sont arrêtées par l'apparition de trois sombres personnages qui se dressent tout à coup sur le sommet de la petite colline qui forme le fond du paysage : ce sont les trois anabaptistes Zacharie, Jonas et Mathisen, qui viennent essayer sur ces pauvres gens l'effet de leurs prédications fallacieuses. Vous pensez si on les écoute avec curiosité et si on les applaudit avec transport. Le comte d'Oberthal arrive sur ces entrefaites. Apercevant dans un coin les trois anabaptistes, il reconnaît Jonas, un sommelier ivrogne qu'il a chassé de sa maison. Sur un ordre du comte, les trois anabaptistes disparaissent de la scène, avec injonction de quitter le pays sous peine de la vie. C'est alors que Berthe, encouragée par Fidès, s'approche du comte d'Oberthal pour lui demander la permission d'épouser son fiancé qu'elle aime de toute son âme. Le comte ne répond que par un brusque refus qui, dévoilant des intentions coupables, soulève l'indignation du peuple, déjà exalté par les prédications des anabaptistes. Berthe et Fidès sont enlevées avec violence par les soldats du comte d'Oberthal, qui traverse la foule frémissante, mais respectueuse. Ainsi finit le premier acte.

Le second acte nous introduit dans la petite auberge de Jean de Leyde, toute remplie de bons compagnons qui dansent, chantent et boivent en l'honneur de son mariage. Tout en servant de la bière à ceux qui lui en demandent, Jean paraît inquiet. Le jour baisse, Berthe et Fidès n'arrivent pas. Pendant qu'il est ainsi préoccupé, les trois anabaptistes, qui sont attablés dans un coin de l'auberge, l'observent attentivement. Ils remarquent avec surprise qu'il ressemble à un portrait du roi David, qui est en grande vénération dans la ville de Munster. Cette circonstance, jointe aux renseignemens qu'ils prennent sur le caractère de Jean, les décide, et ils se promettent de faire de ce jeune enthousiaste un instrument de leur ambition. Ils l'abordent aussitôt en lui demandant avec intérêt d'où provient la tristesse qui obscurcit son front. Jean leur répond que le retard de sa mère et de sa fiancée ac-

croît le trouble que lui inspire un rêve qu'il a fait depuis quelques jours. Sous les arceaux d'un temple magnifique et le front orné du bandeau royal, il a cru voir à ses pieds les peuples prosternés qui l'adoraient comme un nouveau Messie. Plongé dans cette bizarre extase, il a lu sur une table de marbre ces mots terribles : *Malheur à toi!* et un fleuve de sang est venu bientôt submerger son trône éphémère. « Calme-toi, répondent les trois anabaptistes, le songe qui trouble ta raison est la révélation prophétique de ta grandeur future : tu régneras. »

Les trois anabaptistes ont à peine quitté la scène, que Berthe se précipite dans la maison de son fiancé, pâle et échevelée. Derrière elle accourt un sergent d'armes du comte d'Oberthal, suivi de soldats, qui vient réclamer impérieusement la captive de son maître. Jean, désespéré, livre sa fiancée pour sauver les jours de sa mère, que les soldats du comte menacent de frapper sous ses yeux. Fidès se retire après avoir béni son fils, et Jean, resté seul en proie à sa douleur, entend retentir au dehors la voix lugubre des trois anabaptistes, qu'il fait entrer dans son auberge. « Ne m'avez-vous pas dit : Suis-nous, et tu régneras? — Oui, et nous t'offrons une couronne. — Pourrai-je alors frapper mes ennemis? pourrai-je immoler le comte d'Oberthal? — Ce soir même. — Eh bien! marchons, » dit-il, après avoir hésité longtemps entre le regret d'abandonner sa vieille mère et le désir de venger sa fiancée.

Le troisième acte est une suite d'épisodes dont l'analyse est intimement liée à l'analyse de la partition même : l'action se résume, pour ainsi dire, tout entière dans le finale de cet acte. A la tête d'une armée d'anabaptistes, Jean assiège et prend la ville de Munster, après avoir fait prisonnier le comte d'Oberthal, qui lui apprend que Berthe a sauvé son honneur par la fuite. Le quatrième acte nous fait assister au couronnement du prophète proclamé fils de Dieu dans la cathédrale de Munster, où il retrouve sa mère, qu'il est forcé de méconnaître pour se sauver encore une fois des poignards des trois anabaptistes. Cette scène, très longue et très compliquée, est incontestablement la plus belle et la plus dramatique de l'ouvrage. Au cinquième acte enfin, Jean revoit sa mère et sa fiancée. Fidès lui pardonne ses fautes en lui faisant espérer la clémence du Seigneur; mais Berthe, en apprenant que le faux prophète dont elle exècre les crimes et l'impiété est ce Jean qu'elle a tant aimé, se tue de désespoir. Jean, qui se voit trahi et abandonné de tout le monde, fait miner le château de Munster et s'ensevelit sous ses ruines le verre à la main et le sourire sur les lèvres.

Le libretto de M. Scribe ne reproduit pas, on le voit, très scrupuleusement la donnée de l'histoire. C'est le droit du poète dramatique de modifier, de grouper à son gré les faits qu'il emprunte à la réalité, pourvu que sa fable soit vraisemblable, intéressante et appropriée au

but indiqué. Le défaut que nous reprocherons surtout à la conception de M. Scribe, c'est que l'amour, qui doit toujours être la passion dominante dans un drame lyrique, n'y joue qu'un rôle secondaire. Berthe, la fiancée du héros, est un personnage insignifiant, le sentiment qu'elle inspire et qu'elle partage n'est point une cause déterminante dans la destinée de son amant. Jean de Leyde lui-même ne montre pas la vigueur et l'individualité puissante qu'il a dans l'histoire. Il est le jouet des événements au lieu d'en être le mobile, il est plutôt l'instrument de trois fourbes qui spéculent sur sa crédulité qu'un fanatique profond qui marche où le pousse la force intérieure de sa propre énergie. M. Scribe commet souvent la faute de prêter à ces grands personnages qui ont agité le monde la politique raffinée de nos diplomates modernes.

Quoi qu'il en soit de nos observations, il est un caractère qui relève la fable du *Prophète* et lui donne une physionomie toute particulière; nous voulons parler de Fidès, la mère de Jean de Leyde. C'est une véritable création que cette figure de femme pieuse, forte et tendre, qui, agenouillée dans la cathédrale de Munster, où elle vient implorer le Dieu de ses pères pour un fils qu'elle croit perdu, maudit au fond de son âme l'imposteur qui ose se proclamer l'envoyé de Dieu. Rien de plus pathétique que la scène du quatrième acte où Fidès reconnaît, sous les traits du faux prophète, celui qu'elle a nourri de son lait et de sa foi. Rappellerai-je aussi celle du cinquième acte où Fidès, rayonnant de sa double majesté de mère et de chrétienne, fait tomber à ses pieds l'enfant égaré par de pernicieuses doctrines? Il y a un sens profond dans cette scène vraiment biblique, qui achève de révéler l'admirable caractère de cette femme en qui se résume tout l'intérêt du drame, et qui est certainement l'une des créations les plus saisissantes du génie de M. Meyerbeer.

C'est M. Meyerbeer, c'est le musicien maintenant qui, seul, doit nous occuper. Il n'est pas inutile peut-être de rappeler quelles créations diversement éclatantes et sérieuses expliquent et préparent, dans la vie musicale de M. Meyerbeer, la conception du *Prophète*. Né à Berlin en 1794, d'une famille dont l'opulence aurait étouffé une volonté moins énergique, M. Giacomo Meyerbeer révéla, dès sa plus tendre enfance, sa vocation pour l'art musical. Comme tous les grands compositeurs dramatiques de l'Allemagne, M. Meyerbeer commença d'abord par être un virtuose remarquable sur le piano, dont il apprit les principes d'un élève de Clementi. Après avoir étudié l'harmonie et les élémens de l'art d'écrire sous la direction du chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin, Bernard-Anselme Weber, il quitta sa ville natale pour aller à Darmstadt prendre des leçons de contrepoint de l'abbé Vogler, qui passait pour le plus grand théoricien de l'Allemagne. C'est dans cette paisible et charmante résidence, et sous la discipline sévère de l'abbé Vogler,

que M. Meyerbeer fit la connaissance de Charles-Marie de Weber, l'immortel auteur du *Freischütz*, qui a plus d'un rapport avec celui de *Robert-le-Diable*.

M. Meyerbeer débuta dans la carrière dramatique par un opéra en trois actes, *la Fille de Jephté*, qui fut représenté à Munich sans succès : il avait alors dix-huit ans. Attristé, mais non découragé, par ce premier échec, il se rendit à Vienne, où il se fit une brillante réputation comme pianiste. Peu s'en fallut même que les succès du virtuose ne devinssent un écueil pour la gloire du compositeur; mais, après un nouvel échec au théâtre de Vienne, où il fit représenter un opéra-comique allemand intitulé *Alcimelech ou les Deux Califes*, M. Meyerbeer, suivant le conseil que lui donnait Salieri, se décida à faire un voyage en Italie. Il arriva à Venise à peu près à l'époque où Rossini faisait représenter son premier chef-d'œuvre, *Tancredi*. On assure que cette musique enchanteresse fit une telle impression sur l'auteur de *Robert-le-Diable*, qu'elle modifia entièrement ses idées et transforma l'aversion qu'il avait conçue pour l'école italienne en une vive admiration, sentiment plus équitable qui ne fut pas inutile au développement de son propre talent. Il en fit bientôt l'expérience à Padoue, où il eut le bonheur de composer pour M<sup>me</sup> Pisaroni un opéra semi-seria, *Romilda e Costanza*, qui fut accueilli avec enthousiasme. Le grand chanteur Pachiarotti, qui vivait encore, âgé de plus de quatre-vingts ans, voulut bien donner à M. Meyerbeer quelques conseils sur la manière d'écrire pour la voix humaine. Élève de l'abbé Vogler, qui l'avait été du père Valotti, maître de chapelle de l'église de Saint-Antoine, le jeune *Tedesco* n'eut pas de peine à conquérir les sympathies des habitans de Padoue, qui croyaient que l'auteur de *Romilda e Costanza* leur appartenait par les liens d'une parenté intellectuelle. *Emma di Resburgo*, *Marguerita d'Anjou* et *il Crociato*, qui fut représenté à Venise le 26 décembre 1825, répandirent le nom de M. Meyerbeer dans toute l'Italie et fixèrent sur lui les regards de l'Europe. C'est alors qu'il reçut de M. Sosthènes de La Rochefoucauld l'invitation de venir à Paris pour diriger les répétitions de son opéra *il Crociato*, qu'on allait représenter au Théâtre-Italien. Ce fut une circonstance décisive dans la destinée de M. Meyerbeer que son arrivée dans la capitale de la France, ce grand centre de la civilisation moderne, où Gluck était venu aussi, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, opérer une révolution mémorable dans la musique dramatique.

Mise en contact avec l'esprit net et positif de la France après l'avoir été avec le génie facile et mélodique de l'Italie, l'intelligence méditative et profonde de M. Meyerbeer en reçut un choc salutaire, qui fit jaillir la source vive de sa propre inspiration. En effet, c'est de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* que date, pour ainsi dire, l'avènement de M. Meyerbeer; car ses meilleurs ouvrages italiens, tels que *Marguerita*

*d'Anjou et il Crociato*, sont bien moins, selon nous, les manifestations d'une manière parfaitement caractérisée que les préludes d'un grand artiste qui cherche sa voie. Toutefois les morceaux remarquables qu'on trouve dans les opéras allemands et italiens de M. Meyerbeer contiennent déjà le germe de ce style vigoureux, savant et compliqué, dont *Robert-le-Diable* et *les Huguenots* sont les monumens immortels.

Comme son condisciple Charles-Marie de Weber, M. Meyerbeer est arrivé tard et après de longs détours à la conscience de sa personnalité. Esprit pénétrant, plein de sagacité et de profondeur, M. Meyerbeer ne participe ni aux avantages ni aux infirmités de ces natures spontanées qui rayonnent comme la lumière, prodiguant, sans mesure et sans souci du lendemain, le parfum de la jeunesse et l'héritage paternel. Philosophe et penseur, l'idée ne s'élabore en lui que lentement et sous l'œil de la raison, et, lorsqu'il consent à lui ouvrir les portes de la vie, c'est qu'il est à peu près sûr qu'elle y fera glorieusement son chemin. M. Meyerbeer ne livre rien au hasard, il prévoit tout ce qu'il lui est possible de prévoir, il combine savamment tous ses effets, dont il fixe les moindres nuances. Ses partitions sont remplies de notes explicatives, de remarques ingénieuses, qui accusent la préoccupation de son esprit vigilant et sa profonde connaissance de la stratégie dramatique. Homme du Nord, nourri dès sa plus tendre enfance de la forte harmonie des Bach, dont il reproduit parfois l'âpreté sauvage, l'oreille habituée aux sonorités complexes de l'instrumentation allemande, M. Meyerbeer est un esprit positif qui excelle à peindre les éclats de la passion humaine dans un milieu bien défini. Les plaintes de l'amour dans sa divine innocence, les extases de la rêverie, les sanglots de la mélancolie, les élans de la prière sans un culte arrêté, toutes ces manifestations spontanées et lyriques de notre ame ne trouveraient peut-être pas dans l'auteur de *Robert-le-Diable* un interprète suffisamment fidèle; mais que ces mêmes sentimens éclatent et soient encadrés dans un ordre social qui les froisse et en comprime l'essor, M. Meyerbeer écrira le quatrième acte des *Huguenots*, l'une des grandes pages de musique dramatique qui existent. Cette vive intelligence du jeu des passions dans la réalité de la vie, cet art merveilleux d'en combiner les effets par des masses chorales et instrumentales, ces sentimens vrais et profonds qui jaillissent du choc des péripéties comme jaillit l'étincelle du frottement des corps, enfin cette faculté suprême de créer des types qui vivent dans l'histoire comme des créatures de Dieu, telles sont les qualités éminentes qui distinguent l'illustre auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*. Retrouve-t-on dans la nouvelle partition qu'il vient de produire la même individualité puissante que nous connaissons déjà, ou bien nous a-t-il révélé un côté encore inaperçu de son talent sévère et complexe?

M. Meyerbeer a traité *le Prophète* avec la même rigueur que les *Hu-*



*guenots et Robert* : il n'y a pas mis d'ouverture. On peut s'étonner qu'un compositeur qui manie l'orchestre avec une si grande habileté n'ait pas jugé à propos de reproduire dans une préface symphonique la physionomie générale du drame auquel il convie la foule. Nous serions presque tenté de croire que M. Meyerbeer éprouve quelque difficulté à développer longuement un morceau purement instrumental : son génie positif, qui saisit avec tant de vigueur et de vérité le cri de la passion dans une situation bien posée, possède-t-il la sève lyrique nécessaire pour traiter des idées musicales dans le cadre presque idéal de la symphonie ? C'est là une question qu'il n'appartient qu'à M. Meyerbeer de résoudre un jour.

Dès les premières scènes du drame, on trouve à signaler la jolie cavatine à deux voix que Berthe et Fidès chantent ensemble lorsqu'elles demandent au comte d'Oberthal la permission de quitter ses domaines. La mélodie en est élégante et facile. Le psaume que les trois anabaptistes entonnent à pleine voix est d'une grande beauté : c'est une mélodie d'un caractère sombre et sauvage qui revient sans cesse comme la pensée fondamentale de ce drame révolutionnaire. Le chœur de la révolte des paysans, qui termine cette courte, mais brillante exposition, est vigoureux et bien rythmé.

Le chœur sur un mouvement de valse qui ouvre le second acte est agréable, et le récitatif mesuré par lequel Jean de Leyde raconte aux trois anabaptistes le rêve sinistre qui a frappé son esprit est certainement un morceau fort remarquable ; pourtant ce récitatif, qui débute par une allure imposante et solennelle, tombe parfois dans la recherche, et des modulations plus piquantes qu'il ne faudrait en tourmentent la conclusion. Ce défaut se retrouve aussi dans l'accompagnement, qui nous paraît être plutôt une curiosité musicale d'une élégance extrême que la traduction sévère de la situation dramatique. Ainsi, ce *tremolo*, que les violons font pétiller dans la partie sur-aiguë de leur échelle, attire et fixe l'attention de l'oreille, qui cherche à saisir les broderies exquises et les combinaisons ingénieuses qui se déroulent au-dessous de ce papillotement de la sonorité, et cette distraction de l'oreille repousse au fond du cœur l'émotion qui allait en jaillir. « Il faut, dit Aristote, assaisonner le discours d'images riantes, mais il ne faut pas s'en nourrir. » Ce précepte excellent est également applicable à la modulation, qui doit varier le discours musical sans en être le fondement. La romance de ténor que chante Jean de Leyde lorsqu'il se refuse de croire à sa grandeur future est ravissante, ainsi que l'accompagnement, qui l'encadre sans la froisser. Le quatuor entre les trois anabaptistes et Jean de Leyde prêt à quitter sa vieille mère est le morceau capital du second acte. Il commence par de longs récitatifs qui préparent laborieusement l'éclosion de l'idée principale ; mais le fragment de trio que chantent les trois anabaptistes pour vaincre l'hé-

situation de Jean est d'une belle couleur mélodique, ainsi que le passage suivant :

Et la couronne  
Que le ciel donne  
A ses élus, à ses vengeurs !

Quant à l'ensemble qui forme la conclusion du quatuor, il est plein de vigueur. Ce beau quatuor produirait peut-être un effet plus saisissant si les parties vives qui le composent étaient plus rapprochées les unes des autres, et si des récitatifs qui ne sont pas absolument nécessaires à l'éclaircissement de la situation ne venaient de temps à autre refroidir l'intérêt.

Le troisième acte présente le tableau le plus riant de la pièce. Il commence pourtant par un chœur vigoureux que chantent les soldats anabaptistes, traînant après eux de pauvres prisonniers qu'ils immoleraient à leur fureur, si Zacharie, leur chef, ne survenait à propos. L'air qu'il dit pour célébrer la victoire de son parti est tout-à-fait dans la manière de Haendel, c'est-à-dire d'une mélodie flottante et sonore. Quant à la musique du ballet, elle est ravissante d'un bout à l'autre, ainsi que le joli chœur que chantent encore les anabaptistes pendant qu'on voit filer à l'horizon les patineurs agiles. C'est aussi dans le troisième acte que se trouve un trio pour ténor et deux voix de basse qui est un chef-d'œuvre d'invention et de facture, et, selon nous, le morceau le plus complet de la partition. La situation qui donne lieu à ce trio est des plus piquantes : le comte d'Oberthal, qui a été surpris rôdant autour du camp, est conduit sous la tente des chefs anabaptistes, où se trouvent Zacharie et Jonas. Il fait nuit, ce qui engage Oberthal, pour sauver sa vie, à se faire passer pour un néophyte qui vient embrasser la cause de l'insurrection. C'est alors que Jonas et Zacharie, assis autour d'une table couverte de brocs remplis de vin, se mettent à expliquer au comte d'Oberthal le catéchisme de la nouvelle religion. A chacune de ces étranges maximes, le comte d'Oberthal répond en frémissant : *Je le jure*. Cette morale, que nos socialistes modernes n'auraient pas désavouée, est traitée par le compositeur avec une habileté et un bonheur incroyables. L'ensemble qui suit est admirable de vérité et de rondeur soldatesque. Lorsque Jonas, ennuyé de boire ainsi dans l'obscurité, tire un briquet de sa poche qu'il se met à battre en chantant :

La flamme pétille,

l'orchestre reproduit l'effet du pétilllement par de charmantes imitations où l'on reconnaît l'esprit et la science de M. Meyerbeer. A ce morceau, digne des plus grands éloges, succède le finale du troisième acte, qui renferme également des choses remarquables. Le récitatif dans lequel le faux prophète, reprochant à ses soldats leur insubordi-

nation, les force à se mettre à genoux pour implorer la miséricorde de Dieu est de la plus grande beauté, ainsi que la prière en chœur qui vient après. Quant à l'hymne de triomphe que Jean de Leyde entonne d'une voix émue et puissante, c'est une phrase d'une couleur vraiment biblique, que Marcello et Haendel seraient heureux d'avoir trouvée.

C'est au quatrième acte que commence réellement l'intérêt dramatique. Au lever du rideau, la scène représente une place publique de la ville de Munster, où se promène une foule de bourgeois qui s'entretiennent du grand événement du jour, de la prise de leur ville par les anabaptistes et du couronnement de leur chef comme roi-prophète. L'un d'entre eux aperçoit une pauvre femme assise sur une borne, qui demande l'aumône aux passans. Elle voudrait faire dire une messe pour le repos de l'âme de son fils unique, qu'elle croit avoir été immolé par l'ordre du faux prophète. Cette pauvre femme, c'est Fidès, la mère de Jean de Leyde, qui exprime sa douleur par une romance dont la mélodie est touchante, bien qu'un peu tourmentée. Un jeune pèlerin, qui paraît accablé de fatigue, arrive lentement sur la scène où Fidès est restée seule, en proie à sa douleur. Ce pèlerin n'est autre que Berthe, la fiancée de Jean, qu'on a eu le temps d'oublier depuis le second acte, où elle a complètement disparu. Dans le duo qu'amène la reconnaissance de ces deux femmes, nous voudrions n'avoir pas à signaler un style trop fleuri et des vocalises souvent trop compliquées. C'est à des hommes tels que M. Meyerbeer qu'il appartient de résister aux caprices des virtuoses et d'imposer une volonté au goût équivoque des cantatrices.

Après cette scène où Berthe et Fidès se sont communiqué l'horreur que leur inspire le faux prophète dont on prépare l'exaltation, un incident, qu'il est difficile d'expliquer, vient encore séparer ces deux femmes qui ont eu tant de peine à se retrouver. Un changement à vue introduit le spectateur dans la cathédrale de Munster. Une grande magnificence éclate de toutes parts : au fond de la nef, on voit s'avancer le prophète tête nue, habillé de blanc et précédé des hauts dignitaires de l'empire. Une marche symphonique de la plus grande beauté accompagne le cortège qui pénètre dans le chœur jusqu'au maître-autel invisible au public. C'est alors que Fidès entre dans l'église et vient s'agenouiller sur le devant de la scène. Plongée dans la prière, elle se relève tout à coup au bruit de l'orgue, des clairons et des trompettes. En entendant les voix des chœurs chanter le *Domine salvum fac regem nostrum prophetam!* son âme chrétienne s'indigne de tant de profanation, et elle maudit l'imposteur par une phrase de récitatif du style le plus élevé :

Grand Dieu, exaucez ma prière!  
Qu'errant, misérable et proscrit,

Il soit châtié sur la terre!  
Que dans le ciel il soit maudit!

Ce dernier mot répété plusieurs fois avec une énergie toujours croissante produit un effet extraordinaire. Un chœur de jeunes enfans revêtus d'aubes blanches s'avancent sur le devant de la scène en chantant une mélodie limpide et pleine de grace.

L'orgue se tait, la cérémonie est terminée, et Jean paraît sur le haut du grand escalier qui conduit au chœur. Couvert des habits impériaux, la couronne sur la tête, Jean, qui voit une foule immense de peuple prosternée à ses pieds, commence à croire que son rêve est accompli. Il dit avec émotion : « Oui, je suis l'élu... le fils de Dieu ! » A ce mot, Fidès se retourne, contemple le prophète qu'elle n'avait pas encore vu, et s'écrie avec transport : « Mon fils ! » Les trois anabaptistes, un poignard à la main, s'approchent aussitôt de Jean et lui disent tout bas : « Si tu parles, elle sera morte. » La situation devient pathétique. Jean veut sauver les jours de sa mère, et il est obligé de la méconnaître. « Quelle est cette femme ? dit-il d'un ton indifférent. — Qui je suis ? répond-elle avec indignation.

Je suis la pauvre femme  
Qui t'a nourri, t'a porté dans ses bras !

La phrase musicale qui traduit ces paroles est pleine de tendresse, et nous voudrions pouvoir en dire autant de celle qui se trouve sous le vers suivant :

L'ingrat ne me reconnaît pas !

Ce qui est vraiment beau, c'est le récitatif dans lequel Jean provoque Fidès à le désavouer en lui demandant avec anxiété : « Suis-je ton fils ? » La réponse du chœur : « Parlez ! parlez ! » est énergique et pressante, tandis que celle de la mère tremblante et indignée : « Non, tu n'es pas mon fils ! » semble contenir une double signification. Ce dialogue terminé, les masses chorales et instrumentales s'emparent du thème et achèvent avec puissance cette grande scène dramatique. Mais pourquoi donc le finale que nous venons d'analyser et qui renferme des parties si remarquables ne produit-il pas tout l'effet qu'on pourrait désirer ? C'est qu'il y manque une idée fondamentale, un motif générateur auquel on puisse rattacher les nombreux épisodes qui se succèdent. Il faut, ce nous semble, qu'un vaste tableau musical soit conçu de manière qu'en fermant les yeux l'oreille puisse suivre la passion à travers les transformations que le poète lui fait subir ; c'est ce qu'on appelle la loi d'unité, si nécessaire aux œuvres de l'esprit humain. Nous aurions aussi à reprocher à l'orchestration de ce finale, d'ailleurs si remarquable, d'être parfois un peu recherchée. Est-il bien certain, par exemple, que le tintement de clochette qui se fait entendre dans le chœur des enfans, ainsi que l'accompagnement continu de la clarinette-basse employé

pendant l'invocation de Jean, soient d'un effet sérieux et dramatique? M. Meyerbeer comprendra nos doutes; il en sait là-dessus bien plus que tous les critiques du monde.

Nous voilà arrivés au cinquième acte, où se dénoue la catastrophe de ce drame lugubre. Le théâtre représente un caveau dans le palais de Munster. C'est là que Fidès a été renfermée par ordre du prophète, qui, par cette mesure prudente, a voulu sauver sa mère de la vengeance des trois anabaptistes. Seule dans ce caveau, Fidès chante une cavatine d'un caractère religieux et tendre. Le duo qui suit cette cavatine entre le fils repentant et sa mère indignée est plein de vigueur, surtout dans le passage suivant :

Va-t'en, va-t'en, tu n'es plus rien pour moi.

Cette scène, qui est la contre-partie de celle du quatrième acte, est du plus vif intérêt, et a été admirablement rendue par le compositeur. Le trio chanté par Jean, Fidès et Berthe est un délicieux nocturne qui a le tort d'être trop joli pour la situation. Enfin l'air bachique que chante le prophète avant d'expirer sous les ruines de son palais, est mélodieux et bien rythmé. La pièce se termine par un magnifique incendie qui étouffe tous les communistes de Munster.

La physionomie générale de la nouvelle partition de M. Meyerbeer, c'est le recueillement et la grandeur. On y sent partout le souffle d'une âme vigoureuse, l'empreinte d'une intelligence élevée. Toutes les situations dramatiques indiquées par le libretto ont été saisies et rendues avec un grand bonheur par M. Meyerbeer; et s'il y a de temps en temps des lacunes et même des longueurs dans ce drame théologique où l'amour est sacrifié à des préoccupations plus sévères, c'est que le génie positif du compositeur ne retrouve la vigueur qui lui est propre que lorsqu'il a à peindre des caractères fortement accusés, en lutte avec les réalités de la vie. Voyez, par exemple, l'admirable physionomie qu'il a su donner à Fidès, la mère de Jean. C'est là un type véritable de femme chrétienne, à la fois chaste et passionnée, qui n'a pu être créé, évidemment, qu'avec des souvenirs intimes et des émotions personnelles pieusement recueillis au fond du cœur. On pourrait désirer sans doute un peu plus de variété et d'abandon dans la musique du *Prophète*, dont le sujet constamment sombre fatigue parfois l'attention. L'orchestration, nous l'avons déjà remarqué, est travaillée avec un soin extrême. On y trouve des combinaisons piquantes et ingénieuses, des accouplemens de timbres dont l'effet nous semble plus curieux que dramatique. C'est une pente dangereuse que celle qui conduit à la recherche des sonorités étranges et des modulations multipliées. Claudien et Sénèque sont infiniment plus riches en épithètes et en images compliquées que Cicéron et Virgile; et quand on ne possède pas la science et la profondeur de M. Meyerbeer, le système d'instrumentation qu'il au-

torise de son exemple produit la musique de M. Verdi et pis encore. En résumé, l'opéra du *Prophète* continue dignement la manière de M. Meyerbeer : cette conception est digne du maître illustre qui, entre Weber et Rossini, avait su créer déjà *Robert-le-Diable* et *les Huguenots*.

L'exécution du *Prophète* laisse beaucoup à désirer. M<sup>me</sup> Castellan, qui représente la personne de Berthe, la fiancée de Jean, est tout-à-fait insuffisante. Sa voix pointue de *soprano-sfogato*, sa vocalisation aigrelette, ses intonations constamment douteuses gâtent l'effet de tous les morceaux qui lui sont confiés. M. Roger joue et chante le rôle du prophète d'une manière convenable. Il dit fort bien sa romance du second acte ainsi que le beau récitatif mesuré, encadré dans le finale du quatrième; mais il succombe au troisième acte, en chantant l'hymne de triomphe que Duprez seul aurait pu dire autrefois, tel que le compositeur l'a conçu. La création du rôle de Fidès, la mère de Jean, fait le plus grand honneur à M<sup>me</sup> Viardot : elle y est noble et touchante. Malheureusement sa voix de *mezzo-soprano*, un peu fatiguée et brisée en plusieurs registres, trahit quelquefois son courage. Son goût d'ailleurs n'est pas toujours irréprochable, et elle ferait bien de garder pour une meilleure occasion ces points d'orgue de clarinette qu'elle place à la fin de plusieurs morceaux. MM. Levasseur, Gueymard et Euzet sont fort bien dans le rôle des trois anabaptistes; la voix stridente de M. Gueymard produit un effet excellent dans les morceaux d'ensemble et particulièrement dans le trio bouffe du troisième acte. Les chœurs ont fait de grands progrès. La mise en scène et les décors sont magnifiques. Le divertissement du troisième acte est un tableau ravissant, qui suffirait pour faire courir à Paris tous les dilettanti de l'Europe.

Au milieu de la fièvre politique qui nous tourmente, il est consolant de voir un grand artiste consacrer une vie de loisirs et de nobles facultés à étendre les plaisirs de l'intelligence. Une nature moins forte et moins sérieuse que celle de M. Meyerbeer aurait pu s'endormir dans sa gloire acquise ou bien ne livrer à la curiosité du public que des œuvres légères, qui ne seraient point le fruit de cette méditation profonde et passionnée dont les dernières œuvres de M. Meyerbeer portent l'empreinte; mais l'auteur des *Huguenots* croit à la vérité de l'art, il la poursuit avec ardeur, et, pourvu qu'il la saisisse et l'étreigne, peu lui importent le temps et les soupirs qu'elle lui a coûtés. Comme M. Ingres, comme tous les artistes éminens qui ont foi dans la durée des choses vraiment belles, M. Meyerbeer se hâte lentement; il pense avec raison *qu'on fait toujours assez vite quand on fait bien*, et l'opéra du *Prophète* est un nouveau témoignage de cette ténacité puissante qui fait aujourd'hui de M. Meyerbeer le plus digne représentant de la musique dramatique en Europe.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

30 avril 1849.

La quinzaine a commencé par une petite pièce parlementaire, nous voulons parler de la proposition de M. Considérant, qui demandait à l'Assemblée de lui donner mille ou douze cents hectares de la forêt de Saint-Germain, un crédit qu'il laissait en blanc, plus des bâtimens d'exploitation de grandeur suffisante, le tout pour y faire l'essai d'un phalanstère. Et pourquoi faire l'essai d'un phalanstère? Afin, disait M. Considérant, qu'il fût bien entendu que la société n'a pas rejeté les plans des socialistes sans en avoir fait l'expérience. Il est vrai que M. Considérant voulait aussi loyalement que le trésor public fit l'expérience de la banque du peuple de M. Proudhon. Pauvre trésor public, que remplissent sans cesse les contribuables avec grand-peine et grand travail, et que videraient sans cesse les alchimistes du socialisme! *Faciamus experimentum in animâ vili.* Ces alchimistes ont tous la pierre philosophale, ils ont tous une recette pour faire de l'or; mais il faut d'abord leur en donner. C'est une vieille histoire que l'Assemblée a grandement raison de ne pas vouloir recommencer.

Si M. Considérant ne réussit pas, s'il a dépensé sans fruit l'argent du trésor, il offre au trésor public et à la France une garantie et un dédommagement. On pourra mettre M. Considérant à Charenton, du consentement même de M. Considérant. Il y a des personnes que ce plaisir peut toucher. Nous sommes persuadés que M. Passy y serait tout-à-fait insensible, et qu'il n'entend pas le payer au prix que M. Considérant l'estime.

Parlons sérieusement, car nous sommes de ceux qui croient qu'il faut traiter sérieusement le socialisme, non pas seulement parce qu'il est un danger, mais parce qu'il a l'air d'être une doctrine. M. Considérant reproche à la société de rejeter le socialisme sans l'avoir éprouvé. M. Considérant oublie deux choses, la manière dont procède le bon sens public et la manière dont se font les expériences dans ce monde. Il oublie que le bon sens public n'a pas besoin, pour juger les doctrines, de les voir à l'essai. Il les juge par la raison, et ce jugement a toujours suffi dans le triage que le monde fait des bonnes et des mauvaises théories. Il y a du matérialisme à croire que l'expérience matérielle peut seule

nous révéler le bien ou le mal des doctrines sociales. Oui, dans le monde matériel, l'expérience seule est souveraine; elle dit seule de quelle manière certains corps s'accordent, se combinent ensemble et font certains composés; mais, dans le monde moral, la raison décide, sans avoir besoin d'attendre les lents et douloureux effets de l'expérience. Où en serions-nous, si chaque idée fautive avait dû être éprouvée par l'humanité au prix du sang et du malheur, et si, pour reconnaître les fous, il avait toujours fallu attendre les sinistres résultats de leurs égarements? L'humanité a payé le prix de beaucoup de folles croyances qu'elle a eues, mais il y a eu encore plus de folles idées que de folles croyances. Tous les prophètes n'ont pas été crus sur parole; toutes les fausses religions n'ont pas été mises à l'essai, et le bon sens public a dispensé le monde de faire les frais de beaucoup de chimères.

A prendre rigoureusement l'idée de M. Considérant, la discussion deviendrait chose inutile; l'expérience la remplacerait en tout et pour tout. On propose une mauvaise loi : ne la discutez pas, ne l'examinez pas; faites mieux : essayez-la. La seconde chose que M. Considérant oublie, c'est que les doctrines qui sont bonnes font toutes seules leur chemin dans ce monde et n'ont pas besoin qu'on leur tende la main. Elles grandissent par la force et par la vie qui sont en elles, sans qu'il faille les mettre en serre chaude. Et voyez l'étrange conduite de nos réformateurs! Ils méprisent fort la société moderne; ils font fi de ses lois, de ses formes, de ses institutions, et ils promettent de changer et de renouveler tout cela; mais ils empruntent je ne sais combien de choses à cette société imparfaite : ils lui empruntent d'abord son argent; ils ne peuvent pas se passer du budget et de son appui. Tout est mal dans la société et dans l'administration; mais, sans l'appui de ce mal, ils ne peuvent pas faire le bien. Il faut que la société leur fournisse tout ce qu'il faut pour la détruire. Ils ne peuvent la tuer que si elle commence elle-même par se suicider. Ils le lui demandent donc d'un air naïf et convaincu qui touche beaucoup de braves gens.

En faisant sa proposition ces jours derniers, M. Considérant s'est trompé de temps. Il fallait la faire quand l'assemblée était encore jeune et ardente, quand elle croyait encore que le monde pouvait être régénéré en un tour de main; il fallait la faire surtout quand il semblait convenu qu'il fallait chercher le gouvernement en dehors des conditions ordinaires des gouvernements. Alors le phalanstère, quoiqu'un peu vieux déjà et quoiqu'un peu trop connu, eût pu réussir : il se serait trouvé des gens pour le laisser passer à titre d'essai, à l'aide du *pourquoi pas?* qui semblait devenu la devise des hommes d'état et des législateurs du temps. Mais, aujourd'hui que le bon sens public a repris son empire, aujourd'hui que nous sommes tous décidés à reprendre la vieille habitude de marcher la tête en haut et les pieds en bas, chose dont nous avons paru douter pendant quelque temps comme d'un préjugé, que venait faire la proposition de M. Considérant? C'était un anachronisme.

La ferme décision de s'en tenir aux conditions ordinaires des gouvernements humains, voilà ce qui fait la force des ministres et du président. Point d'illusions, point de vaines théories; le goût de l'ordre et, comme le dit fort bien la lettre adressée par le président de la république à son cousin Napoléon Bonaparte, « à chaque jour sa tâche : la sécurité d'abord, ensuite les améliorations. » Cette lettre, quoiqu'elle soit toute privée, est un acte de gouvernement, et elle



doit devenir le programme du parti modéré dans les élections prochaines. Elle répond de la manière la plus heureuse à toutes les espérances de l'élection du 10 décembre 1848; elle les réalise et confirme l'idée salutaire et efficace que la politique suivie depuis cette élection par le gouvernement était la politique commune du président de la république et du ministère. On sait qu'avant le 29 janvier, il s'était inopinément formé dans l'assemblée je ne sais quel parti de courtisans du lendemain qui essayaient de gagner le président aux charmes de la république quasi-ronge. Ils espéraient le tenter à l'aide de cette politique qui a souvent séduit de bons esprits, et qui consiste à arriver par un parti et à gouverner par un autre. Le président a loyalement repoussé ces avances fallacieuses. Arrivé au pouvoir avec le parti modéré, ayant beaucoup donné à ce parti, c'est-à-dire lui ayant donné la popularité d'un grand nom; ayant beaucoup reçu de ce parti, c'est-à-dire en ayant reçu la signification réparatrice qu'a eue l'élection du 10 décembre, il n'a pas voulu et il ne veut pas rompre l'alliance qu'il a faite entre le bonapartisme et l'ordre. Tout au contraire, il confirme chaque jour cette alliance, et sa lettre en est un éclatant témoignage.

Depuis le 29 janvier, les diverses nuances du parti républicain ont renoncé à séduire le président, et elles s'en consolent en suscitant tous les obstacles possibles aux ministres que le président soutient avec tant de fermeté; mais un autre travail alors a commencé pour rompre l'union du parti bonapartiste et du parti modéré. On veut faire croire que le président a une arrière-politique, et qu'il attend les élections pour la mettre au jour. Cette politique serait contraire à celle qu'il a suivie jusqu'ici, et les habiles, ceux qui voudraient être dans la confiance du président, devraient commencer par répudier dans les élections tout ce qu'a fait jusqu'ici le président pour mieux approuver ce qu'on prétend qu'il veut faire plus tard. Ce sont ces finesses sans habileté que le président déconcerte par sa lettre du 10 avril.

Cette lettre fait plus : elle donne au parti bonapartiste la signification et la mission qu'il doit avoir. « Rapprocher tous les anciens partis, les réunir, les réconcilier, tel doit être le but de nos efforts. C'est la mission attachée au grand nom que nous portons, dit-il à son cousin; elle échouerait, s'il servait à diviser et non à rallier les soutiens du gouvernement. » Ces paroles expriment aussi nettement que loyalement la vocation du parti bonapartiste en France. C'est le parti d'un grand nom; mais ce grand nom est un nom d'ordre et d'organisation régulière. Si on veut faire un bonapartisme égoïste et personnel au lieu du bonapartisme conciliant et réparateur qu'a inauguré l'élection du 10 décembre; si on veut s'approprier ce grand nom et s'en faire un moyen d'intrigue et d'ambition au lieu d'en faire la devise d'un gouvernement ferme et modéré; si on veut faire du parti bonapartiste une caste avide et prétentieuse au lieu d'en faire chaque jour davantage le noyau d'un grand parti de gouvernement; si on veut enfin opposer les prétentions d'une dynastie au pouvoir national de la présidence, le président laisse à qui voudra s'en charger la responsabilité d'une politique aussi peu loyale que peu intelligente : il la répudie hautement, et il déclare qu'il la combattra résolument; et il a raison, car cette politique ne va à rien moins qu'à ruiner le bonapartisme, sous prétexte de le servir. Elle lui donne une base étroite et personnelle au lieu de lui laisser la base large et nationale que lui a donnée l'élection du 10 décembre. Le président a répudié la

petite politique républicaine qu'on lui offrait avant le 29 janvier; il répudie de même la petite politique bonapartiste qu'on lui offre. Il aime mieux la grande; il « veut, comme il le dit lui-même, gouverner dans l'intérêt des masses et non dans l'intérêt d'un parti. »

Nous ne savons pas et nous ne voulons pas rechercher quels liens existent entre la lettre du président et le retour de M. Napoléon Bonaparte en France et sa révocation des fonctions d'ambassadeur à Madrid. Nous ne prenons de ces faits que le côté politique, et, sans vouloir juger prématurément la conduite de M. Napoléon Bonaparte, nous demandons à faire une simple remarque. Parmi les journaux de la démagogie, les uns approuvent et encouragent la conduite que semble vouloir tenir M. Napoléon Bonaparte; ils poussent à la guerre, c'est tout simple. Ils sont heureux de la querelle qui va diviser le parti bonapartiste et affaiblir ce parti, qui est devenu un des élémens du grand parti de l'ordre social. Cette tactique de quelques journaux de la démagogie n'a rien qui puisse nous étonner. D'autres sont plus sincères et peut-être plus habiles. Ils disent au public : Vous voyez ! vous avez voulu constituer une dynastie ou une quasi-dynastie, et voilà que vous en êtes déjà aux escapades ambitieuses des princes du sang; voilà déjà les Condé qui jaloussent les Bourbons. C'est parce qu'il était Bonaparte que M. Napoléon Bonaparte a été envoyé ambassadeur en Espagne, et c'est parce qu'il est Bonaparte qu'il se permet de revenir sans congé. — A quoi nous répondons : Oui, et, quoiqu'il soit Bonaparte, le gouvernement le destitue comme le premier venu des agens diplomatiques. C'a été le grand art de Louis XIV d'avoir réduit définitivement les princes du sang à la condition de sujets; ce sera, nous l'espérons bien, la force de la république de ramener aussi tout le monde à la condition de citoyen. Sous la monarchie absolue depuis Louis XIV, il y avait entre le roi et les princes du sang l'épaisseur de six millions de suffrages : la séparation n'est pas moindre. Veut-on faire aujourd'hui l'expérience de la force du nom, indépendamment des circonstances qui ont ajouté il y a quatre mois à la force de la popularité la force de l'à-propos ? Veut-on savoir s'il y a toujours six millions de votes à la suite de ce nom magique, même quand il se divise, même quand il se combat, même quand il se tourne contre la société, même quand il quitte sa grande et belle signification d'ordre et d'organisation pour prendre une signification contraire ? L'expérience est dangereuse à faire. Le nom de Bonaparte ne peut servir qu'à sauver la France. Il ne vaut plus s'il sert à la diviser. Voilà ce que le président a admirablement compris et pratiqué, voilà ce qui fait sa force aujourd'hui. C'était un nom il y a quatre mois, c'est un homme aujourd'hui.

Sous les auspices du nom de Bonaparte, tels que les comprend et les pratique le président, nous ne doutons pas du succès des élections. Le goût de l'ordre et le bon sens l'emporteront sur le goût de l'orgie et de la chimère politiques; mais il ne faut pas que le parti modéré croie la France sauvée s'il y a de bonnes élections, et qu'il aille se rendormir de ce sommeil dont il s'éveille en sursaut les jours de révolution. Avec de bonnes élections, la société ne sera pas perdue : rien de plus. Il faut que le parti modéré s'organise, il faut qu'il prenne l'habitude d'être toujours sur ses gardes et comme en faction, il faut qu'il comprenne bien qu'il est toujours sur la brèche. Avant février, les remparts étaient minés,

et nous y dansions, sans nous douter, les uns du moindre danger, les autres de l'étendue et de la profondeur du mal. La mine a éclaté, et aujourd'hui la brèche est ouverte : nous nous en félicitons, si cette brèche, toujours béante et toujours menaçante, avertit la société de ses périls et de ses devoirs.

Si nous pouvions oublier un instant ces périls et ces devoirs, la publication de documens parlementaires comme le rapport de M. Ducos sur les comptes du gouvernement provisoire, par exemple, suffirait pour nous enseigner par qui nous avons failli être tout-à-fait gouvernés il y a un an, et par qui nous le serions maintenant, si le parti modéré ne savait pas user de sa victoire, non pour se venger, mais pour s'affermir. Nous avions souvent entendu dire par ceux qui avaient pu voir de près le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville « qu'on n'en inventerait et qu'on n'en croirait jamais autant qu'il y en a eu. » Nous commençons à trouver le mot vrai après avoir lu le rapport de M. Ducos. Quelle comédie, si le fond n'était pas si sérieux ! Quelle profonde pitié, si les détails n'étaient pas si comiques !

Le rapport vient à propos. Nous allons avoir des élections : il est bon qu'on sache le cas que les hommes de la dictature et leurs commissaires faisaient de la vérité et de la sincérité des élections. Ici, ce sont les élections générales qui sont prises à l'entreprise : il s'agissait surtout « de désigner aux soldats les chefs suspects dont l'influence était redoutée pour les élections. » (Déposition de M. Longepied.) Cette désorganisation de l'armée par la zizanie entre les soldats et les officiers et cette torsion générale des élections n'ont pas réussi, grâce à Dieu ; mais l'essai en a coûté 123,000 francs. Ailleurs le commissaire désigne les candidats aux électeurs, se met en tête de la liste, fait imprimer les bulletins, répand des écrits, etc. Que ne votait-il tout seul pour tout le département ? C'eût été plus simple et surtout plus économique. Et les tournées électorales des commissaires ! et le transport *de leurs personnes* par des convois spéciaux en chemin de fer ! et la plantation des arbres de la liberté ! Il y en a un qui a coûté 2,000 francs et plus de plantation. Avec cette somme, je sais des gens qui auraient défriché et boisé dix hectares de friches sur nos montagnes. Et 4,000 francs *de brassards achetés dans le but de provoquer l'enthousiasme des ouvriers en faveur de la république !* et les repas extraordinaires, et les frais de table des préfets ou commissaires ; et les voitures, et la musique ! que sais-je ? Avez-vous jamais vu dans nos anciennes comédies quelques-unes de ces scènes où un père de famille, parfois un oncle, examine les comptes de son fils ou de son neveu dont il veut payer les dettes. Quels détails ! quelles explications ! quelles réticences ! comme l'enfant prodigue s'est amusé ! L'oncle paie, mais il gronde. Ici la commission, qui joue le rôle de l'oncle, gronde bien quelquefois ; mais, scène plaisante et qu'il faut ajouter aux anciennes comédies, elle est souvent grondée. — Et par qui, direz-vous ? — Par les commissaires embarrassés de rendre leurs comptes, par les neveux. Il en est qui prennent la chose de haut. Leur demander ce qu'ils ont fait de l'argent de l'état ? Fi donc ! ils l'ont employé au service de la république. « Ils croiraient manquer à tous leurs devoirs » s'ils disaient à quoi et comment. « Forts de leurs consciences, ils ne se croient pas obligés de justifier de l'emploi de la somme reçue. » En vain la commission prétend qu'elle tient ses pouvoirs de l'assemblée nationale qui est souveraine ; les commissaires déclinent la compétence de l'assemblée elle-même : ce qui veut dire, si nous ne nous trompons, que les répu-

blicains sont supérieurs à la république. Il y a long-temps, à voir agir et parler les gens de la dictature, que nous soupçonnions que c'était là la maxime secrète des républicains; mais, en matière de comptes, nous trouvons que la maxime est d'une application scabreuse.

Nous allions oublier, parmi les scènes qui relèvent de l'ancienne comédie, celle de l'inspecteur-général de la république dans les douze départemens de la Lorraine. Voici les comptes de sa mission : « Frais de voyages de l'inspecteur-général de la république, accompagné de son secrétaire et de son domestique, 8,786 francs; location de la chaise de poste, 300 francs; cinq jours de séjour à Paris, 86 francs; frais d'équipement pour la tournée de l'inspecteur-général et de sa suite, 350 francs; appointemens du secrétaire et de l'inspecteur-général, 500 francs; gages du domestique, 100 francs; indemnité de l'inspecteur-général à raison de 40 francs par jour, 2,120 francs : total, 12,242 francs. Voilà, dit M. Ducos, une mission qui a duré cinquante-trois jours seulement, et qui coûte à la France 12,242 francs. » Mais, dans ce train magnifique dont s'entoure M. l'inspecteur-général de la république, il y a quelqu'un de sa suite qu'il a oublié de porter dans ses comptes, c'est un huissier, un inexorable huissier, comme le dit M. Ducos, qui suit partout l'inspecteur-général de la république, et dépose, dans les villes que traverse triomphalement l'inspecteur-général, des saisies et des oppositions pour obtenir le paiement des dettes de l'inspecteur. Comme l'esclave insulteur qui suivait le char du triomphateur romain, l'huissier suit l'inspecteur-général jusqu'au ministère de l'intérieur, « pour arrêter l'ordonnement des sommes dues pour la mission; mais il est arrivé trop tard; l'ordonnement était fait et le paiement effectué, dit M. Ducos. » Pauvre huissier! nous nous intéressons à cette course au clocher entre l'inspecteur-général de la république et l'huissier. Mais nous ne sommes pas étonnés que l'inspecteur-général ait fini par distancer l'huissier : l'inspecteur voyageait dans la chaise de poste que lui payait l'état, l'huissier allait en diligence sans doute. Nous sommes sûrs, cependant, qu'il y a eu des momens où l'inspecteur a tremblé, et, par exemple, dans la dernière manche, quand il s'agissait de savoir qui arriverait le premier au ministère de l'intérieur. Ce jour-là, l'inspecteur se vengeait de la peur qu'il avait, en s'imaginant que l'huissier représentait la réaction.

Parfois les scènes du rapport de M. Ducos rappellent les temps de la vie féodale. Ainsi il y a souvent plusieurs commissaires pour un département; l'un s'installe dans une ville, l'autre dans une autre, et de là ils s'excommunient et se mettent mutuellement hors la loi; mais ces guerres seigneuriales reviennent vite au caractère des choses de notre temps, c'est-à-dire au chiffre. Chaque commissaire se fait payer son indemnité, et tout finit par un ordonnement aux dépens du trésor public. Il aurait été juste que l'état, qui payait souvent plusieurs commissaires pour un seul département, ne payât qu'un seul commissaire pour plusieurs départemens, quand un seul commissaire était chargé de plusieurs départemens. Il n'en a pas toujours été ainsi; il y a tel commissaire chargé de deux départemens qui s'est fait payer une indemnité de 40 francs dans chaque département; il avait pour émarger un don d'ubiquité qu'il ne pouvait pas évidemment avoir au même degré pour les autres fonctions de sa vie publique et privée.

A travers ces scènes bizarres, il y en a de terribles : qu'est-ce que ces vingt-

huit barils de poudre qu'on a découverts à l'Hôtel-de-Ville, et la dalle enlevée qui donnait accès à une mèche extérieure? M. Pagnerre a vu les barils, la dalle enlevée et la mèche extérieure. On voulait, disait-on, faire sauter le gouvernement provisoire. Comment un pareil fait n'a-t-il pas donné lieu à une instruction judiciaire? comment n'y donne-t-il pas lieu aujourd'hui même? Sommes-nous dans un temps et dans un pays où l'on puisse dire : On a voulu faire sauter le gouvernement provisoire et un édifice public; on a vu la poudre et la mèche. — Eh bien? — Eh bien! ils n'ont pas sauté, et voilà tout.

L'histoire du gouvernement provisoire est tout entière dans l'examen des comptes du département de la Seine, tels que les présente M. Ducos. Quel curieux récit! quels portraits vivans des personnages principaux! Quelle peinture du temps! Chacun fait sa police personnelle, c'est-à-dire que chacun pourvoit à sa sûreté, comme au temps de la féodalité. Chacun a sa garde et sa forteresse. Mais de ces châtelains du 24 février, le plus redoutable, parce qu'il a la forteresse la plus inexpugnable et la mieux gardée en apparence, c'est le préfet de police. Adossée de trois côtés aux bâtimens du palais, la préfecture de police n'est abordable qu'au midi. C'est donc le préfet de police qu'il s'agit surtout de surveiller à l'aide d'une contre-police. Quant à sa garnison, on séduit un des corps les plus affidés. Avec de l'argent aussi, « on a des rapports très circonstanciés de ce qui se passait dans les clubs, dans les sociétés secrètes, à la préfecture de police, au ministère de l'intérieur. Ces rapports d'hommes considérables, qui étaient à l'abri de tous soupçons, avaient une grande valeur et se payaient cher. » Des hommes considérables! à l'abri de tous soupçons! On sait à l'aide de quels mérites et de quelles vertus on était sous les clubs et dans les sociétés secrètes des hommes considérables et à l'abri du soupçon.

Comme le ministère de l'intérieur était surveillé par la mairie de la Seine, il surveillait aussi de son côté la mairie; l'état payait les deux polices. « Avons-nous besoin, dit M. Ducos, de nous étendre sur ces pénibles révélations? Le simple exposé des faits n'en dit-il pas assez? Voilà des hommes qui reçoivent la mission en quelque sorte providentielle de conduire les destinées de la révolution et de fonder un nouveau gouvernement, et qui en sont réduits à se surveiller les uns les autres! Quand l'anarchie règne à ce point dans les régions élevées du pouvoir, doit-on s'étonner du désordre et du déchirement de la société tout entière? » Nous serions tentés de croire que *la mission providentielle* est de trop dans la phrase de M. Ducos, et, comme nous nous intéressons beaucoup au bon Dieu, nous n'aimons pas qu'on lui fasse prendre les dictateurs du 24 février pour les ministres de sa providence : il les a pris tout au plus pour les ministres de sa justice. Ce scrupule mis à part, nous approuvons vivement le rapport de M. Ducos; nous le regardons comme une des pages d'histoire les plus instructives qui aient été écrites depuis dix-huit mois, et nous espérons que la société actuelle y prendra de justes motifs de crainte et de prévoyance. Les hommes dont M. Ducos examine les comptes sont encore debout, prêts à envahir la société, et, s'ils réussissaient dans leur invasion, nous n'aurions même plus la ressource que nous avons trouvée dans les trois ou quatre Oromaze du gouvernement provisoire; nous n'aurions plus affaire qu'aux Arimane du parti.

L'armée, voilà ce qui doit attirer sans cesse l'attention du gouvernement et de la nouvelle assemblée, car l'armée est le grand boulevard de la société me-

nacée. Les anarchistes le savent bien; aussi c'est vers l'armée qu'ils dirigent leurs calomnies ou leurs flatteries, selon qu'ils espèrent l'intimider ou la séduire. Que ne font-ils pas pour ébranler ce dernier rempart de l'ordre social? Tantôt ils annoncent une réunion des électeurs de l'armée; ils auront plus de deux mille sous-officiers et soldats; ils en ont quarante à peine. Ne pouvant pas pervertir l'armée dans sa base, ils essaient de la démanteler par en haut. De là les attaques dirigées contre le général Changarnier. On ne veut pas qu'il puisse commander à la fois l'armée de Paris et la garde nationale; on veut diviser le faisceau dont le général Changarnier tient le lien dans sa main ferme et résolue; on ne veut rien céder des pointilleries de la loi à la nécessité des temps; on ne veut rien accorder non plus au libéralisme éclairé des chefs de notre armée. Nous devrions, en effet, nous féliciter mille fois de la bonne fortune que nous avons d'avoir des chefs militaires qui ont le goût et l'habitude de l'ordre légal. Ce goût ne se prend pas ordinairement dans les camps; mais c'est le privilège de cette armée formée sous la monarchie constitutionnelle qu'elle a les mœurs libérales et éclairées de cette monarchie. Elle n'aime dans la force que l'aide que la force peut donner à l'ordre. Cela est visible, surtout dans ses principaux chefs, dans le maréchal Bugeaud, dans le général Changarnier, dans le général Cavaignac, dans le général Bedeau, dans le général de Lamoricière. C'est une bonne fortune que des généraux qui aiment et qui respectent la tribune. Nous devrions donc tempérer quelque peu les formalités de la loi en face de pareils défenseurs de la loi; nous devrions préférer l'esprit à la lettre; mais ne voilà-t-il pas que nous prêchons naïvement les formalistes de la montagne, comme si, pour eux, les chicanes constitutionnelles n'étaient pas, comme tout le reste, une arme de guerre?

Nous sommes persuadés d'ailleurs que l'armée ne leur déplaît pas seulement à cause de ses chefs et à cause de son bon esprit, elle leur déplaît comme institution. L'armée, en effet, est comme le dernier abri de la hiérarchie. C'est là seulement que l'on sait encore obéir et commander; c'est là seulement que l'obéissance se relève par l'honneur militaire, et que le commandement n'a rien de personnel et d'égoïste, parce qu'il s'exerce aussi au nom de l'honneur. Il est dur et absolu, mais il est respectable, parce qu'il procède d'un grand devoir patriotique que les généraux et les soldats ont à accomplir en commun. Voilà le principe moral de l'armée, voilà les dogmes de la religion du drapeau. Comment cette religion pourrait-elle plaire aux anarchistes? Au lieu d'exciter l'envie et la colère, ces éternelles ressources de l'anarchie, la religion du drapeau les soumet au joug de l'honneur et de la discipline. Nulle part ailleurs on ne comprend aussi bien que dans l'armée la nécessité de l'ordre, et comment, pour s'appuyer les uns sur les autres, c'est-à-dire pour faire une société, il faut une règle et un chef. Un régiment est un phalanstère où chacun a son emploi et son office. Seulement, au lieu d'être fondé sur le principe de la jouissance, le régiment est fondé sur l'obéissance au nom du devoir, et c'est pour cela que le régiment vit et agit, tandis que le phalanstère ne pourra jamais vivre un jour, à moins qu'il ne plaise au bon Dieu de changer la nature humaine et de révoquer la loi du travail qu'il lui a imposée.

Pendant que l'armée à Paris résiste loyalement aux suggestions de l'anarchie, à Lyon, l'armée qui est placée sous le commandement du maréchal Bugeaud

remplit son double rôle de surveillante de l'Autriche et d'observatrice des factions parisiennes. Au sud, elle est une avant-garde contre l'Autriche, si l'Autriche se laissait aller en Piémont à l'esprit de conquête; au nord, elle est l'arrière-garde de l'armée qui veille au repos de Paris. Pendant qu'il inspecte les divers corps de son armée, le maréchal Bugeaud se fait dans les contrées qu'il parcourt le missionnaire de l'ordre, et il faut voir quel est le succès de ces missions que le maréchal s'est données, et qu'il remplit avec cette verve et ce bon sens qui le font aimer du soldat et du peuple. Quand nous parlons du peuple, nous parlons du vrai peuple, de celui que le maréchal aime et qui aime le maréchal, de celui qui laboure et qui défriche, de celui qui a le bon sens commun et qui applaudit de si grand cœur le maréchal Bugeaud, parce qu'il retrouve dans ses paroles ce bon sens commun. Partout où va le maréchal, sa maison ne désemplit pas depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir, et toujours parler à ces braves visiteurs, les encourager, aider leurs bons sentimens par l'espérance du succès, voilà le métier que le maréchal Bugeaud fait depuis trois mois. Tout autre y succomberait; il ne s'en porte que mieux. Le but qu'il veut atteindre lui donne de la force pour supporter les banquets, les bals, les harangues. Quelqu'un nous écrivait dernièrement, après la visite du maréchal dans les départemens de l'Isère et de la Drôme, qu'à voir l'empressement et la joie des populations, c'était comme si le maréchal les avait délivrées de l'occupation des Cosaques, et notre correspondant ajoutait « qu'il ne craignait pas moins les Cosaques du faubourg Saint-Antoine que les Cosaques du Don. » Nous ajoutons nous-mêmes que le mal, c'est que les uns finiraient par amener les autres.

En attendant que les Cosaques des faubourgs parisiens aient repris la force ou la présomption des jours de juin, l'assemblée nationale leur a rendu la parole: elle a permis l'affichage des placards, et le premier placard affiché a semblé vouloir enseigner quels étaient les hommes dont l'assemblée a voulu ranimer les espérances. Sont-ee là, bon Dieu! les orateurs funèbres que l'assemblée prépare pour ses funérailles? Le citoyen Rasetti, président du comité des communistes révolutionnaires, commence par déclarer « qu'il est un droit antérieur, préexistant même à toute société, celui de vivre! » Oui, mais point de vivre aux dépens d'autrui, aux dépens de la société. Ne dirait-on pas qu'on entre en société pour n'avoir rien à faire et pour être nourri gratis? Aussi bien, vivre ne suffit pas, et le placard explique ce qu'il faut entendre par vivre. « Nous entendons par vivre le développement complet de toutes nos facultés et la satisfaction entière de tous nos besoins. » Voilà la périphrase du mot de M. Considérant: l'humanité veut jouir. Le peut-elle? L'idée de supprimer le mal ici-bas et de réaliser dès ce monde le royaume de Dieu est une idée qui n'est pas neuve; mais les prophètes de nos jours, quoiqu'ils badigeonnent de temps en temps leurs systèmes d'un vernis sacrilège de christianisme, me semblent, en vérité, procéder du Coran plutôt que de l'Évangile; car c'est le paradis matériel de Mahomet qu'ils promettent ici-bas. Mahomet, plus habile, le faisait croire et espérer pour l'autre monde. Nos Mahomets veulent le donner dès aujourd'hui: aussi en prennent-ils les moyens dans le budget. Il n'y a que le trésor public, en effet, qui puisse réaliser le paradis de Mahomet. Et pendant combien de temps, hélas? Pendant le temps de le vider, ce qui n'est pas long.

Aussi bien, quand nous parlons de Mahomet à propos des socialistes, nous

ne nous trompons guère de langage. Tous les docteurs du socialisme et du communisme parlent en prophètes et en révélateurs. Ils se font dieux et ils proclament leurs lois supérieures à toute conscience et à toute liberté. « Nous reconnaissons les principes du communisme au-dessus des majorités factieuses et oppressives. » Ailleurs, dans un manifeste du parti socialiste, nous lisons : « La république est au-dessus du droit des majorités. » Pauvre suffrage universel et pauvre souveraineté du peuple ! c'était bien la peine d'être proclamés avec tant d'éclat pour être niés bientôt avec tant de hardiesse par ceux mêmes qui répétaient d'un air mystique et dévot les mots de suffrage universel et de souveraineté du peuple ! On disait que si les gouvernements s'ébranlaient et tombaient si vite dans notre pays, cela tenait à ce qu'ils n'étaient pas fondés sur le suffrage universel et sur la souveraineté du peuple. Eh bien ! aujourd'hui, la société n'a pas d'autre fondement que le suffrage universel et la souveraineté du peuple. Mais voici des sectaires qui déclarent que leur système est supérieur à tout. Le peuple est souverain, mais il doit se soumettre aux principes du socialisme et du communisme ; les Moïses de la démagogie l'ont décidé, et, du fond des estaminets qui leur servent de Sinaï, ils sortent radieux et hautains, et croient que tout genou doit plier devant eux. Comme il serait possible que le peuple s'étonnât et murmurât d'une souveraineté si esclave, les communistes ont à leurs ordres aussi un ange exterminateur prêt à châtier les impies. « Il faut, dit le placard, qu'une main vigoureuse, un homme convaincu, déterminé et capable précipite la société dans les voies véritables et ne dépose ses pouvoirs que lorsqu'on aura établi l'égalité absolue entre tous les hommes. »

Nous ne voulons pas clore la revue que nous faisons des affaires intérieures sans parler de l'installation du conseil d'état. C'est une grande expérience qui commence. Jamais, de l'avis unanime, loi ne fut plus mal faite que la loi du conseil d'état. Organisation confuse et mobile, attributions inexactes et indéfinies ; pouvoir politique qui dépend de la gracieuseté qu'aura l'assemblée législative de lui renvoyer l'examen des lois, pouvoir qui, par conséquent, n'a rien qui soit propre et indépendant ; pouvoir administratif qui ne peut servir qu'à gêner l'administration, parce qu'il n'émane pas de l'administration elle-même et n'est pas un degré supérieur d'examen et d'instruction pour les affaires, comme l'était l'ancien conseil d'état ; intervention maladroite de la politique dans les affaires et surtout d'une politique condamnée à être toujours posthume et arriérée, puisque la moitié du conseil d'état représentera toujours l'esprit de l'assemblée qui vient de finir et le représentera d'une façon imparfaite et, par conséquent, tracassière : nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les inconvénients de l'organisation du nouveau conseil d'état. Quoi qu'il en soit, le voilà installé, et, comme il y a dans son sein des gens d'esprit, nous pensons qu'ils feront leurs efforts pour corriger dans la pratique les vices de l'institution. Ils y sont d'autant plus obligés que, comme ils ont un peu oublié de surveiller la création du nouveau corps, ils doivent donner plus de soins à son éducation.

Nous arrivons aux affaires étrangères. Quel spectacle ! quelle confusion ! L'Italie d'abord, l'Italie surtout ; nous nous occuperons prochainement de l'Allemagne. Ah ! si quelque chose peut augmenter la détestation publique qu'a partout encourue, en Europe, le parti démagogique, c'est le tableau de l'Italie telle qu'il l'a trouvée et telle qu'il la laisse. Il y a dix-huit mois, l'esprit libéral modéré animait partout



l'Italie. A Rome, un pontife éclairé et bon prenait l'initiative d'une administration aussi laïque que le permet la nature du gouvernement romain; à Florence, Léopold continuait la pratique de ce gouvernement libéral et sage dont la Toscane a su, dès le xvii<sup>e</sup> siècle, donner l'exemple et la leçon à l'Europe. La liberté politique venait s'appuyer sur la bonne administration et la fortifiait. Le Piémont devenait une monarchie constitutionnelle sans cesser d'être une monarchie militaire. L'Autriche était tenue en échec par le libéralisme et par l'armée du Piémont. Où sont maintenant tous ces biens, les uns déjà accomplis, les autres espérés? L'esprit démagogique s'est abattu sur l'Italie; il a partout chassé le libéralisme, et comme l'esprit démagogique n'est pas capable de créer une force quelconque, parce qu'il est incapable d'ordre et d'organisation, il a livré sans résistance à la tyrannie de l'esprit despotique les peuples qu'il a, du même coup, agités et affaiblis. Telle est l'histoire de la lutte d'Italie. Le libéralisme n'a pas résisté à la démagogie, et la démagogie n'a pas résisté aux Autrichiens.

L'année 1848 a été une année d'effervescence populaire. L'année 1849 sera-t-elle une année de répression despotique? Quant à nous, disciples persévérans de la liberté constitutionnelle, quelles que soient les formes de cette liberté, république ou monarchie, ce que nous regrettons surtout dans les orgies de l'esprit démagogique, c'est le tort irréparable que ces orgies font à la liberté constitutionnelle. Croyez-vous que le culte de cette liberté ait aujourd'hui en France autant de fidèles qu'il en avait il y a deux ou trois ans? Croyez-vous que ce genre de gouvernement à la fois libre et régulier, dont nous avons joui en France pendant trente ans sous les deux dynasties des Bourbons, qui se répandait peu à peu dans toute l'Europe, qui s'accréditait en Allemagne et qui commençait à s'établir en Italie, qui créait partout à la France des points d'appui, qui cachait et effaçait insensiblement les différences nationales sous l'analogie des institutions, qui libéralisait le monde occidental, et, en le libéralisant, le séparait chaque jour davantage de la Russie et fortifiait l'indépendance par la liberté, croyez-vous que la chute de ce gouvernement en France n'ait pas eu un contre-coup funeste en Europe? La république s'y est-elle fait autant d'adhérens et d'imitateurs que l'avait fait la monarchie constitutionnelle? Nous n'attachons pas aux mots et aux formes une importance exagérée, et nous sommes persuadés que la république française, si elle reste aux mains du parti modéré, finira par reconquérir en Europe les sympathies qu'avait inspirées la monarchie constitutionnelle. Mais nous n'en sommes pas là, et partout, en attendant, la cause libérale recule, parce que la démagogie l'a compromise.

En Italie, la défaite de Novarre a affaibli le Piémont, mais elle ne l'a ni abattu ni déshonoré; il s'est soutenu par la dignité morale qu'a montrée Charles-Albert en abdiquant la couronne; il s'est soutenu par la sagesse et la fermeté que montre le nouveau roi. Les Piémontais auront toujours sur l'Italie une grande supériorité morale: ils se sont battus; il y a eu là des hommes qui ont su mourir même pour une cause qu'ils croyaient perdue. L'épée que la démagogie avait mise dans les mains du roi Charles-Albert, et qu'il a acceptée, parce qu'un officier ne refuse jamais de se battre, devait se briser; il le savait; cela ne l'a pas empêché de la tirer courageusement hors du fourreau, et, quand elle s'est brisée, il a brisé en même temps sa couronne, non pour se punir des illusions qu'il n'avait pas eues, mais pour en finir avec la fatigue de régner, n'ayant pu dans

le combat en finir avec la fatigue de vivre. Il y a eu de la grandeur dans cette abdication, et cette grandeur a rejailli sur le Piémont. La bataille de Novarre n'a plus été que la défaite de la démagogie italienne qui avait envoyé au combat, sans les y accompagner, une armée et un roi qui valaient mieux que le rôle qu'ils acceptaient.

Après cette défaite de la démagogie, que reste-t-il en Piémont devant l'Autriche? Il reste encore, grace à Dieu, le Piémont tout entier, moins la démagogie qui le minait, le Piémont ayant bonne cause et bon droit, et que nous devons soutenir. Si donc l'Autriche croit avoir battu à Novarre autre chose que la démagogie italienne, si elle veut avoir battu du même coup la monarchie nationale et constitutionnelle du Piémont, si elle veut abuser contre le libéralisme des succès qu'elle a eus contre le radicalisme, c'est une autre question qui commence en Italie.

Ce que nous devons souhaiter à l'Italie, c'est qu'elle puisse partout secouer les chaînes de la démagogie, afin de rentrer dans le cercle des institutions nationales; ce que nous devons souhaiter à l'Italie, c'est une restauration libérale et nationale, comme celle qui vient d'avoir lieu à Florence, comme celle qui va bientôt se faire à Rome, et que déterminera infailliblement la présence de notre expédition.

L'intervention de la France dans les états romains est la conséquence naturelle de notre politique immémoriale en Italie. Intervenir libéralement, afin d'empêcher que l'Autriche n'intervienne despotiquement, telle a été la pensée de l'expédition d'Ancône, telle est encore la pensée de l'expédition de Civita-Vecchia. Le gouvernement du général Cavaignac a eu l'occasion de faire cette intervention libérale au moment où le pape a quitté Rome; l'occasion était d'autant plus belle alors, qu'elle eût empêché tout le mal qui s'est fait depuis.

. . . . . Mais, pour être approuvés,  
De semblables desseins veulent être achevés.

Il faut les faire et ne point en parler. C'a été le contraire : on en a parlé, et on ne les a pas faits. A Dieu ne plaise que nous ayons jamais cru que c'était là, de la part du général Cavaignac, une manœuvre électorale! nous croyons, au contraire, que la pensée de l'intervention était sérieuse et sincère, mais le général Cavaignac a craint de blesser les préjugés démagogiques. Il a cédé à son entourage et à son origine; il a cru que la démagogie romaine était la liberté et qu'il fallait la respecter; il n'a pas compris que toute révolution qui commence par un assassinat est une révolution illibérale et odieuse. Dans le monde, nous avons souvent vu réussir les causes dont les défenseurs savent mourir, jamais celles dont les défenseurs ne savent qu'assassiner.

Ce que le général Cavaignac n'a pas cru pouvoir faire, nous aimons que le ministère actuel le tente hardiment. Oui, nous allons aider à la restauration du pape, c'est-à-dire nous allons aider à la restauration du libéralisme contre la démagogie; nous allons pratiquer au dehors, dans les limites d'une sage politique, ce que nous pratiquons au dedans. Où est le mal? Quoi! cela se fera au mois de floréal de 57 de la république, comme date *le Peuple souverain*, journal de Lyon, qui consent cependant, par condescendance pour le public, à traduire ce floréal en avril et cet an 57 en l'an 1849 de l'ère chrétienne! Oui, cela se fera

en l'an 57; et, chose étrange que nous renouons à faire comprendre au *Peuple souverain*, c'est peut-être précisément parce que la république française fera cela en l'an 57, qu'elle aura une année 58 et 59. L'avenir nous démontrera chaque jour davantage que la république ne vit que parce qu'elle n'est *républicaine* ni au dedans ni au dehors. Que la république redevienne *républicaine* comme l'entendent certaines gens, elle vivra ce qu'ont vécu les républiques de Florence et de Rome.

---

L'Autriche est aux prises de nouveau avec de graves complications sur son propre territoire. Après plusieurs mois d'escarmouches, la guerre de Hongrie devient sérieuse. Triste situation, dont la Russie n'a point à se plaindre, mais dont l'Occident a droit de se préoccuper d'autant plus! En janvier l'insurrection magyare, qui s'était vue dans l'impuissance de porter secours à celle de Vienne, après de fabuleuses promesses, semblait à la veille d'être entièrement comprimée sur le sol hongrois même. Pourchassés de Presbourg à Comorn, de Comorn à Pesth et de Pesth à Debreczin, par-delà les marécages de la Theiss, les Magyars, malgré tant de défaites, ont repris récemment l'offensive.

Le remplacement du prince Windischgraetz par le maréchal Welden à la tête de l'armée autrichienne ne révèle qu'en partie le secret de ce brusque revirement des chances de la guerre. Les fautes qui l'ont compromise ne sont point seulement les fautes du général en chef, beaucoup plus fort, à ce qu'il paraîtrait, sur les détails de la loi martiale que sur la stratégie. Le cabinet commence à s'apercevoir qu'il aurait bien aussi quelques graves reproches à se faire pour avoir manqué à la gratitude qu'il avait promise aux Slaves victorieux dans les murs de Vienne. A peine la Hongrie semblait-elle en voie de pacification que, redoutant toutes ces jeunes ambitions de peuples et d'hommes dont il avait tiré si bon parti, le gouvernement autrichien modifiait sensiblement sa politique à leur égard. Les Serbes, maîtres de la Syrmie et du Banat, et ainsi des deux rives de la Theiss, alliés des Valaques, qui sont la population dominante en Transylvanie, les Serbes, qui avaient depuis le 12 juin soutenu, sans perdre un pouce de terrain, tout le poids de l'armée magyare, répondaient de protéger cette principauté à la seule condition que le budget autrichien leur prêtât un concours effectif. Le cabinet refusa, dans la crainte de l'influence qu'ils avaient déjà su prendre dans cette guerre et de leur patriotisme slave, beaucoup plus âpre que celui des Croates. Les Croates eux-mêmes devenaient suspects. Gênés dans leurs libertés locales, trompés dans l'espérance de voir leur ban au premier rang de l'armée, suivant la promesse qu'on lui en avait faite dans l'effusion de la reconnaissance, ils osèrent se plaindre, et les feuilles ministérielles de Vienne envenimèrent ces griefs en déclarant fort clairement que l'on pourrait bien quelque jour bombarder Agram tout comme on avait fait Prague. Enfin cette politique, que les Slaves qualifiaient d'allemande, fut imprudemment couronnée par la dissolution de la diète de Kremsier, diète impuissante assurément, mais animée de cet esprit de confédération qui est le fond du programme des Slaves-Autrichiens.

La constitution octroyée accordait sans nul doute une grande somme de liberté civile et politique, mais elle repoussait cette idée d'une autonomie nationale à

laquelle prétendait chacun des peuples de l'empire. Un cri s'éleva donc de toutes les provinces; cette *charte* était un *oukase*. Le mot est resté. Les fautes stratégiques du prince Windischgraetz, ce refus de fortifier la Theiss et la Transylvanie en s'appuyant sur les Serbes et les Valaques, ce retrait de la parole donnée à Jellaehich, ces menaces d'un bombardement d'Agram, cette *charte-oukase* qui centralisait au lieu de confédérer, ce complet changement d'attitude et de langage de la part de l'Autriche, présentaient aux Magyars une merveilleuse occasion de relever leur fortune si follement jouée jusqu'alors.

Auraient-ils assez de prudence pour en profiter? En un mot, seraient-ils assez avisés, même après la rude leçon des événements, pour consentir au partage de la Hongrie en autant d'états libres qu'elle contient de races, pour prendre leur parti de cette dissolution du royaume hâtée par la politique de M. Kossuth? Ceux qui connaissent M. Kossuth et les traditions magyares n'osaient répondre affirmativement. Toutefois de nouveaux personnages étaient entrés en scène et allaient saisir avec vigueur le rôle qui s'offrait au dictateur de Debreczin. Au moment où M. Kossuth se trouvait rejeté par-delà la Theiss, Bem et Dembinski voulurent, si difficile que fût la tâche, profiter des fautes du cabinet de Vienne et de son général en chef pour tenter avec des élémens nouveaux la réorganisation de l'armée hongroise. La Theiss était difficile à franchir en hiver pour l'infanterie et l'artillerie autrichienne, tandis que la cavalerie des Magyars et leur *infanterie à cheval*, admirablement propres aux surprises, pouvaient se maintenir encore long-temps par un système de *guerillas*. Bem se chargea d'essayer ce système dans les montagnes de la Transylvanie pendant que Dembinski défendait le passage de la Theiss. Ils comptaient principalement, pour reconstituer une armée, sur l'effet de ces idées de conciliation qu'ils étaient venus prêcher aux diverses populations de la Hongrie. Bem pratiquait avec une heureuse énergie à l'égard des Valaques dont l'immense majorité, mal défendue par les troupes autrichiennes, l'accueillait avec faveur et dont un bon nombre se rangeait sous son drapeau. Dembinski avait quitté Paris à la condition stipulée avec l'agent de la Hongrie que les Magyars se résigneraient à conclure avec les Slaves un traité qui garantirait à ceux-ci leurs libertés locales et leur nationalité. Enfin, les deux généraux slaves obtinrent que l'armée magyare prit le nom d'armée magyaro-slave. Ainsi, pendant que M. de Windischgraetz s'absorbait dans l'application grammaticale et pédantesque de sa loi martiale et que le cabinet s'étudiait à réprimer le rapide élan de l'influence slave, les deux chefs polonais, appuyés d'ailleurs sur le concours de dix mille compatriotes accourus de Galicie et de Russie, exploitaient avec une infatigable ardeur les mécontentemens causés, en pays slave, par la dernière évolution de la politique autrichienne. De là les succès de Bem en Transylvanie contre la faible division de Püchner; de là la facilité avec laquelle Dembinski a pu se remuer et se reconstituer sur la rive gauche de la Theiss; de là ce revirement d'opinion qui a entraîné tant de Slaves dans la cause magyare, et singulièrement refroidi le dévouement des autres pour l'Autriche; de là enfin ces brillantes excursions de cavalerie qui viennent de ramener en ligne l'armée hongroise, et de réduire l'armée autrichienne à la défensive.

La Russie attend l'arme au bras le résultat de cette campagne; peut-être n'est-elle point aussi pressée d'intervenir que l'opinion est portée à le supposer.

Comme on sait, le vœu des villes saxonnes de la Transylvanie et un *intérêt d'humanité* l'avaient appelée à Hermanstadt, ce qui a procuré au général Bem l'occasion de l'en repousser avec une certaine rudesse. Depuis lors elle est rentrée dans l'expectative, sans doute moins affligée qu'on ne pense de contempler de sa frontière fortement gardée l'anarchie dans laquelle se débattent et s'épuisent les peuples de l'Autriche. Ce serait une histoire bien riche en enseignemens que celle des avantages retirés par le cabinet russe dans les révolutions qui, depuis le premier partage de la Pologne, ont affaibli l'Europe. On ne saurait dire que la Russie ait depuis lors illustré son nom par beaucoup de victoires, et cependant quelle est la crise européenne d'où elle ne soit sortie avec un agrandissement notable, avec un lambeau de quelque pays voisin? La Russie d'à présent n'est pas autre chose qu'une conquête permanente et progressive sur les révolutions de l'Europe conduites à tort et à travers par l'irréflexion des révolutionnaires.

S'il est un pays à l'égard duquel la Russie ait pratiqué avec succès ce système d'envahissement continu à la faveur des insurrections politiques ou religieuses, c'est la Turquie. Une révolution nouvelle, conséquence de la nôtre, est venue l'année dernière fournir au cabinet de Saint-Pétersbourg l'occasion d'occuper les deux principautés de la rive gauche du Danube. Il fallait, suivant M. de Nesselrode, il fallait pour le bien de la Turquie et de la civilisation étouffer les germes du socialisme importé de l'Occident; et, couverte sous ce beau prétexte, la Russie a trouvé le moyen d'établir dans cette merveilleuse position militaire qui domine l'empire de Turquie et celui d'Autriche un campement de quatre-vingt-dix-sept mille hommes. Tant de baïonnettes pour mettre à la raison le socialisme valaque! En conscience, le chiffre est fort, et c'est bien de la générosité. Il est vrai que l'entretien de cette armée coûte peu au budget du czar; ce sont les Moldo-Valaques qui paient, non point de l'argent qu'ils ont, étant ruinés par les premiers mois de l'occupation, mais de l'argent que la Russie leur avance bénévolement, ce qui formera, pour peu que l'occupation se prolonge, un capital honnête dont les principautés auront peut-être quelque peine à se libérer dans l'avenir. Qu'importe! elles n'en devront que plus de reconnaissance à la cour protectrice, en attendant qu'il lui plaise exiger la *liquidation* de la nationalité moldo-valaque.

Quel langage tient la Turquie en présence d'un pareil abus dans l'interprétation des traités? Comment envisage-t-elle cette funeste occupation qui est à la fois une lésion de ses droits et une menace perpétuellement suspendue sur Constantinople? La Turquie est animée des intentions les plus sensées et les plus droites; elle proteste, elle occupe à son tour le territoire moldo-valaque, elle y maintient aussi haut qu'elle peut le drapeau de la suzeraineté; elle paie au comptant toutes les dépenses de son armée, elle se concilie par la modération de sa politique la confiance et la sympathie des Moldo-Valaques; elle s'étudie avec une activité nouvelle dans son administration à mettre les populations slaves des provinces de la rive droite en garde contre les provocations du panslavisme moscovite plus ardent que jamais; elle continue ses armemens, elle les élève à cent quinze mille hommes de troupes régulières, et elle appelle ses quatre-vingt mille hommes de vieux soldats de réserve. Enfin elle se prépare à faire face à tout événement. Cependant, lorsque, dans l'éventualité d'une rup-

ture, elle en vient à demander aux cabinets de l'Occident, à la France et à l'Angleterre, comment ils entendraient faire honneur à la convention des détroits protectrice de Constantinople, alors naissent les incertitudes et les irrésolutions. La France répond : Nous reconnaissons vos droits, nous vous souhaitons du bien; mais nous trainons notre boulet; vous avez pourtant un espoir; gagnez l'Angleterre, et nous verrons. Sur quoi le divan insiste à Londres. L'occasion est belle, pense-t-il, puisque lord Palmerston est au pouvoir. Par malheur, il se pourrait que lord Palmerston n'eût point tout-à-fait pour la Russie la répulsion que l'on se plaît d'ordinaire à lui attribuer; le noble lord semble sans doute par instans prendre vivement à cœur l'intégrité de l'empire ottoman; cela ne tire guère à conséquence; la Russie a pu se convaincre par une longue expérience qu'il convient de distinguer en ce qui la touche entre les paroles et les actes du ministre whig; la Russie ne s'alarme point de ces boutades. Lord Palmerston promet sans agir, et pour la Turquie force est d'attendre tout en se fortifiant sur le pied de paix armée.

Il est difficile de prévoir quelle sera la fin de cette occupation des principautés moldo-valaques, à laquelle les cabinets de l'Occident assistent depuis tout à l'heure dix mois. Plus les affaires de l'Europe seront compliquées, plus aussi la Russie sentira l'importance de la position stratégique qu'on a bien voulu lui laisser prendre dans la vallée du Danube. Elle y est assise tout à son aise; il paraît même qu'elle considère déjà le sol des deux principautés comme une dépendance immédiate de la couronne russe; car autrement le respect du principe de neutralité l'eût sans doute arrêtée dans cette expédition peu glorieuse, conduite de la Petite-Valachie sous les murs d'Hermanstadt. L'Autriche, en des temps plus heureux pour elle, aurait peut-être, comme en 1827 et 1829, pris en considération cet état de choses, si peu favorable dès à présent et de si mauvais augure pour la liberté du Danube; mais, pendant qu'un général autrichien, rejeté par Bem en Valachie, viole lui-même la neutralité du territoire ture, en s'y reconstituant à loisir pour rentrer en Transylvanie, l'internonce d'Autriche à Constantinople marche dans des rapports étroits et intimes avec l'ambassade russe. Occupation de la Turquie, humble dévouement de l'Autriche, voilà donc les avantages respectables que le cabinet de Saint-Petersbourg a retirés de la révolution de 1848; et telles sont les circonstances au milieu desquelles on annonce que M. Seniavin, dont les doctrines panslavistes sont bien connues, est appelé à remplacer M. de Titow. Qu'on nous permette à cet égard de hasarder une conclusion qui, sous couleur de science, est essentiellement politique et pratique : ou le slavisme fortifiera et sauvera la Turquie et l'Autriche, ou le panslavisme les détruira. Tant pis pour elles si elles ne le comprennent pas, et tant pis pour la civilisation si nous ne réussissons pas à les en convaincre.



---

# LITTÉRATURE

## ANGLO-AMÉRICAINNE.

VOYAGES RÉELS ET FANTASTIQUES D'HERMANN MELVILLE.

*TYPEE.*<sup>1</sup> — *OMOO.*<sup>2</sup> — *MARDI.*<sup>3</sup>

Voici une nouveauté curieuse, un Rabelais américain. Imaginez ce que serait le prodigieux Pantagruel, si notre curé de Meudon avait jeté des teintes élégiaques, transparentes et nacrées sur le canevas de sa vigoureuse ironie, et rehaussé de métaphysique panthéiste l'invention de ses arabesques. Imaginez Daphnis et Chloé ou Paul et Virginie dansant au sein des nuages, avec Aristote et Spinoza escortés de Gargantua et Gargamelle, je ne sais quelle gavotte fantastique. Œuvre inouïe, digne d'un Rabelais sans gaieté, d'un Cervantes sans grace, d'un Voltaire sans goût, — *Mardi ou le Voyage là-bas* n'en est pas moins un des plus singuliers livres qui aient paru depuis long-temps sur la face du globe. On pourrait accumuler à ce propos toutes les épithètes que M<sup>me</sup> de Sévigné affectionnait : — livre extraordinaire et vulgaire,

(1) Boston, 3 vol. — (2) *Ibid.*, *id.* — (3) London, Bentley, 3 vol.

original et incohérent, sensé et insensé, mal écrit et mêlé de pages éclatantes, farci de faits intéressans et de rabâchage, d'enseignemens profonds et d'épigrammes médiocres. Vous diriez le rêve d'un mousse qui a mal fait ses études, qui s'est enivré de haschich, et que le vent balance au sommet d'un mât pendant une nuit chaude des tropiques.

Ce bizarre ouvrage qui débute comme un conte, qui tourne ensuite à la féerie et se rabat sur l'allégorie pour arriver à la satire en traversant l'élegie, le drame et le roman burlesque, piqua vivement ma curiosité de critique; je ne le comprenais pas après l'avoir lu, je le comprenais encore moins après l'avoir relu; une clé était nécessaire non-seulement aux faits, aux noms propres et aux doctrines que l'auteur mettait en œuvre, mais surtout à la création d'un tel livre, qui semblait n'avoir au monde aucune raison d'être. Avec cet amour du vrai et ce besoin d'aller au fond des choses que je ne peux ni ne veux éteindre, je me mis à chercher la solution d'un problème d'autant plus intéressant qu'il se rapporte à une littérature toute neuve et qui est encore pour ainsi dire dans son œuf. Je consultai les critiques anglais; ils m'apprirent ce que je savais; d'abord que l'œuvre est extravagante, et ensuite qu'ils n'y voyaient pas plus clair que moi. Ils m'avertirent aussi que M. Hermann Melville n'était qu'un pseudonyme, auteur de romans-voyages apocryphes, *Typee* et *Omo*, qui attestent une vigoureuse puissance d'imagination et une grande hardiesse à mentir.

Je voulus donc lire *Typee* ou, comme nous prononcerions ce mot, *Taïpie*, ainsi que la suite, intitulée *Omo* (*Omoû*), et je ne fus pas de l'avis des critiques anglais. Sans doute, il y était question de mille aventures étranges; il s'agissait de nymphes érotiques et sauvages, de cannibales idylliques et philosophes, de temples enfouis dans les bois et perchés sur les rocs de Noukahiva, de beaux *moraïs* dans les vallées, de scènes innocentes d'anthropophagie mêlées de danses sentimentales; — mais toutes ces choses se retrouvent à peu près chez Bougainville, Ongas, Ellis et Earle. Il y avait là un cachet de vérité, une saveur de nature inconnue et primitive, une vivacité d'impressions qui me frappaient. Les nuances me paraissaient réelles, bien qu'un peu chaudes et à l'effet; les aventures romanesques de l'auteur se déroulaient avec une vraisemblance suffisante. Notre héros, après avoir été, disait-il, mangé de caresses par ses hôtes polynésiens, avait failli être mangé par eux en chair et en os; on lui avait prodigué les douceurs de cette hospitalité gastronomique et perfide dont les animaux de nos basses-cours sont les objets. Nourri et amusé aux frais de l'état, il avait eu pour se distraire l'opéra, la poésie indigène, le bal et la conversation des bayadères les plus distinguées. On avait soigné sa vie, son bien-être, sa bonne humeur, sa santé physique et morale avec un amour et une sur-



veillance à faire frémir. Il se hâta de fuir des gens si soigneux de leurs hôtes. Une longue odyssée pleine de péripéties redoutables l'arracha au festin des barbares. Seulement il avait laissé en route son valet de chambre, une espèce de Sancho Pança matelot nommé Toby, personnage divertissant. Le maître, qui ne doutait pas que les Taïpiés n'eussent servi Toby à la broche ou frit dans des feuilles de palmier, lui donna quelques larmes et revint à Boston où il publia cette histoire.

On la prit pour un *hoax* du plus beau calibre; le style, sans être pur ou élégant, avait de la vivacité et de l'entrain: on s'étonna de voir un Américain si imaginatif et si gascon, mais on l'admira. Les Américains comprennent la plaisanterie, excepté dans ce qui touche l'honneur national; ils l'aiment assez, et, quand elle est de haut goût, elle ne leur répugne pas. On se dit des choses fort singulières dans les chambres législatives; certains journaux sérieux et estimés annoncent toujours la célébration des mariages dans une colonne surmontée d'une petite vignette qui représente une grande souricière, avec cette légende en caractères énormes : *Souricière matrimoniale*. C'était d'ailleurs une vieille coutume anglaise et puritaine, cultivée avec une dextérité remarquable par Daniel de Foë, d'attraper ainsi le public par des fictions ornées de tous les détails de la vraisemblance. On se souvenait encore de la *Révélation de M<sup>me</sup> Leveau faite au lit de la mort*, feuille que l'on criait dans les rues de Londres vers 1688, et qui déçut beaucoup de bonnes âmes calvinistes dans l'intérêt de leur salut. La plaisanterie ne déplut donc à personne, et M. Hermann Melville passa pour un conteur de bourdes très amusant et très original.

Cependant une *revue* austère, *l'Évangéliste de New-York*, manifesta quelques scrupules, fit ressortir les romanesques inventions de M. Melville, le traita de mauvais plaisant et lui reprocha d'avoir parlé légèrement et calomnieusement des missionnaires de Taïti et des Marquises. Ce n'était point l'affaire du narrateur de se trouver ainsi réfuté. Il ne répondit rien: mais tout à coup, en janvier 1846, on vit paraître dans l'un des journaux d'une province très éloignée (*Buffalo Commercial Advertiser*) une lettre du valet de chambre matelot Toby, escortée d'une note de l'éditeur qui, dit-il, a vu Toby en personne. « Son père est un bon fermier de la ville de Darien, dans le comté de Genesée. Toby habite notre ville, où il exerce la profession de peintre en bâtimens; il affirme que les aventures racontées par Hermann Melville sont vraies dans leur ensemble et dans tout ce qui est essentiel. On n'a pas de motifs pour révoquer en doute l'assertion de Toby, qui est un fort honnête homme. » Ensuite vient la lettre de Toby lui-même « qui, dit-il, s'appelle Richard Green de son vrai nom. La marque du coup que lui a porté un des chefs sauvages de Nonkahiva est encore gravée sur son front. Il désire beaucoup retrouver son maître et son compagnon

d'infortune Melville, et il prie M. l'éditeur d'insérer sa lettre; il espère qu'elle sera répétée par les feuilles d'Albany, de Boston et de New-York, et qu'elle parviendra à la connaissance de Melville. »

La lettre de Toby ne persuada personne; on ne douta pas que tout ne fût arrangé d'avance : comment en effet aller aux preuves et vérifier les noms, les dates et les faits? Toby se porte caution de Melville qui se porte caution de Toby, et tous deux ont pour garant le brave éditeur de Buffalo, qui reçoit d'eux à son tour son brevet de véracité. Mascarille répond de Jodelet et Jodelet de Mascarille. L'affaire se compliquait et la galerie s'en amusait fort; il y avait là pour les spéculateurs américains de quoi *deviner, spéculer, conjecturer et calculer* (*guessing, speculating and calculating*). Bref, c'était une assez piquante introduction des chances des paris et des hasards du jeu dans le domaine de la littérature. M. Hermann Melville poussa sa pointe en véritable enfant des États-Unis : *going ahead* (aller de l'avant) y est le mot d'ordre universel. Le *go-ahead system*, l'entreprise, l'*en-avant*, emportent aujourd'hui la plus *allante*, la plus *active* nation du globe, *the smartest nation in all creation*. « Nos mères, dit à ce propos un Américain de beaucoup d'esprit, se dépêchent de nous mettre au monde; nous nous dépêchons de vivre; on se dépêche de nous élever. Nous faisons notre fortune en un tour de main; nous la perdons de même, pour la rebâtir et la reperdre encore en un clin d'œil. Notre corps fait dix lieues à l'heure; notre esprit est à haute pression; notre vie file comme une étoile; notre mort est un coup de foudre. » M. Hermann Melville se dépêcha donc de mettre à profit son premier succès; il donna vite une suite à *Typee* (*Taïpie*), raconta les aventures de son pauvre Toby et intitula cette suite *Omoo* (*Omoû*). Les mêmes qualités ou à peu près se retrouvaient dans le second ouvrage qui eut moins de succès; ce sont des fragmens du journal de voyage qui a dû servir à composer *Typee*. La réputation du conteur était faite. Chacun convenait que M. Hermann Melville avait infiniment d'imagination, qu'il inventait les plus curieuses extravagances du monde, et qu'il excellait, comme Cyrano de Bergerac, dans la mystification du genre sérieux.

Après avoir lu *Typee* et *Omoo*, il me restait, comme je l'ai dit, bien des doutes sur la justesse de cette opinion qui avait prévalu en Amérique et en Angleterre, et que l'on trouve consignée dans la plupart des journaux et des *revues* où les « romans » de M. Melville sont analysés. La fraîcheur et la profondeur des impressions reproduites dans ces livres m'étonnaient; j'y voyais un écrivain moins habile à s'amuser d'un rêve et à jouer avec un nuage que gêné d'un souvenir puissant qui l'obsède. Type du caractère anglo-américain, vivant pour la sensation et par elle, curieux comme un enfant, aventureux comme un sauvage, se jetant la tête la première dans des entreprises inouïes et

les menant à fin avec un héroïsme acharné, je trouvais que M. Hermann Melville s'était peint lui-même très fidèlement. Cependant qui aurait osé affirmer l'authenticité de M. Melville et sa véracité? Attaquer de front la critique du nouveau monde et celle du vieux monde eût été fort inmodeste. Je me contentais de douter, lorsque le hasard me rapprocha de l'un des plus honorables citoyens des États-Unis, homme lettré et spirituel, au courant des choses intellectuelles de sa race : — Voulez-vous, lui demandai-je, m'apprendre le vrai nom de ce singulier écrivain qui s'intitule Hermann Melville et qui a publié aux États-Unis de si curieux contes, *Mardi* et *Typee*?

— Vous êtes, me répondit-il, des gens trop subtils, qui cherchez malice à tout. M. Hermann Melville se nomme Hermann Melville; il est fils de l'ancien secrétaire de légation de notre république près la cour de Saint-James. D'un tempérament fougueux et ardent, il s'embarqua de bonne heure, et, comme nous le disons, *il suivit la mer*. Fit-il partie du *regular navy*, ou monta-t-il à bord d'un *privateer*? Quelles aventures marquèrent le cours de ses orageuses et peu classiques études? Lui seul pourrait vous instruire là-dessus, et, si jamais vous visitez le Massachusetts où il est établi et où il s'est marié, je vous conseille d'aller lui demander des renseignemens. C'est un homme athlétique, jeune encore, hardi et entreprenant de sa nature, un de ces hommes tout nerfs et tout muscles, qui se plaisent à lutter contre les flots et les orages, contre les hommes et les saisons. Il a épousé la fille du juge Shaw, l'un des magistrats les plus distingués de la Nouvelle-Angleterre, et il vit maintenant dans le calme de la vie de famille, entouré d'une juste et singulière célébrité dont il accepte le côté un peu équivoque; car on le regarde généralement comme un conteur de fables bien faites, mais de fables à dormir debout. Sa famille, qui sait que les aventures racontées par lui sont *genuine*, n'est point flattée de la part d'éloges accordée à M. Hermann Melville en faveur de son imagination aux dépens de sa moralité. Son cousin, chez lequel j'ai passé l'été dernier, se récriait beaucoup contre cette obstination des lecteurs qui ne voulaient voir dans *Typee* et *Omoo* que des scènes fantastiques. — Mon cousin, disait-il, écrit fort bien, surtout quand il reproduit exactement ce qu'il a senti; n'ayant pas fait d'études dans le sens ordinaire et accepté de ce mot, il a conservé la fraîcheur de ses impressions. C'est précisément à sa vie de jeune homme passée au milieu des sauvages qu'il a dû cette sincérité, cette vigueur, ce parfum de réalité bizarre qui lui donnent un coloris extraordinaire; jamais il n'aurait inventé les étranges scènes qu'il a décrites. Le plaisant de l'aventure, c'est que, charmé de sa réputation improvisée, il n'a pas contredit ceux qui attribuent à l'éclat et à la fécondité créatrice de son imagination le mérite qui n'appartient qu'à la fidélité de sa mémoire. Il serait fâché, je crois, que l'on

reconnût la vérité essentielle de ce curieux épisode de la vie d'un jeune marin. La réapparition de son compagnon Toby ou Richard Green, personnage très réel et qui a partagé tous ses périls, l'a contrarié jusqu'à un certain point; elle le faisait descendre de son piédestal de romancier jusqu'au rôle ordinaire de narrateur. — Pour moi qui connais la mauvaise tête de M. Melville et l'emploi fait par lui de ses premières années, pour moi qui ai lu son journal, ses *Rough-Notes*, actuellement entre les mains de son beau-père, et causé avec Richard Green, son fidèle Achate, je ris de la préoccupation du public. Vous voyez le mensonge où est la vérité et la vérité où est le mensonge. Relisez *Typee*, je vous le demande; je ne parle pas d'*Omoo*, qui en est une pâle contre-épreuve; relisez ce livre, non plus comme un roman, mais comme portant l'empreinte la plus naïve des idées et des mœurs communes à ce grand archipel polynésien si mal connu. Le nouveau voyageur est plus vrai que Bougainville, qui a changé les bosquets de Tahiti en boudoirs à la Pompadour; — que Diderot, qui met en œuvre, pour embellir et colorer son matérialisme sensuel, les récits voluptueux de Bougainville; — il est plus croyable que les Anglais Ellis et Earle, tout occupés de justifier la conduite des missionnaires anglicans au milieu de ces populations; gens qui manquaient à la fois du sens poétique et pittoresque et de la verve de style nécessaire à de telles peintures. Sans doute, M. Melville emploie des couleurs trop violentes, et cela n'est pas étonnant. A l'âge où il était, à cette époque où la première séve et la fraîcheur de la vie qui se développe donnent aux idées et aux impressions une force passionnée, il devait ressentir une émotion vive, exagérée si l'on veut, de la nouveauté des aspects et de la singularité des périls. Son style exubérant est trop orné; ses teintes à la Rubens, ses couleurs chaudes et violentes, sa prédilection pour les effets dramatiques, ses descriptions efflorescentes blessent le goût. Cependant il n'y a guère moins de détails romanesques chez le vieux docteur espagnol Saaverde de Figueroa, qui a décrit le premier ces voluptueux parages, et il serait ridicule d'attendre une grande sobriété de coloris d'un jeune mousse américain qui a eu l'honneur de passer quatre mois avec MM. les sauvages, qui a partagé les plaisirs de leur existence primitive et qui a été sur le point d'être mangé par eux. Comme tous ses prédécesseurs, comme don Christoval Saaverde de Figueroa, le capitaine Cook et Bougainville, il a écrit sous le charme d'un enivrement causé par le prestige de la nature et l'étrangeté des coutumes. Seulement l'Américain, moins séduit par les voluptés de la nouvelle Cythère que charmé de courir après les aventures, se montre hardi, brusque et véhément; c'est un caractère à part, qui rend ce singulier ouvrage encore plus digne de votre étude.

Ces renseignemens authentiques ne m'étonnaient pas; ils ne faisaient que confirmer mon opinion (1). C'est donc comme un récit de voyages et non comme un rêve, comme un coup d'œil jeté sur la vie

(1) Mon opinion relativement au voyage de M. Hermann Melville et à l'authenticité des détails qu'il a donnés est consignée dans le *Journal des Débats* de 1846 (numéros des 20 et 22 juin). Un journal anglais se moqua beaucoup de ma crédulité; je crus m'être trompé et je ne répondis rien. Un autre journal anglais, l'*Athenæum* (numéro 1121, samedi 21 avril 1840), ayant présenté récemment mes opinions sur le poème du poète anglo-américain Longfellow, *Évangéline* (voyez *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> avril) comme fondées sur deux erreurs philologiques et matérielles, je crois devoir réfuter sa critique en peu de mots. Le correspondant anglais de l'*Athenæum* me reproche d'avoir dit que l'*Évangéline* de Longfellow est un poème *allitératif*. On peut trouver, dit-il, des allitérations partout : Cela est vrai. On peut aussi trouver des rimes partout. Le vieil Homère ne rimait-il pas? Voyez plutôt le premier vers de l'*Iliade* :

Mêlin-a-  
eide the-a  
Pelei-a-  
deoù-A-  
chileôs, etc.

Il serait puéril de soutenir que *Tityre tu patulæ* offre des allitérations parce qu'on y trouve deux *t*, deux *u*, deux *b*, deux *a*. A ce compte-là, *comment vous portez-vous?* est allitéré; on y trouve quatre *o*. Chez les hommes du Nord, la répétition de la même consonne frappant sur la racine accentuée des mots constituait une mnémonique dure et puissante dont la civilisation poétique moderne s'est éloignée, mais dont l'instinct populaire des races septentrionales se rapproche volontiers. Byron lui-même, disant :

The prow spurns the spray,

allitére; mais c'est fort rare : aujourd'hui les poètes élégans du Nord écartent volontairement ce choc désagréable de sons durs et similaires. Que l'on examine les quinze premières lignes du premier poème venu, par Wordsworth, Byron ou Shelley, on n'y trouvera pas trois assonances rapprochées de la même consonne. Or, dans le nouveau poème de Longfellow, que j'ai dit être allitératif, ce mode septentrional est partout mis en usage avec une obstination extraordinaire. Page 25, par exemple,

vers 1<sup>er</sup> Crowing Cocks  
2 Whir of Wings  
3 Low as Love  
4 Looked with Love  
5 ARRayed with Robes of Russet  
6 Reign of Rest  
7 Day Descending Departed.

Et ainsi de suite à travers tout le poème. Prétendre que ce rapprochement perpétuel ou écho, frappant sur les initiales des mots, est accidentel et de hasard, serait absurde : voilà pourtant ce que le critique anglais soutient contre moi. Il me reproche aussi très vivement de n'avoir pas reconnu l'hexamètre anglais chez M. Longfellow. Je suis parfaitement de l'avis de Walter Scott, de Disraëli père, de Gifford, du professeur Latham, du savant Guest (*English rhythms*), qui tous s'accordent à renvoyer l'hexamètre anglais parmi les mythes. En effet, l'hexamètre de M. Longfellow serait une chose fort singulière :

Who on his birth-day is crowned by children and children's children, etc.

Vous trouvez là le mot *children* comme *spondée* à la fin, après l'avoir rencontré comme

polynésienne, « *a peep at polynesian life* (1) », et non comme une invention agréable, que je l'ai relu. Avant de revenir à son dernier ouvrage, *Mardi*, suivons un peu le jeune mousse dans cette vallée inconnue des îles Marquises, au milieu d'une tribu de l'intérieur à peine visitée par les missionnaires, étrangère à la demi-civilisation que le contact européen a imposée aux indigènes des côtes, devenus des échantillons de barbarie prétentieuse et d'ignorance coquette. — M. Melville ne dit pas explicitement à quel titre il se trouvait si jeune à bord du baleinier américain la *Dolly*, qui fit relâche à Noukahiva en 1842. Il ne nous apprend pas non plus à quelles circonstances tenait le peu de faveur dont il jouissait auprès du capitaine Vangs, ni les motifs qui le déterminèrent à faire, aussitôt qu'il le put, l'école buissonnière, — c'est-à-dire à désertier.

« Quand notre barque, dit-il, entra dans la baie de Tior, le soleil était à son zénith. Les grandes lames de l'Océan nous avaient mollement portés sous une chaleur accablante, et, comme nous n'avions pas d'eau avec nous, la soif nous dévorait. J'étais si impatient d'aborder qu'en approchant de la terre je me tins debout sur l'avant pour m'élaner sur la rive. Nous n'avions pas encore touché la plage que je sautai et me trouvai entouré d'une petite armée d'enfants nus, qui criaient comme des démons et qui se mirent à mes trousses. Je traversai en

*deux brèves* dans les deux pieds précédens. Il est vrai que Southey a donné de la vigueur à cette imitation impuissante et grossière du rythme classique, et que les Allemands, les Danois et les Suédois, dont la prosodie est bien plus marquée et plus nette que celle des Anglais, ont quelquefois fait un usage heureux de cette forme étrangère :

Mütterchen batte mit Sorg ihr freundliches Stübchen gezieret  
Reine Gardinen gehängt um Fenster und luftigen Alkov, etc.  
(Voss.)

Le dactyle, élément indispensable de l'hexamètre, est fréquent en allemand et manque presque complètement à la langue anglaise, comme le dit très bien le grammairien Latham; cette langue est remplie d'*iambes* et de *tréchées*. Même ce qu'on peut nommer le dactyle de l'accent, c'est-à-dire une syllabe accentuée suivie de deux syllabes qui ne le sont pas, telles que *merrily, steadily*, se présente rarement. Dans la poésie allemande, au contraire, *luftigen, eichenen, maschigen*, sont d'excellens dactyles. Le faux-hexamètre anglais n'est supportable que si un bon lecteur le transforme au moyen d'une accentuation particulière; quant au prétendu hexamètre de quinze, vingt ou seize syllabes de M. Longfellow, il serait tellement arbitraire que, pour l'admettre dans le cadre des vers virgiliens et homériques, il faudrait poser en principe que tout peut se scander en hexamètres, jusqu'à *je suis | votre très | humble et | très obé | issant ser | viteur*: ce qui, toute plaisanterie à part, est exactement le système hexamétral du critique anglais. Je le renvoie à ce sujet aux autorités anglaises que j'ai citées, et surtout à l'ouvrage excellent de Gue.; et je maintiens ce que j'ai avancé et ce que j'ai prouvé, — à savoir, que le poème de M. Longfellow, écrit dans un mètre qui n'est pas anglais, et semé d'allitérations perpétuelles qui sont scandinaves, constitue une tentative d'importation étrangère et un essai de retour au vieux mode gothique de versification.

(1) *Narrative of a four months's residence among the natives of a valley of the Marquesas Islands, or a Peep at Polynesian life*; by H. Melville.

courant tout l'espace qui me séparait d'un bosquet touffu dans lequel je me jetai tête baissée, comme un plongeur dans la mer. Quelle sensation délicieuse j'éprouvai ! Il me semblait être enveloppé d'un élément de vie nouvelle, rempli de fraîcheur, de murmures, de bruits liquides et de saveurs enivrantes. Que l'on parle tant qu'on voudra de l'action rafraîchissante et tonique des bains de mer : un bain dans les feuillages ombreux de Tior, sous les cocotiers ou les palmiers, au milieu de cette atmosphère digne de l'Éden, est chose plus délicieuse encore. Comment décrire le paysage qui s'offrit à moi quand je sortis de cette verdoyante retraite ? La vallée étroite, avec ses parois escarpées et drapées de vignes-vierges, formant d'une cime à l'autre une arcade sculpturale de rameaux et de festons transparents, semblait m'ouvrir une longue baie de verdure qui, à mesure que j'avançais, s'élargissait pour former la plus magnifique vallée que j'aie jamais vue. »

C'est précisément ce style descriptif, ce talent de coloriste un peu exagéré peut-être et choisissant de préférence les touches vives et brillantes, qui a valu à M. Melville sa réputation d'écrivain fantastique. Toute cette féerie du paysage polynésien séduit le mousse, qui, accompagné de son camarade le matelot Richard Green, déserte un beau jour. Une ondée les force à prendre asile au fond de quelques canots de guerre amarrés sur la rive, après quoi ils se dirigent ensemble vers une colline assez élevée, couronnée d'une épaisse forêt.

« Quand nous approchâmes du pied de la colline, dit-il, nous nous trouvâmes arrêtés par une masse de grands juncs de couleur jaune, extrêmement serrés, colonnade compacte formée de baguettes aiguës, souples et dures comme autant de barres d'acier. Nous cherchâmes en vain une route plus praticable, et nous reconnûmes avec douleur que la forêt de juncs s'élevait jusqu'au milieu de la colline. Point de percée, aucun sentier. Il fallait se frayer un passage de vive force au milieu de ces baïonnettes. Nous changeâmes notre ordre de marche. Étant le plus vigoureux des deux, je passai devant et laissai Toby à l'arrière-garde. Ce que ma force et mon adresse pouvaient accomplir dans cette occurrence, je le tentai, abattant et maintenant à droite et à gauche les dents serrées de ce peigne naturel et gigantesque au milieu desquelles nous nous trouvions pris comme deux souris dans un énorme engrenage. Bientôt je désespérai de réussir. Les tiges flexibles et dures se repliaient sans cesse malgré tous mes efforts. Furieux de rencontrer un obstacle si peu attendu et si redoutable, je me jetai de tout le poids de mon corps sur ces longues épines pour les briser ; les éclats m'ensanglantaient et je me relevais pour recommencer. A force de répéter cet exercice, nous avançâmes de quelques pas, et je tombai vaincu par la fatigue, couvert de sueur. Toby, petit homme mince et maigre, ayant pendant vingt minutes recueilli le bénéfice de mes efforts, voulut me relayer et se mit à l'avant-garde avec très peu de succès. Les juncs avaient le dessus ; il fallut que je reprisse mon poste. Le corps ruisselant de sang et de sueur, et tout lardé des éclats des juncs brisés, nous atteignîmes à peu près la moitié du taillis ; la pluie qui avait recommencé cessa, et l'atmosphère devint brûlante au-delà de toute expression. L'élasticité des juncs les relevait de tous côtés ; ils arrêtaient

la circulation du peu d'air qui aurait pu arriver jusqu'à nous, et, nous tenant prisonniers comme dans un ressort qui se replie, ils nous empêchaient même de voir où nous étions et de nous orienter parmi ces tiges de huit à dix pieds de haut. Épuisé par mes efforts et tout haletant, je me sentis incapable d'aller plus loin. Ma chemise était trempée de l'eau de pluie; je tordis ma manche pour étancher ma soif; le peu de gouttes d'eau que je pus me procurer ainsi ne me soulageant pas, je tombai comme mort et dans une apathie stupide. Cependant Toby avait inventé un moyen de nous tirer du piège. Armé de son couteau de chasse, il s'était mis à faucher à droite et à gauche les jones réfractaires; la clairière se faisait. En m'éveillant, je suivis son exemple, qui me rendait le courage, et je fis un abattis considérable tout autour de nous. Mais hélas! plus l'œuvre de destruction s'élargissait, plus l'élévation et l'épaisseur des jones augmentaient. Je commençai à croire que tout était fini à jamais et que sans l'addition d'une bonne paire d'ailes il nous serait impossible de sortir du traquenard, lorsque tout à coup une éclaircie apparut à ma droite et laissa pénétrer jusqu'à moi un joyeux rayon de soleil. Je communiquai cette bonne nouvelle à Toby; nous nous remîmes à l'œuvre avec plus de force et de courage qu'auparavant. Nous travaillâmes si bien que nous finîmes par nous trouver en pleine liberté, à peu de distance du sommet. Après quelques secondes de repos, nous gravîmes jusqu'à la crête, et nous eûmes bien soin de ne pas nous montrer debout; les habitans des vallées nous auraient aperçus et auraient intercepté notre passage; mais en avançant prudemment d'un côté, rampant sur les pieds et les mains, à genoux, et nous glissant à travers le gazon comme deux serpens, nous finîmes par arriver. Une heure avait été consacrée à ce mode peu facile de locomotion.

« Nous nous relevâmes hardiment, nous croyant protégés contre les observations indiscrètes par un rideau d'arbres. Cette crête, formant éperon sur la mer et se détachant des autres rochers qui faisaient amphithéâtre autour de la baie, s'élevait à angle aigu du rivage même, et, à l'exception d'un petit nombre de plans inclinés, offrait une pente douce et continue qui s'élevait obliquement vers les montagnes centrales de l'île. Nous étions arrivés à peu près au point de ce plateau qui dominait la mer, et nous avions à notre gauche la route qui devait nous conduire aux montagnes, route couverte d'un gazon fin et velouté, souvent large de quelques pieds seulement. Tout joyeux du succès de notre entreprise et respirant un air frais et aromatique qui rendait la vigueur à nos membres, nous nous mîmes à marcher rapidement sur cette surface élastique et douce; mais nos silhouettes qui se dessinaient nettement sur le fond du ciel s'étaient déjà fait remarquer. Du creux des vallons les plus solitaires et des gorges les plus cachées nous entendîmes retentir de grands cris, et, en abaissant nos regards vers la plaine, nous aperçûmes les habitans sauvages de l'île courant en désordre, quittant leurs petites cabanes éparses çà et là comme autant de points blancs. Nous étions trop haut perchés pour ne pas nous sentir à l'abri des poursuites, et nous savions d'une part que les sauvages ne nous suivraient pas dans les solitudes des montagnes, d'une autre, que nous avions tout le temps nécessaire pour leur échapper. Cependant, à cet aspect et à ces cris, nous nous mîmes à courir plus fort qu'auparavant, et nous nous trouvâmes enfin arrêtés par une muraille perpendiculaire, barrière qui semblait inexpugnable. A force



de persévérance et d'audace, nous servant de racines d'arbres et d'arbustes comme de marches et d'échelons pour gravir cette élévation nouvelle, nous finîmes par vaincre l'obstacle au risque de nous rompre cent fois le cou; puis nous reprîmes notre course avec une célérité extrême. Nous avons abordé le matin de très bonne heure; nous n'avions pas cessé de monter, sans jamais nous retourner du côté de la mer. Il pouvait être six heures du soir. Enfin nous nous trouvâmes assis sur le pic central le plus élevé de l'île, un immense pic basaltique enveloppé de toutes parts de fleurs et de végétations parasites, s'élevant à près de trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer comme une grande corbeille de pierre. Le point de vue était magnifique. »

Toute cette peinture a le mérite de reproduire vivement la réalité. Nos déserteurs, qui avaient peu de provisions et dont le pain et le tabac s'étaient confondus dans leurs poches, finissent par arriver à une espèce de ravine ou de trou profond dont la description est fort curieuse :

« La scène naturelle qui nous accueillit se grava vivement dans mon souvenir. Cinq torrens, ou plutôt cinq avalanches écumeuses tombant de cinq ouvertures ou gorges, et enflées des eaux de la pluie, s'unissaient en un seul tourbillon furieux qui s'élançait de quatre-vingts pieds de haut et se déchargeait avec un effroyable bruit au fond d'un entonnoir creusé dans les rocs entassés autour de nous; de là le courant tempêteux, engagé dans un étroit passage, semblait aller se perdre dans les profondeurs mêmes et les entrailles de la terre. Une voûte formée de racines gigantesques et des branches séculaires des arbres voisins tremblait sous le choc perpétuel des cascades grondantes, et faisait pleuvoir de sa longue chevelure une incessante pluie. Les lueurs enflammées du jour qui mourait pénétraient avec un tremblement mélancolique à travers cette arcade humide, de manière à en rendre l'aspect plus affreux et plus bizarre, et à nous rappeler que bientôt les ténèbres viendraient nous envelopper. Quand j'eus examiné notre nouvel asile, je me demandai comment il se pouvait faire que j'eusse pris pour un sentier le sillon qui nous avait conduits à un tel endroit, et je commençai à croire que les sauvages n'avaient certainement pas frayé cette route tout-à-fait inutile. Toutefois il y avait quelque chose de rassurant dans l'idée qui diminuait pour nous les chances de rencontrer à l'improviste ceux que nous redoutions, et ma conclusion fut que nous n'avions rien de mieux à faire que de profiter d'une cachette précieuse pour notre sécurité. Toby pensa de même; immédiatement nous nous mîmes à bâtir une hutte temporaire avec des branchages et des débris d'arbres. Forcé nous fut de la construire presque au pied de la cataracte; les eaux occupaient le reste de l'espace. Pendant le peu de temps que nous avions encore à employer avant que la nuit tombât, nous couvrîmes le toit avec des touffes de gazon humide qui poussaient dans les fissures des rocs. Notre hutte, et ce nom même était fort prétentieux, consistait en une demi-douzaine de branches placées obliquement contre la paroi du roc, un des bouts touchant au lit du torrent; nous rampâmes pour nous abriter sous cette espèce d'auvent et pour y reposer de notre mieux nos membres épuisés. Ce fut une nuit horrible, et jamais je ne l'oublierai. Toby, dont la voix m'aurait consolé, était devenu incapable de prononcer un mot; le

dos appuyé contre la muraille, le long de laquelle coulaient des gouttes éternelles et glacées, la tête entre ses genoux et les membres en proie à un tremblement convulsif, il n'avait plus ni souffle, ni pensée, ni parole. Rien ne manquait à notre supplice. La pluie tombait par torrens, et faisait de notre abri une ironie misérable. En vain tentai-je de m'établir de manière à éviter la pluie : en y échappant d'un côté, je me découvrais d'un autre. Les épouvantes et les douleurs accumulées de la faim, du froid, de notre situation désespérée, et les ténèbres qui nous entouraient, me firent perdre un moment courage. »

La nuit se passe, et les fugitifs ne s'en trouvent guère mieux; réduits à se traîner dans les halliers, l'un blessé à la jambe par un éclat de jonc, l'autre tremblant de fièvre, ils descendent sur leur droite, atteignent une vallée sans nom qui leur fournit comme déjeuner quelques restes de fruits dédaignés par les oiseaux, et n'aperçoivent aucune route.

« Ne sachant comment nous orienter et n'apercevant devant nous qu'un horizon sans chemin frayé, nous résolûmes de pénétrer dans le bosquet le plus voisin. Nous en étions à quelques pas, lorsque je heurtai du pied un fragment du fruit de l'arbre à pain, parfaitement vert, encore humide, et qui venait évidemment d'être dépouillé de son écorce. Je le passai à Toby, qui ne put s'empêcher de tressaillir à cette preuve incontestable du voisinage des sauvages Taïpies ou Happars, deux tribus ennemies et irréconciliables. Un peu plus loin nous trouvâmes un certain nombre de branches du même arbre formant un petit fagot rattaché par un lien d'écorce. Il semblait probable qu'un habitant, prenant l'alarme à notre approche, s'était débarrassé de ce fardeau avant de fuir pour aller avertir ses camarades. Dans quelles mains allions-nous tomber? Taïpies ou Happars? Il n'était plus temps de revenir sur nos pas; nous avançâmes très lentement, Toby regardant à droite et à gauche sous les arbres. Tout à coup je le vis s'arrêter comme si une vipère l'eût piqué, s'agenouiller, écarter d'une main les feuillages épais, de l'autre me faire signe de ne pas avancer, pendant que son regard, fixé sur un objet lointain, semblait ne pas vouloir s'en détacher. Je ne tins aucun compte de son injonction muette. J'approchai, et deux personnages m'apparurent, debout, serrés l'un contre l'autre, parfaitement immobiles. Il est plus que probable qu'en nous apercevant ils s'étaient enfuis dans les profondeurs des halliers. J'eus bientôt pris ma résolution. Laisant tomber mon bâton, je tirai du paquet que j'avais emporté un morceau de cotonnade et je l'attachai comme un drapeau à l'extrémité d'une branche que je cassai. Je dis à Toby d'en faire autant, et tous deux, portant en main le caducée de paix, nous pénétrâmes dans le fourré en marchant vers les deux êtres tremblans qui s'y étaient blottis. C'étaient un jeune garçon et une jeune fille, l'un de seize ou dix-sept ans, l'autre de quatorze ou quinze, d'une beauté et d'une régularité de formes exquises, et dont la nature avait seule soigné les atours. Leurs deux têtes penchées et attentives, la main de la jeune fille serrée dans celle du jeune homme, le bras de ce dernier appuyé sur le coude de sa compagne et à demi caché sous les longues tresses des cheveux de cette dernière, l'élégante délicatesse de leur taille et le mouvement de crainte

simultanée qui les penchait en avant et comme balancés ensemble vers le bruit qui se faisait entendre, cet accord d'attitudes gracieuses, reposées et légères, formaient un groupe sculptural de l'effet le plus charmant et le plus naïf. Le jeune homme était absolument nu; la jeune fille avait pour tout costume une petite ceinture d'écorce, d'où pendaient devant et derrière deux feuilles roussâtres de l'arbre à pain. A notre approche, leur effroi fut extrême; comme j'avais peur qu'ils ne prissent la fuite, je m'arrêtai, leur montrant la pièce d'étoffe que je tenais à la main, et les priant par mes gestes de venir recevoir le présent que nous voulions leur faire. Ils ne bougeaient pas. Je prononçai quelques mots de leur langue; ils parurent un peu rassurés; je m'avançai, ils reculèrent doucement et pas à pas; nous finîmes par nous trouver assez près d'eux pour jeter sur leurs épaules le châle que nous leur destinions. Nous continuions nos gestes de politesse; le couple reculait toujours..... Enfin ils pressèrent le pas, et tout à coup ils se mirent à pousser un long cri d'une intonation singulière, auquel, du sein des bocages voisins, un cri semblable répondit. Quelques minutes après nous entrions dans un espace découvert, et devant nous, à quelques toises de distance, nous aperçûmes une grande hutte basse et longue, devant laquelle plusieurs jeunes filles étaient assises. Dès qu'elles nous virent, elles s'élançèrent toutes et disparurent dans les halliers comme autant de biches timides. Bientôt le village retentit de cris sauvages, et de toutes les directions les indigènes accoururent vers nous; la foule bruyante des femmes, des enfans et des jeunes garçons ne tarda pas à nous environner avec de grandes exclamations, de manière à nous empêcher d'avancer. Vous eussiez dit que leur territoire était envahi par une armée. Ce que leur racontaient nos deux jeunes introducteurs semblait redoubler la surprise des insulaires, qui nous regardaient de tous leurs yeux. Enfin nous parvîmes à un grand bâtiment soutenu par des bambous, et les indigènes, formant une haie pour nous laisser passer, nous firent signe d'y entrer. Nous leur obéîmes, et nous nous jetâmes sans cérémonie sur les nattes dont le sol était tapissé. En peu d'instans la chambre fut pleine de monde; ceux qui ne pouvaient plus entrer cherchaient à nous apercevoir à travers les clairières des joncs et des bambous.

« Le jour tombant nous montrait tous ces visages attentifs et sauvages, rayonnans de curiosité et de surprise; ici les guerriers bronzés et tatoués, là les jeunes filles aux membres délicats, tous livrés à une conversation orageuse dont nous étions évidemment le texte et dont nos guides fournissaient les détails. Ceux-ci avaient fort à faire pour répondre aux questions qui leur étaient adressées. Rien de plus violent que les gesticulations de ces indigènes dès que leur conversation s'anime; leurs gestes et leurs mouvemens, mêlés de hurlemens et de danses, avaient même fini par nous sembler passablement effrayans. Près de nous se tenaient accroupis une douzaine de chefs à l'air fort noble, et qui, plus réservés que les autres, nous regardaient avec une attention sombre et persévérante, de nature à nous troubler beaucoup. Un des hommes du groupe, presque nu, qui semblait avoir quelque autorité, vint se planter droit et debout devant nous; l'immobilité de son visage correspondait à celle de son geste : on eût dit une statue de bronze. Jamais il ne m'était arrivé de subir l'inquisition d'un regard aussi étrangement fixe; la pensée du sauvage ne s'y révélait pas : c'était lui qui scrutait la mienne. Après avoir soutenu assez long-temps cet

insupportable examen, je perdis patience et je tâchai de m'y soustraire ou du moins d'opérer une diversion en donnant du tabac au chef sauvage, que j'espérais me concilier ainsi. Je déboutonnai ma veste et je tirai de ma poche de côté un paquet de tabac que j'allai lui offrir. Il repoussa d'un geste calme le présent que je voulais lui faire, et, sans prononcer une parole, il me fit signe de retourner à ma place. Dans mes rapports antérieurs avec les indigènes de Noukahiva et de Tior, jamais l'offre d'un peu de tabac n'avait manqué son coup. Devais-je considérer le refus du chef comme une déclaration de guerre? Était-il Happar ou Taïpie? Enfin ses lèvres long-temps muettes et fermées s'ouvrirent, et ce fut précisément cette question que le sauvage m'adressa :

« — Taïpie ou Happar?

« Je me tournai du côté de Toby, sur la figure duquel une torche indigène projetait sa lueur rouge, et que je vis pâlir et trembler à cette fatale question. Après une pause de quelques secondes, je répondis au hasard et cédant à je ne sais quelle impulsion secrète :

« *Taïpie!*...

« La statue de bronze baissa la tête en signe d'approbation et reprit du même ton interrogatif :

« — *Mortarkie?*

« Je répétai : *Taïpie mortarkie!* Un long cri de joie salua cette réponse; une foule de bruns et nus personnages se mirent à danser autour de moi; on battit des mains, et la forêt retentit mille fois de ces mots magiques : *Taïpie, Mortarkie!* qui avaient tout arrangé. »

Le mouvement et l'intérêt dramatiques, la rapidité colorée et animée, distinguent éminemment ces pages, d'ailleurs pleines de vie, qualité fondamentale sans laquelle toute production littéraire est non avenue. C'est cette qualité de vie dont l'absence relègue certaines œuvres, telles que les tragédies italiennes et anglaises de nos jours, erudites d'ailleurs et excellentes, dans le cabinet des antiques. C'est ce don magique, reconnaissable à des signes certains chez des écrivains irréguliers tels que Montaigne, ou même incomplets et bizarres tels que Webster, Marlowe et les dramaturges contemporains de Shakespeare, qui perpétue la fraîcheur et la force de leurs œuvres. M. Melville, qui possède ce don et auquel il est difficile de ne pas s'intéresser, continue à nous raconter son odyssée :

« Étendus sur nos nattes, nous tinmes ensuite une espèce de réception solennelle, et nous donnâmes audience à des groupes successifs d'indigènes qui venaient l'un après l'autre nous décliner leurs noms; nous leur disions les nôtres et ils se retiraient de très bonne humeur. Comme on riait beaucoup pendant la cérémonie et que les éclats de gaieté recommençaient à chaque désignation que les nouveaux venus s'attribuaient, je ne puis m'empêcher de croire qu'il s'agissait d'une petite comédie jouée à nos dépens, et que chacun des présentés amusait la compagnie en s'affublant de titres baroques et de qualifications extraordinaires qui causaient l'hilarité des auditeurs et dont le sens nous était inconnu. Tout ceci dura près d'une heure. La foule ayant un peu diminué

je fis signe au chef principal, qui se nommait Mèhévi, et il comprit que nous avions besoin de manger et de dormir. Aussitôt, sur un ordre du chef, un des assistans nous apporta deux noix de coco, dégagées de leur écorce et à demi brisées, et de plus une calebasse pleine de « poë-poë, » espèce de bouillie ou de pâte faite avec la moelle de l'arbre à pain, et qui sert de base à la cuisine indigène; de couleur jaune très adhérente, elle est fort semblable à de la colle à bouche à l'état liquide. Après avoir porté à nos lèvres les noix de coco et avalé d'un trait la liqueur rafraichissante dont elles étaient remplies, nous fûmes fort embarrassés de la manière dont nous devons nous y prendre pour manger le « poë-poë, » que je contempiais d'un long regard de convoitise. Enfin j'y plongeai ma main que je retirai chargée de cette glu visqueuse dont mes doigts étaient couverts; la calebasse elle-même fut soulevée dans le mouvement, tant la pâte était lourde et consistante : Toby avait fait comme moi; cette double preuve de notre gaucherie et notre ignorance des beaux usages fit éclater parmi nos hôtes un long et violent accès d'hilarité. Dès qu'il s'apaisa un peu, Mèhévi nous fit signe d'être bien attentifs, et je vis qu'il allait nous donner une leçon. Plongeant l'index de sa main droite dans la calebasse et le tournant d'une manière scientifique, il le retira enduit de bouillie, lui fit décrire un second cercle dans l'air pour empêcher la pâte de se détacher, et plaçant le doigt dans sa bouche, l'en retira ensuite tout-à-fait libre et complètement net. J'essayai de l'imiter et j'y réussis assez mal. Un homme affamé n'a guère le temps d'étudier les façons du grand monde, surtout quand il se trouve dans une île de la mer du Sud; Toby et moi nous continuâmes à égayer les insulaires de nos maladroits efforts, qui avaient fini par enduire notre figure d'une espèce de masque et qui avaient laissé des traces nombreuses sur nos vêtemens. Ce mets, si difficile à manger selon la mode indigène et dont la saveur est un peu amère, n'a cependant rien de désagréable pour un Européen. Je m'y accoutumai en peu de jours et je finis par le trouver excellent. A ce premier service succédèrent plusieurs autres plats vraiment délicieux; notre repas se termina en buvant la liqueur de deux noix de coco d'une fraîcheur admirable. On nous passa ensuite une pipe curieusement sculptée que nous nous mîmes à fumer. Pendant le repas, les indigènes n'avaient pas cessé de nous examiner avec l'attention la plus soutenue; les moindres détails de nos gestes et de nos mouvemens devenaient pour eux une source intarissable de commentaires. Leur étonnement fut au comble lorsque nous nous dépouillâmes de nos vêtemens saturés de pluie et par conséquent devenus très incommodés. Ils ne se rendaient pas compte de la teinte noire que six mois de navigation sous le tropique avaient imprimée à nos visages et qui contrastait avec la blancheur de nos corps. Ils en palpaient toutes les parties, à peu près comme un marchand de soieries palpe une étoffe qui lui semble belle; leurs vives exclamations causées par une peau blanche, des chairs européennes, des muscles élastiques et d'un tissu moins dur et moins coriace que l'est ordinairement l'épiderme polynésien, ne laissaient pas que de nous étonner. »

M. Melville apprit plus tard que ces insulaires, au milieu de leur primitive et charmante innocence, ont de singuliers goûts, et que la touchante simplicité de leurs penchans admet en général, malgré

les hypothèses de Jean-Jacques, un certain mélange de gastronomie cannibale.

Néanmoins les choses s'annonçaient bien pour nos aventuriers; on les laissa dormir; à leur réveil, les beautés de l'endroit se montrèrent agaçantes et peu sévères; évidemment on traitait les étrangers comme des curiosités précieuses. Le roi Méhévi, qui les avait pris sous sa protection particulière, revint bientôt les honorer d'un visite d'étiquette; il était en grand costume.

« Je le vis abaisser sous la porte cintrée et peu élevée de l'habitation le superbe diadème de plumes qui flottait sur sa tête. Il s'avancait au milieu des sujets de l'endroit qui se retiraient avec respect et lui faisaient place. Je restai comme ébloui de sa splendeur barbare. Un demi-cercle de plumes de coq, entremêlées des plumes éclatantes de l'oiseau des tropiques, se dressait sur son front et venait rejoindre, en forme de croissant, un bandeau de graines écarlates qui brillaient sur son front verdâtre. Plusieurs énormes colliers, faits de défenses de sanglier, polies comme l'ivoire, étaient étagés sur sa vaste poitrine; les plus gros se balançaient majestueusement sur son abdomen. En guise de boucles d'oreilles, il portait deux dents de baleine dont la pointe aiguë tournait derrière l'oreille et dont la cavité placée en avant était remplie de feuilles fraîches et de fleurs variées qui s'en échappaient comme de deux cornes d'abondance. L'autre bout, sculpté avec beaucoup de recherche et taillé à jour, présentait mille dessins et des bas-reliefs fantastiques. Sur les reins du guerrier et retombant des deux côtés en plis élégans et massifs se nouait un morceau d'étoffe brune et moelleuse faite de l'écorce nommée *tappa*, que terminaient des torsades et des festons tressés avec art. Les bracelets de cheveux humains, qui ornaient ses bras et ses pieds, complétaient ce costume unique. Il brandissait dans sa main droite une arme de près de quinze pieds, admirablement sculptée, faite du bois brillant et rouge que les indigènes nomment *kaure* et destinée à servir à la fois de lance et de pagaïe, très affilée d'un bout et de l'autre aplatie. Une pipe richement décorée était rattachée obliquement à sa ceinture par un nœud d'écorce; le tuyau en était rouge et très mince, et de petites banderoles de *tappa* y étaient suspendues ainsi qu'à la cheminée de la pipe. Il y avait assurément de la majesté et de la grace dans l'ensemble de ce costume original. »

Le jeune matelot américain se laisse séduire par le premier éclat de cette royauté barbare; nous le verrons tout-à-l'heure céder aussi facilement aux voluptés du harem. Méhévi, bonhomme de roi et cannibale agréable, fait venir le Dupuytren du pays, un vieux chirurgien qui commence à masser, frotter et pétrir la jambe malade de Melville jusqu'à ce que le blessé demande grace. Cependant il va mieux, et le roi lui donne pour domestique un sauvage assez intelligent, nommé Kori-Kori; puis on confie le soin de sa personne au propriétaire d'une jolie maison, nommé Marheyo, dont la femme, appelée Tinor, était la seule personne laborieuse de tout le village. Ce couple avait trois fils, dandies sauvages, qui passaient leur vie à fumer, à boire et à faire la

cour aux belles. Celles-ci visitaient par essaims la demeure assignée à Melville et à Toby, qui apprirent bientôt que le code moral de la population n'ordonne pas la chasteté.

Les femmes taïpies ont deviné sans doute que c'est chose peu favorable à la grace de se peindre et de se piquer le corps; elles sont peu tatouées et en général elles justifient l'admiration de Bougainville et de Cook. « Je remarquai spécialement, dit Melville, une Armide de seize ans et demi, dont le nom était Fayaway, qui dansait comme une fée et qui avait les plus beaux yeux noirs et les traits du monde les plus réguliers. Trois petits points rouges, gros comme une tête d'épingle, au-dessus des lèvres, et une « épaulette de petite tenue » sur chaque épaule, voilà les seuls crimes de tatouage que l'on pût lui reprocher. Elle chantait bien, sa voix était douce, son humeur égale, et je me rappellerai toujours avec délices les soirées passées sur le lac avec elle pendant qu'elle donnait à notre canot, de sa brune main merveilleusement fine et délicate, une impulsion légère. »

L'existence sauvage faite à nos aventuriers était douce, comme on le voit. Le logement que le roi Mchévi leur avait assigné offrait même une disposition architecturale singulièrement gracieuse.

« Sur le flanc d'une colline assez abrupte, recouverte d'une végétation luxuriante, des dalles blanches superposées par étages, à la hauteur d'environ huit pieds, formaient une espèce de piédestal sur lequel la maison était perchée, et qui était absolument semblable, en hauteur et en longueur, à la maison elle-même. Ce parquet régulier et oblong avait douze toises de long sur douze pieds de large. Une espèce de balcon avait été ménagé sur la face antérieure du bâtiment; un treillis en cannes de bambou l'entourait. La charpente était faite de grosses tiges de bambous plantées verticalement et maintenues par des traverses horizontales, faites du bois léger de l'hibiscus et rattachées par des écorces. Au fond de l'habitation, un treillage serré, fait de rameaux et de feuilles de cocotier artistement tissées, ne laissant passage ni à l'air ni au jour, et formant un angle très ouvert, s'inclinait doucement pour atteindre le sommet de l'habitation; de ce point, le toit formait un angle aigu qui s'arrêtait à cinq pieds du sol; les extrémités des fleurs pendaient comme des guirlandes au front de l'habitation. Les trois autres côtés du bâtiment, formés de Jones entrelacés et comme brodés d'écorces rouges et bleues, laissaient pénétrer librement la lumière, la brise et le parfum des fleurs. Rien de plus pittoresque et de plus commode. En dehors de l'habitation, on avait ménagé un espace libre où se trouvait une petite cabane servant de garde-manger et de cellier. A quelques toises des dalles, s'élevait un grand hangar, où l'on préparait le poë-poë et les autres alimens. Il fallait se baisser un peu pour entrer dans la maison; alors on voyait devant soi, parallèles à la palissade ou muraille dont j'ai parlé, deux poutres ou troncs de cocotiers ronds, admirablement polis et à deux toises environ l'un de l'autre. L'espace qui les séparait se trouvait occupé par plusieurs nattes de couleurs vives et de dessins variés, servant de lit aux indigènes. C'est leur divan oriental;

c'est là qu'ils font la sieste pendant la chaleur du jour et qu'ils reposent pendant la nuit, à l'abri de la pluie comme de la chaleur, protégés contre les exhalaisons et l'humidité du sol, et rafraîchis par l'air qu'admettent les interstices du treillage. A la poutre centrale se trouvaient suspendues plusieurs enveloppes de tappa ordinaire, que l'on faisait descendre au moyen d'une corde, et qui renfermaient des vêtemens et des ustensiles. Sur le mur, des javelines, des piques, des boucliers sauvages étaient disposés de manière à former des figures régulières. Je doute que l'on puisse rêver une architecture dont l'appropriation fût plus convenable au climat et plus heureusement inventée. »

Une fois maîtres de leur jolie volière, il faut avouer que ces messieurs jouirent paisiblement de tous les biens matériels que la civilisation de Tior peut offrir à de jeunes matelots. Miss Fayaway chantait comme un ange, Marheyo était un fort bon diable, Kori-Kori un excellent domestique, plus complaisant que les *helps* des États-Unis; à la fois aide-de-camp, intendant, valet de chambre, groom, précepteur, maître de langue et poète, il servait même, dans l'occasion, de cabriolet et de cheval. Melville, selon sa coutume, enfourcha cette monture un soir que le roi lui fit la grace de le conduire aux célèbres *tabous* de la vallée, lieux consacrés par le paganisme de ces îles :

« Au sommet de la colline nous trouvâmes les bosquets sacrés qui avaient servi de théâtre à tant de rites horribles et de fêtes nocturnes. Un crépuscule solennel, semblable à l'ombre des cathédrales, régnait sous les épais feuillages des arbres à pain consacrés. Tout semblait rempli de l'horreur profonde et du génie funèbre de ce paganisme sauvage. Çà et là, dans les profondeurs de ces bois solitaires, à demi cachés par des masses de feuillage, s'élevaient sous la forme d'énormes blocs de pierre noire et polie les autels du sacrifice, construits sans ciment, d'une hauteur de douze à quinze pieds, et couronnés par un temple rustique ouvert de tous côtés, entouré d'une palissade de bambous, et dans l'intérieur duquel on apercevait les débris des offrandes religieuses, des fruits d'arbres à pain et des noix de coco, dans un état de putréfaction plus ou moins avancé. Au centre même du bois, un espace oblong et assez considérable, recouvert de dalles polies, était réservé pour la célébration des rites les plus secrets, et se terminait, aux deux extrémités, par deux terrasses ou autels ornés de deux rangées d'idoles en bois, épouvantables à voir. Les deux autres côtés du quadrangle étaient garnis de petites huttes de bambous, dont la porte s'ouvrait à l'intérieur de l'espace consacré. Tout au milieu, des arbres énormes, dans le tronc desquels on avait pratiqué des espèces de tribunes destinées aux prêtres qui haranguaient le peuple, versaient une ombre mystérieuse. Telle était la sainteté du lieu que toute femme convaincue d'y avoir pénétré était à l'instant mise à mort. Près de l'arbre central était un toit de bambous, consacré comme tout le reste. Ce fut là que nous conduisit le roi, suivi d'une foule nombreuse; les femmes s'arrêtèrent à distance et les hommes vinrent jusqu'à la porte de l'édifice. En y entrant, je vis avec surprise six mousquets rangés contre la muraille, chacun avec une poire à poudre suspendue à côté, et, en face, un grand nombre d'armes diverses : épées, lances, javelots, massues. « Ce doit



être, dis-je à Toby, l'arsenal des sauvages. » En m'avancant, j'aperçus quatre ou cinq vieillards accroupis, difformes, et dont la décrépitude et le tatouage avaient fait des objets tellement hideux, qu'ils semblaient n'avoir plus rien d'humain. Leurs corps étaient verts comme du bronze florentin, cette couleur étant celle que le tatouage prend toujours dans l'extrême vieillesse des individus, et ceux-ci étant couverts des pieds à la tête d'incisions et de gravures de toutes les espèces, dont les lignes innombrables avaient fini par se confondre. Rien n'était plus laid que ces personnages qui, ensevelis dans une profonde torpeur, ne faisaient pas la moindre attention à nous. Mélévi prit place sur une des nattes; Kori-kori prononça une espèce de prière inintelligible pour moi, et un serviteur apporta le poë-poë. Notre hôte, de la façon la plus courtoise, nous engagea à nous servir sans cérémonie et nous donna l'exemple d'un excellent appétit. Après un repas de plusieurs services qui par parenthèse fut délicieux, les enivrantes vapeurs du tabac nous causèrent une agréable et soporifique langueur, augmentée encore par la tranquillité du lieu et par les ombres croissantes de la nuit qui allait tomber. Mes yeux se fermèrent; tout disparut pour moi jusqu'au moment où je sortis de l'espèce de transe somnambulique où j'avais été plongé. Il pouvait être minuit. Toby dormait toujours; les ténèbres étaient profondes, et nos convives s'étaient éclipsés. Le seul bruit qui interrompit le silence de notre asile était la respiration asthmatique des vieillards endormis à peu de distance de nous, apparemment les seuls habitans du logis. J'eus peur et j'éveillai mon camarade. Nous nous consultions sur la disparition subite de nos hôtes, lorsque des ombres de la forêt sortirent tout à coup des jets de lumière intermittens, illuminant pour quelques secondes le tronc des arbres et le dessous des feuillages, de manière à faire paraître plus terrible l'obscurité qui nous entourait. Comme nous regardions ce spectacle, des ombres passèrent et repassèrent devant la flamme, et bientôt après la silhouette d'autres personnages, dansant et bondissant comme des démons, nous apparut à son tour. Je contemplais ce nouveau phénomène avec un sentiment d'effroi assez vif, et je dis à mon compagnon : « Toby, qu'est-ce que cela peut être ? — Pas grand'chose, répondit-il; ils allument le feu. — Et quel feu, s'il vous plaît ? le feu pour nous rôtir ! Il n'y a que ce beau motif qui puisse faire ainsi cabrioler les cannibales. » En disant ces mots, le sang frappait à mon cœur comme un marteau bondit sur l'enclume. »

En effet, la situation était peu rassurante; il faut convenir d'ailleurs qu'elle nous a valu une narration qui peut passer pour un modèle dans l'art de communiquer au lecteur les sensations vivement éprouvées, et surtout cette émoion nerveuse qui se rapporte à l'instinct physique plutôt qu'aux sentimens. Au bout de quelques minutes, la voix du roi Mélévi se fit entendre; il apportait à ses hôtes un beau quartier de porc grillé qui prouvait évidemment qu'il n'avait pas encore l'intention de les manger. Il leur resta quelques doutes sur les véritables desseins de ces êtres mystérieux. Melville, dont la jambe n'était pas complètement guérie, était trop faible pour s'enfuir; mais l'alerte Toby, saisissant la première occasion qui s'offrit, déserta les voluptés prodi-

guées aux voyageurs par l'hospitalité sauvage, et laissa son camarade se tirer d'affaire comme il pourrait. Melville resté seul s'ennuyait fort. Les chants poétiques de miss Fayaway et les beautés du paysage polynésien ne lui suffisaient plus. On le fit assister, pour le distraire, à la grande fête des Calebasses.

« J'étais, dit-il, tout-à-fait curieux de savoir ce que pouvait signifier un pas de ballet exécuté par six vieilles femmes aux bras pendans, ballet dansé à l'ombre des grands arbres sans que personne y fit attention. Ces danseuses, parvenues à un âge fort avancé, ne portaient aucun vêtement; tenant leurs bras collés des deux côtés de leurs corps comme des statues égyptiennes, elles sautaient en l'air à des intervalles assez rapprochés, parfaitement raides et semblables à des bâtons que l'on veut faire entrer dans l'eau et qui en ressortent. D'ailleurs, elles restaient graves, solennelles et silencieuses. Les soubresauts périodiques de ces six bâtons noirs qui se soulevaient comme par ressort me furent expliqués par le savant Kori-Kori. Les vieilles danseuses étaient des veuves; n'ayant plus d'appui sur la terre depuis que leurs maris avaient été tués dans le combat, elles se trouvaient légères, privées de solidité, choses flottantes et dansantes; triste conviction qu'elles exprimaient symboliquement par le ballet auquel j'avais l'honneur d'assister. »

Il y a une idée juste au fond de ces récits amusans qui semblent humoristiques et de fantaisie; c'est le germe de civilisation que contiennent les coutumes les plus barbares et que M. Melville en dégage avec un mélange d'ironie et de sentiment pittoresque qui fait le charme de son livre.

« J'avais baptisé du nom de miss Fayaway, dit-il, un petit lac délicieux sur lequel nous naviguions ensemble. Un jour elle me conduisit au mausolée d'un chef célèbre, construit au fond d'une petite baie dans une situation très isolée. Les longues colonnes des palmiers de la rive se balançaient avec majesté, jetant dans le temple funèbre leurs ombres portées qui vacillaient tristement. Pas un murmure, seulement le doux bruissement du flot sur le gazon et la plainte lente des feuillages qui tremblaient. Comme tous les monumens de quelque importance, le mausolée reposait sur des dalles formant une espèce de cube. C'était un petit pavillon carré dont la toiture en feuilles de palmier s'appuyait sur quatre bambous si minces qu'on avait peine à les distinguer. Un pavé de quelques toises, fait des mêmes dalles oblongues, entourait l'édifice. Aux quatre angles se trouvaient quatre énormes troncs de cocotiers. C'était un lieu sacré. Au centre du monument, élevé sur une petite plate-forme, on voyait, comme amarré et immobile, un canot d'environ sept pieds de long, entouré d'une petite balustrade, et dans lequel, assise à la proue, apparaissait l'effigie d'un guerrier enveloppé d'une longue robe brune; cette robe ne laissait passer que ses mains et sa tête, sculptées en bois avec beaucoup de soin et même de talent naturel. Un diadème de plumes qui flottaient sur son front, perpétuellement agité par la brise qui pénétrait dans cette solitude, donnait, par son mouvement, une apparence de vie à l'immobilité de la statue. Le canot était d'un bois de couleur sombre, admirablement poli, orné de coquilles de toutes couleurs et entouré

d'une guirlande de ces coquillages. A travers les longues feuilles de palmier on apercevait le guerrier courbé sur la pagaïe qu'il tenait à deux mains pour faire avancer le canot immobile; en face du guerrier, un crâne de mort poli et luisant, planté sur la proue de l'embarcation, arrêtait sur lui son éternel regard et son éternel sourire. Ce chef sauvage était mort dans son canot au moment où, vainqueur, il se dirigeait impatiemment vers le rivage; une flèche ennemie l'avait frappé. Je me rappellerai toujours ces deux têtes en conversation éternelle : l'activité et le repos, et l'ironie de la mort en face de l'orgueil de la vie. Au milieu de cette calme solitude, les douces ombres des palmiers, — je crois les voir encore, — se penchaient avec une grace infinie et éternelle sur le petit temple funèbre qu'elles protégeaient contre l'ardeur du jour. »

Telles sont les peintures vivantes de ce monde primitif, peintures qui se fondent avec les souvenirs éloignés de l'existence civilisée par une demi-teinte de sarcasme habile et d'un effet vraiment neuf. Une fois en état de marcher, Melville, persuadé que ses hôtes estiment qu'il est à point pour être mangé, choisit son moment et s'enfuit muni de quelques provisions. Une nouvelle traversée le ramène aux rives de l'Atlantique, où il débarque sain et sauf, tout-à-fait guéri de la passion des aventures.

La valeur réelle de ces deux ouvrages consiste, on le voit, dans la vivacité des impressions et dans la légèreté du pinceau. Séduit par son premier succès, l'auteur essaya ensuite d'écrire un nouveau livre humoristique (*Mardi ou le Voyage là-bas*); gêné par la fausse réputation d'inventeur qu'on lui avait faite, il se mit en frais pour la mériter; il essaya de déployer les trésors d'imagination qu'on lui prêtait; nous allons dire comment il a réussi.

D'abord, en bon commerçant, ne voulant pas perdre le crédit que sa première affaire avec l'île de Tior lui avait rapporté, il ne quitta pas la Polynésie, ce qui était une première faute. Ensuite il prétendit se montrer absolument original; seconde erreur. On n'est guère original à volonté. La critique est absurde quand elle reproche aux Américains de manquer d'originalité dans les arts; l'originalité est une chose qui ne se commande pas et qui vient tard; peuples et hommes commencent nécessairement par l'imitation. L'originalité n'appartient qu'aux esprits mûrs, qui ont parfaite conscience de leur profondeur et de leur étendue; l'enfance n'est jamais originale. Cette prétention d'excessive nouveauté n'a fini par aboutir ici qu'à un gauche et singulier mélange de comédie grotesque et de grandeur fantastique qui ne se retrouve dans aucun livre. Rien de fatigant comme ce mélange du pompeux et du vulgaire, du lieu-commun et de l'inaffable, d'une rapidité violente dans l'accumulation des catastrophes et d'une lenteur emphatique dans la description des paysages. Ces divagations, ces ornemens, ces grâces, ce style fleuri, festonné, tout en astragales, res-

semblent aux arabesques de certains maîtres d'écriture; on ne peut plus lire le texte.

Un livre humoristique est le plus rare produit de l'art. Voyage sans boussole sur un océan sans limites, Sterne, Jean-Paul et Cervantes, navigateurs de génie, ont seuls pu l'accomplir; assurément M. Melville n'y est point parvenu. Bien qu'il débute par la féerie pour continuer par la fiction romanesque et essayer ensuite de l'ironie et du symbole, les élémens disparates se brisent en criant sous sa main novice. Que d'études, de réflexions et de travaux, quelle science du style, quelle puissance de combinaison et quel progrès de civilisation ne faut-il pas pour créer Rabelais, Swift ou Cervantes! Ne nous étonnons pas que *Mardi* ait tous les défauts de la littérature anglo-américaine naissante, et cherchons ce qu'il contient de remarquable et de nouveau. Observons le développement curieux d'une nationalité de seconde création, et souvenons-nous qu'il y a des maladies de croissance et que les hommes comme les races ne se développent pas seulement par leurs vertus.

Un Américain, M. Melville lui-même, est engagé comme matelot sur un vaisseau baleinier en partance pour les îles de la Sonde. Cet engagement, qui ne doit durer qu'un espace de temps limité, est valable seulement pour certains parages; mais les vents et la mer sont changeans. Un long calme enchaîne le navire; le capitaine privé de ses bénéfices change le plan de son expédition, et il annonce à l'équipage que son intention est de se diriger vers le Spitzberg pour y chercher les cachalots et les baleines. « Vous manquez à votre engagement, lui dit Melville; j'ai passé traité avec vous pour vous accompagner sous d'autres latitudes. Je ne veux pas vous suivre. — Partez si vous pouvez, lui répond le capitaine qui rentre dans sa cabine après avoir jeté à son subordonné cet étrange défi. » L'Américain l'accepte tacitement, grimpe sur les haubans, et là confère avec le vieux Jarl, son ami d'enfance, sur les moyens de s'emparer d'une des chaloupes baleinières suspendues au flanc du navire et toutes bien outillées. Jarl est un loup de mer, athlétique comme un Scandinave des temps païens, bronzé et silencieux comme une statue, dévoué à son ami, incapable de trembler devant aucun péril, prudent néanmoins et redoutable, un véritable Viking, un de ces rois de la mer que la Norvège et le Danemark jetaient au v<sup>e</sup> siècle sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Jarl n'est pas trop de l'avis de son compagnon; mais Melville le désire, et Jarl obéit. Pendant une nuit obscure, le vaisseau filant peu de nœuds à l'heure et le timonier sommeillant à demi sur la roue du gouvernail, la chaloupe est lentement abaissée; les deux fugitifs, munis de provisions qu'ils ont préalablement dérobées, se lancent sur l'immense Océan Pacifique, et leur entreprise est accomplie. L'enlèvement nocturne de la chaloupe, les péripéties des dix-huit jours passés

en mer, l'ouragan qui succède au calme sur ces eaux transparentes et sans fond, l'observation des tribus bizarres (à peine étudiées par les naturalistes) qui habitent cet Océan, seraient d'un intérêt vif si l'auteur n'en avait étouffé la vie et la réalité sous le luxe des circonlocutions, des exclamations, des divagations et des hyperboles.

Il semble aux Américains, comme à tous les peuples qui n'ont pas encore de littérature personnelle, que la simplicité soit vulgaire et la vérité du détail méprisable. L'hyperbole, entassant Ossa sur Pelion et Pelion sur Ossa, s'enveloppant de nuages qui détruisent la finesse et la sévérité des contours, est un des vices les plus communs des littératures qui commencent et de celles qui finissent. A ce premier défaut se joint l'incorrection née de la rapidité du travail. M. Hermann Melville n'use pas de la langue anglaise comme Wadsworth Longfellow, avec une habileté savante, ni comme Bryant, autre poète remarquable, avec une grace un peu timide. Il brise les vocables, renverse les périodes, crée des adjectifs inconnus, invente des ellipses absurdes, et compose des mots insolites contre toutes les lois de l'antique analogie anglo-germanique, « *unshadow, — tireless, — fadeless,* » et beaucoup de monstres de cette espèce (1). Néanmoins et en dépit d'un style inoui, les émotions de la mer sont admirablement rendues. Tantôt, sur le pont du navire, le matelot voit en elle le coursier rebelle et puissant que l'industrie, la patience et la science domptent à leur gré; tantôt, sur la chaloupe fragile, c'est une force herculéenne qui se joue de l'homme comme le vent promène la plume dans les airs. Melville et Jarl ont calculé qu'en se dirigeant vers le sud ils ne pouvaient manquer d'atteindre une de ces îles fortunées, tout embaumées de parfums, qui émaillent l'Océan Pacifique. Dix-huit jours s'écoulaient. L'eau va leur manquer, leur courage faiblit, quand une voile apparaît à l'horizon; ils se dirigent vers le navire quel qu'il puisse être. C'est la nuit. Aucun bruit, aucun mouvement sur le pont; point de lumière. Les voiles frappent les mâts de leurs lambeaux déchirés, que rattachent des agrès en débris. Jarl et Melville montent à l'abordage. Personne encore; c'est un brigantin malais, de forme étrange, abandonné de son équipage, du moins à ce que l'on peut croire. Les deux aventuriers, lanterne en main, visitent l'entrepont et la sainte-barbe, y trouvent de vieux débris et des fragmens de costumes, des alimens et de la poudre, et, après avoir fait flotter leur

(1) *Un-*, qui exprime la négation comme l'*a* privatif des Grecs, ne peut précéder que les adjectifs, les adverbes et les verbes : *un-earthly, un-willingly, un-tie*. *Less*, adjectif exprimant la privation (*los* en allemand, le *laus* gothique), ne doit se placer qu'après les substantifs : *father-less, penny-less*. Ces principes qui émanent du génie spécial et sont adhérens à la logique du langage, règlent dans tous les idiomes de souche scandinave et germanique la formation puissante et large des vocables composés. Être infidèle à ces lois essentielles, c'est détruire l'idiome et en saper les racines.

chaloupe à la remorque du brigantin, soupent paisiblement sur le pont. Cependant au-dessus de leur tête, dans les haubans, un bruit se fait entendre. Un homme et une femme, tous deux indigènes des îles de la Polynésie, se sont réfugiés dans les agrès à l'approche des étrangers. L'un est Sancoah, l'autre sa femme, terrible amazone; après un combat où l'équipage entier a péri, ces sauvages ont lancé le brigantin à la mer pour échapper au carnage, et, jetant les cadavres dans l'Océan, ils sont restés maîtres du brigantin. Sancoah le Polynésien a perdu un bras dans la mêlée. On s'entend. Melville, secondé par cet équipage d'étrange fabrique, prend le commandement de l'embarcation, et le brigantin finit par entrer dans ces archipels verdoyans et ces lagunes transparentes, pour lesquels, depuis son dernier séjour parmi les Taïpies, M. Melville semble avoir une prédilection marquée.

Toute cette première partie du livre, sauf le besoin sans cesse manifesté par l'auteur d'être éloquent, ingénieux et original, est charmante et pleine de vie. Il y a beaucoup d'intérêt et de vigueur dans les scènes maritimes, telles que la peinture du calme et de l'orage et surtout la prise du brigantin abandonné. Vous croyez commencer un récit d'aventures vraisemblables ou vraies... Nullement. A peine l'auteur est-il entré avec son brigantin dans ces lagunes délicieuses où le printemps est éternel et la nuit lumineuse comme le jour, il renonce à la réalité; la féerie et le somnambulisme commencent.

Voici une barque double, portant à l'une de ses deux proues un dais chargé de fleurs et d'étoffes précieuses, et conduite par douze Polynésiens qui semblent obéir à un vieillard à barbe blanche, chargé d'ornemens. Jarl, Melville et les deux indigènes s'embarquent sur leur chaloupe pour aller à la rencontre des étrangers. Un combat suit cette rencontre; le prêtre qui attaque avec fureur Melville et ses amis est frappé à mort; ses acolytes fuient, et une jeune fille, qui était restée cachée sous le dais, blanche comme une Européenne, transparente comme la nacre, aux yeux bleus comme la fleur de l'iris, devient la conquête des ravisseurs. C'est une *tulla* ou fille blanche, comme ces régions en voient naître quelques-unes; elle se nomme Aylla; le prêtre la conduisait en grande cérémonie dans l'île sacrée où elle devait être sacrifiée au dieu du mal. Melville, bien entendu, devient fort épris d'Aylla, qui n'a pour elle que sa beauté; on ne peut imaginer d'héroïne plus insignifiante et de divinité plus fastidieuse.

Autant que le somnambulisme éveillé de cette partie du livre permet de deviner les intentions de l'auteur américain, Aylla doit représenter le « bonheur humain » sacrifié par les prêtres. M. Melville garde une vieille dent au sacerdoce, et, depuis que les missionnaires du *New-York Evangelist* lui ont reproché son irrévérence, ce mécontentement paraît s'être envenimé.

Ici commence une odyssée symbolique de la plus étrange nature très gauchement imitée de Rabelais, — odyssée qui va nous plonger dans un monde de fantômes extravagans et d'ombres allégoriques. Tour à tour les aventuriers rendent visite aux chefs des petites îles de l'archipel, qui tous ont une signification symbolique. Borabolla le gastronome représente évidemment l'épicurisme; Maramma, c'est le monde religieux, la superstition; Donjalolo, c'est le monde poétique; l'antiquaire Oh-oh est le symbole de l'érudition. Un chapitre semble consacré à l'étiquette des Espagnols, un autre au génie artiste des Italiens, un troisième à la mobilité française. Je pense que l'île de Pimminie doit être le beau monde, la société exquise dont M. Melville fait une satire assez piquante. C'est en deux mots la jeune Amérique se moquant de la vieille Europe. Nous ne serions point fâchés de recevoir quelques leçons de cette jeune enfant précoce et robuste; notre décrépitude en a besoin, et nous jouons des comédies fort tristes; mais M. Melville s'y est mal pris pour nous endoctriner ou nous parodier. Que nous importent les interminables excursions de Melville, de San-coah et de Jarl? Qu'avons-nous à faire du roi Prelo et du roi Xipho qui symbolisent la féodalité et la gloire militaire? Ce ne sont plus là nos terreurs présentes; — notre XIX<sup>e</sup> siècle a d'autres ennemis à combattre.

Enfin une reine, la reine Hautia, qui s'est éprise du voyageur, s'avise d'enlever la jeune captive. De temps à autre Hautia qui doit être quelque chose comme la Volupté envoie à Melville trois de ses femmes de chambre, armées de fleurs symboliques que le héros ne manque pas de lui renvoyer. Au milieu de ce chaos, les vieilles théories de d'Holbach, les dogmes déjà surannés de Hegel, l'algèbre panthéistique de Spinoza se mêlent et se heurtent avec une confusion inextricable. Les lieux communs philosophiques des écoles incrédules se voilent sous mille replis symboliques, et l'auteur paraît croire que ce sont là de bien grandes audaces; — qu'il sache que nous sommes tout-à-fait blasés sur les blasphèmes.

Le second volume est consacré à cette satire obscure des croyances européennes et aux vagues doctrines d'un panthéisme sceptique. Aucun des voyageurs n'a pu retrouver le Bonheur humain (Aylla); ils n'acceptent pas la Volupté (Hautia) comme compensation suffisante. Alors on fait voile pour Mardi, une espèce de monde dans les nuages; — du symbolisme métaphysique nous passons à l'allégorie transparente.

*Mardi*, c'est le monde politique moderne. Cette partie offre l'intérêt le plus piquant de l'ouvrage; on est curieux de savoir comment un républicain des États-Unis juge la civilisation du présent et celle de l'avenir, et résout l'obscur problème des humaines destinées. Passons rapidement sur les inventions de noms étranges dont l'Europe, la France, l'Amérique, sont baptisées par l'auteur : c'est *Dominora* (l'Angleterre), *Franko* (la France), *Ibiria* (l'Espagne), *Romara* (Rome), *Aps-*

*burga* (l'Allemagne), *Kannida* (le Canada). Cette arlequinade rappelle trop notre Rabelais, si fécond en appellations dont le son grotesque suffit à provoquer la *titillation pantagruélique*. M. Melville n'est pas un magicien de cette espèce. Il a du bon sens et de la sagacité; il voudrait en faire de l'*humour*, ce qui n'est pas la même chose.

Le vaisseau fantastique sur lequel se trouvent un poète, un philosophe, M. Melville et je ne sais quels personnages fabuleux d'une invention médiocre, touche tour à tour aux rivages d'Europe ou *Porphyro* (l'étoile du matin), et de l'Amérique ou de la Terre de vie (*Vivenza*). On visite l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la France. Il y a dans la manière dont l'auteur parle de la Grande-Bretagne un respect filial et un profond amour qu'il faut noter, et dans la pitié qu'il accorde à l'Irlande une sévérité tout-à-fait anglo-saxonne; enfin on aperçoit la France; l'année 1848 vient de commencer :

« Glorieuse Europe, chante le poète pendant que le soleil se couche, éclairant les crêtes blanches et crayeuses de l'Angleterre et les côtes verdoyantes de l'Irlande; tu es le séjour magique des demi-dieux; tu nourris des peuples entiers de philosophes, de savans, de sages et de bardes qui chantent en chœur; tes rois paisibles portent sans peine des sceptres longs comme le mât d'un navire! Des perspectives de clochers, des multitudes de dômes, de coupôles et de minarets, des avenues de colonnes, des armées de statues, des horizons tout entiers de splendides peintures, font ta gloire et ton bonheur, ô pays des délices! Surtout, je voudrais aborder en France, dans la région favorisée, et toucher la main de son vieux roi!

« La brillante langueur de la nuit semblait redoubler de beauté et de calme, quand tout à coup la mer se troubla, le ciel devint noir, et un jet de flamme qui retomba en pluie étincelante jaillit de ce Vésuve que la France porte toujours dans son sein : le monde trembla, le palais et le trône du vieux monarque s'enfoncèrent tout à coup dans le cratère.

« — C'est l'ancien volcan! s'écria l'un des voyageurs. — Toujours le même foyer, répondit le philosophe, seulement il a trouvé une nouvelle issue. — Celle-ci, reprit le troisième, est plus redoutable que l'éruption que j'ai vue dans ma jeunesse; ne serait-ce pas la fin de la France? La lave coule sur toute l'Europe; l'Angleterre elle-même pâlit. Ce feu lugubre menace toute la civilisation. Ici bientôt nous ne trouverons qu'un désert. — Mes amis, reprit le philosophe, le feu qui dévore les gazons purifie et fertilise la prairie. L'agriculteur le plus habile ne parvient jamais à rendre long-temps fertile le même sol. Si l'Europe est épuisée, il faut qu'elle se ravive. Si elle doit sa renaissance à cette commotion redoutable, elle aura payé bon marché sa résurrection inespérée. »

On voit que l'auteur garde un très beau sang-froid en contemplant nos misères. Dès qu'il aperçoit la terre américaine, ce calme philosophique fait place à une exaltation très vive :

« Salut, mon Amérique libre, terre du printemps! Le printemps! le printemps! chante le poète. Il vaut mieux que l'automne; il a toute l'année devant lui.

« Vive la terre nouvelle! la terre du printemps! Voici la race qui ne connaît



point de passé, qui ne connaît pas de ruines, qui ne marche pas en triomphe lugubre sous les vieilles arcades qui tombent et s'écroulent. L'églantier sauvage et le sapin odorant sont pour elle l'arche triomphale. Elle aime le creux des fraîches vallées; elle ne s'enferme pas sous la voûte sombre de l'ermitage. Vive la race du printemps!

« C'est une terre nouvelle et au berceau; c'est un géant à peine né qui sourit dans sa force. Monde nouveau, monde de joie : l'Océan le berce; la rosée du matin convre son front, la verdure qui caresse ses jeunes tempes est embaumée. Tout est pour lui fraîcheur, espérance, avenir, joie, entreprise et nouveauté! Le jeune faon bondit près de lui, les jeunes fleurs sont en bouton, le rouge-gorge essaie ses ailes et ses chansons dès l'aube. Le géant déploie ses bras, il essaie ses forces! Vive le jeune et hardi géant! vive la race du printemps et de l'avenir! »

Il y a peu de chants lyriques plus réellement beaux que celui-là; le poète y est vrai quant à son émotion propre, vrai quant à ce qu'il exprime. Que deviendra en effet cette vaste Amérique où chaque année des flots de populations diverses viennent s'agrèger au vieux noyau puritain et calviniste de la colonie anglo-saxonne? Quel sera le génie de ce nouveau monde à peine ébauché? C'est un des plus curieux sujets de spéculation et de conjecture qui puissent s'offrir au philosophe. Ce que l'on doit affirmer avec certitude, c'est, d'une part, que l'Amérique est très loin de son développement nécessaire; d'un autre, c'est qu'elle atteindra des proportions qui repousseront l'Europe dans l'ombre. Les Européens sont trop portés à croire que la civilisation européenne renferme l'avenir et le passé du monde. Les zones de lumière changent: la marche de la civilisation, celle de la science, la découverte successive et constante de la vérité non-seulement ne peuvent plus être l'objet d'un doute, mais cette vaste progression ascendante est seule conforme à la loi divine et à l'amour divin.

M. Melville a donc les yeux très ouverts sur le magnifique avenir de sa patrie; il prédit ce qui arrivera certainement, la transformation de tout ce continent en une Europe immense et renouvelée. « Il est impossible, dit-il, que le Canada ne devienne pas indépendant comme les États-Unis. C'est un événement que je ne désire pas, mais que je prévois; la chose doit arriver. Il est impossible que l'Angleterre prétende conserver son pouvoir sur toutes les nations qu'elle a protégées ou couvertes; les vicissitudes éternelles des choses ne le veulent pas. L'Orient a peuplé l'Occident, qui à son tour repeuplera l'Orient : c'est le flux et le reflux éternels. Qui sait si des rivages de l'Amérique, aujourd'hui à peine habités et qui débordera dans quelques siècles, des flots de jeunes gens et de vieillards n'iront pas régénérer l'Europe devenue déserte, ses villes ruinées et ses champs stérilisés? » Malgré cette ardeur patriotique et cette confiance sans bornes, M. Melville adresse à ses concitoyens, sous le voile du symbole, il est vrai, des vérités dures et bonnes

à entendre. Son sermon est trop remarquable pour que nous ne le traduisions pas littéralement :

« O citoyens des États-Unis, rois souverains, vous qui jamais n'écoutez que votre propre sagesse, je veux garder l'anonyme; car, en votre qualité d'hommes libres, vous tuez ceux qui ne sont pas de votre avis. Vous estimez que le passé n'a pas de valeur, tandis que le passé est le grand apôtre de l'avenir. Vous imaginez que le grand diable (qui est le *mal*) va mourir, tandis que le grand diable vivra autant que l'homme et le monde. O souverains rois, vous êtes des fous, quand vous pensez assister au dernier acte du drame humain, ayant pour dénouement la république universelle et permanente; — rien n'est permanent.

« Quel est le siècle qui ne s'est pas regardé lui-même comme la consommation des siècles? Quelle est la monarchie qui n'a pas prétendu donner le dernier mot de toutes les monarchies? Quelle est la république qui n'a pas eu foi dans son éternité? Les hommes vont de vicilleries en vicilleries, croyant marcher de nouveautés en nouveautés.

« Haine aux républiques! criait la Rome de Romulus; et les courtisans de répéter ces mots. Haine aux monarchies! criait l'autre Rome de Brutus; et tous les petits orateurs répétaient en chœur : Un roi est une bête féroce! Ensuite vinrent les empereurs, majestés plus royales que les rois; on les adora.

« Vous êtes libres, dites-vous? Cela est vrai. O souverains rois, vous avez de l'espace devant vous, vous pouvez vous livrer à vos ébats les plus violents. Le jeune cheval sauvage des pampas galope en liberté dans les hautes herbes, crinière flottante, naseaux ouverts; rien ne l'arrête; chaque muscle est chargé d'électricité, chaque mouvement est triomphal. Et vous aussi, vous n'avez ni bride ni mors; mais à qui le devez-vous? Avez-vous de quoi vous vanter? Si vos populations étaient pressées et serrées dans un espace étroit comme celui de la vieille Angleterre, si vous n'aviez pas eu vos immenses prairies et le gigantesque Océan pour vous défendre, ô souverains rois, vous qui n'êtes ni des stoïques, ni des contemplatifs, mais ardents, actifs, braves et avides comme vos ancêtres, vous auriez crié : *God save the king!* ou vous vous seriez dévorés les uns les autres. Rendez grâce à Dieu. Vous avez de l'espace pour être libres. — Vous serez vieux un jour et vous aurez grandi. Tous les membres de votre communauté se couderont. Vous deviendrez oppresseurs, car vous aimez la victoire et le gain; — et vous serez opprimés!

« O souverains rois, vous êtes déjà des oppresseurs et des tyrans sans le savoir. Ne venez-vous pas, à votre insu, de vous précipiter sur une race voisine (1)?

« Vos épées ruisselaient du sang mexicain, avant que vous eussiez la conscience de les avoir tirées. Vos lois ne défendent-elles pas aux chefs de votre république de déclarer la guerre? Cependant votre chef a osé quelque chose de plus impérial; — il a fait la guerre sans la déclarer.

« O citoyens rois et souverains aveugles, apprenez que les républiques tombent comme les monarchies, que la dépendance de l'homme envers l'homme ne cessera que sur les ruines du monde, que les monarchies ne sont pas en elles-mêmes essentiellement mauvaises, que pour certains peuples elles valent mieux

(1) Le Mexique.

que les républiques; que la paix armée du sceptre vaut mieux que le tribun farouche armé de la corde et du glaive. Le beau sort que celui d'un homme libre en France, n'osant pas tourner un coin de rue de peur d'y voir un échafaud qui s'élève (1)!

« Cela est vrai, les États-Unis prospèrent et grandissent : la bannière aux étoiles confédérées est l'arc-en-ciel des nations; mais nous sommes bien jeunes, nous n'avons point passé par les épreuves de notre foi. Pour une nation, mes amis, cinquante ans sont peu de chose; il n'y a pas deux règnes de monarches que ce pays appartenait à un roi. Nous n'avons pas revêtu la robe virile, nous ne sommes pas même adolescents, et déjà nous avons des ambitions de czar et de furieuses aspirations vers le pouvoir. Mes amis, ne jugeons pas trop vite; les années ont beaucoup de leçons en réserve.

« La liberté politique est-elle donc le but suprême? Non, elle doit être un moyen de bonheur, non un but définitif. Est-ce que l'homme ne reste pas esclave des suprêmes lois, alors même qu'il s'est déclaré maître? Êtes-vous bien sûrs, ô souverains rois! d'être en possession de la liberté véritable, c'est-à-dire de la suprême sagesse? N'ajoutez-vous pas foi à d'incroyables folies? Quand vous vous dites une grande nation, vous dites vrai, assurément; mais votre race et la géographie n'y sont-elles pas pour beaucoup? Vos pères ne se sont-ils pas battus pour vous? Avant de vous être déclarés libres, ne l'étiez-vous pas en réalité? Les pèlerins calvinistes avaient semé le germe de votre indépendance; elle a grandi dans vos solitudes. Souvenez-vous donc, ô souverains rois! que votre force et votre grandeur vous viennent de ces mêmes institutions monarchiques que vous affectez de mépriser et de ces Anglais dont le sang coule dans vos veines avec leur imperturbable obstination!

« Remplis de préjugés et de superstitions, vous croyez voir la servitude là où vous voyez des chambellans, des couronnes d'or, des manteaux d'hermine, des colonnes de marbre et des palais de rois. La servitude est chez vous; car le riche y marche sur le pauvre; elle est dans tout l'univers, d'où la souffrance et le malheur ne seront jamais bannis. Tâchez de les neutraliser ou de les modérer par la vertu; c'est ce que vous avez à faire de plus excellent. Pour moi, j'aimerais mieux être tranquille sous un roi que soumis à l'oppression de vingt millions de monarches, quand même je serais un de ces monarches.

« Fanatiques et superstitieux que vous êtes, ne croyez-vous pas qu'une béatitude et une sérénité ineffables vont couronner la vieillesse du monde, et que tous les maux vont disparaître de la face du globe! Apprenez donc, enfans, que tous les maux peuvent être allégés, que le mal en lui-même ne peut se détruire. Partout de grandes réformes sont nécessaires; nulle part les révolutions sanglantes ne le sont. Certes, la mort est le remède souverain, mais quel malade insensé s'ouvrirait les veines et appellerait la mort pour se guérir?

« Quant à vous, enfans des États-Unis, voici quelques conseils qui vous regardent : Toutes les démocraties hurlent contre les monarchies, et celles-ci contre les républiques; ne joignez point vos clameurs à ces cris ridicules, ne vous compromettez pas avec la vieille Europe que le Dieu suprême a séparée de

(1) Cet excès d'exagération appartient tout entier, bien entendu, à M. Hermann Melville.

vous par l'Atlantique. Chez vous-mêmes, gardez-vous bien de la cupidité. Voler, ce n'est pas être libre. N'agrandissez pas votre puissance, croyez-moi; avez-vous besoin de prosélytes? Le temps nous sert quand nous respectons le temps. »

— A bas le monarchiste!..... A la lanterne le radoteur tory! cria une foule enragée. On chercha vainement à connaître l'auteur du sermon, tout le monde se défendit de l'avoir écrit; jamais les vingt millions de monarches ne purent trouver le coupable. »

Quand M. Melville a visité et critiqué l'Europe et l'Amérique, il se dirige de nouveau vers les régions métaphysiques, où il admire, sans pouvoir les habiter, les royaumes d'Alma et les domaines de Serenia. Alma représente Jésus-Christ, Serenia est son domaine; Aylla ou le Bonheur terrestre est perdu à jamais, et M. Melville se résigne à s'en passer.

Telle est la colossale machine inventée par M. Melville. Vous diriez ce panorama gigantesque et américain, aujourd'hui affiché sur les murs de Londres en ces termes : « *Panorama gigantesque, original et américain. Dans la grande salle américaine on peut voir le prodigieux panorama mobile du golfe du Mexique, des cataractes de Saint-Antoine et du Mississipi, peint par J.-R. Smith, l'illustre artiste des États-Unis, couvrant une étendue de toile de quatre milles de longueur et représentant près de quatre mille milles de paysage américain.* » — Au milieu de ce fracas puéril et fatigant, parmi tant de fautes de goût et d'incohérences qui blessent, le talent et la raison ne manquent pas, nous l'avons vu, à ce singulier écrivain. Les paroles qu'il adresse aux Français méritent d'être méditées : — « Votre race française voudrait être libre, et elle emploie pour cela les longues cavalcades, les superbes processions, les bannières qui s'agitent avec frénésie, les harmonies mystiques, la marche des soldats et les éternels discours! De tout cela la vraie liberté ne veut pas. La France qui renie et détruit le passé ne cesse de refaire son passé: elle jette des torches furieuses dans le palais de son vieux roi, et, criant à bas les siècles anciens! elle reconstruit ce qu'il y avait de pire dans son passé même. France, France! la liberté ne veut ni cris, ni fureurs, ni violences, ni désordre. Quand on lui offre pour sacrifice l'anarchie des lois, la rapine et le sang des victimes, la liberté se détourne avec horreur. »

PHILARÈTE CHASLES.

---

# DE LA CRITIQUE

ET DE LA DESTINÉE

## DES OUVRAGES CONTEMPORAINS.

---

*Cours de Littérature dramatique, ou de l'Usage des Passions dans le drame,*  
deuxième volume, par M. SAINT-MARC GIRARDIN<sup>1</sup>.

---

Une plume très spirituelle, que je louerais plus à mon aise si je ne lui étais personnellement obligé, a résumé ici même (2) en quelques lignes tout ce qu'on peut dire de plus vrai de ce nouveau volume. On a eu raison de louer ce livre pour le bien que font de telles lectures au temps où nous vivons : elles reposent les esprits; c'est trop peu dire, elles les relèvent. Écrit avant février, on dirait que ce volume a été composé pour adoucir quelques-unes des douleurs qu'il a causées et pour raffermir certaines choses qu'il a ébranlées. Le sujet est l'usage des passions dans le drame : or, le drame, c'est la vie; la vérité du drame, c'est sa ressemblance avec la vie. En réalité, M. Saint-Marc Girardin a traité de l'usage des passions dans la vie, c'est-à-dire du bien et du mal qu'elles font, selon qu'on les règle ou qu'on s'y laisse emporter. Dans un temps où les esprits les plus fermes doutent, où les

(1) Librairie de Charpentier, rue de Lille, 17.

(2) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> mars, *Revue littéraire*.

cœurs les plus droits se troublent, voici des pages qui nous rendent le service de nous dire que le bien n'est pas le mal ni le mal le bien, et que, quelles que soient les épreuves de la vérité dans ce monde, le meilleur de tous les calculs est encore de lui rester fidèle.

En plus d'un endroit d'ailleurs, l'à-propos de ces pages semble être un à-propos d'allusions, tant les remarques de l'auteur vont à nos préoccupations actuelles. Parmi les passions qu'examine M. Saint-Marc Girardin, il en est qui naissent de l'institution même de la famille : ce sont la piété filiale, l'amour fraternel, la piété envers les morts, et aussi les passions contraires, les haines des frères, les rivalités des sœurs. Soit qu'il ait à montrer combien les bonnes passions mettent de force et d'honneur au foyer de la famille, ou combien les mauvaises y font de ravages, ce qui ressort de toutes ses réflexions, c'est une image de la seule condition où l'homme ait tout son prix et réalise tout le bonheur dont il est capable, c'est à savoir la famille. M. Saint-Marc Girardin eût-il prévu la guerre impie qu'on lui fait, il n'eût pu mieux lui venir en aide qu'en en traçant des peintures si aimables; et cette apologie est d'autant plus persuasive, qu'elle n'était point préparée et que les argumens ne sentent pas le plaider. Il est certaines vérités qui perdent plus qu'elles ne gagnent à être discutées par la polémique, car la vivacité de la défense fait croire au danger de la cause. Je m'épouvante si quelque écrit supérieur veut me prouver que j'ai le droit d'aimer mon enfant et de lui laisser le fruit de mon travail; je me rassure quand je lis un livre qui se contente de reconnaître au fond de mon cœur l'impossibilité éternelle qu'il en soit autrement.

Avant de donner à l'impression ces pages écrites pour un autre temps, M. Saint-Marc Girardin aurait pu être tenté d'y insérer quelque digression contre le socialisme. Il a une plume qui n'est guère plus timide que sa parole à la Sorbonne; c'est cette plume qui écrivait, il y a dix-huit ans, le mot prophétique de *barbares*. Mais aucune critique directe, aucune allusion volontaire ne donne à son livre la date du jour. Sa foi à la famille n'est pas agressive, parce qu'elle n'est pas inquiète; il n'a pas voulu faire aux insensés qui veulent la détruire l'honneur d'ouvrir une parenthèse à leur adresse dans un livre composé avant qu'ils fissent parler d'eux.

Un autre à-propos de ce livre, c'est cet éternel à-propos des bons livres en tout temps, dans notre pays. Les révolutions, qui n'y peuvent rien contre la famille, n'y peuvent pas davantage contre le plus noble des goûts de notre nation, son honneur, son auréole parmi les nations civilisées, cet amour pour l'art, pour les lettres, pour les ouvrages d'esprit. On lisait même sous la terreur. Condorcet, fuyant les shires de Fouquier-Tainville, n'avait pas d'argent sur lui, mais il avait un Horace. Il y a toujours en France des lecteurs, même dans les temps

les moins littéraires : ce sont ces obstinés d'aujourd'hui qui s'entêtent encore à cultiver leur esprit, même alors que des sauvages les menacent de leur faire expier le savoir comme une inégalité. On se passe plutôt de pain dans notre pays que de livres. Malgré la politique, malgré ce régime inoui d'une assemblée délibérante en permanence tous les jours de l'année, malgré la presse devenue si nécessaire depuis que nous avons à y chercher chaque matin si la société est encore debout, ou plutôt à cause de tout cela, on continue à lire. Le plaisir est même plus vif, parce qu'il est plus disputé. Plus l'incertitude et l'obscurité s'accroissent autour de nous, plus on sent le besoin d'élever son esprit et de se tenir prêt pour l'inconnu. Les meilleures parties de plaisir des honnêtes gens, ce sont quelques heures de bonne lecture, c'est un livre qui leur parle des choses d'un intérêt éternel.

A quel genre de critique appartient le *Cours de Littérature dramatique*? Quel homme, quel esprit s'y fait voir?

Si je ne suis pas dupe d'un vain désir de distinguer, il y a, de notre temps, quatre sortes de critiques. J'essaierai de les caractériser brièvement et par leurs traits essentiels.

La première est une forme nouvelle de l'histoire générale. Les révolutions de l'esprit, les changemens du goût, les chefs-d'œuvre en sont les événemens; les écrivains en sont les héros. On y montre l'influence des sociétés sur les auteurs, des auteurs sur les sociétés. Cette critique raconte, peint à grands traits, plutôt qu'elle n'analyse. Les détails n'y figurent que pour la lumière qu'ils jettent sur les faits généraux. Les hommes y sont montrés par leurs grands côtés. On y peut d'ailleurs admirer les mêmes beautés que dans l'histoire, et c'est proprement l'histoire des affaires de l'esprit. L'honneur d'en avoir donné le premier modèle appartient à M. Villemain. Le premier, il a mis la critique de pair avec l'histoire et la philosophie. Ses leçons, devenues d'excellens livres, après avoir été d'admirables improvisations, ont prouvé que le talent de peindre, d'exposer, de tirer des enseignemens du passé, n'appartient pas moins au critique qu'à l'historien, et que l'étude des esprits dans les lettres n'est que la plus relevée des psychologies. Nous lui devons en grande partie ce goût des jugemens sur les ouvrages et cette sensibilité vive pour les choses de l'esprit qui nous ont fait passer de si bonnes heures dans les vingt-cinq dernières années, et qui nous ont préparé de si précieuses distractions pour celles que nous avons à traverser.

La seconde sorte de critique est à la première ce que les mémoires sont à l'histoire. De même que les mémoires recherchent dans les événemens la partie anecdotique, et dans les personnages publics l'homme, la vie secrète, de même cette critique s'occupe plus de la chronique

des lettres que de leur histoire, et elle fait plus de portraits que de tableaux. Elle est plus curieuse de ce que les écrivains ont en propre que de ce qui leur vient du dehors, et des différences que des ressemblances. Le portrait, dans la diversité infinie de ses nuances, voilà où elle excelle. Pour elle tout auteur est un type, et aucun type n'est méprisable. Aussi ne donne-t-elle pas de rangs; elle se plaît à ces talens aussi divers que les visages. Elle est plus poétique que philosophique; car la philosophie s'attache aux ressemblances, aux lois générales de l'esprit; la poésie, c'est le sentiment des variétés de la vie individuelle. Pour le fond comme pour la méthode, cette critique est celle qui s'éloigne le plus de la forme de l'enseignement, et qui a l'allure la plus libre. La pénétration qui ne craint pas d'être subtile, la sensibilité, la raison, pourvu qu'elle ne sente pas l'école, le caprice même à l'occasion, le style d'un auteur qui sent tout ce qu'il juge, le fini du détail, l'image transportée de la poésie dans la prose, telles en sont les qualités éminentes. Je mettrais un nom au bas de cette théorie, si j'étais plus sûr de n'y avoir rien omis.

J'éprouve quelque embarras à définir la troisième sorte de critique. Si les deux autres rappellent l'histoire sous ses deux formes, celle-ci se rapproche plus d'un traité. Elle a la prétention de régler les plaisirs de l'esprit, de soustraire les ouvrages à la tyrannie du *chacun son goût*, et d'être une science exacte, plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. Elle s'est fait un idéal de l'esprit humain dans les livres; elle s'en est fait un du génie particulier de sa nation, un autre de la langue française. Elle met chaque auteur et chaque livre en regard de ce triple idéal; elle note ce qui s'y rapporte, voilà le bon; ce qui en diffère, voilà le mauvais. Si son objet est élevé, si l'on ne peut pas l'accuser de faire tort ni à l'esprit humain qu'elle veut contempler dans son unité, ni au génie de la France qu'elle veut montrer toujours semblable à lui-même, ni à notre langue qu'elle défend contre les caprices du goût, il faut avouer qu'elle se prive des graces que donnent aux deux premières sortes de critiques la diversité, la liberté, l'historique mêlé aux jugemens, la beauté des tableaux, le piquant des portraits. J'ai peut-être des raisons personnelles pour ne pas mépriser ce genre; j'en ai plus encore pour le trouver difficile et périlleux.

La quatrième sorte de critique n'épuise ni une époque, ni un auteur, ni une théorie. Elle n'est ni une histoire, ni une biographie, ni un traité. Elle choisit un sujet qu'elle circonscrit à dessein, aimant mieux se tracer un cercle restreint d'où elle pourra sortir, si la vérité ou l'agrément le demandent, que de s'ouvrir un cadre trop vaste qu'elle risquerait de ne pas remplir. Le sujet choisi, s'il s'agit, par exemple, de l'usage des passions dans le drame, elle recueille dans les auteurs dramatiques les plus divers et les plus inégaux les traits vrais ou spécieux



dont ils ont peint une passion; elle compare les passages, non pour donner des rangs, mais pour éclairer par ces rapprochemens l'objet de son étude; elle y ajoute ses propres pensées, et de ce travail de comparaison et de critique elle fait ressortir, comme conclusion, quelque vérité de l'ordre moral; car tel est le dessein qu'elle se propose : tirer des lettres un enseignement pratique; songer moins à conduire l'esprit que le cœur; prendre plus de souci de la morale que du goût. C'est de la littérature comparée qui conclut par de la morale.

Mais pourquoi me fatiguer à la définir? Quatre pages du livre de M. Saint-Marc Girardin, prises au hasard, la font comprendre et aimer sans la définir. Elle est son œuvre; c'est le fruit de son caractère et de son tour d'esprit. Si pourtant on voulait lui chercher un premier modèle, on le trouverait dans certains traités de Plutarque, et, chez nous, dans les charmans opuscules de Fénelon, quand il n'y dit pas de mal des vers de Molière et qu'il ne s'y plaint pas de la pauvreté de notre langue.

Esprit honnête, cœur droit, capable de tous les bons sentimens dont il étudie les expressions dans le drame, M. Saint-Marc Girardin n'écrit rien que d'expérience, et il ne donne pour vrai que ce qu'il s'approuve de sentir, ou que ce qu'il se ferait honneur d'avoir senti. Il n'a pas une morale pour lui et une pour les autres. L'écrivain ne déguise pas l'homme, et l'estime dont on est touché pour l'un fait qu'on s'abandonne aux doctrines de l'autre. La simplicité toujours égale de son langage ajoute à la confiance. L'homme qui veut paraître meilleur qu'il n'est n'a pas ce ton-là; il procède soit par professions de foi, soit par anathèmes contre tous ceux qui ne sont pas tels qu'il veut paraître. Les instincts de M. Saint-Marc Girardin, sa raison, sa conduite, sont les seuls principes de sa critique; c'est à la double lumière de sa conscience et de sa vie qu'il regarde les images que les auteurs dramatiques nous ont données du cœur humain.

Bon nombre d'écrivains reçoivent leur sujet des circonstances, du tour d'esprit du moment, du succès de certaines idées, de la mode, et ils écrivent à côté et en dehors d'eux-mêmes. D'autres ne font leurs livres qu'avec leur intelligence, laquelle semble distincte du principe qui les fait agir. On dirait un sanctuaire où ils entrent de temps en temps pour s'y recueillir et s'y épurer; l'homme reste sur le seuil. Aux écrits des uns et des autres, malgré la séduction du talent, il manque le plus grand charme: ils n'y sont pas de toute leur personne. Je ne dis pas qu'il faille étaler sa vie dans ses livres; car ceux qui paraissent si jaloux qu'on les voie cachent plus de leur vie qu'ils n'en montrent, et font tout ce qu'ils en laissent voir; mais le meilleur livre est celui où il a transpiré de la vie de l'homme dans les pages de l'écrivain, non parce

que l'un a pensé à y montrer l'autre, mais parce qu'ils n'ont pas été deux en l'écrivant. Or, cela n'arrive qu'aux très honnêtes gens. On admire justement le mot de Pascal : « On cherchait un auteur, on est charmé de trouver un homme. » Pour que la découverte soit agréable, il faut que cet homme soit un homme de bien.

M. Saint-Marc Girardin est un de ces auteurs-là. Il n'a reçu de personne la pensée de son livre. On n'est pas si à l'aise dans un thème suggéré, ni si original en exécutant un programme. La mode n'y a pas la moindre part. Où il y a tant de raison, soyez sûr que la mode n'en a pas fourni l'idée. De même, le livre n'est pas un rôle que veut jouer l'homme, ni l'image de ce qui, dans sa vie, serait pour la montre; ce n'est pas un habit splendide qu'il revêt quand il sort. Son esprit n'est que son talent de voir au fond de ses sentimens et la conscience claire de ce qui détermine sa conduite. On ne trouve dans ces pages ni ces choses d'emprunt qui remplissent les écrits dont l'inspiration n'appartient pas à l'auteur, ni ce faux de certains ouvrages, même distingués, dont on dirait que l'auteur a passé un costume pour les écrire. Quand les enfans de M. Saint-Marc Girardin seront en âge d'admirer ce qu'il a écrit de si profond sur les bons instincts du cœur humain et de si tendre sur la famille, combien ne seront-ils pas fiers d'une gloire qui s'est faite au foyer domestique, d'un livre qui n'est le plus souvent qu'une étude dont ils étaient le sujet, et une action dont ils ont été les témoins!

Que, dans un ouvrage où les beautés sont plus souvent des finesses de sentiment que des délicatesses de goût, la critique soit bienveillante, je ne m'en étonne pas. La bienveillance est une des grâces du *Cours de Littérature*. Dans telle pièce peu lue, ou même oubliée, M. Saint-Marc Girardin trouve des choses à admirer. Au lieu d'accabler tout d'abord un ouvrage en le rapprochant d'un idéal jaloux, ou en lui appliquant quelque doctrine superbe, il s'y engage avec la prévention de l'estime; ce qu'il n'en aime pas, ou il l'excuse, ou il le taît; il note les fautes sans en triompher, et fait valoir le bien sans le surfaire, aussi loin d'imaginer des beautés où il n'y en a pas que d'exagérer celles qu'il découvre pour relever le mérite de la découverte. Il pouvait en être tenté pourtant, à propos de deux sortes d'auteurs : les inconnus, qu'on paraît mettre au monde; les oubliés, qu'on réhabilite. Il n'a été que juste pour les uns et pour les autres. On est d'accord avec lui sur ceux-ci, parce qu'il ne nous force pas à les adorer après les avoir dédaignés, et sur ceux-là, parce qu'il sait les découvrir sans avoir l'air de les créer, et qu'il ne nous humilie pas de son rare savoir.

J'admire surtout avec quelle douce autorité il nous fait apercevoir et confesser des beautés où nous n'en avons pas vu. C'est l'art des connaisseurs en tableaux. Ils excellent à retrouver le jour qui éclairait une toile au moment où l'artiste y mettait ses couleurs, et à placer le cu-

rioux au vrai point d'où elle doit être vue. Il ne faut pas abuser de cet art, ni faire comme tels de ces connaisseurs qui ne souffrent pas qu'une fois placé on fasse un mouvement, et qui vous donneraient des contorsions pour vous mettre au point. M. Saint-Marc Girardin ne tombe pas dans cet excès. Il n'y a même pas à se prêter beaucoup à ce qu'il veut; il a si raison et si doucement, qu'on vient à son avis sans croire lui faire une concession, et que le préjugé est parti sans qu'il ait eu besoin de l'attaquer. Sur ce point, je suis plus qu'un lecteur charmé : je suis, qu'il me permette de l'en remercier, un converti. Il est tel auteur, tel ouvrage, contre lesquels j'avais des préventions. Ils étaient en dehors d'une catégorie, d'un genre; ils contrariaient une doctrine. Je les avais exclus, comme certain ministre qui ne donnait audience aux gens que sur le vu de leur brevet; on ne lui faisait pas passer sa carte ni son nom, mais son diplôme. Ainsi je faisais pour certains auteurs. M. Saint-Marc Girardin m'a pour ainsi dire amené par la main devant eux; il m'a montré, à côté du vrai que je poursuivais, un vrai que je ne voyais pas, parce que j'en cherchais un autre. Il m'a fait la leçon, en ajoutant à mes plaisirs. Attaché à un idéal sévère, j'ai toujours peur d'être exclusif, moins par le vain désir de passer pour un esprit étendu qu'à cause du ridicule d'être injuste contre mon propre intérêt. Je dois au *Cours de Littérature dramatique* des connaissances de plus et des préventions de moins. En louant sur ce point M. Saint-Marc Girardin, je ne fais que m'acquitter.

Ces jugemens bienveillans sur des ouvrages ou sur des auteurs secondaires sont d'ailleurs sans préjudice des principes du grand goût français. M. Saint-Marc Girardin ne sacrifie pas l'intégrité de la foi à la douceur des petites pratiques. Il est, lâchons le mot, classique; mais, dans l'église commune, il est du parti de la tolérance. Il aime la diversité et la liberté des talens. Seulement, ne touchez pas aux bons sentimens de l'homme, ne cherchez pas le succès dans quelque violation des lois éternelles de la morale. Là-dessus, il n'est pas endurant, non par une fidélité de méthode à la pensée principale de son livre, mais parce qu'on s'attaque aux croyances et aux convictions de sa vie. L'honnête homme est moins coulant que le critique. Je le comprends. La tolérance du critique peut venir de justice ou de modestie; il s'agit d'écrivains comme lui, d'ouvriers dans le même art. Notre goût nous appartenant plus que notre conscience, nous pouvons, par défiance de nous-mêmes, ou le sacrifier, ou du moins en obtenir des concessions. Mais il n'y a pas d'accommodemens à demander à la conscience : une main d'en haut l'a mise en nous, non pour recevoir nos lumières, mais pour nous imposer les siennes. On peut transiger sur le bon et le mauvais dans les lettres; on doit être intraitable sur le bien et le mal dans l'ordre moral. La sévérité de M. Saint-Marc Girardin est d'ailleurs

sans aigreur. Il ne foudroie ni ne prêche personne, il critique, et le passage critiqué ne l'empêche pas, sitôt après, de goûter un passage meilleur du même écrit; ou, si c'est tout l'ouvrage qui a mérité le blâme, il ne le rend pas injuste pour les autres écrits de l'auteur.

M. Saint-Marc Girardin est le libéral par excellence en littérature. On n'est pas libéral sans être conservateur; aussi est-il fidèle, comme je l'ai dit, au goût français, à la tradition classique. On n'est pas libéral, si l'on se laisse prévenir contre toutes nouveautés; aussi ne les craint-il pas. Le *Cours de Littérature dramatique* n'interdit pas à l'art de tenter de nouvelles voies, et, si quelque beauté se présente, il ne lui demande pas si elle vient de la liberté ou de la règle. Sauvez le fond, respectez la nature humaine; ne logez pas dans un cœur bas une vertu sublime; ne nous donnez pas des pères et des mères qui ne soient ni les nôtres ni nous; entre les bons et les mauvais instincts du cœur humain, tirez vos effets dramatiques des bons; tenez votre drame le plus près de la vie; faites qu'on en sorte, sinon purgé, comme le voulait le grand Corneille, qui n'est pourtant pas un si mauvais guide, mais fortifié dans ses bons sentimens, et un peu plus en garde contre ses défauts : et, quant aux moyens, soyez libre. Pour une beauté de sentiment ou de passion, je vous passe volontiers une règle; je vous les passerais toutes pour une pièce d'où je reviendrais touché et plus fort pour le bien. Fidélité au caractère moral du drame, liberté dans l'invention, voilà toute la poétique du *Cours de Littérature dramatique*. L'auteur sait d'ailleurs que le talent qui trouve les beautés n'a pas besoin des mauvais moyens, et que tout ce qui est beau dans le drame, s'il n'est pas selon les règles, ne doit pas en être bien loin.

M. Saint-Marc Girardin n'est si agréable que parce qu'il est libéral. Vous connaissez l'impression douce que fait l'indulgence chez une personne du monde : il y a quelque chose de plus charmant, c'est le respect d'un écrivain supérieur pour la diversité des esprits. M. Saint-Marc Girardin n'est pas étonné de ne pas se trouver dans un autre; il paraît même charmé d'y trouver quelqu'un qui n'est pas lui. Il aime le tour d'esprit qu'il n'a pas, le genre qui n'est pas le sien. Un mélodrame a du bon pour lui, et voyez combien est méritoire la charité, ou délicate la justice, qui fait goûter à cet esprit si naturel les effets de nerfs et la phraséologie du mélodrame! Je suis bien sûr que le succès d'autrui ne lui a jamais paru une diminution du sien. Et pourtant a-t-il lui-même tout le succès qu'il mérite? Ce manque de charlatanisme le cache à certains yeux qui ne regardent que du côté où l'on ouït les fanfares. Un si rare esprit échappe à beaucoup de gens, parce qu'il ne s'impose à personne. Il ne se recommande pas, comme certains auteurs distingués, par les défauts de ses qualités; il est profond sans que sa profondeur soit annoncée par de la contention d'esprit; élevé, sans qu'on voie l'ef-

fort pour paraître supérieur à ce qu'il fait. Il l'est où le vrai l'y amène; il l'est souvent où il ne croit être que persuadé et de bon sens, et en ne voulant être que cela.

Je m'explique que M. Saint-Marc Girardin aime beaucoup Fénelon et Voltaire. On dirait qu'il a appris du premier le secret de *l'aimable*. Si les écrits procèdent les uns des autres, le *Cours de Littérature dramatique* procèderait de la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. M. Saint-Marc Girardin semble imiter de Fénelon sa douce morale; n'imité-t-il pas aussi la petite faiblesse du précepteur du duc de Bourgogne, son penchant à moraliser? Il a retenu de Voltaire le secret de *l'agréable*. *L'agréable*, c'est autre chose que *l'aimable*. Il s'y mêle un peu de cette raillerie si chère à notre pays, et si charmante quand elle est tempérée d'indulgence, si charmante même sans l'indulgence; témoin Voltaire, qui certes fut toute sa vie plus complaisant qu'indulgent.

S'il est un style dans ce temps-ci qui rappelle celui de ces deux maîtres, c'est le style du *Cours de Littérature*. Voilà cette netteté, ce naturel, cette fermeté élégante, ce mérite de correction irréprochable qui se cache sous la facilité et l'abandon. C'est le même tour, la courte phrase, qui n'exclut pourtant pas la phrase abondante, quand le sujet le veut. Toutefois l'allure du soldat armé à la légère y domine, comme chez les deux maîtres. La plume qui a écrit le *Cours de Littérature dramatique* a fait long-temps la guerre, au premier rang, dans le *Journal des Débats*.

Sa langue n'a pas l'air d'être de ce temps-ci; car ce qui date les langues, ce sont les défauts. Or, notre temps en a deux caractéristiques : la prétention à l'imagination de style, et l'abus de ces mots excessifs qui sont à tout le monde et ne sont à personne, et que l'usage a fatigués, non en les employant bien, mais à force d'en user au hasard et hors de propos. La langue de M. Saint-Marc Girardin est pure de ce double vice; elle lui appartient en propre. C'est le vêtement de l'honnête homme, comme le veut son modèle Fénelon. On ne décrira pas ce style; il est bien heureux, il échappe à une définition. Les mots n'y avertissent pas des pensées; ce sont les pensées qui font revenir aux mots, et l'on ne songe au bien dit qu'après avoir senti le bien pensé. Les figures n'y manquent pas; car quel bon style est sans figures? Seulement elles ne sont pas là pour faire briller ce qui est pâle, mais pour égaler la pensée qui s'élève; c'est encore ce même vêtement de l'honnête homme, mais un jour de fête.

Je n'ai pas tout dit, tant s'en faut, ni de cet esprit charmant qu'on envie, qu'on dit heureux, qui sait l'être, ayant un goût si sain et un cœur si droit, ni de ce livre où il sait si bien faire les affaires du vrai sans paraître faire celles d'un auteur. Je veux pourtant prédire la for-

tune de ces petits volumes; mais de quel droit la prédire? J'aurais l'air d'être le seul. Mieux vaut tout simplement affirmer, avec tous les lecteurs de goût, que le *Cours de Littérature dramatique* comptera parmi les ouvrages de notre temps qui resteront. Voici pourquoi :

A toutes les époques des sociétés civilisées, il y a deux sources d'inspirations pour les auteurs : l'esprit humain, et le tour d'esprit du temps. Mais ce tour d'esprit n'est-il pas l'esprit humain lui-même modifié d'une certaine façon? Peut-être. Il n'en est pas moins vrai qu'on attache à ces deux expressions des idées fort différentes.

Quand on parle de l'esprit humain, on entend quelque chose qui ne change pas et qui acquiert incessamment, le foyer actif de toutes les vérités découvertes et exprimées sur l'homme et sur ses rapports avec Dieu et le monde. On a le sentiment d'une âme, d'une émanation immortelle de l'humanité. On parle de la grandeur de l'esprit humain, quand on le considère dans ces vérités immuables par lesquelles il fait partie de Dieu même; on ne se plaint de sa faiblesse que par rapport aux bornes que Dieu lui a données.

Par le tour d'esprit du temps, on entend singulièrement quelque chose qui varie sans cesse, des opinions passagères plutôt que des vérités, le convenu plutôt que le vrai, des mouvemens capricieux, des admirations d'un jour, des travers, des modes; ce qui fait que Fontenelle écrivait des églogues; que Mascaron citait dans ses sermons M<sup>lle</sup> de Scudéry; que, dans une comédie de Voltaire, la servante Nanine est philosophe et se plaint de *trop penser*. Le tour d'esprit s'appelle encore l'imagination, de même que l'esprit humain peut s'appeler le cœur humain, la raison. Les appellations sont vagues, mais les choses sont distinctes et certaines. Chacun de nous a en lui, dans le même temps, un abrégé de l'esprit humain et un peu du tour d'esprit de son époque. Ne le voyons-nous pas dans le compte que nous nous rendons de nous-mêmes? Il est telles pensées, tels sentimens où nous persévérons, auxquels nous revenons après des écarts : c'est la part de l'esprit humain. Il en est d'autres que nous désavouons après y avoir cru avec idolâtrie, souvent après leur avoir immolé notre vraie nature : c'est la part du tour d'esprit; ce sont les ruines de notre imagination.

Parmi les écrivains, — je ne parle que des éminens, — les uns s'inspirent de l'esprit humain, les autres du tour d'esprit du temps. Les premiers ont bien du mérite, car l'esprit humain n'est jamais à la mode; c'est le tour d'esprit qui règne et qui, dans sa jalousie, essaie de nous le faire confondre avec des préjugés, des habitudes de collège, des traditions bourgeoises, des servitudes qui n'ont que le mérite d'être anciennes. Cependant ces écrivains, soit force, soit sagesse, s'attachent à ce qui est acquis, au connu, pour chercher plus sûre-

ment ce qui reste à connaître. Ils se rangent aux méthodes éprouvées, ils adoptent le drapeau sous lequel on a fait les conquêtes passées, ils inventent sur le plan des inventions antérieures. Plus même l'esprit humain est caché ou calomnié par le tour d'esprit du temps, plus ils font d'efforts pour le retrouver et pour en rétablir l'image. Isolés pour ainsi dire au milieu de leur temps, mais affranchis des illusions et de la tyrannie du tour d'esprit dominant, ils travaillent sans cesse à dégager ce qui ne change pas de ce qui change, les passions éternelles du cœur de ses désordres passagers, le fond de l'homme des mœurs de l'année. Qu'est-ce que l'histoire, la philosophie? qu'est-ce que toute spéculation sévère, sinon une réclamation, une revendication de l'esprit humain sur le tour d'esprit d'une époque?

Les autres écrivains travaillent au plus épais de la foule, au plus fort du bruit. Ils en sont, ils s'en disent les échos. Leur faculté principale, c'est l'imagination. Prenons-les au mot : ne se qualifient-ils pas exclusivement d'écrivains d'imagination? Or, imagination, tour d'esprit, c'est tout un. Je ne m'étonne donc pas qu'ils soient surtout sensibles à ce qui est apparent, à ce qui varie, qu'ils prennent les modes pour les mœurs, les mœurs pour le fond d'une nation; qu'ils soient plus frappés du costume que de l'homme, du masque que du héros. Ils sont d'ailleurs les premiers du jour et les plus en vue, mais ils ne dominent pas le mouvement qui vient d'eux. Ils sont comme certains meneurs politiques; qui les voit de loin marcher en avant de la foule croit qu'ils la conduisent; c'est la foule qui les pousse. Mais, comme ils ont de grands talens, tout en se faisant les serviteurs du tour d'esprit du temps, il leur arrive de laisser échapper sur l'homme, sur ses passions, sur le cœur, des vérités qui vont grossir le trésor de l'esprit humain. C'est la plus petite part dans leurs livres, et il faut l'y chercher sous ce relatif, cet éphémère, ce convenu du tour d'esprit, où elle est comme étouffée.

De ces deux sortes d'écrivains, laquelle a le plus de chances de durer? Il ne s'agit pas de durer matériellement; grâce à l'imprimerie, rien ne périt; mais pour un livre, durer, c'est être lu. Lesquels seront les plus lus?

Par les choses qui nous attirent aux livres du passé, nous savons d'avance celles qui attireront les lecteurs futurs aux nôtres. Est-ce la part de l'esprit humain, ou celle du tour d'esprit du temps? Au xvii<sup>e</sup> siècle, par exemple, est-ce l'hôtel de Rambouillet ou Molière? sont-ce les romans de M<sup>lle</sup> de Scudéry ou les *Lettres* de M<sup>me</sup> de Sévigné? Nous sommes appelés, invités, souvent en dépit du tour d'esprit de notre temps, par toutes les pensées, par tous les sentimens où nous nous reconnaissons, et, pour abrégér, par la raison; non pas la raison du syllogisme et des sentences, d'Euclide ou de Publius Syrus, ai-je

besoin de le dire? mais cette science qui voit dans nos ténèbres et qui nous apprend à nous-mêmes qui nous sommes.

Les écrivains qu'on lira le plus sont ceux qui auront le plus fait pour la raison. Il faut en prendre son parti. On brille plus, mais on dure moins, quand on écrit pour le tour d'esprit du temps; on brille moins, mais on dure toujours quand on a mis un beau talent au service de l'esprit humain. Et il est bien juste qu'à l'éblouissement du succès passer il se mêle un peu d'inquiétude, de même qu'à l'obscurité momentanée des travaux durables il se mêle quelque espérance.

De notre temps, et surtout depuis les trente dernières années, les tendances de l'esprit humain en France et, par l'exemple de la France, dans l'Europe civilisée, sont vers la philosophie, l'histoire et la critique, vers la critique surtout. Les plus belles pages philosophiques que nous ayons lues de nos jours sont des jugemens; sous les plus beaux récits d'histoire, il y a un examen sérieux et laborieux des documens; sous les tableaux les plus brillans, il y a des témoignages comparés et débattus. On cherche le vrai, on hait la rhétorique. Je ne sache pas que jamais l'exactitude ait été plus en honneur; les travaux de seconde main sont dédaignés. Les meilleures plumes sont presque plus jalouses du mérite de l'érudition que de la gloire de bien écrire; c'est un travers, mais ce travers ne prouve que mieux combien la tendance est forte. Il y a, à cet égard, émulation entre les sciences et les lettres. Les lettres entendent bien ne pas laisser aux sciences toute l'autorité; elles se piquent de devenir aussi rigoureuses en gardant le privilège de plaire, et elles ne veulent pas du vain rôle de distraire les esprits, tandis que la science serait seule en possession de les instruire.

C'est plus qu'une tendance, c'est la nécessité de notre temps. Des deux disciplines sous lesquelles l'esprit humain en France a marché pendant tant de siècles, la foi chrétienne et la royauté, la foi n'est plus qu'un don individuel, la royauté qu'une forme de gouvernement trois fois vaincue en soixante ans. Il ne reste pour toute base à la société que la raison. Aussi tout le monde se porte à son secours. C'est à qui éclaircira, fortifiera, rendra agréables et populaires, par l'art de les présenter, les vérités conservatrices. On étudie plus sévèrement le passé dans ses systèmes, dans ses sentimens, dans ses arts, pour arriver à une connaissance plus parfaite de la nature humaine et assurer de plus en plus la raison, notre dernier guide. Les talens même que des ouvrages d'imagination ont rendus célèbres recherchent les succès du savoir et de l'utile. Ils pensent qu'ils ont fait assez pour l'imagination, et qu'après nous avoir amusés, émus, troublés peut-être par des peintures complaisantes de nos passions, il est temps qu'ils mettent leur popularité au service de l'ordre, du devoir, de la raison. L'utile dans le relevé, voilà par où veulent finir les écrivains éminens.



Il se voit plus d'auteurs de romans ou de poésies qui se font historiens ou critiques, que de critiques ou d'historiens qui se font poètes ou romanciers. M. de Lamartine en est l'exemple le plus illustre; il écrit de l'histoire et il édite ses poésies. Encore devons-nous à d'honorables nécessités l'intérêt qu'il prend à ces chers objets de nos premières admirations : peu s'en est fallu qu'il n'y vît des péchés de jeunesse en les comparant aux splendeurs de ses récits et de ses harangues. L'auteur d'un roman plein d'imagination et de poèmes où brillent des vers charmans sur un fond un peu romanesque, M. Sainte-Beuve, achève l'histoire de la plus austère des sociétés chrétiennes, Port-Royal, et tire des profondeurs de l'érudition la plus curieuse un des livres les plus propres à donner du cœur aux honnêtes gens et à faire honte aux âmes faibles. Il n'est éloges qu'on n'ait faits, dans ces dernières années, d'un *Abailard* de M. de Rémusat, confidence de salon dont beaucoup de gens sont restés très vains; M. de Rémusat a gardé dans son portefeuille l'*Abailard* du drame, et ne nous a fait voir que celui de l'histoire. M. Mérimée est de l'Académie des belles-lettres pour de profondes études d'histoire romaine, et la plume qui a écrit *le Vase étrusque* et *Colomba* rédige des mémoires d'archéologie. Nous verrons peut-être d'autres désertions du camp de l'imagination dans celui de l'utile; mais je ne sache pas que ceux qui sont les premiers dans les travaux d'histoire ou de critique, MM. Thiers, Cousin, Thierry, Mignet, Villemain, Guizot, pensent à faire des poésies ou des romans. Il est vrai qu'un autre esprit d'élite, M. Vitet, qui s'entend si bien aux choses les plus diverses, et qui ne parle pas moins pertinemment des finances du gouvernement provisoire que des beautés d'Eustache Lesueur, nous fait un pendant aux *États de Blois*; mais qu'on ne s'y trompe point : son dessein est de nous donner de la plus fine et de la plus secrète sorte d'histoire politique, surprise au cœur et recueillie sur les lèvres des personnages. C'est du drame pour intéresser l'imagination aux enseignemens de l'histoire.

Telle paraît être la direction de l'esprit humain dans notre pays. A côté de cela, tracez l'histoire du tour d'esprit du temps : vous en compterez autant qu'il y a eu de révolutions politiques. Le calcul même est modéré. De plus sévères trouveraient que les goûts ont changé encore plus souvent que les gouvernemens. Le tour d'esprit de chaque époque était-il du moins l'expression de ses mœurs? Nullement; pas plus que les bergeries de Fontenelle ne représentaient les mœurs de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle; pas plus que les pastorales de Florian et de Gessner n'ont été l'image de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Ainsi le tour d'esprit du temps n'est pas toujours l'expression des mœurs; c'est un caprice, une disposition, des vapeurs comme en ont les vieilles sociétés, sans plus de causes appréciables que celles des changemens dans la coupe des ha-

bits. Et pourtant que d'esprit, d'imagination, de style, se dépense pour bercer par des pages éphémères un vieux peuple qui demande, comme les enfans, des contes de fée!

Mettons à part, et bien haut, quelques ouvrages d'imagination qui ont eu à la fois les plus douces faveurs du tour d'esprit du temps et l'approbation sévère de l'esprit humain, la popularité et la gloire, poésies ou suaves ou splendides, méditations, odes, pièces de théâtre, romans d'observation ou de passion, et en tête *Atala*, *René*, types durables, parce que la mélancolie qu'ils expriment n'est qu'une des misères éternelles de l'homme. — De quel côté sont les noms qui survivront? Du côté où l'on a travaillé pour l'esprit humain. Les complaisans du tour d'esprit, après un premier oubli inévitable, n'auront guère que la chance de ces modes nouvelles qui ne sont que de vieilles modes renouvelées; un tour d'esprit les ressuscitera, un autre tour d'esprit les fera derechef oublier.

Le nom de M. Saint-Marc Girardin sera sur la liste des noms qui doivent durer, car, à moins que nos enfans ne soient d'une autre nature que nous, j'imagine qu'ils chercheront dans nos livres ce que nous cherchons dans ceux de nos pères : le cœur humain, l'esprit français, la langue. Le cœur humain? Il se reconnaîtra toujours, dans ces charmantes pages, aux mille traits qu'il y a fournis. L'esprit français? Aucun ouvrage de ce temps-ci n'en a plus la netteté, le sens pratique, le naturel, le tour vif et élégant; c'est tout l'auteur. La langue? Elle ressemble à celle du meilleur temps, avec la physionomie de l'écrivain et quelques nouveautés solides qui font que cette ressemblance n'est pas une imitation.

NISARD.

---

LES

# ÉTATS D'ORLÉANS.

(1560.)

---

## ACTE QUATRIÈME.<sup>1</sup>

La scène est à Orléans.

La chambre de la reine.

Dans le fond une porte conduit à la chambre du roi.

A gauche, une tapisserie cache la porte de l'oratoire de la reine.

A droite, une autre porte conduisant à un vestibule.

### SCÈNE PREMIÈRE.

MISS SEYTON, ROBERT STEWART.

MISS SEYTON, un livre à la main.

Ne vous chagrinez pas, mon bon Stewart. La reine sait comme tout s'est passé, elle ne peut vous en vouloir. Et puis ce vilain procès tournera mieux qu'on ne le pensait. Voilà près de quinze jours que les juges se creusent la cervelle pour trouver M. le prince en défaut, ils n'en viennent pas à bout. Patience et bon espoir. Qui a temps a vie, comme dit M. de Bourdeille... Mais ne prenez plus cet air triste, hagar; à quoi pensez-vous donc? Le roi s'apercevra que vous n'êtes pas comme de coutume, il se doutera de quelque chose. Observez-vous, Stewart, la reine vous en prie.

(1) Voyez les livraisons du 15 avril et du 1<sup>er</sup> mai.

STEWART.

Ce qui m'attriste, c'est de la voir pleurer, cette bonne maîtresse! N'a-t-elle pas à chaque instant des larmes dans les yeux?

MISS SEYTON.

Non; depuis quelques jours, elle est mieux... plus gaie, moins rêveuse... — (Elle prête l'oreille.) Écoutez : n'est-ce pas la sainte messe qui sonne? Je m'oublie!... La reine attend ses Heures; elle est déjà dans la chapelle avec le roi. — N'y venez-vous pas, Stewart?... Ce ne serait pas mal : vous savez ce qu'on dit de vous?

STEWART.

Le roi m'a commandé de préparer sa toilette de chasse et de faire habiller ses faucons.

MISS SEYTON.

Eh bien! adieu; mais faites-moi donc la grace de vous dérider un peu... A la bonne heure, je vous ai vu sourire. (Elle sort.)

## SCÈNE II.

STEWART, seul.

Leur messe! c'est bien assez d'y perdre mon ame les jours de fête, quand la parade est obligée... Va, mon pauvre Robert, tu fais un triste commerce! Garrotté dans ta conscience, garrotté sur ton corps... (Il regarde ses poignets.) J'en porte encore les marques!... Ah! maître Bouchard, je la conserve ta corde... pour te la tordre autour du cou. Tu as beau te cacher dans ta prison, tu as beau rire de ceux qui savent tes iniquités : ils se vengeront, fourbe d'enfer! On peut t'atteindre en visant plus haut que toi... Allons, voilà que j'étouffe... la rage me monte au cœur... Cette petite fille a raison, ayons l'œil sur nous... (Il prend à la main des vêtements et des ustensiles de chasse déposés sur un meuble.) Ai-je bien tout mon bagage?... Le bonnet, la ceinture de buffle, les coutelas, les cornets, en voilà plus qu'il n'en peut porter sur ses chétives épaules... Est-ce étonnant qu'il ait si pauvre mine, on ne le nourrit que de fiel! La méchanceté le tuerait, si Dieu le laissait en ce monde!... Le beau mari pour une princesse comme celle-là!...

(Il entre dans la chambre du roi. La porte reste entr'ouverte.)

## SCÈNE III.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, entrant par la porte de gauche; STEWART, encore dans la chambre du roi.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Personne?... pas une de ces dames?... (Elle aperçoit Stewart qui rentre,

après avoir déposé l'attirail de chasse dans la chambre du roi.) Ah! c'est vous, Stewart; la reine n'est pas chez elle?

STEWART.

Non, madame, tout le monde est à la messe. On se sanctifie, puis on ira chasser.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Ainsi la reine va revenir...

STEWART.

Dans un moment.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, s'asseyant.

Je l'attendrai. — Eh bien! Stewart, toujours votre front soucieux?

STEWART.

N'avons-nous pas sujet de rire? C'est ce soir que Groslot sera pendu, notre ami Groslot, madame la duchesse, en attendant d'autres plus grands que lui.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Où prenez-vous donc vos nouvelles? Rien n'est terminé pour Groslot; et quant aux autres...

STEWART.

Vous les croyez sauvés peut-être?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Je pense au moins qu'on ne peut mordre sur le roi de Navarre; les commissaires l'ont déclaré tout net. Aussi le voilà presque libre; il peut aller, venir, sans tous ces officieux qui ne le perdaient pas de vue.

STEWART.

Et c'est là ce qui vous rassure?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Auriez-vous mieux aimé qu'il fût mis en prison?

STEWART.

Si la justice l'absout, raison de plus de trembler.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Quand on est soupçonneux par plaisir.

STEWART.

Croyez-moi, par l'amitié que vous lui portez, conseillez-lui de bien regarder à ce qu'il mange, et, s'il pouvait même ne pas manger du tout, il n'en serait que plus assuré de vivre; c'est au rebours des autres hommes.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Mon pauvre Stewart, vous avez l'esprit malade.

STEWART.

Madame, vous êtes une sainte et digne femme; je sais par M. Knox

et par nos amis d'Écosse que, dans cette cour de damnation, vous conservez, comme moi, la crainte du Seigneur; vous souvient-il de l'avertissement que je vous donnai il y a bientôt un mois?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Assurément, vous me parlâtes d'une confession de foi que M. de Lorraine faisait dresser par ses sorbonnistes, de tel style qu'aucun vrai chrétien ne voudrait l'accepter.

STEWART.

Et j'ajoutais, je crois, que le roi la signerait le premier, puis qu'il enjoindrait à tous ses sujets, grands et petits, maîtres et serviteurs, y compris dames et damoiselles, de la signer sur bons registres devant greffiers et notaires, sous peine d'être dépourvus de leurs biens et de leur vie.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Oui, je m'en souviens.

STEWART.

Et cela vous parut chimères et visions.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Comment croire à pareille frénésie?

STEWART.

Eh bien! savez-vous ce que, ce matin, j'ai trouvé sur la table du roi? Cette confession, madame, signée François, et ces mots à la marge : Expédier à tous les parlemens et bailliages aussitôt après bonne issue du procès.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, vivement.

Ces mots, vous les avez vus?..

STEWART.

Oui, madame, de la main du cardinal. Vous voyez que je ne rêve pas toujours.— Que vont faire nos frères? Que ferez-vous, madame? Quant à moi, je ne me soumettrai pas. J'en mourrai peut-être de chagrin. Ne plus voir ma bien-aimée maîtresse! mais mon parti est pris. — Je serais déjà loin, si je n'avais une tâche à remplir.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Que dites-vous?

STEWART.

Une faute à réparer!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Une faute? vous, Stewart?

STEWART.

Il est quelqu'un que je dois sauver, madame.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Et qui donc?

STEWART.

Un vaillant, qui porte haut le nom du Seigneur, qui brave nos ennemis du fond de sa prison!... à lui ma vie!..

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

M. de Condé!..

STEWART.

Il faut que je le sauve, madame.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Ses juges le sauveront, j'espère; eux seuls y peuvent quelque chose, mon cher Stewart! Gardez-vous, croyez-moi!..

STEWART.

Je le sauverai, vous dis-je! Comment? Je n'en sais rien encore; Dieu me le dira.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, à part.

Quel fou!

STEWART, avec feu.

Ces malheureux athéistes, ils croient déjà tenir sa tête entre leurs mains, sa tête sanglante comme celles de Dubourg et de nos saints martyrs. Mais, païens que vous êtes, la mesure d'iniquité est comble; sachez que l'heure va sonner, où moi, pauvre ver de terre, je vous ferai descendre si bas que vous nous rendrez vos comptes à genoux!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Calmez-vous, Stewart, on peut vous entendre!..

STEWART.

Je me tais, madame, je me tais... mais un mot seulement : la reine-mère, la connaissez-vous bien?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Quelle question!

STEWART.

Si son autorité venait à lui être rendue, quel usage en ferait-elle?... dites, je vous prie.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Et que puis-je vous dire?

STEWART.

C'est celle qui les a faits rois, ces orgueilleux; les traiterait-elle sans pitié?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Elle voudrait... elle saurait être reine.

STEWART.

Point de nouveau pacte avec eux, vous croyez?..

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Mais à quoi bon?.. (A part.) Quelle voix! quels yeux! il me fait peur!..

STEWART.

Vous m'en donnez parole!..

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Silence!.. on vient.

STEWART, prêtant l'oreille.

C'est le roi!... je reconnais son pas.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Sortez... je ne veux pas qu'on me trouve avec vous... dans l'état où vous êtes... ne dirait-on pas que c'est moi... Eh bien!...

STEWART, se dirigeant vers la porte de droite.

Mais on vient aussi de ce côté...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Passez de celui-ci... Entrez là! entrez vite.

STEWART.

Dans l'oratoire?... Je n'en pourrai sortir.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Entrez, vous dis-je!

(Elle soulève la tapisserie qui couvre la porte du petit oratoire de la reine, à gauche de la scène. Stewart pousse la porte et disparaît.)

## SCÈNE IV.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, LE ROI, LA REINE, MISS SEYTON,  
DAMES DE LA SUITE DE LA REINE.LE ROI, entrant par la porte du fond et apercevant M<sup>me</sup> de Montpensier.  
Vous ici, madame?M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, un peu troublée.

Sire, j'attendais la reine... Je suis chargée...

LE ROI.

Vous la verrez bientôt; elle me suit. (Il s'assied et prend un livre.)

LA REINE, entrant par la porte de droite, suivie de ses dames, et apercevant M<sup>me</sup> de Montpensier.

Bonjour, ma chère duchesse; comment va la reine aujourd'hui?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

La reine est bien, madame, et se propose de venir chez votre majesté.

LA REINE.

C'est grand honneur et plaisir qu'elle me fera.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

N'est-il pas trop matin, madame?



LA REINE.

Jamais trop tôt, duchesse.

LE ROI, fermant son livre.

Vous oubliez donc, Marie, qu'il vous faut essayer cet habit de chasse, cet habit de Burgos?... (A M<sup>me</sup> de Montpensier :) Veuillez dire à ma mère que, par la rosée qu'il fait, nous ne chasserons qu'après midi; elle a grand temps de venir trouver la reine.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, faisant une révérence.

Il sera dit comme vous l'ordonnez, sire.

LA REINE.

Adieu, duchesse; c'est l'affaire d'un instant cette toilette...

(M<sup>me</sup> de Montpensier sort.)

## SCÈNE V.

LES MÊMES, MOINS M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LE ROI.

Savez-vous bien, Marie, que vous êtes au mieux avec ma mère?

LA REINE.

Quand la reine me fait bonne grace, faudrait-il donc la rudoyer?

LE ROI.

Non, non, c'est à merveille! De petites visites le matin, de petits mots à l'oreille... Voilà quinze jours que vous ne vous quittez plus.

LA REINE.

En êtes-vous jaloux, par hasard?

LE ROI.

Jaloux? moi! oh non!... de personne. Rassurez-vous! — Allons, mesdames, et cet habit? mettez-vous donc à l'œuvre... Ne prenez pas garde à moi.

(Il reprend son livre et se met à lire.)

LA REINE, à miss Seyton.

Vous entendez, Marie? et vous, mesdames?

MISS SEYTON.

Votre majesté veut-elle s'asseoir, nous lui poserons le chapeau.

(La reine s'assied; ses dames l'entourent et travaillent à sa toilette.)

LE ROI, fermant son livre et regardant la reine.

Voilà qui va bien.... très bien.... mais, Dieu merci! nous y mettons moins de temps, nous autres. Vous verrez, j'aurai bientôt fait tout à l'heure... Mon équipage est là... Pour cette fois, Stewart m'a compris; ce n'est pas coutume. — Savez-vous, Marie, qu'il est bien maussade, votre père nourricier?... S'il ne sifflait pas si bien les faucons à sa façon d'Écosse, il y a long-temps qu'il ne m'ennuierait plus, ce vieux loup-garou.

LA REINE.

Mon ami, vous savez comme il m'est attaché!

LE ROI, se levant et regardant la toilette de la reine, qui est presque terminée.

Ma foi, mesdames, voilà qui est ajusté joliment! Un galant costume, en vérité! — Dites un peu, Marie, était-ce pour la grande chasse de Chambord que vous aviez préparé tout cela?

LA REINE, à demi-voix.

François... pouvez-vous!...

LE ROI.

Allons, ne grondez pas... (Aux dames :) N'est-ce pas fait?... Encore une agrafe.... C'est tout, je crois? Voyons, Marie, venez, que je vous parle. (Il s'assied.)

LA REINE, bas à miss Seyton.

Va, je te prie, dire à la duchesse que la reine peut venir. (Haut.) Que voulez-vous, mon cher seigneur?

(Elle s'assied à côté du roi. — Miss Seyton et toutes les dames sortent.)

## SCÈNE VI.

LE ROI, LA REINE.

LE ROI.

Vous dire d'abord que jamais vous ne m'avez paru si charmante.

LA REINE.

Est-ce à mes nouveaux habits que je dois cette fortune?

LE ROI.

Méchante, vous savez bien qu'on vous trouve plus belle à chaque fois qu'on vous voit. Mais aujourd'hui quelque chose vous embellit encore. Ce n'est point cet habit, c'est un peu moins de tristesse que tous ces jours passés. Vous n'avez plus ces airs distraits, cette pâleur...

LA REINE.

Ni vous ces façons brusques, ces colères... A la bonne heure, on vous reconnaît. Mais d'où vient, je vous prie, que vous étiez ainsi?...

LE ROI.

Il ne faut pas m'en vouloir... Si vous saviez, Marie... mais non...

LA REINE.

Parlez, François.

LE ROI.

Si vous saviez ce qui me passait par la tête?

LA REINE.

Quoi donc?

LE ROI.

Que ce procès vous tenait au cœur, et même un peu le prisonnier.

LA REINE.

Est-il possible !

LE ROI.

Vous m'accordez au moins qu'il en tient, lui, et de belle façon !

LA REINE.

Quelle idée !

LE ROI.

Lui, comme tant d'autres !... Vous le savez très bien, ma belle.

LA REINE.

Je sais que vous êtes un fou.

LE ROI.

Soit ; mais, voyez-vous, notre oncle de Lorraine a là-dessus des idées... qui font peur.

LA REINE.

Mon oncle !... Que dit-il donc ?

LE ROI.

Dame ! s'il faut l'en croire, les femmes qui donnent de l'amour à tous ceux qui les voient se dispensent rarement d'en prendre.

LA REINE.

Eh ! qu'en sait-il notre oncle, un cardinal !

LE ROI.

Il a l'air de s'y connaître.... et, s'il dit vrai, ce mécréant de Condé n'est pas trop malheureux, ma foi !... toutes les femmes en raffolent.

LA REINE.

Il vous tient là de beaux propos !

LE ROI.

Allons, faisons la paix. Je veux bien être un fou... Mais, Dieu merci ! avant deux jours je n'aurai plus raison de l'être.

LA REINE.

Que voulez-vous dire ?

LE ROI.

Que ce maudit procès va marcher enfin, et d'un bon pas.

LA REINE.

Comment, marcher?... On semblait croire qu'il faudrait tout reprendre à nouveau.

LE ROI.

Ah ! je voudrais bien voir ! Mes oncles sont las d'attendre, et vont sonner au chancelier un beau réveil-matin. Ils lui signifieront que ma patience est à bout. C'est une peste, ce chancelier ! Sans lui tout serait fini, et nous serions tranquilles !

LA REINE.

Qu'a-t-il donc fait ?

LE ROI.

Il laisse introduire à chaque instant un nouvel appel, un incident nouveau; nous avons beau casser tout ce grimoire en conseil, le sac est inépuisable. Croyez-vous que Condé, à lui seul, serait si habile procureur? On le siffle évidemment; on le siffle dans sa cage, et mes oncles disent que c'est le chancelier; mais, laissez faire, notre oncle de Lorraine lui prépare un tour de son métier qui ne sera point sot. Quoi que vous en disiez, ma belle, l'oncle de Lorraine se connaît encore à autre chose qu'à son bréviaire... M'écoutez-vous?

LA REINE, cachant son trouble.

Oui... je vous écoute.

LE ROI.

Eh bien! rappelez-vous que, de ce jour, le procès ne languira plus. Demain soir, grace à Dieu! il n'en sera plus parlé.

LA REINE.

Demain soir?... Et qu'allez-vous donc faire?

LE ROI.

Rien que par justice; mais ce ne sera pas long. Il faut cela, Marie, pour remettre nos oncles en belle humeur. C'est notre grosse épine; une fois hors du pied, je veux m'en tenir là; je ne crois pas, moi, que Navarre...

LA REINE.

Le roi de Navarre!... Quoi! lui aussi!... Je n'ose rien vous dire de... son frère, il faut me faire, puisque vous avez pu croire... Mais, au nom du ciel! mon cher François... n'allez pas...

LE ROI.

Je vous l'ai dit, ce n'est pas mon avis. Je ne crois pas, comme vos oncles, que Navarre soit dangereux. D'abord il ne sera jamais rusé, je l'en défie, et puis il n'a pas cette insolence que je déteste dans Condé. Les gens de justice ne découvrent rien contre lui; pourquoi faudrait-il que j'allasse moi-même...

LA REINE.

Comment, vous-même?...

LE ROI.

Eh! oui, c'est ce compère de Chavigny qui avait soufflé un beau projet à l'oncle de Lorraine.

LA REINE.

Et que voulait M. de Chavigny?

LE ROI.

Qu'un de ces matins je fisse appeler le Navarrais dans ma chambre, et qu'en jouant avec lui, sans faire semblant de rien, je lui plantasse ma dague dans le ventre.

LA REINE.

Quelle horreur ! Et mes oncles ont pu...

LE ROI.

Non, mon oncle François m'a dit que cela me serait reproché, et moi j'ai répondu : Que Chavigny s'en charge !

LA REINE.

Dieu!... il va peut-être...

LE ROI.

Lui, Chavigny ! Non, non ; il aurait peur du chancelier ; tandis qu'avec moi la justice n'y pouvait rien voir. Voilà ce qu'on me disait.

LA REINE.

Mais, François, avez-vous bien renoncé à cet affreux dessein, me le promettez-vous ?

LE ROI.

Je ne me mêlerai de rien.

LA REINE.

Laissez-vous donc faire ?

LE ROI.

Il en sera comme Dieu voudra.

LA REINE.

Vous me faites frémir !

LE ROI.

Vous êtes bien bonne, en vérité ! Est-il donc tant à plaindre, ce cher cousin ? Il va venir à la chasse avec nous.

LA REINE.

Aujourd'hui ?

LE ROI.

Oui.

LA REINE.

Vous l'avez invité ?

LE ROI.

Sans doute. Il faut lui faire honneur...

LA REINE, à part.

Le mener à la chasse quand son malheureux frère!...

LE ROI.

Maintenant, si par aventure quelque sanglier mal appris s'en venait jouer avec sa majesté...

LA REINE.

Ah ! François !

LE ROI.

Cela me regarderait-il ? Ils sont de belle taille, les sangliers de la vieille garenne !

LA REINE.

Quoi! vous pourriez?... Mais c'est affreux!

LE ROI.

Et qui peut empêcher un accident en chasse? N'avez-vous jamais vu de piqueurs éventrés? Qu'y faire?

LA REINE.

Un prince de votre sang!...

LE ROI.

Le sang ne parle guère quand il vient de si loin. Avez-vous des entrailles pour tous les pendants de ce monde? Ils sont vos cousins, pourtant; ils sont du sang d'Ève et d'Adam.

LA REINE.

François, mon cher François! en ma présence... un crime aussi féroce...

LE ROI.

Un crime! Et qui vous parle d'un crime? Vous ne voyez donc pas que j'ai voulu rire?...

LA REINE.

Vous pouvez rire de telles choses?

LE ROI, élevant la voix.

Oui, j'en ris, et n'aime pas que vous en pleuriez, entendez-vous, Marie? Vous aviez le cœur plus aguerré à Amboise, quand on lardait sous nos fenêtres ces coquins de huguenots. Mais la crainte d'un danger pour ce cher cousin... de Navarre... car c'est Navarre tout seul qui vous fait compassion, j'en suis bien convaincu!...

LA REINE.

François... mon ami!...

LE ROI.

Me voilà satisfait; je sais d'où venait votre peine. Moi, c'est pour mon ami Condé que mon cœur saigne. Aussi je vais m'occuper de lui. J'aurai fait bientôt son affaire. Si mes oncles s'endorment, je les réveillerai. A tout à l'heure, Marie, tenez-vous prête; dès que j'aurai fini, nous monterons à cheval. (Il sort.)

## SCÈNE VII.

LA REINE, puis STEWART.

LA REINE, se précipitant à genoux sur son prie-Dieu.

Ah! mon Dieu! (Elle reste à genoux, la tête cachée dans ses mains. — Au bout d'un moment, Stewart entr'ouvre la porte de l'oratoire et jette un regard dans la chambre. La reine l'entend, tourne la tête et s'écrie :) Stewart! vous étiez là... Vous avez entendu!

STEWART.

Dieu seul le saura, madame! c'est lui qui m'a conduit ici. Il était dans ses desseins que j'entendisse... Mais il ne veut pas que je parle. Je sais ce qu'il veut, je lui obéirai.

LA REINE.

Stewart, si vous n'étiez pas si fidèle serviteur de ma maison, et pour moi presque un père, je mourrais de terreur... Prenez garde au moindre mot, Stewart.

STEWART.

Ne craignez rien, madame, dans une heure je serai loin d'ici.

LA REINE.

Pourquoi partir? Le roi n'est pas las de vos services... Il voulait rire tout à l'heure... croyez-moi!

STEWART.

Ce ne sont pas les paroles du roi qui me chassent; j'avais résolu de partir. (Il se jette à genoux devant la reine.) Ah! ma chère et bonne maîtresse, donnez votre bénédiction à votre vieux Stewart; pardonnez-lui ce qu'il est forcé de faire. Il lui en coûte, croyez-moi, de vous laisser aux mains de ces cruelles gens!

LA REINE.

Stewart, Stewart!... faites attention à vos paroles!

STEWART.

Un ange comme vous dans cet antre de perdition!... Dieu vous délivrera, j'espère.

LA REINE.

Au nom du ciel, taisez-vous!

STEWART, toujours à genoux.

Pardonnez-moi, ma bonne souveraine.

LA REINE.

Levez-vous, Stewart, et encore une fois silence....

STEWART.

Pardonnez-moi!

LA REINE, avec impatience.

Eh bien! oui, je vous pardonne... allez.

STEWART, à part.

Qu'il en soit fait, mon Dieu, comme vous l'ordonnez.

(Il sort.)

## SCÈNE VIII.

LA REINE, seule.

Pauvre homme! qu'a-t-il donc? comme il est agité!... J'espère au

moins qu'il sera discret! (Elle s'assied.) Dans quel abîme me voilà! Que faire? La reine va venir... Lui parler, me livrer à elle!... je lui en ai déjà trop dit. Elle a beau me sourire, je sens toujours ce cœur de glace... Si du moins ce n'était que le roi de Navarre, j'oserais lui tout dire; mais ce procès... la voix me manquera.... Et pourtant le temps presse! demain!... demain tout peut être fini... Ah! que faire! malheureuse! (Apercevant la reine-mère qui ouvre la porte.) La voici!... je n'oserai jamais!

## SCÈNE IX.

## LA REINE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Bonjour, belle chasseresse! (Elle l'embrasse.) Laissez-moi voir... C'est l'habit que votre sœur vous envoie de Madrid... il vous sied à ravir!... Je viens de rencontrer votre cousin de Navarre, tout radieux de vous faire compagnie. Il en augure bien pour son frère, et, entre nous, il a raison. Je sais de bonne source qu'enfin les commissaires suivent l'avis du chancelier. On renvoie tout au parlement. A la bonne heure, c'est obéir aux lois du royaume, ce sera de la justice. Si le prince est coupable, ni vous ni moi ne voulons le sauver; il faut qu'il soit puni; seulement il le sera.... Mais qu'avez-vous?

LA REINE.

Rien, ma mère... je pense comme vous, il faut faire justice.

LA REINE-MÈRE.

Non, vous me cachez quelque chose.

LA REINE.

Ne me faites pas parler... je vous en prie.

LA REINE-MÈRE.

Quel mystère?...

LA REINE.

Le roi....

LA REINE-MÈRE.

Vous a-t-il défendu de vous ouvrir à moi?

LA REINE.

Non, mais....

LA REINE-MÈRE.

Eh bien, dites... ma fille! dites donc!

LA REINE.

Le chancelier s'abuse, ma mère; ce n'est pas au parlement qu'on veut envoyer... le prince, c'est....

LA REINE-MÈRE.

Parlez!



LA REINE.

A l'échafaud... ce soir peut-être, à coup sûr demain !

LA REINE-MÈRE.

Ma pauvre enfant, la peur que vous en avez vous a fait mal entendre !

LA REINE.

La peur que j'en ai!... Ah! madame, n'aurais-je pas mieux fait de me taire?

LA REINE-MÈRE.

Marie! qu'avez-vous donc compris? Marie!...

LA REINE.

Et si je vous disais que c'est notre cousin de Navarre qui tombera le premier !

LA REINE-MÈRE.

Navarre ?

LA REINE.

Faites qu'il n'aille pas à cette chasse si vous voulez qu'il vive.

LA REINE-MÈRE.

Voyons, Marie, ma fille, ne parlons pas par énigmes. Vous avez vu le roi, il vous a dit...

LA REINE.

Que le procès du prince allait marcher enfin.... que demain au plus tard....

LA REINE-MÈRE, l'interrompant.

Laissons là le procès... parlez-moi de Navarre... il est libre, on peut l'avertir.... Pour Dieu! sauvons au moins celui-là !

LA REINE.

Mais... son frère... madame!...

LA REINE-MÈRE.

Nous y viendrons plus tard. Voyons, rappelez-vous... que vous a dit mon fils?

LA REINE.

Ce qu'il m'a dit?... Vous savez, par momens, on ne juge pas bien s'il veut rire ou s'il est sérieux. Il me parlait du roi son oncle, de la faveur qu'il lui faisait de le conduire à la forêt, de criminels conseils qu'il avait repoussés, que sais-je encore? puis tout à coup il ajouta : « Si malheur lui arrive en chasse, je m'en lave les mains; les saugliers sont de méchantes bêtes qui s'en prennent aux rois aussi bien qu'aux piqueurs... » et comme je m'écriais : Quel détestable crime! il me dit que j'étais bien sotté et qu'il s'amusait de moi.

LA REINE-MÈRE.

Mais vous avez dû voir....

LA REINE.

Oui, ma mère, oui, j'ai vu... que j'avais deviné !

## LA REINE-MÈRE.

Mon Dieu! j'y vois clair aussi. Oui, c'est un coup monté. Le malheureux! Voilà midi.... dans un instant vous partirez.... que faut-il faire? — Par bonheur, la duchesse est chez moi; elle peut tout lui dire... Non, non, il n'ira pas : la prison de son frère lui servira d'excuse.... — Adieu, ma fille! je vais, je cours et je reviens... Rassurez-vous, tout à l'heure nous parlerons du procès. (Elle sort.)

## SCÈNE X.

LA REINE, seule.

Sera-t-il temps, mon Dieu! sera-t-il temps encore?... Mais qu'importe à la reine? pourvu qu'elle sauve son Navarre, que lui faut-il de plus?... — Hélas! elle a raison de ne penser qu'à lui; il peut encore être sauvé... tandis que cette prison!... quel est le pouvoir humain qui en briserait les portes? — Mon Dieu! de qui réclamer secours? à qui demander seulement un conseil?... Personne autour de moi! personne!... Si du moins je pouvais prier!... Mais je n'ose... je rougis d'avouer à Dieu la peine que je ressens!... je ne peux qu'attendre et me taire! attendre que l'heure ait sonné!... et je ne saurai même pas, jamais je ne saurai si, en mourant, il m'aura pardonné!... (Elle s'assied comme abattue par l'émotion et ne s'aperçoit pas que le duc de Guise vient d'entrer.)

## SCÈNE XI.

LA REINE, LE DUC DE GUISE.

LE DUC DE GUISE, s'avançant sans être vu de la reine.

Eh bien! ma chère Marie, qu'avez-vous donc?

LA REINE, sortant de sa rêverie.

Moi, rien... Ah! mon oncle, c'est vous?

LE DUC DE GUISE.

Je viens, pendant que le roi s'habille, vous dire un mot de bonne amitié. Prenez-y garde, Marie, vous vous préparez des ennuis, de vrais chagrins peut-être.

LA REINE.

Moi, mon oncle?

LE DUC DE GUISE.

Le roi vous a quittée tout à l'heure plein de trouble et de colère. Pourquoi cela? Les querelles, si légères qu'elles soient, ne ravivent point l'amour, et l'éteignent bien souvent. Vous savez comme ce pauvre François a été gâté dans son jeune âge, comme il est faible de santé; il faut lui passer bien des choses, ma chère enfant.

LA REINE.

Et que faire pour le contenter, mon oncle?

LE DUC DE GUISE.

D'abord ne pas avoir sa mère toujours auprès de vous : cela l'inquiète.

LA REINE.

La reine!... Elle me fuit un peu moins que de coutume, voilà tout. Du reste, nous nous aimons comme par le passé.

LE DUC DE GUISE.

Mais êtes-vous bien sur vos gardes?

LA REINE.

Je la connais, mon oncle.

LE DUC DE GUISE.

Elle est si perfide, cette femme! C'est elle, soyez sûre, qui a semé dans l'esprit de son fils ces ridicules soupçons dont il est possédé!

LA REINE.

Hélas! mon oncle, je veux bien que la reine y soit pour quelque chose; mais, par malheur, d'autres l'ont bien aidée!

LE DUC DE GUISE.

De qui parlez-vous?

LA REINE.

J'ai le cœur trop serré pour en dire davantage... Mais cherchez près de vous, mon oncle, bien près de vous, vous trouverez.

LE DUC DE GUISE.

Marie!...

LA REINE.

C'est le roi qui m'en a fait l'aveu.

LE DUC DE GUISE.

Le roi s'est moqué de vous!... Votre oncle de Lorraine vous aime comme un père.

LA REINE.

Oui; mais il aime tant à mal parler des femmes, que parfois il oublie de quel sexe je suis.

LE DUC DE GUISE.

Vous avez là des idées folles. Souvenez-vous, ma chère Marie, que nous sommes, votre oncle et moi, vos véritables et seuls amis. Il n'y a que venin chez cette couleuvre italienne. Sans elle, qui jamais, je vous le demande, se serait imaginé que la fille de notre sœur, nourrie par nous dans notre sainte religion, vertueuse et sage comme vous êtes, irait se prendre de pitié... pour qui? pour un libertin qui se joue de toutes les femmes et qui vient de renier la messe aussi effrontément qu'il trahit ses amours!

LA REINE.

Oh! c'est bien mal assurément!...

LE DUC DE GUISE.

Comment, bien mal! c'est le plus grand des crimes! N'eût-il commis que celui-là, n'eût-il pas mis le royaume en feu, le plus dur châtement serait trop doux pour lui. — Voyons, Marie, ne pleurez pas. Encore un coup, ce n'est qu'enfantillage. Il faut être faible d'esprit et amoureux comme ce cher François pour croire à de tels contes bleus; mais, si ridicules qu'ils soient, ses soupçons le désespèrent; tout à l'heure il vous eût fait peine. Il faut que cela finisse, il le faut aujourd'hui même.

LA REINE.

Je le voudrais, mon oncle; mais le moyen?...

LE DUC DE GUISE.

Pendant cette chasse, faites naître l'occasion de dire bien haut que le roi doit se faire respecter, qu'il est temps d'en finir, que toutes ces lenteurs de justice ne sont que trahisons mal couvertes.

LA REINE.

Quoi! le roi de Navarre sera là, et vous voulez...

LE DUC DE GUISE.

N'est-ce pas assez qu'on l'épargne? Faut-il encore se gêner devant lui? Parlez, ma nièce, parlez! Ce soir, sans plus tarder, il faut prendre un grand parti. Le roi est résolu; mais, au dernier moment, il se peut qu'il hésite. Je veux que vous ayez l'honneur de l'avoir décidé...

LA REINE.

Moi! mon oncle... Que dites-vous!...

LE DUC DE GUISE.

C'est le moyen de le guérir, de lui rendre toute sa confiance en vous... Eh bien! cela vous fait peur?...

LA REINE, apercevant la reine-mère qui vient d'entrer.

Mon oncle!... mon oncle, prenez garde... Voici la reine.

LE DUC DE GUISE.

Vous voyez bien, Marie, que cette femme ne vous quitte plus.

LA REINE, à part.

Bon Dieu! qu'allais-je dire! ma raison s'égarait!

## SCÈNE XII.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE, MISS SEYTON.

LA REINE-MÈRE.

Je viens trop tard, ma fille, vous êtes attendue.

MISS SEYTON, en costume de chasse.

Oui, madame; le roi est à cheval, il vous prie de descendre.

LA REINE.

J'y vais. Pardon, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Allez, ma belle... (Après un coup d'œil jeté sur la toilette de la reine.) Laissez-moi seulement réparer cet oubli... (Elle s'approche d'elle, et, tout en lui rattachant une agrafe, elle lui dit à voix basse :) Il n'ira pas, la duchesse en répond. — Au procès, maintenant... Je vais sonder votre oncle. (Haut.) Là, voilà qui est bien. Allez, et bonne chance.

LA REINE, saluant la reine-mère et le duc.

Ma mère, et vous, mon oncle, adieu! (Elle sort, suivie de miss Seyton.)

### SCÈNE XIII.

LA REINE-MÈRE, LE DUC DE GUISE.

LA REINE-MÈRE.

Vous n'êtes donc point de cette chasse, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Non, madame; je laisse au roi de Navarre un plaisir sans mélange.

LA REINE-MÈRE.

Le roi de Navarre? Il ira, vous croyez?... Je m'en étonne.

LE DUC DE GUISE.

Et moi aussi; mais le roi est si bon!

LA REINE-MÈRE.

Ce qui m'étonne, ce n'est pas qu'on le prie, c'est qu'il accepte. Si vous aviez votre frère en tel danger, prendriez-vous de tels plaisirs? Mais je vois ce que c'est, il compte sur le parlement...

LE DUC DE GUISE.

Libre à lui d'espérer.

LA REINE-MÈRE.

Que vous avez sagement agi, monsieur le duc, et que la réflexion vous a bien conseillé! Continuez, croyez-moi; laissez faire les magistrats. Quand la cour aura prononcé, tout le monde s'inclinera sans mot dire.

LE DUC DE GUISE.

Vous me félicitez, madame: eh bien! moi, je m'accuse d'avoir été si patient. Vos gens de justice en ont pris à leur aise. Savez-vous ce qu'ils ont fait? De tous les côtés on s'agite; en voici les nouvelles. (Il lui montre des papiers qu'il tire de son pourpoint.) D'Andelot et l'amiral remuent la Normandie; M. le connétable n'est plus à Écouen, on le dit en marche

vers la Loire. L'arrestation du prince avait tout abattu ; le châtiment s'est fait attendre, et déjà les mutins se redressent ! Ouvrez les yeux, madame. Quant à nous, notre parti est pris. Nous ne laisserons pas le roi plus long-temps dans cette voie funeste.

LA REINE-MÈRE.

Mais que voulez-vous faire ?

LE DUC DE GUISE.

Nous voulons... (Il aperçoit le cardinal de Lorraine, qui vient d'entrer.) Ah ! vous voilà, mon frère.

#### SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, c'est moi. Tout le monde est parti !

LA REINE-MÈRE.

Tout le monde?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout le monde, madame.

LA REINE-MÈRE.

Mais le roi de Navarre?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Le roi de Navarre aussi.

LA REINE-MÈRE, à part.

L'insensé!...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il s'est fait attendre un instant. Le roi, dans son indulgence, n'a pas voulu partir sans lui... Enfin, la caravane a pris sa course et s'en est allée grand train. (Bas à son frère.) Ne perdez pas ici votre temps. Nos commissaires sont à l'œuvre...

LE DUC DE GUISE, bas à son frère.

Ont-ils pris leur parti ?

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas.

De Thou s'est fait tirer l'oreille, mais il ira comme les autres. Venez ; quand vous serez là, ils ne broncheront plus... Allons...

LA REINE-MÈRE.

Pardon, monsieur le duc, achevez-moi, je vous prie, ce que vous aviez commencé.

LE DUC DE GUISE.

Deux mots suffiront, madame. Nous en avons assez des fins de non-recevoir. Nous balayons tout ce fatras de palais. Le silence obstiné du

prince ne peut pas enchaîner plus long-temps la justice. S'il ne reconnaît pas les commissaires pour juges, les commissaires le reconnaissent coupable, c'est tout ce qu'il faut. Le crime de lèse-majesté divine et humaine est flagrant. Avant une heure l'arrêt sera dressé. Le roi, à son retour de la chasse, le signera...

LA REINE-MÈRE.

Le roi !

LE DUC DE GUISE.

En conseil, madame. Le conseil est aussi bon pour confirmer un arrêt que la grand'chambre ou le parlement tout entier. Voilà ce que nous voulons faire. Vous ne direz pas qu'on se cache de vous. Pas le moindre mystère. Si le roi est bien servi, demain, au point du jour, oui, demain, pas plus tard, le temps perdu sera réparé...

LA REINE-MÈRE.

Dieu vous frappe de vertige, messieurs... Qu'il ait au moins pitié de mon malheureux fils !

LE DUC DE GUISE.

Il en aura pitié en abattant ses ennemis.

LE CARDINAL DE LORRAINE, riant.

Allons, mon frère, le vertige est un mal qui se gagne; n'exposons pas la reine à la contagion. Venez...

LA REINE-MÈRE.

Le rire est de saison ! Allez, messieurs; pour si belle œuvre peut-on trop se hâter !

(MM. de Guise s'inclinent et sortent.)

## SCÈNE XV.

LA REINE-MÈRE, seule.

Marie disait vrai ! c'est l'échafaud qu'ils dressent ! Ces bruits de parlement sont des sornettes... Rien à faire, rien... Condé me paraît perdu. Si du moins l'autre avait eu l'esprit... Mais c'est le sort qui s'en mêle !

(Elle aperçoit M<sup>me</sup> de Montpensier.)

## SCÈNE XVI.

LA REINE-MÈRE, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien ! duchesse, qu'avez-vous laissé faire ?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Hélas ! madame, rien n'a pu le retenir.

LA REINE-MÈRE.

Vous lui avez répété mes paroles ?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Mot pour mot.

LA REINE-MÈRE.

Et il n'a pas compris!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Dieu voulait pourtant l'éclairer! Quand j'entrai dans sa chambre, Ranty était là, ce brave Ranty, qui seul de cette cour ose paraître chez lui; il l'invitait à faire le malade et à se mettre au lit, lui citant de sinistres propos échappés à un valet du cardinal. D'autres, moins courageux, n'osant venir eux-mêmes, lui avaient fait passer un billet portant ces mots : Sire, vous allez vous perdre!

LA REINE-MÈRE.

Il est donc sourd, votre ami, duchesse? Ah! la pauvre cervelle!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Hélas! madame, la crainte de déplaire au roi, l'espoir d'être utile à son frère, et que sais-je? peut-être le bonheur d'accompagner la reine!...

LA REINE-MÈRE.

Quand je vous dis que ces yeux-là perdront le genre humain!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Je n'ai rien négligé, ni larmes, ni prières... « Merci de vos avis, m'a-t-il dit, je serai sur mes gardes. S'il plaît à Dieu, il me sauvera; mais, si je meurs, ajouta-t-il en se tournant vers Ranty, prenez la chemise que j'ai sur moi, capitaine, et portez-la percée et sanglante à mon fils, en lui commandant qu'il la garde jusqu'au jour où il sera d'âge à me venger. » A ce moment, un page vint lui dire que le roi l'attendait. Mes mains étaient dans les siennes; il s'en dégagea, ferma la porte et descendit tranquillement. Ah! madame, c'est un noble cœur!

LA REINE-MÈRE.

Eh! que me fait ce sot courage! Le moindre soldat ne sait-il pas mourir? Est-ce là vertu de prince? S'exposer sans raison quand la mort est certaine, et trembler comme un enfant s'il s'agit seulement de dire ce qu'on pense ou de faire ce qu'on doit, cela s'appelle être brave. Mais non, pour Dieu! C'est à oser déplaire, c'est à savoir dire non qu'il y a courage. Quand votre Navarre aura reçu dans le flanc quelque bon coup d'épieu, ce sera pour lui grand honneur! Il passera pour être mort par maladresse sous le bois d'un cerf ou la dent d'un sanglier. Belle fin pour un roi! Ne valait-il pas mieux faire tête hardiment à ces sangliers de Lorraine et dire au roi : Je n'irai pas, parce que vous avez des conseillers capables de me faire égorger. Lui aurait-on rien fait de pis que ce qu'on va lui faire, et serions-nous dans ces angoisses où nous voilà?



M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

J'en suis à demi morte, madame.

LA REINE-MÈRE.

S'il fût resté, nous pouvions le faire évader ce soir; il nous donnait une chance de sauver Condé! Lui mort, au contraire, Condé n'en a pas pour deux heures... C'est à se pendre, en vérité, d'avoir sa partie liée à un tel étourneau!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Ah! madame, vous m'épouvantez! ... je n'en respire plus.... Il me semble à chaque instant que nous allons apprendre.... Mon Dieu! la porte s'ouvre.... Non, c'est le chancelier!

## SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CHANCELIER, entrant avec précaution, sans être annoncé.

Que votre majesté me pardonne...

LA REINE-MÈRE.

Entrez, chancelier, entrez. Vous nous voyez sur des charbons...

LE CHANCELIER.

Et moi, madame, le cœur navré, je viens vous faire un triste récit!

LA REINE-MÈRE.

Ah! votre parlement!

LE CHANCELIER.

Quoi! la reine sait déjà?...

LA REINE-MÈRE.

Je sais qu'on se joue de nous; mais ce n'est pas tout!.... chancelier, vous en ignorez la moitié.

LE CHANCELIER.

Eh quoi! madame?...

LA REINE-MÈRE.

Ces forcenés, j'ai ai la certitude, ne s'en tiennent pas à Condé.

LE CHANCELIER.

Qu'avez-vous donc appris?

LA REINE-MÈRE.

On peut tout vous dire, chancelier? Cette chasse me donne d'affreux soupçons.

LE CHANCELIER.

Hélas! madame, rien ne m'étonne plus, après ce qu'ils font de la justice! La sentence qu'ils vont exécuter... c'est un assassinat! je n'en veux pas être complice. Votre majesté trouvera bon, j'espère, que je dépose aujourd'hui les sceaux entre les mains du roi!

LA REINE-MÈRE.

Miséricorde! n'en faites rien; s'il me reste un espoir, c'est vous, c'est vous seul, chancelier. Tenez bon, tenez ferme!...

LE CHANCELIER.

Et que faire, madame? je suis seul!...

LA REINE-MÈRE.

Ces misérables commissaires! C'est donc la peur qui les pousse à cette indignité?

LE CHANCELIER.

J'en suis tout ébahi, madame. Hier au soir ils parlaient tous du renvoi à la cour. Nous avons passé deux heures dans la prison. Le prince, comme de coutume, était resté muet à nos questions, et nous avait ensuite expliqué son silence par de si bonnes et solides raisons qu'il n'y avait rien à répondre. Vous savez combien, depuis son malheur, il est maître de lui-même. On dirait qu'il est soutenu par quelque force surnaturelle. Autant j'aimais peu ses légèretés et ses bravades, autant je me sens pris d'admiration pour cet air de calme et de sérénité. En sortant de là, Bourdin lui-même, le procureur-général, qui toujours nous poussait à passer outre au jugement, Bourdin disait à Faye : « Il n'y faut pas songer, on ne peut renverser les règles de justice. » Que s'est-il passé depuis? je l'ignore. Mais ce matin, quand j'entrai dans la salle, De Thou me parut interdit. Il m'avoua que, par ordre du cardinal, l'arrêt était dressé, qu'il passerait quoi qu'il fit. Je veux croire qu'il essaiera pourtant... Mais, au moment où je quittais la salle, M. de Guise entra. A l'heure qu'il est, ne nous y trompons pas, tous les scrupules sont levés. Quelle honte! madame.

LA REINE-MÈRE.

Si nous cherchions à gagner du temps! Songez que dans trois jours les états seront en séance!

LE CHANCELIER.

Les états! Ils les ajourneront encore!

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous avez raison! Il est bien question des états!... si leur coup réussit...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, l'interrompant.

Madame, madame, j'entends des cris!

LA REINE-MÈRE, prêtant l'oreille.

N'est-ce pas la voix de la petite Écossaise?... Écoutez!

## SCÈNE XVII.

LES MÊMES, MISS SEYTON.

MISS SEYTON, encore dans la chambre voisine.

Paré!... qu'on appelle Paré! Courez, courez bien vite!

LA REINE-MÈRE.

Paré!...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Plus de doute!... Pauvre prince!...

MISS SEYTON, entrant.

Ah! madame... quel malheur!... Faites venir Paré, qu'il aille au-devant du roi.

LA REINE.

Que lui ont-ils donc fait?... (A M<sup>me</sup> de Montpensier.) Duchesse, allez chercher Paré... (A miss Seyton.) Que lui ont-ils fait à ce malheureux Navarre?

MISS SEYTON.

Navarre? mais non, madame, ce n'est pas lui... c'est le roi!

LE CHANCELIER ET M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, ensemble.

Le roi!

LA REINE-MÈRE.

Mon fils!... (A M<sup>me</sup> de Montpensier.) Eh bien! duchesse, vous n'êtes pas partie!... (M<sup>me</sup> de Montpensier sort.)

## SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, MOINS M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Mon fils! dites-vous... il est blessé...

MISS SEYTON.

Non, madame...

LA REINE-MÈRE.

Qu'a-t-il donc?

MISS SEYTON.

Je ne sais, mais le roi me paraît bien malade...

LA REINE-MÈRE.

Comment est-ce possible?...

MISS SEYTON.

Je ne vous dirai pas, madame; la reine m'a fait partir si vite!

LA REINE-MÈRE.

Où étiez-vous?

MISS SEYTON.

A l'entrée de la forêt; le cerf était lancé, nous commençons à courir. La reine galopait à côté du roi, quand tout à coup elle jette un grand cri. Nous arrêtons brusquement nos chevaux : le roi semblait évanoui, et la reine faisait effort pour le soutenir. Par bonheur, M. de Cypierre et le roi de Navarre sont arrivés à temps, ils ont reçu le roi dans leurs bras.

LA REINE-MÈRE.

Mon pauvre enfant!

MISS SEYTON.

Aussitôt M. de Cypierre a dépêché un officier à M. de Guise, et moi, sur un signe que m'a fait la reine, j'ai pris le galop pour venir chercher Paré.

## SCÈNE XIX.

LES MÊMES, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, qui a entendu les derniers mots.

On l'a trouvé, madame. Ce brave Paré court comme s'il avait vingt ans! il sera bientôt près du roi.

LA REINE-MÈRE, au chancelier.

Cet évanouissement est bien extraordinaire, chancelier.

LE CHANCELIER.

Le roi n'a-t-il pas eu des malaises de ce genre?

LA REINE-MÈRE.

Oh! c'était peu de chose... Ceci paraît plus grave... J'y veux aller moi-même; qu'on fasse avancer ma chaise.

MISS SEYTON.

Le roi, madame, sera bientôt ici. Au moment où je partais, les pages disposaient une litière avec des piques et des manteaux. La reine les aura fait marcher bon pas...

LA REINE-MÈRE.

N'importe, demandez ma chaise.

MISS SEYTON.

J'y vais, madame, et retourne auprès de la reine... Elle aussi a besoin de secours.

(Elle sort.)

## SCÈNE XX.

LES MÊMES, MOINS MISS SEYTON.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, prenant à part le chancelier.

Monsieur le chancelier, si ce mal est passager, je serais bien tentée de m'en réjouir. C'est un répit pour ces malheureux princes.

LE CHANCELIER.

Le doigt de Dieu se montre à nous, madame!

LA REINE-MÈRE.

Duchesse, allez donc voir... On vient...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

C'est la reine... madame.

## SCÈNE XXI.

LES MÊMES, LA REINE, DAMES DE SA SUITE.

LA REINE, entrant précipitamment.

Ma mère! on vous a dit!...

LA REINE-MÈRE.

Ce cher François! Miséricorde, ma fille! mais va-t-il mieux?...

LA REINE.

Ses yeux se sont rouverts, il a repris ses sens. Paré est près de lui; me voilà plus tranquille... Dans un instant, vous le verrez.

LA REINE-MÈRE.

Quelle frayeur vous avez eue là, mon enfant!

LA REINE.

Mon Dieu! j'ai cru qu'il ne respirait plus! Ses joues étaient livides, ses mains glacées!

LA REINE-MÈRE.

Mais ce mal si subit, comment l'expliquez-vous?

LA REINE.

Je ne sais. A peine avions-nous fait quelques pas, je le vis porter plusieurs fois la main à sa tête comme si son bonnet de chasse l'eût incommodé. Au sortir de la ville, il se plaignit qu'il voyait trouble, que la tête lui tournait. J'aurais dû rebrousser chemin et le ramener ici; mais je pensai que le grand air, que la chasse, allaient lui faire du bien. Quand nous fûmes en forêt, il parut chanceler; je crus d'abord que son cheval trébuchait comme à notre entrée en ville le mois passé...

LA REINE-MÈRE.

Il m'en souvient!

LA REINE.

Mais tout à coup il me tendit la main; je me jetai sur lui, et Dieu me fit la grace d'avoir assez de force pour l'empêcher de choir. Nos soins l'ont fait revenir; il est moins pâle, ses membres sont moins froids; mais il se plaint encore d'une grande douleur de tête.

LA REINE-MÈRE.

Qu'il me tarde de savoir ce qu'en pense Paré!

LA REINE.

Ce n'est point quelque breuvage, quoi qu'en disent Cypierre et mes oncles, que je viens de rencontrer : François n'a rien bu, rien pris... Nous devions dîner en chasse.

LA REINE-MÈRE.

Oui, vos oncles se trompent... je l'espère... Mais, ma chère fille, qui nous eût dit ce matin, quand nous redoutions... Ce n'est jamais le malheur qu'on attend qui frappe le premier!

LA REINE.

Dieu nous préserve d'un malheur, ma mère! Je vous en prie, quand François sera là, n'ayez pas l'air trop effrayée.

LA REINE-MÈRE.

Non, non, ne craignez rien.

LE CHANCELIER.

On s'approche... C'est le roi sans doute.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, près de la porte.

Oui, c'est lui. (La porte s'ouvre.)

## SCÈNE XXII.

LES MÊMES, LE ROI, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE CARDINAL DE BOURBON, LE ROI DE NAVARRE, AMBROISE PARÉ, M. DE CYPIERRE, M. DE BRÉZÉ, M. DE CHAVIGNY, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU ROI.

(Les gentilshommes qui soutiennent le roi le font asseoir sur un fauteuil.

Paré est auprès de lui.)

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! mon cher fils, mon François, comment vous trouvez-vous?

LE ROI, d'une voix faible.

Je me suis senti bien mal, ma bonne mère.

LA REINE-MÈRE.

Mais à présent?

LE ROI.

Je suis mieux, grand merci.

LA REINE-MÈRE, lui prenant les mains.

Mon cher enfant!...

LE ROI, d'un ton affectueux.

Approchez-vous, ma mère... Votre tendresse me fait bien.

LA REINE-MÈRE, embrassant le roi sur le front.

Mon bon fils!... Oh! ce ne sera rien... (Se retournant vers Paré et l'interrogeant de l'œil.) Paré?...

PARÉ.

Ce n'est qu'une syncope, madame.

LA REINE-MÈRE.

N'est-ce pas?

PARÉ.

Il faudra quelques soins; mais, croyez-moi, soyez sans craintes.

LE ROI, tendant la main à la reine.

Ma chère Marie, il fait bon vous avoir pour compagne. Sans vous je tombais encore cette fois. Oh! j'ai vu comme vous m'aimez.

LA REINE, embrassant la main du roi.

Mon ami! mon cher seigneur!

LE ROI.

Et mon oncle de Navarre, est-il là?

PARÉ.

Oui, sire, le voici devant vous.

LE ROI.

Il est bien? (Le roi de Navarre s'incline.) Bonjour, mon oncle.

CYPIERRE, bas à Brézé.

Dites donc, Brézé, qu'en pensez-vous? Le roi n'est-il pas bien malade?

BRÉZÉ, bas.

Pourquoi?

CYPIERRE.

C'est qu'il a l'humeur bien changée!

BRÉZÉ.

Je n'en crois pas mes oreilles. Voyons, que va-t-il dire au cardinal?

LE ROI, au cardinal de Lorraine qui s'approche.

Ah! mon oncle, pas d'affaires... Je vous en prie, pas d'affaires.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quelle idée, sire! je ne m'approchais que pour exprimer au roi mon espoir de le voir promptement rétabli.

LE ROI.

Pas si tôt que vous croyez... Nous n'aurons pas conseil demain, mon oncle!

CYPIERRE, bas à Brézé.

Malepeste! quel compliment!

BRÉZÉ, bas.

M. de Guise s'en est mordu la lèvre.

PARÉ, bas à la reine-mère.

Le pouls est encore faible, madame... (Élevant la voix.) Il faut qu'on porte le roi sur son lit.

LA REINE-MÈRE.

Tout est-il préparé?

LA REINE, appelant.

Stewart!... Où donc est-il? (A miss Seyton.) Fais-le chercher, Marie.  
(Miss Seyton sort.)

### SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, MOINS MISS SEYTON.

BRÉZÉ.

Il était avec nous dans la forêt.

CYPIERRE.

Je l'ai vu mettre son cheval au galop, sans doute pour rentrer en ville.

LA REINE.

A coup sûr il doit être là.

### SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, MISS SEYTON.

MISS SEYTON, rentrant.

On n'a pas vu Stewart, madame, on ne peut le retrouver.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, à part.

Ah! mon Dieu! quel soupçon!

PARÉ, s'adressant aux gentilshommes.

Eh bien! monsieur de Brézé, monsieur de Cypierre, et vous, messieurs, aidez-moi à soutenir le roi.

LE ROI, pendant qu'on le soulève.

Otez-moi ce bonnet, Paré.

LA REINE.

Mais oui, ce bonnet le fatigue... (Paré ôte le bonnet.)

LA REINE-MÈRE, suivant des yeux le roi qu'on soutient pour le conduire à sa chambre.

Qu'il est pâle, bon Dieu!



M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Madame...

LA REINE-MÈRE, à M<sup>me</sup> de Montpensier.

Que voulez-vous? (A la reine qui accompagne le roi.) Je vous suis, ma fille; ne le quittez pas.

(Le roi, la reine, Paré, Brézé, Cypierre et les autres gentilshommes qui soutiennent le roi sortent par la porte du fond.)

### SCÈNE XXV.

LA REINE-MÈRE, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE ROI DE NAVARRE, LE CARDINAL DE BOURBON, LE CHANCELIER, CHAVIGNY.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Madame, écoutez-moi... MM. de Guise ont deviné; j'en meurs de peur!

LA REINE-MÈRE.

Comment! du poison?... D'où vous en vient l'idée?...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Ce Stewart, madame, qu'on ne retrouve pas!

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous me faites trembler!... Ce fou, ce possédé!...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Tantôt, madame, ici même, il m'a dit des paroles que je n'ai pas comprises, mais dont le souvenir m'épouvante.

LA REINE-MÈRE.

Faites-le chercher, duchesse. Allez, qu'on s'en assure. Puis, amenez-moi Paré... Je veux lui parler ici.

(M<sup>me</sup> de Montpensier sort. La reine-mère fait signe au chancelier de s'approcher d'elle.)

### SCÈNE XXVI.

LES MÊMES, MOINS M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LE CARDINAL DE LORRAINE, au duc de Guise.

Entrons, mon frère, et confessons Paré. Il faut savoir à quoi s'en tenir!

LE DUC DE GUISE, bas à son frère.

S'il y a poison, qu'il le dise, ou bien, mort Dieu! qu'il prenne garde à lui. Entrez, Charles, je vous suis. (Bas à M. de Chavigny:) Écoutez, Chavigny, ce n'est pas le moment de quitter votre prisonnier; dans ce désordre, on peut endormir vos gardiens. Dites aussi à Brézé et à Cy-

Pierre de ne pas rester là dans cette chambre à faire les gardes-malade; qu'ils veillent sur le Navarrais.

(Le duc de Guise entre dans la chambre du roi, où le cardinal de Lorraine est déjà entré. Chavigny les suit.)

### SCÈNE XXVII.

LES MÊMES, MOINS MM. DE GUISE ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, bas au chancelier, pendant que le roi de Navarre s'entretient dans le fond de la chambre avec le cardinal de Bourbon.

Vous m'entendez, chancelier, emmenez ce roi de Navarre, qu'il ne reste pas là; qu'il se tienne à l'écart, chez lui, prêt à tout. Nous essaierons, ce soir, de lui faire prendre l'air hors de la ville. — Demain, si le roi va mieux, il ne serait plus temps. — Pas un mot de tout cela à son frère le cardinal, vous le feriez mourir de peur.

LE CHANCELIER, bas.

Vous serez obéie, madame.

(Il va rejoindre le roi de Navarre et le cardinal de Bourbon.)

### SCÈNE XXVIII.

LES MÊMES, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, rentrant.

LA REINE-MÈRE, à M<sup>me</sup> de Montpensier.

Eh bien! l'a-t-on trouvé, cet homme?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Non, madame.... personne ne l'a vu....

LA REINE-MÈRE.

Ceci devient sérieux... Paré va-t-il venir?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Je l'ai laissé parlant sous la cheminée avec MM. de Guise, qui le pressaient de questions; mais il m'a vue, je lui ai fait signe, il ne tardera pas...

LA REINE-MÈRE.

Le voici.

### SCÈNE XXIX.

LES MÊMES, PARÉ.

LA REINE-MÈRE, à Paré.

Paré, vous avez beau dire, ce mal n'est pas naturel; voyons, qu'en pensez-vous?

PARÉ.

Madame, il n'y a pas apparence de poison; l'état de l'estomac semble

excellent; pas le moindre indice. Je l'ai dit à MM. de Guise, je le répète à votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Mais cette douleur de tête?

PARÉ.

La reine se rappelle l'incision que nous avons dû faire ces jours passés; la cicatrice n'est pas encore complète : peut-être le frottement du bonnet a-t-il causé cette douleur.

LA REINE-MÈRE.

Regardez-y de près, mon cher Paré, de bien près. Vous savez ce que je vous ai toujours dit...

UN HUISSIER, sortant de la chambre du roi.

Madame, le roi serait heureux que votre majesté voulût bien le venir voir.

LA REINE-MÈRE.

Le cher enfant! C'est moi qui suis heureuse de sa bonne affection.

(Elle entre dans la chambre du roi. Au même moment, MM. de Guise en sortent.

Ils saluent la reine-mère au passage. Quelques momens après, Cypierre et Brézé sortent aussi de la chambre et s'entretiennent à voix basse.)

### SCÈNE XXX.

MM. DE GUISE, CYPIERRE, BRÉZÉ.

LE DUC DE GUISE, à son frère.

Par le sang Dieu! quel pauvre roi nous avons là!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comprenez-vous ce retour de tendresse?

LE DUC DE GUISE.

Et ce dédain? — M'a-t-il dit un seul mot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il m'a tourné le dos sur son lit chaque fois que je m'en approchais. Caprice de malade!

LE DUC DE GUISE.

Tout cela m'importe peu, puisqu'il n'y a ni poison ni danger.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Son mal passera et son caprice aussi.

LE DUC DE GUISE.

Vous avez votre arrêt?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je l'ai là, bien dressé, signé de tous nos commissaires; il n'y manque plus qu'un mot, le grand mot...

LE DUC DE GUISE.

C'est une occasion à saisir; demain peut-être...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Heureusement Marie m'a l'air de revenir en grace; nous essaierons par elle...

LE DUC DE GUISE.

Faites toujours signer d'avance les membres du conseil.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, vous avez raison... que tout soit prêt au bon moment. Allons, l'espoir me revient. La partie n'est pas perdue.

LE DUC DE GUISE.

Non, mais elle est remise : c'est déjà trop! (Ils sortent.)

## SCÈNE XXXI.

CYPierre, resté seul avec BRÉZÉ.

Le cardinal me semble ragaillardi.

BRÉZÉ.

Il en avait besoin. Tout à l'heure, l'avez-vous vu? il était plus pâle que le roi.

CYPierre.

Dame! c'est que, si le roi était vraiment malade, MM. ses oncles ne seraient guère bien portants!

BRÉZÉ.

Le roi, mon cher Cypierre, il va mourir...

CYPierre.

Allons donc!

BRÉZÉ.

Je ne plaisante pas, il va mourir... d'amour pour sa mère!

CYPierre.

Vilaine maladie!... Pour la reine, à la bonne heure! L'avez-vous regardée, là; tout à l'heure, penchée sur ce lit, les yeux brillans de larmes! Quels yeux, Brézé! quels yeux!

BRÉZÉ.

Allons, chut! monsieur, c'est du fruit défendu; n'y touchez pas, même en paroles... (Il regarde autour de lui.) Eh! mais qu'est devenu mon roi de Navarre? Il était là...

CYPierre.

Alerte! mon ami, mettez-vous à sa piste; moi je vais dire bonjour à nos bourgeois et leur conter doucement à l'oreille que MM. de Lorraine ne sont pas encore morts. (Ils sortent.)

## ACTE CINQUIÈME.

La scène est à Orléans. — Le cabinet de la reine-mère.

## SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE-MÈRE, AMBROISE PARÉ.

LA REINE-MÈRE.

Faites-moi grace, mon cher Paré, de tous vos mots latins. Mon fils guérira-t-il? Dites-moi en français oui ou non.

PARÉ.

Si le roi guérira! en doutez-vous, madame!..

LA REINE-MÈRE.

Voilà huit jours que vous me dites tantôt blanc, tantôt noir. Je trouve, moi, qu'il s'affaiblit à vue d'œil.

PARÉ.

C'est cette maudite fièvre... sans elle nous serions en pleine convalescence.

LA REINE-MÈRE.

Encore une fois, Paré, ce n'est pas Dieu tout seul qui lui a envoyé ce mal-là!..

PARÉ.†

Madame, s'il y a poison, celui qui l'a donné est un grand maladroit.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous n'affirmez plus que ce soit impossible!..

PARÉ.

Non, je n'affirme rien; une si étrange maladie, des symptômes si bizarres.... et puis, vous l'avouerez-je, l'idée m'est venue d'examiner ce bonnet qu'il portait à la chasse. Dans la coiffe, du côté de l'oreille gauche, j'ai trouvé je ne sais quelle poudre blanchâtre...

LA REINE-MÈRE.

Voyez-vous!

PARÉ.

Substance inconnue, peu active, je crois, mais qui peut bien avoir pénétré par cette petite plaie...

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes sur la voie, Paré! vous voyez combien c'est grave!

PARÉ.

Non, madame, la fièvre seule me cause quelque ennui... Quant à ce

bonnet, si j'en parle, c'est que je veux tout dire à votre majesté; pour rien au monde, je n'en soufflerais mot à M. de Guise; il est déjà bien assez furieux et pousse d'assez beaux cris! Ne pourriez-vous l'inviter, madame, à me dire moins d'injures?

LA REINE-MÈRE.

Ah! mon pauvre Paré, je ne protège personne ici.

PARÉ.

Je l'ai prié d'appeler ses médecins. Nicole et Servais sont venus de Paris. Ils approuvent tout ce que j'ordonne. N'importe, M. le duc s'en va criant tout haut que, si nous le voulions bien, le roi serait hors d'affaire; que, s'il ne guérit pas, c'est notre faute, que nous sommes des ânes et qu'il nous fera pendre!

LA REINE-MÈRE.

Que voulez-vous? M. de Guise tempête, le cardinal fait brûler des cierges; à chacun son métier, mon cher Paré... Laissez-les dire, et soignez bien le roi. Surtout faites-moi savoir d'heure en heure tout ce que vous aurez vu, tout ce que vous craindrez. Allez, Paré; voici le chancelier, laissez-nous.

(Paré salue la reine et sort.)

## SCÈNE II.

LA REINE-MÈRE, LE CHANCELIER.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher chancelier, j'ai grand besoin de vous. Nos Lorrains mettent bas les armes; ils me demandent un entretien.

LE CHANCELIER.

Je m'y attendais.

LA REINE-MÈRE.

Leur confiance est à bout. Ils voient bien que cet enfant se meurt.

LE CHANCELIER.

Que dit Paré, madame?

LA REINE-MÈRE.

Il est plus sombre. Il admet le poison.

LE CHANCELIER.

Ce misérable Écossais a décidément disparu.

LA REINE-MÈRE.

Il a manqué son coup, je le veux bien; mais la secousse est assez forte pour briser cette faible santé.

LE CHANCELIER.

Je commence à le craindre.

LA REINE-MÈRE.

Vous savez mes pressentimens, chancelier; mon pauvre fils n'ira pas loin. — Pensons à son frère. Il n'a que onze ans, ce petit Charles. J'espère au moins qu'on m'en laissera maîtresse! — Du côté de MM. de Guise, point de lutte possible, quant à présent du moins... mais, de l'autre côté, vous savez les folies qui commencent à poindre.

LE CHANCELIER.

En vérité, madame, je ne saurais y croire... des idées de régence chez ce bon roi de Navarre!

LA REINE-MÈRE.

Si ce n'est pas de lui qu'elles viennent, on les lui met en tête.

LE CHANCELIER.

Il est vrai qu'il a maintenant beaucoup d'amis...

LA REINE-MÈRE.

On fait antichambre à son lever.

LE CHANCELIER.

Tel qui passait raide et couvert devant lui, lui tire sa révérence d'aussi loin qu'il le voit. Quels Protées que ces gens de cour, madame! La crainte de MM. de Guise ne retient plus personne: chacun en prend à son aise. Il y a je ne sais quoi dans l'air qui dit que leur règne est passé. Cypierre, le croiriez-vous? ne s'est pas permis depuis trois jours de maltraiter qui que ce soit dans la ville, et Chavigny lui-même m'a fait dire ce matin qu'il n'était pas geôlier du prince malgré Dieu et justice; que s'il plaisait à votre majesté...

LA REINE-MÈRE.

Pas encore... il faut d'abord que le frère ait réglé son compte avec moi. — Chancelier, je vous demande d'aller le voir, ce roi de Navarre; la duchesse vous aidera, elle est femme de sens. Je n'entends pas que MM. les princes se fassent Guise à leur tour. Je ne veux pas qu'on me joue une seconde fois. Point de sottises prétentions, ou je serai sans pitié. Dites-le-lui, chancelier, et vertement.

LE CHANCELIER.

Soyez persuadée, madame, qu'au fond de l'ame il n'a pas la pensée de faire valoir ses droits.

LA REINE-MÈRE.

Ses droits! voilà un mot que je ne puis souffrir. C'est un rêve que ces droits des princes du sang! Je comprends qu'on exclue les femmes de la couronne, mais de la régence, à quoi bon? Ce n'est pas là l'esprit de vos lois, chancelier. N'a-t-on pas fait pour la mère du saint roi Louis IX ce que j'entends qu'on fasse aujourd'hui pour moi? S'en est-on mal trouvé? Et, sans remonter si haut, le roi Charles VIII n'a-t-il pas

remis à sa sœur les rênes de l'état? Ainsi, point de vains prétextes. Les droits du roi de Navarre! cela n'est pas sérieux. Est-il de taille à gouverner? voilà toute la question. Un pauvre homme qui se laisse pétrir par le premier qui le prend dans sa main! Si nous avons le malheur de lui laisser les affaires, qu'en ferait-il, chancelier?

LE CHANCELIER.

Il se résignera, madame, soyez-en convaincue.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux!... sinon c'est guerre ouverte... Qu'il le sache bien, je le prends de très haut.

LE CHANCELIER.

Je n'aurai pas besoin de...

LA REINE-MÈRE.

Surtout qu'il se lie les mains; qu'il s'engage à refuser, même devant les états, tout ce qui ne serait pas convenu entre nous. Je ne veux point d'équivoque: un abandon bien net et par écrit. Si le malheur advient que nous perdions mon cher enfant, il faut que tout soit réglé d'avance. Je donnerai la lieutenance générale, c'est trop juste; mais le gouvernement de mon fils et du royaume, je prétends le garder pour moi seule. Vous entendez, chancelier. Qu'il n'y mette point de finesse, ou je suis femme à l'abandonner tout à plat. Si je disais un mot, même à l'heure où nous sommes, les Guise n'en feraient qu'une bouchée!...

LE CHANCELIER, vivement.

La reine a bien trop de prudence!...

LA REINE-MÈRE.

Assurément, c'est une façon de dire...

LE CHANCELIER.

Donner cette joie à MM. de Guise, ce serait vous préparer la pire des conditions...

LA REINE-MÈRE.

Je le sais, chancelier. Ne lui répétez pas moins, mot pour mot, tout ce que je viens de dire. Il en sera quitte pour la peur, je vous le promets. Jamais, de mon aveu, MM. de Guise ne le toucheront du bout du doigt, pas plus que lui ni les siens n'attenteront à MM. de Guise.

LE CHANCELIER.

Que Dieu seconde votre majesté! Vous vous préparez là une vie difficile; mais, au temps où nous sommes, il n'y a pour vous ni liberté ni puissance que sous l'abri de leurs rivalités.

LA REINE-MÈRE.

Vous serez content de moi... Allez, le temps presse; il faut, songez-y bien, que tout soit fait ce matin. Arrangez-vous pour qu'il vienne me



parler dès que MM. de Guise sortiront de chez moi. Allez... Encore un mot pourtant : ces Guise ont beau courber la tête, s'ils ne sont bien bridés, ils la relèveront... Avez-vous écrit au connétable?

LE CHANCELIER.

Oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Est-il prêt à reprendre sa charge?

LE CHANCELIER.

Pour complaire à votre majesté, il a quitté Étampes hier matin et doit avoir couché très près d'ici. A notre premier signal, il sera dans la ville.

LA REINE-MÈRE.

Bien accompagné?

LE CHANCELIER.

Deux mille lances au moins. Déjà bon nombre de ses hommes se sont glissés dans nos murs, et se cachent chez les bourgeois.

LA REINE-MÈRE.

C'est bien. — Et nos états, qu'en faites-vous? Ces députés s'ennuient; ne les négligez pas. Si Dieu persiste à vouloir que nous perdions ce cher François, il faut ouvrir dès le lendemain. Êtes-vous prêt?

LE CHANCELIER.

Moi, madame, depuis long-temps.

LA REINE-MÈRE.

Et l'avocat de Bordeaux qui parle pour le tiers?

LE CHANCELIER.

L'Ange? Il achève sa harangue; elle est très bonne, on en sera furieux en Lorraine. Le baron de Rochefort m'a montré la sienne; il fait tonner la noblesse contre les deux frères. Quant au clergé, savez-vous ce qu'il ose faire? Il prend pour orateur Quintin. Le cardinal croyait être choisi. Jugez quelle colère!

LA REINE-MÈRE.

C'est très bien de tourner le dos aux Lorrains; mais prenez garde qu'on ne se précipite de l'autre côté et à bras trop ouverts. Quand les gens sont lancés, on ne les contient plus. Veillez-y, chancelier. (Un huissier s'approche de la reine-mère et lui dit quelques mots à voix basse. Elle lui fait signe de se retirer, en ajoutant :) Qu'ils entrent. (L'huissier sort.) — (Au chancelier :) Voici MM. de Guise. Je vous quitte, la duchesse m'attend; je ne lui dis qu'un mot et l'envoie vous rejoindre. — Obligez-moi de dire à ces messieurs que je reviens dans un instant; mais ne perdez pas votre temps avec eux.

(Elle sort.)

## SCÈNE III.

LE CHANCELIER, seul.

Comme la reine est animée! Quel besoin de commander! Quelle jeunesse, quelle vie nouvelle, sembleut sortir pour elle de cette prochaine mort!

## SCÈNE IV.

LE CHANCELIER, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, UN HUISSIER.

L'HUISSIER, à MM. de Guise.

Veillez entrer, messeigneurs. La reine va venir.

LE CARDINAL DE LORRAINE, entrant le premier.

Ah! c'est vous, chancelier? Eh bien! vous savez, le roi va mieux.

LE CHANCELIER.

Le ciel en soit béni, monseigneur! Il est donc advenu...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Non, rien de nouveau; mais nous sortons de le voir, il no us semble très bien.

LE DUC DE GUISE.

Ce sont ces belîtres de médecins qui le disent si malade pour se donner l'honneur de le guérir et nous voler notre argent!

LE CHANCELIER.

Dieu vous entende!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Où allez-vous donc si vite? Vous nous quittez, chancelier?

LE CHANCELIER.

A regret, monseigneur; mais les affaires m'attendent...

LE DUC DE GUISE.

Est-ce au moins le procès Groslot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il ne marche pas, ce procès, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Rien ne marche, mort Dieu!

LE CHANCELIER.

Condamne-t-on les gens sans les entendre?

LE DUC DE GUISE.

Mais ceux qui sont condamnés? Dès que le roi pourra prendre une plume, on soldera les vieux comptes.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On en ouvrira de nouveaux.

LE DUC DE GUISE.

Tenez-vous prêt, chancelier...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous vous taillons de la besogne.

LE CHANCELIER.

Permettez-moi, messeigneurs, de prendre congé de vous.

(Il les salue et sort.)

## SCÈNE V.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE DUC DE GUISE.

Le vieux renard ! il sait à quoi s'en tenir !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous trouvez donc que nous allons bien mal ?

LE DUC DE GUISE.

Vous avez des yeux comme moi.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il m'a semblé plus pâle encore qu'hier au soir.

LE DUC DE GUISE.

C'est un vrai moribond ; je m'attends d'heure en heure à lui fermer les yeux.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et Marie ne veut rien tenter ?

LE DUC DE GUISE.

Rien...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Lui avez-vous bien dit que cette signature n'aurait point son effet, que nous ne la souhaitions que pour mieux ménager notre accommodement avec la reine ?

LE DUC DE GUISE.

Je lui ai tout dit, mais rien ne l'ébranle. Quand on la presse, elle se prend à pleurer : c'est si commode !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La petite sottise ! s'être ainsi affolée de ce garnement !

LE DUC DE GUISE.

Elle jure de ne le revoir jamais... Elle l'a promis à Dieu !...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est très beau ; mais pas de signature... voilà le plus clair.

LE DUC DE GUISE.

On peut s'en passer, morbleu ! Si la reine n'entend pas raison, si elle nous pousse à bout, j'ai bien encore assez d'autorité pour me faire obéir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A la bonne heure ! voilà parler !

LE DUC DE GUISE.

S'il faut rendre la place, soyez tranquille, ce ne sera pas sans coup férir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pour moi, j'ai pris mes précautions. Il reste 62,000 écus dans l'épargne, je les fais transporter à Reims. A quoi bon laisser des vivres à l'ennemi ?

LE DUC DE GUISE.

Belle misère, votre argent ! C'est autre chose qu'il faudrait emporter !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Silence ! voici la reine.

## SCÈNE VI.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Ah ! messieurs, dans quelle douleur vous me voyez ! Mon pauvre fils !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais pourquoi désespérer, madame ? Le roi n'a-t-il pas sa jeunesse, ce médecin qui guérit tant de maux !

LA REINE-MÈRE.

Quoi ! vrai, vous conservez un peu d'espoir ? Eh bien ! j'aurais juré qu'il ne vous en restait plus.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pourquoi, madame ?

LA REINE-MÈRE.

Ne le prenez pas à mal, je vous prie.... parce que vous me venez voir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ah ! madame, quelle pensée !...

LA REINE-MÈRE.

Vous me gâtiez si peu quand il était en santé, ce cher enfant.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La reine nous connaît bien mal ! Nous ne venons pas lui parler de nous. Le salut de l'état, le vôtre, madame, celui de vos enfans, voilà

ce qui nous tient au cœur. Permettez-moi de le dire, votre majesté nous est aussi peu charitable que nous lui sommes dévoués.

LA REINE-MÈRE.

Allons, messieurs, point de vaines paroles ! Passons au fait. Vous venez me dire que le roi de Navarre a retrouvé de nombreux amis, qu'il a de folles prétentions, qu'on lui prête de sots propos. N'est-ce pas cela ?

LE DUC DE GUISE.

'Nous venons vous dire, madame, que d'heure en heure la ville se remplit d'inconnus, de gens suspects; que M. le connétable s'approche du faubourg enseignes déployées. Si vous ne prenez votre parti, on va vous donner un maître, à vous, madame, aussi bien qu'à nous.

LA REINE-MÈRE.

'Vous oubliez donc, monsieur, de qui j'attends secours ?

LE DUC DE GUISE.

De qui, madame ?

LA REINE-MÈRE.

'De vous, monsieur le duc; de vous, monsieur le cardinal ! Me ferez-vous défaut ? Ne serez-vous pas, demain comme aujourd'hui, les serviteurs du roi, les défenseurs de notre sainte église ? Croyez-vous que, par une misérable rancune, j'irai me priver de vos services ? Dieu m'en préserve ! Je vous chargerai de me défendre, et je sais que vous n'y manquerez pas.

LE DUC DE GUISE.

'Eh bien ! madame, que ce soit dès aujourd'hui, pendant qu'il en est temps encore. Le roi ne peut signer; mais un mot de votre main, et je me charge de tout.

LA REINE-MÈRE.

Comme vous y allez, monsieur le duc ! Entendons-nous, s'il vous plaît. Je ne veux pas vous tromper. Si, sous prétexte de me servir, vous comptez vous délivrer de M. de Condé, et, qui sait ? de son frère aussi peut-être, n'en parlons plus. J'entends, je veux que personne ne se venge, ni eux, ni vous.

LE DUC DE GUISE.

Mais le prince est coupable, madame; en pouvez-vous douter ?

LA REINE-MÈRE.

Coupable, c'est un mot ! Il s'ennuie de n'être rien. Les gens sont-ils coupables parce qu'ils sont ambitieux ? La justice aurait trop affaire, soit dit sans offenser personne.

LE DUC DE GUISE.

..Avec cette indulgence, vous irez loin, madame !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je comprends qu'on ait l'audace de disputer la régence à votre majesté!

LA REINE-MÈRE.

Nous verrons si on l'osera.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

N'en courez pas la chance, madame. Ne gardez près de vous que des hommes à qui ces insolentes pensées ne tombent pas dans l'esprit; des hommes qui se prévalent de leur amour du bien public, non des prétendus droits de leur naissance, et qui, n'aspirant pas à s'élever par eux-mêmes, seront heureux et fiers de tout devoir à vos bontés.

LA REINE-MÈRE.

Eh! messieurs, c'est tout juste le langage que vous me teniez l'an passé, quand la mort me porta ce rude coup dont fut atteint mon bien-aimé seigneur! C'est ainsi que vous me fîtes congédier, non-seulement les princes, mais le connétable et tous les siens! Qu'en est-il advenu? Qu'ai-je recueilli de ces belles paroles? Écartons-en le souvenir, c'est le plus sûr moyen de maintenir dans mon cœur les sentimens que je veux avoir pour vous. Encore une fois, oubliez qu'il y ait au monde un prince de Condé, c'est ma première condition. Les autres ne sont pas dures. Vous, monsieur le duc, vous conserverez vos dignités, vos charges, vos commandemens; je ne disposerai que de la lieutenance-générale. Et vous, monsieur le cardinal, si la surintendance des finances ne vous fatigue pas, il me plaira que vous la gardiez. Les états auront la fantaisie de vous demander vos comptes, mais je vous permettrai de ne les rendre qu'à moi. (Le cardinal s'incline.) Il y a des gens, vous le savez, assez mal appris pour prétendre que 42 millions de dettes ont été contractées depuis votre gestion. Si nous avons le bonheur de sauver mon cher fils, vous leur ferez telle réponse que bon vous semblera. Si Dieu en ordonne autrement, si je suis quelque chose, c'est moi qui répondrai, et j'obtiendrai qu'on s'en rapporte à moi. Eh bien! messieurs, est-ce entendu? Puis-je compter sur vous?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comme sur vos plus fidèles sujets, madame.

LA REINE-MÈRE.

Ce n'est pas tout. Je prétends qu'entre vous et les princes il y ait réconciliation publique, solennelle et, je dis plus, sincère.

LE DUC DE GUISE.

Cela dépend-il de nous, madame?

LA REINE-MÈRE.

Vous n'avez pas signé le décret de prise de corps, et vous avez bien

fait. Je pourrai affirmer à M. de Condé que vous n'avez été ni les auteurs, ni les instigateurs de sa prison.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ce sera plus vrai que vous ne pensez, madame. Le roi nous eût forcé la main, si nous n'avions laissé faire le conseil.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux, vous en serez plus à l'aise pour donner un serment... Vous le jurerez, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Il le faudra, si votre majesté l'ordonne.

LA REINE-MÈRE.

Et vous vous embrasserez ?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pourquoi pas ?

LA REINE-MÈRE.

Enfin, mais ceci n'est qu'un conseil, je crois qu'il serait bon que la reine votre nièce n'oublât pas trop long-temps qu'elle a des sujets qui l'attendent et une couronne à conserver.

LE DUC DE GUISE.

Triste séjour que son Écosse !

LA REINE-MÈRE.

Si je n'écoutais que mon cœur, nous la garderions en France, mais ce ne serait pas séant.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Aussi bien elle paraît d'humeur à vouloir se gouverner soi-même.

LA REINE-MÈRE.

Dieu nous fasse la grace qu'elle n'en ait pas si triste occasion !

## SCÈNE VII.

LES MÊMES, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, entrant brusquement et s'arrêtant quand elle aperçoit MM. de Guise.

LA REINE-MÈRE, se retournant au bruit de la porte qui s'ouvre.

Qui est là?.. Ah! c'est vous, duchesse; entrez... Je vous demande pardon, messieurs. (Bas à M<sup>me</sup> de Montpensier.) Est-ce fait?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, bas.

Il hésite, madame.

LA REINE-MÈRE, bas, mais vivement.

Il hésite? Le chancelier ne lui a donc pas dit...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, bas.

A peine avons-nous pu lui parler. La chambre était pleine de monde.

Chacun venait raconter que le roi n'en pouvait revenir. (Élevant un peu la voix.) Et, de fait, Paré se désole, il n'ose vous faire savoir la vérité, madame; mais elle est bien triste... La voix s'affaiblit, la respiration s'arrête : tout annonce une prochaine fin.

LA REINE-MÈRE.

Vous entendez, messieurs!

LE DUC DE GUISE.

Hélas! oui... Venez, mon frère.

LA REINE-MÈRE.

Je vous suis... Ce pauvre enfant! je veux lui donner mon dernier baiser!.. Allez, messieurs, allez.

LE CARDINAL DE LORRAINE, se dirigeant vers la porte.

Nous déposons entre vos mains l'hommage que votre majesté a daigné recevoir.

LA REINE-MÈRE.

C'est bien, messieurs, allez... je ne me ferai pas attendre.

(Le duc de Guise et le cardinal sortent.)

## SCÈNE VIII.

LA REINE-MÈRE, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Va-t-il venir, au moins?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Oui, madame, il me suit.

LA REINE-MÈRE.

Alors rien n'est perdu. Il verra, je l'espère, sortir MM. de Guise... Duchesse, obligez-moi de vous placer entre ces deux portes. Vous l'entendrez venir, et, quand il passera, vous lui direz ces deux mots à l'oreille : « Gardez-vous de refuser, sinon votre frère est mort. » Eh bien! n'avez-vous pas peur? Ce n'est pas difficile à dire. Allez donc, ma chère Jacqueline.]

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

J'y vais, madame.

LA REINE-MÈRE.

C'est pour son bien, vous le savez.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, ouvrant la porte et la tirant après elle sans la fermer complètement.

Me voici en sentinelle:

LA REINE-MÈRE, seule.

Être prise de si court! Ce malheureux Paré qui devait m'avertir et



qui s'en va perdre la tête! On doit déjà remarquer mon absence... que n'en dira-t-on pas?.. Mais puis-je être partout à la fois? Il faut que je l'attende, ce Navarrais, il faut en finir avec lui... Si je le manque, Dieu sait ensuite... Mais je l'entends, ce me semble... oui, c'est lui; la duchesse lui parle... Asseyons-nous et calmons-nous.

## SCÈNE IX.

## LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE.

LE ROI DE NAVARRE.

Je n'osais espérer, madame, de vous trouver ici; on répand de si tristes nouvelles! le roi se meurt, dit-on.

LA REINE-MÈRE.

Si le roi se mourait, mon frère, me verriez-vous tranquille à cette place? Son mal est grave, mais la bonté de Dieu est infinie! Asseyez-vous, je vous prie. Au moment où vous êtes entré, j'étais encore tout émue... je venais d'avoir la visite...

LE ROI DE NAVARRE.

De MM. de Guise?

LA REINE-MÈRE.

Précisément, les avez-vous rencontrés?... Ils semblaient triomphants. Je crains en vérité qu'ils n'en soient venus à leurs fins.

LE ROI DE NAVARRE.

Comment, madame?

LA REINE-MÈRE.

Ce malheureux arrêt qu'ils ont toujours en poche, je crains qu'ils ne l'aient fait signer!

LE ROI DE NAVARRE.

Serait-il possible?

LA REINE-MÈRE.

Je les en crois capables.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais le roi est si faible!

LA REINE-MÈRE.

Ils lui auront conduit la main. Notez, mon frère, que je ne veux pas vous effrayer. Ce n'est de ma part qu'une conjecture. Mais ce qui est plus certain, car ils me l'ont dit eux-mêmes, ce qui me cause une sérieuse appréhension, c'est qu'ils tiennent enfin les pièces qu'ils cherchaient contre vous.

LE ROI DE NAVARRE.

Quelles pièces, madame?

LA REINE-MÈRE.

Ils me les ont montrées, mon frère, et s'ils s'obstinent à en faire usage, vos amis auront grand'peine à vous tirer de là.

LE ROI DE NAVARRE.

Fourberie que ces pièces, madame, pure fourberie.

LA REINE-MÈRE.

Telles qu'elles sont, croyez-moi, ne les dédaignez pas. Mon fils est bien malade, mais ses oncles sont puissans. Ils useront de leur pouvoir jusqu'au bout. Je les crois gens à tout faire pour se délivrer de vous et de votre frère. Ils jouent à quitte ou double; et savez-vous pourquoi? Parce qu'on leur dit que le gouvernement du royaume va passer entre vos mains, que vous serez leur maître. De là cette colère, ces violences. Sans les propos de quelques imprudens, nous n'en serions pas là. Vous avez des amis malavisés, mon frère! vous le savez, ils vous décernent la régence.

LE ROI DE NAVARRE.

Eh! madame, est-ce ma faute si le parent le plus proche....

LA REINE-MÈRE.

Pour ma part, je n'aurais rien à dire, n'était qu'il y a péril pour vous et pour l'état. Franchement, mon frère, si j'écoutais mon inclination et l'amour de mon repos, je vous prierais de prendre cette charge, non qu'à mon avis elle vous appartienne plutôt qu'à moi, une mère a toujours droit à la tutelle de son enfant, il n'y a pas de loi contre ce vœu de nature, mais parce que personne ne m'agrèrerait autant que vous pour la conduite des affaires. Aussi je ne saurais vous dire quel est mon regret de ne pouvoir me décharger sur vous de ce fardeau! Que n'êtes-vous resté dans le sein de l'église notre mère! Vous y voilà revenu, Dieu merci, mais d'hier seulement : le peuple en a la mémoire trop fraîche, vos ennemis auraient trop beau jeu contre vous, nous serions exposés à trop de défiance et de soulèvemens; il faut par force que je me dévoue. Ce qui m'y décide aussi, c'est que moi seule je puis conserver à vous et aux vôtres une juste part dans le maniement des affaires. On vous disputera la lieutenance générale, mais dussé-je y perdre la vie, je vous la donnerai. Votre frère prendra place au conseil et dans les armées du roi. Je ferai plus. Vous regrettez, je pense, vos possessions d'Espagne....

LE ROI DE NAVARRE.

Assurément, madame.

LA REINE-MÈRE.

J'obtiendrai du roi mon gendre qu'il vous les rende en tout ou en partie. Mais, de votre côté, vous mettrez bas toute rancune contre MM. de Guise....

LE ROI DE NAVARRE.

La paix avec ces gens-là !

LA REINE-MÈRE.

Oui, la paix. Ils ont en main les finances, les gens d'église sont à leur dévotion, une partie de la noblesse et du peuple leur obéit : guerroyer avec eux, quelle folie ! Je veux que vos dissentimens s'effacent, et, pour commencer, il faut dès à présent supprimer le prétexte à leurs clameurs. Qu'il ne soit plus question de ces bruits de régence. Le moyen est bien simple. Dites tout haut que vous ne l'acceptez pas ; que les états eux-mêmes, s'ils s'avisent de vous la déférer, ne vous feraient pas changer, et, afin de confondre les incrédules, donnez-en votre signature. Voici justement quelques lignes que j'ai préparées ce matin.... (Elle lui présente un papier.)

LE ROI DE NAVARRE.

Madame, je m'engage volontiers à ne point briguer un honneur qui vous convient mieux qu'à moi. Je suis d'un naturel trop amateur du repos pour me jeter dans de tels hasards. Mais ce papier, cette signature... renoncer par écrit à un droit de ma maison... que pensera-t-on de moi ? que me dira mon frère ?

LA REINE-MÈRE.

Faites comme il vous plaira. Je ne vous ai pas donné des raisons pour rire. Vous êtes averti ! Si l'arrêt est signé, comme je le crains, il peut être exécuté ce soir...

LE ROI DE NAVARRE.

Mais le sera-t-il moins si je signe ?

LA REINE-MÈRE.

Si vous signez, MM. de Guise renonceraient à leurs desseins contre vous, et votre frère est libre.

LE ROI DE NAVARRE.

Mon frère en liberté ! Votre majesté m'en donne l'assurance !

LA REINE-MÈRE.

Je sais ce que je dis. (Elle s'approche d'une table, prend une plume et écrit quelques lignes.) Voici deux mots de moi. Qu'ils soient remis au chancelier, il saura ce qu'il en doit faire. C'est la clé de la prison. Maintenant, à vous de voir si l'échange vous convient. (Elle dépose sur la table le papier qu'elle lui a proposé de signer.) Mais hâtez-vous. Je veux aller voir mon fils ; il me tarde de l'embrasser... Êtes-vous résolu ?

LE ROI DE NAVARRE, s'approchant de la table et prenant la plume.

Je dois sauver mon frère. (Il signe.)

LA REINE-MÈRE.

Et vous-même, croyez-moi.

LE ROI DE NAVARRE, lui remettant le papier qu'il vient de signer.

Je vous abandonne de grand cœur une tâche qui m'effrayait. Que les affaires soient conduites comme vous l'entendrez, madame, mais qu'elles le soient par vous et non par des gens qui vous ont bien trompée, et que vous semblez encore disposée à ménager plus qu'ils ne valent!

LA REINE-MÈRE, prenant le papier.

Je tiendrai chacun à sa place. Allez, mon frère, allez trouver le chancelier.

(Elle lui donne le papier signé par elle.)

LE ROI DE NAVARRE, la saluant.

Dieu vous garde, madame, et le royaume aussi! (Il sort.)

## SCÈNE X.

LA REINE-MÈRE, seule.

Voilà un homme comme il en faut pour faire un lieutenant-général du royaume. Ce sera obéissant comme un sergent aux gardes. On peut m'en donner à la douzaine de cette façon-là, je n'en serai pas gênée! Ainsi l'affaire est faite! Allons maintenant à ce lit de mort... Le chancelier sera prudent, j'espère; il n'ouvrira cette prison que si mon fils... Après tout, arrive que pourra!...

(Elle veut sortir, mais la porte s'ouvre et laisse entrer la reine.)

## SCÈNE XI.

LA REINE-MÈRE, LA REINE.

LA REINE.

Je viens vous chercher, ma mère. Il vous demande, il veut vous voir.

LA REINE-MÈRE.

Ce cher François! J'y vais, ma fille.

LA REINE.

C'est lui qui m'envoie vers vous... Nous respirons, Dieu merci! il va mieux.

LA REINE-MÈRE, s'arrêtant.

Il va mieux, dites-vous?

LA REINE.

Cette crise est passée; Nicole assure qu'il pourra le sauver; Servais aussi conserve de l'espoir. Paré seul ne dit rien, mais c'est la peur que lui font mes oncles.

LA REINE-MÈRE, élevant la voix.

Huissier, appelez M<sup>me</sup> de Montpensier... Mais non, non, j'y vais moi-même... Un instant seulement, ma fille. (Elle sort.)

## SCÈNE XII.

LA REINE, seule.

Qu'a-t-elle donc la reine?... On dirait que mes paroles... Oh! ce serait trop mal!... D'où me vient cette idée? Mon Dieu! je n'ose lire dans le fond de mon cœur. Tout à l'heure, quand j'étais sans espoir, sauver le roi me semblait mon unique désir; c'est pour lui seul que je priais... Maintenant, depuis cette lueur d'espérance, ma joie n'est pas complète... Je sens se réveiller mes anciennes angoisses. J'entends donner des ordres impitoyables! Mes oncles!... rien ne les fléchira. Je ne puis échapper au coup qui me frappait que pour subir une douleur mortelle! Quelle destinée est donc la mienne?... Mon Dieu! pardonnez-moi...

## SCÈNE XIII.

LA REINE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Me voici, ma fille... (Avant de refermer la porte qu'elle tient entr'ouverte, elle dit à M<sup>me</sup> de Montpensier qu'on ne voit pas :) Vous m'entendez, duchesse, allez vite, arrêtez tout... Allez.

LA REINE.

Ma mère, ne tardons pas... il vous attend. Ne le laissons pas seul.

LA REINE-MÈRE, tout en se dirigeant vers la porte.

Mais vos oncles sont avec lui.

LA REINE.

Mes oncles? il ne veut plus les voir; c'est comme le premier jour.

LA REINE-MÈRE.

Ce cher enfant!... Allons, ma fille.

(Au moment où elle va sortir, le roi de Navarre se présente à la porte.)

## SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE ROI DE NAVARRE.

LE ROI DE NAVARRE.

Madame....

LA REINE-MÈRE.

Pardon, mon frère, je vais....

LE ROI DE NAVARRE.

Le chancelier m'a dit....

LA REINE-MÈRE.

C'est bien, mais je ne puis.... Mon fils m'appelle.

LE ROI DE NAVARRE.

Seulement un mot...

LA REINE-MÈRE.

Je reviendrai.... veuillez rester ici.... la duchesse vous dira.... Al-  
lons, ma fille.

(La reine-mère et la reine sortent.)

## SCÈNE XV.

LE ROI DE NAVARRE, seul.

Me voilà bien traité! Beau marché que j'ai fait là! Encore un guet-  
apens! Ce chancelier est son compère. Il me dit qu'il lui faut un mot  
pour Chavigny, que la reine me le donnera, je viens le demander, et,  
avant que j'ouvre la bouche, elle me tourne le dos. Si Condé le savait,  
se moquerait-il de moi! Que faire maintenant? Retourner vers ce  
chancelier? Attendre ici? Elle me l'a dit.... attendons. (Il s'assied.) Si,  
comme le prétend Ranty, les médecins se ravisent et reprennent es-  
poir, elle en sera pour ses frais, cette pauvre reine. Le cadeau qu'elle  
tient de moi ne l'aura pas réjouie long-temps! Quoi qu'il arrive, je la  
lui abandonne, cette régence. La ramasse qui voudra.

## SCÈNE XVI.

LE ROI DE NAVARRE, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

LE ROI DE NAVARRE, se levant.

Ah! vous voilà, chère duchesse! Venez donc, ma mie; la reine m'a  
promis que vous m'expliqueriez....

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Sire, un moment, je vous prie; je suis si troublée....

(Elle s'approche d'une fenêtre et regarde avec attention en levant la tête.)

LE ROI DE NAVARRE.

Eh! qu'avez-vous à regarder en l'air?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Nous venons de prendre un gros parti, le chan celier et moi.

LE ROI DE NAVARRE.

Faites-vous relâcher mon frère?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Nous n'en sommes pas là, bon Dieu!

LE ROI DE NAVARRE.

Mais que voulez-vous dire?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Au moment où vous quittez le chancelier, je venais lui parler de la

part de la reine. Il attendait votre retour pour sonder Chavigny, quand tout à coup M. de Guise, l'œil animé et la parole haute, comme si l'espoir de la guérison du roi l'eût mis hors de lui-même, aborda rudement le chancelier, lui rappelant que, de tous les membres du conseil, lui seul et le comte de Sancerre n'avaient pas encore signé l'arrêt; que si, dans deux heures, leurs réflexions n'étaient pas faites, ils auraient de ses nouvelles; que la volonté du roi lui était assez connue pour n'avoir pas besoin d'ordre écrit, et qu'il prendrait bien sur lui de faire marcher le grand-prévôt. Le chancelier était demeuré impassible; mais, quand M. de Guise se fut éloigné : « Madame, s'écria-t-il en me prenant la main, il le fera comme il le dit ! Je ne connais qu'un moyen d'arrêter le coup, c'est d'appeler le connétable. En moins d'une heure il peut être ici et tenir tout en respect. Nous n'avons pas le temps de consulter la reine, c'est le cas de prendre sur nous. » Et sans m'en dire davantage il me laissa toute tremblante et entra chez M. de Morvilliers, pour le prier de faire donner le signal.

LE ROI DE NAVARRE.

Quel signal ?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

La bannière de Sainte-Croix hissée sur le clocher. Voyez, la voilà qui flotte; c'est ce que je regardais.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais comment le connétable forcera-t-il la porte ?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Lansac et de Brosse ont le mot, la porte doit être ouverte.

LE ROI DE NAVARRE.

A merveille. — Je ferai bien, je crois, d'allier endosser ma cuirasse, nous ne tarderons guère à en venir aux coups.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Au dire du chancelier, personne ne bougera; la surprise sera si grande !

LE ROI DE NAVARRE.

Ne vous y fiez pas, duchesse : un compagnon comme M. de Guise ne laisse pas sa dague dormir dans son fourreau...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Pour moi, ce n'est pas là ma crainte; mais si la reine avait d'autres desseins, si nous avions été trop vite, si le connétable arrivait trop tôt...

LE ROI DE NAVARRE.

Trop tôt pour sauver mon frère ? Y pensez-vous, ma mie ?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Si nous avions tout compromis en voulant tout sauver... Je ne serai

tranquille qu'après avoir vu la reine... et je n'ose aller lui dire... On vient... Si c'était elle! le cœur me bat...

LE ROI DE NAVARRE.

Non, c'est Bourbon!... Que vient-il faire?

### SCÈNE XVII.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE BOURBON.

LE CARDINAL DE BOURBON.

La reine est-elle ici?

LE ROI DE NAVARRE.

Nous l'attendons, mon frère.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Attendre! ce n'est pas le cas; il faut l'aller chercher, et bien vite.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Que se passe-t-il donc?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Quelque chose de sinistre, madame. Dutillet et le grand-prévôt sont enfermés avec M. de Guise. On dit, mais c'est impossible... on dit qu'ils veulent exécuter ce soi-disant arrêt.

LE ROI DE NAVARRE.

Tout est possible avec de pareilles gens.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Pauvre Condé! Mais c'est abominable! la reine ne doit pas souffrir...

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

La reine, monseigneur! Que voulez-vous qu'elle fasse?

LE ROI DE NAVARRE.

N'êtes-vous pas l'ami de MM. de Guise! Empêchez-les d'assassiner notre frère!

LE CARDINAL DE BOURBON.

Mais, mon Dieu! il n'y a donc plus de justice!

LE ROI DE NAVARRE.

Vous pouvez parler, je ne puis.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Pauvre Condé!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Au lieu de vous lamenter, monseigneur, montrez les dents, parlez...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Oui, oui, je leur parlerai..... Mais voici le chancelier; consultons-le d'abord.



## SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CARDINAL DE BOURBON, allant au-devant du chancelier.

Eh bien ! monsieur, vous savez... mon pauvre frère.

LE CHANCELIER, bas au roi de Navarre avant de répondre au cardinal.

Tenez-le pour sauvé, le connétable est dans la ville. (Bas à M<sup>me</sup> de Montpensier :) La reine est avertie, elle approuve.M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, bas.

Je respire.

LE CHANCELIER, se tournant vers le cardinal.

Pardon, monseigneur, vous me disiez....

LE CARDINAL DE BOURBON.

Qu'il est question d'horribles choses; que vous devez les empêcher...

LE CHANCELIER.

Moi, monseigneur? Adressons-nous à Dieu, lui seul...

LE ROI DE NAVARRE, l'interrompant.

Écoutez... quel est ce bruit?

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

La voix de M. de Guise.

LE CHANCELIER.

Et bien d'autres ! Quelle confusion !

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, écoutant près de la porte.

On crie, on menace, on blasphème... Cypierre se justifie... J'entends les mots : surprise, trahison... Ils s'éloignent, mais le duc vient ici.

LE DUC DE GUISE, derrière la porte, parlant à haute voix aux huissiers.

Allez dire à la reine... allez, canailles, allez donc !

UN HUISSIER, derrière la porte.

Entrez, monseigneur. (La porte s'ouvre. M. de Guise entre.)

## SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE DUC DE GUISE.

LE DUC DE GUISE, jetant un regard sur les personnes qui sont dans le cabinet.

On me dira peut-être ici ce que je veux savoir ! Qui donc envoie ces hommes d'armes dont la ville est bientôt remplie ? Des drôles qui se masquent aux couleurs de Montmorency ! Quel est ce faux connétable ?

LE CHANCELIER.

Le véritable a bien le droit, me semble, de se rendre aux états ?

LE DUC DE GUISE.

Entrerait-il par trahison ? La porte a été livrée à l'insu de Cypierre...

mais nous sommes en forces, Dieu merci ! nous allons châtier ce ramas de bandits.

LE CHANCELIER.

Avant de châtier, ne faut-il point savoir?.,.

LE DUC DE GUISE.

Gardez vos sceaux, monsieur, et laissez-nous garder la ville.

LE CARDINAL DE BOURBON, au duc de Guise.

Mon cousin, calmez-vous!...

LE DUC DE GUISE.

Je trouve étrange qu'on me fasse la leçon. Je ne vous apprends pas à lire dans vos codes, ne m'enseignez pas mon métier. L'ordre est donné; Cypierre, dans un instant, aura tout balayé, et rétabli l'autorité du roi. (La porte s'ouvre. La reine-mère, qui s'avance lentement, s'arrête sur le seuil.)

## SCÈNE XX.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Le roi!... messieurs, faites silence!... le roi n'est plus.

LE DUC DE GUISE.

Le roi... mort... Est-ce possible!

(On voit entrer peu à peu un grand nombre de dames et de gentilshommes qui se rangent en silence dans le fond du cabinet.)

LA REINE-MÈRE.

Dieu l'a rappelé à lui au moment où l'espoir renaissait dans nos cœurs. Le souffle de la vie semblait se ranimer, ses yeux reprenaient leur éclat; mais c'était une lueur trompeuse! Il s'est éteint dans mes bras, ce cher enfant!... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

LE DUC DE GUISE.

Mort!...

LA REINE-MÈRE, d'une voix grave.

Oui, messieurs, le roi est mort!

LE CHANCELIER.

Vive le roi!

TOUS.

Vive le roi Charles neuvième, notre souverain seigneur!

LA REINE-MÈRE.

Monsieur le chancelier, vous allez par lettre missive avertir le parlement que, n'étant pas en âge d'administrer et de manier lui-même les affaires du royaume, le roi nous a suppliée, nous sa mère bien-aimée, de suppléer à ce que ses jeunes ans ne peuvent entreprendre. Nous

n'accepterions pas cette pesante charge, si nous n'avions confiance en la bonté de Dieu qui conduit l'esprit et le cœur des princes, et si nous ne connaissions la prudence et la loyauté de notre très cher frère le roi de Navarre, lequel nous a priée de céder au vœu du roi mon fils, nous déclarant que pour rien au monde il ne prendrait lui-même un tel fardeau. (Rumeurs et chuchotemens.) En conséquence, monsieur le chancelier, c'est à moi désormais que vous soumettrez vos affaires de justice. C'est par moi et sur mon ordre seulement que le conseil sera convoqué. — Messieurs les secrétaires d'état, vous vous tiendrez dorénavant près de moi, vous me suivrez pour recevoir mes commandemens, et vous aurez soin de ne faire expédition que de ce qui vous sera par moi-même ordonné. — Chancelier, vous préviendrez les intendans des finances que je veux avoir leurs comptes dans un bref délai. — MM. les capitaines des gardes et MM. les commandans des gardes suisse et écossaise sont avertis que c'est à moi qu'ils doivent obéissance. Vous entendez, monsieur de Brézé; faites-en part à Chavigny. (Se tournant vers tous les gentilshommes dont la chambre est remplie.) Messieurs, le roi sait les bons et loyaux services que vous avez rendus au feu roi son frère; il vous en remercie et vous prie de les lui continuer, soit dans son conseil pour ceux d'entre vous, messieurs, qui ont l'insigne honneur d'y siéger, soit dans tous les emplois dont vous êtes possesseurs. — Ce soir, vous serez admis à complimenter le roi. — Demain, à dix heures, les chevaliers de l'ordre lui prêteront serment, et mardi, sans plus tarder, nous ouvrirons l'assemblée des états.

(La reine-mère fait un signe au chancelier et s'entretient avec lui à voix basse.)

UN GENTILHOMME. (M. de Lansac.)

Voilà qui commence assez bien. La reine n'a pas l'air novice.

SECOND GENTILHOMME. (M. de Maugiron.)

A la bonne heure! nous aurons un roi.

M. DE LANSAC.

Un roi sans oncles!

TROISIÈME GENTILHOMME. (M. de Suze.)

Oui, mais gare aux cousins!

M. DE MAUGIRON.

Laissez faire, les oncles aussi ressusciteront! Vous imaginez-vous qu'ils vont planter leurs choux?

M. DE LANSAC.

S'ils ne mangent plus les nôtres, je me tiendrai pour content!

M. DE SUZE.

Que de feux de joie vont allumer ces funérailles! que de gens vont respirer!

LE CARDINAL DE BOURBON, bas au roi de Navarre.

Ma foi, mon frère, je vous fais mon compliment. Vous avez sagement agi de laisser cette charge à la reine.

LE ROI DE NAVARRE.

Oui, si j'avais voulu...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Vous auriez eu grand tort... Que la reine s'en tire, cela regarde ses enfans.

### SCÈNE XXI.

LES MÊMES, CYPIERRE.

CYPIERRE, s'approchant de M. de Guise, qui est resté confondu parmi les gentilshommes, et lui parlant très bas.

Monseigneur, il n'était plus temps.

LE DUC DE GUISE, brusquement.

C'est bien... c'est entendu!...

CYPIERRE.

Le connétable y était en personne... Le voici, monseigneur.

### SCÈNE XXII.

LES MÊMES, LE CONNÉTABLE, D'ANDELOT, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU CONNÉTABLE.

LA REINE-MÈRE, interrompant sa conversation avec le chancelier pour aller au-devant du connétable.

Ah! connétable, mon cher compère, quelle consolation pour moi dans ces tristes momens! Que vous êtes le bien-venu!

LE CONNÉTABLE.

Je viens trop tard, madame, puisque le roi n'est plus! Je lui apportais l'hommage de son vieux serviteur.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez encore un roi qui compte sur vous pour le servir et le défendre! Votre tête et votre bras, mon compère, voilà ce qu'il faut à mon fils pour régner glorieusement.

LE CONNÉTABLE.

Ma tête a beau blanchir, mon bras est encore vert, et mon cœur toujours jeune d'affection et d'obéissance pour le roi mon maître et pour votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher connétable, vous allez reprendre votre charge, le roi

vous en prie. Désormais, nous vous le promettons, chacun fera son office sans que les uns se permettent d'entreprendre sur les autres.

LE CONNÉTABLE.

J'ai déjà commencé mon devoir de connétable. En entrant en ville, j'ai délogé tous ces soldats qui faisaient le pied de grue devant chaque maison. Convient-il qu'un roi tienne sa cour au milieu d'un corps-de-garde? Tous ces compagnons s'en iront prendre gîte dans leurs quartiers et garnisons; la ville n'en sera plus étouffée. Ne sommes-nous pas bons pour garantir la sûreté du roi? Il n'y a de bonnes gardes pour les princes que l'amour et le contentement de leurs sujets.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez bien fait, connétable.

LE CONNÉTABLE.

Ce n'est pas tout. En passant devant les Jacobins, j'ai vu comme une façon de bastille armée d'artillerie : je lui ai dit un bonjour, et voilà le moine que j'en ai tiré. (Il montre le prince de Condé, qui s'avance.)

### SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, LE PRINCE DE CONDÉ.

LE CONNÉTABLE, continuant.

Ne faut-il pas le défroquer, madame?

LA REINE-MÈRE.

Assurément.

LE CONNÉTABLE.

C'est un malentendu, je pense...

LA REINE-MÈRE, soupirant.

Une erreur de mon pauvre fils!...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pourquoi mal parler des morts, quand les vivans sont là pour répondre?

LA REINE-MÈRE.

Monsieur de Condé, vous êtes libre, le roi ne veut pas inaugurer son règne par des rigueurs contre son propre sang, mais il vous demande d'être juste.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, c'est pour être juste envers le feu roi mon seigneur que je ne veux pas qu'on lui impute une faute qui n'est pas sienne.

LA REINE-MÈRE.

Et qu'en savez-vous? Moi j'entends qu'on s'abstienne de réveiller de vieilles haines et de perpétuer la vengeance. Voici vos nobles consins... (Élevant la voix.) MM. de Lorraine sont-ils là?

LE CHANCELIER, lui indiquant le duc de Guise confondu dans un groupe.  
J'aperçois M. de Guise, madame.

LA REINE-MÈRE, au duc de Guise.

Monsieur le duc, approchez, je vous prie. Ne m'avez-vous pas dit, et je donne toute créance aux paroles d'un gentilhomme tel que vous, ne m'avez-vous pas dit que vous n'aviez rien fait ni voulu faire contre l'honneur de M. de Condé, et que vous n'aviez été ni l'auteur ni l'instigateur de sa prison?

LE DUC DE GUISE.

Madame, puisqu'il vous plaît que j'éclaircisse M. le prince, je vous réponds que je l'ai dit et que c'est vérité.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et moi je tiens pour méchant, traître et vil menteur celui ou ceux qui ont été cause de cette prison.

LE DUC DE GUISE.

Vous pouvez le penser ainsi, cela ne me touche en rien.

LA REINE-MÈRE.

Voilà qui est bien; qu'il n'en soit plus parlé, messieurs, et vivez s'il vous plaît, l'un et l'autre, comme bons parens et fidèles sujets du roi.

LE CARDINAL DE BOURBON, au chancelier.

Quel bonheur! ils vont être en paix, et nous aussi!

LE CHANCELIER.

Paix fourrée, monseigneur, ne nous y fions pas!

BRÉZÉ, bas à Cypierre.

Si j'étais duc de Guise, je me serais plutôt coupé la langue que de me parjurer ainsi.

CYPIERRE, bas à Brézé.

Bah! une parole est vite avalée! On met la reine en joyeuse humeur; plus tard on avisera.

LA REINE-MÈRE, se tournant vers d'Andelot qui se trouve placé derrière le connétable.

Bonjour, monsieur d'Andelot, je ne vous voyais pas. Le roi sera ravi de vous avoir près de lui. Et l'amiral, ne va-t-il point venir?

D'ANDELOT.

Demain, madame, l'amiral et notre frère de Châtillon mettront à vos pieds leur respect.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux, je leur sais gré de cet empressement. C'est le vœu de mon cœur que tout ce qu'il y a de grand et d'illustre dans ce royaume se hâte d'accourir. Il y aura place pour tout le monde. Oubliez vos divisions passées, vous tous, messieurs les serviteurs du roi, et formez-

vous en faisceau pour lui assurer la splendeur de son règne et le contentement de ses sujets.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, quelle que soit mon ardeur à vous servir dans ce grand œuvre, je suis contraint de m'abstenir. Pour rien au monde je ne prendrai ma place au conseil tant que pèsera sur moi une charge odieuse...

LA REINE-MÈRE.

Que dites-vous, mon cousin? Vous n'êtes plus accusé. Encore une fois, qu'il n'en soit plus question.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pardon, madame, je veux qu'il en soit question devant et par qui de droit. Si j'ai quitté ma prison, c'était pour porter mon hommage à votre majesté, et mes derniers devoirs au feu roi votre fils. Je retourne sous les verrous. Je prétends en sortir, non par la grace de qui que ce soit, mais par la justice de mes pairs, seul pouvoir en ce monde de qui relève mon honneur.

LE CONNÉTABLE, bas à d'Andelot.

Je le reconnais bien là! Toujours même cervelle.

LE PRINCE DE CONDÉ, continuant.

Jose donc supplier votre majesté de vouloir bien, brisant un méchant arrêt dressé par je ne sais quelle commission sans pouvoir ni qualité, mander à la cour de parlement qu'elle ait à me recevoir dans mes poursuites à fin d'obtenir ample déclaration et témoignage écla- tant de ma parfaite innocence.

LE CONNÉTABLE, bas au roi de Navarre.

C'est bon pour le discours; mais pas de prison, s'il vous plaît. Dieu se pourrait lasser de l'en faire sortir!

LE ROI DE NAVARRE.

Nous l'enverrons dans un de ses châteaux.

LE CONNÉTABLE.

A la bonne heure.... Pour la maison du grand-prévôt, c'est assez d'une fois.

LA REINE-MÈRE, au prince de Condé, après lui avoir dit quelques mots à voix basse.

Puisque vous l'exigez, mon cousin, il faut bien vous satisfaire. Chancelier, vous prendrez soin que cette procédure soit menée promptement.

LE CHANCELIER.

Les ordres seront donnés, madame. — Votre majesté veut-elle permettre que monseigneur le cardinal de Lorraine lui rapporte le cachet du feu roi?

LA REINE-MÈRE, prenant le cachet des mains du cardinal, qui s'incline profondément.

Donnez, monsieur le cardinal. — Chancelier, qu'il soit brisé à l'instant devant vous (elle lui remet le cachet) et qu'il en soit fait un autre au nom du roi régnant. Puisse Dieu nous accorder la grâce que celui-là dure plus long-temps et ne scelle que de bons édits! Il demeurera entre mes mains, et la garde n'en sera commise à nul autre qu'à moi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, avant de prendre congé de vous, n'ai-je pas un pieux devoir à remplir? Je ne vois pas ici la noble reine qui tout à l'heure encore était notre souveraine. Nous sera-t-il permis?...

LA REINE-MÈRE.

Ne cherchez pas notre jeune douairière, elle est en prière aux pieds du roi son bien-aimé. Elle ne verra personne. Moi-même je respecte sa douleur et sa solitude. Demain elle partira pour Reims, où M. son oncle demande à la conduire. N'est-il pas vrai, cardinal? (Le cardinal de Lorraine s'incline; la reine-mère lui dit à voix basse :) Reims n'est qu'une étape; vous savez qu'on l'attend en Écosse.... Et vous, cardinal, à la surintendance.  
(Le cardinal s'incline de nouveau.)

LE PRINCE DE CONDÉ, après un moment de silence et faisant effort pour cacher son dépit.

Allons, monsieur de Chavigny, montrez-moi le chemin; je suis votre prisonnier.

CHAVIGNY.

Je veux bien suivre votre altesse, puisqu'elle le commande. Je n'ai pas charge de la garder, mais bien de la servir et de l'accompagner.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Que les rôles sont changés, madame! Vous souvient-il?..

LA REINE-MÈRE.

Chavigny était moins plat, mais Condé plus heureux. (Le prince de Condé, avant de sortir, fait un salut à la reine-mère. Celle-ci lui dit :) A bientôt, mon cousin; que Dieu vous garde et vienne en aide à votre ennui!

(Le prince de Condé sort, suivi de Chavigny.)

## SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, MOINS LE PRINCE DE CONDÉ ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, à M<sup>me</sup> de Montpensier et à demi-voix.

Ce pauvre Condé, je l'envoie dormir sans souper! Il espérait... mais c'est bien fait; toujours ces airs de fanfaron... Duchesse, si le roi se mettait en tête de voir sa belle-sœur, on lui dirait qu'elle a voulu partir. Je vais hâter ce départ. Ses oncles n'auraient qu'à la garder près d'eux, ils auraient bientôt mis cette cour sens dessus dessous. Qui sait?



Condé pourrait finir par s'entendre avec eux. Ce n'est pas le ciel de France qui convient à si parfaite beauté; les cœurs y sont trop chauds. Elle sera plus en paix sous un plus dur climat. (S'adressant au connétable.) Mon cher connétable, je vous donne votre liberté. Je vais trouver mon fils, le préparer à ses nouveaux devoirs. — Messieurs, à ce soir, chez le roi. — (Au roi de Navarre.) Mon frère, vous voudrez bien prendre place à son côté, comme lieutenant-général du royaume. — Chancelier, n'oubliez pas de prévenir MM. des états, et écrivez au parlement.

(Elle sort; les dames l'accompagnent; le connétable et le roi de Navarre sortent d'un autre côté; la foule s'écoule peu à peu.)

## SCÈNE XXV.

LE CHANCELIER, M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, QUELQUES DAMES  
ET QUELQUES GENTILSHOMMES.

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER, au chancelier.

Lieutenant-général!.. Ce pauvre M. de Guise, le voilà donc devenu peuple!

LE CHANCELIER.

Avec le bâton de grand-maître, la clé de grand-chambellan, tous ses gouvernemens, honneurs et dignités! plaignez-le, je vous conseille!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

N'importe! ils tombent de bien haut, le cardinal et lui.

LE CHANCELIER.

Ils avaient compté sans la mort!

M<sup>me</sup> DE MONTPENSIER.

Ils s'étaient faits trop grands!

LE CHANCELIER.

Qui frappe sera frappé.

(Il sort avec la duchesse.)

## SCÈNE XXVI.

DEUX GENTILSHOMMES (M. DE LANSAC ET M. DE BROSSE).

M. DE LANSAC.

Mon cher de Brosse, ils pensent tous à eux... Ils s'en vont tous... et ce pauvre petit roi, qui donc l'enterrera?

M. DE BROSSE.

Vous avez raison, cher Lansac; si nous n'y prenions garde, il serait porté en terre à la huguenote, sans cierge, ni prière! (Ils sortent.)

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

L. VITET.

---

---

# L'HISTOIRE

PAR

# LA CARICATURE.

---

PREMIÈRE PARTIE.

*England under the house of Hanover, illustrated from the caricatures and satires of the day.* (L'Angleterre sous la maison de Hanovre, illustrée par les caricatures et les satires du temps), par M. THOMAS WRIGHT, membre correspondant de l'Institut. <sup>1</sup>

---

Cet ouvrage est une des tentatives les plus curieuses et les plus heureuses qui aient été faites depuis long-temps dans le domaine de l'histoire. Il serait difficile de dire, mais on peut imaginer, ce qu'il a fallu de patience, de science et d'intelligence à M. Wright pour la mener à bonne fin. La caricature, c'est le journalisme au crayon; c'est le sens fugitif des événemens saisi au passage, fixé pour un jour, pour une heure, puis effacé et remplacé par une autre image. Cette philosophie éphémère d'événemens éphémères aussi, ce commentaire passager des mille accidens de la vie quotidienne des peuples et des individus, la caricature et la satire, qui saura, dans un demi-siècle, en retrouver le véritable sens? Lorsque ceux qui entreprendront d'écrire l'histoire

(1) Londres, chez Bentley.

de notre temps avec ses élémens comiques comme avec ses élémens sérieux, chercheront à déchiffrer les vaudevilles, les caricatures et les pamphlets dont nous sommes chaque jour inondés, il est probable qu'ils jeteront plus d'une fois leur langue aux chiens. C'est avec des difficultés de cette nature que M. Wright s'est trouvé aux prises; difficultés plus grandes encore que celles qui attendent nos futurs historiens, car ceux-ci auront le secours des nombreuses collections qui se forment tous les jours. Nous pourrions signaler, par exemple, parmi les matériaux de ce genre les plus intéressans et les plus précieux, les *Souvenirs numismatiques* que publie en ce moment le savant et spirituel directeur du musée d'artillerie, M. de Saulcy, et qui seront d'une très grande utilité pour les historiens futurs de la révolution de 1848. Mais pour l'ouvrage de M. Wright, ces matériaux manquaient ou n'existaient que d'une manière très incomplète. L'auteur de *l'Angleterre sous la maison de Hanovre* a fait plus que d'illustrer l'histoire par la caricature; il serait aussi juste de dire qu'il a illustré la caricature par l'histoire.

L'ouvrage embrasse le règne des trois Georges, et principalement deux périodes : la première qui se rapporte à l'établissement définitif de la dynastie de Brunswick, la seconde à la lutte de l'Angleterre avec la révolution française et avec l'empire.

Jamais peut-être deux époques historiques n'offrirent autant de points de ressemblance que la période qui suivit en Angleterre la révolution de 1688 et celle qui suivit en France la révolution de 1830. Le caractère commun, souvent méconnu et mal compris, de ces deux révolutions fut à la fois libéral et aristocratique. Il faut naturellement tenir compte des différences aussi bien que des ressemblances; ainsi l'élément aristocratique ne pouvait être en France le même qu'en Angleterre. En 1688, c'était le parti protestant et les grandes familles whigs qui étaient à la tête du mouvement; en 1830, c'était le parti philosophique et doctrinaire; mais, de part et d'autre, c'était l'aristocratie pensante et agissante, c'était l'élite de la nation.

Aussi voyons-nous dans l'histoire des deux pays, et immédiatement après les deux révolutions, le parti tombé, c'est-à-dire le parti de la suprématie royale et de la haute église, chercher les mêmes points d'appui et de résistance, réclamer le suffrage universel, et faire appel aux classes inférieures dont la grande généralité était restée étrangère à la révolution. Nous croyons que plus la lumière se fera dans l'histoire de 1688 et celle de 1830, plus ce double caractère de libéralisme et d'aristocratie deviendra incontestable. Toutefois, le point sur lequel les deux révolutions et les deux régimes nouveaux qui en sortirent cessent de se ressembler, c'est qu'en Angleterre il y avait une aristocratie appuyée sur l'hérédité, sur la primogéniture et sur la grande propriété,

assez forte pour résister aux envahissemens d'en haut comme à ceux d'en bas, et qui s'est perpétuée jusqu'ici dans les mêmes institutions et presque dans les mêmes familles; tandis qu'en France la classe gouvernante après 1830, manquant absolument de ces élémens de résistance et de cohésion, fut prise et pour ainsi dire étouffée entre deux pressions contraires, entre la couronne et les pavés.

Les similitudes qui se présentent dans les événemens généraux des deux époques se retrouvent aussi dans les accidens et dans les épisodes, dans la petite histoire comme dans la grande. Les troubles populaires qui inaugurèrent l'avènement de George I<sup>er</sup> en sont un frappant exemple. Il y avait d'un côté les whigs avec les dissidens et une partie du moyen clergé qui soutenaient la nouvelle dynastie; de l'autre les tories et le haut clergé qui étaient restés les partisans de la famille exilée, et qui formaient le parti des jacobites et des non-assermentés. Les tories avaient eu quelques années de triomphe sous la reine Anne. Robert Harley et Henri Saint-John, élevés à la pairie sous les noms de lord Oxford et lord Bolingbroke, étaient ministres au moment de la mort de la reine. Ils ne purent cependant empêcher l'aristocratie whig de faire proclamer le roi George, et naturellement le nouveau souverain se jeta dans les bras du parti qui l'avait mis sur le trône. Dès lors les tories lui firent une guerre active, non-seulement dans les chambres, mais aussi dans la chaire, dans la presse et dans la rue.

Un des hommes dont le nom est resté des plus marquans dans cette guerre de faction fut un ministre de l'église appelé le docteur Sacheverell. Il avait attaqué en chaire la révolution et s'était fait mettre en accusation; c'était précisément ce qu'il cherchait. Son procès fit grand scandale; nous n'en parlons toutefois que parce qu'il fut le sujet de la première caricature politique du xviii<sup>e</sup> siècle. Le docteur y est représenté écrivant son sermon, et soufflé d'un côté par le diable, de l'autre par le pape. La caricature est intitulée : *Les trois faux frères*. Le parti légitimiste ou jacobite était alors dénoncé par les whigs comme le parti du papisme et de l'étranger; le prétendant et sa mère étaient représentés accompagnés d'un jésuite français quêtant pour *la veuve et l'orphelin*. Les tories, de leur côté, dénonçaient les whigs comme des impies, des niveleurs et des têtes rondes; ils travaillaient beaucoup la basse classe, inondaient les villes de caricatures et de chansons; leur cri populaire était : « A bas les têtes de veau! à bas les tueurs de rois! » Ils en vinrent bientôt à l'émeute, et le jour du couronnement de George I<sup>er</sup>, le 20 octobre 1714, « la canaille de la haute église, » comme l'appelaient les whigs, se souleva dans Bristol aux cris de : A bas les têtes rondes! Vive Sacheverell! Dans plusieurs autres villes, on porta publiquement la santé du prétendant. Néanmoins les élections de 1714 donnèrent aux whigs une très forte majorité. A cette oc-

casion un de leurs journaux publia un mémoire des dépenses d'une élection tory, dans lequel nous voyons entre autres choses : « Pour rassembler une foule, 20 livres (500 francs); pour faire crier hurrah, 40 livres; pour faire crier *vive l'église*, 40 livres; pour faire crier *à bas les têtes rondes*, 40 livres; pour démolir deux maisons, 200 livres; pour faire deux émeutes, 200 livres; pour une douzaine de faux témoins, 100 livres; pour casser les vitres, 20 livres; pour de la bière, 100 livres; pour les frais de justice, 300 livres. »

Il paraît qu'en ce temps-là, et nous ne sachions pas que cet usage se soit conservé, les laquais des membres des communes, à l'imitation de leurs maîtres, se choisissaient un *speaker*, ou président. L'élection se faisait dehors. Un journal du temps raconte comment une bataille s'engagea entre les laquais des tories et ceux des whigs, dans laquelle, après une vigoureuse résistance, les tories finirent par triompher et porter leur *speaker* trois fois tout autour de la chambre, *extra muros*; après quoi, selon l'usage antique, ils allèrent tous se réconcilier à la taverne.

Les maîtres, dans le parlement, ne suivirent pas la fortune de leurs valets. Les tories y étaient en grande minorité; les derniers ministres de la reine Anne furent mis en accusation, et Oxford et Bolingbroke se sauvèrent en France. La guerre des pamphlets et des caricatures redoubla; le prétendant, comme il arrive pour tous les prétendants, fut accusé d'être un enfant substitué. Les whigs le disaient fils d'un meunier, et prétendaient qu'il avait été introduit dans le lit de sa mère au moyen d'une bassinoire; c'est pourquoi on voit figurer cet ustensile dans un grand nombre de caricatures du jour. Dans une de ces caricatures, qui est intitulée *Une Famille catholique*, nous voyons la reine Marie de Modène assise près d'un berceau, et auprès d'elle un jésuite qui paraît avoir des façons assez familières. L'enfant, dans le berceau, tient un petit moulin, qui indique la condition de ses vrais parents.

La lutte était plus active encore dans les rues. La plèbe jacobite prenait généralement l'offensive, et attaquait et saccageait les chapelles des dissidens aux cris de : Vive l'église! Ce fut à cette époque que fut votée la loi fameuse connue sous le nom de *riot act*, qui est encore aujourd'hui en vigueur. Cette loi équivaut à peu près à nos lois sur les rassemblemens; les magistrats en Angleterre donnent lecture du *riot act*, comme ici les commissaires de police font les sommations. A Londres, chaque parti avait ses lieux de rénnion, qui étaient en général des tavernes et des cabarets. Les agressions des jacobites avaient forcé les whigs, autrement dits les loyalistes, à organiser des moyens de défense en dehors du gouvernement et de la police; ils avaient fini par former une espèce de garde nationale ou de corps de volontaires, qui se portait partout où la populace cassait les vitres et quelquefois les

tetes. Du reste, ils ne se faisaient pas faute de faire eux-mêmes des contre-manifestations. Les journaux de 1715 racontent une procession qu'ils organisèrent avec les effigies du pape, du prétendant et de Bolingbroke; le prétendant était précédé de deux nourrices, l'une portant un biberon et l'autre une bassinoire. Les mannequins, le carcan au cou, furent promenés dans la Cité et brûlés dans un grand feu de joie. Ces batailles des rues se continuèrent pendant long-temps, jusqu'au jour où, après un assaut livré par les jacobites à un cabaret loyaliste, et dans lequel il y eut plusieurs hommes tués, un certain nombre des émeutiers furent mis en jugement et pendus. Après cet exemple, la tranquillité se rétablit peu à peu, l'issue malheureuse de la rébellion de 1715 ayant d'ailleurs porté un coup funeste aux jacobites.

L'agitation publique prit bientôt une autre direction; elle se jeta dans les spéculations, et le pamphlet et la caricature l'y suivirent. L'Écossais Law, forcé de quitter son pays après un duel, venait d'établir à Paris, en 1717, la compagnie du Mississippi. Pendant deux ans, la compagnie ne fit que des opérations insignifiantes; mais, en 1719, elle s'incorpora la compagnie des Indes et celle de la Chine, et ses actions haussèrent rapidement; elles atteignirent bientôt le chiffre de 1,200 pour 100. Law fut le maître de la France, le régent le fit contrôleur-général des finances; Paris avait tant d'argent qu'il ne savait qu'en faire. L'Angleterre, à son tour, se jeta à corps perdu dans la voie ouverte par Law; le parlement passa un acte avec la compagnie de la mer du Sud, qui se chargeait de payer la dette nationale, et Walpole fut presque le seul à protester contre l'enivrement général. Tories, whigs, jacobites, loyalistes, épiscopaux, dissidens, tous oublièrent leurs vieilles querelles et ne s'arrachèrent plus que les actions, qui montèrent en peu de temps à 1,000 pour 100. Le parlement tenta en vain de refréner la fureur du jeu, en interdisant la formation de compagnies sans autorisation. Il s'en faisait de tous les côtés; elles remplissaient les journaux de leurs annonces; les simples promesses d'actions se vendaient avec des primes énormes. Il arrivait quelquefois qu'un individu louait une chambre pour un jour dans la Cité, ouvrait le matin une liste de souscription, recevait un dépôt pour les actions, et décampa le soir avec les livres et l'argent. On ne s'informait pas même de la réalité de l'objet qui était mis en actions; il y eut, entre autres, une compagnie qui s'annonça dans les journaux avec ce titre : « Pour une entreprise qui sera expliquée en temps opportun. » Ces folies ne causeront aucune surprise à quiconque a été témoin du jeu terrible auquel ont donné lieu les chemins de fer en Angleterre il y a deux ans, et des catastrophes financières qui en ont été la suite. N'avons-nous pas aussi devant les yeux la fièvre californienne? Le XIX<sup>e</sup> siècle n'a rien à envier, sous ce rapport, à son prédécesseur.

La réaction devait venir, et ce furent les chansons qui en donnèrent le signal. La plus populaire entre toutes fut la célèbre *Ballade de la Mer du Sud*, qui fut long-temps chantée dans les rues, mais qui n'offrirait que peu d'intérêt dans une traduction. Les théâtres s'emparèrent aussi de la fièvre du Mississipi; et les directeurs de compagnies, naguère si adulés, tombèrent dans un tel discrédit, que les dames, en jouant aux cartes, disaient, toutes les fois qu'elles tournaient le valet : « Voilà un directeur; » jeu de mots qui ne peut, du reste, avoir de prix que dans la langue anglaise, où le valet s'appelle *knave*, c'est-à-dire fripon. Parmi les caricatures, il y en a une qui représente une jeune fille jetée dans les bras d'un vieux joueur, avec ces vers en français :

Quand on est jeune et belle, et qu'on a le malheur  
D'avoir perdu son bien dans un jeu si funeste,  
Gare qu'un billet au porteur  
Ne fasse encor perdre le reste.

La fin du papier-monnaie et du règne des agioteurs fut marquée par une médaille où figurent les spéculateurs, dont un se pend, un autre se noie, un autre s'arrache les cheveux, et le dernier décampe.

La littérature du commencement du xviii<sup>e</sup> siècle en Angleterre devait naturellement se ressentir de la démoralisation du temps, et ce fut à cette époque que l'opéra italien fit à Londres sa première apparition. Il éclipsa bientôt le théâtre national, et mit le comble à sa vogue par l'introduction des bals masqués. Ce fut en vain que les évêques et même le parlement voulurent arrêter les mascarades et les *redoutes*; la cour et la ville les protégeaient. Le directeur de l'opéra était alors un Suisse appelé Heidegger; on lui donnait le surnom français de « surintendant des plaisirs de l'Angleterre. » Heidegger était l'homme le plus laid de son temps, et devint un sujet inépuisable de caricatures et de mauvais tours. Un jour, le duc de Montagu lui donna à dîner et le fit beaucoup boire. Heidegger s'endormit; pendant son sommeil, on prit son moule, à l'aide duquel on fit ensuite son masque d'une extrême ressemblance. A la représentation suivante de l'opéra, à laquelle assistait la cour, Heidegger, quand le roi entra, s'avança sur la scène et dit à l'orchestre de jouer : *God save the king*. Mais aussitôt qu'il fut rentré dans la coulisse, un sosie, avec son masque et son costume, s'avança et ordonna à l'orchestre de jouer l'air jacobite : « Charlot de l'autre côté de l'eau. » Entendant l'air, Heidegger rentre en scène, jure, tempête, et commande de nouveau le *God save the king*; à peine est-il sorti, que le sosie rentre et redemande *Charley*. L'orchestre n'y comprenait plus rien et croyait le directeur ivre; toute la salle criait : A bas! et des officiers des gardes allaient envahir la scène, si le roi, qui était dans le secret, ne les eût retenus. Heidegger reparut alors et offrit

de renvoyer son orchestre; mais son masque, s'avancant aussi, s'écria d'un ton lamentable : « Sire, c'est la faute de ce diable qui m'a pris mon visage. » Sur quoi le malheureux directeur pâlit et faillit s'évanouir. Il ne revint à lui que lorsque sa doublure se fut démasquée; mais il entra dans une telle colère, qu'il se jeta dans un fauteuil, ordonna d'éteindre la scène, et jura qu'il ne rouvrirait pas l'opéra à moins que le masque et le moule ne fussent brisés sous ses yeux. Cet Heidegger eut l'honneur de servir de sujet aux premières caricatures de Hogarth, vers 1723. Il ne manqua pas même à cette époque son abbé Chatel. Celui de 1726 s'appela Henley; il joua aussi la comédie d'une église qu'il appela *primitive*, dans laquelle il officiait en habits sacerdotaux. Les journaux ont conservé dans leurs annonces quelques-uns des titres de ses sermons. Henley prenait pour textes, par exemple : « Lequel, de l'homme ou de la femme, est la plus belle créature? » Ou bien encore : *De oculis et virginibus*.

Mais ce fut surtout sur Walpole que s'exercèrent et les caricatures et les pamphlets. Robert Walpole fut ministre pendant vingt-deux ans; pendant long-temps il avait eu pour allié William Pulteney; mais Pulteney, ne se trouvant pas assez bien partagé, rompit avec lui, fit une scission dans le parti de la nouvelle dynastie, et, s'unissant à Bolingbroke et aux anciens légitimistes, fonda un parti qui prit le nom de « patriote. » L'Angleterre, sous le long ministère de Walpole, jouissait de la paix à l'extérieur et de la tranquillité et de la prospérité à l'intérieur. Naturellement le ministère fut accusé au-dedans de corruption, au dehors de trahison. Les *patriotes* avaient compté sur de nouvelles élections, mais celles-ci renvoyèrent à la chambre une majorité ministérielle considérable; dès-lors ce fut, et dans leurs journaux et dans leurs caricatures, une majorité vénale et vendue au ministère, comme le ministère était vendu lui-même à l'étranger, c'est-à-dire à la France. L'auteur du livre dont nous parlons ici, M. Wright, fait à ce sujet quelques réflexions que nous ne pouvons nous empêcher de citer : « L'opposition, dit-il, s'élevait surtout contre la politique étrangère du ministère, qu'elle accusait d'engager le pays dans des querelles continues, et de sacrifier les intérêts anglais au dehors pour l'intérêt particulier du roi et de ses possessions hanovriennes. Avec un parfait mépris pour la vérité et l'honnêteté (qui, il faut bien le dire, ne semblent pas avoir été très respectées par aucun parti dans ce temps corrompu) et pour satisfaire uniquement à des ressentimens et à des intérêts personnels, aussitôt que le gouvernement prenait une attitude menaçante, l'opposition criait très haut pour la paix, et, dès qu'il s'attachait à maintenir la paix, elle demandait à grands cris la guerre. La paix fut néanmoins conservée par la modération et la persévérance des cours de France et d'Angleterre. » Nous rappelons qu'il s'agit de l'histoire de 1727.



Les chansons, les satires, les pamphlets pleuvaient sur Walpole. On lui reprochait jusqu'à sa prédilection pour la cuisine française. Il y a une caricature intitulée *l'Équilibre du pouvoir*, où figurent Walpole et le cardinal Fleury, assis tous deux devant une balance. Le ministre français met une épée et un trident dans le plateau qui penche, et le ministre anglais jette vainement dans l'autre plateau des liasses de traités. Dans un coin, le coq gaulois est perché fièrement sur la tête du lion britannique endormi. Une autre caricature représente le lion et l'unicorne de l'Angleterre la tête basse et marchant péniblement avec des chaussures françaises.

Pour subvenir aux dépenses d'une armée permanente, Walpole voulut établir l'impôt de l'accise. Ce fut le sujet d'une opposition formidable, qui éclata dans les caricatures et dans les chansons comme dans le parlement. On faisait alors beaucoup de politique sur les éventails; il y en a un qui représente le ministre traîné dans sa voiture par un monstre fabuleux à plusieurs têtes appelé *l'accise*. Le monstre, par ses nombreuses gueules, engloutit des morceaux de mouton ou de jambon, des tasses, des verres, etc.; et une de ces têtes, retournée vers la voiture, y verse une pluie d'or. Il y a une chanson qui paraît servir de commentaire à ce dessin : « De l'argent pour de la cavalerie, pour l'infanterie, pour des dragons, des bataillons, des plantons; les taxes augmentent et le commerce est ruiné. Voyez ce dragon, l'accise! Il a dix mille yeux et cinq mille bouches, des dents aiguës, de larges mâchoires, et un ventre grand comme un magasin. Il commence par prendre du vin et des liqueurs; mais donnez-lui cela, et le glouton va rugir pour du mouton; il vous prendra votre bœuf, votre pain, votre lard, votre oie, votre cochon, et il avalera tout, pendant que le travailleur mâchera des racines. »

Le mécontentement populaire se manifesta d'une manière si menaçante, que Walpole fut obligé de retirer son projet; mais ce qu'on appela « l'agitation de l'accise » se prolongea long-temps encore. Il y eut aussi à cette époque une croisade populaire contre les péages, semblable à celle que nous avons vu faire dans le pays de Galles, il y a quatre ou cinq ans, par « Rebecca et ses filles, » c'est-à-dire que les insurgés s'habillaient en femmes et se noircissaient la figure.

Vint ensuite « l'agitation du *gin*, » qui s'éleva lorsque le parlement, pour arrêter les progrès croissans de l'ivrognerie, frappa le genièvre d'un droit considérable et en interdit le débit dans les rues. Les patriotes dans la chambre, et les liquoristes au dehors, firent au bill une opposition des plus vives. C'était naturellement un des sujets les mieux choisis et les plus heureux pour faire du bruit dans la rue. Il y eut un déluge de chansons et de plaintes sur « la mère Genièvre. » On célébra publiquement ses funérailles, qui furent suivies par un grand

concours de peuple et accompagnées de nombreuses libations. Tous les cabarets avaient arboré des insignes de deuil. Du reste, on trouva mille moyens d'é luder la loi; on colportait le gin dans les rues sous de faux noms, comme « eau de colique, » ou bien « délices des dames, » ou bien « consolation des cocus. » Les pharmaciens s'étaient mis aussi à vendre le gin, et leurs boutiques ne désemplissaient pas. Cette agitation dura deux ans.

La fin du long règne de Walpole approchait. En 1737, il avait perdu son plus fidèle soutien par la mort de la reine Caroline. L'héritier présomptif, prince de Galles, s'était mis à la tête de l'opposition en s'alliant avec le parti des patriotes. Walpole sut encore se maintenir pendant près de quatre ans, mais au milieu d'orages incessans. Ce fut surtout la politique étrangère qui devint le sujet des attaques; c'était le moment où l'impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie, avait à se défendre contre presque toute l'Europe, alors que les Hongrois criaient : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa*. La reine était très populaire en Angleterre; aussi, quand le roi George, pour sauver son apanage particulier du Hanovre, déclara sa neutralité, il fut accablé de chansons et de pamphlets. La meilleure caricature à laquelle aient donné lieu les affaires de Marie-Thérèse est celle qui est appelée : « La reine de Hongrie déshabillée. » La reine est dans un état de nudité complète, et les différentes puissances continentales emportent chacune une des parties de son vêtement portant les noms des provinces de son empire. Le cardinal Fleury, moins délicat encore, cherche à lever le dernier voile qui reste à la reine, celui de sa main. Il y en a une autre dans laquelle, pendant que l'Angleterre aide la reine à franchir une haie, la France profite du moment pour prendre avec elle d'extrêmes libertés.

Walpole tomba, mais moins sous les coups des tories que sous ceux des whigs mécontents. Comme il arrive généralement, la coalition tomba en pièces aussitôt après sa victoire; le roi, qui détestait les tories comme des ennemis de sa personne et de sa dynastie, leur ferma les portes du conseil, et n'y appela que les anciens whigs qui s'étaient séparés de Walpole. Il consultait même secrètement son ancien ministre, et l'opinion générale était qu'il n'avait accepté le nouveau cabinet qu'à la condition qu'il suivrait la même politique; en d'autres termes, qu'il jouerait le même air. Aussi, quand les tories, et ceux des patriotes qui n'avaient eu aucune part dans la curée des places, voulurent mettre en accusation Walpole, surtout pour embarrasser ses successeurs, ceux-ci prirent sa défense. C'était, du reste, sur la personne même du roi que portaient presque toutes les caricatures. Il y en a une de cette époque qui le représente en cheval hanovrien chevauchant le lion britannique, qui meurt de faim et ronge son frein. Le roi crie au commandant de sa cavalerie : « La victoire est gagnée, où vous êtes—

vous fourrés?» Et le commandant hanovrien répond : « N'importe, j'ai conservé nos gens. »

Ce fut dans ces circonstances qu'éclata l'insurrection jacobite, connue sous le nom de rébellion de 1745, dans laquelle le prétendant Charles-Édouard fit une campagne si heureuse au début, si fatale dans son issue. Ce ne fut certainement pas l'amour personnel de ses sujets qui sauva le roi George et sa dynastie; mais le nom du jeune prétendant était associé à l'idée du papisme et de l'influence étrangère, de Rome d'un côté et de la France de l'autre. Ce fut la force de la dynastie protestante et hanovrienne. Le sentiment populaire du temps est fidèlement traduit dans une caricature appelée « l'Invasion, ou le triomphe de Perkins. » Le prétendant y est représenté dans son carrosse royal, traîné par six chevaux appelés : Superstition, Obéissance passive, Rébellion, Droit divin, Pouvoir arbitraire et Soumission; la voiture passe par-dessus le corps de la Liberté, et, ce qui est assez anglais, sur les fonds publics. Le roi de France sert de cocher, le pape de postillon; deux singes et le diable servent de valets de pied. Une autre est intitulée : *Importation de bulls*; ce qui n'a de sens qu'en anglais, où le mot veut dire à la fois taureau et bulles. Au milieu est la rivière Tweed qui sépare l'Angleterre de l'Écosse. Le prétendant cherche à faire passer la rivière à un troupeau de taureaux dont les naseaux jettent des foudres, accompagnés de décrétales avec les mots de : « Massacre; le fouet et la verge; malédiction éternelle; feux du purgatoire. » Les animaux sont chargés en outre d'une collection d'indulgences, de chapelets, d'eau bénite, etc. Dans le fond, on voit des Highlanders, c'est-à-dire les Vendéens de Charles-Édouard, qui paraissent marcher un peu à contre-cœur, parce qu'on les fait sortir de chez eux. Il y en a qui disent : « Je m'en retourne chez moi; » d'autres : « Je ne veux pas sortir de ma paroisse. » Rien ne prouve mieux que ces caricatures que le changement de dynastie en Angleterre fut surtout une question de protestantisme.

Vers la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous voyons apparaître en Angleterre un genre de littérature qui prit depuis de si grands développemens, celui des *revues*. Le *Gentleman's Magazine* date de 1731; il eut dès l'origine pour objet des articles de critique et des extraits des ouvrages en vogue. En 1750, il y avait déjà huit recueils de ce genre; ce fut l'avènement du règne des critiques. Toutefois les *revues* ou *magazines* ne furent d'abord que des instrumens de scandale et très souvent de diffamation, et durent surtout leur succès aux chroniques de la vie réelle. Le plus fameux des « gazetiers » de ce temps fut un médecin appelé Hill, qui s'occupait beaucoup plus de scandale que de médecine; bon pour tout faire, du reste, car il fut successivement docteur, acteur et auteur. Garrick avait fait sur lui cette épigramme :

Pour la médecine et les farces, il n'y a pas son égal;  
Ses farces sont de la médecine, et sa médecine est de la farce.

Hill fit fortune; il avait pris voiture, avait sa loge aux théâtres, et se vantait des faveurs des femmes de qualité. Il était un type, non-seulement du charlatanisme littéraire, mais aussi du charlatanisme scientifique. Les escamoteurs et les marchands de drogues eurent à cette époque un moment de vogue dont il est resté des traditions assez divertissantes. La satire et la caricature se jetèrent principalement sur les inventeurs de poudres et de pilules. Un journal ridiculisait ainsi une des médecines les plus répandues, les pilules du docteur Rock : « Ceci, disait le docteur dans son prospectus, est ma célèbre *pilule sympathique des familles*. Qu'un père ou une mère de famille en prenne une en se couchant et une autre en se levant, et non-seulement ils se purgeront eux-mêmes, mais en même temps ils purgeront toute la famille, hommes, femmes, enfans, etc. » Vient ensuite l'énumération des autres avantages de cette fameuse pilule; par exemple : « Quand une belle dame veut aller au bal ou à la redoute, que fait son affreux mari? il avale quelques pilules sans rien dire, et alors la pauvre créature ne peut pas mettre le nez dehors. » Il y a aussi les « pilules purgatives intentionnelles, » à l'aide desquelles il suffit de se dire : « En prenant ces pilules, mon intention est qu'elles purgent ma femme autant que moi, mon petit garçon la moitié, ma petite fille le quart; cette coquie de Françoise qui mange tous mes fruits, dix fois autant que moi; ce drôle de Tom qui est toujours au cabaret, vingt fois, et pendant cinq jours consécutifs. »

Mais la plus célèbre farce de l'époque, et qui est restée proverbiale, c'est le tour à la bouteille. Un journal du 16 janvier 1749 contenait une annonce ainsi conçue : « Au théâtre de Haymarket, ce soir, on verra un personnage qui exécute les choses surnaturelles que voici : d'abord il prend à un des spectateurs une canne ordinaire, sur laquelle il se met à jouer de tous les instrumens connus. Ensuite il se présente avec une bouteille de dimension ordinaire, que chacun des spectateurs est libre d'examiner; il place la bouteille sur une table au milieu de la scène, et alors, sans aucune hésitation, il entre dans la bouteille sous les yeux de tous les spectateurs, et se met à chanter dedans. Pendant son séjour dans la bouteille, chacun peut se la passer de main en main et s'assurer qu'elle n'est pas plus grande qu'une bouteille ordinaire. — Les personnes qui viendront sur la scène ou dans les loges pourront venir masquées, si bon leur semble, et le magicien leur dira, si elles le désirent, qui elles sont. »

L'affiche ajoutait que le tour avait été exécuté en présence de la plupart des têtes couronnées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Cette

annonce extraordinaire, qui n'était égalée que par celle du signor Jumpedo, lequel s'engageait à s'avalér lui-même, attira une foule innombrable; la *nobility* et la *gentry*, comme on dit aujourd'hui, se pressèrent dans la salle de Haymarket. La scène était occupée par une simple table recouverte d'un tapis vert, et au milieu de laquelle apparaissait la mystérieuse bouteille. Au bout d'une heure, l'opérateur ne se présentant pas, le parterre commença le concert anglais de miaulemens et de grognemens. Une voix s'éleva pour dire que, si l'on voulait doubler la recette, l'homme entrerait dans une demi-bouteille. Ce fut le signal d'une insurrection générale dans laquelle la salle fut mise à sac, et tout le mobilier porté dans la rue et brûlé.

Le tour à la bouteille fut le sujet d'un nombre infini de plaisanteries. Le journal l'*Advertiser* publia, entre autres, une annonce ainsi faite :

« Dernièrement arrivé d'Éthiopie, le très extraordinaire docteur Zammampouango, oculiste et chirurgien de l'empereur de Monœ-mungi, exécutera dimanche prochain, au théâtre de Haymarket, les surprenantes opérations que voici :

« 1<sup>o</sup> Il prie un des spectateurs de vouloir bien s'arracher ses propres yeux; après quoi le docteur les montrera aux assistans pour leur prouver qu'il n'y a pas de supercherie, et alors il les remettra dans les orbites aussi intacts qu'auparavant.

« 2<sup>o</sup> Il prie une personne présente, un officier par exemple, de vouloir bien s'ouvrir le ventre; après quoi (sans aucune hésitation), il lui prendra ses boyaux, les lavera et les remettra en place sans que le sujet en éprouve la moindre douleur.

« 3<sup>o</sup> Il ouvre le crâne d'un commissaire de police, en retire la cervelle et y substitue celle d'un veau; à celle d'un *beau* celle d'un âne; à celle d'un fanfaron celle d'un mouton; opérations qui ont l'avantage de rendre ces personnes plus sociables et plus raisonnables qu'elles ne l'ont jamais été.

Et afin de convaincre le public de sa bonne foi, il ne prend d'argent qu'après l'opération terminée. Les dames peuvent venir masquées. La faculté et le clergé entrent gratis. »

Après le tour à la bouteille, vint la panique du tremblement de terre. Une légère secousse avait réellement eu lieu à Londres au mois de février (1750). La superstition s'en mêla; des prophètes parcoururent les rues en annonçant la ruine prochaine de Ninive. Toute la ville alla voir un œuf qui, disait-on, avait été pondu avec cette inscription : « Prenez garde à la prochaine secousse! » Pendant la semaine qui suivit, un grand nombre de gens riches s'en allèrent à la campagne, et, au jour annoncé, une partie de la population ferma ses maisons, et alla camper hors la ville, en plein champ, jusqu'à la nuit; après quoi, la panique s'éteignit dans un immense éclat de rire.

Nous voyons aussi alors, comme de tout temps, la caricature s'exercer sur les toilettes. Il paraît qu'il régnait, vers 1750 et les années suivantes, une assez grande liberté de manières dans la société anglaise, ce dont on accusait, comme de juste, le voisinage des mœurs françaises. Ainsi on voit un journal satirique annoncer pour les bals masqués « des costumes nus, en imitation de la peau. » La chronique ajoute que ce genre de costume avait été réellement porté dans un bal masqué par Élisabeth Chudleigh, une des filles d'honneur de la princesse de Galles, qui fut ensuite la maîtresse du roi, et duchesse de Kingston. Elle était, dit-on, habillée en Iphigénie, avec un simple maillot à peine convert d'une robe grecque; si bien que la princesse de Galles, en la voyant, lui jeta silencieusement son voile sur les épaules.

La mode extravagante des paniers fut naturellement un texte inépuisable de caricatures; il y en a une qui représente un expédient inventé pour introduire les femmes dans les voitures et les en retirer. C'est un carrosse qui s'ouvre par le haut, et duquel trois laquais, avec une grue et des poulies, enlèvent leur maîtresse et tout son attirail. Les coiffures étaient, si cela est possible, plus extravagantes encore; on venait d'inventer la mode des cabriolets, qui était devenue une telle fureur qu'on portait tout en forme de cabriolet, même les coiffures. Les femmes se faisaient construire sur la tête un véritable édifice bourré de filasse, de laine et d'étoupe, le tout cimenté avec des livres de pomnade; et il paraît que cela se gardait plusieurs semaines sans réparations intérieures, et avec de simples replâtrages de l'enceinte extérieure! L'abus des plumes, dont on couronnait ces échafandages, donna lieu aussi à beaucoup de plaisanteries. On représentait les malheureux oiseaux errant à pieds par les rues, dépouillés de leur vêtement naturel, et considérant mélancoliquement les animaux à deux pieds, *avec* plumes, qui se paraient de leurs dépouilles.

Quant aux hommes, ceux qui donnaient le ton s'appelaient alors des *macaronis*. C'était en 1772. Le nom venait de ce que les jeunes gens qui avaient fait leur tour en Italie, revenus à Londres, y avaient formé un club où l'on mangeait habituellement du macaroni. Les caricatures les représentent avec un habit, un gilet et des culottes très serrées, un petit chapeau, puis un énorme chignon artificiel suspendu à la nuque, et dont le poids balance presque celui du reste de l'individu.

La caricature politique s'était alors emparée de lord Bute, le premier ministre, comme elle avait fait de Walpole. La figure la plus communément adoptée pour lui était celle d'une botte, le mot anglais *boot* se prononçant à peu près comme son nom. C'est ainsi qu'aujourd'hui lord Brougham est généralement désigné par un balai (*broom*). Lord Bute passait pour avoir été l'amant de la princesse de Galles; une caricature représente la princesse admonestant miss Chudleigh, une

de ses femmes, sur la légèreté de sa conduite, et celle-ci lui répond en français : « Madame, chacun a son *but*. » Ce qui indisposait profondément les Anglais contre lord Bute, c'était son extrême partialité pour les Écossais, ses compatriotes, auxquels il distribuait toutes les places. Les caricatures représentent les grandes routes du nord encombrées d'Écossais déguenillés qui émigrent pour la terre promise du sud. Il y en a une où l'on voit un Écossais expédié par la poste sous enveloppe, et affranchi par privilège parlementaire.

Dans la satire et dans le journalisme, l'homme qui porta les coups les plus rudes au ministère de lord Bute fut John Wilkes, dont le nom est resté attaché à un des plus célèbres procès de presse du xviii<sup>e</sup> siècle. A l'occasion d'un article publié le 23 avril 1763 dans le *North Briton*, Wilkes fut arrêté et mis à la Tour. Comme il était membre du parlement, le mandat d'arrêt fut attaqué comme illégal, et la cour du banc du roi prononça la mise en liberté du prisonnier. Le parlement s'empara de l'affaire, mais le ministère et la cour y avaient encore une forte majorité; les deux chambres déclarèrent l'article saisi « un libelle calomniateur et séditieux, » et décidèrent qu'il serait brûlé par la main du bourreau. Au dehors, l'opinion se prononça tout autrement. Quand le shériff, avec le bourreau, voulut brûler publiquement dans la Cité le numéro condamné du *North Briton*, la populace se souleva, força le shériff à une prompte retraite, arracha des mains du bourreau le papier à moitié brûlé, et l'emporta en triomphe jusqu'à Temple-Bar, où elle alluma un feu de joie avec l'effigie de Bute. L'agitation se prolongea pendant plusieurs mois; Wilkes, exclu de la chambre et condamné au pilori, s'était réfugié en France. Un libraire, qui avait publié une collection de son journal, fut également condamné au pilori. Il y fut conduit dans un fiacre, au milieu des acclamations d'une foule immense; et après avoir subi sa peine, avec une branche de laurier dans la main, il salua les assistans. Le peuple avait, de son côté, dressé en face du pilori une potence à laquelle il avait suspendu une effigie de Bute et une toque écossaise, dont il fit ensuite un feu de joie. Une quête faite sur place réunit 200 guinées, plus de 5,000 francs, et fut remise au condamné, qui fut reconduit en prison aussi triomphalement qu'il en était venu. On voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Wilkes rentra en Angleterre cinq ou six ans après, et se porta candidat à l'élection du Middlesex. Le scrutin se faisait à Brentford, près de Londres. Le jour du vote, toutes les routes conduisant à Brentford furent occupées dès le point du jour par la populace, qui arrêtait toutes les voitures et ne laissait passer que celles qui avaient arboré les couleurs de Wilkes. Depuis la panique du tremblement de terre, Londres n'avait pas vu pareille émigration. Le numéro du journal de Wilkes

qui avait soulevé cette célèbre querelle portait le chiffre 45, et ce chiffre était resté un mot d'ordre. Ainsi le fiacre qui avait conduit le libraire au pilori avait été décoré d'un grand 45; les marchands adoptaient, autant que possible, le chiffre 45, et on raconte qu'un jour le jeune prince de Galles, malmené par le roi son père, ne trouva rien de mieux pour se venger que de crier : Vive le numéro 45! A l'élection de Brentford, le 45 reparut donc dans toute sa gloire, et le peuple, qui arrêta les voitures, y traçait à la craie le chiffre sacramentel.

Après une lutte électorale d'une violence sans exemple, Wilkes fut nommé représentant du Middlesex. Le ministère reprit contre lui les poursuites avant la réunion du parlement. Le jour de l'ouverture, le peuple, qui croyait qu'il serait conduit à la chambre, se rassembla en masse devant la prison. Des pierres et de la boue furent jetées aux soldats; les magistrats donnèrent lecture du *riot act*; la troupe fit feu, et plusieurs hommes tombèrent. Le peuple ramassa un des cadavres et le porta à travers les rues; l'agitation devint formidable. Des actes d'accusation furent portés contre les officiers qui avaient ordonné le feu; les tribunaux autorisèrent les poursuites, mais le gouvernement approuva publiquement les officiers et les soldats. En même temps, la cour du banc du roi condamnait Wilkes à 1,000 livres d'amende (25,000 francs) et à un an de prison, et la chambre des communes l'expulsait une seconde fois. Une nouvelle élection eut lieu à Brentford; Wilkes fut présenté et réélu sans opposition. La chambre le déclara inéligible, et l'élection fut recommencée; Wilkes fut encore nommé, mais la chambre vota que les voix données à celui qui venait après lui étaient seules valables. Ainsi finit la guerre des « deux rois de Brentford, » comme on appelait le roi George et Wilkes.

Que devint ensuite cet homme qui avait joué un si grand rôle populaire? Wilkes fit son année de prison, reparut plus tard à la chambre des communes, se réconcilia avec la cour, et devint à son tour un sujet de caricatures : ce qui prouve encore qu'il n'y a jamais rien de nouveau.

Nous entrons maintenant dans la grande période de la guerre d'Amérique et celle des guerres de la révolution. C'est dans l'histoire de la caricature un nouveau chapitre, qu'il convient de traiter à part.

JOHN LEMOINNE.



---

LA

# CAMPAGNE DU PIÉMONT

EN 1849.<sup>1</sup>

---

I. — BUFFALORA.

Si l'on tient compte d'une disproportion trop évidente entre les forces et les intérêts mis en présence, on ne peut méconnaître une singulière analogie entre les malheureux événemens militaires de 1815, en France, et ceux qui viennent de s'accomplir en Piémont. L'un de ces pays, comme l'autre, se vit une première fois repoussé dans ses limites pour n'avoir pas su s'arrêter dans la victoire. Après les premières

(1) Les événemens de la campagne qui a mis fin si promptement, cette année, à la guerre de l'indépendance italienne ne sont encore connus que par les bulletins des derniers ministres de Charles-Albert ou par les amplifications de la chancellerie autrichienne. On ne lira pas sans intérêt peut-être un récit vraiment piémontais, c'est-à-dire écrit à un point de vue sérieux et sincère, sans emphase comme sans dénigrement, sans arrière-pensée démagogique, sans partialité tudesque. L'auteur de cette relation était d'ailleurs dans une position éminemment favorable pour juger les événemens et les hommes. Soldat de fortune avec un grand nom, étranger au Piémont, sans lien avec les partis, c'est la noble cause de l'indépendance qu'il était venu servir. Il a fait la guerre; il n'a pas voulu se mêler à la politique. Ses jugemens, si discrets qu'ils soient, ont donc pour l'histoire une certaine valeur, celle qui résulte d'une observation personnelle, intelligente et désintéressée. C'est à ce titre que nous publions son récit, comme un témoignage digne d'être recueilli, et aussi, nous le croyons, comme l'exposé le plus complet, jusqu'à ce jour, des faits de guerre qui ont signalé la fin glorieuse du roi Charles-Albert.

hostilités, tous deux pouvaient conserver un léger agrandissement de territoire; mais, lancés une seconde fois dans l'arène des batailles, tous deux succombèrent dans la nouvelle lutte après un combat de deux jours, dont le premier semblait leur présager la victoire. Bien que cette lutte ait été courte et malheureuse pour le Piémont, il paraîtra certainement intéressant aux militaires de connaître quelles furent les dispositions prises par le général de l'armée piémontaise, et comment, malgré ses efforts, il fut vaincu; je chercherai donc à exposer d'une façon précise ses opérations et les divers incidens qui le forcèrent à les modifier, afin que l'opinion des juges compétens puisse se former en connaissance de cause. Les impressions, les souvenirs d'un témoin, d'un acteur même de la dernière guerre du Piémont, voilà, je dois le dire avant tout, quels seront les élémens de ce récit.

Pour précipiter l'ouverture des hostilités, la consulte et l'émigration lombardes remplissaient Turin de l'annonce d'une insurrection générale de la Lombardie qui devait éclater dès que l'armée franchirait le Tessin. Malgré ces assurances, ceux qui avaient fait la dernière campagne comptaient faiblement sur ces promesses. Brescia et Bergame étaient les seules villes dont le patriotisme inspirât une confiance réelle. Rien cependant n'autorisait à douter complètement des assurances de l'émigration lombarde : si une victoire venait couronner dès le début les efforts des Piémontais, il semblait naturel que les populations de la Lombardie se soulevassent. La menace d'une insurrection générale devait d'ailleurs exercer une puissante influence sur les plans du maréchal Radetzky. Il était à supposer que le maréchal entreprendrait de défendre la Lombardie. Pour cela, il avait deux choses à faire : ou se tenir prêt à recevoir la bataille, ou franchir lui-même le Tessin et porter la guerre en Piémont.

Dans la première hypothèse, l'armée autrichienne n'avait guère qu'une seule position à choisir, en arrière du Naviglio, qui, coulant parallèlement au Tessin à très petite distance de ce fleuve, est commandé par une série de fortes positions naturelles, d'où on domine les assaillans, et d'où il est facile de s'élançer à son tour pour profiter de ses avantages et poursuivre la victoire. La route de Novara à Milan traverse en quelque sorte le centre de cette ligne de bataille, passant sur le Tessin au pont de Buffalora, et rencontrant, après une forte montée, l'établissement de la douane milanaise, puis le gros bourg de Magenta. Dans la seconde hypothèse, plusieurs débouchés s'offraient aux Autrichiens : l'un par Oleggio, ce qui supposait toujours des forces considérables à Magenta; l'autre par la rive droite du Pô sur Alexandrie, le troisième par Pavie sur Mortara, le quatrième par le pont de Buffalora sur Novara. Il était peu probable que les Autrichiens choisiraient

la marche par Oleggio ou celle par la rive droite du Pô : l'une et l'autre offraient de trop graves dangers sans présenter la perspective d'assez prompts avantages. On devait donc supposer qu'en cas d'offensive de leur part ils se décideraient pour une pointe, soit par Pavie, soit par le pont de Buffalora. L'attaque par Pavie était fort audacieuse, militairement parlant, car l'armée autrichienne devait livrer bataille avec un fleuve en arrière d'elle à courte distance, un autre fleuve à sa droite, forcer en outre le passage du Gravellone, sans avoir d'autre issue, en cas de retraite, que le pont de Pavie et ceux qu'elle aurait jetés, dans un espace fort limité, sur le Tessin et sur le Gravellone. En cas de revers, elle courait donc risque d'être entièrement détruite. Il est assez probable que le général autrichien eût choisi une meilleure ligne d'attaque, s'il n'eût été préoccupé de pensées d'un autre ordre. Les préoccupations qui le décidèrent me semblent avoir été : d'abord, la crainte de l'insurrection qui, tourbillonnant autour de son armée, aurait pu démoraliser le soldat, tandis que, tenant son armée flanquée de deux fleuves, il l'isolait en partie du danger d'être harcelée pendant la lutte par des bandes d'insurgés; ensuite, la nature de la contrée lombarde qui, sillonnée de canaux, de lignes d'arbres, de rivières, rend très difficile un mouvement de retraite; enfin, l'espoir qu'en cas de succès, il coupait l'armée piémontaise de sa base d'opérations, la refoulait sur le lac Majeur, et s'ouvrait d'un seul coup la route de Turin et celle d'Alexandrie. On doit ajouter aussi que, maître des deux rives du Tessin à Pavie, il s'épargnait une difficulté, car il n'avait plus à forcer le passage de ce fleuve. Quant à l'entrée en Piémont par le pont de Buffalora, elle était, au point de vue militaire, moins périlleuse que l'entrée par Pavie. Il fallait, il est vrai, vaincre de front l'armée piémontaise; mais, en cas de non succès, on trouvait dans les positions qui dominent le Naviglio la possibilité d'arrêter la poursuite du vainqueur, et conséquemment d'assurer sa retraite.

Il est à présumer que le général Chrzanowski pesa toutes ces probabilités et l'avantage de ces différentes positions, car les troupes piémontaises, le 20 mars, semblent avoir été distribuées de façon à parer à ces deux hypothèses d'attaque de l'ennemi, aussi bien que pour faciliter au besoin l'offensive et la marche vers Milan. L'armée piémontaise, de son côté, pouvait choisir entre trois plans de campagne : le premier consistait à marcher par les duchés, le second à attendre l'ennemi, le troisième à pousser droit en Lombardie. Marcher par les duchés, c'était découvrir le Piémont sans arracher la Lombardie à ses angoisses, reculer l'heure de la bataille et rapprocher l'ennemi de ses points d'appui et de retraite. Attendre l'ennemi, cela ne pouvait cadrer avec la mission d'une armée libératrice; on pouvait attendre long-temps;

l'heure de la délivrance s'éloignant, le découragement pouvait paralyser l'insurrection. On dut donc se décider pour l'offensive, et l'offensive libératrice de Milan. La marche par Buffalora était désignée dès lors comme la manœuvre la plus favorable pour l'accomplissement de ce projet, d'autant plus qu'elle permettait en même temps de tenir une attitude défensive. D'ailleurs, de grandes forces, assurait-on, étaient concentrées à Magenta et à Sadriano, et on apprenait que les Autrichiens avaient rappelé toutes les garnisons de la Lombardie et dix mille hommes du duché de Parme, ne laissant que deux à trois mille hommes dans le château de Milan et de très faibles détachemens dans les autres villes. L'armée autrichienne devait présenter en ligne de soixante à soixante-dix mille hommes. Il importait donc de faciliter l'insurrection lombarde, et la marche de l'armée piémontaise pouvait en hâter l'explosion.

Concentrée sur le Tessin, le 20 mars, l'armée piémontaise devait présenter un effectif de six divisions, d'une force réelle de neuf mille combattans l'une dans l'autre, plus la brigade commandée par le général Solaroli, plus encore huit *quatrièmes bataillons* (1) et deux bataillons de *bersaglieri* (2). La brigade Solaroli comptait près de 4,000 hommes, les huit *quatrièmes bataillons* 4,800 combattans, les deux bataillons de *bersaglieri* environ 1,200, ce qui donnait une force totale de 60 à 65,000 hommes, dont environ 4,000 hommes de cavalerie, et disposant de 132 pièces d'artillerie. Les forces combattantes qui devaient se rencontrer dans une première bataille étaient donc égales ou presque égales dans les deux camps.

L'armistice ayant été rompu par les ministres piémontais, sans avis préalable et malgré l'opposition du général Chrzanowski, on n'avait pas eu le temps de rappeler la division du général La Marmora, cantonnée à Sarzana. Cette division dut se porter sur Parme et Plaisance, prête à secourir la brigade d'avant-garde laissée à Castel-San-Giovanni pour contenir la garnison autrichienne; ces deux derniers corps formaient un effectif de 12,000 hommes, dont 300 cavaliers, et disposant de 24 bouches à feu. On voit que le total de l'armée piémontaise ne dépassait pas 78,000 combattans. Les 120,000 hommes dont a parlé le ministère n'ont jamais existé que sur le papier; pour arriver à ce chiffre, on comptait la partie de la garde nationale qui devait être mobilisée, et les dix mille malades militaires renfermés dans les hôpitaux au jour de la dénonciation de l'armistice, ainsi que les garnisons

(1) Les *quatrièmes bataillons* étaient les bataillons hors-cadre.

(2) Le corps des *bersaglieri* correspond exactement à ce que nous appelons dans notre armée les chasseurs de Vincennes.

d'Alexandrie, Gènes, Turin, Chambéry, etc., composées de bataillons de réserve et des dépôts des différens corps.

Ces faits bien établis, voici quelles étaient les positions des troupes piémontaises le 20 mars à dix heures du matin. La deuxième division, général Bés, occupait Castelnovo et Cerano; — la quatrième division, sous les ordres du duc de Gènes, le pays en avant de Trecate, avec une avant-garde près du pont de Buffalora; — la troisième division, général Perrone, se tenait à Romentino et Galliate; — la première, général Durando (le même qui commandait les troupes romaines à Vicence), autour de Vespolate; — la division de réserve, avec le duc de Savoie, près de Novara, sur la route de Mortara. — Sur la gauche de ce bloc de cinq divisions, la brigade Solaroli, placée entre Oleggio et Belinzano, pour éclairer ce flanc de l'armée, se trouvait reliée par quatre *quatrièmes bataillons* placés entre elle et l'armée comme échelon intermédiaire. Sur la droite, la cinquième division, composée des Lombards et commandée par le général Ramorino, remplissait le même office pour le flanc droit et avait ordre de se placer à la Cava, très bonne position en face de Pavie, derrière le Gravellone. Un échelon intermédiaire de quatre *quatrièmes bataillons*, placés sous Vigevano, reliait cette division au reste de l'armée.

La mission du général Ramorino était d'observer le débouché de Pavie, de retarder l'ennemi par une résistance plus ou moins longue, selon les forces qui viendraient l'attaquer, et surtout d'avertir, par sa canonnade, de la marche de l'ennemi sur la droite de l'armée. Ce général avait l'ordre de se replier sur Mortara ou sur San-Nazzaro, s'il venait à être attaqué par des forces supérieures. On lui enjoignit en outre de bien s'éclairer sur sa gauche et de rendre impraticable le pont de Mezzana-Corte, sur le Pô. La nomination du général Ramorino était due en grande partie à la consulte lombarde. Il était, aux yeux de quelques personnes, un héros victime des pouvoirs despotiques; mais bien d'autres ne voyaient en lui qu'une médiocrité vaniteuse, un homme sans valeur personnelle, et dont le caractère n'offrait aucune garantie. Il est fort regrettable que le général Chrzanowski, s'étant laissé forcer la main, ait consenti à ce qu'une division lui fût donnée. Le roi lui-même avait la conscience que l'on devait peu se fier à ce personnage; mais Charles-Albert s'appliquait à rester strictement dans son rôle de roi constitutionnel, et subissait en cela la volonté des partis démagogiques qui professaient pour ce général une admiration singulière. Nous verrons bientôt comment le général Ramorino remplit la mission qui lui avait été confiée.

Placée dans les positions que je viens d'indiquer, l'armée piémontaise offrait à l'ennemi, attaquant par Buffalora, une force de trois divisions, qui se trouvait renforcée en moins de trois heures par tout

le reste de l'armée, moins la cinquième division. Si, au contraire, l'armée piémontaise prenait l'offensive par Buffalora, elle jetait de l'autre côté du Tessin et sur ce même point une force de plus de cinquante mille hommes en trois heures de temps. Enfin, si l'ennemi débouchait par Pavie, l'armée, avertie par le canon du général Ramorino, se mettait aussitôt en mouvement par le flanc droit; trois de ses divisions venaient coucher le soir même entre Romella et Mortara, où elles rejoignaient la général Ramorino; les autres couchaient sous Vigevano et se trouvaient le 21, à dix heures du matin, à leur poste de bataille, bien avant que l'ennemi pût commencer son attaque.

Le pays qui s'étend de Novara jusqu'au Tessin offre d'abord des terres cultivées; puis, au-delà de Trecale, on trouve une vaste lande couverte de courtes bruyères, qui se prolonge jusqu'au sommet de la côte dominant la vallée et le fleuve. Le pont de Buffalora est d'une belle construction en pierre de taille; deux petits pavillons pour les percepteurs du péage sont bâtis à chacune de ses extrémités. Ce pont était barricadé du côté des Autrichiens; trois hussards placés en vedettes se promenaient sur la route, qui, à partir du pont, se dirige en ligne droite vers la douane lombarde, située au sommet d'une montée rapide au-delà du Naviglio. On apercevait également une barricade à l'entrée des bâtimens de la douane.

Le 20 mars, à dix heures du matin, le roi arriva en face du pont, suivi du général Chirzanowski et de tout son état-major. Les troupes le saluèrent à son passage par de vives acclamations. Chacun tourna ses regards vers la rive opposée, sur laquelle on apercevait uniquement quelques petites patrouilles de cavaliers ennemis. A midi, un frisson général parcourut toute cette masse d'hommes; le signal de la lutte était donné par la cloche même qui sonnait l'heure. Sur les deux rives du Tessin chacun dut, à ce moment, tourner ses regards vers le ciel et implorer Dieu pour le succès de l'armée piémontaise. La journée était magnifique; le soleil éclairait les longues lignes de troupes qui s'étendaient sur la bruyère; la rive lombarde semblait illuminée d'un rayon joyeux à la vue de ce roi libérateur prêt à marcher vers Milan; chacun attendait le mot : En avant ! Dans cet instant tout le monde avait oublié ses secrètes appréhensions, et, pour ma part, je sentis l'espérance rentrer dans mon esprit, ramenée par une de ces circonstances puériles dont l'homme ne peut guère s'empêcher de tenir compte dans les momens les plus solennels. Pendant qu'à l'aide de ma lorgnette je cherchais à découvrir ce qui se passait sur le rivage ennemi, je fus distrait par une nuée de canards sauvages qui se jouaient au soleil dans les eaux du Tessin; tous nageaient vers la rive lombarde, puis, au dernier coup de midi, prêts à toucher la rive, ils prirent rapidement leur vol et s'élancèrent dans les airs, disparaissant bientôt dans la di-

rection de Milan. Le souvenir des augures romains me revint à la pensée, je me laissai aller au souffle de la superstition, et, joyeux de ce pronostic de victoire, je courus près du fleuve, attendant avec impatience l'ordre de le franchir.

J'aperçus le roi Charles-Albert à pied près du pont ; sa figure exprimait le calme et la satisfaction. Le général Chrzanowski était auprès de lui ; la petitesse de sa taille faisait le plus singulier contraste avec la haute stature du roi. Ses traits, où le type kalmouk était fortement marqué, annonçaient une nature énergique, et il était difficile de voir le général sans éprouver pour lui un sentiment d'estime qui se changeait, à mesure qu'on le connaissait mieux, en une affectueuse sympathie.

Midi était déjà passé depuis long-temps, et aucun mouvement ne se faisait remarquer. Le général attendait sans doute que le canon se fit entendre dans la direction de Pavie. Enfin, à une heure et demie, l'ordre fut donné au duc de Gênes de faire une reconnaissance sur Magenta avec toute sa division ; on prescrivit en même temps à la troisième division de se porter au pont de Buffalora pour le soutenir au besoin. Bientôt une compagnie de *bersaglieri* se présenta à l'entrée du pont ; le roi les arrêta du geste et, se mettant le premier à leur tête, marcha intrépidement vers la rive opposée. Il y eut un moment de poignante inquiétude. Peut-être le pont était miné, peut-être la rive ennemie était garnie de tirailleurs cachés dans les broussailles et les fossés, et l'intrépide monarque pouvait payer de sa vie cette action téméraire ! Enfin il toucha du pied le sol lombard, et un cri général d'enthousiasme salua l'arrivée du prince dans ses nouveaux états, pendant que les cavaliers ennemis fuyaient à bride abattue vers la douane autrichienne, d'où aussitôt s'élevèrent d'épaisses colonnes de fumée, annonçant un vaste incendie.

Ce passage du Tessin fut magnifique. J'avais été employé les 18 et 19 à reconnaître le fleuve, les gnés et les avant-postes ennemis sur toute la ligne ; j'étais déjà très fatigué ; mais un tel spectacle était bien fait pour me ranimer. Je vis la guerre ouvrir de nouveau sa noble arène, et j'oubliai la faute des hommes qui nous précipitaient si étourdiment dans cette lutte inégale, avec une armée de soldats fidèles, mais sans enthousiasme, et d'officiers vaillans, mais ennemis déclarés d'une guerre qu'ils condamnaient comme entraînant la ruine de leur pays. Je ne vis plus que le glorieux champ d'activité périlleuse qui allait s'ouvrir devant nous.

Quelques instans après, le roi arrivait à Magenta, dont les habitans se pressaient avec admiration autour de lui, le proclamant le libérateur de l'Italie. L'ennemi avait disparu. A peine quelques coups de fusil furent-ils tirés sur de faibles détachemens qui se repliaient rapidement vers Cislano. A Magenta, nous apprîmes que les Autrichiens avaient

évacué la veille au soir les positions qu'ils avaient conservées jusqu'alors sur ce point, et qu'ils s'étaient dirigés vers Pavie ou vers Lodi. La route de Milan était donc libre. La quatrième division reçut ordre de rester sur la rive gauche du Tessin, et la troisième, de reprendre sa première position. Le quartier-général revint s'établir pour la nuit à Trecate. La disparition des troupes autrichiennes, abandonnant des positions défensives aussi bonnes, était un mystère qui allait bientôt s'éclaircir. En effet, le maréchal Radetzki, après avoir placé son armée de façon à ne pas trahir son plan, fit exécuter, dans la nuit du 19 au 20, à toutes les forces qui bordaient la rive gauche du Tessin, une marche de flanc rapide, et, rappelant à lui ses troupes de Crema et de Lodi, se concentra avec toutes ses forces sur Pavie, prêt à déboucher en Piémont dès que le terme fatal serait expiré. Vers midi, il jeta un ou deux ponts près de Pavie et marcha sur la Cava avec son avant-garde. Il dut être fort étonné de ne rencontrer aucune résistance; car le général Ramorino, désobéissant aux instructions qu'il avait reçues, au lieu de se porter sur la position qui lui avait été prescrite, avait abandonné, sans donner d'ordres, sur la rive gauche du Pò, un régiment de cavalerie et deux bataillons, dont l'un de *bersaglieri* commandé par le major Mannara. Ces braves gens, après avoir vigoureusement soutenu un combat de tirailleurs pendant plus de deux heures, durent se retirer devant les forces sans cesse croissantes de l'ennemi. Pendant ce temps, le général s'était mis à l'abri derrière le Pò, avait replié le pont et s'en était allé tranquillement dîner à Stradella.

## II. — LA SFORSESCA.

La nouvelle de la marche des Autrichiens et de l'inqualifiable conduite de Ramorino parvint d'abord à huit heures du soir au quartier-général par un aide-de-camp du général Bés, puis, à dix heures, par un officier du général Ramorino lui-même, qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas jugé son mouvement assez grave pour en donner avis plus tôt. L'ordre fut sans retard expédié au général Fanti de prendre le commandement de la division lombarde et à Ramorino de se rendre au quartier-général. Grâce à la position des troupes, on pouvait espérer que, le lendemain, l'armée serait en mesure non seulement de recevoir la bataille en avant de Vigevano, mais même de prendre l'offensive et de culbuter l'ennemi dans le Pò; la deuxième et la première division durent donc se mettre immédiatement en marche: la première, pour la ville de Mortara, en avant de laquelle elle devait prendre position sur la route de cette place à Pavie; la deuxième, pour la ville de Vigevano, en avant de laquelle elle devait prendre position à la Sforseca.



On enjoignit aux autres divisions de se mettre en marche le 21, à la pointe du jour : la division de réserve pour Mortara, la troisième pour Gambolo, la quatrième pour Vigevano, en suivant la troisième, la brigade Solaroli ayant ordre de se porter au pont de Buffalora. De la sorte, on pouvait compter que, les Autrichiens devant, selon toutes les probabilités, n'arriver en présence des troupes piémontaises que vers onze heures au plus tôt, la deuxième division, avec quatre bataillons laissés sous Vigevano la veille, serait de force à leur résister jusqu'à l'arrivée du reste de l'armée. Quant à Mortara, on pouvait être sûr que l'ennemi n'y parviendrait pas avant trois heures de l'après-midi. On se regardait donc comme en mesure de faire face à tous les événements.

Le 21, à onze heures, le roi arrivait à Vigevano. Ce prince avait dans son état-major particulier la plupart des mêmes personnes qui l'avaient accompagné pendant la dernière campagne. On voyait près de lui le marquis de la Marmora, prince de Masserano; le marquis Scati, vieillard dont la moustache blanchie et le visage plein de bonté inspiraient le respect; les deux frères Robillant, véritables représentans de cette ancienne noblesse piémontaise, toujours présente sur les champs de bataille et habituée à se serrer, dans le danger, près des membres de la maison de Savoie. Le général Giacomo Durando, nouvel aide-de-camp de Charles-Albert, étant très malade, suivait dans une voiture avec M. Cadorna, ministre responsable près du roi. Ce ministre ne paraissait pas, comme le comte Lisio, sur le champ de bataille; ce n'était pas son rôle, et il se soumettait sans effort aux exigences de sa position officielle.

Comme on avait prétendu que l'escorte du roi était une gêne pendant la dernière campagne, ce prince, dont l'abnégation personnelle était entière, n'avait auprès de lui que soixante carabiniers, et pour officiers d'ordonnance que deux officiers de cavalerie. Cette suite était bien modeste; mais qu'importait au roi Charles-Albert, pourvu qu'il fût au milieu de ses troupes et le premier à braver les dangers? D'ailleurs, l'état-major général grossissait presque toujours son cortège. Cet état-major avait pour chef le général Alexandre La Marmora: il se composait du général Cossato, sous-chef d'état-major; du colonel Carderino; du colonel Brianski, Polonais; du major Basso; du major de Villa-Marina; des capitaines Battaglia, Martini, Taverna, tous trois Lombards; du duc de Dino, Français; du marquis Cova; de M. Dorsson, jeune officier savoyard très capable; de M. Sizomiotti, Polonais; du lieutenant Balucanti, Lombard; du prince Czartoriski, fils du noble émigré polonais; enfin, du prince Pio Falco, Espagnol, et du comte Vénier, noble de Venise.

Vers une heure de l'après-midi, le canon se fit entendre dans la direction de San-Ciro. Le général Chrzanowski parcourait le terrain,

en attendant l'arrivée des troupes; il se porta sans hésiter au canon, ordonnant de placer le 1<sup>er</sup> régiment de Savoie, qui venait d'arriver, en arrière d'un profond ravin, à un quart de mille de Gambolo. Bientôt les tirailleurs de la deuxième division, vivement attaqués par les tirailleurs ennemis, se laissent ramener jusque près de la Sforscesca; là ils reprennent l'offensive, et, soutenus par le reste de la division, ralliés par le colonel Leonetto Cipriani et les officiers de l'état-major du général Bés, ils font reculer l'ennemi, le repoussant jusqu'à San-Vittore, où les troupes reçurent l'ordre de s'arrêter. Dans cet engagement, les hussards du régiment Radetzki firent une charge brillante, et vinrent sabrer les tirailleurs jusque sous la bouche des canons; mais, chargés par deux escadrons du régiment de *Piémont-Royal*, ils furent mis en fuite, laissant plusieurs prisonniers entre nos mains, et parmi eux un officier supérieur. Le régiment de *Piémont-Royal* se fit le plus grand honneur dans cette occasion; un aide-de-camp du général Bés, M. Galli, qui chargeait avec lui, ayant été entouré par quatre hussards et blessé d'une balle à l'épaule, fut dégagé par un seul lancier, qui tua un hussard et mit les trois autres en fuite. Le 23<sup>e</sup> régiment, ainsi que son brave colonel, M. Cialdini, se comporta d'une manière digne d'éloges. Le colonel Cialdini est habitué à en recevoir sur le champ de bataille; bien que grièvement blessé à Vicence, pendant la première campagne, de deux balles dont l'une lui traversa le bas-ventre, et non guéri de cette cruelle blessure, il n'en marcha pas moins cette fois au premier rang.

Pendant que ce combat avait lieu à notre gauche, le général recevait avis que, les vivres étant arrivés très tard, la brigade Savone de la troisième division et la quatrième division elle-même ne pourraient pas nous rejoindre avant quatre heures. Ce malheureux contre-temps rendait la position critique, car l'ennemi commençait à déboucher avec des forces imposantes et pouvait, en nous attaquant par Gambolo (que ce retard nous empêchait d'occuper), parvenir à nous tourner, passer entre nous et les deux divisions placées à Mortara, nous accabler et nous refouler sous Vigevano. On ne pouvait plus penser à prendre l'offensive, et on devait se contenter de conserver ses positions, pour être prêt à attaquer le lendemain avec toutes les forces réunies. Déjà il était plus de quatre heures, et la brigade de Savone n'était pas arrivée, lorsque les Autrichiens, mettant quelques pièces en batterie et sortant de Gambolo, s'avancèrent en colonne serrée, avec de grands hurrahs, contre le 1<sup>er</sup> régiment de Savoie, rangé en bataille derrière le ravin et appuyé par six pièces à sa droite et quatre à sa gauche. Le général Chrzanowski s'adressa alors au 1<sup>er</sup> régiment et lui dit : « Messieurs, je vous ai placés ici, et suis bien sûr que les Autrichiens ne parviendront pas à vous déloger. » Un sourire de bon augure éclaira les mâles

visages des braves enfans de la Savoie; ils restèrent impassibles sous le feu des tirailleurs ennemis; puis, lorsque, arrivées à cinquante pas, les colonnes autrichiennes étonnées voulurent se déployer, un terrible feu de file s'ouvrit au commandement du général; en même temps, l'artillerie tonna à droite et à gauche : les ennemis prirent la fuite en désordre. Le régiment de Savoie s'ébranla et se jeta à la baïonnette sur les colonnes dispersées. Le soldat voulait poursuivre à outrance; mais le régiment était seul, sans soutien : il eût été imprudent de le laisser s'avancer sans pouvoir lui porter secours. On ordonna aux officiers de reprendre leur première position, et ils ramenèrent de force leurs soldats derrière le ravin. Je me trouvais à la gauche de ce beau régiment lorsqu'il fut attaqué, et je le suivais lorsqu'il vint reprendre sa position. Un soldat me dit : « Mon officier, pourquoi ne pas nous laisser prendre Gambolo? — Mon ami, répondis-je, parce que, n'ayant rien pour vous soutenir, on ne veut pas risquer la vie de braves gens tels que vous. — Est-ce que Savoie a besoin de soutiens! » Je fus charmé de cette bravade; une telle assurance est toujours de bon augure au début d'une campagne.

Après ce court, mais rude engagement, le combat se prolongea sur la ligne, par un feu assez vif de tirailleurs, jusque vers six heures et demie du soir. La brigade Savone et la quatrième division, avec le duc de Gênes, étaient enfin arrivées. L'ennemi avait été contenu dans ses efforts; on lui avait reconquis plus que le terrain qu'il avait gagné au commencement de l'action. Les troupes s'étaient bien battues; on les voyait en position de prendre l'offensive dès le lendemain; chacun était content; les craintes qu'avait trop facilement inspirées l'inexpérience des nouvelles recrues se dissipaient. Nous avions fait plus de deux cents prisonniers, la journée nous paraissait bonne. Aussi, nous comptions, à la pointe du jour, recommencer la bataille et culbuter les Autrichiens, qui, serrés dans un triangle dont Pavie était le sommet, entre le Pô, le Tessin et l'armée, devaient, selon toute apparence, éprouver de grandes difficultés pour opérer leur retraite. Nous n'avions pas cessé d'ailleurs d'avoir confiance dans la division lombarde, qui, repassant le Pô et débouchant sur les derrières de l'ennemi, pouvait opérer une diversion décisive.

A cinq heures et demie du soir, nous avons entendu une vive canonnade dans la direction de Mortara; cette canonnade s'était prolongée environ une demi-heure; j'avais d'abord pensé que c'était le général Durando qui s'avancait vers nous en repoussant l'ennemi, mais le bruit du canon avait cessé, et on n'entendait plus, dans cette direction, qu'un roulement continuel de mousqueterie. Nous étions sans inquiétude, car nous avions sur ce point deux divisions, ce qui donnait 18,000 hommes et 48 pièces d'artillerie. Je pensai alors que Du-

rando s'était contenté de contenir l'ennemi, ce qui avait dû être facile à un général disposant de pareilles forces et attaqué aussi tardivement. Cependant, ce feu de mousqueterie se prolongeant fort avant dans la nuit, on put craindre qu'un combat acharné n'eût lieu sur ce point et que l'ennemi, masquant sa marche par de vives attaques de flanc pour nous contenir, ne s'y fût porté avec des forces très considérables. Je revins donc à la Sforsesca, très inquiet, mais espérant y recevoir quelques nouvelles de notre aile droite.

Je retrouvai le roi à la Sforsesca. Satisfait de cette première journée, le roi avait déclaré qu'il bivouaquerait au milieu de la brigade de Savoie. Figurez-vous un champ de bataille jonché de cadavres, éclairé par l'incendie d'une vaste ferme; en arrière, un monticule sur lequel est établi le régiment; les armes en faisceaux étincellent aux rayons de l'incendie et aux feux du bivouac. Dans l'endroit le plus sec, sur deux sacs de toile, est étendu le roi, enveloppé dans une couverture de laine, la tête appuyée sur un sac de soldat. Autour de lui se tiennent silencieusement ses aides-de-camp couchés à terre, les uns dormant, les autres plongés dans de cruelles inquiétudes, car tous ont des fils ou des frères à l'armée et peuvent craindre pour leurs jours. A la tête du roi, on voit debout, semblables à deux statues, deux valets de pied en grande livrée rouge. Le visage du prince, ordinairement pâle et jaune, est presque livide; sa bouche à chaque instant se contracte et imprime à son épaisse moustache des mouvemens convulsifs, tandis que sa main gantée, soulevée par une pensée que n'a pas domptée le sommeil, s'étend par momens vers le camp ennemi, s'agitant et traçant dans l'espace des ordres incompréhensibles, ou semblant conjurer quelque esprit invisible. Cette scène ne s'effacera jamais de mon souvenir. Elle avait, malgré le succès de la journée, quelque chose de saisissant et de lugubre qui chassait le sommeil de nos yeux et nous livrait aux plus sombres méditations. Plusieurs sentinelles, appuyées sur le canon de leurs fusils, regardaient avec surprise et curiosité leur roi ainsi endormi, tandis qu'un de ses officiers d'ordonnance ramenait sur sa poitrine la couverture que, dans ses rêves étranges, il rejetait à chaque instant. Pauvre prince! peut-être dans ce moment avait-il l'intuition des fatales nouvelles qui allaient lui parvenir! Peut-être l'avenir se dévoilait-il à son mâle courage! ou peut-être aussi, bercé par la passion qui agitait toute son ame pour l'indépendance de l'Italie, voyait-il dans ses rêves l'aigle à la croix d'argent s'abattant sur les sommets des Alpes tyroliennes et déchirant de ses serres l'aigle à double tête!

Vers une heure de la nuit, le capitaine Battaglia et le prince Pio arrivèrent à la Sforsesca: ils éveillèrent le général Chrzanowski et lui donnèrent les premières nouvelles de notre droite. La première division, arrivée à Mortara dans la nuit du 20 au 21, avait pris position dans la

matinée sur la route de Pavie, à très peu de distance en avant de Mortara. A partir de midi, elle s'était tenue en bataille, prête à recevoir l'ennemi. La division de réserve arrivait à son tour vers une heure et se plaçait un peu en arrière de la ville. Il est à présumer que, voyant la journée s'écouler sans que l'ennemi parût et entendant la bataille engagée sur la Sforzesca, ces troupes ne croyaient plus à une attaque, lorsque, vers cinq heures et demie du soir, les Autrichiens se montrèrent, mirent une nombreuse artillerie en batterie et ouvrirent un feu meurtrier sur la première ligne mal protégée par le terrain. Surpris par cette attaque subite, les tirailleurs reculèrent rapidement; un bataillon se débanda à leur exemple et commença à jeter du désordre dans toute la ligne. Cependant un autre bataillon vint prendre sa place, le combat s'engagea plus régulièrement, et on fit avancer un régiment de la division de réserve qui, en bouchant un vide imprudemment laissé, rendit confiance à la troupe. L'attaque de l'ennemi, protégé par le feu d'une nombreuse artillerie, fut des plus impétueuses. Par malheur, la position choisie par le général Durando offrait le grave inconvénient d'être trop rapprochée de la ville et d'être coupée en deux par un large canal qui permettait très difficilement de communiquer d'une aile à l'autre. Vers six heures et demie du soir, l'ennemi, s'étant formé en colonnes d'attaque, se jeta vivement sur la position : les lignes furent culbutées sans pouvoir se porter mutuellement assistance par suite des empêchemens du terrain, et les Autrichiens pénétrèrent dans la ville de Mortara pèle-mêle avec nos troupes. L'obscurité était profonde, le combat se continuait corps à corps dans les ténèbres, les officiers cherchaient en vain à reconnaître leurs soldats; des plaintes, des menaces proférées tour à tour en allemand, en hongrois, en italien, se croisaient dans les airs; les équipages, entassés dans les rues, s'opposaient à l'évacuation de cette fatale ville; les soldats piémontais, séparés les uns des autres, s'enfuyaient au hasard dans les ténèbres. En vain le général Alexandre La Marmora, le général Durando et spécialement le duc de Savoie s'efforçaient de rallier les troupes : la cohue était trop grande, et le combat, se continuant dans les rues et autour de la ville, augmentait l'horreur de cette scène lugubre. Des flots de sang coulaient dans les rues, sans que ceux qui le répandaient fussent bien certains d'avoir frappé un ami ou un ennemi. Enfin, vers deux heures du matin, Mortara fut évacuée, mais non sans des pertes sensibles. Près de 2,000 prisonniers et 5 canons restèrent au pouvoir de l'ennemi avec plusieurs caissons et une partie du bagage de la première division. Plusieurs officiers supérieurs furent tués, le brave général Bussetti blessé d'un coup de sabre, nombre de soldats tués, soit par les balles, soit par la baïonnette; mais la force des deux divisions se trouva surtout réduite par la grande quantité de soldats et d'officiers qui, séparés

pendant la nuit de leurs drapeaux, errèrent à l'aventure et ne purent rejoindre leurs corps qu'après la bataille de Novara.

La nouvelle du triste épisode de Mortara fut un coup sensible pour le roi et le général Chrzanowski comme pour toute l'armée. Ce désastre ébranlait la confiance que les troupes avaient déjà prise en elles-mêmes après le combat de la Sforzesca, et détruisait l'espoir que le roi et le général en chef avaient conçu de livrer bataille le lendemain, en attaquant l'armée autrichienne dans les positions peu favorables où elle se trouvait engagée. Le général Chrzanowski, voyant la campagne compromise, proposa un coup hardi et que plusieurs de ceux qui l'entouraient regardaient comme pouvant amener de brillants résultats : c'était de marcher le 22, à la pointe du jour, droit à l'ennemi sur Mortara, de pousser l'attaque à fond avec les 30,000 hommes qu'on avait sous la main, et de risquer ainsi de périr avec toute l'armée ou bien de culbuter les Autrichiens, de pénétrer jusqu'à la division lombarde, puisqu'elle ne voulait faire aucun effort pour venir à nous, quoiqu'elle fût seulement à quelques lieues de distance et qu'elle eût entendu la vigoureuse canonnade de la journée, puis, renforcés de ces 6,000 combattans, de rallier les deux divisions chassées de Mortara le 21. Cette résolution était bien hardie, il est vrai; mais n'avait-elle pas quelques chances de réussite, et la victoire ne couronne-t-elle pas souvent une impétueuse audace? Je laisse aux militaires instruits et expérimentés à décider la question.

Cette proposition fut écartée; le roi l'appuyait; mais les chefs de corps objectèrent que la nouvelle de l'échec de Mortara, répandue dans l'armée, avait renouvelé *le profond dégoût d'une partie de la troupe pour cette guerre politique*, que les symptômes menaçans reparaissaient, que les munitions manquaient, et qu'il n'y aurait que folie à s'engager dans une entreprise aussi désespérée. C'est alors que le général fit donner l'ordre de la retraite sur Novara, où on rallierait, s'il était possible, les divisions débandées et où l'on attendrait l'ennemi. Dans la situation que nous avaient faite la manœuvre négative de Ramorino et le désastre de Mortara, il n'y avait pas d'autre parti raisonnable à prendre.

La manœuvre de l'armée autrichienne avait été pleine d'audace et parfaitement conduite. Pendant que des brigades se déployaient successivement en avançant sur notre gauche, le gros de l'armée, précédé d'une avant-garde commandée par l'archiduc Albert, marchait droit sur Mortara, protégé par de vives attaques destinées à masquer la marche du corps principal. Le succès couronna cette manœuvre, qui eût été déjouée si la mauvaise organisation du service des vivres, retardant nos opérations, n'eût empêché la moitié de la troisième et toute la quatrième division de partir à l'heure prescrite. A chaque instant, le général Chrzanowski envoyait presser l'arrivée de ces troupes, répétant

qu'on allait laisser échapper une belle occasion de vaincre facilement les Autrichiens; mais, quelque diligence qu'elles fissent, elles ne purent arriver assez tôt pour permettre de prendre l'offensive, et l'occasion fut perdue. On peut s'étonner aussi que les deux divisions culbutées à Mortara n'aient pu arrêter l'ennemi, ayant été attaquées aussi tard. Ce qui explique ce fait, c'est la position vicieuse choisie dans Mortara, tandis qu'il s'en offrait une beaucoup meilleure à l'embranchement des routes de Gambolo et de Pavie; puis l'excès de confiance qui fit négliger d'avoir de vigoureux avant-postes échelonnés au loin dans la direction de l'ennemi pour ralentir sa marche et empêcher une surprise. On était persuadé que les colonnes qui s'approchaient ne venaient faire qu'une petite reconnaissance et n'entameraient jamais un combat sérieux.

Si le cruel incident de Mortara eut une action fâcheuse sur le moral des troupes, qui, à la Sforzesca, avaient si bien combattu, le mouvement rétrograde sur Novara les affecta plus péniblement encore. Les troupes, malgré le découragement de quelques corps, ne comprenaient pas pourquoi on renonçait à une bataille qu'elles avaient si bien préparée. On ne s'expliquait pas non plus l'inaction de la division lombarde, qui, assistant à cette bataille de l'autre côté du Pò, n'avait pas cherché à réparer la faute du général Ramorino en repassant le fleuve et en attaquant l'ennemi par le flanc et en queue pendant sa marche.

### III. — NOVARA.

Le 22 mars, à la pointe du jour, nous partîmes pour Novara, où nous arrivâmes le soir, sans avoir été inquiétés dans notre retraite par l'ennemi. Les deux divisions battues à Mortara arrivaient de leur côté sous la ville, et chacun s'apprêta aussitôt à la journée du lendemain; car il était évident que les Autrichiens, tout comme nous, devaient rechercher un engagement décisif. S'étant ouvert les routes d'Alexandrie et de Turin, le maréchal ne pouvait cependant pas s'élancer vers la capitale du Piémont, en laissant sur ses derrières une armée qui, bien que réduite, comptait encore 50,000 combattans et 111 pièces d'artillerie.

De notre côté, nous devions désirer la bataille, car nous n'avions d'autre retraite que vers le lac Majeur ou la Savoie, ce qui nous isolait de notre base d'opérations; et d'ailleurs il était évident que l'armée, composée en grande partie de recrues et d'hommes mariés, diminuerait chaque jour sensiblement à mesure qu'elle traverserait une plus grande étendue de son propre territoire. En outre, l'ordre était *de risquer le tout pour le tout*; et plus on reculait, plus on éloignait la chance de rallier la cinquième division, plus la disproportion de forces augmentait. La victoire, au contraire, sous les murs de Novara, eût changé complètement la face des choses; elle n'eût peut-être pas pro-

duit les résultats considérables qu'eût amenés une victoire obtenue, le 22 mars, à Tromello, parce que l'ennemi avait plus de confiance en lui-même et plus d'espace pour ses mouvemens de retraite; néanmoins on pouvait espérer d'en recueillir encore de grands avantages. Si même l'issue de cette journée restait incertaine, on était en droit de croire que le maréchal eût conclu volontiers un armistice; car chaque jour pouvait amener sur ses derrières le général Alphonse La Marmora, qui, ralliant la division lombarde, était maître de franchir le Pô avec un corps de 16 à 18,000 hommes. La paix alors se fût probablement conclue; l'Italie n'eût point obtenu son indépendance, cela est vrai; mais le parti de la guerre, réduit au silence par la force des choses, n'aurait pas poussé l'impudence et l'orgueil, du moins j'aime à le croire, jusqu'à persister dans son erreur, en blâmant le roi de remettre à d'autres temps l'accomplissement de ses nobles desseins.

Le 23 mars, à cinq heures du matin, le général Chrzanowski présidait à l'établissement des troupes dans les différentes positions qu'il leur avait assignées. La route de Mortara à Novara, par laquelle devait s'avancer l'armée ennemie, rencontre, à environ un mille de Novara, un petit village appelé la Bicocca. Ce village est bâti au sommet d'une côte d'où il domine la ville, et au-delà de laquelle la route court en ligne droite sur un long plateau. De chaque côté de la Bicocca se trouvent deux vallées étroites, qui donnent à ce village, du côté de la ville, l'aspect d'un mamelon, et se prolongent sur un espace de quelques centaines de mètres, en remontant doucement vers le plateau que suit la route de Mortara. De l'autre côté de la vallée de droite s'étend une vaste plaine cultivée autour de quelques cassines, et qui se transforme en bruyères à trois cents mètres environ en avant d'une grande cassine appelée la Citadella. Cette plaine est coupée perpendiculairement sur Novara par un canal coulant presque parallèlement à l'Agogna; un peu au-delà, se trouve la route de Vercelli à Novara. Les troupes furent rangées en bataille sur une ligne d'environ trois mille mètres de longueur, depuis ce canal jusqu'à la vallée située sur la gauche du mamelon de la Bicocca. Le front de bataille fut formé par trois divisions sur deux lignes.

La première division, formant l'aile droite, appuyait son extrême droite au canal, un peu en arrière d'une grande cassine appelée Nuova-Corte. Elle avait une demi-batterie de 4 pièces à son extrême droite, une batterie de 8 pièces au centre et une autre batterie de 8 pièces à son extrême gauche. — La deuxième division, formant le centre, continuait la ligne en avant de la Citadella. Cette division avait 16 pièces en batterie au centre de la ligne de bataille. — La troisième division formait l'aile gauche et occupait la position de la Bicocca. Cette division avait 14 pièces en batterie sur la gauche du chemin de Novara, dans



une position avantageuse, qui lui permettait de balayer par le feu de son artillerie la route et le plateau; plus 2 pièces sur la route elle-même. — Quatre quatrièmes bataillons furent envoyés à l'extrême droite pour appuyer le flanc de la première division, et quatre quatrièmes bataillons, avec deux bataillons de *bersaglieri*, furent chargés d'appuyer le flanc gauche de la troisième division; pour cela, les *bersaglieri* occupèrent le vallon situé à l'extrême gauche de la ligne, lequel n'était pas praticable pour des masses. — La division de réserve se rangea en colonnes en arrière de l'aile droite, près de la ville et de la route de Vercelli, qu'elle faisait éclairer continuellement par de fortes reconnaissances de cavalerie. — La quatrième division, également en colonnes, se plaça en avant du cimetière de Novara, derrière l'aile gauche. — La brigade Solaroli vint s'établir en arrière de Terdossio, sur la route de Trecate, qu'elle avait mission d'observer, pouvant de là s'employer utilement pour soutenir la quatrième division. Cette brigade avait une batterie d'artillerie (les batteries piémontaises sont de 8 pièces).

L'armée piémontaise, considérablement réduite par l'absence de la division lombarde, les malades, les blessés, les prisonniers perdus à Mortara et les soldats égarés pendant la nuit du 21 au 22, comptait encore un effectif de 76 bataillons donnant 44,000 combattans, 36 escadrons formant un effectif de 2,500 chevaux, et 111 pièces d'artillerie. Ainsi, sur un champ de bataille d'environ trois mille mètres, cette armée pouvait présenter 16 hommes par mètre, proportion qui fut rarement, sinon jamais, dépassée dans les batailles livrées en ordre profond jusqu'à ce jour.

A neuf heures et demie, toute l'armée était à son poste, et, à onze heures, le roi, monté sur un magnifique cheval noir, sortait du palais, suivi de tout son état-major, pour aller inspecter les positions, lorsque le bruit du canon annonça la présence de l'ennemi. Aussitôt ce prince partit au galop, et arriva au sommet de la colline couronnée par la Bicocca, salué de nombreux cris de *vive le roi!* par les troupes placées sur son passage.

L'attaque de l'ennemi était vive, et le feu de son artillerie balayait la route et toute la hauteur de la Bicocca. Un peu au-delà de l'église de ce village et sur la droite de la route, se trouve un petit champ derrière une cassine. Ce fut là que le roi s'arrêta, près de la première ligne. A peine venait-il d'arriver, que les tirailleurs ennemis, refoulant vigoureusement les nôtres, firent pleuvoir une grêle de balles sur ce petit champ. Un carabinier placé à quelques pas du roi tomba frappé mortellement; la première ligne ouvrit un feu de file, l'artillerie tira à mitraille. Le régiment de Gènes-cavalerie fit une charge brillante, et l'ennemi fut repoussé. Pendant ce temps, l'attaque s'étendit sur toute la ligne, et spécialement sur notre gauche et notre centre.

D'après le plan adopté, par lequel la moitié des forces disponibles était rangée en bataille et l'autre moitié tenue en réserve, l'intention du général Chrzanowski me paraît avoir été de fatiguer l'ennemi en le laissant se consumer en efforts contre notre front de bataille, puis de prendre l'offensive à son tour après quelques heures de combat, et de le culbuter s'il était possible. Au bout de trois quarts d'heure environ, l'attaque se renouvela avec plus de vigueur encore; la première ligne, composée de la brigade Savone, recula; deux cassines, situées à droite de la route en avant de la Bicocca, furent emportées; on fit avancer la seconde ligne. Le régiment de Savoie passa devant le roi, et, se précipitant sur l'ennemi, le repoussa avec vigueur. Pour aider à ce refolement, le colonel Carderino, de l'état-major, s'avança avec un escadron de Gènes-cavalerie, et fit une charge couronnée de succès.

Bien que l'ennemi fût repoussé, le combat d'artillerie et de tirailleurs n'en continua pas moins vivement; on se vit même obligé de faire revenir en ligne la brigade Savone pour aider le régiment de Savoie à se maintenir. Le général Perrone, vieux vétéran qui, par ses services, avait su reconnaître noblement l'hospitalité de la France, semblait rivaliser d'audace avec le roi et ne quittait pas ses tirailleurs, qu'il encourageait de ses conseils et de son exemple. Le général Chrzanowski, toujours à côté du roi, suivait de l'œil les incidens de la bataille, donnant ses ordres avec le plus parfait sang-froid et ne quittant le prince que pour se porter sur tous les points où sa présence lui semblait le plus nécessaire. Le point de la Bicocca était la clé de la position; aussi l'ennemi portait-il ses principaux efforts contre ce village.

Vers deux heures et demie, l'artillerie autrichienne redoubla son feu, et les colonnes ennemies s'avancèrent de nouveau, refoulant tout devant elles. Elles pénétrèrent jusque sur le mamelon qu'occupait le roi avec tout l'état-major; une trentaine de Hongrois apparurent à l'angle de la cassine, mais, surpris peut-être de se trouver en présence de ce groupe d'officiers, ils restèrent un instant incertains et furent aussitôt enveloppés et faits prisonniers. Le duc de Gènes entra alors en ligne avec une de ses brigades, et, après un combat acharné, la position fut reprise une seconde fois. Pour riposter au feu meurtrier de l'ennemi, on fit avancer une batterie de renfort, puis, une demi-heure plus tard, une seconde batterie, ce qui porta à 32 pièces le nombre de bouches à feu qui furent employées sur ce point. L'espace rétréci de cette partie de la position et la configuration du terrain ne permettaient pas d'en placer davantage. Nous apprîmes des prisonniers que le jeune général qui nous attaquait avec tant d'impétuosité était le même archiduc Albert qui commandait à Mortara le 21.

Le combat s'était ralenti sur le reste de la ligne; il était évident que tous les efforts des Autrichiens étaient dirigés contre la Bicocca. Voyant

qu'il ne réussissait pas sur la droite de cette position, l'ennemi chercha à la tourner en même temps par la gauche, et tout le mamelon fut couvert d'une pluie de projectiles, tandis que le reste de la ligne de bataille était tenu en respect par un combat de tirailleurs et d'artillerie.

Au plus fort de l'action, les officiers-généraux de la suite du roi rivalisèrent d'énergie avec les officiers d'état-major du général Chrzanowski pour encourager les troupes, raffermir les soldats ébranlés et porter les ordres. Le colonel Brianski prodiguait son active intelligence sur tous les points; le vieux marquis Scati voyait son chapeau traversé d'une balle, et, au moment où il y portait la main, un éclat d'obus le lui emportait; alors ce vieux guerrier, mettant un mouchoir autour de sa tête, tirait son épée et chargeait avec la cavalerie. On peut dire sans exagération que, sur ce point, la suite du roi et l'état-major général se sont exposés avec la plus entière abnégation et le plus admirable héroïsme.

Le roi promenait ses regards sur la scène imposante qui se déroulait devant lui; de temps à autre il consultait des yeux le général Chrzanowski, qui, voyant cette nouvelle attaque repoussée, parut lui donner bonne espérance. Dans cet instant, un soldat du train arrive à cheval, poussant devant lui deux prisonniers. Il s'arrête devant le roi, lui dit, encore tout enivré du combat : « *Maesta, son io che ho fatto questi due prigionieri! l'ho scapato per miracolo..... Ah! misericordia!....* » Et il tombe frappé à mort d'une balle qui, sans lui, allait atteindre le roi en pleine poitrine.

Presque au même instant on voyait passer le général Perrone porté par quatre soldats; ce brave vieillard était frappé mortellement d'une balle à la tête. En voyant ce général tomber, les troupes manifestèrent quelque hésitation; l'ennemi en profita, et bientôt on le vit, refoulant nos tirailleurs, s'avancer de nouveau sur la Bicocca. La brigade de Cuneo et deux bataillons de chasseurs de la garde arrivèrent alors, ainsi que deux bataillons pris à la deuxième division par le colonel Brianski, et l'ennemi ne put accomplir son projet; mais à chaque instant le feu de son artillerie devenait plus meurtrier. Déjà nous avions dépensé la plus grande partie de nos réserves, et on commençait à douter que nous puissions nous maintenir en position, lorsque les Autrichiens, tentant un nouvel effort, nous refoulèrent une troisième fois et nous forcèrent à faire entrer en ligne la deuxième brigade de la quatrième division. Le duc de Savoie avait amené lui-même la brigade de Cuneo au feu, et le duc de Gênes, qui n'est jaloux de son frère que lorsqu'il s'agit d'exposer sa vie, prodiguait vaillamment sa brillante jeunesse. Le roi regardait avec orgueil ces deux jeunes princes, héritiers de son courage martial, qui semblaient, comme lui, décidés à donner leur vie pour le triomphe des armes piémontaises. Hélas! tant de courage, tant

d'abnégation devait être inutile, et le sang le plus noble du Piémont devait couler sans profit pour la cause italienne!

La mort du général Passalacqua vint priver l'armée d'un de ses chefs les plus braves. Les paroles qu'il prononça quelques instans avant de mourir donneront une idée parfaitement exacte de l'esprit qui animait l'armée et permettront de porter un jugement sur ses calomniateurs. Le général Passalacqua causait avec ses officiers lorsqu'il reçut l'ordre de se porter en avant : « Messieurs, leur dit-il, vous savez qu'étant en retraite, je pouvais me dispenser de servir. Vous savez que je n'approuve pas cette guerre, et que je suis peu partisan des idées nouvelles; mais je désire que tous les parleurs qui nous gouvernent actuellement fassent leur devoir comme je saurai remplir le mien. » Un quart d'heure plus tard, il tombait frappé en avant de sa brigade.

Voyant que les attaques de l'ennemi contre la Bicocca, loin de se ralentir, devenaient de plus en plus vives, le général en chef envoya vers cinq heures ordre à la deuxième division de prendre l'offensive pour faire une diversion, enjoignant en même temps à la première division d'appuyer le mouvement de la deuxième. Aussitôt les généraux Bés et Durando s'avancèrent droit à l'ennemi; mais, tandis que ce mouvement s'exécutait, nos rangs éclaircis se débandaient, les Autrichiens s'emparaient définitivement de la Bicocca, et l'aile gauche reculait jusque sous les murs de la ville. Bientôt après, le centre, pris en flanc, dut battre en retraite. En même temps l'aile droite, attaquée de flanc sur sa droite, se retirait à son tour, soutenue par un régiment de la garde et une batterie d'artillerie légère, amenée à son secours par le duc de Savoie.

Ce fut donc le succès de l'ennemi sur notre gauche qui décida la perte de cette sanglante et honorable journée, et entraîna la retraite de notre centre, qui marchait en avant, puis de notre droite, qui, découverte sur sa gauche par ce mouvement de retraite du centre, se vit un instant exposée à être prise en flanc des deux côtés. Il était six heures du soir; l'ennemi ouvrait le feu de batteries postées sur la position que nous venions d'abandonner. Plusieurs pièces, placées sur les bastions de la ville et en avant de la porte de Mortara, cherchaient à retarder sa marche. Le duc de Gènes, ayant eu trois chevaux blessés sous lui, se mit à la tête de quelques bataillons et se jeta de nouveau dans la mêlée; mais les soldats, fatigués, répugnèrent à renouveler une lutte qu'ils regardaient comme désespérée. Le roi, grave, abattu, mais impassible, revenait au pas vers la ville, s'arrêtant souvent, comme le lion poursuivi par les chasseurs, pour faire face à ses adversaires. Le général Chrzanowski, fidèle à ses devoirs jusqu'au dernier instant, ne quittait pas l'arrière-garde et cherchait encore à prolonger la lutte, alors même qu'elle était sans espoir. Au moment où le roi rentrait en ville, un jeune officier d'artillerie passa près de lui en criant *cice le*

*roi!* puis, s'approchant du comte de Robillant, lui dit d'une voix ferme : « Es-tu blessé, père? — Non, et toi? — Moi, j'ai la main emportée! » Le comte de Robillant pâlit; mais, se raffermissant sur sa selle : « Eh bien! console-toi, mon fils, tu as fait ton devoir! » Une heure plus tard, le pauvre Charles de Robillant supportait courageusement l'amputation du bras. J'ai cité la mâle réponse du comte de Robillant, car elle est un trait de plus qui peint les hommes contre lesquels s'acharne chaque jour la presse démagogique italienne.

Le roi, déjà près de la ville, me vit passer. « Quelles nouvelles? me demanda-t-il. — Tristes, sire! » Cependant un boulet vient atteindre l'escorte royale et couche plusieurs soldats à terre. Les chevaux se cabrent; l'escadron se débande. Quelques instans après, je me retrouve auprès du roi. « Au moins, dit ce malheureux prince, l'honneur de l'armée est sauf! » Et plus tard : « La mort n'a pas même voulu de moi! » ajouta-t-il avec une expression de profonde amertume.

A sept heures, la nuit était venue; la mousqueterie se faisait encore entendre. Le roi avait fait appeler M. Cadorna, ministre responsable, tandis qu'il était encore sur les remparts, et, lui montrant le champ de bataille, lui avait dit de se rendre au camp ennemi avec le général Cossato et de demander un armistice. En voyant l'aspect du champ de bataille, ce ministre, pâle et abattu, comprit peut-être enfin quelle responsabilité pesait sur lui et ses collègues; il partit aussitôt pour le camp autrichien; mais, cette fois, le vainqueur voulait faire sentir toute sa puissance et peut-être s'assurer de la trempe plus ou moins romaine du ministère démocratique. Ses conditions étaient dures, et il dut comprendre toute la portée de son triomphe par l'attitude du ministre avec lequel, du reste, il refusa nettement de traiter. Le général Cossato, qui, pour dépenser moins de paroles belliqueuses que les orateurs du palais Carignan, n'en était pas moins prêt à exposer noblement sa vie pour l'honneur de son drapeau, refusa de passer ainsi par la loi du vainqueur avant d'avoir pris les ordres du roi. Il revint à Novara et, après avoir exposé le résultat de sa mission, il attendit de nouvelles instructions. En voyant les malheurs dans lesquels son dévouement à la cause de l'Italie avait entraîné le royaume de ses pères, le roi n'hésita pas à consommer un dernier sacrifice. Il fit appeler les princes, les généraux, le ministre Cadorna, et d'une voix lente, mais ferme, leur dit ces paroles, que l'histoire doit recueillir : « Messieurs, je me suis sacrifié à la cause italienne; pour elle j'ai exposé ma vie, celle de mes enfans, mon trône : je n'ai pu réussir. Je comprends que ma personne pourrait être aujourd'hui le seul obstacle à une paix désormais nécessaire. Je ne pourrais pas la signer. Puisque je n'ai pas pu trouver la mort, j'accomplirai un dernier sacrifice à mon pays. Je dépose la couronne et j'abdique en faveur de mon fils, le duc de Savoie. » Puis, le roi em-

brassa affectueusement chacun des assistans et se retira dans sa chambre, après nous avoir fait un dernier signe d'adieu du seuil de la porte.

Une heure plus tard, Charles-Albert s'éloignait seul, sans permettre à aucun de ses officiers de le suivre dans l'exil auquel il s'était volontairement condamné, sans même dire vers quels lieux il portait ses pas; mais qu'importe la contrée où cet infortuné monarque fixera sa résidence! Le respect des populations suivra partout le héros de l'indépendance, le martyr de la révolution italienne.

Une dernière aventure attendait sur le sol piémontais le roi déchu et fugitif. Le soir même de la bataille, les Autrichiens, campés dans les environs de Novare, avaient interrompu les communications entre cette place et VerCELLI, et avaient établi sur la route deux pièces d'artillerie braquées dans la direction de la ville. Un fort piquet d'infanterie veillait près de la batterie, et une sentinelle avancée observait la route. Vers minuit, un bruit de roues se fait entendre dans le lointain; on avertit le capitaine de garde que des pièces d'artillerie piémontaise semblent se diriger de ce côté. Aussitôt il fait allumer les mèches, ordonne de charger à mitraille et de tirer dès qu'on sera à bonne portée. Cependant le bruit devient plus distinct; les soldats apprêtent leurs armes, les canonniers immobiles sont à leur poste. Enfin, au détour de la route, on voit poindre une lumière qui s'avance rapidement. — Mon capitaine, dit le sergent d'artillerie, ce n'est point de l'artillerie, c'est une voiture. — On regarde attentivement, et en effet on distingue bientôt une voiture attelée de quatre chevaux de poste qui roule à fond de train sur la chaussée. Aussitôt le capitaine suspend son premier ordre et s'avance avec une patrouille. Il arrête le postillon, s'approche de la portière et demande le nom du voyageur. — Je suis le comte de Barge, répond celui-ci, qui était seul dans la voiture; je suis colonel piémontais, j'ai donné ma démission après la bataille, et je retourne à Turin. — Monsieur le comte, vous m'excuserez, mais je ne puis vous laisser passer ainsi; il faut que vous me suiviez chez le général : il est ici, à quelques centaines de pas. — Comme vous voudrez, monsieur; je suis à vos ordres. — Et la voiture, escortée de quelques hussards, se dirige vers le petit château servant pour le moment de quartier-général au comte de Thurm. L'officier monte et prévient le général qu'un comte de Barge, se disant colonel piémontais, vient d'être arrêté, se rendant à Turin, et qu'il attend en bas dans la voiture. — Qu'on le fasse monter, dit le colonel, et qu'on fasse venir le sergent de *bersagliere* que nous avons fait prisonnier; si ce soldat le reconnaît, vous le laisserez passer; sinon, vous le retiendrez prisonnier. Qu'on m'avertisse, en tout cas, de ce qui se sera passé.

En effet, le comte de Barge monte dans l'antichambre, et le *bersagliere* est mis en sa présence.

— Reconnaissez-vous le comte de Barge, colonel piémontais?

— Non, je ne connais pas ce nom-là dans l'armée.

— Regardez bien.

Le *bersagliere* s'approche, regarde fixement le voyageur, et reste interdit. Le comte lui fait un signe du regard.

— Ah! oui, certes, je le reconnais bien, monsieur le comte de Barge, s'écrie le *bersagliere*; parbleu! il était près du roi pendant toute la bataille.

Le comte lui fait un geste de la main, le *bersagliere* s'éloigne, et le voyageur, s'avancant vers la porte, dit à l'officier :

— Je suppose, monsieur, que rien ne s'oppose plus à mon départ?

— Pardon, colonel; mais M. le général de Thurm me charge de vous prier de prendre une tasse de thé avec lui.

Le comte accepte, entre chez le général, qui, après des excuses polies sur les rigueurs auxquelles la guerre le condamne, entame la conversation : on parle de la bataille; le comte rappelle tout ce qui s'est fait dans le camp piémontais; le général raconte tout ce qui s'est passé du côté des Autrichiens, puis ajoute :

— Pardonnez-moi, monsieur le comte; mais je m'étonne qu'un homme aussi distingué que vous me semblez l'être soit si peu avancé dans l'armée.

— Que voulez-vous? je n'ai jamais été heureux; je n'ai pu réussir. Aussi, après la bataille, voyant la carrière militaire désormais sans avenir pour moi, j'ai donné ma démission du grade que j'occupais.

La conversation se prolonge quelque temps sur ce ton, puis le comte de Barge prend congé du général autrichien, qui le reconduit jusqu'à sa voiture. En remontant l'escalier, le général de Thurm, s'adressant à ses aides-de-camp, leur dit :

— Le comte de Barge est vraiment un homme entraînant par son esprit et ses bonnes manières. Je ne l'aurais pas cru un militaire; il me faisait plutôt l'effet d'un diplomate. Qu'en dites-vous?

— Nous sommes de votre avis, général; mais voici le *bersagliere*, il pourra peut-être nous dire l'emploi qu'occupait ce colonel à la cour de Turin. Eh! l'ami, quel est ce comte de Barge qui vient de nous quitter?

— Le comte de Barge, messieurs, est le roi Charles-Albert.

— Le roi!

— Messieurs, reprend le comte de Thurm après quelques instans de silence, Dieu protège l'Autriche! Que n'eût pas dit le monde si, par une fatale méprise, la batterie eût fait feu sur cette voiture et que ce malheureux prince eût été frappé, comme cela paraissait inévitable! On aurait dit qu'ennemis aussi implacables que perfides, nous avions assassiné le roi Charles-Albert dans un lâche guet-apens. Remercions

Dieu de nous avoir épargné ce malheur, et félicitons-nous d'avoir pu voir et apprécier de si près notre héroïque adversaire!

Les événemens militaires que je viens de raconter portent en eux-mêmes des enseignemens qu'il est presque inutile de faire ressortir. La campagne de 1849, étourdiment conçue sous l'empire d'une excitation factice, ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe. L'armée piémontaise est excellente; elle survivra à sa défaite; mais, au moment d'entrer en ligne, il lui manquait la confiance. Ses cadres avaient été précipitamment remplis; son instruction était incomplète; elle n'avait d'entier que sa valeur, l'héroïsme de son roi, l'énergie mâle et résignée de ses officiers. Elle a été vaincue fatalement. Les plans les plus habiles, les combinaisons les plus savantes n'y auraient rien fait. Le plan du général Chrzanowski, tant blâmé, était le seul qu'il pût adopter dans les circonstances critiques où on l'avait placé, avec la nécessité de marcher en avant, de pousser droit à l'ennemi, et coûte que coûte. Pouvait-il marcher avec toutes ses forces concentrées, laissant la ligne du Tessin dégarnie et Turin exposé à un coup de main? C'eût été d'une tactique aussi inconsidérée que la politique même qui précipitait l'armée à la frontière. Une fois en ligne, le général Chrzanowski a déployé une rare décision, un sang-froid imperturbable et de grandes ressources d'esprit et de science; il a tiré de l'armée piémontaise tout ce qu'elle pouvait donner à cette folle guerre. Il suffit de rappeler le chiffre des hommes mis hors de combat du côté des Autrichiens, pour se convaincre que l'armée piémontaise n'a pas cédé le terrain sans résistance. Ce chiffre s'élève à près de 4,000 tués et blessés, pendant la courte campagne de Novara, parmi lesquels plus de 150 officiers. Certes, une armée qui, livrée à toutes les causes de découragement et de désorganisation, a encore le bras assez fort pour frapper de tels coups, cette armée mérite l'estime du monde. Ce n'est rien d'être vaincu, quand on est un pays vivace et fort, qui peut en appeler à chaque instant de la défaite d'aujourd'hui à la victoire de demain. C'est beaucoup de conserver l'honneur; celui de l'armée piémontaise est sans tache.

Quant à la cause principale de ce désastre, elle n'a qu'un nom, mais ce nom dit tout. Elle s'appelle *la démagogie*. Livré à ses inspirations, le roi Charles-Albert n'aurait pas été placé dans cette alternative fatale de combattre ou de tomber du trône, de vaincre ou d'abdiquer. Il aurait combattu à son jour, à son heure; et, s'il eût été vaincu, il eût gardé du moins le prestige d'un roi et le crédit d'un négociateur. La démagogie l'a sacrifié à sa précipitation, pleine à la fois d'imprudence et de couardise; et aujourd'hui elle lui tresse des couronnes! La démagogie aime fort les rois..... quand ils s'en vont!



---

# AFFAIRES DU DANEMARK.

---

## LA QUESTION DE DROIT ET LA GUERRE.

*Ein Wort der Rechts und der Verständigung in der Schleswigsthen Frage.* —  
Mainz, in-8o, 4849.

---

Par un contraste dont le secret est dans le génie germanique, au même moment où Francfort et Berlin agitent devant l'Europe la question de l'unité allemande en s'autorisant du principe moderne de la nationalité, nous les voyons sur un autre terrain, dans les affaires de Schleswig, recourir sans hésitation à des argumens d'une tout autre époque et rechercher imperturbablement jusqu'au fond du moyen-âge des preuves à l'appui de leur système politique. Étrange contradiction de métaphysiciens et d'érudits! Ils n'ont plus foi dans les institutions qui leur viennent des traités de 1815, ce dernier enfantement du vieux monde, et ils montrent encore une vénération religieuse pour je ne sais quelle charte de 1326 et je ne sais quel acte de 1460. Peut-être refuserait-on de le croire, si plusieurs milliers d'écrits semés dans la presse quotidienne, si de prodigieux amas de brochures, si toute une pyramide de volumineuses dissertations, n'étaient devant nos yeux les témoignages innombrables de cette passion de l'Allemagne moderne pour le droit féodal. Qu'on le remarque bien, les savans et la presse ne se sont point réservé le monopole de cette argumentation dans la guerre de Schleswig. Francfort même, Berlin, le chef de la famille d'Augustenbourg, partie intéressée dans la querelle, la diplomatie, la nation allemandes sont tombés d'accord pour poser la question sur ce terrain des vieux diplômes, dans ce clair-obscur des âges indécis que l'histoire est la plupart du temps réduite à deviner.

Ainsi, tandis que, d'un côté, l'Allemagne invoque le droit des races dans la pensée de se reconstituer sous une forme nouvelle, de l'autre, elle prétend tirer de la poussière de ses archives les preuves d'un droit d'héritage féodal sur une portion du Danemark et de la race scandinave. Où réside le vrai droit?

La solution de la question est, quant à présent, remise à la force. Après une guerre terminée par un armistice laborieusement négocié, reconnu à Francfort à grand regret et malgré les protestations armées du radicalisme conquérant, après sept mois de démarches diplomatiques conduites à Londres avec une grande activité par le cabinet de Copenhague, l'armistice conclu en août dernier vient d'être rompu en mars, et nous assistons aux débuts d'une nouvelle campagne. Entre la race scandinave et la race germanique, c'est presque une guerre civile, et les hostilités ont pris, en effet, dès l'origine, le caractère d'acharnement propre aux guerres de cette nature; lutte d'autant plus regrettable et plus douloureuse, qu'elle est engagée à forces bien inégales et que le droit ne semble pas être du côté vers lequel la fortune menace d'incliner!

L'initiative de la rupture de l'armistice a été prise par le Danemark sous l'influence de deux graves considérations. D'abord, l'administration mixte instituée dans les duchés était en opposition directe avec le gouvernement danois et avec les populations danoises de Schleswig, au point de pouvoir donner lieu à des conflits sanglants. C'était pour le Danemark un devoir d'aviser. D'autre part, en recommençant les hostilités avec la saison, le Danemark conservait l'unique avantage que sa position lui assure contre les armées de la confédération germanique, la ressource de l'action maritime. A la vérité, peut-être croyait-il que la perspective d'un blocus dont l'effet immédiat est de paralyser le commerce de l'Allemagne, et qui a pour de certains centres commerciaux, tels que Hambourg, toute la portée d'un grand désastre, amènerait les pouvoirs allemands dans la voie des négociations sincères et définitives. Le Danemark s'est trompé dans cette espérance. Le parlement de Francfort ne s'est point laissé arrêter par la crainte de catastrophes commerciales : le Jutland est envahi, et la flotte danoise répond à cette invasion par un redoublement de sévérité dans le blocus.

Le Danemark cependant persiste à négocier. Son plénipotentiaire est toujours à Londres, où les conférences se sont ouvertes; il en appelle toujours à la discussion pacifique des droits et aux garanties accordées autrefois et renouvelées récemment par la France, l'Angleterre et la Russie; mais, de son côté, la confédération germanique s'acharne dans ses propositions inacceptables, qu'elle appuie sur des chartes surannées, plus concluantes à ses yeux que toutes les considérations de droit moderne, de garanties et d'équilibre européen. Que serait-ce si l'érudition des feudistes s'était trompée sur le sens même de ces diplômes, s'il était démontré qu'elle a joué à la diplomatie le tour perfide de lui fournir des citations et des faits suspects, des commentaires en guise de textes? Or, cette démonstration a été précisément essayée avec une clarté lumineuse par l'écrivain dont nous avons donné plus haut le titre et dont la consciencieuse érudition nous laisse pour notre part entièrement convaincu.

La doctrine du parti qui veut le démembrement du Danemark repose tout entière sur cette allégation, que les duchés auraient été, en 1460, légalement et officiellement unis par un lien indissoluble, et formeraient ainsi un état indivisible : c'est l'argument sous lequel l'Allemagne couvre son intervention ar-

mée dans la querelle du Danemark avec ses sujets allemands du Schleswig-Holstein. On pourrait dès l'entrée du débat, en s'emparant de cette idée d'unité, opposer à cet argument une objection décisive, et demander, par exemple, à l'Allemagne pourquoi elle aurait plus de droits sur le Schleswig, fief de la couronne danoise depuis un temps immémorial, que le Danemark n'en a sur le Holstein, fief de l'ancien empire? En effet, elle n'a jamais eu de lien politique avec le Schleswig, et, depuis le commencement du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, elle a toujours considéré comme limite de l'empire allemand l'Eider, petite rivière qui sépare le Schleswig du Holstein, de l'est à l'ouest. Le Danemark, au contraire, se trouve depuis près de quatre siècles en rapports féodaux avec le Holstein, et durant cette période, à la faveur de ces liens, bien des institutions sont devenues communes entre les deux pays. Il serait donc bien plus facile de déduire comme conséquence de l'unité prétendue des duchés la légitimité de la souveraineté danoise sur le Holstein que d'en faire sortir la légitimité des prétentions de l'Allemagne sur le Schleswig; mais les juristes danois n'attachent point plus d'attention qu'elle n'en mérite à cette inadvertance des feudistes allemands; c'est par la base même que les Danois peuvent ruiner l'argumentation de leurs adversaires.

Nous n'avons nulle envie de mettre en doute la communauté de race qui rattache la noblesse allemande du duché de Schleswig à celle du Holstein. Oui, dans le Schleswig, quoique le fond primitif de la population, quoique la majorité des paysans encore aujourd'hui appartienne manifestement à la race scandinave, la majorité de la noblesse est allemande; elle est venue se fixer dans ce duché peu à peu à la suite des établissements commerciaux que les Allemands avaient essayé d'y fonder dès le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle; elle partait du Holstein, et elle était ainsi avec la noblesse du Holstein dans des rapports de parenté que l'intérêt de sa sûreté en présence de la suzeraineté danoise devait rendre intimes et durables. Mais la pensée d'une union territoriale entre le Schleswig et le Holstein était-elle dans les esprits? Non, et, à cette époque de morcellement féodal, rien n'eût paru plus bizarre qu'une fusion politique des deux duchés.

Les rapports de la noblesse du Schleswig avec celle du Holstein ont été définis par des traités particuliers. Parmi les plus anciens, on en connaît deux de 1307 et de 1323 : ils consacrent l'alliance des nobles contre le souverain, et instituent des assemblées délibérantes dont le nom allemand (*die Mannschaft*) répond assez bien à notre mot de corporation. Peu à peu les villes et les prélats entrèrent dans ces corporations, et il arriva même que les prélats, à la faveur de leurs vastes propriétés et de leurs privilèges spéciaux, réussirent à y asseoir leur prépondérance. Ce fut en 1397 que les nobles du Schleswig, du Holstein et de Stormarn se réunirent pour la première fois en assemblée générale dans l'intention d'agir de concert. Entre autres résolutions, cette assemblée en prit une qui est justement l'un des points importants du débat scientifique; elle déclara que la corporation des nobles demeurerait indivise dans le Holstein, dans le Stormarn et dans le Schleswig.

La corporation est indivise, s'écrient les feudistes; oui, mais par corporation, il faut entendre l'assemblée générale de la noblesse des trois duchés. — Nullement, peut-on répliquer : il ne faut entendre que la corporation de chacun de ces trois pays envisagés individuellement. Si l'assemblée eût voulu se désigner

elle-même, elle aurait dû dire : La corporation des trois pays sera réunie de manière à former un tout; car jusqu'alors elle n'était pas réunie, et ne pouvait par conséquent *demeurer* telle. Que s'il restait à cet égard quelques doutes, l'histoire des temps postérieurs les dissiperait; car elle ne fait aucune mention de diètes nouvelles qui auraient été plus tard tenues en commun par les corporations des duchés. Tout au contraire, en 1448, Adolphe, duc de Schleswig et comte de Holstein, ayant ordonné une prestation d'hommage en faveur de son neveu Christian d'Oldenbourg, élu roi de Danemark sous le nom de Christian I<sup>er</sup>, cet acte d'hommage fut accompli, non en commun, mais par chacune des corporations séparément.

La mort d'Adolphe, en 1459, ouvrit le champ aux contestations qui devaient aboutir à cette fameuse charte de 1460, sur laquelle le parti allemand espère triompher. Le roi Christian réclamait l'héritage comme plus proche cognat et par préférence aux agnats de la maison de Schauenbourg, mais il ne le réclamait qu'à titre électif. Il avait à lutter contre un parti puissant et hostile, soudoyé par les prétendants qui lui disputaient cet héritage, et il ne put vaincre cette résistance qu'au prix de grandes concessions; de là la charte de 1460.

Voici la traduction littérale du passage d'où l'on veut tirer le principe d'une union réelle et perpétuelle entre le Schleswig et le Holstein : « *Ces pays* susmentionnés, nous nous engageons de tout notre pouvoir à les maintenir en bonne paix, et nous promettons qu'ils resteront éternellement *ensemble non partagés*. Pour cette raison, aucun ne fera la guerre à l'autre, mais chacun se contentera du droit. »

Une réflexion se présente tout d'abord, si l'on attribue à cette stipulation le sens d'une union réelle : comment, dans l'état des rapports de vassalité du Holstein à l'égard de l'empereur et de l'empire d'Allemagne, comment le roi de Danemark aurait-il pu stipuler de lui-même sans l'agrément préalable de l'empereur? N'est-il pas vrai d'ailleurs que ce contrat n'aurait pu devenir valable que si la seigneurie du Schleswig et celle du Holstein s'étaient trouvées réunies dans les mains d'un seul et même héritier féodal, et encore à la condition que cet héritier féodal n'aurait pas, par quelque félonie, autorisé son suzerain à lui retirer le fief?

Quoi qu'il en soit, la prétendue indivisibilité des deux duchés n'existait déjà plus peu d'années après, sous les fils de Christian I<sup>er</sup>. Elle se trouve en effet implicitement abolie par le partage opéré en 1490, sans qu'il soit fait mention de cette loi fondamentale, et sans que ce changement ait été préalablement demandé ni accordé. Cette loi, qui n'a pas été prise en considération dans ce premier partage des duchés, ne l'a pas été non plus dans les partages postérieurs. N'était-ce pas agir comme si l'on n'en eût pas même supposé l'existence?

En présence des contradictions de fait et des contradictions logiques que rencontre le commentaire allemand, ne serait-il pas possible de trouver pour cette charte de 1460 une explication plus simple et plus rapprochée de la vraisemblance? Ne pourrait-on pas supposer d'abord que le mot *non partagés* (*ungedelt*) ne signifie pas une indivisibilité civile? Il s'agissait de la paix territoriale; les pays devaient être maintenus en bonne paix, non partagés, unis, non divisés en parties; chacun devait se contenter de son droit et en réclamer la protection auprès des fonctionnaires institués. Quoi de plus sensé? L'état de paix et d'indi-

visibilité s'appliquait ainsi aux relations entre le Schleswig et le Holstein, sans que l'on dût entendre par là une unité organique, un tout indivisible, et de manière que ce fût seulement une union paisible sans division.

Ne pourrait-on pas aussi rapporter les mots en litige à l'indivisibilité de chacun des deux pays? On ne doit pas oublier que la stipulation de l'indivisibilité individuelle était indispensable particulièrement à l'égard du Holstein, qui, auparavant, avait été si souvent morcelé, au préjudice des populations.

Il est une dernière interprétation, qui pourrait bien contenir plus de vérité que toutes les autres : c'est qu'en employant les termes qui constituent le sujet du débat, on n'aurait songé ni à une union réciproque entre les deux duchés ni à l'indivisibilité de chacun d'eux, mais que par le mot *pays* (*Landen*) on aurait entendu *domains* (*Landschaften*), c'est-à-dire les domaines qui, sur les deux territoires, étaient possédés par les prélats et les nobles. Il ne faut pas confondre ces domaines avec les districts de paysans qui forment la majeure partie du territoire des duchés, et où le pouvoir du souverain n'e se trouve pas restreint par des privilèges, comme dans ceux des prélats et de la noblesse. Un fait milite en faveur de ce système, c'est qu'avant de parler de l'indivisibilité des duchés on parle de la conservation de la bonne paix dans ces pays, ce qui, selon toute vraisemblance, se rapporte à leurs parties domaniales, attendu que la paix ne pouvait être troublée que par l'exercice du droit de guerre, appartenant à la corporation (*Mannschaft*). Ainsi ce grand principe d'unité, auquel on attribuait une si vaste portée, se réduit à un simple privilège d'états, qui accorde aux nobles du Schleswig et du Holstein, et à leurs possessions, l'indivisibilité déjà octroyée en 1397, c'est-à-dire la promesse qu'aucun de ces corps de noblesse ne pourrait être divisé sous divers seigneurs.

On objecte que l'union réelle et indissoluble pourrait aussi ressortir de quelques autres dispositions de la charte de 1460, et parmi ces dispositions l'on allègue d'abord l'élection en commun d'un souverain. De ce que deux pays sont placés sous le gouvernement d'un seul prince, il ne s'ensuit pas, dans le régime de la féodalité, qu'il existe entre eux une union territoriale; le lien qui les attache est simplement personnel. Du point de vue de la légalité féodale, il est indifférent que ces deux pays aient un souverain unique en vertu d'une loi sur l'hérédité ou en vertu d'une loi électorale commune aux deux territoires. L'accord de 1466, conclu par le conseil du royaume de Danemark avec la noblesse du Schleswig et du Holstein, stipule que, dans le cas où le roi Christian I<sup>er</sup> laisserait plusieurs fils, les états des trois pays se réuniraient à l'effet d'élire en commun un de ces fils pour leur seigneur. Cette convention, eût-elle même reçu plus tard tous ses effets, n'aurait pu constituer une union territoriale des trois pays, mais seulement une réunion éventuelle dans un cas déterminé.

Aussi bien, l'acte de 1460, en octroyant aux duchés la jouissance commune de certains privilèges, a maintenu sur d'autres points un état de choses qui exclut toute pensée d'une union réelle entre ces deux pays. C'étaient d'abord les vieilles relations de vassalité dans lesquelles le Schleswig se trouvait à l'égard du Danemark et le Holstein à l'égard de l'empire d'Allemagne. La dissolubilité de l'union ne se trouvait pas seulement dans la condition diverse, dans la destinée distincte offertes à chacun des deux fiefs, mais aussi dans les différences que présentait la constitution féodale de l'un et de l'autre. Le Schleswig était un

fief féminin et le Holstein un fief masculin, de sorte qu'une succession féodale différente pouvait survenir dans les deux pays et du même coup briser l'union. En outre, les privilèges de 1460 laissèrent dans les duchés autant de coutumes particulières qu'ils y introduisirent de coutumes communes. Chacun des duchés conservait sa législation; en Schleswig notamment, la loi danoise ou jutlandaise restait en vigueur. Chaque corps de noblesse devait avoir sa propre diète, la noblesse holsteinoise à Bornhoevede et celle du Schleswig à Urnehoevede; enfin, de part et d'autre, on gardait sa juridiction propre et son gouvernement particulier, le Schleswig sous un *Drossart*, le Holstein sous un *Maréchal*.

A l'époque de la concession de 1460, le pouvoir du clergé, de la noblesse et des villes avait atteint à son plus haut degré de force et d'éclat. En présence de ce pouvoir, celui de la royauté s'effaçait presque entièrement; aussi les corps privilégiés du Schleswig et du Holstein ne se contentèrent-ils pas de la libre et pleine jouissance de leurs prérogatives; sous certains aspects, ils réussirent à les étendre. Cependant la plupart des institutions communes dont on essaie de s'autoriser ne sont nées que par des évolutions ultérieures de l'histoire. C'étaient dans l'origine de simples mesures administratives, que maintenant on prend à tâche de faire passer pour des principes, pour des lois fondamentales, pour des témoignages antiques de la réunion primitive et indissoluble du Schleswig et du Holstein. Au nombre de ces mesures, nous apercevons la diète commune des deux duchés. Ce fut le roi Frédéric I<sup>er</sup> qui consentit le premier (dans l'acte de confirmation de 1524) à ce que cette diète se tint deux fois par an, savoir : huit jours après Pâques à Flensbourg, et huit jours après la Saint-Michel à Kiel. Tel était aussi le gouvernement commun, dit la *Communio*, ainsi que la juridiction de police sur les villes, laquelle s'est développée postérieurement, par accroissemens successifs. Ces arrangemens et beaucoup d'autres dictés par les circonstances se modifiaient avec elles; quelques-uns même disparaissaient entièrement, et personne n'eût songé alors à les envisager comme des principes constitutionnels et fondamentaux. Et d'ailleurs, ces privilèges, dont on argue si complaisamment, sont loin d'être restés intacts: ils s'affaiblirent rapidement, à mesure que le pouvoir de la noblesse, du clergé et des villes perdit lui-même de son autorité devant l'agrandissement de l'autorité royale. On aurait beau jeu à faire l'histoire des vicissitudes et de la déchéance de privilèges si étrangement interprétés, depuis les premiers successeurs de Christian jusqu'aux graves événemens qui vinrent, en 1721, leur porter une atteinte décisive.

L'année 1721 est la date de la réunion territoriale du Schleswig au royaume de Danemark sous la même loi de succession à perpétuité. De ce moment, les privilèges de la noblesse du Schleswig et du Holstein ne furent plus confirmés par un même acte, et le premier prince qui depuis cette époque eut à signer un acte de ce genre (Christian VI) confirma les privilèges des prélats et de la noblesse du Schleswig et du Holstein par deux actes séparés, quoique pareils, si ce n'est en un seul point. La différence consistait en ce que l'acte relatif à la noblesse du Schleswig contenait cette réserve: « En tant que les privilèges ne sont pas contraires à notre autorité unique et souveraine sur le duché. »

Les deux noblesses se contentèrent de demander, dans un mémoire du 7 juillet 1731, adressé au roi Christian VI, le maintien de leur *rexus socialis*, et si le roi céda à leurs désirs par sa résolution du 27 juin 1732, ce fut sous la

réserve que ce lien ne préjudicierait pas à ses droits comme unique seigneur souverain du pays. Plus d'un siècle s'écoula depuis la dernière diète sans que la noblesse des duchés demandât la convocation des assemblées. Lorsque s'opéra la réunion de la partie ducale du Holstein avec la partie royale, la noblesse du Schleswig et du Holstein remit au roi (24 février 1774) un mémoire qui contenait l'expression de plusieurs vœux; mais des diètes communes, il n'en était nullement question.

Cette pensée ne se montre clairement et hautement qu'en 1815. Les prélats, les nobles et les propriétaires de terres nobles des deux duchés réclamèrent le droit d'une réunion indivise et l'établissement d'une diète commune, à laquelle appartiendrait la prérogative de voter les impôts. Les prélats et les nobles du Holstein usèrent même de la faculté légale d'en appeler à la diète germanique. Que fit alors la représentation officielle de cette même confédération germanique qui prétend battre en brèche le Danemark à l'aide de ces vieilles coutumes, et qui fait la guerre pour les ressusciter? Elle déclara qu'il n'entraînait point dans ses attributions de rétablir une constitution d'états qui avait par le laps du temps cessé d'être exécutée.

L'Allemagne a donc pris soin par avance de réfuter elle-même l'interprétation qu'elle donne de la charte de 1460, et le Danemark est autorisé à se mettre à l'abri des droits plus récents et plus certains consacrés par les traités de 1720, œuvre de justice et de raison. On n'ignore point que le fief du Schleswig était naguère partagé entre la ligne royale et celle de Gottorp. La partie domaniale (*land schaftliche Theil*) de ce pays, en vertu des privilèges des prélats et de la noblesse, était soumise à un gouvernement commun. On sait pareillement que la maison de Gottorp s'allia avec la Suède, et obtint en 1658, à la faveur de cette alliance, que le Schleswig fût affranchi de la souveraineté et de la suzeraineté danoises jusque-là incontestées, mais seulement pour la durée de la branche masculine des deux lignes. La maison de Gottorp, qui était alors devenue souveraine dans le Schleswig et qui se trouvait dans des rapports de lutte continuelle avec le Danemark, toujours secondée par la Suède, perdit ou recouvra, selon les vicissitudes de la guerre, les avantages obtenus en 1658 jusqu'à ce que, dans les années 1712 et 1713, cette maison ayant rompu la neutralité promise au Danemark, le gouvernement danois prit possession du territoire qu'elle avait en fief dans le Schleswig, et traita ce fief en pays conquis. On se rappelle enfin que, par la médiation de la France et de la Grande-Bretagne, la paix fut conclue entre la Suède et le Danemark en 1720; que la possession du Schleswig fut garantie au cabinet de Copenhague, et que cette garantie, grâce au désistement de la ligne de Gottorp en faveur de la couronne de Danemark, n'a rencontré d'opposition nulle part. Voici cependant que les objections surgissent et que les feudistes, si pleins de respect pour de vieilles stipulations féodales dont ils dénaturent même le sens, attaquent ces dispositions si nettes, si positives, de traités consacrés par les trois premières puissances de l'Europe. La science et la diplomatie danoises ont trop beau jeu sur ce point.

Les deux puissances garantes et signataires des traités de 1720, la Grande-Bretagne et la France, n'ont pas eu, déclare-t-on, le droit de rien déterminer, quant au Schleswig, sans le consentement du duc de Gottorp, parce qu'on ne peut garantir que le bon droit et jamais une injustice. Qu'est-ce à dire? Le Da-

nemark faisait valoir un droit quel qu'il fût. Les puissances belligérantes et médiatrices ont dû examiner si ce droit était fondé. Elles ont décidé la question en faveur du Danemark; leur décision, qu'elles se sont engagées à maintenir, compte aujourd'hui plus d'un siècle d'existence, et n'a pas cessé durant ce laps de temps d'être considérée comme la pierre fondamentale du système politique et de l'équilibre de l'Europe septentrionale. Quelle étrange prétention de venir aujourd'hui remuer les points de droit et les considérans qui ont alors servi de base à l'action des puissances, et de faire en quelque sorte la révision d'un procès qui a été jugé depuis un siècle! Comment voulez-vous que les puissances qui, à cette époque, ont prononcé l'arrêt, aussi bien que celles qui ont reconnu cet arrêt, autorisent une telle manière de procéder, dont le premier effet serait de remettre en litige l'organisation internationale et intérieure de tous les états?

Les juristes allemands se tromperaient d'ailleurs s'ils pensaient que la garantie de la France et de l'Angleterre a été donnée au Danemark sans examen et dans le seul intérêt de lui complaire ou d'abaisser un ennemi : elle avait un but plus haut; elle se rattachait à des considérations plus élevées; elle était destinée à affermir la paix générale et à trancher les contestations qui pouvaient mettre en peril ce grand intérêt dans le Nord. En 1720, le régent écrit à M. de Campredon, ministre de France près la cour de Suède, au sujet de la déclaration des garanties sollicitées : « Vous ne pouvez donner cette déclaration que conditionnellement et dans la supposition de la paix entre la Suède et le Danemark, et sur le fondement de la restitution de Stralsund et de l'île de Rügen à la Suède. » C'est dans le même sens que DuBois s'expliquait auprès du ministre de Danemark à Paris : « Son altesse royale m'a ordonné de vous marquer que le roi accordera au roi votre maître sa garantie du duché de Schleswig conjointement avec le roi de la Grande-Bretagne, lorsqu'il sera maintenu dans la paisible possession de ce duché par les traités qui rétabliront la tranquillité dans le Nord. » N'est-il donc pas évident que la France n'accorde sa garantie qu'en vue de l'intérêt général des puissances du Nord? Que vient-on se plaindre ensuite de l'absence du duc de Gottorp dans les négociations? Qu'importe même qu'il ait élevé la voix pour protester? Quand la paix fut conclue, le duc de Gottorp n'était plus une puissance belligérante; son pays avait été conquis, il n'était qu'un prétendant, et le droit de décider de son sort appartenait aux états belligérans et médiateurs. Tant qu'une puissance souveraine s'intéressait aux prétentions du duc de Gottorp et mettait son influence au service de ce prince, il avait, pour rendre à ses prétentions leur autorité, il avait le moyen des négociations et les chances d'une nouvelle guerre; sinon il était mis hors du débat, et la paix conclue au profit du Danemark remplissait toutes les conditions de la légalité. Au reste, y eût-il des doutes à cet égard, ils seraient levés par la renonciation officielle de la maison de Gottorp en 1767 et 1776. De ce jour elle a reconnu elle-même la validité des traités qui la dépossèdent et qui unissent à perpétuité pleinement et entièrement le duché de Schleswig au royaume de Danemark.

Si grave que soit cette considération, elle n'arrête pas les défenseurs de la charte de 1460. Ces garanties, disent-ils, ne concernent que les prétentions de la maison de Gottorp; elles ont pu modifier la situation du Schleswig sous le rapport du droit des gens, mais elles n'ont dû rien changer au droit politique



du Schleswig, à son indissoluble union avec le Holstein, privilège des nationaux qui n'étaient pour rien dans les hostilités exercées par la maison de Gottorp. Fallût-il admettre cette indivisibilité, que l'on ne peut en définitive appuyer sur aucun témoignage sérieux, il existe un principe incontesté dans le droit des gens : c'est que l'état conquérant peut changer la constitution du territoire conquis sans avoir égard aux promesses faites par le souverain dépossédé. Tous les précédens historiques, tous les auteurs en font foi, aussi bien que la raison. Or, il arriva justement que le roi de Danemark, affermi dans sa conquête par un traité de paix solennellement garanti, crut pouvoir changer la constitution jusqu'alors en vigueur dans le Schleswig. Invités à lui rendre hommage, les états rappelèrent eux-mêmes, dans l'acte de prestation (4 septembre 1721), ces anciens rapports du Schleswig avec le royaume de Danemark, et, après avoir dit que ce duché, autrefois partie intégrante de la couronne (*altis Stuck*), lui avait été arraché par l'injure des temps (*injuriâ temporum*), ils déclarèrent qu'ils prêtaient le serment de fidélité selon la teneur de la loi royale (*legis regie*) au roi et à ses successeurs héréditaires royaux, de sorte que la nouvelle loi de succession au trône se trouvait expressément reconnue par le Schleswig lui-même. Les modifications qui, par suite du nouvel état de choses, ont été apportées plus tard au gouvernement et aux institutions représentatives, ont de même été acceptées sans difficulté. De pareils faits ont dû vivement tourmenter les publicistes du Schleswig-Holstein; aussi ont-ils cherché à les combattre par les interprétations les plus hasardées. Selon eux, le mot *couronne* doit signifier la couronne du Schleswig; la loi royale (*lex regia*) ne serait ici que le statut de primogéniture, désignations qui n'ont jamais été employées en ce sens. On soutient encore, il est vrai, que les états du Schleswig auraient prêté foi et hommage à Frédéric IV, non comme roi, mais comme leur unique seigneur et duc. Si telle eût été leur intention, ils auraient certainement dit, en des termes positifs, suivant l'usage ancien et invariable, que le roi n'agissait pas comme roi; ils l'eussent fait surtout en présence de la situation nouvelle du pays et de cette nécessité d'un acte d'hommage envers les successeurs héréditaires désignés par la loi royale.

Viendra-t-on maintenant alléguer que le Schleswig n'aurait pas été garanti au roi Frédéric IV comme roi de Danemark, mais comme duc de Schleswig, et que par conséquent ses successeurs mâles, seuls aptes à succéder d'après le prétendu droit de succession attribué par les Allemands au Schleswig et au Holstein, pourraient seuls se prévaloir de la garantie des traités? Mais qu'on veuille bien se rappeler le sens de l'histoire. N'est-ce pas en qualité de roi de Danemark que Frédéric IV avait fait la guerre? N'est-ce pas à ce titre qu'il avait pris possession du Schleswig et conclu la paix? Il ne s'agissait nullement de l'intérêt d'un roi duc de Schleswig, il s'agissait du droit, de l'intérêt et de la sûreté de la couronne de Danemark et des Danois; c'est le conseil d'état, ce sont les ministres de cette nation qui ont délibéré et négocié. Enfin la possession du Schleswig n'a été assurée à la couronne danoise qu'à la condition que les conquêtes faites par les Danois en Poméranie fussent rendues.

Reste une objection à laquelle l'Allemagne attache une grande importance. A défaut d'un gain plus ample, on voudrait du moins placer en dehors des stipulations des traités à peu près la moitié du Schleswig, c'est-à-dire la partie

royale, comme si les garanties n'embrassaient que la partie ducale. Le préambule des actes de garantie signés par la France et l'Angleterre est positif, c'est le duché de Schleswig lui-même que ces puissances ont en vue. Que si les actes parlent plus loin de la possession paisible de la partie ducale, que peut-on voir en cela de restrictif? Quel est le but des garanties en général, sinon l'affermissement des droits et des positions qui sont en contestation ou en péril? Ici les difficultés n'étaient possibles que pour la partie ducale du Schleswig; la partie royale ne pouvait être le prétexte d'aucune contestation, étant une ancienne dépendance de la couronne de Danemark replacée simplement sous l'empire du droit de succession au trône établi par la loi royale. Bien que les puissances aient voulu donner et qu'elles aient donné effectivement leur garantie pour tout le duché, elles crurent convenable, à cause des prétentions qui s'étaient élevées et qui pouvaient se produire encore au sujet de la partie ducale, de désigner celle-ci comme objet essentiel de la garantie. Cette pensée apparaît avec clarté dans le cours des négociations, et notamment dans la phrase suivante dont le Danemark demanda l'insertion dans l'acte : « Que sa majesté très chrétienne s'engage à garantir au roi de Danemark le duché de Schleswig et à le maintenir dans la possession paisible de la partie ducale de ce duché. » C'est en ce sens que furent rédigés les traités. La garantie s'est étendue à tout le duché; mais l'effet particulier de cet acte, le maintien du roi de Danemark dans la possession de la partie attaquée, a été défini d'une manière plus précise.

En vérité, il faudrait être pris d'un étrange amour du sophisme pour refuser de voir que si la partie royale du Schleswig n'a point été l'objet d'une stipulation en quelque sorte individuelle, c'est qu'elle était placée au-dessus du doute. La France et l'Angleterre, auxquelles s'est joint plus tard l'empereur de Russie comme chef de la maison de Holstein-Gottorp, ont entendu assurer à la couronne de Danemark la possession perpétuelle de tout le Schleswig, et ces garanties sont depuis lors considérées comme une partie intégrante du système politique de l'Europe. On ne saurait donc y toucher aujourd'hui, sans porter l'atteinte la plus flagrante à ces droits écrits que l'Allemagne invoque. Vous avez voulu couvrir votre ambition sous des prétextes de légalité; vous avez, dans cette pensée, fait un appel à la science, vous avez cru pouvoir profiter de l'obscurité des temps anciens pour faire parler l'histoire en votre faveur, vous l'avez commentée, vous l'avez mise à la torture, et vous lui avez arraché des réponses forcées! Mais lorsque la raison et l'équité, remontant sur les traces de vos sophismes, vont à leur tour interroger ces vieux textes à l'abri desquels vous aviez cru pouvoir vous réfugier, elles obtiennent de l'histoire un langage bien différent de celui que vous lui prêtez complaisamment. Il faut en prendre votre parti, votre science a tort tout comme votre politique; vous êtes injustes dans votre érudition comme dans votre diplomatie, et vous n'avez, en définitive, aucun argument qui vaille, si ce n'est votre force, *ultima ratio*.

L'Europe le sait, et il est vrai de dire qu'elle est unanime à blâmer les arguments, les prétentions et la conduite de l'Allemagne. Ce n'est point un de ces problèmes politiques qui engagent les opinions et divisent les puissances en éveillant leur convoitise et leurs rivalités; c'est, au contraire, une de ces questions sur lesquelles tous les cabinets sont portés à tomber d'accord, parce qu'aucun en dehors de l'Allemagne ne voit rien à gagner à un changement. Tous, en effet,

n'ont-ils pas intérêt à ce qu'une situation aussi importante pour le commerce du monde que le passage du Sund reste aux mains d'une puissance de second ou de troisième ordre qui, par cette condition même, en assure la libre pratique à toutes les marines? Le Danemark, gardien du Sund, rend à l'Europe un service que tous les cabinets apprécient; et, comme ils savent bien qu'un démembrement de ce petit état serait sa ruine, ils ne semblent point disposés à se prêter à ce démembrement tenté par la confédération germanique. Le droit fût-il obscur, que l'intérêt est bien clair. Aussi la Suède, l'Angleterre, la Russie et la France ont-elles protesté, dès l'année dernière, en faveur du Danemark, et il a fallu sans doute l'universelle agitation du monde entier pour détourner un moment leur attention d'un débat qu'elles avaient dès lors pris à cœur. Si grave toutefois que soit en ce moment et pour long-temps encore la situation générale, si grandes que soient les épreuves par lesquelles les divers gouvernemens sont appelés à passer, on n'oubliera pas la guerre du Schleswig ni les droits du Danemark, parce que du respect de ces droits dépend un des plus grands intérêts politiques et commerciaux de l'Europe.

Peut-être l'Allemagne, absorbée par les vicissitudes démocratiques et sociales dans lesquelles elle entre et d'où elle ne sortira pas de si tôt, sera-t-elle, par ses propres réflexions, amenée à comprendre que derrière le Danemark, qu'elle peut battre, il y a la Suède, l'Angleterre, la France et la Russie, contre l'union desquelles ses prétentions ne sauraient prévaloir. Peut-être, dans la profondeur du mouvement d'idées qu'elle accomplit sur elle-même et dont elle attend sa réorganisation, sera-t-elle conduite à sentir toute l'iniquité des prétextes dont elle s'est couverte pour envahir le territoire d'une nation indépendante renfermée dans les limites de son droit. Peut-être, enfin, des considérations d'un ordre moins élevé, quoique puissantes aussi, viendront-elles peu à peu inspirer à l'Allemagne des dispositions plus pacifiques. L'intérêt du commerce, l'intérêt essentiellement démocratique du travail, laissent pour l'avenir une espérance aux amis d'une pacification. Le commerce, en effet, ne peut pas supporter long-temps les calamités que lui attireront les représailles maritimes du Danemark. Ses souffrances vont augmenter chaque jour avec d'autant plus de rapidité, que les catastrophes industrielles, causées par la révolution, s'ajouteront à celles qui sont dues au blocus, et que les maux du dedans se joindront ainsi à ceux du dehors.

Dans toutes les hypothèses et quelle que soit la marche des événemens, il importe pour l'honneur du droit, pour la paix de l'Europe septentrionale, pour le commerce de l'Allemagne elle-même, que cette guerre ait un terme. C'est pour la diplomatie un devoir d'humanité et de prudence de mettre fin à un conflit déjà trop long, qui, sous les prétextes les plus futiles, a déjà coûté beaucoup de sacrifices à un petit état nécessaire à l'équilibre européen.

\*\*\*

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 mai 1849.

Les élections, les affaires de Rome et les affaires d'Allemagne, voilà les trois grandes préoccupations de la quinzaine. C'est demain que commence le dépouillement des scrutins, et le destin du pays est en ce moment au fond de l'urne électorale. Nous avons bonne confiance; nous croyons à la victoire du parti modéré; mais cette victoire n'est pas un dénouement, gardons-nous de le croire; c'est une halte heureuse, rien de plus. La république est un gouvernement laborieux qui oblige les bons à lutter sans cesse contre les méchants.

Quelle que soit l'impatience avec laquelle nous attendons l'avenir contenu dans le scrutin, il est bon cependant de jeter un coup d'œil sur les jours qui viennent de s'écouler, et de voir de quelle manière les deux partis opposés, le parti modéré et le parti du 24 février, se sont préparés aux élections. Le caractère différent des deux partis se montre d'une manière curieuse dans ces préparatifs.

Le parti du 24 février ne comprend que l'émeute et la tyrannie, l'émeute quand il ne règne pas, la tyrannie avec des commissaires quand il a le pouvoir. Voyant approcher les élections, il a pensé qu'il était bon de faire la revue de ses troupes. De là les rassemblemens de la porte Saint-Denis, grossis par la sottise des curieux. Que voulaient les émeutiers de la porte Saint-Denis? Ils voulaient tâter le pouls au public et au gouvernement, c'est-à-dire que, si le public s'était trouvé en veine d'appuyer tant soit peu les attroupemens, et si le gouvernement s'était laissé aller à quelque faiblesse ou à quelque peur en face de l'émeute, eh bien! alors on aurait pu profiter de l'occasion et pousser les choses plus loin. Une émeute peut toujours, selon la grande théorie de M. Ledru-Rollin, devenir une révolution; il n'y faut que deux circonstances : la connivence crédule ou stupide du public, la négligence ou l'aveuglement du pouvoir. Les deux circonstances ont manqué cette fois; le public n'a apporté aux émeutiers

de la porte Saint-Denis que le secours d'une curiosité imbécile. Cette curiosité a l'inconvénient d'embarrasser la répression, jusqu'à ce que la répression se décide à en faire payer les frais aux curieux. Quant à l'autre circonstance, la négligence ou l'aveuglement du pouvoir, elle a encore plus manqué à l'émeute. Le ministre de l'intérieur a soutenu énergiquement la cause de l'ordre, non-seulement par les mesures qu'il a prescrites, mais en défendant à la tribune les droits de la société. Toutes les fois, en effet, qu'il y a de l'agitation dans les rues, la tribune montagnarde fait écho dans l'assemblée. Accusations contre le gouvernement, injures aux ministres, protestations au nom de la liberté en péril, voilà dans l'assemblée nationale l'ordinaire lendemain des émeutes; si bien que le gouvernement, dans ces jours de crise, a toujours la chance d'être fusillé par les vainqueurs ou accusé par les amis des vaincus.

Parmi les préparatifs que le parti du 24 février a faits pour les élections, il faut compter, après la quasi-émeute de la porte Saint-Denis, les pérégrinations de M. Ledru-Rollin. Rendons à M. Ledru-Rollin cette justice, qui peut-être lui sera agréable : il s'acquitte en conscience de son rôle de chef de parti. Quelle activité! quel mouvement! Où est-il? où n'est-il pas? Il est à l'assemblée? non; il est à Châteauroux? non. Il est à Moulins; il est partout, et partout il rencontre le désappointement ou l'échec. C'est l'apanage des partis vaincus, et surtout des partis impossibles. A Châteauroux, dans le banquet préparé pour son éloquence, M. Ledru-Rollin n'avait rencontré que le ridicule; à Moulins, il a rencontré la colère. A Châteauroux, quand il s'est vu conduit au banquet par douze jeunes filles vêtues de blanc, M. Ledru-Rollin a eu des efforts à faire, dit-on, pour garder son sérieux. Eh bien! M. Ledru-Rollin est un ingrat, qu'il nous permette de le lui dire, à moins qu'il n'aime mieux que nous lui disions qu'il est un peu réactionnaire sans le savoir. Les douze jeunes filles de Châteauroux ont paru en 1849 ridicules à M. Ledru-Rollin : ce que c'est que d'avoir une année de plus sur la tête en pareille matière! Il y a un an, tout cela eût semblé charmant, renouvelé des fêtes de 93 et 94, solennel, patriotique, populaire, virginal, que sais-je? Aujourd'hui, cela ressemble à l'opéra joué dans une grange. Juste retour des choses de ce monde! A Moulins, c'est un retour aussi des choses de ce monde que l'émeute et les violences populaires dont M. Ledru-Rollin a failli être victime; mais c'est un triste retour. A Dieu ne plaise que nous approuvions jamais les violences qui se tournent contre nos adversaires, et nous nous associons à la noble et généreuse indignation qu'exprimait M. Odilon Barrot au récit des troubles de Moulins. Il est un sentiment cependant que la conscience publique ne peut pas s'empêcher de ressentir. M. Ledru-Rollin est un des grands agitateurs de notre pauvre pays; il fait souvent appel aux passions populaires : un jour est arrivé où ces passions populaires se sont retournées contre lui. Nous savons bien que M. Ledru-Rollin ne croit pas que les passions populaires soient pour rien dans l'émeute de Moulins. Le peuple porter la main sur un des grands pontifes de la démagogie, fi donc! Hélas! les pontifes de la démagogie se font un peuple imaginaire, un peuple dont ils sont les dieux, peuple peu nombreux, mais très bruyant, qui s'agite dans les estaminets et dans les clubs, qui fuit les ateliers et réclame l'organisation du travail. Ce peuple doit venir en foule inonder les salles des banquets patriotiques; ainsi parlent, ainsi le promettent les sacerdotains aux pontifes. Les pontifes arrivent prêts à

humer l'encens et à prononcer les oracles. Où donc est la foule des fidèles? Les milliers sont réduits à quelques pauvres centaines qui crient beaucoup pour suppléer au nombre par le bruit. Voilà l'histoire de ces grandes convocations patriotiques du peuple de la démagogie; et pendant ce temps-là, que fait le vrai peuple? Il se dit qu'on a fait une révolution pour le rendre heureux et que, depuis cette révolution, il souffre davantage. On l'a donc trompé! Et qui l'a trompé? Les harangueurs, les tribuns, les gens qui viennent en chaise de poste prêcher contre les riches. De ces réflexions à la colère il n'y a pas loin, et de la colère à la violence, dans le peuple, il y a bien près.

Voilà comment le parti du 24 février s'est préparé aux élections. Voyons maintenant le parti modéré.

Partout des comités se sont formés, partout des élections préparatoires ont eu lieu; il y a eu, malgré quelques tiraillemens inévitables, il y a eu dans presque tous les départemens un ordre et une discipline admirables. Partout on s'est incliné devant les noms qu'avait proclamés le scrutin préparatoire. Ainsi pratiqué, ainsi organisé par le bon esprit du pays, le suffrage universel, cette fois encore, sauvera la France. Nous ne sommes point cependant du nombre de ceux qui ont une foi aveugle dans le suffrage universel et qui croient qu'il faut s'y confier comme à une panacée perpétuelle. Nous croyons que le principe du suffrage universel doit être respecté; mais nous croyons aussi que ce principe a besoin d'être organisé par les mœurs, comme aujourd'hui, ou par la loi. La formation des comités et les élections préparatoires ont, pour ainsi dire, créé le suffrage à deux degrés, tel que le voulaient les constitutions de 91 et de l'an m. C'est le fait, ce n'est pas encore le droit; mais il est à souhaiter que la loi consacre l'usage. La vérité et la régularité des élections ne peuvent qu'y gagner. Quelle que soit en effet l'autorité des comités et la bonne foi de leur organisation, il est impossible qu'une institution aussi spontanée ne s'altère pas peu à peu. Les électeurs définitifs choisis par les électeurs primaires feraient l'office des comités et le feraient au nom du pouvoir qu'ils tiendraient de la loi.

Nous venons d'indiquer rapidement de quelle manière le parti du 24 février et le parti modéré se sont préparés aux élections, l'un par l'agitation et le désordre, l'autre par une organisation intelligente et par une discipline patriotique; mais nulle part l'approche des élections n'a eu un effet plus vif et plus décisif que dans l'assemblée nationale.

Quiconque meurt, meurt à malheur,

a dit le vieux poète Villon. Et il a raison; personne ne meurt de bon cœur. L'assemblée nationale n'échappe pas à cette grande loi; elle est mécontente de mourir; ceux-là surtout qui ne doivent pas ressusciter sont mécontents. De là la colère du parti montagnard. *Justo Dei judicio condemnatus sum*, dit un des chartreux de Lesueur qui se redresse dans sa bière, déjà enveloppé du linceul, la figure affreuse et pleine des horreurs de la mort. Ce n'est pas notre faute si les dernières séances de l'assemblée nationale et les dernières colères de la montagne nous ont remis en mémoire ce personnage de Lesueur, cette terrible image du désespoir impuissant. On a beaucoup parlé de conspirations ces jours derniers; nous ne croyons pas qu'on ait plus conspiré ces jours der niers que les autres jours, car nous croyons qu'on conspire toujours, mais nous croyons de plus

qu'on a beaucoup conspiré ces jours derniers pour ne pas mourir. Que n'a-t-on pas tenté, et qui, dans le parti du 24 février, même parmi les plus honnêtes et les plus avisés, ne s'est pas efforcé de mettre la main à cette conjuration des agonisants? M. Marrast n'a-t-il pas cherché lui-même à faire son petit complot ou à découvrir son petit complot? L'idée dominante, en effet, du parti du 24 février, c'est de dire que le gouvernement conspire contre la république. Les proclamations du général Oudinot, les lettres du président de la république, les ordres du jour du général Changarnier, l'éloquence énergique et consciencieuse de M. Barrot, tout est une conspiration contre la république. Ce qui est surtout une conspiration contre la république, c'est le grand *De profundis* électoral qui commence pour les républicains du 24 février. Voyons, parmi toutes ces conjurations, celle qu'a découverte le président de l'assemblée nationale. Le président, un des jours de la semaine dernière, a voulu avoir deux bataillons de plus pour garder l'assemblée. Deux bataillons! et pourquoi? Craignait-on un nouveau 15 mai? Non; mais le président a voulu savoir si une assemblée qui va mourir est encore obéie. C'est la curiosité du malade qui tire sans cesse la sonnette pour voir si ses serviteurs sont attentifs. Le premier bataillon mandé par le président est arrivé; le second n'est pas venu; pourquoi? Peut-être parce qu'on a vu qu'au lieu d'être le signe d'un danger, l'ordre n'était qu'une épreuve. Le général Forez a été mandé par le président; il s'est excusé en disant qu'il n'avait pas reçu l'ordre de son supérieur, et qu'il ne pouvait marcher qu'avec cet ordre. Le président alors a mandé le général Changarnier; le général Changarnier a envoyé un aide-de-camp pour expliquer l'affaire. Le président a fait rapport du tout à l'assemblée, et M. Barrot a reconnu que le droit du président était absolu, mais il a demandé que ce droit ne fût exercé qu'avec discrétion et en cas de nécessité. Or, de nécessité point. Que restait-il donc? Une pointillerie d'étiquette. Cela n'a pas pu servir encore d'occasion pour décréter d'accusation les ministres et le président de la république, les envoyer à Vincennes, déclarer l'assemblée permanente, ajourner les élections, et ne pas mourir enfin, car c'est là le point. Cet incident a servi seulement à témoigner de la bonne volonté de M. le président de l'assemblée, et le président n'en voulait peut-être tirer que cela.

Passons aux affaires de Rome; peut-être est-ce là que l'assemblée aura trouvé ce moyen de ne pas mourir qu'elle cherche si ardemment.

Le général Oudinot a débarqué avec ses troupes à Civita-Vecchia. Il a été bien reçu par les habitans, et ce bon accueil a pu lui faire croire qu'il serait également bien reçu à Rome. Beaucoup le lui disaient. Il a donc marché sur Rome, afin de voir si la présence des troupes françaises déterminerait Rome à s'affranchir du joug des condottieri qui la tyrannisent sous prétexte de la défendre. Les condottieri ont engagé le feu; les Romains sont restés neutres. L'attaque a été infructueuse, et nous avons été forcés de nous retirer après avoir essuyé quelques pertes.

A cette nouvelle, le président de la république a écrit une lettre au général Oudinot pour rendre hommage au courage des soldats et pour déclarer au général qu'il ne serait ni abandonné ni désavoué. Le procédé est noble et habile. C'est après un échec, s'il y en a eu un, qu'un général a besoin d'être encouragé. Le général Changarnier a envoyé aux généraux qui sont sous ses ordres

la lettre du président de la république, ajoutant, comme nous, qu'il vaut mieux soutenir les siens que de les désavouer. Voilà toute l'affaire, et voilà la grande conspiration qui doit être punie, selon les montagnards, par la déchéance du président de la république, « de ce coureur d'aventures, dit *le Peuple*, arrivé par l'intrigue au premier poste de l'état; » l'intrigue, vous le savez, de six millions de suffrages!

Essayons de fixer quelques-uns des points capitaux de ce débat, dont l'Italie et la lettre du président ont été le prétexte.

Dans les gouvernemens démocratiques, les généraux d'armée ont une obligation de plus que dans les autres gouvernemens : c'est l'obligation de ne jamais essayer d'échec, si petit qu'il soit. Une de leurs patrouilles est-elle battue? aussitôt la trompette d'alarme retentit. Telle est l'histoire du général Oudinot. Il a cru que Rome était disposée à lui ouvrir ses portes. Rome a résisté; mais cette Rome, quelle est-elle? Est-ce la vraie population romaine? ou bien est-ce ce rassemblement de démagogues de tout genre qui, chassés de toute l'Italie qu'ils ont perdue par leurs folles violences, ont fait de Rome leur dernier refuge? Il y a en Europe en ce moment une population qui n'a point de patrie, qui n'est ni française, ni allemande, ni italienne : c'est la tribu de la démagogie, qui va partout compromettre la cause de la liberté et ressusciter par contre-coup le pouvoir despotique. C'est cette tribu qui règne à Rome et qui s'y barricade contre nos soldats; c'est cette tribu que la montagne à Paris appelle la république romaine et le peuple romain. Il a plu même à l'assemblée nationale, dans un moment d'erreur panique, de déclarer que le général Oudinot, en attaquant Rome, avait détourné l'expédition du but qu'elle devait avoir. Étrange déclaration! De deux choses l'une cependant : il faut reconnaître le triumvirat romain et il faut le soutenir, ou bien il faut y substituer un gouvernement libéral et régulier. C'est ce gouvernement libéral et régulier que nous voulons fonder à Rome, de concert avec le pape. Tel est le but de notre expédition. Que fait donc l'échec du général Oudinot, si tant est qu'il ait subi un échec? Change-t-il nos intentions? Fait-il que le gouvernement du pape, libéralisé par nos conseils et par notre appui, ne soit plus celui que nous voulons? Le gouvernement des triumvirs est-il plus légitime à nos yeux depuis qu'il nous a tiré des coups de fusil? Si nous étions entrés à Rome sans coup férir, qu'eussions-nous fait? Nous eussions rétabli le gouvernement pontifical, en stipulant les garanties libérales que le temps comporte. C'est là encore ce qui nous reste à faire à Rome; c'est là le vrai but de notre expédition. Les déclamations de la montagne et les résipiscences de l'assemblée n'y peuvent rien changer.

Ces déclamations seulement doivent nous apprendre à mieux connaître encore les grands citoyens de la démagogie. Ils se proclament de temps en temps les dépositaires uniques du patriotisme. Quels patriotes! et comme on a bien vu que leur patrie ce n'est pas la France, mais la démagogie! Ce sont des sectaires; ce ne sont plus des citoyens. Quel empressement à lire les bulletins de l'étranger, quand ils racontent nos échecs! Quels récits de l'enthousiasme belliqueux des Romains! *Le Peuple* rapporte une lettre qui contient ces mots : « Le quartier de Trastevere entier, enfans, hommes et femmes, est en armes aux barricades; les femmes menacent, après avoir épuisé tous moyens de défense,



*de jeter des croisées leurs petits enfans sur les assaillans.* » Et cette monstruosité grotesque est louée comme de l'héroïsme. Certes, c'est après de pareils traits qu'il y a lieu de répéter, avec le brave général Leflo, les vers de Corneille :

Et je rends grace aux dieux de n'être point Romain  
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

La montagne avait réussi contre le général Oudinot; elle s'est crue en veine de succès, et elle a attaqué la lettre du président de la république au général Oudinot. Cette lettre est-elle un acte politique? Nous n'hésitons pas à répondre : Oui! et il nous semble que c'est l'acte d'une bonne politique, non-seulement parce qu'elle encourage et soutient notre expédition, mais parce qu'elle en proclame l'intention et le but, en face du vote de l'assemblée qui faussait cette intention et ce but. Ainsi le président se prononce contre l'assemblée? — Oui, et c'est son droit, puisqu'il est responsable. Plus nous allons, plus nous voyons que ceux qui ignorent le plus la constitution de 1848 sont ceux qui l'ont faite. Les plus hardis républicains gardent, sans le savoir, les routines de la monarchie constitutionnelle. Ils croient toujours qu'avec un vote de l'assemblée on peut changer le ministère et la politique du gouvernement; c'est une grosse erreur depuis 1848. Le ministère et le président sont responsables; ils peuvent donc être mis en accusation et condamnés à la déchéance. Mais tant qu'ils ne sont pas déchus par jugement, ils gouvernent comme bon leur semble, quelle que soit la volonté de l'assemblée. C'est comme dans l'ancienne Constantinople où le sultan et son vizir gouvernaient absolument, tant qu'ils n'étaient pas étranglés par les janissaires. La monarchie constitutionnelle était un gouvernement où tous les pouvoirs étaient tenus de se mettre d'accord. La république de 1848 a dispensé les pouvoirs publics de cette loi d'accord et d'unité. La chambre est souveraine, elle ne peut pas être dissoute; mais, de son côté, le président est responsable et, par conséquent, absolu, tant qu'il n'est pas déchu. La chambre peut avoir une politique, le président peut en avoir une autre. Qui jugera? qui sera arbitre? personne. La chambre ne peut pas en appeler au pays par une dissolution; le président non plus; le président peut seulement être déchu, mais il ne peut pas être dirigé ou corrigé. Il n'y a pas d'autre moyen de l'empêcher d'être un despote que d'en faire un martyr. Notre gouvernement ressemble à un chariot qui a, il est vrai, ses deux roues; seulement on a oublié de les lier et de les unir.

La lettre du président est un acte de politique personnelle, mais un acte permis et légal, ne l'oublions pas, depuis 1848. Le roi n'aurait pas pu écrire cette lettre; le président l'a pu. Une des causes de la révolution de février a été, dit-on, la trop grande influence personnelle du roi : soit! C'est sans doute pour cela qu'on a fait de l'influence personnelle du président un des principes fondamentaux de la république. Ce qui était l'abus est devenu le droit. O sagesse des révolutions!

Comme la lettre du président est un acte légal, le général Changarnier a pu légalement aussi la mettre à l'ordre du jour de l'armée ou l'envoyer aux généraux sous ses ordres, comme on voudra. Nouvelle dénonciation dans l'assemblée

de la grande conspiration ourdie contre la république. Demandons la déchéance du président, des ministres, du général Changarnier; demandons que tout le monde meure plutôt que nous. Vains efforts, hélas! vaines convulsions de l'agonie! Il faut mourir; il n'y a ni violences ni déclamations qui puissent l'empêcher. Oui, l'Italie a vu s'évanouir les espérances de liberté et d'indépendance qu'elle avait conçues il y a dix-huit mois; mais à qui la faute, si ce n'est à la démagogie? Et ce n'est pas votre vie ou votre puissance qui la sauverait; ce serait là au contraire ce qui achèverait de la perdre. Oui, l'Allemagne est en feu; mais, là encore, à qui la faute, si ce n'est à la démagogie, qui a voulu changer en mouvemens républicains les efforts que l'Allemagne faisait pour arriver à l'unité? Et croyez-vous que si vous viviez, si vous régniez, l'Allemagne en serait plus forte? Non! les fous en seraient plus fous, parce qu'ils espéreraient votre appui, et les sages, effrayés, se rejetteraient vers le despotisme, comme vers la dernière chance de salut. Oui, en France même, nous voyons bien que cette liberté que nous avons tant aimée, la liberté sage et régulière que comportait la monarchie constitutionnelle, perd chaque jour du terrain. Le président y peut ce que ne pouvait pas le roi, les généraux y sont puissans et décisifs; mais ici encore à qui la faute, si ce n'est à la démagogie, et si vous continuiez à vivre, si jamais vous parveniez à vous emparer du pouvoir, loin de rappeler au culte de la liberté, vous en écarteriez à jamais tous ceux qui en gardent encore le regret, sinon l'espérance. Nous n'avons pas le moindre goût pour le gouvernement du prétoire; mais, quand il faut choisir entre le prétoire et le carrefour, entre la force disciplinée et la force brutale, nous n'hésitons pas. Nous n'aimons pas le pouvoir du salire; mais le sabre intelligent et honnête vaut mieux que la pique sauvage et sanguinaire. Il y aurait eu, il y a deux ans, bien des réflexions à faire, et des réflexions justes, si le roi avait écrit la lettre du président, et si M. le duc d'Aumale, gouverneur-général de l'Algérie, avait mis cette lettre à l'ordre du jour. Autres temps, autres soins. La stratégie aujourd'hui l'emporte sur la légalité; car nous sommes en guerre, il ne faut pas se le dissimuler.

Nous avons parlé de l'état de l'Allemagne. Cet état, tel qu'il est depuis un mois, mérite une attention particulière.

L'unité est un grand et beau sentiment; il a fait la force de l'Allemagne en 1812 et en 1813, et nous sommes touchés quand nous entendons un des vieux chantres du patriotisme teutonique de 1812 s'adresser d'un ton solennel aux rois allemands pour les conjurer d'accomplir l'œuvre de l'unité germanique. « Rois allemands, dit le vieil Arndt, l'auteur de la chanson *Où est la Patrie allemande?* nous sommes au quatrième acte du grand drame épique de l'Europe et de l'Allemagne. Le premier acte, l'acte de notre Allemagne, ce sont les grandes années 1813 et 1815; le second acte, c'est 1830; le troisième, 1848, et maintenant, en 1849, telle est la rapidité du temps qui vole et qui s'enfuit, nous sommes au quatrième acte. Quand viendra le cinquième? Je ne le sais pas; mais si vous n'êtes pas prudens, ô rois allemands, il ne se fera pas long-temps attendre. Vous me répondrez peut-être : Que viens-tu nous prophétiser, vieux corbeau blanchi par l'âge? Qu'est-ce que ce cinquième acte dont tu menaces les princes et les rois? — Non! non! je ne menace point; je

prédis avec calme et avec paix, car mes pieds sont au bord de la tombe et mes yeux n'ont plus à voir que bien peu des choses de la terre. Je n'ai donc point de signes pour vous menacer; c'est l'ancien des jours, c'est Dieu qui vous menace avec les signes de sa justice. »

Voilà de terribles paroles : qu'est-ce donc qui pousse le vieil Arndt et les partisans de l'unité germanique à parler de ce ton? Hélas! c'est que l'unité de l'Allemagne, comme la rêvaient les glorieux étudiants de 1813, devient de plus en plus une chimère impraticable; c'est que cette unité, telle qu'on a voulu la fonder, est condamnée par l'expérience. De là l'impatience des vieillards qui ne peuvent pas se décider à croire qu'ils ne verront point le jour de salut qu'avait espéré leur jeunesse.

Expliquons brièvement où en est arrivée cette œuvre de l'unité allemande, qui ne s'est perdue, comme tant d'autres choses, que pour s'être exagérée.

Nous avons souvent entendu dire que les livres allemands étaient admirables dans la préface et dans les digressions. Le point difficile est la conclusion; c'est là où ils pèchent. Telle est un peu l'histoire de l'unité germanique. Tant qu'il s'est agi de prêcher cette unité comme un sentiment, d'en rechercher les traces dans l'histoire, tout a été à merveille; c'était la préface. Quand il s'est agi même de faire une constitution commune à l'Allemagne et d'en discuter les articles, cela allait encore fort bien à Francfort; c'étaient les digressions. Mais il a fallu enfin arriver à la conclusion, il a fallu donner un chef à cette Allemagne centralisée; il a fallu rendre obligatoire cette constitution centralisatrice. Après avoir long-temps hésité et long-temps flotté, la diète de Francfort, à la fin du mois de mars, fit un coup de tête; elle nomma le roi de Prusse empereur d'Allemagne. Comment la diète était-elle arrivée à cette décision? Comment le roi de Prusse, autrefois peu populaire à Francfort, l'était-il assez tout à coup pour être proclamé empereur? Nous avons expliqué dans leur temps ces bizarres vicissitudes, et nous n'avons pas à y revenir. Qu'il nous suffise de dire que la motion de nommer le roi de Prusse empereur d'Allemagne a été faite à Francfort par M. Welcker, c'est-à-dire par un des anciens antagonistes de l'influence prussienne. Qui a pu décider M. Welcker à ce coup de tête? L'idée que l'œuvre de l'unité de l'Allemagne, qui était son rêve favori, devenait impossible, si un grand état comme la Prusse n'en faisait pas son affaire. C'est une politique de désespoir qui a inspiré M. Welcker et qui a déterminé le vote du 28 mars, c'est-à-dire l'élection du roi de Prusse comme empereur héréditaire d'Allemagne. Cette politique de désespoir a hâté la marche des événements, elle ne l'a pas changée.

Pour se donner le plaisir d'avoir un empereur des Allemands, un successeur de l'empereur Barberousse, il avait fallu faire bon marché du pouvoir impérial; il avait fallu, afin d'obtenir les votes de la gauche dans l'élection impériale, consentir au *veto* suspensif, à l'élection des membres de la diète par le suffrage universel, etc.; il avait fallu enfin que l'empereur n'eût que le pouvoir d'un président de république. Voilà la couronne impériale qu'on offrait au roi de Prusse. On allait chercher un empereur à Berlin, mais on n'y portait pas un empire.

Le roi de Prusse est de l'école historique; il est aussi de cette noble et chimérique génération de 1812 et de 1813, dont la destinée semble être de pour-

suivre toute sa vie une utopie et un rêve, et dont l'imagination a toujours dupé le patriotisme. Mais le roi de Prusse est roi depuis huit ans. Il n'a peut-être rien oublié, mais il a beaucoup appris. Il trouva donc qu'on lui apportait un grand nom, un grand embarras et un petit pouvoir. Il ne refusa pas sèchement la couronne qu'on lui offrait, mais il déclara qu'il ne pouvait l'accepter qu'après s'être entendu avec les rois, les princes et les villes libres de l'Allemagne, et avoir examiné avec eux si la constitution de Francfort convenait aux membres et au corps général de la confédération germanique. Quel coup de théâtre que cette réponse ! Voilà une assemblée qui se croyait souveraine, qui avait fait, dans la bonne foi de sa souveraineté, une constitution et un empereur. Le premier mot que lui dit cet empereur élu, c'est qu'elle n'est pas souveraine, que le vieux corps de la confédération germanique subsiste encore, avec ses rois, ses princes et ses villes libres; que c'est à ces rois, à ces princes et à ces villes libres, d'accepter la constitution, après l'avoir examinée. Que sommes-nous donc alors? ont dû se dire les publicistes et les historiens de Francfort, en entendant cette réponse polie, mais claire. Le roi de Prusse, en effet, traitait la diète constituante de Francfort comme si elle n'était encore que cet anté-parlement de 1848 qui a commencé la révolution germanique. Les dramaturges de Francfort croyaient avoir fait leur cinquième acte. La réponse du roi de Prusse les renvoyait au prologue.

C'est ainsi que la députation de la diète de Francfort, qui était allée à Berlin sans y porter un empire, en revint sans rapporter un empereur. C'était juste. Que faisait-on cependant à Vienne?

L'école historique n'a jamais beaucoup dominé à Vienne. L'Autriche a profité de l'enthousiasme de 1812 et de 1813; mais elle n'en a jamais été dupe. Le vieil empereur François II n'avait aucune prétention et aucune prédilection littéraires; l'empereur Ferdinand, son successeur, non plus. La révolution faite pour accomplir l'unité germanique n'avait guère de chances de plaire à Vienne. Elle était contraire aux intérêts, aux goûts de l'Autriche, et ce qui se mêlait de démocratique à cette révolution n'était pas fait pour lui concilier la faveur de la cour de Vienne. Cependant on était en 1848, dans cette année d'expansion révolutionnaire; l'Autriche avait ses grands embarras de l'Italie et de la Hongrie. Elle sembla accepter de bonne grace la tentative de Francfort; elle alla même plus loin, et prêta complaisamment un de ses archiducs à la révolution. L'Autriche, en effet, a des archiducs pour toutes les situations; elle en avait même un, chose extraordinaire, pour la situation révolutionnaire de l'Allemagne. C'était l'archiduc Jean : sa longue disgrâce à Vienne le préparait à merveille pour sa fortune de Francfort. Ennemi juré de Napoléon, il ne voyait, dès 1810, de salut pour l'Allemagne que dans l'intime union de tous les princes. Dès 1810, il voulait marcher avec le peuple et rejetait l'axiome des souverains allemands : Tout pour le peuple, rien par le peuple. Grand ami de l'unité germanique, et même partisan de la démocratie, vivant à Gratz, loin de la cour, avec sa femme, fille d'un simple maître de poste, l'archiduc Jean était un de ces princes comme les révolutions aiment à en prendre sur les marches des trônes pour s'autoriser et s'encourager. En 1842, dans l'année de recrudescence du teutonisme, l'archiduc Jean avait porté un toast à l'union de l'Al-

lemagne : « Tant que la Prusse et l'Autriche, avait-il dit, tant que toute l'Allemagne, aussi loin que s'étend la langue allemande, sera unie, la puissance de la patrie allemande sera aussi inébranlable que les rochers de nos montagnes (1). »

Lorsque la diète populaire de Francfort se mit à l'œuvre de l'unité germanique, et qu'elle voulut avoir le plus promptement possible une image de son œuvre, elle décerna la lieutenance générale de l'empire à l'archiduc Jean. Tout contribua à cette désignation, ses sentimens, sa vie démocratiques, son titre d'archiduc impérial, et les souvenirs de l'empire d'Allemagne, si long-temps unis aux souvenirs de la maison d'Autriche.

Bientôt cependant l'Autriche, à travers les révolutions qui bouleversaient ses provinces conquises comme ses provinces héréditaires, essaya de se constituer. La constitution d'Olmütz forma le nouveau faisceau de la monarchie autrichienne. Dans ce faisceau, les états allemands de l'Autriche avaient place, et semblaient par conséquent ne plus pouvoir faire partie de l'Allemagne. Ajoutez que la diète de Francfort avait décidé elle-même qu'aucun état allemand ne pouvait faire partie d'un état étranger. Cette jalousie patriotique était belle; mais elle rompa le lien qui unissait l'Autriche à l'Allemagne. Pour rester allemande, il fallait que l'Autriche cessât d'être elle-même. De là un premier point de séparation entre Vienne et Francfort. Bientôt la querelle s'envenima; l'élection du roi de Prusse comme empereur héréditaire d'Allemagne sembla un défi jeté par la diète de Francfort à l'Autriche. L'Autriche ne fit pas attendre sa réponse, et, pour qu'elle fût plus significative, elle l'adressa, non pas à Francfort, mais à Berlin.

La note autrichienne du 8 avril a la première posé la question, comme elle est posée aujourd'hui dans toute l'Allemagne. Cette note déclare hardiment ce que la réponse du roi de Prusse laissait seulement entendre. « La constitution de Francfort n'est qu'un projet; ce projet ne sera une loi que lorsque les divers états de l'Allemagne l'auront adopté. L'assemblée nationale a donc outrepassé ses droits en publiant comme loi une constitution qui n'est qu'un projet. Elle a également outrepassé ses droits en voulant, sans autorisation, donner à l'Allemagne un empereur héréditaire. Aussi pour l'Autriche, désormais, l'assemblée nationale n'existe plus. » Voilà ce qui s'adresse à l'assemblée sous le couvert du roi de Prusse; mais, dans cette note, il y a aussi quelque chose qui s'adresse au roi de Prusse directement, c'est la déclaration formelle que le roi de Prusse peut, comme membre de la confédération germanique, faire à l'Autriche toutes les propositions qu'il voudra, mais qu'il ne doit plus s'appuyer des vœux et des délibérations de l'assemblée de Francfort, parce que dorénavant, dit l'Autriche, « cette assemblée ne peut ni exercer d'influence sur des mesures tendant à la formation d'un nouveau pouvoir central, ni prendre part à des délibérations pour amener un accord sur la constitution qu'elle-même a déclarée achevée. »

Ce langage est clair : l'Autriche dit à la Prusse : Voyons ! décidez-vous. Voulez-vous parler comme on parlait dans l'ancienne Allemagne, avant 1848, de

(1) *Vie de l'archiduc Jean d'Autriche*, par Schneidawind. Schaffouse, 1849.

dynastie à dynastie, de prince à prince; nous sommes prêts à vous écouter. Mais si vous voulez parler au nom de l'assemblée de Francfort, si vous voulez mêler dans vos affaires l'assemblée nationale, nous ne vous écouterons pas; car, pour nous, il n'y a plus d'assemblée nationale. Elle a fait son temps. Elle est de l'an passé. Laissons donc de côté toutes les vieilleries d'hier, et expliquons-nous, je ne demande pas mieux; mais pas de tiers populaire dans nos entretiens.

Sur ce fier langage nous devons faire deux courtes remarques. La première, c'est que l'Autriche le tient, quand elle est livrée aux plus grands embarras. Il faut donc qu'il lui soit inspiré. Or, il n'est pas difficile de deviner quelle est la puissance qui inspire à l'Autriche son langage; c'est la Russie qui, après s'être tenue toute l'année dernière immobile et armée, attendant les occasions, prête à profiter des inimitiés et des répugnances que la démagogie ne manque jamais de créer contre la liberté, croit aujourd'hui que le temps est venu et envoie ses troupes en Hongrie au secours de l'Autriche pour combattre « une révolte qui n'est plus seulement autrichienne, mais européenne. » Telles sont les paroles de la Russie, et elles sont significatives, car la révolte européenne n'est pas seulement en Hongrie; elle est en Allemagne, elle est en Italie, nous allions dire, Dieu nous pardonne! prenant le mot de la Russie dans son sens le plus intime, que la révolte européenne est aussi en France.

La seconde remarque que nous voulons faire sur la note autrichienne, c'est qu'elle avait pour but de déconcerter la double politique que la Prusse semblait suivre. La Prusse en effet avait double visage: à Vienne visage monarchique, à Francfort visage populaire et surtout germanique. Quelques personnes ne manquaient pas de voir dans cette double politique une marque de cette habileté ambitieuse à l'aide de laquelle la Prusse s'est peu à peu agrandie en Allemagne. On expliquait par la perfidie ce qui peut s'expliquer plus naturellement par la faiblesse et l'incertitude des conseils humains. Il y avait en effet pour la Prusse deux politiques à suivre, la politique populaire et la politique monarchique. La politique populaire était pompeuse et périlleuse. Il fallait, disaient les partisans de cette politique, se donner au peuple, accepter la couronne impériale, se mettre hardiment à la tête de l'Allemagne démocratique et faire au besoin la guerre à l'Autriche. Cette politique a eu sa vogue à Berlin, dans les rues, il est vrai, plus qu'à la cour, et déjà les journaux prêchaient la guerre et invoquaient les manes des héros de la guerre de Silésie; mais pendant ce temps le régiment de l'empereur François, c'est le titre que porte un des régimens de l'armée prussienne en souvenir de la confraternité de la Prusse et de l'Autriche en 1813 et 1814, le régiment de l'empereur François inaugurait solennellement dans sa caserne le portrait de l'empereur actuel d'Autriche. Ce n'est pas un des traits les moins curieux à noter que cette répugnance qui existe presque partout entre l'armée et la démagogie. L'instinct de la discipline repousse l'instinct du désordre. L'armée eût obéi si le roi eût décidé la guerre; mais le rôle de Charles-Albert, c'est-à-dire d'un roi faisant la guerre pour la démagogie qui doit le détrôner s'il réussit, et l'abandonner s'il succombe, ce rôle n'avait rien qui pût tenter le roi de Prusse.

Nous venons d'indiquer les différentes combinaisons entre lesquelles la pensée du gouvernement prussien a pu flotter. Bientôt cependant il s'est décidé avec

une fermeté qu'il n'avait pas montrée jusqu'ici, et il s'est rattaché purement et simplement à la note autrichienne du 8 avril, c'est-à-dire à la politique russe, à l'idée que l'occasion était venue pour les gouvernemens de faire la police en Europe et de s'y employer hardiment.

Depuis ce moment, les choses ont marché avec rapidité, et la querelle est aujourd'hui engagée partout en Allemagne entre les princes allemands et la grande médiatisation démocratique qu'avait voulu opérer la diète populaire de Francfort. En Prusse, en Saxe, en Hanovre, les assemblées particulières de ces derniers pays se prononçaient pour la constitution de Francfort; les gouvernemens ont dissous les chambres. De son côté, la diète de Francfort a décrété l'immutabilité de la constitution qu'elle a faite. Plus de transaction! On parle de troupes prussiennes qui se rassemblent près de Mayence et qui menacent l'assemblée de Francfort. La diète décide que le président est autorisé à convoquer l'assemblée nationale partout et quand il le jugera convenable; que cent membres peuvent demander une réunion extraordinaire; que l'assemblée peut délibérer et voter quand il y a cent cinquante membres. L'assemblée est composée de six cent cinquante membres. Toutes ces mesures, comme on le voit, sentent l'agitation et l'extrémité révolutionnaires, cette dernière surtout. Beaucoup de membres, en effet, se sont retirés peu à peu de l'assemblée, les membres qui représentent l'Autriche par exemple, les uns en expliquant les motifs de leur départ, les autres à *la française*, comme disent les journaux allemands, c'est-à-dire sans dire adieu. Le lieutenant-général de l'empire, l'archiduc Jean, dit lui-même qu'il n'a plus que quelques jours à rester à Francfort. Ainsi, une assemblée de six cent cinquante membres réduite peut-être à cent cinquante et persistant à représenter l'Allemagne et le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif prêt à quitter la partie, voilà l'état de Francfort. Ne nous y trompons point cependant : il y a là encore une grande force morale, quelles que soient les fautes qu'ait faites l'assemblée nationale dans ses derniers jours. La constitution qu'elle a décrétée n'est certes pas excellente; mais comme, au lieu d'en demander la révision par les moyens légaux, les princes allemands la traitent de simple projet de constitution, comme ils nient la légitimité de tout ce qui s'est fait en 1848, et qu'ils en veulent l'antéanissement au lieu d'en demander le triage, l'Allemagne s'inquiète et s'agite, nous ne disons pas seulement l'Allemagne démagogique, dont c'est le métier d'agiter et d'affaiblir tout ce qu'elle touche, mais l'Allemagne libérale et modérée. Malheureusement cette Allemagne libérale et modérée que nous aimons et qui a tous nos vœux et toutes nos sympathies, cette Allemagne libérale qui a dirigé la diète pendant la plus grande et la plus belle partie de sa durée, ce n'est pas elle qui a posé la question dans ces derniers temps. Elle a laissé les partis extrêmes s'emparer de la direction des affaires. La question de l'empereur héréditaire a disparu dans la mêlée qu'elle a soulevée. Il ne s'agit plus de savoir s'il y aura un empereur, et si cet empereur sera le roi de Prusse; il s'agit de savoir si la constitution de Francfort, ou plutôt si la souveraineté du peuple allemand sur lui-même sera recon nue. 1848 a créé une nouvelle Allemagne qui croit à son droit, mais qui ne demande pas mieux que de le modérer. C'est ce droit qui est nié absolument par la politique monarchique qui vient du Nord.

Ce droit, c'est le nôtre, et non pas seulement depuis 1848, grâce à Dieu, mais depuis 1789. Nous ne lui souhaitons donc pas plus de légitimité qu'il n'en a à nos yeux; mais nous lui souhaiterions en Allemagne, pour la lutte qu'il va avoir à soutenir, d'autres circonstances que celles qu'il rencontre en ce moment, et d'autres défenseurs aussi. Pour défenseurs, nous aimerions mieux les libéraux prussiens de la diète de Berlin en 1847 que les doctrinaires de l'unité germanique ou les démagogues. Nous aimerions mieux aussi, quant aux circonstances, que le droit de souveraineté du peuple allemand n'eût pas à soutenir la lutte après et à côté des répugnances qu'ont partout soulevées en Europe les excès de l'esprit démagogique.

Si, comme l'Italie, l'Allemagne succombe, c'est à la démagogie encore que nous nous en prendrons. Là, comme ailleurs, elle aura gâté la cause de la liberté.

Grande leçon donc pour la France que le spectacle de l'Allemagne en ce moment. Ce qui compromet en Allemagne la cause de la liberté, c'est qu'à Francfort le parti modéré, soit négligence, soit désunion, n'est pas resté maître de la conduite des affaires. Ce n'est pas lui qui a posé la question dans le procès qui va s'engager. Puisse, au contraire, le parti modéré en France rester toujours maître de poser la question au dedans et au dehors! Nous ne nous dissimulons pas les conséquences de la chute de l'Allemagne, si elle succombe; c'est la France alors qui est en ligne contre le despotisme septentrional, et c'est à Paris que les partisans de ce despotisme diront qu'il faut venir faire la police, parce que c'est à Paris, selon eux, qu'est le foyer de l'agitation révolutionnaire. Ce conflit qui est possible, nous ne le craignons pas si le parti modéré détermine les termes dans lesquels il soutiendra la lutte, opposant l'esprit libéral et non pas l'esprit démagogique aux bravades de l'esprit despotique. Mais si, selon la vieille et fatale routine des partis révolutionnaires, on cherche la force dans l'agitation, si on installe l'anarchie dans les villes sous prétexte d'installer la victoire dans les camps, si c'est enfin la démagogie qui combat le despotisme, tout est perdu, et nous craignons que la liberté, n'ayant pas su se défendre contre l'anarchie, ne sache pas non plus défendre l'indépendance nationale.

---

En Autriche et en Turquie, les événemens marchent avec rapidité. Les succès de l'armée magyaro-slave, sans être éclatans, ont été poussés avec vigueur par ces rudes Polonais dont il faut bien reconnaître l'entrain militaire. Assurément, le prince Windischgrætz leur a fait la partie belle; il eût entrepris de relever de sa propre main les Magyars abattus; il eût voulu, de propos délibéré, compromettre la fortune du vieil empire rajeuni, ce semblait, par les jeunes peuples slaves, qu'il n'eût pas mieux réussi.

Au fait, il n'est point donné à tout le monde d'être heureux à l'âge du prince Windischgrætz, et peut-être était-il moins facile de cueillir des lauriers sur le sol hongrois qu'à Custozza et à Novare, pour deux raisons: d'abord, parce que



L'armée magyare a été fort long-temps tout imaginaire et ensuite parce qu'elle a combattu vivement le jour où elle a été formée par Dimbinski et Bem. Le chef du parti des vieux Autrichiens aura donc réduit la fière Autriche à cette extrémité d'un état qui craint de ne pouvoir plus se soutenir par lui-même; il aura donc condamné ce cabinet de Vienne, hier encore si hardi, à implorer le secours d'une armée étrangère, et tout cela quand un peu plus de stratégie et une politique plus constitutionnelle eussent assuré au nouvel empereur le concours dévoué des populations les plus belliqueuses de l'empire. Il semble qu'il y ait des époques où les hommes soient pris fatalement de vertige et aillent comme à dessein se heurter contre les obstacles, lorsque chacun pourtant s'évertue à leur crier : gare! L'Autriche vient de passer par une de ces époques, et l'on ne saurait nier que le mal ne soit profond, quoique l'on ne puisse dire encore que la situation soit désespérée. D'un côté, des populations hostiles, dès à présent bien armées, enhardies par de récents succès, d'ailleurs enthousiastes, exaltées au-delà de toute imagination par la victoire, tant elles sont persuadées qu'elles combattent pour le salut de l'Europe et la liberté du monde; de l'autre, des populations hier amies, dévouées conditionnellement au pouvoir, aujourd'hui déçues dans les espérances qu'on leur avait données, quelques-unes déjà rangées sous le drapeau de l'insurrection, les autres ébranlées dans leur fidélité et forcées de ne plus songer qu'à elles-mêmes en cessant de s'inquiéter de la destinée de l'empire : d'un côté la haine et de l'autre l'abandon, tels sont les deux écueils entre lesquels l'Autriche se débat en ce moment avec une armée dont l'organisation a beaucoup souffert.

Si le plan de conciliation conçu et pratiqué par Dimbinski et Bem pouvait recevoir tout son développement, si M. Kossuth, profitant de sa qualité de Slave de naissance et de nom, entrait franchement et allait jusqu'au bout dans cette voie de transaction sur le pied d'égalité entre les Magyars et les Slaves, sans nul doute le péril serait immense, car l'armée autrichienne ne peut plus guère se recruter que parmi les Croates, les Illyriens et les Tchèques. Les paysans de la Gallicie refusent déjà l'enrôlement : mourir pour mourir, autant vaut jouer la partie sur le sol national en résistant aux recruteurs que d'aller courir cette chance sur de lointains champs de bataille dans les rangs des impériaux. Les paysans de la Gallicie ont ainsi, d'apparence, fait beaucoup de chemin depuis le temps où, dans l'excès d'un désespoir envenimé, ils avaient toute confiance en l'autorité de l'empereur. Il est juste de dire toutefois que, malgré la scission qui s'est faite entre le ministère autrichien et les Slaves, ces peuples, tout en se retranchant dans leur politique nationale, sont encore assez loin de s'entendre pleinement sur les conditions d'une alliance avec les Magyars. Les Polonais ont accepté l'alliance sans autre condition que celle d'une politique conciliatrice; mais les Polonais n'ont pas à régler avec les Magyars des questions d'intérêt pareilles à celles qui ont provoqué le soulèvement de Jellachich. Il ne suffit pas aux Magyars, pour gagner les Croates à leur cause, il ne leur suffit pas de vagues paroles de liberté et d'égalité, il faut des actes, des concessions, des traités qui, par malheur, entraînent tous la dissolution de la Hongrie et aboutissent à remplacer ce royaume par une confédération transitoire, en attendant l'indépendance absolue de chacune des races de la Hongrie. C'est là le sacrifice su-

prême sans lequel les Magyars ne peuvent en aucune façon compter sur une victoire définitive, sans lequel même ils n'ont peut-être aucun moyen d'échapper, dans un prochain avenir, à une ruine complète, inévitable; c'est un sacrifice pourtant qui coûte à leur amour-propre presque autant que la mort même, qu'ils promettent et ajournent, qu'ils font en parole et retirent en fait, qu'ils tiennent d'ailleurs pour une abdication de leur destinée. Jetés comme en un étroit campement entre les deux grandes races germanique et slave, sans issue ni sur la mer ni sur un fleuve libre, ils soutiennent contre les fatalités historiques une lutte inégale, qui les remplit d'incertitudes, les exalte, les aveugle, paralyse leurs résolutions dans le succès de même que dans la défaite. C'est l'espoir qui reste encore à l'Autriche.

M. Kossuth veut-il, oui ou non, l'indépendance de la Croatie, de la Waïvodie serbe et de la Transylvanie? Combat-il pour le principe de l'égalité des races et des nationalités, ou bien pour la prépotence de la race magyare sur les races diverses de la Hongrie? Veut-il la déchéance de la maison de Habsbourg, ou bien ne veut-il que le rétablissement du vieil empereur autrichien, roi constitutionnel de Hongrie à la place du jeune empereur créé par l'influence slave? Il est permis de conserver des doutes sur tous ces points et de penser que M. Kossuth, arrivé au moment de prendre une résolution décisive, hésite et s'abîme dans les perplexités d'une situation périlleuse, même au sein de la victoire.

Sans doute, le mouvement libéral de la Bohême et de la Croatie prend chaque jour plus de puissance, à mesure que s'accroît l'impopolarité du ministère allemand Stadion-Schwarzenberg. L'élévation d'un Allemand, le général Welden, au commandement en chef de l'armée austro-slave n'était pas de nature à diminuer le mécontentement des Tchèques et des Illyriens. Les hommes les plus avancés du slavisme libéral ont repris l'autorité qu'ils avaient un moment abdiquée entre les mains de Jellachich. C'est ainsi que le docteur Gaj d'Agram, le promoteur de l'illyrisme et le principal auteur de la nomination de Jellachich aux fonctions de ban, paraît aujourd'hui aller beaucoup plus loin que le vaillant chef des Croates. Enfin le ban lui-même, après avoir, avec une persévérance et une abnégation intelligentes, essayé inutilement d'éclairer l'Autriche sur les périls de la politique du prince Windischgratz, a été à son tour entraîné plus rapidement qu'il ne l'aurait voulu à se séparer de l'armée autrichienne pour passer sur le territoire slave et ne plus consulter que l'intérêt exclusif des Slaves méridionaux. Ces évolutions politiques et militaires des chefs slaves affaiblissent grandement l'armée autrichienne. Cependant l'intention des Croates ne paraît pas être de s'insurger directement contre l'Autriche, mais seulement de sauvegarder leur indépendance dans le cas où l'Autriche allemande serait définitivement battue par l'armée hongroise. S'il était vrai qu'en prononçant la déchéance de la maison de Habsbourg la diète magyare eût commis la faute de lui faire un crime des concessions promises à la Transylvanie et à la Croatie, les Serbes et les Croates, même les plus libéraux, combattraient jusqu'au dernier à côté des impériaux contre les prétentions du magyarisme. Nous sommes en ce point de l'avis du journal de *la Société slave* de Paris, on verrait recommencer une nouvelle guerre civile, plus désespérée et plus furieuse encore que celle d'aujourd'hui; et lorsque nous étudions dans l'histoire de

cette guerre écrit par un diplomate, M. Paul de Bourgoing, toutes les ressources militaires dont les Croates et les Serbes disposent à eux seuls, nous ne doutons nullement qu'ils ne fussent prêts à verser des flots de sang pour repousser la domination magyare. Telles sont les chances que l'Autriche peut encore trouver dans l'inhabileté des Magyars et dans la passion des Slaves méridionaux pour leur nationalité, à la seule condition toutefois de revenir elle-même aux principes constitutionnels et fédératifs posés par la diète de Kremsier.

La Russie, disions-nous il y a quinze jours, n'est peut-être pas aussi pressée d'intervenir que l'opinion aime à le supposer. Quoique la question ait fait un pas, nous sommes encore aujourd'hui de cet avis. Quel est l'intérêt de la Russie en présence des révolutions européennes? C'est d'abord de faire chez elle une police vigoureuse qui soit là pour étouffer à chaque heure du jour les germes d'insurrection qui peuvent se développer sur son propre territoire; c'est ensuite de laisser les pays de sa frontière s'épuiser, s'abîmer tout à leur aise dans les luttes intestines; c'est d'établir chez elle une sorte de cordon sanitaire contre les idées révolutionnaires et non point d'aller affronter la contagion sur le sol même où elle règne dans toute sa fureur avec le caractère de question de nationalité, particulièrement dangereux pour l'empire russe. Enfin, et les dernières nouvelles de Constantinople nous en fournissent à propos la preuve, la Russie, très forte chez elle, n'a pas encore, quant à présent, assez de troupes disponibles pour répondre avec certitude de succès aux éventualités d'une intervention dans les affaires de l'Occident.

On se rappelle peut-être avec quelle lenteur et après combien de tâtonnemens diplomatiques la Russie est entrée, l'année dernière, dans les principautés du Danube. Ce ne fut qu'après s'être bien assurée de l'ignorance et de l'indifférence des cabinets de l'Occident qu'elle osa s'établir peu à peu et sans grand éclat en Moldo-Valachie. Il ne paraît pas douteux qu'elle était prise au dépourvu par les événemens et qu'une protestation énergique des cabinets amis de l'empire ottoman l'eût grandement inquiétée ou même arrêtée. Au premier moment, la Russie, qui essayait de donner le change à l'Europe par de grands mouvemens de troupes, n'avait pas cinquante mille hommes à mettre hors de chez elle. Aujourd'hui, elle arrive à peine au chiffre de cent cinquante mille. Or, une portion importante de ce contingent disponible est aujourd'hui engagée dans les deux principautés du Danube, et comme la Turquie, sans être hostile, peut devenir inquiétante le jour où les principautés seraient moins bien gardées, la Russie ne peut retirer de là cinquante mille hommes sans qu'un arrangement en bonne forme l'assure de l'amitié de la Porte Ottomane. Cet arrangement, la Russie l'espérait; elle espérait qu'en éveillant des craintes dans l'esprit du divan sur les dangers de la question des races, elle réussirait, comme en 1812, comme en 1831, à intéresser à ses plans la Turquie, ou du moins à la réduire à une attitude de neutralité; elle espérait qu'en pesant de tout le poids de sa diplomatie sur le ministère turc, au moment où arrivaient à Constantinople la nouvelle de la bataille de Novare et le discours complaisant de lord Palmerston sur l'occupation des principautés, elle emporterait d'assaut quelque traité d'alliance en vertu duquel, les détroits se trouvant ouverts aux vaisseaux russes, l'armée russe pourrait sans crainte passer des principautés en Transylvanie et en Hon-

grie. Tel était le but de la mission extraordinaire donnée récemment au général Grabbe, aide-de-camp de l'empereur. Le général Grabbe n'a pas été heureux. Réchid-Pacha a trouvé, pour repousser les propositions du cabinet moscovite, les accents d'un vrai patriotisme; le divan tout entier s'est associé à ces sentimens énergiques. Cette honnête et loyale politique du sultan, qui depuis une année marche modestement au milieu des écueils, a tout d'un coup pris feu et fait explosion. Une nouvelle et décisive démarche auprès des deux cabinets de l'Occident s'en est suivie, et les questions les plus précises leur ont été posées : Que feriez-vous dans le cas d'une guerre entre le sultan et le czar? Jusqu'où irait votre action, le cas échéant? A quoi il paraîtrait que la réponse des deux ambassadeurs a été tout aussi franche que la situation était claire; ils auraient dit, en effet, qu'ils feraient respecter le traité protecteur des détroits aussi long-temps que la Turquie le respecterait, et qu'ils n'abandonneraient pas le sultan au mauvais vouloir des Russes tant qu'il ne s'y livrerait pas lui-même.

La Russie se voit donc aujourd'hui jetée dans des conjonctures assez embarrassantes en présence des engagements chevaleresques qu'elle a pris avec le cabinet de Vienne et de cette rupture d'une négociation sur le succès de laquelle elle comptait sans doute pour les remplir. Il lui serait difficile de reculer, soit qu'elle ait déjà le pied sur le territoire autrichien, soit qu'elle hésite encore, car elle a promis trop haut pour ne pas tenir. Il n'est peut-être pas moins difficile d'avancer parce que les éventualités de la question turque posée sous un jour nouveau ne lui permettent pas de tirer trente mille hommes des principautés sans s'exposer à perdre le fruit de l'occupation.

En somme, nous ne pensons pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg se fût si fort pressé d'engager sa parole à l'Autriche, s'il avait pu prévoir que les événemens marcheraient si vite sur les bords du Danube, et surtout que la Turquie, à bout de patience, deviendrait elle-même un obstacle. C'est là le trait particulier qui nous frappe dans la politique actuelle du cabinet russe, et c'est le point grave sur lequel il nous semble que la diplomatie doit avoir les yeux fixés. Veut-on paralyser l'action de la Russie dans les affaires de l'Europe? Le vrai champ de bataille diplomatique, c'est Constantinople; mais, si l'on veut réussir, peut-être le moment est-il arrivé de prendre à cet égard un parti. Supposez que la Russie échappe aux difficultés qu'elle vient de se créer par trop de précipitation, sa force militaire s'accroît peu à peu; dans six mois elle aura en ligne les deux cent mille hommes qui lui sont nécessaires pour combattre hors de chez elle, et il ne sera pas aussi facile de l'amener aux transactions que l'on est en droit d'exiger d'elle. Alors, en effet, elle sera en mesure de faire face avec chance de succès au double danger de la guerre en Autriche et en Turquie, et de s'imposer peut-être aux populations slaves de l'empire de Habsbourg ainsi qu'elle s'est imposée naguère aux Valaques, aux Hellènes et aux Serbes de l'empire des sultans.

Il faut à l'équilibre européen une Autriche comme il lui faut une Turquie. Les libéraux de tous les pays reconnaissent ce grand intérêt de conservation en ce qui touche Constantinople, l'histoire d'un siècle entier leur montre les czars acharnés à la perte des sultans. Cependant le parti démocratique s'obstine encore à fermer les yeux à l'évidence en ce qui regarde Vienne, tant la maison

de Habsbourg a montré de complaisance pour les Romanoff sous le poids de ce malheureux lien de solidarité créé par le partage de la Pologne, affermi par les guerres de coalition et les congrès de la sainte-alliance! L'agent de la Hongrie à Paris, M. Teleki, dans un écrit récent, dit avec beaucoup de raison : « Si l'intervention russe s'accomplit et réussit, plus d'Autriche. » Il se garde bien toutefois de nous indiquer ce qu'il convient de mettre à la place, à moins que ce ne soit ce fabuleux empire magyare rêvé par M. Mauguin, quelque chose comme cet empire arabe qui devait naguère, on s'en souvient, succéder à la puissance des Ottomans. Non, la vieille Autriche ne peut être remplacée que par une Autriche constitutionnelle et fédérale, fondée sur le principe de l'égalité des races. Il n'y a à choisir qu'entre cette Autriche-là et le chaos, qui remettrait au hasard le destin de l'Orient tout entier, et qui pourrait entraîner la Turquie elle-même dans une ruine irréparable. Que la diplomatie aise. La question revient en définitive à ceci : Trouver le meilleur moyen de concilier les intérêts des divers peuples danubiens avec les intérêts de l'équilibre européen; d'un côté aider la Turquie à se maintenir dans la ligne où elle entre avec résolution, de l'autre mettre sous les yeux de l'Autriche, en comparaison avec la honte et le danger du protectorat russe, la jeunesse et la force que les Slaves lui offraient hier encore; et, si elle persiste à préférer cette servitude à cette vie nouvelle, c'est alors qu'il conviendra de prendre sans retard les résolutions énergiques annoncées par M. Drouyn de Lhuys.

---

Au milieu des préoccupations si vives qui pèsent en ce moment sur tous les esprits, l'élite de la société parisienne vient d'être douloureusement frappée d'une perte qui laisse après elle un irréparable vide. M<sup>me</sup> Récamier a été enlevée en quelques heures à l'affection de ses amis. Le nom que nous venons de tracer dit tout : il ne rappelle pas seulement l'idéal de la beauté, de la grace accomplie, de l'amabilité la plus parfaite; il rappelle encore toutes les délicatesses du cœur, de l'intelligence et de la vertu, et par-dessus tout, la plus active, la plus ingénieuse, la plus angélique bonté. Objet de l'admiration respectueuse et passionnée des plus hautes et des plus poétiques célébrités de ce siècle, sur lesquelles elle a exercé (comme sur tout ce qui a eu le bonheur de l'approcher) une si salutaire influence d'inspiration ou de modération, son souvenir reste, entre autres, inséparablement lié à celui de M<sup>me</sup> de Staël, de Châteaubriand, de Ballanche. Le nom de M<sup>me</sup> Récamier rayonne, dès à présent, comme celui de *Béatrice*, sous la double consécration du génie et de l'amitié. Il y a un beau portrait à tracer de cette femme éminente, douée d'une si grande puissance d'attraction et d'une sérénité d'âme si harmonieuse et si sympathique. Une plume bien experte à saisir ces nuances a déjà esquissé dans la *Revue* plusieurs traits de cette noble figure; mais, pour être achevée, cette œuvre de délicate analyse demande un temps plus calme et une main moins émue. Aujourd'hui nous n'avons voulu que signaler un deuil qui sera profondément senti partout où M<sup>me</sup> Récamier était connue.

---

ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'ÉTIENNE PASQUIER, par M. LÉON FEUGÈRE (1). — Malgré l'exiguïté de son format, cette publication renferme plus de faits et d'idées qu'on n'a l'habitude d'en trouver dans de longs et nombreux volumes. En retraçant l'histoire d'Étienne Pasquier d'après des documens certains et à l'aide de laborieuses recherches, rendues accessibles à tous par une rédaction spirituelle, élégante et facile, M. Feugère, déjà si connu par son excellente édition de Pascal, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des lettres. En effet, la vie d'Étienne Pasquier n'est pas seulement la biographie d'un homme, c'est la personnification de toute une époque. Dans l'élite des noms littéraires du xvi<sup>e</sup> siècle, il n'y en a qu'un de plus original encore, celui de Montaigne; mais à qui comparer Montaigne? Pasquier ne fut pas seulement un lettré; il fut jurisconsulte, avocat, historien, poète, homme politique. Il donna l'un des premiers l'exemple de cette universalité qui devint plus tard un des attributs les plus saillans de l'esprit français. Il fut l'un des créateurs de la prose française, cette portion de notre gloire littéraire la plus riche, la plus incontestable, la plus universellement reconnue; il contribua à faire passer notre idiome de la naïveté à la clarté et à la précision, son véritable caractère. Dans le livre des *Recherches*, mot que Pasquier avait inventé, du moins dans ce sens, il posa les fondemens de la critique historique, qui constitue encore un des domaines presque exclusifs de notre temps. Indépendamment d'une forme à la fois naturelle et piquante, les lettres d'Étienne Pasquier renferment une foule de renseignemens et de détails précieux. On a incessamment puisé à cette source sans parvenir à l'épuiser. Enfin, tel que ses contemporains l'ont admiré et tel que les nôtres, grâce à M. Feugère, apprendront à le connaître, Étienne Pasquier avait réalisé une réunion bien rare de talens souvent opposés. A l'expérience et à la sagesse de l'homme d'état, Pasquier joignait une imagination développée par l'étude des lettres, dont il était l'ami éclairé et constant. Par un privilège bien rare dans les familles les mieux douées, nous voyons la tradition qu'il a laissée continuée et agrandie sous son nom dans la personne d'un de ses descendans, tradition heureuse, dont il faut bien se garder de rompre la chaîne, car les différentes classes de la société, si pourtant il y en a encore de séparées et de distinctes, y perdraient toutes également.

(1) Librairie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

---

# POÈTES

ET

## ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

---

LII.

CHÈNEDOLLÉ. <sup>1</sup>

---

On a dit de Nicole qu'il excellait à discourir sur des sujets de morale qui n'auraient pas tout-à-fait fourni la matière d'un sermon. J'avoue que la plus grande gloire que j'ambitionne dans la plupart des portraits que je retrace est un peu de ce genre-là : je serais heureux qu'on trouvât que je réussis à des sujets qui ne sont pas tout-à-fait du ressort de l'oraison funèbre. Ce que je voudrais avant tout, ce serait de donner simplement des chapitres divers d'histoire littéraire, de les donner

(1) Ayant dû à la confiance de la famille de M. de Chênédollé la libre communication de tous les papiers du poète, il m'a été permis de donner à cette étude une forme plus développée que celle du *portrait* proprement dit. J'ai tâché, tout en conservant le cadre, de l'étendre, et de me rapprocher autant que possible de ce que font si bien nos voisins les Anglais dans leurs abondantes biographies littéraires.

vrais, neufs s'il se peut, nourris de toutes sortes d'informations sur la vie et l'esprit d'un temps encore voisin de date et déjà lointain de souvenir. Je viens d'avoir (1) une ample occasion de parler une fois de plus du groupe qui marqua si brillamment dans l'inauguration du siècle : Chateaubriand, Fontanes, Joubert, m'ont tour à tour occupé, et j'ai tâché d'assigner définitivement à chacun son rôle et son caractère dans l'œuvre commune; il me reste à écrire encore un chapitre sur l'histoire littéraire de ce groupe, et je mets en tête le nom de *Chênédollé*, l'un de leurs amis les plus chers et l'un des poètes distingués d'alors. Quand on est parti ensemble pour un long voyage, pour une grande entreprise, quand le vaisseau est de retour triomphant, il est triste d'avoir laissé en chemin l'un des compagnons, et qu'il soit tombé dans le vaste abîme. Sans parler de Chateaubriand le triomphateur, Fontanes et Joubert ont survécu, et ils nous disent de penser à Chênédollé, injustement resté en arrière.

Le malheur de Chênédollé (malheur qui a été compensé pour lui par de bien douces jouissances au sein de la famille et des champs) a été de vivre trop long-temps loin de Paris, seul lieu où se fassent et se complètent les réputations littéraires. Les ouvrages pris isolément ne sont rien ou sont peu de chose pour établir un nom : il faut encore que la personne de l'auteur soit là qui les soutienne, les explique, qui dispose les indifférens à les lire, et quelquefois les en dispense. L'homme qu'on rencontre tous les soirs, qui a de l'esprit argent comptant, qui paie de sa personne, à celui-là on ne lui demande pas ses titres, on les accepte volontiers sans les vérifier. Il a du crédit; son nom circule, et même si plus tard la vogue tourne, si le goût public se porte ailleurs, on se ressouvient long-temps de lui comme tenant à une époque précise, à une heure brillante et regrettée; il a eu son jour.

Un autre inconvénient dont la renommée de Chênédollé s'est ressentie, c'est que ses œuvres elles-mêmes n'ont point paru à leur vrai moment, et qu'il y a eu de l'anachronisme en quelque sorte dans la date de ses publications. Les vers surtout, les vers devraient naître et fleurir et se recueillir en une seule saison. Ceux de Chênédollé (je parle de ses vers lyriques) sont nés près de Klopstock, se sont châtiés ensuite à côté de Fontanes, et n'ont paru que tard après les débuts de Lamartine et de Victor Hugo. L'effet qu'ils auraient eu droit d'espérer sous leur première étoile a été en partie manqué dans ce croisement d'astres tant soit peu contraires. Des pièces élevées ou touchantes, qui avaient certes leur nouveauté à l'heure de l'inspiration, et qui auraient placé le poète au premier rang des successeurs de Le Brun et parmi les ini-

(1) Dans un cours public professé à l'université de Liège. — Ce cours, devenu un livre, doit paraître vers la fin de l'automne chez le libraire Hachette, sous le titre d'*Histoire de la Littérature de l'Empire*, dont il formera le tome premier.



tiateurs de la muse moderne, n'ont plus été remarquées que du petit nombre de ceux qui vont rechercher et respirer la poésie en elle-même. Chênédollé n'a pas fait comme son illustre ami Chateaubriand, qui, entre tous ses génies familiers, eut toujours celui de l'à-propos. Tant de contre-temps aujourd'hui peuvent-ils se réparer? Au moins nous devons un souvenir, un hommage et une attention tardive à un homme distingué par le talent et par le cœur, qui eut en lui l'enthousiasme, le culte du beau, la verve sincère, les qualités généreuses, et jusqu'à la fin cette candeur des nobles âmes qui devrait être le signe inaltérable du poète.

I. — ENFANCE. — ÉTUDES. — PREMIÈRES LECTURES.

Charles-Julien Pioult de Chênédollé naquit à Vire le 4 novembre 1769. Son père, membre de la cour des comptes de Normandie, portait, selon l'usage de cette époque, le nom de la terre seigneuriale de Saint-Martin-don. Sa mère, Suzanne-Julienne Des Landes, appartenait à une ancienne famille du Bocage: « C'était, nous dit son fils, une personne d'imagination, ingénieuse à se troubler elle-même, une de ces âmes qui ne vivent que d'angoisses et d'alarmes; j'ai beaucoup hérité d'elle. » *Chênédollé* est le nom d'un étang auprès duquel l'enfant allait souvent promener ses rêves. On se souvient dans la famille du poète qu'un aïeul paternel de Chênédollé, amateur de littérature et qui s'essayait en son temps à la poésie, avait été en correspondance avec Boileau, et avait reçu de lui des observations sur ses vers. Les lettres de Boileau s'étaient conservées avec soin dans les papiers de famille; elles furent brûlées avec ces papiers en 93. L'enfant tenait de cet aïeul la veine secrète. Né près du berceau d'Olivier Basselin, nourri dans cette terre des Vauquelin, des Segrain et des Malherbe, il recueillit en lui l'influence heureuse. Bien jeune, il éprouvait à un haut degré le sentiment de la nature. « Je me surprenais à neuf ans, disait-il, devant le coteau de Burey chargé de moissons et si riche de lumière en été. Souvent, immobile sur le balcon de la maison, j'ai contemplé ce spectacle pendant des heures entières, quand la chaleur frémissait ardemment dans les airs. »

Il fit ses premières études au collège des Cordeliers de Vire, et en 1781, âgé de douze ans, il fut envoyé à Juilly (1) chez les Oratoriens, qui

(1) Parlant, dans ses *Souvenirs*, de ses condisciples du collège de Juilly où il avait été élevé, et de ceux qui étaient un peu plus jeunes que lui, Arnault, après avoir loué Alexandre de Laborde et lui avoir appliqué ces vers d'Horace :

. . . . . Di tibi formam,  
Di tibi divitias dederant, artemque fruendi,

ajoute, d'un style moins élégant : « Dans cette *catégorie* se trouve aussi Chênédollé,

donnaient à leurs élèves une éducation libre, variée et littéraire. Il en revint dans l'automne de 1788, ayant lu avec charme Virgile, Homère, Delille (pardon du mélange), Vanière, Boileau, Fénelon et *la Jérusalem*.

Ce qui a manqué à tous nos poètes modernes, à nous tous, c'est d'avoir rencontré au collège un maître tel que celui dont parle Coleridge, ce révérend James Bowyer, si sensé et si plein de goût dans sa sévérité. « Il m'apprit de bonne heure, dit son reconnaissant élève (1), à préférer Démosthène à Cicéron, Homère et Théocrite à Virgile, Virgile lui-même à Ovide; à sentir la supériorité de Térence, de Lucrèce et de Catulle par rapport aux poètes romains des âges suivants, à ceux même du siècle d'Auguste, pour la vérité du moins et pour la franchise native des pensées et de la diction. Il m'apprit que la poésie, même celle des odes les plus élevées et les plus désordonnées en apparence, a une logique propre aussi sévère que celle de la science, mais plus difficile en ce qu'elle est plus subtile, plus complexe, et qu'elle tient à bien plus de causes, et à des causes plus fugitives. Dans les vraiment grands poètes, ce digne maître avait coutume de dire que non-seulement il y a une raison à donner pour chaque mot, mais pour la position de chaque mot; — qu'il n'y a pas un vrai synonyme à substituer dans Homère. — Dans les compositions qu'il nous faisait essayer en notre langue, il était sans pitié pour toute phrase, métaphore, image, qui n'était pas en plein accord avec le droit sens, ou qui le masquait là où ce même sens se pouvait produire avec autant de force et de dignité en des termes simples. » J'abrège; mais on sent combien une telle préparation de goût reçue dès l'enfance aide ensuite à apprécier et à pratiquer en poésie un style ferme et doux, naturel et senti, dans lequel l'harmonie et l'élégance n'étouffent pas le réel. Un tel maître, par malheur, ne s'est jamais rencontré dans nos écoles, et Lancelot lui-même n'était rien d'approchant pour Racine.

Le jeune élève de Juilly revint donc, ses études finies, au logis paternel avec l'enthousiasme de son âge et dans la première ivresse de son imagination, mais ayant à se tracer à lui-même ses préceptes et à faire son choix entre ses modèles. Il n'y songea point d'abord et il se mit à jouir en tous sens de la nature et de la poésie. Le lieu qu'habitait sa famille et qu'il habita lui-même jusqu'à la fin était charmant : « On pourrait dans ce moment, écrivait-il bien des années après (mai 1820), appeler le jardin du Coisel, *le jardin d'agréable fraîcheur*. Il est impossible de rien voir de plus riant, des gazons plus frais et plus touffus, de plus magnifiques lilas, une plus grande abondance de fleurs, des ver-

poète à qui le temps a manqué pour remplir toute sa destinée, mais à qui la littérature doit, sinon un poème parfait, du moins des vers admirables. »

(1) *Biographia literaria*, chap. I.

gers plus riches et couverts de plus beaux pommiers et cerisiers. Les rossignols ont voulu encore une fois enchanter la solitude du poète : jamais les concerts des oiseaux n'avaient été si doux. » Toute sa vie il aima ainsi à *tenir registre* des années par les printemps; les plus beaux qu'il ait notés dans sa chère retraite furent celui de 1820, celui de 1804, *qui fut beau, mais moins que ce dernier*, et surtout, entre les printemps d'avant la révolution, celui de 1789, le premier *renouveau* qu'il ait passé au Coisel en sortant du collège. Il errait dans les prés avec délices, lisant l'*Héloïse* de Jean-Jacques. Il n'avait pas même attendu le retour de mai pour chercher la poésie dans la nature. « Je ne me rappelle jamais sans le plus touchant intérêt, écrivait-il à trente ans de là, une après-midi de janvier 1789 que je passai dans les champs de Saussai à lire les *Idylles* de Gessner par un beau jour de gelée et de soleil : la terre était couverte de neige et il faisait très froid, mais le soleil était superbe; je passai deux heures au pied d'un fossé à l'abri du vent à lire Gessner. J'ai rarement éprouvé un plaisir aussi vif, un enchantement pareil à celui-là... J'eus le sentiment de la poésie au plus haut degré. » La lecture de Buffon fut un événement pour lui : « C'est chez le curé de Saint-Martindon (décembre 1788 et janvier 1789) que je jetai la première fois les yeux sur les œuvres de Buffon. Je ne puis dire à quel point je fus frappé, ravi de ces admirables descriptions; je ne connaissais de ce grand écrivain que le portrait du cheval et une partie de celui du chien que j'avais vu citer dans les notes des *Géorgiques* de l'abbé Delille. Le portrait complet du chien, la peinture des déserts de l'Arabie, la description du paon, me jetèrent dans l'extase; j'y rêvais nuit et jour. Je les appris par cœur, et depuis ce temps je les ai toujours retenus. »

Enfin, pour compléter le cercle des enthousiasmes du jeune homme, il y faut joindre Bernardin de Saint-Pierre, qui eut même le pas, dans son esprit, sur Buffon et sur *la Nouvelle Héloïse* :

« Jamais aucune lecture ne m'a autant charmé que l'*Arcadie* de Bernardin de Saint-Pierre. Ce fut ma première lecture à mon retour du collège; je la fis en toute liberté, errant dans la campagne. Je fus ravi, transporté, et, dans la naïveté de mon enthousiasme d'écolier, j'écrivis à Bernardin toute mon admiration pour son talent, et le priai sans plus de façon, en m'appuyant du titre de compatriote, de m'envoyer le manuscrit de la fin de l'*Arcadie*. Toute ridicule que fût cette lettre, Bernardin cependant y vit sans doute quelque chose, car il répondit, mais avec son ironique bonhomie :

« Je sens tout le pouvoir magique de ce mot *Neustrie*, et ce nom de compatriote est bien doux à mon cœur; mais, fussions-nous nés sous le même pommier, je ne pourrais répondre à votre désir sur l'article des fragmens de « l'*Arcadie* qui ne sont pas publiés; ce sont choses trop délicates pour être ainsi « confiées à la poste, et vous saurez peut-être un jour jusqu'à quel point va la « délicatesse et la susceptibilité d'un auteur. »

« Cette lettre me fit grand plaisir, mais j'avoue que je fus un peu piqué de son *fussions-nous nés sous le même pommier* : je le gardai long-temps sur le cœur. »

On a vu que les premières amours littéraires de Chênédollé, si on peut ainsi les appeler, se portaient tout entières sur des contemporains ou sur des auteurs d'hier. C'est aux contemporains, en effet, qu'il est donné surtout de provoquer ces sympathies ardentes et vives, ces prédilections passionnées que les auteurs plus anciens et révéérés de plus loin sont moins propres à exciter. Toutefois il est remarquable combien chez nous, en France, ces prédilections se confinent généralement à des auteurs trop voisins et se combinent le moins possible avec l'adoration des hautes sources. Cela tient à une certaine faiblesse première des études, qui n'a point frayé de bonne heure aux jeunes esprits un accès suffisant vers les grands monumens, toujours difficiles à aborder : il en résulte un défaut sensible pour la formation des talens et pour l'agrandissement du goût. Un critique qui n'est arrivé que tard au goût sévère a dit : « Il importe assez peu par quelle porte on entre dans le royaume du *grand et vrai beau*, pourvu que ce soit par une porte élevée et qu'il y ait à gravir pour y atteindre. C'est ainsi qu'Homère, Sophocle, Dante ou Shakspeare y donnent entrée presque indifféremment. Mais si l'on se flatte d'y arriver par une pente trop douce et sans sortir de chez soi, comme par Racine ou tels autres auteurs de trop facile connaissance, on court risque de s'y croire toujours sans y pénétrer jamais. » Ceci s'applique à nous tous, sortis de cette éducation gallicane trop molle à la fois et trop contente d'elle-même. Et que n'aurait pas gagné dans le cas présent le jeune talent qui nous occupe, si, pour fondement ou pour couronnement à Bernardin de Saint-Pierre et à Buffon, il avait eu, lui, capable du grandiose, sa mémoire remplie des strophes de Pindare ou des chœurs de Sophocle, comme cela est ordinaire aux bons écoliers de Christ's Hospital ou d'Eton, et s'il avait pu s'enchanter, à travers les prairies, d'une franche idylle de Théocrite, au lieu de s'aller prendre à une traduction de Gessner !

Il était digne d'être ainsi dirigé vers les antiques sources du naturel et du vrai, celui qui, sincèrement studieux de la nature, écrira sur son calepin de poète des notes d'un pittoresque puisé dans le rural, telles que celle-ci :

« 1<sup>er</sup> mai au soir. — Il a fait aujourd'hui un vrai temps de printemps; l'air, qui était aigre et froid, s'est singulièrement adouci et a passé au chaud. C'est ce que les gens de la campagne rendent par une expression pittoresque : ils disent que le temps *s'engraisse*. Ils disent aussi que le temps est *maigre* quand le vent souffle de l'est et que le hâle est grand. Le jardinier me disait aussi : « Le temps va changer, le soleil est bien plus *gras* qu'hier; il est chaud. » —

Toutes ces expressions sont aussi justes qu'énergiques, parce qu'elles sont toutes de sensation et créées par le besoin. »

Ce n'est certes pas Delille qui se serait avisé de prendre de ces notes-là dans ses rapides excursions aux champs, et Le Brun lui-même, qui médita si long-temps un poème de *la Nature* d'après Buffon, passa toute sa vie, comme on sait, de l'hôtel Conti et des Quatre-Nations au Louvre, ce qui laisse peu de place aux fraîcheurs des sensations de mai traduites dans le langage.

Chênédollé, au reste, nous donna l'exemple de ce qui est à faire quand on aime sincèrement la nature et l'étude. Dans la retraite de ses dernières années, tout en observant de plus en plus le doux spectacle des champs, il revint sur les lectures du passé et se mit à aborder directement ceux des grands modèles qu'il n'avait qu'entrevis jusque-là. Sur une même page de son journal de 1823, je lis de lui ces charmantes ébauches des impressions de la journée :

« 28 août. — J'ai revu aujourd'hui avec délices tous les travaux de la moisson : j'ai vu scier, j'ai vu lier, j'ai vu charrier. Rien ne me plaît comme de voir un atelier de moissonneurs dans un champ; j'aime à voir les jeunes garçons se hâter et défier les jeunes filles qui scient encore plus vite qu'eux; j'aime à entendre le joyeux babil des moissonneurs; j'aime à entendre les éclats de rire des jeunes filles si gaies, si folles, si fraîches; j'aime à les voir se pencher avec leurs faucilles, au risque pour elles de montrer quelquefois une jambe mieux faite et plus fine que celle de nos plus belles dames. Cette vue irrite les désirs dans le cœur du jeune homme; on fait une plaisanterie, et la gaieté circule à la ronde :

Verbaque aratoris rustica discit Amor.

« J'aime à voir le métayer robuste lier la gerbe et l'enlever au bout du rustique trident; j'aime à voir le valet de la ferme qui la reçoit debout au haut du char des moissons, et le char comblé s'ébranler pesamment dans la plaine.

« J'aime à voir glaner le pauvre. Laissez-lui quelques épis de plus :

Laissez à l'indigent une part des moissons.

« J'aime tous les travaux champêtres; j'aime à voir labourer, semer, moissonner, planter, tailler, émonder les arbres, aménager les forêts.

« Je jouis du blé vert, et j'en jouis en moisson.

« En mars, je ne connais rien de beau, de riant, de magnifique, comme un beau champ de blé qui rit sous les premières halleines du printemps.

« Depuis trente ans, je m'occupe de l'étude de la nature. Je l'observe sans cesse, je m'étudie sans cesse à la prendre sur le fait. »

Puis tout à côté il écrivait (ce qui concorde si bien) :

« Je suis presque bien aise d'avoir appris le grec tard. Cela présente la pensée sous de nouvelles couleurs et ouvre à l'esprit de nouveaux horizons. L'étude d'une langue, surtout d'une langue très riche et qui a de belles formes, retrempe et rajeunit l'imagination. Avant de lire Homère dans le grec, je pres-

sentais tout ce qu'il y avait dans l'expression grecque. J'étais arrivé là par une sorte de sagacité, par cette prévision poétique qui devine sûrement les poètes. La langue grecque est la langue aux mille aspects, aux mille couleurs. C'est un prisme continu. Chaque mot de cette poésie rayonne et jette sur la pensée un arc-en-ciel (1). »

Mais pour lui comme pour Alfieri, comme pour d'autres, qu'il eût été bon que ces sources excellentes se fussent infiltrées avec facilité dans le talent dès l'adolescence!

Pendant la révolution suivait son cours. Le jeune Chênédollé, trop poète pour ne pas être prompt à la voix de ce qui lui semblait l'honneur, partit pour l'émigration en septembre 91; il fit deux campagnes dans l'armée des princes, séjourna en Hollande pendant les années 93 et 94. La nuit du 21 janvier 95, qu'il passa sur la mer glacée en fuyant l'armée française victorieuse, fut pour lui terrible et pleine de sensations extraordinaires. Il se rendit bientôt à Hambourg, où il rencontra Rivarol. Ce fut la grande aventure intellectuelle de sa jeunesse.

## II. — RELATIONS AVEC RIVAROL.

On a beaucoup écrit sur Rivarol (2), mais on ne le connaît tout-à-fait par ses côtés supérieurs que quand on a entendu Chênédollé. Celui-ci a fort contribué à la publication des Œuvres complètes et au petit livre intitulé *Esprit de Rivarol*, qui fut dicté en deux ou trois soirées chez Fayolle. Je retrouve dans les papiers de Chênédollé la plupart de ces bons mots et de ces pensées déjà connues, mais dans leur vrai lieu, dans leur courant et à leur source. On en jugera tout d'abord par le récit de *ma première Visite à Rivarol*, que je donnerai ici, sans rien retrancher à la naïveté d'admiration qui y respire. Les générations capables de tels enthousiasmes littéraires sont déjà loin, et celles qui succèdent s'enflamment aujourd'hui pour de tout autres choses : y gagent-elles beaucoup en élévation morale et en bonheur?

« Si Rivarol avait vu mes notes, il aurait dit : *Mais il n'a pas été trop ingrat!* » (CHÊNÉDOLLÉ.)

« Rivarol venait d'arriver de Londres à Hambourg, où je me trouvais alors. J'avais tant entendu vanter son esprit et le charme irrésistible de sa conversation par quelques personnes avec lesquelles je vivais, que je brûlais du désir de

(1) Et sur la même page je trouve cités, deux lignes plus bas, comme se rattachant naturellement aux idées d'érudition et de goût, les noms aimés de Mablín et de Boissonade.

(2) Je recommande à ceux qui se soucient encore de ces doux riens deux articles sur Rivarol insérés dans le *Mercure* vers le temps de sa mort, l'un du 5 floréal an x, de Flins, l'autre du 28 messidor an x, de Gueneau de Mussy : le premier est spirituel; dans le second, plus approfondi, l'influence de Chênédollé se fait sentir.

faire sa connaissance. Je l'avais aperçu deux ou trois fois dans les salons d'un restaurateur français, nommé Gérard, alors fort en vogue à Hambourg, chez lequel je m'étais trouvé à table assez près de lui, et ce que j'avais pu saisir au vol de cette conversation prodigieuse, de cet esprit rapide et brillant, qui rayonnait en tous sens et s'échappait en continuel éclairs, m'avait jeté dans une sorte d'enivrement fiévreux, dont je ne pouvais revenir. Je ne voyais que Rivarol, je ne pensais, je ne rêvais qu'à Rivarol : c'était une vraie frénésie qui m'ôtait jusqu'au sommeil.

« Six semaines se passèrent ainsi. Après avoir fait bien des tentatives inutiles pour pénétrer jusqu'à mon idole, un de mes meilleurs amis arriva fort à propos d'Osnabruck à Hambourg, pour me tirer de cet état violent, qui, s'il eût duré, m'eût rendu fou. C'était le marquis de La Tresne, homme d'esprit et de talent, traducteur habile de Virgile et de Klopstock (1); il était lié avec Rivarol : il voulut bien se charger de me présenter au *grand homme*, et me servir d'introduit au près de ce roi de la conversation. Nous prenons jour, et nous nous mettons en route pour aller trouver Rivarol, qui alors habitait à Ham, village à une demi-lieue de Hambourg, dans une maison de campagne fort agréable. C'était le 5 septembre 1795, jour que je n'oublierai jamais. Il faisait un temps superbe, calme et chaud, et tout disposait l'ame aux idées les plus exaltées, aux émotions les plus vives et les plus passionnées. Je ne puis dire quelles sensations j'éprouvai quand je me trouvai à la porte de la maison : j'étais ému, tremblant, palpitant, comme si j'allais me trouver en présence d'une maîtresse adorée et redoutée. Mille sentimens confus m'oppressaient à la fois : le désir violent d'entendre Rivarol, de m'enivrer de sa parole, la crainte de me trouver en butte à quelques-unes de ces épigrammes qu'il lançait si bien et si volontiers, la peur de ne pas répondre à la bonne opinion que quelques personnes avaient cherché à lui donner de moi, tout m'agitait, me bouleversait, me jetait dans un trouble inexprimable. J'éprouvais au plus haut degré cette fascination de la crainte, quand enfin la porte s'ouvrit. On nous introduisit auprès de Rivarol, qui, en ce moment, était à table avec quelques amis. Il nous reçut avec une affabilité caressante, mêlée toutefois d'une assez forte teinte de cette fatuité de bon ton qui distinguait alors les hommes du grand monde (Rivarol, comme on sait, avait la prétention d'être un homme de qualité). Toutefois il me mit bientôt à mon aise en me disant un mot aimable sur mon ode à Klopstock, que j'avais fait paraître depuis peu. « J'ai lu votre ode, me dit-il, elle est bien : il y a de la verve, « du mouvement, de l'élan. Il y a bien encore quelques *juvenilia*, quelques « images vagues, quelques expressions ternes, communes ou peu poétiques; « mais d'un trait de plume il est aisé de faire disparaître ces taches-là. J'espère « que nous ferons quelque chose de vous : venez me voir, nous mettrons votre « esprit *en serre chaude*, et tout ira bien. Pour commencer, nous allons faire au- « jourd'hui une débauche de poésie. »

« Il commença en effet, et se lança dans un de ces monologues où il était vraiment prodigieux. Le fond de son thème était celui-ci : Le poète n'est qu'un

(1) On trouve des fragmens de la traduction en vers de l'*Énéide* par M. de La Tresne dans le *Mercur* du 16 germinal an ix et dans d'autres numérs de ces années. Ses amis disaient de lui : « Il explique Virgile comme un bon professeur, et il l'entend comme un homme de goût. »

sauvage très ingénieux et très animé, chez lequel toutes les idées se présentent en images. Le sauvage et le poète font le cercle; l'un et l'autre ne parlent que par hiéroglyphes (1), avec cette différence que le poète tourne dans une orbite d'idées beaucoup plus étendue. — Et le voilà qui se met à développer ce texte avec une abondance d'idées, une richesse de vues si fines ou si profondes, un luxe de métaphores si brillantes et si pittoresques, que c'était merveille de l'entendre.

« Il passa ensuite à une autre thèse qu'il posa ainsi : « L'art doit se donner un but qui recule sans cesse, et mettre l'infini entre lui et son modèle. » Cette nouvelle idée fut développée avec des prestiges d'élocution encore plus étonnans : c'étaient vraiment des paroles de féerie. — Nous hasardâmes timidement, M. de La Tresne et moi, quelques objections qui furent réfutées avec le rapide dédain de la supériorité (Rivarol, dans la discussion, était cassant, emporté, un peu dur même). — « Point d'objections d'enfant, » nous répétait-il, et il continuait à développer son thème avec une profusion d'images toujours plus éblouissantes. Il passait tour à tour de l'abstraction à la métaphore, et revenait de la métaphore à l'abstraction avec une aisance et une dextérité inouïes. Je n'avais pas d'idée d'une improvisation aussi agile, aussi svelte, aussi entraînant. J'étais tout oreille pour écouter ces paroles magiques qui tombaient en reflets pétillans comme des pierreries, et qui d'ailleurs étaient prononcées avec le son de voix le plus mélodieux et le plus pénétrant, l'organe le plus varié, le plus souple et le plus enchanteur. J'étais vraiment *sous le charme*, comme disait Diderot.

« Au sortir de table, nous fûmes nous asseoir dans le jardin, à l'ombre d'un petit bosquet formé de pins, de tilleuls et de sycomores panachés, dont les jeunes et hauts ombrages flottaient au-dessus de nous. Rivarol compara d'abord, en plaisantant, le lieu où nous étions aux jardins d'Académie, où Platon se rendait avec ses disciples pour converser sur la philosophie. Et, à vrai dire, il y avait bien quelques points de ressemblance entre les deux scènes, qui pouvaient favoriser l'illusion. Les arbres qui nous couvraient, aussi beaux que les platanes d'Athènes, se faisaient remarquer par la vigueur et le luxe extraordinaire de leur végétation. Le soleil, qui s'inclinait déjà à l'occident, pénétrait jusqu'à nous malgré l'épaisseur des ombrages, et son disque d'or et de feu, descendant comme un incendie derrière un vaste groupe de nuages, leur prêtait des teintes si chaudes et si animées, qu'on eût pu se croire sous un ciel de la Grèce... Rivarol, après avoir admiré quelques instans ce radieux spectacle et nous avoir jeté à l'imagination deux ou trois de ces belles expressions poétiques qu'il semblait créer en se jouant, se remit à causer littérature.

« Il passa en revue presque tous les principaux personnages littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle, et les jugea d'une manière âpre, tranchante et sévère. Il parla d'abord de Voltaire, contre lequel il poussait fort loin la jalousie; il lui en voulait d'avoir su s'attribuer le monopole universel de l'esprit. C'était pour lui une sorte d'ennemi personnel. Il ne lui pardonnait pas d'être venu le premier et d'avoir pris sa place.

« Il lui refusait le talent de la grande, de la haute poésie, même de la poésie

(1) Chateaubriand semble avoir voulu justifier cette définition dans *les Natchez*, où le poète et le sauvage ne font qu'un. Il semblerait que Rivarol eût vent de Chactas.



dramatique. Il ne le trouvait supérieur que dans la poésie fugitive, et là seulement Voltaire avait pu dompter l'admiration de Rivarol et la rendre obéissante. « Sa *Henriade*, disait-il, n'est qu'un maigre croquis, un squelette épique, où manquent les muscles, les chairs et les couleurs (1). Ses tragédies ne sont que des thèses philosophiques froides et brillantes. Dans le style de Voltaire, il y a toujours une *partie morte* : tout vit dans celui de Racine et de Virgile. L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, mesquine parodie de l'immortel Discours de Bossuet, n'est qu'une esquisse assez élégante, mais terne et sèche, et men-songère. C'est moins une histoire qu'un pamphlet en grand, un artificieux plaidoyer contre le christianisme et une longue moquerie de l'espèce humaine. Quant à son *Dictionnaire philosophique*, si fastueusement intitulé *la Raison par alphabet*, c'est un livre d'une très mince portée en philosophie. Il faut être bien médiocre soi-même pour s'imaginer qu'il n'y a rien au-delà de la pensée de Voltaire. Rien de plus incomplet que cette pensée : elle est vaine, superficielle, moqueuse, dissolvante, essentiellement propre à détruire, et voilà tout. Du reste, il n'y a ni profondeur, ni élévation, ni unité, ni avenir, rien de ce qui fonde et systématise. » Ainsi disant, il faisait la revue des principaux ouvrages de Voltaire, et les marquait en passant d'un de ces stigmates qui laissent une empreinte ineffaçable, semblable à la goutte d'eau-forte qui creuse la planche de cuivre en y tombant. Il finit par se résumer dans cette phrase que j'ai déjà citée ailleurs (2) : « Voltaire a employé la mine de plomb pour l'épopée, le crayon pour l'histoire, et le pinceau pour la poésie fugitive (3). »

« Enhardi par l'accueil aimable que Rivarol me faisait, je me hasardai à lui demander ce qu'il pensait de Buffon, alors l'écrivain pour moi par excellence. — « Son style a de la pompe et de l'ampleur, me répondit-il, mais il est diffus et pâteux (4). On y voit toujours flotter les plis de la robe d'Apollon, mais souvent le dieu n'y est pas. Ses descriptions les plus vantées manquent souvent de nouveauté, de création dans l'expression. Le portrait du *Cheval* a du mouvement, de l'éclat, de la rapidité, du fracas. Celui du *Chien* vaut peut-être mieux encore, mais il est trop long; ce n'est pas là la splendide économie de style des grands maîtres. Quant à l'*Aigle*, il est manqué : il n'est dessiné ni avec une vigueur assez mâle, ni avec une assez sauvage fierté. Le *Paon* aussi est manqué : qu'il soit de Buffon ou de Gueneau, peu importe; c'est une description à refaire. Elle est trop longue, et pourtant ne dit pas tout. Cela chatouille plus encore que cela ne rayonne. Cette peinture manque surtout de cette verve intérieure qui anime tout, et de cette brièveté pittoresque qui double l'éclat des images en les resserrant. Pour peindre cet opulent oiseau, il fallait tremper ses pinceaux dans le soleil, et jeter sur ses lignes les couleurs aussi

(1) Il disait de *la Henriade* encore, « qu'il se serait bien gardé d'en corriger les épreuves; il connaissait trop bien le prix des fautes d'impression. Qui sait? le hasard pourra produire quelque beauté. » Il prétendait que, dans une vente de livres, *la Henriade* était restée pour paiement à l'huissier.

(2) Au tome V, page 332, des *Œuvres* de Rivarol.

(3) Cette conclusion est bien prétentieuse dans sa forme. Dureté pour dureté, j'aime mieux de Rivarol cet autre jugement si méchamment spirituel sur Voltaire : « Quand il s'observe, il n'est pas même exact ni vrai; et quand il s'abandonne, il n'étonne jamais. »

(4) Rivarol était un peu ingrat envers Buffon, qui avait dit de sa traduction de Dante que c'était, en fait de style, une *suite de créations*.

« rapidement que le grand astre jette ses rayons sur le ciel et les montagnes. « J'ai dans la tête un paon bien autrement neuf, bien autrement magnifique, et « je ne demanderais pas une heure pour mieux faire (1).

« Le portrait du *Cygne* est fort préférable : là il y a vraiment du talent, d'habiles artifices d'élocution, de la limpidité et de la mollesse dans le style, et « une mélancolie d'expression qui, se mêlant à la splendeur des images, en « tempère heureusement l'éclat. Un morceau encore sans reproche, c'est le début des *Époques de la Nature*. Il y règne de la pompe sans emphase, de la richesse sans diffusion, et une magnificence d'expression, haute et calme, qui « ressemble à la tranquille élévation des cieux. Buffon ne s'est jamais montré « plus artiste en fait de style. C'est la manière de Bossuet appliquée à l'histoire « naturelle.

« Mais un écrivain bien supérieur à Buffon, poursuivait Rivarol sans s'interrompre, c'est Montesquieu. J'avoue que je ne fais plus cas que de celui-là (et « de Pascal toutefois!) depuis que j'écris sur la politique : et sur quoi pourrait-on écrire aujourd'hui? Quand une révolution inouïe ébranle les colonnes « du monde, comment s'occuper d'autre chose? La politique est tout; elle envahit tout, remplit tout, attire tout : il n'y a plus de pensée, d'intérêt et de « passion que là. Si un écrivain a quelque conscience de son talent, s'il aspire « à redresser ou à dominer son siècle, en un mot s'il veut saisir le sceptre de la « pensée, il ne peut et ne doit écrire que sur la politique. Quel plus beau rôle « que celui de dévoiler les mystères de l'organisation sociale, encore si peu « connue! Quelle plus noble et plus éclatante mission que celle d'arrêter, d'enchaîner, par la puissance et l'autorité du talent, ces idées envahissantes qui « sont sorties comme une doctrine armée des livres des philosophes, et qui, attelées au char du soleil, comme l'a si bien dit ce fou de Danton, menacent de « faire le tour du monde! Pour en revenir à Montesquieu, sans doute en politique il n'a ni tout vu, ni tout saisi, ni tout dit, et cela était impossible de « son temps. Il n'avait point passé au travers d'une immense révolution qui a « ouvert les entrailles de la société, et qui a tout éclairé, parce qu'elle a tout mis « à nu. Il n'avait pas pour lui les résultats de cette vaste et terrible expérience, « qui a tout vérifié et tout résumé; mais ce qu'il a vu, il l'a supérieurement vu, « et vu sous un angle immense. Il a admirablement saisi les grandes phases de « l'évolution sociale. Son regard d'aigle pénétre à fond les objets et les traverse « en y jetant la lumière. Son génie, qui touche à tout en même temps, ressemble à l'éclair qui se montre à la fois aux quatre points de l'horizon. Voilà « mon homme! c'est vraiment le seul que je puisse lire aujourd'hui. Toute autre « lecture languit auprès de celle d'un si ferme et si lumineux génie, et je n'ouvre « jamais *l'Esprit des Lois* que je n'y puise ou de nouvelles idées ou de hautes « leçons de style. »

Chênédollé, à qui l'on doit cette vive reproduction du discours de Rivarol (discours qui n'est pas encore à sa fin), s'arrête ici un moment pour noter les sentiments divers qui se pressaient en lui devant ces flots et cette cascade toujours rejouissante du torrent sonore. A propos de

(1) Il n'avait pas seulement le paon dans la tête, il était le paon en personne à ce moment-là.

la tirade sur Buffon, « j'étais, dit-il, confondu, je l'avoue, de la sévérité de ces jugemens et de ce ton d'assurance et d'infaillibilité avec lequel ils étaient débités; mais il me paraissait impossible qu'un homme qui parlait si bien se trompât. » Et faisant comme les jeunes gens qui, dans leur curiosité, n'ont pas de cesse qu'ils n'aient questionné tour à tour sur tous les objets un peu inégaux de leur prédilection secrète, il profita d'un moment où Rivarol reprenait haleine : « Et Thomas? » demanda-t-il.

« Thomas est un homme manqué, repartit d'un ton bref Rivarol; c'est un homme qui n'a que des demi-idées. Il a une assez belle phrase, mais il n'en a qu'une. Il n'avait pas ce qu'il fallait pour faire l'Éloge de Descartes : c'est un ouvrage composé avec la science acquise de la veille. Cela n'est ni digéré ni fondu. Il aurait fallu à l'auteur les connaissances positives de Fontenelle, l'étendue et la pénétration de son coup d'œil scientifique. L'Éloge de Marc-Aurèle vaut mieux : il y a dans cet Éloge des intentions dramatiques qui ne sont pas sans effet. Le style en est meilleur aussi, bien que là pourtant, comme ailleurs, ce style manque d'originalité. Ce n'est pas là un style créé. Et puis il est trop coupé, trop haché, ou par endroits démesurément long. Thomas ne s'entend pas à parcourir avec grace et fermeté les nombreux détours de la période oratoire. Il ne sait pas *enchevêtrer* sa phrase. Quant à son *Essai sur les Éloges*, il y a de belles pages sans doute; mais, quoique les défauts y soient moindres et qu'il ait détendu son style, il y règne encore un ton d'exagération qui gâte les meilleurs morceaux. Thomas exagère ses sentimens par ses idées, ses idées par ses images, ses images par ses expressions. »

« — Et Rousseau? monsieur de Rivarol.

« — Oh! pour celui-là, c'est une autre affaire. C'est un maître sophiste qui ne pense pas un mot de ce qu'il dit ou de ce qu'il écrit, c'est le paradoxe incarné, — grand artiste d'ailleurs en fait de style, bien que, même dans ses meilleurs ouvrages, il n'ait pu se défaire entièrement de cette rouille générale dont son talent reste entaché. Il parle du haut de ses livres comme du haut d'une tribune; il a des cris et des gestes dans son style, et son éloquence épileptique a dû être irrésistible sur les femmes et les jeunes gens. Orateur *ambidextre*, il écrit sans conscience, ou plutôt il laisse errer sa conscience au gré de toutes ses sensations et de toutes ses affections. Aussi passionné-t-il tout ce qu'il touche. Il y a des pages, dans *la Nouvelle Héloïse*, qui ont été touchées d'un rayon du soleil. Toutes les fois qu'il n'écrit pas sous l'influence despotique d'un paradoxe, et qu'il raconte ses sensations ou peint ses propres passions, il est aussi éloquent que vrai. Voilà ce qui donne tant de charme à quelques tableaux de ses *Confessions*, et surtout à ce préambule qui sert d'introduction à la Profession du Vicaire savoyard, et où, sous le voile d'un jeune homme qu'il met en scène avec le Vicaire, il raconte sa propre histoire. C'est, avec quelques Lettres Provinciales et les chapitres sur l'Homme de Pascal, ce que nous avons de mieux écrit en notre langue. C'est fait à point (1). »

(1) Les papiers de Chênédollé présentent plus d'une version de cette conversation avec Rivarol, et dans chaque version il y a quelques variantes. J'ai choisi, autant que possible, la *leçon* qui m'a paru la plus voisine de la parole même.

« Le reste de la conversation se passa en un feu roulant d'épigrammes lancées avec une verve intarissable sur d'autres renommées politiques et littéraires. Jamais Rivarol ne justifia mieux son surnom de *Saint-Georges de l'épigramme*. Pas un n'échappait à l'habileté désespérante de sa pointe. Là passèrent tour à tour, transpercés coup sur coup, et l'abbé Delille, « qui n'est qu'un rossignol qui a reçu son cerveau en gosier, » et Cerutti, « qui a fait des phrases *luisantes* sur nos grands hommes de l'année dernière, espèce de limaçon de la littérature qui laisse partout où il passe une trace argentée, mais ce n'est qu'écumé et bave; » et Chamfort, « qui en entrant à l'Académie ne fut qu'une branche de muguet entée sur des pavots; » et Roucher, « qui est en poésie le plus beau naufrage du siècle; » et Chabanon, « qui a traduit Théocrite et Pindare de toute sa haine contre le grec; » et Fontanes, « qui passe son style au brunissoir et qui a le poli sans l'éclat (1); » et Le Brun, « qui n'a que de la hardiesse *combinée* et jamais de la hardiesse *inspirée* : ne le voyez-vous pas d'ici, assis sur son séant dans son lit avec des draps sales, une chemise sale de quinze jours et des bouts de manche en batiste un peu plus blancs, entouré de Virgile, d'Horace, de Corneille, de Racine, de Rousseau, qui pêche à la ligne un mot dans l'un et un mot dans l'autre, pour en composer ses vers, qui ne sont que mosaïque (2)? » et Mercier avec son *Tableau de Paris*, « ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne; » et l'abbé Millot, « qui n'a fait que des commissions dans l'histoire; » et Palissot, « qui a toujours un chat devant les yeux pour modèle : c'est pour lui le torse antique; » et Condorcet, « qui écrit avec de l'opium sur des feuilles de plomb; » et Target, « qui s'est noyé dans son talent. » Chaque mot était une épigramme condensée qui portait coup et perçait son homme (3). Mirabeau obtint les honneurs d'une épigramme plus détaillée :

« La tête de Mirabeau, disait-il, n'était qu'une grosse éponge toujours gonflée « des idées d'autrui. Il n'a eu quelque réputation que parce qu'il a toujours écrit « sur des matières palpitantes de l'intérêt du moment (4). Ses brochures sont des « brûlots lâchés au milieu d'une flotte : ils y mettent le feu, mais ils s'y con-

(1) « Rivarol aurait pu profiter du procédé; cela n'aurait pas mal fait de *déglusser* un peu son style : il brillait trop. » (Chénédollé.)

(2) Voici une bonne anecdote sur Le Brun : « Le Brun arrive un jour tout effaré chez Rivarol, et s'écrie en entrant : « Chamfort est un barbare; il n'entend pas mon vers sur l'Espagne :

L'Espagne a trop connu *l'indigence de l'or*.

Il n'y a plus de poésie, il n'y a plus de littérature en France. C'est une création d'expression magnifique. C'est le *parvoque potentem* de Virgile, *l'orgueilleuse faiblesse* de Racine... » (Chénédollé.)

(3) « Unique en à-propos, Rivarol avait ainsi un trait, une épigramme pour chaque événement littéraire ou politique; il attachait un mot à la tragédie ou à la comédie nouvelle, au sermon à la mode, à l'académicien du jour, et ce mot restait : c'était un stigmate ineffaçable. » (Chénédollé). — Et encore : « Les malices lui sortent de tous les côtés : Rivarol fait des épigrammes jusque dans son éloquence. » — Au reste, la plupart de ces mots de Rivarol étaient faits d'avance, on le sent, et ils servaient dans l'occasion : « Rivarol taillait toutes ses pensées à facettes; il tenait une phrase quinze jours sur son chevalet. » Son improvisation porte la trace de cette préméditation.

(4) Ce *palpitantes d'intérêt* est déjà du style à la Mirabeau.

« sument. Du reste, c'est un barbare effroyable en fait de style; c'est l'Attila de « l'éloquence, et s'il y a dans ses gros livres quelques phrases bien faites, elles « sont de Chamfort, de Cerutti ou de moi. »

« Trois heures, continue Chênédollé, s'écoulèrent dans ces curieux et piquans entretiens, et me parurent à peine quelques instans. Le soleil cependant avait disparu de l'horizon, et la nuit qui tombait nous avertit qu'il était temps de nous retirer.

« Nous prîmes donc congé de Rivarol qui, en nous quittant, nous dit quelques-uns de ces mots aimables qu'il savait si bien trouver, et nous fit promettre de revenir. Puis il me remit sa traduction du Dante, en me disant : « Lisez « cela! il y a là des études de style qui formeront le vôtre et qui vous mettront « des formes poétiques dans la tête. C'est une mine d'expressions où les jeunes « poètes peuvent puiser avec avantage. »

« Nous reprîmes la route de Hambourg, M. de La Tresne et moi, confondus, terrassés, éblouis par les miracles de cette parole presque fabuleuse. Le jour avait tout-à-fait disparu; il faisait une de ces belles nuits si communes en cette saison dans les climats du nord, et qui ont un éclat et une pureté qu'on ne voit point ailleurs. Une lune d'automne brillait dans un ciel d'un bleu magnifique, et sa lumière, brisée en réseaux de diamant, étincelait dans les hautes cimes des vieux ormes qui bordent la route, en projetant devant nous de longues ombres. L'oreille et la tête encore pleines de la conversation de Rivarol, nous marchions silencieusement sous cette magique clarté, et le profond silence n'était interrompu que par ces exclamations répétées vingt fois : « Il faut convenir que Ri- « varol est un causeur bien extraordinaire! » De tout ce soir-là, il nous fut impossible de trouver d'autres paroles. »

Si j'avais moins longuement cité, on n'aurait pas une idée aussi complète, ce me semble, de ce que fut réellement Rivarol, le grand improvisateur, le *dieu de la conversation* à cette fin d'un siècle où la conversation était le suprême plaisir et la suprême gloire. On n'avait qu'à le toucher sur un point, qu'à lui donner la note, et le merveilleux clavier répondait à l'instant par toute une sonate. Le récit qu'on vient de lire nous a rendu comme présentes ces qualités soudaines, mais l'admiration du narrateur n'a pu nous dissimuler les défauts. Lui-même, lorsqu'il est un peu revenu, il nous dit de cette verve étonnante de Rivarol qu'elle ressemble à un feu d'artifice tiré sur l'eau (1) : — *brillante et froide!* C'est une illumination d'Armide. Un fonds de vanité et de frivolité perce en effet jusqu'à travers les couleurs et occupe la place du foyer véritable (2). Son talent, comme Chênédollé l'a très-bien reconnu, *manquait de probité* (3). Le mal de Rivarol est là. Ce sybarite qui était un esprit supérieur, après s'être amolli dans les délices de son temps,

(1) Le mot est primitivement de M. de Lauraguais.

(2) C'est ce qui le rend inférieur, par exemple, à Diderot et à Coleridge, ces deux autres puissans improvisateurs, qui avaient dans leur entraînement chaleur et bonne foi.

(3) Et encore : « Rivarol fait aux idées des caresses de courtisane, et non d'honnête femme. » (Chênédollé.)

essaya trop tard de s'élever aux graves sujets et aux sérieuses entreprises : il en était digne par l'intelligence, mais les mœurs et le cœur faisaient défaut. Tandis qu'il prodiguait sa parole avec le jeu de baguette d'un enchanteur et d'un son de voix de sirène, son regard semblait éteint et noyé; l'âme était absente. Ce peintre rival qui voulait reprendre Buffon sur la nature et refaire quelques-uns de ses tableaux, ne sortait plus, dans les derniers temps, du fauteuil où il trônait; il était devenu pâle à force de garder la chambre; il avait l'air d'une plante étiolée. Aussi conseillait-il aux jeunes talents la *serre chaude* pour les pousser comme des fruits hâtifs. C'était bien lui qui se vantait à Chênédollé de résoudre un problème de géométrie jusque dans l'éclair du plaisir : cette fatuité achève de le peindre. Il disait encore : « Le cri de la plume me fait mal, je déteste d'écrire. » Il ne fut donc qu'un admirable *virtuose* et ne put accomplir son œuvre comme écrivain; sachons pourtant ce qu'on a perdu en lui.

Au moment où Rivarol, près de finir, lançait ainsi ses bouquets d'artifice à Hambourg et à Berlin, un homme qui se piquait d'insolence et presque de fatuité aussi, mais avec cela d'une vie grave, d'une âme ferme, et nourri aux fortes études, Joseph de Maistre, commençait à marquer son rang; ce rôle final souverain que Rivarol avait rêvé, ce plan hardi de réaction contre Voltaire et de restauration des vraies doctrines politiques, de Maistre le prit en main dès le premier jour; et s'il y mêla trop souvent ce que j'appelle du Rivarol, c'est-à-dire de l'homme du monde et du talon rouge, tout cela en lui se releva, s'agrandit, s'honora par des inspirations supérieures : tellement que si, un jour, un soir, aux bords de la Newa, dans un de ces étés du nord qui sont si beaux, quelques amis se rassemblent pour converser avec lui et pour l'entendre, on pourra alors, de bien loin sans doute quant à la grâce, mais sans profanation du moins quant à la hauteur des idées, — on pourra évoquer le souvenir idéal de Platon. Il n'y en avait qu'un faux air dans cette soirée de Ham, malgré la prétention de Rivarol de renouveler les jardins d'Académie.

Rivarol aurait pu être un grand critique littéraire, et il l'était en causant. Sous ses airs fats, il avait éminemment du bon sens. On a vu à quel point il analysait les contemporains les plus admirés. Il savait le défaut de la cuirasse de chacun, et y pénétrait hardiment. Il les jugeait d'égal à égal et les classait d'une vue sûre. Quant aux petits grands hommes, il se plaisait à les rassembler « comme des atomes sous sa lentille », en disant : « Voyons si nous en pouvons tirer quelque chose. » Toutes ses plaisanteries (signe remarquable de sa vocation) étaient littéraires. Si on lui faisait entendre qu'il était parfois cruel, il disait que « l'homme de goût a reçu vingt blessures avant d'en faire une, » et le mot est charmant. Chênédollé a eu raison de remarquer

que « Rivarol avait déjà dans son talent quelque chose de ce qu'on a depuis appelé le *romantisme*; il avait senti la nécessité de retremper la langue, de lui donner plus de franchise, plus de mouvement et d'abandon, de créer en peignant. » Il avait dans la prose, mais dans la prose seulement (1), l'instinct de ce que l'école romantique de l'*art* a essayé d'introduire depuis; il y a un Hazlitt français dans Rivarol.

Y avait-il également un Burke ou un Bonald, et mieux qu'un Bonald? Chênedollé le pensait. Dès sa seconde entrevue, un matin, Rivarol lui lut le début de son ouvrage sur la *Théorie du Corps politique* : « Aucun morceau de prose ne m'a jamais fait autant d'effet. Il est évident que Rivarol, dans ses quatre chapitres sur la nature et la formation du corps politique, a voulu lutter contre les chapitres sur l'*homme*, de Pascal. » Et Chênedollé, poussant plus loin cette comparaison que j'ose indiquer à peine, trouvait que les deux ouvrages avaient eu pareille destinée. Celui de Rivarol, écrit en effet sur de petites feuilles volantes, sur de petits morceaux de papier, les uns enfilés par liasse, les autres entassés confusément dans de petits sacs, ne s'était retrouvé qu'en fragmens, — comme les immortelles *Pensées*. Là se borne pour nous la ressemblance. Il serait plus exact de le comparer au manuscrit de Bergasse sur les mêmes matières, qui fut, je crois, détruit dans un incendie. Une grande partie du manuscrit de Rivarol fut volée (à la lettre) par l'abbé Sabatier de Castres, qui le pillà et le défigura à sa manière dans l'ouvrage de la *Souveraineté*, imprimé à Hambourg en 1806. Un court chapitre intitulé de la *Souveraineté du Peuple*, par Rivarol, fut publié à Paris en 1831, et Chênedollé ne dut pas y être étranger. J'ai sous les yeux de nombreux essais de *mise en ordre* et de *rédaction* dans lesquels ce dernier, en disciple fidèle, tenta jusqu'à la fin de sa vie de recomposer et de *restituer* une œuvre dont la perte lui semblait un malheur irréparable pour la cause des justes doctrines politiques (2). Nous ne saurions nous hasarder ici dans une discussion

(1) Quand il s'agissait de poésie, Rivarol ne sortait guère des habitudes et des conceptions de son temps; il disait, par exemple : « *Le pauvre Diable* est le chef-d'œuvre de la satire, rien n'est plus rapide, plus animé, plus piquant à la fois et plus pittoresque; mais Voltaire, en peignant le cordonnier, *a eu tort de le nommer*. Au lieu de

Le cordonnier qui vient de ma chaussure  
Prendre à genoux la forme et la mesure....

il fallait mettre : *l'humble artisan* qui vient, etc. La poésie doit toujours peindre et ne jamais nommer. » Je n'examine pas si Rivarol a tort ou raison; mais, pour être alors un critique original en matière de poésie, il aurait fallu qu'il dit autre chose. *Renouveler le pittoresque et introduire le naturel*, c'était le double conseil à donner aux poètes, et il n'en parle pas.

(2) Vers 1833, Chênedollé écrivait au frère de Rivarol, possesseur des papiers qu'on avait pu recouvrer : « De tous ces papiers, on pourrait, je crois, extraire un petit volume extrêmement substantiel, qui n'excéderait pas de beaucoup les dimensions du *Contrat*

dont les élémens se déroberent. Le champ est trop vaste de ce qui n'a pas été et qui *aurait pu être*. L'ouvrage de Rivarol est rentré pour jamais dans les limbes d'où il n'était sorti qu'à de rapides momens d'évocation et d'improvisation brillante; il y sommeille avec tant d'autres pensées fécondes, auxquelles pourtant le soleil propice a manqué et qui n'ont pas eu leur jour. Ce qui demeure certain, c'est que, comme publiciste, Rivarol, averti par la révolution, aspira de bonne heure à un grand but, et qu'il ne parut pas incapable de l'atteindre. La mort, en le saisissant à l'âge de quarante-sept ans, l'arrêta dès les premiers pas de sa seconde carrière. On a eu depuis lors Bonald, de Maistre, les oracles d'un parti; mais le Montesquieu véritable, le réparateur intelligent et modéré des ruines de 89 n'est pas venu. Le plus brillant et le plus spirituel des hommes à la mode aurait-il jamais pu se dépouiller assez lui-même pour s'élever jusque-là?

Chênedollé n'hésite pas à nous l'assurer et à se porter pour caution : « Il y avait, dit-il, un *côté législatif* dans les idées de Rivarol qui ne se trouve ni dans Garat ni dans Lacretelle (ainé). » Je le crois bien; mais on peut être plus fort que ces deux philosophes d'école, que le sophiste et que le crédule, et rester encore en chemin, bien loin de Montesquieu. J'adhérerais plus volontiers au jugement général de Chênedollé, qui se résume ainsi : « Les trois hommes de lettres les plus distingués de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle sont Beaumarchais, Mirabeau et Rivarol. Beaumarchais, par son *Figaro*, donna le manifeste de la révolution; Mirabeau la fit; Rivarol la combattit et fit tout pour l'enrayer : il mourut à la peine. » Le disciple pourtant retombe à demi sous l'illusion quand il ajoute : « Homme à la mode digne de la gloire, que les salons regardèrent comme un prodige, que la politique européenne aurait pu compter comme un oracle, et que la postérité doit adopter aujourd'hui comme un de ces génies heureux et incomplets tout ensemble, qui n'ont fait que montrer leurs forces. » La postérité n'adopte rien de confiance; elle ne juge que sur les titres directs, et les témoignages les plus enthousiastes ne servent tout au plus, comme ici, qu'à exciter les regrets et l'étude de quelque curieux autour d'un nom.

Quoi qu'il en soit, pendant deux années, Rivarol tint le jeune homme suspendu à sa conversation *avec des chaînes d'or*; il le fascinait.

*social*, où tout serait pensée et résultat, et qui comprendrait toute la doctrine politique de votre frère. Si vous êtes assez bon pour me communiquer votre manuscrit, je crois être dans le cas, avec ce que je puis posséder moi-même de fragmens et de souvenirs, de rédiger ce volume comme aurait pu faire votre frère : tant je m'étais pénétré de ses idées, et tant il a laissé en moi une profonde empreinte de son génie. » — Ce frère de Rivarol, à qui Chênedollé écrivait cette lettre, est celui dont Rivarol disait : « Mon frère a de l'esprit quand il me quitte; c'est ma montre à répétition. »



« Chose singulière (écrit Chênédollé)! pendant ces deux années que je passai avec lui, je ne fis presque rien :

Mon génie étonné tremblait devant le sien!

Il m'avait dompté. J'étais devenu l'esclave de sa pensée, et je n'avais conservé de puissance que pour l'admirer. — J'ai subi deux fois le joug et la tyrannie de deux esprits qui m'avaient d'abord terrassé, — de Rivarol et de Chateaubriand.

« Cependant (poursuit-il) tant d'idées nouvelles ne pouvaient tomber en moi sans y fermenter sourdement. Semblable à ces terres fortes qui, avant de porter des fruits ou des moissons, gardent long-temps les germes qui leur sont confiés, mon esprit se saturait en secret de tout ce qu'il devait s'approprier un jour. Ce fut Rivarol qui me suggéra l'idée de mon poème du *Génie de l'Homme*. Un soir, il rentrait chez lui, après avoir dîné chez le Juif Cappadoce (1); il était fort gai, et son imagination était montée sur un ton très élevé. Nous parlâmes poésie, et, dans un moment de verve, étant mécontent des vers de Voltaire et de Le Brun sur le système du monde, il s'écria : Voici ce qu'on aurait dû dire là-dessus. Et tout à coup il trouva quelques belles paroles sur le mouvement des astres et la grande économie des cieux. Ces images me frappèrent tellement que deux jours après je les rapportai en vers à Rivarol, qui en parut extrêmement content, et qui me dit qu'il fallait entreprendre le poème de *la Nature*, poème qui avait été manqué deux fois dans notre langue par Le Brun et Fontanes. Dès ce moment, l'ouvrage fut comme arrêté dans ma tête, et devint la principale occupation de ma pensée. »

Ces vers de Chênédollé doivent être ceux qui furent insérés alors dans *le Spectateur du Nord* (2) : ils ont depuis trouvé place dans le chant de *l'Astronomie*, presque au début du *Génie de l'Homme*; mais, en les retouchant, le poète les a un peu gâtés et refroidis. J'aimais mieux ce premier jet :

Les orbes follement l'un sur l'autre entassés  
 Dans des cercles confus tournaient entrelacés;  
 L'erreur en s'écartant de la loi des distances, etc. (3).

(1) David Cappadoce. — On y dînait fort bien. Rivarol, qui ne faisait grâce à aucun de ses amis, disait de lui : « Son existence se compose des alarmes de la santé et des témérités de la gourmandise; il ne connaît de remords que ceux de son estomac. »

(2) Troisième numéro de l'année 1797 (mars), tome 1<sup>er</sup>, page 412. On y donnait à côté deux morceaux sur le même sujet, l'un tiré du poème sur *l'Astronomie* par Fontanes, l'autre tiré de *la Henriade*, chant vi<sup>e</sup>.

(3) Et plus loin, quand Newton est venu :

Le silence renaît aux plaines de l'espace;  
 Vers un centre commun les astres emportés,  
 De ce centre commun sans relâche écartés,  
 Autour de leurs soleils, dans des bornes prescrites,  
 Majestueusement décrivent leurs orbites.

Les corrections de 1807 ont un peu amorti les effets : ce *majestueusement* a disparu.

L'idée, d'ailleurs, est belle : depuis Copernic et Newton, l'ordre et la simplicité règnent dans les cieux; l'embarras et l'erreur ont cessé là-haut, ils sont relégués ici-bas; ils n'existent plus qu'au sein même de l'homme et à la surface de notre terre :

Son compas à la main, la céleste Uranie,  
Laisant ces vils tyrans aux humains égarés,  
Remonta pour toujours sur les dômes sacrés.

Le hasard fut pour nous, le calcul pour les cieux;  
Et l'Être qui lisait dans le secret des dieux,  
Dès-lors plus compliqué que l'ensemble du monde,  
Demeura pour lui seul une énigme profonde.

Cette liaison avec Rivarol, si vivement engagée et si fortement nouée en apparence, se brisa tout d'un coup; l'esprit y avait plus grande part que le cœur :

« Je vécus ainsi deux ans avec Rivarol, dit Chénédollé, dans un continuel éréthisme de la pensée et dans un enchantement littéraire continu. Un rien nous brouilla. J'avais fait connaissance avec une M<sup>me</sup> Duprat, de Lyon, qui était alors à Hambourg, femme galante d'un haut ton, belle encore, et qui vivait avec le prince Zouboff. J'y mangeais très souvent avec d'aimables *roués*, Alexandre Tilly, Armand Dulau, et quelques autres émigrés français. Nous faisons souvent des parties à la campagne, et nous revenions fort tard. On sent facilement que cette vie avait dû me déranger un peu, et que souvent je n'étais pas très exact à venir travailler au *Dictionnaire* (1). Rivarol, un matin, me le fit sentir avec une aigreur marquée : de mon côté, je répondis avec humeur. Cependant je me remis au travail, mais le travail fut silencieux, les communications sèches et froides, et je sortis sans rien dire à Rivarol, qui travaillait dans son cabinet. Piqué sans doute de ce ton fort déplacé dans un jeune homme, il m'adressa le lendemain matin un billet fort sec, dans lequel il me redemandait une *Jérusalem* italienne que j'avais à lui. Je renvoyai la *Jérusalem* avec un billet écrit du même style, et dès ce moment je résolus de briser là. Le marquis de Mesmons (2), avec qui j'étais fort lié, et qui allait aussi chez Rivarol, fit tout ce qu'il put pour me raccommo-der avec lui : je tins bon, et je lui déclarai que je n'y retournerais point. Je finis en lui disant : « J'adore le talent de Rivarol, et « j'aime sa personne, mais je ne le reverrai plus. » — Depuis long-temps j'avais envie de rentrer en France, et je saisis cette occasion pour rompre des engagements qui commençaient à me peser. Je partis pour la Suisse. »

(1) Le *Nouveau Dictionnaire de la Langue française* qu'avait entrepris Rivarol.

(2) « J'ai beaucoup connu à Hambourg M. de Mesmons : c'était un homme du monde qu'une aventure malheureuse avait forcé de se retirer de la société, et qui était devenu sauvage et mélancolique, mais d'une mélancolie de bon goût. Sa conversation avait beaucoup de *charme*. » (Chénédollé.) — *Le Spectateur du Nord* contient plusieurs articles, notamment l'*Essai sur l'Amour et sur l'Amitié*, qui sont de cet homme de *sentiment* : ils sont signés R. M. (Romance de Mesmons).

Le mot de *roués* est échappé tout à l'heure : en effet, dans cette société de Hambourg, Chênédollé vit en abrégé tout un pêle-mêle des derniers types du XVIII<sup>e</sup> siècle; il y prit une idée exacte du monde et des salons qu'il n'avait pu voir à Paris. La société habituelle de Rivarol à Hambourg, durant ces années, était tout ce qui passait de distingué dans cette ville et tout ce qui y séjournait un peu; je cite au hasard : M<sup>me</sup> de Fougy, la princesse de Vaudemont, M<sup>me</sup> de Flahaut, « qui faisait, quand elle le voulait, des *yeux de velours*; » Alexandre de Tilly, « louvoyant entre la bonne et la mauvaise compagnie, agréable dans la bonne, exquis dans la mauvaise; » Armand Dulau, « l'homme qui avait porté le plus de grace dans l'ignorance; » Baudus, directeur du *Spectateur du Nord*, « qui avait le style *grisâtre*; » l'abbé Louis et l'abbé de Pradt, tous deux rédacteurs (1); le duc de Fleury, le duc de La Force, le comte d'Esternod, M. de Talleyrand, de beaux débris de l'ancien monde; l'abbé Delille (2); l'aimable philosophe Jacobi; l'abbé Giraud, « qui disait à tout propos : *C'est stupide*, tellement que Rivarol prétendait qu'il laissait tomber partout sa signature; » et bien d'autres encore. Le jeune émigré apprit là mille bonnes histoires de l'ancienne société, la plupart meilleures que je ne puis dire ici. Rivarol faisait poser devant lui les personnages et les jouait à ravir. Par exemple, voulait-il peindre, chez Lally-Tolendal, le mélange singulier de la sensiblerie et de la gourmandise, il avait imaginé un monologue de Lally à souper, racontant les horreurs de la révolution : « — Oui, messieurs, j'ai vu couler ce sang ! — Voulez-vous me verser un verre de vin de Bourgogne ? — Oui, messieurs, j'ai vu tomber cette tête ! — Voulez-vous me faire passer une aile de poule ? » Rien n'était plus gai que ce jeu de scène. — Dans un tout autre genre, ce dut être aussi de bonne source, et sans doute auprès des Brazais et des de Pange, que Chênédollé apprit sur André Chénier et sur ses sentimens philosophiques des détails intimes qu'il a résumés dans une note bien brève, et que je livre comme je la trouve, sans rien qui l'explique : « André Chénier était athée avec délices. »

(1) Ainsi, dans le *Spectateur du Nord* de mars et d'avril 1797, les *Lettres d'un officier allemand sur la guerre*, signées D..., sont de l'abbé de Pradt, et les *Lettres sur la situation des finances en Angleterre*, signées G..., sont de l'abbé Louis.

(2) J'ai donné quelques détails sur la réconciliation de Rivarol et de l'abbé Delille dans un article sur ce dernier (*Portraits littéraires*, tome II, p. 89, 1844). — Chênédollé, d'ailleurs, ne rencontra point Delille à Hambourg; il ne le vit pour la première fois que le 28 janvier 1803 à Paris. Delille lui raconta avec beaucoup de grace son entrevue avec Rivarol; il l'avait abordé avec ce vers :

Je t'aime, je t'avoue, et je ne te crains pas.

Un Hambourgeois présent, se croyant bien fin, lui avait dit : « C'est plutôt le contraire. » Delille ajoutait de Rivarol : « C'est le plus aimable vaurien que j'aie rencontré. »

## III. — RELATIONS AVEC KLOPSTOCK.

Un homme bien différent de Rivarol, et que Chênédollé connut d'abord à Hambourg, était Klopstock, qui, « dans sa *Messiede*, avait ouvert à l'imagination des horizons nouveaux. » La relation qu'il nous a laissée de sa première visite au vieux maître, et de l'impression qu'il en reçut, vient bien à côté de ce qui précède et fait contraste par la simplicité.

« Caractère de Klopstock. — Lorsque je fus admis pour la première fois en sa présence, par La Tresne, je crus être admis en présence du Génie. Je vis un petit homme, d'une figure douce et riante. Je ne lui trouvai point du tout cet air de réserve, cet air diplomatique dont parle Goethe. Je lui trouvai, au contraire, un air ouvert et plein de franchise. Je n'ai jamais vu de figure de vieillard plus aimable et plus prévenante. Il avait surtout un sourire de bonté si parfait, qu'il vous mettait tout de suite à votre aise. Je lui lus une ode que je venais d'esquisser à sa louange. Cette ode le flatta beaucoup et parut lui faire le plus grand plaisir. Il dit qu'il attachait un grand prix à être loué par un Français, et surtout à être loué en vers. En un mot, il fut ravi. Dès ce moment, il me prit dans la plus grande affection; il m'invita à aller dîner le lendemain ou le surlendemain à une maison de campagne qu'il avait aux portes de Hambourg. Je le trouvai se promenant dans son jardin avec sa femme et quelques dames qu'il avait invitées. C'était dans les premiers jours de mai (1795). Je me rappelle qu'il faisait un soleil superbe et que nous nous promeions sous des pruniers en fleurs, ce qui mit tout de suite la conversation sur le charme de la campagne et de la nature. Il en parlait avec ravissement. Dès cette seconde entrevue, il me parla de son goût, de son amour pour l'exercice du patin. Il paraît que chez lui c'était une espèce de manie, car ce fut aussi une des premières choses dont il s'entretint avec Goethe. Je lui trouvai la candeur d'un enfant et le génie d'Homère. »

L'ode intitulée *l'Invention*, dédiée à Klopstock, et une autre ode, *le Génie de Buffon*, furent imprimées à Hambourg dans le courant de 1795. *Le Spectateur du Nord*, publiant en février 1797 une troisième ode de Chênédollé, intitulée *Michel-Ange ou la Renaissance des Arts*, appréciait en quelques lignes la tentative du jeune poète : Chênédollé aspirait à célébrer tour à tour les rois du pinceau, de la lyre et de la pensée, et à caractériser leur génie par le ton même des chants qu'il leur consacrait. Il fallait dans cette œuvre, pour y réussir, élévation, variété et souplesse. Chênédollé a surtout l'élévation et le souffle. Ces odes et celles du même genre qu'il composa ne parurent en France que tardivement recueillies vers 1820, c'est-à-dire vingt-cinq ans après leur naissance. Si elles avaient paru à son retour de l'émigration en 1802, elles auraient classé leur auteur au premier rang des héritiers et des émules de Le Brun.

Il eût été nécessaire aussi que le *Génie de l'Homme*, au lieu de retarder jusqu'en 1807, sortît quatre ans plus tôt. On aurait pu dire véritablement alors de Chênédollé venu à son heure, en le comparant avec les principaux des poètes en vogue :

« Ce qui caractérise l'abbé Delille, c'est la *mobilité* du style bien plus que le grandiose.

« Ce qui caractérise Le Brun, c'est la hardiesse de l'expression; mais il manque d'haleine, il est vite essoufflé.

« Chênédollé a de l'haleine; il a plus de grandiose que Delille; il fait ses vers avec le cœur. » — Voilà, en effet, ce que ses amis de 1802 lui reconnaissaient assez unanimement.

J'ajouterai pourtant, en lui appliquant ce qu'il disait de Le Brun : « Il a du souffle, mais un souffle qui n'allume pas la flamme. »

A côté de la page manuscrite où Chênédollé nous raconte sa visite à Klopstock, je trouve une réflexion modeste qui lui est suggérée par ce grand nom, et que je ne supprimerai pas, car elle respire une sincérité bien touchante; elle répond à une objection qui pourrait s'élever en lisant d'autres passages de ses mémoires. Tout poète a et doit avoir un haut sentiment de lui-même, sans quoi il ne serait point véritablement poète. Il lui est interdit d'être *médiocre*, et dès-lors, s'il persiste, il doit croire en conscience qu'il ne l'est point.

Ce que Malherbe dit dure éternellement,

c'est là, quoi qu'en disent les convenances, la devise secrète ou avouée de tout poète. *Musa vetat mori* : quiconque n'inscrit pas cette pensée, cet acte de foi au frontispice ou au cœur de ses œuvres, n'a pas reçu l'inspiration sacrée et l'étincelle. Ouvrez le *scrinium* des plus modestes comme des plus superbes : « Depuis Racine, il n'y a que Fontanes et moi qui ayons fait de bons vers, des vers raciniens, » dira l'un, celui qui est classique. — « Depuis Shakspeare, il n'y a que Schiller et moi qui ayons manié le drame grandiose, » dira l'autre, celui qui aspire à régénérer la scène. Toujours ce *moi* final s'ajoute, quelle que soit l'énumération; et si celui qui est en jeu ne l'ajoutait pas, il ne serait pas poète. Ce qui a fait dire à un railleur : « Il y a du Lemierre dans tout poète. »

Chênédollé avait de lui-même et de son propre effort un sentiment noble, élevé, consolateur, comme quelqu'un qui avait vécu un jour avec les hommes les plus éminens de son temps, qui avait recueilli leur parole et leur louange, et qui s'était retiré ensuite dans la solitude; mais, après avoir écrit cette page sur Klopstock, il ajoute au revers :

« C'est quand je lis des hommes comme Goethe, Schiller, Klopstock, Byron..., que je sens combien je suis mince et petit. Je le dis, dans la sincérité de mon âme et avec la plus intime conviction, je n'ai pas la dixième partie de la pensée,

du talent et du génie poétique de Goethe. Quelle étendue, quelle fécondité, quelle profondeur, quelle variété d'idées, d'aperçus philosophiques, littéraires, politiques! Quelle richesse d'invention poétique dans ses tragédies, ses poèmes et ses poésies fugitives sur tous les sujets! Quelle sécheresse, quelle stérilité d'imagination chez moi à côté de cette prodigieuse abondance! »

Le jour où vous avez fait cet humble aveu, ô poète, vous l'étiez plus par le cœur, par le sentiment, par l'idéal que vous conceviez dans toute sa plénitude, par les larmes d'admiration que vous versiez, — vous l'étiez plus, poète, que dans ces heures où l'on s'enivre trop aisément de soi-même, et vous méritiez d'être reçu à votre rang dans le groupe sacré par ces maîtres sublimes que vous saviez si bien saluer et reconnaître.

*Le Spectateur du Nord* contient, indépendamment des odes et morceaux en vers, quelques articles en prose de Chênédollé : un *Essai sur les traductions*, sur la manière de traduire les poètes, avec application du système à trois ou quatre odes d'Horace traduites en prose (1) (juillet 1797); une analyse et un jugement du poème des *Plantes* de Castel, qui venait de paraître (juin 1797). Castel était de Vire comme Chênédollé, et plus âgé que lui d'une dizaine d'années. Homme honorable en politique, il traversa la révolution avec courage. Maire de sa ville natale durant les années difficiles, il la préserva de toute commotion violente. Député à l'Assemblée législative, il sut résister aux excès des factions. Après la restauration des études, il professa les belles-lettres au collège de Louis-le-Grand. Mais il était poète, et ne fut qu'à demi satisfait des éloges mitigés de son compatriote : « Castel, écrit Chênédollé dans une note manuscrite, Castel se met, je crois, au-dessus de Fontanes et de Delille; il se regarde comme le premier poète du jour, et Saint-Ange comme le second. Il est persuadé que Delille n'ira pas à la postérité. C'est une chose bien étonnante que l'amour-propre. C'est d'ailleurs un homme plein de mérite et un poète du talent le plus aimable; mais, parce qu'on est Paul Potter, il ne faut pas se croire Raphaël. » — Castel n'est pas un Paul Potter, parce que, même dans ces

(1) Rien de plus judicieux ni de mieux entendu que ce système de Chênédollé : « Ce qui caractérise particulièrement Horace, dit-il, c'est la précision du style et l'audace des images, deux qualités qui sont l'ame de la poésie lyrique... C'est donc à rendre ces deux caractères distinctifs que je me suis principalement attaché. Pour y parvenir, je n'ai le plus souvent fait que rendre image pour image, et me jeter dans les moules que m'offrait le poète romain, afin d'y modeler mon expression sur la sienne. J'ai cru que, pour ne point défigurer Horace, il fallait surtout ne jamais délayer ses pensées; qu'il fallait être toujours fidèle à la forme de ses images, du moins autant que le permettait le génie de notre langue; et quand celle-ci résistait à l'expression latine (ce qui m'est arrivé beaucoup plus rarement qu'on ne pourrait croire), j'ai cherché avec soin l'image correspondante. » Et il choisit les trois odes : *Sic te Diva potens*, etc.; *Pastor cum traheret*, etc., et *Qualem ministrum fulminis*, etc., qu'il traduit en prose, selon moi, très heureusement.

cadres limités, il n'a pas le style. Le style fait d'un Paul Potter un diamant.

IV. — SÉJOUR EN SUISSE. — RELATIONS AVEC M<sup>me</sup> DE STAËL, — BENJAMIN CONSTANT, ETC.

Chênédollé, en quittant Hambourg, partit pour la Suisse; nous l'y trouvons arrivé vers la fin de l'été de 1797 : « Il y a aujourd'hui vingt-trois ans (écrivait-il le 12 septembre 1820) que nous partîmes de Berne pour le voyage des hautes Alpes. Nous allâmes coucher à Interlaken. C'est là où j'eus pour la première fois la sensation des hautes montagnes. Le lendemain, nous nous rendîmes à Lauterbrunn. C'est dans ce voyage que j'ai joui le plus complètement de mon être et que j'ai été enlevé le plus parfaitement à toutes les misères, à tous les soins, à tous les chagrins de la vie. » Son poème *de la Nature* se dessina plus fièrement dans sa pensée; son talent semblait trouver son niveau dans les hautes régions. Il a consacré plus tard ce sentiment, trop tôt perdu, d'essor et de plénitude dans sa pièce des *Regrets* (1). Se trouvant en Suisse, il ne pouvait manquer de visiter M<sup>me</sup> de Staël à Coppet, où il fit quelque séjour. Ses papiers fournissent plus d'une note sur les conversations brillantes auxquelles il assista. N'oublions pas qu'il avait l'imagination encore toute remplie des feux d'artifice de Rivarol, auquel il rapportait tout, et M<sup>me</sup> de Staël dut être bien prodigieuse pour ne point pâlir auprès, et pour lui paraître même, à quelques égards, supérieure.

« M<sup>me</sup> de Staël n'avait pas une parole plus svelte, plus rapide, plus splendide, plus variée que Rivarol; mais elle l'avait plus vive encore et plus ardente. En un mot, elle était plus tourbillon. Elle vous entraînait, elle vous forçait à rouler dans son orbite.

« La parole de M<sup>me</sup> de Staël était teinte de la foudre. Elle avait des dix minutes de conversation vraiment étonnantes.

« Tout l'esprit de M<sup>me</sup> de Staël était dans ses yeux, qui étaient superbes. Au contraire, le regard de Rivarol était terne, mais tout son esprit se retrouvait dans son sourire le plus fin et le plus spirituel que j'aie vu, et dans les deux coins de sa bouche, qui avait une expression unique de malice et de grace.

« M<sup>me</sup> de Staël coupait, disséquait un cheveu en quatre. Elle anatomisait et colorait tout. — Rivarol, au contraire, caractérisait mieux les hommes que les choses. »

Chênédollé disait encore : « M<sup>me</sup> de Staël a plus d'esprit qu'elle n'en peut mener. » Cela n'était vrai qu'à cette première époque. Au reste, tous les témoins sont d'accord sur un point : rien ne saurait donner l'idée de cette conversation de M<sup>me</sup> de Staël, rien que les dernières pages de l'*Allemagne*; on la retrouverait là seulement presque tout entière.

(1) *Études poétiques*, liv. I, ode 21.

On causa, au premier dîner, du livre des *Passions*, du compte-rendu qu'en avait fait Rœderer : « Rœderer, quand il juge, retire avant tout la vie d'un ouvrage, pour le mettre en abstraction. » — Benjamin Constant se moqua du philosophe Lacroix aîné, dont l'optimisme spéculatif résistait à tout : « Il attend la mise en liberté de son frère du progrès des lumières (1). » — « Promenade dans le parc après dîner. M<sup>me</sup> de Staël me parle du dernier ouvrage de Benjamin Constant sur la révolution de 1660 (2). Des Genevois arrivent après dîner. On parle de M. de Maistre, que M<sup>me</sup> de Staël regarde comme un *homme de génie* (3). Ma promenade le soir, dans le parc, avec M. Necker. » Les jours suivans, et durant le séjour de Chênédollé, on causa du livre de la *Littérature*, qui était sur le métier : « M<sup>me</sup> de Staël, nous dit-il, s'occupait alors de son ouvrage sur la *Littérature*, dont elle faisait un chapitre tous les matins. Elle mettait sur le tapis, à dîner, ou le soir dans le salon, l'argument du chapitre qu'elle voulait traiter, vous provoquait à causer sur ce texte-là, le *parlait* elle-même dans une rapide improvisation, et le lendemain le chapitre était écrit. C'est ainsi que presque tout le livre a été fait. Les questions qu'elle traita lorsque j'étais à Coppet sont : de *l'Influence du Christianisme sur la littérature*; de *l'Influence d'Ossian sur la poésie du Nord*; poésie *rêveuse* au Nord, poésie des *sensations* au Midi, etc. Ses improvisations étaient beaucoup plus brillantes que ses chapitres écrits... » Chênédollé n'est peut-être pas très juste pour le livre; pourtant il y a du vrai dans sa remarque. Depuis M<sup>me</sup> de Staël, qui en a donné le signal et qui elle-même l'avait reçu du xviii<sup>e</sup> siècle, il n'y a jamais eu plus d'improvisateurs que de nos jours, plus d'esprits qui pensent à toute heure et devant tous, et *parlent* aussitôt leurs pensées; mais, quelle que soit la verve, ces pensées, nées en public, manquent le plus souvent de couleur dès qu'on les écrit: elles ne connaissent pas cette pudeur qui fait qu'on rougit en se produisant. Elles sont comme ces personnes qui passent leur vie dans les bals et dans les raouts; elles n'ont pas de teint. Tâchez que les pensées, en se produisant, aient leur rougeur naturelle; c'est la vraie couleur.

Chênédollé jugea très bien Benjamin Constant. Si piquant que fût celui-ci, il ne pouvait tenir tête à M<sup>me</sup> de Staël que dans son beau temps. Tel que nous l'avons vu, il était bien inférieur. Elle lui avait prêté bien plus qu'elle ne lui avait pris. Et même dans ce beau temps Chênédollé disait de lui : « Benjamin Constant ne cause pas, il fait l'*accompagnement* de la conversation. » Je lis encore : « Benjamin Constant, c'est

(1) C'est le même Lacroix aîné qui disait : « Si Boileau vivait de notre temps, il aurait bien de la philosophie; » ce qui faisait pouffer de rire Fontanes.

(2) *Des Suites de la Contre-Révolution de 1660 en Angleterre.*

(3) Joseph de Maistre, à cette date, n'était connu que par ses *Considérations sur la Révolution française*, qui venaient de paraître (1796). C'est assez pour M<sup>me</sup> de Staël, qui aussitôt l'a jugé et classé à son rang.



de l'enthousiasme allemand enté sur une base de glace géométrique. — B. C. est la production d'un siècle philosophique et du dernier terme de la civilisation. Il n'y a plus là ni cœur, ni enthousiasme, ni, etc. » On voit le ton. J'aime mieux noter ceci : « B. C. dit qu'il n'y a que deux livres qu'il ait lus avec plaisir depuis la révolution, l'*Histoire de Florence* (de Machiavel), et le cardinal de Retz. »

Chênédollé connut encore dans son séjour en Suisse M<sup>me</sup> de Montolieu; mais la seule inspiration qu'elle lui causa fut *Fennui* : passons vite. — Ces années de retraite (1797-1799) furent très profitables à Chênédollé. Il mit ordre à ses idées; il acheva de secouer le joug de Rivarol et d'émanciper son esprit par la lecture et la réflexion. Il trouvait un aimable compagnon d'études dans Adrien de Lezai, noble et délicat esprit (*mens pulchra in corpore pulchro*), que l'administration enleva bientôt aux lettres. M. de Lezai, jeune, ne se plaisait qu'à la lecture de Pascal et de Montesquieu. Il aimait à *pascaliser*, comme il disait lui-même. Il nous a volé ce mot-là, à nous qui prétendons presque avoir inventé Pascal aujourd'hui.

Cependant M<sup>me</sup> de Staël s'intéressait vivement à Chênédollé, comme elle faisait pour tout talent et pour toute infortune. Elle avait entendu de ses vers, et elle disait de lui : « Ses vers sont hauts comme les cèdres du Liban. » Elle travailla à sa radiation de la liste des émigrés, et, comme Fouché avait été professeur du jeune homme à Juilly, les voies étaient toutes ménagées. Rentré en France, Chênédollé fut par elle conduit un matin chez Fouché. Celui-ci le regarda d'abord de son air froid et politique; puis, tout d'un coup, il le reconnut, et, lui tendant les bras, il l'accueillit avec sa physionomie de Juilly, — d'avant les crimes.

Chênédollé passa trois années à Paris (1799-1802), et continua d'y fréquenter M<sup>me</sup> de Staël; mais déjà il avait connu Chateaubriand, et cette chaîne d'or, dont il se croyait affranchi depuis sa rupture avec Rivarol, était renouée, et par un plus digne.

V. — LIAISON AVEC CHATEAUBRIAND; — AVEC M<sup>me</sup> DE BEAUMONT.

Chateaubriand parle un peu légèrement de Chênédollé dans ses *Mémoires*, et il ne lui accorde pas la justice qu'il devait peut-être à son dévouement et à son amitié. Quand on écrit ainsi ses *Mémoires* à si longue distance, il y a des *raccourcis* qui suppriment ou qui faussent les rapports réels qu'on a eus avec les hommes. Des années d'intimité, de confiance et de cordialité se résument en une phrase d'une brièveté presque épigrammatique.

« A trente ans, dit Chênédollé, nous nous sommes connus à Paris, Chateaubriand et moi. Il arrivait de Londres, moi de Suisse. Nous étions tous deux émigrés. Nous avions même âge, mêmes goûts, même amour de l'étude, même désir de la gloire; nous méditions tous deux de grands

ouvrages. Jusque-là tout se ressemble. Pendant plus de deux ans, nous ne fûmes presque pas un seul jour sans nous voir; mais bientôt nos chemins se séparèrent : notre fortune devint toute différente... » On sait assez cette différence : mais il y eut quelques années d'une intimité véritable à laquelle il nous faut assister. Laissons M. de Chateaubriand nous y introduire lui-même avec une familiarité aimable qu'il ne gardera pas toujours à ce degré. Chénédollé avait quitté Paris, et était rentré à Vire dans sa famille, le 5 août 1802, après onze ans d'exil.

A M. de Chénédollé (1).

« 11 septembre 1802.

« Je vous entends d'ici, mon cher ami, accuser l'amitié et les hommes. Vous me voyez déjà oubliant nos promenades, nos conversations, et ces bons jours où l'on est si malheureux et où l'on s'aime tant. Tout cela est injuste, et vous calomniez votre meilleur ami. Il ne se passe pas de jour dans la petite société (2) que nous ne disions : « Chénédollé disoit ceci, Chénédollé disoit cela. » Nous vous associons à tous nos projets, et vous êtes un des membres principaux et nécessaires de la colonie que nous voulons établir tôt ou tard au désert.

« Mais cette colonie, mon cher ami, quand l'établirons-nous? Tous les jours voient se former et s'évanouir nos espérances; vous savez ma manière de pousser le temps, de vivre dans les projets et les désirs, et puis, *si je rentre en moi-même, je suis Gros-Jean comme devant*. Rien de déterminé encore sur mes destinées futures. Cependant j'approche du dénouement, car j'achève la correction de mes gros volumes (3), et je me mets sur-le-champ à la poursuite des grandeurs. Si je n'obtiens pas dans un mois ce que je demanderai, je me désisterai de la poursuite, et Dieu sait ce que je deviendrai, si je ne puis parvenir à planter des choux; car, vous le savez, n'en plante pas qui veut.

« Que faites-vous là-bas? Travaillez-vous? Souvenez-vous qu'il nous faut les quatre chants pour essayer, et puis le poème épique, si le public juge comme vos amis; et si le public ne juge pas comme cela, peu importe; le public est un sot. Ginguéné vient de publier ses articles en forme de brochure. Fontanes ne m'a pas encore défendu; il dit qu'il le fera; Dieu le veuille (4)! Apprêtez-vous, mon cher enfant, à venir nous retrouver bientôt, car le moment approche où notre sort va être déterminé d'une manière ou de l'autre. Écrivez-moi, et aimez-moi aussi tendrement et aussi constamment que je vous aime. Toute la société vous dit mille et mille choses excellentes, et moi je vous embrasse du fond de mon cœur.

C.

« Vous avez dû recevoir une lettre de M<sup>me</sup> de Beaumont? »

(1) La plupart de ces lettres sont adressées : *Au citoyen Saint-Martin fils, chez le citoyen Saint-Martin père, à Vire*. Nous avons dit que *Saint-Martindon* était le nom de terre que portait le père de Chénédollé; mais *Saint-Martin* était plus commun et plus commode en temps de révolution.

(2) La société de M<sup>me</sup> de Beaumont, qui se composait habituellement de Joubert, Fontanes, M. Molé, Gueneau de Mussy, M<sup>me</sup> de Vintimille et M. Pasquier.

(3) Le *Géni: du Christianisme*, qu'il corrigeait pour la seconde édition.

(4) Il le fit précisément à quelques jours de là, dans son *second extrait* sur le *Géni: du Christianisme*, inséré au *Mercure*. (1<sup>er</sup> jour complémentaire de l'an x.)

Au même.

« Paris, vendredi, 15 octobre 1802.

« Mon cher ami, je pars lundi pour Avignon, où je vais saisir, si je puis, une contrefaçon qui me ruine; je reviens par Bordeaux et par la Bretagne. J'irai vous voir à Vire et je vous ramènerai à Paris, où votre présence est absolument nécessaire, si vous voulez enfin entrer dans la carrière diplomatique. Il paroît certain que nous recevrons des ordres pour l'Italie dans les derniers jours de novembre. J'espère vous embrasser vers le 15 de ce même mois; tenez-vous donc prêt pour cette époque; je compte sur vous. Dans tous les cas, si le voyage d'Italie venoit encore à manquer, vous seriez placé à Paris.

« Travaillez-vous, mon cher ami? Voilà la saison favorable. Vous voyez les feuilles tomber, vous entendez le vent d'automne dans les bois. J'envie votre sort. Dans tout autre temps, le voyage que je vais faire me plairoit; à présent, il m'afflige. Ne manquez pas d'écrire *rue Neuve du Luxembourg* (1) pendant mon absence, mais ne parlez pas de mon retour par la *Bretagne* (2). Ne dites pas que vous m'attendez et que je vais vous chercher. Tout cela ne doit être su qu'au moment où l'on nous verra tous les deux. *Jusque-là je suis à Avignon, et je reviens en droite ligne à Paris.*

« Je ne sais si je pourrai voir La Tresne en passant à Bordeaux; cela me feroit grand plaisir. Malheureusement, la saison sera bien avancée, et le temps me presse. Si je puis parvenir à tirer quelque chose du contrefacteur du *Génie du Christianisme*, alors je prendrai la poste et j'irai beaucoup plus vite que par les diligences. Je pars avec des lettres de Lucien, qui me recommande vivement au préfet; j'espère réussir avec de la promptitude et du secret.

« Adieu donc, mon très cher ami. Si je ne me casse pas le cou, je vous embrasserai chez vous dans un mois. Encore une fois, tenez-vous prêt à partir avec moi pour Paris; il seroit absurde, à votre âge et dans votre position, de renoncer à tout projet d'avancement et de fortune. Je vous embrasse tendrement.

« CHATEAUBRIAND. »

Au même.

« Fougères, ce samedi 27 novembre 1802.

« Me voici au rendez-vous, mon cher ami, un peu plus tard que je ne l'avois dit; mais il est bien difficile de ne pas se tromper de quelques jours sur une route de six cents lieues.

« Je vous envoie un exprès; je vous propose deux choses :

« Ou d'aller vous prendre ou de vous recevoir ici. Si vous voulez que je passe chez vous, j'y serai vendredi prochain, 3 décembre ou 12 frimaire. Nous continuerons notre route par la Normandie; le chemin sera plus long.

« Si vous venez me chercher, je vous prie d'être le même vendredi, 3 décembre, à Fougères. Nous irons à Paris par Mayenne. Notre chemin sera plus court.

« Je ne puis que vous répéter que votre présence est absolument nécessaire à Paris, si vous désirez occuper une place; rester à Vire, c'est vous enterrer tout

(1) A M<sup>me</sup> de Beaumont.

(2) Il devait y rencontrer M<sup>me</sup> de Chateaubriand, qu'il n'avait pas revue depuis dix ans.

vif. Je vous embrasse tendrement, en attendant votre réponse. Je loge hôtel Marigny, rue Derrière, à Fougères.

« Votre meilleur ami,

« CHATEAUBRIAND. »

Un trait caractéristique se dessine déjà : Chênédollé, au lieu de se lancer, se retire. Chateaubriand, qui possède si bien le génie de l'occasion, et qui sait que pour la renommée aussi il est vrai de dire : *Carpe diem*, le presse, le harcèle; il lui demande les *quatre chants* (*le Génie de l'Homme*), le *poème épique* (cette *Jérusalem détruite* qui ne sera jamais achevée). Chênédollé écouta trop le *démon de la procrastination*, comme on l'a appelé. Il n'invoqua pas assez la *Muse de l'achèvement*, cette muse heureuse, la seule qui sache nouer la couronne.

Il était poète, mais pas seulement en vers; il aimait *tout de bon* l'ombre des bois, la paix retrouvée des prairies natales, l'oubli des heures. Il était sensible, non pas seulement par crises; il souffrait mortellement d'une peine de cœur, de la perte d'une personne chérie; il eut en ces années de ces douleurs qui ne laissèrent pas à son talent toute sa liberté, et qui en atteignirent profondément peut-être le ressort. « Que me fait la gloire, à moi (se disait-il en ces heures d'abattement)? Elle ne me touche pas là où j'ai mal, elle ne guérit pas la plaie secrète de mon cœur. » Tenu, à ce qu'il semble, un peu sévèrement par son père, il désira un moment tenter la fortune sur les pas de son ami; mais M. de Chateaubriand n'était encore que secrétaire d'ambassade, et ne pouvait disposer d'aucune place avec certitude. Les lettres suivantes se rapportent à ce projet, qui aurait rattaché Chênédollé à la carrière diplomatique.

M. de Chateaubriand à M. de Chênédollé père.

« Paris, 25 mai 1803.

« Monsieur,

« Lorsque je passai par Vire il y a six mois, j'eus l'honneur de vous dire qu'on m'avoit promis de m'envoyer à Rome en qualité de secrétaire de légation et que j'espérois pouvoir faire entrer M. votre fils avec moi dans la carrière diplomatique. Je pars à l'instant pour ma destination; mais les affaires se sont arrangées de sorte que je ne puis emmener à présent Chênédollé. Une personne doit venir me rejoindre dans six semaines ou deux mois en Italie, et si vous y consentez, voici ce que je vous propose :

« Chênédollé viendra me rejoindre à Rome avec la personne que j'attends. Il ne lui en coûtera rien pour les frais de route; mais, comme il faut qu'il vive à Rome en arrivant (vu que je ne puis pas avoir la certitude complète de le placer dans l'ambassade au moment même de son arrivée), il faudroit que vous lui fissiez en Italie une petite pension égale à celle que vous lui feriez partout, s'il ne vivoit pas sous le même toit avec vous. Je crois pouvoir vous assurer que Chênédollé ne sera pas six mois en Italie avant que j'aie trouvé le moyen de le placer agréablement. Les beaux talens de M. votre fils, l'amitié qui me lie avec

lui, me font vivement désirer que vous consentiez à cet arrangement, qui peut le mener à la fortune. Je suis persuadé que vous en reconnoîtrez vous-même tout l'avantage.

« Je suis avec respect, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE CHATEAUBRIAND. »

A. M. de Chênédollé fils.

« Lyon, mercredi, 19 prairial, an xi (1803).

« Je suis toujours à Lyon, mon très cher ami, et je présume que vous êtes toujours à Paris (1); c'est pourquoi j'envoie cette lettre rue Neuve du Luxembourg. On la mettra à la poste en cas que vous soyez parti pour Vire.

« Je n'ai qu'un seul désir et qu'une seule pensée, c'est de vous revoir. Vous sentez qu'ici je ne puis avoir aucune donnée nouvelle; mais il paroît par tout ce que je vois et tout ce que j'entends que le travail de la légation sera considérable, et conséquemment qu'on aura besoin d'une personne de plus. J'y perdrai mon crédit, ou cette personne sera vous. Je crois donc que vous pouvez faire vos préparatifs pour accompagner *nos amis* (2) cet automne. Votre père doit sentir l'importance d'une position qui peut vous *mettre à lieu* (3) de réparer le mal que la révolution a fait à votre fortune.

« Comment est toute la petite société? ou comment l'avez-vous laissée en quittant Paris? Je vois qu'on ne s'occupe plus que de guerre dans les papiers publics; ainsi je ne vous demande point comment va la littérature. Les seconds extraits que M. Clausel m'avait promis seront restés là, et cela est tout simple; ils ne seront bons que pour la troisième édition, qui doit être au moment de paroître. J'ai fait affaire ici avec Ballanche pour une édition in-18. Le petit Gueneau n'a pas apparemment livré son article (4). Du reste, mon cher ami, *les honneurs m'accompagnent*, et nos amis communs vous auront dit ce que je leur ai mandé à cet égard. On ne se fait pas d'idée à quel point ma *gloire* est encore augmentée depuis l'année dernière. On me cite en chaire comme un père de l'église, et, si cela continue, je serai canonisé avant ma mort. — Mon cher ami, je ne prends pas ce voyage comme je devois le prendre; je n'y mets nulle ardeur, nul plaisir. Je vieillis ou peut-être je me désenchante, et depuis que j'ai recommencé *les jours de voyage, dies peregrinationis*, je ne fais que songer au bonheur de la retraite et du repos. Je le sens jusqu'au fond des entrailles, une chaumière et un coin de terre à labourer de mes mains, voilà après quoi je soupire, ce qui est le vœu constant de mon cœur et la seule chose stable que je trouve au fond de mes souhaits et de mes songes.

« Si vous m'avez écrit à Turin ou à Milan, je trouverai vos lettres sur ma

(1) Chênédollé était revenu de Normandie à Paris; il y passa l'hiver de 1802-1803, le printemps et une partie de l'été.

(2) M<sup>me</sup> de Beaumont.

(3) Cette expression, *mettre à lieu*, pour *mettre à même*, revient dans ces lettres de Chateaubriand, comme dans celles de sa sœur Lucile. Ce doit être une locution de pays.

(4) Un article à propos des nouvelles éditions du *Génie du Christianisme*; il se trouve dans le *Mercure* du 23 juillet 1803. — On voit qu'à travers tout l'auteur ne s'oublie pas. Chênédollé lui-même avait payé sa dette en répondant dans le *Mercure* du 26 février 1803 à une critique du *Génie du Christianisme*, qu'on attribuoit à M. de Boufflers.

route. Nous serons encore huit jours ici. Mandez-moi comment vous avez trouvé votre famille. Le voyage d'Italie est très peu cher. Il y a d'ici à Florence une diligence qui passe par Milan et qui vous rendra à Florence pour cinq louis. On se charge de vos bagages, et on est, dit-on, parfaitement traité. De Florence à Rome, on trouve des cabriolets qui vous mènent en deux ou trois jours à Rome à un prix très modique. De sorte que vous arrivez au *Capitole* pour dix louis au plus. Les Lyonnais vont maintenant en Italie aussi facilement qu'à Paris. Ce voyage n'est plus rien. — Bonjour, mon cher ami, je vous aime tendrement et pour la vie. Comptez sur moi, aimez-moi, et croyez que vous n'avez pas au monde d'ami plus fidèle et plus dévoué. Mille choses à tous nos amis. — Écrivez-moi, je vous écrirai. »

**Au même.**

« Rome, samedi, 17 messidor (16 juillet 1803).

« Voici, mon cher ami, l'état des choses et ce qui nous attend désormais pour l'avenir.

« Je ne pourrai pas satisfaire mon cœur; je ne pourrai pas gagner quelque chose sur *l'homme* (1) dans la position où je me trouve. Loin de vouloir rien entendre, il renvoie quelques malheureux qui étoient rendus ici, et qui lui étoient vivement recommandés. Mais mon parti est pris irrévocablement : je ne demeurerai qu'un an ici, jour pour jour. Au bout de cette année, si je ne suis pas placé d'une manière indépendante, je fais un saut à Athènes, puis je reviens au mois d'octobre (1804) m'ensevelir dans une chaumière aux environs de Paris, si je le puis, ou dans quelque province de la France. Si vous voulez alors venir y vivre et y mourir avec moi, je vous offre une durable hospitalité.

« Si, au contraire, on me donne une place indépendante au bout de mon année, alors vous venez sur-le-champ me rejoindre. Je vous en fournirai les moyens, et nous demeurerons ensemble. Ainsi, dans tous les cas, nous ne serons séparés que quelques mois, et j'espère que vous aurez autant de plaisir à vous fixer auprès de votre meilleur ami, qu'il en aura à vous retrouver.

« La vie ici est ennuyeuse et très *pénible*. Les honneurs, mon cher ami, coûtent cher ! Heureusement je n'en porterai pas long-temps le poids. Au reste, vous aurez su par notre bonne amie, M<sup>me</sup> de Beaumont, que sous les rapports littéraires je n'ai point à me plaindre. On ne sauroit avoir été accueilli comme je l'ai été. Mon ouvrage est traduit, et le pape va, dit-on, le faire retraduire et réimprimer au Vatican. Mais qu'est-ce que tout cela, quand le cœur est serré, triste ? Si vous saviez ce que seroit ce pays s'il n'avoit pas ses ruines ? Le cœur me saigne; pauvre religion !

« Notre amie doit être sur le point de partir pour le Mont-d'Or; comment est-elle ? J'espère que son voyage au midi sera bien utile à sa chère santé, et, sous ce point de vue, nous ne saurions trop hâter son voyage. Écrivez-vous à Lucile (2) ? Retournez-vous chez votre père ? Comment est-il pour vous ? Je tremble en pensant à lui. Écrivez-moi, mon très cher ami; j'ai été vivement ému en apprenant que vous aviez été malade. Vous avez dû recevoir une lettre de moi; croyez,

(1) Le cardinal Fesch.

(2) Lucile, ou M<sup>me</sup> de Caud, si connue depuis les *Mémoires d'Outre-tombe*, la plus jeune des sœurs de M. de Chateaubriand, celle dont la figure lui a servi de type pour *l'Amélie de René*.

mon cher ami, que personne au monde ne vous aimera comme je vous aime, que personne ne vous sera fidèle comme moi, et que personne n'est plus affligé que moi de la nécessité qui nous sépare à présent pour quelques mois. Conservez-moi votre amitié et votre estime. Je vous embrasse les larmes aux yeux. — Vous savez que mon adresse est tout simplement à M. Ch., et puis le *titre*, — à Rome, — sans affranchir. »

La lettre suivante de M. Gueneau de Mussy trouve ici sa place entre celles de Chateaubriand, qu'elle explique. Elle nous fait entrer plus avant encore dans la familiarité gracieuse du salon de la rue Neuve du Luxembourg. Ces messieurs avaient tous de l'esprit; celui de M. de Mussy, très réel, était un peu étudié, un peu prémédité. « La conversation de Gueneau, disait M. Jonbert, est très fleurie, mais ses fleurs n'ont pas l'air de naître spontanément : elles ont l'air de ces fleurs de papier peint qu'on prend dans les boutiques. La nature n'a point fait ces roses. » Il disait encore, à propos des mots de Gueneau, qui étaient faits d'avance et ne sentaient pas l'inspiration : *Il ne sert pas chaud*. — La lettre qu'on va lire donne assez l'idée de ce ton fleuri et de cet esprit bien rédigé :

A M. de Chénédollé.

« Mardi, 2 août 1803.

« Croyez, cher Corbeau, que, sans de graves raisons, je n'aurais pas laissé un si long intervalle entre cette lettre et les promesses données à votre départ. Je suis encore à Paris où me retiennent une fièvre et une jaunisse que mon frère a rapportées de la Bourgogne, et j'y suis le seul débris de la petite société (si toutefois je puis compter même pour un débris), et j'ai reçu les adieux de tous ceux que je devais précéder à la campagne. Au milieu de tous ces contre-temps et de ces fâcheuses distractions, vous m'avez toujours été présent, cher Corbeau, et j'ai regretté souvent nos promenades et votre conversation. Heureusement que mes privations ne sont point en pure perte, car on dit que votre santé se refait dans votre Normandie et que vous rajeunissez sous le chêne paternel. Il est question aussi d'une négociation (1) dont le succès tient à cœur à vos amis; mais cette affaire en est venue au point qu'elle doit se terminer directement entre Michaud et vous, et je l'ai perdue de vue au moment où les médiateurs l'ont abandonnée, c'est-à-dire que j'en suis à la lettre écrite par Fontanes à Michaud au sujet des remontrances et des *vils détails*. Cette lettre donc a été écrite sous mes yeux, et je vous assure qu'elle ne pouvait être plus aimable, et que le *sanglier* (2) a dignement représenté votre délicatesse avec tous ses scrupules. Michaud a répondu le lendemain d'une manière un peu cérémonieuse et embarrassée, un peu plus en libraire qu'en homme de lettres; quoi qu'il en soit, il a dit qu'il s'adresserait à vous directement, et j'ignore la suite; de grâce ne me

(1) Il s'agissait pour Chénédollé de faire les notes qui devaient se joindre à la traduction de l'*Énéide* par Delille. Ce petit travail l'aurait mis à même de se suffire quelque temps à Paris sans recourir à son père.

(2) Fontanes était ramassé et avait quelque chose d'athlétique dans sa petite taille. Ses amis le comparaient en plaisantant au sanglier d'Érymanthe.

le laissez pas ignorer. — Eh bien ! je me suis enfin hasardé dans le salon de la rue du Luxembourg. Figurez-vous un corbeau, ou plutôt un butor qui aborde une hirondelle gracieuse et aérienne; mais j'étais fort de ma conscience, j'avais l'article en poche (1), je me souciais fort peu d'être ridicule. D'ailleurs, le chrétien remplit ses trésors de toutes les déconvenues de l'amour-propre. J'ai donc fait de fort bonnes affaires chez M<sup>me</sup> de Beaumont, et cependant, tout en changeant les illusions de terreur que j'apportais en sa présence en un véritable sentiment de reconnaissance pour ses bontés et ses manières engageantes, hélas ! je n'en ai joui qu'avec de tristes pressentimens. A mon avis, sa santé s'altère de plus en plus. Je crois les sources de la vie desséchées; sa force n'est plus qu'irritation, et son esprit si plein de grâces ressemble à cette flamme légère, à cette vapeur brillante qui s'exhale d'un bûcher prêt à s'éteindre (2). Ce n'est pas sans une sorte d'effroi que j'envisage les fatigues du voyage qu'elle projette d'entreprendre au *Mont-d'Or*, d'où, je le conjecture, elle se rendra dans le *département du Tibre*. Mais, s'il faut s'en rapporter aux dernières lettres du cher et illustre Corbeau, croyez-vous bien qu'elle ira plutôt consoler un exilé, un désespéré, que jouir de la gloire d'un poète célébré partout et du crédit d'un secrétaire d'ambassade plus puissant qu'un prince de l'église? Hélas ! oui. Dans les premiers jours de son arrivée, ce cher voyageur était sous le poids de la grandeur de Rome; il ne pouvait suffire à la force de ses impressions et au tumulte de ses pensées. Il se passait dans son imagination comme un vent puissant qui fait courber les hautes forêts. Le pape l'avait accueilli avec une distinction particulière, avait été à sa rencontre, l'avait nommé son fils, son *cher Ch.*, lui avait dit qu'il lisait son livre, et lui avait indiqué le volume et la page où il en était, etc. Et maintenant, je ne sais quel vent de découragement a soufflé, ou quel crocodile s'est réveillé au fond de son cœur; mais il gémit sur les bords du Tibre, comme Ovide jadis sur les bords de la mer Caspienne; il se croit abandonné de toute la terre au milieu de la gloire dont il la remplit tout entière; il parle même de prendre un *parti*, et, voyez comme le ridicule se mêle quelquefois dans la conduite des grands hommes, parce qu'un *M. Guillon* veut écrire un voyage en Italie, il ne veut pas écrire le sien : *ô siècle ! ô mémoire !* Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les remontrances et tous les encouragemens que nous lui avons expédiés de Paris. — Pour moi, cher Corbeau, je compte toujours puiser aux sources modestes de mes montagnes de Bourgogne. Si je me croyais, j'aurais plus d'images et de rêveries qu'il n'en faut pour remplir mon petit volume; mais vous savez combien ces richesses d'imagination s'exagèrent lorsqu'elles sont vues de loin, et combien une plume et de l'encre font disparaître d'illusions de ce genre. Adieu, adieu; si vous voulez m'aimer un peu, vous me ferz du bien. Pardon de ce griffonnage, je l'écris sur mes genoux au milieu de toutes sortes de distractions. Répondez-moi à *Scmur*, à l'adresse convenue, et je vous répondrai d'une manière qui sentira mieux son solitaire. *Philibert.*

(1) C'est cet article du *Mercure* (23 juillet 1803) que nous avons vu M. de Chateaubriand réclamer.

(2) « M<sup>me</sup> de Beaumont avait l'air d'être composée d'élémens qui tendaient à se désunir, à se fuir sans cesse. — *Fi de la vie!* disait une fille de roi. M<sup>me</sup> de Beaumont s'était prise à ce mot et l'avait trouvé admirable quand son père le lui cita. » (Chénédollé.)



« P. S. — M. de Bonald, à qui j'avais fait part de votre maladie, veut être rappelé à votre souvenir. J'étais hier chez Fontanes au moment où il reçut une lettre de Michaud, qui disait vous avoir écrit trois fois sans réponse. »

Nous reprenons la série des lettres écrites de Rome par M. de Chateaubriand :

A M. de Chénedollé.

« Rome, mercredi, 6 fructidor (24 août 1803.)

« Lucile vient de m'apprendre, mon très cher ami, que vous vous plaignez de mon silence. Est-ce à vous ou à moi à se plaindre un peu ? Je vous ai écrit une longue lettre de Lyon; vous étiez malade quand vous l'avez reçue, et vous ne m'avez pas répondu depuis que vous vous portez bien. Je vous ai écrit une longue lettre de Rome, sous le couvert de M<sup>me</sup> de Beaumont. Il est vrai que vous ne pouviez pas encore avoir reçu cette lettre lorsque Lucile m'a écrit; mais j'espère que vous l'aurez reçue depuis. Voici donc ma troisième lettre de compte fait, et je n'ai pas encore reçu signe de vie de vous. Je ne vous en fais point de reproche. Vous aurez eu sans doute mieux à faire qu'à m'écrire; et si votre paresse m'afflige, je suis au moins sûr de votre cœur.

« Dans toutes mes lettres à M<sup>me</sup> de Beaumont, il y avoit toujours un mot pour vous et la prière de vous instruire de nos projets. On m'a marqué que Michaud étoit prêt à faire avec vous une affaire pour les notes du Virgile de l'abbé De-lille. J'en serois charmé; mais votre paresse ne sera-t-elle pas un obstacle? Au reste, mon cher ami, c'est votre bonne étoile qui vous a empêché de venir ici. Figurez-vous que ma vie est un enfer. J'ai demandé mon rappel au moins pour l'année prochaine, si l'on ne veut pas me l'accorder plus tôt. Vous sentez que je ne puis entrer dans les *détails*; mais soyez sûr que vous n'auriez pas tenu vingt-quatre heures avec cet homme (1). Ainsi donc, mon cher ami, ou j'obtiendrai une place *indépendante* l'année prochaine, et alors vous serez avec moi, si cela vous fait plaisir, ou je serai avec vous à Paris, et, une fois rentré, ensemble, nous nous arrangerons pour cultiver un petit jardin et des choux.

« Je ne vous parlerai point de Rome. Je suis si malheureux que je ne vois rien. Comme littérature, j'ai encore de ces succès qui ne consolent de rien et qui ne servent à rien. Il y a en Italie trois traductions de mon ouvrage. Je ne sais où cette lettre vous trouvera. Je crois que vous êtes chez votre père, mais il est possible que vous fussiez (*sic*) resté à Paris pour les notes. Adieu, mon très cher ami, comptez toujours sur ma tendre amitié, sur ma fidélité à toute épreuve. Écrivez-moi si vous le pouvez. Fontanes vous dira pourquoi je souffre ici, en cas que vous le voyiez.

« Mon adresse est tout simplement : A M. Ch., secrétaire de la légation française, à Rome, Italie. — Il n'est pas nécessaire d'affranchir les lettres. Comment est votre santé actuellement? »

Au même.

Rome, ce 8 novembre 1803.

« Tout est fini pour moi, mon cher ami. M<sup>me</sup> de Beaumont n'est plus; je n'ai eu d'autre consolation que d'avoir un peu honoré ses cendres. Vous verrez tous

(1) Le cardinal Fesch.

les détails dans la copie de la lettre que je vous ferai passer par le courrier prochain. Je serai à Paris au mois de janvier, et en Bretagne peu de temps après; je vous verrai. Je vais me retirer entièrement du monde. Écrivez-moi, écrivez à Joubert. Ma santé est bien mauvaise, et je désire quelquefois de ne pas repasser les Alpes. Je vous embrasse tendrement. »

**Au même.**

« Rome, ce 16 novembre 1803.

« Mon dernier billet, mon cher ami, vous annonçoit la mort de M<sup>me</sup> de Beaumont, qui a quitté cette triste vie le 4 du mois courant, à Rome. Je vous disois que je vous ferois passer par le prochain courrier le récit de sa mort. J'ai pensé depuis qu'il vaudroit mieux pour vous d'écrire à Joubert, à Villeneuve-sur-Yonne, ou à M<sup>me</sup> de Vintimille, à Paris. Ils vous enverront copie de cette fatale relation, et vous aurez moins de port à payer que si je vous la faisois passer de Rome.

« Mon cher ami, je suis vraiment au désespoir. Je ne sais ce que (*sic*) devenir ni quel parti prendre. Je suis bien déterminé à quitter Rome, mais le cardinal s'y oppose à présent; et plus on m'a d'abord persécuté injustement, plus on veut maintenant, par des caresses, me retenir ici. Quoi qu'il en soit, je n'irai pas toujours plus loin que mon année, qui finit au mois de mai. Oui, mon cher Chênédollé, mes déserts vont être maintenant auprès des vôtres. J'appelle la retraite et l'obscurité de toute la force de mes désirs. Il est plus que temps de renoncer à tant de mensonges, à tant de projets que tout renverse et que rien ne peut amener à une fin heureuse. Écrivez-moi ici; j'ai soif de vos lettres et de votre amitié. — Adieu, adieu. »

M<sup>me</sup> de Vintimille s'acquittait de la commission dont il vient d'être parlé, et elle écrivait à Chênédollé la lettre que voici :

« A Paris, le 1<sup>er</sup> nivôse (1803).

« Vous me rendez bien peu de justice, monsieur, en me soupçonnant d'avoir pu vous oublier. L'éternel souvenir de la malheureuse amie que je pleure ne me permettra jamais de voir avec indifférence ceux qui partageaient mes sentimens pour elle, et croyez bien que ce mutuel regret me donne un lien avec vous que rien ne rompra jamais. — Voilà la relation que M. de Chateaubriand m'a envoyée; j'ai trouvé plus court de vous la faire passer que d'en faire prendre une copie. Quand vous l'aurez gardée tout le temps que vous jugerez à propos, vous voudrez bien me la renvoyer; je m'en rapporte à votre bon esprit pour juger qu'elle doit rester dans l'intimité, et qu'il y a des choses dont les indifférens n'ont que faire. Je ne vous fais donc aucune recommandation à ce sujet. Quelle perte nous avons tous faite par la mort de cette malheureuse amie! Je ne puis dire le chagrin que j'en ressens; c'est une plaie qui ne se fermera jamais; l'idée de ne la plus revoir me poursuit sans cesse, et il m'est doux de parler de cette peine à une personne qui, j'en suis bien sûre, sait m'entendre. — Je suis affligée de ce que vous me dites de vos malheurs personnels, et, quoique je n'aie pas beaucoup de droits à votre confiance, laissez-moi vous dire que s'ils sont de nature à être un peu adoucis par l'intérêt bien véritable, je vous demande de ne pas me refuser le plaisir de vous offrir quelque consolation. — Vous savez que M. de

Chateaubriand est nommé dans le pays de Vaud. J'avais pensé que peut-être vous iriez le retrouver, et je l'avais espéré pour tous deux. — Veuillez, je vous prie, m'accuser tout de suite la réception de mon paquet, et, quand vous reviendrez à Paris, venez me voir au plus tôt pour que je vous pardonne le soupçon de vous avoir oublié. — Adieu, monsieur; recevez, je vous prie, l'assurance bien vraie de tous les sentimens que vous m'avez inspirés.

(Rue Cerutti, n<sup>o</sup> 19.)

« P. S. — M. Pasquier, à qui j'ai dit que j'avais reçu de vos nouvelles, me charge de le rappeler à votre souvenir, et vous prie de ne pas l'oublier. »

La lettre de Chênédollé en réponse à celles de Rome qu'on vient de lire sur la mort de M<sup>me</sup> de Beaumont se trouve dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand. — C'est ici le lieu de placer les lettres de M<sup>me</sup> de Beaumont elle-même à Chênédollé, gracieuses paroles de cette ame détachée et fidèle qu'animait l'affection seule au bord de la tombe. Elles viennent bien s'ajouter à tout ce que nous avait appris d'elle la correspondance de M. Joubert (1).

M<sup>me</sup> de Beaumont à M. de Chênédollé.

« Le 7 fructidor (1802).

« Notre ami veut attendre la décision d'une nouvelle espérance (2) pour vous répondre. Si elle se réalisait, il n'y aurait pas la moindre apparence de fiction dans la lettre déterminante qu'il doit vous écrire; mais ne nous flattons point. S'il était vrai qu'*espérer, c'est jouir*, nous serions bien heureux, car nous espérons beaucoup. A la vérité, nous changeons souvent de vues, de projets et d'espérances; ils ont le bon esprit de se trouver bien de cette vie, cependant bien fatigante; je les en félicite: mais l'hirondelle (3) est toujours le plus noir des corbeaux, sans en excepter celui de Vire. Cet aimable corbeau, quoique absent, est toujours parmi nous; nous en parlons sans cesse, nous cherchons toutes les manières de le rappeler de son exil, de ne plus le laisser s'envoler. Il entre dans tous nos projets de voyage, de retraite ou de repos.

« Si par hasard quelque journal arrive à Vire, vous aurez vu la nouvelle organisation du gouvernement. Je n'en parle pas, car il serait impossible qu'une lettre en donnât idée.

« Il paraît un ouvrage du *grand homme de Necker*: il s'appelle *Dernières Vues sur les finances et le gouvernement des Français*. On dit qu'après une monarchie tempérée, l'auteur ne trouve rien de mieux à nous offrir qu'une république gouvernée par *sept directeurs*. Je ne croirai une telle absurdité qu'après l'avoir lue, de mes yeux lue. Ce qu'il y a de certain, c'est que le livre ne plaît ni ne réussit (4). On dit qu'il retarde l'apparition du roman de M<sup>me</sup> de Staël (5); c'est un tort très grave pour mon impatience.

(1) *Pensées, Essais et Maximes* de M. J. Joubert, tome II, page 236 et suiv.

(2) Il s'agissait de la nomination de M. de Chateaubriand à un poste diplomatique.

(3) C'est elle-même.

(4) Après y avoir jeté les yeux, elle sera moins sévère dans la lettre suivante.

(5) *Delphine*.

« M. de Lauraguais vient, du fond du plus horrible galimatias (1), d'essayer de mordre notre ami; mais ses dents sont tout usées, il aurait bien mieux fait de s'en tenir à *la Constitution, la Constitution!* Cette fois, le trop d'idées ne l'a pas empêché d'achever.

« On a fait une *Résurrection d'Atala* en deux volumes. Atala, Chactas et le père Aubry ressuscitent aux ardeses prières des missionnaires. Ils partent pour la France, un naufrage les sépare : Atala arrive à Paris. On la mène chez Feydel (2), qui paie 200 louis qu'elle n'est pas une vraie sauvage; chez l'abbé Morellet, qui trouve la plaisanterie mauvaise; chez M. de Chateaubriand, qui lui fait vite bâtir une hutte dans son jardin, qui lui donne un diner où se trouvent les élégantes de Paris; on discute avec lui très poliment les prétendus défauts d'Atala. On va ensuite au bal des Étrangers où plusieurs femmes du moment passent en revue, enfin à l'église où l'on trouve le père Aubry disant la messe et Chactas la servant. La reconnaissance se fait, et l'ouvrage finit par une mauvaise critique du *Génie du Christianisme*. Vous croiriez, d'après cet exposé, que l'auteur est païen. Point du tout. Il tombe sur les philosophes, il assomme l'abbé Morellet, et il veut être plus chrétien que M. de Chateaubriand. La plaisanterie est plus étrange qu'offensante; mais on cherche à imiter le style de notre ami, et cela me blesse. Le bon esprit de M. Joubert s'accorde mieux de toutes ces petites attaques que moi qui justifie si bien la première partie de ma devise : *Un souffle m'agite* (3).

Le dernier *Mercury* (4) est détestable. M. Delalot y règne comme le roi de Cocagne, et s'il ne bâille pas, du moins nous fait-il bâiller..... *Ah! qu'allait-il* (5) *faire dans cette galère!* Il vous écrira incessamment, Gueneau aussi. Les deux corbeaux soupirent après le troisième. Lucile s'est écriée lorsque son frère nous a lu votre lettre : *Qui ne sait compatir aux maux qu'il a soufferts!* Fougères lui a trop appris à apprécier Vire; elle vous plaint de toute son ame et me charge de vous dire mille choses. La lettre de notre ami sera telle que vous la pouvez désirer et très déterminante. Puisse-t-elle pour vous dire n'être pas une fiction! Il est dans son nouveau logement, *Hôtel d'Étampes*, n° 84. Ce logement est charmant, mais il est bien haut. Toute la société vous regrette et vous désire; mais M. Joubert est dans les grands abattemens, M. de Chateaubriand est enrhumé, Fontanes tout honteux, et la plus aimable des sociétés ne bat que d'une aile.

« M. B. (Montmorin-Beaumont.) »

(1) M. de Lauraguais fit paraître plus d'un écrit à cette date de 1802; on ne saurait dire duquel il s'agit ici.

(2) L'un des rédacteurs du *Journal de Paris* à cette époque, un personnage assez excentrique, et qui a fini deux ans après par Charenton.

(3) C'est Rulhière qui lui avait envoyé autrefois un cachet où se voyait un chêne gravé, avec cette devise : *Un souffle m'agite, et rien ne m'abat*.

(4) Le numéro du 3 fructidor an x.

(5) Chateaubriand. Voilà la vérité vue de près. De loin Chateaubriand et le *Mercury*, à cette époque, paraissent ne faire qu'un. M. Delalot était tout à M. de Bonald : « Delalot s'est logé dans l'étau de M. de Bonald, comme les insectes qui se logent dans les trous des autres. » (Chénedollé). — Delalot, *le plus haïssable des écrivains*, disait M. Joubert; cela voulait dire le plus éloigné de toute grace. — Dans le peu de goût que témoigne M<sup>me</sup> de Beaumont pour Delalot, expression du *genre-Bonald*, on aperçoit d'avance et sous forme littéraire l'indice de cette division qui éclatera bien plus tard dans la politique entre la fraction aimable et brillante du parti et le côté raide et dur.

## Au même.

« Ce 9 vendémiaire (1802).

« Notre ami n'est sûr de rien. Sa destinée est plus incertaine que jamais, tout est dans le vague et tristement dans le vague; cependant, à son retour de la campagne, il vous écrira la lettre déterminante si nécessaire pour vous tirer de cet abîme d'ennui et pour vous ramener au milieu de nous. S'il eût été sûr que vous voulussiez la lettre, quel que fût l'état des choses, il l'aurait écrite (1); vous l'aurez incessamment. La correction de l'ouvrage (2) est entièrement finie; l'article de Fontanes a paru et surpasse nos espérances (3). Le *Léviathan* (4) est accablé de critiques injustes et grossières; le livre de l'*Éléphant* son père est estimé et peu lu. Il y a, ce me semble, des choses fort nobles et fort courageuses dans ce livre que j'ai à peine parcouru, parce que M. Joubert s'en est emparé pour ne le pas lire. M. Delalot et Fiévée dominent toujours dans le *Mercury*. Le petit corbeau (5) est parti pour la Bourgogne, l'autre corbeau (6) est à la campagne avec *mauvais cœur* (7), et je vous écris de Lucienne, de chez la belle M<sup>me</sup> Hocquart. Mais Lucienne n'a dans ce moment aucun charme pour moi : cette vue immense ne m'intéresse point; la campagne est desséchée, et la société m'ennuie. Il n'y a plus qu'une société pour moi. La pauvre hirondelle (8) est dans une sorte d'engourdissement fort triste; elle vous plaint cependant, mais elle espère pour vous, car le mal vient du dehors : en changeant de position, vous serez mieux. J'attends pour vous ce mieux avec impatience. Dans quelques jours, notre ami vous écrira, et j'espère que sa lettre vous ramènera parmi nous. Adieu, je ne suis point votre exemple. Je finis sans le moindre compliment, en vous assurant du tendre intérêt de toute la société et du mien en particulier. J'espère que nous rirons incessamment des dames de Vire; pensez un peu que vous nous en divertirez un jour : cela vous donnera du courage pour les supporter. Adieu encore une fois. J'ai, ce me semble, répondu à toutes vos questions. Portez-vous bien, songez à nous, et soyez sûr que la lettre de notre ami suivra de près la mienne. »

## Au même (9).

« Ce dimanche soir (1803).

« C'est bien ridicule de ne pas profiter d'un jour que vous voulez bien m'accorder, lorsque vous vous rendez si rare; mais M. de Chateaubriand avait oublié

(1) Il s'agissait d'une lettre à écrire au père de Chênédollé, pour le déterminer à faire à son fils une petite pension qui le mit à même de tenter une carrière.

(2) La correction du *Génie du Christianisme* pour la seconde édition.

(3) Le second article de Fontanes dans le *Mercury* sur le *Génie du Christianisme*.

(4) M<sup>me</sup> de Staël, à cause de *Delphine*, et plus loin M. Necker.

(5) M. Gueneau de Mussy.

(6) M. de Chateaubriand.

(7) Une note manuscrite m'indique M<sup>me</sup> de Vintimille; ce sont des sobriquets de société.

(8) C'est toujours elle. — *Il n'y a plus qu'une société pour moi!* Heureux qui a pu inspirer à une telle ame de tels sentimens!

(9) L'adresse est à M. de Chênédollé, rue du Bac, au coin du Pont-Royal; il était revenu passer quelques mois à Paris.

un engagement chez Fontanes, et je ne voudrais pas vous séparer. Soyez donc assez bon pour me donner mardi ou mercredi. Le plus tôt sera le mieux. Dites votre choix à M. de Chateaubriand, et ne profitez pas de ce contre-temps pour redevenir le plus ours des ours. Salut à votre ourserie.

« M. B. »

**Au même.**

« Ce dimanche, 8 août 1803 (du Mont-d'Or). »

« Voici une lettre (1) qui n'a pas pris le plus court chemin pour vous arriver, puisqu'elle a passé par le Mont-d'Or. De peur qu'elle ne fasse encore un détour inutile, je l'adresse à Saint-Germain (2), qui passera chez vous à Paris, l'y laissera si vous y êtes, ou l'enverra à Vire. La paresse de notre ami l'a empêché de cacheter sa lettre, afin que je visse ses projets sans qu'il eût la peine de les écrire deux fois. J'aurais bien pu être polie, mais non sans vous forcer de déchirer la lettre en mille morceaux. Je laisse donc les choses telles qu'elles sont, et vous n'aurez point de cachet. Je n'ai pas le courage de vous dire à quel point je suis affligée de son projet (3), si arrêté, qui me semble si naturel, et qui, dans les vues du monde, est si déraisonnable. Je suis dans un état de faiblesse qui m'ôte presque la force de désirer et de craindre. Je prends les eaux depuis trois jours. Je tousse moins; mais il me semble que c'est pour mourir sans bruit (4), tant je souffre d'ailleurs, tant je suis anéantie. Il vaudrait autant être morte. Adieu, écrivez-moi au Mont-d'Or, par Clermont (département du Puy-de-Dôme), c'est-à-dire dans le lieu le plus abominable de la terre. »

**Au même.**

« Ce 29 août 1803.

« Comme je n'ai point eu de vos nouvelles depuis que je suis ici (5), il m'est difficile de vous adresser cette lettre juste. Je me détermine pour Vire sans trop savoir pourquoi, car il me semble que vous devriez être à Paris. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas vous laisser ignorer ma marche, même sans espérer que vous en profitiez. Je serai du 10 au 15 septembre à Lyon; j'y resterai le temps nécessaire pour arranger mon voyage; ce sera l'affaire de quelques jours. L'incertitude du temps que mes remèdes dureraient m'a empêchée de vous mander plus tôt une détermination qui n'était pas prise. Je ne vous fais pas de reproches de votre silence; mais je ne veux cependant pas vous dissimuler qu'il me fait de la peine. Si vous aviez un mot à me dire, il faudrait que ce fût à Lyon, poste restante. »

Qu'a donc Chênédollé? Tout le monde se plaint de son silence, il

(1) La lettre de M. de Chateaubriand à Chênédollé écrite de Rome le 16 juillet 1803, qu'on a lue précédemment.

(2) Son valet de chambre.

(3) De quitter la carrière diplomatique au bout d'une année, s'il n'a pas une position indépendante.

(4) Voilà de ces mots charmans dans leur tristesse, comme en avait cette âme aérienne. M. Joubert la comparait « à ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps. »

(5) Au Mont-d'Or.

semble s'oublier lui-même, il s'abandonne : cela se sent à tout instant dans les paroles que lui adressent ses amis. Est-ce la paresse qui l'enchaîne? N'est-ce pas plutôt quelque douleur? Tout à l'heure nous y toucherons discrètement.

Mais « il était si sombre, si mélancolique en ces années, me dit un des témoins survivans, que, quand il s'approchait d'une fenêtre, ses amis disaient toujours : *Il va s'y jeter.* »

Ne voulant que prendre la parole le moins possible, nous mettrons ici, sans interruption, la suite restante des lettres de Chateaubriand à Chênédollé. On y sentira mieux que nous ne le pourrions dire cette impression triste qui résulte d'une liaison étroite qu'on voit se relâcher avec les années; celle-ci du moins ne se dénoua jamais.

**A M. de Chênédollé, à Vire.**

« Paris, 15 ventôse (6 mars 1804).

« Je n'ai pas voulu, mon cher Chênédollé, répondre à votre lettre que m'a transmise le petit Gueneau, avant que mon sort fût entièrement décidé. Maintenant que j'ai accepté la place de ministre dans le Valais et que je suis au moment de mon départ, je vous propose de m'y suivre, si cela peut vous être agréable. Peut-être ne serez-vous pas très tenté, vu la tristesse de la résidence que je vais occuper; j'espère, d'ailleurs, ne faire qu'un très court séjour à Sion, et je ferai solliciter par mes amis quelque place obscure dans une bibliothèque (1), qui me fixe à Paris l'hiver prochain. — Si tout cela ne vous alarme pas, venez sur-le-champ me rejoindre à Paris, ou chez Joubert à Villeneuve-sur-Yonne, en cas que j'eusse déjà quitté Paris. Il ne vous faut que l'argent du voyage jusque-là; je me charge du reste. Venez ou répondez-moi sur-le-champ *au Singe violet*, rue Saint-Honoré, près la rue de l'Échelle, chez Joubert Lafond (2).

« Mon cher ami, nous sommes très malheureux, et je erois connoître les nouveaux chagrins dont vous voulez me parler. Mon plus grand désir est de finir ma vie avec vous, et, si nous en avons la ferme volonté, j'espère que nous nous réunirons un jour et que nous achèverons ensemble cette triste vie qui ne mène à rien (3) et qui n'est bonne à rien. Je vous embrasse mille fois du fond de mon cœur.

CIT. »

(1) Ceci passe presque la mesure de ces illusions qu'une imagination de poète a le droit de se faire à elle-même. Il en est de ce coin de bibliothèque comme de cette chaumière qui revient sans cesse, et où il ne veut, dit-il, que *planter ses choux*. Ce n'est qu'une manière de dire. Il sait bien au fond qu'il n'en est rien, et lui-même en est convenu à propos d'un pareil vœu qui lui échappe dans l'*Itinéraire* : « Je me demandois si j'aurois voulu de ce bonheur; mais je n'étois déjà plus qu'un vieux pilote incapable de répondre affirmativement à cette question, et dont les songes sont enfans des vents et des tempêtes. » Ce vieux pilote avait commencé de bonne heure en lui.

(2) M. Joubert le cadet, depuis conseiller à la cour de cassation.

(3) Voici une de ces paroles qui sont comme une lueur sombre. Ceux qui ont connu d'alors M. de Chateaubriand nous ont souvent dit comment il était revenu de Rome tout repris d'incrédulité. Il confesse en ses *Mémoires* qu'il eut dans sa vie plus d'une reprise de cette sorte; mais ce n'est ni le lieu ni le moment de démêler ce point délicat.

Au même.

« Mercredi, 23 ventôse (1804).

« Migneret (1), mon très cher ami, vient de m'envoyer votre billet. Vous devez avoir à présent entre les mains une lettre de moi. Je vous disois que je partoiso pour le Valais, que j'espérois n'y faire qu'une courte résidence, et que j'attendois de la bonté du Consul la permission de revenir cet automne à Paris; que, si pourtant le voyage vous tentoit, quoique vous connoissiez déjà les montagnes, vous pouviez venir sur-le-champ me rejoindre à Paris ou à Villeneuve-sur-Yonne, d'où je me chargeois ensuite de tous les frais de votre voyage. La chose n'est pas brillante; mais *le diable ne peut offrir que son enfer*.

« Être avec vous seroit un grand bonheur pour moi; mon amitié pour vous est inaltérable; malheureusement on ne me met guère à lieu de vous le prouver; vous ne pouvez vous faire une idée de mes chagrins.

« Je crois connoître tous les vôtres. *Notre chère Lucile* (2) est très malade!... Mon ami, si nous ne nous voyons pas encore cet été sous les montagnes de Sion, les landes de la Bretagne et de la Basse-Normandie nous réuniront cet hiver. Quelle triste chose que cette vie! Je vous embrasse en pleurant: c'est maintenant mon habitude (3).

« P. S. — Adressez votre réponse chez Joubert, *au Singe violet*, rue Saint-Honoré, près la rue de l'Échelle. »

Au même.

(1804.)

« Vous aurez reçu, mon très cher ami, ma seconde lettre où je vous parlois du peu d'agrément de la chose que je vous proposois, et surtout de sa courte durée. Dupuy, que j'avois appelé comme secrétaire, a été épouvanté, et il refuse de venir. Je tâcherai de prendre quelque enfant de seize ans qui me coûte peu et qui sache remplir les *blancs* d'un passeport.

« Votre lettre a croisé la mienne; je ne m'étonne pas des difficultés que fait votre père. Non-seulement la place de *secrétaire de légation* ne dépend pas de moi, comme vous le dites, mais je n'ai point de secrétaire de légation; je suis tout seul, et on ne me passe pas même un *secrétaire particulier*. Il est vrai que je vais dans un trou horrible, et que je n'y vais que pour quelques mois, du moins je l'espère.

« Si tout cela ne vous décourage pas, voilà la lettre pour M. votre père; remettez-la-lui et venez. J'aurai un extrême bonheur à vous embrasser. Ma femme est ici. Elle va me chercher un logement pour moi et pour elle. Je cherche une cabane à acheter aux environs de Paris; j'espère l'avoir pour cet automne; alors, si vous ne venez pas à Sion, du moins promettez-moi de venir vivre dans ma chaumière. Lucile va venir dans une pension excellente que je lui ai arrêtée ici.

(1) Le libraire.

(2) Ceci se rapporte à ces *nouveaux chagrins* dont il est question dans la lettre précédente.

(3) C'est pourtant le même homme qui disoit de lui avec vérité : « Je n'ai jamais pleuré que d'admiration. » En effet, s'il pleurait pour d'autres choses, c'étoient des larmes légères et qui ne comptaient pas.



Alors nous pourrions tous nous réunir, au mois d'octobre, à Paris. Mille tendres amitiés, mille souvenirs. A vous pour la vie, et à toute épreuve.

« J'attends votre réponse : en me répondant sur-le-champ, je pourrai encore recevoir votre lettre, *rue de Beaune, hôtel de France*.

« Si vous abandonnez le projet de venir à Sion, vous jetterez au feu la lettre pour votre père.

« Je n'ai point encore vu le premier Consul. »

**Au même.**

« Mantes, 15 août 1804.

« Je m'approche de vous et je sors enfin du silence, mon cher Chênédollé. Je n'ai osé vous écrire de peur de vous compromettre pendant tout ce qui m'est arrivé (1). Que j'ai de choses à vous dire ! Quel plaisir j'aurai à vous embrasser si vous voulez ou si vous pouvez faire le petit voyage que je vous propose ! Je vais passer quelques jours chez M<sup>me</sup> de Custine, au château de Fervaques, près Lisieux, et vous voyez, par la date de ma lettre, que je suis déjà sur la route. J'y serai d'aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 22 d'août. La dame du logis vous recevra avec plaisir, ou, si vous ne vouliez pas aller chez elle, nous pourrions nous voir à Lisieux. Écrivez-moi donc *au château de Fervaques, par Lisieux, département du Calvados*. Vous ne devez pas en être à plus de quinze ou vingt lieues. Tâchons de nous voir pour causer encore une fois, avant de mourir, de notre amitié et de nos chagrins. Je vous embrasse les larmes aux yeux. Joubert a été bien malade et n'a pu répondre à une lettre que vous lui écriviez. *Tout ce qui reste* de la petite société s'occupe sans cesse de vous. M<sup>me</sup> de Caud est très mal. »

**Au même.**

« Villeneuve-sur-Yonne, 10 octobre 1804.

« Cher Corbeau, votre lettre m'a fait un insigne plaisir. Joubert déclare qu'il va mettre la main à la plume, et moi je me réjouis dans l'espérance de vous embrasser, du 20 au 25 du mois d'octobre courant, à Fervaques. Tâchez de vous y rendre; nous arrangerons notre hiver.

« Je pars d'ici le 16 octobre; je passerai deux ou trois jours à Paris, d'où je continuerai ma route pour Lisieux. Adieu, cher enfant. J'écris en hâte ce billet, parce que je suis mal à mon aise. Je vais vite le cacheter et le mettre à la poste.

« Mille fois à vous. Mille respects à vos parens. »

**Au même.**

« Villeneuve-sur-Yonne, 13 novembre 1804.

« M<sup>me</sup> de Caud n'est plus. Elle est morte à Paris le 9. Nous avons perdu la plus belle ame, le génie le plus élevé qui ait jamais existé. Vous voyez que je suis né pour toutes les douleurs. En combien peu de jours Lucile a été rejoindre

(1) Il veut parler de sa démission donnée après le meurtre du duc d'Enghien et de l'éclat qui s'ensuivit.

Pauline (1)! Venez, mon cher ami, pleurer avec moi cet hiver, au mois de janvier. Vous trouverez un homme inconsolable, mais qui est votre ami pour la vie.

« Joubert vous dit un million de tendresses. »

**Au même.**

« Paris, 12 janvier 1805.

« J'ai votre portrait : mon cher ami, vous jugez s'il me fait plaisir. Les gens qu'on aime étant presque toujours éloignés de nous, au moins que leur image les fixe sous nos yeux, comme ils le sont dans notre cœur. Je suis enfin revenu de Villeneuve pour ne plus y retourner cette année. Je vous attends; votre lit est prêt, ma femme vous désire. Nous irons nous ébattre dans les vents, rêver au passé et gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous prévien que je n'ai jamais été dans un moment plus noir : nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible. M<sup>me</sup> de C. doit vous avoir un passeport. Venez; le plaisir que j'aurai à vous embrasser me fera oublier toutes mes peines. Mille tendres amitiés. »

(Rue de Miroménil, n° 1119.)

**Au même.**

« Samedi, 8 février 1806.

« Vos poulardes sont bonnes, mon cher ami; mais vos lettres et surtout votre présence vaudroient encore mieux. Quand arriverez-vous? Nous vous attendons. Venez occuper le petit cabinet et jaser avec nous sur les maux de la vie. Je partirai dans le courant d'avril pour l'Espagne (2), où je resterai tout au plus deux mois. J'irai voir les antiquités mauresques; jusque-là je suis à votre service. Venez débarquer chez moi; vous ferez grand plaisir à M<sup>me</sup> de Chateaubriand. Joubert est ici. Tout le monde sera charmé de vous voir. Le poème est-il fini? Quand l'imprimous-nous? Je parle tous les jours de vous à M<sup>me</sup> de Custine. Venez donc, mon cher ami. Vous savez combien les premiers jours du printemps sont beaux à Paris et combien nous vous aimons. Mille remerciemens des chapons; nous en mangeons un ce soir avec Joubert. Tout à vous. »

**Au même.**

« Paris, le 7 mai 1816.

« Je dicte en courant quelques mots à mon secrétaire (3), mon cher ami. Je ferai tout ce qui me sera possible de faire pour vous faire entrer à l'Institut; mais ne comptez sur rien, et voici pourquoi : l'esprit de ce corps est resté le même, malgré la réforme qu'il vient d'éprouver. Dans les dernières nominations, nous n'avons pu avoir que quatre voix pour M. De Sèze. Jugez par là où nous en sommes. Je sais que vos titres sont d'une nature différente; mais le talent, comme vous savez, n'est pas toujours une raison de succès. Quant à Fontanes,

(1) M<sup>me</sup> de Beaumont.

(2) Au lieu de ce simple voyage, il fit le grand tour par la Grèce et par l'Orient.

(3) Cette lettre n'est pas de la main de M. de Chateaubriand; il n'a fait que la signer. Déjà l'homme politique absorbe l'ami.

je ne le vois plus (1); son opinion dans la chambre des pairs le range sous des bannières différentes de la mienne, et j'avoue qu'après la dernière expérience, je ne sais plus capituler avec des opinions. Comptez toujours sur moi, mon cher ami, et croyez que je serois trop heureux de trouver l'occasion de vous être bon à quelque chose.

« (2) Je vous embrasse.

« DE CHATEAUBRIAND. »

Au même.

« 26 juillet 1820. — Rue de Rivoli, n° 26.

« Votre écriture, mon cher ami, m'a fait grand plaisir à reconnoître : les années ne font rien avec moi, et les amis qui m'ont oublié (3) ne vivent pas moins dans mon souvenir. Dix ans, à mon âge, c'est trop pour l'histoire; il faut que je la commence promptement ou que j'y renonce. J'ai déjà deux volumes à peu près achevés; j'espérois rester en France, *Diis aliter visum* (4).

« On dit qu'on me rappellera l'année prochaine : Dieu le veuille ! Le roi, en me nommant son représentant, m'a trop honoré et trop récompensé : j'attendrai la suite de ses bontés. Et vous, mon cher ami, que devenez-vous ? Que deviendra l'Université ? Je voudrois bien vous voir à Paris. Votre muse doit avoir besoin de revoir les lieux qui ont inspiré Racine. Vous trouverez tôt ou tard, sous nos princes légitimes, une place plus convenable à votre fortune et à vos occupations. Si je restois en France, je vous offrirois tout mon *crédit*, qui n'est pas grand. Mais enfin, ceci n'est pas un adieu; nous nous reverrons; nous finirons nos jours ensemble dans cette grande Babylone qu'on aime toujours en la maudissant, et nous nous rappellerons le bon temps de nos misères où nous prenions le détestable café de M<sup>me</sup> Rousseau. — Bonjour, mon cher ami; je vous embrasse tendrement. Je ne partirai qu'au mois de septembre. Ainsi, si vous avez quelque chose à me dire, je suis tout à vous. »

Ce souvenir du *bon temps* de misère et du *détestable café* de M<sup>me</sup> Rousseau va renouer la chaîne au premier anneau d'autrefois : depuis ces premiers mois du retour de l'émigration en 1800 jusqu'à l'ambassade de Berlin, vingt longues années s'étaient écoulées. Chênedollé était resté fidèle aux anciens jours; il n'avait cessé, au sein de sa vie secrète, de célébrer en silence les anniversaires de ses premières jouissances d'esprit ou de cœur. Il était de ceux qui s'asseoient de bonne heure sur un banc de pierre du chemin et qui aiment à se dire en se retournant : « Notre meilleur ami, c'est le passé. »

(1) Triste effet des passions politiques ! M. de Chateaubriand y était en proie à cette heure.

(2) Ces derniers mots sont seuls de l'écriture de M. de Chateaubriand.

(3) Ce mot est dur et n'est pas juste. Il devait bien savoir qu'il n'était pas de ceux qu'on oubliait.

(4) Il venait d'être nommé à l'ambassade de Berlin.

## VI. — LIAISON AVEC LUCILE.

Rien n'est plus délicat à sonder que certaines douleurs; je ne l'essaierai point pour celles de Chênédollé; je crois entrevoir qu'il en eut plus d'une en ces années du retour. Seulement, sur un point qui touche de toutes parts à la poésie, qui est de la poésie même, j'ajouterai quelques détails à ce que disent les *Mémoires* de son illustre ami. On apprendra à y connaître mieux encore cette charmante Lucile, et sa divine mémoire, se mêlant au nom de Chênédollé, y jettera un de ces rayons paisibles, pareils à ceux de cet astre d'argent qu'il a si bien chanté et qu'elle a tant aimé.

Il avait d'abord connu Lucile à Paris en 1802; il l'y avait retrouvée à son retour vers l'entrée de l'hiver (1802-1803). Il s'était pris insensiblement d'une adoration secrète pour cette ame délicate et douloureuse. Le lien qui s'était noué alors entre eux, je ne le saurais dire dans sa vraie nuance; c'était quelque chose de vague, de tremblant, d'inachevé. Il y avait eu de la part de Lucile, veuve et libre de sa main, une demi-promesse, — promesse sinon de l'épouser, au moins de n'en jamais épouser un autre. C'était tout pour elle, pour cette ame malade et méfiante du bonheur; ce n'était point assez pour lui. Pendant le court séjour qu'il continua de faire à Paris lorsqu'elle fut retournée en Bretagne, elle lui écrivait (je livre ces timides lettres dans leur demi-teinte d'obscurité et avec leur voile de mystère) :

A M. de Chênédollé, rue du Bac, n<sup>o</sup> 610, à Paris.

Rennes, ce 2 avril 1803.

« Mes momens de solitude sont si rares, que je profite du premier pour vous écrire, ayant à cœur de vous dire combien je suis aise que vous soyez plus calme. Que je vous demande pardon de l'inquiétude vague et passagère que j'ai sentie au sujet de ma dernière lettre! Je veux encore vous dire que je ne vous écrirai point le motif que j'ai cru, à la réflexion, qui vous avoit engagé à me demander ma parole de ne point me marier. A propos de cette parole, s'il est vrai que vous ayez l'idée que nous pourrions être un jour unis, perdez tout-à-fait cette idée : croyez que je ne suis point d'un caractère à souffrir jamais que vous sacrifiez votre destinée à la mienne. Si, lorsqu'il a été, ci-devant, entre nous question de mariage, mes réponses ne vous ont point paru ni fermes ni décisives, cela provenoit seul (1) de ma timidité et de mon embarras, car ma volonté étoit, dès ce temps-là, fixe et point incertaine. Je ne pense pas vous peiner par un tel aveu, qui ne doit pas beaucoup vous surprendre, et puis, vous connoissez mes sentimens pour vous : vous ne pouvez aussi douter que je me ferois un honneur

(1) Lucile avoit le génie de la sensibilité et de la rêverie; mais, comme les femmes du xviii<sup>e</sup> siècle, elle avoit aussi ses inexpériences et ses aimables gaucheries en fait d'orthographe et de grammaire. J'en ai dissimulé le plus que je l'ai pu en restant exact.

de porter votre nom; mais je suis tout à la fois désintéressée sur mon bonheur, et votre amie : en voilà assez pour vous faire concevoir ma conduite avec vous.

« Je vous le répète, l'engagement que j'ai pris avec vous de ne point me marier a pour moi du charme, parce que je le regarde presque comme un lien, comme une espèce de manière de vous appartenir. Le plaisir que j'ai éprouvé en contractant cet engagement est venu de ce qu'au premier moment votre désir à cet égard me sembla une preuve non équivoque que je ne vous étois pas bien indifférente. Vous voilà maintenant bien clairement au fait de mes secrets; vous voyez que je vous traite en véritable ami.

« S'il ne vous faut, pour rendre vos bonnes grâces aux Muses, que l'assurance de la persévérance de mes sentimens pour vous, vous pouvez vous réconcilier pour toujours avec elles. Si ces divinités, par erreur, s'oublent un instant avec moi, vous le saurez. Je sais que je ne peux consulter sur mes productions un goût plus éclairé et plus sage que le vôtre; je crains simplement votre politesse. Quant à mes contes, c'est contre mon sentiment, et sans que je m'en sois mêlée, qu'on les a imprimés dans le *Mercur* (1). Je me rappelle confusément que mon

(1) On trouve en effet dans le *Mercur* du 21 ventôse an xi (12 mars 1803) les deux contes suivans, qui diffèrent un peu, par la couleur, des pièces de Lucile citées dans les *Mémoires d'Outre-tombe* :

#### CONTE ORIENTAL.

##### L'ARBRE SENSIBLE.

« Un jour Almanzor, assis sur le penchant d'une colline et parcourant des yeux le paysage qui s'offrait à sa vue, disait au Génie tutélaire de cette charmante contrée : « Que la nature est belle ! Comment l'homme peut-il se priver volontairement du plaisir de voir les moissons ondoyer, les prés se couvrir de fleurs, les ruisseaux fuir et l'arbre se balancer dans les airs ? Arbre superbe, de quelles délices tu jouirais si le ciel t'eût doué du sentiment ! C'est dans ton sein que se réfugient les oiseaux amoureux ; c'est sur ton écorce que les amans gravent leurs chiffres ; c'est sous ton feuillage que le sage vient rêver au bonheur. Tu prêtes ton abri à toute la nature sensible. Que ne puis-je être toi, ou que n'as-tu mon ame ! — Deviens arbre, indiscret jeune homme, dit à l'instant le Génie ; mais reste Almanzor sous son écorce. Sois arbre jusqu'à ce que le repentir te rende ta première forme. » A peine le Génie a-t-il achevé de parler, qu'Almanzor s'élève en arbre majestueux : il courbe ses superbes rameaux en voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil. Bientôt les oiseaux, les zéphyrs et les pasteurs recherchèrent l'ombrage du nouvel arbre ; mais il ne le prêta jamais qu'à regret à l'indifférence. Cependant la belle et insensible Zuleïma vint un soir se reposer sous son ombre. Bientôt le sommeil ferma doucement ses paupières. Que de grâces s'offrirent à l'imprudent Almanzor ! Un frémissement insensible s'empare de ses feuilles. Il incline vers la jeune fille ses rameaux amoureux. Tandis qu'il fait des efforts jaloux pour la dérober à l'univers, Nesser, amant dédaigné de Zuleïma, porte ses pas vers ces lieux ; il voit la fille charmante, et d'une main téméraire il veut écarter le branchage que l'arbre cherche à lui opposer. Nesser est auprès de Zuleïma ; il va lui dérober un baiser. L'arbre pousse un gémissement ; Nesser fuit, Zuleïma s'éveille : Almanzor a repris sa première forme. Il tombe aux pieds de la fière Zuleïma, dont le cœur s'attendrit à la vue de tant de prodiges. Que de belles ont à moins perdu leur indifférence !

« PAR UNE FEMME. »

#### CONTE GREC.

##### L'ORIGINE DE LA ROSE.

« Craignant de perdre Rosélia dès son berceau, ses parens alarmés la consacèrent à

frère m'a parlé à cet égard; mais je n'y fis aucune attention, ni ne répondis. J'étois au moment de quitter Paris; j'étois incapable de rien entendre, de réfléchir à rien : une seule pensée m'occupait, j'étois tout entière à cette pensée. Mon frère a interprété pour moi mon silence d'une façon fâcheuse. Je vous sais gré de l'espèce de reproche que vous me faites au sujet de l'impression de mes contes, puisqu'il me met à lieu (1) de connaître votre soupçon et de le détruire. Soyez bien certain que je n'ai point consenti à la publicité de ces contes, et que je ne m'en doutais même pas. J'espère que, quand vos affaires de famille seront terminées, vous vous fixerez à Paris : ce séjour vous convient à tous égards, et je voudrais toujours que votre position soit la plus agréable possible. Adieu. Vous voudrez bien, quand il en sera temps, me mander votre départ de Paris, afin que je ne vous y adresse pas mes lettres. Je compte encore rester quinze jours dans cette ville-ci. Après cette époque, adressez-moi vos dépêches à Fougères, à l'hôtel Marigny.

« Quoique vos dépêches soient les plus aimables du monde, ne les rendez pas fréquentes; j'en préfère la continuité. Vous devez être paresseux, et moi-même

Diane. Bientôt la jeune Rosélia, prêtresse de cette déesse, lui présenta l'encens et les vœux des mortels. Elle ne comptait que seize printemps quand sa mère, par une tendresse sacrilège, l'enleva du temple de Diane pour l'unir au beau Cymédore. « Quoi! « répétait sans cesse cette mère imprudente en regardant sa fille, quoi! ma fille ne cou- « naitra jamais les douceurs d'un hymen fortuné! Quoi! les flammes du bûcher funèbre « consumeront tout entière cette beauté si charmaute, qui ne laissera pas après elle de « jeunes enfans pour rappeler ses traits et pour bénir sa mémoire! » Rosélia est conduite de l'autel de Diane à ceux d'Hyménée. Là, sa bouche timide profère de coupables sermens, dont son cœur ne connaît pas le danger. Cependant Cymédore, que l'idée de Diane poursuit d'un noir pressentiment, se hâte de sortir avec Rosélia du temple de l'Hymen. Ils en franchissaient les derniers degrés, lorsque Diane leva son mobile flambeau sur la nature. La chaste déesse n'a pas plus tôt aperçu nos époux fugitifs, qu'un trait, semblable à ceux dont elle atteignit les enfans de Niobé, part de sa main immortelle et va frapper le cœur de Rosélia. Un soupir qui vint expirer sur les lèvres de cette vierge-épouse fut, dit-on, le seul reproche qu'elle adressa à la déesse. Rosélia chancelle, ses faibles genoux fléchissent sur le gazon qui la reçoit. Transporté de douleur et d'amour, Cymédore veut soutenir son épouse : mais, ô prodige ! il n'embrasse qu'un arbuste qui blesse ses mains abusées. Cependant ce nouvel arbuste, né du repentir de Diane et des pleurs de l'Amour, se couvre de roses, fleur jusqu'alors inconnue. Rosélia, sous cette forme nouvelle, conserve ses grâces, sa fraîcheur, et jusqu'au doux parfum de son haleine. L'amour et la pudeur rongissent encore son front, et les épines que Diane fait croître autour de sa tige protègent son sein embaumé. Cette belle fleur sera d'âge en âge également chère à la vierge craintive et à la jeune épouse.

« PAR LA MÈME. »

Puis le *Mercur*e ajoute : « Après ces deux morceaux charmans d'une femme qu'une grande timidité empêche de se livrer à un talent réel pour les lettres, on lira avec plaisir ce fragment de Thompson, traduit par une autre femme morte à la fleur de son âge, et que de nombreux amis regrettent encore. » Suit une traduction libre de la fin du premier chant de Thompson, qui est, je le crois bien, de M<sup>me</sup> de Farcy, autre sœur de M. de Chateaubriand.

(1) C'est la même locution que nous avons déjà notée chez son frère. — On aime d'ailleurs la susceptibilité de Chénedollé. Le véritable sentiment a sa pudeur et souffre de toute publicité qui divulgue l'objet aimé.

je suis fort sujette à la paresse. Je vous recommande surtout de me faire part de tous vos soupçons à mon égard; cette preuve d'intérêt me sera infiniment précieuse. »

Cette lettre était bien faite pour troubler un cœur tendre et pour l'enchaîner encore davantage. Au moment de retourner en Normandie, Chênédollé sollicitait de son amie avec ardeur la faveur de l'aller revoir, espérant la faire revenir sur son refus. Elle lui écrivait :

« Ce 1<sup>er</sup> juillet 1803.

« Je vais répondre de suite à votre lettre du 7 messidor, parce que je pars aujourd'hui pour la campagne, où il me sera moins facile de vous écrire. Je suis bien touchée de l'empressement que vous témoignez de me voir; mais, en vérité, cela n'est guère possible. Si vous connoissiez ma bizarre position, vous ne seriez pas étonné de ce que je vous dis. Si pourtant il est absolument essentiel que vous me parliez, venez donc me trouver, en dépit de tout, à Lascardais, chez M<sup>me</sup> de Chateaubourg, près de Saint-Aubin-du-Cormier, à quatre lieues de Fougères, sur la route de Rennes.

« Je vous prie de ne point me parler dans vos lettres de ce voyage. Si vous persistez à vouloir l'exécuter, marquez-moi simplement, quelque temps avant, que tel jour vous comptez accomplir le projet dont vous m'avez fait part. Si j'ai le plaisir de vous voir, je vous dirai le pourquoi de ces précautions, qui doivent vous paroître folles et qui pourtant ne sont que simples. Tout ce que vous saurez pour le moment, c'est que j'ai la certitude qu'on voit mes lettres et celles que je reçois. Je vais faire en sorte que celle-ci évite le sort des autres. Je vous avoue que ce n'est pas sans impatience que je vois qu'on cherche à me dérober la connoissance de mes sentimens et de mes pensées les plus intimes, et que je m'indigne que les lettres des personnes qui m'écrivent tombent en d'autres mains que les miennes. Je suis surprise que mon frère ne vous ait point encore écrit; il ne peut sûrement pas vous avoir oublié. Attendez-vous au premier moment à recevoir de son griffonnage. Je vous confie bonnement que la chose du monde qui me rendroit la plus heureuse, ce serait de voir mon frère dans le cas de pouvoir vous être utile. Adieu; je vous écris en courant, ayant beaucoup de petits arrangemens à faire. Gardez de moi quelque souvenir, et ne négligez rien pour le rétablissement de votre santé.

« Adressez-moi désormais vos lettres chez M<sup>me</sup> de Chateaubourg, à Lascardais, à Saint-Aubin-du-Cormier, près Fougères.

« Mandez-moi le plus tôt que vous pourrez que vous avez reçu cette lettre, et n'oubliez pas non plus de me marquer un certain temps d'avance le moment de votre arrivée à Lascardais, par la raison que je ne vais point être fixe nulle part une partie de l'été. »

**Au même.**

« A Lascardais, ce 23 juillet 1803.

« J'ai reçu le 19 de ce mois votre lettre en date du 12, par laquelle vous m'annonciez votre arrivée. Je vous ai attendu, comme bien vous pensez, avec impatience. Ne vous voyant pas paroître, je me suis livrée à mille diverses in-

inquiétudes. J'espère qu'une cause toute simple est la seule raison qui vous a empêché d'accomplir votre projet; je vous prie de m'écrire pour lever tous mes doutes à cet égard. Je vous prévins que je suis dans un pays si perdu, que vos lettres mettront un temps infini à me parvenir; qu'elles pourront même se perdre en route, ainsi que les miennes. Ainsi, ne soyez pas surpris du silence que je pourrai paroître garder avec vous. Tenez-vous convaincu pour jamais que mes sentimens pour vous sont inaltérables, et que vous êtes et serez sans cesse présent à ma pensée.

« Je vous remercie de la manière dont vous m'avez écrit votre dernière lettre; croiriez-vous pourtant qu'on a deviné de quel projet vous vouliez me parler? Je crois qu'on seroit charmé de le détourner; mais je ne vois pas comment, si vous y êtes bien résolu. Adieu; je n'ajoute rien de plus à cette lettre, pensant que vous êtes à peu près aussi habile que moi sur tout ce que mon amitié pourroit me dicter de plus. Je vais écrire à mon frère et lui faire les reproches qu'il mérite à votre égard; soyez certain qu'il n'est coupable envers vous que de négligence. Persistez donc dans la bonne résolution de lui conserver tout votre attachement. Adieu encore une fois. »

Chênédollé avait réparé le contre-temps dont il vient d'être question, et il avait pu revoir son aimable amie. Il lui écrivait, quelques jours après l'avoir quittée, une lettre qui prouve du moins que les craintes de la mélancolique Lucile n'étaient pas toutes imaginaires, et qu'il y avait, de la part de certaines personnes, médiocrement indulgentes, quelque peu de tracasserie autour d'elle :

A M<sup>me</sup> de Gaud, à Lascardals, près Saint-Aubin-du-Cormier.

« Vire, 3 fructidor 1803.

« Je n'ai point pu partir pour Paris, chère Lucile, comme je vous le disais dans ma lettre. Ma sœur aînée vient de tomber malade de la petite vérole, et vous concevez qu'il m'a été impossible de la quitter. L'incertitude du moment où je puis recevoir de vos lettres me détermine à vous envoyer un exprès. D'ailleurs, je dois éclaircir plusieurs points avec vous, ce que je ne pourrais faire en me servant de la voie ordinaire de la poste.

« Depuis que j'ai quitté Fougères, je n'ai point été un moment tranquille. Vous aurez su que j'ai mangé et logé chez M<sup>me</sup> de Chateaubriand. Voici comment cela s'est fait. En arrivant à Fougères, je descendis chez M. de *Guebriac* (1) avec l'intention d'y coucher, si je ne pouvais pas trouver de voiture dans la soirée. A six heures, je sortis pour aller faire une visite à M<sup>me</sup> de Chateaubriand, politesse dont je ne crus pas possible de me dispenser. M<sup>me</sup> de Chat... profita de ce moment pour envoyer vite chercher mon sac de nuit, resté chez M. de *Guebriac*. Nous sortîmes avec une amie de M<sup>me</sup> de Chat... pour aller nous promener dans la forêt, et, à mon retour, on me dit qu'on avait envoyé chercher mon sac de nuit et que ma chambre étoit préparée. Je fus donc forcé de rester. Le lendemain, je voulus partir de grand matin. Point de chevaux. On me pro-

(1) Ou plutôt Québriac.



met de m'en faire trouver avant midi. Effectivement, *on* envoie des domestiques courir dans la ville. Midi arrive, point de chevaux. *On* avait l'air de s'amuser beaucoup de mon malaise et de mon impatience, et l'on se jouait de moi avec une grace parfaite et une politesse infinie. L'après-midi se passe de même en courses inutiles de la part des domestiques, et *on* avait toujours l'air de me plaindre beaucoup de ce que je ne pouvais partir. Enfin, à huit heures du soir, on vint m'annoncer, de la part de la maîtresse de la poste chez laquelle j'avais été le matin, qu'il venait d'arriver un homme en chaise de poste qui demandait un compagnon. J'en profite, et à neuf heures je monte en voiture. Voilà exactement comment les choses se sont passées. Il paraît qu'on avait formé le projet de m'arrêter pour m'embarrasser, et peut-être pour vous inquiéter un peu vous-même; mais je dois vous avouer, chère Lucile, que l'on ne m'a dit que des choses aimables sur votre compte, et qu'on a affecté même de très peu parler de vous. D'ailleurs, je vous le répète, tout ce qu'on pourrait me dire pour vous nuire serait absolument inutile. Je ne veux jamais vous juger, chère et céleste amie, que d'après mon cœur, et vous imaginez si le jugement doit vous être défavorable! Je désire que le vôtre soit aussi flatteur pour moi, et que vous gardiez toujours la parole que vous m'avez donnée. Sans ce mot charmant : *Je ne dis point non*, je serais reparti la mort dans le cœur; mais cela ne suffit pas, chère Lucile, il faut que vous preniez des mesures pour que nous nous voyions promptement : il faut que vous vous déterminiez bientôt, et que vous soyez entièrement à moi avant cet hiver. Je ne vois de bonheur que dans notre union, et je sens que vous êtes la seule femme dont les sentimens soient en harmonie avec les miens, et sur laquelle je puisse me reposer dans la vie. Écrivez-moi par l'homme que je vous envoie. Vous pouvez tout me dire et m'ouvrir votre cœur de tout point; c'est un homme parfaitement sûr. Je suis triste, et j'ai le cœur flétri. Cette existence isolée me pèse cruellement; j'ai besoin de quelques mots de vous pour me redonner un peu le goût de la vie. Il me semble qu'il y a plusieurs mois que je vous ai quittée, et je ne puis me faire à l'idée de ne point recevoir de vos lettres. Écrivez-moi donc, et dites-moi que vous m'aimez encore un peu. Au nom de Dieu, envoyez-moi une copie de cette chose si aimable et si flatteuse que je lus dans le bois. *L'éternelle et chère erreur* me fut une expression bien douce, et elle est restée bien avant dans mon cœur. Si vous voulez être parfaitement aimable, joignez-y quelques-unes de vos pensées. Vous savez si je chéris tout ce qui vient de vous! — J'ai enfin une lettre de votre frère; il me dit qu'il ne peut rien faire pour moi à Rome, et que lui-même est extrêmement dégoûté de sa place. Ainsi, il ne faut plus songer à ce voyage. Je ne puis croire que vous ayez envie d'y aller vous-même, comme me le dit M<sup>me</sup> de Chateaubriand. Vous n'auriez sans doute pas voulu me cacher une semblable démarche, et cela s'accorderait bien peu avec ce que vous m'avez promis. Mais, je vous le répète, je ne l'ai point cru.

« Adieu, douce et bonne Lucile, aimez-moi et écrivez-moi une lettre bien amicale. Oserais-je vous supplier de présenter mes hommages respectueux à M<sup>me</sup> et à M<sup>le</sup> de Châteaubourg, et de dire mille choses honnêtes à monsieur? »

Cependant le mal de la pauvre Lucile augmentait, et elle entraît dans un funeste silence. M<sup>me</sup> de Chateaubourg, cette sœur de M. de

Chateaubriand, avec qui demeurait Lucile, et qui n'avait cessé d'être bien pour elle, écrivait à Chênédollé, qui ne recevait plus de réponse.

« A Lascardais, 25 septembre 1803.

« Aussitôt votre lettre reçue, monsieur, je me suis hâtée de faire passer à ma sœur celle que vous m'envoyez pour elle : elle l'a présentement. Elle n'est plus à Lascardais : elle habite Rennes depuis trois semaines; elle y est pour sa santé. Son adresse est chez M<sup>lle</sup> Jouvella, rue Saint-George, n° 11. J'ignore absolument d'où provient le silence de ma sœur à votre égard. Peut-être ce qui vous paraît inexplicable n'a qu'une cause fort simple et fort naturelle. Je voudrais pouvoir vous donner des éclaircissemens que vous semblez vivement désirer, et vous convaincre de la bonne volonté que j'ai de vous obliger. C'est dans ces sentimens que je suis, monsieur,

« Votre très-humble servante,

« CHATEAUBRIAND DE CHATEAUBOURG. »

Chênédollé revit un moment Lucile à Rennes, et il nous dira tout-à-l'heure quelque chose sur cette entrevue pénible. Vers le printemps de 1804, Lucile venait à Paris dans une pension que lui avait trouvée son frère; elle y mourait le 9 novembre de cette année. Dans les papiers de Chênédollé, je rencontre un petit cahier à part qui a pour titre *M<sup>me</sup> de Caud*; j'en donne les pensées sans suite et qui peignent, mieux que ne sauraient faire toutes nos paroles, le désordre de douleur où le jeta cette perte cruelle. Quelle oraison funèbre ou quelle élégie vaudrait de tels sanglots !

« La mélancolie est l'écueil des belles ames, des grands talens et peut-être des grands caractères. On se dégoûte de tout parce qu'on a senti tout trop vivement.

« Il est bien peu de personnes qui sachent respecter une grande douleur, du moins si l'on en juge par l'indifférence ou même la joie qu'on témoigne devant celui qui l'éprouve.

« Il n'est pas bon que l'homme soit trop solitaire et qu'il se livre trop à sa pensée et à sa douleur. Il dévore alors son propre cœur, et il se tue ou devient fou.

« Il est bien peu de personnes qui sentent combien une véritable douleur doit durer long-temps. »

---

« Je lui ai entendu réciter ces vers :

« Il faut brûler quand de ses flots mouvans, etc. »

avec une expression parfaite.

« Auprès de cette femme céleste, je n'ai jamais formé un désir. J'étais pur comme elle. J'étais heureux de la voir, heureux de me sentir près d'elle. C'était l'espèce de bonheur que j'aurais goûté auprès d'un ange.

« Il fallait peu de chose pour procurer du bonheur à ce cœur si triste et si malade. Je me rappelle sa joie lorsqu'on lui procura à Fougères ce petit jardin

où elle pouvait lire et méditer sans être vue. Ce fut pour elle le suprême bonheur.

« Dans la voiture qui nous conduisait à Lascardais : « Quand les hommes et les amis nous abandonnent, il nous reste Dieu et la nature ! » me dit-elle en soupirant.

---

« Ce qu'il y a de cruel dans les grandes douleurs causées par de grandes pertes, c'est de voir la profonde indifférence des autres.

« Les amis nous disent : « On ne peut pas toujours s'affliger, il faut chercher des distractions. » — Hélas ! quand on a bien souffert, quand on commence à se soulever sous le poids de ses maux et qu'on essaie de se rattacher encore à quelques illusions, il vient un nouvel accident, une nouvelle mort qui vous perce le cœur encore tout saignant de sa première blessure. Il vaut bien mieux se faire une habitude de la tristesse, repousser les caresses de l'espérance et bien se dire qu'il n'est plus de bonheur. Mais alors qu'est-ce que la vie ? car l'homme est porté par un désir invincible vers le bonheur. »

---

« Il me semble la voir encore, belle de mélancolie et d'amour, se troubler, pâlir, se couvrir de sueur et me dire avec l'accent le plus tendre et le plus étouffé : « Monsieur Ch....., ne me trompez-vous point ? M'aimez-vous ? » puis se reprenant et disant : « Ne croyez pas au moins que je veuille vous épouser. Je ne ferai jamais mon bonheur aux dépens du vôtre. »

« La pitié attendrit ce cœur jusqu'à l'amour.

« Le soir, je tremblais d'éteindre ma lumière ; l'idée que le moment où je verrais le jour reparaitre était l'instant du départ me faisait frémir.

« Je lui disais : « Je serai heureux d'avoir passé un instant à côté de vous dans la vie : il me semble avoir passé à côté d'une fleur charmante dont j'ai emporté quelques parfums. »

---

#### 4 frimaire.

« Jamais la nature ne m'a paru plus triste. Un silence universel règne dans la campagne. On n'entend que le bruit monotone des gouttes de pluie qui frappent les rameaux des arbres dépouillés et tombent sur les feuilles desséchées :

Il ne peut faire un pas sans heurter son tombeau.

« Que de gémissemens sortent chaque jour de ce cœur si triste !

« L'homme est en quelque sorte heureux de sa douleur et de ses regrets, tant qu'ils n'ont point été profanés par une pensée ou une action coupable. Ainsi l'homme qui a perdu sa femme ou son amie trouve un charme dans sa tristesse tant qu'il n'a point commis d'infidélité. Quand il n'a point été fidèle à sa douleur, il peut éprouver de nouveaux regrets, mais ils sont sans vertu.

---

« Cette femme me paraissait si pure et si céleste, que je ne puis me faire à

l'idée qu'elle n'est pas morte vierge. Il me semble qu'il n'y avait point d'homme digne de la serrer dans ses bras.

« C'est avec une réflexion bien douloureuse que je m'aperçois que j'ai perdu de ma sensibilité. Sans doute j'ai été profondément affecté de sa mort, mais cette femme adorable n'est pas regrettée aussi vivement et aussi dignement qu'elle mérite de l'être. L'année dernière, je n'aurais pas survécu à un coup aussi terrible.

« Celui qui n'a pas connu Lucile ne peut pas savoir ce qu'il y a d'admirable et de délicat dans le cœur d'une femme. Elle respirait et pensait dans le ciel. Il n'y a jamais eu de sensibilité égale à la sienne. Elle n'a point trouvé d'âme qui fût en harmonie avec la sienne; ce cœur si vivant, et qui avait tant de besoin de se répandre, a d'abord tué sa raison et a fini par dévorer sa vie.

« Il me vient une pensée effroyable... Je crains qu'elle n'ait attenté à ses jours. Grand Dieu! faites que cela ne soit pas, et ne permettez pas qu'une si belle âme soit morte votre ennemie. Ayez pitié d'elle, ô mon Dieu, ayez pitié d'elle!

« Lucile est un exemple bien terrible du pouvoir des imaginations fortes. L'alliance perpétuelle de son imagination et de son cœur avait fini par tuer sa raison. Mais qu'elle était touchante dans son égarement! On ne lui a jamais surpris un mouvement qui ne fût parfaitement noble et parfaitement délicat.

« Que de combats ce cœur si triste et si passionné a eu à rendre contre lui-même, et que les souffrances de l'âme ont dû être grandes pour avoir détruit aussi vite un corps aussi robuste et aussi bien organisé!

---

« Quelle joie elle eut de me revoir à Rennes! et comme le sourire vint tout à coup éclairer les ombres de ce visage si doux et si profondément mélancolique! Je n'oublierai jamais l'espèce de reconnaissance qu'elle me témoigna pour avoir détruit, par ma présence inattendue, les impressions fâcheuses qu'on avait cherché à lui donner contre moi. On voyait qu'elle me savait bon gré de lui rendre encore la possibilité de m'aimer.

« Je n'essaierai pas de peindre la scène qui se passa entre elle et moi le dimanche au soir. Peut-être cela a-t-il influé sur sa prompte mort, et je garde d'éternels remords d'une violence qui pourtant n'était qu'un excès d'amour. On ne peut rendre le délire du désespoir auquel je me livrai quand elle me retira sa parole en me disant qu'elle ne serait jamais à moi. Je n'oublierai jamais l'expression de douleur, de regret, d'effroi, qui était sur sa figure lorsqu'elle vint m'éclairer sur l'escalier. Les mots de passion et de désespoir que je lui dis, et ses réponses pleines de tendresse et de reproches, sont des choses qui ne peuvent se rendre. L'idée que je la voyais pour la dernière fois (présage qui s'est vérifié) se présenta à moi tout à coup et me causa une angoisse de désespoir absolument insupportable. Quand je fus dans la rue (il pleuvait beaucoup), je fus saisi encore par je ne sais quoi de plus poignant et de plus déchirant que je ne puis l'exprimer.

« Devais-je imaginer que, l'ayant tant pleurée vivante, je fusse destiné à la pleurer si tôt morte?

« Quelle pensée! Ce visage céleste, si noble et si beau, ces yeux admirables où il ne se peignait que des mouvemens d'amour épuré, de vertu et de génie, ces yeux les plus beaux que j'aie vus, sont aujourd'hui la proie des vers. Il est impossible de penser à cette image sans frémir.... Oh! c'est bien alors qu'il faut s'écrier avec Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien!* C'est alors qu'on en veut à cette cruelle espérance qui se réveille encore quelquefois au fond de notre cœur, se soulève sous le poids des maux et veut nous persuader que la vie est quelque chose. C'est alors que tout projet de félicité s'évanouit et que toute idée de bonheur tombe en défaillance. Écrivons-nous donc avec Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien!* et demandons à Dieu la grace d'une bonne mort.

« Hélas! elle sera peut-être morte sans consolation. Elle n'aura point eu peut-être devant son lit de mort ce sourire de l'amitié qu'elle avait tant désiré. Douleuruse pensée! Ce cœur si aimant, si délicat, si sensible, aura-t-il été seul vis-à-vis de lui-même dans ces derniers instans, et n'aura-t-il point trouvé une main amie pour lui adoucir la mort? Encore si son frère avait été auprès d'elle!

« Peut-être aurais-je rendu un peu de calme à cette imagination effarouchée, peut-être aurais-je réconcilié avec la vie ce cœur si triste et si malade, et qui ne demandait qu'un roseau pour s'appuyer.

« Son imagination était effarouchée des hommes et de la vie.

« Son visage exprimait toujours la plus profonde mélancolie, et ses yeux se tournaient naturellement vers le ciel, comme pour lui dire : Pourquoi suis-je si malheureuse? — Quelquefois elle sortait de cette profonde tristesse et se livrait à des accès de gaieté et à de grands éclats de rire, mais ces éclats de rire faisaient sur moi la même impression que les rires d'un homme attaqué de folie : ils conservaient, par un contraste terrible, toute l'amertume de la tristesse, et, sur ce visage si mélancolique, la gaieté même semblait malheureuse. »

Tout commentaire serait déplacé après de tels accens; mais qui de nous ne connaît maintenant, comme pour avoir lu dans leur cœur, le génie-femme dans Lucile et l'homme de sentiment dans Chénédollé (1)!

#### SAINTE-BEUVE.

(*La fin au prochain n<sup>o</sup>.*)

(1) Treize ans après il écrivait, l'ayant toujours présente, mais dans une nuance adoucie : « 16 septembre, 9 h. 1/2 du soir (1817). — Il a fait une journée aussi belle, aussi chaude, aussi brûlante qu'hier, et voilà une soirée tout aussi admirable. Le ciel surtout, ce soir, après le coucher du soleil, était d'une beauté suprême; l'œil se caressait à le regarder. C'était une couleur si douce, si suave! un mélange de lumière, de blancheur, d'opale et d'azur, tout cela fondu dans une teinte d'un charme inexprimable : ce devait être là, comme le disait si bien M<sup>me</sup> de Caud, *la couleur de l'Olympe.* » — Je trouve encore indiquée, comme souvenir d'elle, une conversation *ravissante* sur la musique, qu'elle sentait à la manière des anges; sur les fleurs, et les oiseaux *qu'elle préférait aux fleurs, parce qu'ils étaient plus près du ciel.*

---

# UN MOT

## SUR LE 24 FÉVRIER.

---

*La Société et les Gouvernemens de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe jusqu'à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, par M. CAPEFIGUE.*<sup>1</sup>

---

On s'est demandé souvent : Faut-il réfuter la calomnie? faut-il la laisser parler et garder devant-elle un dédaigneux silence? N'est-ce pas la meilleure réponse à lui faire? Dans un temps où l'on ne voit pas deux personnes du même avis sur un individu ou sur un fait; quand il est presque impossible de s'entendre sur quelque chose ou sur quelqu'un; quand il n'y a pas un homme ou une action qu'on ne juge de vingt manières différentes; lorsqu'enfin les imputations les plus odieuses sont répandues avec une facilité, accueillies avec une indifférence qui les rend presque innocentes, tant les blessures qu'elles causent sont peu profondes, à quoi bon s'enquérir de ce qui se dit ou de ce qui s'imprime, et pourquoi donner à l'apologie une importance qu'on n'accorde plus à l'attaque? Encore si l'accusation tombait de haut, si elle venait de quelque adversaire sérieux, le trait pourrait porter et mériterait qu'on le parût. Il serait nécessaire, il serait urgent d'éclairer à la fois le public et l'écrivain lui-même dont l'autorité aurait égaré ses lecteurs.

(1) Paris, tome 1<sup>er</sup>, chez Amyot, 1849.

Abusé par des renseignemens inexacts, il s'empresserait d'expier son injustice en rétractant son erreur; mais des ennemis si courtois ont toujours été assez rares. D'ailleurs, pour peu qu'on se respecte, on met de la mesure jusque dans le blâme: on ne se le permet qu'en l'appuyant sur des documens, sinon irrécusables, du moins spécieux. Cette méthode n'est point d'un usage général: elle a été remplacée par une autre beaucoup plus commune, et surtout bien plus facile. Défigurer l'histoire sous prétexte de la réformer, intervertir les opinions reçues et les réputations acquises, flétrir les noms consacrés par la tradition séculaire ou par l'appréciation contemporaine, réhabiliter ceux qu'atteint un jugement sévère et mérité, présenter des idées erronées ou vulgaires sous l'appareil d'une fausse érudition et d'une fausse conscience historique; mêler ce que tout le monde sait à ce que personne ne croit, ce qui traîne partout à ce qu'on n'a jamais vu nulle part: faire flotter deux ou trois paradoxes sur un océan de lieux communs: puis, après avoir donné des banalités pour des découvertes dans un style prétentieux et vague, dont la pesanteur n'est comparable qu'à la légèreté des informations, attacher à cette compilation indigeste une longue préface pleine d'une sorte de forfanterie gouvernementale et de je ne sais quel esprit gourmé soi-disant conservateur; se poser devant les badauds en avocat consultant de l'Europe monarchique, en conseiller intime des souverains et des hommes d'état du midi et du nord, de l'est et de l'ouest: voilà le procédé appliqué par de prétendus historiens à tous les règnes, à toutes les époques, depuis le x<sup>e</sup> siècle jusqu'au xix<sup>e</sup>, depuis Hugues-Capet jusqu'à Louis-Philippe; recette uniforme avec laquelle on peut mettre toute l'histoire de France en pamphlets, comme le père Berruyer avait mis jadis toute l'histoire sainte en madrigaux.

Qu'une personne digne des respects universels et devenue plus respectable encore par l'empreinte sacrée du malheur vienne à être injustement attaquée dans de pareils ouvrages, doit-on s'en indigner? doit-on même s'en apercevoir? Y prendre garde, n'est-ce pas tomber dans un piège? En croyant faire une réclamation, ne risque-t-on pas de venir en aide à une réclame? Enfin, contre de telles attaques, y a-t-il d'autres armes que le dédain et l'oubli?

Ces armes suffiraient, sans doute, s'il s'agissait d'une défense personnelle. Qu'un homme engagé dans le mouvement journalier des affaires, en pleine possession de sa patrie et de lui-même, qu'un ministre, par exemple, un fonctionnaire public, calomnié dans un journal, dans un livre, lève les épaules et passe, sa conduite est naturelle et logique: il a pour lui l'occasion et le temps; il peut prendre sa revanche sans aller s'engager dans une apologie fastidieuse et inutile. Mais si l'agression tombe sur une mère, sur une veuve, sur une princesse exilée et proscrite: si une accusation imméritée la poursuit dans

le seul bien qui lui reste, dans l'intégrité de son caractère; si elle ne peut pas se justifier en venant elle-même raconter sa vie, moyen le plus simple et le plus sûr pour tout le monde, mais que l'exil lui interdit, faut-il l'abandonner sans défense ou la contraindre à écrire, comme les accusés vulgaires, des factums, des réfutations, des mémoires? — Non, mille fois non. Il appartient alors à ceux qui savent la vérité de la dire hautement, d'éclairer surtout ce grand nombre de lecteurs plus faibles que méchants, qui, entraînés par la curiosité ou cédant à l'attrait du mystère, prêtent une oreille favorable à toute accusation. Il faut détromper surtout les esprits avides de prétendues révélations politiques; il faut leur montrer le poison. Un livre a été dirigé contre M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans. La conduite politique de cette princesse au 24 février y est complètement dénaturée. C'est à ce point de vue que je m'occuperai de la dernière révolution. Le seul but que je me sois proposé est d'ôter par un récit exact tout crédit à des allégations mal fondées. On a débattu ailleurs, très inutilement selon moi, le degré de sincérité qu'on doit supposer à l'auteur. Est-il ou n'est-il pas de bonne foi? Rien de plus oiseux, à mon gré, que cette investigation biographique; je n'ai ni le temps ni le désir de m'y livrer; je ne prétends ni incriminer ni absoudre des intentions qui, pour ma part, me touchent médiocrement, et qui, en vérité, ne peuvent préoccuper personne. L'attaque subsiste; qu'importe le motif qui l'a dictée? Reste cependant un fait pour lequel il est impossible de professer la même indifférence. Des bruits invraisemblables, répandus à dessein, attribuent cette attaque à l'influence d'un parti. C'est encore une nouvelle manœuvre; on ne peut s'y méprendre, et on doit la signaler. A une époque où l'accord trop rare de toutes les opinions avouables et sincères présente le seul moyen de salut, la seule résistance possible à des doctrines perverses; lorsqu'il n'y a pas d'autre digue contre le désordre que la conciliation sans artifice, sans subterfuge, sans arrière-pensées, entre toutes les opinions honnêtes, on ne doit pas accueillir légèrement des soupçons vagues et de mensongères rumeurs. Les partis ou plutôt les convictions honorables doivent se ménager, se respecter mutuellement. Je ne croirai jamais que les amis d'un prince dont la jeunesse s'est passée dans l'exil veulent poursuivre la mère d'un autre prince, comme lui exilé et proscrit; je ne croirai jamais surtout qu'un tel malheur ne soit pas respecté par ceux qui admirent de près dans la fille de Louis XVI le plus auguste exemple d'une infortune royale injustement subie et héroïquement supportée. Laissons donc à l'auteur de cette incroyable agression sa responsabilité tout entière; ne cherchons pas à le grandir en attribuant son attaque aux suggestions d'un parti. Cette attaque n'a pas, elle ne peut avoir ce caractère. Rendons-lui seulement de justes actions de grâce pour avoir donné l'occasion de révéler des faits qui, sans son



intervention officieuse, n'auraient pu être de si tôt produits au grand jour. Si la vérité éclate, c'est à lui seul qu'on le devra.

En 1837, le gouvernement issu de la révolution de juillet semblait parvenu à son apogée; il était arrivé à ce point précis où le problème d'un établissement politique est résolu, moins encore par ses amis que par ses adversaires, qui ajournent en public des desseins dont ils commencent à désespérer en secret. Au dedans comme au dehors, tout avait réussi à la dynastie nouvelle. Les relations internationales entraient dans une phase régulière; la révolte comprimée paraissait désarmée et vaincue. Dans l'opinion de l'Europe, la sagesse, l'habileté et, ce qui est plus rassurant que l'habileté et la sagesse, le bonheur, présidaient aux destinées de la France. Sans doute on prévoyait encore de graves périls à conjurer dans l'avenir; mais on les rejetait au-delà du règne présent. Bien plus, contre ce danger même, quelque redoutable qu'il parût d'avance, le pays trouvait de puissantes garanties dans les espérances fondées sur l'héritier du trône.

Tout le monde a connu et approché M. le duc d'Orléans, car jamais prince ne fut plus accessible, et on peut appliquer à sa mémoire ce qui a été dit d'un des personnages éminens du *xvii<sup>e</sup>* siècle, de l'un des Guise, si je ne me trompe : *Pour le haïr, il fallait ne pas le voir*. La noblesse de son maintien, la grace de son accueil, l'éclat de sa bravoure, enfin tout ce qu'il y avait de séduisant dans ce jeune prince, dans ce jeune homme, est encore présent à tous les esprits et pour ainsi dire à tous les yeux; mais, si des traits extérieurs peuvent laisser une empreinte durable, il n'en est pas ainsi de la physionomie intime et morale, qui échappe souvent aux contemporains eux-mêmes, effacée et perdue dans un débat contradictoire, et qui disparaît bien plus facilement encore sous les fausses couleurs des pamphlétaires rétrospectifs. A cet égard, les morts ne sont pas plus heureux que les vivans; le prince royal n'a pas été plus épargné que sa noble compagne. Que dire de ces lignes tracées au hasard où M. le duc d'Orléans n'est nommé que pour être sacrifié à un autre prince, qui certes souscrira moins que personne au jugement dont il est l'objet? En mettant de côté un parallèle entre des qualités entièrement différentes, et sans entrer dans des détails qui nous mèneraient trop loin, nous récuserons sur ce point, comme sur tous les autres, la compétence du trop fécond historien.

M. le duc d'Orléans représentait, non les idées vaincues et surprises dans la catastrophe de février, mais les idées qui seules auraient pu la prévenir. Quoiqu'un peu dominé par une ardeur belliqueuse que l'âge aurait réglée sans l'amortir, il ne s'était pas trompé sur le caractère de son époque : il la voyait telle qu'elle est; il ne tournait pas le dos à un

mal réel pour aller combattre un mal imaginaire. Le mot de *révolution sociale*, devenu aujourd'hui, pour notre malheur, une expression banale et courante, se trouvait alors dans l'esprit de peu de gens, et n'était dans la bouche de presque personne. On signalait beaucoup d'autres périls, on oubliait celui-là. M. le duc d'Orléans avait su le voir. Ceci n'est pas une conjecture; c'est une assertion appuyée sur un document irréfragable que certes je n'aurais pas désigné le premier à la publicité, même la plus restreinte, mais qui déjà y a été livré. Une intuition prophétique lui montrait la lutte dans un avenir que sa mort a rapproché. Certes, une telle prévision n'est pas d'un homme ordinaire, quoi qu'en dise l'écrivain qui parle du loyal duc d'Orléans avec une légèreté si étrange. S'il l'avait connu, il aurait fait de lui un portrait tout opposé. Au lieu de nier son intelligence, il lui en aurait peut-être reproché l'excès; il aurait dit que parfois la faculté de saisir vite toutes les questions jetait quelque incertitude sur l'exercice de sa volonté, qu'à force de tout comprendre, il hésitait à choisir. Encore n'était-ce que dans des circonstances secondaires; les grandes lignes de conduite étaient d'avance tracées dans son esprit. M. le duc d'Orléans avait ses défauts comme les autres hommes, mais il n'avait aucun de ceux qu'on lui impute ici. D'ailleurs, cette flexibilité d'appréciation, cette abondance de ressources, auraient présenté d'incontestables avantages en amenant à temps des transactions nécessaires auxquelles il se serait prêté d'autant mieux qu'il y était préparé d'avance. Il n'aurait pas eu besoin de combattre à outrance contre l'impossible. Son caractère un peu défiant, surtout envers le sort, l'aurait certainement garanti des illusions de l'optimisme, armure brillante et fragile qui couvre et soutient tant qu'elle est intacte, mais qui, au moindre choc, tombe tout entière et se brise en mille éclats. M. le duc d'Orléans était même porté à une disposition toute contraire. Selon l'expression consacrée, il voyait assez volontiers *en noir*. Il avait l'esprit gai et le caractère sérieux, combinaison qui mûrit l'intelligence, mais ne contribue pas au bonheur. Sur la faite d'une fortune qu'il portait sans humilité et sans orgueil, avec un sentiment vrai de sa valeur individuelle et de la grandeur de son origine, il se sentait pris quelquefois d'une mélancolie involontaire; mais cette vague tristesse n'affaiblit jamais ni son activité ni son courage : on aurait dit plutôt qu'il se hâtait d'agir et de vivre. Aucune carrière aussi courte n'a été mieux et plus complètement remplie. Il avait déjà donné beaucoup plus que des espérances. Brave et spirituel, généreux et magnifique, supérieurement désintéressé; dévoué à ses amis, capable d'en avoir et digne de les conserver; d'une discrétion à toute épreuve, injustement soupçonnée de dissimulation, il était devenu le favori de la France. Tous les jours elle apprenait à le connaître et s'attachait de plus en plus à ses aimables vertus. A l'ex-

ception des partis qu'un principe inflexible ou des passions implacables rendaient hostiles à sa dynastie, on désirait généralement qu'une alliance complétât et fixât sa destinée. On voulait voir M. le duc d'Orléans uni à une compagne digne de lui par les dons de l'esprit et surtout par les qualités du cœur. Ces conditions si rares se trouvèrent réunies dans M<sup>me</sup> la princesse Hélène de Mecklembourg.

Les fêtes de Fontainebleau et de Versailles sont loin de nous. Qui voudrait parler aujourd'hui de ces royales splendeurs? Trop souvent elles furent le présage des révolutions, le signal des catastrophes. Le souvenir de ces pompes nuptiales est éteint comme la flamme des girandoles et les fusées des feux d'artifice. Ce qu'on n'a pas oublié, c'est la grace, la bonté, la dignité parfaite de celle pour qui s'ouvraient alors comme par enchantement les chambres de François I<sup>er</sup> et de Louis XIV, les galeries peintes par le Primatice et par Lebrun. A côté d'une vertu modeste et d'une bienfaisance sans faste, on remarqua l'amour et la culture des lettres, une connaissance familière de notre littérature ancienne et moderne. Alors on applaudit à des mérites si divers; on ne s'était pas encore avisé d'en faire un crime.

Chercher à peindre les momens si rapides que M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans passèrent ensemble, c'est essayer de reproduire le calme et l'uniformité de la vie commune. Jamais dans Paris ménage bourgeois n'a goûté un bonheur plus facile et plus simple. La naissance de deux enfans, les phases journalières de l'existence en furent les seuls événemens. On sait combien le prince royal était attaché à sa famille. Sa vénération pour ses parens, son amitié pour ses sœurs et pour ses frères, restèrent toujours inaltérables non-seulement dans leur durée, mais dans leur vivacité passionnée. C'est encore son testament qui nous en transmet l'expression. C'est là qu'on trouve les témoignages de sa tendresse pour le prince qui, dans l'ordre de la naissance, venait immédiatement après lui. « J'aime Nemours, disait-il, encore plus qu'on n'aime un frère. » M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans s'associait à ces sentimens. Elle ne cessa jamais, elle n'a jamais cessé d'obtenir un tendre et cordial retour de son beau-frère en particulier et de toute sa famille en général. Le roi Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie, l'ont toujours traitée comme une fille chérie. Que dire de l'affection si vive de la princesse Adélaïde, à qui personne, que je sache, n'a reproché d'avoir su dissimuler sa pensée? Jamais M<sup>me</sup> Adélaïde n'aurait pardonné le moindre désaccord avec les sentimens auxquels elle avait voué toutes les forces de son ame impétueuse et sincère, et cependant l'union de ces deux princesses ne se démentit pas un seul instant. La vie de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans se passait tout entière chez la reine, hors quelques fêtes données au pavillon Marsan, auxquelles le roi et sa famille assistaient toujours. Qu'on ne me prenne pas pour le Dangeau de la branche

cadette. On sait que je l'ai servie loyalement, mais sans adulation; le titre de courtisan ne m'appartint jamais. J'espère donc que le puritanisme républicain daignera me pardonner ces détails. Un portrait ne doit-il pas être placé dans son cadre?

Un grand voyage entrepris dans l'intérieur fit connaître à toute la France des qualités renfermées jusqu'alors dans Paris et connues seulement du petit nombre. Les nobles époux jouirent à cette époque d'une félicité complète; ils se voyaient appréciés par une nation dont les suffrages varient souvent, mais ne perdent jamais de leur prix et de leur prestige. Cependant le malheur les guettait de près. Des pressentimens funestes, seul héritage que M. le duc d'Orléans ait recueilli d'Henri IV, poursuivaient ce prince, qui promettait d'être un jour digne de son aïeul, et qu'une même fatalité allait atteindre. Lors de son dernier voyage en Afrique, arrivé à Toulon le 9 avril 1840, il traça ses volontés suprêmes. L'idée d'une mort prochaine est visiblement empreinte dans cet écrit. On la retrouve également dans les lettres qu'il adressa, vers la même époque, aux personnes qu'il honora du nom de ses amis et qui conserveront précieusement sa mémoire. « Je ne puis quitter Paris pour un voyage lointain, écrivait-il à l'une d'elles, sans vous dire un mot d'adieu. Je ne sais à quel prix la Providence me fera acheter l'acquiescement de la dette d'honneur que je vais solder en Algérie; mais, quelles que soient pour mon avenir, pour ma carrière et pour mon pays, les conséquences du devoir de conscience que je vais accomplir le plus promptement possible, je vais rechercher dans les rangs de l'armée la parole que j'y ai laissée... »

La mort de M. le duc d'Orléans fut sans contredit le coup le plus rude que pût recevoir la dynastie nouvelle. Non-seulement elle se vit privée de l'aîné de sa race, de celui qui avait acquis le plus de titres à l'attention publique; elle perdit avec lui le prestige de son bonheur.

Dès ce moment, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans se voua à une retraite absolue, trop absolue peut-être. Il aurait été utile qu'une existence faite pour défier le grand jour n'y eût pas été si complètement, si obstinément dérobée; mais elle n'écouta que les inspirations de sa douleur. La mort de son mari l'avait à la fois séparée du monde et rapprochée des siens. Elle se renferma dans la vie de famille et ne s'en éloigna plus un seul jour. Elle n'eut pas d'autres résidences que celles de ses parens. Saint-Cloud, Neuilly, les Tuileries, la voyaient arriver et repartir avec ses fils le même jour et presque à la même heure que la reine. Toujours vêtue de deuil, elle n'assistait à aucun des divertissemens ordinaires dans les cours. L'éducation de ses enfans occupait tous ses momens, et si elle accordait quelquefois la faveur d'une audience, c'était avec toutes les formes consacrées par l'usage. Sans doute un esprit aussi élevé ne pouvait rester étranger au spectacle

et à l'appréciation des événemens, devenus depuis quelque temps si redoutables et toujours si graves; mais aucun jugement, surtout aucun blâme ne se plaçait sur ses lèvres. Elle se bornait uniquement à ses devoirs de mère. Si on a osé l'accuser de menées et d'intrigues, c'est faute d'avoir su concilier une réserve si modeste avec un mérite si rare. De nos jours, on ne sait plus comprendre une vie à la fois grande et simple; l'idée de la véritable grandeur est si généralement obscurcie, qu'on ne peut plus croire à une abnégation volontaire. Dès qu'on reconnaît l'intelligence, on suppose l'agitation. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans resta silencieuse et immobile jusqu'aux jours néfastes où elle devint, non par sa volonté, mais par la force inexorable des événemens, le dernier espoir, le dernier enjeu de la monarchie. Elle n'avait jamais songé à brigner un rôle, et ce fut avec regret, mais avec résolution, qu'elle prit le sien des mains de la nécessité. Jusqu'à l'abdication du roi, elle demeura constamment auprès de la reine. Une commune pensée animait ces deux princesses. Obtenir du roi de ne point renoncer à sa couronne était leur vœu et leur espérance. Prêter à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, dans ces heures de trouble et d'angoisse, les calculs et le sang-froid de l'ambition, c'est faire plus que de méconnaître son cœur : c'est méconnaître le cœur humain.

Le roi Louis-Philippe avait passé sa dernière revue; il était rentré aux Tuileries. Pendant qu'il conférait dans son cabinet avec quelques hommes politiques, la reine et les princesses, renfermées dans une pièce voisine, attendaient... avec quelle anxiété! on peut le deviner aisément. Une des personnes de la maison de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, s'étant approchée d'elle, lui demanda avec inquiétude : « Que fait-on? Que fait madame? » Elle répondit : « Je ne sais pas ce qu'on fait, je sais seulement que ma place est auprès du roi. Je ne dois pas le quitter, je ne le quitterai pas. » Tout à coup la porte s'ouvrit, le roi parut et s'écria d'une voix forte : « J'abdique!... » A ces mots, la reine, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, toutes les princesses, s'élancèrent au-devant de lui et le conjurèrent, en versant des larmes, de ne pas abdiquer; sa belle-fille se jeta presque à ses pieds, pressant sa main avec un tendre et douloureux respect. Le roi ne répondit rien et rentra dans son cabinet. Les princesses l'y suivirent. Tandis que Louis-Philippe, pressé de toutes parts, signait son abdication, non pas avec les hésitations misérables, les tergiversations pusillanimes que lui prête un récit sans autorité et sans vraisemblance, mais avec une ferme et imperturbable lenteur, la reine et la princesse royale se tenaient par la main, en silence, à l'autre extrémité de la table. A la vue de la signature fatale, lorsque tout fut irrévocablement accompli, elles se jetèrent en pleurant, par un mouvement spontané, dans les bras l'une de l'autre. Où placer, dans une pareille scène, un mot malveillant et dur, une ex-

pression amère, un reproche même irréfléchi? Quel ressentiment injuste pouvait se faire jour dans un tel moment? Quoi qu'on en dise, il n'y eut de paroles que pour la tendresse et pour la douleur. Le roi et la reine embrassèrent leur belle-fille. Quelques hommes politiques lui parlèrent alors de la nécessité absolue où elle se trouvait de prendre la régence. Elle s'écria : « C'est impossible! Je ne puis porter un tel fardeau; il est au-dessus de mes forces. » Elle insista encore auprès du roi pour le conjurer de revenir sur son abdication; mais le bruit en était déjà répandu dans la garde nationale et dans l'armée. On répéta à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans que la régence était le moyen unique de salut pour la dynastie. Elle combattit cette opinion en peu de paroles, très rapidement, comme tout ce qui se dit et se fit alors. Les gens considérables dont elle était entourée la pressaient d'accepter. Elle leur répliqua par ces mots déjà cités ailleurs : « Oter la couronne au roi, ce n'est point la donner à mon fils. » Mais enfin il fallut se résoudre et céder. Le roi, la reine, étaient partis. Rentrée au pavillon Marsan, dans son appartement, la princesse en fit ouvrir toutes les portes. Quelques relations, très bienveillantes d'ailleurs, ont prêté à cette scène une pompe déclamatoire, une sorte d'apprêt théâtral qui n'est point dans le caractère de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, et qui surtout n'était pas dans sa pensée en ce moment. Ce qu'elle fit alors, elle le fit noblement, dignement, simplement surtout. L'enthousiasme n'était pas le mobile unique qui la dirigeait; ce n'était pas même le motif principal de sa résolution. Sans doute elle admettait la chance d'un grand sacrifice, elle se sentait résolue à périr, s'il le fallait; mais elle ne rejetait pas la possibilité de se faire entendre à une population désabusée et calmée : elle croyait encore pouvoir être utile à la France, à sa famille, à son fils, en traitant à des conditions honorables. Debout avec ses enfans au pied du portrait de leur père, entourée des personnes de sa maison, de quelques officiers de marine, de quelques membres de la chambre des députés, accompagnée d'une de ses dames restée inséparable de sa destinée, elle était prête à tout, lorsqu'une personne envoyée par M. le duc de Nemours vint l'avertir, de la part du prince, de se rendre en toute hâte, par le pavillon de l'Horloge et par le jardin, au Pont-Tournant, surtout de ne pas perdre un instant pour quitter les Tuileries. La princesse se mit aussitôt en marche. A l'entrée du pavillon Marsan, elle trouva M. le duc de Nemours à cheval. Le prince se plaça auprès de sa belle-sœur pour la couvrir de son corps et la garantir des coups de fusil qu'on tirait de la place du Carrousel dans la cour des Tuileries, qui n'était pas encore envahie, mais au moment de l'être. Sous les yeux mêmes de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, les insurgés avaient renversé et massacré un piqueur sortant à cheval des écuries du roi. Cet homme était tombé contre la grille, déjà vio-

lemment ébranlée et près de céder à l'effort des assaillans. Ceux-ci, repliés sous le guichet du Carrousel, marchaient droit sur le château, qu'ils n'avaient osé attaquer plus tôt, dans la crainte d'y trouver de la résistance. Plus enhardis maintenant, ils allaient forcer la grille, même plusieurs d'entre eux avaient pénétré dans la cour. Ce fut dans cet intervalle de quelques minutes seulement que M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans put gagner le jardin des Tuileries par le pavillon de l'Horloge; elle n'y réussit qu'en pressant le pas le long des murs. Elle tenait M. le comte de Paris par la main; derrière elle, on portait le petit duc de Chartres, malade, grelottant de la fièvre et enveloppé de manteaux. Ils traversèrent le jardin au milieu d'une foule tumultueuse, qui cependant n'avait rien d'hostile. On criait *vive la duchesse d'Orléans! vive le comte de Paris!* Les soldats placés dans l'intérieur présentaient les armes; on battait aux champs, derniers honneurs rendus à la royauté. Ce fut ainsi que la princesse arriva au Pont-Tournant; mais elle n'y trouva ni les personnes ni les voitures qu'on lui avait annoncées. Elle ne put se concerter avec M. le duc de Nemours, resté à l'arrière-garde pour donner des ordres. Ne se trouvant plus à la portée de son beau-frère, entraînée par les conseils de quelques-uns des hommes politiques qui l'avaient suivie, elle se dirigea sur la chambre des députés.

Tout en rendant justice à son courage dans ce moment décisif, on a quelquefois blâmé la résolution qu'elle prit alors. Il fallait, disait-on, tourner du côté opposé, marcher droit sur les boulevards, se faire voir et montrer ses enfans au peuple. Ainsi avait agi autrefois Marie-Thérèse. Son fils dans les bras, elle avait entraîné la nation hongroise tout entière. *Vive le roi Marie-Thérèse!* avaient crié les Magyars; *vive la régente Hélène!* auraient crié les Français... En vérité, c'est étrangement méconnaître les lieux et les temps. Quel effet aurait pu produire la nouvelle régente sur ce peuple en révolution, sur cette armée si profondément découragée, qui avait reçu l'ordre de mettre la crosse en l'air? La troupe lui aurait répondu par le silence, l'émeute par des coups de fusil. Sans doute, elle n'aurait point pâli devant la mort; mais à quoi aurait servi ce sacrifice, si ce n'est à rendre la révolte plus indomptable et la révolution plus assurée? Et d'ailleurs aurait-elle seulement été aperçue de tout ce peuple? Le succès des grands événemens tient souvent à de bien faibles mobiles. Le costume semble une chose bien frivole; l'éclat extérieur est cependant nécessaire dans ces occasions tumultueuses, et lorsque le prestige en est détruit, comme il l'est désormais parmi nous, c'est une arme de plus brisée dans les mains de la monarchie. Marie-Thérèse portait le vêtement national : un blanc panache flottait sur sa tête, la pourpre et l'hermine couvraient ses épaules. un sabre sonnait à sa ceinture. Aujourd'hui tout cet attirail serait ren-

voyé sur les planches d'un théâtre; il ne pourrait produire aucun effet, ou plutôt il produirait un effet contraire à l'enthousiasme. Et pourtant, comment dominer la foule, comment s'en faire apercevoir dans le costume de tous les jours et de tout le monde, sans marque distinctive, sans insignes particuliers, sans parler aux yeux par un moyen quelconque? En se rendant sur les boulevards et dans les rues, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans ne pouvait que s'y faire tuer pour rien, ce qui convenait à son courage, mais répugnait à sa raison. En allant droit à la chambre, la princesse rendait hommage au principe qui faisait l'essence, l'honneur de sa dynastie et de son parti. A défaut de la légitimité, la royauté de juillet avait la légalité; elle devait la conserver. Louis-Philippe ne s'en était jamais écarté, et cette fidélité même contribua à sa perte. Il est permis de ne point s'associer à tous les actes de la politique de ce prince; mais, malgré l'événement, ce n'est point par ce côté qu'elle est attaquable. La foi dans la légalité honora seule la chute du trône. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans ne pouvait pas répudier le principe qui l'attachait solidairement à sa famille et à sa cause. Elle alla donc à la chambre des députés, et, au risque de ce qui en arriverait. c'est là, c'est là seulement qu'elle devait porter sa douleur et sa régence. Poussée par un cri unanime, elle arriva, à travers les flots de la foule émue, devant le péristyle du Palais-Bourbon. M. le duc de Nemours, la voyant de loin se diriger sur la chambre, s'était hâté de la rejoindre, résolu à ne pas l'abandonner. Homme du devoir, il se plaçait auprès de la nouvelle régente; aussi un des députés qui entouraient M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans s'étant approché du prince pour lui demander s'il ne jugerait pas plus utile de rester en dehors avec les troupes sur la place Louis XV, M. le duc de Nemours répondit : « Hélène court ici des dangers, je ne veux pas la quitter; ne me conseillez pas d'abandonner la femme de mon frère. » Peut-être lui donnait-on un avis salutaire et opportun, je ne serais pas éloigné de le croire; mais qui pourrait blâmer une résolution si noble? et d'ailleurs combien le blâme aurait-il été plus assuré et plus général, si on n'avait pas vu M. le duc de Nemours auprès de sa belle-sœur! Il ne la quitta plus un seul instant.

Le cortège traversa la salle des Pas-Perdus. Bientôt une foule de députés et d'individus étrangers à la chambre déboucha de tous les couloirs et entoura la princesse, au risque de la priver d'air. « Point de princes! s'écria un homme investi depuis d'un emploi diplomatique (quelle préparation à la diplomatie!). Point de princes! nous n'en voulons pas ici! » Après avoir écarté des furieux qui se précipitaient au-devant de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans pour empêcher son entrée dans la chambre, on la dégagede de la presse et on la fit entrer dans la salle



des distributions. Elle s'y assit quelques minutes. Enfin on l'annonce dans l'assemblée; elle y pénètre et se place dans l'hémicycle. On apporte des fauteuils pour elle et pour ses fils; elle reste debout au pied de la tribune. A sa vue, les cris de *vive la duchesse d'Orléans! vive le comte de Paris!* s'élevèrent de tous les côtés. Les acclamations de l'assemblée presque entière sont constatées par le *Moniteur*, qu'on ne trouvera pas toujours aussi exact. Sans doute des sentimens hostiles avaient déjà pénétré dans la chambre : au fond des tribunes frémissantes on sentait, on devinait des ennemis, le silence des députés de l'extrême gauche était une menace; mais enfin l'aspect de l'assemblée, loin de révéler un parti pris contre le jeune prince et contre sa mère, semblait favorable et protecteur. Tout dépendait d'un effort : M. Dupin le tenta. Le président ne crut pas devoir s'y associer. Sur les réclamations des députés opposés à la nouvelle régence, il invita *les personnes étrangères* à se retirer, et, tout en répétant plusieurs fois les mots d'*auguste princesse*, tout en prodiguant les hommages les plus monarchiques, il engagea M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans à quitter la chambre des députés *par respect pour le règlement!* Ce fut alors que, se tournant vers le président avec une incomparable dignité, elle lui adressa cette parole que conservera l'histoire : « Monsieur, ceci est une séance royale! »

Rien ne put la troubler, rien ne put l'émouvoir, et, si son intrépidité stoïque avait pu s'inoculer à toutes les âmes, la royauté existerait encore en France. Et pourtant la pression matérielle était au moins égale à la préoccupation morale. L'hémicycle était rempli par une foule nombreuse, entrée avec la princesse dans l'enceinte législative : foule affairée, tumultueuse, bruyante, mêlée d'amis et d'ennemis, de curieux qui étaient venus pour voir, d'officieux qui se faisaient de fête, surtout d'individus sans opinion qui attendaient pour se déclarer, prêts à acclamer le triomphe, quel qu'il fût. Des hommes armés escaladaient les bancs, allaient et venaient, poussés ou rappelés par leurs chefs. Quelques-uns s'approchèrent de la princesse, la touchant presque de la main. « Venez, venez, madame, » lui dit en passant un jeune homme qui descendait en courant l'escalier de la tribune; « je vous réponds de vos enfans et de vous; venez vous montrer au peuple, il vous proclamera tout d'une voix. » — « Ne bougez pas! » s'écriait un autre; « si vous faites un pas, vous et vos enfans, vous êtes morts! » Au milieu de cet effroyable tumulte, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans ne faisait ni un mouvement ni un geste; seulement elle était un peu pâle, et, comme si elle assistait à un spectacle émouvant et curieux, elle attachait ses regards avec une attention infatigable sur la foule et sur l'assemblée. Puis, lorsque quelques-uns des amis dévoués dont elle était accompagnée s'approchaient d'elle, elle leur répondait par un

sourire triste et doux. Craignant pour sa vie, ils la suppliaient en vain de sortir : — « Si je sors d'ici, dit-elle, mon fils n'y rentrera plus. » La chaleur, la presse, la course précipitée de gens qui montaient, descendaient sans relâche, finirent par ne plus lui permettre de demeurer au pied de la tribune. Elle passa sur les gradins supérieurs de la salle, s'y assit avec ses fils et M. le duc de Nemours, suivis par les officiers de la maison de M. le comte de Paris, par quelques députés et par des gardes nationaux.

Rien n'était encore perdu, lorsque de froides et cruelles paroles, tombées goutte à goutte de la tribune, gagnèrent le centre de l'assemblée et glacèrent les cœurs étonnés et indécis. En face de M. le duc de Nemours, dont la présence attestait un acquiescement formel et une abdication bien noblement volontaire, M. Marie se fit le champion bénévole de sa régence. Il rappela la loi qui l'avait décernée à ce prince : « Il faut, dit-il, obéir à la loi... » A la loi portée par ces mêmes pouvoirs dont la destruction était décidée, accomplie!.... L'orateur mit le comble à sa gloire en prononçant le premier ces mots : *Gouvernement provisoire*; mots de funeste augure, destinés à servir d'enseigne à une anarchie que la France aurait dû dès-lors étouffer dans son germe, mais qu'à défaut de prévoyance, elle a du moins arrêtée avec courage dans sa marche audacieuse et désordonnée. Puisse-t-elle persévérer! M. Crémieux prêta à son honorable collègue l'appui de son talent; mais il crut devoir joindre la pantomime à l'éloquence. Après avoir parlé, il se glissa auprès de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, et lui montra un petit papier sur lequel il lui avait fait sa leçon en termes ambigus qui pouvaient servir à deux fins. Il ajouta à ce don inestimable beaucoup de conseils, excellens sans doute. M. Crémieux fut écouté en silence, car il assure qu'il fut écouté (1). En tout cas, le temps était trop précieux pour l'employer à proposer des énigmes et à deviner des logogriphes. La princesse prit le chiffon que lui tendit son conseiller improvisé, le froissa dans ses doigts, le laissa tomber... On le ramassa, dit-on. Ensuite, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans se leva une seconde fois et essaya de se faire entendre. Elle crut même un instant y avoir réussi; mais à peine eut-elle prononcé avec beaucoup de calme et de sang-froid ces simples mots : « Mon fils et moi, nous sommes venus ici... » que les hurlemens de la foule d'en bas et des tribunes étouffèrent sa voix. Les uns lui criaient : « Parlez! parlez! » d'autres lui disaient : « Laissez parler Odilon Barrot! » M. Barrot, retenu par des obstacles aussi fâcheux qu'inattendus, était arrivé sur ces entrefaites; le tumulte l'ayant empêché d'entendre la princesse et la faiblesse extrême de sa vue ne lui ayant probablement pas permis d'a-

(1) Voir le *Moniteur* du mercredi 11 avril 1849.

percevoir qu'elle était debout, essayant de se faire écouter, il prit lui-même la parole. Alors, dans l'impossibilité de faire comprendre qu'elle voulait parler, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans fut contrainte de se rasseoir. M. Ledru-Rollin, M. de Larochejacquelein, montèrent tour à tour à la tribune, lorsqu'une bande d'ouvriers en blouse, en bourgeron, parmi lesquels on voyait des gens d'une classe toute différente qu'on reconnaissait à l'élégance de leurs vêtemens, tous le fusil sur l'épaule, tambours battans et drapeaux déployés, se précipitèrent dans la salle, poussant des cris affreux et proférant d'horribles menaces. Un insurgé parut tout à coup dans l'hémicycle envahi et brandit un drapeau à la droite de la tribune. « Il n'y a plus de royauté ! s'écrie cet homme : les Tuileries sont prises, le trône est jeté par la fenêtre ! » Un autre vexillaire se place à la gauche de la tribune. On s'y presse, on s'y pousse, on s'y heurte : tous veulent parler à la fois ; l'escalier est escaladé, le désordre est à son comble. Il est inutile de chercher à le peindre ; il est présent à tous les souvenirs, constaté par tous les documens, par le *Moniteur* lui-même. C'est ici pourtant qu'il faut relever une erreur grave du journal officiel. Après avoir rendu compte de cette scène tumultueuse, il fait disparaître M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans ; il lui fait quitter la salle avant le discours de M. de Lamartine (1). Nous ne voulons pas croire cette erreur volontaire ; quoi qu'il en soit, elle est importante, elle est capitale, et, dans l'intérêt de l'histoire surtout, elle doit être soigneusement relevée. La vérité est que, lorsque M. de Lamartine parut à la tribune, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans était devant lui. « Messieurs, dit l'orateur, j'ai partagé aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchans que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple..... »

A ce langage harmonieux et pacifique, les amis de l'ordre crurent la monarchie sauvée ; ils respirèrent. L'un d'eux, qui se trouvait alors le plus rapproché de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, lui témoigna par ses regards l'espoir dont il se sentait pénétré ; mais, d'un signe presque imperceptible de la main, la princesse lui fit comprendre qu'elle ne partageait pas ses illusions. Tandis qu'on la saluait de l'épée, elle en avait senti la pointe appuyée sur le cœur. Bientôt le glaive s'y enfonça tout entier. M. de Lamartine continua : de vaines espérances tombè-

(1) « Les regards se portent vers le sommet de l'amphithéâtre, où s'étaient assis la duchesse d'Orléans et ses enfans ; mais, au moment de l'invasion de la salle par la multitude, la princesse, les princes et ceux qui les accompagnaient sont sortis par la porte qui fait face à la tribune..... MM. Crémieux, Ledru-Rollin et de Lamartine paraissent en même temps à la tribune, etc., etc. » — *Moniteur* du vendredi 25 février 1848.

rent toutes à sa voix; les clameurs s'élevèrent plus furieuses. Pendant toute la durée du discours de l'auteur des *Girondins*, un homme en blouse, un sabre nu à la main, s'était posté au pied de la tribune, les yeux obstinément attachés sur le visage de l'orateur; dès que M. de Lamartine eut fini de parler, cet homme remit son sabre dans le fourreau en criant : *A la bonne heure!*

Vers la péroraison, le bruit du dehors s'était violemment accru : on entendit des coups de crosse de fusil briser les portes de la tribune diplomatique, qui se remplit d'hommes armés. La chambre était prise d'assaut. Le président disparut derrière le fauteuil. La portion de la chambre entre M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans et la tribune de droite fut dégarnie en un clin d'œil. La princesse resta comme un point de mire aux fusils braqués sur elle. Elle consentit alors à se retirer devant la force. L'assemblée s'était levée tout entière avec un grand bruit. Pendant le tumulte, un huissier de la chambre, vêtu en garde national, prit M. le comte de Paris dans ses bras. La princesse le suivit, tenant M. le duc de Chartres. Elle monta dans le couloir circulaire des pairs de France, longea ainsi la salle et sortit par la porte située au haut de l'extrême gauche. Là se passa une scène terrible dans un passage sombre et étroit, ouvert sur le palier d'un petit escalier tournant. La princesse fut séparée de sa suite par la foule effrayée, qui descendait des tribunes comme un torrent. Elle se sentit heurtée et rejetée contre la muraille, tandis que son faible cortège, allongé dans ce défilé à peine assez large pour le passage d'une seule personne, avait disparu, rompu et brisé par la foule. Tout à coup un homme d'une figure effroyable se jeta sur le comte de Paris, l'enleva de terre et lui serra la tête dans ses mains comme dans un étau, appuyant ses larges pouces sur les yeux de l'enfant. La pauvre mère crut qu'on voulait les arracher de leurs orbites. Elle se précipita sur l'assassin, et, avec le secours d'un garde national, lui fit lâcher prise. L'enfant tomba. Le petit duc de Chartres disparut, emporté par un passant. Nous verrons tout à l'heure comment ils furent retrouvés tous les deux. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans fut alors violemment séparée de ses fils. Entraînée, étouffée, presque jetée au bas de l'escalier, elle y resta, appelant ses enfans avec des cris douloureux. Elle se croyait arrivée à sa dernière heure.

Elle avait raison de le croire. Un prodige pouvait seul la sauver, et pourtant on vient nous dire après coup qu'en la traitant de la sorte, elle et ses enfans, on agissait dans leur intérêt; on se vante même de l'avoir sauvée, on semble presque compter sur sa reconnaissance. « Que fût-il arrivé, dit-on (1), si un de ces hommes courageux qui étaient à la tribune eût dit : « Ayez pitié de cette femme et de cet enfant! Ne vous con-

(1) *Le Conseiller du Peuple*, premier numéro, page 11-15.

«tentez pas de les entourer de respect et de compassion; donnez-  
«leur, à l'une la régence, à l'autre un trône!» Et le peuple, attendri  
et flottant, aurait peut-être ramené avec acclamations aux Tuileries  
cette femme et cet enfant...

« Et le lendemain?...

«L'esprit se perd dans l'abîme de conjectures, toutes plus sinistres les  
unes que les autres, sur les catastrophes qui se seraient succédé, si des  
hommes à courte vue et à faible cœur avaient restauré la régence le  
24 février. Un instant de trêve, oui; mais une guerre renaissante et  
incessante aussitôt après, une émeute nouvelle tous les matins sous les  
fenêtres de *cette femme*. L'anarchie, si elle eût cédé; le sang à grands  
flots, si elle eût résisté. Aujourd'hui le palais forcé, comme au 20 juin  
1791; demain la royauté captive, comme au 10 août... »

En vérité, si ce n'est pas une ironie sanglante (on le croirait au pre-  
mier aspect, mais je repousse une telle pensée), si ce n'est pas une ironie,  
voilà du moins une singulière logique et une sollicitude plus étrange  
encore! Comment! pour épargner dans l'avenir une catastrophe terrible  
à *cette femme* (ce n'est pas moi qui parle, je copie), pour la garantir d'un  
malheur futur, on l'écrase séance tenante! Pour la préserver d'une pri-  
son problématique, d'une fantastique tour du Temple, on l'exile, on la  
proscrit, on la chasse! Pour l'empêcher d'être assassinée le 25, on l'ex-  
pose à être massacrée le 24! D'ailleurs, pour M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans,  
il ne s'agissait plus de la régence, mais de la vie. Arrachez-lui le pou-  
voir, si vous voulez, mais veillez sur ses jours. Lorsqu'elle est entourée  
d'assassins, protégez au moins sa sortie; ne la laissez pas tomber mou-  
rante au pied d'un escalier. La politique ne dispense pas de l'humanité.  
Eh bon Dieu! pourquoi s'étonner? la France n'a-t-elle pas été traitée  
comme *cette femme*?

Enfin, quelques amis dévoués parviennent jusqu'à la princesse, et  
réussissent à la dégager; ils l'entraînent dans la salle des Pas-Perdus.  
Nouveau surcroît de danger! La salle était envahie par des bandes fu-  
rieuses. Ils gagnent alors à grand'peine la seconde salle d'attente du  
côté de la cour, puis les couloirs qui mènent aux bureaux de la cham-  
bre, où personne n'avait encore pénétré. A travers les corridors des  
bureaux, ils la conduisent au petit hôtel de la présidence; mais ce mo-  
ment, qui semblait celui de la délivrance, fut incomparablement le plus  
douloureux de tous. Pour la première fois, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans  
perdit courage et fondit en larmes. Elle ne savait pas ce qu'étaient de-  
venus ses enfans! Elle ne savait pas s'ils étaient vivans ou morts! Calme  
tout à l'heure, presque tranquille au milieu d'un péril partagé, elle  
demandait avec égarement ses fils qu'elle ne voyait pas; elle voulait  
courir les chercher... Bientôt M. le comte de Paris lui fut rendu. Au

moment où il était tombé, un des officiers de sa maison, suivi de plusieurs gardes nationaux, le trouva gisant à terre; l'ayant reconnu à sa voix enfantine, il le saisit rapidement et l'emporta dans ses bras. Arrivé à la salle des Pas-Perdus, l'officier fit descendre le petit prince par une fenêtre basse qui donnait sur le jardin de la présidence. Quant à M. le duc de Chartres, il avait été enlevé, comme son frère, par un insurgé, puis délivré par un huissier de la chambre. Ce brave homme l'avait caché chez lui, dans les combles du palais Bourbon. Plus tard, l'enfant fut aussi ramené à sa mère.

On ne pouvait rester plus long-temps à la chambre des députés ou dans ses dépendances. Par bonheur, une petite voiture à un cheval stationnait dans la cour. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans y monta avec M. le comte de Paris et un garde national; deux députés l'escortèrent. Ce fut ainsi qu'elle arriva aux Invalides. M. le duc de Nemours, qui avait échappé aux insurgés en habit de garde national, y rejoignit sa belle-sœur.

En descendant de voiture, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans était entrée dans l'appartement du maréchal Molitor. Le vieux guerrier n'attendait pas la princesse. Il la reçut avec un douloureux respect, sans lui cacher cependant les craintes que pouvait inspirer pour ses enfans et pour elle le choix d'un asile où aucune défense n'était possible. « Monsieur le maréchal, répondit M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, quelque danger que nous puissions courir, je suis décidée à rester aux Invalides. Dans ce moment, c'est le séjour le plus convenable pour mon fils et pour moi : convenable pour en sortir, si un avenir nous reste encore; convenable pour y mourir, si notre destinée est de mourir aujourd'hui. »

Toutefois elle ne se bornait pas à cette abnégation héroïque, elle n'invoquait pas seulement le secours d'un *beau désespoir*. Elle ne resta pas inactive un seul instant. Tout ne lui semblait pas perdu : elle avait conservé l'espoir d'une réaction dans le sens de l'ordre. Elle dit aux personnes qui l'entouraient : « Je tiens à la vie de mon fils plus qu'à sa couronne; cependant, si sa vie est nécessaire à la France... il a près de dix ans, il est déjà en âge de s'exposer pour son pays... Tant qu'il y aura une seule personne qui me conseillera de rester ici, quel que soit le danger, je resterai. » Si l'attitude de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans avait été noble et grande dans l'assemblée législative transformée en champ de bataille, elle ne fut pas moins admirable dans sa retraite momentanée à l'hôtel des Invalides. Des négociations s'y nouèrent et s'y dénouèrent sans relâche; des députations s'y présentèrent; les noms de ceux qui jouèrent un rôle dans cette circonstance ne sont pas encore acquis à la publicité, et quelques-uns ne laisseraient pas de causer un peu d'étonnement. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans écoutait tout le monde,

répondait à tous... Toujours résolue, jamais agitée, elle délibérait, ordonnait sans trouble, sans confusion, avec une présence d'esprit à la fois ardente et calme. Elle ne fut régente que pendant ces six heures, mais elle le fut.

Tant d'intrépidité dut fléchir devant une nécessité inexorable. Des rumeurs menaçantes se succédaient et se rapprochaient; toutes les espérances des amis de la dynastie se détachaient une à une. Des avis auxquels la princesse ne pouvait opposer que la résignation lui apprirent que c'en était fait. « On connaissait déjà sa retraite aux Invalides... Déjà les hordes insurgées se préparaient à violer cet asile... Comment leur résister avec des piques, car on n'avait pas d'autres armes?... Il n'y avait plus ni troupes, ni gouvernement, ni ministres... La régence était devenue impossible... Pour en prévenir l'établissement, des fanatiques ou des sicaires pouvaient aller jusqu'à l'assassinat... Il n'y avait plus de sûreté, ni pour les fils ni pour la mère; tous périssaient sans utilité pour la France. » Voilà les paroles sinistres qui retentissaient autour de la princesse : elle résistait encore; alors on lui conseilla de se retirer secrètement dans une maison particulière, en laissant croire qu'elle était restée aux Invalides, afin d'assurer sa fuite, si l'hôtel était envahi, ou d'y rentrer dans l'hypothèse d'une réaction monarchique. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans rejeta hautement ce dernier parti. Elle déclara qu'elle ne voulait pas de ce qu'elle appelait une supercherie, que surtout elle ne voulait pas exposer les invalides sans partager leurs dangers. « Je reste tout-à-fait ou je m'en vais tout-à-fait, » s'écria-t-elle avec une émotion généreuse peu éloignée d'une sorte d'indignation. Elle se décida enfin à se laisser conduire par ses amis dans la maison de l'un d'entre eux, située dans le voisinage, et sortit par une porte qui donne sur l'avenue de Tourville. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans était restée aux Invalides depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir. Elle passa toute la matinée du 25 dans sa retraite hospitalière; mais il fallut en repartir le lendemain. L'esprit des campagnes paraissait inquiétant; la république était proclamée à Paris. A l'aide d'un peu d'argent ramassé à la hâte et d'un passeport étranger, la princesse et ses fils, accompagnés d'un ami, prirent le chemin de fer dans la soirée du 26. Cette nuit-là, ils couchèrent à Amiens; le lendemain, à Lille; puis, après avoir traversé la Belgique sans s'être livrée à la joie douloureuse d'aller embrasser à Bruxelles sa sœur chérie, sa meilleure, sa plus constante amie, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans passa la frontière et s'arrêta à Ems. Quelque temps après, elle se retira à Eisenach, dans les états du grand-duc de Saxe-Weimar, son oncle. Elle y réside encore en ce moment, avec M<sup>me</sup> la grande-duchesse douairière de Mecklembourg-Schwerin, sa belle-mère ou plutôt sa mère.

C'est ici que je dois m'arrêter. A des scènes terribles, j'aurais voulu faire succéder de plus paisibles images; mais M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans est entrée dans la vie privée. A moins de méconnaître les lois d'une discrétion respectueuse, il n'est permis à personne de raconter cet exil, soutenu avec une âme religieuse et ferme, consolé (si l'exil pouvait l'être) par les affections de famille et par la satisfaction du devoir accompli. Nul n'a le droit de soulever ce voile. On l'a essayé pourtant; on a parlé de négociations commencées et restées imparfaites, on a supposé des offres et des refus. Vaines conjectures de spéculateurs oisifs! A Eisenach comme aux Tuileries, sur la terre d'exil comme sur les marches du trône, la princesse Hélène reste toujours soumise aux décrets de la Providence. Bien plus, ses amis n'auraient jamais cherché à rétablir des vérités obscurcies par tant de passions diverses, si une audacieuse attaque n'avait rendu l'apologie nécessaire. Qu'on le sache bien, parce que c'est la vérité, la politique n'a aucune part à cette défense. Il ne s'agit ici ni d'espérances, ni de regrets, ni de royauté, ni de régence. Et qui pourrait accueillir en ce moment toute autre pensée que le péril de la société menacée? Sans doute la France a fait justice d'une faction hypocrite qui insinuait le désordre et l'introduisait par ruse dans la place. Elle s'est débarrassée aussi de cette politique nébuleuse qui sacrifie le présent à je ne sais quel avenir problématique, oublie le jour pour le lendemain, les générations présentes pour les générations à naître; politique à la fois myope et presbyte, voyant trop de loin, pas assez de près, distinguant au bout d'un télescope l'écueil caché dans l'immensité des mers, le rocher perdu dans la brume de l'horizon, n'apercevant pas à ses pieds la chausse-trappe et le piège à loups; semblable à l'astrologue de La Fontaine, qui se laissait choir dans tous les puits en bayant à tous les nuages. L'anarchie n'a plus de masque; tous ceux qu'elle portait sont tombés! Masques humanitaires, progressifs, machiavéliques, dithyrambiques, tout a disparu devant le vote universel. On ne voit plus du socialisme que son visage, sa tête de Gorgone coiffée de serpens; mais, pour être à découvert, le monstre n'en est pas moins redoutable. Il se pare de couronnes civiques; ce n'est plus l'impunité, c'est le triomphe qu'il réclame; il demande sa place dans l'état. Les doctrines les plus perverses s'avouent, s'affichent et s'imposent. La démagogie parcourt et bouleverse l'Europe. Dans un péril général y a-t-il place pour des vœux particuliers, pour des combinaisons dynastiques? Celle qui en serait l'objet serait la première à les désavouer. Tous les souvenirs, toutes les affections, tous les partis enfin doivent se fondre dans un seul parti : celui de l'ordre; c'est le seul éternellement légitime. Risquer d'y jeter la désunion, même par un sentiment honorable dans son principe, rompre une seule maille



du réseau serré, mais délicat, qui maintient encore la société, serait à la fois insensé et criminel. Mais cet intérêt n'est pas le seul : dans un pays tel que le nôtre, les idées généreuses doivent savoir vivre à côté des idées utiles; elles n'ont jamais abdiqué, même pendant nos plus mauvais jours. Parmi nous, la vertu méconnue et outragée, la puissance désarmée et déçue, ont toujours trouvé des défenseurs : c'est une de nos libertés; nous ne devons en perdre aucune. Ainsi que je l'ai dit en commençant, je n'ai eu qu'un dessein : je n'ai pas prétendu écrire l'histoire du 24 février; je n'ai pas fait un réquisitoire contre le passé; je n'ai même nommé personne, à l'exception de deux ou trois hommes publics que j'ai jugés uniquement sur les paroles qu'ils ont prononcées ou sur les documens officiels signés de leur main. Je le répète, je n'ai eu qu'une pensée : j'ai voulu rétablir dans sa vérité un caractère historique présenté sous de fausses couleurs, j'ai voulu réfuter l'erreur ou la calomnie non par des phrases, mais par des faits.

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

*P. S.* Pendant l'impression de ce récit, M. Capefigue a fait paraître le second volume de son ouvrage. J'ai eu à peine le temps de le parcourir. Les détails ne m'en ont pas paru plus fidèles que ceux du premier volume, notamment dans la scène de la chambre des députés, où, entre autres inexactitudes, l'auteur fait accompagner M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans par M. le duc de Montpensier, tenant le jeune comte d'Eu par la main! Cela suffit pour prouver l'absence de toute information authentique; néanmoins la manière convenable dont il parle cette fois de la princesse qu'il avait si injustement attaquée semble absoudre ses intentions, sinon ses renseignemens, et je crois devoir lui rendre sur ce point la justice qu'il s'est tardivement rendue lui-même.

S.-P.

---

# HISTOIRE

DU

## PARLEMENT DE FRANCFORT.

---

PREMIÈRE PARTIE.

**L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES.**

---

L'heure de la guerre civile a sonné en Allemagne. Aveuglés par l'esprit de système, les plus sérieux chefs du progrès ont sacrifié à une chimère toutes les libertés de la patrie. Ce noble pays, qui commençait à se façonner si bien aux luttes de la discussion libre, n'est plus qu'un champ de bataille où l'absolutisme et la démagogie s'apprentent à mesurer leurs forces. Quelle cause fatale a arrêté ainsi le développement des peuples germaniques? C'est l'amour, disons mieux, c'est la folie de l'unité. L'Allemagne a désiré l'unité comme un bien suprême, et, au lieu de chercher à l'établir d'abord dans les idées, dans les sentimens et les mœurs, elle a cru qu'il suffirait d'un article de loi pour refaire le travail des siècles. Elle a refusé de tenir compte de la réalité; elle s'est obstinée à ne pas voir les élémens contraires qu'il fallait rapprocher et unir; elle a procédé brusquement et révolutionnairement à une œuvre qui exigeait des précautions infinies. Là où il fallait préparer l'avenir par des transformations successives, elle a voulu se

passer du concours du temps; elle a prétendu imposer une théorie à des faits qui la repoussent; elle a décrété que l'idéal, en dépit de toutes les lois de l'histoire, au mépris de l'expérience et du bon sens, deviendrait immédiatement le réel. Enfin, infatuée de cette fausse métaphysique, éblouie par les systèmes de ses théoriciens enthousiastes, elle a armé contre elle-même des forces qu'elle devait appeler à son aide. Qu'est-il arrivé? — Le contraire exactement de ce qu'elle se promettait avec une si orgueilleuse confiance. L'Allemagne est plus divisée que jamais, et, soutenu par la Russie, l'absolutisme rallie tous ses soldats. L'ancienne unité a disparu, et la liberté est en péril.

Le jour où le parlement de Francfort se réunissait, il y a un an déjà, l'espérance était encore permise. Sans doute, quand on voyait sur les bancs de l'église Saint-Paul les plus fougueux politiques d'université, les plus obstinés constructeurs de systèmes, l'exaltation de ces docteurs devait inspirer des craintes; cependant, je le répète, il y avait place pour l'espoir, et bien des intelligences droites comptèrent sur les résultats heureux de cette grande convention nationale. L'urgence du péril, pensait-on, donnera aux théoriciens de l'unité le sentiment des choses pratiques. Il sera difficile aux utopistes de continuer leurs édifices imaginaires, tandis que le pays est en feu et que la démagogie fait irruption de tous côtés. Il ne s'agit plus ici de métaphysique hégélienne ou de constructions historiques; la tribune de Francfort n'est pas la chaire du professeur à Bonn ou à Berlin; au lieu d'une centaine d'étudiants, c'est l'Allemagne entière qui écoute, l'Allemagne bouleversée, déchaînée, une Allemagne toute nouvelle où la révolution triomphante a vaincu M. de Metternich, a humilié Frédéric-Guillaume IV, a pénétré de vive force dans la diète, et n'a laissé debout qu'un seul pouvoir respecté, l'assemblée de l'église Saint-Paul. En présence d'une telle situation, aux prises avec des dangers si pressans, les faux systèmes, disions-nous, seront bientôt évanouis, et les esprits éminens qui s'enthousiasment d'une chimère ouvriront les yeux à la vérité. Les premiers actes du parlement de Francfort confirmaient ces espérances; pendant plusieurs mois, le parlement a été investi d'une grande force morale et l'a employée au service de l'ordre et du progrès. Bientôt cependant les folles prétentions ont reparu; en voulant imposer du premier coup l'unité qui répugnait aux mœurs et aux intérêts des populations diverses, on a été conduit à diviser l'Allemagne plus profondément que jamais. Une fois ce premier sacrifice consommé, les théoriciens ne s'arrêtèrent plus; ils avaient retranché l'Autriche comme un membre rebelle, afin de mieux assurer la fantastique unité qu'ils poursuivent; lorsqu'ils eurent besoin de l'appui des démagogues pour donner la couronne impériale au roi de Prusse, ils subirent les conditions du radicalisme. Voilà où les a menés l'infatuation d'une théorie!

Patriotes passionnés, soldats dévoués des réformes constitutionnelles, ils ont sacrifié et une partie de l'Allemagne et une partie du vrai programme libéral à ce fantôme de l'unité qui leur échappe toujours!

Je voudrais raconter nettement cette confuse histoire; je voudrais mettre en scène les hommes et les doctrines, signaler les péripéties de la lutte, faire connaître enfin les alternatives de bien et de mal qui ont honoré tour à tour et compromis l'influence du parlement de Francfort. L'impartialité, j'ose le dire, ne me sera pas un devoir pénible. Si l'assemblée de Francfort eût travaillé efficacement à la constitution de l'unité allemande, il nous eût été difficile de nous intéresser à son succès : le jour où l'empire allemand se constituera, la France devra mettre la main sur son épée, et, puisqu'on aura déchiré contre elle les traités de 1815, elle les déchirera aussi pour redemander ses frontières; mais, hélas! grace aux fautes sans nombre des politiques de Francfort, ce danger ne nous menace guère : j'en vois un autre bien plus sérieux. Ce n'est pas l'unité de l'Allemagne qui peut nous effrayer à l'heure qu'il est, c'est la victoire de l'absolutisme préparée par les folies démagogiques. Si la victoire reste aux souverains, quelle complication pour toute l'Europe et quel échec pour l'esprit de la France! Au lieu de ces pays constitutionnels qui grandissaient sous nos yeux pour porter au loin le triomphe de nos idées, c'est l'influence russe qui sera debout à nos portes. Je n'éprouverai donc aucune peine à étudier impartialement les travaux de l'assemblée de Francfort; nos ennemis ne sont pas là. Ce qu'elle a fait de bien ne saurait plus nous nuire, et, si ses fautes nous créent un jour des périls sérieux, l'Allemagne elle-même en serait la première victime. Reprenons confiance cependant; ni la liberté ni la civilisation ne doivent périr. Éclairée par les événements, pressée entre l'anarchie et le despotisme, l'Allemagne, tôt ou tard, saura retrouver ses voies. L'histoire que je vais commencer serait trop affligeante, si je n'étais soutenu en l'écrivant par ce sympathique espoir dans les destinées d'un grand peuple.

## I.

La révolution de février venait d'éclater. Un orage de quelques heures avait emporté la monarchie constitutionnelle, et le vieux roi dont l'habileté proverbiale contenait depuis dix-huit ans tous les efforts de la démagogie européenne errait misérablement sur les chemins de l'exil. Un avenir inconnu, rempli à la fois d'espoir et de menaces, s'ouvrait aux imaginations. L'Allemagne surtout, travaillée comme elle l'était par une fermentation sourde, devait ressentir jusqu'au plus profond de son âme les émotions de ce formidable instant. La république proclamée à Paris! A ces mots, éclatant comme la foudre et courant

de ville en ville avec une rapidité électrique, les plus graves pensées l'assaillirent en foule. La république de 1848 n'allait-elle pas se trouver en face d'une coalition de rois, comme sa terrible sœur de 92, et, provoquée par l'ennemi, ne menacerait-elle pas à son tour l'intégrité de l'Allemagne? Ce n'est pas tout : ne verrait-on pas se déchaîner tous les élémens de désordre qui grondent depuis dix ans au sein des partis extrêmes? Les *humanistes* de la jeune école hégélienne, les disciples de Feuerbach et de Stirner, impatiens de réclamer les droits de leur divinité récente, n'étaient-ils pas prêts à traduire dans la pratique la sauvage violence de leurs écrits? D'un autre côté, enfin, n'était-ce pas un devoir de mettre à profit les événemens de février pour établir d'une manière sérieuse les libertés constitutionnelles, pour fonder surtout cette unité allemande si ardemment désirée par toutes les intelligences d'élite? C'est ainsi que les dangers de la frontière, les inquiétudes de l'intérieur, les grands problèmes à résoudre, mille craintes, en un mot, et mille espérances confuses remplirent immédiatement les esprits.

Dès le lendemain du 24 février, des assemblées populaires se formaient sur toute la ligne du Rhin et délibéraient en tumulte. Le 27, à Mannheim, une réunion considérable, présidée par M. d'Itztein, avait formulé ses vœux dans une pétition hautaine qui réclamait l'armement du peuple, la liberté de la presse sans conditions, et la formation immédiate d'un parlement national où l'Allemagne entière ferait connaître ses volontés. Quatre cents habitans de Mannheim, signataires de cette pétition, résolurent de la porter eux-mêmes à Carlsruhe. En vain le gouvernement badois, dès le 29, avait-il accordé la liberté de la presse, le droit de réunion et le jugement par le jury; les porteurs de la pétition partirent de Mannheim le 1<sup>er</sup> mars, et ce bruyant cortège, grossi des députations de Heidelberg et de toutes les villes du grand-duché, entra triomphalement à Carlsruhe comme dans une ville conquise. Les mêmes événemens se produisaient dans les pays voisins. Le duc de Hesse-Darmstadt fut obligé de se soumettre aussi promptement que le grand-duc de Bade aux exigences de la révolution. Quatre députés de la seconde chambre, M. de Gagern, dont le rôle va singulièrement s'agrandir, M. Wernher, M. Lehne, M. Frank, adressèrent au gouvernement une pétition assez conforme à celle des habitans de Mannheim. Le grand-duc accorda quelques-uns des droits qu'on réclamait, et fit de vagues promesses pour les autres; la chambre ne se déclara pas satisfaite, et le lendemain, 5 mars, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, afin de conjurer l'orage, était forcé de partager son pouvoir avec son fils, l'archiduc Louis, dont la générosité libérale était une suffisante garantie pour les vainqueurs. Le 6 mars, l'archiduc Louis chargeait M. Henri de Gagern de composer un ministère. Mêmes événemens, et plus graves encore, dans la Hesse-Électorale : les habitans

de Hanau prirent les armes, et, si le grand-duc n'avait cédé, une lutte sanglante s'engageait. Le Wurtemberg s'agitait aussi; l'assemblée populaire réunie à Stuttgart le 28 avait exprimé les mêmes vœux que les pétitionnaires de Mannheim et de Darmstadt, et, quelques jours après, les membres les plus avancés de l'opposition étaient investis du pouvoir. Dans le duché de Nassau, dans la Prusse rhénane, à Wiesbade, à Francfort, à Cologne, partout enfin sur cette ligne du Rhin où l'influence de la France se fait directement sentir, le bruit seul de la révolution de février avait conquis à l'Allemagne ces libertés qu'elle réclamait depuis si long-temps. Des bords du Rhin, le mouvement pénétra bientôt dans l'intérieur et jusqu'à l'extrémité de la confédération. La Saxe et la Prusse, l'Autriche et la Bavière, adressèrent les mêmes remontrances à leurs gouvernemens, et obtinrent les mêmes réformes en attendant les révolutions qui devaient, à la fin du mois de mars, consacrer à Vienne et à Berlin l'orageux commencement d'une époque nouvelle.

On comprendrait mal ce qui se passait alors à Heidelberg, on méconnaîtrait l'origine vraiment extraordinaire du parlement de Francfort, si l'on ne se rappelait ce rapide et universel soulèvement de l'Allemagne après notre révolution de février. La liberté était conquise; liberté précaire, pensait-on, tant que l'unité n'existait pas : *ex unitate libertas*. Il y avait long-temps que les intelligences d'élite, d'accord en cela avec le patriotisme populaire, se proposaient cette grande tâche de l'unité allemande avec toute l'intrépidité de l'inexpérience; cette fois, le triomphe des idées libérales aux premiers jours de mars, la soumission des gouvernemens, l'enthousiasme des populations, tout enfin semblait provoquer les rêveurs. Jamais les vieux pouvoirs n'avaient été plus désarmés, jamais une situation si favorable n'avait frayé le chemin des aventures. Il fallait seulement se hâter. Déjà la pétition de Mannheim avait exprimé le vœu de l'opinion publique : une assemblée nationale fera connaître les volontés de la patrie. Tout à coup quelques hommes d'élite, sans autre mandat que la gravité des circonstances, sans autre droit que le droit du plus hardi, conçoivent la pensée de donner une prompte satisfaction aux pétitionnaires et de convoquer enfin le parlement des peuples allemands. Le 5 mars, au milieu des commotions qui ébranlaient déjà toute cette partie du pays, au milieu des émeutes qui soulevaient toutes les villes, cinquante et un citoyens réunis à Heidelberg prirent l'initiative de cette révolution pacifique : c'étaient presque tous des membres influens de l'opposition dans les chambres; les autres, connus par leurs écrits ou par leurs actes, publicistes, professeurs, avocats, étaient naturellement désignés pour l'œuvre audacieuse qui se préparait. L'urgence du péril ne laissant pas le temps de convoquer tous les hommes éminens du parti libéral en Allemagne,

il avait fallu s'adresser exclusivement aux contrées les plus voisines. A cette assemblée improvisée, le duché de Bade fournit vingt membres, le Wurtemberg neuf, la Hesse six, la Bavière cinq, la Prusse rhénane quatre; Francfort, le duché de Nassau et l'Autriche envoyèrent les six derniers. L'esprit qui dominait la réunion était franchement et hardiment libéral, le parti républicain y était représenté aussi, et même dans une mesure beaucoup trop considérable pour l'expression sincère de la pensée publique; mais ce n'était pas là un danger sérieux. Le comité d'Heidelberg se proposait de frayer la route à l'assemblée de l'Allemagne tout entière; les électeurs, on le pensait bien, rectifieraient un jour ces inexactitudes inévitables et remettraient chaque parti à sa place : c'est ainsi que M. Hecker et M. de Struve, les chefs de la démagogie badoise, siégeaient à Heidelberg à côté de M. Hansemann; c'est ainsi que M. Brentano et M. Wiesner, les futurs membres de l'extrême gauche au parlement de Francfort, étaient associés à l'œuvre de M. Gervinus. Parmi les membres les plus distingués de la réunion d'Heidelberg, il faut citer, avec les noms que je viens d'écrire, l'élite des hommes politiques du duché de Bade, M. Bassermann, M. Welcker, M. de Soiron. Le Wurtemberg était dignement représenté par M. Frédéric Roemer, l'ami d'Uhland et de Paul Pfizer, que nous retrouverons bientôt dans le comité de constitution à Francfort. Les énergiques députés de Hesse-Darmstadt, M. Wernher, M. Lehne, M. Frank, y tenaient aussi parfaitement leur place. Quant au plus éminent de tous, M. Henri de Gagern, appelé, le lendemain, au gouvernement de son pays, il ne voulut pas cependant se séparer de l'œuvre commencée à Heidelberg; il signa les grandes mesures de l'assemblée, jaloux d'attacher son nom à cette entreprise extraordinaire et d'accroître l'autorité morale dont elle avait besoin.

Dès la première séance du 5 mars, les cinquante et un rédigèrent le programme de leur politique. « Les gouvernemens, disaient-ils, n'interviendront pas dans les affaires de la France. L'Allemagne n'inquiétera pas la liberté des autres peuples, décidée qu'elle est à maintenir aussi contre l'étranger sa pleine indépendance. Les souverains allemands, s'il était nécessaire de tirer l'épée, se confieront à la fidélité et au courage de la nation, et ne feront jamais alliance avec la Russie. Une assemblée des représentans de toute l'Allemagne sera réunie dans le plus bref délai, tant pour conjurer les périls au dedans et au dehors que pour développer toutes les forces et tous les trésors de la nationalité germanique. » Quand ce programme fut revêtu de toutes les signatures, les cinquante et un nommèrent un comité de sept membres, chargé de préparer la convocation de l'assemblée nationale. Les sept membres étaient choisis de manière à représenter presque tous les états dont les délégués avaient pris part aux délibérations de l'assemblée. Il fallait,

en effet, que tous agissent ensemble, et que chacun d'eux cependant eût une action spéciale sur son pays : M. Stedtmann représentait la Prusse rhénane, M. de Gagern la Hesse-Darmstadt, M. Roemer le Wurtemberg, M. Willich la Bavière, M. Winding la ville de Francfort; le duché de Bade, d'où le mouvement était parti, avait à lui seul deux représentans : c'étaient les deux chefs infatigables de l'opposition constitutionnelle, M. Welcker et M. d'Itztein, le premier comprenant déjà le besoin d'une résistance intelligente, le second, au contraire, tout prêt à se jeter dans les folies démagogiques.

Le comité des sept se mit à l'œuvre, et le 12 mars une proclamation signée de ces noms chers au pays convoquait à Francfort, pour le jeudi 30 mars, tous les anciens membres et tous les membres présens des chambres constitutionnelles. Un certain nombre d'hommes éminens, choisis en dehors des chambres et investis de la confiance populaire, recevraient bientôt, disait-on, des invitations spéciales. Le vendredi, 31 mars, ce parlement préparatoire (*Vorparlament*) ou assemblée des notables (*Notabeln Versammlung*), chargé de faire la loi électorale, de parer aux nécessités du moment, et de convoquer définitivement la véritable assemblée de la nation, tiendrait à Francfort sa première séance. Le rendez-vous était donné d'une manière solennelle, mais sans prétention et sans faste. Il y a presque toujours une beauté sévère dans ces premières transformations appelées par la conscience de tout un peuple. Ne sentez-vous pas ici quelque chose de 89? La révolution s'avavançait sans fureur, sans violence, sans aucune brutalité anarchique; le flot montait majestueusement.

Il est rare pourtant, même en Allemagne, que les excès de la populace ne troublent pas les révolutions les plus pures. Pendant toute la seconde moitié du mois de mars, Francfort fut envahi par les clubs. Les démagogues, suivis de leurs bandes, y affluaient de tous côtés, et s'apprétaient à surveiller le parlement. Il n'était pas bien sûr, en un mot, que cette assemblée, convoquée d'une façon révolutionnaire par un comité sans mission, pût trouver grace devant les agitateurs et délibérer librement. Le parti exalté parlait haut dans les clubs et les tavernes. Les deux meneurs, M. Hecker et M. de Struve, prêchaient ouvertement la république : le premier, sans théorie précise, sans aucune trace de doctrine sérieuse, n'ayant à lui que l'éloquence avinée d'un étudiant badois en belle humeur; le second, cherchant une sorte de système dans le *Contrat social*, mauvais scribe nourri de Robespierre et de Saint-Just, fanatique au teint hâve, à l'austérité pédantesque, un des moines mendians de la démagogie; tous deux, enfin, profondément méprisés des révolutionnaires du nord, et incapables, si la république triomphait, de tenir une heure seulement devant les montagnards de l'école hégélienne. Heureusement pour la tranquillité de Francfort, les



démagogues n'étaient pas seuls; chaque jour, à chaque heure, du nord, du centre, du sud de l'Allemagne, arrivaient, accompagnés d'amis et de compatriotes, les membres du parlement qui allait s'ouvrir. Un auditoire nouveau remplissait les assemblées populaires, et les orateurs furent plus d'une fois décontenancés, n'étant plus soutenus par leurs fidèles. Le 30 mars pourtant, la veille au soir de l'ouverture du parlement, le club du *Weidenbusch*, où s'agitait la rhétorique furieuse de M. Hecker, fut le théâtre d'une manifestation républicaine qui pouvait sembler de mauvais augure pour les délibérations du lendemain. Les membres de l'assemblée qui arrivèrent ce soir-là à Francfort purent entendre des milliers de voix demander la république. La république en Allemagne! La république imposée à quarante millions d'hommes par le *peuple* de M. Hecker! C'était pousser un peu trop loin la naïveté du plagiat. Nos démagogues parisiens sont de vulgaires et odieux imitateurs d'une terrible époque. M. Hecker et M. de Struve ne sont-ils que les copistes de nos copistes? En vérité, est-ce bien à Francfort que nous sommes? Où donc est cette originalité allemande qui craint si fort de nous ressembler? Les plagiaires, par malheur, se retrouveront souvent sur notre chemin; mais patience! les délégués sont fidèles au rendez-vous, le parlement préparatoire commencera demain ses travaux; cette fois-ci du moins le spectacle sera tout-à-fait allemand.

Le 31 mars 1848, à huit heures et demie du matin, tous les députés des chambres allemandes et tous les citoyens libéraux convoqués par le comité des sept étaient réunis dans cette grande salle du Roemer où se faisait le couronnement des empereurs. La Prusse seule avait envoyé 141 députés, le duché de Hesse-Darmstadt 84, le grand-duché de Bade 72, le Wurtemberg 51, la Bavière 44. Les autres pays de l'Allemagne étaient représentés dans une mesure assez équitable; exceptons pourtant l'Autriche, qui, n'ayant pas de chambres et ne possédant que des publicistes inconnus, dut se résigner d'abord à ne compter que deux voix dans l'assemblée des notables, M. le comte Vissingen et M. le docteur Wiesner. Six autres délégués, parmi lesquels M. Schuselka et M. Kuranda, furent adjoints plus tard à ceux que je viens de nommer, et prirent une part active aux délibérations. Si l'Autriche n'avait que deux représentants, le Schleswig-Holstein en avait neuf, et l'orgueil allemand, on le pense bien, triomphait de les voir là. Depuis plus de deux ans, l'Allemagne et le Danemark se disputaient le Schleswig; la présence des députés de ce pays au sein de l'assemblée de Francfort semblait un défi jeté au Danemark et un gage solennel de la victoire. En un mot, si arbitraire qu'elle fût, et malgré l'absence de l'Autriche, la réunion du 31 mars était une image assez fidèle de la situation de l'Allemagne. Le comité d'Heidelberg n'avait pas seulement convoqué cette assemblée; il lui avait indiqué un programme et pré-

paré un règlement. On put donc procéder sans délai à la nomination du bureau. La séance avait été ouverte par le président d'âge, M. Schmidt (de Brême); le président élu fut M. Mittermaier, professeur à l'université d'Heidelberg et ancien président de la chambre des députés du duché de Bade. L'assemblée nomma ensuite quatre vice-présidents, MM. Dahlmann, d'Iltzlein, Robert Blum et Jordan (de Marbourg). Les huit secrétaires étaient MM. Bauer (de Bamberg), Schwarzenberg (de Cassel), Wolfgang Müller (de Düsseldorf), Varrentrapp (de Francfort), Kierulff (de Rostock), Blankenhorn (de Mülheim), Briegleb (de Cobourg), et enfin l'un des publicistes célèbres de la Prusse, M. Henri Simon (de Breslau). Le bureau une fois constitué, vers neuf heures et demie, de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent au loin la nouvelle, toutes les cloches de la ville sonnèrent à pleine volée, et les notables, sortant du Roemer, se mirent en marche vers l'église Saint-Paul, escortés par une double haie de gardes nationaux et salués des acclamations d'une foule immense.

## II.

Il serait difficile au premier coup d'œil d'assigner exactement la destination de l'église Saint-Paul. Si ce bâtiment ressemble à quelque chose, c'est bien plus à un temple antique qu'à un édifice chrétien. Figurez-vous une large enceinte de forme circulaire, dont la partie centrale est entourée de colonnes. Sur ces colonnes repose un énorme jubé, ou, si vous l'aimez mieux, une galerie supérieure assez vaste pour contenir aisément deux mille personnes. Ce singulier temple, disait récemment un spirituel écrivain de la *Gazette d'Augsbourg*, semble avoir été dédié par l'architecte à l'un des dieux inconnus de l'avenir, et puisse le dieu arriver bientôt! En attendant la divinité nouvelle, l'assemblée des notables prit possession de l'église Saint-Paul, le 31 mars, au milieu d'une affluence tumultueuse dont l'attitude naïvement révolutionnaire donnait le plus étrange aspect à ses délibérations. Entrons avec la foule dans la vaste galerie d'en haut. Cette partie centrale, que je viens d'indiquer, est occupée par les notables. En face d'eux s'élève la chaire, devenue aujourd'hui une tribune; derrière la tribune, on a dressé l'estrade du haut de laquelle le président doit diriger les débats. A droite et à gauche de la tribune et de l'estrade du président, d'immenses draperies rouges tombent entre les colonnes, et cachent ce côté de l'enceinte que la forme même du bâtiment condamne à rester inutile. Sur ces draperies rouges, voyez les ornemens noir et or qui complètent les couleurs de l'empire. Enfin, là-haut, là-haut, bien au-dessus de l'estrade, à l'extrémité des colonnes, regardez cette personnification de l'Allemagne, cette colossale Germania. Pourquoi faut-il, hélas! que,

malgré tous les efforts du peintre, il y ait sur cette noble figure beaucoup plus d'intelligence que de netteté, beaucoup plus de vertus mystiques que de bon sens et de résolution? Fâcheux symbole, si c'en est un; triste présage des destinées du parlement! Mais le bruit, les cris, le tumulte des spectateurs, viennent nous distraire de ces pensées chagrines. L'amphithéâtre où siègent les députés est continué par de longues rangées de bancs, qui remplissent tout l'espace compris derrière les colonnes; une foule bruyante occupe ces sommets, et, séparée du parlement par des balustrades, semble dominer l'assemblée comme la montagne domine la plaine. Ce n'est pas tout: bien au-dessus de ce second amphithéâtre, au niveau de cette belle Germania trônant comme une reine mystique sur les hauteurs, la grande galerie que supportent les colonnes est envahie par une multitude formidable. Deux mille personnes se heurtent dans ce forum tumultueux soulevé en l'air, on le dirait vraiment, pour mieux exprimer la souveraineté du peuple. Jamais les tribunes n'ont pesé plus lourdement sur une assemblée. Que vous semble de ces six cents députés pressés, dominés, enveloppés de toutes parts? Qu'ils paraissent petits et faibles sous la rude main de la foule! Le président du moins saura-t-il contenir les vagues et détourner les tempêtes? Cette affectueuse bonhomie, cette bienveillance toujours prête, ce sourire qui jamais ne s'efface, est-ce assez pour gouverner une assemblée révolutionnaire? Je crains bien que non. Qui sait cependant? Il y a une indécision naïve qui peut ressembler à une tactique savante; il y a des esprits embarrassés qui sont pris souvent pour de profonds politiques. S'il ne faut pas, même en Allemagne, heurter trop vivement la révolution, s'il convient de la saluer et de lui sourire, s'il y a de l'habileté à ne voir d'adversaires nulle part et à être enchanté de tout ce qui se passe, M. Mittermaier est le plus habile des hommes; sa candeur désarmerait une émeute.

Le discours par lequel M. Mittermaier ouvrit la première séance de l'église Saint-Paul est tout rempli de cette complaisance banale que l'on n'a pas le courage de blâmer chez ce digne et illustre vieillard. Il y est question du géant qui s'éveille, c'est-à-dire de l'esprit du peuple, du peuple qui gagne son pain à la sueur de son front et qui réclame enfin une meilleure organisation de la société. Un peu plus loin, c'est une espérance donnée au parti modéré en des termes bibliques: l'esprit de l'ordre doit triompher, car il domine tout, le monde physique et le monde moral; il est ce *spiritus Dei* qui était porté sur les eaux primitives, et qui débrouilla le chaos. Tous les partis devaient être contents. Ajoutez à cela que le vénérable professeur d'Heidelberg avait l'air de présider une réunion de famille, et que, souriant aux plus farouches montagnards, il les appelait toujours *mes chers amis*.

Je n'omettrai pas ici une circonstance qui caractérise assez bien cette

assemblée des notables. Au moment où M. Mittermaier ouvrait la discussion sur le programme légué à l'assemblée par le comité d'Heidelberg, un député du duché de Bade, M. Mez, monta à la tribune et s'exprima ainsi : « Mes frères d'Allemagne, Franklin, le grand Franklin, l'homme de la raison, de la liberté et de la vertu, avait coutume de dire qu'il était profondément convaincu de la vérité de ce verset de la Bible : Si le Seigneur ne bâtit pas avec vous, vous bâtirez en vain. Mes frères, je déclare du haut de cette tribune que, comme Franklin, je crois fermement à ces paroles; je déclare que, comme Franklin l'a fait maintes fois, je prie le Seigneur de nous aider dans notre construction, pour qu'elle s'élève avec succès. C'est un grand édifice que nous voulons construire; c'est d'un bon et puissant secours que nous avons besoin. Je prie donc M. le président d'engager tous les citoyens qui adoptent comme moi cette vérité suprême à exprimer leur adhésion en se levant. » A cette proposition, tout empreinte qu'elle fût d'une fausse bonhomie déclamatoire, l'assemblée entière se leva. L'esprit de l'Allemagne du sud, on le voit aisément, dominait dans le parlement des notables. Les révolutionnaires de Bade, de Francfort, du Wurtemberg, à ce moment-là surtout, étaient médiocrement initiés à l'athéisme des radicaux de Berlin; ni M. Arnold Ruge, ni M. Charles Grün, ni M. Rauwerck, les dignes maîtres de M. Proudhon, ne siégeaient à cette première assemblée de Francfort. Les radicaux que Berlin y avait envoyés étaient tous, en attendant mieux, des agitateurs modérés; ils n'avaient pas porté la révolution dans le ciel et détrôné le Créateur. Les *humanistes* de la jeune école hégélienne voient dans la divinité un simple reflet de nous-mêmes, et veulent bien avertir le genre humain qu'il est depuis six mille ans prosterné devant son ombre : l'assemblée des notables ne contenait aucun des fidèles de cette nouvelle église. Les plus hardis en fait de révolutions religieuses, ce n'étaient ni M. Bruno Bauer ni M. Feuerbach; c'étaient un pasteur rationaliste, M. Wislicenus, et l'ancien chapelain de Laurahutte, le fondateur infortuné du catholicisme allemand, le médiocre et emphatique Jean Ronge. Voilà comment la solennelle proposition de M. Mez fut accueillie avec un empressement unanime. M. Vogt lui-même, le seul athée qui pût représenter l'école hégélienne parmi les notables, tout surpris sans doute de cette adhésion spontanée et vraiment dépaycé au milieu de tant de croyans, M. Vogt ne protesta pas.

Aussitôt la discussion fut ouverte. Le comité d'Heidelberg avait transmis aux notables un programme complet pour guider leurs délibérations. C'était une manière de gagner du temps. L'assemblée des notables aurait été obligée de nommer une commission pour préparer ce travail; le comité des sept, siégeant à Heidelberg pendant tout le mois de mars, avait épargné cette peine à l'assemblée, et lui fournissait le

moyen de commencer immédiatement ses délibérations. Ce programme du comité des sept, fortement empreint de l'esprit monarchique et constitutionnel, devait être attaqué et défendu avec une ardeur opiniâtre; ce fut la première bataille rangée que se livrèrent à Francfort la démocratie et la liberté, l'esprit de révolution et l'esprit de réforme. A peine M. Mittermaier avait-il achevé de lire le premier paragraphe du programme des sept, qu'un orateur s'élança à la tribune : c'est M. de Struve, le chef des républicains badois. Sans se soucier du programme d'Heidelberg, il fait une proposition qui est elle-même un programme tout entier, et quel programme, juste ciel! Avec quels ménagemens habiles ce grand politique va préparer les transformations de son pays! Par quelles transitions inaperçues, par quels chemins naturellement frayés il va conduire ses compatriotes vers ce but si sérieux de l'unité allemande! Comme il se gardera bien de heurter les opinions et d'accumuler les obstacles là où les obstacles sont déjà si nombreux! Le programme de M. de Struve se termine par cet article qui me dispense de citer les autres : « Les royautés sont abolies. Elles sont remplacées par des parlemens issus du suffrage universel, à la tête desquels siègeront des présidens élus aussi par le suffrage du peuple. Tous ces parlemens seront unis par des liens communs, à l'exemple des États-Unis de l'Amérique du Nord. »

Puis, après une proclamation adressée au peuple à la suite de ce programme, M. de Struve terminait ainsi : « Nous siégerons à Francfort jusqu'à ce qu'une assemblée nationale librement élue puisse prendre en main les affaires du pays. Dans l'intervalle, nous élaborerons les projets de lois, et, par l'installation d'une commission exécutive, nous préparerons la régénération de l'Allemagne. » La question était nettement posée; c'était la révolution, une révolution complète, radicale, que décreétait M. de Struve. Cette netteté même, on le pense bien, éloignait le péril; la proposition de M. de Struve était trop intelligible pour être bien dangereuse. Un tacticien plus expert s'empressa de venir à son aide. Voyez ce petit homme aux yeux clairs et perçans, à l'attitude froide et résolue; c'est un avocat saxon, M. Schaffrath. M. Schaffrath n'a pas la verve étourdie de M. de Struve, il ne parle ni de république ni de gouvernement provisoire. Que vient-il discuter à la tribune? — Une simple question de forme. L'assemblée nommera un comité chargé d'examiner non-seulement le programme d'Heidelberg, mais tous les programmes, toutes les propositions qui lui seront faites; c'est tout ce que demande M. Schaffrath. — Il professe, dit-il, la plus sincère estime pour les sept membres du comité d'Heidelberg; mais ce comité a-t-il été élu par l'assemblée de Francfort? est-il l'expression de cette assemblée nouvelle? Depuis le jour où ce comité s'est réuni, tout un mois ne s'est-il pas écoulé? Un mois, depuis le 24 février, c'est plus qu'un

siècle. Que de choses changées pendant ce long intervalle! L'ancien régime vaincu à Berlin et à Vienne, M. de Metternich en fuite, le Schleswig délivré du joug danois, l'Allemagne entière en possession des libertés constitutionnelles! Nommez donc un comité qui soit l'expression fidèle de l'assemblée et qui ait l'autorité nécessaire pour préparer efficacement vos travaux.—Encore une fois, l'orateur semble ne traiter qu'une simple question de procédure : prenez garde cependant; à l'insistance qu'il y met, à l'âpreté de sa logique, vous devez sentir qu'il s'agit d'une chose grave. Si la proposition de M. Schaffrath est votée, la commission s'assemble, les programmes se succèdent sans relâche, et ce parlement des notables, convoqué surtout pour faire la loi des élections, va devenir peu à peu une convention souveraine qui ajournera indéfiniment la véritable assemblée nationale.

Le comité d'Heidelberg sentit l'imminence du danger. La proposition de M. Schaffrath menait par un chemin détourné au but que proclamait si maladroitement M. de Struve. Un des membres éminens de ce comité, M. Welcker, prend aussitôt la parole : « Messieurs, dit-il, toute la question est de savoir si vous entendez prolonger la situation extraordinaire de cette assemblée. » Et, dévoilant la tactique de M. Schaffrath, il demande s'il est bien, si c'est un acte loyal de retarder la convocation du vrai parlement germanique. Ces simples paroles que lui dicte le bon sens sont prononcées par M. Welcker avec une animation prodigieuse; une colère mal contenue éclate dans l'émotion de sa voix, dans la vivacité de son langage. Il n'y aura pas de malentendu, la gravité de la discussion a été comprise par tous; il est clair que, dans cette question de règlement, c'est la révolution régulière et la démagogie aventureuse qui sont aux prises. M. Gervinus, qui remplace M. Welcker à la tribune, n'était pas membre du comité des sept; il était de cette réunion des cinquante et un d'où sont sortis et le comité des sept et le parlement des notables. Le comité des sept, a dit M. Schaffrath, ne représente plus rien; c'est à cela que répond M. Gervinus en quelques paroles nettes et hautaines. « La proposition de M. Schaffrath, s'écrie-t-il, aura cette conséquence nécessaire de substituer au programme du comité qui existe le programme d'un comité qui n'existe pas. Je prie M. le président de demander à l'assemblée si elle est de cet avis. » On ne pouvait mieux poser la question et provoquer plus clairement la réponse; par malheur, l'indécision de M. Mittermaier faillit tout perdre; ses scrupules lui défendirent de fermer si tôt le débat, et la bataille recommença de plus belle.

C'est M. Robert Blum qui vint appuyer la proposition de M. Schaffrath, et il le fit avec une douceur, avec une tranquillité singulières. Beaucoup plus modéré dans la forme que ne l'avait été M. de Struve, M. Schaffrath avait montré cependant une certaine vivacité de légiste;

M. Robert Blum, cité par quelques-uns comme le futur O'Connell de l'Allemagne, et qui devait mourir si misérablement, victime à la fois et des entraînemens de la démagogie et des vengeances de l'absolutisme, M. Robert Blum débuta au parlement des notables avec une sorte de bonhomie naïve qui révélait chez lui un talent fort original, le talent d'un diplomate au service des passions populaires. «Le comité des sept a fait son programme, disait Robert Blum, laissez-nous faire le nôtre.» Et cette pétition était débitée d'un ton si débonnaire! il y avait tant de candeur dans cette façon d'arranger les choses! on voit que de M. de Struve à Robert Blum, de la menace à la caresse, on avait parcouru toute la gamme de l'éloquence démocratique. Aussi le débat, si sérieux tout à l'heure, prenait une physionomie plaisante, et plus d'un esprit déconcerté cherchait vainement un point lumineux dans les ténèbres de cette discussion. Ne demandez pas cette éclaircie à l'orateur qui remplace M. Robert Blum. M. le docteur Eisenmann, l'un des martyrs de l'ancien régime, l'un des hôtes les plus assidus des prisons de la Bavière rhénane, monte à la tribune pour soutenir le comité des sept; mais M. Eisenmann n'aime pas à s'enrôler sous une bannière. Son rôle de conspirateur émérite et de prisonnier perpétuel, bien loin d'irriter son humeur, lui a donné le goût d'une originalité paisible. En le voyant monter à la tribune, tous ceux qui se rappellent sa longue captivité si noblement soufferte s'attendent à une parole énergique, à une pensée résolue : vain espoir! l'originalité de M. Eisenmann consiste à dérouter ses amis. Le comité des sept propose un programme que la gauche trouve trop timide; M. Eisenmann le déclare excessif et engage l'assemblée à ne rien faire. La discussion allait se traîner encore au milieu de ces bizarreries, si un homme résolu, s'emparant du débat et le gouvernant avec force, n'eût rallié la majorité indécise par la sûreté de son coup d'œil et l'autorité de sa parole. Voyez-le monter à la tribune; regardez ce beau front, cet œil fier, ce geste superbe; voilà un chef de parti. Ce parlement des notables et celui qui en sortira un jour ne produiront pas un homme d'état plus considérable. Si quelqu'un doit régner sur cette assemblée sans expérience qui fait son éducation en face de l'Europe et sous la pression d'un auditoire révolutionnaire, si quelqu'un est digne de représenter le parlement de Francfort, de le contenir parfois, de le charmer toujours, et peut-être de se perdre follement avec lui, — regardez bien, — c'est le noble orateur qui prend en ce moment la parole, c'est M. le baron Henri de Gagern.

Ce n'est pas ici que je veux peindre M. de Gagern. Les occasions ne nous manqueront pas pour placer ce portrait dans son meilleur jour. Attendons que le brillant orateur préside le parlement de Francfort, attendons surtout qu'il remplace M. de Schmerling à la tête du ministère de l'empire. C'est alors que le rôle de M. de Gagern acquiert

toute sa valeur et qu'il convient d'étudier en détail cette personnalité puissante. Un mot seulement pour introduire M. de Gagern au milieu de la lutte qui s'agite. Fils d'un homme qui a joué un certain rôle dans la diplomatie allemande, M. Henri de Gagern fut de bonne heure entouré d'exemples et de conseils qui décidèrent de sa vocation politique. Cette pratique des affaires qui fait si cruellement défaut, dans les temps de révolutions, aux hommes d'état improvisés, ne manquait pas à M. de Gagern quand les événemens de 1848 le portèrent tout à coup au pouvoir. Sans être complète, on le verra bien, son éducation avait été sérieuse et forte. Chargé, bien jeune encore, de fonctions importantes dans l'administration du grand-duché de Hesse-Darmstadt, il avait trente-trois ans quand les électeurs l'envoyèrent à la chambre des députés. Il est entré dans cette chambre au mois de décembre 1832, et il n'en est plus sorti que pour siéger aux assemblées de Francfort. On a trop peu suivi, en France, le travail de l'Allemagne méridionale depuis 1830. Dans ces assemblées du duché de Bade, de la Hesse-Darmstadt, du Wurtemberg, de la Bavière, si restreintes que fussent les garanties constitutionnelles et les libertés de la tribune, des esprits éminens maintenaient avec habileté les droits conquis et luttaient contre les envahissemens de la diète. Soutenues sans espérance de gloire sur un théâtre obscur, ces nobles luttes n'étaient pas sans profit pour l'opposition libérale. Des hommes d'état y grandissaient, et, tandis que l'Allemagne du nord, avant la belle session parlementaire de Berlin en 1847, dépensait toute sa force dans les systèmes et les utopies, les chambres de Carlsruhe, de Stuttgart, de Darmstadt, préparaient des intelligences claires et des volontés droites pour les discussions de l'avenir. C'est là que s'est formé M. Henri de Gagern. M. de Gagern n'est ni un penseur, ni un écrivain, comme le sont presque tous les hommes considérables de son pays; c'est avant tout un esprit politique. Doué d'un sens vif et net, dressé au maniement des affaires, habile à découvrir le meilleur parti en toutes choses, il semble destiné au pouvoir. Pour user sagement de ce pouvoir, il lui reste encore sans doute bien des qualités à acquérir; nous le verrons commettre bien des imprudences au parlement de Francfort. Tel qu'il est toutefois, et en attendant les leçons de l'expérience, c'est bien un homme politique, c'est bien un chef de parti qui va monter à la tribune dans cette première séance du 31 mars 1848. Cette réputation d'ailleurs l'y accompagnait déjà et augmentait sa force. Nommé ministre dans le duché de Hesse-Darmstadt, M. Henri de Gagern ajoutait à l'éclat de son talent l'autorité d'une position éminente; un silence profond s'établit quand il se dirigea vers la tribune.

L'assemblée hésitait entre la proposition de M. Schaffrath et celle de M. Eisenmann, l'une qui créait une commission pour l'examen des divers programmes, l'autre qui ne voulait qu'une seule chose, la con-



vocation la plus prochaine du parlement de l'Allemagne tout entière. La première proposition, nous l'avons dit, transformait le parlement préparatoire en un parlement définitif; la seconde, tout-à-fait raisonnable en apparence, tout-à-fait conforme aux vrais principes constitutionnels, renfermait cependant un danger sérieux, que créait la gravité extraordinaire des circonstances, et que l'assemblée ne paraissait pas soupçonner. M. de Gagern, avec la sûreté de son regard, vit immédiatement le péril et le signala sans hésiter. « Bien qu'elle ne représente pas tout le pays, l'assemblée, pensait-il, n'a pas le droit de s'abstenir sur certaines questions. Ne nous laissons pas enchaîner par le respect exagéré du droit : *Summum jus, summa injuria*. La révolution agite l'Allemagne; ne permettons pas qu'il y ait le moindre doute dans les esprits au sujet de certains points fondamentaux. Repousser le programme des sept ou tout autre programme équivalent, et ne faire que la loi électorale, c'est laisser croire qu'il y a un interrègne, que nous sommes un gouvernement provisoire, et que nous léguons à la future assemblée ce grand problème : la monarchie ou la république. Non, nous ne poserons pas ce problème, nous ne laisserons pas le doute aux esprits. Dans un moment où le pouvoir s'écroule, nous ne nous tairons pas sur une question si grave. Acceptons le programme des sept, ou, si nous ne l'acceptons pas, arrangeons-nous de manière à déclarer hautement que l'Allemagne, en voulant l'unité et la liberté, ne renonce pas au principe monarchique. » Tel est le résumé des hardies paroles de M. de Gagern; la grande majorité de l'assemblée, éclairée d'une lumière subite, éclata en bravos. Il ne restait plus qu'à ouvrir le vote. L'irrésolution de M. Mittermaier prolongea encore la discussion au seul profit de l'intrigue et des passions turbulentes. En vain M. Waechter (de Stuttgart) reprend-il avec force l'argumentation de M. de Gagern; un député de Brunswick, M. Assmann, comme pour embrouiller tout, présente un compromis entre la proposition Schaffrath et le programme des sept. L'indécision des esprits recommence déjà, et, profitant de l'occasion, M. Hecker demande à l'assemblée de se déclarer en permanence. Les tribunes applaudissent avec fureur; les députés cherchent vainement où en est la délibération : le tumulte et la confusion sont au comble. Enfin, M. Mittermaier paraît se souvenir qu'il est président; il met aux voix la question de savoir si le programme des sept sera soumis à une commission. C'est là, comme on voit, une partie seulement de la proposition Schaffrath; la question n'était donc pas posée de manière à terminer clairement le débat. Aussi, quand l'assemblée, à une majorité assez forte, se fut prononcée négativement, on ne vit là qu'une victoire insignifiante; le champ de bataille n'appartenait à personne, et la lutte recommença. Elle recommença avec une fureur et une confusion toujours croissantes. Voici M. Eisenmann qui soutient

sa proposition par des motifs ou des scrupules de droit constitutionnel; si M. Wesendonck l'appuie, c'est au contraire, et il s'en vante, parce qu'il y voit une arme révolutionnaire; cette arme pourtant ne suffit pas au naturaliste hégélien de l'université de Giessen, et il faut voir avec quel emportement démagogique M. Vogt maudit à la fois et la proposition Eisenmann et le programme des sept. Où donc est M. de Gagern pour gouverner cette discussion qui s'égare? M. Bassermann prend sa place, et, dans une improvisation pleine de force et de logique, il pose une seconde fois la question aussi clairement et aussi intrépidement qu'il est possible : « Voulez-vous la monarchie ou la république? voulez-vous la réforme ou le bouleversement de l'Allemagne? Soyez francs. La proposition Eisenmann crée une situation équivoque. Il n'y a que deux propositions en présence, le programme des républicains et le programme des sept; j'adjure l'assemblée de faire son choix. » Qu'attendait-on pour voter après une explication si nette? Pour la deuxième fois, le président était mis en demeure de terminer le débat, et pour la deuxième fois il s'y refusait. Était-ce indécision naturelle? était-ce intimidation causée par les tribunes et désir d'épargner à l'assemblée un vote trop décisif? Tout cela peut-être en même temps. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Mittermaier penche pour la proposition Eisenmann et veut la mettre aux voix, au lieu de poser à l'assemblée la question si claire formulée par M. Bassermann. La majorité se révolte; M. Welcker proteste énergiquement contre la position de la question, et il est remplacé à la tribune par M. Vogt, qui, dès le premier mot, lui jette comme un outrage le titre de plénipotentiaire à la diète. C'était lui dire insolemment qu'il n'était pas digne de siéger à ce parlement populaire. Aussitôt la colère de la majorité éclate; un seul cri sort de toutes les bouches : A bas ! à bas de la tribune ! (*Herunter aus der Tribune !*) Chassé de la tribune par l'indignation qu'il a soulevée, le jeune hégélien va peut-être trouver quelque appui parmi les spectateurs qui se pressent dans les galeries. Le président se couvre, et la séance est interrompue pendant une heure.

Quand la séance fut rouverte, M. Mittermaier apporta à la tribune les excuses de M. Vogt. M. Robert Blum aussi, comme vice-président, fit entendre des paroles de conciliation, des conseils pleins de dignité et de calme. L'assemblée applaudit; elle avait hâte de réparer elle-même et cette confusion violente de sa première séance et le triste incident qui l'avait terminée.

A travers le tumulte de cette orageuse matinée, malgré l'expérience des uns et l'entraînement révolutionnaire des autres, un symptôme rassurant s'était produit à l'assemblée des notables; le parti démagogique y était bien inférieur en nombre et en talent au parti de la réforme. Que le programme des sept fût admis, que la proposition

Eisenmann fût repoussée, il n'y avait pas là, en apparence, un intérêt bien considérable. L'intérêt pressant, c'était que le parti libéral montrât sa force, c'était que l'influence de ce grand parti, clairement manifestée au sein de l'assemblée, pût protéger et guider l'opinion publique jusqu'à la convocation de l'assemblée nationale. Ce résultat, M. de Gagern, M. Welcker, M. Bassermann, l'avaient préparé par leurs discours. L'assemblée commençait à se faire connaître; les forces de chaque parti se dessinaient clairement; entre la réforme, comme l'avait dit M. de Gagern, et le bouleversement de l'Allemagne, on pouvait prédire à coup sûr de quel côté se tournerait l'assemblée.

On reprit donc la discussion sur la proposition Eisenmann sans y attacher désormais la même importance. La première partie fut admise, c'est-à-dire que l'assemblée résolut de commencer ses travaux par la loi électorale. C'était là une grave et difficile entreprise; c'est aussi une des choses qui ont fait le plus d'honneur à l'assemblée des notables. Une assemblée formée par quelques hommes, réunie avec éclat dans la ville où l'on couronnait les empereurs, délibérant d'une manière solennelle, faisant enfin et promulguant la loi en vertu de laquelle tous les peuples de l'Allemagne, depuis le Rhin jusqu'aux frontières russes, depuis la mer Baltique jusqu'aux Alpes tyroliennes, choisiront leurs députés pour un grand parlement national, — tel est le spectacle extraordinaire qui fut donné à l'Europe au mois d'avril 1848.

Il y avait plus d'un problème à résoudre. — Quelles seront les parties de la confédération germanique représentées à l'assemblée nationale? Quel rapport fixer entre l'importance de la population et le nombre des députés? Quel sera le mode de l'élection? où se fera-t-elle? N'y aura-t-il qu'une assemblée, ou bien les gouvernemens seront-ils aussi représentés dans un congrès? — Sur le premier point, l'orgueil allemand devait se donner des libertés singulières, et l'on va voir se déclarer avec candeur toutes les prétentions du patriotisme le plus jaloux. Qu'est-ce que l'Allemagne? se demande l'assemblée. Où commence-t-elle et où finit-elle? D'après les doctrines de Hegel, l'Allemagne ne finirait nulle part; car, si l'Europe mène le monde, c'est l'Allemagne qui mène l'Europe, et le sang germanique a créé l'humanité moderne. Les politiques du pays veulent bien ne pas être aussi exigeans que les philosophes; ils se contentent de quelques bonnes conquêtes sur les frontières. Le Schleswig vient de se révolter contre le roi de Danemark; l'assemblée décide que le Schleswig enverra ses députés à Francfort. Ce sont deux délégués du Schleswig, M. Lempfel et M. Schleiden, qui provoquent cette décision au milieu des frénétiques applaudissemens de l'assemblée et des tribunes. La décision est prise à l'unanimité. Un seul député, M. Schwetzke, professeur à Halle, ose se lever à la contre-épreuve. C'est ainsi qu'une seule protestation s'éleva contre le serment

du jeu de paume, attestant par là l'indépendance des autres votes. Dans ces questions d'influence germanique, l'esprit allemand est aussi enthousiaste que nous l'étions en 89 pour les droits de la révolution. La question du Schleswig, nous le verrons plus d'une fois, a été et est encore pour l'Allemagne une de ces fantaisies ardentes avec lesquelles les démagogues soulèvent les peuples; c'est elle qui a fait couler le sang de septembre, c'est elle qui a livré aux assassins le brave colonel Auerswald, le brillant et intrépide Lichnowsky.

Ce n'était pas assez d'avoir voté l'annexion du Schleswig au futur empire d'Allemagne; on réclama bientôt une province de l'ancienne Pologne. Personne n'ignore que le grand-duché de Posen, donné à la Prusse lors du partage de la Pologne en 1772, fait partie des états prussiens sans appartenir à la confédération germanique. Décider que le duché de Posen enverrait ses députés à Francfort, c'était donner à l'empire presque un million de Polonais. Une discussion confuse s'éleva sur ce point; les uns, dans leur patriotisme orgueilleux, ne voulaient abandonner aucune des prétentions germaniques; les autres, plus soucieux du droit, craignaient de trop mettre à découvert l'ardeur envahissante de l'Allemagne et réclamaient en faveur de la Pologne. M. Leisler (de Nassau) et M. Biedermann (de Leipzig) osèrent même demander le rétablissement du royaume de Pologne dans les limites de 1772. Ce vœu, si populaire en France, ne sonne pas agréablement aux oreilles germaniques. Sans aller jusque-là, M. Venedey proposait seulement de laisser aux Polonais du duché de Posen toute l'indépendance qui leur a été réservée, et de ne pas décréter leur annexion à l'empire. Quelques autres, tels que M. de Gagern et M. de Struve, étonnés cette fois de se trouver d'accord, songeaient surtout aux Allemands qui habitent la province de Posen, et demandaient qu'ils fussent invités à élire des représentants. L'assemblée paraissait fort embarrassée. Devait-elle voter magnaniment le rétablissement de la Pologne? Devait-elle continuer le cours de ses victoires et s'emparer du duché de Posen avec ses boules blanches, comme elle avait conquis le Schleswig sans coup férir? Il semble, en vérité, qu'elle ait voulu satisfaire tout le monde. Elle déclara, sur une proposition de M. Robert Blum, que tous les pays de langue allemande seraient représentés à l'assemblée nationale: c'était proclamer le principe fondamental de l'orgueil teutonique et flatter ses plus chimériques prétentions; mais elle déclara en même temps, sur une proposition de M. de Struve, que le devoir le plus saint du peuple allemand était de rétablir la Pologne. Comprenez qui pourra ce singulier amalgame! L'assemblée elle-même ne paraissait pas savoir très bien ce qu'elle avait voté en acceptant la vaine phraséologie de Robert Blum; M. Mittermaier lui expliqua son vote. L'assemblée avait décidé que la Prusse proprement dite, cette province dont Kœ-

nigsberg est la capitale, et qui ne fait pas partie de la confédération germanique, entrerait désormais dans l'unité et enverrait ses députés à Francfort; mais elle avait décidé aussi (il était permis de l'ignorer) que le duché de Posen ne serait pas incorporé à l'empire. La justice l'avait emporté sur l'esprit de conquête. Le Schleswig suffisait aux teutomanes; on voulait bien réserver les droits de la Pologne.

Après cette confuse délibération, dans laquelle, selon la remarque très sensée de M. Wernher (de Darmstadt), on avait si longuement et si inutilement débattu une nouvelle carte d'Europe pour l'année 1900, l'assemblée passa à des sujets moins périlleux pour elle. Quel rapport convenait-il d'établir entre le nombre des représentans et l'importance de la population? On décida qu'il y aurait un député par cinquante mille ames; les états dont la population n'atteindrait pas ce chiffre n'en auraient pas moins un représentant à élire. Un singulier incident troubla la fin de cette séance: tandis qu'on délibérait sur le nombre des députés, M. Mittermaier annonça tout à coup à l'assemblée qu'une foule considérable d'hommes armés marchait sur l'église Saint-Paul. A ces mots commence un tumulte épouvantable. Les tribunes poussent des cris de joie. « Voilà le peuple! erient des voix furieuses, ce peuple que vous ne voulez pas entendre! Il vous montrera le chemin! » Les hommes de la gauche, croyant déjà voir entrer le souverain, joignent leurs acclamations aux cris forcenés des tribunes. La droite indignée se lève et apostrophe violemment MM. Hecker et Struve. Ce n'était pourtant pas une révolution, ce n'était même pas une émeute; une collision survenue entre la garde nationale de Francfort et une bande de démocrates avait causé tout ce bruit. Le calme se rétablit bientôt, s'il peut être question de calme à propos d'une assemblée politique inquiétée sans cesse par les tribunes et livrée par un président trop débonnaire à tous les hasards tumultueux d'une discussion sans frein.

Ainsi se termina la première journée du parlement des notables. Beaucoup d'inexpérience, beaucoup de discours emphatiques et médiocres, des discussions confuses, des incidens nuisibles à la dignité de tous, une déplorable pression des tribunes sur l'assemblée, voilà la part du mal; la part du bien, ce fut l'attitude du parti de l'ordre, du parti sérieusement libéral, qui, indécis d'abord et mal sûr de lui-même, se forma dès la première séance à l'appel de M. de Gagern.

La première séance du second jour (1<sup>er</sup> avril) fut consacrée à la loi électorale. Tout citoyen allemand parvenu à sa majorité fut déclaré électeur et éligible, sans aucune condition de cens, sans aucune exclusion fondée sur les croyances religieuses, décision grave qui racheta d'un seul mot tous les Juifs d'Allemagne et termina une fois pour toutes cette contestation séculaire sur laquelle les esprits les plus libéraux n'avaient pu se mettre d'accord! Privés, la veille encore, de presque tous les droits politiques, de toutes les fonctions importantes, chassés

même d'un grand nombre de villes, les Juifs furent élevés le 1<sup>er</sup> avril à la dignité de citoyens. L'assemblée s'attacha surtout à poser les principes, suffrage universel, éligibilité universelle, sans aucune autre condition que celle de l'âge et de la nationalité. Quant à l'exécution même de la loi, quant à la question de savoir si le suffrage serait direct ou indirect, elle s'en remit à la sagesse des gouvernemens et les laissa libres de décider sur ce point, selon les convenances particulières de chaque pays, selon les nécessités de l'ordre public. Elle voulut cependant faire connaître sa pensée propre et déclara que le suffrage universel et direct était le mieux approprié à la situation du pays. On vota encore une autre disposition importante : il fut décidé que les députés pouvaient être choisis dans tous les pays allemands; un Prussien avait le droit de représenter l'Autriche, un Autrichien pouvait représenter la Saxe, ou plutôt on ne voulait pas de députés autrichiens ou prussiens, westphaliens ou saxons : on ne voulait que les députés de l'Allemagne. Par malheur, cette décision ressemblait un peu trop à la conquête du Schleswig et du duché de Posen; il est plus facile de rédiger un article de loi que de le faire passer dans les mœurs. Lorsque notre assemblée constituante détruisit les vieilles circonscriptions provinciales, elle ne fit, selon l'expression de M. Mignet, que décréter une révolution déjà faite; l'Allemagne, nous le verrons trop par la suite de cette histoire, décrétait une révolution impossible. Ce ne furent pas des députés allemands, ce furent des Autrichiens et des Prussiens, des hommes du nord et des hommes du midi, des catholiques et des protestans, qui vinrent siéger à Francfort.

Des questions plus graves et plus irritantes se présentèrent à la séance du soir. On avait décidé le matin que le parlement de Francfort se réunirait dans les premiers jours du mois de mai : du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai, quel serait le représentant de l'Allemagne nouvelle? Laisserait-on aux gouvernemens le soin de surveiller, le soin d'accomplir l'œuvre révolutionnaire de l'assemblée des notables? Ne fallait-il pas se déclarer en permanence et ne déposer le pouvoir qu'entre les mains du parlement national? Les orateurs qui ouvrirent la discussion demandèrent énergiquement la permanence, et l'assemblée paraissait disposée à les suivre, lorsque M. Welcker monta à la tribune. « Messieurs, dit-il, je veux comme vous l'exécution la plus prompte et la plus complète de la loi électorale que nous venons de voter; mais ce n'est pas sur une assemblée de six cents députés que nous pouvons nous reposer de ce soin. Voilà pourquoi je repousse la permanence. Nommons un comité exécutif, un comité puissant et résolu, qui sache s'entendre avec la diète pour obtenir des gouvernemens de l'Allemagne le respect de nos décisions. Ne l'oubliez pas, en effet : la diète existe; elle existe épurée, transformée déjà, et elle ira se transformant encore chaque jour sous l'influence de l'esprit nouveau, sous l'action des évé-

nemens dont nous sommes nous-mêmes le plus éclatant témoignage. Cette diète, ce congrès qui représente les gouvernemens, c'est la dernière force qui reste au pouvoir au milieu des agitations du pays; ne détruisons pas cette force, si c'est la réforme et non le bouleversement de l'Allemagne que nous désirons. » Tel est le résumé des paroles de M. Welcker, et aussitôt les applaudissemens éclatent. Ces conseils pleins à la fois de hardiesse et de modération, ce grand sentiment de l'ordre joint au sentiment non moins vif des devoirs de l'Allemagne nouvelle, avaient enthousiasmé une partie de l'assemblée. Cependant la gauche proteste, et les tribunes poussent des clameurs furieuses. Alors les députés du centre et de la droite, debout et interpellant les spectateurs : « Vous ne nous intimiderez pas! point de terrorisme! Nous voulons délibérer librement! » Le désordre devient général, et M. Welcker a besoin de toute son énergie pour dominer le tumulte. « Je renouvelle ma proposition, s'écrie-t-il avec force; je demande que le comité s'entende avec la diète. Devant une institution régénérée, les vieilles attaques n'ont plus de sens. Avez-vous un autre intermédiaire pour parler aux gouvernemens? Avez-vous un autre organe pour agir sur la Prusse et sur l'Autriche? Vous n'en avez aucun : sachez donc vous servir de celui-là. »

M. Hecker, on le pense bien, n'est pas de cet avis; ce qu'il veut, ce qu'il demande avec force déclamations emphatiques, c'est la permanence de l'assemblée et la suppression de la diète. Chose étrange! presque tous les députés qui lui succèdent à la tribune semblent d'accord avec les républicains. Sur une vingtaine d'orateurs, à peine en est-il trois qui s'unissent à la pensée de M. Welcker; leurs noms méritent d'être signalés : c'est M. Ruder (d'Oldenbourg), M. Venedey, et le futur ministre de l'empire pour les affaires étrangères, un avocat d'Ham-bourg, M. Heckscher. Soit entraînement involontaire, soit rancune invétérée contre le nom seul de la diète, soit désir de conserver pendant un mois une part de souveraineté, les plus modérés inclinent du côté de M. Hecker. Ils savent bien cependant que la diète est profondément modifiée, ils savent que les gouvernemens ont remplacé leurs anciens envoyés par des hommes éminens du parti libéral, ils savent que M. Welcker, que le poète Uhland, que plusieurs autres encore y ont pris place et y feront triompher l'esprit nouveau; mais non, ils ne veulent rien savoir, la rancune l'emporte, et, pour satisfaire des haines surannées, l'assemblée va se jeter follement dans une voie révolutionnaire. Le danger presse; il est temps qu'une voix puissante vienne rallier les troupes dispersées. M. Henri de Gagern est à la tribune. M. de Gagern reprend, pour l'agrandir, la proposition de M. Welcker. Il veut un comité, un comité qui sera plus fort que l'assemblée des notables, parce qu'il sera moins nombreux; un comité qui sera une p u s i d è l e

image de la patrie, parce qu'il devra contenir dans son sein des représentans de tous les pays allemands; un comité qui aura toute puissance et toute autorité pour négocier avec la diète. « La diète! c'est un cadavre, s'écrie M. de Struve. — Si c'est un cadavre, reprend M. de Gagern, nous lui rendrons la vie en y introduisant des hommes investis de la confiance populaire, comme il y en a déjà depuis les derniers événemens. Débarrassez-vous, pour une situation nouvelle, de tous vos vieux préjugés. Attaquer aujourd'hui la diète, c'est un anachronisme. Qu'est-ce que la diète en effet? L'image de l'unité. Que ses anciens membres ne soient plus que des cadavres, cela est possible; mais la diète elle-même, je nie qu'elle soit morte, et vous devez le nier avec moi, vous qui êtes rassemblés dans l'église Saint-Paul pour préparer l'unité de l'Allemagne. Loin de désirer sa mort, souhaitons que la diète soit une vérité; et elle deviendra une vérité féconde, quand nous y aurons installé les hommes qui ont la confiance de la nation. Encore une fois, ce n'est pas pour détruire, c'est pour édifier que nous siégeons ici! » Enfin, formulant ses conclusions, M. de Gagern propose qu'un comité de cinquante membres soit chargé de faire adopter par la diète toutes les mesures nécessaires au salut de l'Allemagne et à la convocation du parlement. Si la patrie courait de sérieux dangers, le comité réunirait aussitôt l'assemblée des notables d'où il émane. — J'ai résumé fidèlement la pensée de M. de Gagern; mais comment rendre l'émotion de sa parole, comment rendre cet accent de persuasion énergique qui rétablit l'ordre dans les esprits et emporte les décisions d'une grande assemblée? Dès qu'il eut parlé, la discussion fut close. En vain M. Hecker voulut-il la prolonger encore; en vain, pour effrayer quelques esprits timides, demanda-t-il le vote par appel nominal: cette mauvaise tactique ne servit qu'à mieux constater la faiblesse du parti républicain. 368 voix contre 148 repoussèrent la permanence et se décidèrent pour un comité de cinquante membres chargé de préparer avec la diète la convocation de l'assemblée nationale.

Vaincu le 1<sup>er</sup> avril comme il l'avait été le 31 mars, le parti démagogique voulut prendre le lendemain une éclatante revanche. Une scène théâtrale, sur laquelle on comptait beaucoup pour soulever le peuple de Francfort, fut préparée et répétée avec soin. Il s'agissait d'une proposition tendant à expulser de la diète les hommes qui y représentaient l'absolutisme; et comme les termes de cette proposition devaient, selon toute vraisemblance, être repoussés par l'assemblée, la gauche indignée se retirerait en masse. La proposition, signée de MM. Zitz (de Mayence), Vogt, d'Itzlein, Strecker, et autres députés de la montagne, était conçue ainsi: « Avant de travailler à la convocation de l'assemblée nationale, la diète annulera les lois d'exception qu'elle a faites depuis 1815, et elle expulsera de son sein les hommes qui ont contribué



au vote ou à l'exécution de ces lois. » Au premier coup d'œil, rien n'était plus acceptable que cette proposition. Personne, assurément, dans l'assemblée des notables, n'hésitait à déchirer les iniques décrets de 1819, personne ne désirait retenir dans les conseils de la diète les ministres d'un absolutisme détesté. Par malheur, si la pensée était nette, la rédaction ne l'était pas. Il y avait un danger sérieux dans les termes du décret proposé. Exiger que la diète se reconstituât d'une manière complète avant de s'occuper de la convocation du parlement, c'était retarder de plusieurs semaines peut-être un travail d'une urgence manifeste; c'était se servir d'une ruse hypocrite pour assurer à l'assemblée cette permanence qu'un vote solennel avait repoussée la veille. L'assemblée fut avertie de cette manœuvre par un très ferme et très spirituel discours de M. Bassermann. M. Bassermann n'eut pas de peine à démontrer que la proposition de la gauche était une manière détournée de déclarer la permanence. Il ne fallait pas cependant que la gauche pût accuser l'assemblée de favoriser les agens du despotisme et de souhaiter le maintien des lois d'exception : que fit l'ingénieux tacticien? Il changea un seul mot dans le texte de la proposition. Au lieu de dire : « Avant de travailler à la convocation de l'assemblée nationale, » M. Bassermann disait : « En travaillant à la convocation de l'assemblée nationale, etc... » Grâce à cette correction habile, tous les intérêts étaient saufs; l'assemblée condamnait les actes de l'ancienne diète, et elle n'entravait pas la tâche si importante dont la diète nouvelle était chargée. Il était impossible de déjouer plus spirituellement la conspiration de la gauche. La gauche, on le devine aisément, n'accepta pas la rectification de M. Bassermann; ce qu'elle voulait, ce n'était pas seulement la condamnation de l'absolutisme et le rejet des lois d'exception : c'était surtout un prétexte de rupture. Ce prétexte, elle l'avait trouvé; bien habile qui aurait pu lui enlever une occasion de scandale! On vit donc se succéder à la tribune tous les agitateurs du duché de Bade; M. Kapp, professeur à Heidelberg, se fit remarquer entre tous par l'intempérance grossière de sa mauvaise humeur. Pendant plus de deux heures, l'éloquence démagogique s'évertua sur un prétexte; pendant plus de deux heures, il fallut subir toute cette indignation à froid et toutes ces colères hypocrites. Enfin le vote est ouvert, et l'amendement de M. Bassermann est admis par une majorité considérable. Aussitôt le mélodrame préparé s'exécute tant bien que mal. M. Hecker et M. de Struve, M. Zitz et M. Vogt se retirent majestueusement, entourés de leurs fidèles. Par malheur, tous les mécontents ne gagnèrent pas le mont Aventin. Il en est qui trouvèrent cette conduite indigne de gens sérieux, et qui refusèrent nettement de s'associer à une telle puérité. M. Raveaux (de Cologne) donna ce bon exemple; il déclara, au milieu du tumulte, qu'il avait voté contre l'amendement de M. Bassermann, mais qu'il se soumettait à la majorité et ne quitterait pas son poste.

Cette loyale conduite arrêta beaucoup d'esprits indécis. M. Robert Blum lui-même parut fort embarrassé; il allait et venait, il sortait et rentrait tour à tour. J'ai déjà dit que M. Robert Blum était un diplomate. Esprit plein de sens, cœur faible, il était trop engagé avec les fous pour revenir sur ses pas, et il a employé long-temps une habileté prodigieuse à se maintenir dans une position fautive. Malheur à l'homme généreux que sa faiblesse rend esclave de la démagogie ! Suspect à son parti, il sera poussé tôt ou tard dans les voies fatales de la violence. La fin tragique de Robert Blum l'a trop bien prouvé; ce n'est pas seulement la justice sommaire du prince Windischgraetz qui doit se reprocher cette mort : Robert Blum, nous le verrons bientôt, a été frappé par les siens.

Le lendemain, 3 avril, M. Mittermaier, en ouvrant la séance, eut la joie de lire à l'assemblée un message bien significatif de M. le comte Waldsee-Colloredo, président de la diète. M. le comte Colloredo annonçait que la diète, prévenant les désirs de l'assemblée des notables, avait déjà, dans sa séance du 10 mars, annulé toutes les lois d'exception. Il ajoutait que, parmi ses collègues, tous ceux dont les actes politiques antérieurs n'étaient pas d'accord avec la situation présente avaient envoyé ou enverraient bientôt leur démission. Ainsi l'ancienne diète, transformée déjà par l'introduction de M. Welcker et de ses amis, disparaissait devant la volonté des notables, et faisait place à un pouvoir nouveau, à un pouvoir libéral et intelligent, expression fidèle des exigences de la patrie. Cette victoire rappelait à tous les esprits une coïncidence extraordinaire. Quinze années auparavant, et précisément à pareil jour, le 3 avril 1833, une troupe d'insurgés avait voulu s'emparer de la ville où siégeaient les plénipotentiaires des cabinets allemands. Cette folle tentative avait jeté dans la prison ou dans l'exil un grand nombre des hommes assis aujourd'hui sur les banes de l'église Saint-Paul et qui venaient de recevoir l'abdication de la diète. Ce simple rapprochement exprimait d'une manière dramatique les conquêtes du parti libéral. Le mouvement pacifique de la révolution se développait avec grandeur; rien ne gênait plus sa marche; les lois de 1819 étaient déchirées, et les anciens chefs de l'opposition à Carlsruhe, à Stuttgart, à Berlin, étaient les délégués des souverains dans les conseils de la diète. Belle situation, mais pleine d'inquiétudes ! Responsabilité terrible pour l'Allemagne nouvelle et pour l'assemblée qui la représentera bientôt ! L'Allemagne va montrer si elle était digne de cette victoire, ou bien si, entraînée par un fol enthousiasme, elle doit ne poursuivre que des chimères et se précipiter dans les entreprises violentes qui la ramèneront sous le joug.

Si ces inquiétudes troublèrent plus d'un esprit clairvoyant le 3 avril 1848, elles disparurent bientôt dans la joie du triomphe. Cette dernière séance fut consacrée à la nomination du comité des cinquante.

On avait retardé le scrutin de quelques heures pour laisser aux dissidents de la veille le temps d'écouter les conseils de la raison et de revenir à leur poste. Ils revinrent en effet, ramenés par M. d'Itztein, et dissimulant tant bien que mal une confusion trop méritée. Il ne restait plus qu'une seule question à résoudre. Plusieurs députés influens voulaient écrire à grands traits une déclaration de droits, une *magna charta*, comme on disait à l'église Saint-Paul. Qui pouvait, en effet, se fier complètement à l'avenir? Un jour, si la révolution est vaincue, cette grande charte sera l'idéal auquel se rattacheront les âmes d'élite. Ainsi pensait M. Biedermann de Leipzig, et il était l'organe d'une partie de l'assemblée. D'autres, au contraire, s'associant aux scrupules de M. Eisenmann, craignaient d'outré-passer leurs pouvoirs. « Gardons-nous bien, s'écriaient-ils, de nous attribuer une tâche qui n'appartient qu'au vrai parlement national! » Alors un des chefs de l'ancienne opposition libérale à Carlsruhe, M. Alexandre de Soiron, député de Mannheim, essaie au moins de faire consacrer un de ces droits fondamentaux, le plus décisif de tous, le droit de la souveraineté du peuple. Comme l'assemblée craint d'usurper la mission du futur parlement, M. de Soiron a recours à une tactique habile; il propose ce décret : « La tâche de reconstituer l'Allemagne appartient seulement et uniquement (*allein und einzig*) à l'assemblée nationale. » C'était renvoyer à l'assemblée future la discussion des droits fondamentaux, en même temps que l'on consacrait d'avance le plus important de tous ces droits. Si ingénieuse qu'elle fût, cette manœuvre ne réussit pas immédiatement, et il fallut que M. de Soiron montât plusieurs fois à la tribune pour expliquer, pour atténuer sa proposition. M. de Soiron, en effet, attaquait là une question grave; il voulait que l'assemblée toute seule, sans le concours des souverains, constituât l'unité allemande, et, excluant de cette œuvre si difficile ceux-là précisément dont il fallait se concilier l'appui, il ouvrait à la révolution les abîmes où elle s'est perdue. Des esprits sérieux pressentirent le danger; un député de Hanovre, M. Siemens, d'une voix brève et hautaine, protesta en quelques mots au nom des pouvoirs qu'on prétendait exclure. M. Welcker combattit aussi M. de Soiron, tandis que M. Jaup proposait tout simplement une déclaration de droits très généraux qui ne créait aucune difficulté pour l'avenir. Rappelé à la tribune par le discours de M. Welcker, M. de Soiron assure qu'il n'entend pas exclure les souverains; il veut seulement faire décréter le droit absolu de la future constituante; c'est elle qui décidera si elle doit agir seule ou se concerter avec les gouvernemens. Ainsi expliquée, la proposition de M. de Soiron est admise; la souveraineté du peuple est proclamée; les notables ont terminé leur mission.

C'est alors qu'on vit éclater toute la joie candide, toutes les généreuses illusions de ce premier parlement. On avait oublié déjà les tristes incidens de ces discussions orageuses; une même foi semblait réconcilier

les partis. L'unité de l'Allemagne! cette œuvre si chère, si désirée, si long-temps attendue, les notables venaient de la commencer enfin! Avec quelle cordialité sincère on vota des remerciemens à la ville de Francfort, aux cinquante et un membres du comité d'Heidelberg, à la commission des sept, au président et aux vice-présidens des notables! Des bravos répétés saluaient chacun de ces votes; l'assemblée était fière de ses quatre journées, et le vénérable M. Mittermaier, dans un discours d'adieu où respirait sa confiance habituelle, exprima le bonheur naïf et les espérances enthousiastes qui enivraient les cœurs. L'enthousiasme redoubla quand on vit les notables, marchant deux à deux, sortir solennellement de l'église Saint-Paul au milieu d'une population immense, au bruit prolongé des salves d'artillerie, au joyeux carillon de tous les clochers de la ville. La vieille cité de Francfort avait-elle jamais assisté, même pour le couronnement des empereurs, à une solennité plus radiieuse? Partout des tapisseries tendues et des bannières flottant aux fenêtres; partout les couleurs de l'empire allemand, les couleurs noir, rouge et or, brillant sur des milliers de drapeaux. Le printemps ajoutait encore ses enchantemens gracieux aux juvéniles séductions de ces heures brûlantes. L'air était parfumé, la soirée était tiède, et des processions aux torches prolongèrent fort avant dans la nuit cette fête de l'enthousiasme et de l'espoir. Ne croyait-on pas, en effet, que l'unité de la patrie serait bientôt constituée sans peine d'après le plan idéal que traçaient les docteurs? Comment ne pas se laisser gagner par cette confiance de tout un peuple? Et quoi de plus beau que de tels songes, si l'heure du réveil ne devait pas sonner!

### III.

L'élection du comité des cinquante, commencée dans la séance du 3 avril, ne fut terminée que le soir. Le résultat parut satisfaisant. Le parti démagogique n'avait pu y introduire ses chefs; M. Hecker et M. de Struve étaient exclus. D'autres membres de l'assemblée moins engagés avec les factions violentes, mais connus cependant pour la turbulence de leur esprit, M. Zitz (de Mayence), M. Schaffrath, M. le comte Reichenbach, M. d'Estér (de Cologne), n'avaient pas été plus heureux. Au contraire, des hommes éminens du parti libéral, M. Alexandre de Soiron, M. Heckscher, M. Lehne, M. Henri Simon, figuraient en première ligne sur la liste. Si M. Robert Blum y avait aussi sa place, c'est que l'éloquent député de Leipzig, je l'ai déjà prouvé, employait la plus habile diplomatie à se faire une position mixte entre les constitutionnels et les agitateurs. Dès le lendemain, 4 avril, à dix heures du matin, le comité des cinquante, succédant à l'assemblée des notables, se réunit dans la salle impériale du Roemer; il choisit M. de Soiron pour président, MM. Robert Blum et Abegg pour vice-présidens, et donna les

fonctions de secrétaires à MM. Henri Simon, Venedey et Briegleb. Une fois le bureau formé, le comité décida que ses séances seraient publiques, et qu'elles auraient lieu dans la salle du conseil législatif de Francfort. C'est là qu'on se rendit immédiatement, et les délibérations commencèrent.

Je n'ai pas à raconter en détail tous les actes du comité des cinquante : qu'il me suffise de les résumer brièvement. Le comité était chargé par l'assemblée des notables de s'entendre avec la diète et de préparer la convocation du parlement de Francfort. On peut dire qu'il remplit fidèlement cette tâche. La diète, qui avait fait sa soumission le 3 avril par l'organe de M. le comte Colloredo, essaya bien de lutter dans plusieurs circonstances contre la domination du comité; comment deux pouvoirs si différens, siégeant à côté l'un de l'autre, auraient-ils pu éviter toute occasion de conflits? Ces conflits cependant, quoique très graves au fond et de nature à arrêter des esprits plus calmes, ces conflits ne furent jamais un obstacle pour le comité des cinquante. Au moment où l'Allemagne entière était soulevée, quinze jours après les révolutions de Berlin et de Vienne, lorsque M. de Metternich était en fuite, lorsque Frédéric-Guillaume IV saluait de son balcon les cadavres des insurgés et se donnait le titre de *roi allemand* pour flatter les partisans de l'unité germanique, la diète, en vérité, ne pouvait être bien redoutable. Le comité des cinquante n'eut pas besoin de beaucoup d'efforts pour maintenir le droit révolutionnaire que lui avait transmis l'assemblée. Il y avait d'ailleurs, entre le comité et la diète, une autre réunion qui pouvait leur servir de lien et empêcher de périlleux frottemens. Dans la séance du 10 mars, c'est-à-dire trois semaines avant la réunion des notables, la diète, voulant se maintenir, s'il était possible, en face de cette assemblée qui venait prendre sa place, avait entrepris elle-même la réforme des lois qui régissent la confédération germanique. C'était une révision légale avant l'entreprise révolutionnaire des notables. La loi constitutive de 1815 prévoit la révision du règlement de la confédération et prescrit certaines formalités à cet égard: la diète décida que cette révision aurait lieu. En même temps, elle engagea les cabinets à envoyer dix-sept représentans, choisis parmi les hommes les plus populaires, pour former une sorte de comité consultatif qui aiderait la diète dans ce travail. On sait qu'il y a dix-sept votans aux conseils de la diète; les gouvernemens devaient donc avoir un envoyé officiel et un envoyé libre. Ce conseil se réunit en effet; M. de Gagern, M. Dahlmann, M. de Beckerath, M. Gervinus, en faisaient partie. Ce sont ces trois assemblées, la diète, les dix-sept et le comité des cinquante, qui ont dirigé les affaires générales du pays et travaillé à la convocation du parlement depuis le 4 avril jusqu'au 18 mai.

Cette tâche présentait plus d'une complication périlleuse. Qu'on veuille bien songer au bouleversement de l'Allemagne, qu'on se rap-

pelle la guerre civile et la guerre étrangère, les corps francs des républicains faisant irruption dans le duché de Bade, les Tchèques de Bohême décidés à faire triompher l'élément slave en Autriche et protestant contre le parlement de Francfort, enfin les hostilités ouvertes entre le Danemark et la Prusse au sujet du Schleswig. Tandis que les cinquante écrasaient les républicains dans le duché de Bade (fin avril), en Prusse ils poussaient le général Wrangel contre les Danois, afin de courtiser les passions populaires, et lui donnaient tout l'appui dont il avait besoin pour désobéir aux ordres de Frédéric-Guillaume. D'un autre côté, si les Allemands du Schleswig voulaient, malgré le Danemark, faire partie de la confédération germanique et siéger au parlement de Francfort, les Tchèques de la Bohême et de la Moravie ne cachaient plus leur désir d'enlever l'Autriche à l'Allemagne et de l'obliger à fonder un empire slave. Point d'élections pour Francfort! c'était le cri de l'insurrection en Moravie et en Bohême. Le comité des cinquante rédigeait proclamations sur proclamations; il fallut bientôt envoyer des délégués. M. de Wachter, M. Kuranda, M. Schilling, se rendirent à Prague. Ils trouvèrent la ville en feu; les Slaves étaient les maîtres, et tout ce qui s'intéressait à la cause allemande était sous le coup de la terreur. Les délégués essayèrent de parler dans les clubs; vains efforts! Au seul nom du parlement germanique, les Tchèques poussaient des cris de fureur et levaient leurs bâtons. M. Kuranda et M. de Wachter revinrent à Francfort, abattus et désespérés. Que faire? Implorer le secours de l'Autriche en faveur des Allemands de Prague? M. de Wachter le demandait expressément dans la séance du 3 mai, après avoir raconté les tristes aventures de l'ambassade. Il est trop évident que c'était demander l'impossible. Effrayée de la formation révolutionnaire du parlement, effrayée surtout des projets de l'assemblée nationale, l'Autriche, même après les journées de mars, pouvait-elle se prêter complaisamment à l'œuvre de l'unité germanique? M. de Metternich, du fond de son exil, gouvernait encore à Vienne; l'Autriche, pendant tout le mois de mai, se servit des Tchèques contre les prétentions de Francfort, de même qu'elle exploitait contre les Magyars les longues rancunes de la Croatie. Il fallut que l'insurrection des Tchèques devint tout-à-fait terrible et menagât même l'Autriche, pour que le prince Windischgraetz pût bombarder Prague. Cette extrémité ne devait se produire qu'à la fin de juin, et l'on était alors au commencement de mai. On voit quels obstacles se dressaient devant le comité des cinquante!

Y avait-il au moins une suffisante harmonie entre les cinquante et la diète? La diète, nous l'avons vu, s'était soumise, et les événements, d'ailleurs, l'avaient transformée dans un sens libéral. Telle qu'elle était toutefois, elle représentait les gouvernemens; on ne s'étonnera pas qu'elle ait épié l'occasion de revendiquer les droits des souverains et de diminuer l'autorité dictatoriale dont on avait investi d'avance la

future assemblée de Francfort. Le comité des dix-sept avait été chargé de rédiger un plan de constitution, et il l'avait communiqué à la diète dans la séance du 27 avril. Cette constitution, à laquelle avaient travaillé les partisans fougueux de l'unité germanique, était comme l'ébauche de celle qui a été votée par le parlement de Francfort, et qui, en ce moment même, incendie l'Allemagne entière. M. Dahlman, M. Gervinus, tous ces grands politiques d'université qui sacrifieraient leur pays à un système, faisaient partie du comité des dix-sept, comme ils feront partie du comité de constitution dans le sein du parlement de Francfort. Toute renouvelée qu'elle fût par l'adjonction des principaux chefs du libéralisme, la diète eut le sentiment des dangers de l'avenir, et, quoique désarmée, elle essaya une protestation. En face de la révolution qui grandissait chaque jour, elle osa se préoccuper des intérêts des gouvernemens, elle demanda que l'assemblée de Francfort ne fût pas chargée toute seule de faire la constitution de l'empire, et qu'il y eût, soit au sein du parlement, soit en dehors, un organe quelconque du droit des souverains. La diète n'indiqua pas la voie qu'il fallait suivre; seulement, dans sa séance du 3 mai, elle rédigea une adresse aux différens cabinets pour les prévenir du danger, pour les engager surtout à ne pas reconnaître l'omnipotence absolue de l'assemblée nationale. M. Welcker, plénipotentiaire du duché de Bade à la diète, prit une part importante à toute cette affaire; mais que pouvaient les efforts de M. Welcker? Les cinquante étaient bien décidés à résister, et ils avaient pour eux l'opinion publique, ils avaient cet enthousiasme de l'unité allemande qui confondait déjà républicains et réformateurs, démagogues et libéraux, et leur ouvrait la route des abîmes. C'est précisément le président des cinquante, M. Alexandre de Soiron, qui avait fait décider par l'assemblée des notables que le parlement de Francfort serait seul chargé de voter la constitution. Et puis, les hommes les plus modérés, les plus sérieux chefs de parti, n'étaient-ils pas aussi infatués que les autres du système de l'unité? M. Henri de Gagern, M. de Soiron, M. Heckscher, les trois hommes que le parti démagogique à Francfort honora de ses haines implacables, se montrèrent les plus obstinés à empêcher tout accommodement avec la diète. M. de Gagern, ministre dans le duché de Hesse-Darmstadt et membre du comité des dix-sept, désavoua officiellement la part que l'envoyé de son cabinet avait prise à l'arrêté du 3 mai. M. Heckscher, le futur ministre de l'empire à Francfort, prononça, le lendemain 4 mai, un vigoureux discours où il défendait, avec toute l'autorité de son talent, la dictature de l'assemblée constituante. Quant à M. de Soiron, il s'agissait de son œuvre, il s'agissait du droit révolutionnaire qu'il avait fait attribuer à l'assemblée; son énergique activité se multiplia. Tous enfin, sans se préoccuper des difficultés que leur réservait l'avenir, sans se demander si une

constitution débattue entre les souverains et les peuples n'aurait pas plus de chances de durée qu'une constitution arbitraire décrétée par un sénat métaphysique, ils cédèrent à l'entraînement des masses et repoussèrent toute conciliation avec les gouvernements.

Elle va donc se réunir avec toutes ses prétentions aveugles, avec tous ses droits révolutionnaires, cette grande assemblée nationale, le premier congrès des peuples allemands. Il n'y a rien auprès d'elle pour lui faire contre-poids. La passion de M. de Soiron, de M. Heckscher, de M. de Gagern, l'a emporté sur la sage prévoyance de M. Welcker. Ah! sans doute, elle a de grandes choses à accomplir. Si les cabinets de l'Allemagne avaient quelque part leurs représentans officiels, si la question de l'unité s'y débattait sérieusement, en pleine connaissance de cause, avec toute la science pratique indispensable en de telles conjonctures; si l'on voulait, en un mot, tenir compte de la réalité et ne pas constituer par décret une Germanie imaginaire, l'assemblée de Francfort, assurément, ne bâtirait pas sur le sable. Instruite de ce qui est possible, elle n'élèverait pas un édifice de fantaisie; elle ne construirait pas l'Allemagne comme le rêveur construit son système. La constitution qui sortirait de ce débat ne serait pas une œuvre impraticable, une œuvre pédante et fautive, et il ne faudrait pas donner le signal des guerres civiles pour venger l'humiliation de ceux qui l'ont votée. Grâce à l'autorité dont l'investit la confiance populaire, elle obligerait les souverains à des concessions raisonnables, et, d'accord avec eux, d'accord avec l'expérience et le bon sens, elle travaillerait à régulariser partout les libertés, en resserrant peu à peu les liens de la patrie commune. Mais non; l'esprit révolutionnaire ne l'a pas voulu ainsi. L'assemblée des notables a voté l'omnipotence du parlement, le comité des cinquante l'a maintenue, et voici le 18 mai qui s'approche. Les élections se sont faites avec calme. On a adopté presque partout le système à deux degrés, comme plus approprié à la présente situation de l'Allemagne et moins dangereux pour la tranquillité publique. Les électeurs de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe, de tous les royaumes, de tous les duchés, de toutes les villes, ont concouru avec empressement à cette formation de l'assemblée nationale. Du nord et du midi, on arrive à Francfort. Déjà M. de Soiron, dans la dernière séance du comité des cinquante, a félicité ses collègues sur leur intrépide attitude et déclaré leur mission terminée. La journée du 18 mai se lève. En présence de cette assemblée dictatoriale, en présence de cette convention qui apporte avec elle ou la glorieuse transformation du pays ou les horreurs de la guerre civile suivies du triomphe de l'absolutisme, il ne reste plus, hélas! qu'à pousser en tremblant le cri des révolutions : *alea jacta est!*

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.



---

# L'ESPAGNE

## DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

---

### I. — SITUATION EXTÉRIEURE.

*España y el vizconde Palmerston, o sea defensa de la dignidad nacional en la cuestion de los pasaportes a sir H. Lytton Bulwer, par don ADRIAN GARCIA HERNANDEZ, docteur de l'université de Salamanque. <sup>1</sup>*

---

Supposons que, le 23 février 1848, un homme fût venu dire : « Il arrivera un temps où le pays extérieurement le plus passif, intérieurement le plus désorganisé de l'Europe, et un autre pays qui, sous le double rapport de la prospérité intérieure et de l'ascendant extérieur, n'a en quelque sorte plus rien à désirer, échangeront leurs rôles. Le premier tombera dans le chaos juste à l'époque où il croira avoir épuisé et surmonté tous les genres d'épreuves; le second, pour se régénérer et s'affermir, profitera précisément de l'heure où tous les dangers seront venus l'assaillir à la fois. L'un, qui ne compte politiquement aujourd'hui dans le monde que par l'appui de deux grandes puissances, ne paraîtra jamais si fort que le jour où ce double appui lui fera défaut, et, par un contraste plus bizarre encore, l'autre ne se sera jamais trouvé plus isolé que le jour où dix peuples se soulèveront à sa voix. La société de celui-ci enfin, comme si Dieu voulait punir en elle l'abus de la science so-

(1) Madrid, 1848, imprimerie de Royo et compagnie, calle de Silva, 38.

ciale, reculera d'un bond vers les luttes de l'état sauvage, tandis que le gouvernement de celui-là verra simultanément disparaître jusqu'aux factions politiques qui sont l'inévitable cortège des situations les mieux organisées... » Je le demande : qu'aurait-on répondu à l'homme qui aurait tenu ce langage? Qu'il était prophète à bon marché. L'histoire de l'humanité n'abonde-t-elle pas en retours aussi étranges? Mais si cet homme eût ajouté soudain : « Ce déplacement de rôles, qui semble supposer le lent travail de plusieurs siècles, s'accomplira avec la rapidité d'un coup de théâtre; ce pays qui fera envie, c'est l'Espagne; ce pays qui fera pitié, c'est la France, et l'été de 1848 se lèvera sur ces horizons déplacés!... » On n'aurait vu dans cette prédiction que le rêve maladif d'un fou. Le rêve se serait pourtant réalisé mot pour mot. Cette extravagante imagination qui nous eût fait sourire, c'est toute l'histoire des six premiers mois de 1848.

Ai-je besoin de justifier un seul trait de ce tableau en ce qui concerne la France telle qu'elle s'offrait à l'observateur vers le milieu de 1848? L'état en déficit, les particuliers en faillite, la progression des charges égalant presque en rapidité, pour les particuliers comme pour l'état, l'effrayante décroissance des revenus, voilà pour notre situation matérielle. Un peuple jusqu'ici admiré, même dans ses emportemens les plus désordonnés, pour la générosité de ses passions, et qui en vient tout à coup à préméditer contre le reste de la société une attaque de grand chemin; une classe moyenne qui assiste, quatre mois durant, avec une froide curiosité à la violation des principes les plus tutélaires, et ne retrouve son héroïsme perdu que le jour où la question de civilisation ou de barbarie qui s'agite est devenue, pour elle, une question de comptoir et de mobilier, voilà pour notre situation morale. Des rois qui nous rendaient responsables de la révolution européenne, des peuples empressés à s'armer contre nous de l'idée de nationalité que nous leur avons lancée, voilà pour notre situation diplomatique. Eh bien! dans cette terrible période que limitent pour nous février et juillet, l'Espagne s'est relevée presque autant que nous nous abaissions. Brusquement isolé de la France par la chute de la famille qui personnifiait l'alliance des deux pays, le gouvernement espagnol, disait-on, n'avait plus qu'à se livrer à discrétion à l'Angleterre, qui ne manquerait pas de lui faire payer cher les mécomptes diplomatiques de 1846. Qu'a gagné cependant l'Angleterre à formuler ses prétentions? L'expulsion de son ambassadeur. La faction radicale et la faction absolutiste, qui, jusque-là, se relayaient pour attaquer la monarchie d'Isabelle, ont combiné tout à coup leurs efforts; l'Angleterre les a ostensiblement patronés, et qu'a produit ce triple assaut? Pas même l'ébranlement du ministère Narvaez. Pour la première fois, depuis cinquante ans, l'Espagne s'est montrée indépendante au dehors, calme et homogène au

dedans. L'Angleterre dévore son humiliation méritée dans un silence plus boudeur que menaçant; les bandes républicaines et montémolinistes ne semblent parcourir encore la Péninsule que pour mieux constater aux yeux de l'Europe l'indifférent dédain qu'elles rencontrent désormais dans les populations, et, au sein de la plus formidable épreuve que l'Espagne constitutionnelle ait traversée, le cabinet Narvaez a su trouver la sécurité et la liberté d'action nécessaires pour entreprendre des réformes devant lesquelles avaient dû reculer tous ses prédécesseurs. D'où lui vient cette double force? comment a-t-il déjoué les intrigues de l'extérieur? quel a été son point d'appui à l'intérieur? C'est ce que j'essaierai successivement d'expliquer, en m'étendant pour cette fois de préférence sur la question extérieure, qui, en Espagne, domine et régit tout, enraie ou précipite tout.

L'Espagne était, de tous les états du continent, celui que menaçait le plus directement l'influence de notre révolution. La Belgique, qui venait d'effectuer sa réaction libérale, l'Allemagne rhénane et l'Italie, encore dans le premier enthousiasme de leur avènement constitutionnel, marchaient déjà plus ou moins dans le lit où venait de se précipiter le torrent de février. Cette impulsion soudaine allait tout au plus accélérer leur mouvement. Mais c'est dans le sens opposé que marchait l'Espagne. Au moment même où le juste-milieu succombait à Paris, c'est le juste-milieu qui venait de triompher à Madrid. Le choc semblait d'autant plus inévitable, que le parti qui s'emparait chez nous des affaires s'était fait, tout récemment encore, une machine de guerre de l'appui donné par le gouvernement de Louis-Philippe aux modérés espagnols. Ce souvenir, joint aux menaces de propagande armée que nos clubs lançaient, dès le lendemain de février, aux monarchies européennes, devait inspirer au ministère espagnol de graves inquiétudes sur sa sûreté tant extérieure qu'intérieure. Le premier devoir de tout gouvernement sérieux, c'est de pourvoir à sa propre conservation. Le cabinet Narvaez sollicita et obtint des chambres l'autorisation de décréter tout à la fois la suspension des garanties constitutionnelles et un emprunt extraordinaire pour le cas où les circonstances l'exigeraient. J'insiste d'avance sur le caractère éventuel de cette double autorisation.

S'il prévoyait l'orage, le cabinet Narvaez était loin, je crois, d'en deviner la direction. Ce n'était ni de France, ni d'Espagne, que devait venir l'impulsion insurrectionnelle, c'était du palais de Saint-James.

Quel intérêt avait l'Angleterre à fomenter la révolution en Espagne? Au premier abord, aucun. L'Angleterre était elle-même trop ébranlée au dedans pour songer à renverser les points d'appui monarchiques qui pouvaient lui rester au dehors. L'incendie républicain, qui menaçait de la cerner, ne marchait déjà que trop vite. Quel était d'ailleurs le

grief du gouvernement britannique contre les modérés espagnols? Le concours donné par ceux-ci au renouvellement du pacte de famille. Or, ce pacte venait d'être anéanti par la brusque ruine de l'une des parties contractantes; ce grief avait disparu avec la monarchie de Louis-Philippe dans le gouffre de février. Disons plus : le mariage de M. le duc de Montpensier n'était plus qu'un accident heureux pour l'ambition britannique. Ce mariage, destiné à resserrer les liens qui unissaient les monarchies française et espagnole, ne revêtait-il pas désormais le caractère opposé, et ne devenait-il pas un gage permanent de défiance et de haine entre la France républicaine et l'Espagne monarchique? Il semblait donc qu'en principe comme en fait l'Angleterre ne pût, sous peine d'inconséquence, favoriser les agitateurs espagnols. Lord Palmerston en jugea autrement.

Lord Palmerston se dit que l'Espagne, avec les innombrables éléments de désordre qu'elle renfermait, avait peu de chances d'échapper au contre-coup d'une révolution qui bouleversait, dans le reste du continent, les situations les mieux assises. Or, si la Péninsule s'embrasait au seul contact de notre républicanisme, qu'allait-il arriver? L'échec subi en 1846 par l'influence anglaise allait se reproduire sous une forme plus définitive et plus dangereuse. A la solidarité brisée de deux familles allait se substituer la solidarité plus intime encore de deux révolutions, et cette fois ce serait le parti exalté lui-même, c'est-à-dire le parti dont s'étayait l'influence anglaise, qui se trouverait conduit à personnifier l'alliance franco-espagnole. Du même coup, l'influence anglaise pouvait ainsi perdre et le bénéfice de la chute de Louis-Philippe et son dernier point d'appui au-delà des Pyrénées. La peur est mauvaise conseillère. De crainte d'être supplanté par notre propagande révolutionnaire, lord Palmerston imagina tout à coup de prendre les devans sur elle. C'est ce qui va ressortir des faits ultérieurs. C'est la seule explication raisonnable de l'étrange note du 16 mars, qui, s'il n'y fallait voir l'expression du calcul que je signale, serait un monument d'imbécillité ou de folie. Les dieux semblaient décidément se mettre du côté des barricades, et le Caton du *Foreign-Office* jugeait infiniment habile de se mettre du côté des dieux.

Qui ne se souvient de cette fameuse note du 16 mars? Le long cri d'indignation qu'elle souleva l'été dernier dans la Péninsule trouva un écho jusqu'au sein de nos plus cruelles préoccupations intérieures. Chaque phrase de ce document était un acte de déloyauté ou une insulte. Au mépris des droits les plus imprescriptibles de l'indépendance espagnole, au mépris de cette solidarité qui doit unir de cœur ou de fait, en face d'un danger commun, tous les gouvernemens réguliers, et que j'appellerais la probité internationale, lord Palmerston accusait le gouvernement espagnol d'être *en contradiction* avec les sentimens et

les opinions du pays. Il l'engageait à « prendre conseil de la récente chute du roi des Français et de sa famille, ainsi que de l'expulsion de ses ministres, » et lui prédisait, « pour le cas où il n'adopterait pas une conduite légale et constitutionnelle, » une catastrophe analogue. Il lui conseillait enfin, ou plutôt il le sommait, — car le conseil ne venait qu'après la menace, — « d'élargir les bases de l'administration, en appelant au sein du pouvoir exécutif *quelques-uns de ces hommes qui possèdent la confiance du parti libéral*; » lisez : M. Salamanca et les autres notabilités du parti anglo-contrebandier.

Certes, le gouvernement qui offusquait à ce point les scrupules libéraux d'un ministre étranger, et qui lui arrachait une protestation si insolite, devait être coupable du plus scandaleux arbitraire. Quels étaient donc les excès commis par ce gouvernement tyrannique? Avait-il suspendu l'*habeas corpus*, ou évoqué contre les étrangers les prescriptions de l'*alien-bill*? S'était-il préparé à répondre par la mitraille aux plaintes affamées d'une autre Irlande? Avait-il condamné les journalistes opposans à montrer à M. Mitchell le chemin de la déportation? Méconnaissait-il tout au moins les prérogatives parlementaires? Comme ses deux prédécesseurs, les cabinets Pacheco et Goyena, ouvertement patronés par l'Angleterre, le cabinet Narvaez ne souffrait-il qu'avec une impatience avouée le contrôle des cortès, et les fermait-il, à l'exemple du premier? Comme M. Salamanca, le fondé de pouvoirs de l'Angleterre dans ces deux cabinets, avait-il profité de l'absence des cortès pour improviser, par voie de décrets, dans la législation, les innovations les plus graves? Rien de tout cela.

L'avènement du ministère Narvaez était une réaction modérée dans toute la bonne acception du mot. Le nouveau cabinet personnifiait un retour complet et sincère à cette légalité, à ces formes parlementaires que lord Palmerston l'accusait de violer. Son premier soin avait été de rouvrir les chambres et de suspendre jusqu'à l'approbation de celles-ci l'exécution des excentriques mesures arbitrairement décrétées, sous l'influence de M. Bulwer, par l'administration Goyena-Salamanca. Son programme était des plus larges : il promettait la liberté dans les discussions, des réformes dans l'administration, des économies dans le budget; sa conduite enfin était un modèle de tolérance. Il avait, sinon provoqué, du moins accepté et exécuté l'amnistie la plus large; il avait fait de nobles avances à Espartero, confié des postes importans à plusieurs notabilités progressistes. La majorité la plus forte et la plus homogène qui eût jamais surgi des cortès appuyait la nouvelle combinaison. L'opposition elle-même disparaissait ou tout au moins se taisait devant une politique qui ne lui laissait aucune prise, et ce calme, dont l'Espagne avait perdu depuis quinze ans l'habitude, se traduisait déjà par une intelligente sollicitude pour des intérêts jusque-là négligés,

entre autres l'agriculture, lorsque la catastrophe de février était venue brusquement substituer une question de salut à la question de progrès dont semblait pouvoir exclusivement se préoccuper le ministère Narvaez. Et à ce moment suprême quelle est encore son attitude? Cède-t-il à l'entraînement de la peur? Se hâte-t-il de décréter ces mesures violentes que légitime l'intérêt de l'ordre, et que prévoit d'ailleurs la constitution? S'abrite-t-il derrière cet irrécusable axiome de gouvernement, « qu'il vaut mieux prévenir que réprimer? » Il tombe plutôt dans l'excès contraire. Le langage, les mouvemens, les menées significatives de l'opposition extrême font pressentir à Madrid une sanglante parodie de notre révolution, et le cabinet Narvaez est le premier à vouloir que les mesures de résistance soient ajournées jusqu'à l'heure de l'attaque. Ces mesures, il n'en veut pas même la responsabilité, si légère qu'elle soit; il y associe les chambres, il fait sanctionner par celles-ci la suspension *éventuelle* de la constitution, il s'obstine, en un mot, dans la légalité quand l'illégalité est pour lui un droit, presque un devoir. Voilà la politique que lord Palmerston, le 16 mars, alors que rien encore ne l'avait fait dévier de ces scrupules exagérés de conciliation, accusait d'arbitraire et de violence! Voilà le gouvernement à qui un ministre de l'Angleterre, l'alliée officielle, sinon l'amie de l'Espagne, osait tenir un langage à peine tolérable vis-à-vis d'un despote ennemi qui se serait rendu coupable d'un attentat contre la civilisation!

Lord Palmerston, disons-le, dût sa probité politique souffrir de ce qui justifie sa perspicacité, comprenait tout le premier l'étrangeté de cette accusation. La note du 16 mars n'était pas adressée directement au cabinet de Madrid, mais bien à M. Bulwer, avec recommandation *d'attendre une occasion pour la communiquer*. Il ne pouvait s'agir ici de l'occasion matérielle, qui existe chaque jour et à toute heure pour un ambassadeur. Il ne s'agissait donc que de l'à-propos; de l'aveu de lord Palmerston, cet à-propos n'existait pas encore, puisqu'il fallait l'attendre. M. Bulwer complétait d'ailleurs, peu de jours après, la pensée du *Foreign-Office*; il avouait après coup, au duc de Sotomayor, que les conseils comminatoires contenus dans la note du 16 mars avaient pour base, non pas la conduite tenue par le gouvernement espagnol, mais bien la *prévision* (1) de la conduite qu'il serait amené à tenir. Voilà qui est significatif, et on commence à voir clair dans ces prophétiques nuages. Rapprochez les deux aveux, et nous aurons le droit de traduire ainsi la recommandation faite à M. Bulwer: « L'Espagne, je le sais, monsieur l'ambassadeur, jouit, depuis l'avènement du ministère Narvaez, d'un calme incontestable; le gouvernement espa-

(1) Lettre de M. Bulwer au duc de Sotomayor en date du 12 avril.

gnol, je le sais encore, fonctionne régulièrement et dans les limites de la plus stricte légalité; mais il arrivera indubitablement un moment où l'Espagne, comme l'Angleterre, aura à se défendre de la contagion de février, et où le gouvernement espagnol, aussi bien que le gouvernement britannique, sera forcé d'opposer des mesures exceptionnelles à des dangers exceptionnels. Quand ce moment sera venu, quand la révolte aura éclaté, quand le gouvernement aura plus que jamais besoin de cette force morale sans laquelle la résistance matérielle est moins une sauvegarde qu'un danger de plus, prononcez-vous ouvertement contre lui au nom de l'Angleterre. Cette brusque défection des seuls alliés officiels qui lui restent aujourd'hui en Europe le livrera pieds et poings liés au parti qui représente notre influence, et qui nous paiera ce service par un redoublement de docilité. » Il faut choisir entre cette interprétation ou l'absurde, entre un non-sens ou un guet-apens, et on va voir de quel côté sont les présomptions.

La note du 16 mars arrive vers le 21 à Madrid. M. Bulwer n'en souffle pas mot au gouvernement espagnol; mais, par un instinct de divination bien singulier, les groupes d'agitateurs qui stationnent, depuis la nouvelle des événemens de février, à la Puerta-del-Sol sont déjà au fait des sentimens du *Foreign-Office*. La publication des pièces de l'enquête prouvera plus tard que les agitateurs tenaient leurs renseignemens de bonne source : M. Bulwer assistait dès cette époque aux réunions des sociétés secrètes (1). Des émissaires parcourent les faubourgs. L'argent a raison du flegme proverbial des *manolos*, que la promesse des sympathies britanniques ne suffit pas à électriser, et, le 26 au soir, Madrid voit pour la première fois des barricades.

Je n'ai pas à raconter les incidens de cette échauffourée (*jarana* : c'est ainsi que l'a baptisée le dédain du peuple espagnol) : l'avortement en fut complet. Au premier cri des insurgés, la population, que la beauté du jour avait jetée tout entière sur les promenades, disparut comme par enchantement. Le mouvement se trouva donc, dès le début, complètement isolé. Ce n'est pas faute d'acointances politiques. Les cris les plus disparates sortaient des groupes d'insurgés; chaque opinion, depuis le montemolinisme le plus foncé jusqu'à la république la plus écarlate, pouvait y reconnaître son mot d'ordre, et, comme si l'émeute avait pris à tâche de symboliser l'incroyable tohu-bohu de l'opposition espagnole, chacune de ces opinions s'y fractionnait à l'infini. Les exaltés proprement dits formaient à eux seuls quatre écoles bien distinctes : celle qui se contentait de l'expulsion de la reine-mère et du général Narvaez, celle qui redemandait la constitution de 1812, celle qui voulait le suffrage universel, celle enfin qui rêvait la fusion

(1) Un rapport du chef politique de Madrid dénonçait, dès le 21 mars, au gouvernement ce fait grave.

des deux royaumes de la Péninsule avec un prince de Portugal sur le trône. Les républicains, divisés en unitaires et en fédéralistes, se subdivisaient en terroristes, en socialistes et en modérés, sans parler des demi-teintes et des quarts de teinte. Le drapeau montemoliniste, rendons-lui cette justice, tranchait sur les deux autres par la sobriété de ses couleurs; il ne représentait (le croirait-on?) que trois programmes : le *rey neto*, Montemolin avec la constitution de 1812 et Montemolin avec la constitution de 1837. Ces douze partis (n'en ai-je compté que douze?) s'ébranlaient aux ordres d'un état-major non moins bigarré et où d'anciens officiers carlistes coudoyaient les professeurs de barricades expédiés, dit-on, par nos clubs. L'anarchie est presque aussi impuissante à détruire qu'à fonder; la défaite des insurgés était inévitable. Peu s'en était fallu cependant qu'une coalition sérieuse ne sortît de ce ridicule fouillis d'opinions. La pensée première du mouvement était parfaitement concertée; « mais, au dernier moment, il y eut division d'avis entre les chefs de la conspiration. Les personnes à qui obéissait la populace ne donnèrent pas d'ordres généraux; par conséquent, il ne put pas y avoir d'organisation. » J'ai dû citer textuellement ce témoignage : il porte un de ces cachets de certitude qu'on ne simule pas. Qui en était l'auteur? quel était l'homme qui, le 28 mars (car c'est la date de ces paroles), le 28 mars, c'est-à-dire deux jours après les événemens et alors qu'aucune des révélations de l'enquête n'avait pu encore transpirer, était si bien au fait des détails les plus minutieux de la conspiration? C'était M. Bulwer écrivant à lord Palmerston!

La victoire de l'ordre avait été facile, elle sut être clémente. Pour la première fois, dans cette Espagne si insoucieuse du sang versé et où il semblait de règle, pour tous les partis, que le bourreau vînt chaque fois remplir le vide laissé par l'inter règne des garanties constitutionnelles, l'état de siège se limita à quelques arrestations préventives. Le vote qui avait d'avance légalisé ce régime exceptionnel, la longanimité imprévue avec laquelle le gouvernement espagnol en usait, le contraste de cette modération avec la gravité des dangers courus, dangers que M. Bulwer s'exagérait à lui-même plutôt qu'il ne se les dissimulait, puisque, de son aveu, l'avortement de l'insurrection provenait d'un simple malentendu, tout semblait conjuré pour donner un démenti minutieux aux scrupules anticipés qu'avait affectés lord Palmerston. M. Bulwer le comprend tout le premier : il guette quatorze jours entiers cette *occasion opportune* qui, d'après les instructions du *Foreign-Office*, doit servir de prétexte à la remise de la note; il espère qu'au bruit croissant de la révolution européenne le gouvernement espagnol cédera à un légitime effroi, usera jusqu'aux dernières limites des pouvoirs extraordinaires que lui ont conférés les cortès. Attente vaine : le ministère espagnol continue à se retrancher dans une quiétude dés-



espérante; l'occasion n'arrive pas. Eh bien! M. Bulwer provoquera l'occasion. La rumeur générale implique dans le complot du 26 quelques hommes marquans du parti exalté : M. Bulwer affiche des relations quotidiennes avec ces hommes. Plusieurs insurgés se sont réfugiés à l'ambassade anglaise : M. Bulwer se fait, au vu et su de Madrid, l'entremetteur de leurs relations avec le dehors. Le gouvernement espagnol affecte de ne pas voir ces manœuvres, sans doute pour ne pas trop divulguer l'isolement où le jette la défection de son dernier allié monarchique en Europe : M. Bulwer ne laissera pas l'ombre d'une excuse à cette feinte sécurité; par un procédé inoui dans les annales diplomatiques, la note comminatoire de lord Palmerston, dont le gouvernement n'a pas encore entendu parler, est livrée presque textuellement par M. Bulwer à un journal, et ce journal, c'est le *Clamor publico*, l'organe le plus violent de l'opposition révolutionnaire. La provocation est-elle assez claire cette fois? Les sympathies de l'ambassade anglaise pour les séditeux ne sauraient plus être un doute pour personne. Le cabinet Narvaez n'a plus aucun intérêt à se dissimuler et à dissimuler à la nation qu'il a à Madrid deux adversaires à combattre au lieu d'un; ce surcroît de dangers lui impose un surcroît de précautions et de mesures rigoureuses qui vont enfin fournir un prétexte à la remise de la fameuse note... Peine perdue! le gouvernement espagnol persiste dans son apparente impassibilité.

Il faut cependant en finir. Le temps presse. L'insurrection avortée du 26 mars se réorganise à l'ombre même de l'état de siège pour tenter cette fois un vaste coup de main; ses agens, à Perpignan et à Bayonne, sont déjà en relations suivies avec nos clubs. Si l'Angleterre se laisse devancer, si elle ne se place pas à temps à la tête du mouvement révolutionnaire par une rupture éclatante avec le gouvernement espagnol, c'en est fait des calculs du *Foreign-Office*. La note sera donc remise, et après tout qu'importe de sauver les apparences? Moins cette étrange injonction sera motivée, plus on y verra de malveillance systématique, et plus elle sera méritoire aux yeux de la révolution. Ainsi raisonne évidemment M. Bulwer; car, non content de transmettre, le 9 avril (1), au duc de Sotomayor cette note, déjà si inconvenante en elle-même, et dont la signification se trouvait si profondément aggravée par son inopportunité, par l'attitude de l'ambassade anglaise, par la communication anticipée faite au *Clamor publico*, M. Bulwer y joint en son

(1) La date officielle est du 7; mais la dépêche de M. Bulwer ne fut adressée en réalité au duc de Sotomayor que le 9. Dans ce délai de quatorze jours, qui s'était écoulé depuis l'insurrection, M. Bulwer et lord Palmerston avaient eu amplement le temps de se concerter, ce qui suffirait à démontrer, à défaut même d'autres preuves, que M. Bulwer n'avait pas agi ici à la légère et de son propre mouvement, comme ont voulu l'insinuer plus tard quelques amis du chef du *Foreign-Office*.

propre nom un commentaire encore plus impérieux. Un roi d'Honolulu convaincu de rébellion envers le protectorat britannique n'entendrait pas du résident anglais des injonctions plus dures que celles qu'adressait ici M. Bulwer au gouvernement régulier d'une nation forte et libre. L'agent de lord Palmerston sommait arrogamment le ministère espagnol « de réunir *sans délai* les cortès; » et ce n'est pas au ministère seul, c'est au principe monarchique même qu'il s'en prenait : « Le cabinet de Madrid, disait-il, ne doit pas oublier que ce qui a spécialement distingué la cause d'Isabelle II de celle de son *royal concurrent*, c'est la promesse de liberté constitutionnelle inscrite sur les bannières de sa majesté catholique. » Voilà, certes, qui était catégorique : l'administration Narvaez n'avait plus qu'à choisir entre la levée de l'état de siège, qui allait la livrer pieds et poings liés aux entreprises démagogiques, et l'adhésion de la Grande-Bretagne à la cause carliste, entre la république rouge et le *rey neto*. Le *Foreign-Office* trouvait également son compte dans l'une et l'autre solution. M. Bulwer pouvait-il trahir plus naïvement le but caché des scrupules libéraux si bruyamment affichés dans la note du 16 mars ?

Cette fois, c'était trop de moitié. La dignité de la réponse allait dépasser l'audacieuse inconvenance de l'attaque. Si je ne craignais de m'engager dans des citations sans fin, je voudrais traduire en entier cette réponse du duc de Sotomayor. Le ministre des affaires étrangères dédaignait de réfuter les accusations calomnieuses de la note du 16 mars, qui, dans tous les cas, disait-il, n'étaient pas de la compétence de lord Palmerston, et dont la reine et les cortès avaient seuls droit de se saisir. Puis, comblant d'un mot la distance que lord Palmerston avait essayé de mettre entre le gouvernement espagnol et le cabinet britannique, il retournait contre le *Foreign-Office* lui-même, et cette fois en touchant juste, les récriminations vides et mensongères de la note : « Que dirait lord Palmerston et que dirait votre seigneurie même, si le gouvernement espagnol avait la prétention de qualifier les actes administratifs du cabinet britannique et de lui recommander une modification de politique intérieure ou l'adoption de mesures plus humaines et plus libérales envers la malheureuse Irlande? Que dirait-il, si le représentant de sa majesté catholique à Londres osait s'exprimer dans des termes aussi durs que ceux qu'emploie votre seigneurie sur les mesures exceptionnelles de répression par lesquelles le gouvernement anglais se prépare à repousser l'agression dont il se voit menacé dans ses propres domaines? Que dirait-il si le gouvernement espagnol réclamait, au nom de l'humanité, plus de commisération et de justice envers les malheureux Hindous? Que dirait-il enfin, si nous lui rappelions que les faits récemment survenus dans le continent offrent une leçon salutaire à tous les gouvernements, sans excepter

celui de la Grande-Bretagne, et qu'il serait dès-lors opportun d'appeler aux affaires l'illustre Robert Peel, l'habile homme d'état qui, après avoir conquis dans son pays la faveur générale de l'opinion, a su encore se concilier les sympathies et l'estime de tous les gouvernemens européens? Il dirait ce que, par les mêmes motifs et non sans moins de raison, dit aujourd'hui le gouvernement espagnol : Qu'il ne reconnaît à aucune puissance ni le droit ni le pouvoir de lui imposer des règles de conduite et de se permettre des récriminations qu'il repousse comme attentatoires à la dignité d'une nation indépendante et libre. Animé donc de ces sentimens, qui sont inséparables du point d'honneur espagnol (*hidalguia*), inséparables de toute politique qui se respecte, le gouvernement de sa majesté catholique ne peut s'empêcher de protester de la façon la plus énergique contre le contenu des dépêches de lord Palmerston et de votre seigneurie, et, considérant qu'il ne peut les conserver sans détriment pour sa dignité, il les renvoie ci-jointes à votre seigneurie. Il déclare par la même occasion que, s'il arrivait une autre fois que votre seigneurie ne se limitât pas dans ses communications officielles aux points de droit international et prétendît, outrepassant les bornes de sa haute mission, se mêler des affaires particulières du gouvernement espagnol, je me verrais dans la nécessité de lui renvoyer ces communications sans autre réponse. »

La rupture était complète, et M. Bulwer semble effrayé tout le premier d'avoir si bien réussi. Jamais depuis cinquante ans, même aux époques où l'Espagne pouvait se retrancher dans notre alliance, langage plus fièrement explicite n'avait répondu aux exigences anglaises, et c'est au moment où l'incendie républicain lui coupait toute issue sur le continent que le gouvernement espagnol osait ainsi brûler ses vaisseaux. Que dira-t-on au *Foreign-Office* de cette révolte inouïe? Lord Palmerston ne sera-t-il pas tenté de croire que la force pourrait bien être ici du côté de l'audace, et ne désavouera-t-il pas, pour atténuer l'échec de sa politique, l'agent qui l'avait si profondément engagé? A tout hasard, M. Bulwer juge prudent de pallier la crudité de sa dépêche du 9. Il adresse au duc de Sotomayor une série d'explications embarrassées et maladroites. Il était trop tard. Le duc de Sotomayor prend acte des aveux de M. Bulwer, en maintenant ses propres déclarations, et, n'ayant plus de motif de persister dans l'attitude du dédain qui ne discute pas vis-à-vis d'un adversaire qui descend lui-même de la menace à la discussion, il saisit cette occasion pour relever point par point l'odieux des procédés, l'étrangeté des prétentions du *Foreign-Office*.

En même temps qu'il essayait, mais en vain, d'amortir provisoirement l'affaire du côté du gouvernement espagnol, M. Bulwer affectait, vis-à-vis de son gouvernement, un langage qui, dans le cas d'un chan-

gement de tactique chez celui-ci, devait mettre à couvert la responsabilité de l'ambassadeur. Fait significatif et qui réfute d'avance l'excuse invoquée après coup en faveur de lord Palmerston, c'est M. Bulwer, accusé plus tard d'avoir compromis le *Foreign-Office* par sa légèreté et son emportement, qui donnait ici à son chef un conseil implicite, mais éloquent, de modération. C'est lui qui, dans sa dépêche du 10 avril, discutant les résultats probables du triomphe de la révolution à Madrid, écrivait ces paroles : « Il n'est pas douteux que la confusion sera grande, car ceux des personnages de quelque importance que la police a laissés tranquilles se sont rendus suspects à leur propre parti. Il arrivera donc ceci, que les hommes importans du parti, tant ceux qu'on a arrêtés et éloignés que ceux qui sont restés tranquilles dans leurs demeures, seront impuissans à calmer le tumulte et à régulariser le désordre de la victoire populaire. » M. Bulwer ne veut, on le voit, dissimuler à son chef ni l'imminence d'une révolution (ce qui était, par parenthèse, une nouvelle apologie des précautions prises par le gouvernement espagnol), ni les terribles probabilités qu'amènera la *victoire populaire*. Quoi qu'on lui ordonne, M. Bulwer se lave d'avance les mains du sang versé. Scrupules bien imprévus de la part de M. Bulwer, mais à coup sûr légitimes ! Si l'agent, le simple agent, qui a ici un affront personnel à venger, et qui, dans la manifestation de ses rancunes, peut, à la rigueur, s'appuyer sur la lettre des instructions antérieures du *Foreign-Office*, hésite ainsi, au moment de frapper le dernier coup, devant les conséquences de sa complicité avec l'émeute républicaine, que fera lord Palmerston, lui, le gardien de l'honneur diplomatique de l'Angleterre, lui, l'organe et le représentant direct du seul pays qui ait su résister à la fièvre révolutionnaire du jour, et que la Providence semble avoir désigné pour remplir, au sein de l'universelle anarchie, le magnifique rôle de modérateur ; lui, enfin, dont l'amour-propre n'est pas visiblement engagé dans le débat, et qui trouve un prétexte honorable de rétractation dans les termes conditionnels de sa note du 16 mars ?

Ce qu'il fera ? Il relèvera l'audace défaillante de M. Bulwer, il revendiquera une solidarité pleine, entière, définitive avec M. Bulwer, avec l'homme qui a osé prêter à la conspiration républicaine le patronage officiel de l'Angleterre. Dans sa réponse du 20, lord Palmerston approuvait sans réserve la conduite de l'agent britannique, et il prenait sur lui, pour rendre cette approbation plus encourageante et plus efficace, de la donner au nom du cabinet tout entier. Ce n'est pas tout : sans même attendre les explications du gouvernement espagnol, comme s'il craignait de laisser à celui-ci le temps d'enlever tout prétexte d'irritation à l'Angleterre, comme s'il avait hâte de saisir au vol une occasion de rupture laborieusement préparée, il enjoignait à M. Bulwer

de notifier au duc de Sotomayor la teneur insultante de cette approbation.

Faut-il cependant l'avouer? il me répugne tout le premier de croire à la triste préméditation qui ressort de cette série de faits. On a tant abusé dans certaine école des vieilles récriminations contre le machiavélisme de la diplomatie anglaise, contre son inexorable parti pris d'égoïsme, contre son mépris du droit dès que le profit cesse d'être à côté du droit; il y a, dans ce thème déclamatoire, tant de niaise injustice entre un petit nombre d'assertions motivées, que je crains, malgré moi, d'ajouter ici une page ridicule de plus à cette ridicule histoire des crimes de l'Angleterre. En vain je me dis que la note du 16 mars serait absurde, si elle ne prouvait pas chez lord Palmerston le parti pris de pactiser avec les révolutionnaires espagnols; que la dépêche annexée, le 9 avril, par M. Bulwer à la note du 16 mars et la communication anticipée de ce document au *Clamor publico* seraient absurdes, s'il n'y fallait pas voir une adhésion officielle de l'ambassadeur britannique à la cause de l'insurrection; que le langage tenu, le 20 avril, par lord Palmerston serait enfin absurde, si on refusait de considérer ce langage comme l'aveu brutal, définitif, de cette étrange attitude politique: je ne sais, malgré tout, quel instinct d'incrédule équité se révolte au fond de mon esprit contre cette accumulation de preuves. Comment croire que le *Foreign-Office*, qui combattait, dès cette époque, en Allemagne, en Italie, en Hongrie, les écarts de l'esprit révolutionnaire, et qui patronait ouvertement, en Portugal, un ministère bien autrement *modéré*, bien autrement hostile aux radicaux que le gouvernement espagnol, dérogeât systématiquement à cette ligne de conduite vis-à-vis de celui-ci? J'aime mieux tout attribuer au hasard ou plutôt aux involontaires entraînemens de cet esprit primesautier, de cette irritabilité excessive, qui gâtent parfois les éminentes qualités de lord Palmerston. En écrivant la note du 16 mars, le noble lord songeait sans doute aux bombardemens, aux horribles exécutions militaires ordonnés, six ans auparavant, par son protégé Espartero. Pouvait-il supposer que le gouvernement légitime et normal de 1848 serait de meilleure composition pour la révolte que le gouvernement faible et contesté de 1842? Un sentiment d'humanité a donc, admettons-le, dicté seul cette note. L'incorrigible légèreté de M. Bulwer a fait le reste, et, si le *Foreign-Office* a si vivement épousé les griefs de M. Bulwer, c'est que le procédé un peu sommaire du duc de Sotomayor n'a, dès le premier moment, apparu à lord Palmerston que par son côté blessant. Que le duc de Sotomayor consente à excuser, à expliquer, à légitimer ce procédé, qu'il en appelle des susceptibilités de lord Palmerston à sa loyauté et à sa justice, et celui-ci, heureux qu'on lui offre une occasion honorable de rentrer, vis-à-vis de l'Espagne, dans la ligne de conduite qu'impo-

sent au *Foreign-Office* l'intérêt bien entendu et la dignité de la politique anglaise, acceptera à coup sûr ces avances, répondra à cet appel conciliant. Je m'arrête. Il était dit que lord Palmerston prendrait lui-même à tâche d'interdire ici toute supposition bienveillante. C'était bien un appel calculé à l'anarchie, un froid guet-apens qu'avait prémédité le chef du *Foreign-Office*. C'est l'impossible qui a raison.

Les avances du gouvernement espagnol ne se font pas attendre. Dès le 15 avril, le duc de Sotomayor avait recommandé à M. Isturitz, ambassadeur à Londres, d'exposer à lord Palmerston la nécessité et la convenance du remplacement de M. Bulwer, et le ministre espagnol, sans dévier de l'attitude ferme et digne qu'il avait prise dans le débat, basait sa demande sur des raisons de nature à désarmer la susceptibilité la plus ombrageuse. Ce n'est pas au nom de l'honneur espagnol outragé, ce n'est pas comme réparation, c'est au nom des sympathies du cabinet de Madrid pour l'Angleterre et dans l'intérêt des bonnes relations des deux pays que le duc de Sotomayor demandait le rappel de l'envoyé britannique. Le gouvernement espagnol pouvait se faire justice à lui-même; il la sollicitait. Il pouvait réclamer satisfaction pour le passé, et ne réclamait que sécurité pour l'avenir. Il pouvait tout au moins exiger, et il priait. Il pouvait en appeler au droit des gens, et n'en appelait qu'au bon vouloir du gouvernement anglais, laissant ainsi d'avance à celui-ci tout l'honneur d'une loyale initiative. Il pouvait faire remonter enfin à lord Palmerston la responsabilité entière du guet-apens diplomatique du 9 avril, et donner au chef du *Foreign-Office*, devant la Grande-Bretagne et l'Europe, le rôle d'accusé : il lui donnait spontanément le rôle de juge, et personnifiait tous les griefs de l'Espagne en M. Bulwer seul... Vains efforts! l'Espagne se faisait ici l'avocat de lord Palmerston contre lui-même. Pour unique réponse aux avances si conciliantes de MM. de Sotomayor et Isturitz, lord Palmerston renouvelait l'approbation donnée à M. Bulwer et signifiait que la présence de celui-ci était nécessaire en Espagne.

Ne fallait-il pas que l'envoyé anglais achevât son œuvre à Madrid? L'encouragement (1) si explicite donné à M. Bulwer avait singulièrement ranimé son zèle, un instant indécis; aussi l'œuvre allait vite : le 7 mai, une partie de la garnison de Madrid donnait, à l'appel de quelques sous-officiers, le signal d'une nouvelle insurrection, et cette fois le triomphe de l'ordre était chèrement acheté. Le capitaine-général de Madrid était au nombre des morts. D'où étaient sortis les quelques bourgeois qui avaient apparu l'arme au poing au milieu des soldats insurgés? De l'ambassade anglaise, où ils s'étaient réfugiés depuis le

(1) Par une coïncidence significative, bien qu'on ait voulu la présenter plus tard comme fortuite, M. Bulwer recevait à la même époque la décoration de l'ordre du Bain.

mouvement du 26. D'où étaient sortis les encouragemens donnés aux soldats insurgés? De l'ambassade anglaise encore, comme l'enquête l'a révélé; de l'ambassade anglaise, qui leur avait fait distribuer de l'argent et leur avait promis asile en cas d'insuccès.

Dès le lendemain, sans menaces, sans récriminations (car à quoi bon frapper qui n'a plus droit de se défendre?), le duc de Sotomayor, par une lettre écrasante de froide courtoisie, invitait M. Bulwer, dans l'intérêt de sa propre sûreté, à quitter Madrid dans un délai de vingt-quatre heures. Quelqu'un devait prendre la chose plus froidement encore que M. de Sotomayor : c'était M. Bulwer, lequel répondait, avec une magnifique indifférence, qu'en effet la résidence de Madrid commençait à lui déplaire, et qu'il profiterait tôt ou tard, mais à ses heures, des passeports que voulait bien lui envoyer le duc de Sotomayor. Tant de quiétude et d'audace dans le flagrant délit étaient vraiment inexplicables. Huit jours plus tard, des rapports simultanément adressés au gouvernement espagnol par les autorités des provinces basques, de Valence, de Carthagène, de Murcie, d'Alicante, de Séville, donnèrent le mot de cette énigme.

Dans les provinces basques venait de se manifester une fermentation inquiétante, et l'*influence* qui avait suscité les troubles de Madrid était signalée comme dirigeant le mouvement. Sur le littoral du midi et de l'est, l'apparition de deux agens de M. Bulwer avait coïncidé avec des préparatifs non équivoques d'insurrection. Les instructions données à ces agens, je ne parle que des instructions officielles, de celles qui étaient écrites au point de vue d'une publicité possible, étaient significatives. L'un d'eux, le colonel Fitch, recevait, par exemple, de M. Bulwer, à la date du 2 mai, entre autres recommandations, celle-ci : « Vous parcourrez la côte jusqu'à Valence, en recueillant tous les renseignemens propres à m'éclairer sur les dispositions morales de ces provinces. » Quel intérêt légitime, avouable, pouvait avoir l'ambassade anglaise à faire la police de l'esprit public des provinces méridionales? Le voici. En même temps que le colonel Fitch se dirigeait vers le littoral de l'est, un bateau à vapeur anglais tournait sa proue vers le même point et jetait l'ancre en vue de Torre Vieja. Ce vapeur était chargé d'armes, et l'on comprend que l'utilité de cette singulière cargaison dépendait plus ou moins des « dispositions morales » de la population côtière. Derrière le colonel Fitch et le colonel Jordan, son auxiliaire, de petites bandes factieuses sortaient de terre comme par enchantement. Les nombreux contrebandiers du *campo de San-Roque* et de la *Serrania de Ronda* se livraient à des mouvemens inaccoutumés, s'annonçant l'un à l'autre qu'ils allaient recevoir « des armes et de l'argent, » et que Séville donnerait *dans deux jours* le signal du *pronunciamento*.

Dans la province d'Alicante, le *cabecilla* Bas disait aux populations, qu'il cherchait à soulever, que « l'affaire était sûre, puisque M. Bulwer en prenait la direction. » Le *cabecilla* Carsi annonçait, de son côté, que M. Bulwer « aiderait l'insurrection par mer. » A Alicante même, des hommes connus par leurs relations avec M. Bulwer promettaient à l'insurrection l'appui de la marine anglaise. Dans la province de Valence, le *cabecilla* Sendra allait annonçant partout que l'Angleterre le soutenait, et qu'un colonel anglais « devait lui faire un envoi d'armes de Gibraltar. » L'apparition d'une croisière espagnole, disons-le en passant, vint déranger les calculs de Sendra, qui aussitôt disparut. Les insurgés n'étaient pas, du reste, ici les plus impatients. Dès le 10 mai, un navire anglais, venant d'un port de la Grande-Bretagne et passant en vue de Carthagène, hélait une barque espagnole pour demander « si la reine Christine était encore à Madrid, si le général Narvaez continuait d'être à la tête du gouvernement, et si l'insurrection de Barcelone et des autres provinces n'avait pas encore éclaté. » Étrange prescience ! On savait donc d'avance en Angleterre que la nouvelle de l'insurrection de Madrid pouvait arriver à Carthagène le 10 et que cette insurrection éclaterait par conséquent le 7 ? Le 12 mai enfin, un bataillon de la garnison de Séville faisait écho, mais sans plus de succès, au soulèvement militaire de Madrid, dont l'issue n'était pas encore connue. Ici nous voyons décidément très clair. Ce n'est plus seulement l'influence de M. Bulwer qui va apparaître derrière les révolutionnaires, c'est sa main, son nom, sa propre signature.

Qui commandait le bataillon révolté de Séville ? Une créature de M. Bulwer, comment dirai-je cela ?... son beau-frère par le cœur et l'alcôve. La politique espagnole serait inintelligible, si l'on ne se résignait à soulever parfois un coin de mantille. Aussi bien je n'ai commis cette indiscretion qu'après les dépêches diplomatiques et les journaux. Cet officier devait son grade à la protection de M. Bulwer. Il se montrait reconnaissant. C'est au nom de M. Bulwer, c'est en montrant les lettres de M. Bulwer, auquel, avait-il eu la franchise de dire dans sa harangue, l'unissaient « les plus intimes relations ; » c'est en protestant enfin que l'Angleterre se chargeait de propager l'insurrection dans le reste de l'Espagne, que le commandant Portal, puisqu'il faut le nommer, était parvenu à soulever le corps placé sous ses ordres. Comme pour mieux symboliser le but éminemment, exclusivement anglais du mouvement, le bataillon de Portal avait dirigé ses premières tentatives contre la demeure du duc et de la duchesse de Montpensier, qui venaient d'arriver à Séville. Les illustres proscrits avaient déjà reçu à Londres, où ils s'étaient réfugiés après février, un accueil indigne. Lord Palmerston leur avait brutalement refusé les moyens de se rendre



directement en Espagne. Les rancunes du *Foreign-Office* devaient, comme on voit, les poursuivre jusqu'au terme du périlleux pèlerinage que cet odieux refus leur avait imposé.

Voilà donc le secret de la mystérieuse confiance de M. Bulwer. Au moment même où le gouvernement espagnol se félicitait d'avoir étouffé la révolution au centre, la révolution, d'après les calculs de M. Bulwer, allait éclater simultanément à toutes les extrémités, et le cabinet Narvaez, emprisonné dans ce cercle menaçant, devait le premier demander grâce. La déception fut cruelle pour l'agent britannique; l'incendie qu'il avait mis deux mois à préparer n'avait duré que le temps nécessaire pour éclairer la main qui tenait la torche. En présence de cet échec décisif, M. Bulwer ne se fit plus trop prier, et quitta enfin Madrid.

M. Bulwer n'était pas plus tôt parti, que tout changeait de face en Espagne. Madrid renaissait, pour ainsi dire, à sa vie normale. La fiévreuse inquiétude, les vagues terreurs qui, depuis le 26 mars, surtout depuis le 7 mai, agitaient les habitans, et qui se traduisaient par l'interruption complète des affaires, avaient disparu avec l'homme qui en était la cause vivante. L'état de siège, la suspension des garanties constitutionnelles, ne se révélaient plus que par la sécurité insolite de la population et par l'absence significative des principaux meneurs progressistes, qui avaient jugé prudent de prendre des passeports anglais en même temps que M. Bulwer prenait ses passeports espagnols. Enfin, comme si tous les succès devaient couronner à la fois la patiente, mais vigoureuse attitude du cabinet de Madrid, les journaux de Londres lui apportaient l'approbation anticipée de l'opinion et du parlement anglais.

J'avais hâte de sortir de ces tristes détails. Non, l'odieuse intrigue élaborée au *Foreign-Office* n'avait pour complice ni l'Angleterre, ni son gouvernement. Avant même d'en connaître l'issue, sans vouloir prendre conseil du succès ou de la défaite, à la simple révélation des premières dépêches échangées entre M. Bulwer et le duc de Sotomayor, la Grande-Bretagne avait protesté par toutes ses voix contre l'étrange attitude de l'ambassade de Madrid. Aux applaudissemens prolongés de la chambre haute, lord Stanley et lord Aberdeen désavouaient, l'indignation aux lèvres, le rôle que faisaient jouer à l'Angleterre lord Palmerston et M. Bulwer; ils déclaraient que l'Espagne n'aurait pu, sans se déshonorer, subir les prétentions outrageantes du *Foreign-Office*, et ils sommaient celui-ci de couvrir l'honneur britannique par une rétractation loyale. Dans la chambre des communes, une enquête était impérieusement exigée et allait être poussée jusqu'aux dernières limites, sans l'empressement généreux de sir Robert Peel à étouffer un débat

qui n'aurait écrasé lord Palmerston qu'en faisant jaillir de compromettantes révélations sur tout l'ensemble de la politique anglaise. Au banc ministériel enfin, le marquis de Lansdowne, démentant formellement l'approbation que lord Palmerston avait pris sur lui de donner à M. Bulwer « au nom du gouvernement tout entier, » exprimait le profond regret de celui-ci sur l'usage que cet agent avait fait de ses instructions.

L'honneur de l'Angleterre est à peu près sauf, mais non son influence, du moins cette influence absorbante et tracassière qui avait pour but l'isolement politique et commercial de l'Espagne, pour prétexte les services rendus, pour moyen l'alliance des progressistes constitutionnels. La chute de Louis-Philippe, en plaçant le gouvernement espagnol dans l'alternative de subir le protectorat britannique ou de rester seul entre les attaques combinées de l'opposition du dedans et de la propagande républicaine du dehors, semblait offrir à cette influence, jusque-là éludée plutôt que contestée, l'occasion d'un triomphe définitif et sans partage : fait bizarre ! elle aura précisément péri par là. Lord Palmerston s'est cru dispensé de tout ménagement en face de l'isolement subit du gouvernement espagnol, et c'est dans ce surcroît de dangers que l'indépendance péninsulaire a trouvé son salut. Non content de dominer le cabinet de Madrid, lord Palmerston a voulu l'écraser, et celui-ci a puisé dans le sentiment d'un péril suprême l'énergie d'un suprême effort. Non content d'exploiter, comme en 1840, les susceptibilités politiques de l'opposition constitutionnelle, lord Palmerston s'est audacieusement armé du montemolinisme et des idées républicaines, et a condamné par là cette opposition à la neutralité, en lui enlevant tout prétexte honorable d'accepter le concours britannique. Cette abstention forcée des progressistes parlementaires n'a pas peu contribué à l'insuccès des deux insurrections. Non content d'utiliser les circonstances qui asservissaient de fait l'Espagne à l'Angleterre, lord Palmerston a cru frapper un coup décisif en proclamant cet asservissement en droit, et le droit s'est écroulé avec le fait. Pour sauver l'ascendant moral de l'Angleterre en Europe, whigs et tories, parlement et gouvernement, se sont vus réduits à désavouer les brutales prétentions du *Foreign-Office*, à proclamer la gratuité des services rendus, à constater l'autonomie pleine et entière de la Péninsule. Chaque menace du *Foreign-Office* se sera donc transformée en garantie. Si la secousse de février n'a servi qu'à équilibrer l'édifice chancelant de la monarchie espagnole, si les principes même qu'invoquait le gros de l'opposition progressiste pour excuse de son anglomanie la rivent désormais à une politique nationale, si l'Espagne a conquis enfin avec son repos intérieur sa liberté d'action à l'extérieur, si le gouvernement d'Isabelle

s'est vu délivré du même coup des inconvéniens nouveaux et des inconvéniens anciens de l'alliance anglaise, de ceux qu'il repoussait comme de ceux qu'il était résigné à subir, de prétentions qu'il ne pouvait tolérer et d'une reconnaissance à laquelle il n'aurait pas osé de lui-même se soustraire, c'est aux audacieuses manœuvres de lord Palmerston qu'il faut faire honneur de ce triple résultat.

Je n'ai plus besoin de justifier l'étendue que j'ai donnée ici à l'incident Bulwer. Cet incident, presque inaperçu et déjà oublié, n'est rien moins que le point de départ de la régénération de la Péninsule. Il eût pour elle tout le passé et domine tout l'avenir, son avenir extérieur surtout. Je m'explique. Il n'y a pour tout pays que deux moyens d'influence extérieure : l'épée ou le comptoir, la force qui impose ou l'intérêt qui lie, un puissant état militaire ou un large système d'alliances douanières qui, en appelant sur le marché national le commerce de tous les pays voisins, provoque ces pays à se surveiller l'un l'autre, à neutraliser leurs visées individuelles de prépondérance, à lutter de complaisance et de ménagemens vis-à-vis de la puissance qui leur a ouvert ce marché. Si l'Espagne est si étrangement déchuée en Europe, c'est qu'elle a été privée à la fois de ces deux moyens d'action. Le déplorable état de ses finances lui interdit de relever son armée et sa marine. L'élévation de ses tarifs ne se prête à aucune extension de ses rapports commerciaux. Par une triste connexité, ces deux causes de déchéance dérivent ici l'une de l'autre. Si l'Espagne est pauvre, c'est-à-dire militairement faible, c'est qu'elle est commercialement isolée par son régime douanier. Les tarifs actuels ont, en effet, pour le trésor le triple inconvénient d'anéantir la meilleure partie de son revenu extérieur en offrant des encouragemens énormes à la contrebande, de nécessiter une surveillance très coûteuse et de stériliser le revenu intérieur en arrêtant le progrès de la production nationale, qui, sous l'empire de ces tarifs, ne peut espérer aucun débouché sérieux au dehors. Le mal engendre le mal : la pénurie du trésor, l'impossibilité où se trouve le gouvernement espagnol de rétribuer le personnel administratif, entretiennent chez celui-ci des habitudes de concussion, qui, en dehors de leurs inconvéniens moraux, sont pour les finances publiques une cause nouvelle de dépérissement. Le développement de la contrebande constitue d'autre part l'état en lutte permanente avec une population nombreuse où se recrute le personnel de toutes les *guerrillas*, autre cause de sacrifices pour le trésor, d'abaissement pour le crédit public, de ralentissement dans les affaires privées, et par suite de décroissance de l'impôt. L'Espagne ne peut donc restaurer son crédit, avec son crédit sa force, avec sa force son ascendant extérieur, que par la réforme douanière.

Les divers ministères modérés qui se sont succédé en Espagne l'ont depuis long-temps compris; mais toute tentative dans ce sens avait constamment échoué devant les exigences de l'Angleterre, qui ne voulait de réforme douanière qu'à son profit. C'est là le prix que le *Foreign-Office* n'avait cessé de mettre, depuis 1836, à son bon vouloir. Je pourrais, à cet égard, citer des dépêches de lord Clarendon et de M. Aston qui ne le cèdent guère, sous le rapport de la franchise, à celles de lord Palmerston et de M. Bulwer. Ce que la politique anglaise prétendait en d'autres termes, c'est que l'Espagne s'isolât en sa faveur du reste du continent, de la France surtout, et cela sans compensation sérieuse; car, en droit comme en fait, par les traités existans comme par la différence de parcours et de frais de transport, les produits portugais se seraient trouvés privilégiés de façon à exclure du marché britannique la plupart des produits espagnols. Ne voulant ni souscrire à ces prétentions, ni indisposer trop ouvertement l'Angleterre, le gouvernement de Madrid en était réduit à s'abstenir, et restait en définitive dans le *statu quo* démoralisateur et ruineux de l'ancien système douanier. L'intérêt français aurait pu seul contrebalancer ici les exigences britanniques; mais la France n'avait pas d'intérêt majeur à faire cesser ce *statu quo*. Par la nature de nos produits, par les relations forcées qu'une frontière commune d'environ cent lieues établit entre les deux pays, par les facilités qu'offre à la contrebande cette immense ligne de contact, nous trouvions, en dépit des tarifs espagnols, un débouché considérable dans la Péninsule. L'alliance commerciale des deux nations ne pouvait pas sensiblement l'accroître, et le gouvernement de Louis-Philippe, en vue de ces résultats minimes, n'aurait pas voulu hasarder une lutte, qui lui eût jeté sur les bras et la diplomatie anglaise et les protectionnistes français. Le cabinet de Madrid lui-même, en face des susceptibilités anti-françaises des progressistes, n'osait pas réclamer ouvertement notre concours. Deux fois seulement, en 1836 et en 1840, le gouvernement espagnol avait essayé de briser la double entrave que les préjugés du parti exalté et les exigences de l'Angleterre opposaient à l'essor commercial de l'Espagne : deux insurrections anglo-progressistes l'en avaient puni. Aujourd'hui, il peut recommencer l'essai impunément. Grâce à lord Palmerston, le charme maléfisant qui pesait sur les destinées péninsulaires est rompu; cette impasse où l'Espagne semblait condamnée à consommer sa lente agonie est ouverte. Le gouvernement et le parlement britanniques ont trop solennellement rétracté les exigences qui paralysaient la réforme douanière pour qu'elles se reproduisent jamais à l'avenir, et, le cas échéant, ces exigences ne trouveraient plus dans la Péninsule leur ancien point d'appui. La gauche espagnole n'a plus désormais le droit de voir un

drapeau progressiste dans le drapeau d'une influence qui a osé tendre à la fois la main à l'absolutisme et à la démagogie. Et d'ailleurs, plaçons-nous au point de vue politique des progressistes : que pourraient-ils aujourd'hui redouter d'un rapprochement plus intime entre l'Espagne et la France, seul danger qui leur fit repousser autrefois la réduction générale des tarifs? L'extension du pacte de famille? L'envahissement des doctrines de notre juste-milieu? Grâce au ciel, nous avons un peu marché! C'est à nous maintenant de traiter les progressistes de rétrogrades.

Les modérés eux-mêmes n'ont pas plus de motifs que les progressistes de redouter, à l'heure qu'il est, le contact de la France. Étrange revirement! la république française était l'épouvantail qui devait refouler l'Espagne dans les bras de l'Angleterre, et cet épouvantail est devenu pour l'Espagne un bouclier. A chaque menace qui arrivait de Londres au cabinet espagnol, la France aura fait écho par un acte rassurant ou amical. Ainsi, au moment même où le cabinet de Madrid expulsait M. Bulwer, jetait le gant à l'orgueil britannique et devait s'attendre, du côté de l'Angleterre, à un redoublement de dangers, le suffrage universel protestait chez nous contre la propagande démagogique de l'intérieur et de l'extérieur, proclamait le respect des nationalités, et sur les Pyrénées comme sur le Quiévrain, comme sur le Rhin, comme sur les Alpes, changeait en neutralité bienveillante l'attitude d'abord hostile de la révolution. J'ai fait la part de la loyauté qui dirigea le parlement britannique au début de l'incident Bulwer; mais, si notre propagande républicaine avait persisté après l'expulsion de cet agent, le parlement, devant l'humiliation publique que venait de subir la diplomatie anglaise, serait-il resté inoffensif? Aurait-il résisté à la tentation de se prévaloir des dangers qui assaillaient le gouvernement espagnol sur les Pyrénées pour obtenir une réparation éclatante? C'est douteux. Je ne voudrais pour preuve de la sourde irritation du parlement que sa complaisance à fermer les yeux sur les actes ultérieurs de lord Palmerston; car lord Palmerston, tout désavoué qu'il est, n'a pas renoncé à son œuvre. Au vu et au su de Londres, il s'est fait, de concert avec un banquier tristement célèbre, l'entremetteur et le pourvoyeur de cette monstrueuse coalition qui a promené, pendant dix mois, dans la Péninsule, le drapeau carlo-républicain. Nouveau mécompte! la campagne s'ouvrait à peine, que la neutralité de notre révolution vis-à-vis de l'Espagne se transformait en concours. Le gouvernement de juin avait à faire oublier le gouvernement de février, et il a déployé, disons-le, dans ce rôle le zèle un peu outré qui caractérise toute réaction. Mettant au service du gouvernement espagnol les procédés expéditifs de l'état de siège, la police du général Cavaignac a suffi presque à elle

seule à dévoiler et à désorganiser la conspiration carlo-républicaine. Par un juste retour des choses d'ici-bas, les hommes du *National* auront plus contribué peut-être que les hommes de M. Guizot à l'affermissement du trône d'Isabelle II.

J'aime à rencontrer dans le livre de M. Hernandez le témoignage de cette coopération, car la haute impartialité de l'écrivain donne un grand prix à l'éloge. Dans la discussion de cet incident Bulwer, dont chaque détail remue une fibre en tout cœur espagnol, M. Hernandez a constamment su rester maître de lui-même, patriotique sans colère, indigné sans préventions, sincère sans aigreur, polémiste et historien tout à la fois. C'est bien là une habile et courageuse *défense de la dignité nationale*, de cette dignité bien entendue qui sait au besoin faire parler avant la susceptibilité le droit. Pour mieux caractériser et les procédés inouïs de lord Palmerston et la légitimité de la détermination prise par le cabinet Narvaez, l'auteur est allé étudier, dans le dépôt d'archives de Simancas, les précédens diplomatiques des deux pays : son livre fourmille de documens curieux, et qui suffiraient seuls à lui donner une grande valeur historique. Je voudrais plus de précision et moins de sous entendus dans la partie *actuelle* de cet ouvrage. Le lecteur espagnol peut seul comprendre à demi-mot, et le livre de M. Hernandez devrait être enropéen.

Je ne sais si, pour ma part, j'ai bien fait saisir au lecteur français ce qui, dans l'incident Bulwer, doit influer sur les rapports à venir de l'Espagne et de la France. Pour résumer, tout, dans cet incident, aura procédé par contradictions et par surprises. Février avait anéanti l'alliance franco-espagnole, et, pour avoir voulu joindre à l'effort des événemens son propre effort, le *Foreign-Office* a rendu cette alliance plus nécessaire et plus facile que jamais. L'Angleterre monarchique a cru habile de souffler le désordre en Espagne, et elle n'a réussi qu'à fournir à la France républicaine l'occasion d'y protéger l'ordre. La république française, qui était le principal danger du gouvernement espagnol, est devenue son principal point d'appui. Le parti modéré, que la chute de Louis-Philippe mettait à la merci de l'Angleterre, a été soustrait à la fois, et par l'Angleterre elle-même, aux engagemens diplomatiques et aux résistances intérieures qui paralysaient sa liberté d'action. La possibilité de la réforme douanière enfin, ce réveil de l'ascendant espagnol en Europe, est sortie d'une situation qui semblait condamner l'Espagne à devenir la succursale anglaise du Portugal.

L'Espagne saura-t-elle utiliser l'instrument de régénération qu'une succession providentielle de hasards lui a mis à la main ? Tout le fait espérer. M. Mon vient de présenter un projet d'abaissement des tarifs, qui, s'il est accepté, détournera vers la Péninsule une bonne partie du

mouvement commercial du continent et appellera forcément sur la production nationale le bénéfice d'une large réciprocité. L'occasion est unique, le champ plus vaste que jamais. Au moment même où l'alliance française et l'alliance anglaise se dégageaient pour l'Espagne, l'une de ses obstacles, l'autre de ses inconvénients, l'Europe absolutiste rompait vis-à-vis du gouvernement de Madrid sa réserve hostile de treize années. La Prusse et l'Autriche, qui avaient cru devoir jeter entre elles et le libéralisme espagnol le cordon sanitaire de leur diplomatie, se voyaient atteintes et cernées à leur tour par l'épidémie révolutionnaire. Au bruit menaçant des trônes qui, de toutes parts, s'écroûlaient, elles cherchaient avec effroi sur le continent les derniers points d'appui du principe monarchique, et s'étonnaient de ne trouver la vieille société intacte, la royauté forte, qu'en cette Espagne pestiférée dont, jusque-là, elles avaient repoussé la main. Vienne et Berlin s'empressaient de faire de cordiales avances à Madrid. Naples a définitivement pactisé avec l'Espagne constitutionnelle, et, pour la première fois depuis trois quarts de siècle, la bannière des Bourbons groupe à l'heure qu'il est sous son ombre les soldats des deux pays. L'hostilité du saint-siège, qui maintenait en Espagne un germe permanent d'insurrections, s'est également évanouie devant les terribles nécessités du moment. L'Espagne est redevenue, de l'aveu de Rome, la terre des rois catholiques, et, parmi ces pontons vermoulus dont la railleuse énumération fait sourire à Londres les amis du *Foreign-Office*, elle a pu trouver quelques carènes assez dociles pour porter à Gaète le témoignage armé de sa réconciliation. Tous ses malheurs s'étaient enchaînés, tous ses succès s'enchaînent. Au sein de ce cataclysme effrayant qui, depuis quinze mois, broie ou démoralise en dedans, isole ou fait s'entre-choquer au dehors les nationalités naguère les plus fortes et les mieux équilibrées, l'Espagne, la malheureuse Espagne, qui jouait devant l'orgueil satisfait des nations le rôle de l'ivrogne, a conquis tout à la fois sa liberté extérieure, son équilibre constitutionnel, son repos moral.

GUSTAVE D'ALAUX.

---

---

# DE L'HISTOIRE

ANCIENNE

# DE LA GRÈCE.

---

*HISTORY OF GREECE,*

By G. GROTE. TOMES V ET VI.

---

Constatons d'abord le succès remarquable d'un livre dont nous avons déjà signalé le mérite scientifique et littéraire (1). La première édition est épuisée; une seconde vient de paraître. Tout en félicitant l'auteur, félicitons aussi son heureux pays, qui possède tant de lecteurs pour une œuvre grave et sérieuse. Le temps n'est plus où de semblables ouvrages pourraient espérer un pareil succès parmi nous. Autrefois, les révolutions des républiques antiques ont intéressé nos pères, mais ils vivaient sous la monarchie absolue; nous, qui faisons des révolutions, nous n'avons plus le temps de lire l'histoire ancienne. Ses leçons nous profiteraient cependant, surtout présentées avec l'impartialité, la sagesse, la saine raison qui caractérisent le talent de M. Grote.

(1) Voyez les livraisons du 1<sup>er</sup> avril 1847 et du 1<sup>er</sup> août 1848.



Nous voici arrivés à l'époque la plus brillante des annales de la Grèce. Les volumes dont nous avons à rendre compte sont remplis par l'invasion médique, le développement de la puissance maritime d'Athènes, l'administration de Périclès, enfin le commencement de la lutte terrible excitée parmi tous les peuples helléniques par la rivalité d'Athènes et de Lacédémone, guerre impie qui, en épuisant les forces d'une nation généreuse, allait la livrer bientôt sans défense aux rois de Macédoine. Dans les volumes précédens, l'auteur avait à coordonner, souvent à interpréter des documens rares et mutilés, débris informes et toujours suspects : aujourd'hui, des témoignages plus nombreux et assurément beaucoup plus respectables servent de base à son travail; mais de là aussi une difficulté nouvelle. L'autorité d'Hérodote et de Thucydide est si imposante, qu'en présence de ces grands noms l'historien moderne a peine à conserver la liberté de ses appréciations. Toutefois M. Grote n'est point de ceux qui se laissent éblouir par la renommée même la plus légitime. Plein de respect pour ces maîtres immortels, pénétré de toute la vénération qu'il leur doit en sa qualité d'érudit et d'historien, M. Grote n'oublie pas cependant ses devoirs de juge et sait que tout témoin est sujet à faillir. M. Grote m'a tout l'air de ne croire que ce qu'on lui prouve.

Soumise à cette critique sévère, l'histoire prend une gravité qui ne sera sans doute pas du goût de tout le monde. Aujourd'hui surtout, que la méthode contraire a de brillantes autorités en sa faveur, on reprochera peut-être à M. Grote de rejeter impitoyablement les aimables fictions qu'une école moderne recherche et se complait à commenter. — Le docte Bœttiger, dans une dissertation latine, avait déjà prouvé *par vives raisons*, comme le docteur Panerace, que l'histoire d'Hérodote a tous les caractères du poème épique. Le brave homme, c'est du Grec que je parle, n'y entendait point finesse, car il attachait une étiquette sur son sac, en donnant le nom d'une muse à chacun des livres de sa composition. Le ciel nous préserve de faire le procès d'Hérodote à cette occasion ! nous ne le rendons même pas responsable de ses modernes imitateurs. Seulement nous tiendrons, avec M. Grote, que le temps n'est plus où la poésie et l'histoire peuvent s'unir et se confondre. A chacun son métier. Laissons à Hérodote ses neuf muses, et ne nous étonnons pas si M. Grote nous enlève quelques-unes de nos jeunes illusions.

Ces réflexions s'offrent d'elles-mêmes quand on lit dans l'auteur anglais le récit de la mort de Léonidas et de ses compagnons. Hérodote nous montre Léonidas célébrant ses propres funérailles avant de quitter Sparte, et allant de sang-froid se battre contre trois millions d'hommes avec ses trois cents compagnons, uniquement pour apprendre au grand roi à quelles gens il allait avoir affaire. Hérodote dit expressément que Léonidas ne connaissait pas le défilé des Thermopyles, et que

ce fut seulement après s'y être établi qu'il crut un instant à la possibilité de fermer l'entrée de la Grèce aux barbares. Ce dévouement solennel, ces jeux funèbres, tout cela est homérique, c'est-à-dire sublime. Malheureusement la réflexion vient, et l'on se rappelle que la diète des Amphictyons siégeait aux lieux mêmes où mourut Léonidas, et qu'en sa qualité de roi de Sparte, Léonidas ne pouvait pas ignorer la position des Thermopyles, s'il ne les avait pas visitées lui-même; que de plus, en sa qualité de petit-fils d'Hercule, il avait nécessairement ouï parler d'un lieu célèbre dans les légendes héroïques de sa divine famille; enfin on voit, par le témoignage même d'Hérodote, que les Grecs confédérés appréciaient toute l'importance des Thermopyles, puisqu'ils y avaient dirigé un corps considérable, et que leur flotte, en venant stationner à la pointe nord de l'île d'Œubée, avait en vue d'empêcher les Perses de tourner cette position par un débarquement opéré sur la côte de la Locride, en arrière du défilé.

J'ai eu le bonheur, il y a quelques années, de passer trois jours aux Thermopyles, et j'ai grimé, non sans émotion, tout prosaïque que je sois, le petit tertre où expirèrent les derniers des trois cents. Là, au lieu du lion de pierre élevé jadis à leur mémoire par les Spartiates, on voit aujourd'hui un corps-de-garde de *chorophylaxes* ou gendarmes portant des casques en cuir bouilli. Bien que le défilé soit devenu une plaine très large par suite des atterrissemens du Sperchius, bien que cette plaine soit plantée de betteraves dont un de nos compatriotes fait du sucre, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se représenter les Thermopyles telles qu'elles étaient cinq siècles avant notre ère. A leur gauche, les Grecs avaient un mur de rochers infranchissables; à leur droite, une côte vaseuse, inaccessible aux embarcations; enfin, entre eux et l'ennemi s'élevait un mur pélasgique, c'est-à-dire construit en blocs de pierre longs de deux ou trois mètres et épais à proportion. Ajoutez à cela les meilleures armes alors en usage et la connaissance approfondie de l'école de bataillon. Au contraire, les Perses, avec leurs bonnets de feutre et leurs boucliers d'osier, ne savaient que courir pèle-mêle en avant, comme des moutons qui se pressent à la porte d'un abattoir. On m'a montré à Athènes des pointes de flèches persanes trouvées aux Thermopyles, à Marathon, à Platée; elles sont en *silex*. Pauvres sauvages, n'ayez jamais rien à démêler avec les Européens! S'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est que ce passage extraordinaire ait été forcé. Léonidas eut le tort d'occuper de sa personne un poste imprenable et de s'amuser à tuer des Persans, tandis qu'il abandonnait à un lâche la garde d'un autre défilé moins difficile, qui vient déboucher à deux lieues en arrière des Thermopyles. Il mourut en héros; mais qu'on se représente, si l'on peut, son retour à Sparte, annonçant qu'il laissait aux mains du barbare les clés de la Grèce?

Voilà dans sa nudité le fait raconté par Hérodote en poète et en poète grec, c'est-à-dire qui recherche le beau et le met en relief avec autant de soin que quelques poètes aujourd'hui recherchent le laid et se complaisent à la peinture des turpitudes humaines. La fiction, dira-t-on, vaut mieux que la vérité. Peut-être; mais c'est en abusant des Thermopyles et de la prétendue facilité qu'ont trois cents hommes libres à résister à trois millions d'esclaves, que les orateurs de l'Italie sont parvenus à laisser les Piémontais se battre tout seuls contre les Autrichiens.

Ce n'est pas chose nouvelle que de reprendre Hérodote, et le bonhomme a été si mal traité autrefois, qu'en faveur de la justice tardive qu'on lui rend aujourd'hui, il pardonnera sans doute à M. Grote quelque réserve à se servir des admirables matériaux qu'il nous a laissés. Contredire Thucydide est une hardiesse bien plus grande, et l'idée seule a de quoi faire trembler tous les érudits. J'ai cité tout à l'heure une erreur, volontaire ou non, d'Hérodote; en voici une de Thucydide beaucoup plus grave, et qui n'a point échappé au sévère contrôle de M. Grote. Sa critique est-elle juste? On peut le croire: pour convaincre Thucydide, M. Grote n'emploiera d'autres preuves que celles que lui fournira Thucydide lui-même.

Il s'agit du jugement célèbre qu'il porte contre Cléon. C'est à Cléon, pour le dire en passant, que nous devons « l'histoire de la guerre du Péloponnèse, » car il fit bannir Thucydide, qui, voyant se fermer pour lui la carrière politique, écrivit l'histoire de son temps. La postérité, loin d'en savoir gré à Cléon, a toujours fait de son nom un synonyme de la bassesse acharnée contre le talent. Et, comme si ce n'était pas assez de la plume de fer de l'historien, Aristophane, avec ses railleries acérées, est venu donner le coup de grace au malencouteux corroyeur. *La Guerre du Péloponnèse et les Chevaliers*, n'en est-ce point assez pour enterrer un homme dans la fange? Aussi tout helléniste tient Cléon pour un tribun factieux et pour un concussionnaire. Suivant M. Grote, Cléon *n'est point encore jugé*, et cette opinion si nouvelle mérite qu'on l'examine de près. Rappelons-nous que M. Grote n'est point un partisan à outrance de la démocratie, et qu'il fuit le paradoxe. Ce n'est pas parce que Cléon fut un corroyeur, ce n'est pas parce qu'il fut l'idole de la lie du peuple que M. Grote prend sa défense; le seul sentiment de la justice l'anime, et c'est pour avoir lu avec attention les pièces du procès qu'il en demande la révision.

Oublions d'abord, nous dit-il, les facéties plus ou moins venimeuses d'Aristophane, qui n'est pas plus une autorité en matière d'histoire ancienne que les spirituels auteurs du *Punch* ou du *Charivari* n'en sont une pour l'histoire de notre temps. Un rapprochement curieux donne la valeur du témoignage d'Aristophane. La représentation des *Nuées*

précéda d'un an celle des *Chevaliers*; on en peut conclure que vers ce temps-là, pour frapper ainsi à tort et à travers Socrate et Cléon, Aristophane n'était pas toujours honnêtement inspiré.

Quant à Thucydide, M. Grote nous prouve que le grand historien, homme de guerre fort médiocre, laissa prendre à sa barbe, et par une impardonnable négligence, une place très importante, qu'il devait et qu'il aurait pu facilement défendre. Il pensait à autre chose ce jour-là; peut-être écrivait-il l'oraison funèbre des Athéniens morts à Samos, tandis que Brasidas surprenait Amphipolis. Thucydide fut jugé selon les lois de son pays. Cléon exagéra peut-être son manque de vigilance; quant aux conséquences de sa faute, elles étaient déplorables, et les juges ne furent pas plus sévères alors que ne serait aujourd'hui un conseil de guerre dans un cas semblable. Éloigné des affaires par un parti politique, Thucydide a jugé ce parti, et surtout son chef, avec une rigueur où se trahit un sentiment d'inimitié personnelle. Lui-même en fournit des preuves par la manière dont il apprécie les actes de ses adversaires. Choisissons l'exemple le plus notable, la prise de Sphactérie par Cléon.

La guerre du Péloponnèse durait depuis plusieurs années avec des chances diverses, sans que la fortune se déclarât ouvertement pour Athènes ou pour Lacédémone. Dans le Pnyx, on était divisé sur la politique à suivre. Les uns, on les appelait les oligarques, inclinaient à la paix; les autres, c'étaient les démocrates, voulaient continuer la guerre avec un redoublement d'activité. Les premiers, habitués à reconnaître l'ancienne suprématie de Sparte, étaient prêts à s'y soumettre encore, croyant qu'on pouvait faire bon marché d'une insignifiante question d'amour-propre, lorsqu'il s'agissait d'acheter par cette concession le retour de la prospérité matérielle. Les autres, au contraire, s'indignaient d'accepter une position secondaire, et revendiquaient pour leur patrie le droit de ne traiter avec Sparte que d'égale à égale. Cléon fit prévaloir la politique belliqueuse, et, en dirigeant lui-même les opérations militaires, il porta à la rivale d'Athènes le coup le plus terrible qu'elle eût encore reçu. Toute la flotte lacédémonienne fut capturée à Sphactérie, et un corps de troupes, où l'on comptait cent vingt Spartiates, bloqué dans cette île, mit bas les armes devant Cléon. Jusqu'alors on avait réputé les Spartiates invincibles sur terre. Ils vivaient sur leur vieille réputation des Thermopyles, et l'on croyait qu'on pouvait peut-être les tuer, jamais les prendre. Cette renommée tomba avec Sphactérie. Lacédémone fut humiliée, et demanda la paix. Pour quelque temps, la supériorité d'Athènes fut établie dans toute la Grèce.

C'est pourtant cette expédition de Sphactérie que Thucydide s'est efforcé de rabaisser comme la plus facile des entreprises, bien plus, comme une faute politique énorme. Ceux qui voulaient la paix achetée

par des concessions sont, à ses yeux, les seuls gens habiles, et, à l'appui de son opinion, Thucydide rattache à l'affaire de Sphactérie les désastres qui accablèrent Athènes quelques années plus tard. Cette manière d'argumenter est aussi facile que de faire des prédictions après les événemens; mais il oublie que ces désastres furent les conséquences de fautes déplorables qu'on ne peut imputer à Cléon. Athènes, enivrée de ses succès, méprisa ses ennemis, les irrita, les humilia sans les écraser; puis, comme tous les présomptueux, elle finit par expier cruellement sa folle témérité. Tout cela ne prouve rien contre Cléon. Peut-être après la prise de Sphactérie eut-il le tort de ne pas conseiller une paix glorieuse, mais il ne s'ensuit pas qu'il ne l'eût pas préparée par la vigueur de ses dispositions.

Aux yeux de M. Grote, Cléon est le représentant d'une classe de citoyens nouvelle encore en Grèce au temps de Thucydide, et formée par les institutions populaires de Clisthènes et de Périclès. La constitution athénienne avait ouvert à tous les citoyens la carrière des emplois politiques, mais long-temps elle ne put détruire les vieilles habitudes et le respect enraciné pour les familles illustres. Un fait analogue s'est reproduit à Rome. Lorsque les plébéiens eurent obtenu, après de longs efforts, le droit de prétendre au consulat, ils ne nommèrent d'abord que des patriciens. De même à Athènes, les familles illustres et les grands propriétaires territoriaux furent long-temps, malgré la constitution la plus démocratique, en possession de fournir seuls à la république ses généraux et ses hommes d'état. Périclès, en remettant la discussion de toutes les affaires à l'assemblée du peuple, avait créé le pouvoir des orateurs. Il était lui-même le plus éloquent des Grecs, et il offrit pendant près de quarante années le spectacle admirable d'un talent merveilleux, faisant toujours prévaloir la raison et le bon sens. Après lui, l'éloquence continua à régner dans les assemblées; mais bien souvent, dans les démocraties, c'est la passion et la violence du langage qu'on appelle de ce nom. Sans doute, Cléon n'eut pas plus l'éloquence de Périclès que son incorruptible probité, mais il continua pourtant sa politique, et l'on ne peut alléguer contre lui aucune violence, aucune mesure contraire aux lois de son pays. On cherche en vain dans ses actes de quoi justifier l'indignation et la haine qui s'attachent à sa mémoire. Vraisemblablement, Cléon demeura au-dessous de sa tâche, car ce n'est pas impunément qu'on succède à Périclès; mais on peut croire, avec M. Grote, que le grand grief de ses contemporains fut qu'homme nouveau, pour parler comme les Romains, il aspira le premier aux honneurs, et qu'il constata le premier l'égalité des droits de tous les citoyens.

Bien des gens aujourd'hui sauront un gré infini à Cléon d'avoir été corroyeur, et se le représenteront comme un ouvrier démocrate tan-

nant le cuir le matin et pérorant le soir dans les clubs. Il n'en est rien, et ce point vaut la peine qu'on s'y arrête; je laisserai M. Grote un instant pour rechercher quelles gens étaient les démocrates d'Athènes, quatre cents ans avant J.-C. — Cléon sans doute était corroyeur, c'est-à-dire qu'il possédait, exploitait des esclaves, lesquels préparaient les cuirs, mais il n'était pas plus artisan que plusieurs de nos candidats parisiens aux élections de 1848 n'étaient ouvriers, bien qu'ils en usurpassent le titre. Un homme libre ne travaillait guère de ses mains à Athènes, et comment cela lui aurait-il été possible? Tout citoyen d'Athènes était à la fois juré, soldat et marin. Tantôt il lui fallait siéger dans sa dicastérie, et passer souvent plusieurs journées à juger des procès, moyennant trois oboles par séance; tantôt on le plaçait devant une rame et on l'envoyait en station pour plusieurs mois dans l'Archipel; ou bien, couvert des armes qu'il lui fallait acheter de ses deniers, il partait pour la Thrace ou la côte d'Asie, payé, il est vrai, un peu plus cher qu'un juge, lorsqu'il possédait un cheval ou bien les armes d'uniforme dans l'infanterie de ligne. S'il eût été artisan, que seraient devenues cependant ses pratiques? qui aurait pris soin de sa boutique et des instrumens de son métier? L'homme libre, le citoyen se battait, votait dans l'*agora*, jugeait au tribunal, mais il aurait cru s'avilir en faisant œuvre de ses dix doigts. Pour travailler, on avait des esclaves, et tel qui n'aurait pas eu le moyen d'avoir un bœuf dans son étable était le maître de plusieurs bipèdes sans plumes ayant une âme immortelle. Ces esclaves faisaient les affaires domestiques et exerçaient la plupart des métiers, concurremment avec un certain nombre d'étrangers qui, protégés par les lois d'Athènes, faisaient fleurir l'industrie dans la ville, à la condition de ne jamais se mêler de politique. On sait que s'immiscer des affaires de la république, pour un étranger domicilié, pour un *métèque*, c'était un cas pendable.

On est tenté de se demander si cette abominable institution de l'esclavage n'était pas intimement liée avec l'existence des démocraties antiques, et si elle n'était pas au fond la base de l'égalité politique entre tous les citoyens. Dans l'antiquité, nul homme libre ne devait son existence à un autre homme libre. C'était de la république seule qu'il recevait un salaire, et, son esclave étant *sa chose*, il pouvait se dire à bon droit qu'il n'avait besoin de personne. La différence de fortune marquait cependant des distinctions inévitables entre les citoyens; mais comment ne pas reconnaître pour son égal celui qui délibère avec vous dans le même tribunal, qui serre son bouclier contre le vôtre dans la même phalange ou sur le même vaisseau? Ajoutez que, débarrassé par ses esclaves des préoccupations de la vie matérielle, le citoyen d'une ville grecque demeurait tout entier à la vie politique. Il avait le temps d'apprendre les lois de sa patrie, d'en étudier les institutions et de se

les rendre aussi familières que le peuvent faire chez nous les hommes qu'on appelle par excellence les *représentans du peuple*. Enfin, ce qui est particulièrement essentiel dans une démocratie, la communauté de pensées nobles et généreuses, l'amour de la gloire et le respect de soi-même, tous ces sentimens étaient entretenus et fortifiés sans cesse parmi ces citoyens qui, riches ou pauvres, laissaient à des esclaves tous les travaux manuels et bas.

Car il faut bien le dire, il y a des professions inférieures les unes relativement aux autres, et, quelque partisan de l'égalité que l'on soit, il est impossible de les avoir toutes en même estime. Interrogez ces ouvriers qui travaillent ensemble à bâtir un édifice. Voyez la fierté de celui qui vous dit qu'il est maçon et l'air humilié ou colère de cet autre, obligé de convenir qu'il est *garçon*. Le premier se croit le bras droit de l'architecte, le second sait qu'il n'est que le bras droit du maçon, pour lequel il prépare les pierres et le plâtre. Que sera-ce si l'on compare des professions encore moins rapprochées, si l'on oppose, par exemple, aux *travailleurs de la pensée* les travailleurs de l'aiguille ou du hoya? Les premiers, qui ont des idées philosophiques, aujourd'hui surtout, ne se croiront peut-être pas plus utiles que les autres à la chose publique et fraterniseront volontiers avec les artisans; mais ces derniers se défendront-ils toujours d'un sentiment de jalousie et ne réclameront-ils pas quelquefois l'égalité de droits d'une façon qui ne sera ni modérée ni fraternelle? Dans nos sociétés modernes, la position de l'ouvrier vivant du salaire que lui donne un de ses concitoyens tient de celle de l'homme libre et de celle de l'esclave. Dans les sociétés antiques, les deux positions étaient nettement tranchées, et, à vrai dire, tout homme libre était un être privilégié, un aristocrate.

Ces tristes réflexions m'ont entraîné un peu loin du livre de M. Grote. J'y reviens pour signaler un de ses chapitres les plus remarquables, celui où il raconte et explique l'étonnante prospérité d'Athènes, si voisine de sa ruine, complète en apparence, à la suite de l'invasion persane. Rien de plus extraordinaire et de plus intéressant, en effet, que d'étudier un si prodigieux changement de fortune. Les mêmes hommes qui avaient vu deux fois l'Acropole au pouvoir du barbare, leurs temples détruits, leurs maisons livrées aux flammes, ces mêmes hommes, pour qui le sol de la patrie n'avait été long-temps que le tillac de leurs galères, se retrouvaient causant à l'ombre des portiques de marbre du Parthénon, au tintement de l'or mesuré par boisseaux dans le trésor de Minerve; devant eux s'élevaient les statues d'or et d'ivoire, ouvrages de Phidias, ou, s'ils portaient la vue plus au loin, elle s'arrêtait sur une mer couverte de vaisseaux apportant au Pirée les productions de tout le monde connu. Bien plus, ces vieux marins que les Perses avaient réduits quelque temps à la vie des pirates, maintenant commodément

assis dans un vaste théâtre, s'attendrissaient aux malheurs de ce grand roi qu'ils avaient si vigoureusement châtié huit ans auparavant (1). Devenus juges compétens de la poésie la plus sublime, ils pleuraient aux lamentations de Dirius et d'Atossa chantées par un des leurs, par un soldat de Salamine et de Platée.

La génération d'Eschyle vit les plus grands malheurs et la plus grande gloire d'Athènes. Cette gloire, cette prospérité, furent dues à la révélation de sa puissance maritime. Xercès obligea les Athéniens à devenir matelots, et ils régnèrent sur la mer après la bataille de Salamine. Ardents à la poursuite du barbare, ils fondèrent une ligue où entrèrent toutes les villes grecques qui avaient des vaisseaux, c'est-à-dire toutes les villes commerçantes. Bientôt leurs alliés, moins belliqueux, se rachetèrent du service militaire en payant des trirèmes athéniennes. Dès ce moment, ils cessèrent d'être alliés, ils devinrent tributaires; mais cela se fit sans violence et par une transition presque insensible. Les contributions que payaient les alliés devaient autrefois être employées à faire la guerre aux Perses et à les éloigner des mers de la Grèce; mais les Perses avaient demandé la paix, et aucun pavillon étranger ne se hasardait plus en vue des côtes de la Grèce, toujours bien gardées par les vaisseaux athéniens. Athènes cependant continuait de percevoir les contributions de guerre : elle les employait à bâtir ses temples, à fortifier ses ports. M. Grote me paraît un peu indulgent pour cette interprétation des traités. « La domination d'Athènes, dit il, était douce, intelligente, et ses alliés, riches et tranquilles sous sa protection redoutable, n'avaient point de plaintes réelles à former. » Cela n'est pas douteux; mais, de quelque manière que l'on envisage la question, il est impossible de ne pas voir dans ce protectorat qui s'impose graduellement tous les caractères d'une usurpation.

En général, on surprend chez M. Grote une certaine partialité pour Athènes, et aussi je ne sais quelle aversion, qui se trahit comme à son insu, contre sa rivale, Lacédémone. Il y a peut-être dans ce sentiment une réaction involontaire contre l'esprit anti-démocratique qui a dicté la plupart des histoires de la Grèce écrites en Angleterre. M. Grote a protesté avec raison contre cette tendance. D'un autre côté, à examiner de près les institutions et le caractère des deux républiques rivales, comment se défendre de cette séduction exercée par un peuple si spirituel, si communicatif, et qui a tant fait pour l'humanité? A cette démocratie d'Athènes, qui sait respecter la liberté de l'individu, qui toujours répand autour d'elle les bienfaits de ses arts et de sa civilisation perfectionnée, que l'on oppose le gouvernement oligarchique

(1) Le Parthénon fut achevé en 432 avant Jésus-Christ. La tragédie des *Perses* fut représentée en 472. La bataille de Salamine est de 480.



de Sparte, méfiant, cruel, souvent absurde, ennemi de tout progrès, jaloux de ses voisins et s'isolant par système. Ici un peuple enthousiaste pour les grandes choses, entraîné quelquefois à des fautes par une généreuse ambition, plus souvent par pur amour de la gloire; là une nation, disons mieux, une caste brutale, dominatrice, ignorante et ne connaissant d'autre droit que la force, voulant tout rapetisser au niveau de son ignorance, et n'ayant pour toute vertu qu'un patriotisme étroit ou plutôt un orgueil exclusif. Athènes nous apparaît comme une école ouverte où toutes les qualités, tous les instincts se développent et se perfectionnent pour le bonheur de l'humanité; — Sparte, comme une caserne où l'on ne prend qu'un esprit de corps arrogant, où l'on façonne les hommes, pour ainsi dire, dans le même moule, jusqu'à les faire penser et agir par l'inspiration de cinq inquisiteurs. Qui pourrait hésiter entre ces deux gouvernemens, qui pourrait refuser ses sympathies à celui d'Athènes?

En lisant les deux derniers volumes de l'histoire de la Grèce, je me suis rappelé un aphorisme célèbre de Montesquieu, et me suis demandé si, en Grèce, le principe de la démocratie a été en effet la *vertu*. — L'homme qui a préparé la grandeur d'Athènes en lui ouvrant la mer, celui qui a repoussé l'invasion persane, Thémistocle, était, pour appeler les choses par leur nom, un traître et un voleur. A Salamine, il obligea les Grecs à jouer le tout pour le tout; mais lui, il avait pris ses mesures pour être le premier citoyen de la Grèce, si la Grèce était victorieuse, ou le premier vassal de Xercès, si ses compatriotes succombaient dans la lutte. — Pausanias, le vainqueur de Platée, s'il ne trahissait pas les Grecs dans cette bataille qu'il semble avoir gagnée malgré lui, Pausanias, peu après, se vendit aux barbares après avoir pillé et rançonné les Grecs. Démarate, roi banni de Sparte, devenu courtisan de Xercès, ne lui demandait pour conquérir la Grèce que quelques sacs d'or. Il se faisait fort de gagner les principaux citoyens de chaque ville, et il est probable que, si ses conseils eussent été suivis, les Grecs d'Europe eussent été asservis comme leurs frères de l'Asie-Mineure. En effet, la cupidité paraît avoir été le vice dominant dans toutes ces petites républiques, et partout l'homme en place se servait de son pouvoir pour faire des gains illicites. Ces hommes même qui, par leur éducation bizarre, par leur orgueil immodéré, semblent plus que les autres Grecs à l'abri de la corruption, — car quelles jouissances pouvait procurer l'argent à ceux qui mettaient toute leur vanité à se priver des douceurs du luxe? — les farouches Spartiates, une fois hors de leur séminaire, se livraient effrontément aux exactions les plus odieuses. Aristide, Périclès, célèbres l'un et l'autre par leur désintéressement, sont des exceptions au milieu de la corruption de leur patrie, et la renommée qu'ils durent à leur probité suffirait à montrer combien était gé-

néral le vice dont ils furent exempts. Comment se fait-il que cette société si avide, que cette démocratie si facile à corrompre, subsista long-temps et périt peut-être plutôt par ses fautes que par ses vices? A mon avis, le grand principe de la démocratie grecque, c'est le respect de la loi, c'est-à-dire le respect de la majorité. C'était la première idée qu'un Grec recevait en naissant et qu'il suçait pour ainsi dire avec le lait. Toutes les républiques de la Grèce se montrent à nous divisées en factions ennemies: ces factions se combattent, en paroles s'entend, sur la place publique, et le parti vaincu se soumet paisiblement à la décision de la majorité. L'idée d'en appeler à la violence est presque inconnue, et cette discipline des partis, ce respect pour la chose jugée que nous admirons aujourd'hui dans le parlement anglais, paraît avoir été familière à tout citoyen grec. Le goût et le talent de l'éloquence étaient innés chez ce peuple privilégié. Persuader par la parole, telle était l'ambition de chacun, et, comme chacun espérait persuader un jour, il obéissait avec empressement au vœu d'un orateur aujourd'hui bien inspiré, assuré qu'on lui obéirait à lui-même une autre fois. Le récit de la retraite des dix mille est, je pense, un des exemples les plus remarquables de cette obéissance absolue que les Grecs montraient aux décisions de la majorité. Les dix mille, jetés au cœur de l'Asie sans chefs et sans organisation, se formaient en assemblée dans leur camp, discutaient leurs marches, leurs mouvemens de retraite, et exécutaient à la lettre les mesures prises à la pluralité des voix. Or, quels étaient ces soldats? Des aventuriers, rebut de républiques en guerre les unes contre les autres, des gens perdus de dettes et de crimes, et faisant métier de vendre leur bravoure au plus offrant. Si un pareil ramas d'hommes se disciplinait si facilement, on peut juger de ce qu'étaient des citoyens pères de famille, attachés au sol de la patrie et nourris dans le respect de leurs institutions. Concluons que, si on ne peut rendre les hommes plus vertueux, il est possible de les rendre plus disciplinés, plus attentifs à leurs intérêts. C'est le résultat que les législateurs grecs avaient obtenu, et, plus que jamais, nous devrions étudier leurs institutions aujourd'hui.

P. MÉRIMÉE.

---

# DES ÉLECTIONS

ET

## DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

---

Le public de Paris commence à se remettre, avec sa mobilité habituelle, de la profonde consternation où il s'était laissé tomber le lendemain des élections. Ce qui nous surprenait, pour notre part, en parcourant naguère encore cette capitale stupéfaite, c'est qu'après le 24 février et le 27 juin, elle pût encore être surprise de quelque chose. Une ville qui avait vécu trois mois sous le régime du gouvernement provisoire, qui avait vu pendant trois jours des ruisseaux de sang sillonner ses rues, avait donné, nous le pensions, dans ces épreuves, à la fois la mesure de son mal et la mesure de ses forces. Échappés d'un tel péril par un tel effort, il y avait lieu de nous croire désormais à l'abri de l'illusion comme de l'épouvante. Une sécurité trompeuse ne semblait plus permise à ceux qui avaient senti un gouvernement et une armée s'évanouir une fois tout d'un coup entre leurs mains; mais la terreur ne devait plus pouvoir atteindre ceux qui, sans gouvernement, sans armée, avaient su, une fois aussi, secouer l'étreinte des factions. Donnerons-nous toujours le spectacle de ces alternatives d'héroïsme et de timidité? Ne cesserons-nous jamais de croire que tout est sauvé, ou que tout est perdu?

Mais, disait-on, les partis ne sont pas découragés; mais de funestes

doctrines, une fois comprimées dans leur expression violente, ont fait un travail souterrain; mais des parties saines du corps social ont été entamées par la contagion; mais le suffrage universel, hardi et sensé aux deux épreuves précédentes, s'est montré en plus d'un lieu languissant dans l'exercice de ses droits, crédule à de fausses promesses, accessible à des appétits brutaux. Vraiment en sommes-nous là? c'est là ce qui nous étonne! Et à quoi pensions-nous depuis quinze mois, si de pareils faits nous prennent au dépourvu? Parce que le socialisme était battu dans nos faubourgs et réfuté dans nos livres, pensions-nous avoir déraciné, une fois pour toutes, ses véritables points d'appui? Ne lui restait-il pas sa grande base d'opérations, la crédulité du pauvre qui souffre, l'impatience du subordonné qui obéit, le malaise des ambitions mécontentes, cette misère, son œuvre et son instrument, qu'il produit et qu'il exploite, en un mot tout ce grand domaine que les vices, les malheurs et les passions humaines tiennent sans cesse ouvert à son infernale puissance? Il semait dans ce vaste champ à ciel découvert; vous le saviez, vous le voyiez faire : il moissonne aujourd'hui. Ce n'est pas rassurant sans doute, mais c'est assez naturel. Et nos nouvelles institutions politiques, est-ce que nous ne savions pas qu'elles ne gardaient que trop l'empreinte de l'esprit de désordre des temps malheureux où elles ont pris naissance? est-ce que tant d'hommes, parmi leurs auteurs, dont la main était plus habituée à ébranler la société qu'à la combattre, n'y avaient pas laissé leur cachet? N'étions-nous pas prévenus, dès le premier jour, qu'elles laissaient toutes les écluses ouvertes au flot révolutionnaire, et que, si l'esprit de résistance essayait de s'appuyer sur elles, le seul poids du corps ferait fléchir ces dignes bâties sur le sable? Cela est arrivé, voilà tout. Naïf comme l'enfance, fécond en heureuses inspirations, éclairé souvent par les traits d'un bon sens naturel, le suffrage universel, encore bien nouveau parmi nous, a eu la mobilité et l'inexpérience de son âge. Il a cru à la parole du premier venu; il s'est joué parfois de lui-même. Mécontent, et à bon droit, d'un présent que les révolutions lui ont fait si dur, déçu dans plus d'une attente, il a ouvert l'oreille aux espérances fallacieuses d'un avenir idéal. Les médecins ne l'ayant pas guéri sur-le-champ, il a voulu essayer des empiriques. Tel qui adorait au 10 décembre le grand nom de Napoléon vient d'évoquer les revenans de 93, et cela toujours par le même motif, par l'agitation que donne le malaise, par cette confiance aveugle qui pousse les masses dans les bras d'un homme, par le puéril espoir d'en finir d'un coup avec tout ce qui gêne. L'artificieux système du scrutin de liste, que nous avons dénoncé dès le premier jour et qui se résume à tenir les candidats et les électeurs hors de vue les uns des autres, a aussi porté ses fruits attendus. Il a donné au scrutin électoral tout le hasard d'une loterie où la société, j'en con-

viens, n'a pas gagné tous les lots; mais tout cela était prévu, prédit, écrit, pour ainsi dire, par avance dans le texte même de nos lois. Vous qui vous récriez, vous aviez donc oublié deux choses : la révolution et la constitution de 1848!

Hélas! oui, nous l'oublions, mais d'autres ne l'oubliaient pas. Pendant que Paris déridait son front et dépouillait ses vêtemens de deuil, pendant que nous allions admirer son éclat renaissant dans ses fêtes et ses promenades ranimées, pendant que nous respirions la douceur de l'air et que notre poitrine soulagée reprenait haleine, d'autres, à nos côtés, sous nos yeux, ne perdaient pas une seule minute de ces jours de trêve. Incessamment mêlés à la foule, ils allaient compter tout ce que le spectacle de la richesse, même modeste et bienfaisante, peut faire passer d'impressions pénibles dans le cœur des moins heureux. Ils versaient de nouveau le venin dans les blessures à peine cicatrisées. Pendant que nous regardions défiler ces belles troupes, symbole de l'ordre et défense de nos nuits tranquilles, ils se souvenaient qu'à un jour donné ces armes étaient tombées comme d'elles-mêmes des mains qui les tenaient, et, pénétrant dans les rangs, ils s'ingéniaient à retrouver le secret de ces étranges défaillances. Si les orages de l'an passé avaient laissé entre eux quelques différends, ils les accommodaient en silence. Coups de fusil échangés sur la place publique, coups de poing assénés dans la salle des conférences, outrages empruntés aux grossiers vocabulaires des halles, calomnies réciproques, tout était effacé, tout cédait à l'entraînement d'une haine commune. Des listes où se trouvaient côte à côte ceux qui avaient ordonné la mitraille en juin et ceux qui l'avaient reçue en pleine poitrine émanaient de l'officine du parti, et la consigne, répétée tout bas de bouche en bouche, passait de Dunkerque à Perpignan. Pendant ce temps, que faisaient les défenseurs de l'ordre? Ils dépensaient à plaisir, en fantaisies individuelles, un petit trésor de forces amassé au prix du sang. Chaque couleur, chaque nuance avait son candidat de prédilection. Beaucoup ne trouvaient pas leurs opinions suffisamment bien représentées, si elles ne l'étaient en leurs personnes. La plupart des départemens s'isolant, dans une humeur assez légitime, mais exagérée, contre la capitale, procédaient chacun à sa guise, sans envoyer de lumières et sans accepter de conseils. S'agissait-il de prêcher l'union? l'éloquence ne tarissait pas. S'agissait-il de la pratiquer? tout le monde faisait ses réserves. Le marchand de Paris s'inquiétait de la réaction : l'excès du bien lui paraissait, disait-il avec complaisance, redoutable autant que l'excès du mal. Le paysan de Bretagne voulait, en fait d'opinion, des traditions et des quartiers irréprochables; le protestant du midi préférait le *credo* révolutionnaire au symbole de la foi catholique. Si les hommes éminens de chacun des anciens partis politiques s'essayaient à opérer entre eux des transac-

tions équitables, il fallait voir à quelles récriminations de leurs amis, à quelles méfiances de leurs anciens adversaires cette tentative patriotique les laissait en butte. Toute prétention de mettre au pas les ambitions et les vanités était accueillie avec une humeur mal déguisée et une raillerie de bon goût dans cette société que la moindre règle fatigue, que la moindre supériorité offusque, et où tout ce qui reste de discipline semble, par un piquant contraste, s'être réfugié dans le camp des partis anarchiques. Et le gouvernement, ce gouvernement appelé de tant de vœux, entouré de tant d'écueils, marchant sur un terrain mobile, en présence d'une hostilité acharnée et sous le feu d'une conspiration permanente, quel appui trouvait-il dans ceux qui l'avaient porté là? Il était le gouvernement; c'est tout dire. N'est-il pas convenu, en France, que le gouvernement est né pour servir d'exercice à la critique des bons esprits? N'est-il pas convenu qu'on doit demander toute protection au gouvernement et ne lui prêter jamais aucun appui? Tout gouvernement n'est-il pas, sous peine de mort, condamné à être infailible? Voilà à quels jeux nous nous livrions de nouveau sur la glace à peine épaissie qui nous séparait de l'abîme. Dieu merci! cette fois l'abîme n'a fait que s'entr'ouvrir sous nos pas, juste assez pour nous effrayer, pas assez pour nous engloutir.

Nous voudrions en effet, en examinant de sang-froid la situation nouvelle que les élections nous ont faite, conserver ce qu'il y a de salutaire dans cet effroi sans affaiblir à nos propres yeux tout ce qui nous reste de moyens et de garanties de salut. Une assemblée dont les deux tiers au moins sont sincèrement dévoués à notre cause, tel est le produit de ces élections, qui ont donné lieu à tant d'espérances et à tant de craintes. C'est bien assez pour nous défendre; nous sommes heureux que ce ne soit pas assez pour nous rassurer complètement. Si cette assemblée comprend son rôle, tel au moins qu'il nous apparaît, c'est à nous maintenir dans cet état, non pas d'alarmes, mais de vigilance, qu'elle doit travailler sans relâche. Sa tâche est de nous convaincre de la profondeur de notre mal autant que de nous en préserver. La perte a été dans l'illusion. Le salut est dans la lumière. Qu'aucune tranquillité de la surface ne lui fasse donc perdre de vue ce qui s'agite à des couches où notre regard pénètre difficilement, ce qui se médite dans ces retraites où la révolution a depuis long-temps l'habitude de faire sa veillée d'armes dans l'ombre et dans le silence; qu'aucune question accessoire, qu'aucun intérêt passager ne vienne distraire son attention. L'assemblée doit faire en sorte qu'entre le socialisme et la société aucun nuage ne s'interpose.

Autant qu'on en peut juger par la simple liste des noms propres, la nature de sa composition lui rend cette position nette non-seulement facile, mais obligatoire. Il n'est personne qui n'ait remarqué quelle

préférence le suffrage universel avait manifestée cette fois, dans l'un comme dans l'autre camp, pour les opinions bien tranchées et les caractères bien connus. Là où il s'est montré intelligent des dangers publics, il a été chercher, sans hésiter, parmi les vétérans de la vie politique ceux dont la conduite passée avait fait preuve de décision et d'énergie. Les noms qui effrayaient la timidité de certaines opinions moyennes sont au contraire ceux qui, par leur éclat, ont agi le plus efficacement sur l'esprit simple des masses. La majorité de l'assemblée comptera dans son sein, à quelques exceptions près qui sont dans toutes les bouches et que nous espérons ne pas regretter toujours, les serviteurs les plus éminens des deux monarchies passées. En les mettant côte à côte sur les mêmes bancs et le plus souvent sur les mêmes listes, en oubliant leurs torts communs, le corps électoral a voulu sans doute leur donner l'exemple d'oublier aussi leurs griefs réciproques. Il n'a vu qu'une seule chose : leur dévouement aux principes sociaux et la fermeté qu'à des époques et sous des drapeaux différens ils avaient déployée pour les défendre. En revanche, là où l'entraînement révolutionnaire s'est emparé des populations, aucun excès de langage, aucun dévergondage d'imagination ne les a fait reculer. Ni le danger de désorganiser devant l'étranger menaçant les rangs de notre belle armée et d'humilier la dignité du commandement, ni la crainte de dégrader les annales de notre histoire par les monumens d'une brutale ignorance, ni le cynisme des provocations sanguinaires, rien n'a arrêté l'expression de leurs instincts égarés. De ces deux mouvemens en sens contraire, impétueux et francs l'un et l'autre comme tout ce qui est populaire, doit sortir l'assemblée la plus distinctement tranchée en deux partis dont les fastes parlementaires aient jamais fait mention. Tout différera, on le voit déjà, entre les bancs opposés de cette chambre nouvelle, à commencer par le langage et par l'aspect extérieur. La société comptera ses meilleurs défenseurs pour faire tête à ses plus farouches assaillans. Nous aurons, d'un côté, beaucoup de renommée, et de l'autre, faute de mieux, au moins beaucoup de bruit. Nous nous en applaudissons pour notre part : si la France a quelque sentiment et quelque mémoire d'elle-même, nous verrons bien dans lequel de ces deux miroirs il lui plaît de se regarder pour se reconnaître.

Mais cela même indique à la majorité de l'assemblée la seule ligne de conduite qui soit ouverte devant elle. Dire que le jour des transactions bâtarde entre l'ordre et le désordre est passé, c'est dire aussi que le temps des partis énergiques est venu. Le sort de l'assemblée qui vient de finir est instructif. Elle a eu deux phases bien différentes. Dans la première, elle a défendu l'ordre compromis, mais elle l'a toujours défendu à la dernière heure et aux moindres frais de répression possible, se laissant pousser, presser par l'opinion et les événemens, et ne

faisant jamais pour protéger la société que juste ce qu'elle ne pouvait négliger sans périr. Plus d'une fois, elle a admis tous les principes du désordre, sauf à en comprimer violemment les conséquences. Dans la seconde, une inquiétude étrange s'est emparée d'elle et a comme égaré son esprit. La haine de certains hommes, une sollicitude sans motif pour la forme républicaine que rien ne menaçait, l'ont tout d'un coup, pour ainsi dire, fait reculer dans le camp même de ceux qu'elle venait de vaincre. Elle a risqué, sur ses derniers jours, de faire renaître dans la capitale les scènes sanglantes qui, à son début, avaient failli l'emporter elle-même. Ces deux conduites contradictoires, l'une insuffisante et l'autre dangereuse, expliquent l'impopularité qui l'a frappée aux yeux du pays. Dans la retraite où la plupart d'entre eux vont retourner, les hommes qui se sont intitulés républicains purs et par excellence réfléchiront sans doute sur les motifs de ce verdict populaire. Ils comprendront qu'ils ont ignoré le sentiment public en mettant une question, quelle qu'elle fût, au-dessus de la question sociale, qui seule doit occuper le terrain. Ils comprendront que ce n'est pas la faute de la réaction, si la France, bien que rattachée à la république, est pourtant trop inquiète du nécessaire, depuis le 24 février, pour porter beaucoup d'intérêt à ces questions de forme de gouvernement, qui sont le luxe de la politique. Ils sentiront que c'est pour en avoir fait leur unique et exclusive affaire que des deux côtés on les a remerciés de leurs services. Il leur restera ensuite à faire leur choix entre les deux véritables et sérieux partis qui nous divisent. Du côté de l'ordre, tous les rangs leur restent ouverts : j'ignore si, de l'autre, on se montrera aussi tolérant, et si, avant de les admettre, on ne leur demandera pas de régler certains comptes. C'est leur affaire. En attendant qu'ils aient décidé de quel côté ils vont porter leur concours, on peut toujours tirer parti de leur exemple.

Ce qu'ils n'ont pas fait, c'est précisément ce que l'assemblée nouvelle a mission de faire. Marcher droit au-devant de l'ennemi de la société, défier hardiment ses attaques, se maintenir toujours sans doute sur le terrain de la légalité; mais, dans cette enceinte encore assez vaste, ne pas l'attendre, mais le chercher, voilà ce que la France se promet de voir faire à cette assemblée dès le premier jour. Elle se dit que ce ne doit pas être en vain que, par deux batailles et deux scrutins, qui ont été aussi des batailles, elle est enfin parvenue à remettre du même côté, à diriger dans le même sens, le droit et la force, l'exécution et la loi. Elle a accepté tous les défis que lui a jetés l'esprit révolutionnaire : elle s'est tirée de tous ses pièges; elle a pris patience avec tous ses subterfuges et tous ses délais; elle a donné à ses nouvelles institutions toutes les consécérations, tous les baptêmes démocratiques qu'il a pu rêver; elle espère avoir aussi conquis le droit de le regarder en face et de faire



hardiment usage contre lui des forces qu'il lui a laissées. Qui sera fort, qui aura le droit de parler et d'agir, si ce n'est un président et une assemblée, élus l'un et l'autre par des millions de suffrages, marchant de concert et s'appuyant l'un sur l'autre? Où sera l'expression de la volonté nationale, où sera le droit du commandement, si on ne les reconnaît pas à ces signes? Nous avons plongé par deux fois notre gouvernement nouveau-né, chétif et tremblant, dans les pleines eaux populaires, au grand hasard de l'y submerger; c'est bien le moins, puisqu'il en sort vivant, qu'il en sorte aussi invulnérable.

Un tel droit appuyé sur une telle force inquiète, il est aisé de le voir, tous les chefs les plus avisés d'une minorité chez qui l'emportement n'exclut pas toute prudence. Ils ne perdent aucun artifice pour arriver à faire douter la majorité d'elle-même. Les menaces de la rue, les clameurs sur les banes ne vont pas tarder à s'élever. On a à ce sujet de bons précédens à suivre. Les fervens disciples du nouvel évangile vont chercher leurs modèles et leurs encouragemens dans les actes de leurs apôtres et les vies de leurs premiers saints. Ils rappellent déjà avec complaisance comment les vains efforts, les scrupules impuissans des majorités honnêtes, dans nos premières assemblées révolutionnaires, ont été comprimés par l'audace des minorités. La majorité, dit-on, était constitutionnelle aussi dans l'assemblée qui fit le 10 août. La majorité de la convention arriva pleine d'horreur contre les massacres de l'Abbaye, et ce fut elle qui créa les comités de salut public. Ce serait faire une cruelle injure à l'assemblée nouvelle que de s'arrêter un instant à de pareilles comparaisons. Quand les noms qui la composent ne seraient pas si bien connus, il est tel excès de menace qui, passant son but, donnerait du cœur aux plus timides. L'histoire profite à tout le monde, et chacun sait, de nos jours, que la faiblesse ne sauve de rien, et que, quand les échafauds sont dressés, les Vergniaud ne tardent pas à y suivre les Malesherbes. Mais, si les cœurs sont fermes, les esprits souvent sont atteints de débilités singulières. Il y a une fatale disposition à croire que le mal qui dort est apaisé, et à taxer de provocation impudente toute précaution un peu sévère prise pour l'avenir. Je ne sais quelle mollesse de conviction nous dispose aussi à croire que le droit et la vérité se trouvent toujours entre deux parties contendantes et deux opinions opposées, quelles qu'elles soient. Toutes ces faiblesses de notre temps vont être exploitées habilement, il faut s'y attendre. Aussi la tactique la plus dangereuse à la longue, bien qu'elle ait paru ridicule de prime abord, serait celle que le grand apôtre du socialisme lui conseillait l'autre jour avec une astuce à peine déguisée. S'établir tranquillement dans l'enceinte de la constitution, y revendiquer les droits que les gouvernemens libres accordent aux oppositions régulières, établir par conséquent une discussion publique, ouverte, quotidienne, dans le sein

même de l'assemblée, sur les principes éternels de la morale et du droit naturel; traiter la propriété et la famille comme ces institutions passagères que la loi a faites et peut défaire, et sur lesquelles tout le monde est appelé à donner son avis; compter ensuite pour le succès ou la faveur qui s'attache à toute opposition, en France, sur les divisions naturelles aux majorités parlementaires, tel était le plan de modération subite proposé à la secte étonnée par le plus téméraire des novateurs. Il serait par trop piquant de s'y laisser prendre, et qu'un matin la France apprît que, sur un scrutin de division, par une coalition imprévue, le socialisme a renversé la société, comme un cabinet d'opposition remplaçait autrefois un cabinet conservateur.

Le danger d'une pareille conduite est trop évident; la méprise qui y donnerait lieu est trop grossière. Il y a sans doute des socialistes protégés par la constitution et les lois dans leur qualité d'électeurs, d'écrivains, de représentans; mais le socialisme lui-même, Dieu merci, n'est point encore une opinion constitutionnelle. La constitution protège les personnes, mais condamne très expressément les doctrines. Et dans quel moment le socialisme viendrait-il prendre, pour ainsi dire, droit de bourgeoisie dans l'enceinte de nos institutions? Nous avons connu l'an dernier, après et surtout avant la révolution de février, un socialisme bénin, innocent, qui prétendait avoir une panacée certaine pour guérir, sans opération douloureuse, tous les maux de la société. Il se vantait de pouvoir donner aux uns sans prendre aux autres. Reste-t-il encore des socialistes pareils? Nous l'ignorons. Assurément ils n'ont plus le verbe haut ni le cœur à l'ouvrage. Nous avons connu aussi un socialisme raisonneur et systématique qui avait tout un mécanisme préparé pour organiser une société nouvelle, et qui ne demandait que quelques jours de dictature pour en venir à bout. Il s'habillait en projet de loi, il s'efforçait de prendre figure humaine. Il s'appelait impôt progressif, droit au travail, phalansière, organisation du travail. Malheureusement, comme sous ces formes différentes il avait une espèce de corps, il s'est aperçu qu'il donnait prise. Les divers systèmes se sont trouvés à la fois obligés de répondre aux raisonnemens des adversaires et exposés aux injures des concurrens. Pris entre deux feux, de logique par devant et de violence par derrière, ils ont jugé prudent de battre en retraite. Il n'y a plus maintenant de système socialiste sur le terrain; il n'y a plus que des passions socialistes; il n'y a plus de songes dans l'air, il n'y a plus que des cupidités dans les cœurs. Pour se plier aux esprits simples des paysans, il a fallu parler net et vider, comme on dit, le fond du sac. Si nous sommes bien informés de ce qui s'est passé aux élections dernières, le socialisme, dans les campagnes, a employé juste autant de raisonnement qu'il en faut pour démontrer qu'avec cent arpens possédés par un propriétaire, on peut faire cent proprié-

taires d'un arpent. C'est à cela aujourd'hui que se bornent ses démonstrations arithmétiques. A chaque pas qu'il fait, le socialisme perd donc un masque et découvre un trait nouveau de sa brutalité native. Et c'est sous ce visage repoussant, pendant que ses sectateurs font retentir les airs de cris sinistres, qu'il viendrait demander à être toléré tranquillement sur le terrain de la loi, et à faire compter avec lui les majorités immenses, légales et régulières du pays! Cela n'est pas donné comme sérieux et ne peut être pris comme tel. C'est le socialisme le premier qui s'est mis en dehors de nos lois, et qui a fait contre elles et toute la société dont elles émanent le fameux serment d'Annibal. A chacun son terrain et ses armes. Au socialisme tout le fond de passions sauvages, ignorantes, rebelles, qui fermentent au fond des grandes masses d'hommes. A nous le terrain de la loi que nous avons assez chèrement reconquis pour avoir le droit de nous y asseoir et de nous y fortifier.

La majorité de l'assemblée est donc parfaitement libre, en respectant les personnes et les droits constitutionnels de la minorité, de déclarer spontanément la guerre aux opinions et de courir sus au socialisme. Elle a le droit de le considérer, tel qu'il est, comme la gangrène de la civilisation dont elle doit se délivrer ou périr. Bien entendu d'ailleurs, et nous n'avons pas attendu les élections pour le dire, que le remède ne consiste pas seulement dans de simples lois défensives et dans des appareils de compression extérieure. Si le socialisme a ses effets qu'il faut arrêter, il a ses causes intérieures qu'il faut faire disparaître. Mais ce qui fait la position grande et unique de cette majorité, c'est qu'elle renferme en elle-même toutes les faces du gouvernement du pays. D'ordinaire, dans les pays constitutionnels, deux grands partis divisent les assemblées : l'un sollicitant le progrès dans les institutions, l'autre défendant les traditions et opposant aux impulsions de l'esprit novateur une salutaire résistance. De leur lutte, de leurs succès alternatifs doit naître, dans les pays ainsi constitués, un progrès légal et continu. Ces deux partis n'ont jamais existé bien nettement parmi nous, et ceux qui en prenaient le titre n'en remplissaient qu'imparfaitement les devoirs. De là les tiraillemens et la fin précoce du gouvernement constitutionnel. Par l'effet de notre révolution profonde et subite, l'assemblée nouvelle se trouve à la fois investie de cette double tâche. Elle a devant elle tout un état politique désorganisé à refaire, tout un état social menacé à défendre. Jamais il n'y eut à faire à la fois une telle œuvre de conservation et une telle œuvre d'initiative et de progrès. Détraquée par tant de vicissitudes successives et violentes, la France appelle des institutions nouvelles qui lui permettent de vivre en paix quelques jours. Menacée par un mal implacable qui ronge la moelle de ses os, elle appelle des moyens énergiques qui taillent dans le vif et arrêtent la contagion. La répression est nécessaire et doit être

active; la répression n'est pas suffisante. Il faut combattre avec l'épée d'une main, édifier avec la truelle de l'autre : il est impossible, d'une part, de laisser l'esprit révolutionnaire souffler de partout sa propagande insensée; mais, s'il faut lui faire des barrières qui le contiennent, il faut aussi qu'il trouve quelque part, dans les institutions politiques, administratives, municipales du pays, des murailles qui ne tombent pas toujours devant lui. Il faut qu'il ne trouve pas toujours toutes les portes ouvertes par l'inertie des gens de bien, et un accès facile dans des cœurs ou aigris par la misère, ou corrompus par une instruction superficielle et perverse. Il est nécessaire assurément d'assujétir à un peu de règle le désordre effronté des intelligences; mais le désordre de nos lois, où les traditions du pouvoir absolu se heurtent avec les conditions de la liberté, croit-on qu'il soit possible de le laisser durer plus long-temps? La majorité de l'assemblée nouvelle doit donc se montrer animée de tout l'esprit de résistance qui doit se trouver dans un parti conservateur énergique et de tout l'esprit de réforme dont doit faire preuve une opposition intelligente. Elle n'a rien à attendre, dans cette tâche, d'une minorité chimérique et violente, dont la destruction est le seul but, avec qui le progrès n'a rien à voir. C'est en elle-même, dans la nature même de son mandat, dans l'inspiration du sentiment public dont elle est l'organe, qu'elle doit puiser sa résolution. Elle n'a de conseils à prendre que de sa raison, et de compte à rendre qu'à la France. Quant à ses adversaires, elle doit discuter avec qui raisonne, et imposer silence à qui menace.

\*\*\*\*\*

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 mai 1849.

Quelques jours avant la campagne d'Allemagne, en 1813, la police avait appris que le bruit de la mort de l'empereur avait couru dans les départemens. M. Réal, directeur ou ministre de la police, venant travailler avec Napoléon, ne crut pas devoir lui parler de ce bruit, par discrétion sans doute, et pour lui épargner une idée toujours pénible. L'empereur, qui savait le bruit répandu, dit à M. Réal : — Eh bien! vous ne me parlez pas du bruit de ma mort qui a couru dans les départemens? — Je n'ai rien appris à ce sujet, sire. — Eh! mon Dieu! je ne m'étonne pas de ce bruit, et je sais bien ce que vous direz tous, quand vous apprendrez ma mort. — Comment, sire? — Vous direz : Ouf! et ce sera là mon oraison funèbre.

Nous ne voulons pas comparer la mort de l'assemblée nationale à la mort de Napoléon. L'assemblée nous accuserait de la comparer à un despote, et la mémoire de Napoléon aurait peut-être aussi quelque chose à redire à la comparaison. Cependant nous avons bien envie aussi de dire : Ouf! et de nous en tenir là pour l'oraison funèbre de l'assemblée nationale. Cependant nous serons justes pour l'assemblée nationale, et nous reconnaitrons les services qu'elle a rendus à la France; mais nous demandons quelques jours de répit pour être justes. Elle est née moins mal qu'on ne le craignait, eu égard aux parrains que M. Ledru-Rollin avait voulu lui donner; elle a vécu mieux qu'on ne le pensait, mais elle est mal morte, et de même qu'il y a un proverbe italien qui dit qu'une belle mort refait une mauvaise vie, de même on peut dire qu'une mauvaise mort gâte une bonne vie. L'assemblée nationale n'a pas su mourir. M. le général Cavaignac avait su mourir; il avait su transmettre à son successeur le pouvoir intact et complet, défendu avec la même énergie dans les derniers jours que dans les premiers. Il avait été digne et calme. L'assemblée nationale n'a pas suivi cet exemple. Elle a été violente et faible. Elle a semblé avoir toutes sortes de mauvaises pensées dont elle ne pouvait pas faire de mauvaises actions,

et c'est là ce qui paraissait l'irriter. Quelles prétendues conspirations chaque jour dénoncées à la tribune! Quelle manie de croire qu'ils ne pouvaient périr que par un coup d'état et disparaître que dans une tempête! Un coup d'état! et pourquoi? Pour hâter d'un jour ou deux la mort des républicains du 24 février? Qui donc a jamais pensé à tuer des mourans? Si on eût dit qu'il s'allait faire un coup d'état contre l'assemblée législative qui a trois ans à vivre, nous ne l'aurions pas cru, mais nous l'eussions compris; il y avait de quoi. On peut être tenté, en effet, de se débarrasser d'un adversaire qui a trois ans à durer; mais qui n'a pas la patience d'attendre la fin d'un adversaire qui n'a plus que trois jours à vivre? Le coup d'état que les républicains craignaient du président n'avait point de cause.

Si les mourans de l'assemblée nationale avaient voulu dire la vérité, ils auraient dit qu'ils ne pouvaient pas prendre leur parti de n'être plus rien après avoir pensé qu'ils étaient tout, qu'ils ne consentaient pas à croire qu'il pût encore y avoir une république quand ils ne seraient plus là pour en être les directeurs. Est-ce que le soleil se lèvera demain comme à son ordinaire? Est-ce que ma mort ne changera rien à l'ordre éternel du monde? Est-ce que les choses se passeront, quand je n'y serai plus, comme elles se passaient quand j'y étais? Oui, elles se passeront de vous après votre mort comme elles se passaient de vous avant votre naissance. Ce sont ces vieilles vérités que nos législateurs ont oubliées; pardonnons-leur cet oubli de la fragilité humaine et ne nous occupons plus des agitations de l'assemblée nationale pendant ces quinze derniers jours, ou plutôt n'en disons un mot que pour rendre hommage à la noble et consciencieuse éloquence de M. Odilon Barrot. Quelle lutte de tous les instans pendant ces quinze derniers jours! quelle généreuse indignation contre les outrages adressés au président de la république! Comme le président est responsable, il est par conséquent toujours accusable, et par conséquent aussi toujours respectable : voilà les maximes que M. Barrot a rappelées avec une admirable fermeté de caractère et de talent. Quelle habileté en même temps et quelle honnêteté à repousser les avances de mauvais aloi qui lui étaient faites! Consentez, lui disait-on, à laisser croire qu'on veut à côté de vous détruire la république : il sera bien entendu que vous n'aurez rien su ni rien vu. Ainsi, d'un côté des momies de probité, et de l'autre côté des aigrefins politiques, voilà comme on espérait couper en deux le ministère. C'était là, à travers toutes les conspirations qui se dénonçaient à la chambre, une petite conspiration qui se poursuivait à la tribune, et qui a été déconcertée par la clairvoyance et la loyauté de M. Barrot. M. de Falloux, que les affidés de la petite conspiration que nous dénonçons à notre tour ne mettaient pas dans le nombre des momies de probité, s'est irrité du rôle qu'on lui faisait, rôle contraire à l'honneur; mais il s'en est irrité en homme politique et en homme de talent. Il a fait un discours excellent, qui a été du même coup un acte habile de politique. Il a rendu au parti modéré l'offensive qu'il avait perdue fort mal à propos depuis les élections.

Nous avons parlé d'un instant de faiblesse et d'ébranlement dans le parti modéré depuis les élections. Nous n'hésitons pas à reporter la première date de cette faiblesse à l'abandon que le parti modéré a fait de M. Léon Faucher.

C'est le soir même où se fermait l'urne électorale que l'assemblée a blâmé

une dépêche du ministre de l'intérieur. M. Léon Faucher n'a pas voulu supporter ce blâme immérité, et il s'est retiré. Ce n'était pas la première fois que le ministère avait reçu un échec à la chambre; mais cette fois ce n'était pas le ministère tout entier qui était battu, c'était un seul ministre, et il était battu non-seulement par ses adversaires, mais par ses amis. C'est là ce qui a décidé M. Faucher à donner sa démission. Le ministère, en effet, n'était pas tenu d'avoir la majorité dans l'assemblée; il n'était pas tenu de plaire à des mourans, ce qui est difficile. Les échecs du ministère ne comptaient donc pas, mais à une condition, c'est que ces échecs étaient communs à tout le ministère : une fois qu'ils étaient particuliers à un ministre seul, et que le ministère tout entier et le parti modéré ne les prenaient pas à leur compte, une fois que la communauté était rompue, le ministre délaissé ne pouvait plus garder le pouvoir. Nous regrettons, pour notre part, que M. Léon Faucher ait été forcé de prendre le parti qu'il a pris; nous ne pouvons pas oublier le courage et la fermeté qu'il a montrés pendant son ministère. Il a renouvelé l'administration départementale, il l'a relevée de son abatement moral et politique, il a lutté avec énergie contre les factions. Ce sont là des services. M. Léon Faucher savait, il est vrai, les services qu'il rendait : est-ce un tort? Il mesurait l'idée qu'il avait de lui-même aux difficultés qu'il savait avoir surmontées, aux périls qu'il savait avoir vaincus : est-ce un défaut? Oui, car il faut qu'un ministre soit à la fois hardi et modeste, ferme et doux, décisifs et réservé, parfait enfin. J'ai toujours vu les majorités ministérielles reprendre par la médisance ce qu'elles donnaient par la confiance.

Peut-être sommes-nous trop favorables à M. Faucher; c'est qu'après tout, nous serions tentés de croire que, dans cette occasion, M. Faucher a péri parce qu'il fallait un holocauste à la divinité expirante de l'assemblée constituante. Songez aux orages qui grondaient autour du ministre depuis la lettre du président et l'ordre du jour du général Changarnier. Certes, si le général Changarnier eût pu être l'holocauste, cela eût accommodé bien des gens; mais les gens d'épée n'ont pas de vocation naturelle pour le martyre. En se détournant de la tête du général Changarnier, la foudre parlementaire a rencontré celle de M. Léon Faucher, et il a péri comme étant parmi les hommes du gouvernement le plus raide de ceux qui ne sont pas militaires.

L'abandon de M. Faucher a été la première faiblesse du parti modéré. La panique qui a suivi le dépouillement du scrutin à Paris a été la seconde faiblesse. Avec la furie française que nous mettons dans nos chagrins comme dans nos joies, nous avons changé un désappointement en consternation. Nous sommes tombés de haut, je le sais, nous sommes tombés du haut de nos espérances; mais, parce que nous espérions trop, est-ce à dire qu'il ne nous reste pas encore de quoi être contents?

Nous avons partagé, nous l'avouons, les illusions du parti modéré; mais ces illusions ont eu des causes différentes. Nous dirons franchement la cause des nôtres : nous espérions beaucoup, parce que nous avons foi dans le bon sens du pays, et que nous pensions que l'expérience du gouvernement provisoire avait dû éclairer tout le monde sur le mérite des promesses de la démagogie. C'est sur ce point que nous nous trompions; nous avions oublié un mot profondément vrai de M. de Lafayette : c'est que dans les gouvernemens démocra-

tiques il faut plus de temps à la vérité pour se faire reconnaître que dans tous les autres gouvernemens.

Il y a eu dans les illusions du parti modéré d'autres causes que celle que nous venons d'indiquer. Ce pays-ci a besoin de souffrir pour comprendre. Il ne voit le mal que lorsqu'il le sent; il n'a de discipline qu'en face du danger; il ne conçoit la règle que sous la forme de la nécessité. Or, cet hiver, il y a eu quelques éclaircies d'aisance et de sécurité, et, voyant ce rayon de soleil, les bourgeois de Paris se sont dit à l'envi : Voilà le bon temps revenu! La révolution de février n'a été qu'un accident et une surprise : voilà tout réparé ou à peu près; il y a des bals, des concerts, des soirées! Vous voyez bien que la république n'est pas si méchante qu'elle en avait l'air. Ceux qui n'avaient pas le cœur à la danse, ceux-là se taisaient, de peur de s'entendre dire qu'ils étaient d'anciens satisfaits, aujourd'hui désespérés. D'ailleurs, disaient les politiques, il faut bien faire aller le commerce. — Mauvais principe, et avec lequel on a établi les ateliers nationaux. Créer du travail aux ouvriers et du commerce aux marchands, quand tout cela ne vient pas de soi-même, c'est une duperie ruineuse; c'est faire en politique ce que font dans les jardins chinois ceux qui mettent des ponts où il n'y a pas de rivière.

Croire qu'il n'y aura plus de tempête parce que le soleil a reparu, qu'il n'y aura plus de vent parce que l'air est calme, croire toujours que tout est fini, vieille maladie de notre pauvre pays qui se promet sans cesse l'éternité aux lendemains de ses mille et une révolutions! Voilà l'illusion qui a égaré le parti modéré. Quant à nous, nous ne faisons pas contre fortune bon cœur; cependant nous sommes tentés de nous applaudir que les élections n'aient pas plus réussi, car nous aurions eu à lutter contre les divisions de notre parti; mieux vaut lutter contre l'ennemi commun. A mesure que l'on espérait voir la montagne s'abaisser, les nuances et les distinctions se faisaient dans le parti modéré, tellement que ces commencemens de division sont, à l'heure qu'il est, un des embarras de la situation.

Non-seulement nous avons besoin du danger pour avoir de la discipline; nous en avons besoin aussi pour comprendre ce que nous oublions sans cesse, à savoir que nous sommes en révolution. Ici expliquons bien notre pensée. Il y a une constitution, et beaucoup de gens en concluent que la révolution est finie. Pour eux, en effet, une révolution qui a fait sa constitution est une révolution close et finie. Nous respectons beaucoup l'histoire légale des événemens; mais, quand nous voulons savoir un peu ce que sera l'avenir, nous tenons plus grand compte de l'histoire morale et politique que de l'histoire légale. Or, que nous dit l'histoire morale et politique de notre pays depuis le 24 février? Elle nous dit que la révolution ne s'est pas faite au 24 février, mais qu'elle se fait tous les jours depuis le 24 février. Le 24 février est un coup de main qui a détruit la royauté; mais, de bonne foi, est-ce de la royauté, est-ce de la forme politique du gouvernement qu'il s'agit en ce moment? N'est-ce pas du maintien de la famille et de la propriété? Voilà les deux dynasties que l'on veut détruire. Où sont ceux qui voulaient se borner à des changemens politiques? Ils ont disparu dans les élections. Pourquoi? Parce qu'ils procédaient seulement du 24 février. Le 24 février n'est pas une révolution. Il a créé la république, mais la république elle-même n'est pas une révolution. C'est le socialisme qui est la révolu-



tion, une révolution qui ne date pas du 24 février, sachons-le bien, mais qui datera peut-être des élections de 1849.

La révolution du 24 février a à peine duré un an, et encore, pendant cette année, elle s'est presque toujours trouvée en face de son terrible remplaçant, le socialisme. Elle lui a tout-à-fait cédé la place dans les élections de 1849. Voilà quel est d'un côté le sens de ces élections. Elles ont déblayé le champ de bataille de toutes les fictions politiques nées du 24 février; elles ont mis face à face les deux grands partis de l'ordre et du désordre social.

L'homme qui aujourd'hui doit avoir le mieux le secret de cette situation, c'est M. Ledru-Rollin. Il doit la sentir comme on sent le danger. Il est maintenant dans l'opposition le dernier des montagnards, le dernier de ceux qui se soucient des questions politiques; les autres ne se soucient plus que des questions sociales, c'est-à-dire de la satisfaction des grossiers appétits qu'ils ont excités. Il est, par son talent et par son goût du commandement, le chef de l'opposition; mais dans le combat il a changé d'armée et de drapeau. Aussi le voilà vraiment devenu chef de parti, c'est-à-dire l'esclave de ceux qu'il conduit et la première victime qu'immolera la victoire.

De même que le parti modéré s'est cru vaincu parce qu'il n'a pas remporté la victoire qu'il espérait, le parti socialiste s'est cru vainqueur parce qu'il n'a pas essuyé la défaite qu'il attendait; et, de même aussi que le parti modéré n'a pas su retenir le cri de ses désappointemens, le parti socialiste n'a pas su non plus retenir ses chants de triomphe. Il s'est cru le maître, et il a dicté ses conditions :

1<sup>o</sup> L'amnistie générale. — Qu'en pense M. Ledru-Rollin? Les prisons lui rendraient ses rivaux du 16 avril et du 15 mai 1848, des rivaux qu'il vaincrait à la tribune, mais qui l'attaqueraient dans les clubs.

2<sup>o</sup> Une politique révolutionnaire; et, par exemple, nos soldats prendraient à Rome le drapeau de M. Mazzini. Nous craignons bien qu'un peu de cet article de la capitulation offerte par M. Proudhon n'ait passé dans la transaction qu'avait imaginée M. de Lesseps. Heureusement la fierté de M. Mazzini nous a sauvés de la clémence de M. Proudhon.

3<sup>o</sup> L'annulation des élections partout où elles auront été influencées par les dépêches de M. Léon Faucher ou par tout autre moyen, c'est-à-dire partout où des représentans du socialisme n'ont pas été élus.

4<sup>o</sup> Défense, sous peines sévères, d'appeler le socialisme autrement que l'opposition constitutionnelle. L'abolition de la propriété, de la famille, de la religion, de Dieu, questions de politique constitutionnelle en effet! Il est vrai que, quelques jours après, le socialisme, renonçant à se faire appeler du nom d'opposition constitutionnelle, se définissait, avec cette sagacité dialectique qui est un des talens de M. Proudhon, non plus comme une doctrine précise ayant son programme et sa règle, mais comme un assemblage d'idées vagues et confuses. « Il y a, disait M. Proudhon, dans la tête de ce géant aux millions de bras du saint simonisme, du fouriérisme, du babouvisme, de la dictature, de la triade, de la réglementation gouvernementale, voire même de l'économisme anglican et malthusien, toutes les utopies spéculatives du socialisme, toutes les utopies rétrospectives du capital et du privilège. Le socialisme en ce moment est tout à la fois l'hydre et le sphinx pour lequel il faudrait un OEdipe et un Hercule. » Il

est impossible de mieux dire, et nous voyons une fois de plus que, pour une bonne définition, M. Proudhon est prêt à perdre vingt amis. Mais, le socialisme étant une fois défini de la sorte, essayez donc, je vous en prie, de satisfaire *cette opposition constitutionnelle*, qui est à la fois le sphinx et l'hydre!

La dialectique de M. Proudhon rend ainsi de temps en temps quelques bons services à la raison; mais il ne faut pas croire que, pour être indéfinissable et insatiable, le socialisme en soit moins dangereux. C'est un monstre qui n'a pas le sens commun; j'en veux bien croire son cornac. Qu'a-t-il besoin d'ailleurs d'avoir le sens commun? C'est la tour de Babel que le socialisme: soit! mais c'est la tour de Babel ayant pour garnison les sept péchés capitaux. C'est là ce qui fait sa force. On chante aux soldats :

Un sou par jour, troupier socialiste,  
N'est pas assez pour tous tes agrémens.  
Pendant sept ans, ton sort devient trop triste;  
Comme à Boichot, il te faut vingt-cinq francs!

Plates et sottes chansons assurément, et dont nous aurions grande envie de rire en d'autres temps; mais de nos jours

Un sot trouve toujours un plus sot *qui l'égaré*.

On est étonné quand on lit les publications soit en vers, soit en prose, de la tour de Babel où se sont cantonnés nos ennemis, on est étonné de voir combien la niaiserie est pernicieuse et méchante. Il n'y a pas un bon sentiment qui ne soit sottement perverti, pas une tradition qui ne soit bêtement défigurée, pas une renommée qui ne soit absurdement calomniée. Et, puisque nous sommes en train de citer des vers, ne lisions-nous pas dernièrement dans une mnémorique de l'histoire de France, ces vers sur le roi Louis-Philippe :

Il tombe enfin sur les victimes  
Qu'à ses pieds entassent ses crimes!

Il n'est tombé que sur les amnistiés de sa clémence. Comment, dira-t-on, se trouve-t-il des gens pour écrire ces platitudes calomnieuses? Hélas! c'est qu'il se trouve des gens pour les croire. On peut sonder l'abîme de la perversité humaine, et on peut même en trouver le fond; mais on ne pourra jamais trouver le fond de la niaiserie humaine.

Contre cette marée montante de la sottise et de la méchanceté, quelles digues avons-nous? Nous avons, pour nous défendre, toutes les armes qu'on peut avoir. Il s'agit seulement de savoir s'en servir. Nous avons le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et ces deux pouvoirs représentés par une assemblée nouvelle et un ministère nouveau. Qu'ont à faire ces deux pouvoirs au dedans pour maintenir l'ordre et le repos, au dehors pour défendre la paix de l'Europe et l'honneur de la France?

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'assemblée législative n'a encore siégé que trois fois, et ce serait bien se presser que d'en indiquer dès aujourd'hui l'esprit et le caractère. Si les élections avaient tout-à-fait répondu aux vœux du parti modéré, on aurait demandé à l'assemblée de régénérer le pays, de mettre le bien où était le mal, la stabilité et la durée où est l'instabilité et le

caprice, les bonnes doctrines où sont les mauvaises; on lui aurait demandé l'impossible, car il n'y a que l'impossible qui soit beau dans ce monde; et, comme elle n'aurait pas pu le donner, on n'aurait pas manqué bientôt de lui jeter la pierre. Nous aimons mieux le désappointement dans les élections que le désappointement à propos de l'assemblée. Modestes aujourd'hui après l'expérience, nous ne pouvons plus demander à l'assemblée que de défendre la société. Nous ne lui disons plus de faire le superflu; nous nous contentons du nécessaire.

Comment organiser cette défense nécessaire? Quels moyens employer? Ici viennent les gens qui croient à l'efficacité quotidienne des coups d'état, comme si, en face des questions sociales, les coups d'état pouvaient quelque chose. Les coups d'état peuvent parfois trancher les questions politiques; mais, dans les difficultés sociales, il n'y a d'autre remède que la vigilance et l'attention perpétuelle sur soi-même et sur les autres. Le lendemain d'un coup d'état, la question sociale serait la même que la veille. C'est le malheur de notre temps d'incredulité morale et religieuse, de croire aveuglément aux mots obscurs et prétentieux. Le prolétaire croit à l'organisation du travail, et le bourgeois croit aux coups d'état.

Laissons de côté ces étiquettes de charlatans, et voyons ce que peuvent faire une assemblée et un ministère unis de cœur et de tête. Ils peuvent faire des lois, lois de répression contre la méchanceté, lois d'assistance publique contre la misère. Comme chacun fait son rêve en ce moment-ci, je voudrais, si je me faisais un dictateur, qu'il fût à la fois saint Vincent de Paule et Richelieu. Voilà mon type, ou plutôt voilà le genre d'esprit que nous souhaitons à la nouvelle assemblée, non-seulement la charité et la force, mais l'intelligence dans la charité et la modération dans la force.

Nous avons indiqué dans quel esprit l'assemblée doit résister et assister. Elle a ce qu'il faut pour accomplir cette double tâche; elle a de grandes intelligences et des caractères éprouvés; elle a un grand nombre d'anciens pairs et d'anciens députés, et nous aimons qu'il y ait dans son sein un noyau d'hommes expérimentés dans la conduite des affaires publiques. Il y a aussi beaucoup de représentants nouveaux, et nous ne nous en plaignons pas. Ces hommes, nouveaux dans la vie politique, ont l'avantage d'exprimer fidèlement les sentimens et même les préjugés du pays. Ils se corrigent des préjugés, et leur exemple fait de proche en proche l'éducation du cercle qui les entoure. Ils ont de plus une ardeur et une fermeté que le long usage des choses et des hommes diminue parfois chez les personnages politiques. Loin donc de souhaiter que, dans notre pays, la conduite des affaires publiques se renferme dans un petit nombre de personnes et qu'il se forme ce qu'on appelle une classe d'hommes politiques, nous souhaitons que beaucoup d'hommes nouveaux arrivent dans les assemblées nationales. Nous sommes sûrs, d'ailleurs, que notre vœu sera toujours accompli et au-delà; mais nous avons besoin de dire pourquoi nous formons un pareil vœu: sans cela nous risquerions de passer pour des optimistes par nécessité, c'est-à-dire pour des gens battus et contents.

Nous nous souvenons d'un mot de lord Ponsonby, autrefois ambassadeur à Constantinople, et que nous rapportait dernièrement un de nos compatriotes. On causait de la révolution de juillet et des hommes nouveaux qu'elle avait amenés sur la scène. «Ce que j'admire chez vous, disait lord Ponsonby, c'est que

tous les quinze ans à peu près, vous changez entièrement votre personnel politique, et que la France est en mesure de fournir ainsi un nouveau personnel chaque fois qu'il le faut. » L'admiration de lord Ponsouby touchait, je crois, de bien près à l'épigramme, et nous concevons qu'avec les habitudes de l'Angleterre où une puissante aristocratie, habilement divisée en deux partis, garde le gouvernement entre ses mains et paraît changer sans jamais se détruire, nous concevons que ces renouvellemens intégraux puissent étonner; mais que voulez-vous? notre pays ne comporte pas autre chose. Sa politique et son administration y perdent peut-être quelque chose; mais toutes les fois qu'une administration a voulu durer, toutes les fois qu'une politique a essayé de se perpétuer, nous y avons perdu bien davantage, car cela a fini par une révolution. Il faut donc, chez nous, que la figure du monde politique change sans cesse : il faut que chacun y ait part. Les parts sont bien petites; mais nous faisons notre politique à l'image de notre propriété. Nous n'avons pas de grandes propriétés, nous n'en avons que de petites, et ce morcellement de la propriété est ce qui nous a sauvés. Chacun a eu son morceau de terre à défendre. S'il y avait eu beaucoup de grandes propriétés, la majorité, hélas! se fût peut-être bien vite entendue pour les partager. Peut-être même est-ce le danger de l'heure présente que la guerre s'établisse non pas entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui n'ont rien, personne chez nous n'a beaucoup, mais entre ceux qui ont peu et ceux qui n'ont rien. Quoi qu'il en soit, avec une société ainsi faite, de même qu'il y a beaucoup de petits propriétaires, il faut qu'il y ait aussi beaucoup d'hommes qui prennent part à la politique : il faut que tout le monde puisse entrer dans le forum. Mais de cette manière, dira-t-on, il arrivera de deux choses l'une : ou bien on ne fera pas de bonne politique dans des assemblées aussi mobiles, — cela est possible, — ou bien la politique et l'administration s'éloigneront chaque jour davantage du sein des assemblées nationales; — cela est possible encore. Cependant comme le contraire, c'est-à-dire la concentration de la discussion et de la délibération politiques entre les mains d'une classe spéciale choisie dans la nation est une chose encore plus impossible avec notre caractère national; comme la tentative de créer une classe de ce genre, soit avec l'aristocratie bourgeoise sous la restauration, soit avec la bourgeoisie aristocratique sous la monarchie de juillet; comme cette tentative a perdu tous les gouvernemens qui l'ont faite, comme la constitution de 1848 a voulu des assemblées tantôt de neuf cents membres et tantôt de sept cent cinquante pour multiplier et mobiliser du même coup les membres de la puissance publique, nous sommes forcés de prendre notre parti de ces renouvellemens plus ou moins intégraux du personnel politique dans les assemblées nationales et de chercher le remède au mal dans le mal même, c'est-à-dire de faire en sorte que le pays s'attache à son gouvernement, voyant que tout le monde y prend part à son tour. Il faut nous dire que si, de cette façon, nous ne sommes pas toujours très bien gouvernés, nous avons du moins le plaisir de nous gouverner nous-mêmes.

Nous n'exprimerions pas toute notre pensée sur le personnel de l'assemblée législative, si nous n'exprimions pas nos regrets sur l'absence de quelques hommes qui faisaient partie de l'assemblée constituante, et que le suffrage universel a écartés. Comme c'est le privilège du regret de pouvoir être impartial à son aise, nous regrettons du même coup d'anciens amis et d'anciens adver-

saïres, M. de Maleville et M. de Lamartine, M. Duvergier de Hauranne et M. Marie; nous regrettons aussi M. Marrast, M. Garnier-Pagès, en souvenir du mal qu'ils ont empêché et du bien qu'ils ont rendu possible M. Vivien et M. Rivet sont au conseil d'état; cela ne nous console pas de ne point les voir aussi dans l'assemblée. Nous bornons nos regrets à ceux qui ne sont absens que depuis deux jours; quant à ceux qui sont absens depuis un an, nos regrets seraient encore plus impartiaux et plus étendus.

Quoique la nouvelle assemblée ne siège que depuis trois jours, elle a déjà eu le temps de montrer un des traits les plus caractéristiques et les plus prévus de l'esprit qu'elle apporte. Nous avons souvent, en province, entendu traiter la question de savoir si le gouvernement doit rester à Paris. Cette question, pour nous, n'a jamais fait l'objet d'un doute, à la condition cependant que le gouvernement sera, quoiqu'il soit à Paris, le gouvernement de la France tout entière, et non pas d'une seule ville, à la condition que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ne seront pas forcés d'être toujours sur la brèche, et qu'on ne sera pas obligé de bâtir en forme de forteresse la première salle d'assemblée nationale qu'on voudra accommoder aux nécessités de notre temps et de notre pays. Les représentans des départemens apportent dans l'assemblée un sentiment qu'ils n'abjurèrent pas, quoi qu'il arrive : c'est le sentiment que la révolution de 1848 est la dernière révolution que Paris aura imposée aux provinces. Les départemens se sont approprié la république du 24 février qu'ils n'avaient pas voulue; ils se la sont appropriée pour la corriger et la régler. Le 10 décembre dernier, ils ont conquis le pouvoir exécutif, et, par les élections du 13 mai, ils ont conquis le pouvoir législatif. Le 10 décembre, Paris a perdu la mauvaise prépondérance que voulaient lui donner les hommes de la dictature. L'assemblée législative achèvera de le déposséder du privilège qui faisait sa ruine, et qui le rendait à la fois dangereux et malheureux. Paris est, dit-on, la capitale de la civilisation, et, tant que Paris mérite ce titre, le gouvernement s'honore et s'affermi en y résidant; mais si, au lieu d'être la capitale de la civilisation, Paris pouvait jamais devenir la capitale du socialisme, le gouvernement s'affaiblirait et se dégraderait en y résidant. Ce qu'il y a de pis pour un gouvernement, c'est de résider dans un corps-de-garde. Tel est cependant le sort nécessaire des gouvernemens qui vivent en face des émeutes.

Le sentiment que nous venons d'indiquer a éclaté fort énergiquement dans les paroles de M. Ségur d'Aguesseau dès la seconde séance de l'assemblée législative. M. Ségur d'Aguesseau ne demande pas mieux que de crier vive la république! mais il y a une république qui se crie à Paris par les voix tyranniques de l'émeute; c'est cette république-là que M. Ségur d'Aguesseau repousse. Il y a une autre république, celle qu'accepte la volonté libre et réfléchie des départemens; c'est celle-là, la république de la liberté, que veut M. Ségur d'Aguesseau. On a crié au girondinisme! Au moins ces girondins-là ne commencent pas par pactiser avec la montagne. Cela nous donne bonne espérance pour leurs têtes et pour les nôtres.

La séance du 29 a montré quel était le sentiment de la nouvelle majorité. La séance d'hier a montré quel était aussi le caractère de la nouvelle minorité. Nous ne voulons pas l'accuser de violence préméditée : nous ne croyons pas qu'elle veuille rendre les discussions impossibles; mais nous croyons que, dans

la nouvelle minorité, la nature l'emporte sur la volonté. Il nous est permis de supposer que, parmi les membres de la montagne, il n'y en a pas beaucoup qui se fussent préparés dès long-temps à la vie politique. Ils s'étaient fait peut-être une autre vocation; ils avaient plus de goût pour la vie à ciel ouvert que pour la vie de cabinet ou de chambre. Il leur sera donc difficile de prendre promptement les habitudes qui rendent la délibération possible. Il y a dans le monde bien des moyens de soutenir son avis, depuis les syllogismes de l'école jusqu'au ceste et au pugilat de l'antiquité, sans oublier les coups de fusil; mais il est évident que ces divers modes d'argumentation ne sont pas tous de mise dans le même lieu et dans le même temps. Il a toujours semblé que les argumens devaient s'appareiller selon leur nature et s'accommoder aux diverses enceintes; aussi les syllogismes s'appareillent ordinairement aux syllogismes, et se placent mieux dans une école ou dans une salle de délibération que dans une place publique. Le pugilat, au contraire, et le ceste convenaient mieux aux cirques antiques. Les coups de fusil, enfin, sont réservés aux champs de bataille et aux rues, hélas! de nos villes désolées par la guerre civile. C'est une expérience nouvelle que d'essayer de mettre dans la même enceinte ces divers modes de raisonnement, et nous craignons qu'ils n'aient de la peine à vivre ensemble. Il y a donc pour l'assemblée législative une question qui n'avait pas encore été posée à l'ouverture des assemblées délibérantes : c'est de savoir si elle a le tempérament délibératif, si, en un mot, elle peut délibérer.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici des combinaisons ministérielles et nous n'en parlerons pas. Nous attendons que le *Moniteur* se soit expliqué. Jusque-là, à quoi bon faire des conjectures, exprimer des préférences ou des répugnances? Tout cela sème la zizanie, et nous avons tous besoin d'union. Quant à nous, le ministère que nous voulons est le ministère qui aimera assez la loi pour la faire exécuter, le ministère qui sera fort par la loi et pour la loi, et qui aura une épée à mettre auprès du scrutin de l'assemblée législative pour la défendre contre un 15 mai. Croire, en effet, que les gens du 15 mai ne viendront pas un jour ou l'autre tâter le pouls à l'assemblée législative, c'est une grande erreur. Ils y viendront : ce jour-là, il ne faut pas qu'il y ait pour fermer les portes de l'assemblée un *général du peuple*, mais un général de la loi.

Nous nous apercevons, en finissant, que nous n'avons rien dit de notre expédition d'Italie; mais qu'en dire? Si nous nous avisons d'en approuver les premières pensées et les premières opérations, on ne manquera pas de dire qu'alors nous en blâmons la seconde pensée; et si nous approuvons la seconde pensée, Dieu sait à quoi nous nous exposons pour la troisième pensée! Avec une expédition dont le milieu désavoue le commencement et dont la fin désavouera sans doute le milieu, que faire, sinon se taire, quand on ne veut pas faire d'opposition, et quand on est, comme nous, décidé à être de l'avis du ministère, pourvu qu'il en ait un et qu'il n'en ait pas trois? Nous prendrons donc le parti d'attendre le dénouement et le dernier avis du ministère, afin d'être sûrs de ne l'avoir pas, malgré nous, contredit en le suivant.

— La crise dans laquelle se débat l'Europe orientale vient d'entrer dans une phase nouvelle où les parties intéressées ont dû formuler, avec plus de franchise et de clarté, leurs prétentions et leurs desseins. Une convention entre le czar et le sultan, au sujet des principautés danubiennes, donne à l'armée russe la liberté d'action et la sécurité dont elle avait besoin pour tenir parole à l'empereur d'Autriche. En revanche, les Magyars ont brûlé leurs vaisseaux, ils ont rompu avec la dynastie de Habsbourg; ils ont proclamé leur indépendance, sauf à être dès maintenant assez embarrassés de cette indépendance. Nous remercions les Magyars de nous avoir appris ce qu'ils veulent dans leurs rapports avec l'Autriche, après nous avoir tenus dans le doute depuis tantôt une année de guerre. Ils voulaient l'indépendance qu'ils ont naguère refusée des mains de la France impériale; les voilà libres et armés, debout sur le sol magyar. « C'est là, suivant le plus populaire de leurs poètes, qu'il faut vivre ou qu'il faut mourir. » Nous avons toujours prié le ciel de détourner de leurs têtes cette grande alternative, dans la crainte d'une calamité qui fût pour eux la dernière; mais le sort en est jeté, et nous ne pouvons plus que contempler avec sympathie les vicissitudes de leur fortune.

Un grand intérêt se trouve désormais engagé dans leur cause, c'est celui d'une autre nation sur la tombe de laquelle la diplomatie a chanté plus d'une fois la prière des morts, et qui pourtant n'a point perdu tout espoir ni tout moyen de revivre. Bien que le corps de la nation polonaise n'ait point encore reçu le branle, et que cette révolution, venue trop vite, doive peut-être se voir étouffée dans son germe, nous suivons l'émigration polonaise avec curiosité, quelquefois avec tristesse, dans ses efforts souvent irréflechis, toujours impétueux, pour rallumer le foyer d'une nouvelle insurrection nationale. Nous déplorons vivement les défauts de cette race de raisonneurs indisciplinés, et cependant il faut bien admirer la vitalité qu'elle a su conserver sous le poids de tant de longues catastrophes. Les Polonais donnent à l'Europe un sentiment de ce que peut pour le bien et pour le mal l'émigration polonaise avec ses griefs si patriotiques et son cœur si justement ulcéré.

C'est, aux yeux de l'Europe libérale, la principale importance de la question hongroise, de contenir aujourd'hui la question de Pologne. Les Magyars, en reconnaissance des services rendus à leur cause par Bem et Dembinski, semblent avoir accepté cette solidarité avec toutes ses conséquences. Un égoïsme prudent aurait pu leur conseiller une transaction, un accommodement avec l'Autriche; ils ont, comme toujours, agi d'enthousiasme, et si l'enthousiasme inspire parfois des folies, il dicte aussi quelquefois des résolutions généreuses. Dans toutes les occasions où les Magyars ne se laissent point entraîner par leur funeste manie de dominateurs et de conquérans, ils sont généreux : à défaut du sang-froid, accordons-leur du moins cette qualité, pour laquelle ils n'ont d'égaux que dans la race espagnole.

M. Kossuth a donc franchi le Rubicon; la diète de Debreezin a prononcé la déchéance de la maison de Habsbourg; elle a brisé tous les liens qui rattachaient la Hongrie à l'empire d'Autriche; elle a replacé le royaume de saint Étienne dans la famille des peuples indépendans : en face de la Russie et de l'Autriche coalisées, la diète a remis le destin tout entier, la vie ou la mort de la race magyare

au jugement des armes. « Dieu est avec nous, » dit souvent M. Kossuth aux paysans qu'il passionne par ses improvisations dithyrambiques. « Dieu est avec nous, dit aussi l'empereur de Russie, notre but est saint. » Dans l'intention de rendre plus certaine cette protection divine, la diplomatie russe redouble d'activité auprès des divers cabinets de l'Europe. Pendant qu'elle reconnaît la république française, elle tente à Constantinople un suprême effort pour désintéresser la Turquie à bon compte dans les affaires de l'Autriche.

On sait comment a échoué une première proposition du général Grabbe en vertu de laquelle les détroits eussent été ouverts à la marine militaire de la Russie dans l'intérêt d'une alliance étroite entre le czar et le sultan. Cette proposition a été repoussée catégoriquement et vivement. Le général Grabbe cependant, à la vue de l'incertitude de la diplomatie anglo-française, ne s'est point tenu pour battu. Avec l'aisance d'un diplomate qui ne se déconcerte point pour une défaite, il s'est contenté de quitter le terrain sur lequel il avait reçu cet échec, afin d'agir sur un autre point. Le divan ne demandait pas mieux que de repousser de nouveau toute convention qui engagerait sa politique, à la condition pourtant que les cabinets amis, la France et l'Angleterre, feraient quelque effort pour sauvegarder le principe de la suzeraineté ottomane dans les principautés du Danube; mais, les deux cabinets ayant fini par déclarer ou par laisser voir clairement qu'ils regardaient la lutte de la suzeraineté et du protectorat comme une question de traités entre le sultan et le czar, et non comme une question de droit des gens européen, le divan devait accueillir toute pensée d'arrangement qui garantirait l'évacuation des principautés et éloignerait ainsi une bonne fois les charges et les périls d'une occupation indéfiniment prolongée. Le général Grabbe faisait de ce principe de l'évacuation la base du nouvel arrangement qu'il offrait de signer. Sans doute ses propositions étaient de nature à inquiéter douloureusement les populations valaques. Si, en effet, il stipulait en principe que la Valachie devrait être un jour évacuée, ce terme n'était pas fixé. Puis le protectorat dont le joug pesant avait été le motif de la révolution allait toujours subsister. On promettait assurément aux Valaques une réforme de leur constitution; mais cette réforme devait s'accomplir sous l'influence de l'occupation, et c'est assez dire qu'elle avait peu de chances d'être libérale. La Turquie a cédé. Ce n'est point sa faute; elle a constamment lutté pour obtenir des conditions plus équitables en faveur de ces principautés qu'elle défend avec loyauté contre la terreur et l'oppression des armées du protectorat. Que la responsabilité en revienne à qui de droit; dans l'isolement où l'Europe libérale s'obstine à laisser la Turquie et où lord Palmerston semble prendre un malin plaisir à la conduire, elle pouvait difficilement repousser une convention qui, à défaut d'un gain plus grand, sauve du moins le principe de la suzeraineté ottomane en Valachie.

Pour le czar, le point important de cette sorte de convention, c'est qu'elle lui permet, sans perdre beaucoup de terrain dans les principautés, d'en tirer immédiatement un corps d'armée capable d'agir en Hongrie, tandis qu'un autre corps de trente mille hommes reste en observation sur la frontière de la Transylvanie jusqu'à la pacification de cette principauté. L'influence russe eût pu perdre là une grande bataille après son premier échec; elle a remporté, au contraire, un avantage dont l'armée magyaro-slave ressent dès aujourd'hui le



contrecoup. Les Valaques paient ainsi les premiers frais de l'intervention russe en Autriche, et la Turquie, dont les Hongrois attendaient peut-être la bienveillance et l'appui moral, est réduite à se prêter aux combinaisons qui leur sont hostiles.

Après les paroles belliqueuses de M. Drouyn de Lhuys en faveur de la Hongrie, on a pu s'attendre à voir du moins une résistance organisée à Constantinople pour protéger le divan contre cette fatalité non pourtant inexorable de l'influence russe. L'attente était illusoire : si l'on a défendu la position que la fortune offrait à la Turquie et à ses alliés, on ne l'a défendue qu'avec mollesse, et cette profonde et persévérante prudence que nous admirons avec une patriotique douleur, cette habileté moscovite non encore assez bien comprise, nous a montré une fois de plus ce qu'elle peut contre l'inexpérience et la timidité de notre diplomatie. Les obstacles ont donc été écartés par la Russie, et une nouvelle carrière s'ouvre en Autriche à l'activité de son cabinet. Nous sommes persuadés qu'il compte pour vaincre tout autant sur cette même prudence traditionnelle dont il est si remarquablement doué que sur la force des armes. Ses moyens d'action en Hongrie sont politiques autant que militaires. Le principal est dans cette terrible machine de guerre qu'on est convenu d'appeler le panslavisme. Opprimés naguère par les Magyars, trahis hier par le cabinet de Vienne, inquiets d'un avenir qui se présentait à eux plein d'éclat le jour où Jellachich sauvait l'empire et faisait un empereur, les Slaves autrichiens, en général, envisagent jusqu'à nouvel ordre, avec une égale défiance, le triomphe des Magyars et celui des Autrichiens. « Nous avons prophétisé, dit un journal de la Croatie, que si la diète constituante de Kremsier était dissoute, il n'y aurait plus jamais d'autre diète autrichienne. Nous l'avons dit et nous le répétons, la charte octroyée sera mise comme épitaphe sur le tombeau de la monarchie.... Celui qui se noie s'accroche même à un rasoir, dit notre proverbe croate. Depuis les triomphes de Dembinski, la cour a vite changé de langage vis-à-vis de nous. Effort inutile! car le fatal *trop tard*, avec toutes ses lugubres conséquences, est sorti de nos cœurs désespérés. » En Bohême, les efforts de l'Autriche sont les mêmes, et le langage des populations ressemble aussi très fort à celui des Croates. « Aux sollicitations du cabinet, dit une feuille de Prague, nous et les nôtres nous n'avons à répondre que par le silence et l'indignation. Nous qui seuls empêchâmes aux jours d'octobre notre nation de marcher en masse contre Vienne, nous qui seuls, jusqu'à présent, possédions la confiance de nos concitoyens, nous sommes réduits à céder maintenant la place à nos rivaux politiques, sans pouvoir leur opposer autre chose qu'un sombre silence. » Tels sont les sentimens, telle est l'attitude de ces mêmes peuples, qui avaient embrassé avec tant d'ardeur et d'enthousiasme la cause de l'Autriche.

Si M. Kossuth avait eu la prudence d'accorder aux Slaves le principe de l'égalité internationale qui tue les Magyars comme peuple conquérant et dominateur, mais qui les sauve comme race, la colère des Slaves du nord et du sud contre l'Autriche pouvait tourner au profit de l'insurrection hongroise; mais les Magyars, très loyaux, pourtant envers les Polonais, n'ont point encore accompli ce sacrifice si coûteux à leur amour-propre, malgré les sollicitations incessantes des Polonais et de tous les slavistes libéraux, et, tant qu'il y

aura à cet égard l'ombre d'un doute, il n'est point d'alliance possible entre les Magyars et les Slaves. Plutôt l'appui des Russes que le joug des Magyars ou des Allemands! c'est le cri mille fois déplorable qui n'est pas encore dans toutes les bouches, mais qui est déjà au fond de toutes les consciences. En face de ces populations irritées, qui veulent à tout prix jouer désormais un rôle, combien l'influence du panslavisme armé ne devient-elle pas puissante! Quoi de plus facile à la Russie, tout en défendant le jeune empereur autrichien, que de se présenter aux Slaves sous cette apparence de protectrice qui lui a si grandement réussi depuis un siècle dans les affaires de l'empire ottoman! Quoi de plus aisé pour le czar, à l'aide de cette vaste et hardie propagande qui sait si bien emprunter le langage convenable à toutes les circonstances, que d'exploiter cette grande crise du slavisme chez les populations déroutées de la Hongrie méridionale! C'est pour l'Europe le côté vraiment périlleux de l'intervention russe. La langue illyrienne, plus rapprochée du russe que le polonais et le tchèque, est parlée jusqu'aux portes de Venise et aux rochers du Tyrol. Dans l'état présent des esprits, par suite de l'aveugle orgueil des Magyars et de la politique inintelligente de l'Autriche, l'influence russe a le champ ouvert, et peut-être un jour aura-t-elle le chemin libre jusqu'au pied des Alpes. Qu'on le remarque donc bien, l'intervention de la Russie en Autriche n'est point dangereuse simplement parce qu'elle consolide l'alliance des deux cabinets long-temps amis, parce qu'elle se montre plus ou moins menaçante pour la révolution européenne, parce qu'elle entraîne du même coup la Turquie et la Prusse dans le mouvement de la politique moscovite; elle est dangereuse principalement parce qu'elle fournit à la Russie le moyen d'être utile à des peuples qui lui sont unis par le lien de race si puissant dans l'Europe orientale, et qu'elle met le czar en position de faire acte d'empereur slave. Que faut-il pour lui arracher des mains ce grand instrument de conquête? Une victoire décisive de l'armée hongroise et une alliance des Magyars avec les Serbes, les Croates et les Tchèques sous la médiation de la Pologne; cette victoire et cette alliance, on ne peut pas les espérer. Au reste, et quelle que doive être l'issue de la guerre actuelle, la question ne sera pas résolue de si tôt; elle contient dans son sein le germe de bien d'autres guerres.

Après tout, ce mot de guerre n'a plus rien qui nous émeuve, tant nous avons pris l'habitude de l'entendre depuis un an de loin et de près. La paix, le calme des esprits, pourraient seuls nous surprendre; mais quel état sur notre continent nous présente aujourd'hui ce spectacle? Si l'Angleterre, avec ses fortes traditions de liberté constitutionnelle, fait face avec bonheur aux difficultés du temps présent, elle a aussi ses préoccupations au dedans et au dehors, et il n'y a peut-être en ce moment dans le monde que la jeune Amérique du Nord qui ose envisager l'avenir avec une pleine sécurité. Heureux pays, qui ne trouve point de plus grave sujet d'émeute qu'un enrouement de théâtre et une rivalité de tragédiens! Que cette tranquillité laborieuse et féconde soit le partage d'une république démocratique, c'est un fait dont nous aimons à nous réjouir comme d'un phénomène rassurant pour ceux qui ont la perspective de vivre sous le régime de la démocratie républicaine. Il est vrai, l'Amérique du Nord est placée physiquement, par la nature même, dans des conditions sociales qui ne sont point celles de notre sol encombré, et elle possède des institutions mieux appro-

priées que les nôtres à leur but, assez larges et assez fortes pour se prêter aux divers besoins du progrès et de la conservation. La société américaine est depuis long-temps entrée dans la pratique de la démocratie constitutionnelle, tandis que nous autres, avec tous nos efforts, nous ne parvenons point à sortir des usages de la démocratie révolutionnaire. L'exemple de l'heureuse tranquillité de l'Amérique septentrionale est donc rassurant, sans être décisif. Il peut, en tout cas, nous profiter en nous éclairant. Ainsi les liens qui ont rattaché la France à ce pays dès son origine se resserrent aujourd'hui d'eux-mêmes, par cette circonstance nouvelle d'une conformité de constitution politique.

En songeant à ces grands intérêts matériels et moraux, nous nous demandons avec quelque surprise pourquoi l'on a si peu fait jusqu'à présent pour rendre plus étroites les relations de la France avec l'Amérique du Nord. Comment expliquer, en effet, que, dans une situation internationale si propre à de nombreux et constans rapports, la France ne soit point encore reliée aux États-Unis par une voie de communication directe et régulière? Le gouvernement monarchique, dans la dernière année de son existence, s'était préoccupé de la création de ces paquebots transatlantiques dont le projet, déjà ancien, avait eu tant de peine à aboutir. Peut-être n'a-t-on pas oublié que des fonds d'encouragement avaient été votés par les chambres pour la compagnie qui se chargeait de l'entreprise. Deux paquebots ont accompli le voyage; le troisième est rentré au port après avoir fait huit lieues en mer, et l'entreprise, soit intelligence, soit mauvais vouloir, n'a pas eu d'autres suites. Il nous semble qu'il appartiendrait au gouvernement nouveau de porter son attention sur un intérêt si grave. Le manque de communication directe, régulière et rapide entre le Havre et New-York gêne et peut même paralyser, sous de certains aspects, les rapports que ces deux grandes sociétés ont tant de raisons de multiplier. Les Américains, pour leur compte, sont parfaitement convaincus des excellentes conséquences qu'amènerait l'établissement d'une ligne transatlantique, et, en date du 4 avril, la législature de l'état de New-York a autorisé la constitution d'une compagnie qui se propose de tenter à son tour l'entreprise si malheureusement conduite par la compagnie française. Nos commerçans se laisseront-ils devancer? Le gouvernement ne trouvera-t-il point quelque moyen de provoquer leur émulation en imitant, au besoin, celui des États-Unis, qui assure à la compagnie de New-York une allocation de 375,000 francs pour le transport régulier de la malle? N'aurons-nous pas enfin assez de hardiesse et de résolution pour en finir avec cet état de choses d'aujourd'hui, dans lequel nous sommes à la merci de l'Angleterre pour toutes nos communications avec l'Amérique? Nous avons lieu de croire que c'est une des préoccupations constantes du ministre de France à Washington, M. Poussin, dont les écrits fort appréciés montrent une vive intelligence des avantages diplomatiques et commerciaux que la France devrait tirer de relations plus suivies avec l'Amérique septentrionale. L'expérience qu'il a des intérêts et des hommes de cette république et l'activité qu'il porte dans l'accomplissement de sa mission nous autorisent à espérer que sa présence aux États-Unis ne restera point stérile. Le temps des ambassades d'apparat est passé, et puisque nous sommes représentés à Washington par un homme de connaissances spéciales, il serait malheureux que ce ne fût point pour y

traiter des questions sérieuses d'utilité internationale. Nous n'ignorons point les embarras dont le gouvernement est assailli : ceux du ministère des affaires étrangères sont particulièrement grands; mais, à notre avis, il n'est point encore chez nous de difficulté qui soit assez impérieuse pour faire oublier les intérêts que nous signalons ici au département des affaires étrangères. Pour mieux dire, en présence des agitations qui tendent à fermer peut-être pour long-temps les débouchés du continent à notre commerce, nous tenons pour plus pressante que jamais la nécessité de développer et de faciliter du côté de l'Amérique le mouvement de nos exportations; au milieu des incertitudes de nos alliances européennes et des obstacles que rencontre chaque jour notre diplomatie sur le terrain du vieux monde, nous regardons comme admirablement opportuns et prévoyans les efforts qui seront faits pour resserrer cette ancienne et naturelle amitié de la France avec le Nouveau-Monde. C'est à Washington surtout que la France peut être républicaine, et les opinions ne sauraient être partagées sur la convenance d'une amitié internationale si manifestement justifiée par la communauté des intérêts et des principes.

---

Parmi les plus tristes symptômes de notre époque troublée, ne faut-il pas compter le silence des poètes? Il y a quelques années, la critique pouvait à bon droit signaler et regretter même une trop grande diffusion de l'inspiration poétique; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. A ceux qui nous reprocheraient de publier trop peu de vers, nous pourrions répondre que la faute en est surtout aux poètes, qui nous refusent trop souvent l'occasion de les accueillir. En attendant que le calme nous ramène les muses, voici d'aimables stances qui nous arrivent sans signature du fond de la province, et il nous a paru qu'il y aurait quelque charme à respirer, dans notre atmosphère fiévreuse, cette fraîche bouffée des campagnes normandes.

#### ESQUISSES NORMANDES. — LE MOULIN.

Je connais un joyeux moulin  
 Sur la colline verte;  
 Sa porte, loin du grand chemin,  
 Reste toujours ouverte.

On y voit entrer, à midi,  
 Garçons et jeunes filles,  
 Et les vieux, d'un pas alourdi,  
 Armés de leurs faucilles.

La nappe blanche étale aux yeux  
 La soupe appétissante,

Les brocs noirs de cidre mousseux,  
La galette fumante.

Et la meunière, au grand œil noir,  
Belle sans vouloir l'être,  
Invite chacun à s'asseoir  
A ce festin champêtre.

Puis, vers le soir, l'heureux moineau,  
Niché dans le vieux lierre,  
Vient becqueter le blé nouveau  
Aux doigts de la meunière.

De cet hospitalier moulin  
Agent toujours fidèle,  
Le vent accourt chaque matin  
Faire tourner son aile.

A son tic-tac l'oiseau s'enfuit,  
L'herbe sèche frissonne,  
Et je ne sais quel léger bruit  
Dans la chambre résonne.

C'est le moment où tous les yeux  
S'entr'ouvrent pour sourire.  
Pourquoi chacun est-il heureux?  
Ah! qui pourrait le dire?

Pour moi, si j'aime ce séjour,  
Ce n'est, je vous le jure,  
Ni séduit par toi, fol Amour,  
Ni par vous, ô Nature!

C'est que, sans apporter de grain  
Et sans humble prière,  
L'indigent y reçoit son pain  
Des mains de la meunière.

JULES L.

---

Il serait facile de prouver que la crise où le pays est en ce moment plongé est intellectuelle autant que politique, et peut-être pourrait-on démontrer aussi facilement que, si la crise politique a tant de gravité, c'est par la raison que l'intelligence a trop vite abdiqué ses privilèges et son rôle. Ce fait est trop clair pour n'avoir pas été saisi par les hommes considérables de l'Université aux-

quels leurs talens, plus encore que leurs fonctions, ont donné charge d'ames. Et cependant pourrait-on affirmer que l'enseignement réponde aujourd'hui aux vastes nécessités de sa mission morale? L'enseignement philosophique surtout manque à la jeunesse inquiète de notre fiévreuse époque. Peut-être y a-t-il plus qu'on ne suppose de cœurs ouverts pour recevoir les vérités substantielles et fortes que l'on venait, vers la fin de la restauration ou au lendemain de 1830, chercher au pied des chaires de la Sorbonne et du Collège de France. Peut-être y aurait-il moins d'indifférence que l'on n'imagine pour les hommes qui, dans ces chaires redevenues vivantes, oseraient parler de devoir et de destinée humaine avec l'autorité de la science. Pourquoi donc ce spectacle consolant nous est-il refusé? Ce ne sont point les hommes qui manquent. Non, et, Dieu merci, les mêmes professeurs qui étaient en 1830 entourés d'une si grande et si légitime popularité sont encore parmi nous. Pour ne citer que celui dont les leçons nous paraissent le plus nécessaires comme remède à l'anarchie intellectuelle d'à-présent, nous nommerons M. Cousin. Parmi les hommes de cette laborieuse et vive génération qui arriva à la suite de nos grandes guerres européennes, M. Cousin est aussi l'un des esprits les plus jeunes et les plus capables de retrouver, en face des sophismes contemporains, l'ardeur avec laquelle il combattait naguère contre d'autres erreurs. Une merveilleuse vivacité se rencontre unie en lui à l'étendue de l'intelligence, et il possède, avec les dons précieux de l'écrivain éminent, le charme et la puissance d'une parole éloquente. C'est à M. Cousin qu'il appartiendrait plus qu'à personne de poser sous leur nouvel aspect les questions philosophiques sur lesquelles la société sent par instinct le besoin d'être promptement et grandement éclairée.

Une semblable résolution ne nous plairait pas seulement parce qu'elle serait hardie et généreuse, mais parce qu'elle servirait encore d'encouragement à ces mêmes professeurs qui partagèrent autrefois avec M. Cousin les faveurs de l'opinion, et que les affaires ont détournés de leur but scientifique. Oui, il y a parmi les hommes qui comptent encore comme titulaires à la Sorbonne des noms naguère applaudis, que nous aimerions à retrouver aux premiers rangs de l'enseignement. N'est-ce pas d'eux, en effet, que l'on pourrait dire : Leur silence est une calamité publique? C'est une calamité d'autant plus déplorable que le don d'attirer et de passionner la jeunesse semble être depuis quelques années le privilège des esprits faux et des intelligences apocalyptiques. On ne peut constater qu'un petit nombre d'exceptions brillantes, de voix courageuses, qui ont continué de se faire entendre au milieu du tumulte de nos passions politiques. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur ce sujet. Nous n'avons voulu aujourd'hui qu'indiquer, parmi tant de questions d'où dépend la discipline de l'esprit public, celle qui paraît à la fois les comprendre et les dominer toutes.



---

# LA TRANSYLVANIE

DEPUIS LA FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1849.

---

PREMIÈRE PARTIE.

RAPPORTS DE LA TRANSYLVANIE AVEC LA FRANCE.  
— SA RÉUNION A L'AUTRICHE.

---

Au-delà de la Hongrie, — entre l'ancienne Pologne, la Turquie et les principautés, au sein des monts Karpathes, qui rejettent brusquement le Danube vers les plaines de la Valachie, — perdue dans ces régions intermédiaires où se rencontrent et se confondent la civilisation de l'Occident et celle de l'Orient, la Transylvanie occupe à ces limites incertaines de deux mondes une place que la politique a faite plus grande que la nature. C'est la Suisse de l'Orient; ce ne sont pas seulement les montagnes et l'aspect général du pays, le courage de ses habitans, leurs langues et leurs costumes divers, qui amènent aussitôt cette comparaison à l'esprit : c'est surtout la position qu'occupent ces deux petits pays au milieu d'empires puissans et souvent ennemis. Il semble que la mission de l'un et de l'autre ait été de s'interposer entre leurs rivalités, d'empêcher leur choc et de refouler leur ambition dans des directions différentes, comme au sommet des Alpes et des Karpathes les eaux et les fleuves se divisent, courant ceux-ci à l'orient, ceux-là à l'occident. La

Transylvanie est un peu plus grande que la Suisse, sa population est à peu près la même; mais là s'arrêtent les ressemblances : la politique leur a fait des destinées différentes. La Suisse, grâce à la neutralité que la sagesse des grandes puissances lui avait garantie, a conservé son indépendance; la Transylvanie, au contraire, livrée, dès l'origine, à l'ambition de tous ses voisins, ne s'est reposée d'une liberté pleine de périls qu'en abdiquant son indépendance pour devenir une province autrichienne.

## I.

Il y a environ cent soixante ans qu'un seigneur transylvain, réfugié à la cour de Louis XIV, se plaignait du peu d'attention qu'on accordait en France aux affaires de son pays. « On aurait eu bien de la peine il y a dix ans, disait-il (1), à fournir quatre personnes qui eussent quelque connaissance de la Transylvanie. Bien des gens, à mon arrivée, semblaient ignorer jusqu'à son nom. On ne le prononçait pas sans un peu d'étonnement, comme si c'eût été le nom de quelque province découverte depuis peu au Nouveau-Monde; mais, ajoute l'émigré transylvain pensionné à la cour de Versailles, comme il n'y a point de nation si barbare et si éloignée que le soleil ne daigne éclairer, on ne doit pas s'étonner si les bienfaits du roi Louis-le-Grand, qui en prenait sa devise, nous ont enfin tirés de notre obscurité. »

A cette époque, en effet, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la politique française cherchait à susciter de toutes parts des ennemis à la maison d'Autriche. Non content des champs de bataille qui lui étaient ouverts en Flandre, en Allemagne, en Italie, Louis XIV n'épargnait aucun sacrifice pour susciter sur les derrières des armées impériales, au sein même de l'empire, de puissantes diversions. Il donnait la main aux mécontents de Hongrie, et, à défaut des Turcs, qui, depuis la levée du siège de Vienne (1683), perdaient constamment du terrain, il soulevait les populations encore à demi barbares campées à l'extrême frontière de l'Europe entre la chrétienté et le mahométisme. Tour à tour attachées aux rois de Hongrie ou aux sultans, ces races belliqueuses changeaient sans cesse d'intérêts et d'alliances; elles semblaient vouées par leur caractère, autant que par la situation du pays, au rôle que l'ambition assignait, dans l'ouest de l'Europe, à la Sardaigne, entre la maison d'Autriche et la maison de France. Après avoir chassé les Turcs avec les secours de l'empereur, elles rappelaient bientôt les pachas voisins pour se garantir des vexations des troupes impériales. Au moment où l'action de la Turquie, désormais énermée et impuissante, ne devait plus suffire à tenir la balance, les Transylvains accueillirent

(1) Mémoires du comte Bethlem Niklos.



avec empressement les nouveaux protecteurs qui leur arrivaient du fond de l'Occident. Malgré l'éloignement et la difficulté des communications, Louis XIV ne cessa d'entretenir avec la Transylvanie des relations de tout genre. Il y envoyait, par la Turquie, par Venise, par la Pologne surtout, avec laquelle les correspondances étaient plus faciles, des agens, des officiers, des ambassadeurs publics; c'était par Dantzick qu'on dirigeait les secours d'hommes et d'argent; de là, on arrivait à Varsovie; enfin, à travers les défilés et les précipices qui séparent la Transylvanie de la haute Hongrie et de la Pologne, on pénétrait dans ce lointain pays.

Pendant plus d'un demi-siècle que continuèrent ces relations, la Transylvanie s'habitua à regarder la France comme une protectrice naturelle, à recevoir ses directions et ses secours; et quand la fortune contraignit Louis XIV à la paix, quand la Transylvanie, après la longue lutte qu'elle soutint avec la Hongrie contre l'empire, se rangea sous la domination autrichienne, la France servit d'asile aux proscrits et leur prodigua les bienfaits de son hospitalité. On voit à chaque instant, dans les mémoires de cette époque, les noms des seigneurs hongrois et transylvains mêlés aux récits du jour, aux descriptions des fêtes de Paris ou de Versailles; le roi engageait toujours quelques-uns de ces étrangers à Marly; les princes les invitaient à leurs chasses; le grand Condé les régalaît à Chantilly et se faisait raconter par eux la manière de combattre des Turcs. La mode avait pris sous son patronage la bravoure et les malheurs de ces nobles rebelles : on portait des bottes à la transylvaine, et le malheureux comte Zriny, décapité à Neustadt, donnait son nom à des vestes brodées dont on nous vante le bon goût et la richesse (1).

La paix générale qui suivit la guerre de la succession d'Espagne, et plus tard un nouveau système politique, l'alliance de la France avec l'Autriche sous Marie-Thérèse (1756), changèrent profondément ces rapports. La solidarité qui existait depuis François I<sup>er</sup> entre l'orient et l'occident de l'Europe fut rompue; elle avait perdu quelque chose de son équité le jour où l'Espagne était entrée dans la famille de nos rois et dans le système français. Quand la politique autrichienne pouvait avoir une armée sur les Pyrénées, il était assez naturel que les Français eussent des auxiliaires au pied des monts Karpathes. Des deux côtés, on renonçait à s'attaquer par derrière; la Transylvanie cessa dès ce moment de jouer un rôle particulier dans les mouvemens de l'Europe. Réduite à n'être qu'une province de l'empire, elle retomba peu à peu dans l'isolement et l'obscurité. Les noms lointains et fameux de

(1) « Le comte de Guiche et M. de La Vallière (frère de la duchesse) vouloient prendre un habit dont la parure eût également de la magnificence et de l'invention. Du chapeau jusqu'à la veste, la bizarrerie espagnole avoit tout réglé. Le comte de Serin régnoit à la veste avec toutes sortes de broderies. » (Lettres de Saint-Evremont, t. IV.)

Bethlem Gabor, de Bathory, de Tœkély, de Rákóczy, s'éteignirent dans la mémoire de l'Occident; ils ne retentirent plus hors de ce rempart de montagnes où s'enferme la Transylvanie, mais là ils restèrent comme les souvenirs les plus chers du courage et de l'indépendance nationale.

L'insurrection des Hongrois, et tout récemment l'intervention des Russes en Transylvanie, ont, après plus d'un siècle d'intervalle, rappelé l'attention sur cette contrée; mais, plus encore qu'au temps de Bethlem Niklos, la Transylvanie reste cachée pour nous derrière ces vastes forêts des temps reculés qui lui valurent son nom (*trans sylvas*). Elle n'est sur aucune des grandes routes politiques ou commerciales du monde. Les lignes des opérations militaires semblent s'écarter d'elle et devoir en écarter aussi la guerre et ses fléaux. Quand la Russie s'avance vers Constantinople, ce sont les principautés et Bucharest qui lui servent d'étapes; de Vienne à Andrinople, la route directe est par Belgrade et la Serbie. La navigation du Danube, qui a ouvert la Hongrie aux spéculations du commerce et à la curiosité européenne, n'a pas eu pour la Transylvanie les mêmes résultats. A Orschowa, dernière forteresse de la Hongrie, vis-à-vis la frontière turque, le fleuve, qui depuis Belgrade se dirigeait de l'ouest à l'est, rencontrant les derniers contre-forts des monts Karpathes, se détourne tout à coup vers le sud et emporte loin de la Transylvanie, à travers les plaines basses et noyées de la Valachie, les bateaux à vapeur, les marchandises et les voyageurs de l'Occident.

Toutefois, de ce que la Transylvanie n'est sur le chemin de personne, il faut se garder de conclure qu'elle n'a pas tenu une place importante dans les questions européennes; l'histoire du passé prouve le contraire. De tout temps, on s'est disputé avec acharnement la possession de ce pays. Sans remonter à Trajan et aux guerres contre les Daces, nous le voyons au moyen-âge servir de champ de bataille à tous les puissans empires au milieu desquels il est placé. Les Polonais, les Tartares, les Hongrois, les Turcs et les impériaux ont tour à tour envahi ce coin de terre; partout restent les traces ou les souvenirs des luttes et des combats des âges passés. Les Allemands, en appelant la Transylvanie le pays des sept forteresses (*Siebenbürgen*) (1), ont rendu témoignage du rôle qu'elle a joué dans toutes les rencontres des peuples de l'Orient et du centre de l'Europe. La nature même semble lui avoir assigné ce rôle.

C'est une sorte de citadelle immense, enceinte de montagnes, qu'aucune armée ne peut laisser impunément derrière elle. Elle n'est point, nous l'avons dit, placée sur les grandes lignes militaires, mais il faut

(1) On fait aussi venir ce nom des sept chefs hongrois qui conquièrent le pays, ou des sept villes fondées au pays des Saxons lors de la colonisation allemande.

nécessairement se détourner pour l'assiéger et s'en rendre maître avant de passer plus avant. De là toute l'histoire et les malheurs de cette contrée. Les écrivains hongrois, frappés de cette situation, l'appellent toujours la forteresse de la Hongrie, *arcem Hungarie*. Qui est maître de la Transylvanie en effet l'est bientôt de la Hongrie, et peut se jeter à volonté sur les principautés danubiennes. La plus légère inspection du pays suffit à le faire comprendre.

A l'extrémité des plaines marécageuses qui s'étendent en Hongrie entre le Danube et la Theiss, le terrain se renfle peu à peu, monte par degrés, et s'élève au niveau des groupes irréguliers que les Karpathes jettent çà et là en dehors de leur chaîne principale. Ces monts confusément entassés et les hautes vallées qu'ils renferment forment un plateau d'environ trois cents lieues de circonférence. Si du haut d'un des sommets les plus élevés on pouvait considérer l'ensemble de la contrée, elle apparaîtrait comme une mer houleuse dont les vagues, tourmentées par les vents, tantôt élèvent leurs crêtes blanches d'écume, tantôt se creusent en sillons d'un vert étincelant. Au midi, à l'est, et en partie au nord, la chaîne des Karpathes enveloppe le pays comme d'un rempart taillé à pic. Quelques rares passages qui suivent le lit des torrens ouvrent seuls des brèches à travers cette muraille (1).

Cette région élevée donne naissance à un grand nombre de rivières, dont les plus grandes, la Marosh, le Számos et l'Alufa, sont à peine navigables dans l'état actuel. La Marosh seule coule dans la direction de la pente générale vers la Hongrie, et se jette, près d'Esseg, dans la Theiss. Les deux autres, au contraire, tourmentées par les obstacles qu'elles rencontrent et contraintes de couler dans le lit de vallées tortueuses, s'échappent de la Transylvanie, la première par le nord, l'autre par le midi. L'Alufa, après avoir roulé ses eaux à travers l'étroit défilé de la Tour-Rouge et les plaines de la Valachie, se jette dans le Danube. Souvent aussi, au milieu de ces pentes, heurtées, contrariées l'une par l'autre, les eaux, ne trouvant nul écoulement naturel, forment des lacs profonds, qu'on rencontre avec étonnement au sommet des montagnes, et qui donnent au paysage un aspect particulier. Les antiques chênes, les pins, les hêtres, qui couvrent encore les montagnes de la Transylvanie, baignent leurs troncs dans ces eaux tranquilles. D'innombrables oiseaux habitent au fond de ces retraites. Quand le voyageur arrive, fatigué, aux dernières heures du jour, près d'un de ces lacs perdus dans les forêts, il dresse sa tente au bord du rivage; les chevaux sont laissés en liberté à la lisière des bois, et la pêche ou la chasse ont fait bien vite les frais du repas (2). Cependant le bruit qui

(1) Les plus célèbres de ces passages sont celui de Bistritz dans la Moldavie, de Tomós dans la Valachie, vers Cronstadt, celui de la Tour-Rouge entre Hermanstadt et Bucharest, et enfin la Porte de Fer, qui communique de la vallée de Hatzeg à la basse Hongrie.

(2) C'est surtout dans le district de Hatzeg, sur une des routes qui conduisent de la

trouble alors le silence universel attire quelque famille nomade de bohémiens à demi nus, cachée dans l'épaisseur des bois, et alors les sauvages même ne manquent plus à cette scène, qui semble appartenir plutôt au nouveau monde qu'à l'ancien. Mais l'Amérique n'a point de passé : aucune image glorieuse ou mélancolique ne s'attache à ses paysages et à ses rochers; rien n'y parle au cœur ou à l'esprit de l'homme : ses forêts n'ont vu que l'éternelle cascade, les guerres ou les amours des bêtes sauvages. Les souvenirs de l'homme au contraire et la trace sympathique de son passage sont partout empreints dans notre vieille Europe : c'est la maison paternelle où sont morts nos pères et les frères qui nous ont précédés dans la vie; partout nous retrouvons leur mémoire; les scènes de la nature s'animent pour nous de leurs joies ou de leurs douleurs, et le lien mystérieux des générations, comme la chaîne à travers laquelle courent des fluides invisibles, rattache le jour si court de notre existence à tous les siècles qui l'ont précédé.

Ainsi, au milieu même de ces solitudes transylvaines, perdu dans les immenses forêts à travers lesquelles il erre des journées entières, enfoncé dans ce labyrinthe inextricable de montagnes et de vallées, au fond de ces précipices où il ne voit que le lac à ses pieds et le ciel sur sa tête, le voyageur sent bien qu'il n'a pas marché le premier par ces étranges chemins, qu'il est dans le vieux monde, où tant de générations se sont déjà succédé; il retrouve à chaque pas la trace de l'homme et les monumens de l'histoire. Voici les ruines du camp de Trajan; là-bas, sous ces grands sapins, se dresse la pierre d'un tombeau turc, surmontée d'un croissant à demi brisé : c'est tout ce qui reste des cent mille Turcs défaits par le vaillant Huniade. Une fontaine à moitié ensevelie dans les roseaux des marécages marque la route que suivirent les croisés du Nord. Plus tard enfin, ces montagnes ont vu les romanesques exploits des Toekély et des Rákóczy, associés à la politique et aux armes de Louis XIV. Ces lieux sauvages touchent par un côté à la cour du grand roi. Bien des hôtes ont passé dans ces forêts qui s'étaient promenés aussi dans les bosquets de Versailles : le cardinal de Polignac, le marquis de Béthune; un cousin de M<sup>me</sup> de Sévigné, Rabutin, exilé de France après l'éclat d'une aventure de galanterie avec la princesse de Condé. La cruauté de Rabutin égalait son courage. Ce nom, qui, grace à ceux qui l'avoisinent dans notre esprit, ne nous rappelle que des images gracieuses et galantes, est resté comme un monument

Hongrie en Transylvanie, qu'on trouve, au sommet des hantes montagnes à travers lesquelles le chemin est frayé, quantité de ces laes creusés en forme d'entonnoirs : on y pêche de nombreux poissons, et entre autres des saumons monstrueux. Quelques-uns de ces laes sont salés, et, au lieu d'expliquer cette circonstance par l'existence bien connue des riches dépôts salins qui se trouvent en Transylvanie, le vulgaire suppose que ces laes sont en communication avec la mer.

d'effroi dans les annales transylvaines. Nous nous retrouvons en pleine France, et, pendant un demi-siècle, des noms français se mêlent à toutes les aventures héroïques des annales transylvaines.

## II.

L'histoire de la Transylvanie se divise en trois périodes très distinctes et faciles à marquer :

La première dure cinq siècles. De 1000 à 1526, la Transylvanie n'est qu'une province de la Hongrie.

La seconde dure un peu moins de deux siècles, depuis la bataille de Mohács (1526) jusqu'au traité de Carlowitz (1699). La Transylvanie est devenue, dans cette période, un état indépendant et électif; c'est l'époque de la liberté et de la gloire nationale.

De 1700 jusqu'à nos jours, la Transylvanie, sous la domination autrichienne, entre dans la période pacifique et constitutionnelle. Elle participe, dans les dernières années, au mouvement libéral de la Hongrie. Enfin, elle prend part à l'insurrection actuelle des Magyars.

Au début de la première période, nous retrouvons, comme en Hongrie, la conquête des Huns et la tradition des sept chefs barbares qui se partagent le pays. Les institutions qu'ils apportent sont les mêmes, la contrée est divisée en plusieurs camps, et la société est purement militaire. Avec saint Étienne, en l'an 1000, la Transylvanie se convertit au christianisme; elle ne se sépare plus alors de la Hongrie et suit les diverses fortunes du royaume apostolique dans ses guerres contre les Turcs.

Pendant cette première période, elle était administrée par des *vai-vodes*, ou gouverneurs nommés par le roi. Le plus célèbre fut ce Jean Huniade, le vainqueur des Turcs et le sauveur de la chrétienté, lorsqu'après la prise de Constantinople, par Mahomet II, l'Europe consternée s'attendait à revoir l'invasion du iv<sup>e</sup> siècle.

En 1526, Jean Zapolya était vaivode de Transylvanie, lorsque le roi Louis II périt dans cette fatale journée de Mohács, que nous avons racontée ailleurs (1). L'indépendance de la Transylvanie naquit de cette sanglante défaite où périssait la liberté de la Hongrie. Pendant que le royaume, envahi par Soliman et l'empereur, subissait ce double joug, et que des pachas turcs s'installaient à Bude et à Temeswar, les montagnes de la Transylvanie servaient de refuge aux vaincus. Zapolya, après avoir un moment tenté de disputer la Hongrie même à Soliman vainqueur et à l'empereur Ferdinand, se contenta de la souveraineté de la Transylvanie. A sa mort, son fils, Jean-Sigismond, sous la tutelle de sa mère Isabelle, fut reconnu par le sultan prince de Transylvanie.

(1) Voyez le numéro du 1<sup>er</sup> août 1848.

Alors commence la série des souverains nationaux, qui se termine par l'abdication de Michel Apáfy. Cette période dure environ cent soixante-quinze années. C'est, à vrai dire, la seule époque où la Transylvanie ait une histoire particulière, encore cette histoire est-elle incessamment mêlée à celle de la Hongrie.

Les impériaux et les Turcs se disputaient avec acharnement la possession de ce malheureux royaume. Après les fortunes diverses qui conduisirent deux fois les armées ottomanes sous les murs de Vienne (1529 et 1683), la paix de Carlowitz rejeta définitivement les Turcs hors de la Hongrie. Pendant cette longue lutte, interrompue à peine par de courtes trêves, les princes transylvains furent réduits à se placer, tantôt sous la protection de l'empereur, tantôt sous celle des Turcs. Souvent deux compétiteurs, appuyés l'un par l'Autriche, l'autre par le sultan, ajoutaient les horreurs de la guerre civile aux malheurs de cette guerre implacable de peuples et de religions. Quand on parcourt les historiens contemporains, on ne voit que villes prises, reprises et incendiées, habitans passés au fil de l'épée ou poussés en captivité, comme des troupeaux, dans les plaines de la Bulgarie. A ces désastres périodiques des guerres turques et impériales venaient se joindre les invasions des Tartares, qui pénétraient par bandes à travers les passages de la Moldavie, se jetaient sur les habitations écartées, les pillaient, tuaient les vieillards, et emmenaient en captivité les femmes et les jeunes hommes.

La Transylvanie, avec le littoral de la mer Noire, avait alors le triste privilège de remplir d'esclaves les sérails de Constantinople. Ainsi que les Mamelouks en Égypte, plusieurs de ces captifs étaient adoptés par leurs maîtres, et revenaient souvent commander, au nom des Turcs, dans leur ancienne patrie. De là ces mœurs à demi turques et ces habitudes barbares qui contrastaient étrangement avec les manières, les idées et les sentimens que les insurgés hongrois et transylvains rapportaient aussi de la France et de Versailles.

Il y avait chez un noble transylvain de ces temps une moitié de Turc et une moitié de gentilhomme français : tel qui avait été esclave en Crimée ou dans quelque honteux sérail de Constantinople allait plus tard solliciter en France les secours de Louis XIV. Il revenait, se débattant le reste de sa vie entre les deux natures que cette double éducation avait mises en lui : tantôt implacable à ses ennemis, féroce et grossier jusque dans ses plaisirs; tantôt, sous l'influence des images de politesse et de galanterie qu'il avait entrevues, arrivant jusqu'aux idées les plus chevaleresques et à des raffinemens de tendresse que n'eussent point désavoués les héros de M<sup>lle</sup> de Scudéry. Dans les châteaux, on avait le goût de la belle société, la vie et la conversation françaises y avaient pénétré, et à quelques pas de ces retraites il se passait des scènes et des aventures qui semblent réservées exclusivement à l'histoire des

Caraïbes ou des Iroquois, exposés chaque jour à être égorgés ou rôtis par les sauvages voisins. Je trouve dans l'auteur transylvain que j'ai déjà cité un récit qui peint si bien le contraste de ces deux existences et l'état affreux du pays, que je le rapporterai ici tout entier. La simplicité même de la narration montre combien tout cela était dans la vie commune et de tous les jours.

Le comte Bethlem Niklos allait rejoindre la princesse Bárcsay, dont il était épris depuis long-temps; le prince venait d'être assassiné, et Bethlem se hâta d'arriver; il n'y avait pas de temps à perdre avec cette veuve. Déjà à un premier veuvage, amené aussi par quelque mort violente, Bethlem, qui avait mis trois mois pour revenir de France en Transylvanie, avait trouvé sa belle remariée à Bárcsay. Cette fois, il ne s'agissait que d'arriver du château de Bethlem à celui de Guergheim, distant de vingt lieues de France; la chance paraissait belle.

« A peine avais-je appris le cruel assassinat de Bárcsay, dit le comte Bethlem Niklos, que je partis précipitamment pour porter secours et consolation à l'infortunée princesse. J'étais accompagné seulement d'un gentilhomme de nos voisins, nommé Patkó, et fort attaché à notre maison. Nous nous mîmes en chemin sans autre escorte, en quoi j'avoue qu'il y avait beaucoup d'imprudence, puisque du lieu d'où nous partions pour nous rendre auprès de cette princesse, il y avait près de huit lieues de Transylvanie, qui en valent près de vingt de France.

« Nous voulions nous rendre à Bistritz, d'où nous espérions arriver de bonne heure au château de Guergheim, où se trouvait la princesse; mais ma mauvaise étoile nous fit tomber dans un gros de Tartares qui commençaient à faire leurs courses de ce côté-là. Nous nous en vîmes entourés en un instant, sans pouvoir nous échapper d'aucun côté; les barbares, nous ayant liés et garrottés sur nos chevaux, nous amenèrent, vers le coucher du soleil, dans une profonde forêt qu'ils avaient choisie pour leur retraite pendant la nuit; nous fûmes obligés de les suivre avec toute la tristesse qu'il est facile de concevoir. Lorsque nous fûmes arrivés, ils nous lièrent dos à dos, Patkó et moi, de doubles cordes qu'ils portent ordinairement pour s'assurer de leurs captifs, et, outre celles qui nous serraient très fort les bras, ils nous en mirent d'autres au-dessus des genoux qui ne nous serraient pas moins, en sorte que nous ne pouvions nous remuer d'aucune façon.

« ... Les Tartares égorgèrent un bœuf qu'ils firent griller sur des charbons, et, après un repas copieux, ils s'accroupirent autour de leurs feux dans la posture que les enfans tiennent, à ce qu'on dit, dans le sein de leurs mères, et s'endormirent d'un profond sommeil. Ce spectacle, joint à l'horreur d'une nuit très obscure, le lieu dans lequel il se passait et notre malheureuse situation nous avaient fait garder un profond silence et mis hors d'état de pouvoir penser à ce que nous allions devenir. Patkó cependant, qui connaissait bien mieux que moi le caractère de ces barbares, puisqu'il avait été pendant trois ans parmi eux et du nombre de leurs prisonniers dans la déroute du prince Rakóczy, en Pologne, et conduit en Crinée, rompit enfin le silence et me dit : « Ces barbares vont

« dormir pendant quatre ou cinq heures sans s'éveiller; si j'avais un couteau, « je vous mettrais bientôt en liberté. — Je lui dis que je n'en avais pas. — J'en « ai bien deux, me répondit-il, dans une gaine que j'ai mise dans une de mes « bottines, mais je ne puis y atteindre garrotté comme nous sommes. »

« ... Je parvins à porter ma main jusque dans sa bottine, et j'en tirai cette gaine fortunée avec les couteaux qui devaient nous procurer notre liberté. Patkó prit bien vite un des couteaux, dont il coupa aussitôt nos liens. Cette opération ne fut pas plus tôt faite, que je croyais qu'il ne songerait, aussi bien que moi, qu'à prendre la fuite au plus vite; mais, ayant aperçu une longue épée, et fort raide, que nos Tartares portent d'ordinaire sous leur cuisse lorsqu'ils sont à cheval et dont ils se servent pour tuer par derrière leurs ennemis quand ils les peuvent joindre, il la prit, et, sans m'en rien dire, il en perça le dos du Tartare qui nous avait pris, et lui porta le coup avec tant de violence, qu'il le perça d'outre en outre et le cloua contre terre. Il me dit que ces barbares dormaient d'un si profond sommeil, que rien ne pouvait les éveiller, et il est sûr que celui-là ne se réveilla jamais. Nous ne songeâmes plus qu'à sortir. Un beau clair de lune qui survint favorisa notre retraite si heureusement, qu'après deux heures de marche nous nous trouvâmes dans une plaine qui nous aida beaucoup à nous orienter. Nous n'avions pas marché encore dans cette plaine pendant une heure, que nous entendîmes le bruit que faisaient les Tartares en sortant de la forêt; notre frayeur s'augmenta, et elle n'était que trop bien fondée par l'impuissance où nous étions de trouver un asile. Il fallut cependant faire de nécessité vertu, et chercher notre salut dans un grand étang qui se trouva sur notre chemin. Nous nous déterminâmes à y entrer, et nous nous enfonçâmes dans l'eau jusqu'au cou, à l'abri des roseaux dont il était entouré, n'ayant précisément que la tête hors de l'eau; encore Patkó coupa-t-il plusieurs roseaux pour nous la couvrir, afin de n'être pas aperçus. Cette précaution était d'autant plus nécessaire, que les Tartares y vinrent abreuver leurs chevaux, après quoi ils allèrent faire leurs courses, et nous donnèrent le temps de respirer. Lorsque nous les eûmes perdus de vue, nous sortîmes de notre humide retraite si morfondus, que je n'aurais pu faire un pas sans la crainte que j'avais de retomber entre leurs mains. Nous prîmes un chemin sans savoir où il devait nous conduire; mais, heureusement, il nous mena droit au château de Bethlem, qui appartenait à un de mes oncles; ce château, qui est assez commode, a quelques fortifications capables d'empêcher les Tartares d'en approcher. A peine y fus-je rendu, que la fièvre m'y prit très violemment... Patkó, plus robuste que moi, en fut quitte à meilleur marché, car il se mit à boire et à manger copieusement, et se remit en très peu de temps, par cet exercice, des suites de toutes nos fatigues... »

Mais le comte Bethlem avait un mal plus dangereux que la fièvre; l'amour et l'inquiétude mortelle où il était sur le sort de la princesse faisaient sa plus grande peine. Il persuada au fidèle Patkó de se rendre à un autre château au-delà des frontières de Hongrie, où il venait d'apprendre que la princesse s'était réfugiée. Patkó partit avec une épître qui malheureusement ne nous a pas été conservée.

« ..... La réponse que je reçus, continue le comte, me fit d'abord un vrai



plaisir; mais, faisant attention aux termes d'*ami* et d'*amitié* dont la princesse se servait, je ne les trouvai pas aussi tendres que j'aurais pu l'espérer, et il me semblait que ce n'était pas répondre aux termes d'*amant* parfait et passionné dont je m'étais servi. En un mot, ma passion n'était pas satisfaite, et je croyais que la princesse, privée d'un époux qu'elle venait de perdre pour jamais, et par conséquent maîtresse de son cœur, pouvait s'expliquer tout autrement et se servir de toutes les expressions qu'un cœur libre, et qui n'était retenu auparavant que par le devoir, dictait naturellement lorsqu'il était touché. Tout cela me faisait craindre de ne pouvoir jamais parvenir à la rendre assez sensible pour couronner mon amour..... Occupé de ces tristes réflexions, ma maladie continuait, et je devenais de jour en jour plus faible; mais mon fidèle Patkó ne m'avait point abandonné, et il n'était pas moins bon médecin qu'habile messenger. Il y avait heureusement dans le château quelques pièces de vin de Radevot, qui est le meilleur vin de toute la Transylvanie, et comparable en toutes manières au fameux vin de Tokay : même force, même agrément, même couleur. On m'en fit prendre d'abord un petit verre, dont je sentis mon estomac réchauffé; mais il me sembla que la fièvre en était augmentée. Cependant je dormis quelques heures sans interruption, et mon médecin, m'augmentant de jour en jour la dose du remède, réussit si bien, qu'en moins de six semaines il me remit sur pieds, très faible à la vérité, mais dans l'espérance de guérir à fond avec le secours d'un remède si agréable. »

Bethlem guérit en effet au bout de six mois, pendant lesquels il n'eut aucune nouvelle de la princesse. Ce procédé lui semblait dur; il le trouvait contraire à toutes les règles qu'il avait vu pratiquer en France. Il apprit bientôt la vérité. Cette belle, qui aurait risqué plus que lui encore à tomber entre les mains des Tartares, s'était réfugiée dans une forteresse appartenant à un jeune seigneur parent de Bethlem Gabor. Celui-ci en était devenu amoureux, et « comme il était beau et bien fait, dit son consciencieux rival, et que la princesse n'avait jamais aimé l'état de veuve, ils s'étaient mariés pendant que je restais à me guérir des suites de mon accident. »

Le vin de Radevot ne guérit point le pauvre Bethlem de son amour comme il l'avait guéri de sa fièvre; il fallait des remèdes plus héroïques. Le comte entreprit un second voyage à Paris, qui lui rendit sans doute sa liberté, car nous voyons qu'au retour il épousa sa cousine, « et voulut, dit-il, qu'elle vécût selon les modes et avec la liberté française. »

Après tout, ces coutumes et ces modes n'étaient que des exceptions; les habitudes turques prévalaient par le droit de la force et du voisinage. Quelques voyages à Versailles, des intrigues avec la France, ne suffisaient pas à détruire le fond même de la situation; on était en contact de tous les jours avec les Turcs; ils étaient les maîtres; c'était d'eux que, malgré le droit d'élection des états, le prince devait obtenir sa confirmation. Il devait envoyer un ministre à Constantinople

pour solliciter le firman d'investiture. Ce firman ne s'obtenait qu'à prix d'argent; le pacha d'Andrinople ou de Bude venait remettre au prince un manteau de pourpre, une massue et un étendard; tout se passait selon l'étiquette des cérémonies turques. On amenait au prince un cheval richement harnaché, sur lequel il faisait son entrée solennelle à Carlsbourg ou à Hermanstadt, précédé d'une escorte de janissaires, des seigneurs de la diète qui l'avaient élu, et suivi d'une centaine de chevaux de main conduits par d'habiles palefreniers. Les clairons et les cymbales turques retentissaient; mais les cloches des églises sonnait à toute volée et les tambours qui battaient à la française semblaient protester contre cette intronisation tout à la turque. Cependant, à peine en possession de sa nouvelle souveraineté, le prince devait recourir forcément aux plus dures exactions. Il devait payer les protecteurs qui l'avaient soutenu à Constantinople, récompenser les seigneurs qui l'avaient élu, acquitter le tribut annuel que la province payait au sultan. Ce tribut surpassait de beaucoup la somme destinée au gouvernement même et à l'entretien du pays; sous le moindre prétexte, on l'aggravait sans pitié. Légalement la noblesse, comme en Hongrie, ne devait point de contribution. Elle avait toujours grand soin de faire jurer au prince la confirmation de ce précieux privilège avant la cérémonie du couronnement; mais les Turcs ne s'arrêtaient pas aux scrupules constitutionnels, et si les paysans ne pouvaient suffire aux nouvelles taxes, on forçait les nobles à payer pour eux. Tout était mis en œuvre, les avanies de l'Orient et les expédients financiers des pays de l'Occident. En 1671, la diète ordonnait un emprunt forcé sur la noblesse; en cas de non-paiement, les biens devaient être saisis, et, au bout de l'an, le propriétaire mis en prison. En 1666, on paya six fois le tribut ordinaire. La taxe était de cinq écus d'or par maison, et moitié pour celles *qui étaient brûlées*. Ce procédé laisse loin derrière lui toutes les inventions modernes; on n'imposait pas seulement la pauvreté et la misère, mais la ruine.

### III.

Rien ne s'oublie plus vite que les calamités de la guerre et les crimes des révolutions, quand quelque grandeur et je ne sais quel éclat barbare s'attachent à ces temps malheureux. C'est par ce fatal oubli que nous sommes incessamment poussés vers de nouvelles catastrophes, que les infortunes et l'expérience de nos pères nous trouvent sourds et aveugles, et que Ninive détruite suffit à peine à l'instruction d'une génération. Cette rude époque, que les annales contemporaines appellent le *monde crucifié* (*mundus cruciatus*), est la seule qui soit chère aux Transylvains et plaise à l'orgueil national; c'est à elle que se rap-

portent toutes les traditions, les récits populaires et les légendes de chaque ruine : il n'est pas de château où on ne vous montre avec fierté quelque arme, quelque sabre ayant appartenu aux héros de ces temps glorieux, les Bathory, les Bethlem Gabor, les Tækély. La célèbre mélodie de Rákóczy retentit jusque sous les dernières tentes des *Szeklers* à la frontière turque, et son image, grossièrement enluminée, se place dans les plus pauvres maisons à côté de l'image sainte du patron.

Il faut lire cette partie de l'histoire de la Transylvanie dans les auteurs nationaux ou dans les mémoires mêmes que nous ont laissés les principaux acteurs de ces luttes. Là seulement ces temps peuvent revivre avec les passions, les bizarreries de mœurs et de coutumes qui excitaient si vivement l'intérêt de l'Europe, alors que les presses de la Hollande multipliaient incessamment les manifestes et les relations des mécontents hongrois et transylvains. Nous avons hâte d'arriver à l'époque où la Transylvanie passa définitivement sous la domination autrichienne. Il importe de s'arrêter sur les faits qui amenèrent l'incorporation de la principauté à l'empire pour juger la légitimité de la cause qui se débat aujourd'hui sur les rives du Danube; d'ailleurs la vie du dernier prince transylvain, Apáfy, à part les qualités brillantes qui lui manquaient, est une image assez fidèle du règne et de la politique de ses prédécesseurs. On y voit le même mélange d'ambition, d'entreprises hardies, et aussi d'hésitations et de reviremens soudains dans les alliances. C'était la conséquence forcée de la situation politique et géographique du pays : selon l'issue de la lutte séculaire engagée entre l'Autriche et la Porte, la Transylvanie devait devenir une province de l'empire ou un pachalik turc. Les publicistes qui attaquent au nom de l'indépendance et de la liberté nationales la domination autrichienne en Transylvanie ne sont pas dans le vrai. La Transylvanie n'a eu à choisir qu'entre deux maîtres; valait-il mieux pour elle avoir des gouverneurs autrichiens ou des pachas turcs? Voilà la véritable question.

On touchait à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Le second Rákóczy avait abdiqué la couronne; mais ses partisans n'avaient pas voulu accepter la nouvelle élection faite par les états. La guerre civile avait éclaté, ou plutôt elle continuait toujours; les impériaux, Montécuculli à leur tête, soutenaient le nouveau prince, Jean Kémeny. Les Turcs et les Tartares ravageaient le pays sans pouvoir trop dire pour le compte de quel compétiteur : toute la contrée « était une plaie ou un incendie, » dit un contemporain. Le pacha turc voulut se mettre en règle et avoir aussi un prétendant. Il y avait dans un château voisin un gentilhomme nommé Michel Apáfy, déjà éprouvé par des fortunes diverses. Il avait été emmené captif de bonne heure par les Tartares en Crimée; sa jeunesse et sa bonne mine avaient touché la fille de son maître, qui lui avait fait rendre la liberté et l'avait suivi en Transylvanie. Ce mariage l'avait

rapproché des Turcs; Ali-Pacha, qui commandait l'armée ottomane devant Clausenbourg, le fit appeler dans sa tente. Apáfy hésita quelque temps et s'y rendit avec défiance, ne sachant trop si c'était la couronne ou le cordon qui l'attendait. L'incertitude ne fut pas longue : deux jours après son arrivée, une diète convoquée par le pacha l'élisait prince de Transylvanie (1661). L'élection eut lieu à l'unanimité; les opposans devaient avoir la tête tranchée.

J'ai dit que l'investiture se payait; Apáfy était à peine élu, qu'on lui demanda 80,000 écus d'or. Le pays était désolé, il n'était pas une ville qui n'eût été pillée et saccagée également par les impériaux et par les Turcs. On fondit les bijoux et les anneaux d'or, les nobles et le clergé furent mis à contribution, on pendit quelques retardataires, et les Turcs eurent leur argent. Dès que la somme fut payée, le pacha abandonna la principauté; deux cent mille hommes, commandés par Achmet-Pacha, marchaient vers les frontières de l'Autriche; les Hongrois s'étaient joints aux Turcs, qui voulaient réunir toutes leurs forces pour terminer la guerre par un grand effort sur Vienne. Les Turcs promettaient à Apáfy la couronne de Hongrie pour le décider à une coopération franche et énergique. Les circonstances rendaient ces offres très sérieuses et étaient bien propres à entraîner les résolutions du prince. Les insurgés avaient profité de l'éloignement des impériaux, occupés sur le Rhin, pour se fortifier dans leurs châteaux et s'établir dans toute la partie nord du pays. C'est à cette époque que Louis XIV, qui jusqu'alors s'était borné à envoyer de l'argent et des armes aux mécontents de Hongrie, se déterminait à entrer en négociation directe avec eux. Il ne fit pas moins pour la Transylvanie; un ministre habile, M. Akakia, ancien secrétaire du comte d'Avaux au congrès de Munster, fut envoyé à Clausenbourg (1675). Il y fut reçu par le prince transylvain avec des honneurs extraordinaires. Cette ambassade à un petit prince électif et vassal de la Porte avait dû coûter quelque chose à la fierté du grand roi. On voit d'ailleurs Louis XIV continuellement pré-occupé dans ses lettres de bien expliquer à ses agens qu'il ne prétend point secourir des sujets révoltés, mais se porter défenseur de l'ancienne constitution de leur pays vis-à-vis du gouvernement impérial : il fait rédiger des mémoires pour justifier à ses propres yeux cette distinction subtile; il n'admet pas que les insurgés puissent se donner un autre souverain; enfin, avant d'accréditer des ministres publics auprès de leurs chefs, on le voit assembler un conseil de conscience et lui soumettre les difficultés et les scrupules de son esprit. Depuis, on y a mis moins de façons.

Le 16 janvier 1677, le marquis de Béthune, ambassadeur à Varsovie, reçut les pouvoirs nécessaires pour signer avec le prince Apáfy un traité d'alliance contre l'empereur. Le nombre des troupes à fournir

de part et d'autre y est stipulé; des corps auxiliaires, commandés par les officiers français, devaient être levés en Pologne, où se trouvaient bon nombre de gens de guerre à la disposition du plus offrant. Un subside de 100,000 écus devait être payé par la France. Il était stipulé que le roi restait maître de publier ou de tenir secret le traité. Deux envoyés français, M. de Forval et l'abbé Révérend (1), eurent mission de presser l'exécution des clauses à la charge d'Apáfy. On peut voir, dans le quatrième volume des *Négociations relatives à la succession d'Espagne* (2), les curieux détails recueillis par M. Mignet sur les incidens de cette affaire. Ces témoignages authentiques et jusqu'alors secrets infirment tout-à-fait le sentiment de quelques historiens transylvains, qui voudraient faire honneur au prince Apáfy d'avoir été de mauvaise foi dans la négociation et de s'être toujours entendu avec l'empereur (3). Ce qui est certain, c'est que la diversion fut utile. Bien que les opérations de la guerre fussent conduites avec mollesse par le prince transylvain et son ministre Téléký (4), le but de l'alliance avait été atteint. L'empereur Léopold se décida à accepter les conditions proposées par Louis XIV. La paix de Nimègue fut signée au commencement de l'année suivante (1679).

La guerre continuait cependant entre l'empire et la Porte, secondée par les mécontents hongrois; mais Apáfy n'y prit plus aucune part, il cherchait au contraire à rentrer en grâce auprès de l'empereur. Il conclut dès 1686 un traité secret avec Léopold; par ce traité, il se plaçait lui et la Transylvanie sous la protection de l'empereur et renonçait à tout jamais à la suzeraineté de la Porte. Deux ans après, les états, rassemblés à Clausenbourg, confirmèrent solennellement le traité; ils déclaraient vouloir revenir à l'antique souveraineté du roi de Hongrie : *ad regem Ungariæ a quo fatorum invidia segregati fuerant*. Ils stipulèrent d'ailleurs les conditions de leur réunion. Léopold, dans un diplôme célèbre qui a été jusqu'à nos jours la charte de la principauté, leur garantit le maintien de leurs privilèges et des constitutions antérieures. La suzeraineté de l'Autriche était donc reconnue. Apáfy, en mourant (1690), laissait la Transylvanie occupée par les troupes impériales : une

(1) L'abbé Révérend était un homme d'esprit, dévoué tout entier aux intérêts dont il était chargé, et ne négligeant rien pour les faire prévaloir. Il portait des modes de Paris à la princesse Apáfy, de la vaisselle d'argent au ministre, et passait la nuit à table avec les seigneurs transylvains. On aurait pu lui demander, aussi bien qu'à cet ambassadeur près des ligues suisses, combien de fois il s'était enivré pour le service du roi.

(2) Tome IV, page 677 et suivantes.

(3) « Nec mens unquam Apáfio fuit, bellum contra romanum imperatorem gerendi, sed potius confederationes cum eo fovebat continuas, eas quidem occultas, ne à Turcis depreensus, se ac Transylvaniam in discrimen vocaret. » (*Trans. illustr.*, v. 1<sup>er</sup>, 307.)

(4) Il ne faut pas confondre ce Téléký, ministre du prince Apáfy, avec le célèbre Tékély.

régence gouvernait au nom de son fils; mais les Turcs se hâtèrent de faire élire le fameux Émeric Tœkély, chef des mécontents hongrois. Tœkély se jeta audacieusement dans le pays en faisant franchir à son armée les défilés de Torswar, jusqu'alors réputés inaccessibles. Ce passage merveilleux des Karpathes, à travers des sentiers à peine frayés, et la bataille qui le suivit près de Zernest, sont aussi célèbres dans les fastes transylvains que le sont dans les nôtres le passage du Saint-Bernard par l'armée de Napoléon et nos victoires dans les plaines de l'Italie. L'imagination des peuples donne aux événemens une grandeur qui se mesure plus à la force et à la vivacité des impressions qu'ils en ont reçues qu'à l'importance des résultats politiques. Tœkély ne resta pas long-temps maître de la Transylvanie. Le margrave Louis de Bade rentra bientôt dans la principauté et en chassa définitivement les Turcs et leur héroïque allié. Le nom du jeune Apáfy reparait encore dans les actes publics; mais par le fait, et de l'assentiment formel des états, le gouvernement passa tout entier à l'empereur. Les états prêtèrent serment de fidélité et d'hommage à Léopold en 1691, et George Banfy fut nommé gouverneur de la principauté. Apáfy vint à Vienne à l'époque de sa majorité; il abdiqua l'ombre de souveraineté qui lui restait encore entre les mains de l'empereur, et mourut, en 1713, sans laisser de postérité. Enfin, par le traité de Carlowitz, la Porte renonça à son droit de suzeraineté sur la Transylvanie.

La principauté fut donc réunie à l'empire, et elle est restée depuis dans la maison d'Autriche à ce triple titre : 1° la volonté des états, exprimée solennellement dans le diplôme d'inauguration de Léopold et de chacun de ses successeurs comme princes de Transylvanie; 2° l'abdication du dernier prince Apáfy; 3° la cession des droits de la Porte par le traité de Carlowitz. Il est peu de souverainetés sans doute qui puissent justifier d'une origine aussi légitime; ce n'est point sur ces faits déjà anciens d'un siècle et demi que l'opposition des diètes et l'insurrection actuelle ont fondé leurs griefs contre la maison d'Autriche. On lui a reproché la violation des privilèges de la principauté, et surtout des droits reconnus à la noblesse. Ces accusations avaient éclaté dès le lendemain même de la prise de possession du pays; il n'était pas difficile, à vrai dire, de trouver matière à procès dans la constitution transylvaine. On verra tout à l'heure qu'elle n'est guère plus précise dans ses termes ni plus facile à exécuter que la constitution hongroise.

A peine Léopold était-il maître de son nouvel état, qu'il eut à réprimer la dernière révolte de la Hongrie et de la Transylvanie, sous le prince Rákóczy. Grâce aux secours puissans qui lui étaient fournis par la France, cet illustre chef se maintint dix années durant contre l'effort des armées impériales. Il fut élu en 1707 prince de Transylvanie et reconnu en cette qualité par Louis XIV, qui envoya en ambas-

sade auprès de lui le marquis des Alleurs. La Transylvanie se trouva alors une dernière fois livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Les insurgés hongrois appelèrent de nouveau les Turcs, et tout semblait remis en question. Les victoires des alliés sur les armées françaises contraignirent enfin les mécontents à conclure la convention de Szathmar (1711). Cette convention termina, jusqu'à nos jours du moins, les longues lutttes des Hongrois et des Transylvains avec la maison d'Autriche. Rákóczy, qui n'avait point voulu souscrire à ce traité, se réfugia en France. Il y fut traité avec toute sorte d'honneurs et de distinction par Louis XIV. « Il étoit, dit Saint-Simon, de toutes les parties, et de tout, avec ce qu'il y avoit de meilleur à la cour, et sans mélange. Il avoit gagné entièrement M<sup>me</sup> de Maintenon, et par elle M. du Maine. Le goût à la mode de la chasse, avec quelque soin, lui familiarisa M. le comte de Toulouse jusqu'à devenir peu à peu son ami particulier, voyant le roi assidument et seul dans son cabinet dès qu'il en désiroit des audiences. » L'esprit d'aventure et d'entreprise l'emporta ailleurs : il quitta la France pour Constantinople, où il étoit allé chercher de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il mourut à Rodosto sur les bords de la mer de Marmara. Les fortunes si diverses de ce dernier des princes transylvains avaient vivement frappé les imaginations du dernier siècle; les mémoires du temps le prennent souvent comme un des exemples de la mobilité de la fortune. Saint-Simon, qui l'avait beaucoup pratiqué, « ne peut pas comprendre comment un homme qui, après tant de tempêtes et avoir fait un tel bruit, trouve un tel port, se rejette de nouveau à la merci des vagues. » M<sup>me</sup> Dunois écrivait : « Il n'y a pas de bonne société ici sans le prince Rákóczy. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer en lui, de son grand génie ou de ses grandes infortunes. » Enfin, quelques années plus tard, Voltaire, qui avait entendu, dans sa jeunesse, les récits de cette vie héroïque et aventureuse, voulant montrer, dans un roman célèbre, ce que deviennent et la beauté et la grandeur, mettait en même lieu la vieille Cunégonde et l'exilé Rákóczy : « Candide retrouvait sa chère Cunégonde lavant les écuelles sur les bords de la Propontide, chez un prince qui avait très peu d'écuelles; elle étoit esclave dans la maison d'un ancien souverain nommé Rákóczy, à qui le Grand-Turc, de son côté, donnoit trois écus par jour. »

## IV.

Léopold avait juré de maintenir la constitution de la Transylvanie. Promettre de faire durer cette constitution telle qu'elle étoit sortie du hasard et des révolutions de sa courte histoire, s'engager à faire entrer dans l'édifice, chaque jour plus régulier, de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle

cle, ces débris monstrueux ou singuliers de tant d'invasions et de barbaries accumulées l'une sur l'autre, eût été un engagement téméraire pour une puissance autre que l'Autriche; mais l'Autriche n'a jamais eu un type idéal de gouvernement, une forme politique à laquelle elle ait cru utile ou nécessaire de ramener les pays qu'elle rangeait sous son empire. Dans l'esprit français, conquérir ce n'est pas seulement occuper le pays par les armes et recevoir les tributs : nous portons partout avec nous la passion de l'unité; nous imposons nos lois, nos mœurs et notre langue; nous ne voulons pas tant l'obéissance que la ressemblance, et nous ne nous croirons pas solidement établis à Alger tant qu'on y portera des turbans et qu'on y parlera arabe. Les conquêtes de ce genre ne sont pas l'œuvre d'une génération; mais, quand elles s'achèvent, elles sont à toute épreuve. Rien ne peut plus séparer ces populations, non pas soudées et rattachées l'une à l'autre, mais fondues ensemble comme une masse d'airain au fond du creuset.

Jusqu'à nos jours et à la constitution décrétée à Olmutz le 4 mars 1849, rien de semblable dans l'esprit de la monarchie autrichienne. L'unité est seulement dans le souverain, je dirai plutôt dans la personne même du souverain, car son titre et son autorité changeaient d'ailleurs selon les divers pays : empereur élu à Francfort, monarque héréditaire et absolu à Vienne, roi constitutionnel en Hongrie, il est prince héréditaire de Transylvanie et comte des Szeklers. Chaque peuple peut croire que la succession de ses propres chefs n'a point été interrompue; il est laissé à sa propre nature, au libre développement de son organisation. Loin de détruire ou de modifier les lois et les coutumes d'un pays, la conquête autrichienne, en apportant le repos et la sécurité, les immobilisait plutôt. Les institutions du moyen-âge duraient à l'ombre de sa protection bien au-delà du terme qu'elles eussent atteint dans le plein exercice de l'indépendance nationale. Le mouvement même de la vie et de la liberté transforme incessamment les sociétés : celles-là seulement persistent dans leur antique forme, qui ont été saisies et fixées à une certaine époque par une puissance supérieure; on les retrouve avec étonnement au milieu des débris de l'histoire, comme les restes de ces espèces antédiluviennes qui peuplèrent le monde primitif et ont disparu de nos jours. La comparaison n'est pas trop forte, en vérité, pour l'état social que nous devons décrire, et qui subsiste en Transylvanie.

Politiquement, la Transylvanie est divisée en trois nations : les Hongrois, les Saxons et les Szeklers. L'idée la plus naturelle est que les trois nations que je viens de nommer occupent seules le pays qui leur est assigné. Il n'en est rien cependant; elles ne forment pas toutes trois ensemble la moitié de la population de la Transylvanie.

Sous le rapport religieux, on peut pratiquer divers régimes : l'in-



quisition qui ne souffre qu'une seule vérité, la foi qui n'en connaît qu'une, la tolérance qui les accepte toutes; enfin, on a les religions d'état, où la constitution affirme et proclame la vérité d'une doctrine, en acceptant et tolérant comme un fait l'existence des communions séparées. Ici, rien de pareil, ou plutôt on a trouvé le moyen de réunir les inconvéniens de tous les systèmes. En Transylvanie, il y a quatre religions d'état; les autres sont seulement tolérées: il y en a d'interdites. Ainsi, l'état est théologien, mais sa foi a quatre *credo* différens; philosophe, mais sa tolérance distingue et choisit; il est aussi inquisiteur dans certains cas et condamne telle religion, sans avoir pour excuse l'ardeur, la conviction et l'unité de la foi.

Essayons de donner quelque idée de cette société. Pour cela, force est de pénétrer dans les détails, car ici nulle architecture régulière, nulle philosophie dans la législation, nulle logique dans les institutions. Toute vue prise de trop haut est inexacte, tout jugement d'ensemble risque d'être incomplet. Le tableau suivant des diverses populations de la Transylvanie, dressé en partie d'après la carte ethnographique officielle qui a paru à Vienne au commencement de cette année, rendra plus sensibles les explications dans lesquelles nous allons entrer.

POPULATION DE LA TRANSYLVANIE.

1<sup>o</sup> DIVISION PAR RACES.

NATIONS SOUVERAINES, 970,000...	{	Hongrois ou Magyars.....	500,000
		Szeklers .....	170,000
		Saxons.....	300,000
NATIONS SUJETTES, 1,430,000...	{	Valaques.....	1,250,000
		Bulgares.....	100,000
		Polonais.....	
		Moraves.....	
		Rusniques.....	50,000
		Bohémiens.....	
		Grecs.....	
Arméniens.....	10,000		
Juifs .....	10,000		
			2,400,000 (1)

(1) 1<sup>o</sup> Le pays des Hongrois comprend environ les deux tiers du territoire au nord et à l'ouest. Il comprend les sept huitièmes des Hongrois, tous les Arméniens, les deux tiers des Valaques, deux tiers des Juifs, deux tiers des Bohémiens.

2<sup>o</sup> Le pays des Szeklers forme environ le sixième de la principauté. Depuis la Marosh, sur la frontière est, touchant la Moldavie, il comprend tous les Szeklers, quelques Hongrois, peu de Valaques.

3<sup>o</sup> Le pays des Saxons s'étend au midi sur toute la frontière qui sépare la Transylvanie de la Valachie. Le district de Bistritz, au nord, lui appartient aussi. Il comprend les cinq sixièmes des Saxons, un tiers des Valaques, quelques Juifs et Bohémiens.

2<sup>o</sup> DIVISION PAR RELIGIONS.

RELIGIONS D'ÉTAT, 1,190,000..	{	Calvinistes .....	300,000
		Luthériens .....	260,000
		Catholiques du rite latin.....	270,000
		— — grec .....	300,000
		— — arménien.	10,000
		Unitaires ou sociniens .....	50,000
RELIGIONS TOLÉRÉES, 1,210,000..	{	Grecs non-unis.....	1,140,000
		Bohémiens.....	50,000
		Turcs.....	10,000
		Juifs .....	10,000
			2,400,000 (1)

Les nations diverses de la Transylvanie n'habitent pas le pays au même titre. Il y a entre elles toute la distance qui séparait, au moyen-âge, les diverses classes de la société, depuis le seigneur féodal jusqu'au serf; certaines nations sont souveraines, d'autres seulement sujettes ou tolérées, et, chose étrange, celles-ci sont les plus nombreuses.

Au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, les trois nations des Hongrois, des Szeklers et des Saxons, réunies à Tordá, petite ville sur la rivière de l'Aranyos, décrétèrent l'union des trois nations; c'était une association pour la paix et la guerre, mais qui laissait à chacune des parties ses lois, ses privilèges et son gouvernement particulier. Les Hongrois et les Szeklers devaient payer de leur personne et prendre les armes en cas d'invasion des Turcs ou des Tartares, les Saxons devaient donner asile à leurs alliés dans les forteresses de leur pays. Cette union fut confirmée sous Bethlem Gabor en 1613, renouvelée par toutes les diètes, et solennellement maintenue, lors de l'annexion de la Transylvanie à l'empire, par le diplôme Léopold; elle subsiste entière aujourd'hui.

Le territoire fut partagé entre les trois nations; les deux tiers environ du pays furent assignés aux Hongrois, qui ne forment guère que le quart de la population; ils occupent toute la partie nord et ouest contiguë à la Hongrie. L'ancienne capitale, Carlsbourg, et Clausenbourg, où siège aujourd'hui la diète, furent comprises dans leur lot. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit ailleurs du caractère et des habitudes des Hongrois; les Hongrois de Transylvanie ne diffèrent en rien de leurs frères des comitats voisins. C'est la même nation, séparée uniquement par une limite conventionnelle. Dans l'union, les Hongrois tiennent la première place; ce sont les nobles de cette société, dont, d'après les anciennes lois, les Szeklers sont les soldats, et les Saxons les citoyens.

(1) On peut observer d'une manière générale que presque tous les calvinistes sont Magyars ou Szeklers, les luthériens Saxons, les grecs non-unis Valaques, les catholiques du rite grec uni Valaques, les autres Magyars et Saxons.

Les Szeklers, que nos anciennes histoires appellent les Sicules, occupent le territoire montagneux du pays qui s'étend de la Bukovine à la Valachie, le long de la frontière moldave; leur nom paraît venir d'un mot hongrois qui signifie gardien des frontières; la tradition les fait descendre de quelques milliers de soldats d'Attila qui se perdirent dans ces montagnes lors de la grande invasion. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'ils ont la même origine que les Hongrois, dont ils sont tout au plus une tribu séparée : même langue, mêmes coutumes, même fierté, même courage, et, dans les temps reculés, même férocité. Ce sont des Hongrois primitifs; ils sont encore à l'état patriarcal des peuples pasteurs et guerriers. Cette race forte et robuste habite, dans les gorges des montagnes, de petits villages bâtis sur les pentes des torrents. La seule ville de leur territoire est Marosvásárhely, qui ne compte guère que trois mille habitans, — digne d'ailleurs, par son origine, d'être la capitale d'un peuple de pasteurs. C'était originairement le lieu où l'on conduisait les bœufs que les Szeklers payaient au prince en trois occasions solennelles, à son couronnement, à son mariage, à la naissance du premier fils; peu à peu des foires se tinrent à cet endroit, des maisons s'élevèrent, et la ville naquit.

Hors de son enceinte, le voyageur chercherait en vain une auberge dans tout le pays des Szeklers; l'hospitalité est pratiquée là comme aux premiers temps du monde, et, quand vous arrivez sur la place du village, les anciens se disputent à qui vous emmènera dans sa maison. Cette maison est d'ailleurs propre et bien tenue, et, si pauvre que soit votre hôte, il tiendra à honneur de fêter l'étranger. Son accueil est cordial, mais digne, et sans cet empressement banal ou servile qui constitue ailleurs la politesse. Il se tient tout au moins pour votre égal, et il pourrait toujours prouver cette égalité. Je ne connais pas de plus beaux titres de noblesse que ceux que les Szeklers ont reçus de l'histoire et des lois de leur pays.

« Tous les Szeklers sont nobles et privilégiés, disent les anciennes coutumes; ils ne tiennent point leur noblesse des rois, comme les Hongrois : ils sont plus anciens que les rois et le royaume de Hongrie, ils tiennent la terre de leur sabre; toute la nation et chaque individu ont les mêmes privilèges. Leur noblesse ne vient ni par donation ni par concession souveraine; il n'y a jamais eu lieu à anoblir des nobles, *nec erat cur nobiles nobilitari amplius cupivissent.* » — « La noble et brave nation des Szeklers, dit le diplôme Léopold, sera exempte comme elle l'a été autrefois, en récompense de sa valeur et de ses exploits militaires, des tributs et dîmes de tout genre. En retour, les Szeklers devront être toujours prêts à prendre les armes pour la défense de la patrie (article 14). » Dans cette aristocratie de guerriers, les biens passaient naturellement aux fils; si les fils manquaient, la fille héritait, *filia filii*

*instar erat*; mais elle devait se marier dans l'année à quelque brave soldat. A son défaut, les collatéraux étaient appelés, et, à défaut de ceux-ci, les voisins. La couronne n'avait point, comme en Hongrie, le droit de retour sur des fiefs qui ne venaient point d'elle et que la nation avait payés de son sang. — Malgré leurs privilèges, les Szeklers voulurent quelquefois eux-mêmes contribuer aux dépenses communes. En 1692, ils payèrent un seizième du tribut annuel; après la révolte de Rákóczy, en 1707, ils furent soumis à une contribution de guerre, et un petit nombre d'entre eux fut privé de leurs antiques droits. Le génie militaire ne s'est point affaibli chez les Szeklers. Sous Marie-Thérèse, ils fournirent pour l'insurrection jusqu'au cinquième de leur population; ils forment aujourd'hui les meilleurs soldats des frontières. Les Szeklers portent sur leurs drapeaux des armes qui représentent assez bien le courage et sans doute l'ancienne férocité de la nation : c'est un glaive qui traverse un cœur de part en part.

Le pays est divisé en districts qu'on appelle *sièges*, parce que quatre fois l'an siège au chef-lieu une assemblée des anciens de la contrée pour juger les procès, délibérer sur les affaires communes, élire les députés à la diète générale, et nommer enfin à toutes les magistratures vacantes dans le territoire. Dans quelques-uns des districts, il n'y a point de maison commune pour ces réunions, qui se tiennent alors à l'ombre de quelques vieux arbres ou sur la place du village : c'est le forum.

On quitte ce peuple de nobles, ces laboureurs et ces pâtres souverains, on sort de ces sénats improvisés en plein air, pour entrer dans les villes bourgeoises et manufacturières des Saxons. Ce ne sont plus les fils d'Attila et des Huns, ce sont les pacifiques corporations du moyen-âge, les descendants des graves bourgmestres allemands, que nous retrouvons à Hermanstadt, à Cronstadt, et dans le riche territoire qui occupe la partie sud du pays. Les Saxons forment la troisième nation souveraine de la Transylvanie. Ce sont des colonies allemandes, établies par le roi Geysa II au commencement du xii<sup>e</sup> siècle. Un siècle après (1224), le grand fondateur des libertés hongroises, André II, qui venait de donner la bulle d'or à la Hongrie, accordait aux Saxons les privilèges sur lesquels repose encore aujourd'hui leur existence nationale. Par cette charte, les Saxons formèrent une véritable république au sein de l'état. On leur assigna un territoire qu'ils occupent non à titre de colons ou de sujets, mais comme souverains. Ce territoire s'appelle le *Fonds royal*, parce que, contrairement à la coutume féodale qui proclamait au moyen-âge « nulle terre sans seigneur, » la terre des Saxons ne relevait que du roi. C'est ainsi que se constituèrent, sur la lisière orientale de l'Europe, entre l'anarchie féodale de la Hongrie, le despotisme des Turcs et l'ambition grandissante de la cour de Vienne,

les municipalités saxonnes. Ces corporations de bourgeois, de laboureurs et d'artisans ont survécu là aux républiques marchandes du moyen-âge, leur modèle ou même leur mère-patrie, les villes opulentes d'Augsbourg et de Nuremberg, dont elles avaient transporté avec elles les coutumes et les lois. Bien que la séparation date aujourd'hui de six siècles, ces colonies lointaines ont conservé la langue, les habitudes, le caractère et tous les traits de leurs ancêtres. On peut dire que les Saxons se sont conservés en Transylvanie plus Allemands, s'il est possible, qu'en Allemagne, comme la province conserve les modes et les formes de société ou de langage que la capitale a depuis longtemps renouvelées. Les Saxons transylvains sont des marchands d'Augsbourg du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, des calvinistes du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> dans la première rigueur de leurs doctrines, des paysans de cette race vigoureuse et massive de la Souabe, guidant ces robustes attelages que nous admirons dans les tableaux des premiers peintres allemands.

Les savans qui ont le mieux éclairé l'histoire curieuse et si peu connue des villes libres allemandes au moyen-âge ont retrouvé dans la constitution actuelle des municipalités saxonnes les solutions que les livres et l'archéologie ne leur pouvaient fournir. Le *Statut municipal*, par exemple, actuellement encore en vigueur, est une compilation faite d'après la coutume de Nuremberg; c'est un code politique et civil tout entier; il peut donner la mesure du degré de liberté et de civilisation où étaient parvenus ces bourgeois teutons (*cives teutonici*) à l'époque où la France se débattait au milieu des horreurs de la Saint-Barthélemy. Ce statut, rédigé par cinq juges saxons, fut approuvé et confirmé, en 1583, dans la citadelle de Cracovie, par Báthory, prince de Transylvanie, qui venait d'être appelé à la couronne de Pologne. Dans plusieurs articles, la loi saxonne ne fait que répéter les plus sages dispositions de la loi romaine. C'est ainsi que, malgré les progrès de la réforme et sa doctrine sur le divorce, on y inscrit cette définition célèbre du mariage et de son indissolubilité : *Matrimonium, viri et mulieris conjunctio, deportatione, vel aque et ignis interdictione, non solvitur*. — La veuve, tant qu'elle ne passe pas à un second mariage, conserve la maison conjugale. — Nous trouvons là déjà les idées d'égalité de notre code civil : les enfans des deux sexes ont part égale dans la succession de leurs parens. Les enfans nés avant le mariage sont légitimés par le mariage subséquent. Nul privilège n'est attaché à la terre, et il n'y a que des exemptions personnelles.

Voici des prescriptions qui ont devancé la philosophie du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle. — Quand le criminel a subi sa peine, la peine aussi est morte avec lui; la tache du châtement ne s'étend pas au fils innocent. Quant aux biens du condamné, ils ne devront, dans aucun cas, être confisqués; le juge les remettra aux légitimes héritiers : *Non enim bona, sed bonorum pos-*

*sessores delinquent.* — Il y a cependant çà et là, on s'y attend bien, non-seulement la marque du temps, mais aussi celle du voisinage. Ainsi, voici de la justice turque : l'adultère est puni de mort. La femme adultère sera cousue dans un sac et jetée à l'eau; mais, ajoute le sage et chrétien rédacteur, qui présentait le système des circonstances atténuantes, le juge fera bien d'examiner si la conduite du mari n'a pas été la première cause du crime de la femme, et encore, si l'affection subsiste et se réveille au dernier moment, il pourra lui faire grâce.

Voici des peines qui marquent l'époque : peine du feu pour les vols d'église, peine de mort pour les maléfices ou les philtres, peine de mort pour les vols et les assassinats, même peine pour l'homicide; mais la loi admet les compositions à prix d'argent, et les mutilations ont leur tarif comme dans la loi salique. La torture est conservée pour arriver à la découverte des crimes, et, par un mélange d'humanité et de cruauté qui révolte et qui montre comment le bien ne peut jamais sortir du mal, « s'il y a plusieurs accusés, dit la loi, c'est le plus jeune et le moins endurci qui sera torturé le premier, pour ne pas tourmenter les autres sans nécessité. » Je n'ai pas besoin de dire que ces dernières dispositions ne sont plus appliquées; on n'a point changé les lois pénales, seulement le juge doit discerner celles qui sont tombées en désuétude, et la *table suprême*, qui est le dernier tribunal d'appel, maintient une jurisprudence suffisamment rigoureuse, mais libérale.

Si l'on se rapporte à ce que nous avons dit de l'état malheureux de la Transylvanie à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, on comprendra facilement que, de toutes les nations qui se partagent le territoire, les Saxons aient été les premiers à se réjouir de la révolution qui les plaçait sous la domination autrichienne. Les princes nationaux n'avaient pas, à vrai dire, existé pour eux, puisque les princes élus ont toujours été Hongrois. Les Saxons avaient à se défendre non-seulement contre les invasions des Turcs, mais contre les avanies des seigneurs, qui les mettaient à contribution. On comprend combien, à cette époque, l'industrie et les richesses de ces paisibles bourgeois devaient tenter la cupidité et la misère de tous leurs voisins. Pour se maintenir contre ces attaques, les Saxons ne se contentaient pas des privilèges sans cesse renouvelés qu'ils obtenaient à l'élection des princes, et de la milice qu'ils entretenaient; ils élevèrent, dès les premiers temps, des villes où leur nombre devait les protéger contre des excursions isolées. Peu à peu ils les entourèrent de murailles et de fortifications à peu près imprenables devant les moyens d'attaque dont disposaient les armées de cette époque; mais ces fortifications même devenaient un danger pour eux : les Hongrois, poursuivis en rase campagne, se réfugiaient dans les villes. Alors aux dangers des sièges venaient se joindre les excès et les usurpations d'alliés indisciplinés et d'une noblesse hautaine,

assez disposée à trouver que cette liberté bourgeoise était de l'anarchie, et, dans tous les cas, de mauvais exemple pour ses sujets. Aussi les lois saxonnes abondent-elles en précautions de tout genre contre la licence des gens de guerre ou les usurpations du seigneur. « Nul Hongrois ne pourra acheter de maison dans l'intérieur des villes; les Hongrois n'y seront reçus que comme hôtes ou locataires. A la paix, ils devront quitter la ville sur la première invitation des magistrats. » Ils ne jouissaient, sur le territoire saxon, que des droits qu'on accorde à tous les étrangers. Même aujourd'hui, si quelqu'un d'entre eux a acheté des terres ou des maisons dans le *fonds royal*, on peut toujours le contraindre, en remboursant le prix payé, à abandonner cette propriété (1). Au contraire, les émigrans allemands qui viennent raviver cette Germanie de l'Orient sont traités en fait et en droit comme des frères : tout Allemand a droit de bourgeoisie dès son arrivée au pays saxon. Il jouit aussitôt des droits d'élection et de tous les privilèges reconnus aux citoyens.

Indépendamment du territoire dont j'ai indiqué la limite et du district de Bistritz au nord du pays, les Saxons ont formé des établissemens particuliers, et l'on peut dire des colonies dans le pays hongrois : mais ces points, semés comme des îles à travers le territoire étranger, ne participent en rien aux privilèges et aux immunités que je viens d'énumérer. Les Saxons qui les habitent doivent payer les dîmes, les corvées, et se soumettre à la juridiction des comitats. Chez eux, ils étaient souverains; là, ils sont sujets. A leur tour, les Hongrois possèdent quelques enclaves dans le territoire saxon : mais il n'y a pas d'autre parité. Ces enclaves sont régies par la loi hongroise. Le principe, s'il peut y en avoir dans toutes ces bizarreries et ces anomalies, est que, le pays appartenant primitivement aux Hongrois, tout ce qui n'a pas été compris dans la donation dite du fonds royal est propriété hongroise.

Telles sont, dans leurs traits principaux, les trois nations souveraines qui se partagent le sol et l'empire de la Transylvanie. Nous verrons tout à l'heure la forme même du gouvernement central et les conditions de l'union qui a continué sous le sceptre de l'Autriche. Ce spectacle sur une scène plus vaste aurait attiré l'observation attentive du philosophe et du législateur. Il y a dans cette constitution à peu près toutes les formes connues de gouvernement, tantôt associées et fondues ensemble, tantôt séparées et mettant face à face leurs contrastes les plus choquans : rien n'y manque, pas même les esclaves de l'antiquité destinés à assurer les loisirs et l'égalité des citoyens actifs. Les

(1) La seule exception de fait à cette loi est la présence et le séjour dans un des faubourgs de Cronstadt de quelques centaines de familles hongroises.

nations souveraines sont, à ce point de vue, les Spartiates de la Transylvanie. Passons aux ilotes ou aux nations *sujettes*.

## V.

On appelle nations sujettes ou tolérées celles qui ne font point partie de l'union de Tordá. Elles n'ont aucun droit politique, ni civil; elles ne peuvent ni élire leurs magistrats, ni remplir des emplois publics. Ce n'est pas assez, car telle était autrefois la loi commune pour les étrangers : elles sont réduites à l'état de servage, cultivent les champs de leurs maîtres, ou exercent les métiers infimes qu'on laisse à leur industrie.

La plus importante de ces nations esclaves est la nation des Valaques; elle forme seule plus de la moitié de la population de toute la principauté. Étrange dérision de la fortune! ces serfs valaques (1) ou roumans descendent des légions romaines que Trajan conduisit à la conquête de la Dacie; c'est de leurs pères que le poète disait :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Ils en ont conservé encore les traits, la taille majestueuse; de vagues souvenirs de grandeur passée les laissent esclaves sans abaissement; leur langue est un patois confus, où, au milieu de mots slaves, hongrois, italiens, éclatent tout à coup des paroles harmonieuses dont l'origine latine n'est pas équivoque. C'est surtout dans ces solennelles cérémonies, qui, ne se renouvelant qu'une fois pour chaque génération, sont moins sujettes aux révolutions du temps, la naissance, le mariage, la mort, que l'origine romaine des Valaques se manifeste avec les caractères de l'évidence. Quand passe une noce valaque, les instrumens de musique en tête du cortège; quand la jeune fille, Flora ou Doina, conduite par ses compagnes, est reçue sur le seuil de sa nouvelle maison par les jeunes compagnons de l'époux qui lui présentent du miel et un gâteau de froment, vous croyez voir un bas-relief de Pompéia, ou entendre résonner dans l'écho lointain l'épithalame de Catulle.

Les Valaques n'ont point de territoire particulier; ils sont dispersés sur les terres ou réunis dans des villages qui appartiennent aux seigneurs. La législation est sévère pour eux, et cette sévérité paraît assez justifiée; les Valaques n'ont pas seulement avec les anciens Romains ces ressemblances poétiques que nous signalions tout à l'heure; comme les compagnons de Romulus, ils se jettent souvent sur les bestiaux des bourgades voisines, ou dérobent les chevaux qu'on laisse paître devant les maisons. Les plus honnêtes ne se font pas scrupule d'user au moins de représailles. Dans chaque troupeau, il y a une population flottante

(1) Le nom de Valaques paraît venir du slave Wlach, qui veut dire Italien.



de bêtes perdues ou trouvées, et souvent ce n'est pas le premier voleur qui gagne le plus à ces rapides mutations de propriété. Les Valaques supportent d'ailleurs les châtimens avec une fermeté qui semble tenir autant de l'insensibilité des organes que du courage. Ils couchent le plus souvent dehors, même en hiver, vêtus de simple toile; sur cet habit, les plus aisés jettent une peau de mouton, et alors ils ne la quittent pas même en été. De cette vie dure et nomade des pâtres valaques, de ces larcins habituels, il n'y a pas loin au brigandage des grands chemins et à la révolte contre leurs maîtres. En 1784, les Valaques, conduits par un gardien de bœufs nommé Horâ, organisèrent une espèce de jacquerie; ils incendiaient les châteaux, égorgaient des familles entières de seigneurs, et proclamaient la communauté universelle. Les Transylvains reprochent à Joseph II d'avoir laissé long-temps sans répression ces brigands, complices, disent-ils, de ses projets de nivellement et d'égalité révolutionnaire. Les nations unies levèrent des corps francs qui marchèrent contre les Valaques, et en firent un grand carnage. Horâ périt par le feu, et de cruels supplices mirent fin à cette guerre servile.

Les Arméniens et les Grecs sont en trop petit nombre pour que nous entrions sur eux dans beaucoup de détails. Les Arméniens habitent les villes manufacturières de Szamosujvhar et d'Ebesfalva, dans les comitats hongrois; ils ont fini par obtenir d'envoyer un député à la diète, comme habitans du comitat. Les Grecs font une partie considérable du commerce de la Transylvanie. Ils sont organisés en une corporation présidée par un juge particulier et paient une contribution spéciale. Ils résident en général dans les villes, où ils trouvent plus de débit pour leurs marchandises; ils portent la longue robe orientale ou la veste albanaise. Les Juifs sont à peine tolérés dans la principauté; il ne leur est permis de résider que dans la ville de Carlsbourg. Ils ne doivent pratiquer qu'à certains jours les cérémonies de leur culte. Ils ne peuvent acquérir aucune propriété; il leur est défendu de porter des habits hongrois ou l'uniforme militaire, sous peine d'une forte amende. S'ils travaillent le dimanche, on confisque les instrumens de leur travail. Cet état de demi-tolérance a été précédé de dures et longues persécutions. Les Turcs, les catholiques et les protestans ne s'entendaient que sur un point : la haine commune des Juifs. Aussi se sont-ils moins multipliés qu'en Pologne et même en Hongrie.

Il me reste à dire quelques mots de ces races mystérieuses et avilies qui s'éteignent peu à peu dans la civilisation européenne, mais qui sont restées, en Transylvanie, dans toute leur bizarrerie primitive : je veux parler des Zygares ou Bohémiens. C'est en Espagne et en Transylvanie qu'on les trouve aujourd'hui en plus grand nombre. Dans ce dernier pays, leur vie nomade, leurs professions ambulantes, les mul-

tiplient aux yeux des voyageurs. A l'entrée des villages, vous rencontrez toujours quelque bande campée sous de misérables huttes enfoncées dans la terre. Si vous avez quelque réparation à faire à votre chariot de voyage, c'est un Bohémien qui apporte son enclume et ses marteaux; si vous dînez dans un cabaret, une bande de musiciens zyn-gars arrive à l'instant, et joue sur la place des mélodies nationales dont le charme étrange disparaît quand d'autres musiciens veulent les surprendre et les noter. Si l'on ne consultait que ses impressions, on croirait donc la population bohémienne au-dessus de son chiffre réel. Cette peuplade se divise en deux tribus assez distinctes : ceux qui se sont établis à l'entrée des villes, où ils exercent les plus infimes métiers, écorcheurs de bêtes, portefaix, forgerons, et ceux qui sont livrés entièrement à la vie nomade, vivant, dans les bois ou sur les grands chemins, de je ne sais quelles industries suspectes, depuis le braconnage jusqu'aux vols dans les fermes et les étables, depuis les métiers de musiciens et de danseurs jusqu'à ceux de jongleurs et de diseurs de bonne aventure. Ce sont les femmes surtout qui exercent cette dernière industrie. On se demande si l'impudence et la fourberie expliquent suffisamment la gravité mélancolique qu'elles portent dans leur rôle de pythonisse, lorsqu'elles attachent sur vous leurs grands yeux noirs et ce regard profond des femmes de l'Orient, qui semble en effet plonger dans un monde caché. D'ailleurs, dissolue, querelleuse, triste souvent au milieu des folles joies de l'orgie, la Bohémienne de Transylvanie n'est pas autre que celle de l'Espagne, et aucun des lecteurs de la *Revue* n'a oublié la merveilleuse histoire de *Carmen* (1).

L'industrie la plus régulière qu'exercent les Bohémiens est encore celle d'orpailleurs ou chercheurs d'or. La rivière de l'Aranyos est la Californie de cette partie plus honnête de la tribu; celle-là forme une corporation privilégiée placée sous l'inspection d'un magistrat hongrois, auquel on paie une capitation. L'extraction de l'or s'opère par le lavage des sables, qui contiennent une assez grande quantité de paillettes. Les Bohémiens accomplissent cette opération avec beaucoup de dextérité; quelques jours leur suffisent pour ramasser la quantité réservée au gouvernement; le reste de leur temps et de la récolte leur appartient; aussi ne travaillent-ils guère que les jours qui suivent les grands orages, lorsque les eaux qui filtrent à travers les montagnes aurifères ont détaché une plus grande quantité de sables précieux. Marie-Thérèse et Joseph II essayèrent d'arracher les Bohémiens à ces habitudes de désordre. On voulut les contraindre à résider dans les villages, on leur donna le nom de *nouveaux paysans*, on alla jusqu'à leur bâtir des maisons. Rien ne fit contre les habitudes, l'instinct et la

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> octobre 1845.

haine superstitieuse qu'ils portent à la civilisation de l'Occident. Ils brûlèrent leurs maisons comme les prisonniers leur cachot, et reprirent leur vie nomade. Les efforts tentés pour les convertir au christianisme n'ont pas été plus heureux. La tâche paraît d'abord facile, car il n'y a rien à détruire dans leur esprit, si ce n'est quelques grossières superstitions. Aussi acceptent-ils sans contradiction tout ce qu'on leur dit sur cette matière, mais ils n'y attachent aucune importance, et ils professent successivement toutes les religions pratiquées dans les lieux qu'ils traversent. « Ils ne croient pas plus à l'âme et à la résurrection, dit un auteur, que les porcs qu'ils engraisent avec le grain qu'ils ont volé. »

Les langues diverses parlées par toutes ces populations mettent encore entre elles d'autres barrières, et ajoutent à la confusion universelle. On parle dans ce petit coin de terre toutes les langues du monde : le latin, le hongrois, le rouman, l'hébreu, l'arménien, le slave, l'ancien copte, le grec, le turc, le polonais, l'allemand, l'italien, le français, le russe. A une foire de Cronstadt, vous entendez tous ces langages divers de l'Orient et de l'Occident, de l'antiquité et du monde moderne, qui se mêlent, se croisent, se confondent, et sont pour l'oreille ce que le kaléidoscope est pour les yeux (1).

Comment s'étonner que les siècles n'aient pas réussi à fondre en un seul corps de nation toutes ces tribus étrangères ou ennemies, quand elles n'ont jamais pu agir l'une sur l'autre par la parole, se communiquer leurs impressions, s'apprendre leurs instincts et perdre leurs préjugés en les exposant à l'étonnement et à l'antagonisme de leurs voisins? C'est ainsi que ces populations, renfermées dans cet étroit espace, ont vécu côte à côte, s'ignorant mutuellement, sans se joindre et se pénétrer jamais, sans ressentir cette communauté rapide des sentimens et des idées qui, plus encore que le sol, fait la vraie patrie. Il n'y a pas de patrie commune pour le Hongrois de Cronstadt et le magnat hongrois ou le paysan valaque. Le véritable concitoyen du premier, c'est le marchand allemand de Vienne ou de Berlin chez lequel il a été reçu dans ses voyages; celui du noble hongrois ou szekler, c'est le député de Pesth ou de Debreczin avec lequel il travaille pour la propagation de l'empire et de la langue magyare. Quant au paysan valaque, comment pourrait-il être le concitoyen de ses maîtres? Il n'a d'affec-

(1) Rien n'est plus difficile que de se retrouver au milieu de cette diversité de langues : chaque ville a cinq ou six noms, et l'on n'est jamais certain, dans les livres comme dans la conversation, de ne pas appliquer à l'une ce qui a été dit de sa voisine. Ainsi Carlsbourg s'appelle Apulum chez les anciens, ou Alba Julia, Alba Carolina, et Carolopolis dans la latinité moderne; Carlsbourg en allemand, Karoly Féjervar en hongrois, Belgrad en valaque, etc.; Hermanstadt est en latin Cibinium, Nagy Szében en hongrois. On raconte l'histoire d'un voyageur qui revint trois fois à Hermanstadt : il s'imaginait avoir à visiter trois villes différentes.

tion que pour les serfs de sa race, distribués dans les principautés et dans la Hongrie, qui parlent la même langue et pratiquent la même religion.

La même religion, un culte commun, voilà, en effet, un des plus grands liens des hommes. Il suffit souvent là où tous les autres manquent, et établit pour les esprits une sympathie supérieure à toutes les antipathies que les hasards humains avaient créées. Ici rien de pareil à espérer. Ces peuples, séparés sur la terre par tant de divisions hostiles, le seront encore dans le ciel. La muraille de la Chine qui les isole ne s'élève pas à une moindre hauteur. — Toutes ces populations ont des religions différentes, et, chose étrange, ces religions sont constituées aussi en *souveraines* et en *sujettes*. Il y a quatre religions d'état; les autres sont seulement tolérées. Les quatre religions d'état sont : la religion catholique, la religion réformée, la religion évangélique, la religion unitaire ou socinienne. On a vu comment la Transylvanie s'était convertie au christianisme sous saint Étienne : c'est au commencement du règne de Louis II, et avant la bataille de Mohács, que les doctrines de Luther commencèrent à se répandre dans la principauté. En 1550, la nation saxonne tout entière et un grand nombre de Hongrois avaient accepté le symbole de la confession d'Augsbourg; mais bientôt les nouveaux convertis se divisèrent : une partie resta fidèle à l'église luthérienne, l'autre adopta les dogmes de Calvin; enfin le socinianisme ou la religion anti-trinitaire se répandit par les prédications d'un ministre, François David, que les protestans cherchèrent vainement à rattacher à eux. Rien n'égalait l'activité de sa propagande : il allait à pied, de village en village, prêchant contre la Trinité, la représentant comme un reste des fables du paganisme, outrageante pour la majesté du seul et unique Dieu; il répandait des images grossières où elle était peinte sous la forme de Cerbère, avec ses trois têtes. Ces blasphèmes contre la foi chrétienne ne soulevèrent pas l'indignation de gens qui, depuis un demi-siècle, entendaient chaque jour contredire ou controverser tous les principes de l'antique foi. On convoqua une assemblée extraordinaire de ministres et de sociniens à Clausenbourg pour y disputer publiquement sur la Trinité. Ces disputes durèrent dix jours; chaque docteur s'y rendait processionnellement, suivi de ses partisans, portant des bannières flottantes, avec l'inscription pour ou contre la Trinité. Les esprits étaient aux nouveautés, les prédicateurs sociniens parlaient mieux que les ministres : la ville de Clausenbourg tout entière passa à la religion anti-trinitaire; on y éleva un temple, qui porte pour inscription *Uni Deo*.

Ce fut alors que se réunit la diète de Tordá (1562), qui, pour couper court à ces funestes dissensions, reconnut et sanctionna tout ce qui avait été fait jusqu'alors, et proclama comme religions d'état les quatre communions chrétiennes que nous venons de rappeler; on défendit

d'ailleurs, sous peine capitale, toute autre innovation en matière de foi. On admit à titre de tolérance les autres religions qui existaient dans la principauté. Les décrets de Tordá formèrent la charte religieuse de la Transylvanie. Ils furent solennellement confirmés dans l'article 1<sup>er</sup> du diplôme Léopold : « Il n'est rien changé à l'état actuel des quatre religions souveraines; nous jurons de maintenir leurs églises, communautés et privilèges, de poursuivre les hérétiques, etc. »

Les religions tolérées sont la religion grecque et le judaïsme avec certaines restrictions; le mahométisme a quelques rares sectateurs parmi les Bulgares. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des Juifs; quant à la religion grecque, elle a ici une grande importance : elle est professée par la nation valaque tout entière, et le clergé grec est à la tête du mouvement libéral qui s'est manifesté dans ces dernières années.

Les Grecs se divisent en Grecs du rite uni ou latin et Grecs du rite oriental ou schismatique. Les premiers ont reconnu la suprématie du saint-siège de Rome en 1697, dans un concile national présidé par l'évêque Théophile. Ils sont considérés légalement comme appartenant à la communion catholique. Leurs popes touchent la dime attribuée aux curés et aux ministres; un évêque, qui porte le titre d'évêque de Fagaras, l'ancienne métropole, bien qu'il réside à Balas-Falva, dans le pays hongrois, est à la tête de tout le clergé uni. Les Grecs non-unis sont administrés par un vicaire-général, qui relève du patriarche grec de Carlowitz, en Hongrie. Le nombre des prêtres ou popes et des religieux grecs des deux rites est hors de toute proportion avec la population qu'ils administrent. Les ordres sont conférés par les supérieurs sans aucune des épreuves nécessaires pour assurer la dignité du saint ministère. De là des abus et des désordres sans fin, dont le mariage ne les sauve pas. Malgré ces scandales, le clergé est tout-puissant chez les Valaques. Le pope du village réunit en lui les pouvoirs les plus divers : il est le prêtre, l'instituteur, le magistrat, le juge, disons aussi le publicain, car, grace aux dîmes, aux offrandes, rachats et aumônes, la majeure partie de ce qui reste au paysan, après qu'il a satisfait au seigneur, revient au pope.

Cependant le prêtre grec n'en est pas moins à la tête de toutes les idées de progrès et d'amélioration; placé encore, comme le clergé catholique l'était au v<sup>e</sup> siècle, entre les conquérans et les vaincus, il a pris parti pour les derniers. Il existe à Balas-Falva, près de l'évêque, un séminaire d'où sont sortis des Valaques très distingués, éclairés sur les besoins de leurs compatriotes, et qui n'ont rien négligé pour les relever à leurs propres yeux. Nous verrons quel rôle ils ont joué dans ces dernières années, quelle est leur situation actuelle dans la grande lutte entre les Hongrois et l'empire, situation assez semblable, on l'aura déjà

remarqué, à celle des Croates en Hongrie. Partout ceux qui revendiquent le plus haut les droits de la liberté tiennent à la main quelque bout de chaîne qu'ils se gardent bien de lâcher. Les nations ont, moins encore que les individus, la conscience de la justice, et l'égoïsme, décoré du nom de patriotisme, devient une vertu.

Ces notions préliminaires étaient nécessaires pour apprécier le système politique que le gouvernement autrichien a suivi à l'égard de la Transylvanie. Jamais la fameuse maxime *divide et impera* ne s'est trouvée d'une application plus facile. Le gouvernement ne s'est point refusé aux avantages que cette situation lui offrait; mais il n'a usé qu'avec prudence et dans de bons desseins de son pouvoir modérateur. Les publicistes hongrois n'hésitent pas à reconnaître que la Transylvanie n'a respiré, n'a connu les bienfaits de la paix et de la justice que depuis sa réunion à l'empire. Il y a des destinées plus hautes sans doute pour les peuples; mais les peuples doivent pratiquer aussi cette modération de désirs qu'on prêche aux individus, et ne pas s'imaginer qu'il dépend d'aucune réforme, d'aucune révolution ou constitution, fût-elle même démocratique et sociale, de leur apporter la réalisation de souhaits chimériques et quelquefois contradictoires. On a dit que les nations les plus heureuses étaient celles dont l'histoire ne parlait pas : c'est ce genre de félicité que le gouvernement autrichien a toujours le plus ambitionné de donner à ses peuples; en Transylvanie notamment, il n'a jamais cherché le bruit ou la gloire des réformes éclatantes. A l'exception de Joseph II, qui, lui, ne reculait devant aucune témérité, les nouveaux souverains se sont bornés à la tâche déjà assez difficile de maintenir l'ordre entre tant d'éléments divers, et de défendre les droits et les intérêts des plus faibles contre les forts. On n'a point songé à changer radicalement, et en un jour, les conditions de l'état général que nous venons de décrire. Le gouvernement autrichien, on le sait, n'a jamais été animé de l'esprit d'aventure. Il ne croit pas d'une foi aveugle à la logique; loin d'avoir un ordre social de rechange pour l'humanité comme tant de réformateurs de nos jours, il hésite sur les plus simples questions de réformes politiques. A l'encontre de certains peuples, qui sont disposés à trouver une institution mauvaise parce qu'elle est ancienne, il la croirait plutôt bonne par cette seule raison. « Il y a dans les choses qui durent, » disait un ministre autrichien, « une raison de durée qui mérite qu'elles durent. » Je n'approuve ni ne blâme, j'expose comment et sous l'influence de quelles idées des institutions qui nous semblent si contraires aux règles ordinaires des sociétés ont subsisté jusqu'à nos jours; ce qu'il nous reste à raconter n'a pas moins besoin que ce qui précède de ces explications.

E. DE LANGSDORFF.

---

# POÈTES

ET

## ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

---

LII.

CHÈNEDOLLÉ.<sup>1</sup>

---

VII. — LIAISON AVEC JOUBERT.

Je continuerai d'exposer les relations de Chênédollé avec les principaux membres de la petite société de la rue Neuve-du-Luxembourg, et je le ferai de la manière la plus simple et la plus sûre, en donnant la suite des lettres de chacun. Il avait connu M. Joubert dès le commencement de 1800. « Joubert raconte que quand il vit mes premiers vers dans le *Mercur*, il dit : « Quel est ce M. Chênédollé ? Ses vers me « plaisent, ses vers sont *d'argent*; ils font sur moi l'effet du disque ar-  
« genté de la lune. — Est-ce comme éclat métallique seulement ? de-

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> juin.

mandai-je. — Non, ils ont aussi le son argentin. Bref, ils me donnent la sensation d'un clair de lune (1). » Une véritable amitié s'établit bientôt entre eux. Que de fois Chênédollé dut faire en lui-même la comparaison de Joubert à Rivarol ! Deux esprits supérieurs, si élevés et si fins en conversant, deux sources brillantes; mais Joubert, esprit doux, sans âcreté, véritablement inspirateur, animé d'un souffle élément, d'un foyer de bienveillance qui rayonnait alentour, tandis que chez l'autre, à travers tout, se sentait le fonds de persifflage, comme une bise froide se fait sentir jusqu'en plein soleil. Pendant l'été de 1803, M. Joubert écrivait à Chênédollé, dans un moment où celui-ci était retenu à Paris malade :

« Ce dimanche, 19 juin 1803.

« Bonjour, pauvre convalescent.

« Fontanes auroit une grande envie de vous consulter sur les vers de Saint-Cloud, que *Pasquello* va mettre en musique, et qu'on doit chanter incessamment à l'Opéra.

« Tenez-vous pour bien averti que ces vers ne sont point du tout ceux que nous avons lus dans le *Journal de Paris*, et que nous avons été tentés de croire siens :

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût!

« Il ne faut pas même lui avouer cette méprise qu'il ne nous pardonneroit jamais. Il appelle cela *des vers canaille*.

« Les siens sont des vers fort honnêtes, puisqu'ils commencent par l'éloge de *Racine* et de *Louis XIV*.

(1) Les vers de Chênédollé qui donnaient cette sensation à M. Joubert peuvent être ceux du *Mercur* du 1<sup>er</sup> nivôse an ix, ou ceux du 1<sup>er</sup> prairial même année, car dans les deux morceaux il est question de la lune. Je citerai les derniers tirés d'un *Tableau du lac de Genève*; le soleil vient de se coucher :

Léman! d'un autre éclat tes flots vont s'enrichir :  
 La lune, dans le ciel qui commence à blanchir,  
 Se lève et fait glisser sur ta superficie  
 De son frère éloigné la splendeur adoucie,  
 Et bientôt, de la nuit argentant les rideaux,  
 De ses pâles clartés peint tes tranquilles eaux :  
 Ainsi l'illusion, des doux songes suivie,  
 Jette un rayon mourant sur le soir de la vie.  
 Voyez sur le gazon dormir sans mouvement  
 Ces feux qui, sur les eaux, flottent si mollement;  
 Phébé s'y réfléchit, et le zéphyr volage  
 Caresse tour à tour et brise son image.  
 Oh! combien j'aime à voir, dans un beau soir d'été,  
 Sur l'onde reproduit ce croissant argenté,  
 Ce lac aux bords riens, ces cimes élaucées  
 Qui, dans ce grand miroir, se peignent renversées,  
 Et l'étoile au front d'or, et son éclat tremblant,  
 Et l'ombrage incertain du saule vacillant!

(*Le Génie de l'Homme*, chant II.)



« Il m'a témoigné un grand désir de savoir de vous si, en homme du métier, vous en trouveriez la coupe assez lyrique pour le musicien. Deux circonstances me paroissent peu favorables à cette épreuve. Il ne peut pas aller chez vous ce matin, parce qu'il est obligé d'attendre chez lui de pied ferme si on viendra le chercher pour aller à Saint-Cloud : auquel cas, il seroit possible qu'il fût parti à onze heures, et possible aussi qu'on le fit attendre jusqu'à quatre. Votre santé ne vous permettra peut-être pas de vous rendre chez lui, surtout avec l'incertitude de le trouver parti, et l'inconvénient de prendre une peine inutile; et, à cet égard, c'est surtout de votre santé qu'il faut que vous preniez conseil. Gardez-vous de la contrarier. J'ai voulu cependant vous instruire de tout ceci, afin que la marque d'estime et de confiance qu'il vous a donnée de lui à moi ne fût pas entièrement perdue.

« M<sup>me</sup> de Caud a chargé M<sup>me</sup> Joubert de vous faire savoir qu'au lieu de l'adresse que nous vous avons donnée de sa part, il falloit faire usage de celle qui suit : *Variet, libraire, rue Derrière, à Fougères.*

« Elle vous invite aussi, ainsi que M<sup>me</sup> de Beaumont, à déguiser un peu vos écritures.

« Quand vous voudrez venir nous voir, vous savez que vous nous ferez toujours plaisir. J. »

#### A M. de Chénedolle, à Vire.

« Ce lundi, 5 juillet 1803.

« Pardonnons à Michaud. Il m'a avoué que sa tête étoit obsédée et possédée par M<sup>me</sup> de Krüdner. Il avoit samedi un rendez-vous avec elle; il s'en souvint tellement bien, qu'il vous oublia, m'oublia et oublia le monde entier. Son excuse est dans le premier vers de l'ancienne chanson : « *Pour la baronne!* » Il faut, en faveur de la poésie, agréer une excuse qui se peut chanter (1).

« Il me quitte en ce moment. Nous avons réglé, selon ses désirs, que vous

(1) M. Michaud, à la fin de l'année, fut un des premiers à annoncer le roman de *Valérie* dans le *Mercur* (n<sup>o</sup> du 10 décembre 1803). C'est sans doute aussi par lui que le *Mercur* eut communication des *Pensées* si distinguées de M<sup>me</sup> de Krüdner, insérées précédemment le 10 vendémiaire an xi (1802). — Ces messieurs, entre eux, paroissent avoir jugé un peu sévèrement M. Michaud, que nous avons connu vieux et très spirituel, très intéressant : « Michaud, disait-on, a toujours l'air de n'être pas de son avis. Son esprit tombe en défaillance. Jamais personne n'a été moins complice de ce qu'il dit ou pense que Michaud. » M. Michaud a eu besoin d'être vieux et malingre pour paroître avoir tout son esprit. Son filet ne suffisait pas dans sa jeunesse. — Quant à M<sup>me</sup> de Krüdner, je trouve aussi qu'on la traitait un peu légèrement : « M<sup>me</sup> de Krüdner a de la grace et quelque chose d'asiatique (écrit Chénedolle); elle a du naturel dans l'exagération. L'extrême sensibilité ne va pas sans un peu d'exaltation. Le 22 au soir (22 floréal 1802), chez M<sup>me</sup> de Beaumont, elle critiquait *Werther*. Elle disait qu'il n'y avoit point de pensée, et qu'il n'y avoit que le mérite de la passion exprimée. — Comment, lui dis-je, point de pensée? Il n'y a point de pensées détachées, mais c'est une pensée continue. » M<sup>me</sup> de Krüdner, à cette date, étoit loin encore d'avoir rompu avec les légèretés mondaines. Elle disait, par exemple : « Je n'aime point les Genevoises : elles n'ont ni les charmes de l'innocence ni les graces du péché. » Elle attachoit encore bien du prix à ce dernier point.

resteriez chargé de ces notes. Vous avez six mois pour les achever; mais il faudroit qu'on pût, dans trois mois, en imprimer près de la moitié. On les placera à la fin de chaque volume. Il vous écrira incessamment pour vous expliquer le caractère et les dimensions qu'il leur désire. Je crois qu'il auroit mieux valu vous en laisser le maître; mais le travail que l'abbé Delille a déjà fait sur les trois premiers chants exige une certaine conformité dont on ne peut guère se dispenser. Vous pourrez juger de tout cela par les explications de Michaud et par la besogne de l'abbé qu'on vous enverra. Quant à ses vers, ils vous sont inutiles, dit Michaud, parce que, *l'abbé Delille ayant fait des notes sur Virgile et non sur lui-même, son continuateur doit suivre le même procédé.* Cette raison est de Michaud lui-même. Il tient beaucoup à ces notes, et y tient d'autant plus, qu'il les considère comme un ouvrage qui pourroit s'imprimer à part, et il a peut-être l'intention d'en faire ce surcroît d'emploi. En ce cas, il faudroit en hausser le prix.

« Michaud est convaincu, ou du moins s'est laissé convaincre, que vous pourriez faire cet ouvrage partout; mais il croit nécessaire avec raison, 1<sup>o</sup> que dans un mois, ou à peu près, vous *vinssiez* (sic) prendre de Fontanes les remarques qu'il a l'intention de mettre à votre disposition; 2<sup>o</sup> que dans deux ou trois mois vous vinssiez surveiller vous-même l'impression de votre travail. Je pense que vous devez accepter la première condition, parce que certainement vous n'arracherez rien à Fontanes que de vive voix, et la deuxième parce qu'il vous importe que l'imprimeur ne gâte pas votre style et vos pensées. Je sens que, pour exécuter ce plan, il est nécessaire qu'on mette en votre pouvoir ce que j'appelle *la faculté d'aller et de venir* en temps utile, et qu'il faut pour cela un petit supplément de conditions dont je parlerai à Fontanes, et peut-être même à Michaud, selon les occurrences et les conseils que pourra me donner la réflexion. Je me hâte de vous faire part de ces premiers préliminaires, afin surtout que vous disposiez sur-le-champ votre esprit aux opérations qu'on demande de lui, et auxquelles nous nous obstinons tous à le croire singulièrement propre.

« Je vous déclare que Michaud lui-même, qui a pensé à toute la terre avant de s'arrêter à vous, ne voit personne dans le monde qui lui paroisse aussi capable et aussi prêt pour ce qu'il désire de vous. Il faut absolument montrer de la condescendance. Vous nous ferz plaisir à tous, et vous finirez par vous en faire beaucoup à vous-même. Si votre réponse peut me parvenir d'ici à dimanche, adressez-la ici. Nous pourrions bien ne partir que lundi. Donnez-nous avant tout des nouvelles de votre santé. Il n'y a rien de nouveau depuis avanthier dans notre petite société. Vous êtes parti hier dimanche; je vous écris aujourd'hui lundi; on ne peut pas aller plus vite. Mais il est tard, et j'ai peur que ma lettre ne puisse pas partir sur-le-champ. Il fait tellement chaud, que ma plume en a les jambes écartées d'une manière épouvantable; elle écrit *horrida rictu*. Tâchez de déchiffrer ces caractères mal formés, car je n'ai pas le temps de la tailler, et d'ailleurs ce seroit très inutile.

On voit les champs poudreux se sécher et se fendre.

Les plumes se fendent aussi, et le style même en est plus sec. Ainsi donc, je vous dirai très sèchement : Portez-vous mieux, portez-vous bien. J. »

## Au même.

« Ce mardi, 12 juillet 1803.

« Michaud vous a écrit. Je lui ai dit samedi soir, à notre dernière entrevue, qu'il se tint pour bien averti que vous auriez de la répugnance à traiter d'argent avec lui; que vous étiez à cet égard presque un *glorieux*; que, pour lever cette difficulté, on étoit convenu que Fontanes seul régleroit à l'amiable cet article avec lui; qu'au surplus je le prévenois aussi que vos voyages à Paris exigeroient des dépenses et des avances que votre famille seroit certainement peu disposée à faire, etc. — Il me répondit qu'on pourvoiroit à tout avec plaisir; qu'il verroit Fontanes le lendemain avant de partir pour la campagne où il alloit, etc. Il vit Fontanes en effet, mais il se contenta de lui dire qu'il vous avoit fait dans sa première lettre des propositions dont il espéroit que vous seriez content. — Fontanes croit que ces propositions sont magnifiques et fort supérieures à celles dont notre extrême modération auroit consenti à se contenter. C'est de quoi vous aurez soin de nous instruire en temps et lieu.

« Malgré mon dire à Michaud, s'il a traité l'article franchement et à cru avec vous, je vous conseille de le traiter du même ton; sinon, Fontanes règlera tout. Adressez-vous à lui sans réserve; il est charmé d'avoir à mener cette petite affaire, et il y met de l'affection pour vous et de l'affection pour l'ouvrage. Si je vois Michaud ce soir (ce qui est douteux, car je le crois encore absent), je lui parlerai de votre réponse à moi, qui lui fera plaisir.

« Ce Michaud ne dit jamais tout. Je trouve qu'il ressemble assez à un bouillon froid, assez bon, assez onctueux, peut-être même assez substantiel (en affaire), mais il n'a pas l'apparence d'un solide. Il est, au surplus, indubitable qu'il en aura la *réalité*. Ainsi, préparez-vous et exécutez en plein repos. Quant à l'argent, comme il est presque honorable d'en avoir, il ne faut pas avoir honte d'en gagner, et, quand on en est capable, il faut en gagner le plus qu'on peut. Ainsi, ne négligez rien pour faire une bonne affaire. Nous sommes tous persuadés que vous ferez un bon ouvrage.

« ... Vous me faites des recommandations que les circonstances repoussent... Le *Mercur*e est livré au jeu du *petit bonhomme vit encore*. Ces gens-ci ne veulent pas qu'il meure dans leurs mains, mais ils ne se soucient point qu'on le rallume. Je suis piqué de laisser là mon but sans l'avoir atteint; mais j'ai fait ce qui étoit possible.

« Nous partons demain mercredi... Écrivez-moi à *Villeneuve-sur-Yonne, rue du Pont*. Je suis pressé comme un homme qui part. Ce mot a un grand sens pour vous, dont l'expérience est toute chaude. Je viens d'écrire à M<sup>me</sup> de Caud; mettez-nous à ses pieds, quand vous la reverrez. J'aurai un grand plaisir à vous retrouver ici à mon retour. Adieu, adieu. J. »

## Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 2 janvier 1804.

« Mon frère nous apprend que vous avez écrit à M<sup>me</sup> de Vintimille « que la mort de M<sup>me</sup> de Beaumont s'étoit fait sentir à vous au milieu des plus violents chagrins et des plus grandes pertes. » Que vous est-il donc arrivé?

« Soyez sûr que personne au monde ne s'intéressera jamais plus vivement et plus constamment que moi à tout ce qui pourra intéresser votre bonheur.

« Je n'ai reçu cet été, et à mon grand regret en ce temps-là, qu'une seule de vos lettres. Ce fatal voyage de Rome (1) et le désir d'y mettre obstacle absorboient toutes mes pensées et occupoient toutes mes forces, au moment où il auroit fallu vous répondre. Tous les courriers qui vinrent de ce pays-là à compter de ce moment m'apportèrent d'autres soucis, d'autres occupations. Vous savez les événemens, et sans doute vous m'excusez. Les craintes ne m'avoient pas moins accablé que le malheur.

« Je ne vous dirai rien de ma douleur. Elle n'est point extravagante, mais elle sera éternelle. Quelle place cette femme aimable occupoit pour moi dans le monde! Chateaubriand la regrette sûrement autant que moi, mais elle lui manquera moins ou moins long-temps. Je n'avois pas eu depuis neuf ans une pensée où elle ne se trouvât d'une manière ou d'autre en perspective. Ce pli ne s'effacera point, et je n'aurai pas une idée à laquelle son souvenir et l'affliction de son absence ne soient mêlés.

« Vous aurez la relation de ses derniers momens aussitôt que vous aurez indiqué à mon frère un moyen peu coûteux pour vous de vous la faire parvenir. Rien au monde n'est plus propre à faire couler des larmes que ce récit; cependant il est consolant. On adore ce *bon garçon* (2) en le lisant; et, quant à elle, on sent, pour peu qu'on l'ait connue, qu'elle eût donné dix ans de vie pour mourir si paisiblement et pour être ainsi regrettée. Je serois désolé aujourd'hui qu'elle n'eût pas fait ce voyage, qui m'a causé tant de tourmens.

« La position de notre ami m'a causé aussi bien des peines pendant long-temps. Calomnié de toutes parts, il a eu un temps de disgrâce presque effrayant; mais il n'en a rien su que tard, et il ignore même en ce moment ce mal passé. Vous avez su qu'il est rentré presque en faveur, puisqu'on en fait un *presque ambassadeur*. Nous allons bientôt le revoir, car il n'ira point à son poste sans avoir pris des instructions qui le retiendront peut-être à Paris plus long-temps que nous ne pensons. Je l'attends dans le cours du mois.

« Je suis obligé d'effacer des détails de sa position qui viennent au bout de ma plume, mais qui seroient infinis et inutiles, puisqu'il vous les dira bientôt. Je me bornerai à vous apprendre qu'un voyageur est venu me donner avant-hier de ses nouvelles, et que, par la tournure des esprits et des événemens, son amitié pour M<sup>me</sup> de Beaumont a été aussi honorable à l'un qu'à l'autre. Il quittera Rome ami du cardinal (3) et estimé de tout le monde. C'est un bien bon temps pour partir.

« Votre affaire Michaud m'a causé en son temps quelque chagrin. Fontanes prétendit qu'elle ne s'étoit manquée que par *malentendu*, et parce que la maladie d'une de mesdemoiselles vos sœurs ne vous avoit pas permis de partir à temps (4). Je suis bien aise que vous n'y ayez pas eu de regret, mais très fâché

(1) Le voyage de M<sup>me</sup> de Beaumont.

(2) Chateaubriand. On aime ces familiarités qui font retrouver l'homme.

(3) Le cardinal Fesch.

(4) Ces notes, en effet, pour lesquelles il y avait eu tant de négociations, ne vinrent pas. Chénédollé a fait trop souvent, en d'autres circonstances, comme pour ces notes que demandait Michaud. Il manquait l'affaire à peu de chose près. Il arrivait de Vire un peu

que vous n'avez pas fait ce travail; la peine en seroit oubliée en ce moment, et l'ouvrage subsisteroit; il auroit été excellent. Je ne m'en consolerais point, à moins que vous ne fussiez des notes en *contraste* ou en *parallèle* avec les notes de Michaud. Cela seroit bien bon dans un journal.

« Vous me demandiez des nouvelles de mes occupations. Comptez que je vous en demanderai des vôtres. Je ne parle pas de vos vers; ce sont là des choses sacrées qui doivent se faire en silence, en leur temps et dans le mystère. Mais je voudrois que vous vous fissiez un délassement et une habitude *fructueuse* de dépenser votre savoir, et de livrer *aux eaux courantes* cette portion de votre esprit qui ne vous servira de rien si vous ne l'avez que pour vous (1). Je me donne les mêmes conseils à moi-même, et je les recevrai toujours volontiers de votre part. Je vous remercie de ce que vous m'avez déjà dit à ce sujet. Il me semble que je ne puis pas mieux le reconnaître qu'en vous assurant comme je fais, et comme il est vrai, que, — de toutes les louanges que j'ai reçues en ma vie, il n'en est point qui m'aient fait autant de plaisir que les vôtres. — Je ne sais pas quelle en est la raison; mais je vous dis le fait: il est certain, et je vous en fais part sans orgueil et sans modestie.

« Portez-vous bien, traitez-moi familièrement; et, pour dissiper vos chagrins, acceptez sans façon ce que je vais vous proposer.

« Chateaubriand, qui est sans logement, occupera probablement notre appartement à Paris. Cela ne nous gênera aucunement, car nous ne reviendrons qu'au mois de mars. Ce seroit pour vous une grande commodité, une grande consolation de vous trouver auprès de lui. Prenez la chambre de mon fils, cette petite chambre où je vous ai fait boire du vin de Malaga avec de l'eau. Le reste pourra suffire au *chargé d'affaires*, et vous serez voisins depuis le matin jusqu'au soir. C'est pour vous faire cette proposition que j'ai voulu vous écrire aujourd'hui, quoique la fatigue qui m'en a empêché il y a huit jours ne m'en laisse guère la force. — Voilà qui est dit. C'est à vous à faire le reste. Écrivez-nous un peu souvent. Bonjour. »

#### Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 28 février 1804.

« Votre lettre nous fit le plus grand plaisir.

« Comme j'allois y répondre, Chateaubriand arriva (2) et me déclara qu'il se chargeoit de tout.

« Il y a près de quinze jours qu'il est à Paris et il ne nous a pas encore écrit; mais mon frère nous donne de temps en temps de ses nouvelles, et je sais qu'il se porte bien.

« Il se propose, s'il va en Suisse, de vous emmener, — *quod utrique bene veritat!* — J'avoue, quant à moi, que je vous regretterai infiniment.

« Vous m'auriez consolé de lui.

trop tard. Mais nous qui sommes entrés dans le secret de ses peines à ce moment, nous savons que penser de ces apparentes négligences.

(1) Quelle sagesse aimable, délicate et pratique à la fois!

(2) Il s'arrêta un moment à Villeneuve-sur-Yonne en revenant de Rome.

« Notre chambre est toujours à votre service et même tout l'appartement, car le chargé d'affaires n'en a pas voulu. Nous ne partirons d'ici qu'au mois d'avril.

« Nous ignorons encore s'il partira et comment il partira. Nous ne prendrons nos dernières résolutions que lorsqu'il aura pris les siennes.

« Peut-être est-ce une chose faite et vous a-t-il déjà *mandé*, comme il en avoit le projet.

« Quelque parti qu'il prenne et en quelque lieu que vous soyez, demeurez persuadé que je vous désirerai souvent partout où je serai moi-même.

« L'esprit, la raison, la réflexion et le talent sont des choses dont la réunion est plus rare qu'on ne croit. J'en sens le prix de plus en plus, et, depuis que j'ai perdu M<sup>me</sup> de Beaumont, je ne vois plus à qui et avec qui je pourrai parler dans le monde. Je voudrais bien que vous eussiez quelque grand intérêt à nous rester.

« La pauvre société dissoute ne vous oublie point, malgré son éparpillement. M. Pasquier, entre autres, me parle de vous toutes les fois qu'il m'écrit. Portez-vous bien et puissé-je vous revoir bientôt! »

#### Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, mardi 20 mars 1804.

« Comme vous pourriez croire que nous avons eu de vos nouvelles par la lettre que vous avez adressée ici à Chateaubriand, je vous avertis qu'il n'en est rien.

« Chateaubriand est encore à Paris, et nous lui avons renvoyé votre missive à son *Hôtel de France, rue de Beaune*. Nous n'avons point de ses nouvelles, et mon frère même, qui court après lui sans pouvoir le joindre depuis dix jours, n'a pu rien savoir et rien nous apprendre de ses affaires. Il devoit partir; il n'est pas parti, et nous ne savons plus s'il partira, et comment et quand il pourra partir. Il nous paroît qu'à cet égard lui-même en sait aussi peu que nous.

Son dessein le plus arrêté est de vous appeler auprès de lui partout où il ira; mais, s'il n'a que sa Suisse, je ne vois pas à quoi cela vous conduira, en mettant de côté le plaisir de vivre quelque temps ensemble, qui, je l'avoue, me paroît pour l'un et pour l'autre d'un tel prix que vous ne pouvez l'un et l'autre l'acheter trop cher.

« Si cependant quelque raison de prudence vous obligeoit à consulter vos intérêts plus que vos sentimens, et à avoir d'autres vues que les satisfactions de votre cœur et de votre esprit, faites-moi part de vos projets, si vous jugez qu'il me soit possible de vous y servir. Fontanes, qui est une puissance, a une volonté d'obliger qui n'est pas suffisante pour le remuer, mais qui, avec un peu d'aide, agit pourtant, car, dans son inertie, elle est existante et constante (1).

« Je vous prie de me regarder comme un homme qui se fera un plaisir et un devoir de se remuer pour vous autant qu'il le pourra. L'opinion que j'ai de votre mérite et de votre personne est une cause nécessaire d'un pareil effet.

« Je ne vous demande votre confiance qu'autant que j'en aurai besoin pour

(1) On pénètre jusque dans les légers défauts de ces excellens hommes, mais on y entre doucement à la suite de l'amitié.

vous seconder. En pareil cas, accordez-la-moi tout entière, et soyez sûr que du moins vous ne sauriez la mieux placer.

« J'écris à ce pauvre garçon (1) par ce même courrier, et je lui témoigne ma surprise de recevoir de vous une lettre pour lui, et le regret que j'ai que vous n'avez pas pu vous voir. Il faut qu'il n'ait pas été sûr de passer vingt-quatre heures à Paris paisiblement pour ne vous avoir pas appelé. Nous avons su qu'en effet il y avoit trouvé en arrivant bien des sujets de surprise, et eu des contradictions qui devoient lui donner une grande envie de repartir.

« Avez-vous quelquefois des nouvelles de M<sup>me</sup> Lucile? Il y a un temps infini qu'elle ne nous a écrit. Nous avons su qu'elle avoit été fort malade et au point que son frère en a été fort inquiet. Dites-nous à ce sujet ce que vous savez.

« Vous nous négligez et vous êtes plus paresseux que moi dans le commerce épistolaire. C'est pour mon amour-propre un triomphe dont je gémis et dont nous pâtissons.

« Portez-vous bien, du moins, et soyez le plus heureux que vous pourrez.

« P. S. — Nous partirons pour Paris de demain en quinze sans faute.

#### Au même.

Paris, ce 10 mai 1804.

« Votre dernière lettre a attendu quelque temps mon arrivée, et j'ai attendu le retour de Chateaubriand pour répondre à la seconde.

« Il se porte bien; il vous a écrit. Rien de fâcheux ne lui est arrivé. M<sup>me</sup> de Chateaubriand, lui, les bons *Saint-Germain* que vous connoissez (2), un portier, une portière et je ne sais combien de petits portiers logent ensemble rue de *Miroménil*, dans une jolie petite maison. Enfin notre ami est le chef d'une tribu qui me paroît assez heureuse. Son bon génie et le ciel sont chargés de pourvoir au reste.

« Il a passé dix jours à la campagne avec la moitié de sa peuplade. Je l'ai vu hier au soir; il est content. Vous saurez à votre arrivée tout ce qui pourroit intéresser d'ailleurs votre curiosité.

« Mettez-moi au nombre de ceux qui vous reverront avec le plus de plaisir et qui se trouveroient le plus heureux s'ils pouvoient vous servir.

« Une grande partie de notre maison est malade depuis quinze jours; mais les malades et les sains me chargent avec le même zèle de vous faire leurs complimens.

« Mon frère Élie se donne de grands coups de poing de ne vous avoir pas remercié de je ne sais quelles poulardes et quelles carpes dont les plus dégoûtés de la famille parlent encore avec un souvenir glouton. Il n'y a pas beaucoup de noblesse à tout cela, mais il y a de la cordialité et de la reconnaissance.

Portez-vous bien, et arrangez-vous de manière à venir le plus tôt possible. J'ai rencontré *Michaud*, qui m'a paru gras. Je lui ai rendu sa salutation avec plus de bonne grace que je n'aurois fait sans cet incident. Comme il est changé, ma rancune a été surprise, et il ne lui a pas été possible de rester la même.

« Vous êtes sûr, à compter d'aujourd'hui, que vos lettres m'arriveront exac-

(1) Toujours Chateaubriand.

(2) C'étaient des gens de M<sup>me</sup> de Beaumont que M. de Chateaubriand avoit pris chez lui.

tement, et que je vous répondrai sur-le-champ. Au revoir, et, en attendant, adieu.»

La lettre suivante se rapporte à la grosse affaire que se fit M. de Chateaubriand pour son article du *Mercure* sur le *Voyage d'Espagne* de M. de Laborde (4 juillet 1807); il en résulta toute une révolution dans la presse d'alors, et M. Joubert la raconte à ravir sans faire les choses plus grosses qu'elles ne le furent en effet.

A M. de Chénédollé, à Vire.

Paris, 1<sup>er</sup> septembre 1807.

« Je fis trembler votre portière par mes jurons tempétueux, un beau jour que j'allois vous voir et que j'appris par elle votre départ précipité. Il n'y a pas moyen de s'habituer à garder son sang-froid quand on vous perd de cette manière imprévue. Une autre fois, faites-nous signe au moins que vous voulez vous en aller.

« Chateaubriand est en colère d'avoir été ainsi quitté. M<sup>me</sup> de Chateaubriand prétend que vous n'êtes que disparu. Elle croit vous avoir vu à je ne sais combien de messes dans l'église Saint-Roch, tant votre image la préoccupe jusques au pied des saints autels! M. de La Tresne est venu se plaindre au mari et à la femme de vous avoir tellement absorbé par vos assiduités chez eux, qu'il ne vous avoit presque pas vu pendant votre séjour ici. Grande rumeur dans la maison où vous étiez si pen venu; grandes enquêtes pour découvrir où vous alliez. Vous voyez de combien il s'en faut que vous soyez indifférent à vos anciens et à vos nouveaux amis. C'est à qui se plaindra de ne plus vous voir ou de vous avoir trop peu vu.

« Écrivez à Chateaubriand, à qui j'avois annoncé une lettre de vous, et qui n'en a pas reçu, ce qui le fâche passablement.

« Le pauvre garçon a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avoit tant mis en colère (1) a resté quelque temps suspendu sur sa tête; mais à la fin le tonnerre a grondé, le nuage a crevé, et la foudre en propre personne a dit à Fontanes que, si son ami recommençoit, il seroit frappé. Tout cela a été vif et même violent, mais court. Aujourd'hui tout est apaisé; seulement on a grelé sur le *Mercure*, qui a pour censeur M. Legouvé, et pour coopérateurs payés, dit-on, par le gouvernement, M. Lacretelle aîné, Esménard et le chevalier de Boufflers. Il paroît que les anciens écrivains de ce journal peuvent aussi y travailler si bon leur semble. Quelque dégât a été fait aussi sur les autres journaux. M. Fiévée a été remplacé aux *Débats* par un M. Étienne (2), M. de Lacretelle au *Publiciste* par un M. Jouy. M. Esménard même a eu un successeur

(1) L'article du *Mercure*, où est la brusque sortie contre Néron : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire, etc., etc. » C'était le moment de Tilsit.

(2) Je demande pardon de reproduire la désignation irrévérente; mais il faut remarquer, d'une part, que M. Joubert étoit un peu aristocratique d'esprit, et de l'autre, que ces messieurs n'avoient point encore pris dans les lettres le rang distingué qu'ils eurent bientôt.



à la *Gazette de France*, mais je ne me souviens plus du nom de ce dernier, et je ne suis pas même bien sûr de l'avoir jamais su. Ce dont je me souviens fort bien, c'est que tous ces messieurs sont des faiseurs de vaudevilles. Ainsi le sceptre pesant de la critique est remis à des mains accoutumées à se jouer de la marotte de Momus. Il faut donc espérer que les journaux seront plaisans. Si les nouveaux censeurs ont envie de rire, leurs devanciers n'ont point envie de pleurer. Fiévée a conservé dans ses attributions la plus haute correspondance où l'ambition humaine puisse aspirer, et on lui laisse 18,000 francs de pension pour un travail qui mériterait d'être acheté au poids de l'or, s'il étoit aux enchères. On donne à Esménard 12,000 francs pour le *Mercur*, où il ne fera rien, à ce qu'il dit. M. de Lacretelle aura une bonne place. Enfin, dans la tempête, l'or a plu sur les déplacés, et je ne vous conseille pas du tout de les plaindre. Il y a pour accompagnement à ces nouvelles bien des menus détails qui sont intéressans, mais vous ne pourrez les apprendre qu'ici. Hâtez-vous donc d'y revenir et de les demander à ceux que vous rencontrerez, car pour moi je m'en vais, et je vous *préviens* honnêtement. Nous partons samedi prochain; mais nous reviendrons cette année au commencement de novembre. Si d'ici là vous êtes à Paris, avancez jusqu'à Villeneuve. J'aurois bien du plaisir à vous y recevoir, ainsi que toute la famille. Chateaubriand y viendra tard, car il a acheté au-delà de Seeaux un enclos de quinze arpens de terre et une petite maison. Il va être occupé à rendre la maison logeable, ce qui lui coûtera un mois de temps au moins et sans doute aussi beaucoup d'argent. Le prix de cette acquisition, contrat en main, monte déjà à plus de 30,000 francs. Préparez-vous à passer quelques jours d'hiver dans cette solitude, qui porte un nom charmant pour la sauvagerie : on l'appelle dans le pays *Maison de la vallée au loup*. J'ai vu cette *vallée au loup*. Cela forme un creux de taillis assez breton et même assez périgourdin. Un poète normand pourra aussi s'y plaire. Le nouveau possesseur en paroît enchanté, et, au fond, il n'y a point de retraite au monde où l'on puisse mieux pratiquer le précepte de Pythagore : « *Quand il tonne, adorez l'écho.* » Voilà, j'espère, une gazette très complète, et qui ne vous permettra plus d'ignorer comment va la partie du monde à laquelle vous prenez le plus d'intérêt. En revanche et en récompense, j'espère que vous terminerez ce recueil sur *Rivarollet* que vous m'avez tant promis (1), et pour lequel je vous promets en pot de vin un surcroît de bibliothèque. C'est, ne vous déplaie, un « *Recueil de poésies* (2), » imprimé chez *Sercy*, 5 volumes, qui sont rares et curieux. Je vous les garde dans un coin.

« Vous sentez que les événemens dont je vous ai fait le récit m'ont assez occupé pour excuser mes lenteurs à vous répondre. Je vous promets d'être plus diligent à l'avenir.

« Je n'ai pas négligé ce que vous me recommandez pour mes propres travaux. Vos approbations me sont chères, et je voudrais bien les justifier. Je puis vous assurer du fond du cœur et avec toute vérité que tous mes vœux seront remplis et toutes mes ambitions littéraires satisfaites, si trois ou quatre hommes

(1) C'est le petit volume intitulé : *Esprit de Rivarol*, qui parut en 1808.

(2) *Poésies choisies de MM. Corneille, Benserade, de Scuderi, Bois-Robert*, etc., etc., 1660-1666, 5 volumes in-12, connus sous le nom de *Recueil de Sercy*.

dans le monde lisent ce que je pourrai faire avec une satisfaction aussi vive, aussi pleine et aussi constante que celle que m'ont fait éprouver vos vers, que j'emporte avec moi (1), et dont je me souviens toujours avec un plaisir qui est parfait. Portez-vous bien. Écrivez-moi. Venez nous voir si vous pouvez; mais surtout arrangez-vous de manière à nous voir à la ville plus souvent que l'hiver dernier. Toute la famille vous présente ses souvenirs.

« P. S. — Suppléez à ce que je puis avoir omis, car je ne relirai pas. »

La lettre suivante qui porte ces mots imprimés en tête : *Université impériale*, nous avertit que cette grande institution venait d'être fondée. Joubert était conseiller, et Chênedollé avait été nommé professeur de littérature à Rouen, place qu'il laissa, en 1812, pour celle d'inspecteur de l'académie de Caen. Les trois lettres qui suivent anticipent un peu sur les temps, mais elles complètent les témoignages intéressans de cette liaison avec M. Joubert.

#### UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

A M. de Chênedollé.

Villeneuve-sur-Yonne, 11 novembre 1809.

« J'ai tort, grand tort, un tort inexusable de ne vous avoir pas écrit, mon cher Chênedollé; mais il y a dans la vie des omissions qui paroissent tenir à une inexplicable fatalité. Ce que je vous dis là n'est pas moral, et je donnerois le fouet à mon fils s'il s'avisait de me le répéter; mais cela est poétique, et je sais trop que vous voudrez bien vous en contenter.

« Je vous aime toujours, et votre place est toujours assurée, vous ne pouvez pas en douter; mais ce que vous ne savez pas, c'est combien cette place (2) est belle, enviée, recherchée, etc. J'ai vu le grand L... l'historien et le ministériel Esménard, heureux et flattés de porter en public comme suppléans et adjoints la petite décoration dont vous serez à bon droit revêtu comme possesseur incommutable et propriétaire en titre et en effet.

« Souvenez-vous surtout que si la place d'inspecteur est supérieure d'un cran dans l'échelle de la hiérarchie, celle de professeur d'académie est la première dans l'opinion.

« Le grand-maitre estime qu'avec les grades, cela pourra valoir 4,500 francs. Il faut en rabattre sans doute, mais il est certain que cela vaudra plus de 3,000 francs.

« Je voudrois que vous en eussiez dix, et vous ne devez pas douter qu'avec du temps et de la patience, vous ne parveniez aux premiers degrés. C'est un grand avantage de pouvoir dater de la première formation. Nous avions espéré mieux; mais il faut toujours se trouver heureux dans la vie, quand on a obtenu la moitié de ce qu'on avoit mérité.

(1) Chênedollé était venu à Paris pour l'impression de son poème *le Génie de l'Homme*, qui avait enfin paru (1807).

(2) La place de professeur de faculté.

« Vous n'avez pas reçu votre nomination, quoiqu'on eût envoyé à l'empereur, il y a plus de deux mois, l'organisation des lycées, comme ils disent aujourd'hui. La raison de ce retard fâcheux, c'est qu'à son grand étonnement l'empereur n'a rien reçu et n'avoit rien reçu au moment où il s'est expliqué à Fontainebleau avec le grand-maître, qu'il a parfaitement bien reçu et qu'il traite mieux que jamais; vous sentez que c'est un événement pour Sa Majesté qu'une pareille soustraction de dépêches. Si le coupable devient connu, à coup sûr il ne sera pas admis à s'excuser sur *l'inexplicable fatalité*.

« Je suis à Villeneuve et en tournée dans ce département. Je vous écris *supinus* et *resupinus*, c'est-à-dire, en langue vulgaire, étendu dans mon lit tout de mon long. Je ne sais plus que ce que je lis dans cette attitude les jours de courrier. Les dernières nouvelles de nos bureaux m'annonçoient que tout alloit être arrangé définitivement au premier jour.

« Chateaubriand, qui devoit nous venir voir, ne viendra pas; il réimprime son livre (1) et répond à toutes les critiques. — J'ai peur qu'il ne réveille pour long-temps des débats déjà assoupis.

« Ma femme et nous tous vous saluons, vous embrassons et vous souhaitons une pleine et solide convalescence. Guérissez aussi vos tristesses, mon très cher. Rien ne seroit meilleur dans la vie que de regarder les maux comme des jeux et les biens comme des choses sérieuses sur lesquelles il faut appuyer son attention, ses réflexions et tout son être.

« Il n'y a que les peines du cœur, c'est-à-dire la perte des amis, des parens et des gens de bien, et ses propres fautes, qu'il ne soit pas permis de traiter avec légèreté. Bonjour et tout à vous. J. »

« P. S. — Nous serons à Paris dans les premiers jours de décembre. »

#### Au même.

« Vendredi, 6 avril 1810.

« Si vous voulez être inspecteur de l'académie de Caen, vous n'avez qu'à le dire. On enverra ailleurs celui qui occupe cette place pour vous la donner. C'est un projet où le grand-maître est entré avec plaisir.

« Vous savez ce que je vous ai dit des fonctions que vous auriez à remplir. Elles sont morales, civiles, politiques, religieuses, sublimes, mais ennuyeuses par les détails. J'avois mieux aimé pour vous, c'est-à-dire pour vos goûts, l'uniformité continue et l'immobilité des fonctions du professorat. Si, après vous être bien consulté, vous aimez mieux les autres, acceptez-les.

« Je vous prévien qu'il y a deux moyens infaillibles de s'y plaire : le premier est de les remplir parfaitement; car on parvient toujours à faire volontiers ce qu'on fait bien; le second est de vous dire que « *tout ce qui devient devoir doit devenir cher*. » C'est une de mes anciennes maximes, et vous ne sauriez croire quelle facilité étonnante on trouve dans les travaux pour lesquels on se sentoit d'abord le plus de répugnance, quand on s'est bien inculqué dans l'esprit et dans le cœur une pareille pensée: il n'en est point (mon expérience vous en assure) de plus importante pour le bonheur.

« Il y a aussi une manière d'envisager les devoirs dont il s'agit, qui leur ôte

(1) *Les Martyrs*.

tout leur ennui et qui les rend même agréables et beaux aux imaginations intelligentes; c'est de ne considérer dans les écoliers que de jeunes âmes, et dans les maîtres que des pasteurs d'enfants à qui on indique les eaux pures, les herbes salutaires et les poisons. On devient alors un inspecteur virgilien qui peut dire :

Non insueta graves tentabant pabula fœtas,  
Nec mala vicini pecoris contagia lædent.

Il faut savoir aussi qu'en dépit du siècle, il n'y a rien de si docile et de si aisé à ramener au bien et aux anciens pâturages que ces troupeaux et ces bergers (1). De la fermeté, du bon sens, de la vigilance, mêlés d'aménité et de sourires, font fleurir partout où l'on passe les semences des bonnes mœurs, de la piété, de la politesse et du bon goût. Tout cela est encourageant, et en voilà peut-être plus qu'il n'en faut pour décider un honnête homme, un philosophe et un poète.

« Il me reste à vous dire que ces chaires académiques dont je vous ai vanté de mon mieux les avantages et les agréments ont en ce moment un inconvénient assez grave. C'est de n'être pas établies et de faire peur aux finances. Il y a longtemps que je les juge inutiles à ceux qui ne les ont pas, et cela ne touchoit personne; mais on s'est enfin aperçu qu'elles étoient très coûteuses et presque ruinées dans leur ensemble, et tout le monde en a été ému. On les mettra en exercice très certainement par *obstination scientifique*, et pour soutenir un premier avis et le littéral du décret; mais on hésite, on tâtonne et on attendra.

« Voilà, mon très cher, où nous en sommes et où vous en êtes. Consultez-vous donc; mais consultez *votre esprit et vos forces*, et, pour employer une rime qui vient fort à propos, défiez-vous un peu de certaines *trompeuses amorces*.

« S'il vous étoit impossible de vaincre de certains dégoûts et de certains mépris que j'ai vus quelquefois en vous, refusez en homme de bien; sinon, acceptez franchement et de bonne grace. Aimez tout ceci, attachez-vous à cette affaire et à nous tous, et nous vous verrons un des nôtres. Ce titre et cette place sont situés sur la route ordinaire du conseil où je m'ennuie, mais où vous vous amuseriez assez et où je vous verrois avec un extrême plaisir. Vous n'avez besoin pour y arriver avec un peu de temps que de le désirer et de le vouloir sincèrement, constamment et du fond du cœur. Portez-vous bien et répondez-moi vite, mais cependant après y avoir bien pensé. Bonjour. J. »

#### Au même.

« Ce vendredi, 7 août 1812.

« Nous partirons pour Villeneuve dans les premiers jours de septembre. Si donc vous vous proposez de faire un voyage à Paris et si vous désirez nous y voir, il faudroit venir dans la dernière quinzaine de ce mois d'août.

« Il me semble qu'une apparition dans ce pays où personne, et pas même moi, ne vous a vu depuis si long-temps, seroit utile à tous vos intérêts. Il est bon de ne pas se laisser oublier, et surtout de ne pas laisser croire aux indifférens et aux tièdes qu'on se néglige trop soi-même. Il n'y a rien au monde de si propre à

(1) Gracieux optimisme d'une imagination bienveillante qui voit les choses comme elle les aime, et qui surtout les présente comme elle veut les faire aimer.

glacer tout le genre humain. Il me prend fantaisie de vous écorcher les oreilles à ce propos et de vous dire, en retournant un ancien vers de l'ancienne M<sup>me</sup> de Staël :

Si l'on ne s'aide point, personne ne nous aide (1).

Vous ne vous aidez point du tout, et au contraire. Ayez enfin pitié de vous.

« Venez un peu que je vous gronde. Venez savoir comment va le monde; venez annoncer aux prétendans afin qu'ils s'écartent, et aux électeurs afin qu'ils y pensent, que vous voulez être de l'Institut.

Il faut y songer à cet Institut. Ses portes mènent au-delà de lui à droite et à gauche. Vous êtes fait pour y être, et il faut y entrer.

« Voilà enfin Dussault qui vous trouve un plus grand poète qu'Esménard (2). Cela est incontestable, et cela est fort et est décisif pour beaucoup de gens qui le croiront depuis qu'on l'a dit hautement, mais qui n'auroient pas eu l'esprit ou le courage de le penser tout seuls.

« Il faudroit, comme je l'ai dit à M. Quatremère, brocher quelques-unes des réflexions dont vous avez semé votre cours de littérature, rendre ce ramas susceptible d'un titre, en former un petit volume, publier cela à propos, et vous présenter pour la première place vacante. Si vous n'avez pas celle-là, vous aurez l'autre, et les premiers pas, les pas importans seront faits.

« Je n'ai pas lu votre seconde édition; mais j'avois été et je suis resté pour l'éternité si content de la première, que vous ne perdez rien à cette négligence qui a eu pour cause non pas certes mes occupations (car je ne fais rien du tout depuis six mois), mais un certain nonchaloir d'âme et d'esprit qui m'est prescrit comme régime par les médecins et imposé comme un besoin insurmontable par la nature; j'en gémiss, j'en ai honte et j'en ai même des remords, mais je ne puis le désavouer. Peu d'hommes ont vécu plus inutiles à eux-mêmes et aux autres depuis le mois de janvier, et peu se sentiroient plus disposés à continuer si je cédois au poison froid de l'habitude. J'éprouve que rien n'augmente autant le découragement que l'oisiveté. Je sors un moment de la mienne pour vous. Venez, je me ranimerai par vous échauffer. Portez-vous bien. J. »

« P. S. — Vous terminerez en personne votre affaire des examens. On n'est bien servi que par soi; mais il faut vouloir se servir. »

M. Joubert eut beau dire et solliciter cet ami peu ambitieux qui ne consentait à se pousser ni du côté de l'Université, ni même du côté de l'Académie : il y perdit sa peine et ses insinuations charmantes. Chênedollé, à la date du 2 juillet 1823, écrivait dans son journal, pendant un court voyage à Paris : « C'est aujourd'hui que j'ai revu Joubert. Il y avait douze ans que je ne l'avois vu; je l'ai revu avec un extrême

(1) Il fait allusion à un vers de M<sup>me</sup> de Staël dans le drame de *Sophie* :

On cesse de s'aimer, si quelqu'un ne nous aime.

(2) Chênedollé venait de publier en 1812 une seconde édition du *Génie de l'Homme*, avec une préface dans laquelle il discutait les critiques qui lui avaient été faites; de là de nouveaux articles de Dussault (*Journal de l'Empire* du 27 juillet et du 9 août 1812); Dussault avait déjà parlé de la première édition.

plaisir. Je l'ai trouvé vieilli, moins pourtant que je ne craignais. Du reste, la même conversation, vive, piquante, originale, la même imagination, la même verve, le même enthousiasme. » Moins d'un an après, le 4 mai 1824, M. Joubert mourait, et cette amitié, non pas refroidie, mais raréfiée par l'absence, passait, pour Chênedollé, à l'état de culte et de souvenir.

## VIII. — LIAISON AVEC FONTANES.

Avec Fontanes, la liaison commença moins vivement, mais elle resta très serrée jusqu'à la fin. Les lettres de Fontanes sont plus brèves, moins onctueuses que celles de Joubert. On sent que c'est un homme plus pressé qui écrit. Ainsi, à propos de la négociation avec Michaud :

A M. de Chênedollé, à Vire.

« 23 juillet 1803.

« C'est Virgile qui m'ordonnait de vous désigner, monsieur, puisqu'il faut joindre le goût à l'instruction pour le bien commenter. Il est juste qu'un poète soit enfin chargé de ce travail, abandonné tant de fois à d'obscurs pédans. Vous n'avez nul besoin de mes conseils, mais je lirai volontiers Virgile avec vous. Venez. Nous l'admirerons ensemble. J'ai écrit à M. Michaud. Il ne m'a point encore répondu; mais j'espère qu'il fera tout ce que vous désirez. Rien n'est plus juste.

« Je vous renouvelle les assurances de mon attachement,

« FONTANES. »

(A Neuilly, chez madame *Bacciocchi* (1).)

Au même.

« Jeudi, 5 janvier 1804.

« Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois une réponse. Mille embarras divers occupent la journée dans le maudit pays que j'habite, et les mois se passent sans qu'on ait rien fait de ce qu'on désire le plus. J'envie quelquefois votre sort. Vous êtes maître de vos heures de loisir et de travail. Vous disposez de votre temps comme il vous plaît. La solitude remplie par votre imagination vaut bien mieux que Paris. Cependant je fais des vœux contre votre repos. Je voudrais vous revoir ici. J'espère que notre ami de Rome (2) reviendra en France avant de se fixer en Suisse, où le place le gouvernement. Il me serait doux de vous retrouver ensemble. J'ai eu le plaisir de tromper la malveillance qui poursuivait notre ami. Son nouveau poste lui convient. Le voisinage de la France, la vue des Alpes et un *chalet* avec 12,000 livres de rente peuvent suffire au bonheur d'un poète et d'un sage. Ajoutez-y l'avantage de n'avoir rien à faire et nul objet de dépense. J'espère que le poète et le sage seront contents. J'ai plaint vivement sa situation, quand cette aimable et malheureuse femme a perdu la vie.

(1) La sœur aînée du premier consul, et la grande liaison de Fontanes à ce moment.

(2) Chateaubriand.

J'ai regretté comme vous M<sup>me</sup> de Beaumont. Rien n'est plus attendrissant que le tableau de ses derniers momens. Vous le connaissez sans doute. Les émotions douloureuses que notre ami a dû éprouver en Italie me font encore souhaiter plus vivement qu'il la quitte bientôt. Puisse-t-il dire en Suisse :

Sæpe premente deo, fert deus alter opem!

Quand un dieu nous opprime, un autre nous soulage.

Il s'en faut bien que j'en puisse dire autant. Je voudrais bien aussi que ce vers devînt votre devise. Adieu, monsieur; songez à nous revoir, et croyez à mon éternel attachement. »

« FONTANES. »

Mais c'étaient surtout les conversations de Fontanes qui avaient un charme infini et toujours nouveau pour Chênédollé. Il était revenu de ce genre de conversation à la Rivarol qui est connue une escrime perpétuelle : « La conversation n'est point un assaut, disait-il, c'est une promenade qui se fait à droite et à gauche, en long et en large, et même en serpentant. » Je trouve dans ses papiers les souvenirs notés des *promenades*, des conversations diverses qui l'avaient frappé à de certains jours : l'une qui remonte à 1800 avec Joubert, avec MM. Pasquier et Molé sur Montesquieu envisagé dans sa *Grandeur des Romains*, dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et comparé avec Bossuet. J'en trouve une autre, du 6 février 1807, avec M. Molé sur les passions; on y disait :

« Dans le vrai, nous sommes entourés de beaucoup de charmes sur la terre : les sciences, les lettres, les arts, la nature, quelles sources de satisfactions si nous étions purs, si nous savions en jouir avec innocence! Mais nous gâtons tout cela. — Hélas! oui, ce sont les passions qui gâtent tout. Si nous pouvions réaliser la définition de M. Du Bucq (1), si nous avions de l'*intérêt* pour toutes ces belles choses, et si nous restions dans le *calme*, tout serait bien. Mais un objet trop aimable n'a qu'à se montrer, adieu toute la philosophie, et nous voilà rejetés dans l'orage. — Ne croyez-vous pas aussi que la retraite n'a tant de charmes qu'en perspective, et comme contraste avec notre inquiétude actuelle? Avec le calme parfait, elle est beaucoup moins belle. »

Je trouve notée une autre conversation avec Joubert du 2 février 1807 sur le style, sur les écrivains du jour, sur Bernardin de Saint-Pierre comparé à Chateaubriand; je me réserve d'en dire ailleurs quelque chose (2). Ces conversations avec Joubert et Fontanes avaient surtout pour Chênédollé le grand intérêt des matières littéraires sur lesquelles elles roulaient plus habituellement. Joubert n'y ménageait rien de ces hardiesses, de ces élévations de jugement qui n'étaient qu'à lui, et qui

(1) M. Du Bucq définissait le bonheur *l'intérêt dans le calme* (voir les *Nouveaux Mélanges extraits des Manuscrits de M<sup>me</sup> Necker*, 1801, tome II, page 11).

(2) Dans le cours sur la *Littérature de l'Empire*, où ces divers jugemens sont distribués en leur lieu.

faisaient dire à ceux qui l'écoutaient : « Joubert a une tête haute et calme; il a la hauteur et la sérénité de l'Olympe dans sa tête. — Joubert a vêtu sa pensée d'un arc-en-ciel. » Pourtant on se jugeait l'un l'autre. Quand on était avec Fontanes seul, on disait : « Joubert a le besoin et le tourment de la perfection; mais ses idées sont tellement prises dans le ciel, qu'il n'y a pas de langage humain qui les rende. » — « Joubert, en métaphysique, fait des entrechats sur la pointe d'une aiguille. » — « Il ne faut pas trop *affiner* le style. Le style de Joubert est trop métallique. Il manque de mollesse. » D'un autre côté, quand on était avec Joubert seul, on disait : « Fontanes a un style poli sans éclat. Il caresse bien la phrase, mais elle ne laisse pas de sillon; elle ne s'imprime pas. » — Sur Chênédollé même nous verrons bientôt l'opinion de tous deux.

La littérature de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et de l'empire n'a jamais été jugée avec plus de piquant et plus en connaissance de cause que par ce petit groupe qui l'observait de si près, et qui se composait de gens du métier, à la fois gens du monde, et sans envie. Je ne puis que citer des propos saisis au passage et comme interrompus. Par exemple, on disait :

« Il y a dans Chénier (Marie-Joseph) un commencement d'élégance sur un fonds d'insipidité.

« Les Grecs disaient qu'il y avait un pays où il n'y avait pas de printemps, mais un air tiède : de même, dans Chénier, il n'y a pas de poésie, mais une apparence de poésie.

« Chénier était né pour la satire et non pour la tragédie. Souvent il a glissé la satire jusque dans le drame : il a manqué sa vocation.

« Ce n'est pas que Chénier manque de combinaisons tragiques. Il a une tête assez large. On peut lui trouver même de l'élégance et de l'harmonie; ce qui lui manque, c'est le charme; il n'a point le *souffle divin*, mais c'est son frère qui l'avait bien éminemment; c'est celui-là qui était poète (1).

« Chénier a sûrement du talent, mais c'est un talent fait, un talent artificiel. Il a fait son esprit avec celui des autres. »

— « Les écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle se sont fait leur originalité : leur esprit est fait, il est artificiel, il est de pièces et de morceaux. Mettons vite Voltaire à part. Exceptons aussi Montesquieu, qui s'est bien fait son talent, mais avec ce qui était à lui. Il en est de même de Buffon; mais n'exceptons ni Rousseau ni les autres. Quant aux écrivains du siècle de Louis XIV, ils ont une originalité en quelque sorte obligée, une physionomie *native*. On sent qu'ils ne pouvaient pas écrire autrement. »

« Le style de Montesquieu est plutôt une merveille qu'un modèle. »

(1) Ceci se disait en 1807. — Ce petit monde d'élite avait été fort informé d'André Chénier par M<sup>me</sup> de Beaumont, qui l'avait connu. Chênédollé le connaissait également par ce qu'il en avait appris à Hambourg. Pour eux tous, André était bien resté l'*aîné* de Marie-Joseph.



## Sur Buffon, il se livrait de vifs combats :

« Joubert prétend qu'il n'y a que de fausses beautés dans Buffon. Il prétend que son style est contagieux, parce qu'il cache l'emphase sous un air de sagesse. — Cela est injuste de tout point, s'écriait Chènedollé. Buffon n'est pas le premier des écrivains, sans doute Pascal et Bossuet sont au-dessus de lui; mais c'est un très grand écrivain. La pureté parfaite du style s'allie en lui à une noblesse continue. Il a donné à la langue française cette élévation calme et majestueuse que Platon avait donnée à la langue grecque. — Arrêtez! s'écriait à son tour Joubert, n'associez point à Buffon le nom de Platon, ce génie de la grâce. »

« La Bruyère est beaucoup loué, il ne l'est pas assez. Il y a de plus grands styles que le sien, il n'en est point de plus parfait; tous les genres de beautés de style sont dans son livre. »

« La Rochefoucauld a connu à la fois le style coupé et le style périodique, et dans ses *Mémoires* il s'est approché de très près des formes des plus grands modèles. Il y a des endroits qui ne seraient au-dessous ni de Pascal ni de Bossuet. On y trouve une beauté simple d'expression, une extrême vigueur de pensée, et souvent une manière de relever la phrase qui est tout-à-fait dans le goût des grands maîtres. »

« Les anciens peignaient toujours dans les objets la beauté présente ou absente. Ainsi, dans la difformité ils peignaient la place de la beauté, et dans la vieillesse la place de la jeunesse. Les modernes n'ont voulu peindre dans la difformité que la chose même : il n'y a point d'enfoncement et point de *recul* dans leur manière de sculpter ou de peindre. »

« Il ne faut pas que les objets que l'on peint soient d'une vérité matérielle; il faut que les chairs ne soient pas les chairs de la nature : en un mot, il faut rendre les vérités par des illusions. »

« Dans la critique, on peut mêler les images et les formes de l'éloquence à la discussion : Diderot l'a fait avec succès. Fontanes, suivant Joubert, est souvent pris aux fausses beautés, mais il sent vivement le vrai beau. Il a aussi cherché à donner une forme animée et des parures à la critique. »

« Il y a de l'incomplet dans le talent comme dans la pensée de La Harpe. Dans les dernières années de sa vie, l'indignation lui a donné du talent (1). »

« Il y a plus encore de *folies de style* que de *folies d'idées* dans les ouvrages de Diderot. »

« Tout le siècle de Louis XV est là-dedans, un sérieux qui n'a pu être effacé par le frivole. »

« Joubert dit que le style de Rousseau fait sur l'ame l'impression que ferait la chair d'une belle femme en nous touchant. Il y a de la femme dans son style. »

« Le poème descriptif n'est qu'une fantaisie poétique; on peut se la permettre, mais il faut qu'elle soit courte. »

« Delille a l'air de tenir boutique de poésie : « Voulez-vous un cheval? un coq? une antruche? un colibri?... »

(1) C'est sans doute pour exprimer ce mouvement d'ardeur sénile et ce feu supérieur en lui à la force réelle de son talent, qu'on rappelait en plaisantant le mot de Diderot : « La Harpe est une rosse qui a de beaux crins. »

« Voltaire fait de la poésie à la bougie, mais Virgile en fait aux rayons du soleil. »

Ceci ne passait point sans contradiction : Fontanes faisait ses réserves en faveur de Voltaire, comme Chênédollé tout à l'heure avait fait pour Buffon. Cependant tous s'accordaient à peu près à conclure :

« Voltaire a fait des vers très pompeux, très éclatans, mais il n'a pas de style en vers; il ne connaît pas le *tissu* du style poétique. Il a des vers, et point de style. »

« Saint-Lambert n'a pas le *velours* de la mélancolie, il n'a que de la tristesse. Virgile a des vers *révés*. Il n'y a que les vers *révés* qui plaisent. »

« En poésie, toute rêverie doit être courte. »

« Fontanes dit que Le Brun est un poète de mots. — Et ce n'est pas peu, répond Joubert. »

« Esménard, — un ébéniste en vers. »

« Le talent de Boisjolin n'était qu'une tulipe inodore; elle a été noircie dans l'espace d'un jour par les feux du soleil. »

« Joubert veut de l'avenir dans toutes ses idées. Il veut que le premier mot touche le dernier, y réponde moyennant un enchaînement continu. Il veut que dès le vestibule tout s'annonce :

Apparet domus intus et atria longa patescunt.

Il faut qu'on entrevoie les longs portiques dans une idée, — et aussi qu'arrivé à la fin, en se retournant, on revoie tout le passé d'une seule perspective. »

Ce qui rejoint cette autre pensée imprimée et la complète : « Il faut que la fin d'un ouvrage fasse toujours souvenir du commencement (1). »

On peut deviner par ces simples traits épars l'ordinaire des entretiens; mais, quand il était en tête-à-tête avec Fontanes, Chênédollé jouissait plus complètement encore : il causait vers, procédés de l'art, secrets du métier. Il pouvait parler uniquement des choses qu'il aimait le plus. Ici je n'ai qu'à recueillir, pour être fidèle, l'expression si vive, si naïve, si abondamment épanchée, de ses regrets, lorsqu'il apprît la mort de son ami :

« 21 mars 1821.

« La mort de M. de Fontanes (2) a achevé de me désenchanter de tout, même des lettres et de la poésie, aussi vaines que tout le reste. Quand je repasse en ma mémoire les momens ravissans que nous avons passés ensemble en corrégeant les vers du *Génie de l'Homme* ou ceux des odes de *Michel-Ange* et d'*Homère*, quand je songe aux promenades délicieuses que nous avons faites en 1807 au bois de Boulogne, au bois de Vincennes, et qui étaient pour moi une suite d'études poétiques où je trouvais tout ce qui pouvait me fortifier et m'enchanter, critique fine et piquante, instinct poétique admirable, goût rapide et infail-

(1) *Pensées* de M. Joubert, tome II, p. 115.

(2) Fontanes mourut le 17 mars 1821.

libre, mémoire imperturbable, citations variées à l'infini et toujours à propos, abondance intarissable d'images, d'expressions créées et de vers improvisés, faits de verve et de génie; — quand je me rappelle tous ces souvenirs et que je songe que tout cela est perdu pour toujours, et que je ne retrouverai plus rien de tant de trésors, j'ai le cœur tellement serré et angoissé, que je n'ai plus de force ni de goût pour rien.

« — J'ai tout perdu en perdant M. de Fontanes. C'était pour moi plus qu'un maître, c'était un ami, un frère littéraire. Avec quelle bonté, quelle patience, quel scrupule poétique il m'a aidé à corriger *le Génie de l'Homme* tout entier et quelques-unes de mes odes! Il ne laissait pas passer un vers faible sans le tourner et le retourner jusqu'à ce qu'il fût aussi bien qu'il l'eût désiré pour lui-même. Il en faisait, pour ainsi dire, une affaire de conscience. Il aurait cru manquer à la délicatesse en laissant subsister une tache dans les vers qu'on lui soumettait. Je n'ai jamais vu d'homme plus éloigné de la jalousie littéraire et qui rendit une justice plus pleine et plus franche au talent. C'était pour lui un bonheur, un besoin. Fontanes aimait la jeunesse, il aimait l'espérance. Tout ce qui annonçait du talent était sûr de trouver faveur et protection auprès de lui. Voyez avec quelle bonté il m'a accueilli, ainsi que Chateaubriand, Victorin Fabre, Millevoye, Bruguière, Gueneau, etc. — Aussi je ne l'oublierai jamais. J'ai eu la plus vive affection pour lui pendant sa vie, je la lui garde après sa mort. Sa mémoire me sera toujours chère; je ne manquerai jamais une occasion de l'honorer, de la proclamer comme je le dois. Je serais le plus ingrat des hommes si j'oubliais un homme si aimable, d'un commerce poétique si attachant, un homme qui me fut si cher et à qui je dois tant. Rivarol, Chateaubriand et Fontanes sont les trois hommes de lettres que j'ai le plus aimés. La mort de Rivarol m'accabla, m'atterra plus fortement que celle de Fontanes, parce qu'elle était plus imprévue; mais elle ne me laissa pas au fond de l'âme un regret plus amer et plus cuisant.

« Chateaubriand est, de tous les hommes de lettres, celui que j'ai le plus aimé d'affection et de cœur. Rivarol m'a charmé davantage, mais je n'ai pas autant cheri sa personne.

« — Je n'ai point connu de conversation littéraire plus abondante, plus vive, plus animée, plus pittoresque, plus fertile en heureuses citations, et où il y eût plus de *soudaineté* que dans celle de M. de Fontanes. Celle de Rivarol était plus éblouissante, plus étincelante, mais non pas plus pleine, plus fertile, et bien inférieure pour le goût. Ce n'est pas que Fontanes se préoccupât extrêmement du goût en causant. Autant il était sage et mesuré la plume à la main, autant il était animé, emporté, hasardeux dans la conversation, et d'une gaieté qui allait quelquefois jusqu'à la folie. Fontanes faisait des essais en conversation: il *tentait* beaucoup, afin de reconnaître toute l'étendue et les ressources de son imagination; mais il reprenait toute sa mesure, lorsqu'il mettait la plume à la main, et n'écrivait jamais que sous l'œil du goût le plus pur et le plus sévère.

« La brusquerie de Fontanes se corrigeait par son sourire. Ce n'est pas dans les yeux, c'est dans le sourire, c'est dans les deux coins de la bouche que Fontanes avait une expression céleste. C'est par là que s'exprimait en lui l'inspiration du poète. Je l'ai vu une fois avec une figure inspirée et le rayon de feu sur le front. »

« 25 mars.

« Il n'y a plus de haute littérature en France depuis la mort de M. de Fontanes. C'était *le dernier des Grecs*. Lui seul soutenait la poésie et la belle prose sur le penchant de leur décadence; il en était l'arbitre. Le goût, l'élégance, l'art des beaux vers, ont disparu avec lui, et personne ne se présente pour le remplacer (1). L'absence de M. de Fontanes est une perte irréparable pour les lettres; on ne retrouvera plus en France un homme né avec un sentiment aussi exquis de l'harmonie, avec un goût aussi pur, aussi élevé, avec une imagination aussi éminemment poétique, et un tel *grandiose* dans la facture du vers. Je ne connaissais rien de comparable à la conversation de Fontanes, lorsqu'il parlait de littérature, de poésie, de vers, avec une personne qui était digne de l'entendre et qui rendait un peu. Il fallait l'entendre surtout lorsqu'on lui soumettait un ouvrage où il y avait du talent et qui lui plaisait. Avec quelle verve il corrigeait! que d'images, que d'expressions créées! que de vers entiers il vous fournissait sur-le-champ! Son imagination poétique était alors vraiment inépuisable. Barthe, en arrivant chez lui, lui disait : « Je viens vous demander de « la matière poétique, » et Barthe avait bien raison, car il en donnait tant qu'on voulait. Chose digne de remarque! il avait plus de verve, plus d'abandon, plus d'entraînement, une plus grande profusion d'images et d'expressions lorsqu'il corrigeait pour un autre que lorsqu'il composait pour lui-même. L'idée extrêmement délicate et exaltée, extrêmement sévère, qu'il s'était faite du bon goût, le rendait un peu timide lorsqu'il prenait la plume en son nom, et il n'osait peut-être pas assez lorsqu'il composait pour son compte. Il était plus à l'aise lorsque l'ouvrage d'un autre lui servait de canevas pour y jeter ses brillantes couleurs et y prodiguer toutes les magnificences de sa poésie.

« — Rappeler ce que me dit M. de Fontanes la dernière fois que je le vis (24 juin 1820) sur Cicéron, comme orateur. Il venait de relire la *Milonienne*, qu'il jugeait le plus grand effort du génie oratoire, et il trouvait Cicéron bien supérieur à Bossuet; il est plus riche, plus abondant, plus délié, plus adroit comme orateur que Bossuet. Il avait été confondu de l'oraison *Pro Milone*.

« — Nous avions surnommé Fontanes, Chateaubriand et moi, en riant, le *sanglier d'Érymanthe*, et cela peignait à merveille sa brusquerie et sa verve. Que de fois nous nous sommes arrêtés dans le jardin des Tuileries devant le sanglier de Calydon, en disant : « Voilà bien le portrait de Fontanes! c'est lui lorsqu'il « s'appuie sur sa canne et qu'il en frappe la terre en disant (2) : — Eh! vous « croyez ça? — Babylone! Thèbes aux cent portes! — Londres n'est que la ville « des marchands, ce n'est qu'un grand comptoir. Paris est la ville des arts et « des rois. Babylone! Thèbes aux cent portes! — Voyez-vous Louis XIV assis sur

(1) Il serait trop aisé de rappeler comment et par qui M. de Fontanes a été dépassé à bien des égards, quoiqu'il reste vrai de dire peut-être qu'il n'a pas été remplacé. Ces exagérations d'une douleur sincère m'ont paru dignes d'être conservées comme rendant l'idée vive des contemporains qui s'éclipse trop vite à distance. Chaque génération qui finit est disposée à croire que tout finit avec elle, de même que chaque génération nouvelle se figure aisément qu'avec elle tout commence.

(2) Il ne faut prendre ce qui suit que comme une note qui rappelle un air qu'on ne nous donne pas. Cette note nous a paru pourtant assez singulière d'accent pour devoir être conservée.

« la plus haute des cheminées du palais de Versailles? le voyez-vous qui commande à tout son siècle? » Et alors il faisait la description la plus vive, la plus animée, des merveilles de ce règne, des arts, des talens, des génies qui y rivalisaient d'éclat et de grandeur. »

On conviendra qu'il fallait toute l'audace de la conversation pour faire passer et faire admirer ce Louis XIV assis sur une des cheminées de Versailles. Une telle image s'associerait mieux à l'idée qu'on se fait de Diderot causant qu'à la tradition toute classique et régulière qui s'attache au nom de Fontanes. Oh! que les livres nous rendent peu les hommes! Nous ne connaissons bien que ceux que nous avons vus de près et entendus.

Les charmes de la conversation de Fontanes revenaient habituellement à l'esprit de Chênédollé, et toutes les fois surtout qu'il rencontrait quelque chose de contraire, ce qui lui arrivait souvent. Ayant eu l'occasion, quelques années après, de voir un des successeurs du premier grand-maître, M. Frayssinous, il écrivait sous l'impression toute vive du contraste :

« 3 juillet 1823. — J'ai vu aujourd'hui l'évêque d'Hermopolis : c'est un homme fort en théologie et qui a bien lu son Bossuet; mais il est difficile d'être plus pauvre en littérature, il ne s'en doute pas. Ce n'est pas là la conversation de Fontanes! celle de M. Frayssinous n'a ni grace, ni éclat, ni piquant, ni nouveauté : c'est une conversation terne et banale, délayée dans un accent gascon. — M. Raynouard, que j'ai vu aussi aujourd'hui, est un petit homme bien marseillais, qui a l'accent provençal très prononcé, avec une conversation sans élégance, sans charme, et qui pourtant révèle, à travers les incorrections du langage, beaucoup d'esprit et d'immenses connaissances; mais ce n'est pas là l'éducation poétique de Fontanes, ce n'est pas là... »

Et il continuait l'expression de ses regrets, comptant sur ses doigts le très petit nombre de ceux avec qui désormais il pouvait causer encore littérature et poésie. Il en nommait jusqu'à trois. Je laisse les noms en blanc. — En connaissez-vous beaucoup plus (1)?

(1) Puisque j'ai cité quelques-unes des conversations qui ne dédommageaient pas Chênédollé, il est juste, avec lui, d'en citer une au moins qui perpétuait et renouvelait la tradition brillante. Il écrivait le 11 juillet 1823 : « J'ai eu ce matin une conversation très intéressante avec Villemain sur le style, sur Rivarol, sur les hommes de génie, sur ce qu'on peut faire avec du talent après les hommes de génie : élégance continue, audace dans l'expression, style laborieux qui aille solliciter la langue jusque dans ses derniers retraits. Villemain trouve que le style de Rivarol manque d'originalité, de création et d'audace : il ne lui trouve pas un côté assez neuf. Il reconnaît deux sortes d'écrivains : les écrivains de génie qui créent leur langue comme leurs idées, tels sont Pascal, Bossuet, Corneille; — et les écrivains de talent qui, venant après les écrivains de génie, renouvellent la langue par l'emploi nouveau et hardi qu'ils font des mots. Tel a voulu être Rivarol. « Or, je trouve, continue Villemain, que Rivarol manque de création et d'audace : il en manque même dans sa traduction de Dante. Je sais que Buffon a dit

IX. — PUBLICATION DU *Génie de l'Homme*.

Il nous faut revenir un peu en arrière. Affligé par des douleurs de cœur dont nous n'avons fait que soulever le voile, Chênédollé semblait, dès les premiers pas, renoncer à la palme qu'il avait brûlé d'obtenir. Il trouva pourtant en ces années (1805-1806) quelques consolations dans la nature, et aussi dans la société d'une personne gracieuse dont il avait dû la connaissance à M. de Chateaubriand, M<sup>me</sup> de Custine, qui habitait Fervaques, était un peu sa voisine de Normandie. Cette adorable femme, qui elle-même connaissait si bien la tristesse et les pleurs, ne se laissa point décourager par les sauvageries et les silences de l'ami de son ami; à force d'attentions et presque d'obsessions, comme il est permis à l'amitié délicate, elle redonna un peu d'intérêt à cette existence flétrie. Je pourrais m'arrêter ici à tracer un portrait charmant, si cela ne sortait décidément un peu trop de la littérature. — « Adieu, reine des roses! » c'est ainsi que M. de Boufflers appelait M<sup>me</sup> de Custine.

Cependant, à travers les heures de tristesse et de deuil, *le Génie de l'Homme* était terminé, et ce poème, qui aurait dû voir le jour en 1802, parut au printemps de 1807. Tout le monde en connaît de beaux vers, et notre enfance a été accoutumée à en admirer plus d'un tableau. Je viens de le lire dans son ensemble, et je dirai avec franchise l'impression que j'en ai reçue. Il y a, certes, bien de l'élévation, de la fierté native dans ce talent; la région habituelle est haute. Elle l'est même trop, ou elle ne l'est pas assez. Je m'explique : les paysagistes ont re-

« que c'était une suite de créations; mais c'est un mot de courtoisie. Je ne trouve « même pas là ces alliances de mots, ces expressions créées dont Rivarol parle tant. Je « ne sais non plus si c'est une idée heureuse que d'avoir voulu rendre le Dante constamment « noble, élégant et pompeux. J'aime mieux le vrai Dante, simple, naïf, énergique et « grossier même. Je n'aime pas que Rivarol fasse des tours de force et d'élégance pour « ennoblir ce qui est bas et franchement grossier. Pourquoi dire avec recherche et péri- « phrase : — « Versant à jamais des larmes qui n'arrosent plus leur poitrine (*Enfer*, « chant xx); » — et « courbant avec effort les noires voûtes de son dos, il leur donnait « pour le départ un signal immonde (chant xxi)? » Ces phrases ingénieuses et recherchées « forment de véritables contre-sens avec le fond de l'ouvrage; elles détonnent avec le « caractère de l'original. Je crois Chateaubriand un artiste de style bien autrement heu- « reux, énergique et hardi que Rivarol. — « Et jette son manteau d'argent sur le dos « des ombres, » — voilà du style pittoresque, de la grande nouveauté de style... » — Tout ceci est incontestable et dit à merveille; mais, pour être tout-à-fait juste, il resterait à savoir si, à la date où parut la traduction de *l'Enfer* par Rivarol (1783), d'autres eussent été plus hardis en traduisant, ou même aussi hardis que lui. Le sentiment critique de la poésie aux différents âges, et sous les formes les plus diverses, est une des conquêtes littéraires du xix<sup>e</sup> siècle. Rivarol y préludait à sa manière en s'attaquant à Dante; il mesurait certes toute la hauteur de l'entreprise, et quelques pages très belles de sa préface où il appréciait le poème en font foi.

marqué qu'il y a des montagnes qui excèdent la hauteur moyenne sans atteindre jusqu'à la région sublime; la végétation y cesse déjà, les neiges éternelles n'y étincellent pas encore. Leur cime reste dépouillée et nue à l'œil, dans une teinte un peu grise. Je reçois quelque chose de cette impression en lisant d'une manière continue le poème. Je n'y rencontre ni la splendeur éblouissante des Alpes ni la grace riante des collines. Il y a dans Chênedollé plus et moins que dans Delille : c'est moins gentil, moins égayé de détail, moins agréable à lire; c'est plus grave, plus élevé, plus soutenu, aussi plus monotone. L'agrément y manque un peu, et il ne devrait jamais manquer, même dans la haute poésie : le grave n'est pas le triste, et aucun genre ne dispense le poète d'avoir de la fraîcheur, de la joie dans le style. Mais, cela dit, que de beaux vers, que de riches descriptions, que de nobles essors de pensée! Dans le premier chant, le poète montre l'homme étudiant les *cieux*, et, dans le second, étudiant la *terre*, le globe qu'il habite; dans le troisième chant, c'est l'homme même qui est en jeu et qui essaie de sonder sa propre nature; dans le quatrième enfin, la société s'invente, et l'être social s'accomplit. « L'homme lève d'abord ses regards vers le ciel, il les laisse ensuite tomber sur la terre, puis il les reporte sur lui-même, et enfin il cherche quelles sont les lois sous lesquelles il vit. » Le poète a couronné tout cet ensemble par un titre suffisamment justifié : *le Génie de l'Homme*.

En voyant l'homme nu, réduit à sa faiblesse,  
 Qu'une voix nous eût dit : « Accroissons sa vitesse,  
 « Qu'en franchissant les mers il vole en d'autres lieux;  
 « Qu'il soumette la foudre et désarme les cieus;  
 « Qu'il dispose à son gré de l'étoile polaire;  
 « Que la foudre en ses mains, terrible ou tutélaire,  
 « Frappe ses ennemis, ou, dans des jeux plus doux,  
 « Perce l'oiseau léger qui fuit en vain ses coups;  
 « Que Saturne, pour lui, soit captif sous le verre;  
 « Que sa pensée arrive aux deux bouts de la terre,  
 « Et qu'il soit invisible et présent en tout lieu; »  
 On se fût écrié : « Vous en faites un dieu! »  
 Et toutefois, vainqueur d'innombrables obstacles,  
 Des arts, autour de lui, rassemblant les miracles,  
 Au sceptre social soumettant l'univers,  
 L'homme a réalisé ces prodiges divers!

Dans l'épisode du jeune Léon (au chant III), Chênedollé semble avoir voulu nous donner son propre René et réaliser un idéal de lui-même dans la crise de sensibilité où nous l'avons entrevu, sous l'éclair de la douleur et de la passion. Le quatrième chant offre des beautés de l'ordre le plus sérieux; l'élève de Rivarol et de Montesquieu s'y dessine

avec vigueur. Il s'y prononce ouvertement pour la forme monarchique, et caractérise énergiquement le vice populaire :

Toi, qui des grands états observant la police,  
 Veux sur leurs vrais appuis en asseoir l'édifice,  
 Rehausse la couronne, et sache que la loi  
 Ne peut de trop de pompe environner un roi.  
 La majesté des rois rend le peuple docile.

. . . . .  
 Mais dans un frêle état, où, d'intrigues suivie,  
 La multitude hait les places qu'elle envie,  
 Le rang des magistrats est sans cesse insulté,  
 Et bientôt dans leurs mains périt l'autorité.

Ce poème, si fait pour assurer à l'auteur au moins une très haute estime, fut jugé assez diversement à l'instant où il parut. Des trois ou quatre amis dont le suffrage avait du poids, Joubert paraît avoir été le plus favorable. « Ce qui caractérise surtout votre talent, me disait Joubert, c'est l'*haleine*. Il est impossible de voir dans votre poème les points de repos, les instans où vous vous êtes arrêté et où vous avez repris l'ouvrage. Tout le poème paraît fondu d'un seul jet. » — Il n'y a pas de pause en effet, et c'est même une raison de fatigue pour le lecteur. Joubert lui disait encore : « Il y a dans votre ouvrage une *circulation* qui anime tout. On voit la vie et le sang partout. Il y a de l'harmonie de pensée et de l'harmonie pour l'oreille. »

Quant à Fontanes, en homme du métier, il entraît davantage dans le détail. Il goûtait peu le champ de l'astronomie, l'ayant lui-même conçu autrement; mais, à propos des vers de la *mémoire* au chant III, il disait : « Ce sont des vers excellens, tout cela est neuf, tout cela est à vous; on ne fait pas mieux. » De tout le chant de l'*homme* il disait encore : « C'est bien enlacé; il y a là de la force et de la puissance, mais c'est un peu raide et un peu sévère. On entend quelquefois le bruit des anneaux de fer. On pourrait vous assouplir et vous détendre, mais on vous ôterait de votre force. » Enfin veut-on savoir comment il s'exprimait dans l'absence du poète : « Voilà le secret de Fontanes sur mon talent; il disait à Joubert : Chênédollé a toutes les parties extérieures du poète, l'oreille, l'harmonie, l'art, et quelques-unes des intérieures; mais il ne se défie pas assez de sa mémoire. Il prend des idées, et quelquefois des expressions. Cependant il serait capable d'avoir de très belles choses par lui-même s'il voulait s'évertuer davantage, descendre en lui, et faire passer ses idées au travers de sa propre nature. Il est d'ailleurs d'une docilité admirable à la critique, trop docile même, et d'un honneur littéraire imperturbable. » Et revenait toujours la comparaison avec Esménard, le grand *descriptif* du moment : « Esménard lui est-il supérieur? » Fontanes ne tranchait pas la question sans ba-



lancer; il inclinait toutefois à croire Chênédollé supérieur, et nous pensons aisément comme lui.

Quelques années après, Chênédollé écrivait sur un exemplaire du *Génie de l'Homme* la note suivante qui témoigne de sa candeur :

« J'avais eu, en faisant cet ouvrage, une grande pensée, c'était d'appliquer la poésie aux sciences; mais je erois que les sciences sont encore trop vertes, trop jeunes pour recevoir un pareil vêtement. C'est une erreur de croire que la poésie soit la compagne de l'enfance des sociétés. Pour qu'elle peigne un certain ordre d'idées avec succès, il faut que la civilisation soit très avancée, et que ces idées aient déjà un commencement de popularité. Alors elle s'en empare avec fruit, et les fait entrer, au moyen de sa divine harmonie, dans tous les esprits et dans toutes les têtes; mais, dans l'état des choses actuelles, la science n'était pas encore nubile : il ne fallait pas songer au mariage — J'aurai du moins ouvert la route, et mon livre sera peut-être quelque jour l'occasion d'un bon ouvrage. »

Est-il donc bien vrai que la maturité de la science la prépare en effet à un hymen suprême avec la poésie? Non, la poésie de la science est bien à l'origine; les Parménide, les Empédocle et les Lucrèce en ont recueilli les premières et vastes moissons. Arrivée à un certain âge, à un certain degré de complication, la science échappe au poète; le rythme devient impuissant à enserrer la formule et à expliquer les lois. Le style des Laplace, des Cuvier et des Humboldt (celui de Cuvier et de Laplace surtout), est le seul qui convienne désormais à l'exposition du savant système.

Le poème du *Génie de l'Homme* ne fut point reçu du public de l'empire comme il le méritait : on aurait dit, quand il parut, que Delille et en dernier lieu Esnénard eussent épuisé toute l'admiration pour le descriptif, et qu'il n'en restât plus après eux. Le *Journal de l'Empire*, qui donnait alors le signal des succès littéraires, se montra poli, mais réservé, par la plume de M. de Féletz (20 mai 1807). L'aimable et spirituel vieillard me racontait hier encore qu'un jour, à un dîner chez M. de Chateaubriand, celui-ci le pria de rendre compte du poème de son ami. Deux jours après, Chênédollé, qui était au dîner, vint voir le critique, et, d'un air tant soit peu effrayé, lui dit : « Monsieur, c'est de la poésie sérieuse; point de plaisanterie, je vous en conjure! » Une telle crainte ainsi exprimée est bien tentante pour le critique malin. M. de Féletz s'abstint de plaisanter, mais aussi il tempéra l'éloge. Cet article (1), qui n'était que froid, parut amer à Chênédollé; il lui attribuait les plus fâcheuses conséquences : « L'article de Féletz est *indécis*, il ne donne pas le désir de lire l'ouvrage. J'aurais mieux aimé la critique franche et rude d'un ennemi qui me dirait : Je vous prends corps à

(1) Voir les *Mélanges* de M. de Féletz, tome II, page 498.

corps, et je veux vous prouver que votre ouvrage est mauvais. » Quelques mois après, le même *Journal de l'Empire* insérait un article de Dussault (25 novembre 1807 (1)) destiné évidemment à panser la plaie du poète, mais qui avait l'inconvénient de constater en public le non succès du poème. Cet appareil, mis tout exprès sur la blessure, était assez maladroit. Oh! qu'Esménard s'entendait mieux à travailler ses succès et à insinuer ses vers!

En somme, si nous cherchons la cause de ce peu de succès du *Génie de l'Homme* dans des raisons plus intérieures et plus essentielles, nous la trouverons sans trop de peine. Chênedollé n'appartenait à aucune école bien définie. Nous l'avons vu se rattacher au groupe de 1802; mais il n'en est pas exclusivement et purement comme Fontanes et Joubert. Il y apportait d'autre part des impressions antérieures déjà fortes. Rivarol avait mis une première marque sur son esprit. Il avait admiré Klopstock, il avait visité M<sup>me</sup> de Staël; Delille l'attirait aussi. Il est un trait d'union entre ces divers groupes. Son dessein eût été de combiner en lui des maîtres bien différens : « Il faut inventer, disait-il, avec l'imagination de Rivarol, et corriger avec celle de Fontanes. » Or, le public aime assez les choses simples et les classemens bien nets, dût-il en résulter dans les productions quelque faiblesse. A moins d'un de ces rares miracles qui l'enlèvent, il veut une œuvre qui rentre autant que possible dans un genre connu, et, à première vue, il s'accommode mieux encore d'un poème de Campenon que de celui de Chênedollé (2).

#### X. — VIE DE RETRAITE. — UNE CANDIDATURE ACADÉMIQUE.

Les années qui suivirent cette publication furent, pour Chênedollé, des années assez heureuses. Nommé par M. de Fontanes professeur de littérature à Rouen (1810), bientôt ramené et fixé comme inspecteur de l'académie de Caen dans son pays natal (1812), marié dès 1810 à une digne compagne, M<sup>me</sup> de Banville, il oublia peu à peu ses tristesses, ses premiers orages, et put s'asseoir avec calme au milieu de la vie. Tout entier à ses devoirs nouveaux, à ses études chéries, à ses liens de famille, il passait la plus grande partie de l'année dans sa charmante campagne du Coisel, et pratiquait jour par jour cette poésie de la nature

(1) *Annales littéraires* de Dussault, tome II, page 389.

(2) Tout d'ailleurs ne fut pas mécompte pour le poète : il eut quelques chauds admirateurs. M. de Langeac, le traducteur des *Bucoliques*, ne parlait qu'avec enthousiasme de l'œuvre nouvelle, et s'écriait : « Esménard ! il le joue sous jambe. » (Toujours Esménard !) Le jour même de l'article de M. de Féletz, Chênedollé entra chez Saint-Auge, qui lui dit pour premier mot : *Je vous ai lu, ça n'est que sublime*. Chênedollé ne peut s'empêcher de sourire, mais il avoue que cela le consola un peu.

que d'autres célèbrent ou exploitent sans la goûter. Il venait rarement à Paris, et, s'il y revoyait d'abord toute personne et toute chose avec intérêt et fraîcheur, il s'en retournait toujours avec joie, repassant ensuite lentement sur les souvenirs. Il retouchait ses anciens vers, en ajoutait quelques-uns selon l'inspiration, méditait son poème épique de la *Jérusalem détruite*, et, dans ce doux mélange de soins et de loisirs, les saisons, les années rapides s'écoulaient. Sans empressement personnel, sans envie, il était attentif à ce qui se produisait de nouveau ailleurs, et prêt à y applaudir de loin comme un frère aîné demeuré sur le rivage. Les essais de la lyre moderne n'avaient pas de quoi l'étonner; il était lui-même un des nobles ouvriers de cette lyre, et il avait hâte de la voir se révéler au complet avec toutes ses cordes, avec toutes ses ailes. De bonne heure préoccupé d'André Chénier, il avait curieusement suivi les quelques fragmens qu'on en avait publiés par intervalles (1), et, sachant qu'après la mort de Marie-Joseph M. Daunou était devenu dépositaire de la totalité des manuscrits il s'était adressé à lui pour en obtenir communication. Son enthousiasme en présence de ces pures reliques fut égal à celui que nous éprouvâmes nous-même un peu plus tard :

« En me communiquant les manuscrits d'André Chénier, écrivait-il à M. Daunou (le 5 octobre 1814), vous m'avez procuré, monsieur, un des plaisirs poétiques les plus vifs que j'aie éprouvés depuis long-temps. Il y a, dans les élégies surtout, des choses du plus grand talent, des choses vraiment admirables. Il ne faut pas qu'un tel trésor reste enfoui : je vous conjure, au nom de tous les gens de goût, de vous occuper d'une édition des poésies de cet infortuné jeune homme, plein d'un talent si beau et si vrai. C'est un monument à élever à ses mânes, et pour lequel, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je vous offre tous mes soins. Ayez donc la bonté de m'écrire, et nous nous concerterons pour cela (2). »

Ce zèle qu'il n'eut pas toujours pour ses propres œuvres, il le ressentait pour les poésies d'un autre, et à ce trait se décèle encore cette générosité non altérée d'un cœur de poète.

(1) *La Décade* fut la première à publier *la jeune Captive* d'André Chénier le 20 nivôse an III, c'est-à-dire moins de six mois après la mort du poète. On y lisait dans une note : « Il avait beaucoup étudié, beaucoup écrit, et publié fort peu. Fort peu de gens aussi savent quelle perte irréparable ont faite en lui la poésie, la philosophie et l'érudition antique. » Le 10 thermidor, même année, *la Décade* insérait l'épître de Le Brun à André Chénier, « massacré publiquement à Paris, disait-on, il y a aujourd'hui un an et trois jours. » Dans le *Mercure* du 1<sup>er</sup> germinal an IX, on trouve *la jeune Tarentine*. M. de Chateaubriand consacrait à André Chénier une note du *Génie du Christianisme* (2<sup>e</sup> partie, livre III, chap. VI), et il citait en note quelques fragmens retenus de mémoire : *Accours, jeune Chromis*, et : *Néère, ne va point.....* Enfin Millevoye, dans une note de ses *Élégies*, avait fait connaître des fragmens de *l'Aveugle* encore inédit. C'était à peu près tout ce qui avait paru avant 1814.

(2) *Documens biographiques sur M. Daunou*, par M. Taillandier (seconde édition, page 221).

Cependant *le Génie de l'Homme*, malgré le peu d'accueil qu'il avait reçu du public, avait fait son chemin auprès des hommes de lettres et des amis des beaux vers; l'auteur était classé par eux au rang le plus distingué. C'était assez sans doute pour qu'il eût droit de songer à l'Académie. En 1817, l'idée lui vint de s'y présenter; mais il lui arriva ici comme en plus d'une autre circonstance, il se mit en route trop tard. Sur la nouvelle de son dessein, Parseval-Grandmaison lui écrivait une lettre qui a dû être *réécrite* bien des fois presque dans les mêmes termes, et qui pourrait être stéréotypée en réponse à toutes les candidatures qui veulent se faire ainsi à distance :

« Vous vous y prenez bien tard, mon cher ami, pour faire des démarches, et je crains bien que votre voyage ne soit perdu; il en serait peut-être autrement, si vous étiez parti à la première nouvelle de la mort de M. de Choiseul (1); les deux nominations successives vous offraient plus de chances, en vous y prenant à temps; je n'en crois pas moins que si, par la suite, vous prenez mieux vos mesures, vous pouvez ne pas trop attendre, car la disette est bien grande de ceux qui écrivent aussi bien que vous, etc., etc. »

En 1824, Chênédollé eut encore la pensée de revenir à la charge. Il s'adressa cette fois à M. Roger, qui, plus heureux, plus habile et surtout très présent, avait eu le pas sur l'auteur du *Génie de l'Homme*. M. Roger lui répondit en des termes qui me paraissent atteindre la perfection du refus évasif et poli : c'est un modèle de lettre à ajouter à toutes celles que donne Richelet :

« MONSIEUR,

« En me parlant de l'Académie et de votre désir d'y entrer, vous êtes toujours d'accord avec les vœux que je forme depuis long-temps; mais j'ai toujours hésité à vous répondre sur cet article, parce que je crois qu'un homme de votre talent et de votre considération ne doit se présenter qu'avec la presque certitude du succès. Or, cette certitude, je ne l'ai point encore entrevue jusqu'ici, et, même aujourd'hui que nous avons deux vacances, je vous tromperais si je vous donnais des espérances pour l'une ou pour l'autre. Je me permets un conseil que je prendrais pour moi-même à votre place : *J'attendrais*, et je crois que je n'attendrais pas bien long-temps. Je suis loin pourtant, monsieur et cher confrère (1), de vous dissuader de venir à Paris. Je serai, pour mon compte, charmé de vous y voir et de vous renouveler de vive voix les assurances de, etc., etc. »

Ce conseil *j'attendrais* parut fort gai à Chênédollé, qui attendait, en effet, depuis plus de dix ans, et dont le juste moment eût été d'entrer vers 1812 à la place d'Esménard. Il se contenta d'écrire une petite note énergique en marge de la lettre de M. Roger, en jurant qu'on ne l'y

(1) M. de Choiseul-Gouffier.

(2) *Confrère* : il lui donne le titre au moment même où il vient de le lui refuser. Il veut dire sans doute confrère d'université, ou de quelque académie de province dont ils étaient membres tous les deux.

reprendrait plus. Dans la vivacité même de son serment, je retrouve le nerf primitif du poète.

XI. — PUBLICATION DES *Études poétiques*.

La meilleure des consolations, quand on éprouve une petite souffrance d'amour-propre, c'est de produire : il y a dans la production poétique surtout une satisfaction douce et intime qui guérit et qui apaise. Le succès des premières *Méditations* avertit Chênedollé que l'âge des succès purement littéraires n'était point clos à jamais par la politique, comme il l'avait craint long-temps, et, en 1820, il se risqua à publier son volume d'*Études poétiques*. C'était le recueil de ses anciennes odes d'il y avait vingt-cinq ans, sur Klopstock, Buffon, Michel-Ange; mais il y avait ajouté bien des pièces nouvelles, pleines de fraîcheur et de vérité. *Le dernier Jour de la Moisson, le Tombeau du jeune Laboureur, la Gelée d'avril*, étaient des inspirations nées de la vie des champs, et qui gardaient en elles comme une douce senteur des prairies normandes (1). On n'a jamais mieux rendu l'aspect de la campagne et des vergers en avril :

Le froment, jeune encor, sans craindre la faucille,  
Se couronnait déjà de son épi mobile,  
Et, prenant dans la plaine un essor plus hardi,  
Ondoyait à côté du trèfle reverdi.  
La cerisaie en fleurs, par avril ranimée,  
Emplissait de parfums l'atmosphère embaumée,  
Et des dons du printemps les pommiers enrichis  
Balançaient leurs rameaux empourprés ou blanchis.

Espérance trompeuse! la sérénité même du ciel a caché le danger; le faux éclat d'une nuit perfide est décrit avec une rare élégance :

Mais du soir, tout à coup, les horizons rougissent;  
Le ciel s'est coloré, les airs se refroidissent;  
Et l'étoile du nord, qu'un char glacé conduit,  
Étincelle en tremblant sur le front de la Nuit.  
Soudain l'âpre Gelée, aux piquantes haleines,  
Frappe à la fois les prés, les vergers et les plaines,  
Et le froid Aquilon, de son souffle acéré,  
Poursuit, dans les bosquets, le Printemps éploré.

(1) Chênedollé se plaisait à relire souvent le *Prædium rusticum* de Vanière, et il en disait : « On respire dans le *Prædium rusticum* je ne sais quelle bonne et suave odeur de ferme et de labourage qui n'est pas au même degré dans les *Géorgiques* (*Redolet campos et prata et rusticationes*). » Je lui laisse la responsabilité de son jugement et de sa préférence, mais le sentiment général est vrai. Son joli tableau, *la Gelée d'avril*, est comme du Vanière rajourni.

C'en est fait ! d'une nuit l'haleine empoisonnée  
A séché, dans sa fleur, tout l'espoir de l'année.

Mais, de toutes les pièces des *Études*, le *Clair de lune de mai* me semble la plus heureusement touchée, la plus revêtue de mollesse et de rêverie :

Au bout de sa longue carrière,  
Déjà le soleil moins ardent  
Plonge, et dérobe sa lumière  
Dans la pourpre de l'occident.

La terre n'est plus embrasée  
Du souffle brûlant des chaleurs,  
Et le Soir aux pieds de rosée  
S'avance, en ranimant les fleurs.

Sous l'ombre par degrés naissante,  
Le coteau devient plus obscur,  
Et la lumière décroissante  
Rembrunit le céleste azur.

Parais, ô Lune désirée !  
Monte doucement dans les cieux :  
Guide la paisible soirée  
Sur ton trône silencieux.

Amène la brise légère  
Qui, dans l'air, précède tes pas,  
Douce haleine, à nos champs si chère !  
Qu'aux cités on ne connaît pas.

A travers la cime agitée  
Du saule incliné sur les eaux,  
Verse ta lueur argentée,  
Flottante en mobiles réseaux.

Que ton image réfléchie  
Tombe sur le ruisseau brillant,  
Et que la vague au loin blanchie  
Roule ton disque vacillant !

Descends, comme une faible aurore,  
Sur des objets trop éclatans;  
En l'adoucissant, pare encore  
La jeune pompe du printemps.

Aux fleurs nouvellement écloses  
Prête un demi-jour enchanté,  
Et blanchis ces vermeilles roses  
De ta pâle et molle clarté !

Et toi, Sommeil! de ma paupière  
Écarte tes pesans pavots!  
Phébé! j'aime mieux ta lumière  
Que tous les charmes du repos.

Je veux, dans sa marche insensible,  
Ivre d'un poétique amour,  
Contempler ton astre paisible  
Jusqu'au réveil brillant du jour.

D'autres pièces seraient à noter pour le dessin et la vigueur (1). Chénédollé, dans ses odes de date récente, affectionne la strophe de quatre vers; on sent qu'il viserait difficilement à plus de complication dans le jeu. Sa lyre n'a que les quatre cordes; mais il en touche avec justesse et sentiment, avec fierté et quelquefois avec grace. Ce volume d'*Études* forme véritablement l'anneau de transition de l'ancien genre avec la manière des générations poétiques nouvelles (2). Le faire de Chénédollé rappelle par momens celui de Le Brun. Par exemple, pour exprimer une pluie d'orage, il dira : « Des Hyades l'urne effrénée...., » et en parlant de l'océan :

L'homme ne marche point dans tes routes humides;  
Tes orageux sentiers et tes plaines liquides  
Ne souffrent pas long-temps *ses pas injurieux*...

Il serait volontiers de l'école des *expressions créées*, si tant est qu'il y ait une telle école; mais il sait se garder de l'abus (3). Un sentiment touchant, et qui revient sous plus d'une forme chez le poète, c'est que la *bouillante énergie* de ses jeunes saisons s'est refroidie avant le temps dans son sein :

Oui, bien que loin de la vieillesse,  
Je ne sens plus l'ardeur de mes premiers transports;  
La Muse se retire, et l'avare Permesse  
Me refuse ses doux trésors.

(1) Le goût de chacun se décèle dans les préférences. Népomucène Lemerrier, à qui il avait envoyé son livre, lui écrivait : « Parmi la quantité de beaux morceaux que j'ai remarqués dans vos *Études lyriques*, je ne saurais trop hautement distinguer celui que vous intitulez *le Gladiateur mourant* : verve, élévation, originalité, il réunit tout. »

(2) M. Auguste Desplaces l'a déjà remarqué (article sur Chénédollé dans la *Revue de Paris* de mai 1840, tome XVII, 3<sup>e</sup> série).

(3) Après avoir rappelé le jugement de Fontanes et de Joubert sur Le Brun, qui est un *poète de mots, ce qui n'est pas peu*, il ajoute pour son propre compte, livrant ainsi son secret : « J'aime les mots sonores; les mots pleins, pompeux, harmonieux, ont droit de me plaire, même sans idées. Ils me charment par le seul effet du pouvoir musical; ils exercent sur mon oreille un empire inconcevable. Voilà pourquoi Thomas, Buffou, J.-J. Rousseau, me plaisent tant. Les mots dans leurs écrits ont une véritable magie. » Ce goût du pompeux, dans Chénédollé, combattait et contrariait un peu celui de la douceur et de la simplicité rurale qu'il avait aussi.

Plus froid, sans être encor débile,  
 Je ne sens plus en moi brûler le feu sacré;  
 Le Génie en mon sein, trop souvent immobile,  
 Ne s'éveille plus inspiré.

A peine une flamme inégale  
 Ranime dans mon sang un reste de vigueur,  
 Et de rares éclairs, jetés par intervalle,  
 Vient encore échauffer mon cœur.

Ce sentiment de desséchant regret et d'attente stérile, nous le surprenons encore au vif dans une page manuscrite où le poète s'épanche :

« 1<sup>er</sup> septembre (1823).

« Voici les jours de l'inspiration qui arrivent, voici la saison de la poésie, de la méditation, de l'enthousiasme. Produiront-ils quelque chose? Cette saison si poétique sera-t-elle stérile? Ai-je passé le temps de l'inspiration? N'y a-t-il plus de beaux vers pour moi? Poésie, belle comme l'amour et douce comme l'espérance, m'as-tu fui sans retour? Ne connaîtrai-je plus tes chastes ardeurs et tes célestes ravissements?... Suis-je devenu tout-à-fait terrestre, et mon ame dépouillée de tes ailes ne doit-elle plus que ramper sur la terre? — O Poésie, que j'ai tant aimée, remets-moi encore une fois sous ton charme! Frappe-moi encore une fois de ton sceptre d'or; fais-moi encore entendre une fois ta voix pénétrante et divine! Encore une de tes inspirations, et je meurs content! »

N'avez-vous jamais vu un arbre qui, touché de la foudre et découronné avant le temps, ne produit plus assez de feuillage pour cacher les jeunes nids dans ses rameaux, et qui ne sait plus que résonner d'un seul ton au vent d'automne?

Chaque année il était comme René : il entraît avec anxiété dans le mois des tempêtes.

Enfin, les derniers vers trouvés sur un album, et intitulés *Amertume*, nous redisent la même plainte; la grande tempête d'automne était venue et ne lui avait rien apporté :

Eh quoi! terrible hiver, redoutable tempête!  
 Vainement vous avez éclaté dans les airs!  
 Vos longs mugissemens ont passé sur ma tête,  
 Sans réveiller en moi le saint amour des vers!

J'ai pu voir sous les coups de la vague écumante  
 Blanchir le cap grondant et l'écueil éloigné,  
 Et je suis resté sourd au cri de la tourmente  
 Qui n'a point eu d'écho dans mon sein indigné!

Ah! oui, la poésie est morte dans mon ame!  
 Sur mon front j'ai senti s'éteindre ses rayons,  
 Et le génie ingrat, en m'enviant sa flamme,  
 Dans mes débiles mains a brisé mes crayons.



De cet ensemble de qualités, de nobles efforts et de tourmens, nous serions assez tenté de conclure comme le poète lui-même, qui se jugeait en disant : Chênédollé est le *Girodet* de la poésie. « C'est en effet, ajoute-t-il, le peintre avec lequel je crois que j'ai le plus de rapports. »

XII. — RELATIONS AVEC L'ÉCOLE MODERNE. — ANNÉES FINALES.

La publication des *Études* avait mis Chênédollé en communication avec les poètes nouveaux, et lorsqu'on fonda la *Muse française*, il fut de ceux dont on réclama d'abord la collaboration comme d'un frère aîné et d'un maître. Il y fut très sensible, et son esprit y éprouva une sorte de rajeunissement. La *Muse française*, le groupe poétique qu'on peut appeler de ce nom, est certainement l'exemple de la camaraderie et de la louange la plus naïve, mais en même temps la moins ambitieuse et la moins offensante. On ne songeait pas encore, comme cela peut-être eut lieu plus tard, à accaparer la gloire, à affecter l'empire. Il n'y avait pas de complot ni de conspiration à cet effet. On ne songeait qu'à se rendre la vie heureuse et la journée glorieuse, entre soi, presque à huis clos. Cela suffisait, et on ne s'en faisait pas faute. Emile Deschamps est resté le type le plus fidèle de cette école de la *Muse* dans sa gentillesse et sa flatterie innocente; mais Alexandre Soumet en était alors le type grandiose et un peu solennel :

« Mon cher maître et ami (écrivait-il à Chênédollé le 20 septembre 1823), je viens moi-même du bureau de notre journal; je n'ai voulu m'en rapporter qu'à moi pour corriger les épreuves de vos beaux vers. Nous avons hésité longtemps entre les stances du Troubadour et le morceau du Dante, comme on hésite entre une statue d'Hébé et celle d'un Hercule. La force l'a emporté sur la grace, et votre admirable imitation est déjà imprimée. J'ai sollicité la faveur de paraître dans le même numéro que vous, afin de me mettre sous votre sauvegarde, comme autrefois. Je rends compte des *Soirées de Saint-Petersbourg*; je parle des peines de l'enfer, et le morceau du Dante viendra joindre l'exemple au précepte... »

C'est ainsi qu'on se parlait tous les jours, à toutes les heures, dans ce monde-là; c'étaient les plus grandes rudesses. Il faut avouer qu'au premier abord ce devait sembler singulièrement agréable et doux.

A la distance où il vivait du tourbillon, Chênédollé n'éprouvait que la douceur de ces louanges, sans être rebuté de la fadeur qui de près s'y pouvait faire sentir. En sympathie avec les talens modernes, il les jugeait sans chagrin, dans un esprit de bienveillance sérieuse : « Quand je critique, disait-il, c'est toujours à mon grand regret; je ne demande qu'à trouver de beaux vers, ce sont des plaisirs de plus. Je suis fâché de trouver des fautes; loin d'en jouir, j'en souffre. » Comme Fontanes, il aimait l'espérance. Je lis dans ses papiers une foule de jugemens, d'a-

needotes et de remarques concernant les modernes et *nous tous*; on en formerait un petit livre d'*ana*. Chênédollé sut échapper à l'un des effets les plus ordinaires de la retraite et de l'isolement. Jeunes, nous voyons, nous admirons volontiers les qualités des générations qui sont nos contemporaines bien avant de découvrir leurs défauts; mais, plus vieux et hors de l'action, nous voyons tout d'abord au contraire les défauts des générations qui nous succèdent; ces défauts nous sautent aux yeux, et nous sommes lents à découvrir leurs qualités, si elles en ont. Chênédollé ne fut pas du tout lent à découvrir les qualités de ses successeurs, et je le trouve attentif ou même enthousiaste pour tous les débuts brillans qui se sont produits depuis 1820 jusqu'à ceux d'Alfred de Musset, les derniers qu'il ait pu applaudir. Avec quelle reconnaissante surprise j'ai rencontré de sa main quelques phrases indulgentes sur celui même qui écrit aujourd'hui ces lignes! Je n'avais vu Chênédollé qu'une seule fois : dans un de ses voyages à Paris, amené par un ami chez Victor Hugo, un soir que celui-ci nous lisait la préface de *Cromwell*, Chênédollé avait écouté en silence avec une admiration qui m'avait paru un peu étonnée. Je ne l'avais jamais revu depuis, et j'aurais pu même me reprocher, dans mes nombreuses analyses des poètes modernes, de n'avoir pas cherché l'occasion si naturelle de placer son nom. L'excellent homme n'en avait nullement gardé rancune, et il nous accordait à tous une attention qui était loin d'être sévère. Il s'intéressait, comme à ses roses, aux vers nouveaux éclos à chaque saison. Puisque cette étude n'a d'autre objet que d'offrir un tableau développé des mœurs et des modes littéraires déjà si évanouies, je mettrai ici en manière de preuve une lettre que lui adressait Nodier; on y reconnaîtra l'exagération, mais aussi la grace de cette plume séduisante :

« Paris, 16 janvier 1831.

« MON CHER CHÊNEDOLLÉ,

« Il faut que votre cœur fasse encore bien illusion à votre imagination pour que vous ayez pu conserver un aussi agréable souvenir de la soirée que vous avez passée avec nous. Le peu de bonne conversation que je me promettois de vous y procurer a manqué à mon espérance, et vous n'avez trouvé que des sentimens chez nous, quand j'aurois voulu vous y donner des plaisirs. Grace au ciel, il n'y a rien d'aussi indulgent que la supériorité, et j'ai remarqué, dans trois ou quatre hommes de mon temps qui m'ont honoré de leur amitié, que le génie est de meilleure composition que l'esprit dans le choix de ses jouissances.

« Je voudrais bien pouvoir répondre à vos bontés pour nous en vous adressant les babioles que vous avez la complaisance de désirer, mais ces recherches ne vont pas à ma solitude que je circonscris de plus en plus entre mon grabat et mes tisons. J'ai donc remis ce soin à ma fille, la grande maréchale de mon modeste palais, et comme les femmes ne vous oublient pas plus que les hommes,

vous aurez bientôt de ses nouvelles, si elle ne s'est pas saisie, par avancement d'hoirie, du seul héritage que j'aie à lui laisser, la paresse paternelle. Il m'est avis cependant qu'elle commence à copier pour vous de fort jolis vers qu'on lui a adressés, et qui, sauf erreur, ne sont pas d'Alexandre Dumas, mais de Fontaney (1).

« Vous me demandez ce que je fais, mon cher ami. Je vous répondrais volontiers à la normande par une autre question : Que diable voulez-vous qu'on fasse? — Je me repose tant que je peux du passé et du présent, en attendant le repos infaillible de l'avenir, qu'aucune puissance humaine ne sauroit me disputer. J'écris au coin de mon feu pendant le jour, pour me tenir éveillé, les contes de fées que je compose pendant la nuit pour m'endormir, et je trouve en me couchant que j'ai vécu un jour de plus, ce qui est une grande conquête sur le temps.

« Pour vous forcer à penser à moi, je voudrais bien que vous m'envoyassiez dans vos moments perdus quelques-uns des vers que vous n'avez pas publiés. Vous savez que j'ai un reste d'ame pour les sentir, et un cœur presque tout vivant encore pour aimer ce qui vient de vous. L'entretien des Muses a d'ailleurs cela d'excellent, qu'il fait oublier qu'on existe, ou du moins qu'il fait rêver qu'on existe autrement que par les rapports communs de l'homme, qui ne sont qu'infirmité et misère. Voici une autre recommandation que je confie à votre mémoire, pour le cas où quelque occasion imprévue d'y avoir égard se rencontreroit sur votre chemin. Je sais bien que les anciennes éditions de Basselin ne se trouvent plus chez vous, et qu'il ne faut pas compter sur le bonheur d'en déterrer un exemplaire; mais les poésies de Vauquelin de La Fresnaie ne sont pas tout-à-fait si rares, et on m'a dit dans le temps que M. de La Fresnaie, de Falaise, que vous devez bien connoître, les avoit au moins en triple. Or, je ne regarderois pas à une bonne pincée d'écus pour me les procurer, moyennant que l'exemplaire fût louable d'intégrité et de conservation, notre manie de bouquinistes étant inexorable pour tous les défauts du matériel des livres (2).

« Je vous quitte à regret pour me replonger dans d'assez tristes rêveries. Le mauvais état de ma santé s'est tellement aggravé depuis trois jours, qu'il ne m'a pas fallu moins pour vous écrire ce petit nombre de lignes. Puissent-elles vous trouver mieux portant, plus heureux que moi, et bien convaincu que personne ne vous est plus sincèrement attaché que votre inviolable ami!

« CHARLES NODIER.

« Toute ma famille se rappelle à votre souvenir et se joint à moi pour vous prier de faire agréer nos respectueux sentimens à M<sup>me</sup> de Chênédollé. »

**Malgré la séduction de ces caresses, nous l'avons dit, Chênédollé n'était**

(1) Fontaney, l'un des poètes de l'école moderne, mort trop tôt (voir la *Revue des Deux Mondes*, juin 1837).

(2) Voilà le bibliophile passionné qui se trahit au naturel sous ces airs d'indifférence. En effet, le Vauquelin de La Fresnaie est un des plus rares et des plus recherchés entre les poètes du xvi<sup>e</sup> siècle. L'exemplaire de Nodier (car il s'en était procuré un), qui avait appartenu à Pixéricourt et qui s'était vendu 80 francs à la vente de ce dernier, ne s'est pas vendu moins de 153 francs à la vente de Nodier lui-même.

jamais à Paris qu'en courant et un pied levé. Jusque dans les boudoirs de *la Muse française*, il pensait à ses fleurs du Coisel qu'il ne verrait pas : « En revenant au Coisel le 19 juillet, écrivait-il (en 1823), j'ai encore trouvé les roses très fraîches et très belles. Au moins j'en ai encore joui, quoique leur grand éclat fût passé. Une de mes douleurs à Paris a été de n'avoir pu jouir dans toute leur fraîcheur de mes belles roses du Coisel. » Et quand il était à Paris l'hiver, comme à cette soirée de janvier chez Nodier, ce n'étaient plus les roses, c'étaient les frimas et la neige même du Coisel qu'il regrettait : « 25 janvier (en revenant de Paris), je suis plus fatigué que jamais du monde, où je viens de me replonger encore pendant quelques jours..... Mon Dieu! que je suis aise de me retrouver un moment à la campagne! J'ai du plaisir à y retrouver même l'hiver avec ses giboulées, son àpreté, ses neiges. »

Les événemens de juillet 1830 avaient été une douleur pour ce cœur ami du passé. Il avait demandé bien peu à la restauration; il la regretta beaucoup. Quand Charles X, dans son voyage de Paris à Cherbourg, passa par ce canton de Normandie, Chênédollé fut présent sur son passage; mais laissons parler un historien : « Le second Stuart traversant l'île de Whigt après la perte d'une couronne et à la veille du supplice, une jeune fille lui vint offrir une fleur. Ce genre de consolation ne manqua pas au frère de Louis XVI. Au val de Vire, des femmes, des vieillards, des enfans, sortis de la maison de Chênédollé, accoururent sur le chemin, tenant des branches de lis qu'ils donnèrent aux fugitifs. Famille d'un poète saluant celle d'un roi sur la route de l'exil (1)! » — Ainsi que je l'ai assez marqué, Chênédollé, dans le cours de sa vie, en venant trop tard et le lendemain, manqua souvent l'occasion; qu'on n'aille pas dire que cette fois il la manqua encore : noble poète, il l'avait trouvée!

Je pourrais, à l'aide des papiers qui sont sous mes yeux, insister plus long-temps sur ces années finales; mais le caractère du poète est suffisamment connu, et quant au cœur de l'homme, — de chaque homme en particulier, — à quoi bon chercher à en trop pénétrer les replis? Le cœur, en définitive, est insondable, et le fond reste un abîme. Libre désormais des fonctions publiques (2), rendu sans partage à ses goûts, entouré d'une famille chérie, au milieu de tout ce qui devait lui faire aimer la vie et lui adoucir la vieillesse, Chênédollé, sur la fin, eut des instans de découragement mortel et d'amère angoisse : c'est alors qu'il se rappelait le souvenir de sa mère, qu'une imagination également inquiète avait dévorée. Les idées religieuses, qu'il avait tou-

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, tome I.

(2) Il avait, en mars 1832, pris sa retraite comme inspecteur-général de l'Université : il avait été nommé à cette place en avril 1830 par M. de Guernon-Ranville.

jours accueillies, lui furent d'un grand secours et d'une consolation présente en ces heures d'agonie secrète : « J'ai été prodigieusement fier jusqu'à quarante-cinq ans, écrivait-il; mais le malheur m'a bien corrigé et m'a rendu aussi humble que j'étais fier. Ah! c'est une grande école que le malheur! j'ai appris à me courber et à m'humilier sous la main de Dieu. » Et encore : « Vieillard, n'espère plus d'exciter aucune sympathie dans le cœur d'un homme! La coupe de la bienveillance est tarie pour toi; la tendresse, l'affection, la douce et compatissante amitié, se sont retirées devant tes rides et tes cheveux blancs. Soixante ans t'ont marqué au front d'un signe de dégoût..... Jette-toi donc dans le sein de Dieu! Lui seul peut combler ce grand vide laissé dans ton cœur; lui seul peut te rendre avec usure tout ce que tu as perdu! » Il écrivait cela en février 1833; le 2 décembre de la même année, il mourait à sa terre du Coisel, âgé de soixante-quatre ans.

J'ai tiré de ses papiers ce que j'ai jugé de plus caractéristique et de plus agréable; mais je suis loin de les avoir épuisés. Ses portefeuilles poétiques n'ont pas rendu tout ce qu'on espérait. Sa grande épopée de *Titus ou Jérusalem détruite*, qu'il méditait depuis plus de vingt années, et dont on lui avait entendu réciter des portions de chants, ne s'est retrouvée qu'en ébauche. Il avait désespéré, vers la fin, de l'exécuter en vers : « L'instrument du vers, disait-il, veut être touché par une main jeune, souple et légère. » Il songeait à en faire, au pis-aller, un poème en prose comme *les Martyrs*. Au milieu de ces revirements, la mort le surprit. Au reste, quand on en aurait arraché quelques lambeaux, comme de *la Grèce sauvée* de Fontanes, qu'y gagnerait la réputation de l'auteur? En pareil cas, un peu plus ou un peu moins fait peu de chose; la postérité ne tient compte que de ce qui est accompli; et l'inachevé est pour elle comme non avenu : *Nam si rationem posteritatis habes, quidquid non est peractum, pro non inchoato est* (1). Ce qu'on possède de Chénedollé suffit pour assurer à son nom une place honorable dans l'histoire de la poésie française. Il marque la transition, l'essai de transaction entre les divers genres; il a touché à bien des écoles, à bien des talents originaux; il a cherché à combiner dans le sien plus d'une manière. En même temps il a su garder quelque chose d'indépendant, de fier, de solitaire, qui ne permet pas qu'on le confonde avec d'autres; et, si nous ne nous abusons pas au terme de cette longue étude, il a une physionomie.

SAINTE-BEUVE.

(1) Pline le jeune, *Lettres*, liv. v, 8.

---

UN

POÈTE ÉPIQUE MODERNE

EN ANGLETERRE.

---

LES DERNIERS OUVRAGES DE SIR E. BULWER.

*The Last of the Barons. — Harold. — King Arthur.* 2 vol. in-8°, London, H. Colburn.

---

Voici un acte de foi et de courage : non-seulement il s'est trouvé un écrivain de renom et de talent qui, au milieu des préoccupations politiques de l'Europe, a osé publier un long poème, mais cet homme n'a pas crant de laisser voir combien il prenait sa tentative au sérieux; il a virilement confessé toute l'importance qu'il attachait à la poésie épique; bien plus, lui qui avait une réputation à perdre, car il s'agit ici de M. Bulwer, il l'a embarquée sans hésiter à bord du vaisseau sur lequel il s'en allait à la recherche de son rêve. « Ce poème, quels que soient ses défauts, dit-il dans sa préface, n'a pas été conçu à la hâte ni entrepris à la légère; depuis ma première jeunesse, le sujet que j'ai choisi n'a pas cessé de tenter mon ambition et de préoccuper mon esprit... Si mes facultés ne sont pas à la hauteur de la tâche que j'ai abordée, au moins ai-je patiemment attendu, avant de me mettre à l'œuvre, que le temps et la discipline leur eussent donné toute la maturité et la

force dont elles étaient susceptibles... Mais chacun sait le proverbe : *On devient orateur, on naît poète*; et, bien que ce ne soit là qu'une demi-vérité, bien qu'il suffise d'un examen peu approfondi pour s'apercevoir que les grands poètes se sont fort peu fiés eux-mêmes aux dons de la nature, et n'ont pas travaillé avec moins d'ardeur que les plus studieux orateurs à cultiver leurs facultés instinctives, cependant il serait vain de nier que là où l'aptitude fait défaut, nulle étude ne peut y suppléer. Si, comme certains critiques l'ont prétendu, c'est bien l'aptitude qui me manque, je dois me contenter de la triste réflexion que j'ai fait de mon mieux pour contre-balancer l'influence d'une organisation ingrate. Je me suis préparé à ma tentative avec un soin qui, en témoignant de mon propre respect pour le public, me donne droit en retour au respect d'une audition impartiale et d'un examen sincère. Si mon œuvre est sans mérite, elle est au moins l'œuvre la plus méritante qu'il soit en mon pouvoir de réaliser, et c'est sur ce fondement, si creux qu'il soit, que repose, je le sais, le monument le moins périssable de ces pensées et de ces travaux qui ont été la vie de ma vie. »

Je n'appuierai pas sur ce qu'on pourrait découvrir d'un peu maladif dans cette appréhension de l'opinion publique. Toujours est-il qu'il y a là tous les indices d'un homme qui a réellement fait de son mieux, et une telle bonne foi chez un écrivain éminent demande en effet que la critique fasse aussi de son mieux envers lui, qu'elle cherche de toutes ses forces à le bien comprendre, et même qu'elle sorte quelque peu de ses voies légitimes pour lui donner la seule marque de respect qu'un homme puisse attendre d'un autre, l'expression sincère de toute sa pensée. Je m'explique : M. Bulwer ne se présente pas seulement comme un poète, sa préface est une véritable théorie du poème épique, et ce que je veux dire, c'est que devant un pareil défi la critique ne peut plus guère se borner à définir et à constater. A une déclaration de principes, elle est presque forcée de répondre en examinant avec l'auteur jusqu'à quel point la poésie, telle qu'il l'a conçue, est en effet celle qu'attendent les esprits, et qui aurait droit de s'appeler la *poésie du siècle*. Aussi bien, il y a toujours profit à analyser de près l'art et ses procédés, si ce n'est à cause de ses résultats, poèmes ou tableaux, au moins parce qu'en l'étudiant, on apprend toujours quelque chose de nouveau sur l'homme. La recherche du beau est un phénomène aussi permanent que la recherche du vrai, et chaque découverte que l'on fait en cherchant à s'expliquer ce qui plaît profite à toutes nos idées sur les facultés humaines.

M. Bulwer nous l'a dit : pour mettre la dernière main à l'œuvre sur laquelle se concentraient ses espérances, il a attendu que son talent eût atteint sa maturité. Déjà dans *les Derniers jours de Pompéi* et dans *Rienzi*, l'auteur de *Pelham* était complètement transformé. Non-seule-

ment il avait passé avec ses dieux lares au roman historique, mais, comme artiste, il venait d'entrer dans un nouvel âge, une nouvelle manière. Il était facile de s'apercevoir que l'homme de sensations chez lui avait à peu près épanché toutes les impressions que lui avait causées la vie et qu'il pouvait sentir le besoin d'exprimer. On comprenait qu'il en avait plus ou moins fini avec ces inspirations de jeunesse, dont la source est dans les appétences, les désirs, les espérances, et que l'activité de sa nature s'était en quelque sorte retirée dans son intelligence. Dans la préface du *Dernier des Barons*, le romancier nous expose lui-même « les principes auxquels il s'est efforcé de se conformer dans toutes ses dernières compositions. » Entre les trois voies qui s'ouvrent devant l'écrivain, comme devant le peintre, les voies de l'école intellectuelle, de l'école pittoresque et de l'école familière, c'est pour la première qu'il se décide. L'art auquel il se voue est « l'art italien, qui se propose d'élever et d'émuouvoir, qui cherche à peindre dans l'action le jeu des grandes passions comme des mobiles plus subtils de nos actes, dans le repos le reflet de la beauté intellectuelle. » Ce qui le préoccupe plus que jamais, c'est donc l'idéal, la grandeur, et plus que jamais aussi il aspire à toutes les qualités qui procèdent de la réflexion et qui font d'une œuvre une majestueuse unité harmonieusement combinée.

*Le Dernier des Barons*, qui peut être regardé comme une réalisation fort complète des théories de M. Bulwer sur le roman historique, est une peinture de l'Angleterre durant la période si obscure de la guerre des deux roses. La principale figure du récit est celle de Warwick, le *faiseur de rois*, qui, après avoir placé Édouard d'York sur le trône, se jeta dans le parti de Lancastre, et finit par succomber à la bataille de Barnet. A proprement parler, le sujet du romancier est la chute de la grande féodalité territoriale, le triomphe de la maison d'York et la naissance politique des classes moyennes. M. Bulwer n'est nullement un continuateur de Walter Scott. Sa véritable ambition n'est pas de nous intéresser à un drame *imaginaire* se déroulant à travers les événemens réels du passé. Il tente de ressusciter les grands personnages de l'histoire en leur rendant les mobiles qui ont décidé de leurs actes, et, à côté d'eux, il place d'autres figures symboliques où il incarne les passions et les idées de l'époque. Alwyn l'orfèvre, c'est la tendance des communes à s'affranchir et à prendre leur place au soleil. Warner, c'est la science qui s'essaie à découvrir les lois de la nature, et que les masses accusent de sorcellerie, parce qu'elle utilise déjà des forces que l'ignorance du temps n'a pas encore su voir dans la réalité.

Dans la préface du *Dernier des Barons*, M. Bulwer avait annoncé l'intention de ne plus publier de romans. Serment d'écrivain! Cela voulait dire, sans doute, qu'en ce moment le romancier songeait à se faire poète; mais il avait compté sans l'empire des vieilles habitudes,



et, après y avoir cédé une première fois en écrivant *Lucrezia*, il a fait paraître un nouveau roman historique, qui, du reste, pourrait bien être sorti des études où le projet de son poème d'*Arthur* l'avait entraîné.

Comme œuvre d'art, *Harold ou le Dernier des Bois saxons*, se rapproche beaucoup du *Dernier des Barons*. Ce n'est donc un roman que par la forme. Au fond, c'est plutôt de l'histoire dramatisée. M. Bulwer s'est appliqué, avec toute la gravité de l'historien, à surprendre, à travers les récits contradictoires des chroniques du temps, l'état réel de l'Angleterre sur la fin de la période anglo-saxonne, et à donner une idée nette, bien que générale, des êtres « humains dont le cerveau s'agitait et dont le cœur battait dans ce royaume des ombres qui s'étend par-delà la conquête normande. » La narration s'ouvre à l'époque de la visite que le duc Guillaume fit à son cousin Édouard-le-Confesseur, c'est-à-dire durant l'exil du puissant comte de Wessex, le bien-aimé des Saxons et l'ennemi des Normands, dont s'entourait le roi, plus qu'à demi Normand lui-même. Le retour du comte, sa réintégration dans ses honneurs et sa mort soudaine à la table d'Édouard forment comme le préambule du drame; puis l'intérêt se concentre autour de Harold, l'héritier du pouvoir de Godwin et le véritable héros du roman. Sa popularité et ses victoires contre les Gallois révoltés, son funeste voyage en Normandie et son élection au trône, son triomphe sur les Norvégiens entraînés par son frère Tostig à envahir l'Angleterre, et enfin sa mort sur le champ de bataille de Hastings, tous ces épisodes d'une vie si éminemment épique passent successivement sous nos yeux, et le romancier se borne à peu près à demander à son imagination les formules magiques qui font revivre les morts.

Non-seulement M. Bulwer, dans *Harold*, a suivi pas à pas l'histoire, mais on retrouve dans son récit les interprétations données par la science et les idées de notre siècle aux monuments de cette époque si défigurée par les chroniqueurs normands; ses vues se rapprochent beaucoup de celles de sir Francis Palgrave (sauf à l'égard de Harold) et beaucoup aussi de celles de M. Augustin Thierry. C'est pour les vaincus qu'est toute sa sympathie; c'est du côté du roi élu par les *witan* (sages) qu'il place le droit. Cela ne saurait nous étonner. Depuis plusieurs années, la période anglo-saxonne a été solennellement réhabilitée chez nos voisins. L'Angleterre, elle aussi, a subi l'influence du grand mouvement d'où sont sortis le panslavisme, le pangermanisme et le panscandinavisme; et, soit dit en passant, ce n'est pas un symptôme peu significatif que cette tendance de tous les peuples de l'Europe à se reconstituer des nationalités, basées non plus sur leurs croyances religieuses ou sur les droits héréditaires de leurs princes, mais sur leurs origines et leurs traditions comme races distinctes de la grande fa-

mille. Nul ne peut prévoir quel rôle ces idées toutes nouvelles sont appelées à jouer dans le monde. Déjà, en tout cas, elles ont complètement transformé et l'art et la science historique. Pour nous en tenir à M. Bulwer, ce qu'il s'est avant tout appliqué à nous retracer, c'est la physionomie des trois races en présence : c'est le Gallois turbulent, brave, incapable d'apprendre, et se faisant une gloire de l'imprévoyance; le Normand astucieux, élégant, d'un tempérament poétique et religieux, d'une volonté infatigable; le Saxon enfin, plus lourd et moins brillant, estimant plus la richesse que la naissance, et remarquable déjà plutôt par la résignation, par le mâle sentiment du devoir que par la chevaleresque passion de l'honneur.

En terminant sa préface, l'auteur de *Harold* s'exprime ainsi : « Mon but sera atteint, et il le sera seulement, si, après avoir fermé mon livre, le lecteur se trouve avoir acquis de cette époque héroïque une connaissance plus intime et plus claire que ne pourraient lui en donner les récits forcément succincts des historiens. » Ce but, M. Bulwer l'a certainement atteint, et il est à désirer qu'il continue (comme il s'y est presque engagé) à illustrer les premiers âges de l'Angleterre par une série de compositions romanesques. Que l'honneur en revienne quelque peu à notre époque, il n'importe : ce qu'il y a de certain, c'est que son tableau de la conquête normande révèle plus de véritable instinct historique que n'en ont montré la plupart des gros livres du XVIII<sup>e</sup> siècle. A l'érudition et à la patience, M. Bulwer joint le talent de tirer parti des moindres données fournies par les vieux auteurs, de mettre en action les passions et les idées que son esprit a pressenties sous les événemens qu'il entreprend de nous retracer. Un des personnages de *Harold*, celui d'Hilda la *vala* (sorcière), est une conception qui n'eût guère pu être imaginée avant Niebuhr. Un romancier du dernier siècle n'eût pas manqué de nous représenter dans Hilda l'imposture exploitant la superstition. Il fût parti de l'idée que les sibylles saxonnes devaient penser et raisonner comme lui, et, pour s'expliquer comment elles avaient pu agir autrement que lui, il n'eût eu d'autre ressource que de les accuser d'une perpétuelle jonglerie. M. Bulwer, au contraire, nous a peint dans la *vata* une imagination folle de croyance et d'exaltation; peut-être même a-t-il voulu symboliser en elle ce don de seconde vue que nous possédons tous par instans, quand toute notre science latente se condense soudain en une intuition qui n'est pas sortie de notre raison. En tout cas, il a cru à la sincérité de Hilda, et de la sorte il a trouvé le secret d'émouvoir. Si le souffle fantastique n'agite pas toujours les paroles de la prophétesse, ses entrées en scène vous envoient généralement à la face le vent de l'inconnu. Comme artiste, M. Bulwer a encore montré d'autres qualités : l'instinct du pittoresque et de la grandeur. La peinture des derniers momens de Godwin et tout le ca-

ractère de Githa, avec son respect à demi superstitieux pour les dernières volontés du mourant, ont surtout quelque chose d'antique et d'étrangement saisissant. La poésie des temps barbares est bien là.

Et cependant, je dois le dire, malgré tous ces mérites, l'œuvre du romancier ne satisfait pas entièrement. Quoique beaucoup plus exempte d'affectation que *le Dernier des Barons*, elle laisse encore trop sentir le talent du machiniste. La majesté y est quelque peu emphatique. Si les pensées sont sérieuses, elles sont trop disposées en vue de l'effet. Peut-être aussi M. Bulwer ne sent-il pas le passé aussi bien qu'il le comprend. Il ne semble pas que ses personnages soient des êtres engendrés tout d'une pièce en lui par les impressions de ses lectures. Plusieurs de ses créations ont dans leurs élémens ces désaccords latens auxquels on reconnaît toujours les combinaisons de l'esprit. Le romancier sans doute met en elles tout ce qu'une étude approfondie peut faire découvrir dans les hommes du passé, il sait reconstruire une époque avec tous les moteurs que les lumières de nos jours et nos progrès dans la science psychologique nous ont permis de concevoir pour nous rendre compte des faits consignés dans les chroniques : il restitue bien les actes, les intrigues, les querelles de partis, et même les instincts du temps; mais le développement intellectuel qu'il donne à ses acteurs n'est pas toujours l'état moral qui a pu produire de tels effets. Pour exceller comme artiste dans le roman historique, il lui manque un élément essentiel, la conviction ou plutôt le sentiment que tout progrès de l'humanité est le résultat d'une longue suite d'efforts, que les hommes du XI<sup>e</sup> siècle, par exemple, n'avaient pas la même puissance que ceux de notre époque pour formuler des abstractions. Guillaume de Normandie pouvait trouver bon que le clergé sût le latin et ouvrit des écoles; mais il est fort douteux, à mon sens, qu'il eût agi comme il a agi, s'il avait été capable de concevoir l'idée abstraite des *avantages de l'instruction*. Le moyen-âge disparaît encore pour moi quand j'entends le même prince s'écrier dans l'œuvre de M. Bulwer : « L'homme a droit à son amour comme le cerf à sa femelle; celui qui prétend me contester mon amour ne s'attaque pas en moi au duc, mais à l'être humain. » Le patriotisme des Anglo-Saxons du romancier est également bien empreint de l'idéalisme moderne; j'en dirai autant de la philosophie d'Harold et surtout de ses amours avec Édith, qui ressemblent tout-à-fait aux passions platoniques de notre siècle. Je ne conteste point qu'un homme ait pu aimer chastement sous le règne d'Édouard-le-Confesseur. Les instincts des fils existaient plus ou moins chez les aïeux, mais les aïeux évidemment les interprétaient d'une autre manière, et, s'ils respectaient une femme aimée, leur respect n'était nullement un sacrifice offert au même idéal dont leurs descendans se sont fait un culte dans leurs amours. Si rares que soient,

ces dissonances dans le roman de M. Bulwer, elles suffisent pour que, sans qu'on sache trop pourquoi, les figures évoquées par l'écrivain apparaissent par momens comme des corps habités par des âmes qui ne sont pas les leurs. M. Bulwer est possédé aussi d'un besoin trop constant d'idéaliser et de généraliser. Il a peine à se soumettre aux exigences du genre qu'il a adopté. Tout en écrivant un roman historique, c'est-à-dire tout en se proposant d'accentuer dans ses personnages les caractères spéciaux d'une race et d'une époque données, il aspire sans cesse à peindre sous leurs traits l'immuable et l'universel, les grandes lois de la nature humaine de tous les temps et de tous les lieux. C'est là, on le sent, tenter de concilier l'inconciliable. Qu'en résulte-t-il? En voulant faire ressortir l'idée abstraite qu'il cache sous ses conceptions, il se laisse plus d'une fois aller à leur enlever leur individualité. Harold est tour à tour un héros saxon de chair et d'os et la personification de cette vérité incorporelle que l'homme peut braver la superstition tant que le devoir est sa seule règle, mais qu'il devient son esclave du moment où l'ambition pénètre en lui. Édith aussi perd toute nationalité pour ne plus représenter que l'amour et son influence puissante.

*Harold* nous montre M. Bulwer se préparant à l'épopée par l'histoire : des tentatives plus anciennes nous l'avaient déjà montré préluant à sa dernière œuvre par la poésie. Dès 1831, l'ambition poétique de M. Bulwer se révélait, et depuis lors, à divers intervalles, il nous a donné sous son nom une traduction en vers des poésies de Schiller, deux drames également en vers, *la Duchesse de La Vallière* et *Richelieu*, plusieurs petits poèmes enfin, *Milton*, *O'Neill ou l'Insurgé*, et *les Jumeaux siamois*. Le dernier comme le plus important de ces essais poétiques est une agréable rapsodie qui rappelle assez le genre des satires de Thomas Moore, le *Fudge Family*, par exemple. Ainsi que le titre l'indique, il y est question des jumeaux siamois, de leur voyage en Europe, de leurs amours et de mille autres choses. A propos de Siam comme à propos de Londres, le poète se permet maintes critiques, maintes plaisanteries, sur la politique, les sectes religieuses, l'aristocratie, que sais-je? Souvent il a de l'esprit, c'est-à-dire une manière vive et preste de tourner des jugemens assez superficiels, et à travers ses saillies de gaieté sont semés des élans poétiques, des rêveries et des épisodes de sentiment où reparait l'auteur de *Pelham* avec son imagination et sa philosophie lyrique. Somme toute, le poème a de l'entrain et plaît. En général, nulle poésie peut-être ne va mieux à M. Bulwer que la poésie bernésque, gaie ou moqueuse. — Comme il nous l'a dit, il est bien de l'école intellectuelle. Un je ne sais quoi de légèrement dédaigneux suffirait pour nous désigner en lui une de ces natures qui sont plus portées à juger qu'à sentir, qui tirent leur

inspiration du besoin de dire comment les choses de ce monde diffèrent de leur idéal plutôt que du besoin d'exprimer les sensations qu'elles leur causent. Imaginer des types de perfection et tour à tour les glorifier, puis faire le procès de la réalité en la comparant à ces beaux rêves, telle est la double tendance de M. Bulwer. Ces deux faces de son individualité littéraire se montrent surtout fort nettement dans une autre composition poétique qu'il s'est plu d'abord à envelopper du plus strict incognito; je veux parler du *Nouveau Timon* (*the New Timon, a romance of London*), qui parut sans nom d'auteur et dont la réputation est venue jusqu'en France (1). Lors de la publication du *Nouveau Timon*, plusieurs critiques s'étaient accordés à l'attribuer à M. Bulwer; M. Bulwer répondit alors par un démenti. Maintenant la négation se change en affirmation. Sur le frontispice de son *Roi Arthur*, il s'intitule lui-même auteur du *Nouveau Timon*. Quant aux motifs de ses variations, il les explique ainsi : en entrant dans une voie nouvelle, il a cru bon de se placer en dehors des approbations et des critiques *à priori*, afin d'être mieux à même de juger de la réussite ou de l'insuccès de sa tentative. Tout ceci, à mon sens, signifie surtout que M. Bulwer songeait à son grand poème et qu'il voulait sonder d'avance le terrain. *Le Nouveau Timon* était le précurseur du *Roi Arthur*.

Le roi Arthur dont il s'agit est le même prince breton tant chanté par les poètes anglo-normands et français, cet Arthus à demi fabuleux devenu, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, le centre, j'allais dire le soleil de tout un cycle de romans de geste. Ce que l'histoire ou plutôt la tradition nous apprend de moins incertain sur son compte, c'est qu'il vécut au commencement du VI<sup>e</sup> siècle, qu'il combattit pour l'indépendance de la Cambrie bretonne et chrétienne, et qu'il arrêta pour quelques années les envahissemens des populations saxonnes et païennes. Fort heureusement nous n'avons à entrer ici dans aucune discussion historique sur l'authenticité de ses douze victoires : M. Bulwer nous en dispense en nous déclarant que son héros n'est pas l'Arthur de l'histoire, mais celui des poètes. Le mètre qu'il a adopté laisse assez deviner, du reste, ses intentions à cet égard. M. Bulwer a écrit en stances symétriques, à la manière de Spencer, de l'Arioste et du Tasse; il déclare même formellement qu'il a pris ces trois maîtres pour modèles. Ainsi il est bien entendu qu'il a voulu traiter le cycle d'Arthur comme Boïardo et l'Arioste avaient traité celui de Charlemagne. Conclure de là qu'il se soit complètement emprisonné dans les traditions des anciens poètes chevaleresques de l'Italie, ce serait aller trop loin cependant. On n'échappe pas ainsi à la science de son temps. Tout en entourant son héros de paladins et en donnant aux Bretons les mœurs féodales d'usage, il a

(1) Voyez, sur le *Nouveau Timon*, la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1846.

cherché, jusqu'à un certain point, à caractériser la physionomie des Saxons en regard de celle de leurs adversaires *cymris*. Sans puiser son merveilleux dans la mythologie trop peu connue du Nord, il ne s'est pas refusé à lui emprunter plus d'un prétexte de tableau comme plus d'une image; enfin, une de ses principales ambitions a été de jeter sur le fond de ses peintures « non plus les couleurs du Midi ou de l'Ouest, mais celles du Nord, du berceau de la chevalerie, avec ses mers polaires, ses merveilles naturelles, ses sauvages légendes et ses restes antédiluviens. » Il n'est pas moins certain que le monde où M. Bulwer entend nous conduire est situé fort loin de la vérité historique, fort loin même de la terre que nous habitons. Qu'on en juge.

Au début du poème, Arthur, entouré de ses paladins, célèbre le printemps dans la vallée de Carduel et murmure nonchalamment ses vœux de jeune homme : « Les sages, dit-il, nous répètent que l'homme est inconstant,..... et pourtant il me semble que, comme cette douce journée d'été, je laisserais volontiers toutes mes heures s'écouler au milieu des fleurs et des parfums. C'est le temps et non l'homme qui change. » Tout à coup une forme surnaturelle se dresse devant le royal rêveur (le poète nous apprend plus tard que c'est l'image de sa conscience), et elle l'entraîne dans une forêt voisine, au bord d'une mare noire et stagnante, sur laquelle Arthur aperçoit des hordes d'ombres saxonnes envahissant peu à peu les montagnes des Cymris. Le jeune prince raconte sa vision au sage Merlin, qui lui fait connaître l'arrêt de la destinée : il doit retourner au labour, « le premier et le plus noble patrimoine de l'homme; » et Carduel ne sera sauvé que s'il parvient à conquérir trois talismans : un glaive de diamant, gardé par des génies au fond d'un lac; le bouclier de Thor, sur lequel veille un nain farouche, habitant des entrailles de la terre, et enfin une enfant aux doux yeux, l'épouse promise, que le jeune roi doit trouver endormie devant les portes de fer de la mort. Le sujet du poème est ainsi indiqué. Les merveilleux voyages d'Arthur à travers toutes les provinces du royaume de l'impossible forment la principale partie du récit. Le héros breton ne s'arrête guère dans le domaine des réalités que pour passer quelques jours à la cour de Ludovick, roi des Vandales (lisez Louis-Philippe, roi des Français, car, un peu à la manière de M. Disraëli, M. Bulwer nous retrace une sorte de tableau satirique des derniers événemens de notre histoire); puis ses épreuves commencent dans une vallée fortunée, ceinte de toutes parts d'inaccessibles rochers et habitée par un clan d'anciens Étrusques qui ne soupçonnent pas même l'existence du reste de l'univers. Les périls qui l'attendent dans cet Eldorado sont aussi charmans que les fleurs de ses jardins : ce sont les yeux d'Églé, la fille du dernier prince de la colonie étrusque et l'unique rejeton de la race royale; d'Églé, qui l'aime bientôt de toute son

ame et avec laquelle il est convié à passer sa vie dans la vallée fortunée. Arthur est bien près d'oublier le monde et ses rudes devoirs; toutefois l'honneur l'emporte à la fin, et il se décide à partir.

Victorieux dans cette première épreuve, dont il ne sort cependant qu'à demi mort, le roi paladin accomplit tour à tour ses douze travaux en dépit de tous les esprits qui peuplent les eaux et les abîmes de la terre, le vide du néant et l'empire de l'allégorie. Pour s'emparer du glaive de diamant, il faut qu'il suive la dame du lac au fond de sa demeure humide, qu'il résiste à la tentation de cueillir les fruits d'or de l'ambition, et que, dans la grotte de rubis où trônent les princes du temps, il choisisse, entre trois avenir déroulés devant lui, le sort du héros qui meurt pour tous, et qui, par sa mort, engendre toute une postérité héroïque. Du sein des eaux, nous sommes transportés au milieu des glaces du pôle. L'épisode du bouclier de Thor est comme la descente aux enfers du prince breton. Arthur pénètre au fond du cratère d'un volcan tout peuplé des plus terribles génies de la mythologie scandinave et des cadavres géans des monstres antédiluviens. Ce n'est plus l'ambition et l'orgueil qu'il a à affronter, c'est la terreur : le bouclier qu'il cherche est caché par-delà les siècles morts, derrière les rideaux qui enveloppent la couche du roi-démon de la guerre. Comment le jeune prince triomphe-t-il de tous les redoutables habitans de l'abîme, de ses iguanodons et de ses mastodontes, des Trolls qui façonnent les tremblemens de terre et des farouches Valkyries, pourvoyeuses de la mort, de Thor enfin et de tous les Titans contemporains de Tubal? Le poète ne le dit pas, et nul ne doit jamais le savoir. Au moment où Arthur porte la main sur la couche du dieu de la guerre, un bruit formidable se fait entendre, et près du cratère du volcan les compagnons du héros retrouvent son corps inanimé qu'ont vomi les forces souterraines.

La dernière épreuve du jeune roi a pour théâtre un antique tombeau où il s'est endormi. En s'éveillant, il voit se déchirer le voile qui sépare le présent de l'éternel. Le temps, l'espace et la matière s'ancantissent pour lui; il est en face « de l'impalpable partout, » de la zone du vide, qui n'est qu'un passage entre l'existence qui finit et la renaissance. Un instant, il a frissonné au souffle de la mort; mais, en levant les yeux sur l'image de sa conscience qui lui apparaît toute rayonnante, il sent soudain se dissiper ses terreurs. Alors le charme s'évanouit. Le mortel se retrouve sur la terre, et devant lui il aperçoit une vierge endormie; c'est l'épouse promise, qui n'est autre que Geneviève (la Ginèvre des romans de geste), la fille du roi des Saxons Merciens qui assiègent Carduel. Une fois maître des trois talismans, Arthur n'a plus à craindre la destinée. Sur tous les points, les Bretons remportent la victoire, et le

jeune roi, pour prix de la paix qu'il offre au chef de ses ennemis, ne lui demande que la main de Geneviève.

Tel est le canevas du poème, telle est du moins la substance des principaux incidents qui sont comme le grand courant de la narration, car le drame proprement dit y tient beaucoup de place. Usant de son privilège de poète, M. Bulwer nous enlève souvent à la société des génies pour nous déposer au milieu des chefs bretons qui délibèrent ou des prêtres saxons qui réclament pour Odin des victimes humaines. Il nous peint le désespoir des Cymris réduits à la famine, les feux allumés sur les montagnes pour servir de signaux, le dévouement du barde qui, sans armes, se jette au milieu des ennemis en chantant que là où il tombera, les envahisseurs ne poseront jamais un pied vainqueur. Tous ces tableaux réels, sur lesquels je n'ai pu m'arrêter, sont loin d'être la partie la plus faible de l'œuvre de M. Bulwer; j'en dirai autant des aventures du pauvre Gawaine, auquel un malin corbeau joue de fort vilains tours assurément, car, toujours victime des malices de ce démon emplumé, l'infortuné chevalier est condamné à épouser une redoutable virago, et finit par être transformé en prince esquimau, après avoir failli être rôti symboliquement en l'honneur de Freya. Cette joyeuse odyssee forme la partie comique du poème, le fabliau que M. Bulwer a voulu placer à côté du roman de geste pour représenter toute la poésie du moyen âge.

Dans son ensemble toutefois, *le Roi Arthur* est avant tout une légende merveilleuse, et, au premier abord, on pourrait même le prendre pour un conte de fées. On le pense bien cependant, un homme sérieux ne saurait avoir écrit deux volumes de vers uniquement pour rimer un caprice d'imagination. Les poètes demandent à être examinés avec attention. Les uns cachent de graves pensées sous le désordre apparent de leurs rêves; les autres s'en vont à l'aventure, à travers les champs de la fantaisie, pour chanter chemin faisant, à propos d'un nuage ou d'une fleur imaginaire, des refrains où ils jettent les sensations que leur a causées la vie. C'est une douce chose certainement que de reconnaître dans leur voix l'écho de ses propres impressions, à une condition cependant, c'est qu'on les retrouve enveloppées de mélodie. Cette condition, M. Bulwer ne l'a pas toujours remplie. Comme versificateur, il blesse bien souvent l'oreille, et bien souvent aussi les nécessités du mètre l'entraînent à délayer son style en épithètes et en membres de phrases inutiles. Nous n'insisterons pas toutefois sur ces défauts de forme, et nous chercherons à pénétrer jusqu'à l'essence même de son œuvre.

Comme nous l'avons vu, M. Bulwer a voulu ériger son monument poétique à un moment où l'intelligence avait décidément pris le dessus



en lui sur les facultés sensibles. Cela se trahit à chaque ligne tombée de sa plume. Pour tous ceux qui considèrent surtout le poète comme le chantre des inexplicables frémissemens que la nature peut éveiller en nous, je doute fort que l'épopée d'*Arthur* soit bien sympathique. M. Bulwer ne me semble pas être un de ces trouveurs qui révèlent aux hommes une nouvelle manière de sentir et d'aimer la réalité, qui créent en quelque sorte un nouveau sens en découvrant dans les choses la puissance d'ébranler des fibres jusque-là silencieuses. Bien plus, il est rare qu'il exprime des impressions, neuves ou déjà exprimées par d'autres. D'ordinaire, il est métaphysique. Bien que l'on rencontre chez lui plus d'une image qui prend la réalité sur le fait, le plus souvent ses métaphores sont vagues; les traits saillans des objets aiment à s'y noyer dans une sorte de brume intellectuelle, et les contours incertains de l'empreinte attestent clairement l'écrivain qui définit plutôt qu'il ne traduit des émotions. Presque toujours il compare le réel à l'abstrait. Il dira par exemple : « A travers le sang et la fumée brillait le bouclier d'argent clair comme l'aurore de la liberté sortant des batailles. » Ses rapprochemens, il est vrai, sont généralement ingénieux, ils supposent souvent beaucoup d'intelligence, mais ce sont des jeux d'esprit. Ils ne lui servent pas à peindre des rapports et des harmonies qui l'aient réellement frappé, arrêté au passage. La comparaison telle qu'il l'a comprise n'est qu'un ornement de parti pris. De même que ses images, ses tableaux semblent être un moyen plutôt qu'un but; ils ne sont pas ce que l'auteur avait besoin de dire, ils sont seulement les conséquences d'un plan systématique.

Quel est donc le but, quel est le thème dont les peintures du poète peuvent être considérées comme les variations? Tout d'abord il est évident que le héros au sabre de diamant a été, dans la pensée de M. Bulwer, l'emblème de l'influence qu'un passé héroïque peut exercer sur l'avenir. Arthur, c'est la noblesse des pères qui oblige leurs fils : c'est la mystérieuse source de ces souvenirs, de ces instincts nationaux et héréditaires que l'on respire dans l'air, qui ne sont ni des calculs intéressés ni des idées réfléchies, et qui font la grandeur des nations, comme la croyance en l'éternité de Rome a donné aux Romains l'empire du monde. En dehors de cette pensée générale, qui a probablement déterminé M. Bulwer à faire d'Arthur le sujet d'un poème, il est facile d'entrevoir d'autres intentions philosophiques sous chacune des parties de son récit. La fête du printemps, la vallée heureuse, la dame du lac, sont autant de phases de l'histoire de la vie. Le jeune roi demandant au ciel que ses heures puissent s'écouler au milieu des fleurs, c'est la sensuelle indolence de la jeunesse et sa soif de bonheur; mais la conscience (plus souvent peut-être le besoin d'exercer ses facultés) vient arracher l'adolescence à ses premiers rêves : celle-ci part pour se me-

surer avec la vie; après avoir oublié le monde dans la vallée fortunée, l'idéal domaine de l'amour, elle en sort toute meurtrie par le temple de la mort. La feuille amère qu'Arthur doit avoir mâchée pour acquérir le don d'apercevoir la dame du lac signifie sans doute qu'il faut s'être heurté contre la nécessité pour apprendre à renier l'hérésie du désir et les exigences du cœur. Au lendemain de l'amour, de la poursuite de l'impossible, quand la volonté se réveille pour chercher un nouveau but à la vie, c'est l'ambition qu'elle rencontre. Les épreuves de l'homme commencent alors. S'il choisit la voie de l'égoïsme, le talisman des forts ne lui appartiendra jamais. On ne devient ni un génie ni un héros en donnant pour unique but à ses efforts le succès ou l'admiration des hommes. Celui-là seul qui estime l'honneur plus que la renommée fait de la « renommée son esclave, et non sa dominatrice. »

Jusque-là le sens symbolique est clair. L'épisode du bouclier de Thor, quoique moins explicite, laisse encore assez deviner l'intention philosophique du poète. Il ne s'agit plus maintenant d'idées générales sur la vie, mais sur l'humanité. Arthur a conquis le glaive de diamant, les Bretons ont un chef à la hauteur de sa tâche; cela ne suffit pas : si l'énergie individuelle, l'épée d'un héros ou l'intelligence d'un législateur, peuvent affranchir les nations, ce n'est qu'à la condition de trouver en elles les élémens de toute indépendance. On ne saurait décréter ni improviser la liberté pour un peuple, pas plus qu'on ne saurait décréter pour lui l'activité et la prévoyance. La liberté ne peut être que la conséquence des facultés déjà développées dans ce peuple. Elle ne peut sortir que de son passé, elle ne peut naître que de la patience, du travail, de l'énergie et de la réflexion, qui sont les enfans de l'hiver. Le poète le dit lui-même : « Telle est la liberté, ô esclave qui désires être libre. Ses efforts réels pour s'enfanter, l'histoire ne les a jamais racontés. Telle qu'elle a été sera l'apocalypse des nations. C'est du fond des tombeaux, des os primordiaux de la terre, que la force patiente doit extraire le bouclier protecteur. A quoi les Bretons ont-ils dû leur liberté? Ce n'est pas à des trônes renversés ni à des lois de parchemin. La charte d'émancipation date des tentes scythiques et de l'acier des lances normandes. Veux-tu savoir jusqu'où elle remonte? Compte les années par milliers. »

Quant à ce royaume du vide qui s'étend devant les portes de fer, je dois avouer qu'il est quelque peu, pour moi comme pour Arthur, la région de l'impalpable. C'est sans doute un fort bel emblème que ce nuage immense au-dessus duquel Arthur entrevoit le vaste front immuablement serein du Destin-Nature, « qui de ses mains invisibles façonne incessamment avec le néant de la mort les multiples pompes de la vie, reprend la matière d'où l'esprit a fui, soumet à des lois les élémens en lutte, et fait entrer chaque atome coordonné dans des formes

nouvelles. » En nous représentant sous cette figure la nécessité providentielle et les lois naturelles de l'univers, cette fatalité qui est dans l'homme autant que hors de lui, M. Bulwer a ingénieusement symbolisé les plus hautes conceptions de la raison moderne. Mais que signifient l'apparition de Caradoc, et celle de la conscience du jeune roi, et cette épouse promise qu'il doit rencontrer sur le seuil du néant? Dans son ensemble, l'épisode du tombeau voudrait-il dire que c'est le mépris de la mort qui fait le héros, l'homme fort doué du privilège d'immortalité; qu'en tenant toujours les yeux fixés sur sa conscience, on apprend à nier le néant, à regarder la mort comme un vain mot, et qu'armé de cette conviction on conquiert la puissance (représentée par Geneviève) d'engendrer des actes dont l'influence s'exercera jusqu'à la fin des temps sur le monde? Ce n'est là qu'une hypothèse que je hasarde, et j'en pourrais imaginer plus d'une autre tout aussi probable; cela seul ne condamne-t-il pas le symbolisme du poète? Bien plus, cela n'accuse-t-il pas quelque peu de puérilité cet art allégorique qui se donne pour but de déguiser des pensées? M. Bulwer a voulu reproduire le spiritualisme des légendes et de la mythologie du Nord. Je crains bien qu'il n'ait reproduit que l'idéalisme de ces longs poèmes allégoriques qu'on pourrait appeler le bel esprit du moyen-âge. Avec leur tempérament observateur, les races septentrionales ont toujours été sous le coup des forces mystérieuses du grand tout, et naturellement leurs sensations ont cherché à se revêtir de formes sensibles; mais, de même qu'il y a des allégories qui sont la traduction la plus sincère d'une impression, il y en a d'autres qui sont seulement des paraphrases sous lesquelles des idées jouent pour ainsi dire au jeu de l'imagination.

Il suffit, je crois, d'avoir dégagé de ses voiles le sens caché du *Roi Arthur* pour montrer que c'est précisément la conception métaphysique qui a été le point de départ de l'écrivain. L'idée a suggéré les incidens, et les détails n'ont été que des conséquences logiquement déduites de la pensée première. Voilà donc où en arrive M. Bulwer. La poésie n'est pour lui qu'un moyen d'énoncer des jugemens, de dire ce que la prose dit sans détours, mais de le dire autrement, d'orner, en un mot, des conceptions. Ses derniers romans nous l'avaient montré cédant de plus en plus au besoin de généraliser, de personnifier ses théories sur l'humanité pour les faire vivre de leur vie abstraite au milieu des figures plus réelles et plus caractérisées où se résuinaient les traits aperçus par lui dans telles ou telles individualités. Maintenant il ne se contente plus de quelques types symboliques, il écrit tout un long poème pour ne mettre en scène que des abstractions. C'est là seulement, si l'on veut, une exagération accidentelle de ses tendances: mais l'exagération même ne sert qu'à nous mieux donner la clé de tout son talent, de tout son passé littéraire. Que M. Bulwer aime Pope

et Dryden, nous n'avons plus à nous en étonner; qu'il se soit raillé de Keats et de Wordsworth, rien de plus aisé à comprendre. « Même dans un chant d'amour, s'écrie l'auteur du *Nouveau Timon*, l'homme doit écrire pour des hommes. Loin de moi les notes empruntées, les roucoulemens à la mode, plus puérils que Wordsworth, plus brillantes que Keats; loin de moi les pots-pourris pastoraux qui font tinter aux oreilles assoupies des airs tennysouniens (1). » Une pareille critique est bien absolue. En la lançant, il est clair pour moi que M. Bulwer a été sincère : je doute qu'il ait été fort prudent. Il ne faut pas l'oublier, le monde réel ne se compose pas seulement de ce que l'esprit peut y avoir perçu et compris. Une femme aimée n'est pas tout entière dans ses contours, sa couleur et son poids; c'est bien aussi un élément authentique, une partie positive de son être, que le *je ne sais quoi* qui fascine et trouble celui qui l'aime. M. Bulwer ne s'est pas assez souvenu de cette vérité. Présentée sous une autre forme, sa boutade signifie simplement qu'il n'a pas éprouvé ce que Wordsworth, Keats et Tennyson ont exprimé; que, *pour lui*, n'existent pas les électricités et les invisibles agens capables de produire chez certaines organisations les sensations particulières dont se sont inspirés ces trois poètes. De la sorte il nous a lui-même fait toucher du doigt les limites de son individualité poétique. Nous savons pourquoi sa manière de sentir la nature est rarement neuve : c'est qu'il est abstrait et systématique comme on ne l'est guère d'ordinaire que dans le Midi; c'est qu'il est de ceux qui marchent enveloppés des idées qu'ils se font des choses et qui emploient leur activité à combiner ces conceptions de mille manières et à en déduire les conséquences, au lieu de l'employer à observer les choses elles-mêmes, à entrer en contact direct avec elles. Il peut avoir et il a eu en effet sa valeur à lui, son genre spécial d'originalité; mais ses mérites n'ont rien de commun avec ceux du poète instinctif, de ce naïf observateur qui sans cesse déchire le voile des apparences sous lesquelles sa raison est habituée à se représenter l'univers, et qui, en se mettant ainsi en rapport immédiat avec la réalité même, acquiert parfois le don d'exprimer ce que toute idée nouvelle ne fait jamais qu'interpréter : des impressions jusque-là inobservées et inexpliquées, des influences exercées par des propriétés naturelles encore indéfinies et indéfinissables pour la science.

Ce n'est pas à dire cependant que M. Bulwer n'ait pas, lui aussi, des cordes sonores qui envoient des vibrations émues plutôt que des pensées. Chose à noter, il possède précisément cette espèce d'enthousiasme qui distingue presque toujours les organisations où domine la faculté

(1) Alfred Tennyson; voyez, sur ce poète, l'article de M. Forgues dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1847.

raisonneuse, et qu'avaient à un si haut point tous nos radicaux et nos idéologues du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a le culte de l'homme : il croirait volontiers que la raison humaine est plus maîtresse que Dieu des destinées du monde. Chez lui seulement, ce n'est pas l'humanité en général qui est l'objet de cette admiration un peu présomptueuse. Ce qu'il glorifie et ce qui lui inspire une vénération permanente, c'est la supériorité individuelle, la grandeur de l'espèce humaine dans le héros, le conducteur d'hommes. Chaque fois qu'il évoque l'idée de cette aristocratie spirituelle, — chaque fois qu'il parle de Merlin ou de Caradoc, la pensée et la poésie qui veillent sur un peuple, — son style prend une franchise et une animation inaccoutumées. Plus de froides combinaisons de mots, plus de souci de toilette. Du fond de son être jaillit une émotion qui tire au plus court et veut s'exprimer tout entière. Le Nord et ses mers de glace lui ont aussi inspiré des vers tout palpitans. Il a été fier de ses ancêtres, les rois de la mer, et il a trouvé spontanément des images vivantes pour nous peindre cette impitoyable nature qui a enseigné à sa race l'indomptable énergie d'une volonté patiente. Enfin, quand il abandonne l'allégorie, il est souvent pittoresque comme aux meilleurs endroits de ses romans; il sait répandre dans ses tableaux ce quelque chose d'indéfinissable qui fait qu'un homme impose par sa majesté, ou qu'un site inspire un effroi superstitieux avant qu'on ait eu le temps de se demander pourquoi. En général toutefois, c'est dans l'imagination qu'est sa force. Si, en sa qualité d'idéaliste, il songe beaucoup plus à décider comment devraient être coordonnés les élémens qui figurent dans son idée de l'univers qu'à examiner, suivant le mot de Shakspeare, *s'il n'y a pas plus de choses dans l'univers que ne le pensent les savans*, au moins a-t-il, ce qui est la qualité de l'idéalisme, une grande puissance d'invention. C'est pour lui un jeu de rivaliser avec les rêves, de désagrégier la création et de reconstruire avec ses débris des mondes nouveaux que nul n'a ni vus ni soupçonnés. Est-il besoin de dire que ces royaumes imaginaires sont profondément empreints de sa personnalité? On y voit passer des ombres héroïques, et la nature y prend des proportions colossales. Par malheur, l'effet est toujours un peu théâtral. Dans les rêves de M. Bulwer, l'instinct qui refait à son gré l'œuvre de Dieu est toujours celui qui domine chez les poètes du Midi : l'amour de la simplification grandiose, de l'abstraction qui résume à grands traits, isole certains aspects, certaines forces ou certaines qualités de la nature en supprimant toutes les autres propriétés qui les limitent dans la réalité, et de la sorte les amplifie sous le regard jusqu'à remplir l'infini. La grandeur est obtenue ainsi par une violation de la loi naturelle qui veut que sur cette terre tout soit complexe et mêlé. A l'égard du monde moral, même système qu'à l'égard du monde physique. Comme il nous peint le type absolu de *l'horreur* ou de *la*

*grace* dans ses paysages, il nous peindra dans ses héros le type absolu de la vertu ou de l'intelligence, abstraction faite des mille élémens qui, dans l'être le plus vertueux ou le plus intelligent, se combinent avec sa qualité principale. — Du même coup, il s'efforcera de caractériser toute une classe d'hommes, toute une race, toute l'humanité; dans un seul jugement, il cherchera à condenser toute l'histoire et toute la philosophie. Sous ce rapport encore, il rappelle beaucoup le ton sentencieux de nos écrivains du dernier siècle et les axiomes ronflans des *montagnards* de tous les temps. Son style est tout-à-fait en harmonie avec cette prédilection pour les grandes généralisations. Il évite le mot propre et précis, tout ce qui accentuerait trop, tout ce qui mettrait sous nos yeux un objet dans ce qu'il a de particulier à lui seul, un sentiment dans ce qui en fait l'impression d'un homme et non d'un autre. Avec lui, en un mot, on n'est plus sur la terre, on n'est plus entouré de réalités. Le spécial et l'individuel sont anéantis; il ne reste devant l'esprit que les modèles généraux, les prototypes imaginaires des variétés individuelles.

De tout cela, que conclure? Que M. Bulwer est un poète de l'école classique. Si modernes que soient les matériaux de son poème et même de ses pensées, sa manière de les mettre en œuvre, sa poétique surtout, sont fort analogues au système de composition des Latins dans l'antiquité, des Français et des Italiens depuis la renaissance. L'art vers lequel il incline n'est nullement cet art naïf qui, de tout temps, a attiré les races germaniques, et qui n'est que l'expression sincère et fortement précisée des impressions et des conceptions de l'homme individuel. Loin de là, sa pente l'entraîne vers cet autre art, essentiellement systématique et habile, qui consiste à embellir le vrai (c'est-à-dire les idées que l'esprit s'en forme), à satisfaire, sans le fatiguer, le jugement en ne représentant que les élémens qu'il est habitué à percevoir dans les choses, mais à les grouper et à les disposer suivant d'autres lois que celles de la nature. Lui aussi, comme s'il avait du sang gallo-romain dans les veines, il trouve un charme secret à protester contre la réalité en cherchant à faire mieux qu'elle. Somme toute, il a beaucoup d'analogie avec Chateaubriand. Pour lui, le beau est toujours l'idéal, le doux mensonge, comme le grand style est toujours la diction d'apparat, le langage solennel, *l'expression* qui *n'exprime* pas seulement ce que l'on veut dire, qui traduit en même temps le désir de bien dire et le talent de dire autrement que tous ce que tous ont pu penser.

Cette poésie est-elle bien celle de l'avenir? Je ne le crois pas, et il me semble en tout cas que les symboles et la fable que M. Bulwer a voulu donner pour parure à la philosophie de nos jours n'étaient nullement faits pour lui servir de vêtement. Son poème, nous dit-il, a été

conçu il y a vingt ans, c'est-à-dire à l'époque du mouvement romantique. On était alors au plus fort de la réhabilitation du moyen-âge. A force de généraliser, de fixer la valeur absolue des choses, de décréter ce qui était le beau pour tous, le juste pour tous, le raisonnable pour tous, en un mot ce que tous devaient voir, penser et sentir, le XVIII<sup>e</sup> siècle avait si bien réduit les individus à être uniquement des hommes en général, que c'était de toutes parts une véritable fureur pour échapper à ses axiomes et protester contre ses règles générales. En Allemagne, en Angleterre, en France, toutes les voix s'écriaient : Non, nous ne sommes pas seulement des hommes, nous sommes des Allemands, des Français, des Anglais, des chrétiens et des hommes du XIX<sup>e</sup> siècle. L'école historique de Savigny, les romans et les poèmes de Walter Scott et de Southey, les travaux de Niebuhr et de MM. Guizot et Thierry, furent autant de symptômes de cette réaction. Les historiens revinrent aux sources originales, et s'appliquèrent à faire ressortir dans les actes des anciennes générations les preuves et les manifestations de tout un système d'idées, d'instincts et de sentimens qui n'avaient rien de commun avec la raison de l'homme-type décrété tout d'une pièce. De son côté, la poésie se plut à prendre pour héros des Goths et des Vandales, à exhumer la littérature sanscrite, les *Niebelungen*, l'art du moyen-âge, comme autant de pièces justificatives contre les systèmes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce fut là une révolution fort sérieuse, beaucoup plus sérieuse qu'on ne l'a cru peut-être. Pour ma part, je serais tenté d'y voir un fait historique presque aussi important que le protestantisme. Le rationalisme de l'antiquité romaine, remis en honneur par la renaissance, venait de donner sa mesure, et l'Europe le traînait sur la claie. C'était le monde moderne qui, une fois encore, changeait de voie et reniait ses systèmes. Malheureusement, s'il devait sortir de ce mouvement des résultats sérieux, il en sortit aussi bien des enfantillages. Le moyen-âge devint une mode; on s'en fit des joujoux, surtout en Allemagne. Avec Tieck et Owerbeck, la littérature et la peinture rivalisèrent d'affectation pour imiter la gaucherie des maîtres primitifs, pour calquer, dans les vieilles légendes et les vieux tableaux, tout ce qu'ils avaient de plus suranné et de plus contraire au développement moderne. Bref, l'Allemagne se laissa égarer par sa gallophobie. Parce que l'ascétisme du moyen-âge, c'est-à-dire le catholicisme germanisé par les barbares, se rapprochait plus de sa manière de sentir que la philosophie et l'art classiques avec leur plan géométrique de l'univers, elle s'imagina qu'elle était mystique et féodale à la manière du XIII<sup>e</sup> siècle, à peu près comme les premiers écrivains de la restauration se crurent, en France, d'ardens catholiques par haine pour les doctrines de la révolution.

Que le poème d'*Arthur* ait été inspiré par ce qu'il y avait de moins

viable dans cette réaction, cela me paraît évident. Si au moins il avait paru au moment de la fièvre générale, il aurait eu, jusqu'à un certain point, sa raison d'être, et il y eût probablement beaucoup gagné, car à cette époque les enthousiasmes du jour auraient dominé plus complètement le poète; son esprit se fût fait naïf aussi bien et en même temps que son imagination, et de la sorte la création de M. Bulwer aurait formé un tout homogène. Depuis lors, bien des années se sont écoulées : l'intelligence de l'écrivain a subi l'empire des circonstances; elle s'est laissé aller à de nouveaux sujets de réflexion. De sa conception première, M. Bulwer n'a guère conservé qu'une fable chevaleresque, et il se trouve qu'il a enveloppé les tristesses du XIX<sup>e</sup> siècle dans les rêveries et les badinages du moyen-âge. Cet antagonisme entre sa philosophie et ses symboles l'a forcément précipité dans tous les défauts du pastiche. Son héros a toute la raison de notre temps, et il se meut sans la moindre surprise au milieu d'un monde fantastique qui ne représente nullement les idées qu'un pareil homme eût pu se faire de la nature. Merlin n'est plus le sorcier du moyen-âge en rapport avec les esprits de ténèbres : c'est le sage vieillard, le voyant, l'emblème de la pensée, qui découvre les secrets impénétrables à l'œil du vulgaire, et cependant il invoque les génies et donne aux paladins d'Arthur des bagues et des anneaux enchantés pour leur servir de guide. Chaque personnage du poème semble ainsi un assemblage de fragmens empruntés à des êtres différens; ses actes ne sont pas la mise en œuvre de ses conceptions; ses instincts ne sont pas l'effet produit sur lui par les choses avec lesquelles il a commerce. L'écrivain lui-même, tel qu'il se reflète dans sa composition, ne semble pas être un seul homme. En le lisant, on est mal à l'aise, comme devant une grave intelligence qui déroge ou devant une gaieté qui ne sait pas être gaie. A chaque instant, on serait tenté de lui dire : Vous avez des pensées qui méritent d'être écoutées; prenez donc un langage sérieux pour exprimer des réflexions que les esprits sérieux peuvent seuls comprendre.

Étrange anomalie! à l'époque de la révolution romantique, comme en 1818, l'Angleterre seule, en Europe, paraît avoir conservé son sang-froid, et c'est en Angleterre qu'un homme de talent vient aujourd'hui sacrifier à des illusions dès long-temps oubliées, lorsque les esprits ont eu partout le temps de se calmer, lorsque, dans son pays surtout, ils sont plus que jamais entraînés vers de nouvelles régions. Dès le principe, je le répète, la question ne fut nulle part mieux posée que chez nos voisins. Bien que Walpole, Percy et Macpherson eussent des premiers tenté la réhabilitation du passé, le romantisme, sur le sol britannique, ne perdit jamais de vue son but pratique et positif. Tandis que l'Allemagne ne s'émancipait des règles classiques que pour s'asservir aux formes du moyen-âge, tandis que la France se passionnait



pour une croisade dirigée, après tout, contre elle, l'Angleterre se borna à réclamer la liberté du sens propre contre l'absolutisme de la raison commune. Dans la lutte qui s'engagea chez elle, il n'y eut en présence que le passé et l'avenir : — d'un côté, le xviii<sup>e</sup> siècle avec son radicalisme, son art classique, son culte des idées et des principes, en un mot le vieil idéalisme qui prétendait immobiliser les conceptions de l'intelligence, c'est-à-dire proscrire à la fois le progrès et l'originalité individuelle en définissant tout ce qu'il voyait dans l'univers et en disant : C'est là tout; — de l'autre côté, l'esprit nouveau, l'esprit de découverte et d'expérimentation, l'individualisme réclamant pour chacun le droit de voir par lui-même, d'avoir son goût à lui, de tirer ses idées de ses perceptions et d'aimer ce qui lui plaisait. Byron était alors dans sa gloire. On sait déjà qu'on s'était laissé éblouir par son talent. On a cru qu'il représentait l'avenir, et il n'était qu'un prolongement du passé, l'agonie plutôt de l'ancien rationalisme, qui ne croyait plus à ses premières illusions, mais qui ne pouvait encore les oublier ni se résigner à accepter la réalité telle qu'elle était. Maintenant il n'est plus guère possible d'en douter, l'avenir, au lieu d'être avec lui, était avec Wordsworth, avec les lakistes tant raillés, avec Walter Scott et le pauvre Keats, avec tous ceux enfin qui combattaient pour le vieux *naturalisme* germanique, qui, durant le moyen-âge, avait inoculé le mysticisme de saint Augustin dans les croyances catholiques, qui plus tard avait reparu dans la théorie protestante de la grâce, plus tard encore dans Bacon, Bentham et Adam Smith. Quelles que soient les destinées réservées à l'esprit nouveau, au moins est-il certain qu'en ce moment l'Angleterre lui appartient corps et âme. — Au parlement, le règne des grands partis, l'époque des Chatham, des Burke et des Sheridan, a fait place à une politique toute pratique et toute dominée par les exigences des faits. L'industrie et la science vont à pleines voiles à la réalité; la littérature suit la même voie. L'instinct qui a remporté la victoire, c'est le besoin de toujours apprendre, de toujours expérimenter. Le dédain des théories est à son comble. La plupart des poètes marchent sur les traces de Wordsworth : comme Thackeray et Dickens, comme tous les peintres, ils sont réalistes et naïfs, spiritualistes et positifs. Qu'on ne s'étonne pas de trouver ces mots accouplés : les artistes naïfs sont-ils autre chose que des expérimentateurs qui observent sans cesse, s'approchent de tout ce qu'ils rencontrent et passent leur vie à étudier l'effet que produisent en eux les moindres particularités du monde réel, au lieu de la passer à se construire un idéal, en combinant de mille manières leurs conceptions, c'est-à-dire les interprétations données depuis long-temps par la raison à des perceptions traditionnelles? Tous les poètes anglais ne sont pas des lakistes, je le sais;

mais les plus spéculatifs d'entre eux, MM. Browning (1), Bailey, Reade, par exemple, n'en sont pas plus portés vers l'idéalisme que nous connaissons. Ils sont plus méditatifs que systématiques. Ils songent peu à juger, à décider comment le monde devrait être fait; ils cherchent plutôt à concevoir comment il est fait. De même que les anciens mystiques, ils sont portés à voir partout la Providence divine, à pressentir dans les lois de la création l'action incessante d'une volonté irrésistible et d'une intelligence infaillible devant lesquelles le sage ne peut que s'efforcer de comprendre, admirer et se soumettre. Leur philosophie, pour tout dire en un mot, n'est pas du rationalisme, mais du *supernaturalisme naturel*, suivant le mot de Carlyle, qui est leur père spirituel à tous.

Ainsi, en Angleterre, un des principaux résultats de la révolution romantique a été de détrôner la poésie intellectuelle, celle-là même à laquelle est revenu l'auteur du *Roi Arthur*, et en écrivant son poème allégorique, en exprimant des jugemens sous les emblèmes d'une légende, M. Bulwer me paraît s'être mis doublement en désaccord avec son époque. Il a emprunté à la nouvelle école ce qui était seulement un accident de ses débuts, une erreur de jeunesse, et, dans des formes déjà vieilles, et qu'elle-même a reniées, il a tenté de faire revivre l'esprit d'un idéalisme qu'elle a tué, je dirai plus, qui se refusait à subir un tel vêtement. La contradiction, du reste, est partout chez l'écrivain; elle est au fond même de sa nature. En lui se trouvent réunis les idées du Nord et le procédé intellectuel du Midi, ses goûts plutôt. Il sait ce qu'on ne peut apprendre qu'en regardant de près, en étudiant les réalités avec le culte instinctif que les Germains ont toujours eu pour la nature, et il a l'amour de l'absolu et de l'universel, comme ceux-là qui se contentent de regarder de loin et tiennent en grand dédain le réel. Son intelligence, sans doute, est à la hauteur du siècle : bien plus, il a de la verve, le secret d'émuouvoir, le respect de la supériorité individuelle, le sentiment des joies et des douleurs comme de toutes les influences qui peuvent faire frémir les fibres passionnées de l'homme de nos jours; en un mot, il possède une grande partie des facultés instinctives dont la réunion pourrait faire d'un écrivain le poète de l'Angleterre moderne; mais en même temps qu'il se rattache ainsi par tant de points au développement des esprits les plus mûrs, l'art qui le séduit est toujours cet art épris de grossissement et d'exagération qui ne fascine guère que la jeunesse : l'âge où l'on se plaît à jeter le gant à la nécessité, et où l'on ne consulte que ses désirs sans s'inquiéter s'ils restent dans les limites du possible. — Bref, à toutes les qualités de M. Bulwer se joignent une tendance à généraliser et une préoccupation de

(1) Voyez sur Browning la *Revue* du 15 août 1847.

l'effet qui me paraissent l'avoir complètement éloigné des voies de l'avenir.

Si je ne me trompe, nous avons dépassé l'état moral où la poésie pouvait être le talent d'orner la vérité. En littérature comme en tout, il faut que le mensonge et l'adresse fassent place à la sincérité, et cela par la simple raison que les hommes ne se laissent plus prendre à ces artifices. Quand le lecteur est assez clairvoyant pour reconnaître le vrai sous l'idéal, la pensée sous sa parure, le poète qui vise à bien dire ou à corriger la réalité devient pour lui une sorte de prestidigitateur qui l'insulte presque en croyant pouvoir l'éblouir. L'empire des mots a beau être immense, on finira par déchirer le prestige derrière lequel se cache la présomption qui se croit capable de mieux faire que Dieu. Un jour viendra, je l'espère, où l'on emploiera une nouvelle méthode critique pour apprécier les divers systèmes poétiques ou philosophiques, et on s'apercevra alors que les uns comme les autres ne se divisent guère qu'en deux classes ou écoles, l'école idéaliste et l'école expérimentale, celle qui procède par synthèse et celle qui procède par analyse; — la première, qui traite l'art comme le radicalisme a voulu traiter la société, qui commence, de prime-saut, par concevoir ce que doit être la poésie en général ou telle composition en particulier, et qui, sa conception posée, se borne à en déduire les conséquences; — la seconde, qui suit une voie toute contraire, qui, au lieu de décider *à priori* à quelles conditions doivent satisfaire une bonne philosophie ou une bonne épopée, ne cesse d'étudier ce que les choses sont et peuvent être, d'observer quel effet elles peuvent produire sur une âme d'homme, d'amasser enfin jour par jour de nouvelles impressions et de nouvelles perceptions pour les laisser librement s'associer, se mettre d'accord et former ainsi sa conception, poème ou système philosophique. L'expérience a déjà démontré où conduisait la première de ces méthodes, quand on l'appliquait à l'organisation des sociétés : sans doute nous arriverons à reconnaître qu'appliquée à l'organisation d'une œuvre littéraire, elle n'aboutit qu'à immobiliser l'art et à mettre le beau théorique en contradiction avec le beau pratique, le don de plaire. Les regrets sont superflus; c'en est fait de la poétique de l'Arioste, c'en est fait même de celle d'Homère. La littérature ne peut être un badinage qu'aux époques où l'instinct dominant est le besoin de badiner. Le beau ne peut consister dans les grandes généralisations qu'aux époques où l'intelligence a seulement commerce avec les grands traits des choses. Si chacun des héros du vieil Homère est un type qui résume toute une catégorie d'êtres humains, c'est que ses yeux voyaient comme il a peint. Il a mis dans ses portraits tout ce qui l'avait frappé; il a été sincère : que nos poètes le soient comme lui. De tout temps, pour que

la poésie s'empare des âmes, il faut qu'elle fasse entrer dans son image de l'univers tout ce qui, dans l'univers, a puissance d'agir d'une manière ou d'une autre sur les hommes auxquels elle s'adresse. L'admiration n'est que la joie de l'esprit qui s'écrie : Oui, c'est bien cela.

Un peu de réflexion avait éloigné l'art de la naïveté; beaucoup de réflexion l'y ramènera, je crois. Après les Grecs, qui ont chanté d'instinct, sont venus les Latins, qui se sont faits les législateurs du Parnasse, comme après l'enfance spontanée vient la jeunesse tout affirmative, qui croit que sa raison peut tout comprendre, et que hors de ce qu'elle comprend, il n'y a absolument plus rien. Grâce à Dieu, les hommes, les races vieillissent; avec le temps, on finit par voir que l'on est impuissant à tout voir, que dans la poésie, par exemple (c'est-à-dire dans l'art d'émuouvoir), il entre quelque chose de plus que tout ce que l'esprit peut percevoir, concevoir et réduire en recettes, quelque chose d'indéfinissable qui est précisément le don d'émuouvoir, et que ce don-là, la nature seule en a le secret.

A vrai dire aussi, nous sommes bien vieux pour nous amuser du plus ou moins d'adresse avec lequel un homme est capable d'orner la vérité. Le moindre vers qui exprime sincèrement une émotion sincère est un renseignement psychologique digne d'intéresser les plus graves esprits. Tout ce qui nous aide à mieux connaître les sensations que nous pouvons éprouver ne nous fait-il pas avancer dans l'étude des seules données qui nous permettent de nous former une idée du monde et de nous-mêmes? Une ballade de Wordsworth, une strophe où il nous exprime son attendrissement à la vue d'une fleur, d'un idiot, peuvent nous ouvrir toute une longue perspective d'aperçus nouveaux, tandis qu'un poème formé de conceptions idéalisées ne nous apprend guère qu'une nouvelle manière de combiner ce que notre esprit avait déjà classé et catalogué de longue date. La raison est la science qui explique, coordonne et généralise les effets produits sur nous par les choses; que la poésie soit l'esprit d'aventure et de découverte : ce sont des émotions qu'elle nous doit, et non des raisonnemens.

J. MILSAND.

---

# L'INDUSTRIE FRANÇAISE

## DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

---

Au moment où l'industrie française, à peine échappée à d'épouvantables désastres, vient soumettre ses produits à l'épreuve d'une exposition solennelle, il importe que l'on sache dans quel état l'a laissée l'ébranlement si profond de 1848. En quelle proportion les forces productives du pays se sont-elles amoindries? Quels ont été les moyens mis en œuvre pour suppléer au mouvement régulier des transactions? Quelles perspectives se déploient aujourd'hui devant la production nationale? N'y a-t-il pas enfin quelques leçons fécondes à tirer des malheurs mêmes qui l'ont assaillie? Ce sont là autant de questions qu'on a trop négligées depuis le commencement de la crise industrielle et révolutionnaire, et qui appellent cependant la plus sérieuse attention des économistes.

Le gouvernement de juillet avait imprimé au développement industriel du pays une impulsion considérable. A travers toutes les péripéties de son histoire, sa politique intérieure atteste la constante préoccupation de diriger les activités individuelles vers la vaste arène de l'industrie. Le pouvoir voyait là un moyen pour détourner les esprits des traditions révolutionnaires, toujours si vivaces au sein de notre société. Décorations, éloges officiels, places honorifiques, large part à l'influence politique et aux avantages sociaux, il ne négligea rien de ce qui pouvait susciter des désirs, provoquer des efforts conformes à la pensée dont il était animé. Son initiative a-t-elle donné naissance à un mouvement factice et stérile, ou bien a-t-elle correspondu à un besoin réel du pays? Il n'est pas possible de méconnaître que la France a suivi son gouvernement dans la carrière industrielle avec un docile empressement. Je n'en voudrais pour preuve que l'attitude des manufacturiers et du public aux trois grandes expositions ouvertes à Paris, à cinq ans d'intervalle, en 1834, 1839 et 1844. Les fabricans s'y disputent de plus en plus l'espace et rivalisent pour accroître l'éclat de ces fêtes

nationales (1). Le public porte de son côté, sous les galeries où sont étalés les produits de nos fabriques, une curiosité et un intérêt qui l'associent étroitement aux destinées de l'institution. Cet accord persévérant, ces manifestations spontanées, cet élan des volontés, ne témoignent-ils pas assez haut que le pouvoir ne s'était pas trompé sur les dispositions véritables des esprits? Si ses vues n'avaient eu pour origine qu'un calcul intéressé, si un rapport intime ne les avait pas rattachées aux nécessités de l'époque, la France ne se serait point prêtée aussi complaisamment à une expérience arbitraire. Elle a répondu à l'appel qui la pressait, parce qu'elle sentait elle-même le besoin d'élargir la sphère de sa puissance économique.

L'excitation donnée à l'industrie impliquait de la part du gouvernement l'obligation de favoriser de tout son pouvoir l'écoulement de nos produits au dehors; elle nécessitait aussi les efforts actifs du commerce français pour exploiter les débouchés existans. Ces deux conditions, qui ont si puissamment contribué à la grandeur commerciale de l'Angleterre, se sont-elles également rencontrées dans notre pays? Le gouvernement de juillet, on ne saurait le nier sans injustice, avait eu le sentiment de son devoir envers l'industrie nationale. Une série d'actes très nombreux révèlent en lui la préoccupation d'assurer à nos fabriques des moyens d'écoulement. C'était là le but des missions en Perse et en Chine, des explorations entreprises sur les côtes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des tentatives un moment projetées sur un des îlots de l'archipel Soulou, des études approfondies exécutées sur la côte occidentale de Madagascar, de l'occupation des îles Marquises et de l'archipel de la Société. Pourquoi ces essais multipliés n'ont-ils pas produit les résultats qu'on paraissait en attendre? Le gouvernement fut gêné, il faut bien le dire, par des considérations inhérentes au système général de sa politique extérieure. En face d'un pays aussi ombrageux que la Grande-Bretagne, quand il s'agit de son commerce, il restreignit plus d'une fois le cercle de son action, ou renonça à des projets déjà conçus, dans la crainte d'ébranler une alliance qui formait le pivot de ses relations étrangères. Tout en signalant ces mécomptes, l'histoire reconnaîtra en dernière analyse que le gouvernement de juillet a été pour l'industrie un instituteur éclairé et un patron vigilant; mais, tandis qu'il travaillait avec une attentive sollicitude à l'éducation industrielle de la France, il n'accordait pas la même importance à son éducation commerciale.

C'était malheureusement dans cette infériorité de la France, sous le point de vue de l'éducation commerciale, que résidait pour notre industrie même une grande cause de faiblesse. Tandis que la production industrielle était en voie de progrès, le commerce français ne la secondait qu'imparfaitement : il ne mettait pas au service de nos fabriques cette ardeur persévérante, tout à la fois réfléchie et audacieuse, qui a si bien réussi aux négocians anglais et américains. Le gouvernement de 1830 n'avait-il aucun moyen d'arracher notre commerce à cette torpeur, de le stimuler, de le diriger, de lui donner sinon l'audace, au moins les lumières qui lui manquaient? Sans attribuer au rôle de l'état, en pareille matière, une influence exagérée, nous croyons que l'ignorance et la timi-

(1) Le nombre des exposans à l'exposition de 1834 était de 2,447; en 1839, de 3,281; en 1844, de 3,919.

dité, ces deux obstacles que rencontre depuis 1830 notre développement commercial, pouvaient être combattus plus efficacement qu'elles ne l'ont été.

Ainsi, prodigieux essor de l'industrie, tentatives répétées, mais généralement peu fructueuses, pour conquérir à nos produits de nouveaux marchés, langueur du commerce qui ne se sent pas suffisamment appuyé, tels sont les trois aspects principaux de la situation économique durant les dix-sept années antérieures à la dernière révolution.

L'état stationnaire de nos rapports commerciaux, en face d'une production croissante, était une source d'embarras qui menaçait de s'accroître chaque jour davantage; il y en avait une autre plus inquiétante peut-être dans l'indécision trop fréquente du pouvoir en face des problèmes qui naissaient journellement de l'état industriel. Que cette inaction eût pour origine la crainte de heurter tels ou tels intérêts, nous le reconnaissons avec empressement, et nous n'avons garde de blâmer en principe un sentiment qui s'accordait avec les idées de modération auxquelles la monarchie de juillet s'efforçait de rester fidèle. L'esprit d'accommodement et de conciliation est indispensable pour le gouvernement de sociétés aussi complexes que nos grandes sociétés modernes. Un pouvoir trop entier et trop raide aurait bientôt succombé devant les intérêts froissés. Quand on réfléchit à la diversité des volontés humaines, on comprend mieux encore combien il serait impossible, sans de continuelles transactions, de régler les rapports réciproques entre les hommes. L'idée de sacrifices mutuels en vue d'avantages communs est la raison même des sociétés. Est-ce à dire néanmoins qu'un gouvernement doive sans cesse subordonner ses déterminations au désir irréalisable de satisfaire à toutes les exigences particulières? Équilibrer les grandes forces, tenir compte des faits importants, et, en respectant tous les droits, ne pas arrêter à chaque instant sa marche devant des considérations personnelles, voilà son rôle et son devoir. La politique économique du dernier gouvernement était-elle d'accord avec ces principes? N'a-t-elle pas, au contraire, offert à diverses reprises le spectacle de tâtonnements successifs qui laissaient les débats s'aigrir et donnaient aux difficultés le temps de s'amonceler? Trop souvent les moyens évasifs lui ont servi de refuge. Il ne suffisait pas d'ailleurs, pour assurer l'accomplissement du rôle social de l'industrie, de chercher à faire prévaloir parmi nous le goût du bien-être sur nos vieilles habitudes d'agitation. Comment diriger à l'intérieur tout le jeu du mécanisme économique de manière à éviter les frottemens, les chocs et les explosions? Que faire pour les intérêts des classes ouvrières, qui se soulevaient, à chaque instant, comme une mer orageuse menaçant d'envahir ses digues impuissantes? Questions capitales qu'il ne fallait pas abandonner aux partis extrêmes. Le gouvernement avait un peu, sous ce rapport, vécu au jour le jour, sans porter suffisamment ses regards au-delà des difficultés présentes.

Les conséquences de cette politique ne s'étaient pas produites tout entières avant 1848, et l'on pouvait croire qu'on avait le temps d'en prévenir la plus grande partie. Comme, il y a dix-huit ans, la plupart des industries étaient loin de leur développement normal, on avait pu long-temps susciter les spéculations et ajourner l'examen des problèmes économiques, sans rencontrer devant soi les obstacles que recélait l'avenir. Durant les temps qui précèdent

immédiatement la révolution de février, des circonstances fortuites avaient cependant compliqué la situation. Certaines industries souffraient par des raisons spéciales plus ou moins difficiles à déterminer et à combattre. Ainsi, nos fabriques de soieries façonnées avaient vu se resserrer leurs débouchés au dehors, en même temps que la consommation intérieure s'était portée de préférence sur d'autres articles. L'industrie des laines ressentait des embarras attribués, par les uns, aux excès de la production, et, par les autres, à l'élévation des droits d'entrée sur les laines étrangères. Dans le nord de la France, nos filatures de lin, encore à leur début, se plaignaient d'être étouffées par la concurrence extérieure. Une nombreuse classe de travailleurs était cruellement atteinte, dans quinze ou vingt départemens, par la substitution des moyens mécaniques à l'antique procédé de la filature à la main. Appelé, comme toutes les conquêtes de cette nature, à rendre d'incontestables services, ce nouveau triomphe de l'industrie n'en causait pas moins, pour le moment, une perturbation cruelle. Dans le tissage du coton s'accomplissait une épreuve analogue, par suite de l'abandon forcé des vieux métiers pour des appareils plus perfectionnés.

La crise de 1847, suite d'une mauvaise récolte, en obligeant la France à vivre sur son capital, avait amené une forte réduction dans la consommation intérieure et notablement étendu le malaise industriel. Quand le prix des objets de première nécessité augmente, chaque famille restreint ses dépenses et s'impose des privations. Si même on observe attentivement les lois qui président au mouvement des échanges, on reconnaît que la diminution des dépenses individuelles excède en général l'augmentation résultant du renchérissement des denrées. On espérait bien, vers la fin de 1847, que, grâce à une excellente récolte, la consommation reprendrait son cours interrompu. Plus on avait souffert et plus on devait avoir soif de satisfactions et de jouissances. Une année d'abondance succédant à une année de disette serait inévitablement signalée par une reprise des spéculations industrielles. Laissée à son cours normal, l'année 1848 promettait d'améliorer l'état économique du pays, et la saison du printemps s'annonçait sous des auspices favorables, quand éclata la révolution de février. Cet événement inattendu, qui s'explique mieux par les circonstances économiques que par les raisons purement politiques, surprenait l'industrie française au milieu d'une gêne et d'embarras trop réels. Forte et prospère, cette industrie n'aurait pu soutenir, sans plier, ce choc épouvantable; affaiblie déjà, minée sur quelques points par des causes durables ou passagères, occultes ou visibles, est-il étonnant que, malgré d'héroïques efforts, elle ait été un moment atterrée par la crise?

Tels étaient les traits principaux de la situation au moment où le gouvernement de juillet rentrait dans le domaine de l'histoire. L'industrie allait donc se trouver livrée à tous les hasards de l'imprévu, au sein d'une révolution où la témérité des hommes devait le disputer à la soudaineté des événemens; toutes les causes de faiblesse allaient être mises au grand jour. C'était une terrible et solennelle expérience. Aujourd'hui, bien que la crise dure encore, on peut croire qu'elle a traversé sa plus orageuse période. Le moment est donc venu de l'analyser. Si l'on veut qu'elle laisse derrière elle autre chose que des ruines, il faut interroger, sans hésitation comme sans faiblesse, une situation qui, au



milieu de conséquences déplorables, aura eu du moins cet avantage de mettre à nu quelques-uns des vices essentiels de notre situation économique.

## I.

La crise de 1848 a débuté par un fait extraordinaire qui la distingue de toutes les crises antérieures, soit au dedans, soit au dehors. On avait toujours vu les perturbations industrielles éclater par le resserrement soudain de la circulation, par un renchérissement inattendu du capital. Après la révolution de février, au contraire, c'est le travail qui refuse le premier son concours à l'œuvre de la production. Les ouvriers se hâtent eux-mêmes de murer les portes de leurs ateliers abandonnés. Singulier et triste commentaire du décret sur le droit au travail ! Des théories faites d'avance se trouvaient prêtes pour systématiser ce désordre. Maîtresses du pouvoir sans être maîtresses d'elles-mêmes, mises en contact avec la réalité après avoir été conçues dans un monde purement imaginaire, elles promettaient le bonheur aux ouvriers en préparant la misère publique. Par leurs appels passionnés à l'agitation, les chefs influens du socialisme commirent alors l'irréparable faute d'arrêter le mouvement industriel et de livrer la population laborieuse à une grève immense dont ils devaient être impuissants à prévenir les suites fatales. Quand même leurs doctrines, telles qu'ils les produisaient alors, n'eussent point été contraires aux lois du développement de l'activité humaine et du véritable progrès social, ces faits suffisaient pour amonceler devant leurs pas l'invincible obstacle des répugnances et de l'appauvrissement du pays. A mesure que les provocations remuaient davantage l'esprit des masses surexcitées déjà par la récente révolution, la crise économique débordait de plus en plus comme une lave brûlante. Ateliers industriels, établissements de crédit, institutions de prévoyance, tout était emporté par cet indomptable torrent. Plus de confiance, plus de circulation, plus de mouvement. Les usines avaient éteint leurs feux, le fer refroidi languissait au pied de l'enclume, les métiers chômaient dans nos fabriques désertes, et la misère élevait chaque jour ses flots envahissants.

La tourmente grossit jusqu'aux élections de l'assemblée qui devait consacrer le nouveau régime social et politique. On espéra dès-lors plus de sécurité. Quelques fabriques tentèrent de se rouvrir, quelques opérations commerciales furent préparées. La journée du 15 mai arrêta bientôt cette reprise des affaires et livra de nouveau l'industrie à la plus complète inaction. C'était la troisième phase de la crise. On parut d'autant plus abattu qu'on avait un moment repris confiance. Cependant la société éprouve des besoins si nombreux et si pressants, qu'une inertie prolongée lui serait mortelle. Dès les premiers jours de juin, malgré l'état provisoire encore du pouvoir exécutif et l'incertitude de son action, les affaires semblaient déjà se relever un peu : des commandes assez importantes, venues de l'étranger, apportèrent à certaines fabriques un précieux soulagement ; mais voilà que le sol tremble de nouveau sous nos pas, voilà que des nuages amoncelés crèvent au-dessus de nos têtes. La misère, fatiguée d'attendre, égarée par de funestes doctrines, s'insurge, dans son désespoir, sans se demander si, en se supposant un instant victorieuse, elle aurait un remède contre

ses propres souffrances. Les déplorables évènements de juin renouvelèrent toutes les défiances et renversèrent toutes les spéculations. Jamais même il n'avait été plus naturel de craindre que la torpeur ne se prolongeât indéfiniment. C'est l'honneur de l'autorité qui fut alors instituée d'avoir, par sa modération et sa droiture, abrégé ces momens de perplexité et d'engourdissement. L'industrie reprit assez vite une certaine activité. Ce mouvement se développa dans le cours des mois d'août et de septembre; mais on se mit ensuite à calculer les chances des prochaines élections présidentielles. Le mystère qu'enfermait l'urne immense où sept ou huit millions d'électeurs allaient déposer leur vote tint en suspens toutes les entreprises. Avec la constitution définitive du pouvoir exécutif, avec un choix consacré par une éclatante adhésion de l'opinion publique, a commencé une période de sécurité qui a mis fin aux soubresauts convulsifs de la population industrielle.

Chacune de ces violentes secousses s'était traduite par le même fait : le ralentissement de la fabrication; mais toutes les industries n'avaient pas été également atteintes. La différence du mal, qui tient tantôt à la nature des produits, tantôt à certaines circonstances locales, donne lieu à des réflexions utiles sur l'état des diverses branches de notre fabrication.

La France manufacturière peut se diviser en cinq grandes zones. Dans la zone septentrionale, qui comprend onze départemens, se trouve accumulée la plus grande partie de nos richesses industrielles. Cette zone est avantagusement située pour le travail manufacturier. Le voisinage de la mer, une grande voie fluviale qui la rattache à Paris, de nombreux canaux, des facilités particulières pour se procurer l'aliment aujourd'hui indispensable des fabriques, la houille, expliquent suffisamment sa destinée et son importance. Outre les grandes métropoles de Lille et de Rouen, qui emploient chacune près de cent mille ouvriers dans le rayon de leur circonscription, il y a ici de nombreuses cités dont le nom éveille le souvenir de quelque production spéciale et figure avec éclat dans les annales de l'industrie. — La zone orientale présente, sur plusieurs points, un mouvement qui rappelle celui du nord de la France. Mulhouse, Troyes, Reims, Sainte-Marie-aux-Mines, Rive-de-Gier, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Tarare et la grande cité lyonnaise rivalisent avec les vastes fabriques de la Flandre et de la Normandie. Cependant les tendances industrielles ne sont point là aussi générales : l'activité se partage entre des applications plus diverses; les manufactures ne germent déjà plus ici comme un produit naturel du sol. — Moins industrielle que les départemens de l'est, la zone méridionale conserve néanmoins quelques riches et belles fabrications. Le Rhône et la Loire n'absorbent pas toute l'industrie séricicole. Nîmes et les Cévennes se distinguent par des spécialités qui leur sont propres; mais, sous cet heureux climat du midi, le travail n'a plus le rude caractère de la région septentrionale. — Baignée sur une étendue de côtes d'environ 6 degrés par l'Océan Atlantique, traversée par la Loire, la Gironde et par une multitude d'autres rivières, la France occidentale s'occupe beaucoup moins d'industrie que de l'exploitation du commerce maritime. — A la zone centrale se rattache tout le rayon de la fabrique parisienne, qui la couronne magnifiquement vers le nord. Quand on descend ensuite au sud pour entrer dans le centre proprement dit de la France, on rencontre un pays de montagnes parsemé de riches vallées et de plaines incultes, et où

les manufactures sont peu nombreuses. Les intérêts agricoles ou parfois les intérêts du petit commerce y dominent toute autre influence. Les départemens de la Corrèze, du Cantal et de la Haute-Loire terminent, du côté du midi, par un demi-cercle pauvre et déshérité, cette zone, où resplendissent, à l'extrémité opposée, tant d'industries somptueuses, tant d'arts délicats, tant de richesses amoncelées.

Pour se rendre compte des coups que l'industrie française a reçus en 1848, il faut se reporter au moment où la crise sévissait avec le plus de rigueur dans les principales fabriques de chaque région. On peut alors toucher le mal du doigt et asseoir sur la base solide des faits une appréciation générale. En commençant par le département du Nord, qui mérite bien cette préférence, quels ont été les effets de la tourmente sur les plus importantes industries locales, la filature et le tissage du coton, du lin et de la laine? La filature du coton compte à Lille trente-quatre établissemens considérables, dont le capital en bâtimens et matériel ne saurait être évalué à moins de 7 ou 8 millions de francs. La fabrication des tulles y occupe en outre deux cent quatre-vingt-quinze métiers, qui ont coûté plus de 1,300,000 francs. La production de ces deux industries durant la crise descend de plus de moitié au-dessous du chiffre des années précédentes. La réduction se mesure encore sur une échelle plus large pour la filature du lin, qui possède ici quarante-neuf établissemens, employant cent huit mille broches, dix mille ouvriers, et roule sur un capital d'au moins 20 millions pour le matériel seulement. Les commandes militaires ont seules entreteuu quelque activité dans les ateliers d'Armentières et d'Halluin. Récemment introduite chez nous, la filature du lin fléchissait, il est vrai, avant même la révolution de février, sous la concurrence étrangère.

Tourcoing et Roubaix sont, dans le nord, les sièges principaux de l'industrie lainière. Remarquable par ses ateliers pour le peignage des laines et la filature des laines cardées, ainsi que par quelques manufactures d'étoffes et de tapis, la ville de Tourcoing se recommande encore comme un vaste marché où se pressent les laines françaises et étrangères. Sur douze mille travailleurs que les fabriques y occupaient, huit mille environ ont été presque entièrement privés d'ouvrage. Roubaix a vu ses magasins s'encombrer des élégans tissus de laine auxquels cette ville doit sa fortune et sa rapide renommée (1). La fabrication s'y est ralentie, durant les mois de mars, avril et mai, d'un tiers sur la fabrication de 1847, et la consommation a diminué des deux tiers.

Les diverses industries du département du Pas-de-Calais, envisagées d'un point de vue général, paraissent un peu moins cruellement frappées. La fabrication des huiles, à laquelle concourent plus de cent quatre-vingts usines dans les arrondissement de Arras et de Béthune, bien qu'atteinte par la subite dépréciation de la graine d'œillette et du colza à un moment où les approvisionnement venaient d'être faits aux anciens cours, a traversé le plus fort de la crise avec beaucoup de fermeté, et a conservé la plus grande partie de ses ouvriers. Il n'en a pas été de même de douze ateliers de construction de machines et de

(1) La laine emploie à Roubaix trente mille ouvriers, et donne lieu à une production annuelle de 25 millions de francs. La filature et le tissage du coton y ont aussi de l'importance et occupent seize mille ouvriers, qui produisent pour 5 millions de marchandises.

fonderie qui existaient à Arras ou à Béthune : presque tous ont été contraints de suspendre leurs travaux; mais le plus considérable était en liquidation avant la chute du dernier gouvernement.

Atteintes déjà par la redoutable rivalité des tulles, la fabrication de la dentelle et celle des toiles de batiste succombent sous une baisse de 25 pour 100. Les ateliers de bonneterie de l'arrondissement de Boulogne, dont le siège principal est à Hesdin, réduisent des deux tiers leur production accoutumée. La superbe filature de lin de Capécure, fondée en 1836, qui était à la tête de huit mille broches et occupait près de dix-huit cents ouvriers, vainement secourue par le conseil municipal de Boulogne, par la chambre de commerce, par les banques locales, cède enfin à la tempête après une lutte désespérée. A Calais et Saint-Pierre-lez-Calais, la même industrie, partagée entre trois établissemens, livrant par an au commerce pour 2 millions de produits, ne réalise pas une seule vente du 24 février au 15 avril 1848, et finit aussi par licencier les quinze cents ouvriers qu'elle faisait vivre. Dans le département de la Somme, l'arrondissement d'Abbeville excepté, la filature du coton, de la laine et du lin, les velours de coton, les tissus de laine pure et mélangée, la bonneterie de laine et de coton dite de Santerre et les toiles dites de Picardie, fournissaient du travail à environ cent quarante-deux mille ouvriers. Celles de ces fabrications qui s'adressent aux classes riches, telles que les tissus de laine, et dont les dessins varient à chaque saison, ont été condamnées à une inertie complète; les autres ont restreint leur mouvement dans la proportion d'un tiers. L'état de l'arrondissement d'Abbeville se dessine sous des traits particuliers : là s'exerce dans les campagnes une industrie curieuse et traditionnelle, celle de la serrurerie appelée *serrurerie de Picardie*, dont les produits montent à près de 4 millions de francs, et qui transforme les cantons de Moyenneville, de Gamaches, de Saint-Valéry et d'Ault en une sorte de vaste atelier. Il n'est pas une chaudière qui n'ait ses feux et ses étaux. Les articles fabriqués se vendent habituellement au fur et à mesure de la confection; grossièrement travaillés, ils perdraient bientôt en magasin une forte partie de leur valeur. Après la révolution de février, plus de commandes et par conséquent plus de travail. Poussés hors de chez eux par la misère, les serruriers des campagnes se répandaient pour mendier dans les cantons voisins, et présentaient aux regards une image de la malheureuse Irlande.

Des démonstrations violentes avaient éteint un moment dans la Seine-Inférieure les dernières lueurs d'une activité industrielle à peu près égale, en temps ordinaire, à celle du département du Nord. A Rouen et aux environs, la filature, le tissage, l'impression et la teinture du coton fournissent à la consommation intérieure et à l'exportation une masse de produits divers évalués à plus de 250 millions de francs. Deux cent soixante-dix filatures, trente-deux établissemens de tissage, quarante-trois fabriques d'indiennes, soixante-quinze teintureries, alimentent un nombre considérable de fonderies, de tanneries, de corroieries, de fabriques de produits chimiques, d'ateliers pour la construction des machines, pour le blanchiment et l'apprêt des étoffes. La filature, le tissage et la teinture de la laine rivalisent à Rouen, à Darnetal, et surtout à Elbeuf, avec l'industrie cotonnière. Si l'on excepte la période heureusement fort courte où le désordre matériel avait anéanti toute production, les indiennes ont été à Rouen moins péniblement affectées que les rouenneries proprement dites. Les in-

diennes se sont assez facilement placées durant l'été, grâce au bas prix de cet article. Plus maltraités peut-être encore que les rouenneries, les beaux tissus d'Elbeuf ont tout-à-fait manqué de demandes. Des nombreux ouvriers que cette fabrique entretient, et dont quatorze mille au moins résident dans la ville, à peine quelques centaines ont pu continuer à travailler. Dans les autres départemens de la Normandie qui s'associent plus ou moins au mouvement industriel de la Seine-Inférieure, les mêmes causes ont amené des effets analogues. A Louviers, dont les magasins étaient déjà encombrés depuis plusieurs années faute de débouchés au dehors, les manufactures ont fléchi sous la ruine du crédit et du commerce intérieur. Il est impossible d'évaluer à moins d'un tiers le ralentissement de la production dans le ressort de Bernay, où la fabrication des rubans de fil de lin et de coton occupait neuf mille ouvriers, celle des toiles quatre mille, et les filatures de lin, de coton et de laine, environ deux mille. Par un singulier contraste, à Pont-Audemer, les fabriques de coton et de lin, partout si rigoureusement éprouvées, souffrent moins que l'industrie traditionnelle des cuirs, qui semblait assise sur de plus solides fondemens. Les dentelles de Caen employaient, en 1847, plus de cinquante mille personnes, c'est-à-dire plus d'un huitième de la population de tout le Calvados. Il faut avoir visité les faubourgs de Caen et les communes environnantes pour se faire une idée des ressources que ce travail offre à la classe laborieuse. Des milliers de femmes y trouvent leur seul moyen d'existence. Après la révolution de février, les facteurs, ne recevant plus de demandes du commerce parisien, suspendirent aussitôt leurs opérations. L'industrie de Caen et de Falaise, la bonneterie, qui s'écoule en très grande partie dans le pays même, a gardé au contraire son marché à peu près intact. A Lisieux, la fabrique des toiles de lin dites cretonnes, et celle des serges appelées *froes*, sont, comme les cuirs à Pont-Audemer et la bonneterie à Caen et à Falaise, attachées au sol depuis des siècles. Quarante à cinquante mille pièces de toile estimées 9 millions de francs, cent mille pièces de froes d'une valeur à peu près égale, sortent annuellement des ateliers de ce district. Souvent les bras ont fait défaut aux besoins de la fabrique, et, durant les années précédentes, on avait été obligé d'en demander à la Belgique et à l'Angleterre. Au mois de mars 1848, les ouvriers étrangers sont presque tous partis, et ceux du pays ont à peine conservé la moitié de leur besogne habituelle. Dans les districts industriels de l'Orne, à Alençon, à Condé-sur-Noireau, à la Ferté-Macé, à l'Aigle, à Tinchebray, à Vimoutiers, à Flers, la fabrication des dentelles, des toiles, des draps communs, de la tréfilerie, des épingles, la filature et le tissage du coton, etc., sont tombées de plus de moitié au-dessous du chiffre des années précédentes. Le département de la Manche, qui ferme vers l'ouest la région septentrionale de la France, n'offre presque plus aucun vestige d'activité manufacturière; mais la chaîne des grands phénomènes économiques engendrés par la crise se renoue dans les trois derniers départemens de la même zone, l'Aisne, les Ardennes et l'Poise.

L'importante cité de Saint-Quentin se distinguait par les industries les plus diverses. Avant 1848, douze filatures de coton, armées de quatre-vingt-treize mille broches, produisaient chaque année cinq cent mille kilogrammes de coton filé d'une valeur de 3 millions de francs. Long-temps restreinte et stationnaire, la filature de la laine y avait pris tout à coup un essor prodigieux. La production des ateliers de la ville ou de ceux des villages voisins, Guise, Ribemont, Saint-

Michel et Fourmies, était parvenue au chiffre de six cent mille kilogrammes, estimés environ 7 millions. Pas un seul écheveau ne sortait de l'arrondissement. Les ateliers de tissage, où s'agitait incessamment une population de trente mille individus, suffisaient à la consommation des filatures. Perdant du terrain depuis quelques années devant la redoutable concurrence de l'Alsace, le tissage du coton était encore pratiqué, à la veille de la révolution de février, par quarante mille ouvriers. Quinze mille femmes de tout âge, divisées en d'assez nombreuses catégories, se consacraient à la broderie sur tulle et sur mousseline. Ajoutez à ces industries principales les établissemens de grillage, de blanchisserie et d'apprêt, qui donnent la dernière préparation aux tissus, et d'importans ateliers pour la construction des machines, et vous aurez une idée des immenses intérêts accumulés dans cette ville, naguère encore assez peu connue. Nous citerions difficilement un autre district que la crise ait plus rudement frappé. Durant les mois de mars et d'avril, presque tous les ateliers ont cessé leurs travaux. En considérant dans leur ensemble les dix derniers mois de 1848, l'activité habituelle s'est ralentie environ des deux tiers. Dans les Ardennes, l'industrie sedanaise n'a pas interrompu aussi complètement le cours de sa fabrication. Les manufactures de draps, célèbres dans le monde entier, et les ateliers métallurgiques de Sedan avaient en magasin, au mois de février 1848, une masse de matières premières qui ont alimenté le travail au milieu de la stagnation des affaires et de la dépréciation des valeurs. Nous voyons, au contraire, à Réthel, le peignage, la filature et le tissage de la laine, privés d'une pareille ressource, entrer en chômage presque dès le commencement de la seconde. Dans l'Oise, l'industrie de la laine filée, dont tous les produits sont ici des articles de luxe, reçoit un coup terrible qui prive de toute ressource les ouvriers des campagnes employés pour la confection des mérinos, des cachemires, etc. Quelques articles plus communs, la poterie, la faïencerie, la tableterie, conservent seuls leur personnel presque complet.

Dans l'est de la France, où les grands centres industriels sont moins rapprochés les uns des autres, on n'a pas éprouvé aussi continuellement ce saisissement intérieur que provoquait l'uniforme désolation des départemens septentrionaux; mais, si on entre dans les villes de fabrique, on y retrouve des impressions également attristantes. Ainsi voilà la ville de Reims obligée de fermer pendant les mois de mars, avril et mai, les magnifiques filatures de laine dont elle était si justement fière. Des ateliers communaux, triste imitation de nos ateliers nationaux, absorbent en quelques semaines un emprunt extraordinaire de 400,000 francs. Sans une commande de 1,500,000 francs de mérinos arrivée de New-York au moment où toutes les ressources étaient épuisées, il aurait fallu désespérer de la situation. A Troyes, qui renferme d'assez importantes filatures de coton, dont les produits sont destinés à la fabrication locale de la bonneterie, de la ganterie, des tricots circulaires, tous les tissus de coton fabriqués pendant l'hiver de 1847-1848 attendaient les ventes du printemps et de l'été, quand éclata la révolution. Au lieu de se vider comme d'habitude, les fabriques sont restées pleines, et les filatures, manquant de commandes nouvelles, se sont mises aussitôt en chômage. Dans la Moselle, les établissemens métallurgiques, les fabriques de peluche de soie pour la chapellerie, les faïenceries de Sarreguemines et de Longwy, les verreries de Saint-Louis, de Getzen-

bruck et de Forbach, les tanneries de Sierck, n'ont pas fléchi sous l'encombrement des magasins; mais les matières premières ont fait défaut à la main-d'œuvre, et la ruine du crédit n'a permis aucune acquisition nouvelle. La broderie de Nancy a été frappée tout à coup d'une telle dépréciation, que les ouvrières vouées à ce travail n'y trouvaient pas toutes un misérable gain de 25 centimes par jour.

La filature du coton, dans le département du Haut-Rhin, ne comptait pas avant février moins de sept cent quarante mille broches et dix-huit mille ouvriers. Centre de ce grand mouvement et capitale industrielle des six départemens groupés à l'extrémité orientale de la France, Mulhouse arrête, pendant plusieurs mois, le plus grand nombre de ses métiers et diminue de moitié la durée du travail dans les ateliers qui restent encore ouverts. Réduits, en temps ordinaire, à des bénéfices presque imperceptibles sur chaque mètre de leurs calicots, compensant la faiblesse des profits par l'énorme quantité des ventes, les manufacturiers de cette ville industrielle ne pouvaient pas supporter un abaissement soudain des prix joint à un notable amoindrissement des affaires. Dans le voisinage de Mulhouse, à Sainte-Marie-aux-Mines, la filature et le tissage du coton teint ont résisté un peu mieux à l'orage, et, comme les indiennes de Rouen, les produits de cette fabrique ont joui d'une certaine vogue pendant l'été dernier. Les manufactures de draps, les ateliers pour la bonneterie de laine, la filature, le tissage et la teinture du coton, qui emploient onze à quinze mille ouvriers dans le Bas-Rhin; les forges de Niederbronn, les fabriques de grosse quincaillerie de Molsheim et de Zornhoff, les usines pour les constructions mécaniques d'Illkirch et de Strasbourg, qui en occupent à peu près six mille, perdent, à dater du mois de mars 1848, presque tous leurs débouchés et restreignent de moitié le jeu de leurs forces productives. Les usines métallurgiques de la Haute-Marne, frappées déjà par diverses circonstances inhérentes à la fabrication au bois, n'ont pas cependant supporté sans énergie les terribles épreuves de l'année dernière, et elles en sortent moins épuisées qu'on n'aurait pu le craindre. Les manufactures et les ateliers de tout genre étant à peu près fermés, la construction des chemins de fer suspendue, il serait inutile de dire que la production est restée fort au-dessous du chiffre habituel de 16 à 17 millions de francs, qu'elle atteint annuellement, et qui forme le dixième ou le douzième de toutes les fontes françaises. Voici un fait très significatif d'après lequel on pourra juger de l'état de l'industrie métallurgique en 1848 : à la célèbre foire de Besançon, dite foire de l'*Ascension*, où se vendent ordinairement des milliers de tonnes de fer, il n'en a pas été placé une seule.

Les autres industries de la Haute-Marne, la ganterie de Chaumont, qui distribue chaque année 7 à 800,000 francs de salaire entre deux ou trois mille ouvriers, la coutellerie à bon marché de Langres et de Nogent-le-Roi, dont les produits dépassent 5 millions de francs, ont été condamnées à une inaction partielle équivalant pour elles à la perte de la moitié de leurs moyens d'action. Sans parler des cent cinquante fromageries, fabriquant douze cent mille kilogrammes de fromage par an, le Jura offre à nos regards, dans l'arrondissement de Saint-Claude, les industries les plus diverses disséminées dans les campagnes. A part les papeteries de Saint-Claude et de Lessard, et une filature de coton, on ne rencontre point ici d'ouvriers agglomérés en ateliers. C'est au sein de la fa-

mille, auprès du foyer domestique, que travaillent isolément des tabletiers, des lapidaires, des monteurs de lunettes, des horlogers, des boisseliers, des fabricans de meubles communs, etc. La fabrication de la tabletterie a été réduite des deux tiers, la taille des pierres d'un tiers, et toutes les autres industries d'environ moitié. Si le nombre des transactions sur les fromages n'a presque pas faibli, les prix sont tombés de 35 pour 100.

Par sa situation géographique, le département du Rhône se rattache naturellement au faisceau des départemens de l'est, mais sa principale industrie appartient à la zone méridionale. Tout le monde connaît l'organisation particulière de la fabrique lyonnaise; tout le monde sait que les métiers y fonctionnent exclusivement sur commandes. Par conséquent pas d'encombrement, mais aussi pas de production anticipée; le travail y attend que le commerce le sollicite. A chaque moment d'arrêt dans les demandes correspond le chômage immédiat des métiers. Entre toutes les villes de France, Lyon devait ressentir plus douloureusement le contre-coup d'une crise qui pesait de préférence sur les produits de luxe. Presque nulle à l'intérieur en 1848, la consommation des soieries était contrariée au dehors par l'état agité d'une grande partie de l'Europe. Pendant plusieurs mois, la population ouvrière n'a pas eu d'autre travail que les écharpes et les drapeaux commandés par le gouvernement provisoire. Suspendue entre la vie et la mort, horriblement gênée dans le présent, plus inquiète que jamais sur l'écoulement futur de ses produits, l'industrie lyonnaise a été plus cruellement frappée qu'aucune autre par la crise industrielle. Vouée comme Lyon à la confection d'articles de luxe, la petite ville de Tarare est renommée par ses brodés pour meubles et ses mousselines unies et façonnées. Dans les campagnes environnantes, plus de quarante mille personnes prennent part au tissage des mousselines. Forte et résolue, cette fabrique s'est efforcée d'affronter la tempête, mais enfin les ressources se sont épuisées, et il a fallu céder à la loi commune. La production ne paraît pas toutefois avoir déchu de plus de moitié. Bien moins ancien dans l'arène industrielle, le département de la Loire ne reste point aujourd'hui fort en arrière de celui du Rhône. La cité si prodigieusement agrandie de Saint-Étienne, dont Saint-Chamond est comme le satellite, réunit le contraste de deux industries fort différentes : les rubans, le velours et la passementerie figurent à côté du rude travail des métaux. 110 à 120 millions de produits, quatre-vingt à quatre-vingt-cinq mille ouvriers, tels sont les chiffres principaux de la statistique locale. Ces nombres fléchissent au moins des deux tiers pendant la crise. La perturbation est à peu près égale dans les usines de Rive-de-Gier. Pour ne citer que l'industrie du verre, sur quarante-quatre fours, trente-sept étaient allumés au mois de janvier 1848: vingt-sept se sont successivement éteints, et sur deux mille ouvriers quinze cents ont manqué de travail.

Dans la région méridionale de la France, la brillante industrie qui efface ici toutes les autres, l'industrie séricicole, a été cruellement affectée par la tourmente dans les différentes opérations qui la constituent. A Nîmes, où les ateliers pour la fabrication des tissus de soie et de bourre de soie, réunis aux *ouvrasons*, n'occupent pas moins de vingt-cinq à trente mille ouvriers, les prix des étoffes ayant baissé de 40 pour 100, les travaux ont été complètement suspendus. Les cocons se vendaient avec peine à un tiers au-dessous de leur valeur ordinaire. Plus forte peut-être encore à Montpellier et à Ganges, la chute



des prix a ruiné les filatures, les ouvraisons et les fabriques de bas de soie. La même cause atteint les ateliers de moulinage et de tissage de la ville d'Avignon et contraint plusieurs maisons de commerce à suspendre leurs paiemens. A Valence, où le produit des filatures montait, dans les années prospères, à la somme de 17 millions de francs, les propriétaires de magnaneries, ne trouvant pas à vendre leurs cocons, les ont fait filer eux-mêmes à l'aide de petits appareils domestiques imparfaits et coûteux. L'industrie déclinait ainsi du rang où l'avaient portée les progrès antérieurs.

L'importance des grands établissemens du Gard et de l'Aveyron, quelques usines isolées à Vienne, à Toulon, etc., classent l'industrie métallurgique du midi immédiatement après l'industrie séricicole. Les causes du ralentissement des travaux sont ici les mêmes que dans la Haute-Marne, et se traduisent en bloc par une réduction de moitié de la masse des produits. Épars dans divers départemens, quelques ateliers pour la filature et le tissage des laines ne sont pas sans influence sur le caractère et la richesse des districts où ils sont établis. Les principales fabriques existent à Vienne, Carcassonne, Chalabre, Limoux, Bayonne, Rodez, Saint-Geniez, Castres, Mende, Montpellier, Clermont-l'Hérault. Quelques-unes de ces fabriques, qui reçoivent des commandes du gouvernement, ont aisément traversé la crise; d'autres, qui exportent une partie de leurs produits, n'ont reçu presque aucune demande du commerce extérieur. Le plus grand nombre, qui se consacrent exclusivement à la consommation locale, ont manqué, par suite de la gêne générale, des débouchés qu'ils rencontraient à leur porte dans les besoins usuels de la population. A cette inaction des métiers à tisser correspond une baisse effrayante dans le prix des laines, qui entraîne immédiatement un résultat très fâcheux pour l'avenir, la diminution des troupeaux. Les fabriques de gants à Grenoble et à Milhau, la préparation des cuirs entreprise dans cette dernière ville sur une échelle très étendue, le tissage des toiles de chanvre et de lin à Voiron, et surtout les savonneries et les huileries de Marseille, méritent encore de prendre place dans le relevé des forces manufacturières de la zone méridionale. Si on en excepte la tannerie, la chamoiserie, la mégisserie de Milhau, qui ont conservé leur personnel presque intact, et les industries propres à la ville de Marseille, dont les souffrances n'ont pas aussi fortement paralysé le mouvement habituel, le travail a subi partout une réduction de la moitié ou des deux tiers.

Dans la région occidentale, deux villes, Cholet et Mayenne, méritent à peu près seules le nom de villes de fabrique. A Cholet, dont les métiers tenaient leur solde près de quatre-vingt mille personnes à l'époque où le lin se filait exclusivement au fuseau, les filatures se sont mises en chômage dès le commencement de la crise; le tissage a été suspendu pendant plusieurs mois, tandis que l'industrie du coton et de la laine perdait seulement la moitié de son activité. A Mayenne, les filatures de coton, les fabriques de calicots, de toiles grises en fil de lin et de quelques articles de fantaisie, ont manqué complètement la saison d'été, et l'inertie des ateliers a duré plusieurs mois à l'époque même où le travail est ordinairement le plus actif. La fabrication la plus importante des départemens de l'ouest est disséminée sur la surface d'une partie des anciennes provinces de la Bretagne et du Maine. Les noms de Quintin, Saint-Brieuc, Rennes, Morlaix, Laval, Mamers, disent assez qu'il s'agit de cette industrie des

toiles si profondément bouleversée déjà par la révolution accomplie dans son sein. Une baisse énorme et instantanée qui s'est manifestée aussitôt après notre dernière révolution a paralysé au moins la moitié des métiers. Quelques industries particulières à certaines localités animent et diversifient un peu le tableau monotone de l'industrie des départemens occidentaux. Ainsi la papeterie d'Angoulême, célèbre depuis quatre siècles, livre au commerce pour 6 millions de papier par an; les filatures de lin et de chanvre d'Angers mettent en œuvre les superbes produits des vallées de la Loire; la ganterie de Niort garde son ancienne réputation en face de la concurrence des gants en laine et en cachemire. Faillite, liquidation, ou tout au moins pertes considérables et inertie partielle, tel a été le sort des maisons consacrées à ces industries secondaires.

Le centre proprement dit de la France, en laissant de côté pour un moment le brillant rayon de la capitale, renferme des fabrications un peu plus nombreuses. L'industrie textile y est représentée par les étoffes de soie, la passementerie, les tapis et les draps de Tours, la tapisserie d'Aubusson et de Felletin, les draps communs, mais solides, de Châteauroux, les toiles et les tissus de laine de Romorantin, les flanelles et les droguets de Limoges. L'industrie métallurgique y figure par les grands établissemens de la Nièvre, la coutellerie de Clermont-Ferrand et de Thiers. Les porcelaines de Limoges, la poterie de Tours, les porcelaines et faïences de l'Allier et de Seine-et-Marne, occupent une place plus ou moins importante dans le tableau de nos arts céramiques. Durant la crise, les soieries de Tours, qui sont surtout destinées aux ameublemens de luxe, conservent à peine quelques métiers en activité. Les fabriques séculaires des tapis d'Aubusson sont contraintes, par l'anéantissement du crédit et des ventes, de renvoyer les trois mille ouvriers qu'elles renfermaient. Grâce à la nature spéciale de ses produits, à la destination qu'ils reçoivent, Châteauroux résiste un peu mieux au bouleversement industriel. La ville de Romorantin fabriquait sept mille cinq cents mètres de drap par semaine, elle en fabrique à peine trois mille. Les vastes usines de la Nièvre, Imphy, Fourchambault, etc., qui roulent sur des capitaux considérables, et dont les frais généraux ne diminuent presque pas quand le travail s'amoin-drit, éprouvent des pertes proportionnées à une baisse d'environ moitié dans la masse de leurs transactions. La coutellerie de Thiers et de Clermont-Ferrand ne fournit pas du travail à quatre mille ouvriers au lieu de vingt mille. Les vingt-quatre manufactures de porcelaine existant à Limoges, et comptant en bloc trente-sept fours et trois cents meules, avaient, à l'exception de quatre fabriques seulement, malgré l'aide empressée du conseil municipal, fermé leurs fours au mois de mai 1848. Sans ressentir une aussi forte perturbation, les autres établissemens céramiques de la région centrale ont resserré leur production au moins d'un tiers.

Quant au cercle de Paris, on sait que la fabrication manufacturière y a pris, depuis 1815 et surtout depuis 1830, un prodigieux essor. Capitale des arts et des lettres, Paris est devenu une grande métropole industrielle. Sa banlieue et ses faubourgs forment autour d'elle comme une ceinture d'usines, de manufactures et d'ateliers de tout genre. Ses plus riches quartiers, comme ses environs les plus délicieux, n'ont pas toujours résisté avec succès à ces envahissemens de la plus grande puissance de l'époque. En 1847, les fabriques possédant un moteur mécanique ou ayant plus de vingt ouvriers réunis en atelier atteignaient,

dans le département de la Seine, le chiffre de trois cent dix-huit. Elles employaient environ trente mille ouvriers, hommes, femmes ou enfans. Un personnel infiniment plus nombreux est attaché aux établissemens placés en dehors de ces conditions. L'industrie parisienne proprement dite, c'est-à-dire l'ébénisterie, les bronzes, la bijouterie fausse, la papeterie, la tabletterie, et vingt fabrications d'articles de fantaisie et de goût, enveloppe dans son immense réseau plus de soixante mille familles ouvrières. Nous n'avons pas besoin d'insister ici sur les effets de la crise par rapport à la population laborieuse ou à la production industrielle. Ces effets lamentables, on ne les connaît que trop : ils sont écrits dans l'histoire de l'année 1848 en des traits qui s'effaceront difficilement de notre mémoire. Rappelons seulement que, si toutes les industries ont chômé, si les filatures, les teintureries, les ateliers pour la construction des machines, etc., sont tombés, au moins un moment, dans une inaction absolue, ce sont encore les articles dits de Paris qui ont été le plus cruellement décimés. En l'absence de relevés officiels qu'il n'est pas possible de dresser, et en attendant les résultats d'une investigation à laquelle la chambre de commerce se livre avec une patience digne d'encouragement, nous avons interrogé les hommes qui connaissent le mieux l'état économique de notre grande cité. D'après les renseignemens recueillis, nous croyons pouvoir évaluer le ralentissement de l'industrie appelée parisienne aux neuf dixièmes pour les ventes et aux sept dixièmes pour la production. Les pertes des autres fabrications, relativement à leur activité durant les années précédentes, ne seraient au contraire que des deux tiers sur la vente et d'un peu plus de moitié sur le chiffre des produits.

Si, reprenant en bloc tous les documens accumulés, nous envisageons maintenant, dans son ensemble, l'état industriel du pays durant la crise, nous ne croyons pas pouvoir être taxé de pessimisme en évaluant l'amoindrissement total de la fabrication à la moitié du chiffre normal. Or, la production manufacturière est estimée à 2 milliards par an, dans lesquels les quatre industries textiles du coton, de la laine, de la soie et du lin entrent pour à peu près 1,600 millions. La perte de notre grande industrie nationale serait donc d'environ 850 millions pour dix mois. Quelle a été la part des travailleurs dans cet immense désastre? Les fabriques françaises n'occupent pas moins de deux millions d'ouvriers. Les salaires peuvent être évalués en moyenne à 1 fr. 25 cent. par jour, en tenant compte des femmes et des enfans, ce qui donne pour deux millions d'ouvriers et deux cent cinquante jours ouvrables, en dix mois, une somme de 625 millions. Si le travail a été réduit de moitié, les salaires ont éprouvé une égale diminution : les ouvriers de l'industrie ont donc perdu au moins 312,500,000 francs.

Qui pourrait remuer tous ces chiffres d'une main froide et insensible? Comment ne pas songer, hélas! à toutes les misères, à toutes les larmes que la crise révolutionnaire a coûtées, à tant d'existences grandes ou modestes, fondées sur le travail, qu'elle a subitement renversées? Si pénible que soit l'amoindrissement de la richesse nationale, on est encore plus touché des souffrances dont la classe la plus nombreuse a été la principale victime. En face de ce débordement de maux, le gouvernement n'est pas sans doute resté immobile et inactif. Qu'a-t-il fait? Que devait-il faire?

## II.

Des projets fort divers ont été présentés pour conjurer les effets de la crise industrielle; on les a vus surgir par milliers. Le mouvement qui agitait tant d'esprits a-t-il révélé quelques nouvelles mesures susceptibles de porter remède aux maux signalés? Quand on prend connaissance de ces propositions innombrables, on demeure stupéfait que d'une pareille fermentation n'aient pas jailli plus d'idées justes et fécondes. Notre dessein n'est pas de suivre, dans leurs mille détails, ces élucubrations où éclate le plus souvent tant d'inexpérience. Quelques combinaisons plus réfléchies sont seules dignes d'examen; on peut aisément les ramener à des termes simples et clairs. Pour relever l'industrie de son abattement, pour ranimer les transactions évanouies, on a conseillé au gouvernement de prêter de l'argent aux manufacturiers, d'ouvrir des crédits, de faire des commandes sur une grande échelle, d'allouer des primes à la sortie des produits, de créer des compagnies ou des comptoirs d'exportation. Tous ces moyens supposent l'aide active du trésor public. Le défaut commun de ces mesures, c'est de s'adresser à l'état, comme s'il avait des ressources inépuisables, sans se demander auparavant ce qu'il peut. Viennent ensuite des avantages et des inconvéniens inhérens à la nature de chaque système.

Les prêts directs permettent de donner au travail un aliment immédiat; mais voilà que l'état se transforme aussitôt en banquier: il est obligé de faire un choix entre les emprunteurs qui sollicitent son appui, d'entrer dans l'examen des situations individuelles. C'est là une tâche difficile qui conduit nécessairement à des exclusions arbitraires. Aussi les prêts ne profitent-ils pas à l'industrie en général; ils ne servent qu'à quelques industriels, quand les autres sont sacrifiés. Cet inconvénient diminue, si les avances sont faites sur dépôt de marchandises à tous ceux qui ont des produits en magasin; mais alors les valeurs données en garantie appauvrissent singulièrement le capital de l'emprunteur. Si le système des prêts peut s'adapter utilement à certaines circonstances particulières, il est mauvais comme mesure générale.

Les établissemens de crédit ont, sur les avances directes, cet important avantage, qu'on peut combiner l'aide de l'état avec des élémens tirés du sein même du corps industriel. Subventions du trésor, souscriptions des fabricans, peuvent ici se fortifier et s'étendre pour le bien général. Contribuant à son propre relèvement, l'industrie puise dans cet effort une salutaire confiance en elle-même. S'il fallait compléter l'action des établissemens de crédit par une aide plus directe, mieux vaudrait encore le secours donné au moyen de commandes que le système des avances en argent. Les commandes permettent aussi de ranimer immédiatement le travail dans telle ou telle fabrication, sans que l'industrie s'accoutume autant à se reposer sur le bras qui la soutient. L'état grève, il est vrai, le présent; mais, si les dépenses sont bien dirigées, il retrouve plus tard, dans un accroissement de son matériel, la compensation de ses sacrifices. Tout en anticipant ainsi sur les besoins futurs, il est libre d'ailleurs de proportionner l'assistance aux moyens dont il dispose. Son action est plus gênée et plus incertaine quand les effets des mesures proposées, au lieu de se restreindre à l'intérieur du pays, débordent par-delà les frontières nationales. Ainsi, pour

les primes si souvent proposées comme moyen d'encourager les exportations, il y a une grave question préliminaire à résoudre avant de prendre un parti : les gouvernemens étrangers n'auraient-ils pas la volonté et les moyens de rendre vaines les dispositions adoptées? Rien de plus facile pour eux; s'ils veulent maintenir les choses sur le pied actuel, il suffit d'élever les droits d'entrée d'une somme équivalente à la prime de sortie. Ce mode d'encouragement tourne presque toujours, comme l'expérience l'a démontré, au préjudice de la nation qui l'emploie. Il est rare, en effet, quand la prime cesse, que l'augmentation du droit d'entrée dont elle a été la cause cesse entièrement avec elle. On a vu des cas où la surtaxe était intégralement maintenue. En admettant, au surplus, que la prime suive librement son cours, elle appauvrit le trésor national au profit des consommateurs étrangers. C'est un cadeau qui diminue pour eux le prix des produits en une proportion égale à son chiffre. Expédient chanceux, la prime reste donc, en thèse générale, un mauvais calcul. Si, dans une situation tout-à-fait extraordinaire, un gouvernement est contraint d'y recourir pour désencombrer le marché et rendre un peu de mouvement au corps industriel, l'application du système doit être courte, restreinte et calculée soigneusement sur les dispositions présumées des autres peuples.

Les primes reconnues insuffisantes pour réveiller le commerce extérieur de son engourdissement, aurait-on pu recourir avec plus d'avantages à la création de compagnies privilégiées recevant des subventions du gouvernement et qui se seraient chargées d'exporter les produits français? Les partisans de cette idée ne manquaient pas de représenter le triste état où sont réduites nos exportations. Tous ceux qui ont visité les grands marchés du monde ont reconnu l'infériorité de notre commerce : personne ne conteste ce mal ; mais à quelle cause faut-il l'attribuer? Ici commencent de profondes dissidences qui réagissent naturellement sur le choix des remèdes à mettre en usage.

Notre commerce extérieur manque d'organisation; voilà le premier fait dont l'esprit est frappé. La France ne compte qu'un très petit nombre d'exportateurs dignes de ce nom, c'est-à-dire qui spéculent à l'aide d'un capital assez considérable pour pouvoir attendre les retours. Les affaires se traitent généralement à crédit par l'intermédiaire de pacotilleurs dont la solvabilité douteuse, subissant la loi des fabricans, n'obtient guère que des marchandises de rebut. Jamais notre industrie ne prend un intérêt direct dans les opérations lointaines. Combien ce système, où tout roule à peu près sur le frêle pivot de la pacotille, diffère de la constitution du commerce extérieur de la Grande-Bretagne! Toujours prêts à s'intéresser dans les spéculations commerciales, les manufacturiers anglais sont à la fois fabricans et exportateurs. Ils sentent dès-lors combien il est important pour eux de s'enquérir du goût des différens peuples, et ils approprient leurs produits à des destinations qu'ils connaissent (1). Les armateurs, de leur côté, ne sont pas seulement, comme chez nous, des voituriers qui transportent une caisse de marchandises à un prix convenu; ils ont encore un large intérêt au succès de l'entreprise. L'armement et la fabrique se prêtent ainsi un

(1) De nombreux exemples que nous croyons inutile de citer établissent surabondamment à quel point nos manufacturiers négligent de se tenir au courant des convenances étrangères.

appui mutuel, et de cette alliance dérive une garantie pour la loyauté des expéditions. Entièrement privé de ces énergiques ressorts, est-il étonnant que le commerce français ait vu sa sphère se restreindre chaque jour de plus en plus? Il y a des parages où il ne pénètre plus sous le pavillon national. Combien avons-nous de navires par an dans les mers de la Chine? combien envoyons-nous de produits dans ce monde immense de l'extrême Orient où s'ouvrent de si vastes marchés? Quand nous y paraissions, c'est pour y étaler notre impuissance. A Canton, par exemple, les affaires pour les laines seulement montent à 30 millions de francs environ par an; nous ne figurons pas dans ce chiffre énorme pour 1 million en dix années (1 million sur 300 millions!). Tous ces faits ont été, durant la dernière crise, habilement commentés par les partisans des compagnies d'exportation. Si l'industrie privée, disaient-ils, est aussi évidemment inhabile à s'aider elle-même, il faut bien venir à son secours ou se résigner au complet anéantissement des exportations françaises.

Quelque spécieux que soit ce raisonnement, il ne s'ensuit pas que la création de compagnies privilégiées fût le vrai moyen d'attirer l'industrie vers les opérations du commerce extérieur. D'abord, au point de vue des nécessités du moment, on objectait avec succès l'évidente inefficacité du remède. Quand l'organisation des compagnies serait-elle terminée? quand leur influence se ferait-elle sentir? L'industrie particulière n'aurait-elle pas depuis long-temps succombé, lorsqu'on se trouverait prêt à lui porter secours? On aurait seulement embarrassé les finances de l'état dans des projets chimériques. Au point de vue de l'avenir et de l'esprit de notre droit public actuel, l'institution projetée prêtait également aux plus sérieuses critiques. Renversant immédiatement les opérations existantes, elle aurait rendu impossible tout effort individuel. Quelle maison aurait pu entrer en concurrence avec une société soutenue par les capitaux du gouvernement, et rejetant en définitive sur le trésor public le fardeau des pertes éprouvées? Que l'association dût être un élément de force et d'activité, que ce fût même le seul moyen de salut, pas de doute possible, à une condition cependant, c'est que l'association ne serait pas fondée sur le monopole et ne s'alimenterait pas de privilèges. Alliance entre le fabricant et l'exportateur, telle est la première tendance qu'il importe d'encourager, et dont une société privilégiée étoufferait le germe.

Si on voulait suivre jusqu'au bout le raisonnement des adversaires des compagnies d'exportation, on toucherait bientôt à la grande querelle de la protection et du libre échange. On verrait que notre système de douanes est accusé de la décadence du commerce extérieur. Comment notre marine pourrait-elle exporter nos marchandises, s'écrie-t-on, si elle n'a pas de fret pour le retour, et si elle est obligée de faire peser sur les articles expédiés de France les dépenses du voyage tout entier? Est-il possible que nos exportateurs entreprennent de négocier avec tel ou tel peuple dont il leur est défendu de recevoir les produits en échange des nôtres? Voilà comment on se trouvait poussé malgré soi sur le brûlant terrain d'anciennes discussions qu'on était convenu d'ajourner. Au milieu des ravages de la crise, avant de songer à régler les futures destinées du commerce, il fallait pourvoir aux pressantes nécessités du moment. A ce point de vue, les compagnies étaient aisément mises hors de cause. Protectionnistes et libres échangistes conservaient intacts leurs argumens et leur position respective.

D'une réalisation moins malaisée, les comptoirs d'exportation étaient de véritables banques de prêts sur dépôts de marchandises qui ne paraissaient pas non plus de nature à renouer la chaîne des transactions interrompues. Je n'entends pas dire que nos armateurs, même dans les moments les plus favorables, trouvent à un prix modéré les capitaux dont ils ont besoin. A 5 ou 6 pour 100 d'intérêt s'ajoutent 2 et demi pour 100 sur les valeurs exportées que les prêteurs ont pris l'habitude de stipuler à leur profit. S'il s'agit des rares opérations au-delà du cap de Bonne-Espérance, les lettres de crédit ne peuvent se négocier qu'à Londres, et toujours moyennant de nouvelles remises : frais écrasants, dont un allègement quelconque serait un bienfait pour notre marine marchande. Pourtant, en 1848, la cherté des capitaux n'était pas la cause de la désolation des ports; l'inertie absolue des affaires dérivait principalement de l'état du marché intérieur et de la situation des colonies. Quelle aurait été l'influence de quelques banques spéciales sur ces invincibles obstacles?

Le gouvernement écarta en masse tous les plans relatifs à des compagnies et à des comptoirs d'exportation. Il recourut, au contraire, aux systèmes des prêts directs, des commandes, des établissements de crédit et des primes. Comment a-t-il usé de ces moyens de soulagement et quels résultats en a-t-il obtenus?

L'aide de l'état, sous forme de prêts, n'a été accordée qu'à deux industries parisiennes, celle des meubles et celle des bronzes, et aux associations formées soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers. Outre les inconvénients inhérents à ce mode d'assistance, il y avait une raison décisive d'en écarter l'emploi, au moins sur une grande échelle. Était-il possible de subvenir, avec l'argent du trésor, aux immenses besoins auxquels la crise avait donné naissance? Toutes les ressources dont le gouvernement pouvait disposer n'auraient pas suffi pour combler le gouffre. Alléguer l'exemple de 1830 et des 30 millions avancés alors au commerce, c'était méconnaître la profonde différence de deux crises, dont la dernière tient beaucoup plus à une perturbation sociale qu'à une révolution politique. Des deux industries particulières auxquelles le décret du 1<sup>er</sup> septembre 1848 affectait 600,000 francs (400,000 francs pour les meubles, 200,000 fr. pour les bronzes), une seule, celle des meubles, a pu largement profiter du crédit. Les conditions dans lesquelles elle s'exerce répondaient beaucoup mieux que celles de l'industrie des bronzes aux intentions du décret, qui avait en vue les petits fabricants travaillant en chambre avec un ou deux compagnons ou apprentis (1). Le montant des prêts obtenus par les ébénistes s'élevait, au 31 mars 1849, à la somme d'environ 160,000 francs, répartie entre deux cent soixante à deux cent quatre-vingts déposans, sur cinq cent vingt-sept dépôts. Il n'avait été alloué sur le crédit des bronzes qu'environ 18,000 francs à vingt déposans, sur vingt à vingt-cinq dépôts.

On connaît les objections qu'a suscitées le principe consacré par le décret du 5 juillet 1848 relatif aux associations ouvrières. En ménageant aux ateliers exploités par ces associations certains avantages spéciaux, on plaçait dans des conditions défavorables les établissements de même nature appartenant soit à

(1) La répartition des prêts a été confiée à une commission de sept membres, et l'intérêt de ces prêts fixé à un centime par jour (3 fr. 65 cent. pour 100 par an), auquel s'ajoute un droit d'emmagasinage de 2 1/2 pour 100.

un seul chef, soit à des sociétés commerciales; on s'exposait aussi à des mécomptes par suite des vices inhérens à une exploitation en commun. Ces considérations ne manquaient pas de gravité : elles se rattachaient toutefois un peu trop visiblement à la politique qui répugne à toute innovation. N'étaient-elles pas dominées, d'ailleurs, par une nécessité provenant de la disposition même des esprits? Reculer alors devant un essai eût été d'une souveraine imprudence. Accomplie avec intelligence et loyauté, l'expérience doit porter, au contraire, avec elle les plus utiles enseignemens. Au commencement du mois de mars dernier, il avait été statué sur près de trois cent cinquante demandes par le conseil chargé de la répartition du crédit des 3 millions. Plus de quarante associations avaient obtenu des avances, dont le chiffre variait de 5,000 à 250,000 francs, et dont le total montait à un peu plus de 2 millions.

Le gouvernement provisoire avait eu recours au système des commandes pour venir en aide à l'industrie lyonnaise. Justement ému de l'état de la ville de Lyon, il avait commandé à la fabrication des soieries quarante-trois mille drapeaux et cent trente mille écharpes. Cette opération, qui a motivé depuis un crédit de 6,700,000 francs, aurait pu être combinée de manière à porter sur des articles d'une utilité moins contestable. Si les quarante-trois mille drapeaux peuvent être distribués aux gardes nationales et aux communes, que faire des cent trente mille écharpes? A quel usage peut-on employer des milliers de mètres d'étoffe tissée aux trois couleurs? Coûteuse et stérile au point de vue économique, la commande a du moins atteint son but principal: elle a procuré un soulagement réel à la population ouvrière de la seconde ville de France, et évité peut-être de grands malheurs.

De tous les moyens mis en œuvre pour ranimer le travail, les établissemens de crédit ont pris la plus forte part aux encouragemens de l'état. C'est par l'intermédiaire des comptoirs d'escompte que le trésor a principalement prêté son appui aux intérêts industriels et commerciaux. Dès les premiers jours de la révolution de février, il avait été décidé qu'il serait établi dans toutes les places où les affaires avaient de l'importance un comptoir national d'escompte alimenté par le concours de l'état, des villes et d'associés souscripteurs, et destiné à mettre le crédit à la portée des différentes branches de la production. En présence du trouble considérable survenu dans le crédit privé, il était naturel et politique de chercher des moyens de soulagement dans l'union de forces diverses isolément insuffisantes. Un comptoir d'escompte fut immédiatement formé à Paris au capital de 20 millions. L'état et la ville, qui avaient souscrit chacun pour un tiers de ce capital, renonçaient à participer aux bénéfices de l'établissement, et garantissaient jusqu'à concurrence de leur mise les pertes qui pourraient résulter des opérations. Le comptoir de Paris a reçu, en outre, un prêt de 3 millions. Il avait escompté, jusqu'au 15 février dernier, cent mille billets montant à près de 79 millions, et reçu à l'encaissement sur place et du dehors des effets de commerce pour une somme trois fois plus forte. Pour satisfaire à des besoins analogues, soixante-sept comptoirs ont été établis dans les départemens. Le capital total de ces comptoirs s'élève à 109,249,500 fr.; le tiers souscrit par l'état est conséquemment de 36,416,500 fr., sans parler d'une subvention additionnelle d'environ 7 millions. Le chiffre des escomptes directs était de 385 millions de francs au 15 février 1849, et les encaissemens reçus sur place et



du dehors, d'environ 800 millions. Les comptoirs qui ont pris la part la plus forte à ce mouvement sont ceux de Marseille, Nantes, Bordeaux, Mulhouse, Lille, Le Havre et Rouen. Une même condition avait été partout imposée à l'escompte : pour être admises, les valeurs devaient être revêtues de deux signatures au moins. On s'aperçut bien vite qu'à Paris cette condition rendait les comptoirs inabordables aux petits commerçans et aux petits industriels, qui avaient pour tout moyen de crédit un actif immobilisé entre leurs mains. Quatorze sous-comptoirs, institués avec les ressources propres des industries qu'ils concernaient (1), eurent pour mission d'étendre les facilités du crédit. Étrangers eux-mêmes aux opérations de l'escompte, simples intermédiaires, les sous-comptoirs recevaient des sûretés diverses par voie de nantissement sur marchandises, titres et autres valeurs, et se portaient ensuite garans auprès des comptoirs nationaux.

Les magasins généraux complètent l'ensemble des mesures extraordinaires destinées à remplacer le crédit éteint et la circulation paralysée. Placés sous la surveillance de l'autorité, ces établissemens recevaient en dépôt les matières premières et les objets fabriqués dont la crise empêchait la vente. Des récépissés extraits de registres à souche, transférant la propriété des dépôts et transmissibles par endossement, étaient remis aux déposans et formaient entre leurs mains une véritable monnaie de papier ayant sa représentation en nature (2). Les quatre magasins généraux de Paris et ceux établis dans cinquante et une villes des départemens avaient reçu, au commencement de décembre dernier, des marchandises expertisées à une valeur d'environ 70 millions. Mulhouse, Le Havre, Nantes, Strasbourg, méritent d'être cités au nombre des places dans lesquelles les magasins ont rendu le plus de services.

Sans l'aide donnée par l'état sous la forme d'un crédit artificiel, l'industrie et le commerce seraient tombés dans une faillite à peu près générale; pas une affaire n'eût été possible. Comptoirs, sous-comptoirs, magasins publics, voilà les pivots autour desquels ont roulé toutes les opérations commerciales. A l'influence de ces établissemens s'est joint le puissant concours de la Banque de France. Si les conditions rigoureuses de son escompte en interdisaient l'accès à l'immense majorité des industriels, la Banque était du moins la source où se ravivaient incessamment les forces des comptoirs nationaux. Cette grande institution a ouvert en outre d'importans crédits à des industries spéciales : les usines métallurgiques des départemens, le commerce des métaux et la fabrication des cuirs à Paris ont largement participé à ces avances (3).

Tous ces moyens de soulagement agissaient sur les intérêts industriels et sur le commerce à l'intérieur de la France. On y joignit des primes pour stimuler l'exportation de certains produits entassés dans les fabriques. Par un arrêté du

(1) Il faut excepter de cette règle le sous-comptoir des entrepreneurs du bâtiment, qui avait reçu dans l'origine une destination spéciale, et qui a obtenu de l'état pour trois années un prêt gratuit de 500,000 fr., indépendamment d'une garantie de 4,500,000 fr.

(2) La Banque de France a été autorisée à accepter les récépissés en remplacement de la troisième signature, et les comptoirs nationaux ont pu les admettre en remplacement de la seconde.

(3) La Banque de France n'a pas perdu de vue ses propres intérêts. La fusion des banques locales, convoitée depuis si long-temps, a été le prix principal de son concours après la révolution de février.

10 juin, dont la légalité a été contestée, les *drawbacks* (1) déjà existans ont été relevés de 50 pour 100 jusqu'au 31 décembre 1848; durant le même espace de temps, les tissus de soie et de fleuret, les tissus de lin et de chanvre de fabrication française ont joui, à la sortie, d'une prime de 4 et demi pour 100 de la valeur. En temps ordinaire, les objections dont l'arrêté de juin a été assailli sous le rapport de la légalité auraient dû peut-être soulever des scrupules sérieux; mais, dans un moment où la limite des attributions de chaque pouvoir n'était pas encore fort nettement dessinée, en présence de nécessités impérieuses, nous ne pensons pas qu'il y eût un grand intérêt à scruter trop sévèrement les articles de lois sur lesquels le gouvernement avait basé sa décision. Sagement calculé, l'expédient était restreint d'ailleurs dans d'assez étroites limites. Si on envisage les résultats obtenus, on doit reconnaître qu'il a amené un mouvement sensible dans les exportations. Les tissus de soie et les fils et tissus de laine se partagent à peu près par moitié les sommes payées pour primes temporaires et *drawback* additionnel. Les autres industries admises à jouir du même avantage n'y participent guère qu'en des proportions comparativement insignifiantes. Les primes temporaires de 4 et demi pour 100 sont montées en bloc à 2,191,015 fr. environ, ce qui suppose des exportations pour une somme de 48,689,222 francs. Le total de la dépense, en y comprenant le *drawback* additionnel, arrive à 4,378,000 fr. (2). Sans l'élan donné au commerce par cet appât exceptionnel, on peut hardiment affirmer, en prenant pour base la diminution même qui s'est manifestée malgré la prime, que les deux tiers au moins des exportations privilégiées auraient fait défaut à nos manufactures.

A ces subventions abondantes accordées par le trésor à l'industrie et au commerce, à titre de prêts directs, commandes extraordinaires, avances aux établissemens de crédit, primes et *drawbacks*, il faut ajouter encore les commandes faites sur le budget courant et qui n'ont pas exigé de fonds spéciaux (3); il faut ajouter les efforts des départemens et des villes. Toutes les ressources disponibles absorbées, l'avenir a été grevé soit pour soutenir certaines fabrications locales, soit pour donner du pain à la population ouvrière. Les bureaux de bienfaisance ont vu s'accroître immensément le cercle de leur clientèle par les progrès de la misère publique. L'industrie, de son côté, a tiré de son sein d'énergiques moyens de résistance. Dans un grand nombre de places commerciales, nous voyons les négocians former des associations pour se prêter un secours mutuel, pour favoriser l'écoulement des fabriques ou pour soutenir le crédit.

(1) Le *drawback* est la restitution du droit payé à l'entrée des matières premières.

(2) Les primes n'étant pas définitivement liquidées pour le dernier trimestre de 1848 au moment où ces chiffres sont recueillis, l'évaluation en a été faite par approximation.

(3) Nous ne devons pas compter ici les 20 ou 24 millions dépensés pour les ateliers nationaux, dont l'organisation a été si funeste à l'industrie. Nous omettons également les 50 millions votés pour les colons de l'Algérie, qui doivent, dans l'avenir, procurer au pays une large compensation pour les sacrifices actuels; ce secours profitait à la population laborieuse et non à l'industrie proprement dite. Il en faut dire autant de certaines allocations à des genres de travaux étrangers à l'ordre industriel, par exemple, les 200,000 francs votés pour les beaux-arts, 100,000 francs pour les lettres, 680,000 francs pour les théâtres, etc., etc.

Comment s'expliquer que des efforts aussi divers, des sacrifices aussi considérables, n'aient pas produit en définitive des résultats plus significatifs? Considérez ce qu'elle a coûté, et l'œuvre paraît immense; comparez au contraire les effets obtenus aux exigences de la situation, et vous resterez stupéfait de la prodigieuse insuffisance des moyens mis en œuvre. C'est que les remèdes employés agissaient seulement sur les conséquences sans remonter à la cause même du mal. Faut-il reprocher aux pouvoirs éphémères qui se sont succédé après le 24 février de n'avoir pas exercé d'action sur les principes élémentaires du désordre industriel? Incertains eux-mêmes de leur lendemain, qu'auraient-ils pu opposer aux incertitudes qui glaçaient la confiance? En gagnant du temps par de simples palliatifs, ils léguaient à leurs successeurs la tâche plus haute de substituer aux expédiens d'un jour les mesures générales qui embrassent l'avenir et replacent la société dans les voies normales de son développement. Comment le gouvernement actuel pourra-t-il suffire à cette grande mission? quels sont les élémens qu'il doit chercher à contenir? quels sont ceux dont il doit favoriser l'influence au sein de notre système économique? C'est demander quelle est la politique industrielle la plus propre à réparer les désastres d'où nous sortons à peine.

### III.

Parmi les causes qui ont provoqué les cruelles convulsions économiques des dix derniers mois de l'année 1848, celles qui tenaient à l'ébranlement politique et à l'état provisoire de l'autorité ont perdu de leur influence. Malgré l'attitude violente des partis extrêmes, le pays veut l'ordre, non cet ordre trompeur qui aboutit à une périlleuse immobilité, mais l'ordre qu'engendre le jeu régulier des institutions et d'où naissent à la fois la sécurité et le progrès. Ce sont des conditions meilleures pour l'industrie que celles de l'année dernière. Nos manufactures en ont déjà profité. Dès le mois de janvier, le mouvement s'est fait sentir; les travaux ont été repris à peu près sur tous les points. Nos grandes fabrications ont paru aménées d'une vie nouvelle. Lyon a reçu d'importantes commandes de l'étranger et surtout de l'Amérique; Rouen, Lille, Roubaix, Mulhouse, Sainte-Marie-anx-Mines, etc., stimulées par le retour de la confiance et les demandes du commerce, se sont activement préparées aux ventes du printemps et de l'été. Cette activité renaissante, que de fatales circonstances viennent de ralentir, avait été d'autant plus sensible, que la pensée en opposait naturellement le contraste à la désolante inertie de nos fabriques il y a un an. Elle s'était encore accrue par les efforts de nos manufacturiers pour figurer dignement à l'exposition quinquennale, où ils se sont empressés d'accourir (1). Par malheur il reste

(1) Le nombre des exposans dépasse, cette année, de plus d'un dixième celui de 1844. Des produits ont été envoyés de tous nos grands centres industriels. Le département du Nord compte cent dix-neuf exposans, celui de la Seine-Inférieure cent dix-sept, le Rhône cent, la Loire trente-huit, le Haut-Rhin trente-cinq : dans la Seine, le nombre s'en élève à environ trois mille. Quatre départemens, l'Ariège, la Corse, les Landes et le Lot, ne figurent point à l'exposition. L'Algérie, au contraire, y brille par des produits qui prouvent la fécondité de son sol. Nous ne citons pas le nombre élevé des exposans en 1849 comme un indice de l'état de l'industrie : impérieusement obligés d'écouler leurs pro-

encore des raisons d'inquiétude et de trouble qui survivent au bouleversement politique. Un mauvais germe, couvé depuis long-temps et éclos sous l'atmosphère embrasée de la révolution, agit comme un fâcheux dissolvant au sein du corps industriel. C'est là un mal plus grand que l'immobilité temporaire des métiers, et qui oblige à rappeler quelques vérités fondamentales.

Considérée dans son essence même, l'industrie est un moyen de rapprochement et d'union. Plus elle étend ses triomphes sur le monde matériel, et plus les hommes sentent le besoin qu'ils ont les uns des autres. Rien de plus juste que de réprover, au nom de ces idées, les institutions arbitraires qui tendent à diviser les élémens de la société industrielle et sèment ainsi la défiance et l'hostilité; mais partir de là pour nier que l'industrie ait besoin du concours de forces différentes ayant chacune ses conditions essentielles, c'est méconnaître les exigences complexes de la production. Les théories qui attaquent soit de front, soit par des voies détournées, l'existence même d'un élément aussi nécessaire que le capital, aboutissent forcément à la ruine de l'industrie. Est-il d'ailleurs une preuve plus convaincante de la nécessité de cet élément, sous une forme ou sous une autre, que l'évidente stérilité des combinaisons inventées pour suppléer à son absence? Au sein de ces régimes imaginaires, le travail, qu'on s'imaginait favoriser, s'allanguit bientôt, faute d'un stimulant énergique. Au lieu de chercher seulement à contenir l'abus de l'influence du capital, on a, par une synthèse imprudente, éteint un des principes indispensables à la vie industrielle.

On peut s'étonner qu'il faille discuter sérieusement une erreur aussi palpable, qui attaque bien moins encore les existences établies que les intérêts de la civilisation universelle, et qui anéantit l'industrie, c'est-à-dire un des meilleurs moyens d'atteindre au but suprême de toute société, la participation du plus grand nombre aux avantages sociaux. On se demande comment une telle erreur a pu faire assez de progrès pour causer quelque inquiétude au gouvernement actuel. La réponse est facile : c'est que, fils du xviii<sup>e</sup> siècle et de la révolution française, nous sommes pétris de leurs enseignemens, qui peuvent se résumer en un mot : l'égalité. Nous portons de plus au dedans de nous-mêmes un désir très naturel et très légitime, quand il est contenu comme tous nos instincts ont besoin de l'être : le désir d'améliorer notre sort. Les doctrines qui ébranlent l'ordre social, en cherchant à dissoudre les élémens du corps industriel, font appel à ces deux sentimens. Elles les irritent, elles les égarent et y puisent une force incalculable. S'adressant généralement à des hommes dont l'intelligence n'est pas assez exercée pour distinguer les fausses conséquences d'une idée de ses corollaires légitimes, elles réussissent sans peine, en promettant le bonheur, à éblouir les yeux et à entraîner les esprits. L'ordre social échappera sans aucun doute aux coups dont il est assailli. Toutes les pages de l'histoire nous l'enseignent : les épreuves successives, même les plus douloureuses, que l'humanité traverse, profitent en définitive au triomphe de la vérité; mais quelle digue la société peut-

duits, les fabricans n'ont pas voulu perdre une occasion de publicité ou en laisser le bénéfice à quelques-uns d'entre eux : telle est la principale raison de l'empressement qu'ils ont montré; mais, il faut le dire à leur honneur, ils ne sont pas restés au-dessous de leur renommée.

elle opposer au torrent? Si les grands principes qui forment sa base sont éternellement vrais, quelle en sera l'égide et la sauvegarde? Comment abrégier les temps difficiles et hâter le jour du triomphe? Faut-il heurter de front les deux idées qui sont à la racine des utopies contemporaines? Ce serait s'exposer soi-même à sortir des voies de la justice et prêter à ses adversaires de nouveaux moyens de séduction. Le pouvoir social dispose d'une arme plus infaillible; sur le terrain de ceux qui l'attaquent, il sera bien plus fort qu'eux quand il voudra résolûment user de sa force. Ils y portent des rêves; il peut y porter des réalités. Son action intelligente peut développer efficacement les conditions du bien-être, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre matériel. C'est donc en dernière analyse dans les sentimens invoqués pour la renverser que la société trouvera son affermissement, car elle a seule les moyens de les satisfaire dans toute la limite du juste et du possible.

L'exemple du gouvernement de juillet doit nous éclairer sur certaines exigences qu'il avait méconnues et nous prémunir contre les fautes dans lesquelles il était tombé. Rien n'avait été essayé pour ralentir le mouvement qui poussait l'industrie à s'agglomérer dans les grands centres de population où la vie est si incertaine et la misère si fréquente. Des études récentes ont nettement mis en saillie l'urgente nécessité de favoriser sous ce rapport, dans l'intérêt des familles ouvrières et de la moralité publique, l'éparpillement des manufactures (1). Après les expériences que nous avons traversées, il serait en outre impardonnable de s'abandonner aux exagérations du système manufacturier. En stimulant la production au-delà des justes bornes, on augmente les vicissitudes inhérentes à la vie industrielle, on grossit les mauvaises chances de cette vaste loterie où tant d'existences sont intéressées. Depuis une année, l'excès a été cruellement réprimé; l'*over-production*, comme disent les Anglais, a disparu dans un abîme. Les établissemens créés dans des conditions défavorables, qui vivaient d'une vie factice, sont anéantis. S'il était permis de chercher une consolation aux calamités qui nous ont atteints, nous la verrions dans un fait incontestable, c'est que la tempête a nettoyé la voie et laissé la place libre pour une production appropriée aux véritables besoins. Il devient plus facile dès-lors de modérer et de guider le mouvement de l'industrie; mais à cette mission correspond la tâche de porter notre éducation commerciale, trop long-temps négligée, au niveau de notre éducation industrielle.

Cette œuvre, dont l'importance est aujourd'hui parfaitement appréciée, entraîne-t-elle pour le gouvernement l'obligation de se substituer aux entreprises individuelles ou de subventionner des compagnies? Assurément non; nous avons vu les inconvéniens indissolublement attachés à ces modes factices de ranimer la vie commerciale. Nécessairement complexe comme les grands intérêts qu'elle concerne, l'action du pouvoir sur le commerce suppose d'abord que tous les services qui tendent à mettre le pays en communication avec les autres peuples seront organisés en vue de garantir la rapidité et la sécurité des relations. Ainsi, en Angleterre, les postes, les grandes lignes de paquebots transatlantiques, les canaux, les chemins de fer, etc., répondent visiblement à un mouve-

(1) Voyez le rapport sur *les Classes ouvrières en France pendant l'année 1848* par M. A. Blanqui, 2 vol. in-48, chez Firmin Didot.

ment d'expansion du dedans au dehors. Chez nous, tout semble avoir été calculé, au contraire, en vue d'une concentration perpétuelle. Avons-nous essayé, par hasard, d'échapper à cette tendance, les tentatives ont été promptement abandonnées. On avait fait beaucoup de bruit, par exemple, au sujet d'un certain nombre de lignes de paquebots qui devaient rattacher aux deux Amériques nos grands ports de commerce; un des services tant promis était parvenu à s'établir: nous n'avons pas à juger ici la constitution particulière de la compagnie qui l'exploitait; mais, au point de vue de nos relations commerciales, il est très fâcheux d'avoir échoué dans la réalisation d'une pensée que l'avenir promettait de féconder. Divers projets avaient été mis en avant pour relier aux lignes des paquebots anglais de l'Inde Orientale l'île de la Réunion et nos possessions du canal Mozambique; on aurait pu porter ainsi dans les parages de Madagascar, où les traités consacrent nos droits, un principe d'activité commerciale et un élément de civilisation: tous les plans se sont évanouis par défaut de résolution dans le gouvernement, de hardiesse dans le commerce. Nous ne pouvons pas sans doute aspirer, sous le rapport des moyens d'expansion à l'extérieur, à une assimilation complète avec la Grande-Bretagne, dont nous séparent de nombreuses différences; il est indispensable cependant de nous inspirer de sa pensée autant que le permet notre situation particulière. Nos voisins nous présentent encore d'autres exemples utiles à consulter. Le commerce britannique tire, comme on sait, une force incalculable de son intime union avec l'industrie manufacturière. Si le gouvernement français n'est pas libre d'introduire tout d'un coup parmi nos fabricans l'habitude de s'intéresser dans les exportations, il dispose néanmoins d'une influence assez grande pour ménager peu à peu un résultat aussi désirable. Dans ses relations quotidiennes avec l'industrie, par l'intermédiaire d'institutions spéciales, il peut mettre en saillie les avantages d'un rapprochement et d'une alliance entre les manufacturiers et les armateurs. Le jour où les forces isolées se seront réunies en un même faisceau, le jour où nos fabricans prendront un intérêt direct dans les expéditions lointaines, le commerce extérieur de la France aura une base solide sur laquelle il pourra s'organiser et s'étendre.

Le gouvernement doit, en outre, au commerce, tous les renseignemens susceptibles d'éclairer sa marche. Par les agens qu'il entretient au dehors, par les missions confiées à notre marine, il reçoit chaque jour de nombreuses informations qui lui donnent le moyen de constater les besoins, les goûts des différens peuples, l'importance des divers marchés, et de mettre incessamment sous les yeux de nos négocians l'état réel et mobile du monde commercial. Depuis plusieurs années, divers documens de ce genre ont été mis en lumière; mais, malgré tout le soin avec lequel l'œuvre a été commencée, il n'était pas possible d'atteindre immédiatement au but. Il faut un temps plus long et des efforts patients pour que le commerce français sorte enfin de l'ignorance où il a été long-temps laissé.

L'actif concours de la diplomatie peut aussi faciliter son développement et aider puissamment à ses progrès. C'est dire qu'en restant fidèle aux autres devoirs qui lui sont imposés, la politique extérieure de la France doit s'inspirer sans cesse des besoins du commerce et s'efforcer, par des traités spéciaux, d'élargir ses débouchés. Trop de dispositions exclusives, tristes débris d'un autre temps,

trop de mesures vexatoires et onéreuses existent encore dans les législations étrangères. C'est faute de les avoir bien connues que nous avons, dans des conventions déjà anciennes, joué visiblement un rôle de dupes. Chaque jour, d'ailleurs, quelques circonstances particulières poussent tel ou tel gouvernement étranger à adopter certaine mesure qui nous ferme un marché et se résout en une perte immédiate pour nos commerçans et pour nos manufacturiers; il appartient à la diplomatie de prévoir et de prévenir des coups aussi funestes. Quand elle se sera bien pénétrée des grands intérêts économiques confiés à sa vigilance, nous ne la verrons pas, comme cela est arrivé plus d'une fois, ignorer jusqu'au dernier moment les dispositions qui nous atteignaient, et se borner alors forcément à de tardives et stériles représentations. L'histoire de nos traités de commerce et de navigation et de nos conventions postales depuis trente années établit clairement que nos envoyés à l'étranger ont manqué trop souvent d'informations exactes sur les détails des législations étrangères, de connaissances pratiques dans les questions qui intéressent le plus le commerce national, et de cette habileté prévoyante et décidée qui triomphe des difficultés en sachant tout d'abord en pénétrer le caractère et en mesurer l'étendue. Faut-il rappeler, par exemple, comment, après avoir, sous la vaine promesse d'une réciprocité de traitement, ouvert nos portes aux vaisseaux anglais, notre marine marchande a rencontré des obstacles imprévus et insurmontables dans les exigences fiscales d'institutions particulières ou dans des privilèges locaux consacrés par des lois vieilles? Faut-il dire qu'en réglant les conditions du régime postal avec le même pays, nous admettions les journaux anglais sous un droit analogue à celui de nos feuilles quotidiennes, tandis que certaines de nos publications périodiques restaient assujetties à une taxe dix fois plus élevée? Pour les colonies anglaises, les Indes Orientales par exemple, le traitement réservé à la France est encore plus sévère; variant suivant les villes, le droit perçu équivaut à une prohibition complète. Quand nous avons traité avec la Belgique pour le même objet, nous avons reçu les journaux belges moyennant la taxe postale imposée aux journaux français, et nos feuilles périodiques, en franchissant la frontière, se sont vues assujetties à un droit supplémentaire de timbre qui double les frais de poste. Combien de fois notre gouvernement n'a-t-il pas été assailli des plaintes légitimes de l'imprimerie et de la librairie nationales contre l'audacieuse piraterie des contrefacteurs belges! Qu'a-t-on essayé pour combattre ou pour atténuer une atteinte aussi audacieuse à la propriété intellectuelle? Nos exportations de livres se sont abaissées de plus en plus; notre librairie a été réduite aux abois. Ce que nous disons là d'une industrie, nous pourrions le dire de beaucoup d'autres. La diplomatie ne s'est point assez préoccupée des intérêts économiques du pays. Elle a aujourd'hui devant elle une œuvre immense qu'il n'est plus possible d'ajourner. Pour l'accomplir, elle peut prendre exemple sur la diplomatie britannique. Les agens anglais se font remarquer dans tous les pays par une rare perspicacité à pressentir les difficultés qui pourraient nuire aux intérêts commerciaux de leur nation et par une indomptable ténacité à les combattre. Ils ont derrière eux une longue tradition d'efforts dont ils poursuivent fidèlement le cours ininterrompu. Ils obéissent aussi à ce que nos voisins appellent *la pression du dehors*. L'impérieuse nécessité d'ouvrir des marchés aux produits nationaux est, de l'autre côté du détroit, une de ces vérités incontestées qui se résument

en un sentiment populaire. Chacun comprend à merveille qu'une fois que l'industrie suffit aux exigences qu'elle est appelée à satisfaire au dedans, son développement et sa prospérité sont subordonnés à l'état du commerce extérieur. Production et exportation sont alors deux idées essentiellement corrélatives l'une de l'autre. La masse des produits dépasse-t-elle les demandes de l'étranger, les catastrophes économiques deviennent aussitôt imminentes. Si le gouvernement anglais ne parvient pas toujours à équilibrer les deux termes, c'est là du moins l'invariable tendance de sa politique.

En France, nous marchons depuis long-temps au hasard, sans avoir un système déterminé et conforme à notre situation spéciale. Il faut remonter au-delà de 1789, jusqu'à l'ancienne monarchie, pour retrouver des intentions vraiment systématiques; c'est, du reste, une tâche difficile que de tracer la ligne où nous devons entrer et de marquer ainsi le point de départ d'une tradition nouvelle. Tant qu'on n'aura pas résolu ce problème, en tenant compte tout à la fois de l'état de nos fabriques, de notre amoindrissement colonial et des nécessités politiques, il faut s'attendre à des oscillations fréquentes, et, en définitive, à dépenser beaucoup d'argent et de soins, sans qu'il en résulte des facilités nouvelles pour l'écoulement de nos produits. L'industrie ne serait qu'un moyen de richesse, comme on a long-temps pu le croire, qu'on devrait déjà se préoccuper de sa destinée; mais elle a un plus noble rôle à remplir dans la société : elle est, avant tout, un puissant agent de civilisation. Le vaste champ ouvert au travail forme une arène où les peuples exercent leur génie divers pour le bien général des hommes, et où les conquêtes réalisées deviennent un fonds commun, source certaine de nouveaux progrès. La France y brillera toujours, nous l'espérons, par une initiative hardie, ingénieuse, que distinguent un goût délicat et un vif sentiment de l'harmonie des formes. Affaiblie par une crise sans exemple dans l'histoire, notre industrie porte en elle une force vitale qui l'a soutenue durant l'épreuve et qui lui conserve encore sa glorieuse mission. Il dépendra de la politique destinée à gouverner ses mouvemens au dedans et au dehors d'élargir et de féconder ses efforts infatigables. Pour cela, c'est notre dernier vœu, il faut avant tout que les pouvoirs publics soient maîtres enfin de consacrer aux progrès pratiques et aux améliorations sociales une attention et des soins que les violences des factions ont absorbés jusqu'à ce jour dans une stérile défensive.

A. AUDIGANNE.



---

---

UNE

# EXPÉDITION AMÉRICAINE

DANS

LES DÉSERTS DU NOUVEAU-MEXIQUE.

---

*Narrative of the Texan Santa-Fé Expedition*, by G. WILKINS KENDALL. <sup>1</sup>

---

Ce serait une curieuse histoire à faire que celle des conquêtes pacifiques auxquelles les États-Unis doivent la plupart de leurs agrandissemens. Les annales de l'ancien continent sont là pour constater que l'occupation de la moindre province a coûté à chacune des puissances européennes plus de temps, plus d'hommes et plus d'argent que les États-Unis n'en ont dépensé pour s'assimiler d'immenses territoires. L'action habilement dirigée du commerce leur a suffi pour accomplir ce que d'autres pays ne savent faire qu'à grand'peine et par la force des armes. Il ne leur a fallu que rarement en appeler à l'*ultima ratio* du canon pour achever ce qu'avaient commencé leurs pionniers, leurs défricheurs et leurs marchands. On sait comment l'indépendance du

(1) 2 vol. in-8°, London, Wiley et Putnam.

Texas, proclamée d'abord par les colons américains, est venue donner à la métropole un état de plus. Quant à la Californie et au Nouveau-Mexique, il était difficile de réaliser à moins de frais deux plus importantes acquisitions. C'est que partout, au Texas, au Nouveau-Mexique, dans la Californie, les caravanes de l'Union américaine avaient frayé la voie à ses soldats. Quand la conquête politique commençait, la conquête commerciale était déjà faite, et le succès de l'une assurait toujours le succès de l'autre.

J'ai sous les yeux le récit détaillé de l'une de ces expéditions aventureuses qui devait donner une immense province, le Nouveau-Mexique, à la jeune république du Texas. A peine établie, celle-ci aspirait à s'agrandir. On était en 1841. Le Texas réclamait comme sa frontière occidentale le Rio-Colorado; c'est sur l'un de ses affluents que se trouve située Santa-Fé, capitale du Nouveau-Mexique : le Nouveau-Mexique était ainsi dans les limites et sous la juridiction, géographiquement parlant, de la république texienne. Le Texas faisait valoir encore, à l'appui de sa demande, les sympathies des populations établies en-deçà de la Rivière-Rouge, qui ne cherchaient qu'une occasion de secouer le joug mexicain, et surtout d'échapper à la tyrannique domination du général Armijo, gouverneur de l'état. Le moment était favorable. En Europe, on eût envoyé quelques régimens; en Amérique, on préféra envoyer une caravane. Ce fut donc avec l'espoir de profiter d'un soulèvement des Nouveaux-Mexicains, ou, tout au moins, d'assurer au commerce texien un nouveau débouché, que le général président du Texas, Mirabeau Lamar, organisa l'expédition de Santa-Fé. Cette expédition devait ouvrir entre le Texas et Santa-Fé une route plus directe que celle de Saint-Louis et du Missouri. C'était une tâche difficile, car les déserts qui séparent le Texas de Santa-Fé étaient à cette époque complètement inexplorés.

Bien que le but avoué de l'expédition fût purement commercial, on lui donna une escorte militaire destinée à la protéger dans son passage à travers les terrains de chasse des Comanches et des Caïguas, ennemis implacables des Mexicains et des Texiens. Trois cents hommes à cheval furent désignés pour accompagner la caravane. Un général d'une bravoure et d'une prudence éprouvées, le général Mac Leod, fut choisi par le gouvernement texien pour commander l'expédition. Ce choix n'était pas seulement justifié par l'importance des résultats politiques et commerciaux qu'on espérait obtenir à Santa-Fé : c'était aussi un acte de courtoisie diplomatique envers l'état du Nouveau-Mexique, dont un général était gouverneur. Grace au caractère dont il était revêtu, le chef de la caravane texienne pouvait au besoin se transformer en négociateur. La prudence la plus vulgaire légitimait ces précautions; cependant la malveillance y trouva un ample prétexte à

commentaires. On fit courir le bruit que la caravane texienne avait pour mission de conquérir le Nouveau-Mexique à main armée, d'y porter peut-être l'incendie, le pillage et la destruction. Ces bruits, dont l'exagération semblait suffisamment démontrée par le petit nombre des voyageurs et par leur incommode équipement, ne laissèrent pas de trouver quelque créance; ils se propagèrent avec une rapidité funeste et amenèrent peut-être les désastres au milieu desquels la tentative hardie des explorateurs texiens vint échouer. D'autres causes encore contribuèrent à disperser la caravane. Toutefois, pour avoir été malheureuse, l'expédition de Santa-Fé ne devait point rester complètement stérile, et le zèle des intrépides voyageurs peut revendiquer une grande part dans les événemens dont le Nouveau-Mexique a plus tard été le théâtre.

C'est à M. Wilkins Kendall que nous devons le récit de cette aventureuse campagne. Avant de nous occuper du voyageur, nous adresserons quelques reproches à l'écrivain. Malgré leur prétention de parler anglais plus purement que les Anglais eux-mêmes, les écrivains américains (si l'on excepte Washington Irving et Cooper) sont fort loin d'égalier, pour la pureté comme pour l'éclat du style, les écrivains de la mère-patrie. De nombreux idiotismes et un je ne sais quoi de raide dans la construction des phrases font aussitôt distinguer les premiers des seconds. M. Kendall est Américain, et il ne faut que lire quelques pages de son récit pour s'en apercevoir. La composition du livre laisse à désirer comme le style. La réalité fournissait au narrateur de précieux élémens qu'on regrette de ne pas voir mieux employés. M. Kendall s'étend avec complaisance sur des personnages, sur des faits insignifians, tandis qu'il est avare de détails sur les acteurs principaux de l'expédition. Ce défaut tient sans doute à ce que l'auteur a noté ses impressions à mesure qu'il les ressentait; il a oublié que des notes quotidiennes ne sont que les matériaux épars d'une composition et non la composition même. M. Kendall a peut-être cédé aussi, dans le cours de son récit, à l'attrait de certains détails personnels. Quoi qu'il en soit, et malgré ces imperfections, sa relation a obtenu en Angleterre et en Amérique un grand succès de curiosité. De tels récits peuvent être regardés comme des révélations précieuses sur la politique commerciale des États-Unis. En effet, que les caravanes américaines soient exclusivement composées d'aventuriers ou d'émigrans réunis à la voix de quelque chasseur du désert; qu'elles aient pour but quelque gigantesque entreprise particulière, comme celle d'Astor, exécutée au commencement de ce siècle (1); qu'elles s'organisent sous les

(1) Washington Irving a décrit dans son *Astoria* les excursions aux Montagnes Rocheuses entreprises aux frais d'un négociant de New-York, M. Astor, pour fonder un vaste établissement commercial dans l'Orégon.

auspices d'une compagnie de négocians, ou qu'enfin, comme la caravane de Santa-Fé, elles doivent leur origine à la sollicitude même du gouvernement, les résultats de ces expéditions ne sauraient trouver aucun pays indifférent. C'est toujours une étape plus éloignée, un jalon plus avancé dans les déserts au profit de la civilisation. Si le livre de M. Kendall a obtenu le succès que nous avons constaté, c'est qu'en dépit de longueurs et de négligences regrettables, il donne sur les caravanes américaines d'exacts et utiles renseignemens auxquels ne manque ni l'intérêt politique, ni même, à certains égards, l'intérêt romanesque.

Que l'on se figure des déserts immenses, inconnus, coupés de précipices, de ravins et de forêts sans issue, habités ou plutôt parcourus sans cesse par des guerriers sauvages, ennemis acharnés de la race blanche : c'est à travers ces déserts qu'il faut pousser, en suivant le cours du soleil, trois ou quatre cents chariots lourdement chargés. Je n'indique là pourtant qu'une partie des obstacles qui attendent une caravane américaine dans les prairies. Restent la soif, les maladies, de funestes erreurs de route, et parfois la trahison. Combien d'épisodes curieux, combien de dévouemens obscurs, de prouesses ignorées, ont eu le ciel et la savane pour seuls témoins ! Ces caravanes ont aussi leurs traditions, leurs légendes mystérieuses; les vieux chasseurs s'entretiennent autour des foyers, pendant les haltes, du *coursier blanc des prairies*, que nul cavalier ne peut joindre, si bien monté qu'il soit. Ils racontent encore la tradition de l'Indien Pawnie, qui, au retour d'une lointaine expédition de chasse, trouve le camp de sa tribu abandonné, et sa jeune maîtresse restée en l'attendant sur le seuil de sa hutte, la seule demeurée debout. Le visage de la jeune femme est bien pâle, mais c'est que son cœur est bien triste. Tous deux se mettent en route pour rejoindre la tribu, dont le camp n'est pas loin. Au bout d'une heure de marche silencieuse, les deux jeunes amans aperçoivent la fumée des *wigwams*, mais il n'est pas convenable que la vierge pawnie rentre avec son fiancé dans son village. L'Indien l'y précède; là, il apprend que sa maîtresse est morte depuis deux jours. Le guerrier vole aussitôt à l'endroit où il a laissé sa fiancée: la nuit est venue, et, sur la pierre où elle était naguère assise, le Pawnie ne retrouve plus que le paquet qu'il avait confié à la jeune fille. La plainte lugubre du vent dans les cotonniers répond seule aux gémissemens du guerrier indien.

Tels sont les récits, les souvenirs du désert. Cette vie nomade du marchand, du pionnier américain, a un charme qui se devine même à travers les plus incomplètes descriptions. C'est ce charme que nous voudrions essayer de rendre, en suivant M. Kendall à travers les dramatiques incidens de son pèlerinage.

## I.

M. Kendall commence par nous apprendre quels motifs l'ont décidé à partager les fatigues et les dangers de l'expédition texienne. Les prairies à l'ouest de Saint-Louis, les terrains de chasse des Pawnees et des Osages, avaient été décrits par M. A. Murray; M. Fields avait raconté un voyage à Santa-Fé, et Washington Irving une excursion au fort Gibson. M. Kendall cherchait pour sa plume un sujet nouveau : il avait par-dessus tout un violent désir de parcourir les régions exclusivement habitées par les Indiens nomades, de prendre sa part des chasses au bison et des *sports* grandioses de la vie des frontières. Un autre motif qui détermina M. Kendall, et qu'un Français ne comprendra guère, fut le dérangement de sa santé. En Amérique, les émotions d'un voyage dans les prairies sont regardées comme un puissant moyen thérapeutique; chez nous, un malade qui affronterait de si rudes épreuves nous paraîtrait courir à la mort plutôt qu'à la guérison.

M. Kendall était donc à la Nouvelle-Orléans, attendant avec impatience qu'une occasion s'offrît pour réaliser ses projets de voyage, quand il rencontra un des chefs de la caravane texienne, le major Howard, faisant des achats de marchandises pour l'expédition de Santa-Fé. Le plan de l'expédition s'accordait merveilleusement avec les vues de M. Kendall. La caravane devait suivre, je l'ai dit, pour se rendre du Texas à Santa-Fé, une route entièrement nouvelle. Son itinéraire la conduisait sur les terrains de chasse des Comanches et des Caïguas, où devaient abonder le bison, l'ours, l'élan et le daim. On prévoyait des dangers, des privations de toute espèce; on redoutait des fatigues qui semblaient devoir briser dix fois les santés les plus robustes. C'était autant qu'il en fallait pour décider un Américain préoccupé du soin de sa convalescence. M. Kendall eut bien vite pris son parti; il se promit qu'il ferait route avec la caravane texienne, et il courut arrêter son passage à bord d'un navire en partance pour Galveston.

A Galveston, un compagnon se joint à M. Kendall. C'est un jeune homme affecté d'une surdité passagère, et qui, comme le hardi touriste, s'est mis en tête de recourir à la panacée américaine, un voyage dans le désert. Le lendemain, les deux malades sont rendus à Houston. Quoique le rendez-vous soit fixé à Austin, les préparatifs de départ mettent déjà tout en mouvement à Houston même. Une compagnie de volontaires a mis en réquisition forcée tous les selliers, les carrossiers et les forgerons de l'endroit. Ces trois corps de métiers sont occupés jour et nuit à réparer les selles, les harnais, les carabines et les chariots. L'expédition projetée est le sujet de toutes les conversations. Des

groupes nombreux se forment autour des chasseurs et des vieux aventuriers. On écoute d'une oreille avide des relations de chasses aux bisons, de combats avec les tribus sauvages des déserts de l'ouest, de rencontres avec les ours ou les serpens à sonnettes, et mille autres histoires merveilleuses que les Bas-de-Cuir des frontières ont toujours en réserve dans leur mémoire.

En trois jours, M. Kendall a fait tous ses préparatifs de voyage; il est armé, monté, équipé, puis il se met en route pour Austin. A vingt milles de cette bourgade, il est reçu dans une habitation où s'offre à lui un terrible exemple des mauvais traitemens auxquels un touriste imprudent est exposé dans les prairies. Un des membres de la famille qui l'accueille porte sur son crâne le témoignage ineffaçable de la férocité des Indiens nomades. A la suite d'une escarmonche avec ces sauvages, il a été laissé pour mort, puis scalpé, et sa chevelure orne, à l'heure qu'il est, les mocassins ou le calumet de quelque dandy comanche. Une telle rencontre est de mauvais augure au début de l'excursion que projette M. Kendall. L'intrépide voyageur n'en poursuit pas moins son chemin : l'intérêt de sa santé ne lui permet sans doute pas d'hésiter.

A Austin, un voyageur anglais, M. Falconner, attire aussi l'attention du touriste américain. M. Falconner a toutes les qualités, il n'a aucun des défauts du caractère anglais, et M. Kendall ne tarde pas à lier connaissance avec lui. Le gentleman anglais possède au plus haut degré l'esprit de précaution particulier à ses compatriotes. Outre le fusil à deux coups qu'il porte en route sur ses épaules, il est chargé de tout un assortiment d'ustensiles qui pendent en festons à sa ceinture ou à la selle de sa mule. Il est armé, comme de toutes pièces, d'un jambon, d'une théière, d'une demi-douzaine de tasses, d'un sac de biscuit, d'une gourde, d'une paire de pistolets, de livres et d'instrumens scientifiques. Puis, pour qu'aucune préoccupation fâcheuse ne vienne troubler ses rêveries de voyageur, M. Falconner a pris à gages un chasseur texien, qui n'a d'autre devoir à remplir auprès de lui que de le retrouver, dans le cas où il viendrait à s'égarer dans le désert. Tom Hancock (c'est le nom du *garde du corps* du touriste anglais) est lui-même un type curieux, qui n'a rien à envier aux plus piquantes créations des romanciers. C'est un homme de cinq pieds huit pouces environ, mais que sa taille voûtée et son allure nonchalante font paraître plus petit; rien ne laisse deviner chez lui la vigueur et la force de résistance dont ses muscles sont réellement doués. Ses membres, dépourvus de toute symétrie, paraissent, pour ainsi dire, disloqués. Son œil est si enfoncé sous les sourcils, qu'on n'en peut deviner la couleur. C'est là Tom Hancock au repos; mais à l'occasion, quand il redresse sa haute taille, quand la commotion électrique du danger vient

galvaniser ses muscles, le Texien apparaît sous son véritable jour : son œil brille d'un éclat inusité, et aucun objet ne sera trop petit, trop éloigné pour sa vue perçante; aucune trace ne lui échappera; l'animal qui l'a laissée, la direction qu'il a suivie, la date enfin où l'empreinte a été tracée, ce seront autant d'énigmes que déchiffrera, comme en se jouant, sa merveilleuse sagacité. Dans la stratégie des bois, des frontières ou des prairies, Hancock est passé maître comme dans la tactique du chasseur. Il peut circonvenir et prendre un Indien dans ses propres pièges. Il peut se coller plus étroitement au sol, ramper plus loin, se rendre plus invisible que personne au gibier qu'il poursuit. à l'ennemi dont il veut surprendre le camp; en un mot, c'est un guide inappréciable pour l'approvisionnement d'une caravane, un batteur d'estrade sans égal. Hancock ne peut plus compter ses rencontres soit avec les Mexicains, soit avec les Indiens, et chaque fois il s'est signalé par quelque exploit qui a défrayé pendant long-temps les conversations de ses camarades; il a été prisonnier chez les Comanches, mais il leur a échappé aussitôt. Jamais pourtant Hancock ne fait la moindre allusion à ces innombrables prouesses : il est aussi modeste que vaillant. Tel est le portrait que M. Kendall trace de Tom Hancock, un de ces hardis aventuriers nourris dans la solitude des bois et des prairies, dont les jours s'écoulaient au milieu de dangers sans cesse renaissans, et qui s'endorment chaque soir bercés par les hurlemens des loups et les plaintes de l'oiseau de nuit. M. Falconner, on le voit, avait eu la main heureuse.

Trois autres personnages méritent encore de fixer notre attention parmi les nombreux compagnons de M. Kendall. Le premier est un Mexicain du nom de Carlos, natif de Taos, dans le Nouveau-Mexique, ancien trappeur dans les déserts que l'expédition va traverser, puis courrier pendant plusieurs années entre Austin et San-Antonio. Le second est un capitaine des dragons texiens de l'escorte, W. P. Lewis. Le troisième enfin est M. Howland de New-Bedfort, état de Massachussets. C'est une de ces nobles natures, un de ces hommes d'élite qui ne font en général que de courts pèlerinages ici-bas, comme si la vieillesse était une peine expiatoire que la Providence inflige à l'homme. Brave et fidèle autant que personne, il unit à ces grandes qualités une douceur de mœurs qui le fait chérir de tout le monde. Le Mexicain Carlos par son ignorance présomptueuse, l'officier de dragons Lewis par sa pusillanimité, deviendront plus tard les mauvais génies de l'expédition texienne. Le caractère du pauvre Howland ne se démentira pas, et cet homme intrépide, à l'heure du danger, saura pousser l'abnégation jusqu'à l'héroïsme.

Un mois s'était écoulé depuis que tous les voyageurs et leur escorte d'artillerie et de dragons s'étaient réunis à Austin. Le corps principal

campait, en attendant le départ, à vingt milles au-delà d'Austin. Enfin, le 18 juin 1844, la caravane se met en mouvement. L'un des commissaires texiens, don José Antonio Navarro, placé, comme M. Kendall, dans l'impossibilité de supporter les fatigues de la marche, monte avec lui dans un char-à-bancs que le président Lamar met à leur disposition, et tous deux suivent la longue file de chariots qui commence à rouler lentement à travers les prairies. Une avant-garde de deux compagnies de dragons précède les chariots; après eux s'avance en mugissant, sous la surveillance de ses gardiens, un troupeau de bœufs destinés à la nourriture des voyageurs; trois compagnies d'artillerie et de cavalerie ferment la marche et traînent après elles une pièce de canon. Jamais peut-être, depuis la découverte de l'Amérique, pareille entreprise n'avait été essayée. Quand on entreprit le premier voyage de caravane, aujourd'hui si facile, entre Saint-Louis et Santa-Fé, chaque endroit, chaque accident de terrain, chaque détour avait été depuis longues années étudié et parcouru; dans la nouvelle expédition texienne, c'était l'audace qui s'en remettait au hasard.

A quelques milles du premier campement, la caravane dit adieu aux derniers établissemens pour suivre vers le nord-ouest une route qui devait se prolonger au-delà de toute prévision. Nous ne suivrons pas sa marche lente à travers les mille obstacles des prairies sans fin. Les chasses aux bisons qui les parcourent en troupes serrés avec le bruit de l'ouragan, les ravins à franchir, les rivières à passer sur des ponts de troncs d'arbres abattus et réunis à la hâte, sont l'occupation sans cesse renaissante des jours qui suivent le départ. Les légendes du désert, les plaisanteries grivoises des vétérans des prairies, les travaux des forgerons et des ouvriers de toute sorte qui réparent les chariots endommagés, sont les récréations des haltes. De longues journées de fatigue, de courtes nuits de sommeil, se succèdent. La faim, la soif et les dangers ne sont encore que des prévisions; les vivres abondent; les chairs des bisons tombés sous la balle des chasseurs sont, à l'exception des morceaux les plus délicats, abandonnées aux vautours des prairies, et nulle trace d'Indiens n'a encore été signalée; en un mot, aucune catastrophe n'est venue assombrir les esprits, aucune privation n'a abattu les forces des voyageurs. Les hôtes les plus dangereux de ces déserts n'ont été jusqu'alors que les serpens à sonnettes, qui, par certains vents glacés du nord, pendant la nuit, viennent de temps à autre chercher, inoffensifs, un abri sous la tente ou sous le manteau des dormeurs.

Cependant, parmi les scènes qui marquent les premiers pas de la caravane dans le désert, il en est une qu'il convient de signaler. Souvent, sans motif apparent, les bêtes de somme ou de selle sont prises, au milieu de ces solitudes, d'une terreur panique qui amène les plus tristes désordres. Parfois, au moment où le calme le plus profond



règne dans le camp, un arbre mort qui craque sous la brise, le croassement d'un corbeau, le mugissement lointain d'un bison, suffisent à répandre une alarme folle qui se propage de l'animal à l'homme et produit un mouvement d'inexprimable confusion. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire une idée d'une de ces *estampidas* (1). On voit d'abord les chevaux dresser les oreilles, aspirer par leurs naseaux dilatés la terreur qui semble souffler d'un point de l'horizon à l'autre, puis décrire en trottant de larges cercles autour du camp. La peur se communique, comme l'électricité, des chevaux aux bœufs; les hennissements et les mugissements se confondent; bientôt le sol tremble sous le pied des animaux effrayés, qui n'entendent plus la voix de leurs maîtres, et qui prennent avec fureur une course désordonnée, soit vers le camp, dont ils fouleront les tentes, au risque de se briser eux-mêmes contre les chariots, soit vers l'immensité des plaines, où ils ne tardent pas à disparaître au milieu d'un tourbillon de poussière. Malheur alors au cavalier négligent qui n'a pas entravé ou attaché sa monture, comme au conducteur de chariots qui n'a pas fortement assujéti ses bœufs, car nulle puissance humaine ne peut arrêter leur élan indomptable : le cavalier ne retrouvera plus son cheval, le bouvier perdra ses bœufs sans espoir de les rattraper jamais. Il faut se résigner à continuer à pied une route de plusieurs centaines de milles, à abandonner ceux des chariots qui ont perdu leur attelage. Une *estampida* est certes un accident des plus redoutables dans le cours d'un long voyage comme celui des prairies.

Dans une de ces paniques, la philosophie de M. Falconner, le voyageur anglais, est mise à une rude épreuve. Son cheval, bien que d'une égalité d'humeur remarquable, ne peut résister à la contagion de la peur, et, pour comble de disgrâce, au moment où l'alarme gagne le camp, il n'a pu être déchargé que de la plus petite partie de son bagage scientifique et culinaire. M. Falconner assiste d'un œil effaré au naufrage de sa cargaison. Les octans et les baromètres jonchent le sol, la théière et la casserole battent bruyamment les flancs du cheval, et ne font que redoubler sa terreur. Enfin, tout ce tumulte s'apaise, les bêtes de somme sont maîtrisées après mille efforts, et M. Falconner n'a plus qu'à recharger ce qui lui reste de son bagage, tout en constatant douloureusement que son thermomètre marque cent degrés au-dessus de zéro, et que son baromètre s'est livré aux plus étranges écarts.

Ces *estampidas* avaient été, je l'ai dit, les seuls incidens qui eussent assombri les premières marches de la caravane. A l'exception d'un jour et d'une nuit où l'eau manqua, et où les voyageurs purent pressentir les angoisses de la soif, tout s'était borné aux fatigues inséparables d'une

(1) Mot espagnol qui veut dire course folle.

pareille entreprise, fatigues sous le poids desquelles l'Américain ne fléchit jamais. Le 14 juillet, près d'un mois après le départ d'Austin, la caravane avait fait halte sous l'ombre d'une ceinture de chênes qui bordait une vallée dans laquelle serpente un fleuve aux eaux saumâtres, le Brasos. Là, pour la première fois, les aventuriers contemplèrent un terrible spectacle, l'incendie d'une prairie, sans pouvoir reconnaître si l'accident était fortuit ou bien causé par la main de l'homme. Des nuages d'une fumée noire obscurcissaient le ciel; au milieu de ces spirales épaisses, la flamme dardait des lueurs sinistres qui s'épandaient partout comme un torrent débordé. Les hautes herbes desséchées pétillaient en s'enflammant avec la rapidité de la foudre. Le vent roulait de droite et de gauche ces vagues de flamme que rien ne pouvait arrêter, et qu'on voyait envahir en un clin d'œil la crête des collines les plus élevées. De tous les fléaux des prairies, celui qu'on nomme *fléau de feu* est le plus redoutable; autant vaudrait essayer d'entraver la marée montante; un changement de vent peut pousser contre vous une mort inévitable, ou consumer au loin, sur un espace de plusieurs milles, la surface végétale des terrains que vous allez parcourir. Heureusement pour la caravane, l'incendie suivait son cours vers la gauche et laissait intactes les prairies situées sur la route qu'on se proposait de suivre. Pendant toute la nuit, une traînée de flamme balaya la prairie en éclairant l'horizon de lueurs rougeâtres, et, le matin suivant, la colonne de feu escaladait encore la chaîne des collines qui séparent la prairie des bas-fonds où coule le Brasos.

Cet incendie semble être pour la caravane un fâcheux présage. Dès ce moment, en effet, commence pour les malheureux voyageurs une série de désastres. L'eau devient plus rare. Un vieux capitaine de la compagnie des batteurs d'estrade, M. Caldwell, chargé d'explorer la route en avant des chariots, de choisir les endroits les plus favorables pour les diriger et de rechercher les traces des Indiens, se replie sur le gros du convoi pour annoncer qu'on vient de découvrir un campement de sauvages qui ne semble abandonné que depuis quelques heures. Plus loin, on a trouvé le crâne d'un homme blanc tout récemment égorgé. Enfin, il est évident que la caravane est arrivée au centre des tribus hostiles, et on redouble de précautions le jour comme la nuit. Des ordres sévères sont donnés pour prévenir toute surprise. C'est ainsi qu'on atteint la lisière d'immenses forêts bien connues des trappeurs et des chasseurs américains sous la dénomination devenue célèbre de *cross timbers* (1). Ces forêts s'étendent du nord au sud et de l'est à l'ouest, sur une largeur qui n'est guère moindre de quarante à cinquante milles. Elles occupent un sol crevassé et montueux sur lequel

(1) Forêts transversales.

rampe une sous-végétation presque inextricable de bruyères et de buissons épineux. A peine, au milieu des profonds ravins qui coupent en tous sens le terrain aride, rencontre-t-on çà et là une étroite clairière. Partout l'herbe est desséchée, le feuillage jauni. Des troncs brûlés ou noircis par les feux des chasseurs indiens s'élèvent de tous côtés en attristant les yeux, tandis que leurs branches charbonnées et les buissons aux pointes aiguës déchirent les chairs des hommes et des animaux.

La traversée de ces immenses forêts qui séparent les hautes prairies des prairies basses dure quinze jours. Sur les bords de la rivière de Noland, un conseil est tenu entre les officiers et les chefs de l'expédition. La marche a été si lente, qu'on sent impérieusement le besoin de faire des journées plus longues. On est à la veille d'entrer dans une contrée plus accidentée; il devient nécessaire d'alléger les chariots. C'est une mesure de salut commun. A cet effet, on fera comme dans les gros temps en mer : on se débarrassera de l'excédant de la cargaison. Des provisions considérables de bœuf séché, dont une partie se gâtait faute de consommation, sont destinées d'abord à être abandonnées; puis on se résout aussi à sacrifier les bagages inutiles, les tentes, par exemple, qui n'appartiennent qu'à un petit nombre de voyageurs privilégiés, et auxquelles les propriétaires renoncent pour ne pas exciter le mécontentement de leurs compagnons. Officiers, commissaires, marchands et soldats se privent de ces abris portatifs si utiles dans le désert. La tente de l'hôpital est seule exceptée d'un auto-da-fé général qui ne laisse plus aux voyageurs d'autre ressource contre le brouillard, la froidure, la pluie ou l'ardeur du soleil, que leurs couvertures et leurs manteaux. On prend hauteur pour la première fois depuis le départ d'Austin. Un mois de route n'a permis de franchir encore que deux cents milles, et il en reste encore environ cinq cents dans la direction du nord-ouest jusqu'à Santa-Fé.

Rien ne ressemble à l'océan comme les immenses prairies qui couvrent cette partie de l'Amérique. Comme sur l'océan, l'œil n'aperçoit partout que le même horizon. Le chasseur des prairies a aussi quelque point de ressemblance avec le matelot : la même erreur de route peut perdre le bâtiment qui navigue dans une mer inconnue et le chasseur qui parcourt pour la première fois des prairies inexplorées. La caravane avait dû se préoccuper vivement des malheurs que de pareilles déviations pouvaient attirer sur elle : en suivant les bords de la Rivière-Rouge, elle ne courait aucun danger de s'égarer. Il fut donc décidé qu'aussitôt qu'on aurait atteint cette rivière, on ne s'en écarterait plus; mais l'impatience même où l'on était d'arriver au cours d'eau désigné causa une déplorable méprise. Quelques formes de collines que de vieux chasseurs croyaient reconnaître firent prendre pour la Rivière-Rouge une rivière sans nom. La caravane allait dès-lors courir

à sa perte, semblable au navire désemparé qui fait fausse route, et dont l'équipage confond avec une côte semée d'écueils le port qui doit l'abriter.

## II.

Les traces d'Indiens se multipliaient sur le passage des Texiens. Ces traces étaient fraîches, et les chasseurs sauvages qui les avaient laissées ne devaient pas être loin. L'apparition soudaine d'une troupe de chiens maigres et affamés vint donner aux présomptions des batteurs d'estrade un caractère de certitude. Ces chiens appartenaient sans nul doute à quelque peuplade sauvage. Comment avaient-ils surmonté leur répugnance instinctive pour venir chercher un asile parmi les blancs? C'était une question à laquelle l'événement se chargea presque aussitôt de répondre.

Un ruisseau ayant été signalé par un des batteurs d'estrade, la confusion se mêla dans les rangs des voyageurs. Les mieux montés des cavaliers prennent les devans au galop. Les conducteurs de chariots veulent les imiter en poussant le pas de leurs bœufs, et la longue caravane est bientôt dispersée en corps isolés, les uns invisibles aux autres, sur toute l'immense étendue des prairies. M. Kendall, le commissaire Navarro, un Irlandais, M. Fitzgerald, s'étaient trouvés tout à coup séparés de leurs compagnons. Les rideaux de cuir du petit wagon qui les portait masquaient la vue à droite et à gauche, et ne laissaient voir, au milieu des longues ondulations des prairies, que la toile blanchâtre des chariots lointains. Tout à coup un bison emporté par une course furieuse, la langue pendante, les flancs haletans, dépassa la voiture des trois voyageurs. Don José Navarro écarta le rideau, et, se rejetant précipitamment dans l'intérieur du wagon, la consternation peinte sur le visage : — Les Indiens! les Indiens! cria-t-il, et le commissaire alarmé chercha précipitamment son *rifle* au fond de la voiture. A peine avait-il prononcé ces mots, qu'un cavalier indien, à son tour, dépassa les voyageurs. Le sauvage était monté sur un bai de taille moyenne, mais plein de fougue et de vigueur. Il était armé d'une longue lance à laquelle de nombreuses chevelures se balançaient en guise de banderole. Un arc et un carquois battaient ses épaules; l'air, que fendait sa course impétueuse, gonflait son manteau de peau de daim autour de ses reins, tandis que ses cheveux noirs, que ne pouvait contenir une bandelette jaune, flottaient en longues tresses sur ses épaules. Les voyageurs cherchaient en vain cependant à dégager leurs carabines des bagages qui encombraient la voiture, quand un second cavalier, penché sur l'encolure de son cheval, les talons attachés aux flancs de sa monture, passa à son tour si près du wagon, que

les sabots de son coursier lançaient jusque sur les rideaux de cuir les cailloux arrachés au sol. Un troisième cavalier succéda aux deux autres. Par une inexplicable singularité, chacun des trois Indiens, dans l'impétuosité de leur course, semblait dédaigner de jeter un regard sur la voiture des voyageurs. Acharnées après leur proie comme des loups affamés à la poursuite d'un daim, les trois effrayantes apparitions avaient passé comme autant d'éclairs, sans que les voyageurs, restés seuls loin des leurs, eussent pu mettre la main sur leurs armes. Le bison et ses trois persécuteurs n'étaient déjà plus que des points à peine visibles à l'horizon de la prairie, quand M. Kendall et ses compagnons saisirent leurs carabines : ils s'applaudirent de n'avoir plus d'ennemis devant eux, car aucune de leurs armes n'était chargée. Quelques instans d'une course rapide permirent heureusement au wagon d'atteindre le campement où régnait une confusion complète. Tandis que les cavaliers les mieux montés s'étaient élancés à la poursuite des Indiens, d'autres chasseurs s'étaient emparés du gibier que les sauvages poursuivaient avec tant d'ardeur. A côté du lieu de halte choisi par la caravane, près d'un cours d'eau ombragé de grands arbres, s'élevait un camp indien précipitamment abandonné. La famine l'avait visité, à en juger par les os soigneusement rongés d'animaux immondes, tels que des fouines et des serpens, et l'aspect lamentable d'une vingtaine de chiens aux flancs caves et décharnés que la faiblesse avait empêchés de suivre leurs maîtres; les moins exténués avaient seuls pu venir chercher asile auprès des Américains. Les cavaliers sauvages qui poursuivaient le bison appartenaient sans nul doute à la tribu affamée dont le camp était désert, et la faim seule qui déchirait leurs entrailles avait fait taire leur crainte ou leur curiosité à l'aspect si nouveau pour ces barbares d'une voiture ou d'une caravane de *Visages-Pâles*.

La caravane ne fit halte en ce lieu que pour un instant. Les officiers donnèrent l'ordre de se remettre en marche, et quelques détachemens reçurent mission de battre la campagne dans l'espoir de capturer quelque guide indien, car on n'était pas encore certain d'être sur la bonne route. Malheureusement toutes les recherches furent vaines, et l'expédition dut continuer sa marche pour ainsi dire à l'aventure.

C'est au milieu de ces pénibles préoccupations que le rôle du Mexicain Carlos, l'un des principaux personnages de cette relation, commence à se mieux dessiner. Du haut d'une éminence apparaît sur la droite et dans la direction du nord une ceinture d'arbres épais, parallèle à la route, et qu'on hésite à reconnaître pour les bois qui bordent la Rivière-Rouge. Le Mexicain, attaché simplement jusqu'alors à une des compagnies de l'escorte, apprend aux officiers qu'il a souvent dressé ses trappes en aval et en amont de la Rivière-Rouge, qu'il en connaît parfaitement tous les traits distinctifs, et que partout aux alentours

il retrouve ces traits conformes à ses souvenirs. Les allégations de Carlos paraissent si plausibles, sa connaissance du pays si positive, qu'il passe immédiatement de l'escorte dans le détachement des batteurs d'estrade. A des doutes prudents succède pour la caravane une confiance aveugle.

A la halte suivante, les batteurs d'estrade purent rapporter des nouvelles d'une grande importance. Ils avaient eu une conférence de quelques instans avec un corps de guerriers indiens en nombre égal au leur. Tous étaient bien armés, quelques-uns avaient des carabines, d'autres étaient montés sur de puissans et forts chevaux américains évidemment volés. C'étaient de vigoureux et athlétiques sauvages orgueilleusement campés sur leurs montures éprouvées, l'air hostile, le regard menaçant. La maigreur et la détresse des chevaux des *Visages-Pâles* n'avaient pas échappé à ces pénétrans observateurs, et de la conscience de leur supériorité naissaient leur audace et leur insolence. Aucun d'eux n'avait pu échanger un mot d'anglais avec les batteurs d'estrade; mais plusieurs d'entre ces Indiens avaient ramassé çà et là dans leurs courses errantes quelques bribes d'espagnol, et Carlos, à l'aide du dialecte comanche, semblable au leur, avait pu converser tant bien que mal avec les guerriers nomades. Leurs réponses avaient été si arrogantes, que le capitaine Caldwell, vieux Texien rompu aux ruses perfides des sauvages, avait donné l'ordre à ses hommes d'apprêter leurs armes, et à cet ordre donné en anglais les Indiens avaient répondu par une manœuvre de nature à prouver qu'ils entendaient mieux cette langue qu'ils ne désiraient le laisser voir. Il y avait là, outre Tom Hancock et le vieux capitaine Caldwell, dont les cheveux avaient grisonné dans les guerres indiennes, quelques batailleurs des prairies qui se plaignaient *in petto* de ces conférences, et les trouvaient à la fois trop longues et trop pacifiques; mais les ordres du commandant en chef de l'expédition, le général Mac-Leod, étaient péremptoires. Le général voulait gagner par la douceur l'amitié des peuplades disséminées sur son chemin pour ouvrir une route affranchie de dangers aux caravanes de son pays. Il fallut se conformer aux instructions reçues, et le capitaine Caldwell fit prier les guerriers indiens d'attendre l'arrivée du chef de l'expédition. Quelques sentencieuses et laconiques paroles furent échangées entre les Indiens dans la langue de leur peuplade; puis, après avoir appris aux blancs le nom de la tribu à laquelle ils appartenaient et leur avoir donné la nouvelle qu'un parti de deux cents Comanches battait la campagne non loin de là, ils promirent de revenir avant la nuit, et s'éloignèrent au petit galop sans vouloir attendre davantage.

Tom Hancock et un autre batteur d'estrade éprouvé furent envoyés sur leurs traces; ils revinrent au bout d'une heure sans les avoir revus; seulement ils apportaient la nouvelle qu'à cinq milles de là, dans la di-

rection du nord, ils avaient trouvé un village considérable qu'il serait nécessaire de traverser dans toute sa longueur, car il n'y avait pas d'autre route pour les chariots. Après une courte consultation, les officiers détachèrent cinquante cavaliers des mieux montés avec un drapeau de paix pour porter aux habitans du village indien des paroles de conciliation et d'amitié : M. Kendall, que près de trois mois de fatigues avaient refait complètement, dit adieu à son wagon, et prit rang avec son cheval parmi les hommes de l'avant-garde; mais les éclaireurs indiens avaient donné l'alarme, et le village était désert : la tribu tout entière s'était éloignée, et les ambassadeurs ne purent que constater l'heureux et pittoresque emplacement de ce hameau indien. Les feux brûlaient encore dans les foyers abandonnés, ainsi que dans la loge du conseil où la fuite avait été résolue. Après avoir campé la nuit près du village, l'expédition reprend sa marche, toujours en longeant la rivière qu'on suppose être la Rivière-Rouge.

Fatigué d'une longue inaction, M. Kendall se félicitait de s'être joint aux éclaireurs qui précédaient la colonne. Sans s'astreindre à la marche lente et monotone des bœufs qui traînent les chariots, les batteurs d'estrade ont toute liberté d'allures. Le désert s'ouvre devant eux, et ils sont les premiers à interroger l'immensité des prairies, à sonder les dangers qu'elles recèlent. C'est la proue qui fend les vagues pour ouvrir la route au navire. De vives descriptions se succèdent sous la plume de M. Kendall. Là c'est une halte à l'ombre des cotonniers, ou sur les bords d'un ruisseau dont les eaux limpides gardent, sous la chaleur du jour, une fraîcheur éternelle, grace à des arches de verdure entremêlées d'inextricables guirlandes de vigne vierge. Le héron blanc, l'oiseau de la solitude, se tient immobile le long de ces cours d'eau, où le daim, qui vient d'échapper haletant au loup des prairies, court rafraîchir ses flancs baignés de sueur, où le cheval sauvage, l'œil inquiet, les naseaux fumans, vient étancher sa soif. Plus loin, ce sont d'immenses solitudes dont le vent courbe les hautes herbes et que sillonnent les bisons effrayés ou les rapides coursiers des éclaireurs indiens.

Cependant la marche se continue à travers mille obstacles. Carlos le Mexicain est devenu le guide de la caravane. On arrive sur les bords d'une rivière où l'on cherche vainement un gué. Carlos déclare que c'est la rivière Utau, le long de laquelle il a souvent tendu ses pièges; que ces parages lui sont connus comme les lieux où s'est écoulée son enfance. La confiance du guide se communique encore une fois aux voyageurs. On espère arriver bientôt aux premiers établissemens du Nouveau-Mexique. La joie est bruyante, car personne ne se doute que cinq cents milles restent encore à franchir au milieu d'affreux déserts, et que la faim, la soif, les Indiens menacent de près l'expédition.

Un soir, la caravane a fait halte non loin d'un ruisseau qu'ombragent

des cotonniers et des saules. Des loups et des chouettes mêlent leurs hurlemens lugubres à la plainte monotone du torrent. Tout à coup un signal d'alarme retentit, la terre tremble sous les pas des animaux. Ces hurlemens prolongés ont provoqué dans le camp une de ces paniques dont j'ai déjà décrit les redoutables effets. Les bœufs encore accouplés prennent la fuite. M. Kendall n'a que le temps d'escalader un arbre pour éviter un choc qu'aucun pouvoir humain ne saurait prévenir; en un clin d'œil, les bêtes de somme ont disparu, et c'en eût été fait de l'expédition tout entière, si, le lendemain matin, on n'eût, par miracle, retrouvé les animaux encore groupés non loin du camp. On se perd en conjectures sur les causes de cette panique soudaine, mais les vétérans de l'expédition l'attribuent à quelque ruse perfide des Indiens dont les voix ont imité les hurlemens des loups et les sifflemens des oiseaux de nuit.

Parmi les accidens de la vie du désert, il en est un plus terrible encore que l'*estampida*. Le voyageur qui se sépare pour quelques instans de ses compagnons court risque souvent de perdre complètement leur trace : rien ne peut servir à l'orienter dans ces plaines aux ondulations monotones. C'est en vain qu'il se fatigue à courir dans toutes les directions : l'écho seul répond à ses cris d'alarme; il s'arrête alors dans l'immobilité du désespoir. Mille visions surgissent autour de lui; un bloc de pierre, un tronc d'arbre, prennent des formes menaçantes et semblent autant de mystérieux ennemis. Le malheureux se résigne, il s'assied et attend la mort. Il pense aux compagnons qu'il a laissés et qu'il ne retrouvera plus. Le soleil semble descendre avec une effrayante rapidité; la nuit paraît, non pas s'épaissir graduellement, mais tomber tout à coup. Plus d'espoir alors : les ténèbres ont envahi les dernières lignes de l'horizon. Partout l'obscurité, partout la solitude : position terrible dans laquelle il faut s'être trouvé une fois en sa vie pour en bien comprendre toute l'horreur.

Égaré un jour à la poursuite d'un chevreuil, M. Kendall vent rejoindre la colonne en marche; pour la première fois depuis une heure il cherche à s'orienter, mais un horizon inconnu l'entoure; les ondulations des prairies n'ont plus la forme qu'il se rappelle. Il pousse son cheval vers la plus élevée de ces vagues de terrain; là comme tout à l'heure, aucun souvenir ne peut l'aider : il est complètement égaré. Le soleil est au milieu du ciel; comment distinguer le nord du midi? En pareil cas, il n'y a pas à se dissimuler qu'on est face à face avec les plus terribles chances du désert. Sans oser s'écarter d'un étroit rayon, de peur de mettre plus de distance encore entre la caravane et lui, M. Kendall monte de nouveau sur une éminence et cherche à distinguer la toile des chariots de la caravane. Il n'aperçoit que les trombes de poussière que le vent soulève. Non loin de là, un loup solitaire re-



gagne sa tanière, des serpens sifflent entre les jambes de son cheval; partout c'est la solitude dans sa morne tranquillité. Le voyageur met un instant pied à terre et reste immobile; mais bientôt, cédant à une impatience fiévreuse, il reprend sa course sans but, il pousse son cheval au hasard. Une heure s'écoule. Il est arrivé sur la pente d'une vallée profonde. A quelques centaines de pieds au-dessous de lui, serpente une longue ligne de chariots : c'est la caravane. Le naufragé qui sent ses forces s'épuiser en luttant contre les vagues peut seul, à l'aspect d'une voile, éprouver l'inexprimable joie qui s'empare de M. Kendall; mais le talus est escarpé, et il cherche vainement, à travers les rochers, un sentier pour descendre. Après mille efforts, il atteint une plate-forme adossée à des rochers crevassés. Au-delà de cette plate-forme, la pente est si rapide, que le cheval et le cavalier hésitent à s'y lancer. Tout à coup, dans une des fissures du roc au-dessus de la tête de M. Kendall, un bruit confus se fait entendre, semblable à celui de cailloux froissés les uns contre les autres, ou bien encore à celui de feuilles sèches ou de broussailles foulées aux pieds; une odeur nauséabonde s'échappe en même temps de cette fissure, et un sifflement aigu retentit, suivi de l'apparition d'un serpent à sonnettes qui se déroule comme une liane énorme le long des flancs du rocher. Le reptile n'est que le précurseur de toute une tribu de serpens dont le faisceau visqueux se déroule, et qui tapissent par centaines, horrible et vivante végétation, le talus rocailleux au milieu duquel s'ouvre leur caverne. Le cheval et le cavalier n'hésitent plus, et roulent ensemble plutôt qu'ils ne descendent jusqu'au niveau de la plaine. Un temps de galop les porte tous deux jusqu'aux chariots de la caravane, que M. Kendall se promet bien de ne plus jamais perdre de vue.

### III.

Ce ne sont là encore que de légères émotions. La faim n'est pas dans le camp, mais les privations ont commencé à se faire sentir à des hommes fatigués d'une longue route. Les commissaires de l'expédition, toujours persuadés, d'après les affirmations du guide mexicain, qu'on ne devait être qu'à soixante-dix ou quatre-vingts milles de la ville de San-Miguel, résolurent d'envoyer en avant trois parlementaires qui auraient à chercher des vivres frais et à pressentir en même temps l'accueil que réservaient les Mexicains à l'expédition américaine. MM. Howland, Baker et Rosenburry furent désignés pour cette mission. M. Howland avait déjà passé quelques années à Santa-Fé, où il était connu des principaux habitans : c'était un homme à la fois intelligent, prudent et brave, en un mot celui qu'il fallait en pareil cas.

Les parlementaires emportaient des vivres pour trois jours, et, comme on avait à redouter les attaques de nombreuses tribus d'Indiens hostiles, ils devaient se cacher durant le jour et ne marcher que la nuit. Dans l'après-midi, M. Howland et ses malheureux compagnons se mirent en route; on ne devait pas les revoir.

Le lendemain de cette séparation, la colonne reprit sa marche, toujours sous la direction de Carlos. Le 13 du mois d'août fut pour elle un de ces jours néfastes dont le souvenir reste long-temps gravé dans la mémoire. La nuit précédente, on avait campé dans un endroit où l'eau avait manqué aux bêtes de somme et aux bœufs destinés à servir de nourriture. Le peu d'eau que les hommes avaient pu se procurer, d'une qualité détestable, n'avait servi qu'à irriter la soif. On était arrivé à un endroit des prairies d'où l'on apercevait au loin les sommités bleuâtres de hautes montagnes. Carlos avait été le premier à les découvrir, et les avait désignés sous le nom de *los Cuervos* (les Corbeaux). D'après son dire, la Rivière-Rouge s'ouvrait un passage à travers ces trois montagnes. Cette assertion trouva un seul contradicteur : c'était le vieux capitaine des éclaireurs, Caldwell, qui prétendait que le cours d'eau qu'on avait suivi depuis le village des Indiens était le Wichita et non la Rivière-Rouge. Chacun tressaillit à cette affirmation du vieux batteur d'estrade; mais telle était la confiance qu'on plaçait dans les assertions de Carlos, que le capitaine finit par être seul de son avis.

On marchait toujours. De petits détachemens avaient été envoyés de tous côtés à la recherche d'une source ou d'un ruisseau, car les chevaux, les mules et les bœufs n'avançaient plus qu'avec peine, dévorés par la soif. Enfin, dans l'après-midi, la colonne atteignit, après d'incroyables fatigues, une vallée couverte de cèdres desséchés et qui longeait un précipice immense. On s'était arrêté pour creuser le sol, dans l'espoir de faire jaillir quelque source d'eau fraîche, quand une explosion semblable à celle d'une pièce d'artillerie vint interrompre les travaux d'excavation. La détonation avait été entendue dans la direction du camp au-dessus duquel s'élevait un dais de fumée noire. — Une attaque d'Indiens! — Tel fut aussitôt le cri général. Ce n'étaient pas les Indiens pourtant : c'était un incendie qui avait éclaté sur les hauteurs voisines de la vallée et qui gagnait l'épaisse forêt de cèdres au milieu de laquelle on se trouvait. Il fallait se hâter de chercher un abri dans les plaines que l'incendie ne menaçait pas, et où une partie de la caravane était déjà campée. La petite troupe avec laquelle marchait M. Kendall redoubla d'efforts pour sortir de la vallée; mais les flammes interceptaient tous les passages. Partout l'incendie dévorait les arbres, qui craquaient sous le feu avec un bruit terrible; les troncs enflammés roulaient de tous côtés; on était comme entouré d'un cercle infranchissable. La nuit vint, et la terrible lueur de l'incendie

remplaça la clarté du soleil. Les cèdres allumés, les fourbillons de flammes qui gagnaient toute l'étendue de la prairie, envoyaient des gerbes éblouissantes jusqu'aux extrémités de l'horizon. De sourds et terribles retentissemens sortaient des cavernes, des gouffres béans, illuminés tout à coup jusque dans leurs profondeurs. Cependant, vers neuf heures, M. Kendall put gagner les hauteurs qui dominant la vallée, et le premier visage de connaissance qu'il rencontra fut celui de M. Falconner, à peine vêtu des débris noircis d'une couverture. Il était de garde à l'ouest du camp pour surveiller l'incendie que les efforts des hommes, aidés par le vent, avaient pu arrêter de ce côté. Il indiqua à M. Kendall l'endroit où il trouverait ses chariots. Un spectacle bien sombre attendait M. Kendall. Ses compagnons, assis sur les débris arrachés aux wagons en flammes, étaient livrés à toutes les angoisses de la faim, de la soif et du désespoir. Personne ne parlait, mais chacun fixait les yeux sur la nappe de feu qui continuait de dévorer la prairie au nord, au sud et à l'est. Après une nuit d'angoisse, le jour vint éclairer un désert de cendres, sur lequel planaient d'épais nuages de fumée. Deux wagons avaient été brûlés, et dans l'un de ces chariots l'explosion d'une quantité considérable de cartouches avait produit le bruit qui avait fait croire à une attaque des Indiens.

La caravane reprit sa marche, mais la soif des voyageurs n'était pas apaisée, et chaque heure la rendait plus insupportable. Pour comble de maux, les hauteurs qu'on avait signalées sous le nom des *Cuervos*, devenues plus visibles, n'avaient aucune ressemblance avec les montagnes décrites par le guide mexicain, et cependant personne ne doutait encore de sa fidélité. Un autre jour s'écoule; puis, un soir, on chercha vainement Carlos; il avait disparu et ne revint plus.

Sans guide, sans vivres, sans eau, la caravane reprit sa marche jusqu'au 17 août 1841. Ce jour-là, un parti d'explorateurs, le capitaine Caldwell en tête, fut détaché avec ordre de ne revenir qu'après avoir trouvé la Rivière-Rouge. Leur absence ne dura que quelques jours, et bientôt le capitaine revint avec la nouvelle qu'ils avaient rencontré une rivière qu'ils croyaient bien cette fois être la Rivière-Rouge, ou l'un de ses principaux affluents. Pendant la nuit suivante, les Indiens vinrent jusque dans le camp enlever plusieurs chevaux de choix. Ce n'était là qu'un prélude à des attaques plus sérieuses. Le lendemain, en effet, on fut averti qu'une troupe d'Indiens donnait la chasse à quelques hommes de la caravane partis en avant pour chercher de l'eau. Le bruit lointain de la fusillade ne tarda pas à confirmer cette fâcheuse nouvelle. Cinquante cavaliers s'élancèrent aussitôt au secours de leurs compagnons menacés; mais ils arrivèrent trop tard, l'œuvre de sang s'était accomplie. Cinq cadavres, parmi lesquels se trouvait celui du lieutenant Hull, étaient étendus sur le sol rougi de sang, éventrés,

scalpés et horriblement mutilés. Cependant, à en juger par les traces encore fraîches du combat, les Américains avaient dû vendre chèrement leur vie. Le lieutenant Hull n'était pas tombé avant le trentième coup de lance; et quant à un homme vigoureux, nommé Mayby, dont le cadavre était près du sien, le canon brisé d'une carabine que sa main serrait encore avec force disait assez qu'après l'avoir déchargée, il avait résisté jusqu'au bout. Le cœur de l'un des cinq autres avait été arraché de ses entrailles, et, si les Indiens n'avaient pas été forcés de fuir, tous les cadavres auraient sans doute subi cette dernière mutilation.

Un détachement d'hommes armés eut mission de procéder à l'en-sevelissement de ces tristes déponilles, tandis que le corps principal reprenait sa marche vers le Quintufue qu'on disait être un des affluens de la rivière de Palo-Duro (le bois dur). Là, les hommes purent enfin apaiser largement la soif qui les dévorait depuis quelques jours, et le soir un conseil solennel fut tenu entre les officiers. Les circonstances étaient critiques. La caravane était égarée sans guide dans un pays inconnu. Les provisions, presque insuffisantes jusqu'alors, étaient épuisées; déjà depuis quelques jours, chaque bœuf abattu pour les besoins de l'expédition était dévoré, cuir, entrailles et sang. Des peuplades ennemies entouraient les Américains, toujours prêtes à égorger les détachemens qui s'éloignaient pour chasser du corps principal, et les prairies devenaient de plus en plus impraticables aux chariots. Dans cette conjoncture, il fut décidé qu'un parti de cent hommes s'avancerait jusqu'au Nouveau-Mexique, soit près de Santa-Fé ou du Rio-Grande, soit encore près du chemin tracé par les caravanes de Saint-Louis. Une fois arrivés là, ces hommes devaient revenir sur leurs pas avec des vivres frais pour ceux de leurs compagnons restés en arrière. M. Kendall accompagna ce détachement, placé sous les ordres du capitaine Sutton.

La troupe avait à traverser le pays tout entier des Indiens Caïguas, les meurtriers du lieutenant Hull. Dans l'après-midi du dernier jour d'août, elle se mit en route. On marchait silencieusement et en bon ordre. Sur tous ces visages amaigris et animés par la fièvre, on lisait la même expression de souffrance et de résignation virile. Les Texiens traversaient une plaine immense sans arbres et sans buissons. Au bout de quelques heures de marche, on aperçut cependant une tache noirâtre qui se détachait vivement sur la morne uniformité du désert, et les yeux exercés des chasseurs eurent bientôt reconnu un bison endormi. Pour ces hommes livrés depuis plusieurs jours aux angoisses de la famine, une pareille capture était précieuse; mais, pour atteindre l'animal, il fallait franchir une énorme distance, et cela sans donner l'éveil au bison. Qui oserait se charger d'une aussi difficile mission? Tom Hancock fut seul jugé digne de la mener à bien. Quatre autres chas-

seurs, ceux dont les chevaux étaient les plus agiles, furent désignés pour le seconder. Les cavaliers commencèrent par alléger leurs chevaux du poids qui pouvait ralentir leur course; puis, se débarrassant de leurs chapeaux, la tête entourée d'un mouchoir pour la garantir de l'ardeur du soleil, tous furent prêts pour cette chasse d'un intérêt suprême.

Au-delà de l'animal assoupi, la prairie s'élevait en pente douce. Tom Hancock commença de s'avancer en rampant, après avoir pris l'avantage du vent, du côté du buffle : à peine apercevait-on le corps du chasseur au-dessus des touffes d'herbes ou des taupinières qui jonchaient la prairie; mais, quoiqu'il fût familiarisé avec toutes les ruses de chasse qui pouvaient assurer son succès, Tom cessa de ramper à cent cinquante mètres environ de sa proie. Sa carabine s'éleva parallèlement au sol, puis il fit feu. Il était convenu que les cavaliers resteraient inactifs jusqu'après le second coup. Le buffle blessé, mais légèrement, se leva en bondissant, étira ses membres, roula sa queue à droite et à gauche, et se recoucha. Tom Hancock, sans se redresser, recharga tranquillement sa carabine et fit feu pour la seconde fois. L'animal, plus grièvement blessé, bondit de nouveau sur ses jarrets, et, à l'aspect des cavaliers, fit volte-face et s'éloigna d'un pas pesant. Alors la chasse commença plus sérieusement. M. Kendall, mieux monté que ses trois associés, ne tarda pas à les devancer, à gagner du terrain sur l'animal poursuivi; mais, à l'aspect effrayant de cette masse énorme, dont les yeux brillaient comme deux globes de feu à travers les touffes d'une épaisse crinière, le cheval, épouvanté, se déroba sous le cavalier, au lieu d'avancer. Il ne se décida qu'après avoir senti l'éperon labourer ses flancs, et s'élança vers le buffle au point d'effleurer presque ses cornes. Trois ou quatre fois le chasseur répéta cette manœuvre, et chaque fois une blessure arrachait un gémissement au bison; l'animal cependant tenait toujours tête au chasseur, et il fallut qu'un des compagnons de M. Kendall le remplaçât pour mettre fin à la lutte, en couchant à terre le bison, qui cette fois ne se releva plus.

La joie était au camp; malheureusement dans tout le voisinage il n'y avait pas un arbre, pas une racine qui pût fournir le bois nécessaire pour cuire le bison, et les chasseurs, affamés comme des loups, se virent forcés de reprendre leur marche, la chair saignante suspendue aux arçons. La nuit venait, et les angoisses de la faim eurent raison des dernières et naturelles répugnances des voyageurs. Ils réunirent la fiente des buffles disséminée sur la prairie; mais ce combustible, excellent à l'état de sécheresse, est détestable quand la pluie l'a détrem pé. Enfin, on alluma tant bien que mal un feu languissant; les chasseurs dévoiraient à belles dents une viande enfumée et à peine cuite. Pour la première fois depuis l'arrivée des cavaliers dans la grande prairie, les loups hurlaient la nuit dans leur voisinage. — C'est bon signe, dit

Hancock, les loups ne hurlent que près des établissemens, et demain nous rencontrerons des blancs, des Indiens, ou la limite de la prairie.

Le lendemain matin, M. Kendall et ses compagnons reprennent au point du jour leur marche à travers les prairies. Les premiers animaux qu'ils rencontrent, après avoir franchi péniblement un espace de plusieurs milles, sont des chevaux sauvages, réunis en troupes et galopant avec une impétueuse ardeur dans ces plaines sans limites. Persuadés que ce troupeau s'est échappé de quelque *hacienda* mexicaine, ils arborent au bout d'un fusil un mouchoir blanc, signal de détresse auquel malheureusement aucun autre signal ne répond. La troupe vagabonde des chevaux indomptés décrit curieusement à l'entour des voyageurs égarés de larges cercles au galop; puis on les voit s'arrêter un moment, dresser les oreilles, secouer leurs crinières flottantes, et, reprenant leur course folle, se perdre bientôt dans l'immensité des savanes comme une troupe de dauphins dans l'immensité de la mer. Et cependant ce troupeau était bien, comme on le sut plus tard, une *cavallada* privée; des Mexicains se tenaient à quelque distance, invisibles, mais non sans voir les voyageurs en détresse, dont les mouvemens leur avaient paru suspects.

Plusieurs jours de marche succèdent à celui qui a été marqué par cet incident. La faim tourmente les entrailles des voyageurs, réduits à serrer de plus en plus autour de leurs flancs leur ceinture de cuir, ou à chercher dans un sommeil plein d'anxiété l'oubli des tortures du jour. Le peu de gibier qui se montre disparaît hors de la portée des carabines; les chiens des prairies, race singulière qui se creuse des terriers et vit en république, se cachent aussi, à l'approche des voyageurs, dans leurs demeures souterraines. Les eaux profondes des rivières ne laissent apercevoir aucun de leurs hôtes; la terre et l'eau se montrent impitoyables. Un jour pourtant, au moment où le désespoir va achever l'œuvre de la faim, où les voyageurs affaiblis ne marchent plus qu'à de longues distances les uns des autres, les prairies changent d'aspect. C'est d'abord un horizon de montagnes d'azur, puis une échappée de plaines aux bouquets d'arbres disséminés, aux ruisseaux limpides et murmurans. Une halte a lieu sur les bords de l'un de ces ruisseaux, au coucher du soleil. L'azur du ciel paraît plus beau ce jour-là que les autres jours, et le couchant n'a jamais éclairé de teintes plus douces la cime des montagnes lointaines. Les saumons bondissent dans les eaux murmurantes qui coulent entre des rives ombragées; les ramiers chantent au haut des arbres leur chanson du soir; de longues files de dindons sauvages font retentir l'air du bruit de leurs grandes ailes. Un jour se passe dans ce lieu charmant, un jour de chasse et de pêche abondantes, et à ce jour succède une nuit de sommeil tranquille; puis le soleil du matin éclaire au loin la fumée d'un

camp de bergers mexicains, qui, avertis par les aboiemens de leurs chiens, accourent au-devant des voyageurs.

Le premier moment de terreur passé (car les bergers n'avaient pu voir sans effroi ces hommes pâles, amaigris, semblables à des spectres), ce fut de leur part une suite de questions pressées. Depuis des mois, les bergers étaient éloignés des établissemens, et ils ne pouvaient donner aux Américains aucun renseignement relatif aux dispositions politiques du Nouveau-Mexique. Ils avaient passé tout ce temps à faire des échanges avec les Caïguas, et le hasard avait voulu qu'ils fussent dans leur village quand les meurtriers du lieutenant Hull et de ses compagnons y étaient revenus, rapportant les cadavres de onze de leurs guerriers frappés dans ce triste combat. Les Américains apprirent aussi que la ville de San-Miguel, qu'ils croyaient si voisine, était encore à quatre-vingts milles de là, et qu'il fallait, avant d'y arriver, traverser un petit village appelé Anton-Chico.

Après avoir chargé trois de ces Mexicains de porter de leurs nouvelles au général Mac-Leod, commandant de la caravane, resté en arrière avec le gros de l'expédition, les principaux officiers du détachement auquel appartenait M. Kendall résolurent d'envoyer aux autorités de San-Miguel le capitaine Lewis et M. G. Van-Ness, secrétaire des commissaires de l'expédition. Comme complément aux instructions verbales dont ils étaient chargés, ces officiers emportèrent avec eux des proclamations en anglais et en espagnol, pour instruire les habitans qu'une caravane de Texiens approchait de leur pays avec les plus pacifiques intentions. M. Kendall et deux autres voyageurs se joignirent aux deux envoyés, MM. Lewis et Van-Ness; ils se mirent en route pour Anton-Chico le 14 septembre, treize jours après s'être séparés du gros de l'expédition texienne. La caravane se trouvait ainsi partagée en plusieurs troupes. On n'a pas oublié que MM. Howland, Baker et Rosenburry avaient d'abord été détachés en parlementaires avec une escorte; de son côté, M. Kendall, après avoir fait partie du détachement de cent hommes envoyé pour reconnaître la route, laissait ceux-ci sur les bords du Rio-Gallinas pour se rendre avec MM. Lewis et Van-Ness à San-Miguel. Enfin, le dernier corps, resté sous les ordres du général Mac-Leod, était en arrière avec les chariots. C'est M. Kendall que nous allons suivre, et c'est avec lui que nous assisterons aux derniers incidens de la campagne.

#### IV.

Une demi-journée de route suffit aux cinq cavaliers pour gagner Anton-Chico, dont la population est de deux cents habitans environ. A l'entrée du village, un Mexicain à la tournure suspecte, monté sur

un magnifique cheval noir et armé d'un fusil à deux coups, d'une énorme rapière et d'une lance, passa près des envoyés, et sembla surveiller leurs mouvemens. Rejoint par un autre cavalier armé et monté de même, il s'éloigna brusquement avec cet homme. Cette rencontre parut de triste augure. Bientôt tout fut en mouvement dans le village à l'aspect des cinq étrangers, qu'on accueillit cependant avec un sentiment qui tenait le milieu entre la frayeur et la curiosité. Surmontant leur défiance, les Américains entrèrent dans la plus apparente des maisons du village. Dans ces hameaux exposés chaque jour aux invasions des Indiens, les habitations ressemblent à des prisons; elles n'ont pas de fenêtres, et des portes massives en défendent l'entrée. Ce fut en proie aux plus tristes pressentimens que les voyageurs prirent un maigre repas, qu'on leur fit payer un prix exorbitant, puis ils se disposèrent à quitter le village; mais les obstacles de la route les décidèrent à retrograder jusqu'à Anton-Chico et à solliciter de nouveau l'entrée de la maison qui les avait déjà reçus.

Pour la première fois depuis des mois entiers, M. Kendall commençait à goûter le sommeil à l'abri d'un toit, quand, vers une heure du matin, il fut réveillé en sursaut, ainsi que ses compagnons, par un grand tumulte qui se faisait entendre dans l'enclos attenant à la maison où étaient renfermés leurs chevaux et leurs mules. Un Mexicain ne tarda pas à se montrer et à demander qui était le capitaine de ce petit détachement. Le capitaine Lewis, s'étant présenté aussitôt, fut désigné pour recevoir une communication importante que le Mexicain avait à faire. La communication était grave en effet. Le Mexicain venait avertir les Américains qu'une escouade de soldats les attendait à leur passage, près d'un petit village nommé la Cuesta; que ces soldats avaient pour mission de les arrêter, et qu'enfin le moins qu'eussent à redouter les Américains était d'être fusillés. Le Mexicain conclut cet alarmant rapport en demandant une piastre comme prix du service qu'il rendait aux voyageurs. Peu familiarisés encore avec les mœurs du pays, les Américains s'étonnèrent de l'impudence du drôle et le renvoyèrent brusquement porter ses communications ailleurs.

Les renseignemens donnés par le Mexicain n'étaient cependant que trop exacts. Les Américains avaient résolu de gagner San-Miguel par une route différente de celle qu'ils avaient suivie la veille, et déjà ils étaient en marche, quand un homme vint à leur rencontre. Celui-là n'était porteur d'aucun triste message, il n'avait à la bouche que de gracieuses et rassurantes paroles. Il indiqua aux voyageurs, avec le plus aimable empressement, le chemin qu'ils devaient suivre jusqu'au village de la Cuesta. Les Américains le remercièrent avec effusion, et pourtant ces charitables informations n'étaient qu'un piège.

La route leur avait été indiquée avec tant de précision, que, dans



L'après-midi, sans avoir un seul instant hésité sur la direction à suivre, ils parvinrent à la Cuesta. Les environs étaient déserts en apparence; mais à peine les voyageurs étaient-ils parvenus au milieu d'une petite plaine à l'entrée du village, qu'un détachement de cavalerie mexicaine les entoura. Le commandant de cette troupe, don Dimasio Salazar, s'avança vers les Américains stupéfaits, et, en leur donnant le titre d'*amigos*, leur demanda si, par hasard, ils ne venaient pas du Texas. Le capitaine Lewis répondit affirmativement, et témoigna le plus vif désir d'être admis auprès du gouverneur. Salazar s'inclina en disant que tout était pour le mieux; puis, faisant déployer autour de lui un cercle de chevaux, d'hommes et de lances, il ajouta courtoisement qu'il n'était pas conforme aux usages des nations civilisées d'entrer sur un territoire étranger les armes à la main, et qu'il espérait, tout en regrettant de s'y voir contraint par des ordres sévères, que les voyageurs ne verraient nul inconvénient à rendre leurs épées et leurs armes à feu. Il y avait à cela mille inconvénients; mais que faire devant la supériorité du nombre, et comment ne pas se rendre à l'invitation d'un chef aussi courtois que le capitaine Salazar? Celui-ci, qui paraissait accomplir seulement une formalité banale, ne laissa voir sur sa figure que l'expression de la plus parfaite indifférence. J'avoue qu'à la place de M. Kendall cette froideur apparente m'eût inquiété; mais il n'en était encore qu'aux premiers rudimens de cette science compliquée du cœur mexicain, dont toute une vie de voyageur ne suffit pas toujours à épuiser les mystères.

Pendant ces pourparlers, une foule compacte et attentive avait entouré les étrangers. Une seconde requête de Salazar, non moins courtoise que la première, eut pour but de demander aux Américains la permission de visiter leurs papiers et leurs poches : tels étaient les ordres du gouverneur. Salazar, comme on le voit, portait jusqu'au scrupule l'obéissance à sa consigne. Un homme qui a livré ses armes n'a généralement plus rien à refuser. Les papiers, l'argent et les autres objets que contenaient les poches des Américains furent donc enveloppés dans un mouchoir et mis en sûreté; mais on n'en avait point encore fini, à ce qu'il paraît, avec les formalités prescrites par le gouverneur, car, sur un ordre du capitaine, un peloton de douze hommes, armés de carabines ou de vieux fusils, vint se ranger devant les voyageurs. Il n'y avait plus à s'y méprendre : les Américains n'étaient pas seulement prisonniers, mais leur vie même était menacée, à en juger par l'air consterné, par les sombres regards des soldats qui les entouraient, et surtout par l'effroi des curieux, que la manœuvre commandée par Salazar mit en déroute. Aux paroles prononcées par l'officier mexicain succédèrent quelques instans de silence. Ce fut l'Irlandais Fitzgerald qui se chargea enfin de répondre à Salazar. Fitzgerald était un

de ces aventuriers que l'Europe ne connaît que par oui-dire. Tous les points du globe où s'éroulent des sociétés anciennes, où surgissent des sociétés nouvelles, l'Asie, l'Afrique, le Nouveau-Monde, sont le théâtre que ces hommes choisissent d'ordinaire pour leur audace entreprenante. Ils combattent sous tous les drapeaux, parlent toutes les langues, et portent d'un tropique à l'autre l'énergique vigueur, l'activité puissante de la race européenne. Fitzgerald avait fait la guerre un peu partout, et sa vieille expérience avait lu le sort de ses compagnons comme le sien dans la froide contenance de l'officier mexicain. L'aventurier serra les poings, et, avec le plus pur accent irlandais, commença par lancer un effroyable juron; puis il s'écria : — Ils vont nous fusiller, mes enfans; sus à ces chiens, et mourons pendant que notre sang est chaud! C'est bien plus facile. — Et l'intrépide Irlandais, levant fièrement devant la mort son front qu'avaient bronzé les soleils du cap de Bonne-Espérance, du Brésil et de l'Orient, s'avancait sans armes comme sans peur, quand un sauveur s'interposa entre les victimes et le bourreau. C'était un Mexicain du nom de Vigilio qui réclama pour le gouverneur Armijo le droit de vie ou de mort sur les prisonniers. Cette intervention ne leur assurait qu'un court répit, on savait trop à quoi s'en tenir sur la clémence du général Armijo.

Le lendemain, au milieu de la foule qui assiégeait les portes de la prison de San-Miguel, les Américains, étroitement garrottés, partirent sous bonne escorte pour aller à la rencontre du gouverneur, qui devait arriver de Santa-Fé. Le soleil disparaissait derrière la chaîne de montagnes qui sépare la vallée du Pecos de celle du Rio-Grande, quand on arriva auprès des ruines d'une ancienne mission qui jadis avait servi d'église et de forteresse. C'était là qu'on devait rencontrer le général Armijo, et bientôt des fanfares guerrières annoncèrent l'arrivée du gouverneur mexicain. Un moment après, Armijo parut au détour de la route suivi d'un nombreux cortège. C'était un homme de haute stature et de tournure distinguée. Il montait une mule de la plus grande taille, aussi richement que pittoresquement caparaçonnée. S'avancant vers les prisonniers, il leur serra la main et voulut bien les appeler ses amis; mais l'amitié du Mexicain était devenue plus que suspecte aux malheureux voyageurs. — Qui êtes-vous? leur demanda Armijo. A cette question le capitaine Lewis (pour la première fois un esprit de ruse et de lâche faiblesse semblait s'emparer d'un homme jusqu'alors irréprochable) répondit qu'ils étaient des marchands des États-Unis; mais Armijo, saisissant Lewis par le collet de son uniforme, et lui montrant du doigt les boutons où sous une seule étoile on lisait le mot de *Texas* : — Que signifie ce mensonge? reprit-il. Est-ce que je ne lis pas ici *Texas*? Et depuis quand les commerçans de l'Union voyagent-ils sous l'uniforme texien?

Le capitaine Lewis s'aperçut alors de la faute qu'il avait commise et se hâta de balbutier quelques excuses. Armijo continua son interrogatoire. Il s'informa du nombre des hommes de l'expédition et des intentions des commissaires. Les plus pacifiques assurances lui furent données. Alors Armijo exprima le désir d'avoir auprès de lui un interprète. Le hasard voulut que le capitaine Lewis parlât mieux espagnol que ses compagnons d'infortune. Il se chargea donc de porter la parole en leur nom; ce fut un malheur, car cet officier avait déjà donné une première preuve de faiblesse, et en ce moment la crainte de la mort lui ôtait toute présence d'esprit. Votre vie, répondit Armijo aux protestations du capitaine Lewis, me répond de votre sincérité. Malheur à celui qui m'aura trompé! Et il donna l'ordre à l'escorte ainsi qu'aux prisonniers de rebrousser chemin vers San-Miguel; puis les trompettes retentirent de nouveau, et le corps de cavalerie du général défila devant les prisonniers accablés de fatigue. Parmi cette troupe bigarrée, les Américains ne tardèrent pas à distinguer Carlos, leur ancien guide. La figure pâle, le bras en écharpe et la poitrine ensanglantée, le Mexicain suivait Armijo monté sur une mule. Allait-il partager leur sort ou recevoir le prix d'une trahison? c'est ce que les prisonniers ne purent deviner.

Le soleil avait cessé d'éclairer les sommités des montagnes lorsque le dernier cavalier de l'escorte d'Armijo se perdit dans l'éloignement. La route entre Santa-Fé et San-Miguel est entrecoupée de collines et de ravins, et à minuit les prisonniers étaient encore à six milles de cette dernière bourgade, quand le ciel devint si sombre, la campagne si obscure, que l'escorte de cavaliers qui les surveillait dut faire halte. Au moment où l'on s'arrêta, la pluie commençait à tomber par torrents. Prisonniers et soldats durent chercher, après une marche de trente milles, le sommeil sur une terre inondée.

Enfin les voyageurs arrivèrent à San-Miguel. La place était encombrée de soldats en armes, à travers lesquels ils furent conduits vers une chambre attenante à une caserne. Une étroite fenêtre s'ouvrait sur la place. A peine dix minutes s'étaient-elles écoulées, qu'un jeune prêtre pénétra dans la prison et vint apprendre aux Américains qu'un des leurs allait être immédiatement fusillé. Un coup d'œil de morne résignation fut échangé entre les prisonniers. Quelle allait être la victime? Le prêtre répondit aux questions des Américains des Américains en leur désignant du doigt la fenêtre qui donnait sur la place où l'exécution devait s'accomplir. Tous coururent aussitôt à cette fenêtre. Un homme traversait la place. A son costume il était facile de le reconnaître pour un Texien; mais un mouchoir couvrait sa figure et empêchait de distinguer ses traits. Tout ce que le prêtre put leur apprendre, c'est que cet homme avait été fait prisonnier, qu'il avait tenté de s'échapper, et que la mort pu-

nissait sa tentative d'évasion. L'homme marchait toujours quand, à l'angle de la place, les soldats le mirent à genoux de force, la tête tournée vers la muraille; puis, six d'entre eux s'arrêtèrent et levèrent leur fusil. Le mot : feu ! fut prononcé, et la malheureuse victime, fusillée par derrière, mais mal ajustée par des mains inhabiles, se débattit dans l'angoisse de l'agonie. Le caporal s'approcha du moribond et déchargea sur lui un pistolet à bout portant. L'immobilité de la mort succéda aux convulsions; mais les habits du cadavre, enflammés par le feu du pistolet, fumaient encore, quand un fort détachement vint tirer de leur prison les Américains terrifiés. Les prisonniers suivirent leurs gardiens qui marchaient en silence; après avoir traversé la place, ils reçurent l'ordre de se mettre en rang, à quelques pas du cadavre, le long d'une étroite et sombre maison percée d'une seule fenêtre, avec défense expresse, sous peine de mort, de faire le moindre mouvement. Bientôt Armijo traversa la place et s'approcha de la fenêtre; un prisonnier inconnu se tenait derrière les barreaux, et le gouverneur montrait du doigt les Américains, l'un après l'autre, à ce personnage invisible, en lui demandant des renseignements détaillés sur chacun d'eux. Les questions étaient faites à assez haute voix pour être distinctement entendues de tous; mais la voix qui faisait les réponses n'arrivait qu'aux oreilles du gouverneur. Et cependant les prisonniers écoutaient avec une curiosité poignante. Parfois il leur semblait distinguer les accents d'une voix aimée et connue; mais ce n'était qu'une illusion pénible bientôt dissipée. Le seul fait certain était que la justice homicide du gouverneur allait suivre son cours, et que chaque parole qui s'échangeait entre le général et le prisonnier invisible pouvait être un arrêt de mort.

Quand ce douloureux interrogatoire fut terminé, Armijo s'avança d'un pas lent vers les Américains pour rendre un verdict qu'on savait sans appel. Un silence de mort s'établit pendant que les prisonniers attendaient ce verdict, le cœur serré et les yeux fixés sur le cadavre de leur compagnon, dont les habits fumaient encore au milieu d'une mare de sang. — Messieurs, dit enfin Armijo en s'adressant aux Américains, vous ne m'avez pas trompé hier. Don Samuel a confirmé vos déclarations, ses paroles ont sauvé votre vie; mais don Samuel doit mourir, car il a tenté de s'évader. Dans cinq minutes, don Samuel va être fusillé.

Qui pouvait être ce don Samuel dont le témoignage bienveillant avait sauvé la vie à ses compatriotes? Au moment même où les Américains s'adressaient cette question, le prisonnier, jusqu'alors invisible, sortait de la maison où il était renfermé. Bientôt il arriva près de ses compatriotes, qui poussèrent un cri de pénible surprise. Cet homme était Samuel Howland, leur ancien guide, celui que mille qualités leur avaient

rendu cher à tous. Un sourire d'héroïque résignation animait le visage du pauvre jeune homme. Pour la dernière fois, ses amis voulurent le presser dans leurs bras; mais les soldats, croisant la baïonnette, leur refusèrent cette dernière et triste consolation. Howland avait vu le mouvement de ses amis. Il les salua une seconde fois du regard, et d'une voix ferme : « Adieu, mes enfans, dit-il; j'ai fini de souffrir. Quant à vous..... » Les soldats entraînent leur victime avant que Howland eût pu en dire davantage. Les prisonniers le suivirent à une vingtaine de pas de distance. La procession funèbre fit le tour de la place et s'arrêta près du cadavre, qu'on eut soin de laisser voir à celui qui allait tomber à ses côtés. Le condamné eut les yeux bandés, et, quand le mouchoir eut caché en partie son visage, il reçut l'ordre de marcher. Alors, d'un pas ferme et résolu, Howland s'avança vers la place désignée pour l'exécution. La face tournée vers la muraille, il s'agenouilla; six soldats armèrent leurs fusils, l'explosion retentit, et Howland tomba pour ne plus se relever.

Quelques explications suffirent à M. Kendall pour compléter le récit de cette double exécution entourée de circonstances à la fois si tragiques et si mystérieuses. On se rappelle que la mission confiée à MM. Howland, Baker et Rosenburry avait pour but d'amener à l'expédition des vivres frais et de pressentir les dispositions des Mexicains à l'égard du Texas. Les trois émissaires avaient atteint les établissemens mexicains depuis environ trois semaines, quand Armijo les avait fait arrêter. Ils avaient pu s'échapper; mais, poursuivis avec acharnement, ils avaient été bientôt découverts dans les montagnes où ils se cachaient. Dans la lutte, M. Rosenburry avait été tué, M. Baker était celui qu'on avait fusillé avant l'arrivée des prisonniers sur la place de San-Miguel. Quant à Howland, Armijo, qui l'avait connu déjà quelques années auparavant et qui appréciait son intelligence et sa bravoure, lui avait offert la vie sauve, pourvu qu'il consentît à lui révéler le but de l'expédition texienne. Le refus de Howland avait été son arrêt de mort, mais il avait sauvé ses compagnons.

Ce noble dévouement permettait-il à la caravane texienne de continuer sa pénible tâche? Malheureusement non. Le capitaine Lewis avait été moins discret, moins courageux que Samuel Howland, et si Armijo laissait la vie aux voyageurs texiens, il n'entendait pas se relâcher de sa surveillance à leur égard. Des détachemens mexicains furent lancés dans le désert, et la colonne texienne fut décimée par de nombreux guet-apens avant d'arriver sur le territoire du Nouveau-Mexique. On envoya prisonniers à Mexico le petit nombre des Américains qui survécurent à tant de désastres. M. Kendall, comme ses compagnons, ne retrouva sa liberté qu'après un assez long séjour dans les états du centre. La dernière partie de sa relation n'a point l'intérêt de pittoresque

nouveauté qui s'attache aux scènes des prairies : ce sont des tableaux de la vie mexicaine observée dans les villes, et telle que de nombreux voyageurs ont pu l'étudier. La mort de l'intrépide Samuel Howland clôt la partie dramatique et vraiment curieuse du livre.

Malgré ce triste dénouement, on ne saurait, après avoir lu cette relation, garder le moindre doute sur le résultat des efforts incessans que tente la race anglo-saxonne pour imposer son influence et sa civilisation au reste de l'Amérique. Même quand ils échouent, les Américains du Nord nous font admirer leur intrépidité et leur persévérance. Il y a un autre enseignement à tirer du récit de ces campagnes aventureuses, par lesquelles les Américains préludent souvent à des conquêtes armées. Tandis que l'Europe se consume en luttes stériles et douloureuses, l'Union américaine lui donne un exemple dont il serait temps de profiter : cette tendance au déplacement, à l'expansion, ne contraste-t-elle pas singulièrement avec cet élan fiévreux qui porte nos vieilles sociétés à se replier sur elles-mêmes, à concentrer toute leur attention, toute leur énergie dans le cercle étroit de leurs agitations intestines? Si la démocratie américaine a, comme nous, ses *loco-foco*, elle a aussi ses défricheurs, ses commerçans et ses chasseurs; c'est l'avant-garde qui porte sans cesse au loin le pavillon étoilé, qui fraie des routes et ouvre des contrées nouvelles à des populations impatientes d'élargir le théâtre de leur activité. Puisse la nation américaine être pour les nations européennes ce que sont pour elle-même ces hardis pionniers dont j'ai raconté la marche à travers les déserts, c'est-à-dire un précurseur et un guide! Puisse-t-elle apprendre à ces ambitions dévoyées, si nombreuses et si dangereuses en ce moment dans notre pays, que les vraies sources du bien-être sont dans le travail, dans l'esprit d'entreprise sagement dirigé, et non dans les stériles agitations de la place publique!

GABRIEL FERRY.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 juin 1849.

Quel état! quelle ville! et comme elle expie ces joies frivoles, cette prospérité insolente, cette splendeur des arts et cette paix pleine de plaisirs dont elle avait fini par croire qu'elle s'ennuyait! La contagion et la guerre civile! car ce n'était pas assez du fléau que nous envoie la Providence; il a fallu y joindre le fléau des passions démagogiques! Chancelant et déjà frappé par la maladie, tout ce peuple est poussé à la guerre civile par des ambitions de club et d'estaminet; on l'arrache à ses deuils et à ses souffrances pour le jeter dans le crime. Qu'importe à ces hommes long-temps obscurs qui ont ravi le pouvoir par un coup de main, et qui se sentent retomber dans leur néant, que leur importe que le sang coule, ou que la misère vienne hâter les coups de l'épidémie? Ne faut-il pas qu'ils fassent leur métier d'orgueil et de cupidité? Ne faut-il pas qu'ils se rachètent du mépris par la terreur? Que sont-ils, s'ils ne sont pas craints? que sont-ils, s'ils ne sont pas nos maîtres? Qui les voudrait pour avocats, s'il y a parmi eux des avocats? pour médecins, s'il y a des médecins? pour commandans, s'il y a des officiers? pour chefs d'atelier, s'il y a des industriels? pour écrivains, s'il y a des lettrés? pour ouvriers, s'il y a des ouvriers? Vous voyez bien qu'ils ne sont bons qu'à être nos maîtres.

Comment s'est faite l'insurrection qu'a si énergiquement et si habilement réprimée le gouvernement? Il y a là une histoire qui ressemble à bien d'autres. M. Ledru-Rollin aura beau être coupable, nous ne prendrons point le change sur lui : il a plus de vanité que d'ambition ; mais la vanité donne l'air d'avoir de l'ambition et de l'audace, surtout dans un gouvernement où les actions commencent par des paroles. Il a donc prononcé, à la tribune des paroles audacieuses; il a appelé aux armes, il a joué avec la poudre. Il est vrai que le lendemain il cherchait à expliquer ses paroles et à leur donner un sens pacifique; mais les

paroles sont ailées, et une fois qu'elles se sont échappées de la prison des dents, elles volent libres et hardies partout où il y a des passions à enflammer, des souffrances à envenimer; elles volent jusqu'à ce qu'elles aient rencontré l'action. La parole n'est souvent qu'une phrase théâtrale, heureuse de retentir dans les airs et de servir de trompette à la vanité des hommes; mais l'action est grossière et brutale : elle a le geste impérieux, elle a le choc dur et destructif. La parole se dissipe et s'évanouit, l'action se ramasse et se grossit dans son cours; elle écrase, ou elle se fait écraser. M. Ledru-Rollin avait crié aux armes! C'était une phrase peut-être : l'émeute lui a répondu. En vain il a voulu donner contre-ordre, en vain il a voulu ajourner la révolte jusqu'à son prochain discours : il n'était plus temps, la parole avait rencontré l'action; elle n'était plus libre. Il a fallu, dit-on, que le tribun se fit le président de la révolte; il a fallu qu'il assistât à la convention des Arts-et-Métiers; il a fallu qu'il vît se dresser devant lui les enfans anarchiques et impuissans de sa parole. Terrible entrevue que celle du mot et du fait, quand ils se rencontrent pour la première fois, quand le fait saisit le mot et lui enjoint d'être autre chose qu'un bruit et qu'un son! Nous ne voulons pas répéter tout ce qui se dit et ce qui se raconte; nous attendrons l'instruction qui se fera sur la journée du 13 juin et qui en éclaircira tous les détails. Il y a eu des proclamations au peuple signées, dit-on, par cent ou cent trente représentans : quels sont ces représentans? ont-ils signé? ont-ils autorisé de leur nom cet appel à la force? Aujourd'hui à la tribune, ils s'empressaient de dire que non; nous verrons l'instruction. Il y a eu des protestations dans la garde nationale, et ces protestations ont été signées par des officiers; il faut savoir ce que voulaient ces officiers, qui se servaient de leur grade contre la loi et contre l'ordre. Il y a eu une convention qui a délibéré aux Arts-et-Métiers : qui l'a convoquée? qui s'y est rendu? Il y a eu des décrets et des mises hors la loi : qui a rédigé et signé ces actes? Il y a eu un gouvernement nommé : quels en étaient les membres? La société demande justice. Elle a compris une fois de plus qu'il y a dans son sein une tribu vagabonde et audacieuse, une Bohème démagogique qui ne reconnaît ni loi ni règle, qui est toujours prête à mettre à la loterie de la révolte, parce qu'il lui suffit d'un seul gain pour tout emporter. Jeu de dupes, en vérité, que le nôtre, puisque nous sommes condamnés à ne jamais faire une faute, sous peine de tout perdre; jeu de dupes, parce que leur enjeu n'est rien et que le nôtre est tout! Il en est ainsi, dira-t-on, dans toutes les guerres. Oui; mais, dans la guerre, on s'arrange pour réduire à l'impuissance l'ennemi qu'on a vaincu. Chez nous, quand l'ennemi est vaincu, il va tranquillement se réfugier dans les lois et dans les institutions, comme dans une place de sûreté; il y refait ses forces, et quand il est prêt et qu'il croit nous trouver en défaut, il recommence ses invasions. Rien ne ressemble à la guerre que nous faisaient les Arabes en Afrique comme la guerre que nous fait la démagogie. Nous nous contentons de nous défendre dans nos villes, mais nous ne songeons pas encore à prendre l'offensive. Nous chassons Abd-el-Kader quand il nous attaque; nous ne songeons pas encore à l'attaquer et à lui ôter les moyens de nous nuire. Est-ce que la démagogie n'a pas ses places de guerre, ses ravitaillemens, ses soldats réguliers, son organisation? Est-ce que nous ne savons pas ce qui fait sa puissance et nos dangers? La guerre d'Afrique a eu



deux phases, sa phase défensive, glorieuse et inefficace; sa phase offensive, qui a été l'œuvre du maréchal Bugeaud et qui a consolidé notre établissement. Il nous semble que dans la guerre que la civilisation soutient dans Paris, et non plus en Afrique, contre la barbarie, il serait temps aussi de passer de la phase défensive à la phase offensive.

L'offensive que nous demandons, ce n'est point un coup d'état, ce sont des lois de sûreté générale. Nous sommes las de voir qu'il faille tous les six mois, que disons-nous? toutes les six semaines, sauver la société; nous sommes tristes de penser qu'il faut toutes les six semaines exposer le sang de nos soldats, et, comme le dit si bien la proclamation du président de la république, changer la France en un camp pour résister aux incursions de l'ennemi. Nous remercions l'armée et la garde nationale, nous remercions le général Changarnier de l'habileté et de la fermeté qu'il a montrées dans la journée d'hier; mais, en vérité, la vie sociale est trop chère, s'il faut toujours la payer de pareil prix, si elle doit toujours coûter de pareils efforts. Nous ne chicanons pas assurément la reconnaissance que nous devons au général Changarnier, mais nous voulons en ménager les occasions.

Et qu'il nous soit permis, à ce sujet, de citer l'éloge que faisait le maréchal Bugeaud du général Changarnier, le 15 juin 1848, dans une lettre toute familière que nous montrait ce matin un de nos amis: « Je vois avec plaisir tous mes lieutenans d'Afrique avoir des commandemens; j'en espère beaucoup. Le général Changarnier a un grand parti dans la garde nationale de Paris, où on lui tient compte de l'énergie qu'il a montrée le 16 avril, lorsque le gouvernement provisoire était menacé par la république rouge. Ayez confiance en lui. Changarnier est un homme de résolution et de savoir-faire militaire; il sait surtout très bien se débrouiller dans les circonstances difficiles. » Ce don de se débrouiller dans les circonstances difficiles, don si précieux dans les généraux que les événemens ont jetés à travers les complications de la vie politique, le maréchal Bugeaud aimait, dès le 15 juin 1848, à le signaler à ses amis dans le général Changarnier, parce qu'il le lui avait reconnu en Afrique; mais aujourd'hui que l'expérience a donné au général Changarnier l'occasion de témoigner aux yeux de toute la France de ce genre de talent militaire qui décide le plus les journées, nous aimons à rappeler le témoignage du maréchal Bugeaud, et nous croyons en même temps acquitter une partie de notre dette envers le général Changarnier, en évoquant d'une tombe si illustre et si honorée l'hommage que nous devons aux services qu'il a rendus hier à la France. En associant ainsi le nom du maréchal Bugeaud à celui du général Changarnier, nous proclamons combien nous avons perdu, et nous disons aussi ce que nous avons conservé. Nous mêlons une consolation à la douleur publique. La victoire que l'ordre social a remportée hier sous le commandement du général Changarnier, ce sont les plus belles et les plus dignes funérailles que l'armée pût faire au maréchal Bugeaud. Elle a exécuté son testament. }

Les horreurs de la guerre civile et les douleurs de l'épidémie, voilà donc le triste entretien de ces derniers jours. Hélas! la contagion décimait et décime encore Paris. Chaque maison, chaque famille est de près ou de loin atteinte par la mort, et cependant il y a eu un jour où toutes les douleurs privées se sont

tues devant une grande douleur publique. La mort du maréchal Bugeaud a fait oublier à chacun de nous ses deuils privés pour ne plus songer qu'au deuil public. Chaque jour, le maréchal Bugeaud devenait plus cher au grand parti de l'ordre social; chaque jour, il servait de lien plus étroit à tous les hommes qui sont décidés à combattre l'anarchie et à empêcher l'installation permanente de la guerre civile dans nos murs, et voilà qu'il nous est enlevé par le coup le plus soudain et le plus imprévu, enlevé dans sa force, enlevé à son avenir, enlevé à nos espérances! Et dans quel moment! Ah! ce n'est pas seulement de son épée que nous avions besoin, soit sur la frontière de notre pays, soit sur la frontière non moins menacée de l'ordre social; c'était de sa force et de son autorité morale, c'était de son ascendant chaque jour plus étendu et plus accepté. Nous ne manquons pas de capacités illustres, de courages éprouvés, d'habiletés consommées; mais les hommes les plus précieux parmi les éminens sont ceux qui réunissent et qui rallient, ceux qui servent de centre et de noyau, les hommes enfin qui rencontrent partout l'assentiment. Voilà dans notre société divisée et morcelée par les opinions et par les passions, voilà les hommes qui nous sont surtout nécessaires. Le maréchal Bugeaud était l'un de ces hommes rares, et ce n'est pas seulement dans l'armée que sa perte fait un vide immense, c'est dans la cité tout entière.

Nous avions besoin d'exprimer nos sentimens de profonde tristesse avant d'arriver aux événemens qui ont rempli cette quinzaine si douloureusement terminée. La mention rapide de ces événemens indiquera, non pas la cause, mais le prétexte de l'insurrection tentée hier par la montagne.

Et d'abord les événemens de Rome. Ces événemens sont le prétexte de l'insurrection de la montagne; mais ils n'en sont pas la cause. Nous sommes à notre aise pour parler aujourd'hui des affaires de Rome: nous avons approuvé la première pensée de l'expédition, et c'est à cette pensée que le ministère aujourd'hui est revenu.

Si le parti radical daignait étudier quelque chose, il saurait que notre intervention en Italie est réglée, pour ainsi dire, d'avance par notre expédition d'Ancone en 1832. Il y a entre les deux expéditions, entre leurs buts, leurs moyens, leurs effets, une analogie frappante. La première peut et doit servir d'exemple à l'autre, car il y a les mêmes choses à faire et les mêmes choses à éviter, en plus grand cependant, parce que les circonstances sont, soit en bien, soit en mal, plus caractérisées en 1849 qu'en 1832.

En 1832, une révolution s'était faite à Bologne, qui avait déclaré le pape déchue de son pouvoir temporel; mais cette révolution avait été promptement comprimée par les Autrichiens. C'est la vieille histoire de la démocratie s'exagérant et succombant bientôt devant le despotisme. Il s'agissait de savoir si la France laisserait les états romains sous l'influence de l'Autriche et de la contre-révolution. Il y avait là une question d'indépendance et de liberté. L'indépendance de l'Italie méridionale était menacée par la prépondérance de l'Autriche: la liberté, ou plutôt les réformes que l'esprit du temps réclamait dans l'administration des états romains, étaient compromises par la victoire de la contre-révolution. Ajoutons que ces deux questions, celle de la liberté et celle de l'indépendance, se tenaient étroitement; car si l'esprit du temps n'obtenait pas les réformes conve-

nables, il y aurait toujours des révoltes dans les états romains, et s'il y avait toujours des révoltes, l'occupation autrichienne deviendrait permanente. Il fallait donc, pour que les états romains fussent indépendans, que l'administration y fût réformée.

Tel fut le but des négociations engagées à Rome, avec beaucoup d'habileté, par M. Sainte-Aulaire, et de l'expédition d'Ancône. Les négociations visaient aux réformes libérales; l'expédition d'Ancône compensait l'occupation autrichienne. La France enfin, au lieu d'abandonner l'Italie à ses destinées malheureuses, la France en prenait souci; elle voulait à Rome une administration libérale et un prince indépendant. Elle négociait pour obtenir l'administration libérale; elle armait pour soutenir l'indépendance du prince. A l'influence autrichienne elle opposait l'influence française, au principe despotique elle opposait le principe libéral de la révolution de juillet.

La politique de la France en 1849 n'est-elle pas la même qu'en 1832? N'a-t-elle pas le même but? N'y a-t-il pas encore aujourd'hui dans les états romains une question d'indépendance et une question de liberté, l'Autriche à contenir, l'administration romaine à libéraliser?

Les circonstances sont plus graves aujourd'hui qu'en 1832. Ce n'est pas Bologne qui a déclaré la déchéance temporelle du pape; c'est Rome elle-même. Rome a poussé la sécularisation jusqu'à la république, c'est-à-dire qu'au lieu d'introduire l'élément laïque dans le gouvernement pontifical, Rome a exclu le pontife suprême lui-même du gouvernement. Nous consentons à laisser de côté, pour le moment, la question de la souveraineté temporelle du pape et de son utilité politique dans l'état de l'église catholique; nous ne cherchons pas s'il peut y avoir à la fois à Rome une république et le pape; nous nous demandons seulement s'il peut y avoir à Rome une république, puisque Rome est en Italie, puisque l'Autriche est encore aujourd'hui une puissance italienne, puisque Naples est une monarchie. Or, nous n'hésitons pas à croire, quelle que soit maintenant la résistance momentanée de la république romaine, que Rome ne peut pas être républicaine, parce qu'elle est italienne. Or, si la république doit être écrasée en Italie par l'Autriche, ne faut-il pas chercher à sauver la liberté des ruines de la république? Ne sont-ce pas deux choses séparées? La liberté peut exister sous une autre forme que celle de la république. Et, d'un autre côté, parce que la géographie ne permet pas que la république soit possible à Rome, faut-il que le despotisme seul y soit possible? Le monde tout entier semble enfermé en ce moment dans ce terrible dilemme que posent les passions extrêmes : la république violente ou le despotisme. Ce dilemme est affreux. Il nous déplaît partout, et nous n'en voulons pas plus à Rome qu'ailleurs. A Rome surtout et en Italie, il y a pour l'influence de la France ce danger, que le despotisme ne s'y appelle pas le pape ou le grand-duc de Toscane; il s'appelle l'Autriche.

Nous sommes intervenus en Italie, en 1832, pour empêcher l'extrême liberté et l'extrême despotisme. A cette époque, ces deux extrêmes n'étaient qu'une crainte, un danger qu'il fallait prévenir. Aujourd'hui, le danger est devenu un mal. L'extrême liberté est tout près de ramener l'extrême despotisme. Cet état de crise était-il une raison pour s'abstenir d'agir? Le gouvernement français ne l'a pas cru : il a suivi en 1849 la politique de 1832, et avec raison, avec à-propos,

nous en sommes convaincus. Les échecs et les difficultés n'ont rien changé à notre conviction, parce qu'ils n'ont rien changé non plus à la situation de l'Italie et à la nécessité d'empêcher l'extrême liberté d'être remplacée par l'extrême despotisme.

Non pas que nous craignons du pontife vénéré qui s'est réfugié à Gaëte aucune entreprise de despotisme rétrograde. Pie IX reviendra à Rome avec les mêmes intentions libérales qu'il a montrées pendant son pontificat. Il a des injures à pardonner, il n'a pas de revanches à prendre; il n'a pas de désaveux à faire; mais, pour rester libre d'être bienveillant et libéral, il faut que Pie IX puisse s'appuyer sur une puissance libérale : il ne faut pas qu'il n'ait été soutenu que par les puissances despotiques. Notre intervention a pour but de venir en aide aux bons sentimens du pape. C'est une médiation entre le despotisme et la liberté que nous essayons de faire en 1849, comme nous en avons déjà fait une en 1832, et dans cette médiation, nous représentons à la fois les principes libéraux de la France et les sentimens bienveillans de Pie IX.

Toute autre politique nous met à la queue de l'Autriche ou à la queue de M. Mazzini.

Le message du président explique, comme nous venons de le faire, la pensée primitive de l'expédition. D'où vient donc que nous nous en sommes écartés pendant un mois entier, et que nous nous sommes créé de si graves embarras à l'extérieur et à l'intérieur? Tout tient au vote de l'assemblée constituante du 7 mai et au respect intempestif, selon nous, que le ministère a eu pour ce vote. Si nous gardons pendant long-temps encore la constitution qui nous régit, il faudra ériger en maxime d'état que les votes *in extremis* des assemblées ne doivent pas engager le gouvernement. Ces votes sont viciés par la mauvaise humeur d'une fin prochaine. Le ministère a eu plus de scrupules qu'il ne devait, et il a voulu faire honneur au vote de l'assemblée constituante. De là l'envoi de M. Lesseps.

Nous ne voulons pas examiner la conduite de M. Lesseps. Nous ne sommes pas du conseil d'état, et de plus, si nous examinions la conduite de M. Lesseps, nous serions forcés de conclure, ce à quoi le conseil d'état n'est pas tenu, chose fort commode. Le conseil d'état de la république jugera M. Lesseps comme le conseil d'état de la monarchie jugeait les évêques dans les appels comme d'abus. Il examinera beaucoup et conclura peu, un peu moins même que l'ancien conseil d'état ne concluait contre les évêques. Nous nous abstenons donc d'apprécier la conduite de M. Lesseps. Nous faisons seulement quelques réflexions qui, au besoin, serviraient à disculper M. Lesseps. Il est parti après le vote de l'assemblée qui enjoignait au gouvernement de ramener l'expédition d'Italie au but qu'elle devait avoir; il devait appliquer ce vote. Il a pensé que ce vote voulait dire : Négociez avec M. Mazzini. Mais négocier avec M. Mazzini, n'est-ce pas le reconnaître? La France n'avait pas voulu le reconnaître. Comment faire? Ce n'est pas tout. Sur quoi fallait-il négocier avec M. Mazzini? Sur le rétablissement du pape. Telle était la première pensée de l'expédition. Cependant il était vraisemblable que M. Mazzini n'entendrait pas de cette oreille-là, et qu'il ne voudrait pas donner sa démission en faveur du pape. C'est ainsi que, perdant du terrain à chaque entretien avec les plénipotentiaires romains, M. Lesseps est

arrivé à reconnaître la république romaine et M. Mazzini, à faire alliance avec le triumvirat romain, à signer enfin la déchéance du pape, c'est-à-dire à faire le contraire de ce que nous avions voulu faire. M. le général Oudinot s'était trompé, selon l'assemblée constituante, en faisant trop la guerre. M. Lesseps se trompait mille fois plus en faisant trop la paix. Ceci indique combien la marche à tenir dans notre expédition était délicate. Elle était même, à vouloir garder tous ces ménagemens, elle était si délicate, qu'elle était impossible. Quand on met un général d'armée et un négociateur à cheval sur une lame de rasoir, il n'est pas extraordinaire qu'ils s'y blessent tous les deux; seulement l'un se blesse à droite, et l'autre à gauche. Mais cette difficulté des opérations militaires et des négociations diplomatiques en Italie, à quoi tenait-elle? Ne l'oublions pas : à l'ordre du jour énigmatique du 7 mai. Dans sa mauvaise humeur, l'assemblée constituante avait donné pour instruction au ministère un logogriphe. Il n'était pas tenu de le deviner. Il n'était tenu qu'à la première pensée : offrir aux Romains une transaction, et la leur imposer par la force, s'ils ne l'acceptaient pas. C'est à ce parti que le ministère s'est fixé; c'est le bon, et nous disons de plus, avec le manifeste du président, que c'est le seul que l'honneur nous conseille.

Après avoir expliqué l'intérêt de la France en Italie et le but de notre expédition à Rome, le message du président indique la gravité des complications qui s'agitent en Allemagne.

Nous avons la même politique au dehors qu'au dedans. Nous croyons hardiment que les affaires du monde ne peuvent être faites que par les modérés. C'est du royaume des cieux qu'il a été dit : *Violenti rapiunt illud*; ce n'est pas du royaume de la terre. Les violens ici-bas n'ont que des instans et des minutes de puissance; les modérés seuls ont de longs règnes. Avec cette conviction, nous cherchons en ce moment même, où la violence semble partout prévaloir en Europe, où les extrêmes seuls semblent possibles, nous cherchons dans chaque pays les chances qui restent à la politique modérée, les chances qui restent à un régime qui ne soit ni l'extrême liberté ni l'extrême despotisme; car ces deux régimes extrêmes nous semblent également éphémères, également funestes à la société, qu'ils ébranlent par leur avènement comme par leur chute. Voyons donc quelles chances restent en Allemagne à la politique modérée, et essayons de les discerner à travers le tumulte des événemens de Dresde, de Bade et de Francfort.

Nous rattachons avec empressement nos réflexions sur la politique intérieure et extérieure au message du président, parce que ce document témoigne d'un sens ferme et droit, d'un caractère calme et élevé qui raffermirait la pensée et la conscience publique à travers l'incertitude des opinions et l'instabilité des événemens, qui sont le grand mal de notre temps. Il nous rend ce que nous risquons le plus de perdre de nos jours, l'espérance et la conviction. Nous ferons même de ce message cet éloge qui paraîtra étrange au premier abord, c'est qu'il croit et fait croire que la diplomatie et la philanthropie sont encore deux choses possibles en France. Il faut expliquer ce que nous voulons dire par ces deux mots.

Nous appelons diplomatie l'action que la France peut encore exercer en Europe. Les étrangers ne comptent qu'avec les pays auxquels la tranquillité inté-

rière laisse le libre usage de leur puissance. Est-ce encore l'état de la France? Grave question que doivent se faire tous nos hommes d'état. Les grandes entreprises diplomatiques de Louis XIV sont-elles encore à notre taille? Beaucoup en doutent. Nous aimons que le président de la république ait plus de confiance. Il croit que la France est encore capable d'avoir une grande diplomatie, c'est-à-dire une action au dehors; mais il ne confond pas l'action avec l'aventure. « L'état de civilisation en Europe, dit-il avec beaucoup de raison, ne permet de livrer son pays aux hasards d'une collision générale qu'autant qu'on a pour soi d'une manière évidente le droit et la nécessité. Un intérêt secondaire, une raison plus ou moins spécieuse d'influence politique, ne suffisent pas; il faut qu'une nation comme la nôtre, si elle s'engage dans une lutte colossale, puisse justifier à la face du monde, ou la grandeur de ses succès, ou la grandeur de ses revers. »

De même qu'il croit que la France est encore capable de diplomatie et qu'il détermine avec fermeté le cercle et la portée de la diplomatie ou des guerres que nous pouvons faire, le président croit aussi que nous sommes encore capables de philanthropie; mais il en détermine également le cercle et la portée. Ne nous y trompons pas en effet : le socialisme a beaucoup discrédité la philanthropie. Beaucoup révoquent en doute l'à-propos de la philanthropie et son efficacité. Croyez-vous, disent-ils, qu'en cherchant à faire le bien des classes laborieuses, vous apaisez l'envie que leur ont soufflée de détestables sophistes? Vous ne ferez pas le bonheur des pauvres, parce que le bonheur se mesure sur le désir, et vous ne ferez pas non plus la sécurité des riches. Vous aurez beau donner beaucoup au pauvre; comme vous retiendrez probablement quelque chose pour vous, il pensera toujours que vous lui retenez tout ce que vous ne lui donnez pas. Depuis le socialisme, tout bienfaiteur n'est qu'un voleur qui restitue la moitié de son vol pour s'assurer l'autre. Doctrines désespérantes que le président de la république réfute par la noble confiance qu'il garde en l'efficacité de la philanthropie! Il ne fera pas de la philanthropie un prospectus de popularité; il n'en fait pas un moyen de gouvernement : il en fait un devoir, et il croit que quiconque accomplit fidèlement son devoir a chance de n'être pas trompé dans ses espérances. « Prenons hardiment, dit-il, l'initiative de toutes les améliorations, de toutes les réformes qui peuvent contribuer au bien-être de tous, et, d'un autre côté, réprimons, par la sévérité des lois devenues nécessaires, les tentatives de désordre et d'anarchie qui prolongent le malaise général. Nous ne bercerons pas le peuple d'illusions et d'utopies qui n'exaltent les imaginations que pour aboutir à la déception et à la misère. Partout où j'apercevrai une idée féconde en résultats pratiques, je la ferai étudier, et si elle est applicable, je vous proposerai de l'appliquer. »

Voilà la bonne philanthropie, parce qu'elle est libre, et parce qu'elle n'est pas hypocrite.

Nous remercions le président de la république de croire que la diplomatie et la philanthropie sont encore possibles en France, et que nous ne sommes pas voués à l'égoïsme au dedans et au dehors. Une nation qui ne peut pas améliorer le sort des populations et qui ne peut pas exercer d'influence au dehors est une nation en train de mourir.

L'assemblée nationale allemande quitte Francfort et va chercher à Stuttgart un séjour qui lui soit plus favorable ou plus sûr. Nos vœux ne la suivent pas dans cette expédition, car c'en est une. Encore une assemblée qui ne sait pas mourir!

L'assemblée nationale allemande va à Stuttgart, parce que le Wurtemberg a reconnu la constitution allemande; mais il y a un motif plus puissant qui l'appelle à Stuttgart : elle espère y trouver de plus près l'appui de l'Allemagne révolutionnaire. L'assemblée a commencé par être la diète populaire de l'Allemagne. Elle a gardé pendant quelque temps la mission que lui donnait ce titre. Ce n'est que dans ses derniers jours qu'elle est devenue un club, et elle mourra comme un club. Elle partagera le sort de la démagogie de Bade et du Palatinat. Nous lui souhaitons une meilleure fin.

Trois pensées ou trois partis différens ont été en face l'un de l'autre dans les dernières scènes du drame de Francfort : 1° la pensée du parti modéré : cette pensée a cherché encore à se faire jour; mais elle a été vaincue par les événemens et elle s'est effacée chaque jour davantage dans l'assemblée devant l'impossibilité d'accomplir son œuvre; 2° la pensée du parti violent : le parti violent n'a pas renoncé à l'unité de l'Allemagne, mais il ne comprend cette unité que sous la forme républicaine, et, pour l'avènement de la république, il ne compte que sur la violence : de là les insurrections de Dresde, de Carlsruhe et du Palatinat; 3° enfin, la pensée de la Prusse, qui rompt ouvertement avec l'assemblée de Francfort et ne veut tenir de cette assemblée ni son droit à la couronne impériale, ni la constitution de l'Allemagne, mais qui ne rompt pas complètement avec le parti modéré, avec le libéralisme allemand. Aussi a-t-elle rédigé un projet de constitution fédérative pour l'Allemagne. Elle ne renonce pas davantage à la direction de la fédération, non plus sous le titre d'empereur, mais sous un titre plus modeste, tirant au moins cet avantage de l'élection impériale du 28 mars, à Francfort, de pouvoir se désigner comme la directrice de la nouvelle fédération germanique. La politique prussienne peut servir de point de ralliement au parti modéré en Allemagne. Le parti modéré à Francfort n'aura pas réussi dans ses plans chimériques; mais le parti modéré de Francfort n'est qu'une fraction du parti libéral allemand, et si, dans les nouvelles combinaisons qui se préparent sous l'influence de la Prusse, le parti libéral fait prévaloir les pensées d'ordre et de liberté qui lui sont chères, nous ne prendrons pas l'échec de Francfort pour la défaite du libéralisme allemand; nous ne croirons pas l'Allemagne vaincue et asservie, et nous nous en féliciterons hautement, car la France a besoin, pour son indépendance, que l'Allemagne soit libre et indépendante.

Les événemens que j'ai à indiquer se rattacheront aisément à ces trois pensées principales : la pensée du parti modéré à Francfort, la pensée du parti violent, la pensée de la Prusse.

L'histoire du parti modéré dans les derniers jours de Francfort est courte et terne. Nous rendons volontiers cette justice au parti modéré de Francfort qu'il a toujours voulu l'unité de l'Allemagne et qu'il n'a voulu que cela. Malheureusement il l'a voulu sous la forme la plus chimérique; il l'a voulu comme on veut dans un livre, au lieu de vouloir comme on veut dans une assemblée politique,

c'est-à-dire selon ce qui est possible et praticable. Les unitaires de Francfort ont toujours cru que l'unité de l'Allemagne était tout entière à créer, que rien ne s'était fait avant eux et que le nouveau monde germanique les avait attendus pour sortir du chaos. Grave erreur : l'unité morale de l'Allemagne existait; l'unité des douanes et des monnaies se faisait de plus en plus; l'unité de la législation civile était possible; la difficulté était l'unité politique; c'est de ce côté que les unitaires se sont précipités avec ardeur; ils ont confondu l'unité avec la centralisation, et ils ont voulu créer un empire germanique. Or, pour créer un empire allemand, il fallait détruire l'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Bavière, les grands et les petits états, tout ce que l'histoire avait fondé et consacré.

L'inconvénient des buts chimériques, c'est qu'ils conseillent les moyens aventureux. Telle a été la conduite des unitaires modérés à Francfort. A mesure qu'ils ont vu leur utopie favorite devenir plus impossible, ils ont fait plus d'efforts pour la réaliser. C'est ainsi que, n'étant pas d'abord favorables à la Prusse, ils ont nommé le roi de Prusse empereur; c'est ainsi que, n'étant pas républicains ni amis de la république, ils ont fait dans la constitution de grandes concessions au parti républicain, le tout pour avoir le plaisir de créer un empire germanique. Vains efforts! le roi de Prusse n'a pas voulu être empereur de nom seulement, et la constitution n'a pas été reconnue par les grands états de l'Allemagne. Point d'empereur et point de constitution, voilà le triste dénouement de l'œuvre tentée par les unitaires. En même temps, le parti violent, s'applaudissant des échecs du parti modéré, courait hardiment à la république. Que restait-il donc à faire au parti modéré? C'est en vain qu'un des membres de ce parti, M. Reh, nommé président de l'assemblée nationale, disait le 12 mai : « Nous avons à faire tête aux deux ennemis qui se disputent l'Allemagne, la réaction et l'anarchie... Nous ne devons pas faire une révolution; non! nous devons la clore. » Il exprimait par ces paroles, d'une part, la situation, et, de l'autre, les intentions du parti modéré; mais il n'indiquait pas d'expédient. Il n'y en avait plus, une fois que la Prusse avait, d'une part, refusé la couronne impériale s'il fallait l'accepter avec la constitution, et que l'assemblée constituante, d'autre part, déclarait que la constitution était définitive et immuable. Aussi, le 21 mai, soixante-cinq membres du parti modéré résignèrent leur titre de représentant et quittèrent l'assemblée. Voici comment ils expliquèrent leur démission; il est bon de citer quelques mots de cette déclaration. Ils indiquent d'abord le refus que la Prusse et les autres grands états de l'Allemagne ont fait de reconnaître la constitution, et, d'un autre côté, les insurrections républicaines qui ont déjà eu lieu. Dans cet état de choses, l'assemblée nationale n'a d'autre alternative que de déchirer, en écartant le pouvoir central actuel, le dernier lien entre tous les gouvernements et les peuples de l'Allemagne, et d'amener une guerre civile, dont le commencement a ébranlé déjà les bases de l'ordre social, ou de renoncer à la mise en vigueur de la constitution de l'empire... « Les soussignés ont considéré, dans ces deux nécessités, la dernière comme la moins funeste à la patrie; ils ont acquis la conviction que l'assemblée nationale, maintenant que des pays entiers de l'Allemagne n'y sont plus représentés, ne peut plus rendre d'utiles services à la nation... ».

Après la retraite du parti modéré, le parti violent, et ce qui s'appelait l'ex-



trême gauche de l'assemblée de Francfort, poussa tout à l'extrême. Cette assemblée, composée de 650 membres, avait déjà décidé qu'elle pourrait délibérer quand il y aurait seulement 150 membres. Comme la démission des membres du parti modéré réduisait encore le personnel de l'assemblée, elle décida qu'elle pourrait délibérer avec 100 membres seulement. S'exaltant à mesure qu'elle s'épurait, l'assemblée rompit aussi avec l'archiduc Jean, et elle décréta qu'elle se transporterait à Stuttgart. Le parti violent, en effet, ne compte pas beaucoup sur le nord de l'Allemagne : il compte sur le sud-ouest; c'est là que règne l'esprit révolutionnaire. Il avait tenté un coup dans le nord, la révolte de Dresde et de Leipzig. Si ces deux révoltes avaient réussi, c'en était fait de la royauté en Allemagne. La république était partout proclamée.

Les évènements de Dresde n'ont pas été jugés en France comme ils devaient l'être. On les a considérés comme une insurrection locale, tandis qu'ils faisaient partie d'un plan général de révolution républicaine. Dresde et Leipzig ont toujours été en Allemagne, et sont surtout depuis la guerre de 1813, les champs de bataille des grandes luttes. C'était donc là que la république espérait gagner une grande bataille, et de là marcher sur Berlin. En Bade et dans le Palatinat, les victoires de la démagogie n'ont rien de décisif. Ce qui a fait que les évènements de Dresde ont été mal compris en France, c'est que nous nous étions habitués à croire que les Saxons étaient un peuple doux et éclairé qui aimait son roi. Oui, les Saxons sont un peuple doux et modéré; mais ce ne sont pas les Saxons qui ont fait la révolution de Dresde, pas plus que ce ne sont les Romains qui ont fait la révolution de Rome. La démagogie a ses condottieri en Allemagne comme en Italie, qui vont combattre partout où la démagogie a un combat à livrer, et qui remplacent le vrai peuple des villes. Ces condottieri prennent habilement dans chaque ville le mot qui répond le plus aux passions populaires. Ainsi, à Dresde, l'insurrection a commencé au nom de l'unité de l'Allemagne : c'est le mot, en effet, qui plaît à la foule; mais sur les barricades qu'on élevait en criant : Vive l'unité de l'Allemagne! le drapeau rouge était arboré. L'unité de l'Allemagne jouait à Dresde le rôle que la réforme avait joué à Paris le 24 février. Elle servait de prétexte et de drapeau.

Notre siècle a eu long-temps la prétention d'être le siècle de la discussion raisonnable; mais la force brutale est bien en train de prendre sa revanche, et nous retournons peu à peu au moyen-âge, ou tout au moins au xvi<sup>e</sup> siècle, au temps où la politique commençait à mêler la controverse des paroles à la force des armes : nouveau témoignage de la ressemblance des fins et des commencemens. Ainsi à Dresde, pour échapper à l'armée que la démagogie pousse contre lui, le roi de Saxe se réfugia à Kœnigstein, une de ces vieilles forteresses féodales que les rois habitaient autrefois, qu'ils avaient quittées pour les palais des grandes villes ou pour les châteaux de plaisance, et qui, de nos jours, redevennent un abri. En vérité, peut-être nous avons trop fait fi des ressources et des forces de l'ancienne politique. L'ancienne politique croyait aux châteaux forts, aux places de sûreté, à la force offensive et défensive en un mot. Nous avons changé tout cela, et nous croyions aux assemblées, aux délibérations, à la loi; l'expérience de deux ans doit nous corriger déjà de nos dédains.

L'assemblée de Francfort désirait-elle le succès de la révolte de Dresde? Assu-

rement la majorité ne la désirait pas; mais, après la défaite de cette insurrection, la majorité de Francfort se laissa aller à chicaner la répression que la Prusse avait faite de cette révolte. Elle prétendit que la Prusse, n'ayant pas été autorisée par le pouvoir central à marcher sur Dresde révoltée, avait excédé ses droits, c'est-à-dire que le parti qui avait allumé l'incendie se plaignait qu'on l'eût éteint, et il y avait une majorité pour trouver que cette réclamation était légitime.

Ce qui n'a point réussi à Dresde, la démagogie l'essaie aujourd'hui dans le grand-duché de Bade et dans le Palatinat bavarois. Cette tentative échouera comme celle de Dresde, nous l'espérons, et nous sommes forcés de l'espérer quand nous voyons quelles sont les doctrines de la démagogie allemande, quand nous lisons le manifeste de ceux qui s'appellent les démocrates allemands. Ces démocrates sont les réfugiés allemands de la Suisse, ceux qui ont commencé en Suisse dès 1846 la grande campagne du radicalisme contre la liberté, et qui ont étendu peu à peu leurs opérations en Italie, en France, en Allemagne, compromettant partout la liberté sous prétexte de la fonder. « Notre parti, dit ce manifeste, ne fait pas dater la révolution européenne de février 1848, mais de juin. La grande bataille de juin est le jour de naissance de la république rouge, c'est-à-dire de la nôtre. Cette seconde révolution, bien plus puissante que sa devancière, l'a frappée de mort. Le coup de main de février n'a pas d'autre importance historique que d'avoir rendu possible la révolution de juin... La révolution de février devait réussir, parce qu'elle se contentait d'écarter la pierre d'achoppement qui était sur la route; mais la révolution de juin ne devait pas remporter la victoire dès sa première campagne, parce qu'elle avait pour but de renverser les fondemens mêmes sur lesquels reposent l'état, la religion et la société... Ce n'est qu'après la destruction et la mise en poussière de tout l'ordre social actuel que nous pouvons réaliser les principes de notre parti.

« Nous déclarons que l'état a un pouvoir absolu dans toutes les relations économiques et sociales de l'humanité.

« La transformation de la société doit être fondée sur la transformation de l'éducation et de l'instruction. C'est par là qu'elle doit devenir durable. L'éducation et l'instruction doivent se dépouiller de tout mysticisme religieux. Elles ne doivent tendre qu'à préparer l'homme à vivre avec ses semblables. La religion, qui doit être exclue de la société, doit aussi disparaître de l'âme de l'homme. L'art et la poésie réaliseront l'idéal du vrai, du bon et du beau que la religion met dans la vague des choses d'au-delà. La révolution anéantit complètement la religion, parce que la liberté et le bien-être qu'elle procure aux hommes les dispense d'espérer dans le ciel. »

Voilà la théorie de la révolution de juin, telle que la font, avec un sang-froid qui semble toucher à la moquerie, les métaphysiciens du radicalisme allemand. Ici la révolution est ardente et brutale; là-bas elle est dogmatique. Les uns font, les autres disent. Si j'étais radical, après tout, j'aimerais mieux l'être de France que d'Allemagne.

Nous avons vu quelle avait été l'attitude du parti modéré et du parti violent à Francfort dans les derniers jours de l'assemblée; voyons maintenant l'attitude de la Prusse.

Comme nous aimons sincèrement l'Allemagne, partout où nous voyons pour

l'Allemagne une chance de liberté et d'indépendance, nous nous y tournons avec empressement. C'est là ce qui, en ce moment, nous rend favorables à la politique de la Prusse. Peut-être est-ce encore une illusion. Peut-être la Prusse ne pourra-t-elle pas ce qu'elle veut, ou peut-être même ne veut-elle pas ce qu'elle semble vouloir. Si nous sommes dupes de nos espérances, peu nous importe. Ce qui nous semble difficile encore par le temps qui court, ce n'est pas la défiance et la misanthropie; elles sont, hélas! trop naturelles: ce qui nous semble difficile, c'est l'espérance; nous estimons donc ceux qui espèrent.

On sait comment la Prusse a refusé la couronne impériale et n'a pas voulu reconnaître la constitution; on sait comment elle a rompu ouvertement avec l'assemblée de Francfort. Si la Prusse s'en était tenue à cette rupture, sa politique eût été toute négative. Elle aurait nié le libéralisme allemand, nié l'unité possible de l'Allemagne, nié l'esprit du temps dans ce qu'il a de légitime; elle se serait donnée corps et âme à la réaction exagérée, et, n'ayant pas voulu se laisser médiatiser par la liberté à Francfort, elle se serait laissé médiatiser par le despotisme septentrional. Entre ces deux extrêmes, la Prusse a cherché sa route, et elle en a trouvé une.

Alors même qu'elle refusait de reconnaître la constitution, la Prusse proposait à l'assemblée de Francfort de s'entendre sur les modifications qu'il fallait faire à la constitution; elle témoignait ainsi de son adhésion à l'unité de l'Allemagne; elle gardait enfin des liens avec le libéralisme allemand. Seulement elle repoussait le libéralisme de Francfort, parce que ce libéralisme se laissait chaque jour davantage entraîner par la démagogie. Ce sentiment n'était point particulier au gouvernement prussien; l'élite de la nation prussienne le partageait. « Nous aussi, disait la première chambre des états de Berlin dans une circulaire aux électeurs publiée après la dissolution de la seconde chambre, nous aussi nous voulons une Allemagne unie et puissante; mais nous pensons que cette grande œuvre ne peut réussir que par l'accord et un développement régulier, et non par le renversement violent de tous les rapports établis. »

Au fond, la lutte entre la Prusse et l'assemblée de Francfort était la lutte entre la monarchie et la république. Seulement une bonne partie de l'assemblée ne le savait pas et croyait qu'il s'agissait toujours de la cause de l'unité germanique. C'était là le mot qui était en jeu; mais sur ce point aussi la Prusse avait une doctrine de transaction; elle ne répudiait pas absolument l'unité de l'Allemagne, seulement elle ne la concevait pas comme le faisait Francfort. La *Réforme allemande*, un journal qui, à Berlin, avait pendant long-temps défendu avec talent la cause de l'unité, et qui ne l'avait abandonnée que lorsqu'il avait vu que cette cause devenait celle de la république, la *Réforme allemande* opposait à l'état unitaire rêvé à Francfort l'état fédératif, et démontrait que cet état constituait l'unité que souhaitait l'Allemagne. Le libéralisme allemand changeait donc peu à peu non pas de pensée, mais de penchant; il s'éloignait des libéraux de Francfort, parce qu'ils se laissaient duper et entraîner par les républicains, parce qu'ils voulaient une unité trop systématique et trop absolue, parce qu'enfin ils déclaraient que la constitution qu'ils avaient faite était la loi définitive de l'Allemagne. Pour aider à ce mouvement qui se faisait dans l'opinion des libéraux allemands, que fallait-il? Il fallait leur ouvrir une autre voie, qui les menât

au but qu'ils voulaient atteindre; il fallait faire sous une forme plus praticable et plus douce, et sous une forme monarchique, ce que l'assemblée de Francfort avait fait d'une manière à la fois hantaine et chimérique. C'est à ce moment que la Prusse fit connaître son projet de constitution germanique.

La marche que suivait le gouvernement prussien à l'égard de l'Allemagne, en proposant, de concert avec la Saxe et le Hanovre, son projet de constitution germanique, il l'avait déjà suivie à l'égard de la Prusse elle-même. Il avait, au mois de novembre 1847, substitué une constitution octroyée à la constitution que délibérait l'assemblée de Berlin, et il avait dissous cette assemblée. Cette constitution octroyée avait été peu à peu acceptée par le pays. L'exemple ayant paru bon, l'Autriche avait aussi fait la constitution d'Olmütz, qu'elle avait substituée également à la constitution que faisait l'assemblée de Vienne. Le système des chartes octroyées ayant réussi en Prusse et en Autriche, la Prusse cherche à l'appliquer à l'Allemagne, et remarquons qu'elle l'applique avec beaucoup d'habileté et de ménagemens. Ce n'est pas de la hauteur du droit divin que la Prusse octroie sa charte germanique, non, ce n'est qu'un simple projet qu'elle soumet à l'assentiment des états de l'Allemagne, et surtout ce projet ne fera loi que lorsqu'il aura été adopté par une assemblée nationale. Il y a plus, le projet a conservé toutes les dispositions de la constitution de Francfort « qui n'étaient pas incompatibles avec le bien général. » C'est donc évidemment une transaction que la Prusse a proposée. N'ayant pas pu transiger avec l'assemblée de Francfort comme elle a long-temps cherché à le faire, elle transige avec les libéraux de l'Allemagne. Elle essaie « d'assurer à la fois le maintien de tous les états particuliers avec le développement unitaire des intérêts communs et des besoins nationaux. » Comparez cette modération avec la violence démagogique des débris de l'assemblée de Francfort, et voyez de quel côté doivent être les vœux des amis de l'Allemagne.

Le parti libéral allemand semble vouloir se rallier à la transaction proposée par la Prusse. Les modérés de l'assemblée de Francfort, qui avaient cru devoir se retirer de l'assemblée au nombre de soixante-cinq, comme nous l'avons vu plus haut, penchent vers une conciliation. Ils viennent de prendre un rendez-vous à Gotha pour s'entendre sur la marche à suivre, et ils déclarent loyalement « qu'ils ont appris à connaître de nouveau l'opinion publique dans beaucoup de contrées allemandes » Ils ne désavouent pas leurs actes politiques, mais ils avouent franchement qu'ils se sont éclairés. C'est un grand acheminement à la réorganisation du parti libéral allemand sous les auspices de la Prusse.

Il nous reste deux mots à dire sur les obstacles que peut rencontrer la politique prussienne et sur l'attitude que la France doit prendre en face de cette politique.

Nous ne parlons pas des obstacles que la démagogie essaie de créer : ces obstacles-là sont les insurrections et les émeutes, et la force décidera; mais il y a au sein même des gouvernemens à qui la Prusse propose son projet des répugnances et des dissentimens qu'il faut vaincre. La constitution que propose la Prusse paraît encore trop unitaire à quelques états de l'Allemagne; elle ne respecte pas assez l'autonomie et l'indépendance des états qui feront partie de

l'empire allemand. Ainsi, quelques états resteront en dehors de l'empire, et la constitution a l'air de s'en accommoder. L'Autriche ne peut pas faire partie de l'empire; la Bavière ne le veut pas. L'Allemagne se trouvera donc plus que jamais séparée en deux parties, celle du nord et celle du midi; mais celle du nord formera un tout compacte sous la domination de la Prusse, et le plan que quelques publicistes ombrageux attribuaient fort mal à propos à MM. de Gagern et Welker, quand ils offraient à la Prusse la couronne impériale, celui de faire, comme on le disait, une grande Prusse au lieu d'une grande Allemagne, ce plan est en train de s'accomplir; car, dans son projet de constitution, la Prusse a la présidence du collège de princes que dirige l'empire. En voyant cette grandeur prochaine de la Prusse, le vieil esprit de l'Autriche semble s'être réveillé dans l'archiduc Jean. La Prusse semblait avoir en vue de substituer partout une idée ou un pouvoir prussien aux idées et aux pouvoirs germaniques de Francfort. Ainsi, à la place de la constitution de Francfort, sa constitution datée de Berlin; elle voulait de même que l'archiduc Jean résignât ses pouvoirs entre les mains du gouvernement prussien. L'archiduc a résisté; mais qu'est-ce que le pouvoir central que voudrait encore représenter l'archiduc Jean? L'assemblée dont émanait ce pouvoir central est partagée en deux moitiés, dont l'une est à Stuttgart et l'autre à Gotha, l'une au midi et l'autre au nord, avec une plus grande distance encore entre les opinions qu'entre les lieux. La résistance de l'archiduc Jean ne nous étonne pas de la part d'un petit-fils de Marie-Thérèse; cependant ce n'est point cette résistance qui empêchera le succès de la politique prussienne : l'obstacle véritable est en Autriche et en Bavière, et la vieille lutte entre l'Allemagne du nord et l'Allemagne du midi est encore prête à recommencer.

Dans cette lutte, que ferons-nous? Quelle sera, quelle doit être la politique de la France à l'égard de la Prusse?

La Prusse a toujours été la puissance libérale de l'Allemagne, et, à ce titre, elle a toujours été l'alliée de la France. Nous savons bien que, selon les maximes de l'ancienne politique dont nous sommes loin de faire fi, le principal mérite de la Prusse aux yeux de la France, c'était de faire contre-poids à l'Autriche. Devons-nous encore avoir la même politique, si la Prusse devient plus puissante et si le contre-poids arrive à la prépondérance? Il y a ici quelques remarques à faire.

D'abord nous ne devons pas craindre l'unité de l'Allemagne. Si cette unité doit rendre l'Allemagne plus puissante, félicitons-nous que le mur qui nous sépare de la Russie s'épaississe et s'affermisse. Mais cette unité ne peut être qu'une unité morale, civile, commerciale et monétaire; aussitôt qu'elle a voulu devenir une unité politique, l'œuvre a échoué. Nous n'avons donc rien à craindre de toutes les sortes d'unité qui sont possibles en Allemagne, et quant à l'unité politique, elle pourrait nous être dangereuse; mais elle est impossible. L'expérience de Francfort l'a prouvé.

Nous n'avons donc aucune objection contre l'empire et contre la constitution germanique que propose la Prusse; mais nous ne souhaitons pas que cela aille plus loin. Dans le cercle tracé, nous voyons avec plaisir la Prusse redevenir le noyau du libéralisme allemand et lui prêter la force matérielle, en recevant de lui la force morale. Au moment où le libéralisme allait succomber pour s'être

trop prêté au contact de la démagogie, nous sommes heureux de le voir se relever et recommencer une nouvelle carrière. Pourtant notre prédilection pour la Prusse libérale ne va pas jusqu'à souhaiter que la Bavière, Bade et le Wurtemberg s'absorbent et disparaissent dans la Prusse. Il y a dans la bienveillance que l'ancienne France a toujours témoignée aux états secondaires de l'Allemagne une tradition à conserver et à avouer. Dans l'intérêt de l'indépendance européenne, nous souhaitons que la Prusse soit grande et forte, et nous voyons avec plaisir que pour elle en ce moment le meilleur moyen d'être grande et forte, c'est d'être libérale.

---

Nous avons dit, et nous ne saurions trop redire, que la Russie n'intervient pas dans les affaires d'Autriche avec l'ardeur militaire que l'on est porté à lui supposer sur sa réputation de colosse. Depuis plusieurs mois, l'intervention nous est annoncée chaque matin comme un fait accompli. Si l'on en croyait les récits de certaines feuilles, deux cent mille hommes auraient, de compte fait, débouché par les défilés les plus étroits et les plus abrupts des Karpathes, suivis d'on ne sait quel nombre de bouches à feu. Comme bien on pense, les Magyars n'auraient pas manqué de s'y trouver par des marches fabuleuses et des prodiges d'ubiquité; les Russes auraient été partout culbutés, écrasés, au point qu'il n'en resterait nulle trace. Aussi a-t-on toutes les peines du monde à rencontrer çà et là le drapeau russe sur le territoire hongrois. C'est l'explication que les Magyars se plaisent à donner de la lenteur avec laquelle s'avance l'armée russe. La vérité est que les Russes n'ont point encore livré d'engagement sérieux, qu'à peine se trouvent-ils aujourd'hui en ligne, et qu'ils n'ont point hâte de s'y mettre. Ce n'est pas sans un effort laborieux et pénible que la Russie tire de son sein les cent cinquante mille hommes qui devraient depuis si long-temps camper sur les bords du Danube, et qui n'y arrivent que par petits corps et pour assister les bras croisés à un échec du nouveau général en chef autrichien Haynau.

Charles XII rejeté à Bender et Napoléon repoussé de Moscou montrent suffisamment, par ces catastrophes de deux grandes fortunes, combien la Russie est solide sur la défensive. Il n'y a peut-être que la révolution, sortant tout armée du sol, qui puisse avoir raison de la Russie chez elle, et la révolution, qui ne demanderait pas mieux sans doute que de lever la tête, a été par prévoyance entièrement désarmée. La Russie n'est donc attaquant que par une guerre qui permettrait à la Pologne de s'armer, de se soulever et de briser le joug de la conquête. Mais que la Russie franchisse sa frontière, elle perd ses avantages; c'est à grand-peine qu'elle a triomphé de la Turquie, en 1828, au moment où cet état, alors chancelant, était en proie aux insurrections, et n'avait pas encore d'armée qui pût remplacer ses janissaires. En 1830, lorsque les gouvernemens absolus projetèrent de former une nouvelle coalition contre la France, la Russie n'offrait que cent quatre-vingt mille hommes, dont le mouvement fut bientôt paralysé par l'insurrection polonaise. L'immensité de l'empire, qui n'est point sans exiger quelque surveillance depuis que les paysans russes entendent

chaque jour parler d'abolition des corvées, la guerre du Caucase conduite plus vigoureusement aujourd'hui et plus directement reliée aux intérêts polonais, enfin la Pologne elle-même, qui n'excita jamais plus d'inquiétudes malgré son désarmement, sont d'assez graves sujets de préoccupation pour que la Russie ne vienne point déployer sur la scène européenne une de ces armées fabuleuses que l'imagination magyare a aperçues et vaincues.

Oui, l'armée russe se sent gênée au dehors, et c'est pourquoi elle n'a nulle hâte de s'engager dans l'entreprise gigantesque de rétablir la fortune des vieux cabinets ébranlés. Pourquoi donc la Russie est-elle redoutable, et pourquoi sommes-nous les premiers à nous plaindre, à nous alarmer de son intervention en Autriche? Parce que, contrairement à l'opinion reçue, si la force matérielle de cette puissance est de beaucoup au-dessous de sa renommée, son influence morale est l'une des plus grandes qu'il y ait dans le monde, et qu'il y a telle circonstance où le czar, avec un mot de libéralisme dans la bouche, peut séduire et entraîner à sa suite toute une race de peuples dont la réunion serait formidable. Quand nous disons que l'empereur de Russie peut associer à ses intérêts des intérêts fort nombreux, nous n'entendons nullement ceux d'une nouvelle sainte-alliance de rois, rendue impossible par la désorganisation de l'Autriche et de la Prusse : nous avons en vue ceux des populations avec lesquelles la Russie a des affinités sous le double aspect de l'ethnographie et de la religion. Le cabinet russe connaît bien ce grand instrument de son ambition : les voyageurs qui ont abordé par quelque côté les pays slaves l'ont vu à l'œuvre, et, bien que le plus sûr moyen de juger imparfaitement la Russie soit de fréquenter le monde officiel de Saint-Petersbourg, la diplomatie russe, dominée par la force des choses, laisse bien par instans, malgré elle, éclater son secret. On a pu déjà remarquer le mysticisme du manifeste de l'empereur, plein de réticences intelligibles seulement pour les populations slaves. Une indiscrétion habilement calculée a mis en circulation dans les salons diplomatiques de l'Allemagne un document quasi-officiel, qui apporte sur la politique latente du czar, avec de nouvelles considérations mystiques, quelques lumières précieuses et d'une couleur originale. C'est un écrit qui porte le titre de *Mémoire présenté à l'empereur Nicolas depuis la révolution de février, par un Russe, employé supérieur des affaires étrangères*. Un ancien diplomate, M. Paul de Bourgoing, l'a recueilli en Allemagne et lui a donné en France la publicité d'un très petit nombre d'exemplaires. Nous y voyons, pour notre part, le manifeste même du panslavisme moscovite et sa formule, sinon précise et nette, du moins esquissée de manière à être reconnaissable. « La Russie, dit le *Mémoire*, est avant tout l'empire chrétien; le peuple russe est chrétien non-seulement par l'orthodoxie de ses croyances, mais par quelque chose de plus intime encore que la croyance : il l'est par cette faculté de renoncement et de sacrifice qui est comme le fond de sa nature morale. La révolution est avant tout anti-chrétienne. L'esprit anti-chrétien est l'ame de la révolution : c'est là son caractère propre, essentiel. Les formes qu'elle a nécessairement revêtues, les mots d'ordre qu'elle a tour à tour adoptés, tout, jusqu'à ses violences et ses crimes, n'a été qu'accessoire et accidentel; mais ce qui ne l'est pas, c'est le principe anti-chrétien qui l'anime, et c'est lui aussi, il faut bien le dire, qui lui a valu sa terrible puissance. Quiconque ne comprend

pas cela assiste en aveugle depuis soixante ans au spectacle que le monde lui offre. » Sans adopter dans tous ses points ce jugement, on ne le trouvera peut-être point dénué de profondeur, et n'était que M. de Maistre professait une autre opinion sur l'orthodoxie russe, il n'eût point autrement parlé. Au reste, l'auteur du *Mémoire* prévient cette objection, et peu s'en faut qu'il n'accuse hautement l'église latine d'impiété flagrante, d'apostasie honteuse, pour avoir, dans une certaine limite, pactisé avec la révolution. Il n'y a qu'un seul gouvernement, que dis-je? il n'y a qu'un seul homme en Europe qui ait eu l'intelligence de cette situation morale : cet homme, c'est le czar. « C'est, s'écrie le diplomate avec l'accent de la conviction, c'est qu'il y avait heureusement sur le trône de Russie un souverain en qui la pensée russe s'est incarnée, et que, dans l'état actuel du monde, la pensée russe est la seule qui soit placée assez en dehors du milieu révolutionnaire pour pouvoir apprécier sainement les faits qui s'y produisent. »

Après avoir mis la France au ban des peuples civilisés, c'est à l'Allemagne que s'en prend l'écrivain panslaviste. L'Allemagne a non-seulement le malheur d'être tombée dans une profonde anarchie pour avoir embrassé le principe révolutionnaire; elle est coupable, elle est ingrate envers la Russie, qui la sauvée en 1814. L'Allemagne en sera punie, car on reconnaîtra bientôt que la seule chance d'unité sérieuse et praticable pour ce pays dépendait nécessairement du système politique qu'il vient d'abandonner, c'est-à-dire du système russe.

D'ailleurs, des questions plus graves vont surgir, de redoutables complications ne tarderont pas à naître sur toute la frontière de l'Allemagne, et c'est ici que le *Mémoire*, après avoir posé les principes que nous venons d'indiquer, prend sa véritable importance pratique. « On avait oublié, dit-il, qu'au cœur même de cette Allemagne dont on rêve l'unité, il y avait, dans le bassin de la Bohême et dans les pays slaves qui l'entourent, six à sept millions d'hommes pour qui, de génération en génération, depuis des siècles, l'Allemagne n'a pas cessé d'être un seul instant quelque chose de pire qu'un pays étranger pour qui l'Allemand est toujours un ennemi. Tout ce qui reste à la Bohême de vraie vie nationale est dans ses croyances hussites, dans cette protestation toujours vivante de sa nationalité slave opprimée contre l'usurpation de l'église romaine aussi bien que contre la domination allemande. C'est là le lien qui l'unit à tout son passé de lutte et de gloire, et c'est là aussi le chaînon qui pourra rattacher un jour les Tchèqueus de la Bohême à leurs frères d'Orient. On ne saurait assez insister sur ce point, car ce sont précisément ces réminiscences sympathiques de l'église d'Orient, ce sont ces retours vers la vieille foi dont le hussitisme, dans son temps, n'a été qu'une expression imparfaite et défigurée, qui établissent une différence profonde entre la Pologne et la Bohême, entre la Bohême ne subissant que malgré elle le joug de la communauté occidentale et cette Pologne factieusement catholique, séde fanatique de l'Occident et toujours traître vis-à-vis des siens. » Telle est la thèse soutenue en effet par les panslavistes en matière religieuse. Pour eux, l'église orientale, l'esprit oriental, sont les véritables traditions nationales des peuples slaves. Les premiers essais de leur civilisation, leur avenir, toute leur vie morale, seraient dans le christianisme d'Orient, dont la Russie est le sanctuaire, et le czar le pontife.



Le grand reproche de la propagande russe aux Polonais, aux Croates, aux Dalmates et aux Illyriens, c'est le christianisme latin, c'est l'esprit occidental auquel ils sont liés par leur histoire et par leurs goûts. En revanche, avec quelle tendresse l'écrivain russe ne parle-t-il pas des Slaves orthodoxes de la frontière autrichienne et de la Turquie! Nous ne résisterons point au plaisir d'une dernière citation, qui nous semble mieux encore qu'aucune autre donner le vrai sens de l'intervention russe en Autriche : « Sur toute cette frontière militaire, composée aux trois quarts de Serbes orthodoxes, il n'y a pas une cabane de colon, au dire même des voyageurs autrichiens, où, à côté du portrait de l'empereur d'Autriche, l'on ne découvre le portrait d'un autre empereur que ces races fidèles s'obstinent à considérer comme le seul légitime. D'ailleurs, pourquoi le dissimuler? il est peu probable que toutes ces secousses de tremblement de terre qui bouleversent l'Occident s'arrêtent au seuil des pays d'Orient, et comment pourrait-il se faire que dans cette guerre à outrance, dans cette croisade d'impiété que la révolution, déjà maîtresse des trois quarts de l'Europe occidentale, prépare à la Russie, comment pourrait-il se faire que l'Orient chrétien, l'Orient slave et orthodoxe, lui dont la vie est indissolublement liée à la nôtre, ne se trouvât pas entraîné dans la lutte à notre suite? Et c'est peut-être même par lui que la guerre commencera, car il est à prévoir que toutes ces propagandes qui le travaillent déjà, propagande catholique, propagande révolutionnaire, toutes opposées entre elles, mais réunies dans un sentiment de haine commune contre la Russie, vont maintenant se mettre à l'œuvre avec plus d'ardeur que jamais. On peut être certain qu'elles ne reculeront devant rien pour arriver à leurs fins. Et quel serait, juste ciel! le sort de toutes ces populations, chrétiennes comme nous, si, en butte, comme elles le sont déjà, à toutes ces influences abominables, la seule autorité qu'elles invoquent dans leurs prières venait à leur faire défaut en un pareil moment! En un mot, quelle ne serait pas l'horrible confusion où tomberaient ces pays d'Orient aux prises avec la révolution, si le légitime souverain, si l'empereur orthodoxe d'Orient tardait encore long-temps à y apparaître!... » Quoi de plus clair? Dans la situation mille fois regrettable que l'oppression magyare et l'imprudence du cabinet allemand de Vienne ont faite aux Slaves de Bohême et de Hongrie, l'empereur intervient pour prêter aide et secours à des frères slaves, à des co-religionnaires. Il se présente à eux, non point comme le champion du pouvoir absolu, mais comme le protecteur naturel du principe slave en Autriche, fort heureux que ce principe n'ait pas pu se constituer sans son concours, et fort attentif, par ses lenteurs mêmes, à faire sentir aux Serbes, aux Croates, aux Tchèques, tout le prix de l'appui qu'il leur apporte.

Voilà le péril que craignaient par-dessus tout autre ceux qui voulaient une Autriche constitutionnelle et fédérale, où les Slaves, se suffisant à eux-mêmes, loin de voir dans l'empereur de Russie un allié nécessaire, l'eussent redouté naturellement comme un ennemi. Voilà ce que les libéraux de France n'ont jamais su comprendre, les yeux toujours offusqués par la question d'Italie et les déclamations des Magyars. Le véritable intérêt diplomatique de la France était à Constantinople et à Vienne, où nous devions, s'il eût été nécessaire, sacrifier un peu de l'impatience de nos instincts démocratiques à ce grand calcul de

l'équilibre européen mis aujourd'hui en danger par la propagande russe. Oui, le premier intérêt de la France, c'était beaucoup moins de faire éclore des démocraties et des nationalités en serre-chaude que d'écarter, de refouler loin de l'Occident l'action de la Russie. On le pouvait diplomatiquement; on ne l'a pas voulu. On a donc livré l'Autriche et la Turquie aux Russes; on leur a jeté une partie des populations slaves dans les bras. C'est pourquoi nous disons que l'on a armé la Russie d'une grande force morale, et c'est pourquoi, sans nous soucier beaucoup de son armée, qui n'est pas aussi redoutable que l'on aime à le dire, nous craignons l'extension de son influence, infiniment plus active et plus puissante qu'on ne le veut croire.

L'Angleterre ne se ressent point à l'intérieur de l'émotion produite en Europe par l'esprit révolutionnaire. Les doctrines des whigs ont pu être quelquefois en contradiction avec celles des tories sur la nécessité de réformer telle ou telle partie de la constitution; elles ont bien rarement différé sur le principe historique de cette constitution, et aujourd'hui les whigs, les auteurs de la réforme parlementaire de 1832, ne sont pas beaucoup moins empressés que les tories à repousser toute proposition qui aurait pour but de développer cette réforme. La chambre des communes en a récemment donné la preuve à M. Hume. M. Hume demandait 1<sup>o</sup> l'extension de la franchise électorale, 2<sup>o</sup> le secret du vote, 3<sup>o</sup> la triennalité du parlement, 4<sup>o</sup> une répartition plus équitable dans le nombre des représentans de chaque comté. Il s'est trouvé 82 voix seulement contre 268 pour appuyer cette motion. Ce vote laisse peu d'espoir à quiconque voudrait présentement se faire le patron d'une réforme politique. Non, les idées abstraites, les innovations d'après l'idéal ne sont point la préoccupation de l'Angleterre. Au temps de sa jeunesse, M. Guizot comparait, avec beaucoup de raison, l'Angleterre « à l'aigle qui, les ailes ployées, bâtit, répare, embellit son aire, et néglige de reprendre son vol vers les régions du soleil. » Mais si l'Angleterre n'a point comme nous la prétention de s'être élevée à la contemplation des vérités éternelles et d'avoir renouvelé la tentative de Prométhée pour apporter à l'humanité le feu, la lumière, la vie, la vraie liberté, ce grand pays possède en revanche un sentiment précieux qui nous manque depuis tant d'années, le sentiment de la légalité, le sentiment politique, le dévouement, l'esprit de sacrifice. C'est par ces vertus, au contact desquelles se forment les hommes d'état, que la constitution anglaise, si défectueuse, si injuste soit-elle en tant de points, peut suffire encore à tempérer les exigences politiques du parti radical et à bien gouverner. Or, la meilleure constitution, dit lord John Russell combattant la motion de M. Hume, c'est celle qui peut assurer au pays le meilleur gouvernement.

En réalité, les préoccupations du cabinet whig sont plutôt administratives que politiques. Questions de marine, questions de chemins de fer, questions d'impôts, question éternelle du paupérisme : tel est l'objet principal des débats du parlement. Les questions coloniales ont aussi pris, depuis quelques mois, une grande extension. Après des vicissitudes militaires qui avaient motivé le rappel du vieux général en chef de l'armée des Indes, lord Gough, au profit de celui que l'on est convenu d'appeler le héros du Scinde, sir Charles Napier, le protégé du duc de Wellington, la victoire est revenue sous les drapeaux de lord Gough, et le nouveau général en chef en a pu apprendre en chemin la

nouvelle. Cette affaire de ménage disparaît devant l'importance de l'événement : le royaume du Pandjab, objet de tant de convoitise, a été mis, par la défaite des Sykhs, aux mains de l'Angleterre, et elle prétend bien le dominer de fait et de droit, comme elle le dominait déjà par son influence. Le souverain du Pandjab est officiellement exproprié, et l'annexion de ce royaume aux possessions anglaises est proclamée. Les frontières de l'empire britannique en Asie sont donc portées à l'occident jusqu'à l'Indus. Les Afghans eux-mêmes, frappés de découragement à la vue de ce désastre des Sykhs, se sont repliés sur le Caboul, ayant eu pour toute fortune l'avantage de trouver le chemin libre dans leur retraite. Le gain est donc immense, quant à présent, pour l'Angleterre, puisqu'en lui donnant un vaste et riche territoire, la bataille de Goudjerat semble lui assurer la paix du côté des populations qui étaient encore capables de l'inquiéter.

Sur d'autres points de l'empire, les événemens ont moins d'éclat, sans manquer pourtant de gravité. Le mouvement libéral a pris une certaine vigueur dans quelques-unes des colonies, à la Guyane et dans l'Australie, que l'on songe à doter d'une constitution locale et de municipalités.

Au Canada, la rivalité des races, qui tant de fois a été un sujet de discorde, s'est de nouveau envenimée et a amené à la fin d'avril de la part des loyalistes, ou, si l'on veut, des Anglais, un soulèvement que la prudence et la fermeté du gouverneur, lord Elgin, n'ont point encore entièrement paralysé. Sur le premier moment, l'alarme a été grande, le pouvoir législatif a dû subir une sorte de 15 mai, le parlement a été incendié, les insurgés se sont vus quelque temps maîtres du terrain. La force publique a fini par reprendre le dessus; mais, en cessant d'être violente, l'agitation est devenue constitutionnelle, et paraît devoir se prolonger. Le prétexte de tout ce bruit du parti anglais, c'est justement le vote d'une indemnité en faveur de ceux, pour la plupart Français, qui ont souffert de l'insurrection de 1839. Bien que la majorité du pouvoir législatif appartienne au parti anglais, puisque d'après les chiffres officiels le tiers à peine de la population est français, et que l'égalité des privilèges donne ainsi la prépondérance constitutionnelle à la race anglaise, le bill voté avait reçu la sanction de lord Elgin. Les factieux se sont soulevés au nom de la métropole, comme si ses intérêts eussent été sacrifiés au parti français. Le gouverneur n'en a pas moins tenu bon. Le ministère ne pouvait point le rappeler sans donner raison aux factieux contre les pouvoirs constitutionnels qui ont équitablement et légalement voté l'indemnité. Lord Elgin demeure donc à son poste pour faire respecter la loi. Tout en félicitant le gouvernement anglais de l'impartialité avec laquelle il appuie une politique équitable, on doit reconnaître que la rivalité des races au Canada est une vieille querelle qui ne finira pas de si tôt.

La Grande-Bretagne n'est point seulement la métropole de vastes colonies, elle exerce aussi en d'autres lieux cette sorte de suzeraineté que l'on appelle en droit des gens protectorat, pouvoir difficile à définir et susceptible de se prêter à tous les abus. Telle est la situation faite à l'Angleterre, à l'égard des îles Ioniennes, par les traités de 1815. La propension naturelle et fatale du protectorat est de se transformer en domination réelle, en pleine souveraineté, de telle fa-

çon que protéger équivalait la plupart du temps à humilier, à tenir l'état protégé dans une condition d'impuissance absolue. Vainement les traités auront stipulé de belles garanties, vainement le suzerain aura joint les promesses aux conventions écrites : tout droit qui n'est point appuyé sur la force risque bien d'être un droit illusoire, et dans cette circonstance plus qu'en toute autre. Les îles Ioniennes, en passant sous le protectorat de l'Angleterre, avaient semblé à la hauteur du gouvernement constitutionnel. La vie municipale ancienne et en quelque sorte innée dans cette race hellénique, les rapports directs et suivis des îles avec la civilisation de l'Occident, les préparaient à l'exercice des libertés constitutionnelles. En leur imposant son protectorat, l'Angleterre leur octroya donc une législation politique; mais c'était une de ces constitutions habilement combinées qui, de la liberté, ne donnent que l'ombre. Point de liberté de la presse, point de liberté électorale. Le sentiment démocratique, excité par le voisinage de la Grèce émancipée, le sentiment national développé peu à peu au contact de toutes les idées qui tendent depuis plusieurs années à l'evalter, ont fini par arracher aux Ioniens des paroles de mécontentement. Ils demandaient non point à secouer le poids gênant du protectorat, mais à participer du moins aux avantages constitutionnels de la puissance protectrice. Une supplique très sensée et très vive, écrite par un jeune avocat de Corfou, M. Zambelli, et adressée au comte Grey, avait formulé, dès l'année dernière, les griefs et les vœux de la population ionienne. Le gouvernement a fini par accorder la liberté de la presse. Le pays n'a point tardé à en user : sous le titre significatif de *Patris*, Corfou a vu naître un journal d'opposition nationale en grec et en français, dont le principal but est aujourd'hui la liberté électorale. Cette dernière liberté ne saurait maintenant se faire long-temps attendre. Il ne faut pas se dissimuler toutefois qu'en accordant de nouvelles franchises aux îles Ioniennes, on leur donne des moyens de développement dont, avec l'ardeur propre à leur race et leur patriotisme hellénique, elles ne manqueront pas de profiter. Elles voudront à bon droit s'associer de plus près à la civilisation naissante et aux destinées politiques du royaume de Grèce, et, si la Grèce prenait plus de force, cela pourrait un jour devenir une grosse question pour l'Angleterre. En attendant, cette grande puissance, tranquille au dedans, malgré la misère des peuples, par la force merveilleuse de ses traditions et de son esprit public, forte au dehors et influente par l'activité, le bon sens, la résolution de sa diplomatie, assiste, sinon avec beaucoup de franchise, au moins sans faiblesse, au spectacle de l'universelle agitation de l'Europe.









3 9090 007 508 993

